N° 213 Janvier 1928

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs
WACE.

Tome LIV

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 60 fr. — Départements..... 65 fr.
Etranger..... 100 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 100 fr.

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

L. SUTTINA, Frammento di un nuovo canzoniere provenzale del sec. XIII 1
Am. PAGÈS, Poésies provenço-catalanes inédites du manuscrit Aguilò : I. La *Vesio* de Bernat de So 11
R. T. HOLBROOK, Pour le commentaire de *Maistre Pierre Pathelin*, I. . 66
C. A. KNUDSON jr., Une aventure d'Antoine de La Sale aux îles Lipari. 99

MÉLANGES

A. T. BAKER, Timor dans les langues romanes 110
A. DURAFFOUR. Franco-provençal *apouerà*, *depouera* 114
A. LÅNGFORS, *Trois pois en se vessie* 116
E. HOEPFFNER, Encore Bernart Marti 117

COMPTES RENDUS

R. MENÉNDEZ PIDAL, Orígenes del español (A. CASTRO) 125
J. HAUST, La houillerie liégeoise (Ch. BRUNEAU) 130
R. LÉVY, The astrological works of Abraham Ibn Ezra (A. MARX) ... 136

PÉRIODIQUES 139

CHRONIQUE 153

Les prochains numéros contiendront :

E. ANITCHKOF, Le Graal et les rites eucharistiques.
J. BÉDIER, Remarques sur l'art d'éditer les textes.
V. BERTOLDI, Noms alpins du « houblon ».
J. BOUTIÈRE, Pierre Bremon le Tort.
R. FAWTIER et E. C. FAWTIER-JONES, *La vie de sainte Catherine d'Alexandrie.*
L. FOULET, Études de syntaxe française (*suite*).
A. GRAUR, Le neutre en roumain.
R. T. HOLBROOK, Pour le commentaire de *Maistre Pierre Pathelin* (*suite*).
J. JUD, Mots d'origine gauloise (*suite*).
A. LÅNGFORS, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
A. PAGÈS, Poésies provenço-catalanes inédites du ms. Aguilò (*suite*).
Ch. SAMARAN, Lectures sous les rayons ultra-violets (*suite*).
A. SJÖGREN, Sur le genre des mots norois en français.

FRAMMENTO
DI
UN NUOVO CANZONIERE PROVENZALE
DEL SEC. XIII.

Nell'Archivio Capitolare di Udine (Friuli) è stato testè ritrovato un frammento di un canzoniere provenzale. Ne abbiamo avuto notizia dalla cortesia del conservatore Mons. G. Vale, che ci ha liberalmente concesso di esaminarlo e di dare pubblico ragguaglio di questa scoperta da lui fatta casualmente.

Si tratta di un unico foglio membranaceo, che un « dapifero », ovvero amministratore del Capitolo udinese della fine del sec. XVI, aveva posto a guardia di un suo registro di note riferentisi agli anni 1581-1582. Il foglio misura mm. 333 × 238, ma doveva avere dimensioni maggiori, probabilmente mm. 412 × 238, se si tien conto ch'esso è stato tagliato nel margine superiore. Il foglio è scritto su due colonne. Ogni colonna occupa circa mm. 260 × 65 e contiene 45 righe. Le canzoni, che sono separate le une dalle altre da uno spazio bianco di 4-5 righe, di sicuro non destinate alla notazione delle melodie, recano in testa il nome dell'autore scritto in inchiostro rosso. Mancano le iniziali che dovevano, evidentemente, venire aggiunte poi in inchiostro colorato nell'apposito spazio lasciato in bianco. Ogni strofe è distinta da un « a capo », che doveva esso pure avere una iniziale, la quale è richiamata, per lo più, dalle consuete piccole lettere marginali. I versi sono scritti l'uno dopo l'altro a mo'di prosa, ma sono sempre separati da un punto. La lettera che segue il punto è quasi sempre una maiuscola. La scrittura è chiara ed elegante ed è quella minuscola gotica che sembra possa attribuirsi alla fine del sec. XIII o al principio del XIV. Le sue particolarità sembrano confermare il nostro giudizio. Dopo *o* e assai spesso dopo *e*, ricorre la *r* tratta dalla capitale 2. L'altra *r* (di tipo corsivo) è più largamente usata.

In fine di parola la *s* di forma gotica si alterna con la *s* di forma maiuscola. Meno usata la forma di *s* minuscola allungata (ſ), la quale ricorre, invece, spesso in principio o nel corpo della parola. Gli *i* mancano sovente degli apici. Il punto (.) come segno di interpunzione si avvicenda col punto sottoposto alla virgola (/). Ma dell'apprezzamento nostro sulla età del manoscritto potrà da sè giudicare il lettore, osservando il facsimile. La scrittura sulla parte anteriore del foglio è molto sbiadita ma ugualmente decifrabile, mentre è assai bene conservata nella parte posteriore.

Il manoscritto, donde il frammento proviene, dovette essere di certo un canzoniere e dovè trattarsi di un esemplare di pregio appartenuto a persona amante dei libri o a qualche libreria messa insieme con zelo, se si tenga conto dell' accuratezza della scrittura invero calligrafica, dei larghi margini, dei titoli in rosso, delle iniziali che s'intendeva eseguire e, in fine, della qualità assai scelta della membrana, sulla quale sono state opportunamente tracciate le righe per la scrittura, con la solita punta.

Il frammento reca quasi complete tre canzoni e frammenti di altre due canzoni che sono dovute a un celebrato trovatore: Bernart de Ventadorn [1]. Tali canzoni sono, nell'ordine in cui si succedono nel frammento, le seguenti:

1. *Era·m cosselhatz, senhor* (n. 6 dell'ediz. Appel, str. VII, vv. 49-56).
2. *Non es meravelha s'eu chan* (31 dell'ediz. Appel).
3. *Can vei la lauzeta mover* (43 dell'ediz. Appel).
4. *A! tantas bonas chansos* (8 dell'ediz. Appel).
5. *En cossirer et en esmai* (17 dell'ediz. Appel, vv. 1-33).

A quale gruppo di codici appartiene il manoscritto, di cui il nostro lacerto è minuscola parte? Da un esame della redazione udinese in confronto con le altre redazioni conosciute dei componimenti poetici del trovatore di Ventadorn, si desume che il manoscritto di Udine deve risalire all'archetipo, dal quale

1. Intorno alla vita e al patrimonio poetico di questo trovatore, ved. il lavoro fondamentale di C. Appel, *Bernart von Ventadorn. Seine Leider mit Einleitung u. Glossar*, Halle a. S., 1915.

derivano *I* e *K* ed il lettore, rifacendo per suo conto il nostro esame, potrà rendersene ragione precisa[1]. Un altro frammento che, nella redazione delle poesie trobadoriche, si accorda esso pure con l'autorevole famiglia, di cui sono rappresentanti *I* e *K*, è quello anch'esso appartenente alla fine del sec. XIII o al principio del sec. XIV, ora di proprietà Gaffuri di Bergamo e comunicato alcuni anni addietro agli studiosi da C. de Lollis[2]. Va poi messo in particolare rilievo che la lezione del frammento udinese è molto corretta e dà bella conferma alla ricostruzione critica delle poesie di Bernart che, con molta sapienza e sagacia, ci ha offerto Carlo Appel.

L'ordine delle strofe delle canzoni nel nostro frammento, che chiameremo K^a, ed in *I* e *K* è il medesimo, come è anche il medesimo l'ordine nel quale le canzoni stesse si susseguono nei tre manoscritti.

A tale ulteriore conferma dell'affinità delle tre redazioni è da aggiungere poi un altro elemento che permette di rilevare ancor meglio la stretta parentela di K^a con *K* e cioè che K^a contiene la strofe II del n. 3, la quale manca, invece, in *I*.

Chi vorrà poi osservare le varianti del testo critico dell'Appel, che K^a ha, in genere, comuni con i due manoscritti che gli sono affini e cioè *I* e *K*, potrà avere una dimostrazione più evidente ancora della provenienza di K^a.

Resta, in fine, da chiedersi dove mai sia stato esemplato il codice, di cui si è rinvenuto a Udine il prezioso vestigio, ed a chi mai possa un tempo avere appartenuto. A tale riguardo, poichè fanno a noi difetto gli elementi per una valutazione sicura, non è dato scostarsi dal campo delle congetture. E perciò,

---

1. Usiamo le solite sigle di K. Bartsch, *Grundriss zur Geschichte der provenz. Literatur*, Elberfeld, 1872, pp. 27-31. Ved. anche E. Monaci, *Appunti bibliografici sui principali fonti per la storia della letterat. provenz. nel medio evo*, Città di Castello, 1914, p. 17 sgg.; A. Jeanroy, *Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux*, Paris, 1916, p. 8 sg.; V. Crescini, *Manuale per l'avviamento agli studi provenzali* [3], Milano, 1926, p. 147 sgg. In particolar modo sui mss. *I* e *K*, ved. Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, Paris, 1817, to. II, p. CLV e tav. II, II; p. CLVIII e tav. III, II. Su *K* ved. inoltre P. de Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, p. 313 sgg.

2. *Un frammento di Canzoniere provenzale*, in *Studi Medievali*, I, 1903-04, p. 561 sgg.

adunque, diremo che non sembra debbasi escludere che il codice possa essere stato esemplato nel Veneto e fors'anche in Friuli, dove di certo non dovè essere ignota la poesia occitanica, se si pensi che, proprio in quel torno di tempo (siamo alla fine del Dugento), fu composto in Friuli appunto il « pianto » in lingua provenzale per la morte del patriarca aquileiese Gregorio da Montelongo [1], conservatoci da un codice Ambrosiano [2]. Ma per quel che concerne la possibile appartenenza del manoscritto, del quale non è traccia veruna negli inventari del Capitolo Udinese, non è agevole impresa l'argomentare. Comunque, noi ci troviamo dinanzi ad un codice particolarmente degno di nota, forse più antico di *I* e *K*, certo molto corretto nella lezione, il quale è stato scritto, come si desume dalla lettera, sicuramente in Italia da un italiano (e perchè no, magari, da un Veneto?) per fermo non ignaro della parlata trobadorica. E che questi sia stato persona non digiuna di studi e di cultura, induce a pensare qualche lezione come, ad esempio, quella forma « del Ventadorn », che ripetutamente ricorre nell'attribuzione dei componimenti a Bernardo. E, ad ogni modo, il ritrovamento avvenuto a Udine costituisce una nuova prova della diffusione e della fortuna che la lirica di Provenza aveva in Italia.

Ma diamo ormai, ch'è tempo, la trascrizione fedele del frammento, lieti di potere, inoltre, offrire ai lettori la riproduzione a facsimile della parte di esso meglio conservata, e con l'augurio che sia possibile di rintracciare qualche altra parte ancora del prezioso codice.

---

1. Ved. P. Paschini, *Gregorio da Montelongo patriarca d'Aquileia*, in *Memorie storiche Forogiuliesi*, to. XII-XIV, 1916-1918, p. 1 sgg. e XVI, 1921, p. 1 sgg.

2. Cod. Ambros. R. 71 sup. Il « pianto » è stato primamente pubblicato da B.M. de Rubeis, *Monumenta Ecclesiae Aquileiensis*, Argentinae, 1740, append., col 756 e poi, in edizione più corretta, da P. Meyer, *Complainte provençale et complainte latine sur la mort du patriarche d'Aquilée Grégoire de Montelongo*, in *Miscellanea Caix Canello*, Firenze, 1886, p. 231 sgg. Altre edizioni in G. Cappelletti, *Le Chiese d'Italia*, Venezia, 1851, to. VIII, p. 382 sgg. e G. Bertoni, *I trovatori d'Italia*, Modena, 1915, p. 478.

I

[1r a] de uiron.
elaiga que delz oillz plor. Escriu saluz
mais de cen. Que tramet alagensor. Et
ala plus auinen. Quem //// nes puois
.c. ues menbrat. Del iorn quem det lo
comiat. Quiel ui cob*ri*r sa faiso*n*. Si ca*n*c
no*n* saup dir rason.

II

.Bernatz de uentadorn.

on es merauilla seu chan. Meilz
de nuill autre chantador. Que
plus metral cor uas amor. Emielz son
fatz al sieu coman. Cor ecors esaber
e sen. Eforse podet iaimes. Sim tira
uas amor lo fres. Q*ue* ues autra part
no*n* aten.
en es morz qui damor non sen. Al cor
qal que dousa sabor. Eque ual uiuers
ses ualor. Mas per enoi far ala ien.
Ja domerdieus no mair tan. Quieu ia
puois uiua ior ni mes. Puois ia de noi
serai mespres. Ni damor no*n* aurai ta
lan.
er bona fe eses enian. Am la plus belle
la meillor. Del cor sospir e delz oillz
plor. Car tan lam eu per quei aidan.
Eu non puosc mais samors me pren.
Elas car sers en que mames. Non pot
claus obrir mais merces. Ede m*er*ce noi
trob nien.
quest amors mi fer tan ien. Al cor du
na dousa sabor. Cen ues muor lo iorn
dedolor. Ereuiu de ioi autras cen. Be*n*
es mos mals de bel semblan. Car mais
ual mos mals cautre bes. Epuois mos
mals aitan bons mes. Bons er lo bens
ap*re*s la fan.
idieus car si fosson trian. Dentrels fals

li fin amador. Ell lausengier ell tri
chador. Porteson cornz el fron denan.
Tot laur del mon etot larien. Juolgra
uer dat sieu lagues. Sol q*ue* ma do*m*na co
nogues. Aissi com ieu lam finam*en*
ant ieu lauei ben mes paruen. Allz

[1r *b*] ai de sen per une.....ai.....
entrepres. Edome caissi es conques. Pot
do*m*na auer almornagran.
b ella domna ren nous deman. Mas quem
prendas per seruidor. Quieus seruiray
con bon seingnor. Con que puois del
guiardon man. Veus mal nostre coman
damen. Francs cors humils gais ecortes.
Ors ni leons no*n* es uos ies. Q*ue* maucias sa
uos meren.

III

.Bernatz deuentadorn.

q An uei la lauzeta mouer. De ioi sas
alas contral rai. Q*ue* soblides laissa
cazer. Per la dousor cal cor li uai. Ai las
cal enueia men ue. De cui quieu ueia
iauzion. Meraueillas ai car de se. lo cor
de dez erier no*m* fon.
i las qan cuidaua saber. Damor eqan pe
tit en sai. Quezeu damar nom puosc
tener. Celleis onia pro non aurai. Tout
ma mon cor etoute mame. Esi mezeis
etot lo mon. Eqan sim tolc nom laiset
re. Mas de serrier ecor uolon.
d elas domnas mi desesper. Jamais en lor
nom fizarai. Caissi com la suoill mante
ner. Enaissi las desmantenrai. Puoisuei
cuna pro nomente. Ab lei quem destrui
em confon. Totas las autras eumescre.
Car ben sai catretals se son.
nc no*n* agui de mi poder. Ni no fui mieus
deslor en sai. Q*ue*m laisset en sos oillz uezei
En un mirail que mont mi plai. Mirails
puois mi mirei ente. Man mort li sospir

de preon. Caisim p*er*dei cu*m* p*er*det se. lo bels nar
cisus en la fon.
m erces es p*er*duda per uer. Et eu nono saubi
anc mai. Car sil que endegrauer. No*n* a
ren et on la q*ue*rrai. Aca mal sembla qui la
ue. Quel aquest caitiu desiron. Que no*n*.
[IV *a*] nom pot ualer. Dieus
ni merces nil dreg quieu ai. Ni alei no*n*
uen aplazer. Quieu lam iamais non lo
dirai. Aissim part damor em recre. Mort
ma eper mort li respon. Euauc men pu
ois il nom rete. En issil caitius no*n* sai
on.
Aiso fai ben femna parer. Ma domna per
quieu lo retrai. Quanc no*n* uolc so com
deu uoler. Etot so com li ueda fai. Ca
zutz son emala merce. Et ai ben fag
com fol en pon. Enon sai per que mes
deue. Mas car trop pugnei contra
mon.

IV

Bernartz deluentadorn.

a Tantas bonas chansos. Etanz bon
mot aurei fag. Don ia nomera
em plag. Domna sieu saubes deuos.
Qui fossetz uas mi tan dura. Era sai
quieus ai perduda. Mas si uals nomes
tolguda. En lamia forfaitura.
ers es que mantas sasos. Mera ben dig
eretrag. Que mestera mal elag. Ca
mes et amatz non fos. Mas lai on a
mors satura. Er greu sobra deuencu
da. Si son corage no muda. Oaillors no
met sacura.
m asara soi tan ioios. Que nom souen de
mal trag. Gitat ma dire desmag. Ab
sos belz oilz amoros. De quem peizone*n*
faitura. S il que ma ioia renduda. Q*a*n*c*
puois quieu lagui uezuda. No*n* agui sen
ni mesura.

ni metay nul drug quieu ai. Ni ale nõ
uen a plazer. Quieu lam tamaut non lo
durai. Aillim pare damor em tenre. Quar
ma eçar mart li responc. Cuanc men pri
ofi li nom tenre. En silli cantuns nõ sai
ons
aisi lui ben semma parer. Oia tomma per
quelli lo rentai. Quanc nõ nole so com
ten uoler. Ewr so com li ueda fai. Ca
zuiz son emala meiçe. Er ai ben fag
com fol en pon. Enon sai per que mos
tene. Ouf car trop pugnei contra
mon.

Bernartz de ventadorn.

Tantas bonas chanzos. Ewz ben
mor auria pag. Non la nomera
em plag. Domna sieu saubes de uos.
Qui fossetz mas mi tan dura. Era sai
quieus ai perdut. Quf si nals nomes
tolgues. En lima fora faitura.
cis es que mi tal salos. Dieu ben drig
ciring. O ae mestieu mal clag. Ca
mes er amatz non fos. Quf lai on a
mors saluts. Er gieu sobra deuencu
ra. Si lui auage no muda. Gailloys no
mer saçura.
aisai a fol tan iorios. Cuc nom souen de
mal trag. Guar ma dur desmag. Ab
los belz oilz amoros. De quem perzonẽ
fartura. Sil que ma iora rendura. Dãc
puois quieu lagui uezuda. Nõ agui sen
ni mesura.
ont ieus amors que pius. Car tan ric
ior ma atrag. Tot gan ma uia fin fag.
Mi ben aquest guizardos. Ai sil fems
ma rancura. Cuc sa ualors clamida.
Oef atil echa nenguda. Tot los uoz
aus es belz eios. Solanc sotz la uestir
tura. En nono die mas percuda. Cuic
la neul qant li os nuda. Par nasi lei ber
ne esiura.
omna sil fals enuios. Cuc mauur ioi
ennei an frag. Se menion en agrag.
per saber com es de nos. Per drig daiol ien
tafura. Hor estos ia esperdua. Cuc
u per mi ner saubuda. Amors ben siaz
segura.

Bernartz de ventadorn.

Ara sauure er enesinai. Son dun
amor quem laissem te. Anc tan
non uau mi sai ni lai. Cui ai tes nom
tenguien son fre. Auira ma dar ca
etalen. Quieu enqueres si podia. Al
que sil reis lenqueria. Auria frag gri
ardimen.
Ias cantiu equem farai. Ni cui conseill
pentai de me. Cuella nõ sap la mal
quieu trai. Ne eu non lauzi clamar
merce. Solanet ben al faure de sen.
Cuella nouir ranuoia. Per nom que
par dudinria. Cant nor tarfles le
uar al uen.
tonc puois atresi morai. Dirai li
la fan que men ue. Ses es qates lo
li dirai. Hon farai ala mia fe. Si sabia
ca im tenen. En tos tores paingna mia.
Ouf uoill mourir de feunia. Car anc
me uene enpensam.
a per mi nõ saubra qu mai. Ni autre
no len dira re. Amc nõ uoill azaqest
plai. Ay pos dieu qui pro mãc. A'u
no uoill cosin ni parien. Cuc mour meg
grant cautela. Cuamors per mi uom
maucia. Ouf alei nõ estora er.
tonc ella cal tor mi fai. Cuil non

m out ifes amors que pros. Car tan ric
ioi ma atrag. Tot qan mauia forfag.
Val ben aquest guizardos. Ai sil fenis
ma rancura. Que sa ualors esauida.
Mes atal cocha uenguda. Toz sos torz
[1v *b*] si atrag. por ben saber atrazag. Que sos
cors es belz ebos. Eblancs sotz la uesti
tura. Eu nono dic mas percuda. Que
la neuf qant il es nuda. Par uas lei bru
ne escura.
d omna sil fals enuios. Que maint ioi
entier an frag. Se metion en agag.
per saber con es de nos. Per dig daol ien
tafura. Non estes ia esperduda. Que
ia per mi ner saubuda. lamors ben siaz
segura.

V

.Bernartz del uentadorn.

e Nconsirer et enesmai. Son dun
amor quem laissemte. Que tan
non uau ni sai ni lai. Quil ades nom
tenguen son fre. Quira ma dat cor
etalen. Quieu enquezes si podia. tal
que sil reis lenqueria. Auria fag gra*n*
ardimen.
a las caitiu equem farai. Nical conseill
penrai de me. Quella no*n* sap lo mal
quieu trai. Ne eu non laus clamar
merce. Folares ben as pauc de sen.
Quella nonc tamaria. Per nom que
par drudaria. Qanz not laisses le
uar al uen.
e doncs puois atressi morrai. Dirai li
la fan que men ue. Vers es qades lo
li dirai. Non farai ala mia fe. Si sabia
ca un tenen. En fos totespaingna mia.
Mais uoill morrir de feunia. Caranc
me uenc enpensam*en*.
j aper mi no*n* saubra q*ue*u mai. Ni autre
nolendirare. Amic no*n* uoill azaq*ue*st
plai. Anz p*er*da dieu qui pro m*en*te. Q*ue*u

no uoill cosin ni paren. Que mout mes
granz cortesia. Quamors per midonz
maucia. Mas alei no*n* estera ien.
e doncs ella cal tort mi fai. Quil non

Luigi SUTTINA.

POÉSIES PROVENÇO-CATALANES INÉDITES
DU MANUSCRIT AGUILÓ

I
LA *VESIO* DE BERNAT DE SO

I. Le manuscrit. — Le poème auquel nous avons donné le titre de *Vesio*, occupe la première place (fol. 1-11 v° *b*) dans le manuscrit bien connu de D. Est. Aguiló, ancien bibliothécaire à Palma de Mallorca. J'avais déjà fait de larges emprunts à ce recueil de poésies du XIVe siècle, pour la plupart inédites, dans mon *Auzias March et ses prédécesseurs* [1] ; mais il n'a été décrit d'une manière à peu près complète qu'en 1914 par D. J. Massó Torrents [2].

Le texte de la *Vesio* est sur deux colonnes et devait comprendre au moins 1330 vers. Mais le scribe qui, au recto, ou, plus souvent, au verso de chaque feuillet, additionne les vers copiés, n'en a compté finalement que 1327. Ce nombre impair est nécessairement erroné, puisque les vers riment deux à deux. Il faut donc augmenter d'une unité ce nombre et le porter au chiffre pair de 1328. Les deux vers 156 et 1192 ont été omis. D'autres lacunes constatées aux v. 28, 53-54, tiennent à l'état de dégradation du manuscrit et à l'impossibilité d'en lire le texte à ces endroits. Ce qui explique son total de 1327 vers, c'est donc que notre copiste s'est trompé d'une unité dans une de ses additions et a oublié deux vers.

Avant qu'il ne devînt la propriété de D. Est. Aguiló, le

---

1. Je ne possédais en 1911 que la photographie de quelques feuillets ; de là une confusion que j'ai commise, p. 149, où j'ai indiqué inexactement comme placé avant la *Vesio* le *Harnois du Chevalier* de Pere March. C'est à tort aussi que j'ai dit de la *Vesio* qu'elle était dédiée à ce dernier.

2. *Bibliografia dels antichs poetes catalans*, p. 56-59, dans l'*Anuari de l'Institut d'Estudis catalans MCMXIII-XIV*.

manuscrit avait beaucoup souffert de l'humidité. Plusieurs vers du premier feuillet sont totalement ou partiellement illisibles. Nous possédons de ce début une transcription qu'en a faite, avec un soin scrupuleux, notre ami Aguiló. Pour le reste, nous avons eu entre les mains les excellentes photographies qu'il a bien voulu nous en envoyer. « De ces compositions, m'écrivait-il le 23 mai 1910, vous pouvez faire l'usage que vous voudrez, y compris les publier ; je n'en ai aucune jalousie, et je n'ai pas recueilli ce manuscrit, qui se perdait abandonné au haut d'un porche, pour qu'il restât aussi inutile en ma possession par une trop bonne garde qu'il l'était auparavant, parce qu'il était inconnu »[1]. Rare désintéressement qui honore au plus haut point la mémoire d'Estanislau Aguiló, prématurément décédé en 1914.

II. L'AUTEUR. — L'auteur de la *Vesio*, par laquelle commence ce manuscrit, est Bernat de So. Il se nomme ainsi au v. 1137, de son prénom seulement aux v. 1080 et 1149.

Ce personnage a paru pour la première fois dans l'histoire littéraire en 1908. Deux documents d'archives, publiés à cette époque[2], nous apprennent, en effet, que le roi d'Aragon Pierre IV, qui se piquait de poésie[3], avait envoyé de Caspe, où il résidait le 22 novembre 1371, à Bernat de So, son majordome (*Bernardo de Sono, majordomo domini regis*), des strophes, des *cobles* qu'il avait composées. Un peu plus tard, le 8 mars 1374, le fils aîné de Pierre IV, l'infant Jean d'Aragon, le prie à son tour de se faire montrer certains couplets de Guerau de Queralt[4] en l'honneur du roi, la « traverse » (*traversa*)[5] que

1. « D'aquestes composicions... pot fer ne V. l'us que vulla, inclus publicarles ; jo no'n tench cap gelosía, ni vaitx recullir aquest códice, qui 's perdia abandonat dalt un porxo, per que romangués tan inutil en mon poder per massa ben guardat com ho era abans per desconogut. »

2. A. Rubió y Lluch, *Documents per l'historia de la cultura catalana migeval*, I, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1908, in-4°, p. 237, 253.

3. Voir Milà y Fontanals, *Antichs poetas catalans* (Jochs florals de Barcelona 1865), p. 126, et notre *A. March et ses préd.*, p. 132.

4. Sur les deux frères Dalmau et Guerau de Queralt, voir Zurita, *Anales de Aragon*, II, x, 366.

5. Sur ce terme de prosodie emprunté à la poésie française du XIIIe siècle,

lui-même y a faite et un *sirventes* de Mossen Pere March. Il l'invite, en outre, à écrire, en réponse à cette « traverse » et à la pièce par laquelle son père a répondu à Guerau de Queralt, un « ditié » ou « quelque chose dans les mêmes rimes ou en d'autres, à son gré » (*un dictat o alcuna cosa en los rims meteix o*[1] *en altres que paregue de vos*). Bernat de So a-t-il cédé aux instances de l'infant ? Nous l'ignorons ou, du moins, rien ne semble nous en être resté. Ce qui est certain, c'est qu'à la cour de Pierre IV les goûts littéraires de Bernat de So sont très appréciés. On tient à connaître son jugement sur les essais poétiques du roi ou de son entourage ; on lui demande surtout des vers en réponse à ceux du roi lui-même, comme s'ils devaient en rehausser le prix.

Ainsi nous a été révélée l'œuvre poétique de Bernat de So, mais elle était simplement attestée et rien n'en avait été publié jusqu'à ce jour. Sur sa vie civile et politique, nous disposions, au contraire, de renseignements assez nombreux qui nous permettront, en y joignant notre contribution personnelle, d'esquisser sa biographie.

III. Biographie de Bernat de So. — Bernat de So appartient à une ancienne famille noble du Donnezan qui a tiré son nom du château de Son ou d'Usson (Ariège), *de Sono* en latin, *de So* en catalan [2]. Cette forteresse, dont on voit encore d'imposantes ruines au confluent de la Sone (aujourd'hui la Bruyante) et de l'Aude, était la clé de la vallée de l'Aude, entre le Capcir et le pays de Sault. Dès le XIe siècle, les comtes de Cerdagne avaient confié la garde de ce passage aux ancêtres de notre poète parmi lesquels figurent plusieurs membres de la maison de Llo

---

voir notre introduction aux *Poésies catalanes inédites du Ms. 377 de Carpentras* dans *Romania*, XLII, 178-179.

1. Nous corrigeons *e* par *o*.

2. La plupart des renseignements ci-après sont empruntés à la savante *Notice historique de la vicomté d'Evol* de M. l'abbé J. Giralt (Extrait du XLVIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées Orientales, Perpignan, 1905, 1 vol. in-8o, 127 pp.).

Nous avons aussi consulté Renard de Saint-Malo, *Notice sur une pierre tumulaire* (VIIe Bulletin de la Soc. Agr... des Pyr. Orientales, 1848, 256) ; De la Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la Noblesse*, 3e éd., 1876, in-

ou d'Alio [1] (*de Alione* ou *Alliono*), près Saillagouse. A ce domaine s'ajoutèrent, au XIIIe siècle, Quérigut, le reste du Donnezan, le village d'Evol, près d'Olette, et d'autres biens en Cerdagne et en Conflent. Mais ce n'est plus des comtes de Cerdagne que relevaient ces fiefs, mais du comte de Foix, qui avait sur eux la moyenne suzeraineté. De son côté, le roi de Majorque s'en était réservé le mère et mixte empire. Leur suzerain suprême était le roi d'Aragon lui-même, dont le roi de Majorque n'était que le vassal. C'est ainsi que le 3 des nones de novembre 1303, Gaston Ier, comte de Foix, vint à Perpignan et se reconnut vassal du roi de Majorque, son oncle, pour le fief de la terre du Donnezan, les châteaux de Son et de Quérigut, les villages d'Evol et d'Estavar et autres fiefs situés dans le Capcir, la Cerdagne, le Conflent et le Baridan. Un Bernat de So, fils de Guillem de So, seigneur d'Evol, assistait à cette cérémonie comme témoin [2].

Ce Guillem de So et ce Bernat de So furent, l'un le grand-père, l'autre le père de notre poète.

Guillem de So avait épousé Geralda de Cortsavi dont il eut deux fils, Bernat Ier de So et Arnal de So. A Bernat il fit, en

---

4° (on ne peut l'utiliser qu'avec de grandes précautions); Dom Devic et dom Vaissette, *Hist. Générale de Languedoc*, Toulouse, 1885, in-4°.

Barrière-Flavy (C.), *La baronnie de Miglos. Étude historique sur une seigneurie du haut comté de Foix*, Toulouse, 1894, in-8°, 238 pp.

Baudon de Mony (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle*, Paris, 1896, 2 vol. in-8°.

Lecoy de la Marche (A.), *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, Paris, 1892, 2 vol. in-8°.

L'abbé J. Capeille, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises*, Perpignan, 1914, in-4°; *Étude historique sur Millas*, Céret, 1900, in-8° (Travaux de seconde main).

MM. E. Laval et Lorber, archivistes, ont bien voulu me communiquer les résultats de leurs recherches dans les Archives de l'Ariège et des Basses-Pyrénées.

1. Ce nom de lieu se trouve à côté de celui de So dans les poésies de Peire Vidal, éd. J. Anglade, p. 107. Voir *Annales du Midi*, XXVI, 229.

2. J. Giralt, *l. c.*, p. 19; Baudon de Mony, *l. c.*, I, 334. — Une analyse de cet hommage figure au registre E 392 (fol. 39ro) des Archives départementales des Basses-Pyrénées avec la mention, parmi les témoins, de *Bertran de So, cavalhier*. Le prénom *Bertran*, au lieu de Bernat, paraît provenir d'une lecture erronée.

1302, donation de tous les biens énumérés plus haut [1]; Arnal devint seigneur de Puysserguier (Hérault) et eut une fille, Timburge, qui hérita de cette seigneurie et épousa Eymeri, vicomte de Narbonne [2].

Bernat Ier de So hérita, en 1325, de la baronnie de Cortsavi. Il devint ainsi un des plus puissants seigneurs du Roussillon.

Ses fils aînés se partagèrent son immense domaine. A Johan furent attribués la baronnie d'Evol, érigée le 14 septembre 1335 en vicomté [3], et la plupart des biens qu'il possédait dans la Cerdagne et le Capcir; à Bernat II, notre poète, il donna la baronnie de Cortsavi, mais comme, à la même date du 14 septembre 1335 (18 des calendes d'octobre), il la cédait, par voie d'échange, au roi Jacques II de Majorque, contre la seigneurie de Millas et de Calce, son fils devient, à partir de 1335, seigneur de Millas et de Calce. La juridiction majeure de ces châteaux et les droits d'host et de chevauchée sur leurs habitants lui sont inféodés. Dans l'acte de renonciation à la baronnie de Cortsavi, il se dit émancipé. On peut en conclure que notre futur poète avait de 15 à 25 ans en 1335; il serait né, par conséquent, aux environs de 1315 [4]. Il ne garda d'ailleurs pas longtemps le château de Calce qu'il vendit en septembre 1339 à l'infant Ferrand de Majorque [5].

---

1. Arch. dép. de l'Ariège, E6, *Inventaire manuscrit des archives de la Tour Ronde* (1760), p. 285... « 5o, Une donation faite par Guillaume de Son à Bernard de Son, son fils, de toute la seigneurie de Son et Quérigut, avec toutes ses appartenances et dépendances, et de toute la terre de Donnesan, le tout dans le diocèse de Narbonne, et de la seigneurie d'Evol et de Saut[o] dans le diocèse de Perpignan, d'Estavar et Bajanda et la portion le compétant sur Pech Luna jusqu'à Estavar dans le comté de Cerdagne et diocèse d'Urgel, avec substitution à Arnaud, son autre fils, et de celui-ci à Catalane, femme de Bernard d'Ariollis, sa fille (du 5 juillet 1301) ».

2. J. Giralt, *l. c.*, p. 21; De la Chenaye, IV, 194.

3. Arch. dép. de l'Ariège, *l. c.*... « 6o, Erection faite par Jacques, roi de Majorque, en faveur de Bernard de Son, de la baronie d'Evol en vicomté, en y annexant les seigneuries de Saut[o], Estavar, Baianda, Borts, Fontrabiouse et tout ce que le dit de Son possède dans le Capcir, en date du 14 septembre 1335. » (Les documents analysés dans l'Inventaire de 1760, et encore conservés à cette date dans les archives du château de Foix, ont été détruits lors de l'incendie de la Préfecture en 1803).

4. J. Giralt, *l. c.*, p. 30.

5. *Ibid.*, p. 31.

Le 17 juillet 1339, le vicomte d'Evol et son frère, le seigneur de Millas, étaient parmi les seigneurs qui assistèrent à Barcelone à la prestation d'hommage du roi Jacques II de Majorque au roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux.

Peu après commence la longue lutte engagée par le suzerain contre son vassal. Pierre ne veut plus se contenter d'une domination plus nominale que réelle sur les États de son beau-frère, et il songe à s'en emparer. Le 27 février 1342, il somme le roi Jacques d'avoir à comparaître devant lui, et cette sommation lui est faite en présence du vicomte d'Evol, Johan de So, et des autres officiers de sa maison [1]. Mais rien ne peut plus contenir l'ambition du monarque aragonais. Sous les prétextes les plus futiles, il entreprend de le dépouiller. Dès le 18 mai 1343, il cingle vers Majorque avec sa flotte. Les Majorquins lui prêtent serment et le reconnaissent pour roi et seigneur. Après cette mainmise sur les Baléares, Pierre se tourne du côté du Roussillon, où il entre à la tête d'une forte armée, le 29 juillet 1343. Le 2 août, il écrit aux vassaux du roi Jacques, et, notamment, à Bernat de So (*al noble en Bernat de So e als homens de Millars*) qu'ils aient à lui prêter hommage et serment de fidélité comme ils l'avaient fait jusque-là à Jacques de Majorque [2].

Cette sommation n'eut pas un effet aussi immédiat que le souhaitait le roi d'Aragon, puisque, le 14 mai suivant, à ce qu'il rapporte lui-même dans sa *Chronique* [3], Bernat de So est pris les armes à la main près de Lança [4] (Llansá, prov. de Gerona) par l'infant En Ramon Berenguer, et, sans qu'on sache exactement pourquoi, relâché. Pierre IV, que cette générosité a profondément irrité, entame contre son frère un procès criminel, mais Berenguer se justifie et obtient son pardon. C'est que sans doute il a voulu ménager le seigneur de Millas, afin de mieux le gagner à la cause du roi d'Aragon. Nous constatons que, le 22 juin, Bernat de So ne guerroie plus contre lui : il

---

1. J. Giralt, *loc. cit.*, p. 35.

2. Man. de Bofarull, *Coleccion de documentos inéditos del Archivo de Aragon*, Barcelone, 1866, XXX, 147. — Les mêmes documents figurent, avec quelques variantes, aux Archives Nationales de Paris, JJ 270, fol. 242.

3. Ed. Ant. de Bofarull, p. 184. Cf. Henry, *Hist. du Roussillon*, p. 272.

4. *Crónica de D. Pedro IV*, p. 202.

représente, avec le vicomte d'Ille, les notables et la commune de Collioure dans une convention avec Pierre IV.

Mais ce n'est que le 4 juillet 1344 que, par l'entremise du vicomte d'Ille, le seigneur et les « hommes » de Millas lui prêtèrent l'hommage depuis longtemps requis [1]. La ville fut occupée le 6 juillet [2]. Ce résultat, dont se réjouissait le roi, n'avait pas été atteint sans qu'il eût accepté solennellement, en une lettre ouverte [3], les quatre conditions auxquelles notre chevalier avait subordonné sa reddition. Les deux principales étaient : 1° que l'échange entre le roi de Majorque et Bernat de So de la baronnie de Cortsavi contre le château de Millas serait annulé; 2° qu'au cas où le Roussillon resterait au roi de Majorque, Bernat de So obtiendrait en Aragon des terres équivalentes à celles de Millas.

Ce pacte une fois conclu, Bernat de So consentit à mettre définitivement ses armes au service du roi d'Aragon contre le roi de Majorque, afin de procéder à son « exécution ».

Son frère Johan de So, le vicomte d'Evol, qui faisait partie de la maison du roi Jacques II, lui resta plus longtemps fidèle. Il était sans doute de ceux qui, au dire de Zurita [4], croyaient que la confiscation des biens ne serait que temporaire. En 1344, il reçoit de nouveau, comme d'ailleurs quelques seigneurs de moindre importance du Roussillon, l'ordre de se soumettre à Pierre IV. Mais il semble qu'il ait persévéré jusqu'à sa mort, en 1347, dans son attachement à l'infortuné roi de Majorque [5].

Des deux fils qu'il avait eus de sa femme Isabelle, Bérenger et Bernard, celui-ci fut institué son héritier universel. Mais, en raison de leur jeune âge et de crainte qu'ils restassent sans héritiers directs, il avait désigné pour son successeur éventuel son frère, Bernat de So, seigneur de Millas [6]. Ce dernier recueillit-il effectivement quelques-uns des biens et des titres de Johan

1. M. de Bofarull, *Col. de doc. del arch. de Aragon*, XXX, 419. Même document aux Arch. nat. de Paris, JJ 270, fol. 334.

2. *Crónica*, p. 208.

3. Publiée par M. de Bofarull, XXX, 224-227. Elle figure aux Arch. nat. de Paris, JJ 270, fol. 272-273.

4. *Anales de Aragon*, II, 177, col. 1.

5. J. Giralt, *l. c.*, p. 38-39.

6. *Ibid.*, p. 39.

de So ? Le roi lui conféra-t-il en même temps qu'à son neveu ou à tel autre de ses parents certaines dignités ? Il se peut, mais il est difficile de se prononcer entre les multiples homonymes et les titulaires presque contemporains des mêmes charges. Déjà Renard de Saint-Malo, un des premiers biographes de notre Bernat de So, avait entrevu la complexité du problème [1].

Ce qui est incontestable, c'est que notre seigneur de Millas, « Mossen Bernat de So », fait partie, dès 1350 [2], toujours avec Mossen Pere de Fenollet, vicomte d'Ille, du Conseil que le Roi tient à Perpignan avant l'expédition qu'il se propose d'entreprendre en Sardaigne. Il y est consulté sur l'alliance projetée avec le duc de Gênes et le Commun de Venise, afin de mieux étouffer les révoltes toujours renaissantes du juge d'Arborea. En 1354, il assiste au siège d'Alghero, qui dura du 24 juin au 9 décembre. Cette forteresse ne tomba aux mains des Catalans qu'au prix de longs efforts et de lourds sacrifices. Il nous raconte lui-même ce fait d'armes dans sa *Vesio*, aux vers 222-226.

C'est encore à un conseil royal qu'il participe, en 1356, au moment où le roi de Castille propose à Pierre IV de conclure la paix [3]. Il semble bien que ce soit lui qui figure aussi, la même année, dans la maison du roi, non pas encore en qualité de majordome, mais parmi les « ricos homes, cavalleros, fijos de ricos-homes » [4].

En avril 1363, comme vicomte d'Evol, et en compagnie du chevalier « Jayme » March, il prend part, d'après Zurita [5], à la

---

1. *Bulletin d la Soc. agr... des Pyr. Orientales* (1848), VII, 259.

2. D'après un passage de la Chronique de Pierre IV, publié pour la première fois, dans notre article de la *Romania*, XVIII, 275.

3. *Crónica*, p. 327.

4. « El noble Bernardino de Sò, vizconde de San Martin », dit Dormer (*Discursos varios*, Saragosse, 1683, p. 267) d'après une liste qu'il a trouvée dans les papiers de Zurita et publiée sous le titre de *Memoria de la casa que tenia el Rey don Pedro el Quarto el* (*sic*) *tiempo que se rompió la guerra entre él, y el rey Don Pedro de Castilla.* — Mossen Frances de Perellos y est signalé comme *mayordomo*. — Notons aussi que, d'après J. Giralt (*l. c.*, p. 38), Johan de So avait dû, en 1345, abandonner le château d'Evol pour celui de Saint-Martin de Subirats dans le Baridan. De là peut-être le titre de vicomte de Saint-Martin donné à Bernat de So en 1356.

5. *Anales de Aragon*, II, 318vo et 319.

défense de Cariñena assiégée par le roi de Castille Pierre le Cruel. Il fait allusion, dans son poème (v. 789-834), à cette guerre de 1356 à 1365 que la Castille aurait faite injustement, sans déclaration préalable, à l'Aragon, son ancien allié. Il s'élève avec force contre cette félonie qui l'a douloureusement stupéfait et déplore les maux qu'elle a causés aux deux peuples en présence. « Leur terre, dit-il, fut en travail et en dispute. » Lui-même en a souffert dans ses biens. Profitant du trouble causé par la guerre entre la Castille et l'Aragon, les consuls de Perpignan ont envahi Millas avec une troupe armée. Aussi sont-ils condamnés, le 2 mai 1368, à payer au noble conseiller Bernat de So et à son fils Jean de So 60.000 florins de dommages [1]. Dans l'ordre de paiement délivré à cette date, il est encore qualifié de conseiller du roi, mais à ce titre s'ajoute pour la première fois celui de majordome du palais.

Le 12 juillet 1370, il souscrit, à ce titre, « un acte du bon plaisir royal » [2].

En 1373, Henri de Transtamare favorisait les préparatifs faits par l'infant Jacques de Majorque pour s'emparer du Roussillon et de la Cerdagne. Le duc d'Anjou s'était interposé entre Pierre IV et le roi de Castille. Tous les efforts du roi d'Aragon tendirent à détacher ce dernier de la cause du Majorquin. C'est à cette fin et pour y soutenir ses intérêts qu'il avait chargé Bernat de So d'aller à Carcassonne auprès du frère du roi de France, gouverneur du Languedoc [3].

Mais l'arbitrage du duc d'Anjou ne fit que retarder la tentative de l'héritier de Majorque sur le Roussillon. En août 1374, Jacques III partit de Narbonne à la tête d'une armée de Français, d'Anglais et de Provençaux [4] et se dirigea vers les Pyrénées. Traversant en toute hâte le Roussillon, il voulait passer de là en Catalogne pour y surprendre son ennemi. Mais le roi d'Aragon avait eu le temps de renforcer les garnisons. Le comte de Pallas et Bernat de So s'étaient postés à Girone avec leurs

1. J. Giralt, *l. c.*, p. 32. — Arch. des Pyrénées Orientales B, 118.

2. R. de Saint-Malo, *l. c.*, 260. — La pièce citée figure dans le *Livre vert majeur* (fol. 245) des Archives des Pyr. Orientales.

3. Zurita, *An. de Ar.*, II, fol. 364.

4. *Ibid.*, fol. 366. Cf. A. Lecoy de la Marche, *Les relations... avec le roy. de Majorque*, II, 196-201.

compagnies pour s'opposer à sa marche. Il n'alla pas jusque-là. Arrêté au col de Paniças, il dévia à travers le Conflent et la Cerdagne vers Puycerda et la Seu d'Urgell. De là il passa dans la vieille Castille, où il mourut d'un mal mystérieux, en février 1375.

Bernat de So avait épousé Bérengère de Bultero, dont il eut trois enfants : Jean, Agnès et Esclarmonde [1]. Il semble que, devenu veuf, il se soit remarié avec Blanche d'Aragall et qu'ainsi il ait réuni à son patrimoine les châteaux de Miralles et de Queralt, les forteresses d'Ansovell et Transer, etc., qu'il « détenait » encore, dans le diocèse d'Urgel, le 11 mai 1380 [2].

Il mourut en 1385. Par son testament du 6 juillet 1354, il demandait à avoir sa sépulture, marquée des armes de Cortsavi et de So, dans une chapelle de l'église des Dominicains de Perpignan, dédiée à saint Jean-Baptiste [3]. C'est là, en effet, qu'il fut enseveli. Dans la cour du musée de Perpignan, on voit encore une dalle funéraire provenant de cette église. Sur cette pierre [4] figure, gravé au trait, un chevalier bardé de fer, portant une large épée, suspendue à un ceinturon, sur le pommeau de laquelle il appuie sa main droite. Au-dessus et sur les côtés, on lit cette inscription :

Anno Domini M°CCC°LXXX°V°.
obiit nobilis vir Dominus Bernardus de Sono, *miles, et*
vicecomes de Evulo, cujus anima requiescat in pace.
Amen ! O lector, ora pro me.

Un des plus riches et des plus puissants barons roussillonnais du XIVe siècle, tel a été le poète Bernat de So. Ambitieux, mais prudent, il a su, mieux que son frère, abandonner à temps la cause désormais compromise du roi de Majorque. Pour le récompenser, son nouveau maître, le roi Pierre IV d'Aragon, l'a attaché à sa cour et a fait de lui, d'abord son conseiller, puis son majordome. C'était un diplomate habile, très renseigné sur

1. J. Giralt, *l. c.*, p. 32.
2. *Ibid.*, p. 43.
3. *Ibid.*, p. 29.
4. Elle a été décrite pour la première fois par R. de Saint-Malo, dans l'article cité plus haut.

la société et les mœurs de son temps, sur les rois et les princes, sur tout le personnel qui se groupait autour d'eux, sur les guerres qui se livrèrent à son époque et auxquelles il prit une part active, sur leurs causes les plus secrètes.

La seule composition poétique qui nous reste de lui nous le montre sous les mêmes aspects. L'œuvre et l'homme s'éclairent quelque peu mutuellement.

IV. L'Œuvre. Analyse de la *Vesio*. — Le poème commence par une dédicace de l'auteur à son « cordial » ami Mossen Bernat Serviers (1-15). C'est une vision, un songe qu'il lui envoie et sur le sens duquel il l'interroge.

1. *Ce qu'a vu le poète : l'Homme grand ou le Monde ; le Clergé et ses mœurs ; quatorze seigneurs et leurs mesnies* (16-257).

« Au lendemain de la terrible guerre qui l'avait mis aux prises avec le comte d'Armagnac, je voulus témoigner mon affection au comte de Foix. Sans grande escorte, j'étais venu de Barcelone jusqu'en Gascogne pour servir le preux Gaston. Un jour qu'arrivé à Saint-Gaudens, je me reposais des fatigues du voyage, je vis sortir de la Garonne un homme excessivement grand. D'une voix terrifiante, il lança trois appels. Aussitôt parurent des personnages dont la présence en cet endroit m'étonna fort.

« L'un d'eux portait une chasuble et un chapeau pointu. Ses vêtements étaient tout rouges. Vinrent ensuite d'autres personnages habillés aussi de rouge et coiffés d'un large chapeau de même couleur, puis d'autres, tenant des bâtons recourbés.

« Dans le palais qu'ils habitaient, je vis, sur des tables bien servies, les viandes les plus fines, les poissons les plus délicats. Le vin et le piment n'y manquaient pas. Bien repus, d'aucuns pénétrèrent dans des chambres bien ornées, où ils cachaient des femmes de joyeuse compagnie. Peu d'entre eux vivaient en hommes justes, tempérants et sans médisance.

« Je vis ensuite la terre quasi recouverte de monde. Quel beau spectacle ! Il y eût, tout d'abord, quatorze seigneurs nés, montant de magnifiques destriers. Au premier rang, sur un cheval plus richement harnaché, s'avançait l'un d'entre eux, précédé d'un homme portant une épée nue et claire. Derrière étaient placés les treize autres, ayant sur la tête un cercle d'or dentelé de pierres précieuses aux couleurs variées.

« Une belle mesnie était là pour les servir. Oncques n'y eut hommes plus beaux ni aussi bien équipés. Dieu sait cependant si j'en ai vu des soldats de toute sorte depuis que je suis né : Anglais, Normands, Français, Picards, etc. Ils s'installèrent de leur mieux dans leurs camps respectifs. Tentes et pavillons furent dressés. »

2. *Les sujets des seigneurs ; leurs conseillers et les flatteurs ; origine des guerres* (*258-438*).

« Puis vinrent pour solliciter la récompense de leurs bons offices les gens soumis à l'autorité de ces seigneurs. Mais de méchants flatteurs leur reprochèrent de n'avoir pas su, comme d'autres, enrichir leur maître. C'est en vain qu'ils attendaient de lui des faveurs ! — Néanmoins, répliquent les serviteurs, nous serions heureux que notre Seigneur sût ce que nous avons fait pour lui. Nous avons guerroyé, voyagé, souffert pour accroître sa gloire. Mais à quoi bon énumérer nos faits et gestes ? Nous nous en remettons à son jugement.

« Ni ces bonnes paroles, ni leurs bonnes actions, ni leur noble origine ne leur furent à profit ; les flatteurs firent tant et si bien que leur Seigneur ne leur accorda rien.

« Vinrent d'autres gens qui se montrèrent courroucés du tort qu'on leur avait fait et supplièrent le Seigneur de leur rendre justice. Les flatteurs s'en furent près de lui et dirent qu'il avait grand tort de montrer tant de patience. — Il ne tarderait pas, répondit-il, à trancher ces différends avec la plus grande équité. — Mais les flatteurs envoyèrent alors auprès des pauvres gens un faux ambassadeur qui leur fit peur et leur demanda des joyaux et de riches deniers pour faire intervenir en leur faveur les amis et les familiers de leur maître. En possession de ces sommes, les flatteurs déclarent au Seigneur que son devoir est d'entendre toutes les parties intéressées et de réunir sa cour de justice.

« Les plaignants, las d'attendre, dépensant inutilement leur argent, s'en retournent chez eux, pleins de rancœur, jurant de se venger par les armes.

« Je les vis engager alors une guerre qui bouleversa toute la terre. »

3. *Les quatorze seigneurs : treize rois et l'Empereur ; situation de leurs États ; la guerre et la paix ; leurs bannières* (*439-982*).

« De tous ces faits il résulta des questions et des plaids entre les treize seigneurs :

« Le 1er, au riche harnais, aux beaux escadrons de chevaliers, portait sur sa bannière *d'azur, aux fleurs d'or*.

Le 2e, avec ses vassaux, offrit la bataille à pied, et sa bannière était *vermeille, avec trois léopards d'or* hardis, méchants et furieux.

« Désireux de la paix, l'homme au petit chapeau dépêcha deux de ses hommesaux grands chapeaux pour réconcilier ces deux seigneurs. Mais ce fut en vain.

« Nécaires et trompettes retentirent. Les deux seigneurs, avec leurs puissantes armées, se firent une guerre à mort. Jamais, depuis la naissance de la Vierge Marie, il n'y eut semblable confusion. Jamais il n'y eut dans terre

ensemencée autant de grains de froment que de cadavres sur leur champ de bataille. Les blessés poussaient des cris effroyables. On faisait prisonniers ducs, comtes et barons, et les paysans durent payer le désastre.

« Voilà ce que causèrent les méchants conseillers et les faux louangeurs.

« Le 3e seigneur avait, sur son gonfanon, un écu *blanc et vair, chargé de cinq écussons d'azur posés en croix et portant chacun cinq besants d'argent, à la bordure vermeille chargée de châteaux d'or*. Celui-là fut pacifique et juste ; aussi fut-il aimé de ses peuples.

« Deux autres seigneurs, le 4e et le 5e, se firent une guerre atroce. La bannière de l'un était *blanche avec trois pals vermeils* ; l'autre avait sur la sienne les mêmes *fleurs* que le 1er, mais on voyait, en outre, des *lambels vermeils et d'un seul grain*. — Le seigneur aux *pals* attaqua méchamment le seigneur aux *fleurs* pour venger la mort d'un parent. Cette guerre, entreprise d'abord pour une juste cause, se termina mal ; le vainqueur réclama de l'argent aux vaincus et se deshonora.

« Attristé par cette vue, je tournai mes regards vers un pays où règne un prince pacifique, le 6e des treize seigneurs. Entouré d'une nombreuse cour, il est accueillant à tous les étrangers qu'il honore et récompense suivant leurs mérites, favorise les danses, les joutes, les tournois, les soulas et la galanterie. Dans son État, la chasse est pratiquée sous toutes ses formes. Aucun gibier ne saurait lui échapper. Nul roi n'est mieux outillé que lui pour le capturer. — Son enseigne porte *quatre quartiers* : les deux premiers *à quatre pals d'argent et quatre d'azur, et un lion d'argent couronné d'or fin* ; les deux derniers *à une croix d'or sur blanc et, dans les quatre branches de la croix, quatre croix plus petites*.

« Bien loin de lui, je vis deux autres seigneurs, le 7e et le 8e, user réciproquement de félonie. La bannière du premier portait *deux lions embastillés sur champ d'argent et deux châteaux avec un dentelé d'or posés dans la macle et semblables à des portes*. — L'autre seigneur avait le droit pour lui ; sur la bannière *d'or* étaient *quatre pals vermeils*, d'où je compris vite qu'il était mon seigneur et que je devais l'aider à vaincre son adversaire. — De cette malheureuse guerre les deux pays eurent à souffrir.

« Je vis ensuite dans la plaine des chrétiens divisés, se haïssant les uns les autres, gouvernés par deux chefs. Leurs puissants voisins, qui ne croient pas au Sauveur, en profitèrent pour détruire ce peuple chrétien. En vain a-t-il envoyé force ambassades. C'en est fait de lui, si Dieu ne lui prête assistance. — Sa bannière, la 9e, est *d'or avec un lion vermeil, dont la tête est d'azur et couronnée*.

« Puis je vis deux des treize seigneurs face à face. Le seigneur aux *léopards* dut châtier ses vassaux infidèles. Quoique vaillants, ils furent vaincus, cette fois, et leur chef fait prisonnier. Il perdit sa bannière, la 10e, à *fond blanc, avec un lion vermeil entouré d'un orle de même couleur, où étaient des fleurs avec leurs lambels*.

« Un autre, le 11e, passa la mer avec cent mille hommes pour guerroyer dans une île, et tous, ou presque tous, y trouvèrent la mort, par la trahison des insulaires. L'enseigne de cette île porte *sur fond blanc deux aigles noirs.* Il s'y mêle un écusson *d'or battu avec des pals rouge sang.*

« Puis vint, à l'arrière, une bannière, la 12e, *avec deux quartiers de fleurs et deux autres quartiers vermeils, où il y avait deux étoiles avec des fruits ronds parmi les rayons.* Je la vis guerroyer contre le seigneur aux *fleurs.* C'est un bien mauvais signe quand le sang dégénère et que le vassal s'insurge contre son suzerain.

« Un autre peuple vivait très simplement sous l'autorité d'un chef, le 13e, qui me parut peu puissant. Son enseigne était *vermeille, avec une croix d'or clair et fin et quatre besants d'or partis disposés dans la croix.* Ce peuple et son seigneur en vinrent à un tel point d'aberration qu'ils se firent presque bégards. Les Turcs, les Tartares et beaucoup d'autres s'emparèrent de leurs terres. Ils refusent d'obéir au Pape. Ils périront bientôt, s'ils ne se convertissent pas.

« Le 14e seigneur qui faisait porter devant lui une épée, en signe de suprématie, regardait tous ces maux sans y prêter attention. C'est pourquoi chacun le blâme. Nul ne le craint ni ne l'aime. Son enseigne est *d'or battu, avec un aigle noir surmonté d'une couronne d'argent.* C'est le signe d'une grande puissance, mais qui reste inefficace. »

4. *Les marchands et autres gens* (983-1052).

« Nombre de gens riches sortirent ensuite du fleuve avec de riches étoffes et de belles fourrures de vair ou de cendal. Leur temps se passait à prêter de l'argent ou à vendre des étoffes plus cher qu'elles ne valaient. Aucune largesse de leur part. Aucune recherche des honneurs. C'étaient des avares et des thésauriseurs.

« D'autres groupes de personnes, venues de pays lointains et exerçant différents métiers, se réunirent à cet endroit. Je renonce à les énumérer pour ne pas allonger mon ditié. Ceux-là le regretteront qui prennent plaisir à écouter, à réciter ou à lire ma *Vision.* »

5. *Entretien de Bernat de So avec le Monde. Comment l'existence du péché peut se concilier avec la bonté de Dieu et la liberté humaine* (1053-1235).

« Tous ceux qui étaient ainsi sortis de l'eau, je les vis assemblés, les uns contents, les autres irrités, près de l'Homme grand. Je lui demandai son nom. Je le priai de me dire aussi le nom et l'état de tous ceux que j'avais vu sortir après lui du grand fleuve. — Bernat, me répondit-il, je suis le Monde. — Alors, tous les maux dont il accable les hommes, tout le tort

qu'il m'avait fait, je les lui reprochai vivement. Seigneur, lui dis-je, il est des hommes que vous faites faillir de leur plein gré, d'autres que vos ruses font choir. Les uns succombent par votre faute, à la gourmandise, d'autres à l'amour des richesses et à l'orgueil; de là des rixes et des meurtres ; de là encore la haine entre les peuples et les guerres. Puis, c'est aussi la luxure que vous nous inspirez, bref, les sept péchés mortels. Vous êtes cause, en somme, de nos malheurs et nous faites perdre le Paradis.

« L'Homme grand répondit : Seigneur Bernat de So, vous m'attaquez en élon, sans que j'aie aucun tort vis à vis de vous. Oui, tous ces maux existent, mais c'est que l'homme est porté à mal faire par sa nature. On ne saurait m'en vouloir. Dieu m'a formé, ainsi que tout ce qui vit en moi, en vue de l'homme même. Il lui montre deux voies, l'une le salut, l'autre la damnation, entre lesquelles il est libre de choisir. Et puis, Dieu a donné aussi à l'homme, l'intelligence et la connaissance immédiate du bien et du mal, de la Loi et de la Foi qui lui vaudront le Salut. Il lui a, enfin, indiqué dans l'Écriture les actes à accomplir. Si donc l'homme se dévoie, si par lui-même il choisit le pire, je n'en suis point responsable, car je tiens à la fois le mal et le bien à sa disposition, comme Dieu me l'a commandé.

« — Seigneur, fis-je, vous m'avez vaincu, et j'ai compris que les hommes sont seuls coupables. Ce qui me rassure, c'est que Celui qui nous a rachetés nous protégera contre le Diable. Sa mère, la Vierge Marie, aura, elle aussi, pitié du peuple chrétien et implorera de son Fils notre pardon. »

6. *Explication du songe* (*1236-1330*).

« Tout à coup l'Homme grand et ses gens disparurent, et je ne vis plus personne. Mais j'entendis encore sa voix : — Bernat, me dit-il, je vous prie de m'excuser d'être parti sans avoir satisfait votre curiosité. Voici ce que je vous ai montré :

« Celui qui avait le petit chapeau est le *Pape* Ceux qui le suivaient avec de grands chapeaux rouges, ce sont les *Cardinaux*. Puis venaient : *Primats*, *Évêques*, *Abbés* et *Archevêques*.

« Les autres sont des *Rois*, et, au-dessus d'eux, l'*Empereur*, chargé de faire les lois, maître de tout le temporel.

« Les treize personnages couronnés se nomment ainsi qu'il suit :

Le 1er est le roi de France ;
Le 2e, le roi d'Angleterre ;
Le 3e, le roi de Portugal ;
Le 4e, le roi de Hongrie ;
Le 5e, le roi de Naples ;
Le 6e, le roi de Chypre ;
Le 7e, le roi de Castille ;
Le 8e, le roi d'Aragon ;

Le 9e, le roi d'Arménie ;
Le 10e, le roi d'Écosse ;
Le 11e, le roi de Sicile ;
Le 12e, le roi de Navarre ;
Le 13e s'appelle Constantinople ;
« Puis ce sont les marchands et d'autres gens qu'il serait trop long de nommer. »

V. La *Vesio*, tableau de l'état de l'Europe dans la seconde moitié du XIVe siècle. — L'œuvre de Bernat de So est, avant tout, une vue d'ensemble, une « vision » de l'Europe au milieu et vers la fin du XIVe siècle. Elle se place peu après la bataille de Revel qui mit fin, le 4 août 1381, à la longue lutte du comte de Foix et du comte d'Armagnac et avant la mort du roi de Chypre, Pierre II de Lusignan, survenue le 13 octobre 1382.

Notre poète écrit donc en 1382, mais quelques-uns des événements qu'il raconte sont antérieurs à cette époque. C'est ainsi que les rois de France et d'Angleterre qu'il met aux prises, pour nous montrer les horreurs de la guerre de Cent ans, sont non pas ceux qui règnent au moment où il compose, mais leurs prédécesseurs médiats ou immédiats, Jean II le Bon (1350-1364) et Édouard III (1327-1377). Il ne les nomme pas, mais on les devine d'après les traits qu'il accumule dans son récit. Ce qu'il veut certainement décrire, c'est l'état précaire de la France après le désastre de Poitiers (1356), la captivité du roi Jean, les rançons que les paysans sont obligés de payer pour ses barons, la jacquerie qui en résulte et les colères contre les conseillers du roi qui aboutissent à l'assassinat des maréchaux de Champagne et de Normandie.

De même, pour opposer à des princes belliqueux un monarque pacifique, il nous conduit en Portugal, mais, délaissant le roi Ferdinand, il remonte à son père Pierre Ier le Justicier (1357-1367).

Revenant enfin aux rois guerriers, il nous fait le portrait de Pierre le Cruel de Castille (1350-1369). et fait ressortir l'injustice de son expédition contre Pierre IV d'Aragon. Mais, à la fin de son poème, dans l'énumération des treize princes qu'il a vus, il désigne, non pas Pierre le Cruel, mais son successeur Jean Ier (1379-1390). Un peu plus loin, le roi d'Écosse dont il expose

la résistance malheureuse à l'Angleterre et l'emprisonnement est David Bruce (1329-1370), tandis que celui qui règne en 1382 est Robert II. Pour la Sicile, il rappelle les Vêpres siciliennes qui ont eu lieu cent ans auparavant (31 mars-28 avril 1282).

Il n'y a donc pas toujours correspondance exacte entre la galerie des rois qu'il a placés sous nos yeux et l'appel final qui en est fait. Là il a choisi les plus représentatifs, ceux qui ont été le plus mêlés aux guerres de son temps ou les ont exceptionnellement évitées ; ici, pour des raisons peut-être politiques ou afin de donner plus de vie et d'intérêt à son évocation, il fait figurer, à côté de son seigneur et maître, la plupart de ses contemporains.

C'est un tableau d'histoire, un peu analogue sur certains points à la fresque murale de Santa Maria Novella, à Florence, composée vers 1350.

D'un côté, le pape, avec ses cardinaux et ses évêques aux mœurs relâchées. Leur principal souci est la bonne chère. Dès leur apparition, ils se mettent à table, et le majordome Bernat de So, habitué à régler les menus de son auguste roi [1], s'est complu à détailler le somptueux festin auquel prennent part les grands dignitaires de la Cour pontificale [2]. L'autorité morale de ce clergé est médiocre, puisque les légats du pape sont impuissants à rétablir la paix entre la France et l'Angleterre et que le pape lui-même ne réussit pas à faire rendre à Léon VI de Lusignan le trône d'Arménie.

De l'autre côté paradent treize rois et l'Empereur lui-même. Voici enfin leurs sujets. Les flatteurs, allant des uns aux autres, s'ingénient à les tromper. De là les graves mécontentements des peuples et les guerres meurtrières. La France lutte contre l'Angleterre, la Hongrie contre Naples, la Castille contre l'Aragon, l'Angleterre contre l'Écosse, Naples contre la Sicile, la Navarre contre la France. Le roi d'Arménie est prisonnier des Sarrasins et très affaibli, le « chef » de Constantinople (il ne le nomme

1. Sur les fonctions du majordome à la cour d'Aragon, voir les « Ordonnances » de Pierre IV lui-même dans *Coleccion de documentos inéditos del Archivo general de la corona de Aragon*, V, 11-18.

2. Cf. Benaerts et Samaran, *Choix de textes historiques de 1328 à 1610*, Paris, Colin, in-8°, p. 38-40.

ni « empereur » ni « roi ») incapable de résister aux Turcs et aux Tartares.

Le spectacle de tous ces princes réunis sur les bords de la Garonne, toutes bannières déployées, émeut notre chevalier-poète, et il en admire la beauté. A la manière de Bertran de Born, il aime « à voir rangés par la campagne chevaliers et chevaux armés ». Mais il est âgé ; les tristes conséquences des batailles le frappent davantage, et il déplore longuement leurs ravages. Avec quel sentiment d'épouvante il dépeint le carnage de la bataille de Poitiers ! Sa douleur est analogue à celle que la bataille de Crécy avait fait éprouver à Pétrarque. D'autres luttes, en particulier celle qu'a dû soutenir son roi, Pierre IV d'Aragon, contre Pierre le Cruel, soulèvent son indignation.

A côté de la guerre, et pour lui faire contraste, la paix avec ses innombrables bienfaits. Mais elle n'a régné qu'en Portugal sous le roi Pierre Ier ; elle règne encore à Chypre avec Pierre II de Lusignan, bien que son domaine soit fortement entamé par les Génois. Le premier a été aimé de ses sujets. N'est-ce pas, dès ici-bas, la plus belle récompense pour un monarque? Il n'y a, chez le dernier, que danses, joutes, tournois, fêtes galantes, propos d'amour courtois, chasses de tous gibiers avec toute espèce d'animaux.

Sur les pratiques de l'amour à la cour de Lusignan, Bernat de So rapporte quelques détails intéressants pour l'histoire des mœurs. Là-bas, dit-il, point de maris jaloux, les dames y reçoivent les hommages des galants avec le consentement de leurs maris.

La chasse lui fournit aussi matière à de longues et curieuses descriptions, notamment sur l'emploi des léopards, qui devaient plaire à son ami Gaston Phébus, comte de Foix, grand chasseur et auteur du fameux *Livre de la Chasse*.

Tous les personnages qui figurent dans cette revue sont d'abord inconnus de l'auteur. Il les présente sans les nommer. Mais les attributs particuliers qu'il leur prête suffisent à les faire reconnaître de l'auditeur ou du lecteur. Le procédé était familier au moyen âge. Au porche ou dans l'intérieur des cathédrales, ou sur les miniatures des manuscrits, on voit des êtres réels ou imaginaires que ne désigne aucune inscription. Les uns se distinguent par leur costume ou leur taille, d'autres par leurs armes ou par leurs bannières. C'est surtout ce dernier signale-

ment qui permet d'identifier les quatorze monarques apparus à notre visionnaire plus encore que les événements qu'il rapporte de leur règne. Mais leur véritable personnalité ne sera révélée qu'à la fin du poème. La fiction est bien de nature à intriguer le lecteur ou l'auditeur, à exercer leur perspicacité.

Les blasons que portent ces bannières sont cependant assez exactement reproduits. J'ai indiqué en note les princes ou les Etats auxquels ils appartiennent [1]. Plusieurs poètes français avaient, avant Bernat de So, mis en vers des descriptions d'armoiries [2]. Comme eux, il manque parfois de précision et son langage est peu technique. C'est ainsi que le roi de France est uniquement le « seigneur aux fleurs » ; l'expression « fleurs-de-lis » aurait allongé le vers ou détruit la rime. Pour les mêmes raisons il dit « vermeil » et non «de gueules », « blanc » au lieu « d'argent », etc. Malgré tous leurs défauts, ces armoiries sont assez claires et donnent à cette partie, la plus importante du poème de Bernat de So, un caractère nettement héraldique.

VI. Les idées politiques et philosophiques de Bernat de So. — La politique y a aussi sa place. Ce n'est pas un simple coup d'œil sur l'Europe travaillée par les guerres de nation à nation, en proie, dans quelques-uns de ses États latins d'Orient, aux guerres civiles ou aux entreprises de conquérants étrangers ; c'est une recherche des raisons de ce regrettable état de choses et une protestation contre sa persistance.

L'origine des guerres n'est pas tant dans l'ambition des rois, comme on le dira plus tard, que dans la perfidie des conseillers qui les entourent. Avec tout le moyen âge, Bernat de So s'en prend aux flatteurs des souverains, aux courtisans qui prennent plaisir à attiser les haines et les rivalités. Le tort des rois est de mettre leur confiance en eux.

---

1. Notre regretté maître Alfred Morel-Fatio s'était intéressé à ces identifications en 1913, et, sur sa demande, M. Prinet avait bien voulu contrôler cette partie de notre travail.

2. Voir de Marsy, *Le langage héraldique au XIIIe siècle dans les poésies d'Adenet le Roi* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, XLII, 169-212) ; M. Prinet, *Les armoiries dans le roman du* Chatelain de Coucy (*Romania*, XLVI, 161-179).

Cette idée était d'autant plus répandue au XIVe siècle que les conseils royaux ne se composaient plus uniquement des seigneurs et barons du pays. Il y avait aussi parfois, comme en France, des clercs et des bourgeois que les nobles, jaloux et mécontents, considéraient comme prêts à toutes les compromissions. Froissart ne les voyait pas sans amertume admis dans l'intimité du roi. Le chroniqueur Jean le Bel affirme même que Philippe IV a été vaincu par Edouard III pour les avoir écoutés [1]. Ce sont précisément les désastres causés par la guerre entre la France et l'Angleterre que Bernat de So explique par les intrigues des mauvais conseillers et des faux louangeurs (v. 540-544). Il semble être d'accord sur ce point avec les historiens français contemporains.

Une autre cause du succès des Anglais est indiquée d'un mot, et, sur ce point encore, notre auteur catalan se rencontre avec les chroniqueurs du temps. Le roi de France, vêtu d'une riche armure, combat à la tête d'un magnifique escadron de cavaliers; l'Anglais, au contraire, l'attend à pied. Pour l'un la bataille est un tournoi; l'autre, avec ses archers, ne fait point montre de sa bravoure personnelle et songe plutôt aux résultats décisifs.

Deux hommes auraient pu mettre fin à ces luttes sans cesse renaissantes : le Pape et l'Empereur.

Mais le Pape n'a guère d'influence que dans le monde spirituel. En ce qui concerne les choses temporelles, l'Empereur a sur lui la prédominance (v. 1270-1273). Bernat de So se refuse, comme l'auteur du *Songe du Vergier*, à confier aux ministres de Dieu et même au Souverain Pontife la direction politique des hommes. Comment la papauté pourrait-elle régenter le monde, alors qu'elle a essayé en vain de réconcilier l'Angleterre et la France? Ses légats ont fait preuve de partialité, nous dit Bernat de So, et c'était sans doute au profit de la France dont le Saint-Siège voulait se servir pour combattre l'Empire. Il n'a rien pu faire non plus pour soutenir le roi d'Arménie et l'aider à reconquérir son trône. Son projet de croisade contre les Turcs a été inutile. Personne n'a répondu à son appel.

---

1. *Chronique de Jean le Bel*, Paris, *Société de l'Hist. de France*, 1905, II, 65-67.

Le pouvoir politique de l'Église est donc de plus en plus précaire. C'en est fait du gouvernement théocratique qui avait failli triompher dans les siècles passés.

A l'Empereur appartient la domination du monde, ou, comme l'affirme Bernat de So, le pouvoir de faire des lois, et il ajoute que tous les maux dont souffrent les peuples viennent de son impuissance et de son inaction. En quelques traits vigoureux et parfaitement exacts, il exprime le mécontentement que causait de toutes parts l'inertie de Wenceslas, empereur d'Allemagne (1378-1400). « Chacun, dit-il, le blâme ; personne ne le craint ni ne l'aime ; le monde s'enflamme ; il pourrait bien éteindre l'incendie, mais il n'y veut point travailler » (v. 965-975).

L'Église et l'Empire sont donc incapables de faire cesser les guerres qui bouleversent l'Europe.

Le mal, sous sa forme la plus sensible, qui est la guerre, existe, sans qu'on puisse y porter remède. Cette constatation irrite le poète et l'amène à examiner les rapports de Dieu avec le monde, s'élevant ainsi de l'histoire et de la politique aux problèmes les plus ardus de la philosophie.

On se souvient que le premier personnage qu'il ait vu en songe sortir de la Garonne était un homme extrêmement grand. Près de lui se réunissent, au moment où s'achève sa vision, tous ceux dont il a observé les faits et gestes, les uns joyeux, les autres irrités et mécontents. Notre Bernat interpelle ce géant et apprend de lui qu'il est le Monde, c'est-à-dire le Macrocosme. Principe de tout ce qui vit et organisateur de toutes choses sous les ordres de Dieu, il participe à la fois de l'Ame du monde et du Démiurge de Platon. Voyant qu'il a affaire à un des auteurs de l'Univers, Bernat lui reproche toutes les fautes que commettent les hommes, les vices qu'ils contractent volontairement ou malgré eux, la gourmandise, l'amour des richesses, l'orgueil, origine des disputes et des guerres, la luxure, en un mot, les sept péchés capitaux, d'où proviennent tous les crimes.

Le Macrocosme, ou plutôt le Macranthrope, lui expose, pour se justifier, la doctrine chrétienne suivant laquelle Dieu a fait connaître à l'homme le bien et le mal tout à la fois. Il lui a donné, en outre, avec le libre arbitre, la faculté de choisir l'un ou l'autre. Si donc les hommes accomplissent le mal, ils en

sont seuls responsables. Loin d'en vouloir au Macrocosme, ils devraient lui être reconnaissants de la vie dont il les gratifie et qui leur permet de faire leur salut.

Cette profession de foi optimiste, que Bernat de So met dans la bouche du Macrocosme lui-même, est une application de la vieille théorie du Macrocosme et du Microcosme, dérivée du *Timée* de Platon, et qu'avait reprise, au moyen âge, dans son « de Mundi Universitate, sive Megacosmus et Microcosmus », le tourangeau Bernard Silvestre († 1150) [1]. L'univers est un être vivant, composé d'une âme et d'un corps, à l'image du petit monde qu'est l'homme. Tout y est arrangé pour qu'il puisse, s'il le veut, y conquérir le souverain bonheur.

Mais si Bernat de So a emprunté à Bernard Silvestre le personnage qui explique sa « vision » et justifie à ses yeux l'existence du mal, d'autres allégories plus célèbres du XIIe siècle, répondant d'ailleurs aux mêmes préoccupations philosophiques, ont inspiré sa critique de la corruption humaine : ce sont le *De Planctu Naturae* et l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille († 1203). Il est intéressant de constater qu'une année auparavant, en 1381, un autre poète catalan, Bernat Metge, attaché comme lui à la maison de Pierre IV d'Aragon, avait déjà puisé à la même source l'idée de son *Llibre de Fortuna e Prudencia* [2].

VII. Place de la *Vesio* dans l'histoire de la littérature catalane. — Au point de vue littéraire, le poème de Bernat de So offre cette particularité que le fond se rattache à certains égards à la littérature de la France du Nord, tandis que la langue en est celle de la France du Midi.

---

1. Voir *Hist. litt. de la France*, XII, 267-273 ; Ad. Meyer, *Wesen und Geschichte der Theorie vom Mikro- und Makrokosmos*, Inaug.-Diss. Berne, 1900, in-8°, p. 49. — Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 sept. 1926, p. 449), M. Edm. Faral a montré l'influence du poème naturaliste de Bernard Silvestre sur le *Roman de la Rose*. Un autre de ses ouvrages, l'*Epistola de modo et regula rei familiaris gubernandae*, a été traduit en catalan par le protecteur de Pere March, Alphonse, marquis de Villena, cousin du roi Pierre IV d'Aragon (A. Morel-Fatio, dans *Grundriss* de Gröber, III. B. 3, 1893, p. 109).

2. Nous avons signalé (*Romania*, LIII, 420) l'existence, en 1430, dans la bibliothèque de Micer Pere Becet, bailli général de Catalogne, des deux allégories d'Alain de Lille.

Ce n'est pas seulement l'invention du songe, devenue banale depuis le *Roman de la Rose*, qui est française. Le milieu même, le fleuve de la Garonne, où apparaît le Macroscome, le rôle qu'il attribue à ce géant doué d'une science et d'une puissance surnaturelles, l'évocation de quatorze princes groupés autour de lui comme les Chevaliers de la Table Ronde autour du Graal, tout cela rappelle nos légendes de *Merlin l'enchanteur* et de *Lancelot du Lac*, ainsi que la vision du Dieu d'Amour et de son cortège somptueux dans le *De Amore* d'André le Chapelain. Comme tous les auteurs de romans bretons Bernat de So fait dans son œuvre une part au merveilleux. Comme eux aussi il déclare qu'il veut abréger son récit (v. 1043-1052), puis reprend à nouveau le long exposé de son rêve.

La partie héraldique elle-même de la *Vesio* n'est pas sans rapports étroits avec la littérature française proprement dite. Bernat de So avait eu sur ce point, nous l'avons vu, de nombreux devanciers. Les *Tournois de Chauvenci*, le *Cléomadès* d'Adenet, etc., présentent, dès le XIIIe siècle, d'abondants modèles dans ce genre. Plus tard, à l'époque même où écrivait notre auteur, Froissart donnait, dans son *Meliador*, plus de quarante blasons, en grande partie imaginaires. Mais on pense surtout en lisant Bernat de So à toute la littérature de hérauts d'armes qui a fleuri en France, dès le début du XIVe siècle, avec Pierre Gentien et ses imitateurs. On sait avec quelle complaisance la plupart des écrivains de cette époque [1] ont décrit les armoiries, livrées, cérémonies, etc. Pour indiquer enfin d'une manière encore plus précise l'esprit dans lequel il a composé son œuvre, on ne peut que la rapprocher d'un poème anglo-normand intitulé *Le Siège de Carlaverok*[2]. L'an 1300, le jour de la Saint-Jean, le roi Édouard tient «grant cour» à Carduel (Carlisle). Là ont répondu à son appel tous les seigneurs anglais qu'il conduira en Écosse et le poète féodal en profite pour décrire les bannières des plus

1. *Hist. litt. de la France*, XXIV, 448. — Dans le *Tornoiement as dames de Paris* de Pierre Gentien et dans le *Tournoiement* de Huon d'Oisi (*Romania*, XXVIII, 240) les tournois sont présentés comme des songes et ont lieu sur les bords de la Marne, comme la vision de B. de So sur ceux de la Garonne.

2. Édité par Nicholas Harris Nicolas, sous ce titre : *The siege of Carlaverok*, Londres, 1828, in-4°. Cf. *Hist. litt. de la France*, XXIV, 445, XXVII, 38-39.

illustres d'entre eux. Bernat de So réunit de même autour du Macrocosme les principaux rois et l'Empereur d'Occident. Mais, par un artifice destiné à en augmenter l'attrait, leurs bannières y sont minutieusement représentées, avant même qu'il n'en révèle la signification.

Le cadre, quelques traits même du tableau, sont donc d'importation française.

Sa langue est nettement provençale ou, comme disent les Catalans, « limousine ». Sans doute on y trouve çà et là, soit par la faute du scribe, soit peut-être aussi par quelque distraction de l'auteur, un certain nombre de formes catalanes [1]. Mais ce ne sont que traces extrêmement rares, plus rares que chez ses contemporains, de la langue parlée par Bernat de So. Il est incontestable qu'il a voulu provençaliser, comme l'avaient fait jusque-là tous les poètes catalans.

Le mètre qu'il a employé est enfin le vers de six syllabes à rimes plates. Il n'était plus en usage pour les poèmes de ce genre dans la littérature du Nord, mais il était devenu, au contraire, dans le Midi, dès la fin du XIIIe siècle, avec Guiraut Riquier, At de Mons et les auteurs des divers *Ensenhamens*, la forme classique de la poésie didactique. En Catalogne il constituait, au XIVe siècle, avec l'octosyllabe, le système prosodique préféré des « nouvelles rimées » et l'on désignait ainsi à la fois les œuvres sérieuses, d'un caractère moralisateur, et les petits romans en vers dont le sujet était parfois puisé aux légendes de Bretagne.

Telle qu'elle est, l'allégorie de Bernat de So reflète à merveille les goûts de la cour d'Aragon aux environs de 1382. Nous avons montré ailleurs [2] de quel prestige y a joui la littérature française, d'abord sous le règne de Pierre IV d'Aragon (1335-1387), puis sous celui de son fils Jean Ier (1335-1396). Si la langue des troubadours s'impose encore aux poètes qui

---

1. *Profit* pour *profieg* (v. 333); *foren* pour *foron* (v. 792), *damnejà*, *desafià* pour *damnejet*, *desafiet* (v. 799-800), etc.

2. *A. March et ses prédécesseurs*, 123-192; *Romania*, XLII, 175-179. (Ce dernier article a pour titre *Poésies catalanes inédites du ms. 377 de Carpentras*. Les chansons provençales publiées dans la 2e partie sont en l'honneur du Sacré Corps — et non du Sacré-Cœur — de Jésus. Nous prions nos lecteurs de faire cette correction.)

la fréquentent, soit en vertu d'une tradition plus que séculaire, soit parce qu'elle leur est en général plus accessible que le français, c'est assez souvent à la France du Nord, et, notamment, aux romans de la Table Ronde qu'ils empruntent la matière, ou, tout au moins, quelques éléments de leurs compositions.

Dans cette poésie de courtisans lettrés qui a fleuri en Catalogne vers la fin du XIVe siècle, Bernat de So occupe désormais une place à part. Ses contemporains et amis, Jacme et Pere March, ont cultivé surtout la poésie amoureuse et morale ; il semble que ses préférences aient été pour le genre historique.

Il y a plus. Par la connaissance plus complète de la langue d'oc que révèle son œuvre, par les fréquents séjours qu'il a faits en France, en particulier auprès du duc d'Anjou, en qualité d'ambassadeur, ce haut baron roussillonnais, devenu majordome du roi d'Aragon, était tout désigné pour servir d'intermédiaire littéraire entre la France et la Catalogne. Il est certain qu'il a été, à la cour de Pierre IV, l'arbitre des imitations qui s'y faisaient de nos productions littéraires. C'est lui, en effet, que le roi et son fils invitent à apprécier leurs vers et ceux de leurs familiers. Comment expliquer cette confiance en lui autrement que par sa compétence toute spéciale en ce qui concernait les littératures française et provençale ?

***

La *Vesio* de Bernat de So méritait d'être étudiée sous ses différentes faces. Elle est plus riche de substance que la plupart des autres nouvelles rimées de la même époque. Elle a été composée sous l'impression des guerres qui désolèrent l'Europe dans la deuxième moitié du XIVe siècle par un chevalier lettré qui y a pris part. Il ne se contente pas de raconter les faits, mais exprime aussi les émotions qu'ils lui inspirent. A ses allusions à des événements récents ou actuels il a joint des réflexions politiques et philosophiques. Elles donnent à son œuvre, essentiellement historique et héraldique, un caractère de haute gravité qui persistera dans la poésie catalane et atteindra son apogée avec Auzias March.

Quant au style, il offre les défauts habituels aux romans bretons, la banalité et la monotonie, parfois quelques obscurités imputables sans doute au mètre trop réduit qu'était l'hexasyl-

labe [1] ; mais on y trouve aussi une certaine délicatesse d'expression, et, à certains endroits, un véritable sentiment.

C'est assurément une des meilleures poésies provençales dues à l'influence, au XIVe siècle, de la France du Nord sur les pays de langue catalane.

Al meu coral amich [1 *a*]
Qui trebal e destrich
Sofre per mi soven,
A la font de bon sen,
Al perfet es entiers
5 Mossen BERNAT SERVIERS,
Envers lui, Vesio,
Vay, e coreccio
Pren d'el com de bon payre.
Pero tu l'as retrayre,
10 Sens mentir en parlar,
Ço que·m volch demostrar
Fortuna, pauch temps ha,
E digues-li tot pla
Ço que n'es avengut. 15

Pauch temps ha fo mogut
Greu contrast e gran guerra
Entre jens de la terra
De Foix e d'Armanyach,

---

1. M. Jeanroy, qui a bien voulu revoir le texte de la *Vesio*, y a fait d'heureuses corrections dont je lui suis extrêmement reconnaissant.

6 Ce Bernat était probablement le seigneur de Serviès ou Serviers (dépt du Tarn), vassal ou même allié du vicomte de Lautrec ; voir *Hommages et seremens de fidélité de la sénéchaussée de Carcassonne*, ms. nº 641 de la Bibl. de la ville de Toulouse, fol. 182 et 289 vo, et le P. Anselme, *Hist. généalogique de la maison de France*, II, 367 — 7 *Vesio*. C'est avec le *Sompni*, un genre de poésie que les *Leys d'amors* classent parmi les secondaires. Mais la *vesio*, que ne nomme pas la *Doctrina de compondre dictats* (*Romania*, VI, 355-358 ; XLV, 163), semble postérieure au *sompni* et en diffère aussi par la longueur. Le *sompni* ne comptait, tout au moins à l'origine, que cinq à six strophes.

Notre poète s'adresse à sa « Vision », comme autrefois les troubadours à leurs « Chansons ». Il est intéressant de remarquer que, dans l'*Iliade*, II, 1-40, Homère nous montre aussi un songe envoyé auprès d'Agamemnon. Jupiter lui donne cet ordre : « Va, songe trompeur, vole aux vaisseaux des Grecs, et, entrant dans la tente du fils d'Atrée, rapporte-lui fidèlement ces paroles ». Le dénombrement des rois et des peuples auquel va procéder Bernat de So rappellera un peu plus loin l'énumération des peuples et des chefs grecs et troyens par laquelle se termine le deuxième chant de l'épopée homérique.

16-19 La rivalité des maisons de Foix et d'Armagnac remonte au dernier des vicomtes de Béarn qui, en 1290, testa en faveur du comte de Foix, Roger Bernard III (Ph. Morère et Ed. Pélissier, *L'Ariège historique*, 1914, p. 108). Son testament fut attaqué par les comtes d'Armagnac. Durant tout

E dir me la·us empach.
De Foix e del senyor
Volgui mostrar l'amor
Que·l porte de ferm cor :
Per que ses lonch d'onor
.....de Barcelona
.....persona
.....del Rey
.....
Si mo uol..... [1 *b*]
Que del tot.....
Adonchs.....
Per que·m volgui per ....
Vn pauch de m.....
Per complir a m'onor
Si que tenian.....
Si que, sen null tardar,
Passey [de] Catalunya
Per entrar en Gascunya
Le prous compte servir
Qu'ell se fay Gasto dir.

E, qan fuy en Comenje,
Un jorn que fo dicmenje,
[Al] loch de San Gausens
Deturey ab mes jens,
Per los cavalls pausar
Qu'eron trop las d'anar,
Es, ans qu'eu fos dinats;
Eu fuy de voluntats
Que·m deportes defora,
Per qu'eu aney tro [l'ora]
De l'ayga que a.....
Garona qu'es.....
.....
.....
Que·m mete en un puy [1vo *a*]
Trop bell, don sens enuy
Pugey leumen lassus.
E, gardan sus e jus,
Eu vi del flum sallir
Vn hom gran que m'albir
Que no'n fos may tan gran,

---

le XIVe siècle les deux familles se disputèrent la possession du Béarn. Gaston Phébus vainquit son adversaire à Launac, le 5 décembre 1362, et le fit prisonnier avec, dit-on, 900 gentilshommes. Mais ce ne serait que le 11 avril 1378 que, d'après Miguel del Verms (Buchon, *Choix de Chroniques*, IV, 587-588), aurait été signée la paix et conclu le mariage de Gaston et de Béatrice, fille du comte d'Armagnac. En 1380, à la mort du roi de France Charles VI, Gaston était devenu gouverneur des sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne et Belcaire. Le duc de Berry avait voulu, avec l'aide encore du comte d'Armagnac, s'opposer à la prise de possession de sa province. Un engagement eut lieu à Revel entre leurs partisans. Gaston Phébus triompha de son adversaire, mais, le 4 août 1381, il renonça en faveur du duc de Berry au gouvernement du Languedoc et mit fin ainsi à sa carrière militaire.

C'est donc en pleine paix que vit Gaston Phébus au moment où Bernat de So vient lui témoigner son affection et sans doute aussi lui rendre hommage pour ses biens du Donnezan — 20 Constr. : *E me empach* (*empag*) *dir la us*. « Et je m'engage à vous la dire, à vous raconter cette guerre » — 21 Constr. : *E volgui mostrar l'amor del senyor de Foix*... — 24 *ses lonch d'onor*, « sans une longue suite ».

60-69 Ce géant, à la voix terrifiante, est le Monde. Il en sera de nouveau question dans la dernière partie du poème, v. 1059-1330, et il sera nommé au v. 1081.

Ne de talla semblan.
E cridet d'una votz
Que·ns [e]spaventech tots ;
Mas negus no vesia, 65
Sals eu, qui·l crit fasia.
E, can ell ach cridat
Tres vets aut e cuxat,
El ach a dreta part
Jens que·m penssara tart 70
Fossen en cell pahis.
E sembla·m que vestis
Vs d'aquells tall casula
Com lo clergues despulla,
Qan ha complit l'offici 75
Don fay hom sacrifici.
Es al cap, sus lo fron,
Tench capellet redon,
Que fon agut dessus.
No devisaray plus 80
De l'autre vestimen,
Mas vermell veramen
Era tot cell qu'ay dit.
Es apres fon exit [1 vo b]
De l'ayga nombre gran 85
De jens qu'al meu senblan
Portavon sus la testa,
Per us ho per la festa,
Gran e preyon capell.
E eron tuyt vermell. 90
E tropas d'autras jens
Vi pres d'ells examens,
Qu'en lur man tenion
Bastos qui·l cap avion
Vout, encorbat an jos, 95
So dich del cap dessos.
E tota aquesta jen
Vigui honestamen
De llur rauba vestir.
Mas par me dega dir 100
De lur fayt un pauch mays.
Grans ostals e palays
Viu e taules parades,
Hon ach apparellades
De les mellos viandes 105
Qui·s menjon per jents grandes ;
Car ells agron perditz,
Faysans, pahos rostitz,
Gallines e [cervos]
Cabrits ne... moltos. 110
E tropes salvatgines
Vegui de lurs cosines, [2 a]
E tot apparellat
Per home delicat.
E depux no cal dir 115
Si agron fet venir
Lampreses e salmos,
Savogues es amsos,
Estorjons e dalfis.
E dels pexs los pus fis, 120
Qui·s trobon en la mar
Ne lengua pot nompnar,
Agron tots complimen,
E salses veramen
Ach cada pex e carn. 125
E no vench per [e]scarn
Le vis clar e·l piment,

67-71 « Et quand il eut crié trois fois à haute voix et vite, il eut à sa droite des gens dont j'aurais cru difficilement qu'ils fussent dans ce pays » — 72-83 Le Pape, avec sa « chasuble » (*casula*) et sa tiare (*capellet redon, agut dessus*) — 84-90 Les Cardinaux.

88 *Per us*, « par habitude », « suivant l'usage » — 91-96 Les Évêques, avec leurs crosses recourbées, *bastos qui·l cap avion vout*... — 93 *tenión*, avec l'accent sur la dernière syllabe ; cf. v. 707, 811, 1320.

109-110 Cf. 753-754 — 118 Labernia : *saboga* « alose ». — *Amsos*, « anchois » ? Ms. *amfos*.

Mas a gran complimen.
E no·m calla retrayre
Si·s davon de bon ayre. 130
Es, apres lur menjar,
Vegui d'alguns entrar
En cambres ben ornades,
E dones amaguades
Avion tots, o·ls mays, 135
E fahedors de ays.
Per ajustar tresaur
D'argen ne d'aquells aur
Vi qu'avion palats.
Per tractar grans barats 140
E per los bells florins, [2 *b*]
E[ls] [agr]on [pr]egamins
Don penjavon [cordos]
De seda bells e bos,
Als quals cera·s tenia. 145
El senyal que y avia
No say ben devisar,
Ne l'[e]scrit recitar.
Pauca part d'esta jent
Estech honestament 150
Com justs, a ma senblança,
E tenion balança
Dreta, per far dretxura,
De que·s troba fretxura,
E no·s davon deleyts 155
. . . . . .
Ni de massa menjar
Ni de null layg parlar.
Apres, vers part soterra
Gardey, e vi la terra 160
Cach cuberta de jens,
E dich-vos veramens
Que·ls fech mot be·ll mirar,
Per que vull devisar
Part de lur contenença. 165
Lay ach, a ma parvença,
Quatorze senyers nat,
D'arnes richmen obrat
Muntans bells destriers.
Es ans en tot primers 170
Vs d'aquells e denan [2 vo *a*]
Li portet hom un bran
Nuts, e fon bell e clar.
E tras luy fech anar
Los .xiij^e. bellaments. 175
Els .xiij. veraments
Portavon sus lur testa,
Per honor de la festa,
Vs çercle d'aur trop bell,
Hon ach format dentell 180
Entretallat com flos,
Hon de mantes colos
Ach peyres de virtut.

134-136 « Et tous, ou la plupart, y avaient des femmes cachées et faiseuses de ah! » Le trait est piquant. Tout ce passage rappelle d'ailleurs les plaisanteries décochées au clergé durant tout le moyen âge. Alain de Lille avait déjà critiqué la bonne chère des prélats dans son *De Planctu* et Jean de Meung s'est élevé plus tard contre le célibat des prêtres. On sait enfin que, dès son élection en 1378, le pape Urbain VI avait voulu obliger les princes de l'Église à réformer leurs maisons et leur table (Noël Valois, *La France et le grand Schisme*, I, 67).

161 *Cach* = *cais*, *quais*, *quaysh*, « quasi » — 163 Constr. : *Que·l mirar los* (*ls*) *fech mot be*, « que les regarder me fit beaucoup de bien » — 167 *nat*, « nés, nobles » — 170-175 Ce grand seigneur, qui marche à la tête des treize autres et se fait précéder d'un héraut portant une épée nue, est l'empereur de Rome ou d'Occident. Voir plus loin, v. 185-187, 965-982.

183 *Peyres de virtut*, « pierres précieuses ».

Mas leu fon conegut
Que l'arnes mays valia 185
De cell que·l bran fasia
Denan si trayt portar.
Eras crey dey comptar
De la bella maynada
Qui fon apparellada 190
Per les .xiij. servir,
Que de cert eu m'albir
Que vius en aquest mon
Pus bells homens no son,
Ne tan polit armats, 195
Ne mils encavalquats.
Quax ço qu'es mestiers
Que tot pros soldadiers
Agron ells complimen [2vo b]
Plus que null'altra jen, 200
E si n'ay vists assats
Depux que eu suy nats,
Qu'en ost ay vist Angles,
E Normans, e Frances,
Picarts e Borgonyos, 205
Savoyes e Brotos,
Vianes e Proençal,
E tots en general
De Langadoch els bos,
Biernes e Gascos, 210
Lombarts, Venecias,
Janoves e Toscas,
E l[e] Sforç de Ferrara,
E del Mosti conpara,
Fayts de noble senyor, 215
E cell qu'arma Valor,
Qu'es per tots nomenats,
Marques de Monferats,
E l[e] Sforç de Mila
Qui sol far [e]star pla 220
Tots ho·ls plus dels Lombarts.
Enquer ay vist los Sarts
En ost enclaus dins força,
E·ns laxeron per força
L'Alguer e altres lochs, 225

---

185 Constr. : *que l'arnes de cell que·l bran fasia trayt denan si portar valia mays.*

197 *Quax* = *cach*, du v. 161 — 201-202 « Et, certes, j'ai vu beaucoup de soldats depuis que je suis né ». L'auteur est donc d'un âge assez avancé, au moment où il écrit — 207-210 « Viennois et Provençaux et tout l'ensemble des braves du Languedoc, les Béarnais et les Gascons ». Dans cette énumération, l'auteur a soin de citer les soldats de Gaston Phébus, et, probablement aussi, ceux de son ami Bernat Serviers — 212 Ms. *Roscas* ; correction de M. Jeanroy — 213 Ms. *El ffort* — 214-215 « Et des compères (ou compagnons) du Müfti, issus de nobles seigneurs », c'est-à-dire des Arabes. En 1390, les Catalans eurent à combattre, en même temps que le comte d'Armagnac, un capitaine appelé « le Müfti », *lo Musti* (Gab. Turell, *Croniques*, éd. J. Massó Torrents, p. 126, § 100).

216-218 Les marquis de Montferrat s'étaient illustrés dans les croisades ; leur cour était renommée pour son luxe et célébrée par les troubadours (Lavisse et Rambaud, *Hist. gén.*, III, 508) — 222-226 « J'ai vu aussi l'armée des Sardes enfermée dans une place forte, et ils nous abandonnèrent par force Alghero et d'autres lieux ; mais le jeu nous coûta un bon prix ». D'après un passage de la Chronique de Pierre IV que nous avons publié dans la *Romania*, XVIII, 275, Bernat de So avait pris part dès 1350, avec Mossen Pere de Fenollet, vicomte d'Ille, au conseil que tint le

Mas be·ns costech le jochs. [3 *a*]
Es ay vist be Axos
En ost, e Berbanços,
E mays los Mayances,
E li pros Colunyers, 230
E de cells d'Estoritxa,
E d'altra jen mol ritxa
Nel pahis d'Alamanya.
Els .iiij. Reys d'Espanya
Ay vist en ost soven, 235
E Moros examen,
E d'altres qui no vull
Nomenar, ans m'en tuyll,
E torn als servidos
D'aycells .xiij. senyors. 240
Ells [e]steron enssemps,
Ses res dir un gran temps,
Pus vi-los departir,
E pres, a son albir,
Cascus son loch e plaça, 245
Si com cell qui·s percaça
Qu'en ost aja loch bo.
Mas a part xascus fo
Dels .xiij. ab ses jens,
E vi soptosamens 250
Tendes e papallos
Azinats, e cuxos
Eron per ben ferrar
Lurs cavalls e pensar.
Los .xiij. nomenats 255
Eron cascu lotjats [3 *b*]
Trop honorablamens.
Apres vi a lurs jens
En lus tendes venir,
Als quals per requerir 260
Que de servici bo
Los fes hom gasardo.
E malvats lausengies,
Si com malvats parliers,
Dixeron, pe·l senyor, 265
Ab pauca de sabor :
« Qual profit abondos

---

roi à Perpignan avant cette expédition. La ville d'Alghero avait été assiégée une première fois du 19 au 30 août 1353. Mais, à l'instigation du juge d'Arborea, elle se révolta de nouveau contre les Catalans, et, une seconde fois, le roi d'Aragon dut mettre le siège devant cette place forte du 24 juin au 9 décembre 1354. La chronique relate les pertes importantes *que les maladies firent subir durant ce long siège* à l'armée des assiégeants — 227 *Axos*, « les Aixois, les soldats d'Aix-la-Chapelle », ms. *ayos* ; M. Jeanroy propose de lire *Saxos*, « les Saxons » — 228 *Berbanços*, « les Brabançons » ; ms. *Berberucos* 229 Ms. *los aynces* — 231 Ms. *des coritxa*.

251 *papallos* = *paballos*, « pavillons » ; cf. v. 547 — 252 *azinats*, *aizinats*, « préparés, dressés ».

254 *Pensar*, « panser ». Cf. Raynouard, *Lex.*, IV, 501[a] ; Auzias March, *Obres*, XXXVI, 36 — 260 Constr. : *per requerir als quals*, « pour demander à ces treize rois » — 265 Corr. *del* ? — 267-289 « Quel abondant profit votre seigneur a retiré de vous dans le service que vous rappelez ? Si seulement vous étiez aussi parfait que celui qui a su faire gagner de l'argent au seigneur son vassal ! Il sait dire : tel bourgeois ou tel riche marchand peut vivre et donner sans peine aux hommes nés (aux nobles). Et puis, il fait qu'on ne voie point d'un mauvais œil l'homme inculpé d'un crime ; il est pour lui un témoignage favorable. Il a su de peu faire beaucoup ; il sait renseigner celui qui s'imagine être intelligent et ne vit pas justement. Car le fou accomplit de son

« Ach lo senyor de vos,
« Ne·l servir que retrayts ?
« Si fossets tan perfayts 270
« Com cell que de nien
« Saup far aver argen
« Al senyor d'el sotsmes !
« E sap dir : *Tal burges*
« *Ho tal mercader rich* 275
« *Sab viur'e ses destrich*
« *Donar a null hom nats.*
« E pux fa·l[s] encolpats
« De crim hon no vei mal.
« D'aquell es bon senyall ; 280
« E de pauch saup trop far,
« E qui sap ensenyar
« Cell qui·s feny d'aver sen,
« Ne qui viu justamen :
« Que·l foll de son grat fay 285
« Ço don plus mal li vay, [3 vo *a*]
« Don no sab de quin'arts
« Servits, ni en qual parts
« Servi gran gasardo.
— « Senyer, be·ns sabra bo », 290
Dixero·l servidor,
« Que sapia·l senyor
« De que l'avem servit.
« Per lui avem jaquit
« Lonch temps la volentat 295
« Ne·ll cor, e de bon grat
« Avem fayt son coman.
« Les mullers e l'infan,
« Parens e bos amichs,
« Rictats e bos abrichs 300
« Avem lexats per luy,
« E sofrem gran enuy ;
« En guerres e'n viatges
« Avem sofert dampnatjes
« Per crexer son gran laus, 305
« Que no volem repaus
« Ab qu'ell puxcam servir.
« E, si voliem dir
« De qu'avem per luy fayts,
« Tart seria retrayts. 310
« Mas servidor qu'es pros
« Deu esser vergonyos
« De servici retrayre, [3 vo *b*]
« Si força no's de fayre.
« E, qui serveix senyor 315
« Tal qui ama s'onor,
« No li cal far retrayt,
« Qu'ell conex qui l'a fayt
« Mal servici ho bos,
« E sech-lo ben rasos, 320
« Si·ls seus ben gasardona,
« Car cascus fama dona
« Segons que vets far l'obra,
« E d'aquest mon no sobra,
« Per tan c'om sia richs, 325

---

gré l'acte dont il lui vient le plus de mal. Aussi ne s'aperçoit-il pas de l'habileté avec laquelle il sert, ni jusqu'à quel point il a mérité de grandes récompenses ». L'auteur a sans doute voulu imiter le langage à double entente des flatteurs : de là quelque embarras dans la pensée et dans la phrase. Les flatteurs savent habilement louer les serviteurs auxquels ils s'adressent, pour mieux les exciter contre leurs maîtres.

278-279 « Et puis il les inculpe de crimes où je ne vois (ms. *ver*) aucun mal » (pour faire confisquer leurs richesses).

280 « D'un homme pareil les indications sont bonnes »! Les bons serviteurs qui se présentent n'ont pas su en faire autant.

288-289, le verbe *servir* est pris dans ses deux sens, de « servir » et de « mériter. »

325 Ms. *Per can.*

« Si no·s fay bos abrichs
« De nobles fayts e bos.
« No qual dir pus a nos,
« Mas que·l senyor leu faça
« De nos ço que l[i] plaça ». 330
Pero lur bell lengatje,
Ni bondat, ni paratje,
Profit no·ls poch tenir,
Que de llur bon servir
Fossen gasardonats, 335
Car lausengers malvats
Feron tan que·l senyor
No fech vars cells s'onor.
Pux vench d'altra maynada
Qui·s mostrech corossada 340
Per tort qu'avion pres,
E foron tuyt ampres
C'ap grans crits e gran votz, [4 *a*]
Ab plors e ab sanglots,
Hirats e corrossos, 345
[E]stant d'agenollos,
Que [p]regron homilmen
Que·l senyor fes breumen
Justitia del fayt.
Leusengers en agayt 350
Foron pres del senyor,
Disen que gran error
Era sofrir tal causa,
E pux a cap de pausa
Dix lo senyor que leu 355
Faria, segons deu,
Dreg e del fayt drexura,
« Si que de me rancura
Ne farets justamen ».
E la mesquina jen 360
Renderen li·n merces,
E baseron son pes,
E salliron del drap,
Le plus gratan lo cap,
Duptant com dret los fes, 365
Segons que usat es.
Els malvats lausengies,
Qui gasanion deniers
Per dreyt metr' en barat,
Agron apparellat 370
Un lur fals tractador.
Quan es fac gran temor
A'quells qu'eron dellats, [4 *b*]
E, quan [e]spaventats
Los ach be de l[lur] tort, 375
Ell no fech mut ni sort(s)
D'ausir d'ells per oferta,
Mas fech .j. pauch la berta,
E dix qu' « era duptos
« Que null fos poderos 380
« Que del fayt los quitas.
« Pero qui presentas
« Joyells ho deniers richs
« A cells qui son amichs
« E privat del senyor, 385
« Pogrets trobar favor
« En Cort del vostre crim :

---

328 *Qual* = *cal*, ms. *quil* — 334 Ms. *del lur*.

338 *Vars* = *vas*, *ves* — 342 *ampres* = *empres*, de *emprendre*, « enflammer » — 350 *En agayt*, « aux aguets ».

358 *Rancura*, « rancœur, plainte » — 359 *ne* a ici le sens négatif — 362 « Et baisèrent son pied », ms. *laveron* — 363 « Et sortirent de la tente » — 364 Cf. *li plus*, « la plupart » — 371 *tractador*, « ambassadeur, intermédiaire » ; cf. *tractar*, v. 140 — 372 *es fac*, « il est fait » ; *fac*, part. passé — 373 *Dellats*, « dénoncés, accusés » (delati) — 376 « Il ne fit ni le muet ni le sourd pour..., il n'hésita pas à... ».

378 *Berta*, mot obscur, dont on n'a qu'un autre exemple (Levy, *s. v.*) — 379-381 « Il était douteux que nul fût capable de les faire acquitter de leur acte ».

— « Senyer, nos tots venim,
« Acordats, per donar
« A cell que·ns pusc(a) aydar, 390
« E plaça·us que·us portets
« Argen, e qu'en donets
« A tots cells qui· us parra(s),
« Car hom vos donara
« Causa don serets richs. » 395
A'quells, ses gran destrichs,
Per res qu'es d'ell(s) l'argen,
Acort donet leumen,
E dona los deniers
Als traches lausengers. 400
E pux son leu vengut
Al senyer e mogut
Li an dupte del fayt, [4vo a]
Dizen : « Senyor, tot playt
« Requer que si' auzida 405
« Planamen la partida
« Qu'es en Cort acusada,
« Car huy es tal maynada
« Que·s clamon de nien,
« E vets hom far soven 410
« Clamor a cell qu'a tort,
« Don tal pux penra mort,
« Per que·s deu enformar
« Senyor qui vol dret far
« Del fayt com es [e]stat, 415
« Ne qual a començat.
« E pux que faça dreyt
« De cell que a neleyt. »
Ab aquestes paraules
Tornavon tot en faules 420
Le fayt, si que laguier
Davon e destorbier
En aycells qui·s clamaven ;
E vi pux que rodaven
En Cort, ses far nien, 425
Despendre lur argen.
E, cant de lur rancura
No trobaron dretxura,
Partiron coroçat
De Cort, fasen tractat 430
Que presesen venjança
Ab [e]scut es ab lança,
Pux que dret no trobavon. [4vo b]
Be vi que pux jugavon
D'un joch que a nom gerra, 435
Si que tota la terra
Fon per aço torbadā
E per mots mals maynada.
Apres tots aquests fayts
Vi questions e playts 440
E murmurs e rancos
Per mals consellados
Enfre·ls .xiij. nomnats.
E vi primer armats
Vs dels .xiij. qu'ay dits, 445
D'arnes rich jen forbits,
E tota sa maynada
[E]stech apparellada,
Fasen trop bella' squera,
E portavon bandera 450
D'ATZUR *hon ach* D'AUR FLOS.

---

397 « Parce que l'argent est bien à lui » ? — 418 « de celui qui a négligé, qui a péché contre la loi ».

421 *Laguier*, mot inconnu qui paraît dérivé de *lagui* « peine » ; voy. Levy, *s. v.* — 438 *Mals*, ms. *dal* ; *maynada* = *menada*, « et entraînée dans beaucoup de malheurs ».

449 *Squera*, *esqueira*, « escadron » — 451 Un armorial du début du XVe siècle (*Bibl. Nat.*, ms. fr. 32753) décrit ainsi, p. 151, sous la rubrique LES ARMES D AUCUNS ROYS CRESTIENS ET DES ROYAUMES A BANIERE, les armoiries de la France : LE ROY DE FRANCE. *D asur semé de fleurs de liz d or. Et crie Monjoye Saint Deniz.*

E vench li a socors
Tropa de bona jen.
L'autre fo semblanmen
Dels .xiij. asinats, 455
Ab sos vassalls armats,
Ofren a pe batalla,
E portavon ses falla
Gran *baneyra* VERMELLA
Hon ach a maravella 460
D'AUR *trop bells* TRES LAUPARTS
Qui semblavon ausarts,
E mals, e forios.
De pats fon coratjos [5 *a*]
Cell ab lo capellet, 465
Don, cuxos, los tramet
Dos ab los capells grans,
Qui·s deron grans affans
Per la pats a tractar.
Mas tant no saubren far 470
Que no vis hom lur vida,
Qu'ells fazion partida
Tot clar ab l'una part,
Don crey faran pats tart.
Tractador parcial 475
Encen pus leu gran mal
Que far pats ne acort,
Car be tengats per mort
E foll, mens de sciença,
Cell que dona cresensa 480
En hom qu'am sos contraris.

---

455 *Asinats*, « rangés », cf. v. 252 — 457 Édouard III d'Angleterre avait organisé une infanterie. Dans son armée, les hommes de pied formaient les quatre cinquièmes de l'effectif. En France, au contraire, presque tout le poids de la guerre retombait sur la chevalerie qui méprisait la « piétaille ». (Lavisse et Rambaud, *Hist. générale*, III, 76) — 459-461 Armorial, *B. N.*, *l. c.* : LE ROY D'ENGLETERRE, *de gueles a .iij. luparts d or passants. Et crie Saint George* — 462 *ausarts, auzarts*, « hardis ».

464-481 Le 19 janvier 1343, les légats du Pape intervinrent entre la France et l'Angleterre et firent accepter une trêve qui dura peu. D'autres tentatives de réconciliation échouèrent dans la suite — 465 Le Pape. Cf. v. 78 — 467 Deux cardinaux. Cf. 89-90 — 470-474 « Mais (ces deux cardinaux) ne surent pas faire en sorte qu'on ne vît point leur vie, qu'ils appartenaient, de toute évidence, à l'un des partis en présence, d'où je crois qu'ils tarderont à faire la paix » — 482-539 Les traits dont se sert Bernat de So pour décrire les malheurs de la guerre de Cent ans semblent se rapporter à la bataille de Poitiers (1356) et à ses conséquences. Si, comme on peut être tenté de le croire, son récit est d'un témoin oculaire, ce n'est guère qu'à ce désastre qu'il aurait pu assister. En outre, la capture et l'emprisonnement de Jean II y sont sous-entendus. Les rançons qu'il fallut payer pour lui et pour son entourage mécontentèrent les paysans, d'où la *jacquerie* (1358). Le peuple fit aussi, à la même époque, remonter aux conseillers du roi les causes de la guerre et mit à mort les maréchaux de Champagne et de Normandie — 481 « en un homme qui aime ses contraires », c'est-à-dire qui cherche à concilier son attachement à un parti et sa répugnance pour l'autre. D'où l'inanité de ses efforts pour rétablir la paix. — Il y a dans ce passage (v. 478-481) un souvenir évident des principes de la Scolastique. On trouve, dans le livre des *Vices et des Vertus* (Bartsch, *Chrest. prov.*, 2e éd., 344), une explication analogue de l'hypocrisie.

Ab tant viu los necaris
E les trompes sonar,
Per les jens alegrar,
E d'altres [e]sturmens 485
Per açostar les jens,
E avien bandeyres.
Aquestes dos [e]squeyres
Feron mortal batalla,
Don fon, si Deus me valla, 490
Pietat lo veser :
E quaix m'ix desesper
Ver tal confusios ;
Ne tal perdicios,
Pus nasch Santa Maria, 495
No fon ne crey que sia, [5 *b*]
Que· us puch dir ab vertat
Que null camps no's senbrat
Pus espes de forment
Com fon cell camp de gent 500
Morta de cruel mort ;
E, fos dreyg ho fos tort,
Caps e pes e costats
Vich hom adonchs tallats
Per bran d'acer mot clar ; 505
E virets escampar
Sanch, membres e cervells,
E fendre layg budells,
E trencar ab fort glavis.
E tench ha be per savis 510
E per apercebuts
El qui·s cobris d'escuts,
Que flexa no·l tocas
O cayrell no·l plagas,
Car tan eron mesclat 515
E tan fort asirat
Que null'art no y valia
Que·l plus no tengues via
Perfayta de morir,
E virets departir 520
Ab dol l'arma del cors.
D'aques fasion tors.
Qu'eron pel camp senbrats,
Nuts e d'aver raubats.
E·ls nafrats e·ls ferits 525
Gitavon mortals crits,
E tan [e]spaventables,
Que, si fossen durables,
Feren morir los vius.
E vi ses ayga rius [5vo *a*] 530
Del beure dels cavalls,
E, per cert, dels vassalls
Qui pogron [e]scapar ;
E vegi presonar
Duchs, comptes e baros, 535
E dar gran reemços,
Don eron enpaubrit,
E lurs pages marrit
Pagavon lo dessastre.
Ayço fon per mal pastre, 540
E per mals consellers,
E per fals lausengiers,
Que per mal senyors creson,
Si que·s pert tot lo mon.
Enapres vi loguats 545

482 *Necaris*, « nacaires », *trompette arabe*.

486 *Açostar* (ms. *acostar*) = *ajostar*, « assembler, réunir » — 488 *Esqueyres*, cf. *squera* v. 449 — 492 « Et il m'échappe pour ainsi dire un cri de désespoir ».

510 Corr. *E tengra be*... « et je tiendrais bien... » ? — 516 *Asirat* = *azirat*, « irrités » — 517-519 « que par aucun moyen il ne pouvait être mis obstacle à ce que la plupart suivissent la voie parfaite de la mort » — 522 « De ceux qui étaient semés par les champs ils faisaient des tours », des monceaux... — 545 *Loguats*, « placé » (locatus) — 545-580 Le roi de Portugal, pacifique et juste, auquel se rapporte ce passage, ne peut être que Pierre Ier le Justicier, qui a régné de 1357 à 1367. Bernat de So en parle d'ailleurs comme d'un roi qui n'est plus.

Us dels .xiij. nompnats,
E pres son papallo
Tench trop bell ganfano :
BLANCH *e* VARS, *cada cayre*
Avia, al meu vijayre, 550
Vs senyal quaix format,
Axi com cinquen dat,
Mas que·l .V. PUNT *son* BLANCH
E que fan lur [*e*]*stanch*
Dins un [E]SCUT D'ATZUR ; 555
E, per [e]star segur,
Sus al mig .j. n'avia ;
Entorn OR(el)LES *dusia*
VERMELLES *ab* CASTELLS
D'AUR *trop jentils e bells*. 560
Aquest dech a ses jents [5vo *b*]
Pats, regnan justamens,
Car jens fals, monsonjers,
Barat, ne lausenjers,
Foll sens, ne avaresa, 565
Ne cutxa, ne paresa,
Erguyll, ne malvolença,
No li torbet sa pença
Que just vas tots no fos,
Humils e gracios : 570
Don l'ameron sos pobles,
Estan rich de tots mobles,
Car marchan e pages,
Jentilhom e burjes,
E· l privat e l' [e]strany 575
Fazion tuyt gasany
Entorn d'aquell senyor,
E tot bon servidor
Se tenia per richs,
Pus fos dins sos abrichs. 580
Vist ayço, eu vi dos

549-560 « Blanc et vair, chaque carré (écusson) avait, ce me semble, un emblème dont la forme ressemblait à la cinquième face d'un dé, sauf que les cinq points sont blancs et qu'ils s'espacent dans un écu d'azur ; et, j'en suis sûr, il y en avait un au milieu. Cet écu portait tout autour des orles vermeilles avec des châteaux d'or très gentils et beaux ». Cf. Armorial *B. N.*, *l. c. : Le roy de Portingal. D argent a .V. escussons d azur en croix, suz chascun V d argent, le pointure du V̄ deseure. A le bordure de Castille. Et est de gueles a casteaux d'or.*

580 *Pus*, « pourvu que » — 581-670 Récit de la guerre entreprise par Charles de Durazzo, dit Charles de la Paix, contre la reine Jeanne de Naples et son quatrième mari, Othon de Brunswick. Louis de Hongrie ayant été appelé en 1380 pour prendre possession du royaume de Naples, dont la reine Jeanne avait été déclarée indigne, donna à Charles de Durazzo la conduite de ses troupes et lui conféra tous les droits qu'il prétendait avoir sur le royaume de Naples.

Les principaux épisodes de cette expédition ont été rapportés par le P. Anselme, *Hist. généal.*, I, 410 (cf. 419-420). Ceux auxquels fait allusion B. de So ont été soulignés : « Par lettres données dans Naples au château de l'Oeuf le 29 juin 1380, elle (Jeanne) *adopta pour son fils et héritier* dans tous ses états, *Loüis de France I du nom, duc d'Anjou* (voir plus bas, v. 1289-1291), ce que Clément VII confirma par une bulle d'Avignon le 21 juillet suivant ; Urbain VI de son côté la déclara déchue du royaume de Sicile, pour crime de félonie, en investit Charles de Duras, et le couronna dans Rome le 2 juin 1381. Il *marcha droit à Naples*, défit Othon de Brunswick, quatrième mari de

Dels .xiij. coratjos,
Que·s feron desonor,
Mostran pauca temor
De mort ne de dampnatge, 585
Don mant hom de paratje,
E marchant e pajes,
E d'altre jen gran res,
Preseron del fayt dan,
E plus, a mon senblan. 590
Fech aportar, primeyra,
Una bella baneyra, [6 *a*]
BLANQUA, *hon ach pausades*
TRES BARRES *jen obrades*,
E TOTES TRES VERMELLES, 595
Faytes a maravelles,
Si com de l'obra·s tany.
E vench, ses tot affany,
Sus l'altre, que dusia
Baneyra que avia 600
Senyals d'*aytals colos*
Com cella de les FLOS,
Que no y ach menys ni plus,
*Mas qu'*EN LO CAP DESSUS
Ach LAMBETS *tots d'un gran*, 605
VERMELLS, al meu senblan.
E cell que BARRES dusia
Vench tot ples de feunia,
Ab sa jent ordenada,
Coma valent maynada, 610
Per damnéjar les FLORS.
Mas [a] gran tort e cos
Les FLOS se recolliron,
Dins loch claus [e]sgandiron,
E lexeron les places, 615
Don perderon a braces
De llur terra gran part.
E ço que·l fech coart,
Cel que dusia FLOS,
Era per gran temors 620
Que·s carget del greu tort
Qu'avia d'una mort
Que l'altre li clamava, [6 *b*]
E del peccat doptava
No·l vengues desonos, 625
Qu'estiers per sa valos
Crey fer altre defença.

Jeanne, s'empara de la ville de Naples, et força la *reine qui s'y était enfermée dans le Château neuf* de capituler le 20 août de la même année, avec promesse de se rendre dans cinq jours à discrétion si elle n'étoit secourue par son mari ; mais ce prince s'avançant pour la secourir fut défait et pris prisonnier le 26 du même mois. Jeanne fut conduite prisonnière en la forteresse de Muro, dans la province de Basilicate. Charles cédant aux instances de Louis roi de Hongrie, qui *demandoit vengeance de la mort* d'André, son frère, premier mari de Jeanne, la fit étrangler dans Averse le 22 mai 1382 en la 38e année de son règne ».

592-597 Armorial *B. N.*, *l. c.* : *Le roy de Hongrye faissé d'argent et de gueles*. D'autre part, le P. Anselme, *Hist. généal.*, I, 405 décrit les armes de Louis, roy de Hongrie et de Pologne, 1342-1382, dans ces termes : *Tiercé en pal. Au 1 de Hongrie, au 2 d'Anjou-Sicile, au 3 de Pologne* — 600-606 Cette description correspond à la première partie du blason de Jeanne Ire, reine de Naples et de Sicile († 1382) : D'Anjou-Sicile, parti de Jérusalem, *Seme de France au lambel de gueules*, etc. Les mêmes attributs figurent dans une des trois parties du blason de Charles III de la Paix — 603 « Car il n'y avait ni moins ni plus de fleurs (de lis) ».

612 *A cos* semble avoir ici le même sens que *de cors*, « sur le champ ».

Mas l'om peccador pença
Que perill es morir,
Don, can pot, vol gandir 630
L'arma de perill gran,
Per que verets creman
Tallar e consumar
FLORS per la mort venjar,
Don castells e ciutats, 635
E lochs claus e murats,
Foron layg destrouits,
Per que foron marrits
Gran temps cell del pahis,
Car raubats e mesquis 640
Eron per cella guerra,
Que perderon lur terra.
Autres eron raubats,
D'altres morts e nafrats,
Es alguns presoniers, 645
Don pagavon diniers
Trop per lur reemço,
Per qu'en ach bon raso
Cell qui·l gran clam fasia,
Que emparat avia 650
Fayt de noble capdal.
Mays tots jorns hom plus val
Deu gardar can començа
Clam ne guerra ne tença,
E, pux a començat [6vo a] 655
Clam ne s'en es armat,
Deu se fort treballar,
Que pusca bon cap dar.
Aquest be començà,
Mas trop mal afinà, 660
Qu'argen de les FLOS pres,
Del clam don es repres,
Car bell començamen
No dan just lausamen,
Si la fi no y es bona, 665
Don null hom no' n raysona
Cell qui·l clam a lexat,
Car cell qui a bondat
Tem grans fayts començar,
Si no·ls pot ben finar. 670
Can agui tot ço vist,
Fuy pensius e quaix trist
Dels mals grans que vesia,
E, per dol qu'en avia,
Tire·m vars l'altra part, 675
Hon bran, lança ne dart,
No y vi qu'en fesson gerra,
Que·l senyor de la terra
Tenia·ls seus en pats,
Fazen dreyts ses barats ; 680
E par me que·ls regis

---

636 Ms. *lechs*.

652 *Jorns*, ms. *homs* — 661 « Car il a pris de l'argent aux *fleurs*, c.-à-d. au royaume de Naples » — 662 Constr. : *don es repres del clam*, « d'où vient qu'il est repris pour sa clameur ». Charles de Durazzo avait vaincu, le 25 août 1381, Othon de Brunswick, mari de Jeanne Ire de Naples, et fait prisonnière Jeanne elle-même. Presque partout il était reconnu pour roi. Mais ayant réclamé aux partisans de la malheureuse reine des sommes exagérées, les comtes de Montorio, de Lecce et de Conversano se déclarèrent pour Louis d'Anjou et reprirent les armes (H. Leo, *Hist. d'Italie*, trad. de l'allemand, gr. in-8o, 1838, II, 396) — 666 *raysona*, « disculpe ».

671-788 Tout ce passage se rapporte au règne de Pierre II de Lusignan, roi de Jérusalem et de Chypre, du 17 janvier 1369 au 13 octobre 1382. — On sait que son père Pierre Ier avait eu pour ami Guillaume de Machaut qui avait écrit sa biographie dans son poème de la *Prise d'Alexandrie*, publié en 1877, par L. de Mas Latrie.

Un que·m sembla que·l vis
Ab los .xiij. venir,
E cresi deja dir
Part de son [e]stament. 685
Ell era veramen [6 vo b]
Ben fornit de companya,
E tota jent [e]stranya,
Barons e cavalers,
Prelats e mercaders, 690
Caçados e soudat,
Son per ell enparat
Es onrat, e servit
Tuyt li pros e grasit.
E gracies e dos 695
Fay ell de grat als bos,
E tota gen drexura
An dreyg e per mesura.
E fay trop costumar
En sa cort bell dançar, 700
E juntes e torneys,
E solats e dompneys,
Per que d'ells le plussor
Atendon en amor.
Parentes e molliers 705
Sofren ells volentiers
Qu'en amor entendon,
Si que jelos no'n son,
Ans en gran alegria
Volon lur vida sia, 710
E fan gran saviesa,
Car trop fay gran sinplesa
Cell qui cuja gardar
Sa muller de peccar,
Si cor a de fallir. 715
E cella qui fogir
Vol a mal, no·l cal garda,
E femna vil, si tarda
De far mal, per asina [7 a]
Trobara leu vesina, 720
Servidor ho cambreyra,
Qui sera corrateyra
Qu'ella'n faça viltat.
Per que tench per senat
Cell qui d'aço no·s cura, 725
Tro veu que desmesura
Fayt sa muller del fayt.
Adonchs deu far pertrayt
Per qu'ella plus no visqua,
Pus qu'en viltat s'arrisqua. 730
Pux vi le gran [E]stat
Qu'a tots jorns costumat
De caça de ribeyra
E de tota maneyra
Ques home vol caçar, 735
Que no·l pot [e]scapar
Nulla caça vedada,
Ni preso nomenada
De grues, ne d'agros.
Hostardes, anedos, 740
Tots aucells e perdits
Eron morts e ferits
Pels aucells qu'ell tenia,
Car en sa cort tenia
Grifalts jentills, laniers, 745
Astors es [e]sparvers,
E falcos pelegris, [7 b]
E dels auzells pus fis
Que·s trobon de prenso.
E tota veneso 750
Era presa jen morta,
Que res no·l dava'storta,
A setglars ne cervos,

---

694 Constr. : *e tuyt li pros grasit* — 704 *Atendon*, « tendent à, s'appliquent à » — 707 *Entendón*, avec l'accent transféré sur la voyelle finale ; cf. v. 93, 811, 1320.

719 *Per asina* = *ab aizina*, « avec facilité » — 722 *Corrateyra*, *corratieira*. « courtière » — 727 *Del fayt*, « sur cette matière » (de la foi conjugale).

740 *Anedos*, « canetons » — 752 « que rien ne lui donnait le salut ».

Als orssos e motos
Que trobavon salvatje. 755
E dir vos hay l'usatje
D'un fayt que crets hom tart.
Ell fa'npendr'ab laupart
Lebres, e son maners.
Cabres, alas mautes, 760
Savoyes, (e) cas de mostra
Ab que prendon jen nostra
Perdits e d'altra caça,
Si que tot can percaça
Ni requer bos caçayres, 765
Ach ell, a mon vigayres,
Que tots los reys del mon
Tan valeros no son
Que tengon tan asida
Caça, ne tan complida. 770
Lo senyal seu primes
Foro'n *los dos quarters*
QUATRE BARRES D'ARJEN,
E QUATRE *veramen*
D'ASUR, *ab* UN LANYO 775
VERMELL *e say qu'el fo*
De fin AUR CORONATS
E jentament obrats.
Sos autres dos quartiers,
Que vull dictar derriers, 780
Era CRUTS D'AUR *sus* BLANCH,
E dins li quatre branch
De la CROTZ *n'a pux quatre*
CROTZ, *catre per abatre*
Terra que Moros han 785
E tenon ses affan,
Don em cuyt deshonrats
E per Deu mens amats.
Apres vi mout luny d'ell
[E]star fels .j. parell 790
Dels .xiij. nomenats
Qui foren pres poblats.
E pres de mal talen
E trop injustament,
Car dolent e saniga 795
Ach fayta molt gran liga
Vn dels dos, e fech gerra

756-759 La chasse au *léopard* ou au *guépard* a été pratiquée de tout temps en Orient et ne s'est introduite en Europe qu'après les Croisades. Un veneur à cheval portait en croupe le guépard sur un coussin, et le lâchait dès qu'il apercevait un chevreuil ou un lièvre. En quelques bonds le gibier était pris et étranglé — *Maners*, « domestiqués, apprivoisés » (Labernia) — 760 *mautes*, *maltes*, « maltais » — 761 *Lauron* dans l'interligne, au-dessus de *savoyes*, que le scribe n'avait probablement pas compris. Tous ces substantifs *Cabres*, *alas*, *cas* dépendent de *ach* du v. 766 — 764-765 « si bien que tous les chiens que pourchasse et requiert un bon chasseur » — 771-788 Voici la description des armoiries des rois de Chypre, 1° d'après l'armorial *B.N.*, p. 151 : LE ROY DE CHIPPRE. *Burle d argent et d asur a .j. lion de gueles coronez d or a la croisette d argent eslargie en l espaule* ; 2° d'après le P. Anselme, *Hist. généal.*, II, 595 : Écartelé au 1. *d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même*, qui est de Jérusalem : au 2. *burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout, lampassé et armé d'or*, qui est Lusignem : au 3. *d'or au lion de gueules, lampassé et armé d'or*, qui est Arménie : au 4. *de Luxembourg*. La dernière partie de ce blason ne s'est appliquée aux rois de Chypre que lorsqu'ils furent aussi rois d'Arménie, après la mort de Léon VI.

792 *Poblats ?* « peuples ».

789-834 La guerre entre la Castille et l'Aragon a duré neuf ans, de 1356

Ab l'altre, don la terra
E jens·li dampnejà,
Qui no·l desafià, 800
Rompen-li covinença,
Oblidan la valença
Qu'els seus n'avien presa;
E vench baneyra'stesa,
Hon ach aytals senyals : 805
Dos LEONS *fers e mals.*
Qui son abdos MORAT
En ARGENT BLANCH *posat* ; [7 vo *b*]
Dos CASTELLS *ab* DENTELL
D'AUR *pausat en lo* MELL 810
Mes semblan que portes,
Adonchs li fon apres:
— L'altre, qui dret avia,
Pres si portar fasia
Baneyra, de senyal 815
D'AUR, *d'on ach* .iiij. PAL
VERMELL *trop jen obrat,*
Don fuy leu avisat
Qu'ell era « Mon Senyor »,
Per que·l dera favor 820
E socor, si pogues,
Per que a l'altre vences.
Mas can ayço vesia

à 1365. Elle a eu pour origine la confédération ou, comme le dit B. de So, la *grande ligue* conclue par les Castillans et les Vénitiens auxquels s'étaient joints les Pisans. Le récit en a été fait dans le sixième livre, ou plutôt chapitre, de la Chronique de Pierre IV d'Aragon (Éd. Ant. de Bofarull, p. 323 ; éd. Coroleu, p. 233). Nous y voyons que notre poète, qui faisait partie du Conseil du roi, eut à donner son avis sur les lettres de Pierre le Cruel et fut du nombre des barons et chevaliers catalans qui coururent en avril 1363 défendre Cariñena assiégée par les Castillans — 795 *saniga* = *sanguina ?* ; voir dans notre édition des *Obres d'Auzias March*, I, 158, des métathèses du même genre.

802-803 Le roi Pierre IV énumère, lui aussi, avec complaisance les services que l'Aragon avait rendus à la Castille : « Mas lo dit rey Amfos era savi senyor, recordant de les bones obres, les quals en servey de Deu e per amor d'ell haviem fetes en lo fet de la guerra que havia contra los Moros, de la qual li feu Deus gracia, com per la ajuda nostra, mijançant la gracia de Deu e son sforç, conquista e a sos regnes aplica la ciutat d'Algezira d'Alfadre, ab sobira treball qu'en hac, recordant encara lo bon deute que era totstemps estat entre les Cases d'Arago e de Castella » (Éd. Coroleu, p. 210 ; le texte en a été corrigé d'après le ms. G. 35 de la Bib. de la Acad. de la Historia de Madrid, fol. CVIII) — 804-811 On lit dans l'Armorial *B.N.*, p. 140 : LES ARMES DU ROY DE CASTILLE ET D AUCUNS SEIGNEURS DU PAIZ : — LE ROY DE CASTILLE, *de Lion, de Tholette, de Sebille, de Cordua et de l'Andalouzie porte esquartele de gueles a .j. castel d or* pour Castille ; *Et d argent a .j. lion de pourpre coronez d or et rampant en bande* pour le royaume de Lion — 807 *Morat* = *murat*, « embastillés » — 811 Constr. : *que mes semblan portes*, « qui ressemblent davantage à des portes » ; *portés*, cf. v. 93, 707, 811, 1320 — 815-817 Armorial *B.N.*, p. 151 : LE ROY D ARRAGON ; *d or A .iiij. paux de gueles* — 818-827 Allusion à la part que prit Bernat de So, comme vassal et sous les ordres de Pierre IV, à la résistance de l'Aragon contre la Castille, et, notamment, à la défense de Cariñena, en 1363.

E null poder (non) sentia
Que·ls pes pogues mudar, 825
Ans era'n gran penssar
Si m'agron encantats.
Apres lochs e ciutats
E castells vi perir
E mant vassal morir 830
Per cella mala gerra,
Car pert dreig qui's sots terra.
Fon la terra dels dos
En treball e'n tenços.
E pux vi dins la plana 835
Gens qui, sens gran ufana,
Creson verayamens
Cell qui sofri turmens [8*a*]
E mort en Crots per nos.
Mas, dins pauqua sasos, 840
Foren tuyt devesit,
Mal volgut e partit,
Fazen dos regidos,
Don mals e desonos
Ach cella jent mesquina; 845
Car jen que·ls es vesina,
E de poder fornida,
E no cresen la vida
De nostre Salvador,
Foron destrouidor 850
Del poble crestia.
Pero say envia
Soven enbaxados
Al Senyor de les Flos,
Es a trop d'altres reys, 855
En Aycell qui fa leys,
Aycell del capellet,
Pero null pauch tramet
Aycella gent ajuda,

---

824 *non*, dans l'interligne — 828-834 Voici comment le roi Pierre IV apprécie lui-même, à la fin du ms. G. 35 de sa Chronique (p. 387 de l'éd. Bofarull; p. 286 de l'éd. Coroleu), cette guerre entre la Castille et l'Aragon, de 1356 à 1369 : E jatsia que diverses fets d'armes e morts de persones e occupacions de lochs hi fossen entrevenguts, empero en la fi de la dita guerra, lo dit rey de Castella, per juhi de Deu, qui baxa ergull e exalça humilitat, condempna lo dit rey de Castella .ij. vegades en perdicio de sos regnes... Tota la sua guerra fon injusta e maliciosa del primer dia que la comença tro a la fi, car tantes e tan diverses foren les sues crueltats de morts que donave e desmenbraments que feya a les gents nostres, com no·s volien tantost retre a la sua senyoria, ocient, car no perdonave *evis exui vel etati* » — 835-868 L'Arménie, dont il question dans ce passage, avait pour roi Léon VI, prince de la maison de Lusignan, élu en 1365. Vers 1371, les Sarrasins envahirent son royaume et brûlèrent Sis, sa capitale. Léon VI s'enfuit dans les montagnes, puis reparut à Tarse, et recommença la guerre. Il y eut deux rois durant cette longue période, (*dos regidos*), le roi chrétien et le sultan d'Égypte. Du Caire, où il fut emprisonné, Léon VI envoya, en 1381, des ambassadeurs en Europe, *say*, de ce côté-ci du monde, suivant l'expression du poète. Il sollicita le « seigneur des Fleurs de lis », ou le roi de France, d'autres monarques, l'Empereur ou « Celui qui fait les lois » (cf. v. 1270-1271), et enfin le Pape, « l'Homme au petit chapeau » ou à la tiare (cf. v. 78 et 1251). Mais, si le pape Clément VII enjoignit à son clergé de recueillir l'argent nécessaire à sa rançon (cf. Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, II, 221), aucun prince n'entreprit pour l'aider une nouvelle croisade.

Per qu'esdel tot perduda,
Si Deu no y fa valença,
Car autre pauch ne pença.
Lo senyal d'aquest era
D'AUR *tota lo banera*,
Ab .J. LAYO VERMELL,
Es al cap, sus le cell,
Es D'AZUR CORONAT,
E de poder baxat.
E, vist ayço qu'ay dit,
Eu vi trop be fornit
Dos dels .xiij., en dos parts.
El senyor dels LAUPARTS,
Qu'eu ay damunt nompnats,
[E]stech apparellats
Per batalla complir
E mals vassalls ponir
E l'altre part offri
Batalla que·s compli
Com de valen maynada,
Pero, cella vegada,
Foron desbaratat,
Vencut, mort e nafrat,
Ab complit destorbier
E lur cap presoner.
Es perde la baneyra
Qui d'aytal senyal eyra :
[8 *b*] *Lo camp* BLANCH *ab* LEO
VERMELL, *qui enclaus fo*
D'ORLES *de sa color*,
Hon se tenion FLOR,
Les FLORS *ab los* LAMBEUS.
Ach tan d'arjen dels seus
Que paguet cells qu'ay dit
Que·l gran clam a jaquit.
E pux passet la mar

---

857 Le Pape ; voir plus haut, v. 72-83 — 863-868 Bannière des rois d'Arménie issus des rois de Chypre ; P. Anselme, *Hist. généal.*, II, 604 : *D'or au lyon de gueule, armé et couronné d'or et lampassé d'azur* — 872 Le roi d'Angleterre ; voir plus haut, v. 459-463. Allusion à la guerre de l'Indépendance Écossaise entreprise au XIVe siècle pour résister aux tentatives d'annexion de l'Angleterre et qui ne se termina qu'au début du XVIIe siècle avec Jacques VI. Elle avait été d'abord victorieuse avec Robert Bruce. Le combat de Bannockburn décida, en effet, le 24 juillet 1314, que l'Écosse serait libre. Puis son fils David (1329-1370) se fit battre et prendre à Neville's Cross (17 oct. 1346). Sa captivité dura 11 ans ; il ne fut libéré que par le traité de Berwick (3 oct. 1357), moyennant une énorme rançon que le roi de Hongrie (*cells que·l gran clam a jaquit*, cf. v. 622-623, 634, 1288) contribua à payer, si l'on en croit Bernat de So — 885-891 La description des armes d'Écosse que donne notre auteur diffère de celle que nous trouvons dans l'Armorial *B.N.*, p. 151 : LE ROY D ESCOCHE. *D or a .j. lion de gueles a double tressoir de mesmes. Et crie Hellicourt en Ponthieu.*

891 Ms. *lambets*.

895-908 « Et puis un des treize princes héritiers (*pobil*) passa la mer pour guerroyer dans une île, et il transporta cent mille soldats et les conduisit à leur perte, tous, ou le plus grand nombre, car les gens de l'île s'en furent au plus fort, *al plus*, ce pourquoi ils sont confondus, maudits et mal jugés, car à ceux qui trompent leur seigneur terrestre, il est nécessaire qu'il arrive du mal. » Ce passage est une allusion certaine, bien qu'un peu obscure, aux préparatifs que faisait Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, contre Byzance,

En illa guerrejar
Vs dels .xiij. pobil,
E portet [ne] cen mil
Es a destrouimen [8 vo a]
Tot, ho·l mays, car la jen 900
De la illa al plus
Foron, don son confus
E mal dit e jutjat,
Car cells qui fan barat
A senyor terrenal 905
Be·s tany que·ls venya mal.
Lo senyals d'esta hilla
Que mala jent exilla
Son DOS AIGLES *de* NEGRE,
Carbo senblan ho pebre, 910
E sus BLANCH *son pausades,*
Es ver que *son mesclades*
En senyal D'AUR *batut*
Ab PALS *que an vertut,*
E son VERMELL *com sanch.* 915
Aquest senyall no·s planch
Ne s'enuget de gerra,
Don defes e pres terra.
Pux vench per la carreyra,

---

au moment où sonna le tocsin des Vêpres siciliennes. A la suite du massacre des Français, du 31 mars au 28 avril 1282, il tourna sa puissante flotte contre la Sicile et vint assiéger Messine. Les Siciliens appelèrent à leur secours Pierre III, roi d'Aragon, qui avait épousé Constance, fille de Manfred. L'amiral calabrais Roger de Lauria, soutenu par le roi d'Aragon, fit lever le siège de Messine, battit la flotte angevine devant Catona en Calabre, lui prit vingt-neuf galères, coula ou brûla les autres. — On s'est demandé (Lavisse et Rambaud, *Hist. gén.*, III, 6) si le roi d'Aragon avait été complice des Vêpres siciliennes. Bernat de So semble l'indiquer en disant que les Siciliens se mirent du côté du plus fort, c'est-à-dire du côté du roi d'Aragon qui, tout comme Charles d'Anjou, faisait, en 1282, de grands préparatifs militaires — 907-915 Voici le blason des rois de Sicile-Aragon, d'après le P. Anselme, *Hist. généal.*, I, 289 : *D'or à quatre pals de gueules, flanqué d'argent à deux aigles de sable* — 908 *exilla* (assalire *pour* assilire), « assaille, attaque ». Ce vers sera expliqué par le v. 1312. Les Napolitains cherchaient à s'emparer du royaume de Sicile — 909 Ms. *aguiles*; cf. v. 977.

916-918 Grâce aux Aragonais, le drapeau de la Sicile n'a pas eu à souffrir de la guerre ; « il s'y est défendu (*defes*, au sens réfléchi) et a pris terre » — 919-940 Ce sont les armes de Charles II, dit le *Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Évreux, qui a régné de juin 1350 au 1er janvier 1386. Les voici, d'après le P. Anselme, *Hist. généal.*, I, 281 : Écartelé au 1. et 4. *de gueules aux chaînes d'or posées en orle, en croix et en sautoir*, qui est Navarre. Au 2. et 3. *semé de France, au bâton componné d'argent et de gueules*, qui est Évreux. — On sait que Charles II le Mauvais s'allia aux Anglais contre la France. Son ambition aurait été de ceindre la couronne (Lavisse et Rambaud, *Hist. gén.*, III, 470-471). Fils de Philippe d'Évreux et de Jeanne de France, il était d'origine vraiment française ; par les grands domaines qu'il possédait en France, par la Navarre même que sa mère avait reçue de Philippe le Bel, il était vassal du roi de France. Ainsi s'expliquent ces réflexions de Bernat de So : « Et c'est, à mon avis, un mauvais signe que le sang (la race) ne porte

Derrer, una baneyra 920
Ab DOS QUARTERS *de* FLORS,
E les altres colors
Dels DOS QUARTERS VERMELLS,
Hon ach D'AUR DOS [E]STELS
Ab poms redons pels rays. 925
E non pessera mays
Res ço que li vi far,
Qu'eu li vi guerrejar
Cell qu'es de les FLOS cap,
Si que met a menscap 930
Ses terres e sos pobles,
Que·ls a morts e tolts mobles.
Tant que son freturos
De ço don abundos
Era tot lur ostal. 935
E tench a mal senyal
Que sanch en be no bulla,
E, can vassall ergulla
Ne toll a senyor terra,
Son par' adonchs soterra. 940
Pux vesi d'altre jen
[E]star molt sinplamen,
Ab cap, si Deu m'ajut,

---

pas à bien faire, m. à m. ne bouille pas en bien ; et, quand un vassal s'enorgueillit et enlève à son seigneur la terre, c'est comme s'il enterrait son père.»

924-925 « Deux étoiles d'or avec des pommes rondes sur les rayons » ; l'escarboucle pommeté, qui forme le centre de l'écu dans deux des quartiers, fait penser à une étoile.

940 *par'adonchs*, ms. *parts adonchs:*

941-964 Empire de Constantinople. L'armorial *B.N.*, p. 151, en décrit ainsi le blason : L'EMPEREUR DE CONSTANTINOBLE : *de gueles a la croix d or et sur chascun quartier ung fremal de mesmes et .iiij. croisettes recroisetez*. Le P. Anselme, *Hist. généal.*, I, 475 : *De gueules à la croix d'or, cantonnée de quatre besans ou tourteaux chargez d'une croix, et accompagnez de quatre croisettes d'or*. — Bernat de So a voulu rendre l'expression *besants partis* et a dû écrire *quatre bens* (« biens, richesses, monnaies, besants ») *d'aur partits, dins la crots devesits*. Le copiste, ne comprenant pas, a substitué à *bens* le mot *benes* = *bendes*, « bandes », et a fait accorder avec ce substantif féminin les deux participes passés.

Le poète signale brièvement les mœurs simples et la faiblesse des empereurs grecs au XIVe siècle, les crises de ferveur religieuse et de mépris pour les choses de ce monde qui font prendre le froc aux usurpateurs Jean VI Cantacuzène (1347-1355) et Mathieu Cantacuzène (1355-56) et à nombre de leurs sujets. Semblables aux bégards (*beguis*) dont l'hérésie s'était développée en Europe et surtout dans le Midi de la France pendant le XIVe siècle (*Hist. de Languedoc*, éd. 1742, IV, 91), pauvres et désarmés, ils offrent une proie facile aux Turcs, aux Tartares, et même aux Chrétiens (*d'autra gen gran res*), Génois, Serbes, Catalans même, qui font main basse sur leurs provinces et leurs villes. Enfin leur religion, au nom de laquelle ils refusent de reconnaître la suprématie du pape de Rome (*e no vol obeir a Cell que·ns a regir*), contribue elle aussi à les affaiblir, si bien que les Byzantins et les Grecs d'Orient sont traités et vendus comme des esclaves. (Voir sur tous ces points, Lavisse et Rambaud, *Hist. Gén.*, III, 798-809.)

Que pauca de virtut
Parech que fos en ell(s). 945
E fech senyal VERMELL(S)
Ab CROTS D'AUR *clar e fis*,
E parech me qu'ay vis
QUATRE BEN(E)S D'AUR *partides*
Dins la CROTS *devesides*. 950
Aquell poble e·l senyor
Vengron en tal error
Que·s feron quaix beguis,
E torneron mesquis,
Flach d'armes e de vida, 955
Per qu'an d'ells conquerida
Terra Turchs e Tartres
E d'autra jen gran res,
E no vol obeir
A Cell que·ns a regir, 960
Don son catius venduts [9 *a*]
E tan layg confonduts
Que leu seran perit,
Si no son convertit.
Cell qui·l bran trayt fasia 965
Portar per senyoria
Tots aquests mals mirava
E consell no y donava,
Per que·l blasmon xascus,
En suma que degus 970
No·l tem gayre ni l'ama,
Car el mon art e flama,
Que·l pogra ben tudar,
Mas no y vol treballar.
Aquest senyal duzia : 975
D'AUR *batut*, *hon avia*
AIGLA NEGR'AB CORONA
D'ARJEN. Tal senyal dona
Sichne de gran conffort,
Mas tot li pros son mort, 980
Per que·l senyal pauch val
Ni de son fruyt no·m cal.
Apres vi sallir gran
Nombre de jen, portan
Richs draps e bell forats 985
De vays ho de cendats,
E tenion diners,
Jeyas, draps per tauliers,
Mostran qu'els eron rich,

---

955 *de*, ms. *dal*. — 965-982. Ce personnage a déjà fait l'objet des v. 170-175. Il s'agit de l'empereur d'Allemagne, roi des Romains, Wenceslas VI, surnommé *l'Ivrogne* et *le Fainéant*, né en 1359. Son règne avait commencé en 1378. Il s'était heurté, dès le début, à de grosses difficultés qu'il n'avait pas pu surmonter ; de là un découragement profond qui se transforma en la plus coupable inertie. Mais l'affaiblissement de l'Empire Germanique s'était déjà manifesté avec son père Charles IV (1347-1378). C'est de lui qu'on a dit, dans l'*Hist. Gén.*, de Lavisse et Rambaud, III, 626 : « L'empereur germanique a beau porter encore dans ses mains le globe terrestre : ce n'est plus maintenant qu'un vain hochet. Il a beau tenir la main de justice, signe du droit, et l'épée, signe de la force ; sa dignité n'est qu'un titre honorifique, ce n'est plus une autorité souveraine. » C'était, en fait, l'empereur d'Occident ou de Rome, par opposition à l'empereur d'Orient ou de Constantinople. C'est sous le nom d'empereur de Rome que l'Armorial *B.N.*, p. 150, décrit son blason : L'EMPEREUR DE ROME. *D or a l aigle de sable coronez d or et membrez de senais*. — La description de Bernat de So est un peu différente — 970 Constr. : *que degus en suma*... — 982 « et de son effet (*son fruyt*), il ne m'en chaut. » Le mot *fruyt* a ici le même sens que *virtut* du v. 914.

977 Ms. *Aguila* — 985 *Forats*, *forrats*, « fourrés » — 986 *Vays*, *vayrs*, « vair » ; *cendats*, « taffetas » — 988 Corr. *joyas ?*

Don cell qu'eron mendich, 990
Paubres e sofratxos, [9 *b*]
Venion, trop cuxos,
Manlevar d'els arjen,
E comprar examen
Ab [e]spera dels draps, 995
Si que trob grans mescaps
Los covench a comprar,
Car lo·ls feron costar
Mil sous que veramens
No valia cinch cents, 1000
Tant qu(e) al prets ach barat
Trop may de la meytat.
Pux tuyt li venedor
Ab gaug es ab baudor
Aneron se disnar. 1005
E no calla parlar
Si·s trasgueron grans jochs
Dels comprados badochs,
Dizen a lus mullers :
« De paubres cavalliers 1010
« E d'autra jen assats
« Avem huy gasanyats
« Lo despens d'aquest mes.
« Pero no sera res
« Tro qu'en vendon castells 1015
« Per draps ho per joyells ».
E d'autres parlamen(s)
Agron no justamen,
Desigan gasanyar
De mal vist, e menjar 1020
No gausavon jes pro;
Nuyll despens que fos bo [9 vo *a*]
Ni d'onor no·s fayon,
Ans quaix se rescondion
Com parles de bos fayts. 1025
Vejats a quin maltrayts
Se davon, per venir
Encoras en azir
De nostre Salvador.
E tal ajustador 1030
Que no gauson tocar
Argen per honorar
Lurs cors ne lur [e]stat,
Pux dir ab gran vertat
Qu'aytan may en l'argen 1035
Com han aquella jen
Que no·l gauson despendre,
Es eu no m'en gaus pendre.
Tropa d'autra maynada
Fon al loch ajustada, 1040
E de lundanes parts,
Es ab diversses arts,
Per que dir lur [e]stat
Seria lonch dictat ;
Per que·l vull abreujar, 1045
Si que de l'[e]scoltar
No sufra null hom greuge.
Ans fayran que s'abreuje
De gran malenconia

1007 *Trasgueron*, « tirèrent » (traxerunt) ; l'auteur a provençalisé la forme catalane *trasgueren* ; cf. Mussafia, *Die cat. metr. Version d. sieben weisen Meister*, p. 26-7.

1020 Ms. *mal just* ; cf. v. 1105, *de mal vist o de bo*, « de mauvaise ou de bonne intention ». Il semble que l'auteur ait plutôt voulu dire « suivant une mauvaise ou une bonne habitude ». *De mal vist o de bo* serait, dans ce cas, la déformation du provençal *de mal vetz o de bo*, sous l'influence du catalan *mal vist o ben vist* que l'on trouve dans Labernia, *Diccionari de la llengua catalana*, 1839-1840 — 1031 Ms. *causon* — 1032 Ms. *honrrar*.

1038 « Et moi je n'ose pas entreprendre de le dire » — 1048-1050 « Mais c'est avec une grande mélancolie qu'ils consentiront qu'elle s'abrège ceux qui ont plaisir à... ». *Fayran*, corr. *veyran* ?

Sells en que plaser sia 1050
Ma *Vesio* ausir
Reçitar ho legir. [9vo *b*]
E can foron sallits
De l'ayga cells qu'ay dits,
Es agron tot ço fayt 1055
Qu'eu ay dit ni retrayt,
Els vegi tots justats,
Joyos e corrossats,
Pres d'aquell home gran.
Adonchs me vench talan 1060
C'anes ab ell parlar.
Per que senes tardar
A l'home gran aney,
E, can lo saludey,
No·us penssets fos ricos, 1065
Ans coma gracios
Me rendech mes saluts,
Si que fuy recebuts
Per luy mot noblamens;
Per qu'eu molt homilmens 1070
Li demandey son nom,
E cells qui del gran flom
Vegi tras luy exir,
Li preguey volgues dir
Lur nom e lur [e]stat, 1075
Ni per qu'eron justat
Tots en aycell pahis.
Ell fet senblan de ris
E dix-me douçamens :
« Bernat, verayamens, 1080
« Cregats qu'eu suy *LE MON* ».
— E can ell nos conffon,
E·ns tresex, en affolla, [10 *a*]
Ab guisca vots e folla
El dixi trop de mal; 1085
Don dich, si Deu me sal,
Qu'ell me fech gran sofrença ;
Qu'eu dixi gran offença
Tall com poyrets ausir :
« Sènyer, vos fayts fallir 1090
« Algus, e de lor grat,
« Autres per gran barat
« Pres en vos fayts caser
« [E] peccar ab plaser,
« Car sembells fayts a tots 1095
« De richs menjars don glots
« Son trop, e per asina
« Que·ls dats per que mal fina,
« Si·us cre trop bon ostal.
« Enquer fayts altre mal, 1100
« Que·ns amostrats riquesa,
« E, per nostra simplesa,
« Tots, ho·ls mays, desigam
« Que grans rictats ajam ;
« De mal vist ho de bo 1105
« Volem far nostre pro.
« E, cant hem d'aver richs,
« Vos nos fayts tal presichs
« Que tornem ergullos,
« Enichs e corrossos; 1110
« Don naxen d'aço torts,
« E grans bregues e morts ;
« Don pux ve malvolença,
« Hires, guerres e tença. [10 *b*]
« E pux fayts nos cembells 1115
« De jentils cors e bells
« De femnes, per que·ls plus
« Em del peccat conffus ;
« Don tornam vicios,
« Tan qu'en em pereos 1120
« De bones obres far,

1073 *sallir*, au-dessus de *exir*, dans l'interligne — 1081 Ms. *qu'eu y suy* — 1083 *Tresex*, « entraîne », 3e p. ind. prés., forme inchoative catalane de *trair*; cf. *agraex*. Voir A. Morel-Fatio, *Das Catalanische*, dans *Grundriss* de Gröber (1888), p. 124 — 1084 *guisca*? — 1094 Ms. *peccat*.

1095 *Sembells*, *cembells* (v. 1115), « appeau » ; voy. Levy, *cembel*, 2 — 1105 Ms. *mal just*; cf. v. 1020 — 1107 « Et, quand nous sommes riches d'avoir ».

« Tan volem sojornar.
« E totsjorns fayts pertrayt,
« E·us metets en agayt
« Per nos agalliar, 1125
« Volets qu'ajam a ffar
« Los .vij. peccats mortals,
« Don ixon tots los mals
« Que l'home pot complir.
« E, sitot no ·u say dir, 1130
« En suma, vos ets causa
« Per qu'avem mala pausa,
« Que say vivem mesquis
« E ·n perdem Paradis. »
L'ome gran respondech 1135
E no jes coma pech :
« Vos, En Bernat de So,
« Me par siats fello
« Contra me, sens que tort
« No·us tench, e, si m'acort 1140
« Qu'avets cell mal ho plus
« Que desits, car xascus
« Pu[n]yats de mal a far.
« E, qui·m vol [e]scoltar,
« Ab vertat vos diray 1145
« Que eu null tort no n'ay,
« Car xascus [be] percaça [10 vo *a*]
« Causa per que mal faça.
« Vos saubets, En Bernat,
« Que Deus ha mi format 1150
« E ço que dins mi visqua,
« E vol que tot servisqua
« A l'home qual que sia,
« E com Deus mostra·ls via
« Dretxa que·s pot salvar 1155
« Es autre per dampnar ;
« Es adonchs franch albir
« Ha home de xausir
« La via que·l playra.
« Donch(e)s qui m'encolpara 1160
« De ço qu'ell matex fay,
« Si vos ets tan savay
« Es ab tan pauch de sen,
« E prenets follamen
« Lo cami de la mort ? 1165
« No·us en tench eu null tort,
« Si gaug per dol lexats.
« Qui·us tendra per senats,
« Si, per far mala vida,
« Lexats joya complida, 1170
« Hon null be no defall ?
« No·us plangui del treball ;
« Si, per los meus delits,
« Qui trop leu son partits,
« Lexats joy perdurable, 1175
« Vos serets del diable.
« El perfayt Salvador
« Mostrech-vos tal amor,
« Que, si volets complir [10 vo *b*]
« Son man, que·us fay bendir 1180
« A tota criatura :
« Si que la fama dura
« Tots temps d'ome qu'es pros.
« E totsjorns vesets vos
« C'ome just e leal 1185
« E que·s lunya de mal
« Es per tots homs lausats,
« E, can mor, es salvats ;
« E pux Deus ha dat sen
« E dreyt conexinien 1190
« A l'hom qu'es mal e be
« .....
« Ley e Fe per salvar,

1143 *Punyats* = *ponhats*, de *ponhar*, « s'efforcer ».

1162 *Squay* ? au-dessus de *savay*, dans l'interligne.

1177 « Le Sauveur parfait vous a témoigné un amour tel que si vous voulez accomplir son commandement, il vous fait bénir de toute créature, si bien que la bonne renommée de l'homme preux dure toujours... ».

« Qu'en [e]scrit volch lexar
« Ço que l'hom deu complir, 1195
« Si que no pot fallir
« Qui fay seguons l'Escrit
« Que Deu çay a jaquit.
« Donchs, si hom se desvia,
« E·l pus vil per si tria, 1200
« No'n meri mal en re ;
« Car eu tench mal e be
« A l'hom apparellat,
« Car per Deus fo mandat.
« E, si l'home vol mal, 1205
« Be sembla que no·l cal
« D'aqui' star bona pausa :
« Ell matex s'en es causa.
« Donchs no·m devets reptar,
« Ans me devets lausar 1210
« Si·us donats conexença [11 *a*]
« D'aquo que·us faç valença,
« Car en mi prenets vida,
« Tant que podets complida
« [E]smenda far dels mals. 1215
« Si no·u fayts, no·n pux als,
« Pus temps de penedir
« Avets e franch albir. »
— « Senyer, fi m'eu, vencut
« M'avets, e conegut 1220
« Ay qu'es nostre lo tort,
« Mas que prendi conort
« Que Cell qui·ns volch resembre
« Nos gardara, que tembre
« No·ns calra del diable. 1225
« El gaug qu'es perdurable
« Nos dara per [e]strena,
« E Cella qui es plena
« De gran benignitat
« Aura leu pietat 1230
« Del poble crestia,
« Car ella pregara
« Son fill qu'es Salvador,
« Que per sa gran douçor
« Nos vulla perdonar. » 1235
Ab tant vi desjustar,
E trop soptosamens,
L'ome gran e ses jens,
Que pux home no vi,
Mas una vots ausi 1240
Que·m dix per l'ome gran : [11 *b*]
« Bernat, pregui·us d'aytan
« Que·m vullats perdonar,
« Car eu ay trop de far,
« Don no·us ay poscut dir 1245
« Ço que volgrets ausir.
« D'ayço que·us ay mostrat,
« Ne m'avets demandat.
« Pero tan vos diray,
« Sitot pauch laser n'ay : 1250
« Cell ab lo capellet
« Es cell que Deu tramet
« Per lo mon governar,
« Qui fay se nomenar
« *Papa*, qu'es lochtinent 1255
« De Cell qui pres turment
« Per mort en Crots per nos.
« E a per companyos
« Cells que vengron ab ell,

1194 et 1197 *L'Escrit*, « l'Écriture, la Bible » — 1200 *vil*, ms. *al. Per si*, « par soi-même » — 1201 « En cela je ne démérite aucunement, car je tiens le mal et le bien à la disposition de l'homme, et c'est ce qui m'a été commandé par Dieu. Et si l'homme veut le mal, il semble bien qu'il ne doit pas tirer de là un bon repos, c'est-à-dire se satisfaire de cette raison » — 1210-1212 « Mais, au contraire, vous devez me louer si vous prenez connaissance de ce qui vous apporte de l'aide... ».

1234 Ms. *doucor* — 1236 *Desjustar*, « se séparer » — 1247 Ms. *D'ayco* — 1250 *Laser*, « loisir ».

« Ab gran capell vermell, 1260
« Qui an nom *Cardenals*.
« E no·l son pas egals,
« Ans ell es lur senyor.
« L'autre son regidor,
« E per ell ordenat 1265
« Que sion nomenat
« *Primarques* e *Avesques*,
« *Abats* e *Arcavesques*.
« Els altres son tuyt *Reys*,
« E cell qui deu far leys 1270
« Qu'es dits *Emperador*,
« E deu esser senyor
« De tot lo temporal.
« Com no'n es, van li mal. [11 vo *a*]
« Els .xiij. coronats 1275
« Son axi nomenats :
« Lo primer rey de *França*,
« Qui viu sol d'esperança,
« Car Fortuna·l treballa,
« Mas Deu cove que·l(s) valla, 1280
« Si no trop mal senyal
« Es d'autres qui fan mal ;
« L'autres rey d'*Anchlaterra* ;
« Qui trop ha li fa guerra ;
« L'autres de *Portogal* 1285
« Es rey e'n dats senyal ;
« Es l'autres rey d'*Ongria*,
« Cell qui·l gran clam fazia ;
« Rey de *Napols* a nom
« L'altre, qui' stech al som 1290
« D'esser deseretats,
« Si no fos la viltats
« De cell qui'n pres arjen.

1262 *Son*, ms. *sen* — 1270-1274. Cette idée de la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est l'objet du *Songe du Verger*, composé en 1376, et attribué à Philippe de Maizières. Voy. A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, IV, 66 (nº 3343).

1274 « Lorsqu'il n'en est pas maître (du temporel), les maux surviennent » — 1280-1283 « Mais il convient que Dieu l'aide ; si non, il trouve une méchante enseigne et d'autres qui sont à redouter » — 1284 « Celui qui a trop, c.-à-d. qui pèche par excès, lui fait la guerre ». Ce sont les Français, auxquels on a reproché leur orgueil pendant tout le moyen âge. Cf., sur ce point, *Romania*, XIII, 266 — 1286 *e n'es* (s.-ent.) *dats senyal*, « et l'enseigne en a été donnée », allusion à la description de la bannière du Portugal, des vers 548-560 — 1288 Voir, plus haut, les v. 622-623, 634, 894 ; c'est le roi Louis Ier le Grand, de Hongrie (1342-1382), auquel venait de succéder sa fille Marie.

— 1289-1293 « Roi de Naples a nom l'autre, qui fut sur le point d'être déshérité, s'il n'y avait pas eu la vilenie de celui qui en reçut de l'argent. » Ce passage est à rapprocher des v. 581-670. Il y s'agit encore de Charles de Durazzo, couronné roi de Naples par le pape Urbain VI, le 2 juin 1381, sous le nom de Charles III. On sait que la reine Jeanne Ire de Naples, n'ayant pas d'enfants, l'avait déshérité au profit de Louis Ier d'Anjou qu'elle avait adopté. Louis d'Anjou, soutenu par le pape d'Avignon, Clément VII, s'était engagé à entreprendre une expédition pour faire reconnaître ses nouveaux droits. Mais il fut prévenu par Charles de Durazzo, qui se mit à la tête d'une armée hongroise, et, avec la protection du pape de Rome, marcha sur Naples. Jeanne avait adressé en vain à Louis d'Anjou des appels désespérés. Il tarda

« L'autres verayamen
« Rey de *Xipre* lo just, 1295
« Per qu'a Deu plats c'ajust ;
« L'autres rey de *Castella*,
« Qui fay vida novella ;
« L'altres rey d'*Arago*,
« Qui a'n trop gran tenço ; 1300
« L'autres rey nomenat
« D'*Erminia*, baxat
« De poder e de sen, [11 vo *b*]
« Car hom mal lo defen ;
« L'autres rey dels [*E*]*scots*, 1305

---

tant à tenir ses promesses que Charles III s'empara de Naples le 16 juillet 1381. Des lettres au Conseil de Ville de Marseille nous apprennent que, le 24 août, le mari de Jeanne, Othon de Brunswick, ayant pu pénétrer dans Naples avec une partie de son armée, y fut trahi et grièvement blessé. Jeanne, découragée, se rendit à son vainqueur le 2 septembre et fut mise à mort peu après.

Ainsi s'explique l'allusion que fait Bernat de So à un traître soudoyé par Charles III de Naples et auquel serait dû l'échec des projets de Jeanne Ire de Naples et de Louis d'Anjou. Ce traître aurait été le héraut Garillo Caracciolo, surnommé le *Chevalier Sauvage*, qui passait pour sorcier. Froissart (éd. Kervyn de Lettenhove, t. XIII, p. 469-472) a raconté de quels artifices merveilleux il aurait usé pour livrer la reine de Naples et son mari à Charles de la Paix.

Tous ces événements ont été consignés, d'après les sources les plus sûres, dans le beau livre de Noël Valois, *La France et le grand Schisme*, I, 182-193, II, 4-20, 11 note 5, 56 n. 3.

1294-1296 Pierre II de Lusignan, roi de Chypre de 1369 à 1382, date de sa mort. Bernat de So le surnomme *le Juste*, et il ajoute : « C'est pourquoi il plaît à Dieu qu'il s'assemble aux autres rois, *qu'ajust*, c.-à-d. qu'il fasse figure de roi », malgré le tribut qu'il payait aux Génois depuis 1373 et leur occupation de la ville de Famagouste. — Sur les rapports de l'Aragon et de la Catalogne avec le royaume de Chypre, voir notre *Commentaire des poésies d'Auzias March*, p. 18-19 — 1297-1298. Ce roi de Castille est Jean Ier, monté sur le trône en 1379, et qui fait, au moment où écrit notre auteur, l'apprentissage « d'une vie nouvelle » — 1299-1300 Pierre IV d'Aragon (1336-1387), « qui a de très grandes luttes à soutenir pour son royaume » — 1301-1304 Léon VI, dernier roi d'Arménie, issu de la famille de Lusignan, élu en 1365. Vers 1371, les Sarrasins envahirent ses États. Il s'enfuit dans les montagnes, puis reparut longtemps après à Tarse, et recommença la lutte. Il fut fait prisonnier, enfermé à Jérusalem avec sa famille, puis au Caire. En 1381, il envoya du Caire à différentes cours d'Europe et à celle d'Avignon, son gendre, Schaban, pour recueillir l'argent nécessaire à sa rançon et solliciter le rétablissement de son royaume (Noël Valois, *La France et le grand Schisme d'Occident*, II, 221, n. 5). L'entreprise était chimérique. Aussi Bernat de So affirme-t-il que le roi d'Arménie est non seulement « déchu de sa puissance », mais encore « de sa raison », « car on le défend mal » — 1305-1308

« Qui rompia ses vots
« Al pus rey d'*Anchlaterra*,
« De qui ell te sa terra ;
« L'autres es jovencell
« De casal bo e bell ; 1310
« *Sicilia* defen,
« Mas *Napols* trop li pren ;
« L'altres rey de *Navara*
« Qui *Françes* layg [e]sgara ;
« L'autres cap d'un al poble 1315
« S'anom *Gontastinoble*.
« L'autres son mercaders,
« Qui vendon per diners
« Li coses d'aquest mon
« E l'arma qu'en perdon. 1320
« De l'altre poble gran
« Seria gran affan
« Dir tot lur [e]stamen,
« Per que m'en laix breumen.
« Pero d'ells la plussor 1325
« Son tuyt laig peccados ».
La vots no m'en dix plus,
Mas que prech a Jesus
Que·ns vulla perdonar
E gart a m'endurar. 1330

Amen.

Explicit.

GLOSSAIRE

amsos, anchois ? 118.
anedos, canetons, 740.
Axos, les Aixois, habitants ou soldats d'Aix-la-Chapelle, peut-être
Saxos, les Saxons ? 227.

Robert II, roi d'Écosse de 1371 à 1390, « qui rompait ses vœux à son suzerain (*pus rey*) d'Angleterre, de qui il tient sa terre » — 1309-1312 Le 11 juin 1380, le roi Pierre IV d'Aragon avait cédé ses droits sur la Sicile à son second fils Martin ; mais, comme ce dernier était marié, ce fut son petit-fils, Martin le Jeune, que l'on destina pour époux à la reine Marie de Sicile et qui, même avant son mariage avec cette princesse, fut considéré comme roi de Sicile. Zurita dit de lui, à l'année 1382 (II, 378) : *ya se avia tratado que casasse don Martin, hijo del infante, con la infanta doña Maria (de Sicilia)*. Bernat de So le caractérise dans les termes suivants : « L'autre roi est un jouvenceau, de bonne et belle extraction ; il défend la Sicile, mais Naples empiète beaucoup sur ses droits ». Pour expliquer cette dernière phrase, rappelons qu'aux termes d'un traité, sanctionné par le pape le 27 août 1372, le roi de Sicile devait, d'une part, prêter hommage à celui de Naples et que, d'autre part, la Sicile était tenue de lui payer un tribut de 15.000 florins d'or (H. Leo, *Hist. d'Italie*, II, 398) — 1314 « Qui regarde méchamment le Français ». L'allusion à Charles II le Mauvais (1349-1386) est évidente.

1315-1316 « L'autre chef d'un autre peuple se nomme *Constantinople* » : Jean V Paléologue, empereur d'Orient (1341-1376 et 1379-1390) — 1320 *Perdón*. Pour le transfert d'accent, cf. v. 707 — 1325 Corr. *li plussor* ou *plusor* — 1330 « Et qu'il se garde de me faire défaut ».

BERBANÇOS, les Brabançons, 228.
berta, tromperie, ruse, 378.

cembells, *sembells*, appeaux, 1095, 1115.

ESTORITXA, Autriche, 231.

guisca, bourdonnante ? 1084.

laguier, 421.

mal vist (*de*), 1020, 1105.
maners, apprivoisés, 759.
MAUTES, Maltais, 760.

MAYANCES, Mayençais, 229.
mell, macle, terme de blason, 810.
miorat, murés, 807.

poblats, peuples ? 792.

saniga = *sanguina*, 795.
savogues, aloses, 118.
SAVOYES, Savoyards, 761.
sembells, voir *cembells*.

trasgueron (traxerunt), 1007.
tresex (traxit), 1083.

Am. PAGÈS.

POUR LE COMMENTAIRE

DE

MAISTRE PIERRE PATHELIN

PREMIER ARTICLE

Dans mon *Étude sur Pathelin*, on trouve (pp. 1-51) un essai de bibliographie scientifique, suivi (pp. 51-110) d'un commentaire « provisoire » sur certains mots ou passages qui m'avaient semblé particulièrement difficiles ou dignes pour d'autres raisons de remarques critiques appuyées également de pièces justificatives; mais ce commentaire « provisoire » — faut-il le dire ? — est loin d'avoir résolu, même d'avoir soulevé, tous les problèmes que ce texte présente aux lecteurs habitués à ne pas se contenter d'à peu près ou de conjectures et qui tiennent à comprendre en son entier tout texte digne du nom de chef-d'œuvre.

Voilà pourquoi, depuis 1904, quoique souvent interrompu par d'autres travaux, j'ai étudié et étudie encore tout ce qui semble promettre de jeter quelque lumière sur *Pathelin*. « S'il est un texte dont les amateurs de l'ancienne littérature française attendent avec impatience une édition critique, c'est assurément la farce de *Pathelin* ; mais jusqu'ici les philologues capables de mener à bonne fin un tel travail ont reculé devant la difficulté de la tâche [1] ». J'ai entrepris cette tâche, mais on ne s'étonnera pas que je croie utile la publication préliminaire de certaines notes que les philologues compétents pourront corriger si elles sont erronées, que je pourrai supprimer si elles se trouvent superflues, ou qu'un simple renvoi me permettra d'abréger si

---

1. E. Picot, Préface à la reproduction du *Pathelin* de Marion Malaunoy (*SATF*, 1904).

(comme cela arrive dans bien des cas) elles sont trop longues pour le commentaire d'une édition critique[1]. La plupart des notes qu'on va lire ne concernent pas que *Pathelin* : elles doivent éclaircir en même temps d'autres passages obscurs dans d'autres textes.

V. 5. *Or vis je que j'avocassoye.* — Comme le montreront plusieurs exemples, au XVe siècle *avocasser* ne se prenait pas en mauvaise part, mais signifiait suivre la profession d'avocat ou bien, à l'occasion, présider comme juge :

> Mais pour elles voulu advocasser,
> Combien que pas je ne soye advocat.
> *Rec. Po. Fr.*, XII, 16, vv. 266-7.
> Qui ne craindroit tel jugement
> Ouquel sera ung seullement
> Accusant, advocat et juge ?
> [Et, plus loin :]
> Puis [Dieu] dira en advocassant : *etc.*
> G. Alecis, *Le Passe Temps de tout homme*, etc., 5152-74.

Dans « L'Advocat des Dames de Paris » (*Rec. Po. Fr.*, XII, 6), Maximien dit :

> Veu qu'en leur nom je plaide et advocasse.

6-7. *Par Nostre Dame, j'y pensoye, Dont on chante en advocassaige.* — De deux choses l'une : ou bien il faut admettre la bizarrerie syntaxique *j'y pensoye dont*, prenant ainsi *y* comme antécédent de *dont*, phénomène dont la réalité ne sera assurée qu'après la découverte d'exemples plus convaincants que celui-ci, ou bien il y a ici une allusion (une allusion cachée) à *L'Advocacie Nostre Dame*, poème du XIVe siècle qui était un des livres de chevet de Guillaume Alecis et qui semble avoir marqué son influence dans neuf ou dix autres passages de *Pathelin*. En tout cas (si l'on exclut, comme inadmissible syntaxiquement, le groupe *j'y pensoye dont*), voici une allusion à Notre-Dame comme patronne des avocats ; Notre-Dame *dont on chante en*

1. Il s'agit, bien entendu, d'une édition critique complète déjà presque achevée. Dans la présente étude, tout renvoi à *Pathelin* se rapporte à l'édition sommaire que j'ai publiée en 1924 dans Les Classiques français du moyen âge.

advocassaige. Or, si cette allusion (que M. Louis Cons croit pouvoir rattacher à l'*Advocacie* même[1]) est réelle, *j'y pensoye* devient (du moins, pour les esprits modernes) une intercalation violente, encore plus « violente » peut-être que plusieurs de celles qui se présentent dans *Pathelin* (252-3, 301, 1033-4, 1068), chez Villon (*Test.* 67-71, 83-85), et ailleurs, quoique je ne puisse citer aucun passage exactement analogue :

> En nom Dieu, j'ai grant voulenté
> Après disner que nous aillons
> Voir le bien et honnesteté
> Des Anglois.
>
> *Mist. Siège d'Orléans*, 12111-4.
>
> Se nul au monument sans doubte
> Venoit tantost seroit tuez.
>
> *Pass. N. S.*, Jubinal, II, 288.

Dans une lettre du 4 Mars 1922, le Dr H. R. Lang m'exprime l'opinion suivante : « I feel quite sure, for myself, that *dont* refers to *nostre dame*, though separated from it by another syntactical unit ». Lang ne croit pas, lui non plus, que des pronoms (ou adverbes) relatifs aient jamais eu en vieux français comme antécédents d'autres pronoms adverbiaux ; puis, à son avis, le sens de ce passage indique qu'il faut plutôt rattacher *dont* à *nostre dame* ; enfin, selon lui, de pareilles transpositions « of syntactical units as we have in this passage are most frequent in all medieval metrical texts, even in the most serious and formal. Cf. e. g. Tobler, *Vermischte Beiträge zur franz. Gramm.*, II, p. 28 ff. (= *Zeitsch. f. rom. Phil.*, VIII, 296 ff.) ». Quelle que soit la validité de cette dernière assertion, *y* se rapporte forcément à l'idée exprimée au v. 5.

M. Ed. Schneegans traduit *advocassaige* par « ordre des avocats » — traduction qui paraît indiquer que lui aussi a vu dans ces vers une allusion à l'*advocacie Nostre Dame*, sinon au poème ainsi intitulé. Le mot *a(d)vocassaige* ne se trouve ni dans Godefroy ni dans Littré, et je ne sais pas sur quoi Schneegans fonde sa définition ; jusqu'à nouvel ordre, il me semblera plus prudent

---

1. Voir *L'Auteur de Pathelin* (Elliott Monographs, n° 17 ; Princeton University Press et Presses Universitaires, Paris, [Septembre] 1926), pp. 136-7, 138-9. [Mais cf. *Romania*, LIII, 584. — *Réd.*]

de traduire *en advocassaige* par « chez les avocats ». J'ajouterai que jusqu'ici personne, que je sache, n'avait signalé le dilemme d'interprétation que présentent ces deux vers (6-7), dilemme qui comprend, à mon avis, une allusion à Notre-Dame en sa qualité de patronne des avocats - peut-être comme *avocate*, rôle qu'elle joue dans *L'Advocacie Nostre Dame*; il se peut, enfin, que *chante* ait ici une nuance ironique; cf. 388, 402.

Cf. ci-dessous note à 47 et 55.

9. *Mais on ne vous tient pas si saige, Des quatre pars comme on soulloit.* — *Des quatre pars* = « des quatre cinquièmes »; à ce que j'ai écrit sur cette locution dans mon *Étude sur Pathelin* (p. 68) j'ajouterai que Littré (sous *part*) cite cet exemple sans l'expliquer. Dans *Le Triparty en la Science de Nombres, par Maistre Nicolas Chuquet, Parisien*, 1484 (ms. fonds fr., n° 1346, Bib. Nat.), publié en 1881 par Aristide Marre, les fractions portent le nom de *routz* (c.-à-d. [*numeros*] *ruptos*), mais ce traité ne contient nulle part, je crois, (*les*) *quatre pars*, ni aucune autre combinaison pareille; néanmoins, des combinaisons de ce genre devaient être assez fréquentes ; en voici quelques nouveaux exemples :

> On œuvre plus vilainement
> C'on ne soloit des .xiii. pars.
> *Fabl.*, I, 147, vv. 16-17.

« Vous n'estiez point si belle de .vij. pars comme vous estes. » *Chev. Tour Landry*, ch. 120.

> Mais [Monseigneur] ce que demander j'ose
> De quatre pars n'est pas si grande chose.
> Marot (1873), I, 219-220.

Dans le *New English Dictionary* (Oxford), sous « part », on lit : « 5. *** (*b*) With a cardinal numeral, implying a number of portions one less than the number which constitutes the whole, as *two parts* = two thirds, *three parts* = three quarters ». Le *N.E.D.* en cite un bon exemple remontant à l'année 1375 (Barbour, *Bruce*, v. 47). Or la survivance en anglais moderne de cette manière d'exprimer les fractions nous permet de comprendre les exemples anglais médiévaux, et les exemples fran-

çais doivent avoir le même rapport avec l'arithmétique du moyen âge (en tout cas, avec ses termes populaires) que les exemples anglais. (« I had three-parts of a quarrel with the dear old man the other day » ; etc., Kingsley, *Westward Ho!*, ch. XV, *ad fin.* ; cf. *ib.*, ch. XXXVIII, *ad fin.* De même, « I do not believe that that single letter will ever be deciphered, and if it is, three-parts of the Cabinet are my friends ». Ainsi parle Sir Alfred Anselme dans un autre roman encore plus moderne : *The Kingdom of the Blind*, par E. Phillips Oppenheim, ch. XXX. Bien entendu, tout Anglais comprendra : trois quarts.)

Si mon raisonnement est exact, on est mis à même d'interpréter correctement non seulement le v. 7 de *Pathelin*, que nous pourrons traduire moins littéralement mais d'une façon plus intelligible et, à tout prendre, suffisamment fidèle par « mais il s'en faut (de beaucoup) qu'on vous tienne », etc. — mais encore le passage suivant, tiré de la chronique d'Enguerran de Monstrelet (IV, 71 [6 octobre 1421]), qui nous servira aussi de pièce justificative : « l'escu d'or, qui avoit couru pour dix francs, fut mis a xviii s. p. », et par conséquent « moult de gens furent fort troublez, voians que leurs chevances qu'ils avoient es monnoies dessusdictes, les huit pars estoient diminuées ». Ailleurs (IV, 60), ce chroniqueur remarque : « Mais durant ceste première assemblée [rencontre, mêlée] se départirent de l'ost dudit duc les deux pars [deux tiers] de ses gens ». Voir aussi *ib.*, IV, 246 (année 1425).

L'importance d'une compréhension complète des termes de l'arithmétique médiévale est évidente et, comme les constatations qu'on vient d'examiner ne paraissent pas avoir été faites jusqu'ici, j'espère pouvoir publier une étude plus approfondie de ce sujet, qui soulève d'intéressants problèmes morphologiques (changement ou disparition des nombres ordinaux primitifs dans le domaine roman), des problèmes d'interprétation, etc.

28. *Pas enpaigne.* — Génin remplace ceci par une variante qu'on trouve dans une édition imprimée par Jean Herouf(?), Arsenal 11234 : *pas un peigne!* (*pas ung pigne*). « C'est ainsi, dit-il, que je lis au lieu d'*empaigne* que portent les éditions. Je

n'ai jamais vu l'empeigne d'un soulier citée comme terme de comparaison d'un objet de vil prix, tandis qu'*un peigne* se rencontre souvent dans ce sens. » Villon dit en effet (*Test.* 1248) :

Et ne deust il avoir vaillant ung pigne ;

et on dit encore : « Je tuerais un mercier pour un peigne », comme on disait autrefois : « Je tuerais maintenant un archer pour un peigne » (Grandval, *Cartouche*, chant X, p. 81 ; cité par Génin) ; ou bien : « Je ne te prise ung pigne » (*Baudouin de Sebourg*, I, 184 ; cité par Génin).

La transformation par un scribe ou un imprimeur de *ung peigne* (ou *ung paigne*) en *enpaigne* est concevable ; mais *pas enpaigne* (Le Roy etc.) a la même syntaxe que *pas maille* (305) et rien n'interdisait à notre auteur d'être le premier (?) à employer cette locution. Elle n'est pas plus étrange que « une mesple » (*Elie de Saint-Gille*, 398), ni que « l'ance d'ung seau » (Villon, *Lais*, 204), ni que « deux boutons » (*Pathelin*, 1439). Puis, *pas enpaigne* suggérait de plus l'état lamentable des chaussures de Pathelin et de Guillemette.

47 et 55. *Droitte advocasserie* et *advocacion*. — (1) *Advocasserie* est, dans Cotgrave, défini ainsi : « A pleading, or playing of the Advocate » ; dans les *Ordonnances des Rois de France*, Mai 1425, on lit : « Nous ordenons que aucun ne pourra patrociner ne pratiquer ou fait d'advocasserie ne de procuracion ou Chastellet de Paris » etc. (2) Quant à *advocacion*, Tancrède, *li Ordinaires*, fol. 14ro, col. 1 (cf. Ragueau et Laurière), dit : « Avocation est quant aucuns conte sa parole ou la son ami pardevant le juge ou pardevant celui qui est en son lieu, ou quant il respont pour soi. » Godefroy cite aussi des exemples pour justifier sa définition « Profession d'avocat, exercice de la plaidoirie ». Godefroy ne mentionne pas *a(d)vocasserie* qui, pourtant, ne se dit pas en français moderne. Dans *Rec. Po. Fr.*, X, 357 (ca. 1500), on lit : « L'advocat peult bien vendre son advocation, Le sage son conseil, sans diffamation. »

60. *Quilz dient qui sont* (Le Roy). — Dans mon *Étude*, pp. 75-77, j'ai cité une quinzaine d'exemples de la confusion, dans le *Pathelin* de Le Roy, de *i* (*y*), *il*, *ilz*, due à leur identité

phonétique devant consonne. Voici des exemples pris dans d'autres textes, car, malgré la fréquence de ce phénomène, nombre de personnes, tout en acceptant le mot *oui* pour le vieux français, ne semblent pas vouloir reconnaître l'existence de *i* pour *il* ou *ilz*.

« Quar i n'i a de li noient » (*Fabl.*, II, 173) ; « Tant crie l'en Noel qu'i vient » (*An. Prov. fr.*, Bib. Ec. Ch., t. 60, n° 723); « pour voir s'i reviendra » (*Mist. V. T.*, 6118; au v. 26038, Dieu dit « qu'i se retire » ; au v. 25838, c'est Moïse qui se sert de cette forme) ; « D'une chose qu'i ne scet mie » (*Miracle du Roy Thierry*, 738) ; *i* = *il* se rencontre six fois dans deux pages de « Le dit de chascun » (Montaiglon, *Rec. Po. Fr.*, I, 225-6) ; « [Edouard] manda au duc de Bourgongne qu'i luy prioit qu'il eust » etc. (Commines, III, 5, p. 205) ; « jusques a ce qu'i fust passé en Angleterre » (*ib.* III, 6, pp. 215-6) ; « ne celuy qu'i jura a Peronne *** et qu'i sçavoit bien qu'il avoit » etc. (*ib.* III, 9, p. 237) ; « C'estoit au commancement qu'i le devoit faire » (*ib.* III, 10, p. 245) ; « et qu'i laissast en paix ces pouvres gens » (*ib.* V, 1, p. 342) ; « un passaige *** qu'i reppara de charretes » (*ib.* V, 8, p. 387) ; « Pour le temps que je l'ai congneu, n'estoit point cruel, mais il devint [= il le devint] avant sa mort » (*ib.* V, 9, p. 390; notez l'enclise) ; « les maux qu'i [= qu'ilz] font » (*ib.* V, 18, p. 443) ; « et l'homme quel qu'i soit » (*ib.* V, 19, p. 449) ; « la pention *** qu'i leur rendoit à Londres » (*ib.* VI, 1, p. 3) ; « La première [raison] qu'i disoit qu'i luy sembloit » etc. (*ib.* VI, 2, 18) ; « si grant extremité de vivres qu'i n'est de croire » (*ib.* VIII, 21, p. 351) ; « et disoient ses lettres, qu'i n'esbaïst point » (*ib.* VIII, 24, p. 371) ; « Je croy que Dieu veult qu'i le prie » (Gringore, II, 19) ; « J'ay peur qu'i soit tombé dans l'eau » (*ib.* II, 296) ; « Qu'a Sainct Claude priere on face Qu'i luy remette au corps la vie » (*ib.* II, 299) ; « tant qu'i seront contens » (Picot et Nyrop, *Farce moralisée*, v. 206) ; enfin, voir dans le *Rec. gén. Sotties* (Picot), I, p. 35, vv. 274, 276, 280, p. 36, v. 284, p. 38, v. 320, p. 41, v. 36, etc. (Ajoutons que dans le *Mist. du Siège d'Orléans*, 15508-9 et *passim*, le féminin *elle* (ou *el*) est représenté souvent par *et*, graphie qui doit indiquer le son *è*.)

Si je ne me trompe, au xve siècle, *il* et *ilz* se prononçaient généralement *i* devant consonne, et des groupes tels que *il*

disoit, ilz font doivent représenter en réalité *i disoit* et *i font* plus souvent qu'ils ne représentent aussi un *l* prononcé. On verra pourtant que dans mon texte critique je n'ai fait imprimer *i* que là où Le Roy aussi a imprimé *i*. Voir les vv. 97, 269, 343, 345, 472, 551, 733, 735, 767, 897, 1076, 1225, 1553 et mon *Étude*, pp. 75-77.

62. *Ceste baverie* [*bavrie*]. (1) D'ordinaire, *baverie* (final) a trois syllabes (490, 1286); ici il faut lire *bavrie* ; cf. *mocquerie* (= *mocq'rie*), 1563, et *boulengerie* (trois syllabes) dans *Rec. Po. Fr.*, III, 28, v. 18; cf. ib. IV, 143, v. 192, et XIII, 176, v. 80; voir Nyrop, *Gr. Hist.*, I, §§ 290-3.

(2) Ici, comme aux vv. 490, 1286, *baverie* doit signifier *bavardage* :

Quand vous verrez sans baverie
Un Picard accoustré en dueil,
Et un Normand sans flatterie, *etc.*
« Moyens pour faire revenir le Bon Temps »,
ca. 1500; dans *Rec. Po. Fr.*, IV, 143.

Mentez, menteurs à quarterons,
Certes point ne vous redoubtons,
Ne vous, ne vostre baverie;
Loyaulté dit, de sens garnie :
Fy de vous et de voz raisons.
Ch. d'Orléans, éd. d'Héricault, II, 270.

Voir *Pathelin*, 554 (*bave*) et 1283 (*vous bavez*).

88-89. *Avant ! mon amy : en ce point, Quel que soit en sera couvert.* — 1) *Avant*. On peut sous-entendre *cela* (« Avant le jour du jugement »); si on interprète *avant* ainsi, il faudra traduire *en ce point* par « quant à cela » (voir les exemples de *point*, plus bas). Mais ici *avant* peut signifier « Dépêchez-vous ! » Cette dernière interprétation peut donner à *en ce point* un autre sens assez fréquent : « en ce moment », « déjà », sens qui amène très bien le v. 89. Mais étudions quelques exemples de *avant* et de *point* :

Hapelopin
Avant, putain, laissiez aler,
Tantost vous seray [saray] si baler,
Or ça bien tost en male estraine.

Ysabel
Diex vous met en male sepmaine
Larrons murtriers; las! mon enfant
A faulz malvaiz tristes puant.
Le Geu des Trois Rois, Jub., *Myst. inédits*, II, 129
Avant, avant, tous cy endroit.
An. Th. Fr., III, 295.

Et *Cent Nouv. Nouv.* (éd. 1863, p. 347) : « avant, avant, vous telz et telz, allez tuer chappons et poullailles », etc.

Enfin, *Mist. V. Test.*, 2642-3 :

Avant, frére, que dictes vous ?
Qu'est il de faire ?

(Ici une autre nuance : « Écoutez », ou quelque chose de ce genre.) Voir aussi *Pathelin*, 88, 117, 229 (cf. 995), 1261.

Quant à *point* :

Et bien, sire, je le feray
En ce point comme il apartient.
Mist. V. Test., 269434-.
Il est par tout Suse notoire;
En ce point je l'ai entendu.
Mist. V. Test. 47864-5.,
Pinceguerre, je vous vien dire
Alon, car il en est point.
Pass. N. S., Jubinal, *Myst. inéd.*, II, 184.

« Si te pri par amors ke, cant tu veras le point [le bon moment], ke tu li dies k'il fait trop mal » etc. *Le Roi Flore* (éd. 1851), p. 88.

Cf. *Pathelin*, 737 : *arrivé a point*.

2) Le Roy : *quel que soit* ; Levet : *qui que soit* ; Génin et le plagiaire Paul Lacroix (« Jacob ») : *quelque sot* — leçon de l'édition de Ménier, Paris, 1614. La leçon de Le Roy a dû sembler étrange à Levet (1489), comme celle de Levet (ou de Beneaut, 1490) a dû intriguer Génin, qui l'amende silencieusement. Quoique je n'aie pu trouver aucun exemple de *quel que soit* (ou de *qui que soit*) signifiant « quelqu'un », je garde *quel que soit*, croyant possible d'interpréter ainsi les vv. 88-89 : « Avant! mon ami. Dépêchez-vous ; sinon, quelqu'un d'autre [je ne sais

qui] se sera déjà habillé de ce drap dont vous me parlez. [1] »

127-8. . . . *Dieu vray pardon luy face a l'amë.* [Le Dr.] *Amen...* — Dans sa note sur ce vers, Génin parle d'une « règle de versification du xve siècle » conformément à laquelle « l'élision ne se faisait pas d'un interlocuteur à un autre », et il signale les vv. 588, 610, 1249. A-t-il raison ? Pas tout à fait ; voir, par exemple, 590, où il faut changer en *mesme* le *mesmes* que Le Roy, Levet, etc. impriment devant *Il*. Ne pouvant approfondir ici cette question, je me bornerai à en indiquer l'importance et à relever tous les cas (dans *Pathelin*) ou un soi-disant *e* muet semble devoir se prononcer, soit que la non-élision se conforme à la « règle » dont parle Génin, soit qu'il y ait une pause à l'intérieur d'un vers sans changement d'interlocuteurs : 128, 313, 332, 507, 514, 588, 606 (mais peut-être faut-il lire *eau*), 610, 789 (si on accepte la leçon de Le Roy etc.), 1249, 1521 (à moins qu'on ne lise *le visaige*), 1526. Par contre (sans compter un grand nombre d'enjambements qui, si on les fait — et il faut bien les faire — transforment une moitié de la rime en rime masculine), l'élision a lieu malgré la pause qu'exige une prononciation naturelle.

Quant à cette forme de bénédiction, on la retrouve, presque telle quelle, dans *Mist. V. T.*, 21622, et dans *Miracle* XXVI, 505-6.

154-6. *Car quoy ! qui vous aroit crachié Tous deux encontre la paroy, D'une maniere et d'ung arroy* . . . — 1) *crachié* et 427 *tout crachié*. En realité, bien entendu, ce n'est pas Guillaume Joceaume et son feu père qui seraient crachés « encontre la paroy » mais deux symboles représentant ces deux personnes. En un mot, Guillaume et son père (selon maître Pathelin) se ressemblent comme deux crachats, et il me semble difficile d'accepter d'autres explications de « C'estes vous, tout crachié » que celle de G. Paris (*Romania*, XXX, 432-3), qui pensait que cette locution était une autre forme (je dirais, n'était qu'une autre forme) de celle que nous avons dans « ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau » ; plus tard, en effet (169-170), Pathelin dira : « vous luy resemblez mieulx que goute d'eaue ».

1. [Nous nous permettons de proposer une autre interprétation : « Va ! mon ami : si c'est ainsi, n'importe qui en sera couvert (mais pas toi). » — *Réd.*]

M. Nyrop (*Observations*, p. 343) avait dit : « L'emploi métaphorique du verbe *cracher* pour exprimer une forte ressemblance se rencontre souvent », et il cite en effet Cyrano de Bergerac, *Le pédant joué*, IV, 8, Molière, *Le médecin malgré lui*, I, 5, La Fontaine, *Les deux amis*, ainsi que d'intéressants exemples italiens, portugais et anglais ; il trouve « très difficile, pour ne pas dire impossible, d'acquiescer » à l'explication de G. Paris ; « cette locution [« se ressembler comme deux gouttes d'eau »] n'a, dit-il, absolument rien à voir avec la nôtre, qui présente un emploi particulier du verbe cracher, et dont aucune forme ne parle de « crachats » comme terme de comparaison. Cracher, continue M. Nyrop, est évidemment, comme il ressort aussi des exemples anglais, une métaphore burlesque pour produire, créer ».

Voici les exemples anglais que cite M. Nyrop : « He is as like you as if he had been spit out of your own mouth, as the saying is », Smollett, *Peregrine Pickle*, « She is as like her husband as ifshe were spit out of his mouth », Swift, *Polite Conversation*, et « He is the very spit of his father », Muret.

Pour l'anglais, on en trouvera d'autres exemples dans *The Campden Wonder*, drame de Gloucester, de John Masefield, 1907, p. 4, et dans *The Amateur Gentleman*, roman de Jeffrey Farnol, 1901, ch. I.

Pour l'italien, je citerai *I Malavoglia* de Verga, 1888, pp. 91-92 (ou 1907, p. 67) : « Questo è proprio un Malavoglia nato sputato ! osservava padron 'Ntoni gongolante. Tutto suo padre Bastianazzo », etc. En un mot, « his spitten image », comme on dit en anglais.

Pour le français, je n'ai pas trouvé d'exemple plus ancien que ceux de *Pathelin* (154, 427). Dans le *Recueil général des Sotties* (éd. Picot, I, 167, vv. 455-8) on lit :

> Par ma foy, je ne fuz jamais ;
> Mais tu es toy aussi craché
> Comme qui t'avroit arraché
> D'ung mur.

Encore le mur ! Arraché d'un mur ; crachié tous deux encontre la paroy !

Deux crachats, collés sur une *paroy*, pourraient bien se res-

sembler presque aussi exactement que deux gouttes d'eau ; mais terminons nos pièces justificatives en citant un passage qui semble appuyer la thèse de M. Nyrop sans affaiblir celle de Gaston Paris. Montaigne (Strowski, I, 240) parle d'un homme qui, lorsque quelqu'un lui eut rappelé avec insistance l'affection qu'il devait à ses enfants, parce qu'ils étaient issus de lui, « se mit à cracher, disant que cela en estoit aussi bien sorty ; que nous engendrions bien des pouz et des vers ».

Il semble qu'on puisse concilier l'interprétation de G. Paris et celle de M. Nyrop : en effet, même si la base métaphorique de l'expression est bien, comme M. Nyrop le montre, l'idée de « créer », il n'en est pas moins vrai que dans l'emploi que Pathelin fait de cette image il y a l'intention dominante de laisser dans l'esprit des auditeurs l'impression que le drapier et son père sont comparés à de vulgaires crachats étalés contre un mur. Cette dernière précision du mur semble même destinée à ramener l'expression hors de son sens original « créer » vers une signification détournée, mais parfaitement claire, de ressemblance fidèle à des objets sordides. Dans le cas où cette interprétation serait la bonne, la spécification *encontre la paroy* serait du fait de l'auteur, ce qui explique pourquoi on n'en trouve pas d'exemple plus ancien ; celui que l'on trouve dans le *Recueil général* de Picot est évidemment une réminiscence de *Pathelin*. « C'est son portrait tout craché (*ou* tout ch...) » et « C'est lui tout ch... » sont des variantes plus ou moins modernes de la phrase pathelinienne, y compris *tout poché*.

2) *d'ung arroy* (= *d'ung seul arroy* ; également « de la même manière »). M. Schneegans traduit toute cette phrase (*d'une maniere et d'ung arroy*) par « d'un seul coup. » A mon avis (et à celui de M. Henri R. Lang) on a affaire ici à une de ces paires de synonymes si fréquentes en vieux français ou ailleurs plutôt qu'à quelque signification extraordinaire du mot *arroy*, dont plusieurs sens suffisamment exemplifiés dans les lexiques (Godefroy, Cotgrave, Littré, *New English Dictionary* ou « Oxford Dictionary », et Adolf Tobler) suggèrent le sens « manière. » Le même acte (celui de cracher) se répète, se fait chaque fois, deux fois, de la même manière exactement ; celui qui parle insiste sur l'identité de ces deux actes consécutifs en employant une paire de synonymes et en donnant à *une* et à *ung* leur sens numérique.

Rien que dans *Pathelin* on trouve quantité d'exemples de ces paires de synonymes et je n'en citerai que celles qui semblent être de proches parentes de la locution *d'une maniere et d'ung arroy* : — [*ne*] *denier ne maille* (372), *ne gros ne gresle* (1030), *Il est vray et verité* (1091), *saines et fortes* (1095), *assommé et tué* (1107), *je le vous prometz et afferme* (1180), *que je te die ne propose* (1183), *pour Dieu et en charité* (1239), *becjaunes ou cornards* (1293-4), *ne dommaige ne villennie* (1332), *mourir et perir* (1338), *assommer et ferir* (1339), etc. Dans d'autres genres littéraires (chroniques, poésie lyrique, etc.) les exemples de ce phénomène abondent.

216-17. *Encor ay je denier et maille Qu'onc ne virent pere ne mere.* — Qu'on me permette d'abréger ce qu'on a pu lire, à propos de ce vers, dans mon *Étude* (pp. 78-80), d'y supprimer le paragraphe où je cite Gaston Phébus, et d'ajouter quelques exemples de *que* nominatif.

Génin voit dans le *que* de *qu'onc* le régime direct, car il dit : « C'est-à-dire un trésor caché, un boursicot comme celui d'un enfant qui peut en disposer à sa fantaisie, parce que ni son père ni sa mère ne lui en demanderont compte. » A mon avis, ce *que* peut tout aussi bien être nominatif (comme au v. 1385), phénomène fréquent au xve siècle. Si ceci est vrai, Pathelin veut dire : « qui n'ont jamais existé », quoiqu'il semble dire autre chose ; plus loin (344-6) le Drapier personnifie son argent (pas encore reçu) :

> Ilz ne verront soleil ne lune,
> les escus qu'i [qu'il] me baillera,
> de l'an, qui ne les m'emblera.

Il est donc possible que Pathelin personnifie ici *Encor ay je denier et maille.*

Au xve siècle, les exemples de *que* pour *qui* abondent ; en voici plusieurs à ajouter à ceux que cite mon *Étude* (p. 80) : « Trestous les Juifs que en [= qu'en] Inde sont » (*Mist. V. T.*, 47057 ; cf. ib. 45711, 45821) ; « S'il y a rien que bon te semble » (ib. 15080) ; « Ce que s'ensuit » (Villon, *Test.* 1877) ; « que nul prince que fust en la crestienté » (Commines, V, 9, p. 390) ; « La chose au monde que plus luy pourroit plaire »

(*Cent Nouv. Nouv.*, 1863, p. 131); voir aussi *Mist. Pass.*, 5865, 13066, 32038, 33895-6. Ajoutez-y d'autres exemples de *que* dont la plupart remontent aux années 1500-50, environ : *Sotties* (Picot), X, vv. 66, 463, 687, 749, 862, etc.; *An. Th. Fr.*, III, 97, 122, 129, 193; *Rec. Po. Fr.*, II, 80, V, 64, VI, 290, XII, 84; *Trois Doms*, 1296-7.

Aucun de ces exemples ne peut prêter à équivoque, mais il n'est pas étonnant que Génin ait pris *pere ne mere* pour le sujet de *virent*, ni que Gaston Paris et E. Langlois (*Chrestomathie*), suivant le texte de P. Lacroix et du ms. Bigot, aient expliqué erronément le v. 1385. Comme un vers qui a intrigué bien des lecteurs de la *Divina Commedia* (« Si rivolse indietro a rimirar lo passo Che non lasciò giammai persona viva »), et pour la même raison, ces deux vers de *Pathelin* peuvent être interprétés de deux façons différentes.

Terminons cette discussion par trois citations qui (si *que* 217 = *qui*) sont fort à propos :

> Si me doinst Dieu que je revoie
> Pere ne mere que je aie.
> *Fabl.*, V, 209, vv. 57-58.

Mais l'argent, le magot, de Pathelin ressemblerait à l'enfant qui disait :

> Que je n'oi onkes tot pervoir
> A nul jour ne père ne mère.
> Mais ce sai ge bien que mi frère *etc.*
> . . . . . .
> Onkes ne vi, ke je séusse,
> Père ne mère ke j'éusse.
> *Dolopathos*, 9896-9902.
> Tel ne congneust oncques son pere
> Qui le cuide bien avoir veu.
> G. Alecis, *Faintes*, I, 109, vv. 671-2.

Sur cette confusion de *que* et de *qui*, voir F. Brunot, *Hist. lang. fr.*, I, 528-9. Quoiqu'en vieux français, *li en* se réduise souvent à *l'en*, je ne crois pas que certains groupes tels que « l'homme qu'est venu », « la dame qu'a parlé », etc. remontent à une syncope de *qui est*, *qui a*, etc. — syncope qui aurait donné et qui donne [kjè] et [kja]; à mon avis, *qu'est* pour *qui*

est et *qu'a* pour *qui a* ne font que conserver une syntaxe assez fréquente dans tous les styles du moyen âge.

Dans son compte rendu de mon *Étude* (voir *Mod. Lang. Notes,* Jan. 1921), M. Louis Cons rejette (avec raison, je crois), comme hors de propos, ma citation d'un adage qu'on trouvera dans *Le Roy Modus* (Ms. fr. 616, f. 32; Bib. Nat.) : « Aucunes gens dient que oncques loup ne vit son pere, » etc.

232-3. *Vecy un denier, ne faison Rien qui soit ou Dieu ne se nomme.*—Ce *denier,* offert *a l'estraine* (297), et appelé plus tard (375) *ung parisi*, est bien le *denier a Dieu* (394).

Se vos i cuidiez estre saus,
Vos en avroiz .L. saus [sous];
Jamais n'en avroiz tant nu leu,
Et si donrai lo denier Deu,
Que deus m'an doint joie certaine.
— « Vos l'avroiz, » fait il « por l'estraine » *etc.*
Fabl., V, 188, vv. 154-9.

Chose qui plaist est a demy vendue,
A bon compte souvent, ou chierement ;
Qui du marchié le denier à Dieu prent,
Il n'y peut plus mettre rabat, ne creue.
Charles d'Orléans, II, 199.

Et, sans bailler le bon denier à Dieu,
Contrainct je fuz de tenir le traicté.
« Les sept marchans de Naples », *Rec. Po. Fr.*, II, 101.

En 1365, Charles V avait ordonné « que les deniers à Dieu, provenant des marchés conclus en la ville et cité de Baïeux, en ce comprins les forsbourgs, seroyent recueillis par les religieux de l'hostel-Dieu, pour estre employé [*sic*] au prouffit et entretenement des poures malades. » Il y avait sur le marché, derrière la chapelle Saint-Michel, un tronc particulier pour mettre les deniers à Dieu. Voir Pluquet, *Essai hist. sur la ville de Bayeux*, Caen, 1829, pp. 277-8. (Nyrop, *Observations*, p. 335, cite un intéressant passage d'Eustache Deschamps, vol. IX, vv. 1755-7, et l'ordonnance de Charles V.)

Louis XI, à Tours, le 22 octobre 1461 : « Comme au vivant de feu nostre treschier seigneur et pere, ***, ou temps que les aydes soulloient avoir cours pour le fait de la guerre, ayt esté

accoustumé que en baillant les marchiez ou fermes d'iceulx aydes, chacun achepteur, encherisseur ou fermier, bailloit ung denier à Dieu, et pour reverence de la glorieuse vierge Sainte Catherine *** et pour ce que de present avons de nouvel mis sus et ordonné certains aydes en nostre royaume ***, les dits relligieux, prieur et couvent nous ont humblement supplié et requis que iceux deniers leur veuillons semblablement donner et octroyer : savoir faisons que *** donnons et octroyons de grace especial par ces presentes pour Dieu en aumosne, les deniers à Dieu qui vendront et istront de toutes les fermes, enchieres et marchiez, tiercemens et doublemens des dits aydes, » etc. *Ordonnances des Rois de France*, XV, 131-4. Ce passage est presque contemporain de *Pathelin*.

Notons que dans *Pathelin* le marchandage suit la remise du denier à Dieu.

278. *Hen, c'est pour une!* — C'est-à-dire « pour une fois », interprétation qu'offrent G. Paris et Raynaud pour un vers (10537) du *Mist. de la Passion* :

> Je pense qu'ilz en ont pour une :
> ilz sont frotés a grosse cloche.

Dans *An. Th. Fr.*, II, 261, « Tu en as pour une, mon amy », dit Teste Verte à Chascun (?), qui a été trompé. Dans la *Farce nouv. de deux jeunes femmes* (Picot et Nyrop, vv. 297-8) on lit :

> Le sang bieu, j'en avons pour une ;
> Je ne sçay pas que c'est à dire.

Voyant que l'épouvantail n'est pas un homme, le Franc-Archer de Bagnolet s'écrie (v. 340) :

> Par le corps bieu, j'en ay pour une !

286-8. *Hee! vostre bouche ne parla Depuis..., par monseigneur saint Gille, Qu'el ne disoit pas evangille.* — La syntaxe de *ne parla... qu'el* [Le Roy : *elle*] *ne disoit pas evangille* est obscure : le prétérit *parla* ne doit pas nous étonner, mais le groupe *depuis qu'elle* [ou *el*] *ne disoit pas evangille* semble inadmissible, parce que *depuis que* ne saurait signifier ici ni *après que* (comme

dans Enguerran de Monstrelet, IV, 78) ni *puisque* et que *disoit*, suivant *parla* (que *parla* ait la valeur d'un vrai prétérit ou qu'il équivaille à *a parlé*, *n'a parlé*), paraît amener un sens inacceptable. La négative *ne... pas* (comme me l'a fait observer M. Louis Cons) exprime une contradiction, et en réalité « elle » (la bouche du Drapier) mentait! — le Drapier ne disait *pas* « evangille » (la vérité). Notons maintenant que ce vers, dans Le Roy, Levet, etc., a neuf syllabes (*quelle ne disoit pas evangille*) et que, par conséquent, *elle* doit représenter *el* (forme fréquente) ou bien quelque scribe ou compositeur doit avoir cru que *dist* (subjonctif passé ou peut-être prétérit : *dixit*) représentait *disoit* (cf., par contre, *Dieu yst* = *Dieu y soit*, v. 1071, et *pierre* = *pechierre*, v. 1425). Pour abréger cette discussion, je crois nécessaire d'imaginer qu'après avoir prononcé le mot *depuis* Pathelin doit faire un geste indiquant un temps plus ou moins reculé dont il ne peut plus se rappeler la date (de là mes points suspensifs : *depuis*...) et je crois qu'il faut lire *dist* à cause de *parla* (plutôt que *el*); reste à savoir si, dans ce cas, *dist* doit être pris pour un subjonctif ou pour un indicatif. Disons, enfin, que le Drapier peut comprendre une chose (que sa bouche disait toujours la vérité), tandis que l'auditoire peut comprendre l'inverse (que sa bouche ne disait jamais la vérité) : Pathelin parle souvent pour la galerie.

Quant à la locution *dire evangille*, je citerai :

> Euvangille est tout ce que vous me dittes :
> *Rec. Po. Fr.*, IV, 167.

On disait, par contre, « Il mentoit comme l'Evangille », ne mentait jamais. Voir G. Alecis, *Blason*, v. 1464.

325. 1) « *Que dis tu ?* » — « Que dit Absalon ? » demande Amon à Absalon en guise de salutation (*Mist. V. T.*, 32120), texte qui ne laisse pas de doute sur le sens de la question posée par Pathelin.

2) « *Que fais tu ?* » — M. Nyrop (*Observations*, p. 338) a cru voir en cette locution un équivalent de l'anglais « How do you do ? » (Comment allez-vous ?) et de l'archaïsme allemand « Was machen Sie ? » Il cite *Les Quinze Joyes*, n° 3 (p. 38 de l'éd. Tulon; voir plus bas) et Mme de Sévigné,

13 mars 1671. J'entends plutôt : « Que fais-tu d'intéressant ? » ou « Quoi de nouveau ? » (exprimant à peu près la même idée que la question précédente : *que dis-tu ?*), interprétation que semble justifier le contexte non moins que celle de Nyrop, pour laquelle *Les Quinze Joyes* (éd. Heuckenkamp, p. 22) semblent fournir une bonne base historique : « Et [le mari] s'acoude sur le lict deuant elle et lui demande Que faictes vous mamye Mon amy ce fait elle ie suis trop malade. » Dans *Nouvelles fr. du XVe s.* (éd. E. Langlois, 1908, p. 56) on lit : « Environ xi heures de nuyt [l'oste et l'ostesse] vindrent veoir comment leur oste [leur invité] le faisoit [= comment il se portait].» Gaston Paris (*Romania*, XXX, 1901, p. 432) dit que « comment vas-tu ? », comme interprétation de notre *que fais tu ?*, « est suspect, et [que] plusieurs des exemples allégués [Nyrop croit pouvoir en citer cinq, y compris les trois exemples anglais, allemand et roumain] sont très douteux; ce qui est habituel en ancien fr. [dit Paris], c'est : *quel le fais tu ?* » L'éd. Tulon des *Quinze Joyes* (3) offre le texte suivant : « Il entre à l'oustel..., et demande comment elle le fait. Et la chamberière qui la garde lui respond que elle est trop malade [p. 38]. Que faictes vous, Madame m'amie? — Mon amy, fait el, je suy trop malade [p. 39]. » La première édition (si la reproduction diplomatique de Heuckenkamp est exacte) ne porte pas *et demande comment elle le fait* mais *Et demande comment il lui va*, répété quelques lignes plus bas et assez éloigné encore de *Et sacoude* etc. On retrouve *le faire* (sans *quel*) dans *Le Test. Pathelin*, éd. Jacob, 1859, p. 195. Messire le curé y demande : « Comment le fait [se porte] le bon seigneur [Pathelin]? Va-il ne avant ne arriere ? »

Dans une sottie (Picot, *Rec. gén.*, XI, vv. 88-91) on trouve la même rime que dans *Pathelin* :

Le Prince de Nates

. . . . . .
Mainte belle dame matée
J'ay souvent, en chambre natée,
Sans luy demander « Que fais-tu ? »

Le Premier

Vela bien cogné le festu.

De même dans l'*ABC des Doubles* de G. Alecis, 600-2 :

S'aucun dit : « Frere que faiz tu ?
« Tu voiz en mon oeil ung festu
« Et ou tien ne voiz ung grant fust ; » etc.

L'*ABC des D.* fut composé en 1451 (voir les vv. 1281-3).

395-6... *se j'eusse dit « La main sur le pot ! »* — « Quant on fait un marché, g'y suis », dit (le) Vin dans « Le debat du vin et de l'eau » (Montaiglon, *Rec. Po. Fr.*, IV, 107). « Si nous fault boire du marché », dit un personnage des *Cent Nouv. Nouv.* (éd. 1863), p. 149 ; puis, « je boy à vous mon compaignon ». — « Je vous plege, dit l'autre, mon compaignon ». (Ici, le marché concerne une femme). Ajoutons à ces citations le proverbe « Après compter boire fault » n° 50 dans *An. Prov. Fr.*, E. Langlois, *Bib. Ec. Ch.*, vol. 60, p. 574 ; ca. 1440).

Dans *Le Nouv. Pathelin* (éd. 1859. p. 147) on lit :

Vous pouvez gaigner un pot
De vin, pour employer vostre erre.

C'est-à-dire, pour la peine que vous vous donnerez en allant voir le curé. *Ib.*, pp. 150-1, Pathelin dit au Pelletier :

Nous en parlerons
Sur le vin, et nous nous trouverons,
Ce croy je, de bien près parens.

« Cet usage [de boire etc.] devint si général dans les XIVe et XVe siècles, qu'on ne faisait aucune affaire, aucun marché, sans stipuler du vin ; c'était une espèce d'hommage qu'on se faisait rendre. Cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours [1829], et dans beaucoup de marchés on stipule une certaine somme d'argent pour le pot de vin » (Pluquet, *Essai hist. sur la ville de Bayeux*, Caen, 1829, pp. 277-8). Le passage de *Pathelin* (394-7) nous apprend un détail de plus ; pourtant, comme Pathelin n'avait qu'un *parisis* (375), c'est évidemment le Drapier qui aurait payé le pot de vin, ou bien Pathelin aurait été obligé de compter sur la bonne volonté de quelque tavernier mal renseigné ou fort optimiste. Voir O. Klauenberg, *Getränke und Trinker in altfranz. Zeit nach poetischen Quellen dargestellt*, 1904.

398. *Au fort, est ce bien labouré.* Dans *Chansons du XVe siècle* (p. 23, note) Gaston Paris remarque : « *Au fort*, la locution complète est *au fort aller* ; le sens est « après tout », « au bout du compte ». Ajoutons : « enfin », « à tout prendre ». Voici deux exemples de la locution complète :

> Au fort aller, vaille que vaille,
> Cecy n'est point la recouvrance.
> *Mist.V.T.*, I, 2430-1.
> Au fort aller, qui le demandera,
> [c.-à-d. si on le demande]
> .....
> Vela son nom : C'est Bancquet du Boys.
> *Rec.Po.Fr.*, X, 222 (XVe s.).

De même, *ib.*, V, 81. (On disait aussi : « s'il vient au fort », *An.Th.Fr.*, I, 128.) La plupart du temps on ne trouve que *au fort* tout court : « Cestuy cy n'est pas trop sage de ce dire. Au fort, ce fait jeunesse » (*Nouv. du XVe s.*, éd. E. Langlois, 1908, p. 13). « Au fort, en nul n'a mesure parfaicte en ce monde » (Commines, V, 19, p. 446). Même sens dans *Quinze Joyes*, Heuck., p. 47, et dans Villon, *Test.* 196 et *passim*.

475. *rigoler*. Dans *Pathelin* ce verbe s'emploie encore deux fois intransitivement (528-9), une fois avec *te* réfléchi (1567), une fois avec *me* non-réfléchi (1580). Toutes ces constructions semblent avoir été fréquentes au moyen âge. Le plus ancien exemple de *rigoler* cité par le *Dictionnaire général* se trouve dans un fabliau de Jean de Condé (début du XIVe siècle) :

> La dame le bourgois acolle,
> Et en riant fort le rigolle.
> Montaiglon et Raynaud, V, 262.

Littré cite *Modus* (XIVe siècle), mais, dans son édition du *Roman de la Rose*, Marteau imprime quatre vers (743-6), omis par E. Langlois (entre les vers auxquels il donne les numéros 726-7), où *rigoler* (*rigole*) doit être daté, approximativement, entre 1225 et 1240 (cf. Langlois, I, 2) :

> Ci parle l'Amant de Liesce :
> C'est une dame qui la tresce
> Maine volentiers et rigole
> Et ceste menoit la karole.

A moins que ces quatre vers n'aient été intercalés longtemps après la mort de Guillaume de Lorris, cet exemple est plus ancien d'un siècle que celui de Jean de Condé. Les citations suivantes, et celles que je viens de faire, exemplifient les trois formes syntaxiques qu'on rencontre dans *Pathelin* et les mêmes sens :

> Mais ainsi de nous se rigole
> Comme un enfant sot et nicet.
> *Miracle* V, 731-2.
> Anglois fort à congnoistre sont :
> En eulx ne se fault rigoller,
> N'en leur maintien, n'en leur parler ;
> Frappent et tuent sans dire gare.
> *Siège d'Orléans*, 11993-6.

« *** quand il eust bien esté ramponné sur ce et rigolé de ses compaignons », etc. (*Cent Nouv. Nouv.*, éd. 1863, p. 137). « Lors le filz se rigole de lui ». (*Quinze Joyes*, n° 9, Heuck, p. 63). « *** rigoles tu les compaingnons ? » (*Mist. Pass.*, 21563).

> Si feray ung roy nouveau
> A ce soir pour me rigoller.
> « Farce de Jeninot », *An. Th. Fr.*, I, 294.

Dans le *Miracle de Robert le Dyable* (v. 58), « Rigolet » est un nom symbolique, et l'on disait « faire du rigoleux » (*An. Th. Fr.*, II, 116).

479. *Je feray tres bien la maniere.* — J'entends que Guillemette jouera « son rôle » comme le veut Pathelin. En 1439, à Orléans, on acheta un *estandart et banniere* « pour faire la maniere de [représenter] l'assault comment les Tourelles furent prinses sur les Anglois », etc. (cité dans la Préface du *Mist. du Siège d'Orléans*, p. VIII). D'autres exemples semblent suggérer aussi le sens supposé de « rôle » :

> Il n'en set mie le maniere ;
> Pour Dieu, sire, or li pardonnés.
> *Robin et Marion*, 346-7.

« et la dame fut tant esperdue, qu'elle ne savait pas sa maniere [ne savait pas quoi faire, ne savait pas jouer le rôle que, plus calme, elle aurait pu jouer]. » *Cent Nouv. Nouv.*, éd. 1863, p. 178. « La manière fait le jeu. » N° 362 dans *An. Prov. Fr.* E. Langlois, *Bib. Ec. Ch.*, t. 60, p. 585 (ca. 1440).

510. *Bon gré m'ame.* — Nyrop remarque, peut-être avec raison (*Observations*, p. 347), que « la construction primitive se rencontre au v. 584, où le drapier jure » : *maugré en ait saint Pere !* Citons aussi *Bon gré en ait Dieu !* (782) et Villon (*Test.* 967) : « Vostre mal gré ne vouldroye encourir. » Pourtant, il est possible que *Bon gré m'ame* suive l'analogie de *la merci Dieu* et de *bon gré saint George* (587 ; cf. 571), où l'on peut voir, comme dans *la merci Dieu*, une survivance de l'ancien cas possessif, et dans le nom commun (*merci* ou *gré*), une sorte d'ablatif (cf. *par le dyable !* et *dyable !* tout court ; *par ma foy !* ou simplement *ma foy*, etc.). Voici d'autres exemples où *bon gré* est suivi d'un nom commun . « Qu'on en fera ? bon gré mon péché », etc. (*Rec. Po. Fr.*, II, 339), « Boutez la nape ; bon gré ma vie », etc. (*An. Th. Fr.*, II, 143). D'ordinaire, *bon gré* ou *mau gré* est suivi (comme aux vv. 571, 587, 696, 1578) de *Dieu, bieu*, etc., ou du nom de quelque saint, et, si je ne me trompe, c'est ainsi qu'on doit expliquer l'emploi général de *malgré* en français moderne (comme en français médiéval) : à l'origine, *malgré* et *bongré* n'ont dû être prépositionnels que devant *Dieu, le dyable, les dyables* ou devant des noms de personnes ; ensuite, par extension, devant n'importe quel nom : « bon gré mon péché », « bon gré ma vie », *bon gré m'ame*, malgré lui, malgré mes efforts, malgré cela, etc. Le sens de *gré* a dû varier selon le mot suivant : « par la grâce de Dieu », etc., mais me voici arrivé à un point ou je puis renvoyer mes lecteurs à l'article de Tobler sur la locution « Malgré qu'il en ait » (*Vermischte Beiträge*, Fünfte Reihe, 1908, pp. 8-12), locution qui a la même syntaxe que *chose qu'il die* (*Pathelin*, 1352).

532-3. Le Roy : *Il ne fault point couvrir de chaume Ycy. M bailliez ses* [*ces*] *brocars?* Connybert (*Veterator*, 455) : « Non nunc locus facetiis », traduction qui semble trop libre pour expliquer *couvrir de chaume*, métaphore dont l'origine littérale est beaucoup plus évidente que le sens qu'elle doit avoir dans *Pathelin*.

Cotgrave ne cite pas cette locution et on n'en a pas signalé d'autre exemple que celui-ci. En 1854, Génin explique : « *Couvrir de chaume*, dissimuler, user de feinte. » Il ajoute que « Cette métaphore se rapporte à l'usage de recouvrir de paille les meules

de blé, qui passent l'hiver dans les champs ». En effet, depuis longtemps on appelle *chaume* la paille du blé, du seigle, etc. Selon Génin, « Guillaume Guiart use de la même allusion dans ce passage où il reproche aux Flamands de faire sonner bien haut leurs victoires sur les Français, et de dissimuler leurs défaites » :

A brief parler, toutes leurs pertes
Estoient aussi bien couvertes
Que l'en pourroit couvrir espis.

On *couvre* de paille ou de *chaume* les meules de blé pour les protéger, mais en même temps on les cache, incidemment ; on couvre de chaume une maison parce que les tuiles coûtent trop cher ; quoi que ce soit que notre Drapier couvre de chaume, il l'en couvre, non pas pour le « protéger » mais pour le cacher ou pour en changer l'apparence. Au v. 359, *couverture* signifie « tromperie », mais G. Paris a tort quand il dit (*Romania*, XXX, p. 433, n. 3) que dans *Pathelin* « couvrir » aussi signifie « tromper » (les seules exemples de *couvrir* se trouvent aux vv, 89, 532, 612, 1218).

M. A. Jeanroy « Sur un vers du Pathelin » (*RPhF*, VIII, 118), rejette l'explication donnée par Génin : « en les recouvrant ainsi [les meules de blé], on les protège, on ne les dissimule pas. » Non, mais la paille ou le chaume *cache* quelque chose tout de même et ce fait suffit à fournir (ainsi que *joncher*) une figure de rhétorique. « M. Constans, continue M. Jeanroy, interprète par : « couvrir quelqu'un de paille par plaisanterie » ; mais la plaisanterie est aussi inusitée qu'elle serait de mauvais goût. »

M. Jeanroy cite le *Mystère de Saint-Pons* (vv. 1956-7), où Satan dit aux autres démons :

Vous truffa vos ? Non vos en chalho :
A mestre fol chapel de palho !

« Ce dernier vers, continue-t-il, « doit renfermer une allusion à un proverbe ; on sait que le moyen âge, qui n'était point tendre pour les misères humaines, distinguait les fous par des insignes particuliers ; de même qu'on attachait à leurs vêtements une massue, il pouvait être d'usage de les coiffer d'un chapeau de paille. Notre vers de Pathelin signifierait : il ne faut point se coiffer d'un chapeau [chapelet ?] de paille, c'est-

à-dire faire le fou. » M. Jeanroy remarque en note : Peut-être faut-il lire : « Il ne se faut couvrir de chaume. » Rien n'indique que le v. 532 ait été altéré, il est tout simplement difficile.

A M. Nyrop (*Observations*, pp. 347-9), « l'idée des deux expressions *couvrir de chaume* et *coiffer d'un chapeau de paille* ne paraît nullement la même », et, par conséquent, à son avis, ce rapprochement ne nous avance guère... Avec une petite modification, le régime sous-entendu de *couvrir* n'est pas une meule de foin [*sic*], mais le carreau d'une chambre » —, et M. Nyrop croit pouvoir accepter l'interprétation de Génin. « On sait, dit-il, qu'autrefois on avait la coutume de joncher de paille les carreaux, les parterres dallés pour se tenir chaudement ». C'est ainsi que M. Nyrop passe de la locution *couvrir de chaume* au groupe *joncheur* (*joncheresse*), *joncherie*, et *joncher*, signifiant « trompeur », « sornette, bourde, plaisanterie », et peut-être « railler, mystifier ; on accordera sans difficulté le même sens », dit-il, « à l'expression synonyme *couvrir de chaume* ».

G. Paris (*Romania*, XXX, p. 433) estime que Nyrop « rejette avec raison les explications proposées [par Génin et Jeanroy], mais, dit-il celle qu'il donne est peu satisfaisante, et le rapprochement avec *joncher*, *joncherie*, etc. (dont il aurait pu donner bien d'autres exemples) est sans doute illusoire (il y a très loin de *chaume* à *joncs*). *Couvrir de chaume* signifie proprement, comme encore aujourd'hui, « couvrir une maison de chaume » ; mais le rapport du figuré au propre m'échappe. »

A mon avis, l'expression littérale mène très naturellement au sens figuré « mystifier » et à d'autres sens analogues, tels que « nous dire des bourdes », « essayer de nous en faire accroire », etc., mais, *me judice*, c'est M. Jeanroy qui nous a indiqué la meilleure route à suivre, et cette route, si je ne me trompe, nous mène tout droit à la couronne d'épines dont on couronna « le Roi des Juifs » en signe de sa folie. Le passage cité par M. Jeanroy est clair et révèle une coutume qui, autrefois, a dû être générale, mais je présenterai mon idée en forme de thèse : dans certains cas, au moyen âge et plus tard, les fous portaient sur la tête des *chapelets*, des *poignées* ou des *guirlandes* de paille, usage révélé par le *Mystère de Saint-Pons* et que la tradition a conservé fidèlement dans des représentations anglaises

d'*Hamlet*, où Ophélie porte toujours une guirlande de paille après qu'elle est devenue folle. Le *chapel de palho* et la guirlande d'Ophélie ne sauraient s'expliquer par une coïncidence ; *chaume* n'est, dans ce cas, qu'un synonyme de *paille*, qui n'aurait pas rimé avec *Guillaume* ; si la leçon de Le Roy est correcte, *couvrir* a forcément un régime sous-entendu ; à mon avis, ce régime sous-entendu c'est le pronom réfléchi *se* ; l'omission de *se* (du pronom réfléchi) n'est pas plus surprenante dans le cas de *couvrir* que dans celui d'*esbatre* ou d'*ouvrir* ou de *fermer* (« cette porte ouvre ou ferme bien »). Si Guillemette ne dit pas *se couvrir*, c'est, peut-être, que *couvrir* s'employait intransitivement ; mais peut-être veut-elle dire : « Il ne faut pas prendre ma maison pour un hospice d'aliénés », « ce n'est point *ycy* qu'on couvre [les gens] de chaume. » « Est-ce à moi que vous baillez ces brocars ?... Je ne suis pas *folle* » (530)... Aler sorner a voz coquars », aussi sots que vous, Monsieur Guillaume (cf. 389) ». L'idée que quelqu'un est fou imprègne ce passage (530-5).

Sauf dans des drames de la Passion, une couronne d'épines aurait semblé, probablement, tout à fait déplacée ; mais même dans ces drames, « le Roi des Juifs » ne portait pas toujours une couronne d'épines :

Pilate.
Celle robe rouge de soye
A ce roy maintenant vestez
Et puis en son chief li metez
Une couronne bien pignant [*sic*]
De joncs marins qui sont poignans.
Fay tost, c'est pour le couronner
Et .i. cestre ly fay donner :
En sa main je vueil qu'il le teigne.

Pass. N.S., Jubinal, II, 220.

La massue[1] attachée aux vêtements des fous (Jeanroy)

1. Baillez lui la massue
A celuy qui cuide estre
Plus subtil que son maistre,
Et sans raison l'argue.

Ch. d'Orléans (éd. d'Héricault), II, 99. Voir Piaget et Picot, *Œuvres de*

semble correspondre au « sceptre » de Jésus traité comme un fou ; le *chapel de palho* et la guirlande de paille ne sont, je crois, que des variantes, comme la couronne de *joncs marins* ; pourquoi pas aussi une couverture (ou coiffure) de chaume ?

563. *Dyable y ait part ! Aga ! qué prendre.* — 1) Voici l'origine du juron initial : « Suer, se ja Dieus ait part en m'ame », etc. (*Fabl.*, III, 234) ; « Ja Dame Diex en vos n'ai[t] part » (*Fabl.*, II, 21), etc. De là, « Dieu y ait part ! », « Nennin, que le deable y ait part ! » (*Mist. Pass.*, 26363) ; « Qu'à leur col le diable y ait part ! » (*Rec. Po. Fr.*, VI, 188) ; « Deable i puissent part avoir ! » (*Miracle de Theophile*, M. et M., p. 137), etc.

2) *Aga !* Cette interjection paraît se rattacher à *agarer*, par l'étape *agar* (Tobler, *Altfr. Wörterbuch*) ; *agarer* et *esgarer* ou *egarer* pouvaient avoir le même sens :

> Quant Baillet l'oy, haut s'est escrié :
> « Esgar, mon lardier a latin parlé. »
>
> *Fabl.*, II, 27.

> Egar ! je fais muser la hors
> Mes deux sereurs trop longuement.
>
> *Miracle* II, p. 66, v. 238, et IV, p. 154, v. 76.

« Egar ! pas n'est dedans son lit. » (*Miracle* VII, 614). « Venez çà, madame mère. Ma dame ! Egar ! respondez moy. » (*ib.*, 981-2). « Agarez, le chemin est bel. Et si ne marchera [ma beste] jà pas. » (*An. Th. Fr.*, II, 45). « Aga ! dit-il, ton oreille n'est pas perdue, la vois-tu ? » (B. des Periers, *Nouv.* lviiii.). « *** et diront [ces marchans] l'un à l'autre par admiration, Mais aga, qu'est-ce à dire cela ? » (H. Estienne, *Dial.*, éd. Ristelhuber, II, 308). « Interjection de surprise et d'admiration, qui n'est usitée [en 1789] que chez le peuple. » (Tuet, *Matinées sénonoises*, p. 165). Voir aussi Génin.

3) Le Roy etc. : *que prendre ?* Pour *quel prendre* ; cf. *Quel bas ?* (552) et voir 793-4, 1384, 1387, 1555. Phonétiquement, *qué* ou peut-être *queu* [kø]. Dans le *Siège d'Orléans*, v. 9941 : « Et qué mal ferez de l'ouyr ? » ; dans la Sottie XIV, 17 (*Rec. gén.*), *queque chose* ; de même (*ib.* v. 47), « Que tans fay ? »

Guillaume Alexis, I, 138, note 1. — Sur *couvrir de chaume* voir maintenant la note de M. E. C. Armstrong dans les *Mélanges Thomas*, p. 7-9, et cf. *Romania*, LIII, 407. — *Réd.*]

Ce *quel* (comme l'italien *che*) exprime l'étonnement avec, souvent, une nuance d'indignation :

Senacherib
Haa ! mes enfans, vous avez tort.
Le Second
Je ne scay quel tort ou quel droit.
Mist. V.T., 38488-9.

De même, *Quel aider?* (*ib.* 24668) et *Quel taire?* (*ib.* 24678).

Or dictes *Benedicité*,
Et puis ie vous confesseray.
. . . . . .
— Quel confesser ! dist le poure homme :
Fus ie pas à Pasques absoulz ?
La Repeue de Villon etc., dans Longnon, p. lv.

F. Brunot, *Hist. langue fr.*, I, 426, cite « seu que je vau », ou *cel* devient *seu* devant consonne.

590-1. *A luy mesme.* [Guil.] *Il est bien taillé d'avoir drap.*

1) *A luy mesmes* (Le Roy). Ici, malgré le changement d'interlocuteurs, il faut élider l'*e* de *mesmes* et faire la liaison *mesm Il*, tandis qu'au v. 601 il faut garder tel quel *mesmes en* (trois syllabes). Voir 128.

2) *bien taillé d'avoir drap.* Aux trois exemples cités par Génin, ajoutons ceux-ci :

Mès bien tailliez ne sembloit mie
Pour fere ce que plest amie
Quant on la tient en ses bras nue, *etc.*
Fabl., III, 248.

Il sont bien taillez de bien faire.
Pass. Semur 8318.

Évidemment, *bien taillé de* signifiait « en bel état pour » et, au XIVe siècle, l'anglais se trouve avoir un équivalent exact de *taillé de* dans « shaply for to » :

Everich for the wisdom that he kan
Was shaply for to been an alderman.
Canterbury Tales, Prol., 271-2.

Pour d'autres exemples de *taillé de* + infin., voir *Mist. Pass.*

7324-5 (cf. *ib.* 17333-4, 20512); *Quinze Joyes*, Heuck. p. 38; *Arrests d'Amours*, éd. 1731, p. 10; *Miracle* XXXIX, 1684; *Sotties*, Picot, XVIII, vv. 271-2; Commines VI, 6, p. 48.

601. *Vous mesmes, en sanglante estraine !* — 1) *Vous mesmes, en.* Malgré la petite pause au v. 590, *mesme* (Le Roy a *mesmes*) s'élide ; ici *mesmes* garde ses deux syllabes, qu'on en ait prononcé l'*s* final ou non. Voir note à 128.

2) *en sanglante estraine !* Au xve siècle, *sanglant-e* était aussi fréquent dans les jurons français que « bloody » l'est actuellement en anglais d'Angleterre. Écrivant vers 1393, le Ménagier de Paris (II, 59) enjoint à sa jeune femme de défendre à ses domestiques « de laidement jurer*** comme aucunes mescheans ou mal endoctrinées qui maudient *de males sanglantes fièvres, de male sanglante semaine, de male sanglante journée.* Il semble qu'elles sachent bien qu'est sanglante journée, sanglante sepmaine, etc., et non font-elles, ne doivent point savoir qu'est sanglante chose, car preudefemmes ne le scevent point, car elles sont toutes abhominables de veoir seulement le sang d'un aignel ou d'un pigon quant on le tue devant elles. » Sur ce point, Guillemette se conduit presque en *preudefemme* ; jamais elle ne dit *sanglant*, tout en possédant un répertoire assez varié de jurons, pour la plupart inoffensifs ; son mari, lui, jure très souvent ; plus loin (947-8) il dira *sanglante bote* et *sanglant paillart* ; au v. 1451, *en sanglante estraine* lui permet de donner à cet adjectif son sens littéral, presque, mais c'est là un calembour. Au v. 1272, c'est le Drapier qui joue, mais inconsciemment, avec ce mot ; au v. 1303 le Juge s'écrie *Sanglante fievre te doint Dieu !*

Les exemples de *sanglant* abondent :

J'enragerois
Voire de sanglante tristesse.
Farce nouv. de deux jeunes femmes, Picot et Nyrop, vv. 18-19.

En sanglante nous faut il
Porter sur noz colz tel ostil.
« Le second dyable » dans *Miracle*, XIV, 459-460.

Le diable y ait sanglante part !
Picot et Nyrop, v. 292.

Que malle sanglante journée.
Vous soit aujourd'huy donnée.
An. Th. Fr., I, 213-4.

Vos sanglantes fiebvres quartaines.
Farce moralisée, Picot et Nyrop, v. 330.

Génin remarque que « De cet ancien abus du mot *sanglant* il nous reste encore : *outrage sanglant, injure sanglante.* ».

606. *Guillemette ! ung peu d'eaue rose !* — Si on n'élide pas l'*e* final de *Guillemette* (voir notes sur 128 et 590-1), il faudra élider celui de *eaue*, élision justifiée par la fréquence de la graphie *eau* dans d'autres écrits du xve siècle. *Guillemettë !* [pause] *ung peu d'eau rose !* me semble plus naturel que *Guillemettung* etc. Voir note à 756.

Dans *Les Faintes du monde* (867-8) Guillaume Alecis écrit :

Tel a long temps gardee l'eau rose
Qui voit sa bouteille cassee ;

Villon fait trois fois de *eaue* un monosyllabe (*Test.* 14, 738, 1597), quoique ses éditeurs y gardent l'ancienne graphie *eaue*. Au xve siècle, même au xvie, ce mot compte tantôt pour deux syllabes, tantôt pour une. Voir *Amant cordelier* 1296 ; Villon, Longnon, 1892, p. lviii, où l'on trouve *eau clere* et *d'eaue plain* (= *eauë*) ; *Rec. Po. Fr.*, XII, 380, vv. 515, 522. Gringore, II, 296, rime *eau* avec *beau*, quoique la plupart du temps il en fasse deux syllabes. Dans l'*An. Th. Fr.* I, 368, on trouve « Vous estes ung devin d'eaux [*sic*] doulce » ; au v. 756 de *Pathelin* Le Roy et Levet impriment « chiez [*ou* chies] cest aduocat deau doulce » ; il faut y lire *eaue*. Sur la forme douteuse de *Path.* 874 (laquelle paraît représenter *ëaue*, trois syllabes) voir mon édition critique (1924), p. 96.

Pour résumer et terminer cette discussion, dans les vers et la prose du xve et du xvie siècles on trouve le plus souvent la graphie *eaue*, mais la graphie *eaue* y représente, dans beaucoup de cas, le monosyllabe *eau*.

611. *Viens sa : t'avois je fait ouvrir*, etc. — Ici, pour la première et la seule fois (611-3), Pathelin tutoie Guillemette ; au v. 861 il semble tutoyer le Drapier, de même plus loin (943-955), mais après ces *rêveries* il lui dira toujours *vous*. Le Drapier et Pathelin tutoient le Berger et ne lui disent jamais *vous* ; de même le Juge. Au v. 1501 le Drapier, en colère, tutoie le Juge, sachant bien que le Juge ne l'entendra pas ; c'est une sorte d'aparté. En un mot, le tutoiement n'est pas capricieux

dans *Pathelin*, comme dans tant de textes depuis le *Roland* jusqu'au XIVe ou XVe siècle, mais il joue dans cette farce à peu près son rôle moderne.

627. *Ilz en oeuvrent comme de cire.* Comme le montreront d'autres exemples, *en ouvrer comme de cire* était une phrase toute faite dans laquelle *comme de cire* signifie « sans difficulté, comme on pétrit la cire » (Génin).

> Rien n'a, en mon entendement,
> Dont je n'œuvre comme de cire.
> *Rec. Po. Fr.* I, 84.

(De même, « Il en oeuvre comme de cyre », dans Gringore, I, 280, et « Elle parle comme de cyre », dans Marot, I, 225).
On disait aussi *en faire comme de cire* :

> Et moy, j'en faicts comme de cire
> Les Sobres Sot s[*sic*] *etc.*
> E. Picot, *Romania*, 1878, p. 292 ; Fournier, 429-437.

Aussi *se joindre comme de cire* :

> Elle [Trayson] se joint comme de sire.
> Long temps y a qu'est en practique.
> *Sottie* X, 921-2.

La cire est une matière facile à travailler ; on dit encore « Cela va comme de cire » (P. Gavault, *Le Bonheur sous la main*, 1912, acte I, sc. 7).

630. *A bon essient.* — 1) Ceci veut dire (*a*) « pour de bon », ou (*b*) « sans plaisanter », « sans blague ». Plutôt (*b*) : « et premier nous firent jurer que nous procedions en [*variante* : a] bon essient au traicté de paix », c.-à-d. « en bonne foi » (Commines, VIII, 16, p. 323).
Le second vers du couplet suivant (notons la rime) signifie : « Savez-vous bien ce que vous dites ? »

> Comment, monsieur ? Je ne say dont ce vient.
> Le dites-vous à vostre bon escient ?
> *Rec. Po. Fr.*, VIII, 55.

Ailleurs, *à bon essient* signifie « bien vrai » :

> Est-ce donc à bon essient
> Que la Mort nous va espiant
> Et qui [*sic*] nous fault ainssy morir ?
> *Rec. Po. Fr.*, V, 65.

Dans les *Cent Nouv. Nouv.*, éd. 1863, p. 234, *a bon escient* signifie « vraiment », « en réalité ». Un sens voisin, « sérieusement », semble pouvoir se dégager des trois exemples suivants : « maistre Perthaud, qui faisait le mort au meilleur escient qu'il eût » — j'entends : le mieux, le plus sérieusement qu'il pût (B. des Periers, *Nouv.* n° 70). « Ou il la faut combatre à escient » (Montaigne, Strowski, III, ch. 8), et « Je nourris à escient*** la science de mon arjant » (*ib.*, III, ch. 9). Ailleurs, *à essient* signifie « volontairement » et « exprès » (Commines, III, 6, p. 213, et Montaigne, Strowski, II, 32) ; mais le v. 631 exclut ces deux significations. Remarquons, enfin, que *bon*, apparemment, ne fait que renforcer *a essient* sans en changer essentiellement le sens et qu'aucune des locutions dans lesquelles *essient* (*escient*) survit ne nous aide à interpréter le v. 630 de *Pathelin* ; ajoutons, aussi, que les lecteurs du quinzième siècle (nos exemples l'indiquent) ont pu interpréter ce vers de deux façons différentes ; les auteurs de cette époque, sciemment ou par négligence, ont laissé dans leurs écrits relativement plus de phrases ambiguës, plus de mots à double, même à triple entente, qu'on n'en trouvera dans les écrits postérieurs, et en ceci les dramaturges de ce temps-là reproduisent mieux la conversation naturelle.

2) D'ordinaire, *essient* a trois syllabes ; ici il ne peut en avoir que deux, tout en rimant avec *pacient*, qui en a trois ; de même (137-8), *gracïeux* (trois syllabes) est rimé avec *precieux* (deux) ; cf. *gracïeuse : precïeuse* (161-2).

687. *Vous n'estes pas en bonne memoire.* — Leçon de Le Roy et de Levet, que Beneaut (1490) corrige en *bon memoire*, comme l'exige la mesure du vers. Ce mot est masculin aussi dans le Voir-dit (ca 1386), vv. 7463-4 (*mon memoire*) ; dans *Cligès*, 2118 (*pert le memoire*) ; dans *Miracle* XI, 8, XVII, 226, XXV, 710 ; dans Commines, VI, 12, p. 85 ; dans *Mist. Pass.* 25931 ;

dans *Rec. Po. Fr.*, XII, 29, vv. 173-5, et XII, 398, v. 913 ; dans Gringore, I, 250 ; et, bien entendu, avec une signification spéciale, *memoire* est encore masculin en français moderne.

Du sens « faculté de se rappeler les idées et la notion des objets qui ont produit des sensations » (Littré, 1) au sens que *memoire* doit avoir dans ce vers de *Pathelin*, il n'y a qu'un pas ; mais laissons ce mot raconter lui-même ce chapitre de sa vie, chapitre qui commence avant l'année 1310 (*Fauvel*) et qui ne se termine qu'après l'époque de Montaigne :

A ses piez seoit Vaine Gloire,
Qui metoit du tout son memore
En soy cointement atirer
Pour ceus bien faire en soy mirer...
R. de Fauvel, 1953-6.

Avant 1390 l'anglais avait emprunté au français à peu près le même sens que nous venons de relever dans *Fauvel*, car dans *The Knightes Tale*, 2698, Chaucer écrit : « For he was yet [quoique gravement blessé] in memorie and alyve. »

Dans le *Mist. du Siège d'Orléans* (12054) *de povre memoire* ne peut signifier autre chose que « de peu d'intelligence ». Selon Commines (VI, 11, p. 82), Louis XI mourut « en bonne memoire » — peut-être sans avoir perdu sa *mémoire* au sens le plus courant de ce mot, mais plutôt « ayant encore sa connaissance ».

Enguerran de Monstrelet raconte (I, 8) que lorsque le roi Charles VI chevauchait de la ville du Mans vers la Bretagne « lui print assez soudainement une maladie, de laquelle il devint ainsi comme hors de sa bonne mémoire ». Cette maladie le rendit furieux et il tua ou *navra* plusieurs personnes qui voyageaient avec lui. Par les soins de ses médecins, et « par la grace de Dieu, il fut depuis en meilleur estat, et revint assez en sa bonne mémoire ; non pas telle que auparavant il avoit eue. » Plus loin (p. 9) on lit : « Et pour ceste doloreuse maladie, perdi, toute sa vie durant, grant partie de sa bonne mémoire ; qui fut la principale racine de la désolacion de tout son royaume. »

Las dolent ! Je pers ma memoire !
Nous somes vaincu, nul n'en doubte.
Pass. N.S., Jubinal, II, 294.

Brief, si ne fuz je pas si nice,
Si lourd, ne hors de mon memoire
Que je ne demandasse a boire.
Rec. Po. Fr., XIII, 29.

Le dernier de nos témoins sera Montaigne (I, ch. 9) : « Oultre l'inconvenient naturel que j'en souffre, si en mon païs on veut dire qu'un homme n'a poinct de sens, ils disent qu'il n'a pas de mémoire ; et quand je me plains du défaut de la mienne, ils me reprennent et mescroient, comme si je m'accusois d'estre insensé : ils ne voyent pas de chois entre mémoire et entendement. »

C'est ainsi que naît et que disparaît telle signification de tel mot ; Montaigne, au courant des idiotismes de « son pays », aurait vite saisi le sens du v. 687 de *Maistre Pathelin* ; et il est probable que d'autres provinciaux, sinon les Parisiens de son temps, n'auraient eu aucune difficulté à le comprendre.

742. *Qu'est il venu a bonne forge!* — Selon Génin, « ce mot *forge* se rapporte à la métaphore *forger un conte, forger un mensonge* ». Il signale le verbe *forger* (*de loing*), v. 1273, et conclut qu'« ainsi Guillemette veut dire que le drapier est tombé dans une bonne forge de mensonges ». La *Farce de la Pipée* (éd. Michel, p. 47) fournit l'explication de notre vers :

Vous apportez vous a forge
Ou l'on affine les coquars.

Le *coquard* dans ce cas (cf. v. 534), c'est Guillaume Joceaulme.

756. *advocat d'eau* [*d'eaue*] *doulce.* — (1) Ici (cf. ma note sur 606) il faut *eaue*, quoique la forme *eau* représente une prononciation fréquente au XVe siècle : Villon, *Lais* 14, *Test.* 738, 1597 ; souvent dissyllabique encore dans Gringore, mais parfois *eau*, I, 266, 296.

Cette locution doit être beaucoup plus ancienne, en France et ailleurs, que *Pathelin* même ; cependant je ne l'ai rencontrée que dans une pièce plus récente, où c'est *devin* qui remplace *marin* :

Vous estes ung devin d'eaux [*sic*] doulce.
An. Th. Fr., I, 360.

Richard T. Holbrook.

UNE
AVENTURE D'ANTOINE DE LA SALE
AUX ILES LIPARI

Dans divers écrits d'Antoine de La Sale on trouve des souvenirs personnels, qui peuvent nous donner des renseignements sur sa vie et son caractère ; ils traitent d'ailleurs d'événements le plus souvent intéressants, et qui plaisent par la manière alerte dont ils sont contés. Celui que nous donnons ici est le premier en date et un des plus curieux. Il a été déjà publié par M. Joseph Nève dans son *Antoine de La Salle* [1], mais cet excellent livre n'est devenu que trop rare, et il existe, du récit de La Sale, une version meilleure que celles qu'a connues M. Nève : cette version fait, notamment, disparaître une difficulté quant à la date de l'aventure, aussi avons-nous cru utile de la faire connaître.

Le récit se trouve dans *la Salade*, compilation de conseils à l'usage d'un prince, dont on connaît deux éditions imprimées pour ainsi dire identiques, de 1522 et 1528 [2], et un manuscrit du milieu du quinzième siècle, le n° 18210 de la Bibliothèque Royale de Belgique [3] ; mais il existe aussi dans un manuscrit du Musée Condé à Chantilly, le n° 924 [4]. C'est un joli in-4°, de 36 feuillets sur vélin de 235 sur 167 mm., avec 18 miniatures, préparé sous la direction de La Sale lui-même, ce qu'on ne peut pas dire du manuscrit de Bruxelles. Il contient, en premier lieu, le récit connu sous le nom de *Paradis de la reine Sibylle* [5],

1. Paris et Bruxelles, 1903, p. 159-72.

2. Paris, Philippe le Noir, petit in-fol.

3. M. Nève a donné le texte de l'édition de 1528, corrigé d'après ce manuscrit.

4. Voir la description dans *Chantilly, Le Cabinet des Livres, Manuscrits* (Paris, 1900-11), II, p. 392 ss.

5. Publié par M. Nève, p. 173-222, et par M. Werner Söderhjelm, *Antoine de la Sale et la légende de Tannhäuser*, dans les *Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors*, II (1897), p. 101-67.

puis une petite somme de notions géographiques assez défectueuses, qui traite du paradis terrestre et des trois parties du monde, et dans laquelle se trouve intercalée l'aventure aux îles Lipari, dont il est ici question. Ce n'est évidemment pas un manuscrit de *la Salade*, mais comme le contenu se retrouve intégralement dans cet ouvrage, ce pourrait en être un extrait, ainsi que le pense M. Söderhjelm [1]. Pourtant, *la Salade* n'est pas un ouvrage organique : toutes les parties peuvent en avoir existé indépendamment, surtout celle que renferme le manuscrit de Chantilly, qui n'entre guère dans le cadre didactique de *la Salade*. Toute la question est de savoir si ce petit ms. est antérieur à la rédaction de la compilation complète.

La Sale a fait exécuter le ms. de Chantilly pour Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon à partir de 1434, qui avait épousé Charles de Bourbon, alors comte de Clermont, en 1425. Ses armes, ainsi que la devise d'Antoine, se trouvent reproduites au feuillet 2 r°, et la dédicace est ainsi conçue :

A tresexcellente et trespuissante princesse et ma tresredoubtee dame, Madame la duchesse de Bourbon et d'Auvergne, contesse de Clermont, de Fourez, et dame de Beaujeu etc. Tresexcellente et trespuissante princesse et ma tresredoubtee damme, je me recommende aux tresbonnes graces de mon tresredoubté seigneur et de vous, mais c'est tant et si tres humblement que je sçay et puis. Et car toute promesse se doit loyaulment acquiter, pource ma tresredoubtee dame, vous envoie par escript et pourtrait les mons du lac de Pilate et de la Sibille, qui autrement sont que en vostre tapisserie ne sont faiz, et aussi tout ce que je ay peu veoir et moy informer par les gens du païs le xviij^e jour de may l'an mil CCCCXX que je y fus, et ce pour vous obtenir ma promesse et afin que de ma foy je ne puisse estre reprins si jamais venoie en vostre presence...

Puisque La Sale avait fait une promesse à la duchesse, et qu'il avait vu une de ses tapisseries, il est évident qu'il s'était trouvé, à un moment quelconque, en sa présence. Or, en avril 1437, Jean d'Anjou, dont Antoine était depuis quelque temps le gouverneur, épousa Marie de Bourbon, fille de la duchesse [2].

---

1. *Notes sur Antoine de La Sale* (*Acta Societatis Scientiarum Fennicae*, XXXIII, 1908), p. 35-6.

2. Le mariage eut lieu à Angers, selon Lecoy de la Marche, *Le roi René* (Paris, 1875), I, p. 130 ; à Moulins, selon Désormeaux, *Histoire de la maison de Bourbon* (Paris, 1772-88), II, p. 532.

Les parents de la jeune mariée, ainsi que le gouverneur du marié, qui n'avait guère que dix ans, ayant dû assister à la cérémonie, il est probable que c'est à ce moment que se place la visite et la promesse de La Sale. Juste un an après, La Sale partit pour les guerres de René d'Anjou en Italie, et il y resta plus de deux ans, années remplies d'événements graves qui auraient pu effacer le souvenir de sa promesse. Nous sommes ainsi amenés à penser que le ms. de Chantilly a été exécuté avant le départ de La Sale pour l'Italie, c'est-à-dire dans les onze ou douze mois qui suivent avril 1437. Il serait donc antérieur à *la Salade*, qui n'a pas été composée avant la fin de 1442 [1], et serait le plus ancien manuscrit de La Sale que nous ayons conservé.

L'aventure racontée eut lieu au printemps de 1407, alors qu'Antoine avait environ vingt ans. Il était évidemment au service du duc d'Anjou, Louis II, puisque deux mois plus tard il reçut de lui une gratification importante, par acte donné à Paris le 8 mai [2]. Sa présence en Sicile à ce moment s'expliquerait par les relations que Louis entretenait avec le pays dont il était le roi titulaire ; il n'est pas possible de préciser davantage. Les seigneurs angevins, avec qui La Sale se trouvait, venaient d'Outre mer : il ne dit pas qu'il y avait été avec eux, et notre texte donne plutôt l'impression contraire. En tout cas, ils partirent ensemble de Messine vers les aventures que va nous raconter Antoine.

C'est un récit curieux, où il y a un élément de mystère : le personnage bizarre qui se présente à bord du navire comme messager du capitaine de Lipari, puis disparaît après avoir bien mangé et raconté une histoire aux jeunes gens curieux et crédules qui l'entouraient. M. Söderhjelm, sans doute en pensant au *Paradis de la reine Sybille*, où il s'agit vraiment d'une légende, n'hésite pas à affirmer que ce que La Sale nous raconte ici n'est que fiction pure, une légende sicilienne quelconque, — qu'il avoue ne pas avoir pu retrouver [3]. Il nous paraît hasardé d'accuser ici Antoine de supercherie. La Sale distingue toujours nettement, et par exemple dans le *Paradis de la reine Sybille*, ce qu'il a vu

1. Voir L.-H. Labande, *Antoine de La Sale*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, LXV (1904), p. 94-5.

2. Nève, *ouvr. cit.*, *Pièces justificatives*, n. 1.

3. *La Nouvelle française au XVe siècle* (Paris, 1910), p. 75-9.

lui-même de ce qu'il a lu ou entendu raconter. D'ailleurs, il n'y a rien d'invraisemblable dans les données essentielles du récit. M. Söderhjelm trouve que l'accoutrement du seigneur de Preuilly est bizarre ; mais il avait sous les yeux une mauvaise leçon que nous signalons parmi les variantes. La Sale n'accepte pas l'explication du capitaine Nicholo de Lussio, qui dit que l'homme mystérieux était un « esprit » venu pour les décevoir ; pour lui c'était un paysan. Il ne suggère même pas que c'était à cause de l'enlèvement des croix que les navires s'étaient détachés pendant la tempête. Il raconte une série de faits, sans croire ni vouloir faire croire qu'il y ait un rapport entre eux. Enfin, nous ne voyons pas l'ombre d'une raison pour appeler « satirique » ce petit récit [1] : ce n'est qu'une aventure intéressante arrivée au jeune Antoine, qu'il raconte fidèlement et simplement, et où apparaît çà et là son charmant talent de conteur.

Nous donnons le texte du manuscrit de Chantilly, ff. 28 v°-34 v° (*A*), avec un choix des variantes du manuscrit de Bruxelles (*B*), et quelques-unes de la version imprimée (*I*), qui est en général conforme à *B*.

Et encore es parties de Ytalie, es mers du royaume de Sicile [1], sont Estrongol et Boulcan [2], isles en mer dont saillent flambes de feuz infernaux des abysmes qui y sont, au plus hault visibles a chascun. Lesquelles montaignes et isles sont du royaume de Sicile et de la duchié de Calabre [3], desquelles ysles ce que j'ay veu veuil aucunement reciter.

Comment soit chose vraie que, en l'an de Nostre Seigneur mil quatre cens et six et vingt jours avant Pasques [4], soient [5] en la cité de Messine en l'isle de Trinacle ditte l'isle de Sicile, Messeigneurs Messire Hugues de Chalun, frere chevalier de Saint Jehan, de Pruilli en Touroine, de la Tour en Enjou, de Sernasse en Enjou [6] et pluseurs autres chevaliers et escuyers de ce royaume [7],

---

1. *La Nouvelle française au XVe siècle*, p. 226.

1 Sicile et en la duchié de Calabre *B* — 2 *Stromboli et Vulcano* — 3 Lesquelles... Calabre *manque dans B* — 4 vingt jours d'apvril avant Pasques *B*, le vingtiesme jour d'apvril avant Pasques *I*. *Pâques étant tombé le 27 mars en 1407, la date serait le 7 mars 1407 (n. s.)* — 5 Je soyant *B*. *On remarquera cette forme dans ce texte, aussi les participes présents en -ent* — 6 Guillaume de Chaalon... Monseigneur de Pruilly, baron en Thorraine, Monseigneur de Latour, baron en Anjou, Messire Jehan Charnasse, chevalier d'Anjou, Messire Jehan de Pou *B* ; *I ajoute* Messire Simon du Jars, Messire Geoffroy de la Chappelle, Messire Bernard de Pons — 7 Royaume et moy *B*

dont je n'ay pas bien en memoire les noms, que tous venoient d'oultre mer, montasmes en la naive de Michel Sappin et de Jehan Boros, marchans de Quathelogue [8], qui partent de Messine aloient plus charger [9] en la cité de Palerme, dont nous soyens en la mer bien avant, par grans fortunes de temps nous convint escourre es dites isles d'Estrongol et de Boulcan, et aussy vers celle de Lyppre qui est joignant a l'isle de Boulcan, seullement le port ou havre entre deux [10]. Desquelles ysles celle d'Estrongol art jour et nuyt sans cesser, dont pour la clarté du jour les flambes ne se peuvent voir, mais jecte les merveilleuses et grandes flambes de fumee rouge, noire, verte, jaune et de diverses couleurs qu'il semble qu'ilz voisent [11] jusques au ciel. Et la a ung petit avre au port a fustes de rammes [12], de la quelle au hault [13] ne peut nul monter, car de l'ung des les la roche y est si treshaulte et droitte come un mur et tout le surplus est la montaigne [14] toute plaine et environee de pierres ponces en fourme de monjoye [15], grandes et menues, qui fondent soubs les piez a ceulx qui monter y veulent, si n'est possible a nul de y monter, quoy que l'en die. Aussi par la grant force des pierres ardans qui sans cesser saillent de ce puis et tumbent par temps [16] de la flambe du feu, dont pluseurs volent [17] et tumbent dedens la mer et semble que ce soit un barreau de fer ainsi fort [18].

L'aultre montaigne est l'isle [19] de Boulcan : entre elle et l'isle de Lippre a un tresbel port [20] a deux entrees et devers Voulcan est le sejour des vaisseaux qui y viennent ; sus le quel port a un rossier neuf long et deslié que on appelle l'aguille, auquel les fustes et vaisseaux qui y viennent atachent leurs proings [21]

---

8 Chatheloigne *B* — 9 plus chargez *A*, pour chargier *B* — 10 *leçon de B*, d'Estrangol et de Boulcan, seulement departie du port au avre de Boulcan. Desquelles *A* — 11 Qui semblent monter *B* — 12 *leçon de B*, nommes *A* — 13 en laquelle montaigne de Estrangol dont les orribles flambes de feu saillent ne peut *B* — 14 et de l'autre leez est le surplus de la montaigne *B* — 15 ponces noires et pesantes comme fer, grandes *B* — 16 partans *B* — 17 vollent comme estinchelles de feu et *B* ; et *manque dans A* — 18 ainsi frist (fait *I*), qu'il n'est possible a quelconques soit homme humain de le approchier pour ces estinchelles des pierres ardans, grandes et petites, pesans et de coulleur de fer que il n'est hernoiz que ne effondrassent. Et a l'encontre de ceste montaigne ou cellui puis est a une aultre plus haulte montaigne, une parfonde vallee entre deux, sur laquelle on peult bien monter. Mais quant l'en aproche de celle du puis, les pierres fondent soubz les piez, parquoy nul n'en ose aprochier, tant y sont les pierres et la terre cuite par l'antiquité du temps et par la challeur du feu *B* — 19 est l'isle *leçon de B*, et ysle *A* — 20 Boulcan : de ceste ysle a celle de Estrongol a troiz milles ; de Boulcan a l'isle de Lyppre ne a que ung tresbel port ou havre *B* (Lippre = *Lipari*) — 21 de coustume attachent leurs prohis ou cables *B*.

et font une croix de deux buchettes de boys de[22] quelque chose liez qu'ilz mectent entre l'eguille et le proing, et n'est point de memoire que tousjours ne soit fait ainsi. En ceste dicte isle de Boulcan a une bien haulte montaigne qui au plus hault est cavee come qui caveroit ung pain. Et de lassus voit on bien ceste fosse clerement, mais du fons de celle grant fosse partent troiz ou quatre grans puis qui[23] yssont saillant jour et nuyt sans cesser tresgrans et hideux espiraux de fumee tous entourtiglés, rouges, jaunes, vers, noirs et de diverses couleurs qui font au saillir de ces grans puis tresespoventables bruiz et semblent a tonnoirres bruyans et portent par leur roideur la fumee si hault qui semblent[24] toucher es cieulx, puis se part[25] enval le vent, et au dedens de celle grant fosse a de petiz conduiz qui font fumee sans nombre, et lassuz peut on bien monter car elle n'art plus.

Et a ceste montaigne de Boulcan come jeunes gens par occieuseté, nous estans en la ditte naive attendant le bon temps, feusmes trois : ung nommé François de la Tour, Guillaume le Secte, escuiers, et moy, avec trois de noz serviteurs, qui en noz pourpoins entreprismes de monter au hault et veoir ce que veoir se pourroit, dont les seigneurs, les patrons et les mariniers le nous desconfortoient[26] grandement, mais puis que empris l'avions, folle jeunesse[27] nous y fist aller. Et quant nous feusmes montez ainsi que aux deux pars de la montaigne, le vent se vira contre nous et nous jette celle puante fumee tellement que deusmes[28] estrangler, et nous faillit descendre tant que jambes nous povoient porter et maintefois de haste tumber[29] et longuement roler, parquoy laissames noz espees a tout les fourreaux que portions pour[30] apuyer. Mais quant par la grace de Dieu nous feusmes descenduz, Dieu scet comment nous feusmes huez ! Touteffois, l'endemain que le temps fut bien cler, nous deliberasmes de retourner seulement pour querir noz espees, lesquelles trouvasmes, moy especiallement le premier qui la laissay pres d'un busson fichee à tout le feurre ; les aultres disoient que n'avoient pas trouvé les leurs ainsi que laissees les avoient, car l'une estoit hors et bien loing de son feurre. Et quand nous eusmes trouvé nos espees, l'un regarda l'autre et dismes, puis que le temps est si tresbel et que ja estions si haulz montez, que honte nous seroit si nous n'alions jusques a hault. Chascun fut d'accort, lors montasmes jusques a hault et si avant que plus ne povyons si ne feussions tumbez dedans et lors vismes ce grant abysme come j'ay dit. Et quant les autres chevaliers et escuiers, aussi les patrons et mariniers, le seurent, par belles estandres[31] ne fut celuy qui n'y voulsist monter, aussi des autres deux naives que les fortunes avoient la aporté[32].

---

22 ou de *B* — 23 clerement auquel f. de ceste gr. f. a troiz ou quatre gr. p. desquelles *B* — 24 que semble *B* — 25 s'espart *B* — 26 desconseilloient *B* — 27 conseille de f. j. *B* — 28 cuidasmes *B* — 29 tresbucher *B* — 30 et pour *A*, pour nous *B* — 31 *C'est sans doute le terme nautique* estande « *point extrême qu'atteint la hauteur de la marée* » (*Larousse*) ; estadres *A* — 32 conduites *B*.

Mais quant vint sur le bas vespre que le souleil s'en va coucher, nous estans alez sur la surezene[33] couverte, apparceusmes ung esquif, au quel estoit ung homme dedens qui vogoit de deux resmes ou avirons venans droit a nous qui estions pour la grandeur de la nave les plus avant a la mer, lequel home arrivé, ayant ataché sa condelette ou esquif[34] aux cordes pendans de la nave, il[35] monta tres ligierement a nous, et nous qui[36] le veismes si merveilleusement grant, assez plus que n'est la commune mesure d'ome, de luy fusmes moult esmerveillez. Lors fut demandé d'ou il estoit et qui il estoit[37]; alors respondit sans plus : « Qui est le patron ? » Adonc Barault, le plus jeusne des deux patrons, respondit : « Se sui je ». Lors dist : « Le cappitaine de Lipre vous salue et me mande savoir dont vous estes et qui vous estes ». Et a ces paroles arriva Michiel Sappin, le plus vieil, au quel il fist la pareille demande[38], puys lui demenda qui estoit ores cappitaine de Lippre, au quel l'omme respondit : « C'est Messire Nicholo de Lussio. — Messire Nicholo de Lussio, dit le patron, ne peut estre, car il y a pres[39] de deux ans que j'ay eu lettres de pluseurs lieux que il estoit mort, et pleust a Dieu qu'il feust en vie et il m'eust cousté cinq cens duquas. » Alors cel ome[40] luy dist que vraiement il estoit en vie et que ainsi le trouveroit[41] : vray estoit qu'il avoit esté bien malade et dist par tout qu'il estoit mort. De la quelle nouvelle le patron fut tresjoyeux, lors se vira a nous tretous en[41] disant : « Messeigneurs, ne vous esmayez plus de vivres, car, si se cappitaine est vif, nous en aurons assez, et touteffois mon compaignon et moy avons[42] conclus d'envoier le paleclarme[43] et l'escrivain dedens et escrire au cappitaine, quel qui[44] fut, qu'il nous envoiast des vivres ou asseurat pour en envoier[45] querir, dont nous estions en grant pensement[46]. » Lors le patron commenda mettre une touaille sur un des coffres qui la estoient et faire porter du pain, du vin et des pastez de poession du demourant de noz souppers, et fist l'ome asseoir au bout du coffre, le priant de banqueter. Et en dementiers[47] il vait a son estude escrire a Messire Nicholo, son bon amy, la joye qu'il avoit de sa bonne santé, le priant que avecques de ces bonnes nouvelles que[48] l'endemain lui face venir des vivres[49].

Et nous tous qui la estions regardions[50] la difformee face de viz, de corps de bras, de mains, de jambes et de piez que icellui homme avoit. Car tout

---

33 suezereine *B* — 34 arrivé incontinent attacha son esquif *B* — 35 et *B* — 36 et nous *manque dans A* — 37 dont il venoit et qu'il demandoit *B*, dont il venoit et qui le mandoit *I* — 38 response *B* — 39 plus *B* — 40 ce l'ome *A* — 41 trouveroit se il en voulloit bien enquerir *B* — 41 *bis* et *A* — 42 avions *B* — 43 palestrame *B*, palestarme *I*. *La* palescarme *est une grande chaloupe à rames* — 44 qu'il *B* — 45 aller *B* — 46 penssement, dont se ainssy est sommes ores tous allegiez *B* — 47 entretant *B* — 48 que par ses hommes, l'endemain *B* — 49 vivres qui seroient bien payez *B* — 50 avironnez regardans *B*.

premier son chief estoit moult plain de gros [51] cheveulx meslez de blanc, recoquillez jusques es espaules, car [52] vrayment n'estoient pas trop bien paignez, couvers d'une vieille barrette d'un vieil drap de layne d'un bleuf obscur moult pellé, le front assez ridé, les yeulx moult petiz et enfoncez, desquelz le blanc estoit come tanné, les soursiz gros et pelluz, meslez d'aucuns poilz blans entredeux, les joues grosses et ridees, le nez moult large par les narines et moult plat [53], la bouche tresgrande au rire qu'il fist [54], la barbe noire, aucuns poilz blans, courte et large, moult pelue, qui sur la bouche entroit dedens, e col bien court, les espaules larges, les bras grans, les mains grans et tres-maigres et les jointes des doiz moult pellues, les ongles longs et larges et moult plains d'ordure entre eulz et la chair, le corps, come dist est, tresgrant, vestu d'une jacquette a quatre pointes d'un vieil gros gris moult pellé, les jambes longues et tresgresles selon le corps, chaussees d'uns gros houseaux de cuir fauve moult pellez, les piez avoit grans et plas et bonnement sur le ront. Que vous diroie [55] ? Il me semble que je le voy toutes les fois qu'il m'en souvient.

Endementiers que nous ainsi le regardion, luy demendant de pluseurs choses desquelles il ne nous respondoit que ce qu'il vouloit et encores bien sur le brief, il [56] se print a regarder vers la dite isle de Boulcan et au chief de piece [57] tout au cop se print a rire et tout bellement ; alors lui demendasmes de quoy il se rioit. Si nous respondit, plus fort en riant : « Puis que voulez [58] que le vous die, je le diray. Je me ris de vos folies et de ce signal [59] que faictes a voz proings. » Il ne dit mie « croix » combien que en ce païs disent le signe de la croix. Lors dist : « Il fut ung temps que nous [60] avions guerre aux Siciliens, au Sardins [61], aux Cous [62], aux Genevois et Provenceaux. Si vint en ce port douze [63] galiés qui aloient et venoyent, rebatant cestes mers bien par l'espace de quinze jours. Alors le cappitaine qui pour lors estoit me commenda que je vensisse yci, et, come qui feust moy qui entendoie toutes les langues de cestes mers, luy sceusse refferir de quelle gent cestes fustes estoient armees [64] et que il me donneroit bien le vin. Alors sur l'entree de la nuyt, un peu plus par tart que n'est [65] maintenant, je me despoullay en ma chemise et me seigny de ma courroie et de mon poignal [66], et autre harnois ne portay ; si montay en mon esquif et vins jusques a celle pointe de Lippre que vous voyez la, et la atachay ma gondelette [67] a un gros roumazin [68] que sur le bort est [69]. Lors me mis a nous, traversant le port jusques a celle haulte pointe de Boulcan [70],

---

51 gros et noirs *B* — 52 qui *B* — 53 plat, les oreilles grandes pellues et tres joignans a la teste *B* — 54 faisoit *B* — 55 diroie je *B* — 56 ilz *A* — 57 *leçon de B*, presse *A* — 58 voz follies voulez *B* — 59 diray. C'est de ce signe *B* — 60 nous de Lyppre *B* — 61 Sardz *B* — 62 Corses *B* — 63 xj *B* — 64 referir de quelles gens celles gens estoient *B* — 65 plus tart que m. *B* — 66 poigal *A* — 67 mon esquif *B* — 68 rommarin *B* — 69 est encores *B* — 70 Boulcan que voyez la *B*.

si prins mon chemin derriere ses buissons et vins qu'il fut ja nuyt au pié de ceste aguille ou vous liez voz cables ou [71] proys. Si escoutay longuement quel langue ils parloient, mais pour le vent je ne peuz au vray savoir ; si me deliberay de detacher une gallee du cable qui en le [72] eguille tenoit. Et quant la gallee se sentit [73] detachee et couroit sus [74] l'ancre, alors les palemars saillent [75] en mer et remistrent la dite gallee en son lieu ; lors je me retray qu'ilz ne me veissent, mais je ne peuz leur langue au vray savoir. Alors quant s'en furent retournez, je en detachay deux ensemble, lesquelz vindrent come j'ay dit ; si me sembloit qui [76] parloient une foiz genevoiz, l'autre foiz prouvenceau et l'autre fois quathellens. Si me desliberay comment que [77] fut de le sçavoir, alors j'allé rouler celle [78] grosse pierre que vous veez [79] au pres de l'aguille. Et quant je detachoie la cinquiesme galee, ceulx de la premiere prenoient terre ; si me mussay derriere celle grosse pierre et les ouy tres-coursez de tant de fois rellier leurs proys, dont a leurs courroux et haultes paroles je sceu a leur langues quelz gens ils estoient. Si m'en retournay a nou par le plus droit que je peuz en ma gondelette [80] faire ma relacion, ainsi que j'estoie commis ; dont, depuis ceste chose avenue, la nouvelle ala partout que les espriz d'Estrangol et de Boulcan deslioyent les vaisseaux et fustes qui la venoient et qui estachez estoient a celle aguille. Et pour ceste cause oncques puis ne vint vaisseau ne fuste qui ne fist ce signal que vous et ses autres naves la y avez faiz. » Laquelle nouvelle oye, incontinent les fadrins de nostre nave [81] saillirent [82] au pallescarme et vont a l'aguille oster les trois croix de nostre nave et des autres deux. Et en disant cestes choses, le vieil patron eust escript sa lettre et la recommenda au dit homme, priant qu'il en fist bonne diligence [83] et qu'il auroit bien le vin. Alors l'omme prent congié et la fust l'entree de la nuyt, lequel incontinent perdismes de veue ; alors chascun se retrait.

Et quand vint au milieu [84] de la premiere garde un grand vent si tresfort et si orrible se leva qui portoit la fumee de Boulcan dedens les naives et par le port tellement que a peine povoit on ouvrir les yeulx, aussi la sable qui tant piquoit par les visaiges et entroit es yeulx que si grant force ne feust n'y avoit patron ne [85] marinier qui ne voulsist estre au dessoubs, et en ceste tresgrande tourmente feusmes tous toute celle nuyt, getent sept gros ancres en la mer pour retenir la naive, qui a tout l'arbresec aloit contre les roches

---

71 c. que nous appelons p. *B* — 72 *Il y a dans le ms. une rature devant* le *; ce n'est peut-être pas* en le *que la Sale a voulu écrire ;* du cable... tenoit *manque dans B* — 73 et quand se sentirent *B* — 74 et que tournoit sur *B* — 75 saillant *A* — 76 qu'ilz *B* — 77 qu'il *B* — 78 rouler celle *est la leçon de B*, role *A* — 79 vous veez *est la leçon de B*, vois veoir *A* — 80 mon esquif *B* — 81 fadrins qui sont les paiges servans de la nave *B* — 82 saillirent encontinent *A* — 83 dilligence de donner audit cappitaine de Lyppre son ami *B* — 84 a l'eure *B* — 85 patron ne *manque dans B*.

de Lippre ferir. Mais la grant charge des sept ancres que elle charrioit par la grace de Dieu la [86] garda que ne peust grant cop ferir. Et a l'approchier du rochier le dit seigneur de Pruilli, tout en pourpoint, unes bougettes sur ces espaulles, un cercle d'or a campanectes pendans a chainettes saint, avecques deux briches de cable qu'il print [87] se jetta en la mer, a qui Dieu fist tresbelle grace, car s'il eust failli pas [88] a dextre ou a senestre il estoit tout en pieces sur ces grosses roches couvertes qui par le debatement des ondes estoyent rudes, agües et trenchoient come couteaux. Mais quant nostre naive eut feureu ainsi bellement, alors noz encres aux roches se encrerent, si feusmes tous asseurez et la fusmes toute celle nuyt et les aultres deux naives semblablement. Alors fut par le vouloir de Dieu tout ce mauvais temps appaisié, est quant vint a l'ajournant les ancres furent levees ; lors les troiz pallestarmes des [89] trois naives bien garnies de gens remoquerent [90] nostre naive la premiere a son lieu et puis les autres aprés.

Lors fut entre nous la nouvelle de ceste fortune, mais a pou que grant noise ne saillit des deux autres naives a la nostre, car ils furent courroucez disant que nos gens avoient le soir deslié leurs cables, et les patrons disoient que ce n'avoient il mye fait, mais bien, par la relacion de celui home qui estoit a eulx venu savoir quellez naives ilz estoient, les fadrins par leur folie avoient ostees les croix et aussi a eulz come es aultres. Au fort, la chose s'appaisa esperant tout ce jour la response de la lettre de nostre patron, de laquelle ne vint oncques nouvelle ne l'endemain aussi. Alors par la destresse des vivres les patrons envoierent l'escrivain de la nave ou pallescarme et escript au dit Messire Nicholo, cappitaine de Lippre, soy merveillant que par l'ome qu'il avoit envoié n'avoit de lui plus nulles nouvelles, et que seurement mendast largement de pain, de vin et de autres vivres, car la n'avoit fors que chevaliers et escuiers françois, pelerins et marchans, qui payeroient [91] bien. Et quant le dit Messire Nicholo cappitaine vit la lettre et ouyt nouvelle dudis Michel patron fut tant comptent que a paine plus le pourroit estre, et bien le monstra, car incontinent commenda que tous seurement portassent de tout vivres assez, et ainsi fut fait. Et luy mesmes fist armer ung leut et vout veoir [92] son bon amy que tant aimoit, mais avant fist venir tous les plus grans homes de la cité a l'escrivain [93], savoir si congnoistroit celuy qui de sa part y estoit allé. Car il asertenoit qu'il n'y avoit envoié nulli et que vraiement nous feusmes deceuz, car celuy home estoit ung des espriz d'Estrangol ou de Boulcan.

---

86 le *A* — 87 unes bougettes sur ses espaulles et sa teste parmy ung cercle d'or saint a campanettes pendans a chaynettes avec deux briches de cable qu'il prist *B* — 88 ung pas *B* — 89 de *AB* — 90 *leçon de B.* renoncerent *A*, revocquerent *I C'est le verbe* remorquer, *dont on trouve aussi les formes* remoquer *et* remolquer *à cette époque* — 91 payeroit *A* — 92 venir veoir *B* — 93 l'escripvain de la nave pour *B*.

Mais quant le cappitaine fut en la naive, merveilles fut la bonne chiere que luy et le patron se firent, auquel Messeigneurs et tous nous feismes la meilleur chiere que nous peusmes, le remerciant.[94] Dont en comptant la fortune que nous eusmes et la nouvelle du paisant, il se prist a rire[95], disant que vraiement c'estoit un des espris d'Estrongol ou de Boulcan et que tousjours en prent ainsi a tous les vaisseaux et fustes qui ne font[96] la croix aux proys. Et de ce nous compta pluseurs nouvelles qui sont ou sembleroient estre mençonges, et pource je m'en tairay et revendray a mon propos.

C.-A. Knudson, Jr.

---

94 firent et aussy fismes nous tous *B* — 95 rire grandement *B* — 96 fait *A*.

MÉLANGES

TIMOR DANS LES LANGUES ROMANES

Il suffit de jeter un coup d'œil, dans la vaste concordance des livres de la Bible procurée par Dutripon (Paris, 1880), sur les relevés du mot pavor comparés à ceux de timor pour voir combien celui-ci est préféré; pavor est cité 35 fois, tandis qu'il y a deux cent quatre versets où figure le mot timor.

La distinction faite dans le latin d'église ; entre ces deux mots semble être perdue dans le latin classique ; on trouve dans la Vulgate des phrases où les mots pouvaient être substitués l'un à l'autre :

a) Evigilans Pharao post quietem, et facto mane, pavore perterritus, misit ad omnes conjectores Ægypti, cunctosque sapientes. (*Gen.* XLI, 7-8).

b) Josaphat autem timore perterritus, totum se contulit ad rogandum Dominum et prædicavit jejunium universo Juda (*II Par.*, XX, 3).

c) Et factus est pavor in omnibus (*Luc*, IV, 36).

d) Et factus est timor super omnes vicinos eorum (*Luc*, I, 65).

Au contraire *temor* (*temour*, *temeur*) est très rare dans les textes français. Godefroy en cite un exemple tiré de la *Passion* franco-vénitienne publiée par Boucherie (*Revue des langues romanes*, 1880) et sept autres tirés de textes en prose à partir de la fin du XIVe siècle. Dans le dictionnaire de La Curne timor n'est représenté que par un seul exemple. Raynouard (*Lex. rom.*, V, p. 315 a) en cite deux, pris, l'un à la *Chronique de Cambray*, l'autre au *Roman de Giron le courtois*, textes qui ne me sont pas accessibles.

J'ai eu la curiosité de faire certaines recherches dans des textes bibliques sans arriver à des résultats importants. Le *Psautier d'Oxford* (version en prose) rend timor 13 fois par *crieme*, 3 fois par *poür*, une fois par *crieme et tremblur* (LIV, 5, où la

leçon est : timor et tremor); la version rimée a *paour* 9 fois, *cremor* une fois, *doutement* une fois et *doutance* une fois.

Les Quatre Livres des Rois traduisent timor 3 fois par *paor* et pavor 2 fois par le même mot. Les deux livres des *Machabées* ont 12 fois *paor*, souvent appuyé par *grant*. La version biblique du ms. Egerton 2710 (British Museum) ne connaît que *paur* et *dotance*.

Le *Psautier de Metz* (1365) rend également timor par *paour* ou par *doubtauce* et les verbes metuo et timeo par *doubter* ou par *avoir paour* ; aucun mot provenant de timor ne s'y trouve ni dans les *Orisons* ni dans les *Colloites*.

On peut juger de la popularité du poème biblique écrit par Herman de Valenciennes par les vingt et un mss qui nous ont été conservés ; cet auteur choisit pour commencer sa *Bible* le verset 10 du psaume CX (CXI) : *Initium sapientiæ, timor Dei* ou bien le verset 7 du premier chapitre des *Proverbes* : *Timor Domini, principium sapientiæ*. Dans les bons mss cette phrase est tournée par *Comens de sapience, c'est la paors de Dieu*. Il y a cependant certaines variantes : les mss. B. N. 24387 et B. N. 2162 portent... *la cremors de Deu*, tandis que les mss. suivants contiennent des formes provenant de timor : Cambridge [1], Pembroke College T. 5 : *Cumencement de sapience, ce est la tiimor* (*sic*) *de Deu* ; Dublin, Trinity College [2], D. IV. 13 : *Chomensement de sapience, est la timur de Deu* ; Orléans 445 [3] (anc. 374 bis) : *Commaincement de sapience est la temour de Deu*.

Je ne me rappelle pas avoir rencontré d'autres exemples de *temour* ; j'ai parcouru sans résultat les glossaires de toutes les publications de la Société des anciens textes français ; il faut donc croire que pour le français *temeur* n'a existé que dans un cercle très restreint d'auteurs.

Dans les textes provençaux, c'est toujours *paor* qu'on trouve le plus fréquemment employé. En général les troubadours ne connaissent que *paor* et *temenza*. Le poème de Bertrand de Born :

---

1. Montague, James, *Catalogue of the Western MSS in Pembroke College*, p. 46.

2. M. Esposito, *Inventaire des anciens mss français des bibliothèques de Dublin* (*Revue des bibliothèques*, 1914, cf. *Romania*, XLIV, p. 133).

3. Cf. Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français*, 1884.

S'abrils e fuolhas e flors dans le ms. que connaissait Raynouard a *semblaria'm temor*, mais dans les éditions de Stimming et de Thomas la leçon : *mas semblaria paors* a été adoptée. Il y a un exemple de *temor* dans Arnaut de Mareuil (v. Raynouard, *loc. cit.*), et il y en a plusieurs autres dans le *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch* de Levy. La femme poète Castelloza [1] fait rimer *temor* avec *paor* (poème 2, vers 39-40) tandis que le long roman d'aventure *Jaufre* [2] contient dans ses 10956 vers quatre exemples de *temor* (560, 1605, 4841, 8785); huit de *temenza* et vingt de *paor*.

La littérature didactique et pieuse au contraire offre beaucoup plus d'exemples. Dans le *Breviairí d'amor* on trouve *temor* dans la liste des sept dons du Saint-Esprit ; dans les strophes en l'honneur du Saint-Esprit publiées dans la *Romania* [3] (VIII, p. 214) la phrase bien connue du psaume CX est paraphrasée : *De ren non aura fallença . . qui a* temor. . *o sainct Esperit*. Dans la *Nobla Leyczon temor* paraît cinq fois ; quatre fois dans *Lo Novel Sermon* et une fois dans l'*Evangile de Saint-Jean*. Un texte où *temor* revient fréquemment est le *Traité de la Pénitence* publiée par C. de Lollis dans les *Studj di filologia romanza* (Vol. V, pp. 273-340). Ici *temor* se trouve 53 fois et *paor* 24 fois ; mais quand on analyse les phrases où se présentent ces vocables, la supériorité numérique de *temor* est moins importante qu'elle n'en a l'air. Si l'on retranche du chiffre total les 26 cas où l'on trouve l'expression consacrée *temor de Dieu*, on arrive presque à l'équivalence des deux mots. D'une façon générale le sens de *temor* est plus subjectif que celui de *paor* ; on rencontre *aver* (*gran*) *paor* plus souvent que *aver* (*gran*) *temor*, et *esser* (ou *estar*) *en* (*gran*) *temor* revient plus souvent que *esser* (ou *estar*) *en* (*gran*) *paor* ; encore on a *far paor* et non pas *far temor* : Dans des phrases telles que *aver temor de la mort, aver paor del iuçiçi* (*judicium*), l'auteur ne semble pas distinguer le sens des deux mots.

Dans *Le Nouveau Testament traduit au XIIIe siècle en langue provençale, suivi d'un rituel cathare*, reproduction photolitho-

---

1. Oscar Schultz, *Die provenzalischen Dichterinnen*, Leipzig, 1888, p. 24.
2. Ed. Breuer, *Gesellschaft für rom. Lit.*, Göttingen, Bd. 45, 1925.
3. Voir aussi Dr Felix Korlepky, *Jahresbericht über die Oberrealschule in Kiel*, 1887.

graphique publiée par M. L. Clédat (1888) les 47 exemples de timor qui se trouvent dans les différents livres sont rendus 40 fois par *temor* et 6 fois par *paor* (le folio qui contenait un autre exemple a été enlevé) ; même pavor et metus sont rendus deux fois par *temor*. Il faut en conclure que dans la littérature didactique en langue provençale *temor* est d'un usage très fréquent.

Dans les dialectes dont la littérature fait aux textes didactiques une large part on voit que timor a été préféré a pavor, sans doute pour les raisons suggérées plus haut. Ainsi dans le nouveau Testament en roumanche de Jacob Bifrun [1], lequel est de l'année 1560, *temma* est employé presque exclusivement pour traduire timor du texte de la Vulgate. Pour rendre les 47 exemples où ce mot se rencontre dans le nouveau Testament, on a deux fois *astramentôs* (= *timore exterriti*) ; deux fois *stramizi* ; deux fois *arreverijntia* ; tandis qu'on a 40 fois *temma*. Même pavor dans la phrase *Et factus est pavor in omnibus* est rendue par : *Et es gnieu üna temma sur tuots*. Encore metus est traduit plusieurs fois par le même mot.

On revendique pour la traduction des psaumes du pasteur Chiampel [2] (Campell), faite vers la même époque que l'œuvre précédente, une place d'honneur dans la littérature rhéto-romane. Ici encore c'est toujours *temma* qu'on préfère ; il est associé une fois (*Ps.* LV, 6) à *tramlatzgiun*.

Quoique le grand dictionnaire de Petrocchi (*Nòvo dizionario universale della lingua italiana*, 1894) signale *temore* comme appartenant aux XIIIe et XIVe siècles les exemples en sont rares. Il n'y en a pas dans la *Divina commedia* ; la *Crestomazia italiana dei primi secoli* de Monaci n'en contient que deux exemples : *temore* (: *amore*) dans une *canzone* de Tibul Gallizian de Pise et *temo* dans une *Lauda de una compagnia cortonese* ; un seul exemple se trouve dans la *Scriptura negra* (v. 202) de Bonvesin da Riva. Le mot semble être rare jusqu'à la Renaissance italienne pendant laquelle il a été remplacé par *timore*, forme latine du mot.

---

1. Ed. Th. Gartner, *Das neue Testament, erste rätoromanische Uebersetzung, Gesellschaft für rom. Lit.*, Dresden, 1913.

2. Ed. J. Ulrich, *Der engadinische Psalter des Chiampel, Gesellschaft für rom. Lit.*, Dresden, 1906.

Pour les autres langues romanes les œuvres qui pourraient être examinées ne me sont pas accessibles. Il est probable qu'un dépouillement de l'œuvre du grand écrivain catalan Ramon Lull (mort en 1315) fournirait beaucoup d'exemples. Dans ses poèmes il emploie *temor* peu ou point du tout, mais il l'emploie bien dans ses œuvres pieuses. Dans la *Medecina de Peccat* il y a une section intitulée *De temor* qui contient plusieurs exemples du mot ; ce qui est également vrai pour *Els cent noms de Deu*[1].

En portugais le *Cancioneiro da Ajuda* (fin du XIIIe siècle) a bien *medo* et *pavor* mais non pas *temor*.

Il en est de même de l'espagnol ; *miedo* et *pavor* reviennent souvent dans le *Poema del Cid*, mais non pas *temor* ; il faut croire qu'ici, comme en italien, timor n'a trouvé de représentant en dehors de la littérature didactique, que vers le XVe siècle.

Il est curieux que la langue française, seule de toutes les langues romanes, ne possède pas de représentant moderne de timor ; même les cartes 101 et 1009 *a* et *b* de l'*Atlas linguistique* n'en portent aucune trace. Il serait donc, me semble-t-il, d'un certain intérêt lexicologique que les lecteurs de la *Romania* prissent la peine de signaler les exemples qu'ils en auraient trouvés, afin que son existence en français, d'une durée si courte à ce qu'il paraît, pût être mieux connue.

A. T. Baker.

FRANCO-PROVENÇAL *APOUERÁ*, *DEPOUERÁ*

Le registre de comptes des Thoire-Vilars (Arch. Côte-d'Or B 8240) que j'ai signalé à cette place aux lecteurs de la *Romania*[2] contient au f° 16 v° col. 2 l'article suivant, qui est du bugiste à peine francisé :

R[ecepit] de Jacquemet de la Fay ꝑ I buo de ceuz ꝙ estoyent a Nercia ꝙ venit de Corcelettes et est despueras d'un pia....

1. Mon ami H. J. Chaytor, qui a bien voulu me donner ces indications, m'écrit que les glossaires de l'édition de Lull procurée par Rossello laissent beaucoup à désirer.

2. LII, 350 ss., *Franco-prov.* « *saton* ». — *Saton* est aussi viennois : c'est, évidemment, l'original du mot mal transcrit par l'auteur de la copie (1403) de la Leyde de Vienne, p. 88 de l'*Essai* de Devaux.

(compte de Johan de Curtiz, cellarier de Monréal[1], pour les années 1360 et 1361).

Il apparaît, dès l'abord, qu'il faut entendre par *despueras* « estropié, infirme » ; et l'on pense déjà à l'apr. *despodera*, prov. mod. *despoudera*.

Cette interprétation est confirmée par l'existence, aujourd'hui, dans tout le Haut-Bugey, de Montréal, à Nivollet-Montgriffon (inclus) — le Valromey est exclu — d'un verbe *ăpwérā*, qui signifie, en gros, « fournir à une besogne ». De l'homme chargé, au battage, de tendre les gerbes on dira, s'il ne va pas aussi vite que celui qui les délie, *i n-apwére pā* ; ou encore, des femmes chargées, sur le champ, de préparer les gerbes, « il en faut deux pour *apwera* un bon lieur ».

Pour la forme et pour le sens nous avons ici le correspondant de l'apr. *apoderar*, prov. mod. *apoudera* (cf. Lévy et Mistral). (Cet élargissement, avec son développement sémantique, de *potere fait songer à la famille allemande *walten-bewältigen*.)

Je n'ai trouvé aucune survivance de *despuera*. *Apwera* lui-même recule aujourd'hui devant d'autres mots comme surtout *ăbōdā*, « suffire à une tâche » ou *ăpyā* « atteindre ». Mais Eugène Veÿ (*Le dialecte de Saint-Etienne au XVII*e *s.*, p. 322) a relevé dans ses textes *s'appouérye* « s'évertuer », et il n'a pas manqué de faire le rappochement avec les mots provençaux que nous avons cités.

Enfin, dans le mystère briançonnais de *Pierre et Paul* (xve s.) édité par P. Guillaume (*Rev. des l. rom.* et Gap-Paris, 1887) on lit (p. 61 du tirage à part), aux v. 5-6 d'un passage cancellé correspondant aux v. 1731 sq. :

TERCIUS INFIRMUS

Et que farey la, paure my !
Que sion des brasses despoyra,

c.-à-d. « qui suis paralysé ou estropié des bras ». Ce *despoyra* correspond exactement pour la forme et le sens à ce que j'ai relevé en bugeysien.

P.-S. — *Apwera*, *apwaira* a pris, à Crénieu, le sens de « rassasier » ;

depwerā s'est maintenu en Suisse, à Blonay en particulier, où

1. Nerciat, h., cne de Groissiat, con d'Oyonnax ; Corcelette, h., cne de Vieu-d'Izenave, con de Brénod ; Montréal, cne du con de Nantua (Ain).

il a le sens de « gâter, friper, détériorer » (Glossaire Odin). — Le mot se rencontre dans le *Conte du craizu* (« *dépouaira du la téta a la grellie* » dans le *Recueil Corbaz*; « *depoira* » dans la version manuscrite publiée par M. Gauchat au *Bulletin du Glossaire* 5, 17 ss., v. 144.

Antonin DURAFFOUR.

TROIS POIS EN SA VESSIE

Dans un jeu-parti (Raynaud, 297; *Recueil général des jeux-partis*, n° LXXI), figure une locution au sens figuré (« celui-là est plus triomphant, plus heureux ») qui tire sans doute son origine d'un jeu qu'on jouait en secouant des vessies où étaient renfermés des pois :

Cil a mout mieus *trois pois en sa vesie*
Qui en doutant a des biens a le fie. 30

Trois pos se rencontre encore dans un autre jeu-parti (n° XIV) avec un sens obscur, mais où il faut peut-être voir une allusion au même jeu. S'il en est ainsi, ce dernier passage semblerait indiquer que des lanières faisaient partie des instruments dont on se servait à ce jeu :

C'est drois que *de mes deus lanieres*
Aiiez trois pos, je le devisse. 24

Sur le caractère de ce jeu je ne suis pas aujourd'hui plus renseigné qu'au moment où je rédigeais le glossaire du *Recueil général des jeux-partis*. Mais comme l'expression manque au dictionnaire de Godefroy, il n'est pas inutile, semble-t-il, d'en indiquer un nouvel exemple qui prouve qu'elle était encore vivante au xve siècle. Dans une des pièces que Émile Picot a publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque James de Rothschild, sous le titre : *Une querelle littéraire aux palinods de Dieppe au XVe siècle* [1], et qui est un *Dyalongue* [2] *contre Dieppe*, par Jean Munier, on lit en effet :

Que ferons nous dist Boutechoque [3]

1. *Mélanges Wilmotte*, p. 477.
2. Ou peut-être *Dyalougue*.
3. « Pierre Fabri (*Le grant et vray Art de pleine rhetorique*, éd. Héron,

A Bouchachart [1], de ces Dieppois ?
Envoion leur par droit de chouque
Une vessie a quatre poix...

A. LÅNGFORS.

ENCORE BERNART MARTI [2]

Mon collègue, M. Anglade, a bien voulu me faire remarquer qu'il y avait des poésies du troubadour Bernart Marti dans le chansonnier de Sault, jadis utilisé par Jehan de Nostredame et aujourd'hui perdu. Ce recueil contenait en effet, d'après l'ingénieuse reconstitution de Chabaneau et de M. Anglade lui-même [3], aux feuillets 148 et 149 plusieurs chansons dont l'auteur aurait été Bernard Marchis ou Marquis. Que ce poète, inconnu par ailleurs, soit identique à notre Bernart Marti, on aurait de la peine à ne pas l'admettre. On sait que Nostredame n'y regardait pas de si près et que c'était un jeu pour lui que de faire de Marti un Marquis [4], qui devient aussitôt un marquis de Malespine, chambellan du comte de Poitou (Guillaume VII, le troubadour) et « chevalier aussi bien accomply qu'il en fut onc, fut en art militaire comme éloquence » [5].

L'identification avait déjà été proposée par Bartsch [6], mais M. Anglade conservait quelques doutes à ce sujet [7]. Doutes parfaitement justifiés, vu que des neuf citations de Nostredame,

---

1890, II, p. 119) appelle *boutechouque* une rime grossière et dépourvue de sens » (É. Picot).

1. « Bourg-Achard, Eure, arr. de Pont-Audemer, canton de Routot » (É. Picot).

2. Voir notre article sur ce troubadour dans cette revue, t. LIII (1927) p. 103-150.

3. *Romania*, t. 40, 1911, p. 243-322.

4. La transformation était favorisée par le fait que le nom du troubadour figurait certainement dans le manuscrit sous la forme de *Bernartz Martis*, comme dans le manuscrit apparenté de Càmpori.

5. Jehan de Nostredame, *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, nouv. éd. p. p. Chabaneau et Anglade, Paris, 1913, p. 117 et 120-121. Il est à peine besoin de faire remarquer que ces détails biographiques sont inventés de toutes pièces.

6. *Jahrbuch für roman. u. engl. Sprache u. Litteratur*, XIII, p. 60.

7. *Romania*, *loc. cit.*, p. 275, note 1.

aucune ne semble se retrouver dans les œuvres qui nous restent de Bernart. Il est vrai que les neuf passages ne se rapportent qu'à trois chansons différentes, et que de ce fait la portée de l'objection se trouve considérablement réduite.

Les citations 2, 3 et 4 ont été identifiées par M. Anglade [1] : elles sont toutes empruntées à la chanson *Lancan lo dous temps s'esclaire* qu'on connaît depuis la découverte du manuscrit Càmpori et sa publication par M. Bertoni [2]. C'est de la même pièce que Nostredame a aussi tiré la citation 1 que M. Anglade n'osait pas identifier ; on n'hésitera pas à y voir le vers 42 (*Tot autre afar gerpis e lais*) fortement dénaturé par le peu scrupuleux historien en : *Tout autre a fach e guerpir e layssar*. La citation 5 qui se réduit aux seuls mots de « *gap* ou *gab* ou *gabar* » est trop vague pour qu'on puisse en fixer la provenance. L'auteur n'est d'ailleurs pas nommé dans ce dernier cas.

L'identité de la rime prouve que les citations 6, 7 et 8 sont également empruntées toutes les trois à une seule et même chanson. Elles sont sans doute, comme 2, 3 et 4, le début de trois strophes différentes. Bartsch qui ne connaissait que la citation 8 croyait y retrouver notre chanson VII, mais à tort, car le vers en question ne s'y rencontre pas. Cependant il y a là un fait étrange. Il est certain que le premier vers de la citation 7 (*Tant ay s'amor encobida*) ressemble singulièrement au vers VII, 8 de Bernart (*Si ai amor encobida*), début de la strophe II ; qu'il y a une parenté indéniable entre le commencement de la citation 6 (*Una say qu'es tressalhida*) et de la strophe VII dans la même chanson de Bernart (*Una gancha trassaillida*, VII, 43), et que la citation 8 (*Tant es ma donn' endurmyda*) rappelle beaucoup, non pas dans le texte, mais pour le sens, le début du couplet IV chez Bernart (*Dormit a si no·s rissida*, VII, 22), ressemblance qui devient encore bien plus significative par la notice qu'y ajoute Nostredame : « Bernard Marchys dit dans sa chanson qu'il a si bien et si doucement chanté qu'il a réveillé sa dame » [3]. Certes, ce n'est pas du tout ce que dit Bernart, mais

1. *Loc. cit.*, p. 274, note 1.

2. *Studj di filologia romanza*, VIII, 1899, p. 461-462 ; cf. aussi du même auteur : *Il Canzoniere provenzale di Bernart Amoros*, Collectanea Friburgensia, nouv. sér., fasc. XI. Fribourg (Suisse), 1911, p. 276.

3. Jehan de Nostredame, *loc. cit.*, p. 117.

son vers n'en contient pas moins les deux idées essentielles, du dormir et du réveil, que nous retrouvons chez Nostredame. Comment ne pas être tenté devant ce triple rapprochement de donner raison à Bartsch ? Seulement, cette ressemblance ne s'étend pas au delà du premier vers. Ce qui suit dans les citations de Nostredame diffère du tout au tout de l'œuvre de Bernart, dans le texte comme dans les rimes.

Comment expliquer ce fait bizarre ? Encore une supercherie de Nostredame ? C'est peu probable. On a dû constater, notamment depuis la découverte du recueil Càmpori, que, si Nostredame invente sans vergogne dans ses *Vies*, il n'invente pas dans les citations du Glossaire. Elles sont souvent inexactes, fautives, mais jamais controuvées. Nostredame a donc certainement utilisé une chanson qui se trouvait réellement dans le manuscrit de Sault, où elle était attribuée à Bernart Marti, et qui offrait quelques ressemblances avec la chanson VII de ce troubadour, sans être cette chanson elle-même. Voici toujours une explication possible : Bernart ne craignait pas de se répéter lui-même, dans les idées aussi bien que dans leur expression [1]. Il aura donc composé deux pièces sur le même sujet (la *dona camjairitz e desleiada* chez Nostredame est proche parente de celle dont parle la chanson VII), en employant dans chacune d'elles la même rime en *-ida*. Cette identité de la rime, jointe à l'identité du thème, devait nécessairement entraîner aussi une certaine parenté dans l'expression [2]. Inconsciemment peut-être et sous l'empire de la rime, le poète a été amené, en écrivant l'une de ces chansons, à se souvenir de l'autre. Peut-être aussi y avait-il là quelque intention de sa part, mais de cela on ne pourrait en juger que si la pièce nous était entièrement connue.

---

1. Par exemple I, 50 (*grail' e grass'e plana*) et III, 37 (*tant m'es grail'e grass'e plana*) ou VII, 32 (*ja autra ricor non quier*) et VIII, 12 (*ni autra ricor non deman*). Il serait facile de multiplier ces exemples.

2. La rime en *-ada* paraît encore dans IV. Or, nous avons là *desleialada* (v. 17) qui rappelle le *desleiada* de la citation 6. Des rimes en *-eia* ne figurent pas ailleurs chez Bernart, mais il emploie la rime masculine correspondante en *-ei* dans I. Or, on trouve là *plaidei* (v. 21), dans un sens assez particulier, de même qu'on trouve *plaideia* dans un sens spécial dans la même citation 6. Des quatre rimes de cette citation, trois paraissent donc encore ailleurs chez Bernart.

Il vient s'y ajouter que les quelques vers chez Nostredame contiennent, malgré leur petit nombre, plusieurs expressions caractéristiques de Bernart : c'est *tressalhida* dans le sens spécial que lui donne Bernart (VII, 42) après Cercamon et Marcabru ; *camyayris* comme IV, 41 ; *desleiada* rappelant *desleialada* de III, 17 ; c'est une image typique comme celle-ci : *s'amor... ay en mon cor albergada* ; la formule *una say que*, analogue à VII, 15 : *ieu n'ay una chauzida que* et IX, 8 *ieu n'ei pres... que*. C'est enfin une des idées particulièrement familières à Bernart, la *dona* volage et trompeuse, qui s'entend avec des *druds* sans nombre et dont la maison ne désemplit pas. Comment ne songerait-on pas aussitôt à l'amie de Marcabru, dans la romance de l'Étourneau : *De mil amicx es cazada E de mil senhors amia* (25, 58-59)? Or ce rapprochement qui s'impose avec Marcabru est encore tout ce qu'il y a de plus significatif pour Bernart. Tout contribue donc à nous faire accepter l'attribution du chansonnier de Sault, bien que la chanson qu'il donnait ne fût pas celle que nous connaissons par ailleurs.

La citation 9 ne se trouve pas plus chez Bernart qu'ailleurs. Elle faisait partie d'un des *unica* du manuscrit de Sault. Rien n'empêche d'y voir une chanson de Bernart Marti. Le ton mélancolique qui semble régner dans ces deux vers n'est pas étranger à ce poète [1], et si le deuxième vers (*aquo que plus al cor mi dol*) rappelle un vers célèbre de Jaufre Rudel (*per vos totz li cors me dol*, II, 9), une réminiscence pareille est tout à fait dans la manière de Bernart.

Des trois pièces que le chansonnier de Sault plaçait sous le nom de *Bernatz Martis*, les deux dernières, celles du feuillet 149, semblent donc bien être en effet l'œuvre de ce troubadour. Mais peut-on en dire autant de la première ? Comme elle est donnée dans le manuscrit *a*, sans nom d'auteur, M. Bertoni se crut autorisé à l'attribuer au poète qui précédait immédiatement, à *Reimonz Rascas*, le Bernard de Rascas de Nostredame [2]. Mais puisque, d'autre part, elle est suivie de deux chansons attribuées à *Bernartz Martis*, elle pourrait tout aussi bien appartenir à ce dernier. L'attribution du manuscrit de Sault tranche la question nettement en faveur de Bernart. Le copiste de *a* a

1. Voir notamment la chanson VI.
2. *Studj, loc. cit.*, p. 463.

simplement oublié, contrairement à son habitude, de transcrire en tête de la pièce le nom de Marti qui devait se trouver dans la source commune de *a* et *Sa* [1].

L'attribution à Bernart est du reste confirmée par une série de raisons d'ordre littéraire. Rascas, que ce soit Raimond ou Bernard, ne nous est connu que par une seule chanson, *Dieus et amors et merces*, conservée uniquement dans le manuscrit *a*. Son auteur s'y fait clairement connaître comme poète de la décadence. La complication et l'artifice de la forme, l'emploi presque abusif de la personnification et de l'allégorie, la préciosité de l'expression, la subtilité mise au service des idées les plus banales [2], révèlent un poète, non même plus du *trobar clus*, mais du *trobar sotil*, plus raffiné, plus mièvre et d'une date plus récente.

Toute différente est la chanson *Lancan lo dous temps s'esclaire*. Elle partage la forme de ses strophes avec la chanson VIII de Bernart : *a* b *a* b c d e, à cette différence près que les vers *a* sont de sept syllabes au lieu de huit et que leur rime est féminine. De nombreux passages offrent des rapprochements frappants avec d'autres poésies de notre troubadour. Il paraît s'être souvenu tout particulièrement des chansons VII et VIII. Ainsi VII fournit les analogies suivantes :

Adoncx par que·l temps s'esclaire VII 5, cf. Lancan lo douz temps s'esclaire (v. 1)

Anc pus nasquey de ma maire VII 12 — Anc non cug nasques de maire (v. 10)

Tan li suy fizels amaire VII 20 — Qu'eu fora be fis amaire (v. 29)

Dans VIII nous relevons les cas suivants :

Tals met bon aize en soan VIII 19 — Qi ja nul mes met en soan (v. 44)

Autre tresaur non amas VIII 11 — Aqist d'aver amassaire (v. 22)

Non duraria l'anz un jorn VIII 28 — Tres jorns... no m'a durat aqest an (v. 36-37)

---

1. Dans le manuscrit de Sault, Rascas se trouvait très loin de cette chanson, au f° 236, entre Aimeric de Belenoi et Albertet de Sisteron.

2. Nous n'en voulons comme preuve que des *concetti* tels que ceux-ci : *Mas amors non sap que s'es Mals plus qu'ieu sai que s'es bes* ou *Dieus li don mals, s'amors pot mal aver* ; ou la réflexion suivante : *Amors... us esperitz qu'om non ve es.*

Il y a dans les vers 22-23 (*Aqist d'aver amassàire, Mal parlier, lenga trenchan*) le même mouvement que dans II, 49-50 : *Lengua forcat massador, Aqist fals escoutador*. Plus significative encore est la parenté des idées, surtout de nouveau avec VII et VIII. On retrouve ici, comme dans VII, la note sensuelle si caractéristique pour Bernart et l'idée, si fréquente chez lui, du bonheur d'amour qui le fait plus riche que roi ou empereur [1]. Les mêmes thèmes paraissent aussi dans VIII, str. 2 et 4. Là nous avons en outre la malédiction des *losengiers* (VIII, str. 3 ; IX, str. 4), la certitude triomphante d'être aimé malgré les médisants (VIII, str. 7; IX, str. 5), le motif plus rare de la fuite rapide des jours auprès de la dame aimée (VIII, str. 4; IX, str. 6) et le renoncement joyeux à toute autre chose que l'amour (VIII, 29 ; IX, 42). Voici enfin un dernier trait non moins révélateur : l'inspiration de Marcabru qui apparaissait si nettement dans l'œuvre de Bernart [2] est ici plus visible que jamais. Il n'est pas seulement fait allusion à l'une des chansons les plus célèbres du vieux maître, au fameux *Vers del Lavador* (*Ja us non er al Lavador*, v. 26), mais dans les vers qui suivent Marcabru est même cité en toutes lettres :

> ...D'els c'auzi a Marcabrù dir
> Q'en enfer sufriran gran fais (v. 27-28).

Malgré cela, notre poète n'a pas sombré dans la banalité; il a su mêler à sa chanson quelques notations originales. Une tournure comme celle-ci : *Qan de mà dona sui laire, Ges no·m tenc per malvatz afan* (v. 15-16), l'idée plaisante de la strophe 6 (« vivre en ermite au fonds des bois, mais accompagné de sa dame »), celle du couplet 7 (« pourquoi l'amour ne vaudrait-il qu'en avril et en mai, et non en toute saison ? »), ne paraissent chez aucun des plus anciens troubadours. Mais nous reconnaissons là les habitudes et la tournure d'esprit de Bernart [3]. On le voit : nous sommes loin de la manière subtile et précieuse de Rascas; ce qui apparaît à nos yeux, c'est l'art bien plus simple et plus primitif de Bernart Marti, le disciple de Marcabru. Sans

1. Comp. notamment la strophe 3 avec VII, str. 5, aussi III, 39-45, et voir notre article, *loc. cit.*, p. 121 et 116.

2. Voir notre article, *loc. cit.*, p. 138 ss.

3. Article cité, p. 148-149.

hésiter, nous pouvons ajouter cette chanson à son modeste bagage poétique.

L'image que nous nous étions faite jusqu'ici de ce poète, s'en trouve-t-elle modifiée ? Non, pour la simple raison que, si nous n'hésitons pas à attribuer cette pièce à Bernart, c'est précisément parce que nous y rencontrons les particularités les plus saillantes de son talent et de son esprit. Elle permet pourtant d'accentuer avec un peu plus de vigueur certains traits de sa physionomie littéraire.

Par son caractère, la nouvelle chanson se place dans le voisinage immédiat de l'autre poésie que le manuscrit *a* attribue à Bernart (n° VIII). Cette dernière, comme nous l'avions fait remarquer [1], se trouvait assez isolée dans l'œuvre de ce troubadour, et nous pouvions nous demander s'il fallait adopter l'attribution du manuscrit [2]. Le doute, aujourd'hui, n'est plus permis. Nous voyons que Bernart a vraiment aussi composé des chansons d'un type plus « courtois », toujours en restant dans les limites que nous avions indiquées [3]. Son talent se révèle donc plus riche et plus nuancé que nous n'osions l'admettre.

Encore une autre particularité du poète apparaît aujourd'hui sous un jour plus vif. A plusieurs reprises, on a pu constater chez lui un sens critique qui, comme chez Marcabru, s'exerçait volontiers aux dépens de ses confrères. Ici, il corrigeait une opinion de Marcabru lui-même ; là, il s'attaquait à Pierre d'Auvergne, Or, se moquer, comme il le fait dans la dernière strophe de notre chanson, de ceux pour qui l'amour ne semble exister qu'avec le renouveau de la nature, n'est-ce pas faire la critique, discrète et voilée, de tous ces chanteurs qui commencent invariablement leurs poésies par la description banale d' « avril et mai qui est vert et blanc », comme si la toute-puissance de l'amour et ses bienfaits ne se manifestaient pas en toute saison ? L'observation n'est, certes, pas bien méchante, et elle est encore atténuée du fait que Bernart tombe lui-même sous le coup du même reproche, puisque lui aussi, dans presque toutes ses *canzos*, débute par la description printanière. Mais elle révèle un

1. Article cité, p. 120-121.
2. *Ibid.*, p. 106-107.
3. *Ibid.*, p. 120-121.

esprit avisé qui réfléchit sur son art et n'accepte pas sans examen les traditions établies et les données reçues. Il suit la mode littéraire, trop nonchalant pour s'y soustraire [1], mais il en voit les défauts et les marque nettement, de même qu'il critique avec vigueur les écarts de langage et l'outrecuidance de son confrère Pierre d'Auvergne.

Il y a là en même temps une indication intéressante d'une portée plus générale, concernant la critique littéraire à l'époque des plus anciens troubadours. La critique de Bernart se place à côté de celle que son maître Marcabru a plus d'une fois dirigée contre les poètes contemporains, pour des raisons morales contre *la troba n'Eblo* (31, str. 9), pour des raisons plus personnelles contre les *trobador ab sen d'enfanssa* (37, str. 2 et 3) ou les *menut trobador bergau entrebesquill* qui ridiculisaient son chant (33, str. 2), ou encore près de Pierre d'Auvergne, pas tant l'auteur de la satire des troubadours que l'auteur de la chanson III qui oppose fièrement le *trobar novelh* à la vieille mode des chanteurs de son temps. Nous entrevoyons ainsi un intense mouvement d'idées très curieux qui a dû exister dans le monde des poètes provençaux de la deuxième et troisième génération et dont les textes trop rares et obscurs ne donnent malheureusement qu'une image vague et incomplète. Sous ce rapport encore la poésie que nous croyons devoir attribuer à Bernart est un enrichissement précieux de notre patrimoine littéraire.

E. Hoepffner.

---

1. C'est la même attitude que celle qu'il prend notamment dans les derniers vers de la chanson VI : il enseigne à d'autres ce qu'il ne sait ou ne fait pas lui-même.

COMPTES RENDUS

R. Menéndez Pidal, **Orígenes del español** ; Madrid, 1926 ; in-4, 578 pages (*Revista de Filologia española*, Anejo I).

Ce livre a comme sous-titre : *Estado linguistico de la Peninsula Ibérica hasta el siglo XI*, et il n'est pas excessif de dire qu'il marquera une époque dans l'étude des langues de la Péninsule ibérique. Les faits nouveaux sont très nombreux, les recherches ont été poussées dans les sens les plus divers, tous les détails — et cela est le plus important — ont été mis au service d'une idée.

Cet ouvrage comprend quatre parties : des textes, une grammaire, une étude d'ensemble où l'on analyse les conditions historiques et sociales de la Péninsule jusqu'à la fin du XIe siècle, et finalement, des conclusions relatives aux tendances générales de l'évolution linguistique, et dont la portée dépasse de beaucoup le cadre des études hispaniques. On conçoit la difficulté d'exposer ici d'une façon à peu près complète, le contenu d'un livre si riche en faits et en idées.

Pour ce qui est des textes nous trouvons ici réunis pour la première fois les plus vieux documents de la langue espagnole. Les *Gloses de Silos* avaient été publiées par Priebsch (*ZRPh.*, XIX), mais incomplètement. A présent on peut les considérer sous un jour nouveau, en regard du texte latin, et plus exactement interprétées. Voici à côté d'elles d'autres *Gloses*, celles *de San Millán* (vers le milieu du Xe siècle), tout à fait inédites. Il y a en outre des chartes léonaises, castillanes et aragonaises, du Xe et du XIe siècle, la plupart publiées pour la première fois. Donc, des matériaux de haute qualité, qui nous fournissent des faits de langage nombreux et parfois inattendus.

La grammaire est basée non seulement sur les textes ci-dessus mentionnés, mais encore sur des mots tirés de documents latins, assez négligés jusqu'à présent dans les études romanes. C'est grâce à ces sources que M. P. a pu établir l'existence d'un latin vulgaire très archaïque (en partie bas latin) couramment employé dans la région léonaise, et qu'il a éclairci en même en temps plusieurs difficultés de notre phonétique. Le maniement de cette partie du livre sera un peu malaisé tant que nous n'aurons pas un index détaillé et un glossaire, promis à la page 291 mais que l'auteur a dû réserver pour un deuxième volume, à cause de l'ampleur déjà considérable du premier.

Voici maintenant et en peu de mots quelques points qui nous ont semblé importants. Nous possédons enfin un exposé clair (p. 52) du système graphique antérieur au XIIIe siècle, qui est mis en rapport avec celui des autres langues romanes. La graphie *ch* est probablement d'origine française (p. 69). Quant au son du *z* sourd (rendu par θ, fricative interdentale sourde, aux pages 77, 313, 520), il vaudrait peut-être mieux le placer à une époque plus tardive, étant donné qu'il a dû commencer par être une mi-occlusive linguo-dentale. Le résultat important auquel parvient M. P. c'est que la graphie primitive, malgré son apparence bigarrée, est loin d'être irrégulière. L'orthographe castillane en usage à la cour de Ferdinand III et à celle d'Alphonse X n'est que l'aboutissement d'un lent travail chez les scribes des trois siècles précédents. Le castillan prélittéraire — comme langue écrite — s'est formé au milieu d'un culture diffuse assez intense, ce que personne n'avait noté.

L'étude phonétique est d'une précision remarquable. Les faits historiques sont considérés dans le temps et l'espace. Il s'agit donc d'une géographie historique, méthode complexe qu'on n'avait pas encore appliquée aux époques obscures au cours desquelles les langues romanes ont pris naissance. D'ordinaire la grammaire historique envisage les lois phonétiques comme de grands ensembles. Nous savons ainsi, p. e., que lat. *ai* a donné *e* en passant par *ei* (basiu, *baiso*, *beiso*, *beso*); et l'on réfère à cette évolution tous les cas semblables. Pourtant cette formule n'est qu'une abstraction, étant donné que tous les mots n'ont pas évolué de la même façon, ni au même moment. Il y a, d'ailleurs, des régions où les faits suivent des voies différentes M. P. analyse avec une rare et minutieuse précision l'évolution des mots en se servant de textes datés. Je crois que les linguistes modernes, un peu troublés par les travaux de Gilliéron, trouveront ici la possibilité de mettre d'accord l'étude des patois modernes avec la grammaire historique, qui n'est nullement responsable des abstractions, hâtivement formulées par la linguistique du siècle dernier.

A la p. 92 il serait préférable d'expliquer plus simplement le passage de *ct* à *ch*. Peut-être n'est-il pas nécessaire d'admettre un degré *-it-*, et ensuite la métathése *-ti-*, ainsi qu'on a l'habitude de le faire depuis Suchier. Le *t* peut devenir *ch* par l'action d'un *i* consonantique précédent (cf. suile > *zolle*, boinica > *boñiga*, etc.). D'ailleurs les dialectes ibériques dont le castillan était entouré à l'origine connaissaient (cf. le basque actuel) plusieurs formes de *t* palatalisé.

Pag. 107. Il faudrait citer lausia, qui est attesté, à côté de lausa; *sj* > *š* (non *ž* comme eclesia > *igreja*, segusiu > port. *sabujo*) à cause de l'*u* consonantique précédent.

La théorie de la diphtongaison a été soumise à un examen nouveau et plus attentif. Les textes primitifs offrent des reflets très variés pour *ŏ* et *ĕ*, en partie conservés dans les patois modernes. On a ainsi pour *ŏ* : *uo*, *ua*, *oe*, *ue oa*. En face des hésitations des parlers voisins, la Castille, dès le Xe siècle, pré-

fère *ue* (p. 143), où l'on voit encore la trace d'un plus haut niveau de culture. D'après M. P. la diphtongue doit son origine (p. 140) à des motifs a la fois physiologiques et psychologiques. Généralement on parle d'évolution spontanée de la voyelle, partant soit de l'ouverture ou de la durée (ou de la combinaison de ces deux éléments). M. P. y ajoute un élément expressif. Lâ voyelle accentuée est prononcée avec une plus grande énergie (articulation rehaussée); comme elle est ouverte (*ǫ*, *ę*), on a eu la possibilité de faire ressortir un moment de l'articulation en la rendant plus fermée. Celui qui parle agit en vertu de deux tendances différentes; l'une, maintenir le timbre fondamental de la voyelle, et pour cela on l'exagère; l'autre, rendre ce timbre plus perceptible, et pour cela on prononce la voyelle plus ouverte. On obtient de la sorte le double son *ǫǫ*. Donc il y aurait eu deux mouvements expressifs, dus à la conscience acoustique du sujet parlant, et envers soi-même et envers celui qui écoute. Ce deuxième élément ouvert acquiert à la longue une certaine indifférence (*a*, *e*) tandis que le premier renforce sa nature originaire (*u*), à cause des principes qui règlent l'existence des groupes vocaliques. Cette fois, c'est le principe de la différenciation ou dissimilation des sons[1].

L'accent de la diphtongue a dû frapper, dès l'origine, la deuxième voyelle. Il est difficile en effet de concevoir une diphtongue accentuée sur son premier élément. Dans ce cas on aurait eu un hiatus. Mais comment expliquer alors les sons *úo*, *úe*, *ie*, *ia* que l'on entend encore de nos jours en léonais? Que ce fait est ancien, cela est prouvé par les réductions *pusto*, *custo*, *lugo*, etc. (Cf. Pietsch, *ZRPh*,. XXXIX, 643). Pour expliquer ces faits il me semble qu'il serait utile de revenir à l'idée de la lenteur ou de l'insistance de certaines prononciations[2]. Cette lenteur a pu entraîner l'allongement de la voyelle, laquelle arrive même à se doubler et à produire une consonne intérieure : *ūé*, *uwé*, *ugué*. On a ainsi en léonais *escuguela* « escuela », en judéo-espagnol *ẓuguévesos* « jueves, » etc.[3] Dans d'autres cas la durée de la voyelle finit par attirer l'accent (*púesto*, *lúego*), la diphtongue disparaît et la deuxième voyelle

---

1. Je n'ai pas le temps, à présent, de comparer cette théorie avec celle de M. P. Fouché (*Rev. lang. rom.* (1926), LXIII, 195), fort suggestive, mais qui donnerait lieu, dès maintenant, à quelques remarques concernant l'interprétation des témoignages des grammairiens latins. Ainsi, p. e., si Pompeius dit (p. 200) que l'*ē* de ēuitat est si fermé qu'il est proche de l'*i* et que l'*ĕ* « simpliciter sonat », cela pourrait être dû à ce fait que les grammairiens n'avaient pas pour *ę̄*, comme terme de comparaison, un son voisin, tel que *i* pour *ę*. Pour *ę̄* et *ǭ* on a *i* et *u* comme points de référence ; mais pas pour *ę̆* et *ǫ̆*. On se contente donc de signaler la différence de timbre entre *ĕ* et *ē*, *ŏ* et *ō*.

2. Cf. p. 125, n. 3. En léonais un jod suivant n'empêche pas la diphtongaison : pōdiu > *pueyo*, ce qui est probablement dû à un « débit » plus lent chez le sujet parlant. A une époque postérieure, un jod secondaire n'affecte pas non plus la voyelle antérieure : *mogier* au lieu de *mugier*, etc.

3. Ces idées seront développées dans mon étude sur le judéo-espagnol du Maroc.

peut se perdre. D'ailleurs, à l'origine, les deux voyelles ont pu vivre sans former de diphtongue, ainsi que le montrent de graphies telles que *oe*, *oa*, qu'il faut regarder comme des cas d'hiatus. L'apparition de la diphtongue et la prononciation *uó*, *ué* sont un seul et même fait.

Le caractère singulier de la Castille se découvre encore dans l'absence de la diphtongaison de *ŏ* avant jod. M. P. donne de curieux exemples empruntés à la toponymie : *Carcŏviu > *Caracuey*, en face du cast. Campodiu > *Campóo* (pages 158-160)

Le dialecte mozarabe employé par les Chrétiens du Sud de la Péninsule est ici étudié, pour la première fois, aussi complètement que possible. On sait que c'est M. P. qui en 1910 a attiré l'attention des savants sur les rapports entre le mozarabe et les parlers de Léon et d'Aragon. Le castillan était donc entouré d'une langue qui offrait, avec une certaine uniformité, une phonétique différente de celle qui plus tard serait caractéristique du castillan. Il va sans dire que cette uniformité du précastillan se borne à quelques phénomènes de prononciation assez typiques, et que par ailleurs nous savons trop peu sur ce parler pour pouvoir dire s'il était ou non uniforme (en lexique, syntaxe, etc.). Quoi qu'il en soit, nous voyons maintenant comment ce castillan primitif, îlot discordant, a percé ce mur vers le Sud et s'est frayé un passage en rejetant des deux côtés le léonais et l'aragonais. Lorsque la reconquête castillane a atteint l'Andalousie, pendant la première moitié du XIIIe siècle, le mozarabe avait disparu à la suite des invasions des Almoravides et des Almohades (XIIe siècle), tribus barbares et fanatiques dont la mission était de balayer les derniers restes de la civilisation romane. C'est pourquoi la recherche des éléments mozarabes est assez difficile. Les auteurs arabes nous renseignent un peu là-dessus grâce aux mots qu'ils nous ont transmis. Les noms de lieu gardent encore l'empreinte de cette vieille phonétique : *Lanteira* < Plantaria (Grenade) ; aussi le suffixe *-iel*, *uel* (*Montiel*, *Bañuel* < Montellu, balneolu), très répandus dans le Sud et le Centre de l'Espagne. Un mot tel que *Orihuela* < aureola (p. 147), cité par les géographes arabes, nous prouve avec sa diphtongue que Valence, avant la conquête aragonaise, relevait de Tolède, ce que nous savions aussi par l'histoire ecclésiastique.

Un point assez nouveau est l'histoire de *f-* initiale (p. 222), dont la disparition (facere > *hacer*) est due à une influence ibérique. Cela est à présent hors de conteste après la masse écrasante de faits accumulée par l'auteur. Il en est de même de l'influence osco-ombrienne [1] dans le traitement de *nt* >

1. La théorie de M. P. au sujet de cette influence du latin dialectal a été discutée par M. Rohlfs (*Festschrift Voretzsch*, Halle, 1927, p. 607, et *ZRPh.* 1926, p. 153) : « Diese Ansicht wird sich kaum ernstlich verteidigen lassen. » Mais pourquoi ne pourrait-on défendre sérieusement cette opinion ? Des phénomènes analogues ont lieu de nos jours en Amérique, où l'on peut constater l'existence de dialectalismes espagnols. L'objection capitale serait, d'après Rohlfs, que les prétendus osquismes se trouvent non seulement dans le voi-

nd, *nd* > *n* (p. 302): fonte > arag. *huande*, etc. Cette influence osque trouve un parallèle dans le basque : tempora > *dembora*, voluntate > *borondate*, et dans des mots exclusivement basques : *emenkoa*, *emengoa*, etc. Saroïhandy a soutenu que le basque était le point de départ pour cette évolution ; M. P. croit maintenant (p. 310) que l'influence basque a pu renforcer la tendance dialectale latine. Pour notre part nous ajouterions que, puisque le basque a été si fortement latinisé, on pourrait penser que c'est le latin dialectal qui a montré cette voie au basque. Si dans les parlers voisins on disait **tembora*, il était tout naturel que l'on empruntât ce mot sous la forme *dembora*, etc.

Lorsque nous aurons un index minutieux de l'ouvrage de M. P., on verra mieux combien de belles étymologies y ont été mises au jour. En voici quelques-unes : Castella > *Cazalla* (167), Castris > *Casres* (215), Estula > *Esla* (247), fonte tuba > *Fontova* (212), movĭbĭle > *mueble* (267); l'étude des dérivés de medietate (273) est fort intéressante ; argenteata > *aranzada* (279) ; pullĕtru > *potro* (323), (mais comment expliquer l'accent? cf. culcĭtra > *cocédra*). Ajouter encore *Covadonga* < cova domnĭca, *Jomezana* < Diomediana et une foule d'autres [1].

Nous ne signalons encore qu'une bien faible partie des nouveautés de détail que renferme ce livre. Il nous faudrait encore un grand nombre de pages pour résumer d'une façon utile la phonétique et la morphologie, ainsi que la lexicographie. Ce qui confère, pourtant, aux *Orígenes del español* une importance tout à fait particulière parmi les livres de philologie romane, c'est l'étude d'ensemble par laquelle il se termine. Pour la première fois on met en rapport l'évolution grammaticale de l'espagnol avec l'histoire de la civilisation de chaque région. L'auteur nous retrace l'histoire du peuple mozarabe d'une façon saisissante. Les Asturies, le Léon, l'Aragon montrent leur physionomie caractéristique vis-à-vis de la Castille qui, dès le premier moment, apparaît comme une contrée à part, plus vivace, plus exposée aux

---

sinage de Huesca < osca (étymologie contestée d'ailleurs par R.), mais aussi sur une vaste contrée qui va des bouches de l'Ebro jusqu'à la Gironde. J'avoue ne pas comprendre l'objection. Un fait de langage se répand, et arrive à des endroits assez éloignés de son point de départ. C'est en cela que consiste justement la vie du langage. Mais, — ajoute M. Rohlfs — c'est que ce phénomène ne relève point de l'osque-ombrien. Pourtant les raisons de M. Rohlfs ne sont pas convaincantes. Il dit que le passage de *nd* à *nn* est dû à une assimilation largement pratiquée, que l'on trouve dans des mots qui n'ont rien à faire avec l'osque : *gamba gamma*, etc. Mais personne n'a songé à refuser au dialectalisme osque une origine phonétique ; on se borne à dire que certains dialectes italiques pratiquaient cette assimilation, et qu'ensuite on la retrouve en roman. Que d'autres dialectes connaissent le même phénomène, c'est bien possible et cela n'a rien d'extraordinaire. Enfin, M. Rohlfs exagère un peu lorsqu'il veut expliquer par le grec vulgaire de la Grande Grèce les faits albanais, italiques, etc.

1. Comme *calavera* remonte à cadaver, il ne faut pas le citer comme cas d'épenthèse (p. 217).

influences extérieures et surtout avec une conscience très nette de sa puissante personnalité. Si le castillan, à l'origine pauvre patois mal vu par l'aristocratique et traditionnel royaume de Léon, l'emporte sur les dialectes voisins, ce fait n'est que le résultat des conditions historiques et de psychologie collective au milieu desquelles s'est formé le sentiment national de la Vieille Castille.

Sans qu'il en fasse parade, M. P. se range de ce fait parmi les plus modernes des philologues nommés idéalistes. Je n'irais pas jusqu'à dire que M. P. soit un « idéaliste » sans le savoir. Ces vues d'ensemble, de même que les principes généraux concernant l'évolution linguistique, sont le fruit prévu d'une longue carrière consacrée à l'analyse pénétrante des faits les plus minutieux. Ces faits n'ont jamais été considérés isolément, abstraitement, mais toujours au milieu de leur athmosphère, en pensant à l'impression que le sujet parlant ressent lorsqu'il emploie un mot, voire même un son déterminé, et en pensant aussi aux forces qui gouvernent la vie du langage Voir à ce propos l'étude du latin vulgaire employé à Léon (p. 478), ou l'introduction irrégulière des consonnes sourdes par suite d'un sentiment excessif de la correction.

Nous savions que les méthodes de la grammaire historique traditionnelle étaient insuffisantes. Décomposer la vie et la structure d'une langue en des schémas apparemment très réguliers était quelque chose de factice. Ces faits n'ont jamais existé, au moins de la façon dont le grammairien les présente. Il faut que les linguistes, et surtout les futurs linguistes sachent bien que les choses se sont toujours passées, à peu près, d'une manière aussi compliquée que celle que nous observons de nos jours. La géographie linguistique, sur ce point, a beaucoup élargi nos idées. Mais cette géographie linguistique néglige le concept de temps. En combinant la notion de temps avec celle d'espace, M. P. a fait faire un grand pas à notre science. Une loi phonétique ne vit jamais entre deux dates nettement fixées. Il y a des mots et des mots. L'étude géographique ne peut tenir compte que d'un moment, qui est insignifiant vis-à-vis des longs siècles à travers lesquels la langue se forme, se déforme et se reforme. Mais cette géographie historique, surtout quand elle porte sur l'époque primitive d'une langue, demande beaucoup d'effort et de tact avant de se montrer sous la belle parure des résultats acquis.

Américo Castro.

Haust (Jean), **La Houillerie liégeoise, vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin de Seraing-Jemeppe-Flémalle** ; ouvrage orné de 260 figures, rédigé avec la collaboration de G. Massart, ingénieur des Mines, et de J. Sacré, directeur des Travaux aux Charbonnages de Kessales ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1926 ; gr. in-8, 240 pages à deux colonnes.

Nous avons déjà signalé (*Romania*, LII, 233) l'intérêt de ce beau travail ;

nous voudrions aujourd'hui examiner les étymologies de nombreux termes dialectaux, soit techniques, soit généraux, que M. Haust a proposées. Nous négligerons les mots communs au wallon et au français (à l'exception de quelques termes, tels que w. *tchame* = fr. jante < *cambita, dont la forme peut intéresser les romanistes), et tous les mots que M. Haust a étudiés dans ses *Étymologies wallonnes et françaises* (voir *Romania*, LI, 426 et sqq.) ; nous ne retiendrons que les mots « inédits » ou les étymologies nouvelles.

Abarin, s. m., signal donné pour la remonte (*nabarin* = *n'abats rien*, devenu *abarin*, peut-être par l'intermédiaire de *labarin* ; cf. *Bulletin du Dictionnaire wallon*, 1914-1919, p. 68). — *Ahote*, s. f., halte (onomatopée **hot'*, halte) [*embourber* se dit dans les Ardennes *ôté*, *aôté*, voir mon *Enquête*, t. II, p. 20 ; l'onomatopée qui sert à arrêter le cheval : *ô*, ne serait-elle pas à la base de tous ces mots ?]. — *Ahouwer*, v. tr., protéger (*a* + *houwer*, du néerl. *schuwen* ; cf. l'afr. *eschiver*, fr. mod. *esquiver*). — *Anse*, s. f., mesure de longueur représentée par le poing, plus le pouce tendu (acception figurée de *anse*, la main étant dans la même position que pour saisir l'anse d'une cruche). — *Aspane*, s. f., empan (all. *spanne* ; cf. l'afr. *espane*). — *Assi*, s. m., essieu (du latin *axīle).

Bada, s. m., sarrau ; sorte de pic (?) [ne fallait-il pas distinguer ici deux mots différents et leur consacrer deux articles ?]. — *Bâme*, s. f., écartement entre deux rails, etc. (pour *bâne*, du néerl. *baan*, all. *Bahn*, route). — *Banse*, s. f., manne (emprunté de l'all. *Banse*). — *Barbarin*, s. m., pierre de schiste charbonneux qui se trouve au bout d'une couche (dérivé de *barbare* ?) [peu vraisemblable ; le rapport de sens est peu clair ; *barbare* ne semble pas être un mot populaire]. — *Bâtchî*, v. tr., cloisonner, planchéier (dérivé de l'afr. *balc*, aha. *balko*, all. mod. *Balken*). — *Bêle*, s. f., bille (c'est le mot *bille*, influencé par un germanique dialectal **beel* ; la forme rég. du celtique *bilia est *bèye*). — *Bèrlinne* [*bèrlēn*], s. f., wagonnet (correspond à une forme française *berlinde*, mot dérivé du nom de la ville de *Berlin*). — *Bèssèle*, s. f., palplanche, pièce de bois qui sert à soutenir le terrain éboulé (du néerl. *bindsel*, lien, bandage ; cf. le limbourgeois *benzel* « fascine, fagot »). — *Bèzî*, s. m., hayement charbonneux de certaines couches de houille (altération de *bosin* « croûte de lait » ; cf. le fr. *bousin* « surface tendre des pierres de taille », dérivé de *bouse*). — *Bidôre*, s. f., corde servant à lier des bois (altération, d'origine néerlandaise (?), du fr. *bitord*). — *Bîlé*, part. pas., crevassé, se dit du bois (?). — *Binne* [*bēn*], s. f., bande, mais *bander* se dit *bindeler* (germ. *binda*). — *Birouche*, s. f., voiture légère à deux roues (all. *barutsche*, *birutsche*, de l'ital. *baroccio*, lat. birota). — *Bodèt*, s. m., grand panier d'osier (d'un radical *bod* exprimant quelque chose de saillant, d'enflé ; un *bodèt* est donc un « petit (objet) ventru »). — *Bômer*, v. tr., émettre un son grave et monotone, sonner creux, se dit de la pierre (onomatopée *bôme*, caractérisant le son des cloches, celui du canon ; cf. le français *boum*). — *Bôr*, s. m. ou f., borne ou bord ; les expressions toutes faites où se retrouve ce mot ne permettent pas

d'en préciser le sens (il est impossible de savoir si c'est le fr. *borne*, le fr. *bord* ou le néerl. *boort* ; M. Haust penche pour le fr. *borne*). — *Bossî*, v. tr., « bosseyer », entailler la roche pour faire la voie en veine (afr. *bossoier* « produire des bosses, creuser en forme de bosse »). — *Bôufe*, s. f., marque faite par le machiniste sur le câble d'extraction et qui lui sert à repérer la position de la cage aux divers chargeages (altération du liég. *bouhe*, qui n'est autre que *bûche*, lat. pop. *busca, pris au sens archaïque de « fétu, brin »). De *boufe* vient *boufté*, s. m., petit puits intérieur ; ce mot, dans la langue commune, désigne un étui à aiguilles. — *Boûrson*, s. m., tige de fer servant de pivot (dim. de w. *boûr*, tronc, orig. inc.). — *Brâdeure*, s. f., de la corde de *brâdeure*, de la petite corde (exact. : de la corde de gaspillage, du v. *brâder*, gâcher l'ouvrage, néerl. *braden*, rôtir, pris dans un sens figuré). — *Bráye*, s. f., saillie qui menace de tomber (emploi fig. du fr. *braie*, culotte).

Cake, s.f., onomatopée imitant le bruit éclatant et sec de deux corps durs qui se heurtent, d'où *caker*, *cakète*. — *Cane*, s. f., vase en fer blanc (germ. *Kanne*, m. sign.). — *Canihou*, s. m., petite baraque (?). — *Capiston*, s. m., forme altérée de *cabestan*. — *Câse*, *câsse*, s. f., sorte de houe à deux dents (all. *Karst*, m. sign.). — *Catron*, s. m., forme altérée de *cadran*. — *Cayèt*, s. m., petit morceau de bois (dim. de l'all. *Keil*, coin) [à Givet et dans les environs, ce mot désigne un petit objet quelconque et a pris la valeur du français familier « chose, machin »]. — *Chlam*, s. m., boue formée de poussière de charbon (all. *Schlamm*, bourbe). — *Choké*, *soké*, partic. pass., gâté intérieurement, se dit du bois (?, du radical du français *souche* ?). — *Cingue*, s. f., sangle (lat. cingula). — *Clame*, s. f., pièce de fer destinée à relier deux pièces de bois ou de fer (mha. *klamme*, all. mod. *Klemme*, étau). — *Claper*, v. tr. et intr., faire entendre un bruit sec (néerl. *klappen*, claquer ; cf. le fr. *clapper*, avec un sens restreint). — *Clapis'*, s. m., plaque de schiste qui peut aisément se détacher du toit d'une couche (du thème germ. *klapp*, all. *Klapp*, son, craquement, coup sec ; exact. : ce qui clappe, ce qui fait un clappement en tombant). — *Clavê*, s. m., fer carbonaté, sorte de roche compacte (dimin. en -ellum du mbasall. *clave*, all. *Kloben*, du v. *klieben*, fendre ; *REW* 3790) [le w. *clavê*, dont les sens sont variés, en particulier « pile de fumier, de foin », semble signifier « amas » et n'a sans doute aucun rapport avec le verbe *fendre* ; ces mots mériteraient d'être étudiés sémantiquement]. — *Clintchète*, s. f., petite pièce de fer qui sert à accrocher un anneau (néerl. *klink*, cheville de fer, loquet, d'où w. *clitche* et fr. *clenche*). — *Colibale*, s. f., long clou (afr. *colombele*, colonnette). — *Concwèster*, v. tr. et intr., prendre de biais (dérivé wallon de *cwèsse*, côte, lat. costa, qui semble n'avoir jamais existé en français). — *Coriant*, adj., flexible (dérivé de corium, cuir, fr. *coriace*). — *Cotcheté*, s. m., petit morceau de houille (dim. de l'all. dial. *Kocke*, tas). — *Coyeûte*, s. f., bois rond dont on fait des assemblages (afr. *coilloite*, lat. collecta, assemblage). — *Crâne*, s. f., robinet (néerl. *kraan* « grue »). — *Crape*, s. f., croûte de charbon, etc. (fr. *crape* « crasse » ; cf. le néerl. *rap*,

l'all. *schrapen*, *Schorf*). — *Crèpe*, s. f., chenal destiné à recueillir les eaux de suintement (néerl. *greb*, rigole). — *Crochon*, s. m., synclinal (exact. *crossillon*, dimin. de *crosse*). — *Crole*, s. f., boucle (basall. *Krolle*, m. sign.). — *Crompîre*, s. f., pomme de terre (mot emprunté de l'allemand *Grundbirne*). — *Croufe*, s. f., masse formant saillie (limbourgeois *croef*, bosse).

Dag, s. m., journée, dans l'expression : faire sa journée (néerl. *dag* « jour »). — *Dak-a-dak*, loc. adv., en produisant un bruit sec (onomatopée ; cf. le fr. *du tac au tac*). — *Dèye*, s. f., aire, surface plane (déformation de *dègne*, de l'aha. *tenni*, *denni*, all. *Tenne*, flam. *den*, Behrens, *Beiträge*, p. 69). — *D(i)climpé*, part. pas., sorti de la verticale (du verbe *climper*, gauchir, pour **sclimper*, du mhall. *slimp* « oblique »). — *D(i)hèrdjî*, v. tr., décharger (latin *discarricare). — *D(i)holeter*, v. tr., disloquer (de *holer*, hésiter, tarder, de l'all. *holen*). — *D(i)hovri*, v. tr., découvrir (lat. *discooperire). — *Dints-d-mwèse*, s. m., pierres d'attente (exact. **dents-de-morce*, ou *morse* ; l'afr. *morse* est le lat. morsa, de mordere). — *Djin*, s. m., dans l'expression *a djin*, comme il faut (sign. proprement « ligne, rangée » ; du mhall. *ján*, all. *Jahn* « andain, file » Behrens, *Beiträge*, p. 114). — *Dolîre*, s. f., sorte de bosse de pierre (?). — *Doûdeler*, v. intr., branler (de l'adj. *doux* : **doûdouler*, *doûd'ler*).

Espèter, v. tr., dégager à coup de mines (du préf. *es-* et du verbe *pèter* « éclater »).

Flache, s. f., flacon (emprunt mod. de l'all. *Flasche*). — *Flahî*, v. intr., s'incliner, pencher (sans doute du rad. germ. *flach* « plat, uni »). — *Flimeter*, v. intr., tomber en miettes (flam. *vlim*, barbe d'épi ; d'où un mot inusité **fleume*, et un verbe signifiant « tirer brin à brin », puis « tomber brin à brin »). — *Fougnî*, v. tr., fouiller (lat. *fundiare, m. sign.).

Gawoûle, *gayoûle*, s. f., cage (lat. caveola, fr. *geôle*). — *Gayète*, s. f., gaillette (du picard *gaille* < [nux] gallica, noix de galle). — *Godje*, s. f., pièce de fer de la « berline » (emploi métaphorique d'un nom de poisson, l'aspe biponctué, du lat. *gōbiu) [cette étymologie soulève des difficultés : il faudrait montrer comment on a pu passer du nom de poisson à cet emploi spécial]. — *Gonhî*, s. m., manœuvre (?) [ce mot correspond à un français **gonzier* ; le mot d'argot *gonze*, qui est ancien, n'aurait-il pu donner ce dérivé ?]. — *Gorê*, s. m., collier (afr. *gehorel* ; on pourrait y voir un diminutif roman d'un type germanique **gehor*, qui serait tiré de l'all. *gehören* et aurait le sens de « le nécessaire, la garniture ») [je ne vois pas bien ce que serait un dérivé roman d'un *type* germanique : **gehor* est un simple fantôme grammatical, qui n'a d'existence réelle ni en germanique, ni, à plus forte raison, en roman]. — *Grâler*, v. intr., descendre, en parlant d'une voie (?). — *Grawî*, v. intr., fouiller en grattant (germ. *krauen*, m. sign.). — *Gridjète*, s. f., raidillon (se rattacherait au mhall. *kriegen*, s'efforcer). — *Grisou*, mot venu du Borinage (c'est une forme de l'adjectif *grégeois*, conservé dans l'expression « feu grégeois »). — *Guiyot*, s. m., grand bac (?).

Hacon, s. m., saillie d'un objet, etc. (all. *Haken*, néerl. *haak*, croc). — *Haminde*, s. f., pièce de bois, en afr. *hamede* (mots venus de l'ancien flamand *hameyde* « traverse, barre, verrou »). — *Hansî*, v. tr., faire aller et venir, faire passer, au propre, respirer fortement (de l'onomatopée *han*). — *Hârd*, s. m., brèche (m. néerl. **skaerd*, néerl. *schaard*, all. *Scharte*, m. sign.). — *Hayî*, v. tr., écarter, séparer (aha. *skeidan*, all. mod. *scheiden*, m. sign.). — *Hayî*, v. tr., enlever les pierres qui accompagnent la couche de houille (exact. *écailler*, du got. *skalja*). — *Hèrpé*, s. m., ciseau, etc. (lat. vulg. scarpellum, lat. cl. scalpellum). — *Hèrtchî*, v. tr. et intr., traîner (lat. hirpicare, travailler la terre avec la herse, avec un *h* d'origine inconnue). — *Hèsse*, s. m., étai (exact. *échasse*, du frison *skatja*). — *Héve*, s. f., entaille (de *hévî*, entailler, du mha. *heven*, all. *heben*, lever). — *Hiner*, v. tr., lancer (de l'all. *hin*, là ; cf. *hérer*, fourrer, de l'all. *her*, ici). — *Hintche*, adj., gauche (aha. *slink*, m. sign.). — *Hiter*, v. intr., foirer (du franc. *skîtan*, m. sign.). — *Hikèt*, s. f., saccade, secousse (onomatopée ; cf. le français *hoquet*, qui se dit en wallon *hikète*). — *Hiyon*, s. m., forte secousse (onomatopée). — *Hopé*, s. m., tas (du néerl. *hoop*, m. sign., + ellum). — *Hossî*, v. tr. et intr., osciller, branler (du mbasall. *hotzen*, bercer). — *Hote*, s. f., petit trou où l'on introduit un outil pour abattre le charbon (néerl. *holte*, creux, flam. *hot*, cavité où joue un os).

Kis', s. m., pyrite de fer (all. *Kies*, m. sign.).

Lâsse, s. f., loge pratiquée dans une paroi (sans doute de l'all. *lade*, d'où vient *layette* ; un wallon **lâye* serait devenu *lâsse* sous l'influence de *bwèsse*, boîte) [hypothèse plausible, mais qui aurait besoin de preuves]. — *Lâye*, s.f., lit de charbon (aha. *lâga*, all. *Lage*, couche, lit). — *Ligue*, s. f., au sens primitif « surface lisse » (du v. *liguer*, du bas all. *licken* (Aix-la-Chapelle), néerl. *liken*, polir, lisser).

Mabètch, s. f., pic à deux pointes (altération de *babètch*, lat. bis-beccu ; cf. *Étymologies*, p. 78). — *Macmahon*, s. m., accident (nom propre *Mac-Mahon*, avec étym. pop. : *maker*, frapper *-mahî*, mêler). — *Mâculêr'*, s. m., chef de paire, qui jadis vendait la houille au détail (néerl. *makelaar*, courtier). — *Man'daye*, s. f., mauvais ouvrier (flam. *almendalle*, tout à fait, d'où « homme à tout faire ») [le passage d'un sens à l'autre est assez laborieux].

Payèle, s. f., tâche imposée à un ouvrier (lat. pagella, mesure ; cf. afr. *paille*, mesure pour les liquides ; cf. Ant. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, p. 71). — *Pére*, s. f., cour du charbonnage (exactement fr. *parc*, du germanique **parricum*, all. *Pferch*, Loi ripuaire). — *Pingneter* [*pēṇté*], v. intr. et tr., frapper bruyamment (de l'onomatopée *pingn'* [*pēṇ*]). — *Pisté*, s. m., montants verticaux d'une porte (altération de *posté*, dérivé du lat. postem, cf. le fr. *poteau*, afr. *posteau*). — *Poli*, s. m., sorte de plancher suspendu (emploi métaphorique de *poli*, poulailler). — *Pwèse*, s. f., temps pendant lequel travaille une équipe (du lat. pausa, fr. *pause*).

Racagnac, s. f., pièce de la perforatrice (onomatopée). — *Râfler*, v. tr.,

enlever rapidement (altéré de *râv'ler*, dérivé de *râve*, râble). — *Rabia*, s. m., pièce de la perforatrice (dérivé de *rabi*, grincer, lat. *rasicare, gratter). — *Rider*, v. intr., glisser (du néerl. *riden*, glisser sur la glace). — *Ridohî*, v. tr.; émousser (a. fr. *redoissier*, du lat. *redossiare). — *Rîmeû*, s. m., pièce de fer qui guide le levier de sonnerie (de l'a. w. *rîmer* ; il vient de l'afr. *rime*, rame, qui représente le néerl. *riem*, emprunté lui-même au lat. remus). — *Rinnâ*, s. m., sillon servant de démarcation, etc. (du moy. néerl. *rein*, mhall. *rein*, limite). — *Rivelinne* [*rivlên*], s. f., rivelaine (du mbasall. *rîven*, néerl. *ryven*, all. *reiben*, frotter). — *Robèyi*, v. intr., céder, se courber légèrement en arc (exactement « obéir », pris dans l'expression *faire obéir* ; « obéir à quelqu'un » se dit en wallon *hoûter* quelqu'un).

Sclî, s. m., wagonnet plat (néerl. *slee*, traîneau). — *Sêwer*, v. tr., écouler, faire écouler (a. fr. *essever*, du lat. ex-aquare). — *Sinmî*, v. tr., aiguiser (lat. samiare, polir avec une pierre de Samos). — *Splinkî*, v. tr., garrotter (dérivé de *splinke*, altération de *sprinke*, garrot, de l'all. *Sprenkel*, bâton servant à tenir écartés deux objets ; Behrens, *Beiträge*, p. 257). — *Stâ*, s. m., étable (all. *Stall*, néerl. *stal*). — *Stalon*, s. m., réserve (le même que anc. liég. *stalon*, étalon, baliveau : « arbre réservé dans une exploitation forestière ». Le sens de « réserve » s'est généralisé). — *Stape*, s. m., sorte de remblai (fr., *étape*, afr. *estaple*, du bas all. *stapel*, « support, tas, chantier »). — *Stiké*, s. m., bois de soutènement (de l'all. *Stecken*, bâton). — *Stipe*, s. m., étai (basall. *stîpe*, flam. *stiep* « appui, support »). — *Stitchî*, v. intr., pointer, saillir (de l'all. *stechen*, néerl. *steken*). — *Stok*, s. m., souche (germ. *stoc*, all. mod. *Stock* ; cf. le fr. *estoc*). — *Strinse*, s. f., étranglement de la couche de charbon (a. fr. *strece*, du lat. *strictia ; la nasale provient d'une contamination avec le verbe *strinde*, étreindre). — *Stritchète*, s. f., seringue (de l'all. *spritzen*, luxemb. *stretzen*). — *Strouk*, s. m., souche qui fait saillie (néerl. *struik*).

Taque, s. m., plaque de fonte (du bas all. *tak*, plaque de cheminée). — *Tâkène*, s. f., palan (néerl. *takel*). — *Tchak'ter*, v. intr., se dit du bruit que fait le marteau pneumatique (onomatopée ; cf. *Étymologies*, p. 49). — *Tchame*, s. m., jante (celt. *cambita). — *Tchèteûte*, s. f., haute cheminée (altération de *tchèteûre*, ruche, lat. *captōria). — *Tèré*, s. m., tarière (altération de *tèrére*, afr. *tarere*, du lat. taratrum). — *Tièr*, s. m., tertre (lat. termen). — *Tin*, s. m., extrémité d'un bois taillée en double biseau (mbasall. *tint*, pointe). — *Tingler*, v. tr., tendre fortement (dérivé de *tinkî*, du lat. *tendicare, dérivé de tendere). — *Toker*, v. tr., attiser le feu (néerl. *stoken*).

Wègne, *wigne*, s. f., cric (germ. *Winde*). — *Wèsse*, s. f., esse, cheville de l'essieu (germ. *lūnisi*, all. *Lünse* ; cf. *REW* 5166).

L'on peut se rendre compte du prodigieux effort étymologique que M. Haust a réalisé dans le domaine du wallon. S'ajoutant aux études que M. Haust a publiées, en particulier dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, et à son gros livre d'*Étymologies wallonnes et françaises*, ces notices semblent épuiser en grande partie la matière : il ne restera pas, dans le futur diction-

naire wallon, grâce à M. Haust, beaucoup de points d'interrogation. M. Haust connaît admirablement les patois wallons, dont la phonétique, si particulière, a dérouté et rebuté de nombreux romanistes ; les parlers germaniques bas-allemands, qui ont eu, à diverses reprises, une si grande influence sur ce dialecte de l'extrême frontière de la Romania, n'ont pas de secret pour lui. L'on peut considérer qu'il a mené à bien l'œuvre immense jadis inaugurée par Grandgagnage.

Au point de vue lexicologique, la lecture du vocabulaire de la houillerie liégeoise est très instructive. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'importance des éléments germaniques : à une époque ancienne, de l'élément francique, puis, à une date plus récente, de l'élément bas allemand, néerlandais et flamand. L'influence française n'est pas moins nette (*tchoc*, laps de temps, n'est autre que le mot *choc* wallonisé). Il est curieux de remarquer, à l'époque moderne, l'opposition très visible entre les mots d'ouvrier, qui sont empruntés aux parlers germaniques, et les termes d'ingénieur, qui viennent en général du français. Les deux courants, germanique et français, sont historiquement contemporains, mais socialement distincts.

La langue technique de la houillerie, à la fois savante et populaire, est caractérisée par l'emploi abondant des onomatopées, le grand nombre des mots écorchés, des termes généraux employés avec un sens particulier ; enfin elle présente un nombre considérable de dérivés. Il y aurait une curieuse étude à faire sur la constitution, à une époque voisine de la nôtre et dans un groupe social formé d'éléments ethniques qu'il serait facile de préciser, de cette langue spéciale, employée aujourd'hui par un personnel fort considérable.

Il est intéressant aussi de noter qu'un assez grand nombre de mots de la langue de la houillerie liégeoise sont passés dans le français commun : *rame*, *gailletin*, *houille*, *rivelaine*, etc. Ces mots ont dû pénétrer tout d'abord dans les bassins houillers du nord de la France.

L'on me permettra, enfin, d'exprimer tous mes vœux pour l'apparition prochaine du *Dictionnaire général de la langue wallonne*. Nous ne pouvons douter, d'après les publications de M. Haust, que cet ouvrage, qui sera une mine inépuisable de documents sur un des dialectes les plus curieux et les plus archaïques du domaine gallo-roman, ne doive être de tout point extrêmement précieux pour les romanistes.

Charles Bruneau.

Raphael Levy, **The Astrological Works of Abraham Ibn Ezra, a literary and linguistic study with special reference to the Old French translation of Hagin** (The Johns Hopkins Studies iu Romance Literatures and Languages, VIII), Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927 ; in-8, 172 pages.

Abraham Ibn Ezra is one of the outstanding Jewish scholars of the Middle Ages. He was a man of many-sided interests ; his importance for the

spread of the attainements of the Jewish and Arabic culture of Spain among the less educated Jews of Italy, and especially Northern France and England, is of the first rank. He utilized his mastery of Arabic for translations into Hebrew, as well as for numerous original works in the line of Biblical exegesis, Hebrew philology, mathematics, astronomy and astrology. His exegetical and grammatical works were printed in the fifteenth and the sixteenth centuries and very frequently since. His writings bearing upon mathematics, astronomy and the calendar, though extant in numerous MSS, found editors only in the second half of the last century. His astrological books are still unpublished in their Hebrew original, but a complete edition of a Latin translation was printed in 1507.

These astrological works, which were compiled on the basis of Arabic sources in 1146 and 1148, partly in double recensions, are the subject of Dr. Levy's excellent monograph. We learn, p. 18, that thirty more or less complete MSS of the series and forty of single treatises are extant, testifying to their great popularity.

While Dr. Levy is particularly interested in the French translation made in 1273 by the Jew Hagin at Malines in the house of Henry Bate, his introduction treats with equal fulness the Latin translations based on the French one by Henry Bate, Peter d'Abano, Arnoul de Quinquempoix, etc. the Catalan translation of Martin d'Osca and the Latin one by Louis de Angulo based on d'Osca's, as well as an English translation and German scholia in a Nuremberg MS. Several of these translations had escaped the researches even of a Steinschneider.

Dr. Levy thus makes us realize the widespread influence of Ibn Ezra as an astrologer, much more fully than it was heretofore possible. He further traces this influence by gathering quotations from Hebrew and Latin literature. It is of particular interest that Columbus was in the possession of two of the printed treatises.

The author has been at great pains to be complete in his bibliography, and he has added considerably to our store of knowledge by the discovery of MSS of hitherto unknown translations. He has gathered references from many out of the way sources, which help to throw new light on his subject, and he has corrected his predecessors in a number of details.

There are only a few points in his introduction to which the reviewer takes exception : P. 8, Dr. Levy characterizes Ibn Ezra as an able physician, but, outside of the fact that Ibn Ezra shows some knowledge of medicine, there is no basis for this statement. The edition of collected writings of 1485 in folio referred to on pages 38 and 50 does not exist. Only the *De Nativitatibus* was published in quarto in 1485, as is rightly stated on p. 50. For the other books the 1507 edition is the editio princeps. Of the *De luminaribus et diebus criticis* the first edition appeared in Padua 1482/3 (see *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, I, Nr. 112). It was reprinted with Ganivet's

Amicus medicorum several times, as stated on p. 51, but the edition of Michael Angelo Biondo, Rome 1544, accompanies a little treatise of that editor, and does not contain Ganivet. As the author mentions (pp. 50 and 171) Gaurico's edition of *De Nativitatibus*, Rome 1545 (Valerius Doricus and his brother Aloisus of Brescia) one is surprised to read p. 63 « Luca Gaurico, to whom are ascribed annotations on the *Tractatus de Nativitatibus* ». P. 61, a reference to Manoah Hendel's lost commentary is missing (see Steinschneider, *Kat. Berlin*, vol. II, p. 140). It is inconvenient that Henry Bate's Latin translation is discussed between the two MSS of Hagin's French translation and not together with the other Latin versions.

The introduction fills sixty pages and concludes with a short summary of its results which likewise introduces the principal part of the study, an investigation of the language of the French translation from the point of view of French lexicography. A glossary, pp. 68-153, gives Hagin's French terms with their English equivalents to which the Latin and Hebrew terms are added in brackets. In many instances the Catalan equivalents as well as those of the unpublished Latin and English translations are also given. Dr. Levy's glossary offers 22 word forms and meanings not found in Godefroy's Dictionary of Old French, 27 articles inaccurately treated in Godefroy and fifty additional quotations from Hagin or other Judeo-French texts of words sided by Godefroy from Hagin alone. The glossary forms a fairly full dictionary of astrological terms. Its great usefulness would have been increased by an index of the Latin and Hebrew words. The glossary is followed by a bibliography, pp. 155-160, in which unfortunately many articles from periodicals are recorded only by the name of the author and the magazine without indicating the titles. This method which is frequently used in the introduction is not to be recommended.

Page 161 contains an index of over fifty manuscripts consulted, which again shows the extensive research of the author. These mss are found in various libraries of Spain, France, Germany, Switzerland, Belgium and England, as well as in the United States. Several of the sources most frequently used were available in rotograph copies in American libraries.

The book concludes with a specimen passage of Ibn Ezra's *Beginning of Wisdom*, containing in parallel columns the Hebrew original (both in transcription and translation), the text of the two French Mss of Hagin, two Latin and the Catalan translation. The second specimen from the *Book of Nativities* adds to these the Latin translation of the Catalan version as well as the English one and is followed by the same text from two of the early editions.

As the above account shows, Dr. Levy's volume is a very valuable contribution to an important field of mediaeval studies.

Alexander Marx.

PÉRIODIQUES

Bulletin de la Commission de Toponymie et Dialectologie (Handelingen van de Commissie voor T. & D.), Liége, in-8; I (1927). — Cette commission, créée en Belgique en avril 1926, a décidé la publication d'un bulletin (français et flamand) dont voici le premier volume. La partie consacrée à la Belgique romane comprend les articles suivants. P. 1. J. Feller, *La toponymie wallonne*, méthode de l'enquête toponymique et bibliographie générale et spéciale. — P. 57. J. Haust, *La dialectologie wallonne*. Plan de recherches bibliographiques, lexicales et géographiques : on y lit avec plaisir la nouvelle que le premier fascicule du *Dictionnaire wallon* ou *Glossaire général des patois romans de la Belgique* est à l'impression. L'article se termine par un choix de communications de mots dialectaux très intéressants et dont plusieurs sont inédits. J'y relève en particulier l'article « **gâmonè**, v. int., se dit de la pomme dont l'intérieur « se pique » (commence à se tacher): *èle gâmonant, nos peumes ; one peume qu'èst gâmonéye*. — Fauvillers »; c'est, comme le fait remarquer M. H. un exemple précieux à joindre aux quatre exemples orientaux (Marne, Ardennes, Meuse) que j'ai pu réunir de formes modernes représentant le *waumoné* d'*Aucassin* (cf. le glossaire de mon édition, p. 97). Fauvillers est en Luxembourg belge, arrondt de Bastogne : le domaine moderne de *waumoné* se trouve ainsi sensiblement étendu vers le Nord-Est. — P. 89-107. A. Doutrepont, *La philologie wallonne en 1926*. Utile continuation des revues critiques que M. A. D. avait données jusqu'en 1912 au *Kritischer Jahresbericht* de Vollmöller ; on y trouvera une liste alphabétique des mots wallons qui ont fait, en 1926, l'objet de notes éparses dans les revues.

M. R.

Journal des Savants, 1924. — P. 145-53. H. Lemonnier, *Paris au moyen âge*, c. r. de M. Poète, *Une vie de cité*, I (cf. *Romania*, L, 317). — P. 223-6. Réponse de M. G. G. Nicholson au c. r. de ses *Recherches philologiques romanes* par M. G. Millardet.

1926. — P. 303-9. G. Doutrepont, *Histoire poétique du quinzième siècle*, c. r. de l'ouvrage de M. P. Champion.

1927. — P. 145-52. C. Enlart, *La sculpture française du moyen âge*, c. r.

de M. Aubert, *La sculpture française du moyen âge et de la Renaissance.* — P. 203-13. J. Calmette, *La cour des Valois de Bourgogne*, d'après O. Cartellieri, *Am Hofe der Herzöge von Burgund.*

Philological Quarterly, IV (1925). — P. 150-81. Al. H. Krappe, *Two ancient parallels to* Aucassin et Nicolette. Il s'agit du passage sur l'enfer où vont *li bel cevalier..., le boin sergant..., et les beles dames cortoises*, etc.; M. K. retrouve en partie l'énumération d'Aucassin dans Virgile (*Én.*, VI, 305-7), qui nous montre se pressant sur bords du Styx

defunctaque corpora vita
Magnanimum heroum, pueri innuptaeque puellae,

encore qu'il faille quelque bonne volonté pour reconnaître dans les *innuptæ puellæ* les *beles dames cortoises* d'*Aucassin, que eles ont deus amis ou trois avoc leur barons*. Et il n'était sans doute pas nécessaire à un auteur du XIIIe siècle d'avoir lu au l. III, 16, 3, du *De beneficiis* une critique sur le développement de l'adultère dans la société romaine, pour s'imaginer que les belles dames de son temps trompaient copieusement leurs maris. — P. 193-207. J. J. Parry, *Celtic tradition and the* Vita Merlini. Sur la *Vita Merlini* de Geoffroi de Monmouth voir ci-dessus p. 32 sq. M. P. pense, avec beaucoup de réserves, que Geoffroi a réellement utilisé pour son poème des traditions celtiques ; c'est un problème qui sera prochainement repris.

V (1926). — P. 29-34. A. J. Dickman, *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste.* Sommaire de la dissertation dont il a été rendu compte ici par M. A. Jeanroy (LII, 559). — P. 35-43. O. M. Johnston, *Interpretations of the first canto of Dante's* Divina Commedia. — P. 44-53. Cornelia C. Coulter, *Boccaccio's acquaintance with Homer.* — P. 284-98. E. S. McCartney, *Makeshifts for the passive of deponent verbs in Latin.*

VI (1927). — P. 111-22. E. H. Wilkins, *An introductory Boccaccio bibliography.* — P. 918-9. C. r. de A. J. Dickman, *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste* (L. M. Gay). — P. 319-20. Cr. de V. L. Dedecek, *Étude linguistique et littéraire* de Li Hystore de Julius Cesar *de Jehan de Tuin* (A. J. Dickman).

M. R.

Revista de filología española, VIII (1921), 1. — P. 1. Am. Castro, *Unos aranceles de aduanas del siglo XIII.* M. C. réédite, d'après le ms. III-2-13 de l'Escurial un tarif douanier applicable à Santander, Castro de Urdiales, Laredo et San Vicente de la Barquera ; il le fait précéder de remarques sur le commerce espagnol au moyen âge, notamment le commerce des tissus avec les Flandres, et commente, sous forme de glossaire alphabétique, les nombreux mots intéressants que présente ce texte (à suivre). — P. 30. T. Navarro Tomás, *Historia de algunas opiniones sobre la cantidad silábica española.* Revue qui va de Nebrija (1492) à Coll y Vehí (1866). — *Mélanges* : p. 58. L.

Spitzer, *Arribota*. La finale de ce mot qui désigne le plus haut point d'une hauteur, ne doit pas être rattachée à altus ; — p. 60. Samuel Gill, *Una nota para las « cantigas »* ; — p. 63. Erasmo Buceta, *Sobre una paronomasia en Gonzalo de Berceo*. — P. 65. Comptes rendus. — P. 86. Bibliographie.

2. — P. 121. Francisco A. de Icaza, *Cristóbal de Llerena y los origenes del teatro en la América española*. — P. 131. José F. Montesinos, *Contribución al estudio del teatro de Lope de Vega*. — P. 150. J. Sarrailh, *Algunos datos acerca de D. Antonio Liñan y Verdugo, autor de la « Guia y Avisos de Forasteros » 1620*. — P. 161. Fidelino de Figueirero, *O thema do « Quixote » na litteratura portuguesa do seculo XIX*. — P. 170. José María Chacón y Calvo, *El primer poema escrito en Cuba*. — Mélanges : p. 176. Leo Spitzer, *Vieil esp. « poridad », esp. « puridad », port. « puridade » secret*. Ces mots viennent bien du latin puritas, non pas toutefois au sens de « pure vérité », mais à celui de « fidélité », « maintien de la parole donnée » qui entraîne « discrétion », « réserve » ; — p. 178. Erasmo Buceta, *La crítica de la oscuridad sobre poetas anteriores a Góngora* ; — p. 180. A.C. *Viedro*. Exemples anciens de ce mot dérivé de vĕterum pour veterem. — P. 180. Comptes rendus : H. Gavel, *Essai sur l'évolution de la prononciation du castillan depuis le XIVe siècled'après les théories des grammairiens et quelques autres sources* (R. M. P. et A. C.). — P. 198. Bibliographie.

3. — P. 225. W. Meyer-Lübke. *La evolución de la « c » latina delante de « e » e « i » en la peninsula ibérica*. [En se fondant sur les emprunts espagnols en mozarabe, M. M.-L. essaye d'établir une géographie historique de l'altération du *c* : l'explosive devant *e*, *i*, aurait abouti à *ts* à l'Ouest (Portugal), au Nord et à l'Est (Catalogne) de la péninsule, tandis qu'on aurait *č* au Centre et au Sud ; ce *č* persiste en mozarabe, mais dans les parlers espagnols du centre et du sud, il s'adapta à la prononciation de l'Ouest et de l'Est et passa ainsi à θ, qui, les circonstances aidant, devint le représentant normal de *c* latin devant *e*, *i*, en espagnol. M. M.-L. nous avertit lui-même que les matériaux dont on est obligé de se servir sont quelque peu incertains, et ses conclusions en gardent nécessairement quelque fragilité, mais son esquisse n'est pas moins d'un haut intérêt ; elle donne un bon exemple d'application historique des résultats fournis par l'étude des parlers vivants et de leurs actions réciproques. — M. R.] — P. 252. Zacarías García Villada, *Notas sobre la « Crónica de Alfonso III »*. — P. 271. Samuel Gill, *La « r » simple en la pronunciación española*. — Mélanges : p. 281. Eugenio Mele, *Nuevos datos sobre la fortuna de Cervantes en Italia en el siglo XVII* ; — p. 283. Eugenio Mele, « *Dinare, e più dinare* » ; — p. 285. A. G. Solalinde, *La fecha del « Ovide moralisé »*. [*L'Ovide moralisé* ayant été utilisé par Alphonse V le Sage dans sa *General Estoria*, dont la rédaction, pour les parties ici visées, se placerait vers 1275, il faudrait vieillir d'autant l'*Ovide moralisé* que M. de Boer, dans sa précieuse édition, estimait postérieur à 1305. — M. R.] — P. 288. Leo Spitzer, *Judeo-esp. « meldar »*. Pour comprendre comment ce mot, qui etymologiquement

signifie « enseigner » et par suite d'un développement naturel et fréquent « apprendre qqch », en vient à vouloir dire aussi « prier », il faut très bien connaître le milieu scolastique et rituel dans lequel ces acceptions ont germé : pour les communautés juives orthodoxes, apprendre à lire, c'est prier ; — p. 291. Narciso Alonso Cortés, *El autor de la « Comedia Doleria »* ; — p. 295. F. Krüger, *A propósito de « de aqui a » = hasta*. Exemples catalans de cette locution ; — p. 296. H. Thomas, *Enmiendas al texto de « Dos romances anónimos del siglo XVI »* ; — p. 297. A. C. *Vino judiego*. — P. 298. Comptes rendus : p. 310. *Neuphilologische Mitteilungen*, XVIII, 1917 (F. Krüger).

4. — P. 325. Américo Castro, *Unos aranceles de aduanas del siglo XIII* (suite). — P. 357. Pedro Henríquez Ureña, *Observaciones sobre el español en América*. Ce qui frappe tout d'abord c'est la variété des aspects pris par l'espagnol en Amérique suivant la diversité des circonstances et des influences subies, parmi lesquelles il faut compter notamment celle des langues indigènes ; il n'y a donc pas lieu de parler d'un « andalousisme » de l'Amérique qui suppose une unité qui n'existe pas, et là où on peut l'observer il s'agit non pas d'une influence de l'Espagne méridionale mais d'un développement parallèle. M. H. U. divise l'Amérique espagnole en cinq grandes régions géographiques qui ont chacune leurs particularités, et il reste en outre les langues mixtes comme l'*hispano-náhuatl* du Nicaragua, et la seule langue créole qui soit issue de l'espagnol dans le Nouveau Monde, le *papiamento* des gens de couleur de l'île de Curaçao et de ses dépendances. Sans pouvoir toujours fixer au juste l'extension géographique de chaque phénomène étudié, l'auteur recherche ce que deviennent dans chaque région les sons les plus exposés au changement : *d*, *g*, *ll*, *y*, *j*, *h*, *v*, *r*, *rr*, il passe en revue les différentes variétés de l'*s* et cherche à déterminer jusqu'à quel point *s* a supplanté *z* (= *th*) devant *e* et *i*. Enfin il examine comment dans la langue populaire d'une grande partie de l'Amérique espagnole *vos* a remplacé *tu*, sans que ni *os* ni *vuestro* aient survécu : de là des difficultés dont chaque région se tire comme elle peut, et comme les gens cultivés ont conservé le *tu* et que d'autre part *usted* est employé là où il le faut par toutes les classes sociales (*ustedes* étant le pluriel unique de *tu*, de *vos*, de *usted* ou d'une combinaison quelconque de ces pronoms), il en résulte un extraordinaire fourmillement de formes et une confusion apparente d'où émergera sans doute peu à peu un ordre nouveau. Tableau très instructif pour qui veut se rendre compte de la façon dont se produisent les changements morphologiques. — P. 391. R. Menéndez Pidal, *Sobre la traducción portuguesa de la « Crónica general de España de 1344. »* Notice des deux mss. qui renferment cette traduction, et comparaison avec les mss. de l'original castillan. — Mélanges : p. 400. H. Schuchardt, *Problemas etimológicos*. L'on retiendra de cette note la formule : « L'étymologie n'est pas au fond une histoire de mots, mais une partie de l'histoire de l'humanité, le plus souvent même de la vie des individus. » — P. 403. Leo

Spitzer, *Soccus en espagnol*. A propos de l'article de M. García de Diego *R. F. E.*, VI, p. 127 et suiv. ; — p. 405. S. Gill, *Sonruir*. Signifie « murmurer, commencer à se répandre (en parlant d'une rumeur) » ; c'est un composé, marquant atténuation, de *ruir* > rugire, fréquent au moyen âge au sens de « rugir, faire du bruit, murmurer » ; — p. 406. A. Castro, *Manjar blanco*. C'est l'ancien français *blanc mangier*. — P. 406. Comptes rendus : W. v. Wartburg, *Zur Benennung des Schafes in den romanischen Sprachen* (V. G. de D.). — P. 419. Bibliographie.

T. IX (1922), 1. — P. 1. T. Navarro Tomás, *La cantitad silábica en unos versos de Rubén Darío*. — P. 30. José F. Montesinos, *Contribución al estudio del teatro de Lope de Vega*. — P. 40. J. Vallejo, *Notas sobre la expresión concesiva* : 1. « *Por* ». Il s'agit des phrases du type *por grande que sea*. Elles apparaissent dans les textes espagnols dès la seconde moitié du XIIIe siècle, mais elles ne deviennent fréquentes qu'avec le XIVe siècle. Alors que le tour correspondant français *pour grand que soit*, attesté suivant Tobler seulement au XVIe siècle, résulterait selon le même savant d'un croisement avec l'expression *si grand que soit*, le tour espagnol, sans avoir échappé à l'influence de quelques locutions voisines, serait surtout le produit d'un développement interne. 2. *El subjuntivo con « aunque »*. Valeur subjective et psychologique de cet emploi modal. — P. 54. Erasmo Buceta, *Opiniones de Southey y de Coleridge acerca del « Poema del Cid »*. — Mélanges : p. 58. B. Sanvisenti, *Il passo piu oscuro del Chisciotte* ; — p. 62. V. García de Diego, *Tenada « majada »* : le mot vient non pas de tegmina, comme l'avait dit l'auteur (*R.F.E.*, VII, 119) mais de *tigna* ; — p. 65, A. C., *Oio* < *ŏleum*, *nidio* < *nitidum*, *lezne* < *licinum* ; — p. 67. Leo Spitzer, *Santander* borcil « *cubil* ». Propose, au lieu de l'étymologie vervecile indiquée par M. V. García de Diego (*R.F.E.*, VIII, 409-10) le latin *porcile ; — p. 67, M. V. García de Diego maintient son étymologie ; — p. 69. A. Alonso, « Augustu » > *agosto* y « augurius » > *agüero*. — P. 73. Comptes rendus : E. Gamillscheg et L. Spitzer, *Beiträge zur romanischen Wortbildungslehre* (V. G. de D.) ; — p. 79. G. G. Nicholson, *Recherches philologiques romanes* (V. G. de D.). — P. 84. Bibliographie.

2. — P. 113. Vicente García de Diego, *Cruces de sinónimos*. On fait de plus en plus appel dans la recherche des étymologies difficiles au principe du croisement des synonymes. Mais au lieu d'y recourir au petit bonheur, au hasard d'une enquête particulière, n'y aurait-il pas lieu de systématiser le procédé et d'aller au-devant de ces rencontres en établissant par avance des groupements de mots entre lesquels le croisement a des chances de se produire ? Et il ne s'agit pas ici de synonymie scientifique, mais de cette synonymie plus grossière et approchée, plus concrète aussi, où s'exercent et s'embrouillent la mémoire et l'imagination populaire. L'auteur, qui annonce un travail d'ensemble plus étendu, nous donne en attendant quelques échantillons de ces classifications en faisant ressortir les renseignements qu'elles peuvent nous fournir du fait même de leur constitution (mots qui expriment

des bruits produits par l'homme ou les animaux, — mots qui signifient « brûler, lumière » — idée d'étincelle, de braise — termes indiquant haillons, vêtements usés, etc.). — P. 154. Georges Cirot, *L'expression dans Gonzalo de Berceo.* — Mélanges : p. 171. Amalio Huarte, *Lope de Vega y Tomé de Burguillos* ; — p. 178, Leo Spitzer, *Port.* giria « *culão* » « *argot* » = *esp.* gerigonza ? M. S. n'admet pas l'opinion courante et dérive le mot portugais du terme d'argot français *giries*, lequel n'est lui-même que le nom d'un personnage de farce populaire appelé *gilles* ; — p. 180. D. S. Blondheim. *Vino judiego.* — Comptes rendus : p. 182. L. Spitzer, *Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik* (F. Krüger). — P. 198. Bibliographie.

3. — M. L. Wagner, *Los elementos español y catalán en los dialectos sardos.* On trouve dans les dialectes sardes non seulement la marque de l'italien, qui depuis le commencement du XIXe siècle prend une place de plus en plus grande dans la vie du pays, mais l'influence du catalan apporté, dans l'île par les conquérants aragonais à partir du XIVe et surtout du XVe siècle, et celle de l'espagnol, qui, après la réunion de l'Aragon à la Castille (1469), a peu à peu remplacé le catalan, pour s'effacer à son tour devant l'italien, quand la Sicile a passé à la maison de Savoie. Cette influence qui s'est fait sentir tout spécialement dans la partie méridionale de l'île est visible dans un très grand nombre de catégories du vocabulaire que M. W. passe en revue et on la constate même dans quelques faits de morphologie. Certains mots du dialecte sarde ne se laissent pas expliquer par le fonds lexical du latin : il faut sans doute les attribuer aux populations préromanes de la Sardaigne ; M. W. cherche à préciser quelles ont été ces populations. Un appendice retrace l'histoire des transformations qu'ont subies les mots catalans et espagnols entrés dans le sarde, comparées avec celles par lesquelles ils ont passé dans les langues de la péninsule ibérique. — P. 266. A. Castro, *Unos aranceles de aduanas del siglo XIII* (suite). — P. 277. A. Morel-Fatio, *Les Allemands en Espagne du XVe au XVIIIe siècle.* — P. 298. S. Griswold Morley, *El romance del « Palmero ».* Comparaison des huit versions de ce romance antérieures à 1650 pour en déterminer les traits originaux, répartition suivant la méthode « géographique » des nombreuses versions modernes qui ont continué, en la modifiant plus ou moins, la tradition du XVe siècle. — Mélanges : p. 311. A Castro, *Una comedia de Lope de Vega condenada por la inquisición* ; — p. 314. Joseph E. Guillet, *Aco, acotro* : formes rares qui appartiennent, semble-t-il, à l'espagnol occidental, dont la première peut venir de ecc(um)-hoc et la seconde peut dériver de la première ; — p. 316. Leo Spitzer, *La Norvège comme symbole de l'obscurité ;* — p. 217. Claudio Sánchez-Albornoz, *Un texto desconocido del fuero de León ;* — p. 323. José F. Montesinos, *Dos cartas inéditas de Lope de Vega.* — P. 326. Comptes rendus : G. Rohlfs, *Ager, area, atrium* (A. Castro).

4. — P. 341. M. Gómez-Moreno, *De epigrafía ibérica. El plomo de Alcoy.* Mise au point des résultats acquis en ce qui concerne les anciennes inscrip-

tions de l'Espagne, et examen d'une inscription tracée sur une lamelle de plomb découverte à Alcoy dans la région d'Alicante. L'alphabet dans lequel elle est écrite serait apparenté à l'alphabet ionien. Ceci posé l'inscription se lit : les mots auxquels on aboutit ont un aspect particulier, et parmi toutes les langues qu'on peut invoquer ici ne semblent offrir quelques rapports qu'avec le basque. Il y aurait là confirmation d'une parenté entre le basque et l'ibère de la région orientale. — P. 367. Erasmo Buceta, *Notas acerca de la historicidad del romance « Cercada está Santa Fe »*. — P. 384. P. Mazzei, *Per la fortuna di due opere spagnole in Italia*. Il s'agit de la *Celestina* et de *Pepita Jiménez* de Juan Valera. — Mélanges : p. 290. Leo Spitzer, *Esp. vanistorio*. Il faut voir dans la terminaison du mot une « désinence parodique » empruntée à des mots savants ou sortis de l'usage comme *consistorio*, *faldistorio*. On n'a pas prêté assez d'attention aux intentions stylistiques de l'individu qui crée pour la première fois un nouveau mot ; — p. 395. J. Leite de Vasconcellos, *Dois romances peninsulares :* texte de deux romances en espagnol plus ou moins mêlé de portugais, *Ya se parte Abraham* et *A casar vay caualhero*, contenus dans un recueil de mélanges juifs du British Museum (XVIIe s.) ; — p. 398. A. G. Solalinde, *Gonzalo de Berceo y el obispo Don Tello* ; — p. 400. Erasmo Buceta, *Un dato para los « Milagros » de Berceo* ; — p. 402. J. F. Montesinos, *Sobre la fecha de « El castigo del discreto»*. — P. 404. Comptes rendus : A. Zauner, *Altspanisches Elementarbuch* (F. Krüger) ; — p. 411. C. G. Santesson, *La particule « cum » comme préposition dans les langues romanes* (J. Vallejo). — P. 420. Bibliographie.

T. X (1923), 1. — P. 1. Erasmo Buceta, *El entusiasmo por España en algunos románticos ingleses*. — P. 26. T. Navarro Tomás, *La metafonía vocálica y otras teorías del señor Colton*. Le livre de M. A. Colton sur *La phonétique castillane*, paru en 1909, renfermait nombre de théories ou d'interprétations très nouvelles qui n'avaient jamais été pleinement acceptées, mais qui n'avaient pas non plus fait l'objet d'un examen détaillé. C'est cet examen minutieux que leur a consacré M. N., et il a abouti à réfuter ou à modifier notablement la plupart de ces interprétations. En particulier, la thèse principale du livre, suivant laquelle, dans certaines conditions, un *a* ou un *o*, placé en syllabe non-accentuée et spécialement en syllabe finale, ferme et allonge une voyelle précédente, a été nettement démentie par le témoignage invariable des appareils enregistreurs. — P. 57. A. Millares Carlo, *Feijóo y Mayáns*. — Mélanges : p. 63. A. Morel-Fatio, *Les Allemands en Espagne du XVe au XVIIIe siècle :* additions ; — p. 65. S. Gill, *Contribución a la bibliografía del P. Isla ;* — p. 70. Leo Spitzer, *Esp. terco*. M. S. dérive ce mot, ainsi que le cat. *enterch*, d'un latin *integricus. — P. 72. Comptes rendus : G. Lemos, *Semántica o ensayo de lexicografía ecuatoriana* (M. L. Wagner). — P. 112. Notes. Le Centre d'Études historiques, après une longue préparation de l'entreprise, vient de décider l'établissement d'un *Atlas linguistique de l'Espagne* dont l'exécution est confiée à M. Navarro Tomás.

2. — P. 113. Américo Castro, *Unos aranceles de aduanas del siglo XIII* (suite et fin). — P. 137. A. Millares Carlo, *La Biblioteca de Gonzalo Argote de Molina*. — P. 153. F. Krüger, *Vocablos y cosas de Sanabria :* šišugéiro, teriwéla, sápa. — P. 167. Leo Spitzer. *Notas etimológicas* : esp. *engurrio*, esp. *esperiega*, cat. *pernoliar*. — Mélanges : p. 172. Jesús Domínguez Bordona, *El autógrafo de las « Rimas » de Bécquer* ; — p. 179. S. Gili, *Observaciones sobre la č* : rapports entre l'élément occlusif et l'élément fricatif de ce son ; — p. 182. Adalberto Hämel, *Sobre la primera edición de las obras dramáticas de Juan de la Cueva* ; — p. 183. K. Pietsch, *Ero* < agru. — P. 184. Comptes rendus : C. Carroll Marden, *Libro de Apolonio*. Part I : Text and Introduction. Part II : Grammar, notes and vocabulary (A. G. Solalinde). — P. 203. Bibliographie.

3. — M. L. Wagner, *Algunas observaciones generales sobre el judeo-español de Oriente*. Dans un article sur le judéo-espagnol publié dans la *R.F.E.*, II, 1915, p. 339-370 (voir *Romania*, XLV, 304) M. A. S. Yahuda avait apporté un certain nombre de rectifications au livre de M. Wagner, *Beiträge zur Kenntnis des Judenspanischen von Konstantinopel*, 1914. M. W. examine à son tour ces rectifications, écarte la plupart d'entre elles, et chemin faisant donne des renseignements précis sur le judéo-espagnol, ses rapports avec le turc et les langues balkaniques en général, les caractères dialectaux qui peuvent y apparaître, etc. — P. 245, José Pla Cárceles, *La evolución del tratamiento « vuestra-merced »*. La première apparition connue d'une abréviation quelconque de *vuestra merced* est de 1597, la première apparition connue de *usted* est de 1635. Partant de *vuessa merçed* on passe successivement par nne double série de formes, d'une part *vuesarçed*, *voarçed* = *vuarçed* = *vuerçed*, *vuçed*, *uçed*, d'autre part *vuesançed*, *vuesansted*, *vosasted* = *vuesasted*, *vuasted* = *vuested*, *vusted*, et finalement *usted* qui est resté la seule forme conservée par l'usage, bien que toutes les autres aient été attestées en leur temps. L'étape décisive *vuesanced* > *vuesansted* s'explique par un dédoublement et une métathèse des deux éléments du *ç* = *ts* d'où *st* (cf. p. 310). — P. 281. J. P. W. Crawford, *Un episodio del « El Abencerraje » y una « novella » de Ser Giovanni*. — P. 228. Camille Pitollet. *Datos biográficos sobre D. Pascual Rodriguez de Arellano y D. Rafael Floranes*. — Mélanges : p. 300. W. Meyer-Lübke, *Esp. islilla*. C'est un croisement entre lat. axilia et got. *absila* ; — p. 302. Leo Spitzer, *Bribes de phrases allemandes dans des textes espagnols du XVIe siècle* ; — p. 306. Dámaso Alonso, *Nabija*, *llanta*, *pelaire*. En ancien espagnol on a les formes étymologiques *anadija*, *nadija* : le *b* de la forme espagnole moderne s'explique par un croisement avec *clavija*. La consonne initiale de *llanta*, venant du fr. *jante*, surprend : elle résulte d'un rapprochement faussement étymologique avec planta. *Pelaire*, *peraile* vient du catalan *paraire*, *peraire*, dérivé lui-même d'un lat. *pararíu ; — p. 310. T. Navarro Tomás, *Vuesasted*, *usted*. M. N. doute de la possibilité du dédoublement et de la réduction de *ç* admis par M. Pla (voir plus haut). D'autre part les dates de 1597 et 1637 lui semblent bien rapprochées : *usted* a pu exister depuis assez longtemps dans

l'usage parlé avant de passer dans les livres, et il reste possible que, comme l'avait dit R. J. Cuervo, *vuesasted*, loin d'être à l'origine de *usted*, soit un mélange de *vuesarced* et de *usted* ; — p. 311. Leo Spitzer, *Cat.* « *anyorar* » *echar de menos, desear con viveza.* Dans son *Lexikalisches aus dem Katalanischen* M. S. avait proposé une dérivation régressive *anyorar* > *entranyorarse*, ce dernier verbe venant lui-même de *entranyor* « mélancolie » < interanea « entrailles » ; ici il écarte les objections formulées contre cette étymologie par M. Francesch de B. Moll dans le *Bolleti del Diccionari de la llengua catalana.* — P. 314, Comptes rendus : Alexander Haggerty Krappe, *The legend of Rodrick, last of the Visigoth Kings and the Ermanarich cycle* (R. M. P.).

4. — R. Menéndez Pidal, *Relatos poéticos en las crónicas medievales.* Les chroniques anciennes présentent des récits qui ont un caractère visiblement romanesque. Trop brefs pour dériver de *cantares de gesta* étendus comme *Mio Cid* ou *Rodrigo*, d'où viennent-ils? Ils remontent à de courts poèmes de 500 à 600 vers, qui ont disparu, que la critique a longtemps ignorés, et qui ont été très populaires à une époque où ils étaient le seul moyen de mettre l'histoire à la portée de tous. On retrouve l'écho de ces poèmes dès le XIIe siècle dans la chronique latine appelée Chronique léonaise ou *Crónica Najerense*, la plus ancienne qui, à côté des rois, fasse place aux héros nationaux, la première aussi où on voie briller un reflet de l'hégémonie castillane : Fernán González, la trahison de la comtesse, l'infant García, les fils du roi Sanche de Navarre, Sanche le Fort, voilà les thèmes poétiques qui, cette chronique nous l'apprend, couraient le pays dès l'époque du *Cid* et même avant : on les retrouvera plus tard dans les chroniques de langue espagnole du XIIIe et du XIVe siècle sous des formes qui montrent la continuité de l'inspiration première et la variété des apports successifs par où se marque le caractère propre de cette poésie épique « traditionnelle ». D'autres chroniques encore nous fournissent des renseignements analogues : le *Chronicón Mundi* du XIIe siècle (le voyage du roi Louis de France), la quatrième *Crónica general* écrite vers 1460 (le jongleur du roi Fernand le Saint). — P. 373. Leo Spitzer, *Notas etimológicas : Echarse pullas.* Pour déterminer l'origine de cette locution il faut tenir compte du français « chanter pouille à qqn » ; *Lacra :* ce mot au sens de « signe, marque » se rattache à *lacre* « laque » » ; *Colodra* ; « *Anyorar.* » — P. 381. J. Domínguez Bordona, *La primera parte de la* « *Crónica de conquiridores* » *de Fernández de Heredia.* — P. 389. Eduardo M. Torner, *Indicaciones prácticas sobre la notación musical de los romances.* — Mélanges : p. 395. W. Meyer-Lübke, *Garbel, almiar, mazorca* ; — p. 396. F. Castro Guisasola, *El horóscopo del hijo del rey Alcaraz en el* « *Libro de buen amor* » ; — p. 398. M. L. Wagner, *Ant. esp.* « *sinoga* » ; *ant. port.* « *senoga* », « *esnoga* » ; *jud.-esp.* « *esnoga* ». *Sinoga* vient de *sinagoga* par dédoublement syllabique et *esnoga* résulte d'un croisement sémantique et phonétique entre *senoga* et *escola*, ce dernier mot ou ses équivalents ayant souvent servi en nombre de langues à désigner la synagogue ; — p. 400. Aurelio M. Espinosa Jr., *López de Gómara y*

las « Cartas » de Hernán Cortés ; — p. 402. José Pla Cárceles, *Vuestra merced > usted.* — P. 404. Comptes rendus. — P. 413. Bibliographie. — P. 443. Paroles prononcées par M. R. Menéndez Pidal aux obsèques d'Ernest Mérimée.

E. S.

Revue belge de philologie et d'histoire, VI (1927), 1-2. — P. 59-80. J. Feller, *Quelques aspects récents de la philologie romane en France* (fin). — P. 81-121. F. Desonay, *Comment un écrivain se corrigeait au XVe siècle ; étude sur les corrections du manuscrit d'auteur du « Petit Jehan de Saintré » d'Antoine de la Sale.* Il y a deux sortes de corrections dans le ms. d'auteur de *Saintré* dont nous avons déjà parlé ici (LIII, 447) : des notes relatives à la disposition matérielle et des indications de personnages d'une part, des corrections de texte de l'autre. On sait que les secondes ne s'étendent que sur une partie de l'œuvre ; la revision matérielle a été plus complète, mais elle est encore imparfaite et ne donne pas l'impression d'un travail définitif. Les corrections de texte sont l'objet d'un examen minutieux de M. D. : il y a des corrections orthographiques et des rectifications d'erreurs matérielles, mais il y a aussi des corrections de style ; elles n'apparaissent pas, à la vérité, très importantes. — P. 239-48. A. Vincent, *Un opuscule retrouvé : « Oratio dominica 100. linguis expressa » par J.-B. Gramaye (Bruxelles, 1622).* Il y a dans ce recueil un certain nombre de spécimens romans ; ils paraissent empruntés à des recueils antérieurs ; il sera cependant intéressant d'avoir le texte de certains ; M. V. nous en fait espérer la publication. — P. 302-3. M. Helin, c. r. de Ch. H. Beeson, *A primer of medieval latin.* — P. 311-13. M. Helin, c. r. de Ph. Abrahams, *Œuvres poétiques de Baudri de Bourgueil.* — P. 313-17. A. Bayot, c. r. de J. Haust, *La houillerie liégeoise.* — P. 317-8. M. Delbouille, c. r. de Honoré Bonet, *L'Apparicion maistre Jehan de Meun*, éd. I. Arnold.

3-4. — P. 617-41. M. Delbouille, *Le système des « incidences » ; observations sur les manuscrits du cycle épique de Guillaume d'Orange.* Le cycle des chansons de geste relatives à Aymeri de Narbonne et celui de Guillaume d'Orange se trouvent réunis dans trois mss., B. N. fr. 1448, fr. 24369-70 (*E*) et Musée britan. Roy., 20 D XI (*D*), qui constituent ce qu'on appelle un peu pompeusement « le Grand Cycle ». Ces mss. ont ce caractère commun d'attester des efforts pour faire concorder, dans la fusion des deux cycles d'Aymeri et de Guillaume, l'ordre des chansons avec la chronologie des événements racontés ; mais les résultats de ces efforts sont assez différents. Le ms. fr. 1448 a reconnu la coïncidence des faits contés dans les *Enfances Guillaume* et dans les *Narbonais*, il a donc supprimé les *Narbonais*, sauf à leur emprunter les éléments d'une courte pièce de raccord, le *Departement des fils Aymeri*, puis il a inséré le *Siège de Barbastre* et la *Prise de Cordres* avant les *Enfances Vivien* ; ce ms. étant incomplet nous igno-

rons ce qu'il avait fait de la *Mort Aymeri*. Le ms. *D* présente un essai de fusion partiellement plus poussé : les *Enfances Guillaume* ne se substituent pas aux *Narbonais*, elles s'insèrent au milieu de ce poème, avec quelques laisses de raccord et sauf suppression de répétitions évidentes ; par contre *Barbastre*, *Guibert d'Andrenas* et la *Mort Aymeri* sont tout simplement renvoyés à la fin, après le *Moniage Guillaume*, mais avec une note indiquant que *Barbastre* et *Guibert* content des faits contemporains des *Enfances Vivien*, et que la *Mort Aymeri* est contemporaine du *Moniage Rainouart* : toutefois, dit cette note (f° 126 v°) « por ce que il n'i a fait nul incidences, est chascuns livres mis par soi et non pas en ordonances ». Le ms. *E*, qui est d'une façon générale très proche de *D*, s'en distingue ici en ce qu'il insère *Barbastre* et *Guibert* dans les *Enfances Vivien*, et la *Mort Aymeri* dans le *Moniage Rainouart*, et chacune de ces insertions est accompagnée de la mention « incidences ». Là-dessus s'est échafaudé, chez les historiens de nos chansons de geste, un système des « incidences », c'est-à-dire des intercalations de poèmes, qui aurait préexisté aux mss. que nous possédons, qui serait observé dans *E* et que le scribe de *D* s'excuserait de ne pas avoir respecté ; *D* et *E* remontant manifestement à une source commune, cette conception aboutirait à des difficultés inextricables. Un examen minutieux de *E* a permis à M. D. de se débarrasser au moins en partie de ces difficultés : il montre en effet que les insertions propres à *E* ont été réalisées matériellement dans ce ms. même, les feuillets contenant *Barbastre-Guibert* ont été pris à la fin du ms. et insérés au milieu des f^os^ contenant les *Enfances Vivien*, avec, en tête et en queue, un f° de raccord écrit d'une autre main que le texte inséré et que celui qui a reçu l'insertion, et même ce f° de raccord n'est, au moins en un cas, qu'un f° du ms. primitif qui a été gratté ; mêmes constatations pour l'insertion de la *Mort Aymeri* dans le *Moniage Rainouart*. Ainsi *E* avait primitivement la même disposition que *D* ; l'auteur des déplacements et raccords décrits dans *E* par M. Delbouille n'a fait que mettre à exécution les indications d'une note analogue à celle de *D* et qui se trouvait sans doute aussi dans *E* en l'état primitif de ce dernier ms. ; nous avons donc affaire ici à un travail isolé accompli au XIVe s. et il n'y a pas lieu de croire à un système des « incidences » établi antérieurement. Il resterait à déterminer le sens précis du mot *incidences*, qui provient sans doute de l'original commun de *D* et *E*, et qui reste obscur ; le sens de « poème épisodique », enregistré par Godefroy (IV, 562 *c*) d'après Léon Gautier, est évidemment à rejeter. — P. 757-75. H. Nelis, « *Lettres cassées* » *de la Chancellerie de Bourgogne*. Nous signalons cette note, intéressante surtout pour les diplomatistes, parce qu'elle marque l'importance du procédé d'annulation des actes par incision au couteau ou aux ciseaux ; cela permettrait de croire que l'expression *casser* au sens d' « annuler » a d'abord eu un sens matériel, sur lequel est venu de greffer celui d' « annulation juridique ». — P. 779-85. G. van Langenhove, c. r. de K. Lokotsch, *Etymologisches Wörterbuch der europäischen* (*germa-*

nischen, romanischen und slavischen) Wörter orientalischen Ursprungs. — P. 806-7. A. Bayot, c. r. de L. Clédat, *Manuel de phonétique et de morphologie romanes.* — P. 807-10. A. Bayot, c. r. de E. Hoepffner et P. Alfaric, *La Chanson de sainte Foy.* — P. 811. P. Groult, c. r. de H. Petersen, *Deux versions de la Vie de saint Eustache en vers français du moyen âge.* — P. 825-32. J. Feller et G. Duflou, c. r. de A. Vincent, *Les noms de lieux de la Belgique.*

M. R.

Revue critique d'histoire et de littérature. 1927. — P. 38. K. Heisig, *Studien zur Chanson de la Croisade contre les Albigeois* (R. Bossuat). — P. 41-3. Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, I, A-B (E. Faral) — P. 65-6. Fr. Schürr, *Das altfranzösische Epos* (R. Bossuat). — P. 66-8. *Aucassin et Nicolette*, éd. M. Roques (R. Bossuat). — P. 68-9. A. J. Dickman, *Le rôle du surnaturel dans les chansons de geste* (R. Bossuat). — P. 82-5. E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, 1-3 (E. Bourciez). — P. 106-8. G. R. Owat, *Preaching in mediaeval England* (E. Gilson). — P. 112-15. *La Chanson de sainte Foi d'Agen*, éd. A. Thomas; E. Hœpffner et L. Alfaric, *La Chanson de sainte Foi* (E. Bourciez). — P. 174-6. D. S. Blondheim, *Les parlers judéoromans et la « Vetus latina »* (E. H. Lévy). — P. 186-7. A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique* (J. Vendryes). — P. 201-4. J. Huizinga, *Herbst des Mittelalters* (E. Hœpffner). — P. 211-12. R. Ranke, *Die Allegorie der Minnegrotte in Gottfrieds Tristan.* (E. Tonnelat). — P. 237-8. L. Pfandl, *Spanische Literaturgeschichte.* (G. Le Gentil). — P. 238-9. S. Gr. Morley, *Spanish ballad problems, the native historial themes* (G. Le Gentil). — P. 246-8. A. Dauzat, *Les noms de lieux* (E. Bourciez). — P. 303-4. Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge du XIIe au milieu du XIVe siècle*; III : *La connaissance de la nature et du monde* (E. Faral). — P. 304-6. Ch. H. Haskins, *The Renaissance of the twelfth Century* (E. Faral). — P. 354-6. C. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale* (E. Bourciez). — P. 369-71. *Palia d'Orăştie*, I : *Préface et livre de la genèse*, éd. M. Roques (A. Graur). — P. 407-8. J. Cohen, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, 2e éd. (R. Bossuat). — P. 408-9. L. Cons, *L'auteur de la Farce de Pathelin* (R. Bossuat). — P. 421-2. M. Lips, *Le style indirect libre* (E. Bourciez). — P. 438-9. M. L. Polain, *Marques des imprimeurs et libraires en France au XVe siècle* (H. Stein).

Revue des langues romanes, LXIII (janvier-juillet 1926). — P. 195-260. P. Fouché, *Questions de vocalisme latin et préroman.* M. F. s'est proposé de montrer que la façon dont les romanistes et les latinistes se représentent le plus généralement l'évolution des voyelles latines est faussée par une méprise sur la nature de la différence de timbre entre voyelles longues et

voyelles brèves : cette différence n'était pas essentiellement une différence d'ouverture, les brèves étaient, comme les longues, des fermées, mais elles étaient moins tendues, plus relâchées. M. F. indique, il est vrai, que cette moindre tension des brèves entraîne une moindre fermeture et l'on pourra se demander s'il ne revient pas par là à l'ancienne distinction entre fermées et ouvertes (ou moins fermées), à laquelle il aurait seulement donné plus de précision. En fait, M. F. a des raisons de tenir à remplacer la notion de brèves ouvertes par celle de brèves fermées relâchées, et la principale c'est qu'il explique mieux ainsi la constitution des diphtongues issues des toniques brèves du latin : si le premier élément de *ie* et *uo* provenant de *ĕ* et *ŏ* latins toniques est un son fermé, c'est qu'il provient d'une voyelle latine elle-même fermée ; cette voyelle, allongée ultérieurement sous l'accent (quand elle n'était pas suivie d'un phonème implosif) et plus relâchée que les longues primitives, a laissé s'ouvrir sa partie terminale. Ainsi M. F. substitue à la filière *ę̆* > *ę* > ¯ > *ę͡ę* > *ęę* > *i͡ę* la filière *ĕ* (fermé relâché) > *ē* > *e͡ę* > *i͡ę*, tandis que *ę̄* primitif (fermé tendu) restait *ę*, d'où plus tard *ei*, en français p. ex. M. F. pense pouvoir expliquer aussi plus clairement le traitement des diphtongues latines ae, oe, ou le traitement spécial de *ĕ* dans mea > a. fr. *meie*, etc. ; enfin il a tenté de déterminer les conditions du traitement gallo-roman des voyelles germaniques dans les rapports chronologiques avec le traitement des voyelles latines. Tout l'article mérite attention. Je pense toutefois qu'en certaines parties la construction de M. F. manque de base ; il me paraît impossible p. ex. de prendre un mot tel que deus comme type d'un développement phonétique normal et libre. M. F. annonce un second article sur les modifications vocaliques en gallo-roman. — P. 261-96. M. M. Jirmounsky, *Essai d'analyses des procédés littéraires de Wace*. Dans ce travail M. J. met en lumière par la comparaison minutieuse de quelques passages du *Brut* de Wace avec les parties correspondantes de l'*Historia* de Gaufrei de Monmouth, l'effort du poète normand pour donner à sa narration un caractère plus concret, plus dramatique, et aussi une vie humaine plus intense. — P. 297-302. L. Karl, *Le Roman de Mandevie et les Mélancolies de Jean Dupin*. Signale deux nouveaux mss ; l'un complet, à Venise, Bibl. Saint-Marc, cod. XLV f. App. 75 ; l'autre incomplet, à Berlin, Gall. fol. 128 a-c. — Bibliographie. P. 303-5. A.-C. Juret, *Manuel de phonétique latine* (M. Grammont) ; — p. 316-7. A. Rosetti, *Étude sur le rhotacisme en roumain* (M. Grammont) ; — p. 319-21. A. Terracher, *Autour de l'Atlas lingüistic de Catalunya* et *A propos du passage de we* (oi) *à wa en français* (M. G.) ; — p. 321-5. G. Millardet, *Études siciliennes* (M. G.) ; — p. 329-30. M. Niedermann, *Zur Beurteilung der* r- *Epenthèse im Romanischen* (M. Grammont) ; — p. 533-7. G. Millet, Ouvrages divers (M. Grammont) ; — p. 370-2. E. Bourciez, *Précis de phonétique française*, 6e éd. (G. Millardet) ; — p. 373. V. Buben, *Substitution des cas dans les pronoms toniques en français* (B. Tenora) ; — p. 374-5. K.-Titz, *La substitution des cas dans les pronoms*

français (B. Tenora) ; — p. 376-80. W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch* (A. Duraffour) ; — p. 390-1. P. Barbier, *Miscellanea lexicographica*, I (P.F.) ; — p. 393. M. Roques, *Esclairier le cuer* (P.F.) ; — p. 393-4. H. Petersen, Travaux sur la légende de S. Eustache (P. F.) ; — p. 394. J. Holmberg, *Mittelniederfränkische Uebertragung des* Bestiaire d'Amour (P.F.) ; — p. 394-5. E.C. Armstrong et B. Edwards, Travaux sur la *Venjance Alixandre* (P.F.) ; — p. 395. L. Allen, *De l'hermite et del jougleor* (P. F.) ; — p. 395-6. L. Cons, *L'auteur de la farce de Pathelin* (P.F.) ; — p. 397-402. A. Rosetti, *Recherches sur la phonétique du roumain au XVI*e *siècle* et *Lettres roumaines... de Bistritza* (P. Fouché) ; — p. 402-3. C. Diculescu, *Dacia romană în oglinda inscripţiior şi a limbei de azi* (P. Fouché) ; — p. 404. M. Roques, *Palia d'Orăştie*, I (P.F.) ; — p. 404-5. *I. congresul filologilor romîni* (P.F.) ; — p. 405-6. A. Pagès, *Commentaire des poésies d'Auzias March* (P. F.) ; — p. 406-7. *Regles de Amor*, etc. (P.F.) ; — p. 407-8. M. de Montoliu, *Breviari critic* (P. Fouché) ; — p. 409-12. A. Thomas, E. Hoepffner et P. Alfaric, *La Chanson de sainte Foi d'Agen* (P.F.) ; — p. 412. R. K. Spaulding, *History and syntax of the progressive construction in Spanish* (P. F.).

M. R.

CHRONIQUE

M. L. Clédat a résolu de modifier le cadre de la *Revue de philologie française* pour répartir plus méthodiquement les études romanes entre les diverses revues françaises; nous reproduisons ci-dessous l'avis qu'il nous a fait parvenir.

« Notre collaborateur M. Henri Yvon veut bien accepter d'être associé dorénavant à la direction de la *Revue de philologie française*. Nous sommes d'avis l'un et l'autre qu'il y aurait avantage à spécialiser les différentes revues françaises qui s'occupent d'études romanes ; et, pour entrer sans plus tarder dans cette voie, notre revue se propose d'étudier tout particulièrement le français moderne dans ses différentes manifestations depuis l'année 1500.

« Elle fait appel à tous ceux qu'intéresse, comme lecteurs ou comme travailleurs, l'étude de la langue française, écrite ou parlée, envisagée dans toutes ses formes et sous tous ses aspects : vocabulaire, sons, morphologie, syntaxe, style, recherches artistiques des écrivains.

« Elle se limite au français commun, laissant à d'autres périodiques l'étude du provençal littéraire et de tous les parlers locaux du Nord comme du Midi, mais en accordant aux formes régionales du français commun une attention particulière.

« Prière de vouloir bien adresser les communications ou propositions d'articles soit à M. Clédat, 29, rue Molière, Lyon, soit à M. Yvon, 11, rue Gay-Lussac, Paris (Ve). »

— A partir de l'exercice 1928, *la Revue critique d'Histoire et de Littérature* paraîtra dans des conditions un peu nouvelles. Au lieu de deux numéros par mois, de 20 pages chacun, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, il y aura dorénavant un numéro mensuel unique, qui contiendra 48 pages de texte pour les comptes rendus, 4 pages de texte sur papier de couleur pour le dépouillement des périodiques et l'indication des ouvrages reçus, et 4 pages de couverture où figurera notamment le sommaire.

— Enfin nous sommes avisés que la *Revue de phonétique*, fondée par l'abbé Rousselot et M. H. Pernot, dont la publication avait été arrêtée en 1914, paraîtra de nouveau en 1928, sous la direction de M. H. Pernot, avec 4 fascicules par an, à la librairie Didier à Paris.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Le fascicule 11 du *Französisches etymologisches Wörterbuch* de W. von Wartburg contient : 1° la fin de l'index et les titres du vol. I constitué par les lettres A-B ; ce volume portera une double dédicace à Jules Gilliéron et à Wilhelm Meyer-Lübke ; 2° le début du vol. III, c'est-à-dire la lettre D, de DAB à DENS. La préparation du troisième volume étant en effet plus avancée, M. v. W. a jugé préférable de commencer par ce volume. Il a mis en tête une préface où il expose l'histoire de sa courageuse entreprise, les difficultés qu'il a déjà eues à surmonter depuis 1922 et les secours qu'il a trouvés. Nous souhaitons vivement que ces secours se fassent de plus en plus nombreux pour permettre le rapide progrès de l'œuvre. Pour notre part, nous continuerons à publier les additions et corrections au *Dictionnaire étymologique*, et nous réunirons nos comptes rendus en fascicules qui formeront pour chaque volume du dictionnaire un complément commode, en attendant une seconde édition.

— M. J. Beck n'a pas tardé à réaliser la promesse que nous avions enregistrée (LII, 411). Nous venons en effet de recevoir les deux premiers volumes du *Corpus cantilenarum* ; en voici les titres complets : *Corpus cantilenarum medii ævi, première série : Les chansonniers des Troubadours et des Trouvères publiés en facsimilé et transcrits en notation moderne par* Jean BECK ; tome I, *Reproduction phototypique du* Chansonnier Cangé, *Paris, Bibliothèque nationale, ms. français n° 846* ; tome II, *Transcription des chansons du* Chansonnier Cangé, *notes et commentaires*. Les deux volumes, datés de 1927 (Paris, Champion, et Philadelphie, University of Pennsylvania Press), sont de format in-4 et comptent respectivement XXXIII pages + 141 f^os^ de reproductions photomécaniques et 76 + 343 pages. C'est un excellent début d'une œuvre que nous souhaitons de voir se poursuivre avec tout le succès qu'elle mérite et, par suite, avec toute la régularité possible. Le *Chansonnier Cangé* (qui a appartenu antérieurement à Baudelot) était tout désigné pour inaugurer la collection : ce chansonnier (*O* de Schwan-Jeanroy) a l'avantage d'être complet, les mélodies y sont notées et dans un système qui permet de reconnaître la valeur de durée des notes ; c'est de plus un recueil considérable (351 n^os^, avec quelques répétitions, dont 74 sont des *unica*). Dans son premier volume, M.B. a fait précéder la reproduction photographique d'une description minutieuse du ms. (je ne vois pas rappelée ici la désignation par *O* de ce chansonnier), où est indiquée la répartition des pièces entre les différents auteurs (dans le ms. les pièces sont anonymes) et les essais de classement des pièces par l'auteur même du recueil : je note que l'attribution de la pièce 194 à Alart de Chans, adoptée par M. B., n'est qu'une conjecture de G. Raynaud, la pièce est attribuée par Jehan Renart, dans *Guillaume de Dole*, à Renaut de Beaujeu (?) et par le chansonnier de Berne à *Li alens de Challons*. Suit une table des chansons du ms. Cangé avec un tableau comparatif de la

place qu'elles occupent dans d'autres mss, une liste alphabétique des trouvères et des éditions utilisées pour l'établissement de texte et une table de concordance des nos de la *Bibliographie* de Raynaud avec ceux du ms. Cangé. Les fascimilés, très légèrement réduits, sont fort bons : toutefois dans plusieurs cas les signes transparaissent des versos aux rectos et inversement ; je ne puis dire dans quelle mesure ce léger défaut tient à l'original ou au tirage de la reproduction. Le second volume contient le texte intégral des chansons, à raison d'une par page, avec au premier couplet la transcription de la mélodie en notation moderne. Au début du volume M. B. a placé une note sur la « méthode projetée pour l'édition du *Corpus* », une étude sur « le scribe du chansonnier Cangé et son travail », une autre sur la « sémantique musicale du manuscrit » c'est-à-dire sur la valeur des signes musicaux, une autre encore sur « les principes de la versification latine et romane au moyen âge », où M. B. précise sa méthode d'interprétation modale et montre que le rythme musical est sans rapport avec le rythme accentuel du texte, sauf pour la coïncidence de la syllabe tonique de la rime avec un temps fort, enfin une étude, pour nous fort neuve, sur « l'esthétique de la forme dans la chanson du moyen âge », qui met en lumière l'extrême variété d'invention musicale, le caractère très dramatique des compositions et aussi la science technique des poètes-musiciens du moyen âge. Le volume est complété par une table analytique de la forme poétique et musicale des chansons du ms. Cangé. Tels sont sommairement décrits ces deux beaux volumes aussi précieux pour les philologues que pour les musicologues. M. B. nous avertit lui-même que, pressé par la nécessité d'achever le tirage de ces premiers volumes, il a dû laisser subsister quelques fautes typographiques : nous espérons que l'avenir de la publication sera assuré, comme il est nécessaire qu'il le soit, avant l'apparition des prochains volumes, et que M. B. pourra tout à loisir pousser jusqu'au dernier détail la perfection de son œuvre. — M. R.

— Les fascicules 10-14 de l'*Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache* de E. Gamillscheg vont de MACHECOULIS à VOLITION ; le fasc. 14 donne en plus les titres et préface ; un dernier fascicule achèvera le dictionnaire et donnera les index.

— Le vol. IV de l'*Atlas lingüistic de Catalunya* contient les cartes 587-786 : LA CROSTA — LES ESTREPS.

— Le fasc. 8 du *Dictionnaire de la angue française du seizième siècle* de M. E. Huguet (1927) va de BARBE à BESONGNE.

— Dans la *Sammlung romanischer Uebungstexte :*

XIII. — *Drei Erzählungen aus dem didaktischen Epos* L'image du monde (*Brandanus-Natura-Secundus*) hgg. v. A. Hilka ; 1928, VII-69 pages.

— La Gesellschaft für romanische Literatur a distribué pour son 22e exercice :

47. — *Rondeaux, Virelais und Balladen aus dem Ende des XII, dem XIII. und dem ersten Drittel des XIV. Jahrhunderts mit den überlieferten Melodien*

hgg. v. Fr. GENNRICH, II : *Materialien, Literaturnachweise, Refrainverzeichniss*, 1927, XVI-351 pages.

— La Société des Anciens textes français vient de distribuer son *Bulletin* (1927) pour les 51e et 52e années (1925-1926).

— Dans la collection des *Classiques de l'histoire de France au moyen âge* ont paru :

8 et 9. — BERNARD GUI, *Manuel de l'inquisiteur*, édité et traduit par G. MOLLAT ; I, 1926, LXVIII-198 pages ; II, 1927, 171 pages.

10. — LOUP DE FERRIÈRES, *Correspondance*, éditée et traduite par L. LEVILLAIN ; I, 1927, XXII-259 pages.

— Dans les *Documents scientifiques du XVe siècle* :

IV. — D. E. SMITH, *Le Comput Manuel de magister Anianus* ; 1928, 107 pages.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

R. M. MERRILL, *American doctoral dissertations in the romance field (1876-1926)* ; New-York, Columbia University Press, 1927 ; in-16, 87 pages. — Catalogue alphabétique avec index sommaire par matières ; on y trouve enregistrées même les thèses non imprimées ; c'est une suite et un complément des listes déjà publiées en Amérique, notamment par M. J. L. Gerig, et ce petit instrument bibliographique sera le bienvenu dans l'inorganisation de la bibliographie romane.

Omagiu lui I. Bianu din partea colegilor şi foştilor săi elevi ; Bucureşti, 1927 ; in-8, 334 pages avec portrait. — La philologie roumaine est redevable à M. Bianu de précieuses éditions de textes anciens (*Psaltirea Scheiană*, Texte de limbă din secolul XVI, etc.), d'excellents et indispensables instruments de travail comme la *Bibliografia românească veche* et le Catalogue des manuscrits roumains ; elle lui doit aussi en grande partie la réunion dans la Bibliothèque de l'Académie roumaine de trésors de documentation sur le passé roumain. Les romanistes joindront volontiers leur hommage à celui des collègues et des élèves de M. Bianu ; je rappellerai ici que M. B. a été un des plus anciens élèves roumains de Gaston Paris et l'on me permettra de dire aussi mon amitié déjà bien ancienne pour mon savant collègue de Bucarest. Le volume qui lui est offert contient, après une bibliographie de ses travaux et quelques articles sur son activité de professeur, des contributions scientifiques qui intéressent pour une part des périodes modernes de l'histoire et de la littérature roumaines. Voici l'indication de celles qui rentrent davantage dans le cadre de la *Romania*. P. 51-69. V. Bogrea, *Semantism românesc şi semantism balcanic*. Le regretté Bogrea n'a pas pu revoir cet article où l'on peut relever quelques inexactitudes ou obscurités,

mais l'idée même en est fort intéressante : c'est une étude comparative des expressions parallèles pour le lever et le coucher du soleil dans les langues romanes et les langues balkaniques, où B. a tendance à voir plutôt, semble-t-il, les résultats cohérents, mais autonomes, d'impressions générales identiques. — P. 71-78. I. A. Candrea-Hecht, « *Tabú* » *în limbă : nume interzise*. Expressions de remplacement pour désigner, sans les nommer, dans diverses langues européennes et en particulier en roumain, le loup, le renard, l'ours, la belette, le lièvre, les souris et rats, le serpent, la grenouille, — le diable et les esprits malfaisants, le feu, — peut-être aussi pour noter les idées de vide ou de maladie. — P. 91-108. D. Caracostea, *Mioriţa la Armâni*. — P. 137-54. N. Drăganu, *Despre* l > u̯ *şi dispariţia acestuia în româneşte*. Dans quelques textes transylvains anciens *l* devant consonne a disparu ; le même fait se produit dans les parlers modernes du nord de la Transylvanie, en Istrie ou dans le Meglen ; parfois il n'y a pas chute, mais passage à *u̯*, ce qui représente une étape postérieure à celle de *l* vélaire, mais antérieure à la chute. Il est possible que sur tous ces points le phénomène roumain soit dû à une influence étrangère, ici bulgare, là serbo-croate, ailleurs saxonne ou hongroise. — P. 217-23. V. Grecu, *Origina cronicelor româneşti*. Il ne faut pas la rechercher, comme on l'a pensé, dans les annales des monastères, mais dans les résumés byzantins d'histoire universelle. — P. 257-62. S. Mehedinţi, *Din latura etnografică a limbii*. Difficultés et limites de l'utilisation par l'ethnographie des caractères linguistiques. — P. 263-76. R. Ortiz, *Lăutari e giullari*. Ressemblance des *lăutari* roumains et des jongleurs et leur rôle individuel possible dans la création de la littérature populaire roumaine. — P. 285-8. T. Papahagi, *Basilica-ecclesia*. Le témoignage du roumain prouve l'antériorité, dans le latin parlé, de basilica pour désigner l'église : ecclesia ne serait venu qu'après, et sous l'influence grecque, dans l'usage de Rome et de toute la Romania non orientale. — P. 289-302. Al. Procopovici, *De la Coresi diaconul la Teofil mitropolitul lui Mateu Basarab*. Observations judicieuses sur les enchaînements de faits qui ont amené le progrès du roumain dans l'église et le développement des impressions roumaines au XVIe et au XVIIe s. — P. 303-7. I. Rădulescu-Pogoneanu, *Câteva observări despre limba şi ortografia noastră*. Quelques propositions heureuses sur la façon d'écrire le roumain, l'intérêt qu'il y aurait à conserver dans la notation la variété des formes concurrentes, les déformations sémantiques ou stylistiques qu'apporte au roumain l'influence des langues étrangères et qu'il serait utile d'éviter ; par contre l'on comprend mal pourquoi l'auteur tient à garder pour l'unique son *î* les deux notations *â* et *î*. — P. 309-19. A. Rosetti, *Noui contribuţiuni la studiul rotacismului lui* -n-. M. R. insiste sur le fait que le rotacisme n'est pas conditionné par la nasalisation, bien que les deux phénomènes soient étroitement liés ; pour passer à *-r-* il faut que *-n-* soit devenu, de dental ou alvéolaire, postpalatal ou cérébral. — M. R.

G. Adamescu, *Contribuţiuni la bibliografia românească*, III ; Bucarest, Casa şcoalelor, 1928 ; in-8, 530 pages. — Nouveau complément à la bibliographie que nous avons annoncée ici même ; il suit le plan des fascicules précédents dont il complète à l'occasion les articles, mais il y ajoute un grand nombre d'articles nouveaux, en particulier pour les auteurs modernes et contemporains qui sont enregistrés jusqu'en 1925 ; de courtes indications biographiques sont ajoutées aux articles ; enfin l'index des noms est un index général renvoyant aux trois fascicules parus.

Istoria literaturii româneşti de N. Iorga, II, *De la 1688 la 1780* ; *ed. a IIa revăzută şi larg intregită* ; Bucureşti, Suru, 1928 ; in-8, 615 pages. — Ce volume remplacera le tome I de l'*Istoria literaturii romîne în secolul al XVIII-lea* que M. Iorga avait publié en 1901, mais on y trouvera, outre des remaniements nombreux, des chapitres sur les chroniques de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe et sur la littérature religieuse de la même époque.

J. Anglade, *Anthologie des troubadours* ; Paris, De Boccard [1927] ; in-8, 185 pages ; — *Las Flors·del gay saber* ; Barcelone, 1926 ; in-4, 92 pages (*Institut d'estudis catalans, seccio filologica. Memories*, vol. I, fasc. II). — I. Cette Anthologie nous donne le texte et la traduction de cinquante-six pièces (dont deux anonymes), précédées de brèves notices. Le choix est judicieux et donne une idée assez exacte de l'ancienne lyrique provençale. Est-ce par inadvertance que dans ce recueil, purement lyrique, a été inséré (p. 94) un fragment du « salut » d'Arnaut de Mareuil ? Les textes, presque tous empruntés aux éditions ou chrestomathies récentes, sont, les fautes matérielles mises à part, satisfaisants, mais les traductions ne sont pas toujours d'une exactitude ou précision parfaites. Quand Bertran de Born, par exemple (*Bel m'es quan vei*, v. 11, p. 60), honnit la dame *que de dos drutz s'apatge*, il entend évidemment dire que c'est déjà trop que d'avoir deux amants. La traduction « qui se contente de deux amants » ne risque-t-elle pas d'égarer le lecteur ? Le volume semble avoir été tiré hâtivement, à en juger par le nombre des fautes matérielles : p. 24, l. 13, *hanc* pour *pauc* ; p. 66, l. 2, *tobra* pour *tolra* ; p. 73, l. 8, un mot (*cres*) à la fin du vers est tombé ; p. 151, l. 1, *lo* pour *los* ; p. 163, l. 4, *que* pour *ques*.

II. Édition complète de la rédaction en prose des *Leys d'Amors*, dont M. A. a bien voulu jadis donner la primeur aux lecteurs de la *Romania* (XLV, 161). Cette rédaction, qui suit très exactement celle qui fut publiée par Gatien-Arnoult, est non seulement incomplète, mais très abrégée (la grammaire par exemple, qui occupe 215 pages dans cette édition, est ici traitée en 650 vers) et au total fort peu intéressante. Je ne crois pas qu'elle donne rien de nouveau, sauf peut-être quelques exemples versifiés, qu'il eût été bon de signaler. On regrette aussi que la comparaison avec les deux ver-

sions en prose ne soit pas facilitée par un système suivi de renvois. L'édition est au reste fort soignée et pourvue d'un bon « index nominum, rerum et verborum » ; elle est fondée, pour les 1645 premiers vers, sur le ms. original, retrouvé récemment (et conservé à Barcelone), pour le reste (l'ouvrage compte 7615 vers) sur une copie, exécutée pour Chabaneau, d'une ancienne copie conservée à Madrid et collationnée sur l'original. — A. J.

W. A. Nitze et E. P. Dargan, *A History of French Literature from the earliest times to the present*, revised edition ; New-York, H. Holt [1927] ; in-8, xi-818 pages. — La première édition de cet utile manuel remonte à 1922 ; la revision a permis une mise au courant du texte et de la bibliographie : p. 773, lire *P. Aubry* et *Gennrich*.

Milton Hammond Sansbury, *Foreign Languages and Interpreters in the Chansons de geste*. Philadelphie, 1926 ; in-8, 112 pages (*University of Pennsylvania, Publications of the series in romanic Languages and Literature* (sic), nº 18). — Les dénombrements qui, en maintes chansons de geste, précèdent les récits de bataille et rapprochent d'ordinaire des combattants considérés comme de même race ouvrent des jours intéressants sur les connaissances ou les erreurs ethnographiques du moyen âge. Ce sujet, que n'annonce pas le titre, est traité au chap. II (p. 11-20) et des tableaux résument commodément les résultats obtenus ou les hypothèses proposées au sujet des identifications douteuses. Sur le sujet même, l'auteur a réuni un grand nombre de textes, dont plusieurs sont vraiment insignifiants, et une médiocre distribution des matières l'a amené à citer plusieurs fois les mêmes. Sa conclusion (p. 103) est que « s'il faut considérer les chansons de geste comme des représentations fidèles de l'histoire (*sic*) et de la société... (et M. S. est évidemment d'avis qu'il convient de le faire), nous devons supposer qu'un contact constant avec les langues étrangères ainsi que la culture et l'utilisation extensives de ces langues ont été un des éléments essentiels de la civilisation française au moyen âge ». J'avoue que l'examen des textes, où se révèlent une incuriosité ou une ignorance rares (on y voit souvent les Sarrasins parler *gregeois*) me suggéreraient une conclusion toute contraire. Le seul auteur dont les œuvres attestent la connaissance d'une langue étrangère et un véritable intérêt pour les questions linguistiques est Wace, dont M. S. a traité en quelques pages utiles (35-40), mais hors de son sujet, puisque les poèmes de Wace ne sont pas des chansons de geste. — A. Jeanroy.

James Douglas Bruce, *The evolution of Arthurian Romance from the beginning down to the year 1300* ; Göttingen, Vandenhoeck Ruprecht, 1923 ; in-8, 2 vol. x-495 et vi-444 pages (*Hesperia*, Ergänzungsreihe 8-9). — Des circonstances bien indépendantes de notre volonté ont privé la *Romania* du

compte rendu que nous espérions de ces deux volumes et voici qu'on nous annonce comme prochaine une deuxième édition de l'ouvrage mise au courant, au moins pour la bibliographie. Nous tenons cependant à ce que la première édition de cette œuvre soit signalée ici ; c'est en effet un travail très précieux où l'on trouvera, dans un essai méthodique pour déterminer l'évolution du roman arthurien des légendes relatives à Arthur jusqu'aux derniers romans du Graal en prose, l'inventaire précis des textes et un exposé prudent et réaliste des questions. J. D. Bruce n'a pas vu l'achèvement de cette publication où se résumait le probe et sage labeur de toute sa vie ; le second volume est une publication posthume que l'auteur n'a pas pu reviser.

JEAN DE JOINVILLE, *Le livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis* mis en français moderne par André MARY ; Paris, Payot, 1928 ; in-16, XI-293 pages. — M. M. a réimprimé ici la version moderne de Joinville qu'il avait publiée en 1922 chez l'éditeur Crès.

GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUN, *Le roman de la Rose* mis en français moderne par André MARY ; Paris, Payot, 1928 ; in-16, 391 pages. — M. M. a entrepris et mené à bien la tâche singulièrement délicate de donner du célèbre roman une version fidèle sans mot à mot et claire sans paraphrase : il assurera des lecteurs à une œuvre dont on affirme volontiers l'importance sans en examiner toujours d'assez près la matière et l'architecture.

F. DESONAY, *Le Petit Jehan de Saintré* ; Paris, Champion, 1928 ; in-8, 116 pages [Extrait de la *Revue du Seizième siècle*, XIV (1927)]. — La bonne répartition des matières entre les revues, que nous souhaitons tous, n'est peut-être pas très exactement respectée par la publication de cette étude dans la *Revue du XVIe siècle* ; mais l'étude valait d'être publiée comme utile mise au point des plus récents travaux sur La Sale et particulièrement sur *Saintré* ; on y trouvera entre autres l'examen critique de l'essai de M. Bronarski pour identifier les personnages du roman.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII

LA TRADITION MANUSCRITE
DU
LAI DE L'OMBRE
RÉFLEXIONS SUR L'ART D'ÉDITER LES ANCIENS TEXTES

PREMIER ARTICLE

Il en est de l'art d'éditer les anciens textes comme de tous les autres arts : il a évolué au gré de modes qui meurent et renaissent. Ces variations sont surtout sensibles dans la façon de traiter le texte des ouvrages qui nous ont été conservés par plusieurs copies manuscrites. Pour le restituer en sa pureté première d'après ces copies plus ou moins nombreuses, plus ou moins divergentes, diverses méthodes ont été pratiquées, diversement efficaces, depuis la plus ancienne, qui remonte au temps de Pisistrate pour le moins, jusqu'à la plus récente, vieille aujourd'hui de cinq ou six ans seulement. Si l'on veut apprécier les ressources de chacune, le *Lai de l'Ombre* offre un terrain d'observation singulièrement propice. Il se trouve, en effet, que toutes les techniques jusqu'ici préconisées ont été employées tour à tour à l'étude des manuscrits de ce poème, et c'est l'un des très rares textes du moyen âge français, sinon le seul, qui soit dans ce cas : par là il prend la valeur d'un exemple privilégié, typique et comme symbolique. On peut, à son propos, considérer les doctrines en leurs principes et en leurs développements. A vrai dire, m'étant beaucoup occupé moi-même du *Lai de l'Ombre*, je suis gêné pour en parler. Ce petit texte m'a accompagné tout au long de ma carrière : raconter les fortunes qu'il a courues, ce sera nécessairement me mettre moi-même en scène, et d'une façon qui pourra sembler indiscrète. Le lecteur de ces pages, surpris d'abord, et choqué peut-être, m'en excusera pourtant, je l'espère : il apercevra vite que mes aventures personnelles sont liées aux aventures de beaucoup de mes aînés, de

mes contemporains et de mes cadets et qu'à ce titre elles peuvent servir, en quelque mesure, à l'histoire pittoresque du mouvement des idées philologiques depuis quelque cent ans. Mais *quid dignum proferet*...?

I. Les méthodes en usage au XIXe siècle pour l'établissement des textes.

Le *Lai de l'Ombre* nous a été conservé par sept manuscrits. En voici la liste. Un sigle, *A*, *B*, *C*, etc., est affecté à chacun :

A = Bibliothèque nationale, fonds français, 837 ;
B = B. N., f. fr., 1593 ;
C = B. N., f. fr., 12603 ;
G = B. N., f. fr., 1553 ;
D = B. N., f. fr., 19152 ;
E = B. N., f. fr., nouvelles acquisitions, 1104 ;
F = B.N., f. fr., 14971.

C'est entre 1217 et 1219 peut-être, en tout cas dans le premier quart du XIIIe siècle que le ménestrel Jean Renart composa son lai. Les manuscrits que l'on vient d'énumérer sont tous plus récents de quelque soixante ou quatre-vingts ans. Il faut qu'au cours de cette période bien des accidents se soient produits, puisqu'à comparer les sept copies de ce texte si court — il tient en un millier de vers de huit syllabes —, on relève jusqu'à 1700 variantes : une variante pour trois mots. Riche récolte, mais dont la richesse n'a rien que de normal : c'est dans les mêmes conditions que se présente, à nombre égal de manuscrits, la *varia lectio* de la plupart des textes littéraires du moyen âge français, par exemple la *varia lectio* des romans de Chrétien de Troyes.

Est-il possible de se débrouiller parmi le fatras de ces 1700 variantes ? Existe-t-il un moyen sûr de reconstituer en sa teneur, avec une approximation suffisante, le manuscrit premier, présumé pur de fautes, celui que Jean Renart, à la veille de publier son poème, n'a pas dû manquer de calligraphier de sa propre main, et, pour en assurer le texte, de lire et de relire de ses propres yeux ?

Telle est la question que je me posai en des temps fort anciens : c'était en l'an de grâce 1890.

1. *L'empirisme des anciens humanistes.*

Un autre se l'était posée avant moi. En 1836, quelques mois avant de faire paraître l'édition princeps de la *Chanson de Roland*, Francisque Michel avait publié le *Lai de l'Ombre* [1]. Cet érudit excellent n'avait connu que trois de nos manuscrits ; mais il avait pris la peine de les consulter tous trois et d'en comparer attentivement les leçons. C'est qu'une tradition millénaire lui avait légué ce principe : à savoir que, si l'on veut étudier un ouvrage dont on possède plusieurs manuscrits, on est tenu de les interroger tous, de demander à chacun quels services il peut rendre, de rechercher le meilleur. Mais ce principe est d'ordre purement moral ; on ne peut en dégager aucune technique précise. En effet, qu'appellera-t-on le meilleur manuscrit ? Le plus ancien ? il peut être le plus déformé. Le plus correct ? il peut abonder en leçons refaites, et le plus incorrect peut, en certains passages, avoir seul conservé la leçon authentique. Entre des leçons plus ou moins séduisantes, comment choisir ? Les anciens érudits, scoliastes de l'Antiquité, humanistes de la Renaissance et de l'âge moderne, choisissaient comme ils pouvaient, avec plus ou moins d'adresse, par intuition. Et c'est bien ainsi que Francisque Michel avait procédé, estimant qu'il ne pouvait consulter que son goût, affiné d'ailleurs par son savoir et surveillé par sa prudence. Méthode tout empirique, et dont on voit le péril : chaque difficulté particulière appelle une solution particulière, et, tout au long du texte, chaque fois qu'on choisit entre des variantes, le risque d'erreur reparaît.

2. *La méthode de Lachmann : le classement généalogique des manuscrits.*

Or, vers 1830, en Allemagne, dans l'école de ces érudits à bon droit illustres, les Immanuel Bekker, les Karl Lachmann, les Orelli, les Ritschl, avait été imaginée et bientôt façonnée et mise au point une méthode moins subjective, celle qu'on appelle aujourd'hui communément la méthode de Lachmann [2]. Appliquée d'abord à l'étude de textes de l'Antiquité classique

1. *Lais inédits des XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1836.
2. On serait curieux d'être bien renseigné sur cette période de formation ;

ou du moyen âge allemand, elle s'était peu à peu accréditée. Dès 1866, Gaston Paris l'avait recommandée à l'attention des romanistes [1] ; dès 1868, il s'en était servi dans ses cours [2] pour préparer cette édition de la *Chanson de saint Alexis* qui, publiée en 1872, devint aussitôt célèbre ; et depuis, à l'exemple des hellénistes, des latinistes et des germanistes, les éditeurs d'anciens textes français y avaient recouru à l'envi.

Est-il besoin d'en rappeler le principe ? Deux copistes indépendants l'un de l'autre ne font pas la même faute au même endroit : si donc, en tels et tels passages, certains manuscrits sont déparés par des fautes communes, c'est qu'un même modèle les leur a transmises. De ce fait ils forment une « famille », reconnaissable, comme il arrive dans la génération animale, à des tares héritées de l'auteur commun. Et l'on conçoit que de cette très simple remarque ait découlé un art nouveau, l'art de « classer » les manuscrits.

Soit, en effet, à titre d'exemple théorique, un texte qui nous soit connu par dix manuscrits, que l'on désigne par les dix premières lettres de l'alphabet, de *A* à *J*.

Supposons qu'en certains lieux on observe des fautes communes à *I* et à *J* et, en certains autres lieux, d'autres fautes, celles-ci communes à *G*, *H*, *I* et *J*, on dira que *G H I J* forment une famille *y*, à l'intérieur de laquelle *I J* forment une sous-famille *z*.

Que si, en d'autres lieux, les manuscrits *E* et *F*, puis, en d'autres lieux, les manuscrits *B*, *C* et *D* présentent à leur tour des fautes en commun, ces deux nouvelles séries d'observations

---

mais je n'ai pas fait les recherches nécessaires. J'ai lu pourtant une *Epistola critica* écrite par Hermann Sauppe en 1841. On y voit qu'à cette date la méthode était encore d'invention toute récente (*haec ars codicum ordines certos familiasque describendi cum sit fere nova, his nostris demum temporibus inventa*... p. 5), que plusieurs en contestaient la validité, et qu'on ne l'appelait pas encore la méthode de Lachmann. Quel en fut le premier inventeur ? Ou, pour préciser la question, en quel livre peut-on retrouver le plus ancien *stemma codicum* qui ait été dessiné ? Les histoires de l'érudition au siècle dernier ne m'ont pas fourni ce renseignement : sans doute ai-je mal cherché.

1. En un article de la *Revue critique* du 22 septembre 1866.
2. Voir une note de Paul Meyer dans la *Romania*, 1911, p. 632.

serviront à déterminer deux autres familles, une famille $x =$ *E F*, une famille $w =$ *B C D*.

Que si enfin, considérant le manuscrit *A*, on constate que pas une des mauvaises leçons qu'on y relève ne reparaît ailleurs, on dira qu'il représente une autre famille encore, dont il est le seul membre qui ait survécu.

Et supposé qu'au terme de cette chasse aux fautes communes on ait recueilli en nombre suffisant des indices de ce genre, tous concordants, c'est-à-dire des faits qui se distribuent tous dans les cinq catégories d'observations ci-dessus définies, et supposé qu'on n'ait pas rencontré de faits qui contrarient ceux-là, on sera autorisé à dessiner un schéma qui figure aux yeux l'ensemble et le détail de ces rapports, rapports de filiation en ligne directe, de fraternité ou de cousinage, et qui rattache à l'ancêtre commun, au manuscrit original, *O*, les quatre lignées qui sont issues de lui :

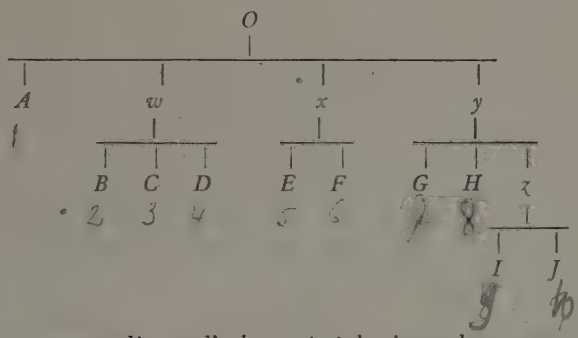

C'est le *stemma codicum*, l'arbre généalogique des manuscrits (un arbre qu'on a pris coutume, je ne sais pourquoi, de dessiner à l'envers, racine en haut, branches en bas).

Dès qu'on a sous les yeux un tel schéma, on échappe à la condition misérable qui fut celle des anciens humanistes. On ne risque plus, comme ils le risquaient, de s'en laisser imposer par le nombre et, par exemple, de préférer une leçon offerte par *G*, *H*, *I* et *J* à l'une de ses rivales offerte par le seul manuscrit *A* : on sait désormais que le témoignage de ce manuscrit pèse autant à lui seul que le témoignage des quatre autres. Pour établir le texte, on n'a qu'à observer une règle, plus ou moins ferme et impérieuse selon les cas, mais constante, un « canon

critique », qui restera le même d'un bout à l'autre de l'opération. Dans le cas ici envisagé, la leçon authentique sera continûment et infailliblement révélée soit par l'accord de trois des familles contre la quatrième, soit par l'accord de deux des familles contre les deux autres, discordantes entre elles. On n'aura à choisir qu'aux seuls lieux, vraisemblablement assez rares, où les quatre familles proposeraient chacune sa leçon. Partout ailleurs, le « canon critique » se chargera de constituer un texte, et ce sera le texte de l'original. — A moins que, en tels et tels passages, les dix manuscrits offrent des leçons que l'on doive toutes juger logiquement, grammaticalement ou littérairement inacceptables : auquel cas on dira que la source des dix textes ne fut pas l'original lui-même, *O*, mais une copie impure, O^1, de l'original. Pour remonter d'O^1 jusqu'à *O*, pour essayer de retrouver le texte premier, il faudra, mais seulement aux passages que le scribe de la copie O^1 a abîmés, recourir à la critique conjecturale.

3. *Sous le signe de Lachmann. Intervention de G. Paris (1890).*

C'est à cette méthode, il va sans dire, que je m'adressai, voulant étudier la tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre*. Au terme de cette étude, je me crus autorisé à dessiner la figure que voici (je l'appelle le *Schéma n° 1* et je numérotèrai à partir de ce n° 1 un certain nombre des schémas qu'on me verra dessiner par la suite) :

SCHÉMA N° 1.

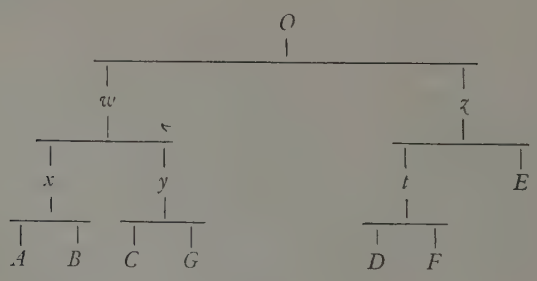

Comme on voit, je m'étais persuadé que nos manuscrits se divisent en deux familles, issues de deux copies perdues, diver-

sement fautives, *w* et *z*. Et c'est en cette persuasion que j'établis et publiai, à Fribourg-en-Suisse, un texte dit « critique » du *Lai de l'Ombre* : fondé qu'il était sur l'emploi raisonné de tous les manuscrits [1], ce texte se prétendait par là-même, sinon définitif (puisqu'il m'avait fallu choisir à mon idée aux lieux où une leçon *A B C G* s'oppose à une leçon *D E F*), du moins à peu près définitif, plus ressemblant qu'aucun autre à celui que Jean Renart avait livré aux déformations des scribes *w*, *z*, *x* et *tutti quanti*.

Presque aussitôt après, G. Paris donna de ce travail (*Romania*, t. XIX, 1890, p. 609) un compte rendu, empreint de la plus généreuse et de la plus ingénieuse indulgence. Mais il m'y adresse une critique, dont il n'a pas réussi, encore qu'il y ait pris peine, à masquer la gravité. D'après lui, mon classement des manuscrits, fondement et ressort de tout mon système d'établissement du texte, est faux.

De ce classement, il accepte tous les termes, hormis un. Il examine les passages — cinq en tout (v. 27, 274, 431, 583, 677) — qui m'avaient semblé déparés en *D*, *E* et *F* par des fautes communes à ces trois manuscrits et montre que je les ai mal interprétés ; et, en effet, je le reconnais pleinement, de mes cinq arguments, le premier (tiré de la leçon *D E* au v. 27) ne valait guère et les autres ne valaient rien. Il conclut de là, très justement, que la réalité du groupement *z* = *D E F* n'est pas démontrée. Et il ajoute ceci, qui est plus contestable : « Il résulte de ces remarques que, bien probablement, le *Lai de l'Ombre* nous a été conservé, non par deux, mais par trois familles, *w*, *t*, *E* » :

SCHÉMA N° 2.

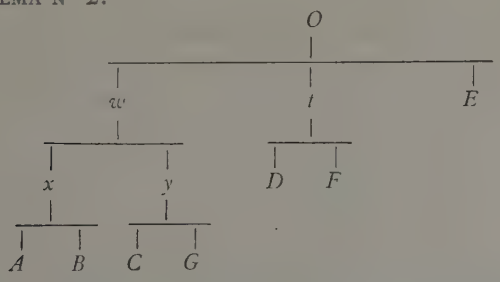

1. En fait je n'en avais employé que six, faute d'avoir connu à temps le manuscrit *G*. Mais pour la clarté de l'exposé, je puis sans inconvénient, reléguer en note la mention de ce détail.

De là, pour un éditeur futur du *Lai de l'Ombre*, une règle autre que celle que je m'étais forgée. Par l'accord de deux des familles contre la troisième, « le texte de l'original, dit G. Paris, se reconstitue *à coup sûr* ».

J'avais manqué une belle occasion.

4. *En 1913. Une loi surprenante.*

Vingt années et plus s'écoulèrent, au cours desquelles ne firent que se multiplier les éditions de textes français, latins, allemands, grecs, etc., toutes publiées sous le signe de Lachmann. Sans doute la méthode décevait parfois. Tantôt une édition paraissait que l'on accueillait mal : l'éditeur, disait-on, s'était fié à un classement erroné des manuscrits ; tantôt, l'éditeur d'un ouvrage déclarait dans sa préface que, vu le trop grand nombre des manuscrits qu'il avait eu à classer et l'enchevêtrement de leurs rapports, il avait renoncé à établir un texte « vraiment critique ». Mais ces échecs accidentels n'inquiétaient personne : faut-il rejeter un outil parce que tel jour il a été manié par un ouvrier maladroit, tel autre jour par un ouvrier plus adroit peut-être, mais qui, l'employant à une besogne trop longue et trop délicate, s'est découragé ? Comme tout le monde, je persistai donc à dessiner des schémas lachmanniens : soit dans mes *Études Critiques* (1903), soit dans mon recueil des *Chansons de croisade* (1909), on en trouvera plusieurs, et j'en ai dessiné bien d'autres dans mes cours, et cela sans ombre de méfiance, jusqu'au jour où, en 1912 ou en 1913, je fis une série de remarques singulières.

Quiconque entreprend de classer les manuscrits conservés d'un ouvrage souhaite de pouvoir constater, au terme de son travail, qu'ils se répartissent en plusieurs familles, trois au moins, et c'est sur quoi n'ont jamais manqué d'insister les érudits qui ont exposé la méthode : G. Paris, notamment, dans la préface (p. 43) de son édition de *Saint Alexis*. Heureux en effet l'éditeur d'un texte qui dispose, pour discerner les leçons authentiques, de trois ou de quatre ou de cinq témoignages indépendants : « il n'aura d'hésitation que si chacune des familles offre une leçon différente, et le cas sera d'autant plus rare qu'elles seront plus nombreuses. » Que si, au contraire,

elles ne sont que deux, *w* et *z*, quelle mésaventure ! C'en est fait pour lui de l'espoir d'établir le texte « d'une façon presque mathématique » et de voir l'original se reconstituer sous ses yeux « à coup sûr ». Toutes les fois que se produira un désaccord entre *w* et *z*, il lui faudra ou bien garder à jamais l'attitude de l'âne de Buridan entre les deux picotins d'avoine, ou bien se résigner à choisir, et à choisir par intuition, d'après les seuls conseils, ou les seuls caprices, de son tact, de son goût. Aussi, tous ceux qui ont, une fois dans leur vie, publié une édition critique, reconnaîtront-ils que je ne fais ici que leur remémorer un incident de leur propre biographie si je dis qu'ils ont commencé par tâtonner, par essayer maintes combinaisons, par construire des généalogies à cinq lignées, ou à quatre, ou à trois, et qu'à l'instant où ils ont aperçu qu'il fallait jeter tous ces schémas au panier et dessiner à la place un schéma à deux branches seulement, ils ont éprouvé un sentiment de pénible déconvenue. Oui, les classements désirés et les seuls désirables sont à branches multiples, et c'est pourquoi les meilleurs philologues (il suffit de feuilleter la *Romania* pour le constater) en ont souvent proposé de tels. C'est le cas de G. Paris, démolissant, comme on vient de le voir, mon classement biparti des manuscrits du *Lai*, pour y substituer un classement triparti. C'est le cas d'Eduard Schwan et celui de Victor Friedel, qui ont représenté par des figures à trois branches, l'un la généalogie des manuscrits de la *Vie des Pères* (*Romania*, t. XIII, p. 250), l'autre la généalogie des manuscrits de la *Chanson de Fierabras* (*Romania*, t. XIX, p. 55) ; et c'est encore le cas de Léopold Pannier et le cas de Paul Meyer, qui ont classé en quatre familles, l'un les manuscrits du *Livre des cent ballades* (*Romania*, t. I, p. 368), l'autre les manuscrits de la *Chanson d'Aspremont* (*Romania*, t. XIX, p. 201).

Mais il convient de remarquer que ni G. Paris n'a édité le *Lai de l'Ombre*, ni Éduard Schwan la *Vie des Pères*, ni Victor Friedel la *Chanson de Fierabras*, ni Léopold Pannier le *Livre des cent ballades*, ni Paul Meyer la *Chanson d'Aspremont*. Leurs classements ne représentent que des travaux d'approche, provisoires, faits à l'usage d'autrui, à l'usage de l'éditeur futur. S'ils avaient eux-mêmes procuré des éditions de ces ouvrages, y retrouverait-on les mêmes schémas ?

Il est permis d'en douter, si l'on observe ce qui s'est produit presque toutes les fois qu'un érudit, passant de la velléité à l'acte, a mené de bout en bout l'entreprise d'établir un texte et a publié une édition de ce texte.

Cessons, en effet, de considérer ces arbres qui n'ont jamais porté de fruits, les beaux fruits d'un texte critique : arbres secs, figuiers stériles. Regardons les autres, ceux dont on trouve l'image non dans les revues de philologie, mais dans les préfaces des éditions : ceux-là seuls furent féconds.

Je me suis avisé un jour d'en regarder deux, trois, dix, d'un seul regard. Chose étrange ! Le premier était à deux branches seulement :

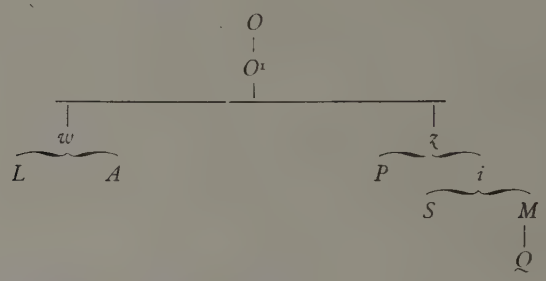

et le second, à deux branches seulement :

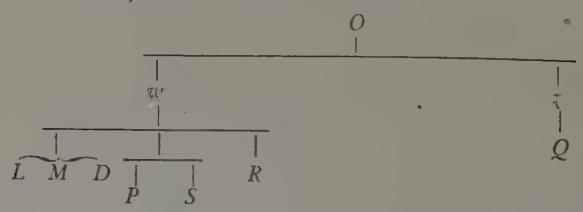

et le troisième, à deux branches seulement :

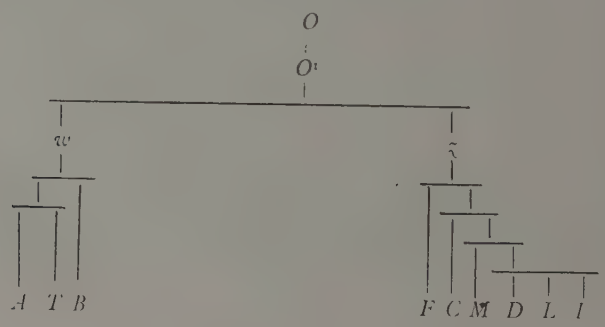

et ainsi de suite jusqu'à dix. J'en regardai d'autres, en d'autres préfaces, et je pris coutume de les décalquer. Je formai ainsi, peu à peu, une assez riche collection de ces décalques. Elle se compose aujourd'hui de cent dix schémas recueillis dans des éditions de textes français, et d'une soixantaine de schémas recueillis dans des éditions de textes latins, anglais, italiens. Ceux-ci ressemblent fort à ceux-là, ce qui me porterait à croire que les choses se passent sensiblement de la même manière dans les divers domaines de la philologie. Mais ce n'est qu'une impression que je livre au contrôle de qui de droit : je n'ai récolté des schémas latins, anglais, italiens, qu'au hasard de la rencontre, sans esprit de suite. Je m'en tiens donc ici aux seuls schémas français. Tous sont pareils, ou du moins 105 sur 110 sont pareils. D'où une loi, qui peut s'exprimer ainsi :

Dans la flore philologique il n'y a d'arbres que d'une seule essence : toujours le tronc s'en divise en deux branches maîtresses, et en deux seulement.

Ou, en d'autres termes :

A part des exceptions si rares qu'elles ne font que confirmer la règle, tout philologue qui publie un texte après étude des copies diversement altérées que nous en avons, arrive fatalement à se persuader que ces copies, si nombreuses qu'elles puissent être, ont dérivé de l'original par l'intermédiaire de deux copies perdues, *w* et *z*, et de ces deux-là seulement.

Loi surprenante. Pourquoi surprenante ? Il est facile de répondre. Depuis toujours, en tous pays, les écrivains écrivent surtout pour qu'on les lise, pour qu'un certain public, accueillant leurs ouvrages, les paye en argent ou en gloire, et c'est pourquoi ils se préoccupent, à l'ordinaire, d'en répandre, aussi vite qu'ils peuvent, des exemplaires aussi nombreux qu'ils peuvent : ils ont communément compris qu'un seul exemplaire ne suffirait pas à provoquer et à confirmer leur succès, ni même deux. Soit donc le *Roman de Troie*, que trente-neuf manuscrits nous ont conservé. Ce qu'il faut se représenter au point d'origine et de départ, c'est un pullulement presque immédiat de copies plus ou moins fidèles, tirées dans l'entourage même de l'auteur, et qui toutes eurent des chances égales d'être recopiées, chaque copie nouvelle se chargeant d'ailleurs de variantes nouvelles ; en sorte que les trente-neuf manuscrits venus jusqu'à nous peuvent

représenter cinq, dix, vingt, et pourquoi pas ? trente-neuf lignées distinctes, indépendantes entre elles. Pourtant, à en croire l'éditeur, Léopold Constans, elles n'en représenteraient que deux, issues l'une de *w* et l'autre de *z*. Et de même, à en croire Ernest Langlois, éditeur de ce *Roman de la Rose* dont nous avons deux cent vingt manuscrits, ces deux cent vingt manuscrits ne représenteraient, eux aussi, que deux lignées, issues l'une de *w* et l'autre de *z*. Or, rien n'empêche que Léopold Constans ait vu juste, et Ernest Langlois pareillement. Dans la foule des classements en deux familles, il peut, il doit y en avoir un certain nombre d'exacts. Il est naturel que le temps, qui a respecté deux cent vingt copies dérivées des deux copies *w* et *z* du *Roman de la Rose*, ait méchamment détruit toutes celles qui d'aventure ont pu dériver d'une tierce copie ; et il est naturel aussi que le même accident se soit répété, tout pareil, pour le *Roman de Troie* ; mais qu'il se soit répété, tout pareil, pour ce roman de Chrétien de Troyes, *Cligès*, et pour cet autre roman du même Chrétien de Troyes, *Yvain*, et pour ce troisième encore, *Philomena*, et pour tous les autres romans de Chrétien de Troyes, et pour tous les romans de tous les romanciers, et pour toutes les chroniques de tous les chroniqueurs, et pour tous les traités de morale de tous les moralistes, et pour tous les recueils de fables de tous les fabulistes, et pour toutes les chansons de tous les chansonniers... : voilà la merveille. Un arbre bifide n'a rien d'étrange, mais un bosquet d'arbres bifides, un bois, une forêt ? *Silva portentosa*. Un fait de bipartition dans l'histoire de la transmission des textes n'étonne pas, mais la loi de bipartition étonne, et l'étonnement croît à mesure qu'elle se fait plus impérieuse et qu'elle affecte davantage la constance, la majesté, la nécessité d'une loi de la nature. Nécessaire et par là même absurde, il ne se peut pas qu'elle ait régi les destinées des textes au cours des siècles anciens ; il reste donc qu'elle doit n'avoir commencé de les régir que depuis quelque cent ans, du jour où un premier philologue a construit le premier *stemma codicum*.

Comment le comprendre ? Pour m'être souvent posé la question et pour avoir lu de près les préfaces de maintes éditions critiques, choisies entre les plus justement renommées, je crois avoir au moins reconnu ceci.

Nos arbres bifides n'ont pas tous poussé tels quels ; ce sont,

pour la plupart, des arbres ébranchés. Autrement dit, celui qui prépare l'édition d'un ouvrage s'arrête d'abord normalement à un système qui distribue les manuscrits en plusieurs familles, trois ou plus ; en vient-il à l'opération dernière, toute matérielle en apparence, celle qui consiste à établir le texte, il découvre au cours de ce travail et alors seulement, comme des trouvailles de la dernière heure, des raisons de modifier ce système, de remodeler, de simplifier le schéma.

Tout se passe comme s'il s'appliquait, par souci de sa commodité personnelle, à s'affranchir d'une loi trop dure, à la tourner.

En effet, tant qu'un schéma garde trois branches, il est un automate que l'on a délégué une fois pour toutes à la tâche d'établir le texte. Bon philologue, presque infaillible, c'est l'automate seul qui fait le triage des variantes, lui seul qui décide de l'authentique et de l'apocryphe. A observer le jeu précis et sûr de ses trois bras, le Vaucanson qui l'a construit devrait se réjouir, semble-t-il : pourquoi l'a-t-il construit, pourquoi classe-t-on des manuscrits, pourquoi ces enquêtes difficultueuses, sinon pour qu'une mécanique choisisse aux lieux où le critique n'aurait pas su choisir? Pourtant il se trouve que, 105 fois sur 110, le critique s'est persuadé en cours de route qu'il devait restreindre le pouvoir de l'automate et, à cet effet, lui briser l'un de ses trois bras. Par là, il recouvre une part de l'autorité qu'il avait imprudemment aliénée. A vrai dire, le plus souvent il laisse encore à l'automate une certaine puissance d'action : les deux bras qui restent sont munis de fortes pinces. Ainsi, dans le cas du *Lai de l'Ombre*, si l'on observe la règle impliquée dans le classement en deux familles, $w = AB + CG$ d'une part, $z = DEF$ d'autre part, on aura à choisir soi-même aux lieux où w s'oppose à z, mais c'est l'automate qui choisira partout ailleurs, imposant, par exemple, de rejeter toutes les leçons *AB* qui se trouveront en conflit avec des leçons offertes soit par *CGD*, soit par *CGE*, soit par *CGF*, soit par *CGDE*, soit par *CGDEF*, soit par *CE*, etc.

Mais je possède dans ma collection une quinzaine de schémas semblables à celui que le lecteur aura sous les yeux quand il tournera cette page. Ce schéma, dessiné par W. Foerster, est censé représenter la généalogie des manuscrits du *Roman d'Yvain*.

Il est du type banal, puisqu'il est biparti ; mais on remarquera que la famille α est bien pauvrement représentée : par

un seul membre, le manuscrit *V*. Dès lors, l'éditeur du *Roman d'Yvain* peut agir à sa guise.

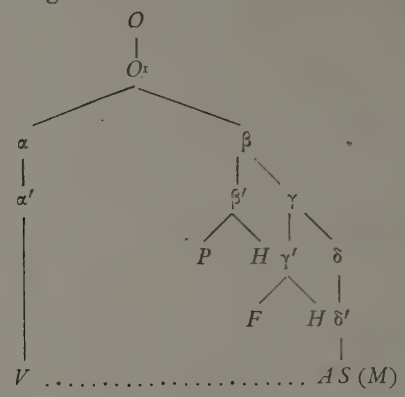

Il peut maintenir aussi souvent qu'il lui plaît les leçons du manuscrit *V* et, s'il le préfère, les rejeter presque toutes pour y substituer à chaque phrase des leçons qu'il empruntera aux manuscrits de la famille β, voire (sous certaines conditions) aux manuscrits des sous-familles γ et δ ; et puisqu'il a pris soin, raffinement suprême ! d'écrire en tête du tableau *O* et *O*¹, il peut, aussi souvent qu'il lui plaît, se déclarer mal satisfait de toutes les leçons offertes par les manuscrits et introduire dans le « texte critique » des leçons conjecturales à foison. L'automate est réduit à l'impuissance : il tend vers l'éditeur d'*Yvain* l'offrande de ses deux bras chargés de variantes, mais immobilisés.

Dira-t-on que, si l'on met à part les quelques naïfs, quatre ou cinq, qui ont bonnement accepté l'esclavage, les éditeurs des anciens textes français ont tous su « s'arranger » : les uns, les demi-habiles, pour affaiblir l'automate, les autres, les habiles, pour le paralyser tout à fait ?

Mais le dire, ce serait offenser, et d'une très sotte injure, les plus scrupuleux des hommes, ces érudits dont aucun n'aurait pu même concevoir l'idée qu'on puisse jamais ruser avec la vérité. Pourtant les apparences sont contre eux. Au point de départ de tant d'enquêtes sur la tradition manuscrite de tant d'ouvrages divers, presque tous ont espéré qu'ils auraient à établir leur texte d'après la règle d'airain d'un classement à

branches multiples, et voici qu'au point d'arrivée presque tous ont établi leur texte d'après la règle de plomb d'un classement à deux branches ; et puisque la ruse n'y fut pour rien, puisque pas un d'eux n'a prévu ce résultat, pourtant fatal, c'est donc que cette fatalité a pesé sur eux à leur insu. Des forces obscures, confinées dans les profondeurs du subconscient, ont exercé leur influence. Impatience d'entendre grincer trop souvent les ressorts d'une mécanique trop compliquée, scrupules du goût, nécessité de choisir soi-même aux lieux où on a autant de leçons concurrentes que de familles, ces causes agissent soit isolément, soit solidairement, selon les cas. Par quelles suites de mouvements psychologiques, presque imperceptibles, c'est ce que l'un ou l'autre de mes lecteurs pourra observer, s'il essaie d'établir un texte, celui du *Lai de l'Ombre* ou celui de tout autre ouvrage, d'après la règle d'airain (ce que j'ai bien des fois essayé de faire pour ma part), et s'il surveille ce qui se passera en lui au cours de l'opération. Quant à retracer ici mes propres expériences, il y faudrait trop de pages, et qui ne seraient guère persuasives, car le témoignage d'autrui ne vaut pas en si délicate matière.

Pourtant, entre les causes du phénomène, il en est une sur laquelle je puis insister. Je l'ai indiquée déjà dans mon édition de 1913 (p. XXXIII de la préface), mais je ne la discernais alors que fort imparfaitement. Je dois à un entretien avec mon ami M. Mario Roques de mieux comprendre aujourd'hui qu'elle est primordiale, qu'elle est peut-être la seule vraiment agissante, qu'en tout cas elle suffirait, à elle seule, à expliquer le mystère.

En ce qui précède, je n'ai rien dit, ou du moins rien voulu dire, qui doive être interprété comme un reproche que j'adresserais aux éditeurs lachmanniens d'avoir mal appliqué leur système : je pense au contraire que c'est précisément pour l'avoir presque tous très bien appliqué qu'ils ont presque tous abouti au même classement en deux familles ; ce résultat fatal leur était imposé par la logique dudit système. Il implique en effet le devoir d'examiner à fond tous les cas de conflit entre les textes : de là, chez l'opérateur, l'inquiétude persistante, si loin qu'il ait poussé la critique des variantes, de ne l'avoir pas poussée encore assez loin. Or, quand une fois il s'est arrêté à l'étape, qu'il croit la dernière, d'un classement en trois familles, *x*, *y*, *z*, il ne se peut guère qu'il ne rencontre quelques variantes unis-

sant *x* et *y* contre *z* (ou *x* et *z* contre *y*, ou *y* et *z* contre *x*) qui lui suggèrent l'idée qu'elles *peuvent* représenter des innovations, donc des fautes. Simple possibilité sans doute, mais qu'une sorte de nécessité morale l'oblige à retenir. Et c'est un scrupule qui l'obsède : il ne peut s'en libérer, il ne peut retrouver la paix de l'esprit qu'à l'instant où il se persuade que cette possibilité est autre chose qu'une possibilité et que telles et telles des leçons doublement attestées (par *x* et *y* contre *z* par exemple), sont en effet des leçons refaites, donc des leçons fautives. Ce n'est pas impunément qu'il s'est habitué à opposer la bonne leçon à la mauvaise ou aux mauvaises, les rayons aux ombres, Ormuzd à Ahriman : la force dichotomique, une fois déchaînée, agit jusqu'au bout. Le système lachmannien l'a lancé dans la chasse aux fautes communes, mais sans lui donner aucun moyen de savoir à quel moment il a le devoir de s'arrêter.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, et de quelque façon qu'on croie légitime d'expliquer le phénomène, le phénomène est là, le fait brutal, éclatant, attesté par les 105 pièces de ma collection, de la répugnance marquée par les critiques à établir un texte (du moins un texte profane, littéraire, du moyen âge français) sur la foi d'un classement des manuscrits autre qu'un classement en deux familles. Et c'en est assez pour que soient frappés de la même suspicion, légitime et invincible, tous les classements en deux familles qui ont été proposés jusqu'ici et tous ceux qui le seront à l'avenir et toutes les éditions qui ont été ou qui seront fondées sur de tels classements.

C'est pour avoir remarqué ces choses que je rouvris un jour mon antique édition du *Lai de l'Ombre* : n'était-elle pas fondée elle aussi sur un classement de ce type ? Le bel arbre bifide qui s'y dresse, je le regardai à nouveau, mais on imagine de quel regard désabusé, hostile. Il fallait reprendre le travail en sous-œuvre, préparer une autre édition.

A examiner à nouveau les variantes, je reconnus bien, comme l'avait fait G. Paris, le caractère illusoire, l'extrême fragilité des arguments que j'avais invoqués à l'époque pour me justifier d'avoir dessiné la fourche fatale. Mais il m'apparut aussi — et c'est ce que l'on trouvera mieux expliqué dans la préface de cette édition nouvelle, publiée en 1913 [1] — que mon système

1. Dans la collection de la Société des Anciens textes français.

d'antan pouvait subsister néanmoins, à titre d'hypothèse indémontrée, mais plausible pourtant et peut-être vraie, et qu'il n'y avait nulle raison de le rejeter en faveur du système de G. Paris, lequel ne représente à son tour qu'une hypothèse plausible, et vraie peut-être, mais pareillement indémontrée ; — que l'un des deux systèmes est nécessairement faux, puisqu'ils sont deux ; — et que tous deux d'ailleurs peuvent être faux : à telles enseignes que j'ai pu, dans cette préface, en définir deux autres, dessiner deux autres schémas, et indiquer que j'aurais pu ne pas m'en tenir là : il est facile en bien des cas de modifier « ces petites combinaisons conjecturales que nous appelons des classements de manuscrits ». — En conséquence, le texte qui se lit en cette édition est celui d'un bon manuscrit, le manuscrit *A*, imprimé presque sans retouches et accompagné de notes qui marquent un retour vers la technique des anciens humanistes.

5. *En 1928. Nouvel effort pour établir le bilan de la méthode de Lachmann.*

Quinze autres années ont passé. Mon travail de 1913 ayant provoqué des critiques de sens divers, j'ai été ramené vers le *Lai de l'Ombre*. Je viens d'étudier sur des copies neuves ou sur des collations neuves, ces textes que j'avais étudiés pour la première fois il y a trente-huit ans. Et j'ai tenu à les examiner d'abord selon les mêmes procédés qu'il y a trente-huit ans, par recours à la méthode traditionnelle, classique, de Lachmann, afin d'en mieux préciser, si je pouvais, les ressources et les limites. Voici, rangés en quatre catégories, les faits dont, aujourd'hui encore, il me semble légitime de faire état.

1°) Réalité du groupement $x = AB$. — Comme jadis, je remarque que *B* n'est qu'un double de *A* : plusieurs des leçons que ces deux manuscrits ont en propre sont fautives.

Exemples. *V. 280-283*. Lacune en *A* et en *B* de quatre vers nécessaires à l'intelligence du contexte.

— *V. 591*. *A* et *B* font dire sottement à la dame délaissée par le chevalier : « J'aurais cru qu'un an entier passé près de moi lui eût paru *mains corz d'un jor*. » C'est du contraire qu'elle est persuadée et c'est le contraire en effet (*mains lons d'un jor*) que lui font dire les autres manuscrits.

(Cf. les variantes des v. 50, 152, 691, 712-3, 776-7, 850, et les notes de mon édition de 1913 sur ces vers).

2°) Réalité du groupement $y = CG$. — Comme jadis, je remarque que G n'est qu'un double de C : ces deux manuscrits ont souvent en commun une leçon fautive, qui ne se retrouve pas dans les autres.

Exemples. *V. 457-8.* Le chevalier dit en C et en G qu'il s'est mis en mer sur une barque sans mât, *por veoir ausi ccm Tristans*. Les autres manuscrits donnent un sens à ce propos : *por noier ausi com Tristans*.

— *V. 796-9.* En C et en G, la dame, se plaignant de l'importunité de son soupirant, qui veut lui faire reprendre l'anneau, dit :

« Dont estes vous mout plus que sire,
Se *vostre aniaus* a ce m'esforce
Que vous le me vueilliez a force,
Maugré mien, fere retenir. »

Elle dit, selon les autres manuscrits, *vostre anuis* (« votre insistance indiscrète »), et c'est visiblement la leçon authentique.

(Cf. les variantes des v. 66, 85, 499-500, 546, 952, etc.).

3°) Réalité du groupement $t = DF$. — Comme jadis (éd. de 1890, p. 17), je remarque que le manuscrit F offre « un texte *refait*, non sans habileté », d'après un manuscrit du type D. Cette recension est due à un reviseur trop intelligent et qui est allé trop énergiquement jusqu'au bout de son effort pour que subsistent en F des leçons héritées, qui soient fortement illogiques ou grossièrement incorrectes. Par suite, l'étroite parenté de D et de F, au lieu de se révéler, comme c'est le cas pour les groupements précédents, par la communauté de leçons absurdes, est attestée seulement par le fait que souvent ils s'accordent pour opposer aux cinq autres manuscrits une phrase construite d'une façon qui leur est particulière.

Exemples. *V. 64-5.*

Proece et cortoisie l'ot
Eslit a estre sien demaine.

A cette leçon $ABCGE$, D et F opposent celle-ci : *Hennor et largece et sens l'ot Eslit a estre sien demaine.*

— *V. 81-2.*

Quanques chascuns en vousist fere .
En peüst fere entor ostel.

A cette leçon *ABCGE*, *D* et *F* opposent celle-ci : *Et chascuns pooit de lui fere Qanque voloit* (*F : vausist*) *entor ostel.*

— *V. 409-411.*

« Vos biaus iex...
N'en virent nul, ce est la somme,
Qui si se vousist a vostre homme
Tenir com je vueil sanz faintise. »

A cette leçon *ABCGE*, *D* et *F* opposent celle-ci : ...*Qui si se tenist a vostre homme Si com je faz sanz* (*F : Comme je fais et sanz*) *faintise* ».

(Ajouter qu'il y a en *D* une lacune de douze vers assurément authentiques — les vers 134-145 — et que les mêmes douze vers manquent aussi en *F*.)[1]

4°) Fréquence des conflits entre *ABCG* et *DEF*. — Comme jadis, je remarque une série de faits qui, comme jadis, me semblent, entre tous, devoir retenir l'attention. En soixante-cinq lieux, une leçon *ABCG* s'oppose à une leçon *DE*, et quarante fois sur les soixante-cinq, *F* (ce manuscrit dont le texte est si profondément remanié) s'accorde avec *DE*. Le conflit ne porte le plus souvent que sur des points de détail, comme en ce passage (v. 626-9) :

ABCG « Or dira qu'il est mes amis.	*DEF* « Or dira qu'il est mes amis.
Dira il voir ? sui je s'amie ?	Ce fera mon, je n'en dout mie.
Nenil, car ce seroit folie.	Dira il voir ? sui je s'amie ?
Certes, por noient le diroit ! »	Nenil, por noient le diroit ! »

Les quatre vers *ABCG* sont irréprochables, et les quatre vers *DEF* non moins irréprochables. Pourtant, s'il est vrai que Jean Renart n'a pas pu écrire du même train de plume

1. Il est vrai qu'on peut expliquer l'omission par l'hypothèse d'un « bourdon » qu'auraient commis, indépendamment l'un de l'autre, le scribe de *D* et le scribe de *F*. Mais, vu la longueur du passage omis, l'hypothèse est peu probable.

Nenil, car ce seroit folie et *Ce fera mon, je n'en dout mie*, il faut, puisque nous avons les deux leçons sous les yeux, que Jean Renart ayant écrit soit l'une, soit l'autre, se soit repenti, ou que quelqu'un, reviseur ou scribe, se soit repenti pour lui. Si minimes que puissent être de telles divergences, chacune représente un repentir, donc le sentiment (bien ou mal fondé, il n'importe) d'une faute. Qui dit « repentir » ou « retouche », qui dit « variante » dit « faute », toute la difficulté étant de discerner de quel côté est la faute [1].

Donc, ces soixante-cinq cas de conflit doivent être au même titre retenus, et c'est ici le point vraiment critique : le sort de toute enquête sur nos manuscrits dépend presque entièrement de l'interprétation que l'on estimera la plus juste de ces divergences, et c'est pourquoi, dès 1890, je les ai examinées toutes à la loupe, voire au microscope : en cinq ou six passages, heureusement, la divergence est assez forte et assez expressive pour qu'on puisse, avec quelque assurance, essayer au moins d'arbitrer le conflit.

Il se peut qu'on prononce qu'en tel et tel cas, la faute est en *A B C G* (ce qui était l'opinion de G. Paris aussi bien que la mienne) et qu'en tel et tel autre cas, la faute est en *D E F* : si on l'admet, on retournera à notre antique classement biparti (*schéma n° 1*).

Il se peut au contraire qu'on prononce que jamais la faute n'est du côté de *D E F* : si on l'admet, on isolera *E*, et l'on réputera juste le classement triparti de G. Paris (*schéma n° 2*).

---

1. C'est donc à tort qu'on m'a reproché d'avoir appelé (éd. de 1913, p. XXIV) une même leçon du *Lai* tantôt « leçon fautive », tantôt « leçon moins bonne que sa rivale ». Employer ces termes comme de parfaits synonymes, c'était parler le langage que les critiques ont parlé dès l'Antiquité et qu'ils parleront toujours. La maxime lachmannienne, pour peu qu'on y réfléchisse, devrait être formulée ainsi : « Deux copistes, indépendants l'un de l'autre, ne font pas le même *changement* au même endroit ». On dit plutôt « ne font pas la même *faute*... », parce que le critique, pour des raisons didactiques, pour mieux persuader son lecteur, ne s'attache dans une discussion qu'aux variantes sur lesquelles il a réussi à porter un jugement de valeur. Il n'en reste pas moins qu'il a commencé par les comparer toutes, sachant qu'il y a « faute » aussi souvent qu'il y a conflit : par conséquent une leçon qu'il juge et déclare « moins bonne que sa rivale » est à ses yeux une « leçon fautive ».

Il se peut encore que l'examen de certains de ces cas de conflit favorise l'hypothèse selon laquelle (éd. de 1913, p. XXXVI-VIII) tel manuscrit ou tel groupe de manuscrits représenterait une édition du *Lai* revue et corrigée par l'auteur lui-même : si on l'admet, les conditions d'établissement du texte seront tout autres que dans les deux hypothèses ci-dessus spécifiées.

Il se peut enfin qu'on trouve quelque autre combinaison et qu'on la juge préférable.

Pour l'instant, ce que nous tenons pour assuré peut être exprimé par ces quatre petites figures :

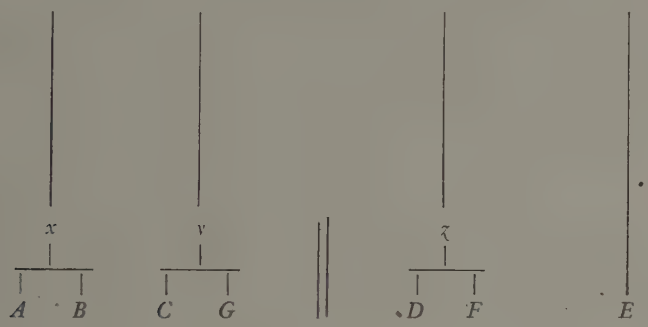

Une barrière (||) sépare $AB + CG$ de $DF + E$, et une sorte de tige s'élève au-dessus de chaque figure : ce sont quatre perpendiculaires, parallèles entre elles. Puisque Jean Renart a composé non pas deux lais *de l'Ombre*, mais un seul, je sais bien que ces lignes devraient converger soit toutes quatre directement vers l'original, *O*, soit les unes vers les autres avant de se rejoindre en *O*. Mais comment se représenter les modes de cette convergence ? Et cet *O*, où est-il ? Hors de nos prises pour l'instant, hors de cette page, bien loin et bien haut peut-être, en ce lieu peut-être où les mathématiciens assurent que toutes les parallèles finissent par se rencontrer : « à l'infini ».

II. Une méthode nouvelle. Intervention récente de Dom Henri Quentin.

Si j'ai repris cette enquête et si les problèmes de cet ordre m'ont à nouveau préoccupé, je dirai même obsédé, depuis

quatre ou cinq ans, c'est que je participe à l'émoi, fait de curiosité et d'espoir, qu'ont suscité dans le monde des philologues les travaux récents de dom Henri Quentin.

Chacun sait que dans son *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate* (1922), puis dans ses *Essais de critique textuelle* (1926), dom Henri Quentin a préconisé l'emploi d'une méthode de classement des manuscrits dont il est l'inventeur et que son édition vaticane de la *Genèse* (1926) [1] offre un très bel exemple d'application de cette méthode.

Qu'on me permette d'ajouter que j'ai eu le privilège d'entrer en relations personnelles avec lui dès 1922, alors que son *Mémoire* était encore en épreuves, et que, depuis, avec une bonne grâce et une bienveillance que je lui rends en admiration respectueuse et confiante, il a bien voulu, à mon intention, appliquer sa technique à l'étude de quelques vieux textes français, et s'employer par là à mon apprentissage. Il avait lu, il y a longtemps, la préface de mon édition du *Lai*, et elle lui avait semblé empreinte d'un scepticisme, peut-être d'un dilettantisme, dangereux. C'est pourquoi il a voulu se saisir lui-même du problème, et l'un des chapitres de ses *Essais* est intitulé : *Une tradition à trois rameaux : le* Lai de l'Ombre *de Jean Renart*.

Je me propose d'analyser et de discuter cette étude : il est bon qu'au préalable je rappelle quels sont les principes généraux de la doctrine nouvelle.

1. *Exposé sommaire de la méthode de dom Quentin.*

Si nous cherchons à classer les manuscrits d'un ouvrage, commençons par rejeter de notre esprit, au contraire de ce qu'enseignait Lachmann, la notion de « faute ». Prétendre d'entrée de jeu que l'auteur a pu écrire ceci, mais non pas cela, alors que notre enquête a précisément pour objet de nous renseigner sur lui, c'est pétition de principe ou cercle vicieux.

---

1. *Biblia sacra juxta latinam vulgatam versionem ad codicum fidem, jussu Pii PP. XI, cura et studio monachorum s. Benedicti commissionis pontificae... sodalium, praeside Aidano Gasquet, S. R. E. cardinale, edita. — I. Librum Genesis... recensuit D. Henricus Quentin, monachus Solesmensis. Romae, Typis polyglottis vaticanis*, 1926.

Rayons donc de notre vocabulaire ces termes « bonne leçon », « leçon moins bonne », ou « suspecte », ou « altérée », ou « refaite », etc. Nous n'emploierons que le mot « variante », en regrettant que la langue n'en offre pas un autre qui soit plus neutre encore. Nous ne connaissons que des « formes diverses de la tradition », sur lesquelles nous voulons jusqu'à plus ample informé nous interdire de porter des jugements de valeur. Nous ne sommes pas des « critiques », c'est-à-dire des juges du bien et du mal ; nous sommes des statisticiens et nous resterons des statisticiens aussi longtemps que possible.

Nos opérations porteront sur une tabulature de variantes dont il faut tout d'abord expliquer comment on l'établit.

On prend, au hasard, un certain passage du texte. Il n'est pas utile que ce passage soit très long (pour obtenir le classement des manuscrits du *Lai de l'Ombre*, une centaine de vers suffira) : il faut seulement qu'on puisse y recueillir une trentaine ou une quarantaine de groupes de variantes[1].

Quelles variantes ? Celles qui sont « à témoin unique » ne sauraient servir au classement : on se contentera de les noter à part, elles n'entreront pas dans les calculs qui seront faits. Celles, au contraire, qui sont « à témoins multiples », on les recueillera *toutes* : les humbles petites variantes courantes (*car* contre *mais*, — *beaus sire* contre *chers sire*, etc.) sont aussi bien « aptes à procurer le classement » que les variantes plus voyantes, plus tapageuses.

Comment les recueillir ? Par rapport à un manuscrit pris au hasard — en l'espèce, notre manuscrit *A*, — qui servira de base de collation. Chaque fois que les manuscrits se diviseront, on notera, sur une première ligne, la leçon du texte-base (*A*), sur une seconde ligne la leçon rivale offerte par tels et tels autres manuscrits, sur une troisième ligne, s'il y a lieu, et au besoin sur une quatrième, etc., les autres leçons rivales, en ayant soin de noter sur chaque ligne, et dans un ordre constant, les sigles de tous les manuscrits qui donnent soit la leçon *A*, soit telle ou telle de ses rivales. Ainsi (en affectant un numéro à chaque groupe de variantes) :

---

1. On peut aussi bien, il va sans dire, prendre plusieurs passages, au lieu d'un seul, et mettre bout à bout ces extraits de l'ouvrage.

1) se je sui *ABDEF*
se j'estoie *CG*

2) m'amie *AB*
amie *CGDEF*

3) mon cuer *ACG*
mon cors *B*
mon mal *DEF*

et cela, jusqu'à ce qu'on ait constitué un « appareil critique » qui compte un nombre que l'on jugera suffisant de groupes de variantes (trente groupes suffiront dans le cas du *Lai de l'Ombre*).

Cet appareil critique une fois disposé, on s'en servira pour mener à bien deux opérations.

Première opération : statistique des accords entre manuscrits comparés deux à deux. On comptera combien de fois *A* s'accorde avec *B*, avec *C*, avec *D*, etc., et ainsi de tous les autres, et l'on inscrira le total de chaque addition dans un tableau fait pour parler aux yeux, disposé de telle sorte que l'on aperçoive aussitôt la signification d'une telle statistique. Elle a pour objet et pour effet immanquable de déceler entre certains manuscrits des relations de voisinage plus ou moins étroites, par quoi ils s'opposent à d'autres manuscrits. On entrevoit ainsi que les manuscrits peuvent ou doivent se distribuer en quelques groupes, sans que d'ailleurs on puisse encore délimiter ces groupes avec assurance. On ne demande d'ailleurs à cette première opération que ce qu'elle peut donner : elle ne sert qu'à orienter la recherche.

Deuxième opération : comparaison des manuscrits par groupes de trois. C'est en cette opération que tient l'essentiel de la méthode. Qui dit enquête généalogique dit recherche des intermédiaires. *A quoi peut-on reconnaître qu'un manuscrit est intermédiaire entre deux autres ? Au fait que les deux autres ne s'accordent jamais contre lui.* C'est là le principe unique : qui l'aura bien saisi comprendra aisément tout le reste.

Écrivons sur trois lignes, pour comparer les manuscrits *A*, *B* et *C* :

$$A < BC$$
$$A > B < C$$
$$AB > C,$$

étant convenu que le signe $<$ signifie « contre » et qu'on en tourne la pointe vers l'isolé. Et parcourons des yeux notre appareil critique, en notant les cas où B et C s'accordent contre A, ceux où A et C s'accordent contre B, ceux enfin où A et B s'accordent contre C.

Si l'on obtient comme résultat trois nombres plus ou moins élevés,

$$\begin{aligned} A < BC &= 18 \text{ fois} \\ A > B < C &= 6 \text{ fois} \\ AB > C &= 4 \text{ fois,} \end{aligned}$$

on n'aura rien appris, sinon qu'aucun de ces manuscrits n'est intermédiaire entre les autres.

De même, si l'on obtient un nombre plus ou moins élevé et deux zéros,

$$\begin{aligned} A < BC &= 0 \text{ fois} \\ A > B < C &= 0 \text{ fois} \\ AB > C &= 15 \text{ fois,} \end{aligned}$$

« cela voudra dire seulement que les manuscrits A et B ne présentent entre eux aucune différence ».

Et, de même encore, si l'on obtient un résultat voisin (un chiffre fort et deux chiffres très faibles), tel que :

$$\begin{aligned} A < BC &= 1 \text{ fois} \\ A > B < C &= 2 \text{ fois} \\ AB > C &= 12 \text{ fois,} \end{aligned}$$

on aura seulement appris que « les manuscrits A et B sont extrêmement voisins l'un de l'autre, tandis que C s'éloigne d'eux sensiblement ».

Mais, si l'on obtient au total deux chiffres plus ou moins élevés et un zéro :

$$\begin{aligned} A < BC &= 10 \text{ fois} \\ A > B < C &= 7 \text{ fois} \\ AB > C &= 0 \text{ fois,} \end{aligned}$$

ce résultat sera d'importance : il signifiera que A et B communiquent entre eux par l'intermédiaire de C :

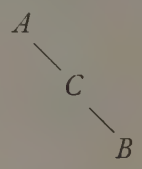

et nous tenons ainsi un embryon de généalogie, « les trois premiers anneaux d'une chaîne ».

Tout l'effort de la méthode tend donc à « rechercher les cas dans lesquels le rapport est nul entre deux des trois termes comparés, c'est-à-dire les cas dans lesquels l'un des résultats s'exprime par un zéro ».

A vrai dire, le mot « intermédiaire » peut signifier « ascendant » ou « descendant » et il y a jusqu'à six façons de se représenter cette médiation :

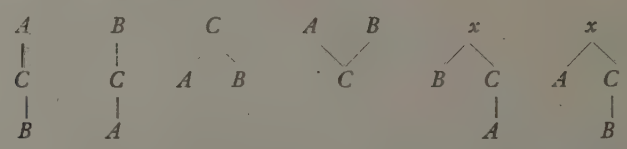

Ce n'est que par la suite qu'on pourra choisir entre ces constructions, « suivant ce que nous indiquera soit l'étude intrinsèque des leçons, soit l'ensemble même du classement : mais, en attendant, nous avons un premier point d'appui solide, à savoir que C est intermédiaire entre A et B, et nous continuerons patiemment notre recherche en la faisant porter sur un nouveau manuscrit ». Soit M, ce nouveau manuscrit. Supposons qu'une nouvelle comparaison ternaire indique que B est intermédiaire entre C et M. Nous joindrons ce résultat au précédent, et nous aurons à choisir par la suite entre ces constructions diverses :

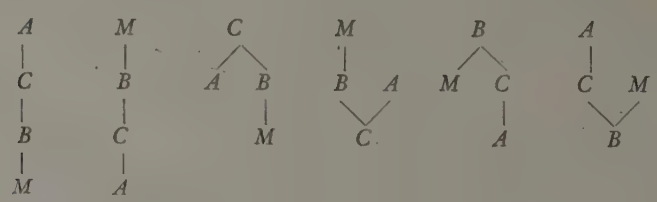

« Car, écrit dom Quentin, la série pourra s'infléchir dans tous les sens tant qu'elle n'aura pas été fixée par quelque constatation qui aura obligé à mettre l'un des manuscrits en tête. Notre méthode, en effet, se contente de faire connaître les relations vis-à-vis les uns des autres à l'aide des intermédiaires. Elle n'indique pas dans quel sens les séries doivent être disposées. Il faut demander cette partie du classement à d'autres parties de la critique... »

Comment se fait l'assemblage en une figure unique de tous les petits éléments de construction que l'on a de la sorte découverts un à un ?

C'est ce que dom Quentin enseigne par l'exemple plutôt que par la théorie, en analysant des cas d'espèce nombreux. Pour arrêter son choix entre les divers modes d'assemblage logiquement légitimes, pour dessiner le vrai schéma, il invoque selon les cas soit de nouvelles déductions tirées des données de la statistique, soit des observations fournies par la critique interne des variantes, et, en d'autres cas, il met en œuvre les deux procédés à la fois. Mais je ne puis ici que conseiller qu'on se reporte à ses livres. Si cette phase très délicate de l'opération relève de règles générales que l'on puisse dégager et faire tenir en quelques formules, toujours est-il que je ne saurais exprimer ces règles, faute de les avoir bien comprises.

Sur le schéma une fois construit, « le canon se cueille comme un fruit mûr », et, à partir de ce moment, le critique redevient un critique. Déjà, quand il s'est agi de « fixer la série » par l'étude intrinsèque des variantes, l'esprit de finesse lui a rendu des services. Il y recourt uniquement désormais pour apprécier les mérites et les démérites du texte qu'il établit : ce texte est celui de « l'archétype », non nécessairement celui de « l'original » (l'*O* et l'O^1 du langage lachmannien), et il se peut que l' « archétype », source unique des manuscrits venus jusqu'à nous, ait été une source fort impure : la critique interne s'emploiera à discerner ces impuretés.

Qui résume déforme, et je sens bien l'insuffisance du résumé qui précède. Mais voici un extrait de l'étude de dom Quentin sur le *Lai de l'Ombre*. A le lire, on verra se dissiper maintes obscurités de notre exposé : telle est la vertu d'une pensée forte et claire, d'un style admirablement direct.

2. *L'étude de dom Quentin sur le* Lai de l'Ombre.

« ... Nous sommes, M. Bédier et moi, aux antipodes. Je m'attache à prouver par des exemples que l'on peut et que l'on doit classer les manuscrits pour aboutir à un canon critique rigide ; lui, il met en doute la légitimité de tous les classements en général, et [dans son édition de 1913] conclut à l'adoption d'un manuscrit choisi sans règles fixes et que l'on corrigera çà et là, suivant qu'il apparaîtra nécessaire ou simplement utile « au jugement, au tact, à la prudence de l'éditeur, et, pour dire le vrai mot, à son goût... » Et ce ne sont pas là boutades ou assertions lancées à la légère : M. Bédier a établi son scepticisme sur une étude minutieuse des rapports qu'ont entre eux les manuscrits du *Lai de l'Ombre* et il a fait ressortir, par des arguments positifs, les défauts d'au moins quatre arbres généalogiques...

Je me permets d'interrompre ici dom Quentin. Ce sera la seule fois ; mais je tiens à bien marquer que je n'ai fait ressortir les défauts d'aucun de ces arbres, car je les répute tous quatre sans défauts. Je ne leur ai jamais rien reproché, je ne leur reproche rien aujourd'hui encore, —que d'être quatre.

« Je crois pouvoir en proposer ici un cinquième qui se rapproche de l'un d'eux, mais qui, cependant, en diffère profondément par la manière dont il explique le rapport des manuscrits avec l'archétype.

« J'ai pris au hasard, parmi les 962 vers dont se compose le poème, les vers 166 à 233, que je vais d'abord reproduire, [d'après A], sauf un court passage sur lequel les manuscrits ne donnent aucune variante intéressante :

« Las ! » fet il, « *se je sui* (1) amis, 166
Que sera ce se n'est *m'amie* (2)?
Ce ne sai je ne ne voi mie
Comment je puisse vivre un jor.
Deduis d'errer ne de sejor 170
Ne me puet *mon cuer* (3) *solacier* (4).
Or n'i a fors *de tenir* (5) chier
Ceus qui la vont ou ele maint,
Quar por ce fere ont eü maint
De lor *amor* (6) joie et solas. 175
Quar m'eüst *ceste* (7) fet un las
De ses .II. braz entor *mon col* (8) !
....Or ne puet estre autre : 186
Aler ou envoier m'estuet
Proier, *puis* (9) qu'autre estre ne puet,
Qu'ele ait *de moi merci en fin* (10),
Et que, por Dieu, ainz que je fin, 190

Qu'ele ait pitié de ma destrece,
Et que, par sa grant gentillece,
Qu'ele me gart et vie et sens.
Elle i avroit *un mains des suens* (11)
S'ele souffroit que je *perisse* (12), 195
S'est bien droiz que de son cuer isse
Douçors, et piiiez (13) de ses iex.
Mès je cuit (14) qu'il me *venist* (15) miex
Li alers que se g'i envoi.
L'en dit (16) : « N'i a tel comme soi », 200
Ne nus n'iroit si volentiers.
Pieç'a c'on dist (17) que li mestiers
Aprent l'omme et la grant soufrete.
Puis que g'i ai reson atrete,
Il n'i a se de l'aler non 205
Dire qu'ele a en sa prison
Mon cuer, qui de gré s'i est mis ;
Ja, devant qu'il ait non amis,
N'en quiert eschaper *por tristrece* (18).
Gentelises, pitiez, larguece 210
La devroit a ce esmovoir. »
Il s'est atornez por movoir,
Soi tiers de compaignons sanz plus.
Ne sai que *vous deïsse* (19) plus :
Il monte, et vallet (20) jusqu'a .VI. 215
Il chevauche (21) liez et penssis
En son penser et en sa voie (22).
Ses compaignons oste et desvoie
De la voie de son pensser,
Qu'il ne *s'en* (23) puissent apensser 220
En la reson (24) de son voiage.
Il dist qu'il chevauche a grant rage,
Celant son pensser souz sa joie (25),
Tant qu'il vindrent a la monjoie
Du chastel ou cele manoit. 225
Fet li sires *quis i menoit* (26) :
« Veez com cil chastiaus siet bien ! »
Il nel disoit pas tant por rien
Qui montast aus fossez n'aus murs,
Mès pour (27) savoir se ses eürs 230
L'avroit encor *si amonté* (28)
Qu'il parlaissent de la biauté
La dame (29) *qu'il aloit* (30) veoir.

« En trente endroits les manuscrits se divisent sur ces vers en groupes de deux ou plus. Voici le relevé des leçons données par les différents groupes en chacun de ces endroits :

1) se je sui A B D E F
se-j'estoie C G

2) m'amie A B
amie C G D E F

3) mon cuer A C G
mon cors B
mon mal D E F

4) solacier A B
alaschier C G D E
alegier F

5) de tenir A B C G
du tenir D E F

6) amor A B C G
dame D E F

7) ceste A B E
elle C D F
ore G

8) mon col A B C G F
le col D E

9) puis que A D E
quant C G F
(B *manque*)

10) merci de moi A B C G F
de moi merci D E

11) mains des suens A B
peu de sens C G
mains des siens D E
perdu son sens F

12) que je perisse A B
que je morusse C G D E F

13) douçors et pitiez A B
pitiez et douçors C G D E
pitié trouver F

14) mès je cuit A B C G
si cuit bien D E
je cuit bien F

15) me venist miex A B
m'i vauroit miex C G D E F

16) l'en dit A B
on dit C G D E F

17) pieç'a c'on dist A B C G
on dit pieç'a D E F

18) por tristrece A B
por destrece C G D E F

19) vous deïsse A B E
vous en die C G
g'en deïsse D
vous desisse F

20) il monte et vallet A B D E F
il montent vallet C G

21) il chevauche A B E
et chevauche C G D F

22) en son penser et en sa voie A B
a son penser et a sa voie D E
celant son penser et sa voie C G
a ses amours et a sa joie F

23) ne s'en A B G
ne se C D E F

24) en la reson A B
a la raison D E
de l'occoison C G F

25) celant son penser souz sa joie A
celant son penser sor sa joie B D
celant son penser et sa joie F
celant son penser et sa voie E
en son penser et en sa voie C
en son visage et en sa voie G

26) quis i menoit A B
qui les menoit C G D E F

27) mès pour A B
fors pour C G
com por E F
tout com D

28) si amonté A B
si haut monté C G D E F

29) la dame A B
de la dame C G E F
a la dame D

30) qu'il aloit veoir A B
que il va veoir C G D E F

« L'examen des concordances de chacun des manuscrits avec les autres donne pour premier résultat la constatation de l'identité de A et de B pour les variantes du cas étudié. Il y a donc lieu de considérer A et B comme formant une unité, et nous laisserons de côté le manuscrit B. Les autres manuscrits s'accordent comme il suit :

A	*C*	*G*	*D*	*E*	*F*
avec	—	—	—	—	—
G 8 fois	G 28	C 28	E 25	D 25	E 17
C 7	F 16	F 14	F 17	F 17	D 17
E 6	D 14	D 12	C 14	C 13	C 16
F 5	E 13	E 12	G 12	G 12	G 14
D 3	A 7	A 8	A 3	A 6	A 5

« On voit du premier coup d'œil qu'en général A s'accorde d'une manière à peu près égale, mais peu considérable, avec les autres manuscrits, puis que C et G ont entre eux un chiffre d'accord très élevé (28 cas sur 30) et aussi D et E (25 accords sur 30 cas). Le manuscrit F, enfin, offre des accords moyens et à peu près égaux avec tous les manuscrits, sauf A.

« Cet ensemble de faits veut dire que AB, puis CG, puis DE forment très probablement des groupes, et que F participe à la fois des groupes CG et DE.

« Les comparaisons par trois vont nous mettre à même de préciser ces résultats. Lorsqu'on est en présence de six manuscrits, le nombre des comparaisons possibles est de vingt... Voici, au complet, les résultats de ces opérations » :

1) A < C G = 1, 2, 4, 9, 11, 12, 13 ; 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30 = 20
A > C < G = 23 = 1
A C > G = 0

2) A < CD = 2, 4, 7, 12, 13, 15, 16, 18, 21, 23, 26, 28, 30 = 13
A > C < D = 1, 19, 20 = 3
AC > D = 3, 5, 6, 8, 10, 14, 17 = 7

3) A < CE = 2, 4, 12, 13, 15, 16, 18, 23, 26, 28, 29, 30 = 12
A > C < E = 1, 7, 9, 19, 20, 21 = 6
AC > E = 3, 5, 6, 8, 10, 14, 17 = 7

4) A < CF = 2, 7, 9, 12, 15, 16, 18, 21, 23, 24, 26, 28, 29, 30 = 14
A > C < F = 1, 20 = 2
AC > F = 3, 5, 6, 17 = 4

5) A < GD = 2, 4, 12, 13, 15, 16, 18, 21, 26, 28, 30 = 11
A > G < D = 1, 9, 20 = 3
AG > D = 3, 5, 6, 8, 10, 14, 17, 23 = 8

6) A < GE = 2, 4, 12, 13, 15, 16, 18, 26, 28, 29, 30 = 11
A > G < E = 1, 9, 19, 20, 21 = 5
AG > E = 3, 5, 8, 10, 14, 17, 23 = 7

7) A < GF = 2, 9, 12, 15, 16, 18, 21, 24, 26, 28, 29, 30 = 12
A > G < F = 1, 20 = 2
AG > F = 3, 5, 6, 17, 23 = 5

8) A < DE = 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 26, 28, 30 = 21
A > D < E = 7, 22 = 2
AD > E = 0

9) A < DF = 2, 3, 5, 6, 7, 12, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 26, 28, 30 = 15
A > D < F = 8, 10 = 2
AD > F = 9 = 1

10) A < EF = 2, 3, 5, 6, 12, 15, 16, 17, 18, 23, 26, 28, 29, 30 = 14
A > E < F = 8, 10 = 2
AE > F = 7, 9, 21 = 3

11) C < GD = 0
C > G > D = 23 = 1
CG > D = 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 20, 22, 24 = 13

12) C > GE = 0
C > G < E = 23 = 1
CG > E = 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 27 = 16

13) C < GF = 0
C > G < F = 23 = 1
CG > F = 1, 5, 6, 17, 20, 27 = 7

14) C < DE = 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 20, 22, 24 = 13
C > D < E = 0
CG > E = 7, 21 = 2

15) C < DF = 1, 3, 5, 17, 20 = 6
C > D < F = 8, 6, 10, 24 = 4
CD > F = 0

16) C < EF = 1, 3, 5, 6, 17, 20, 27 = 7
C > E < F = 7, 8, 9, 10, 21, 24 = 6
CE > F = 0

17) G < DE = 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 17, 20, 22, 23, 24 = 14
G > D < E = 0
GD > E = 0

18) G < DF = 1, 3, 5, 6, 17, 20, 23 = 7
G > D < F = 8, 9, 10, 24 = 4
GD > F = 0

19) G < EF = 1, 3, 5, 6, 17, 20, 23, 27 = 8
G > E < F = 8, 9, 10, 21, 24 = 5
GE > F = 0

20) D < EF = 0
D > E < F = 7, 21 = 2
DE > F = 8, 9, 10, 24 = 4

« Il y a, dans ces résultats, des points sur lesquels on n'a aucune surprise; d'autres, au contraire, sont vraiment inattendus.

« Ainsi, l'extrême voisinage de CG et de DE nous était déjà connu; il devait nécessairement produire les chiffres que nous trouvons avec N° 1, 8, 12, 14, et 17; toutes les fois que les deux manuscrits du même groupe entrent dans une comparaison, nous obtenons, ou à peu près, les deux zéros dont le sens nous est bien connu : [ils veulent dire (*Essais*, p. 77-8) « que ces deux manuscrits sont extrêmement voisins l'un de l'autre, alors que le troisième s'éloigne d'eux notablement »]. Il est constaté une fois de plus que CG et DE, comme AB, forment des familles. La question qui se pose dès lors est de savoir quel est le rapport de ces familles entre elles. Les comparaisons 2, 3, 5, 6, nous donnent la réponse. Elles portent chaque fois sur un membre du groupe AB, un membre du groupe CG et un membre du groupe DE : le résultat est une série de trois chiffres sans zéro. Aucun de ces manuscrits ne joue le rôle d'intermédiaire; nous avons donc affaire à trois familles séparées.

« Mais voici le résultat inattendu : le manuscrit F qui, dans le tableau des

comparaisons par deux, se mettait déjà à part des autres, nous apparaît ici comme intermédiaire entre C et D (15), entre C et E (16), entre G et D (18), entre G et E (19). La figure qui représente ces rapports est, en substance, celle-ci :

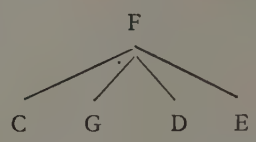

« Mais, notons-le bien, le manuscrit F n'est pas intermédiaire entre C et G, ni entre D et E (13 et 20) ; il n'est intermédiaire que dans les combinaisons où entrent des représentants des deux familles, soit C et D ou E d'une part, soit G et D ou E d'autre part ; en d'autres termes, il est intermédiaire entre les deux groupes :

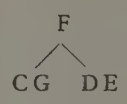

« En serait-il l'archétype ? L'examen intrinsèque des leçons donne un résultat qui n'est pas douteux : F ne peut pas être l'archétype de CG et de DE, de par les groupes de variantes 11, 13 et 14, par exemple, et aussi 3, 5, 6, 9, etc... On concevrait, en effet, qu'au groupe 2, les manuscrits AB d'une des familles ayant *m'amie*, les deux autres familles, CG et DE, donnassent *amie* à la suite de F, ou, au groupe 12, que CGDE aient reçu de lui la leçon *que je mourusse* ; mais, au groupe 3, CG ne pourraient pas avoir *mon cuer* avec A contre *mon mal* de DEF, et ainsi des autres cas. Ainsi F, qui est intermédiaire, n'est pas archétype ; il faut, par suite, qu'il soit dérivé des deux familles ; en d'autres termes, il faut retourner la figure et lui donner la forme :

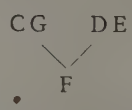

et cette construction se complète tout naturellement par le résultat de la comparaison 20, entre DEF, d'après lequel D est intermédiaire entre E et F, soit :

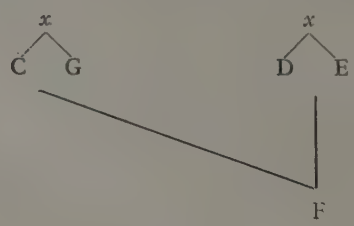

« Rapprochons de ces résultats ceux obtenus au sujet de A B et nous obtenons le schéma général suivant :

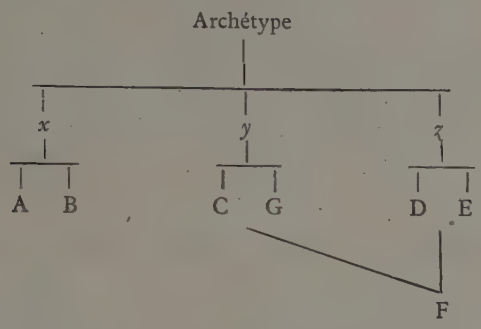

« Si le lecteur que ces arides déductions n'ont pas rebuté veut bien maintenant appliquer ce schéma aux différentes combinaisons de variantes données plus haut pour nos 30 groupes, il verra que toutes s'expliquent sans difficulté par lui : il n'y a qu'aux nos 7, 21 et 23 qu'un manuscrit (E ou G) s'échappe de son groupe pour en rejoindre un autre ; mais si l'on considère qu'il s'agit de leçons comme *ceste* pour *elle*, *il chevauche* pour *et chevauche*, *ne s'en* pour *ne se*, on conviendra que ce sont quantités négligeables, car le premier copiste venu peut faire de ces modifications sans avoir besoin pour cela d'avoir un manuscrit différent sous les yeux...

« Je crois donc avoir réussi à établir un arbre généalogique expliquant d'une façon satisfaisante les rapports que présentent entre eux les manuscrits du *Lai de l'Ombre*, et, détail piquant, cet arbre généalogique est précisément un spécimen de la construction à trois branches que M. Bédier regrette si vivement et si justement de ne pas rencontrer dans les introductions aux éditions critiques, au moins dans l'immense majorité de ces introductions.

«..... Pour être parti de l'idée de « faute commune », M. Bédier s'est trouvé dans une situation si difficile qu'il a été amené à rejeter tout classement de manuscrits et à proposer une méthode d'édition qui, dans des mains malhabiles, pourrait être bien dommageable à la critique textuelle.

« En suivant une voie très différente, et, avant tout, en nous débarrassant, à la base même du classement des manuscrits, de la tyrannie des « fautes communes », nous sommes arrivés à un résultat tout autre. Nous avons constaté que les manuscrits du *Lai de l'Ombre* se divisent en trois familles dérivées d'un archétype commun, et le canon qui se dégage de notre schéma est le suivant : *La leçon de l'archétype X doit être demandée à l'accord des trois familles A B, CG et DEF ou de deux d'entre elles contre la troisième. Dans le cas de désaccord des manuscrits nous suivrons donc la leçon de ABCG contre DEF, ou de CGDEF contre AB ou de ABDEF contre CG.* La forme du texte ainsi obtenue représente non l'original, mais l'archétype :

elle pourra donc être fautive. Si la faute est bien constatée, il nous sera loisible de la corriger par voie de conjecture, soit en adoptant la correction déjà faite par quelque famille ou manuscrit, soit en nous écartant même du texte de tous les manuscrits, mais à chaque fois nous devrons signaler le caractère conjectural de la leçon ainsi corrigée.

« Arrivé à ce point, je n'ai plus qu'à m'en remettre au jugement de qui de droit. Je ne commettrai pas la faute d'aller, ignorant comme je suis en philologie romane, discuter avec les connaisseurs sur la valeur respective des leçons en présence dans chaque cas... »

Dom Quentin a-t-il réussi à résoudre définitivement le problème ?

(*A suivre.*) Joseph Bédier.

POÉSIES PROVENÇO-CATALANES INÉDITES
DU MANUSCRIT AGUILÓ

II
NOUVELLES RIMÉES DE JACME ET DE PERE MARCH

Les cinq poèmes que nous publions aujourd'hui entièrement ont été analysés et cités pour la première fois dans notre *Auzias March et ses prédécesseurs* [1]. Ils font partie du manuscrit d'où a été déjà extraite la *Vesio* de Bernat de So [2]. C'est un petit in-folio de papier, de 220 mm. de haut sur 146 de large. L'écriture, sur deux colonnes, est du commencement du xve siècle ; la quatrième de ces pièces n'ayant été composée, comme nous le verrons, que vers 1410, on ne saurait remonter plus haut [3].

Les 32 premiers feuillets, auxquels s'en ajoutaient au moins deux autres [4], actuellement perdus, forment la première portion de ce recueil, d'abord indépendante de tout le reste. C'est là qu'ont trouvé place, après le poème de Bernat de So, les nouvelles en vers de Jacme et de Pere March, deux frères, deux chevaliers-poètes, morts, l'un vers 1400, l'autre en 1413, et qui furent, le premier, l'oncle, le second, le père d'Auzias March. Nous avons déjà esquissé leur biographie et montré l'influence qu'ils ont eue sur leur héritier et continuateur.

Ces œuvres sont les suivantes :

1. Fol. 12-14ro : Le rosier d'Amour
2. Fol. 14vo-16vo : Le débat de l'Honneur et du Plaisir
3. Fol. 17-19vo *b* : La Joyeuse Garde

} de Jacme March ;

1. P. 137-163.

2. *Romania*, LIV, p. 11. Dans cet article on corrigera p. 12 la date de 1914 indiquée par erreur pour la mort de Aguiló qui est décédé en 1917.

3. C'est pourtant ce qu'a fait D. J. Massó Torrents dans sa description du manuscrit Aguiló (*Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans* 1913-14, p. 56), pour n'avoir pas constaté, au fol. 19vo *b*, l'existence du *Compte final* de Pere March.

4. Entre le 16e et le 17e, et entre le 22e et le 23e.

4. Fol. 19vo *b*-20vo *a* : Le compte final } de Pere March.
5. Fol. 20vo *b*-22vo *b* : Le mal d'amour }

Le manuscrit Aguiló contient encore un fragment du *Harnois du Chevalier* de Pere March, qui va du v. 79 à la fin du texte publié par Paul Meyer [1]. Il ne nous a pas paru nécessaire d'en donner une nouvelle édition.

Des poésies ci-dessous, une seule, le *Débat de l'Honneur et du Plaisir*, a, que je sache, été imprimée [2], mais en partie seulement, et dans un texte extrêmement fautif ou inexactement reproduit.

C'est sans doute à cause de la parenté de leurs auteurs qu'elles ont été réunies dès le début du xve siècle. Il y a aussi entre elles une ressemblance très marquée dans la forme. Le collecteur n'a voulu retenir de l'œuvre de Jacme et de Pere March que les nouvelles rimées, les *noves rimades*, écrites en octosyllabes ou en hexasyllabes et à rimes appariées. Il a réservé pour d'autres recueils, pour les chansonniers proprement dits, leurs chansons et leurs sirventés, en un mot leurs *cobles* ou strophes à décasyllabes et à rimes entrelacées. Enfin ces narrations en vers, comme d'ailleurs les poésies lyriques et morales, sont en provençal, en un provençal, il est vrai, déjà fort altéré. Si elles présentent çà et là des formes catalanes, c'est oubli de l'auteur, mais, plus sûrement encore, ignorance chez le copiste de la langue des troubadours. En ne les écrivant pas dans leur langue maternelle, Jacme et Pere March se sont conformés à une très ancienne tradition qui n'a réellement pris fin qu'avec leur successeur Auzias March.

Ces poèmes ont d'autres traits communs, de fond et de forme, qui méritent d'être signalés.

Un premier caractère, c'est qu'ils reflètent presque tous la littérature romanesque ou allégorique de la France du Nord. Jacme et Pere March, comme déjà Bernat de So, n'ont plus les yeux à peu près uniquement fixés sur les poètes de la Provence et du Languedoc pour y prendre modèle. Tous ceux qui en Catalogne se piquent d'écrire en vers lisent les auteurs français ;

1. *Romania*, XX, 583-598.
2. *Archivio storico per la Sicilia orientale*, XI (1914), p. 252.

ils les imitent aussi, le plus souvent en provençal, quelquefois même en français [1]. On croit, en parcourant leurs œuvres propres, être en présence de romans bretons ou courtois traduits en provençal. Ce sont mêmes idées, mêmes tournures, et mêmes expressions. Autant leurs compositions de « gai savoir », leurs chansons sont châtiées et concises, autant le style de leurs récits versifiés est lâche, un peu banal et prolixe, à la manière de la plupart de nos romans français.

Les romans de la Table Ronde constituent, en effet, la plus manifeste des sources auxquelles ont puisé nos auteurs de nouvelles. Jacme March y a pris l'idée maîtresse de sa *Joyeuse Garde*. La *Faula* de Guillem de Torrella [2] en est une dérivation presque totale. Bernat de So en a tiré quelques éléments merveilleux de son poème. — Tous ces emprunts à la matière de Bretagne par des Catalans provençalisants rappellent nécessairement le fameux *Blandin de Cornouailles*. Paul Meyer, qui a imprimé ce poème en 1873 [3], y avait reconnu, sous quelques formes italiennes, et à travers des erreurs innombrables de copie, l'œuvre d'un Catalan qui s'est efforcé d'écrire en provençal. Cette conclusion avait été contestée, sauf cependant par Manuel Milà y Fontanals [4], si bien que *Blandin de Cornouailles* était resté jusqu'à présent comme une *res nullius*. Quand on le compare aux œuvres des Marchs et des Torrella, il n'est plus possible d'en nier l'origine catalane. C'est une nouvelle du même genre, composée, mais avec moins de succès, à la même époque et dans le même milieu.

Même dans les ouvrages qui, comme la *Vesio* de Bernat de So, ou le *Rosier d'Amour* de Jacme March, n'ont aucun rapport direct avec la Table Ronde, un petit détail, bien caractéristique, révèle les lectures que faisaient ces poètes. A certains endroits (*Vesio*, v. 1045 ; *Rosier d'Amour*, v. 116 et 217), ils déclarent qu'ils vont abréger, puis reprennent leur long développement.

---

1. *Romania*, XIII, 266 ; XX, 599-613 ; XLII, 175. — *A. March et ses préd.*, p. 136.

2. M. Milá y Fontanals, *Poëtes Catalans*, *Les noves rimades*, Montpellier, 1876, p. 8-22.

3. *Romania*, II, 169-202.

4. *Op. cit.*, p. 39.

On a relevé les mêmes affirmations dans les romans arthuriens, au moment où commencent d'interminables digressions [1].

Un autre ouvrage, où se retrouve l'esprit des romans de la Table Ronde, a influé, à divers égards, sur la plupart de ces nouvelles catalanes, comme sur le poème de Bernat de So. C'est le *De arte honeste amandi* d'André le Chapelain. Un exemplaire en existait dans la bibliothèque d'un barcelonais presque contemporain des Marchs [2], et j'ai montré ailleurs [3] qu'il a été traduit, au moins en partie, en catalan, pour une dame de la cour de Jean Ier d'Aragon.

Cet art d'aimer ne devait pas rester inaperçu des Marchs et de leurs contemporains. Il avait le mérite d'être le code le plus complet de l'amour courtois tel que l'avaient conçu les troubadours et mis à la mode, dans la France du Nord, Aliénor de Poitiers et Marie de Champagne. Il consacrait le rapprochement de la poésie du Nord et de celle du Midi. Il ne pouvait donc qu'être accueilli avec faveur à la cour d'Aragon, dans un milieu depuis longtemps acquis à la littérature provençale et où, grâce aux mariages contractés en France par le fils aîné du roi, le futur Jean Ier (1350-1396), pénétraient de plus en plus les livres et les coutumes de notre pays [4]. A Barcelone, peut-être aussi à Valence, des réunions mondaines analogues à celles qu'avaient présidées Marie de Champagne, Aelis de France et Ermenjart de Narbonne, furent organisées. On y lut des romans français ; on y devisa d'amour et de prouesse ; on y flirta.

Parmi ceux qui ont pris part à ces séances littéraires se distinguèrent nos poètes chevaliers. Il n'est pas étonnant dès lors qu'ils aient dépeint ou mis en action dans leurs nouvelles l'amour raffiné et subtil qu'avait développé Chrétien de Troyes dans certains de ses romans et dont André le Chapelain avait donné la théorie. Mais ce n'était, à les entendre, qu'un jeu de société, un badinage inoffensif. Chaque chevalier courtisait une dame avec la permission de son mari. La dame était autorisée à l'aimer, s'il était « loyal et bon », et pourvu qu'elle se contentât

1. Alfred Jeanroy, *Hist. d. Let.* dans *Hist. de la Nat. fr.*, XII, 360.
2. *Romania*, LIII, 420.
3. *A. M. et s. préd.*, p. 182, note 4.
4. *Romania*, XLII, 175-6.

d'un seul. Voilà l'idée qui se dégage du *Salut d'amour* publié par P. Meyer [1]. Bernat de So approuve ces pratiques [2]. Jacme March cherchait pour elles un abri sûr dans sa *Joyeuse Garde*. Pere March appelle enfin sur elles les bénédictions du Ciel [3]. Il ne peut y avoir d'amour vrai qu'en dehors du mariage ; mais un pareil sentiment doit rester purement intellectuel. La religion à laquelle nos poètes — comme les mainteneurs du Consistoire de Toulouse — prétendaient rester fidèles, ne pouvait y souscrire qu'à cette condition.

Les nouvelles de Jacme et de Pere March nous offrent des traces plus précises et moins diffuses de l'influence d'André le Chapelain. Dans un des entretiens fictifs que renferme son livre, un chevalier s'efforce de démontrer à une dame qu'elle peut l'aimer sans cesser d'être une épouse parfaite. La dame hésite et fait des objections. Ils décident de s'en rapporter à la comtesse de Champagne, et ils rédigent ensemble une lettre, datée du 30 mai 1076, pour lui soumettre leur différend. Puis la comtesse Marie se prononce dans le sens du chevalier et rend un véritable jugement [4].

Ces trois procédés (dialogue, lettres datées, jugement) se retrouvent chez l'aîné des Marchs. Son *Débat de l'Honneur et du Plaisir* est un véritable procès se terminant par un jugement en bonne et due forme. Dans sa *Joyeuse Garde*, le roi d'Amour et ses sujets dialoguent et écrivent des lettres datées et signées. Pere March se préoccupe, lui aussi, d'imiter dans ses fictions poétiques les usages de la vie réelle. S'il veut obtenir de son seigneur, le duc de Gandie, la récompense de ses bons et longs services, il lui adresse son *Compte final* par doit et avoir. A une dame qui souffre du *Mal d'Amour*, il expédie une consultation médicale avec diagnostic, pronostic et ordonnance.

Y a-t-il là un effort pour substituer à la narration la vue des choses ou leurs images concrètes, une forme de réalisme littéraire, ou n'est-ce pas un pur amusement, un besoin de contrefaire, dans la peinture des sentiments humains, les manières et

---

1. *Romania*, XX, 194-202.
2. *Vesio*, v. 705-30 (*Romania*, LIV, 50).
3. *Mal d'amor*, v. 300-1.
4. G. Paris, *Le Conte de la Charete* (*Romania*, XII, 524-5).

le langage qui sont de mise dans d'autres circonstances, en un mot, la parodie ? Quoi qu'il en soit, ce système, cet artifice donne aux compositions des Marchs un air de famille et en est, si l'on peut dire, la marque distinctive. On a publié récemment, d'après un manuscrit de Catane, un poème anonyme intitulé *Dispensaçio de la senyora de Moxén* [1]. L'auteur imagine un entretien, à Avignon, avec le pape Grégoire IX et lui demande l'autorisation d'épouser sa cousine, dame Isabel Cornell, seigneuresse de Moxén (Mogente). Le souverain pontife lui fait délivrer aussitôt, à la date du 5 mai 1370, et par un commissaire nommé à cet effet, une dispense de mariage dont il donne la teneur. Aucun doute n'est possible. Cette aimable facétie — où la poésie tient malheureusement peu de place — est de notre Jacme March. Même si, dans le manuscrit, elle n'était pas suivie de son *Debat*, elle pourrait lui être attribuée avec une absolue certitude [2].

L'idée d'un Ordre d'Amour, d'une sorte de chevalerie où sont groupés ses fidèles des deux sexes (*Rosier d'amour*, 164, *Joyeuse Garde*, 82, 231-7) peut procéder aussi bien des romans de la Table Ronde que du *De arte honeste amandi*.

Le livre d'André le Chapelain nous conduit naturellement au *Roman de la Rose* qui présente une conception analogue de l'amour et où Guillaume de Lorris a résumé les *regulae amoris* de son prédécesseur. Il semble — et nous reviendrons sur ce point dans la notice qui précède le texte de sa *Joyeuse Garde* — que Jacme March ait emprunté à Guillaume de Lorris plutôt qu'à André le Chapelain la connaissance des Commandements d'Amour. Ce qui est plus certain, c'est qu'il lui doit le fond même de cette nouvelle et aussi quelques éléments de son *Rosier d'Amour*. De même nous avons retrouvé, dans le *Mal d'Amour* de Pere March, les principaux conseils qu'Amour donne à l'Amant dans la première partie du *Roman de la Rose* pour remédier aux souffrances amoureuses [3].

---

1. *Archivio storico per la Sicilia orientale*, XI (1914), p. 250.

2. Suivant le même procédé, un poète de la fin du XIVe siècle, frère Johan Basset, a composé aussi, en *noves rimades* de 4 syllabes, un électuaire (*letovari*) à l'adresse de Garau de Massanet (*Anuari de l'Inst. d'Est. cat.*, p. 70).

3. Ce n'est pas la première fois que se manifeste dans l'ancienne littérature

Quant à l'allégorie que Guillaume de Lorris n'avait pas créée, mais simplement mise à la mode, elle se présente chez nos deux auteurs sous des formes variées et à des degrés différents. Jacme March a encore personnifié des états d'âme, des qualités ou des vices, l'Honneur, le Plaisir, l'Amour, la Loyauté, le Secret, la Connaissance, etc. Mais les nouvelles rimées de Pere March ne nous offrent rien de tel. Doux Regard, Doux Penser, Doux Parler ne sont plus chez lui des abstractions réalisées, mais de simples prescriptions. Par contre, Jacme et Pere March figurent l'un et l'autre dans des choses vivantes ou inanimées les divers sentiments de l'âme. Dans le *Rosier d'Amour*, les divers modes de l'émotion amoureuse correspondent aux parties du rosier ou à la source qui l'avoisine, et, dans le *Harnois du Chevalier*, les multiples vertus chevaleresques aux pièces de l'armement. Ce symbolisme n'est pas absent du *Roman de la Rose*, où une fleur représente l'objet aimé, mais il n'a pris tout son développement que dans le *Breviari d'amor*. Dans l'Arbre d'Amour de Matfre Ermengau, branches, feuilles, fleurs et fruits ont une signification particulière. C'est ce procédé d'analyse psychologique ou morale qu'ont employé jusqu'à l'abus nos auteurs catalans dans le *Rosier d'Amour* et le *Harnois du Chevalier*.

Enfin — et par là encore elles ressemblent aux romans français d'où elles sont issues — toutes ces œuvres sont destinées à être lues et non chantées. Elles ne s'adressent pas comme nos chansons de geste à de grandes réunions d'auditeurs où le poète veut éveiller des sentiments communs, mais à des cercles mondains ou à un petit nombre de personnes en vue desquelles elles ont été écrites. Ce sont des passe-temps littéraires auxquels prenaient plaisir les rois d'Aragon, leurs grands vassaux comme le marquis de Villena, duc de Gandie, et leur entourage de chevaliers lettrés er cultivés tels que Jacme et Pere March. L'exemple venait de France ; il a abouti aux productions poétiques qu'on lira plus loin. Elles ne manquent ni d'art ni d'agrément.

---

catalane l'influence du *Roman de la Rose*. Les auteurs de l'*Histoire littéraire*, XXIX, 204, l'ont signalée avec raison comme apparaissant déjà dans les œuvres de Ramon Lull. Sa distinction, souvent répétée, de l'Ami et de l'Aimé et nombre de métaphores de ses *Flors d'amors* en dérivent certainement.

Afin d'en faciliter l'intelligence, j'ai placé à la tête de chaque poème, comme l'avait fait Paul Meyer, une analyse assez détaillée. En ces sortes de publications, le premier devoir d'un éditeur est d'en bien marquer toutes les parties, et, ce qui est parfois assez difficile dans des compositions allégoriques ou semi-philosophiques, d'en dégager la suite des idées.

J'ajoute que M. Alfred Jeanroy a bien voulu en lire le texte et qu'il nous a signalé d'heureuses corrections.

1. — *Le rosier d'amour* (*Lo rauser de vida gaya*), par Jacme March.

L'auteur de ce poème nous révèle son nom, mais son nom seulement, En March, au v. 266. C'est, à n'en pas douter, de Jacme March († vers 1400) qu'il s'agit. L'ordre chronologique, adopté, semble-t-il, par le copiste, exigeait, en effet, qu'il fût placé entre Bernat de So († 1385) et Pere March († 1413). En outre, le *Rosier d'amour* est une œuvre de début et le fait qu'elle a été placée en tête des *noves rimades* dont Jacme est sûrement l'auteur, indique bien qu'elle lui appartient.

Le sujet débute par une mise en scène qui était un lieu commun de la poésie galante. Au milieu d'un verger semblable au Paradis terrestre, le poète a vu un rosier surmonté d'une clarté. Trois branches égales le composaient, portant chacune des fleurs semblables par la forme, mais de couleur différente. Au pied de l'arbre coulait une claire fontaine. Plusieurs personnes vivaient là heureuses et joyeuses, auprès de cet arbre d'honneur. Il s'approche pour connaître la cause de leur bonheur et l'explication de tout ce qu'il a vu. Citant et commentant deux vers de Folquet de Marseille sans le nommer, il implore la pitié et la merci d'Amour, lorsqu'un jeune damoiseau se présente à lui et s'offre à satisfaire sa curiosité (1-68).

« Le verger, dit en substance ce damoiseau, n'est autre que le Monde, où la Nature fait fleurir et fructifier les arbres, puis les dépouille de leurs feuilles. C'est le symbole des vicissitudes de la Fortune qui fait s'élever le petit et descendre le grand (69-85). Cette comparaison est manifestement empruntée à Boèce.

« L'arbre d'honneur tient au monde par trois racines : l'amour vrai, l'humilité et fine Amour (86-100).

« Cet arbre est le rosier de la vie gaie (*rauser de vida gaya*). Telle est, en effet, la récompense de celui qui aime d'un amour vrai et s'aime vraiment lui-même (101-110).

« La première des racines est l'amour sans tromperie ; la seconde, la maîtrise de soi (*captenença*), exigeant la souffrance dans l'humilité ; la troisième, la fine espérance. L'amoureux véritable doit donc être loyal, sans fausseté, souffrir avec humilité et espérer de bon gré dans les biens à venir. Il n'y a ni joie, a dit Rigaut de Barbezieux, ni autres paradis pour lesquels je donnerais l'espérance et l'attente amoureuses (111-154).

« Les trois branches du rosier ont des fleurs de couleurs différentes. Les roses blanches représentent la virginité ; les rouges, le mariage ; les jaunes, le veuvage (155-188).

« Trois choses sont ensuite nécessaires : aimer loyalement et de fine amour, être payé de retour, obtenir la merci complète (189-214).

« La clarté qui resplendit sur l'arbre est comme le soleil d'été. Il éclaire les endroits mêmes où il ne pénètre pas. Ainsi se comporte cette lumière (l'Étoile d'Amour) formée de cinq parties comme la *Consolation* (de Boèce). De même que le soleil, elle n'éclaire pas également. Mais qu'importe si l'amoureux voit passer au-dessus de lui un peu d'ombre ? Qu'il ne cesse pas d'aimer d'amour fine et cordiale. Si celle que vous aimez ne veut pas vous agréer, passez souvent près d'elle ; le soleil tournera quand elle songera à vous faire un signe. Alors vous serez plus dispos et plus gai qu'auparavant (215-250).

« Combien ignorent le chemin d'Amour ! Ils ne savent ni d'où naît la fine amour, ni comment on la maîtrise... Ceux-là méprisent Amour et ne connaissent pas sa valeur (251-264).

« Vous, En March, conclut le jeune homme, retenez ce que j'ai dit d'Amour, et vous en tirerez profit. Venez puiser le plus possible à la fontaine du *Désir*, car c'est ainsi que je l'ai appelée. Les connaisseurs en amour souffrent volontiers les douleurs qu'il entraîne. Leur plaisir consiste à désirer. A cette fontaine l'eau s'épuise vite, si on veut décanter l'amour (c'est-à-dire séparer en lui le plaisir de la douleur). Vous savez qu'elle aug-

mente, au contraire, quand l'amour pur abonde entre les amants. Celui à qui il fait défaut s'en repentira ici ou là ; pardonnez-lui, s'il vous plaît (265-307).

Ce poème allégorique, parfois un peu obscur, suppose la fusion d'éléments divers, empruntés à des sources multiples. Le verger, le rosier, la fontaine d'amour semblent dériver plus ou moins directement du *Roman de la Rose*. Mais la distinction des différentes parties de l'arbre d'amour et la recherche de leur signification psychologique se rattachent plutôt au *Breviari d'amor* de Matfre Ermengau. Enfin l'idée de l'étoile à cinq branches, placée au-dessus du rosier, et rayonnant partout comme le soleil, a été suggérée par Boèce. C'est, en effet, aux cinq parties de la *Consolation de Philosophie* que Jacme March compare les divisions de cette lumière où les amants trouvent leur consolation comme Boèce dans la Philosophie. Nous avons vu, au cours de notre analyse, qu'il lui a emprunté un autre passage sur l'inconstance de la Nature et de la Fortune.

Dans l'exposé de l'amour courtois il fait appel tout d'abord aux troubadours de la période classique. Il en cite quelques-uns comme l'avaient déjà fait, dans des nouvelles, Raimon Vidal [1] et l'auteur anonyme du *Salut d'Amour* [2]. Mais il ne nomme que Rigaut de Barbezieux. M. Jeanroy a reconnu ailleurs (v. 59-60) Folquet de Marseille. Nous ne savons pas à qui il a pris les autres décasyllabes sur les souffrances et la douceur de l'amour. Toutefois l'esprit qui anime cette psychologie amoureuse n'est pas tant celui de l'ancienne poésie provençale que celui du Gai Savoir défini, en 1323, par le Consistoire de Toulouse. L'amour est la source de toutes les vertus, de toutes les joies, pour les célibataires, les gens mariés et les veufs. Le Consistoire de Barcelone que Jacme March fondera en 1393 en fera aussi « le compagnon des vertus et le conservateur de l'honnêteté ».

Le *Rosier d'Amour* transporte donc dans le cadre des *noves rimades* les thèmes de la chanson provençale purifiés et comme transfigurés par les derniers troubadours.

Par un autre caractère plus extérieur il rappelle encore la Pro-

---

1. K. Bartsch, *Chrest. prov.*, 2e éd., 213.
2. *Romania*, XX, 193-209.

vence. Le vers du début n'y rime pas avec les suivants et le nombre total des vers est impair. C'est une formule prosodique appliquée dans des poèmes à rimes appariées de Guiraut Riquier et d'Amanieu des Escas [1]. Les *Leys d'Amors* [2] lui ont donné le nom de *novas rimadas annexas*.

L'œuvre est vraisemblablement antérieure à 1375, comme la traduction même par Pere Saplana de la *Consolation* de Boèce [3], à laquelle il est fait allusion. Je la mettrais même avant le *Débat de l'Honneur et du Plaisir* qui a été composé entre 1365 et 1370. Elle doit être considérée comme une des premières nouvelles de Jacme March [4].

Jhesus.

Dins un verger molt gran, [12 *a*]
D'arbres fullats plantat,
M'atrobey, qu'ab mon grat
No volgra may n'exis,
Car senblech Paradis 5
Terrenal, gracios
Per qu'en [e]stich joyos
Ab maravella gran.
E pux, quan fuy enan,
En mig loch del verjer, 10
Vi un arbre roser
Qu'anch may no·l vi parell,
Florit, asaut e bell,
Es alt una clardat.
E fon jen compassat 15
Ab tres branques egals,
E las flors cominals,
Totes d'una fayço,
Mas que diverssas so,
Tot enaxi co say 20
De color enquer may.
Al pe de l'arbre mana
Una clara fontana,
E pux diverssas jens
Si fazien parvens 25
Aguessen benenança

1. Sur ce vers initial ne rimant pas avec le suivant, voir ci-dessus. — 17. *cominals*, « semblables ».

20. « tout comme je le sais ». — 24-33. Ce passage rappelle les vers 1292-1295 du *Roman de la Rose* (éd. Langlois) :

Car tuit li plusor s'en aloient
O lor amies ombreier
Soz ces arbres, por doneier.
Deus ! com menoient bone vie !

26. *Aguessen* : la conjonction *que* est sous-entendue ; cf. v. 36, 254.

1. K. Bartsch, *Chrest. prov.*, 2e éd., 277, 20 ; 319, 27.
2. I, 138.
3. A. Morel-Fatio, *Katal. Litt.* (*Grundr. d. Rom. Phil.*, de Gröber, Strassburg, 1893), p. 10.
4. *A. M. et ses préd.*, p. 137.

D'aquest arbre d'onrrança,
Car xascus [s]tech joyos,
Es eu qui volentos
Fuy de saber la vida 30
De cells qu'ab exernida
Fas, dejus lo roser,
Se pensson d'alegrer, [12 *b*]
Si m'aney acostar
Per saber co·s pot far 35
Aguessون d'alegrança
Axi gran abundança,
Ne· l verjer la beutat,
Ne l'arbre la caltat,
Ne co si·s devesex, 40
Ni la fon qui bax neix,
Don xascus ha desir;
E gitey un sospir
Es aney començar :
« *Amor los fis degre tener en car,* 45
Car, leys honran, gasten lo cor el sen. »
Be n'ay l'entendimen
Er perdut per Amor
E si er no·m soçor,
No say e co·m pot pendre, 50
Qu'ayço no pux entendre,
Ans par sia'ncantats,
E, si a Ella plats
Aver bon cosimen,
Prear l'ay homilmen, 55
E breumen li diray
D'una cobla que say
Solamen dos bordos :
« *E, si Merce a nul poder en vos,*
Grat xas enan, si ja·m deu pro tener. » 60
E ladonchs un jencer
Donzeyll vench de presen
Pe·l verger, qui molt jen
M'anech lay acollir,
Qui·m dix : « Eu vull complir
[12 vo *a*] 65
Lo desir ques avets,
Senyor, don m'entendets
E menbre·us que·us diray.
Primer començaray,
Esponen lo verger 70
On a tan bell frutxer,

---

31. *exernida* = *issernida*, « distinguée » ; cf. v. 208, *ab cara exernida*. — 38-39. S.-ent. *agues*.

40. « Et comment il (l'arbre) se divise (en trois branches) ». — 44. Ms. *anen*. — 45-46. Citation d'un troubadour inconnu. — 45. Ms. *tenet*. — 46. *leys*, pron. pers. 3e pers. fém. sing. obliq., se rapporte à *Amor* du v. 45.

54. *Cosimen* = *chauzimen*, « clémence, pitié, exaucement ».

59-60. Vers empruntés à la chanson *S'al cor plagues* de Folquet de Marseille (Raynouard, *Choix*, III, 156 ; Mahn, *Werke*, I, 319). Voici le texte de Stronski, VII, 31-2 :

Doncs si Merces a nul poder en vos,
Traga s'enant, si ja m vol pro tener.

60. *xas*, de *chazer*, « tomber ».

71-85. Tout ce passage sur l'inconstance de la Nature et de la Fortune est inspiré de Boèce, *Consol. Ph.*, II, pr. II : Licet caelo, proferre lucidos dies, eosdemque tenebrosis noctibus condere ; licet anno, terrae vultum nunc floribus frugibusque redimire, nunc nimbis frigoribusque confundere... Nos ad constantiam, nostris moribus alienam, inexpleta hominum cupiditas alligabit ? Haec nostra vis est, hunc continuum ludum ludimus. Rotam volubili orbe versamus, infima summis, summa infimis mutare gaudemus. Ascende

Lo qual mostra figura
Qu'es lo Mon, car Natura
Fa(n) florir e granar,
Li arbre mellorar, 75
E per temps los despulia,
Que·ls fay perdre lur fulla ;
Tot ayxi per semblan
Lo Mon s'en va camjan,
Car la roda Furtuna 80
No pot [e]star en una,
Ans fa pujar lo mendre,
E·l gran fayt d'alt dexendre,
Qu'enaxi es partit,
Per qu'eras n'ay pro dit. 85
E diray la semblança
D'aquest arbre d'onrrança
Qui's pausat per dever,
Lo qual sapgats qu'es er
Al verger rasigats 90
Qu'es al Mon conparats,
Ab semblans .iij. rasşits :
La una say que·m dits :
Amor veray ajats,
E l'altr'omilitats. 95
La terça qu'es mayor
Dits que per fin'amor [12vo *b*]
Deu aver [e]sperança
Ceyll qui vol benenança,
Ne vol sus alt xausir. 100
Mas de l'arbre vull dir
Son nom, qu'es appellats,
Enaxi co's vertats,
RAUSER DE VIDA GAYA.
Acell qu'amor veraya 105
E si vol ben servir,
Fermamen pora dir
Qu'en aura aytal renda :
« *Non es null jorn qu'en son cor no dexenda*
Una dolçor que mou del dolç pays. » 110
.....
D'amor de ben amar
Deu las rasils comtar,

---

si placet, sed ea lege, uti ne, cum ludicri mei ratio poscet, descendere injuriam putes.

Alain de Lille, qui a imité, dans son *Anticlaudianus* (Migne, *Patr.*, CCX, 560 A), la seconde partie de la prose de Boèce, décrit ainsi les variations de la Fortune :

.....Cunctos fati ludibria ferre
Cogit, et in varios homines descendere casus.
Hos premit, hos relevat ; hos dejicit, erigit illos.
Summa rotae dum Crœsus habet, tenet infima Codrus,
Julius ascendit, descendit Magnus, et infra
Sylla jacet, surgit Marius...

77. Ms. *pendra*.

80-84. Voir ce que nous avons dit des « Cobles de Fortuna » de Jacme March dans notre *A. M. et ses préd.*, p. 146.

82. *Lo mendre* = *lo menre*, « le moindre, le plus petit ».

88. *Per dever* = *per daveras*, « vraiment ». Même expression v. 190 ; *per devers*, v. 139.

104. La forme correcte est *roser*.

106. *si*, « soi », pron. pers. 3e pers. accusatif. — 109-110. Citation d'un troubadour inconnu. — 111. Vers omis.

Puxas apres seguir
Ço qu'ellas volen dir, 115
Don vos dich, abreujan,
Qu'amar senes engan
Es la prima rasits,
E, per seguir mos dits,
L'altra devets gardar 120
Qui·s vol ben demostrar
Que ajats captenença,
Als mals car no agença
Amor tota saso ;
E qui vol dir de no 125
Per qualque despl[as]er
Sap pauch de captener
Si mesex, car Amor
Vol sofren amador, [13 *a*]
Don cell, per aver be, 130
Lo mal, axi·s cove,
Homilmen deu sofrir.
E la terça vol dir
Ques ab fina 'sperança
Se deu dar alegrança 135
Xascus, si's remembrans
Qu'apres de grans afans
Venon joys e plasers.
Donchs, qui vol per devers
Amar, cove que sia 140
Leal senes falsia,
Sofren ab homiltat,
Esperan de bon grat
Li be, quan li vendra.
Sabets co u atendra 145
Ni com [e]stara fort,
Si pren senblan conort
Que feu cell trobador
Qui sofrich per amor,
RIGAUT DE BARBASIL, 150
Fin amayre jentil,
Qui dix, tan fo aclis :
« *Nou es null joy ne autre paradis,*
Per qu'ieu dones l'esperar ni l'atendre. »
Pux vos daray a'ntendre 155
Leumen, si com poray,
Xascun branch per que fay
Las flors de sa(y) color.
Vos sabets que blancor, [13 *b*]
Neta virginitats, 160
Per que·ns es figurats,
Que blanqua flor vol dir :
Verge, cuy play servir,
L'Orde d'Amor servan.
E, per seguir enan, 165
Cell qui la fa vermella
Es l'orde qui s'appella

---

114. *Puxas* = *poissas*, « ensuite » (Rayn. IV, 588 a) ; cf. *puxes*, au v. 189.

116. *Abreujan*, cf. *brexan*, v. 217. — Voir notre Introd. p. 199.

123. Constr. : *car Amor no agença als mals*...

139. *per devers*, cf. v. 88. — 153-154. *Que non es jois ni autre paradis* | *Per qu'en campjes*... Rigaut de Barbezieux, éd. Chabaneau-Anglade, Montpellier, 1919, p. 71 (V, 7-8) [Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. 90, 1920, p. 201-310].

164. Souvenir probable des Romans de la Table Ronde. M. Jeanroy (*Hist. des lettres*, 461) a montré que le *Perceforest* est le roman de chevalerie où il est le plus longuement insisté sur la création des Ordres. D'après un poème de Creuzé de Lesser, *La Table ronde*, in-8°, Paris, 1829, p. 338, Guenièvre et Yseult auraient fondé l'*Ordre de bien aimer*. Enfin André le Chapelain avait déjà parlé d'une *militia amoris*. Dans sa *Joyosa Garda*, v. 83, 231-237, J. March fera encore allusion à l'Ordre d'Amour.

Matrimoni, per tal
Es de color aytal
Com vermella color, 170
Tinin ho pres blancor ;
Tot enaxi seguen,
Matremoni dexen
Apres Virginitat.
Lo groch es conparat 175
A'stament vidual,
Car sembla l'or, qui val
Si tot l'a hom obrat,
Depux, quan es pausat
Per la forma, l'a(y) tan 180
Com fazia denan,
Sal que no pot cobrar
So qu'a perdut tan car,
So es Virginitat,
Mas rete Castedat 185
Qui li er companyona.
Veus xascun branch com dona
Son orde, ne per que,
Puxes apres, co ve
L'orde ja per dever, [13vo *a*] 190
Xascus com deu, aver
Tres causes que·us diray.
E la primera say
De que avem parlat,
D'amar ab lealtat 195
De fin'amor coral.
Deu don'aver qui val,
Bell respost enapres.
Pero no dich eu jes
Lo cor fos galian, 200
Mas aydar a l'afan
A luy qu'Amor destreny,
Car no y val negun geny,
Mas sol cor homiliu,
E bell respos, don viu 205
Pus alegre, pus gay,
Per que done Deu lay,
Ab cara exernida,
Aver merce complida
Es a luy far [e]smenda. 210
Ans (j)a Deu l'arma renda
Co's per trop lonch desir,
Car Merce deu seguir
La hon Amor [e]stay.
De la clardat me play 215
Que sus l'arbre resplan,
Cosis vay [a]brexan,
Ezdire la semblança :
Vesets la destriança
« Qu·ell solell fay d'estiu, [13vo *b*] 220
Per manera d'om briu,
No tocan çay e lay,
Per lochs ne com se vay
Per lay son cors, un ray,

---

171. *Tinin* = *tenen*, part. prés. de *tenir*. « Tenant cela (*ho*) après la blancheur ».

180. *l'aytan*, corr. *val tan* ? — 189-190. *Puxes*, cf. v. 114 ; — *co ve l'orde ja*, « comme déjà vient l'ordre... » Le sens ne paraît pas très satisfaisant ; *per dever*, cf. v. 88. — 197-198. « Dieu donne (à celui qui aime loyalement) un avoir de valeur, une belle réponse par la suite, c.-à-d. un amour du même genre de la part de sa dame en réponse à son amour ».

200. *Que* (sous ent.) *lo cor fos galian*. — 205. Ms. *lyell*. — 207. « C'est pourquoi Dieu permet alors (dans ce cas) d'avoir... » — 208. Cf. v. 31-32 : *ab exernida fas*. — 211. *Que* s. ent.

219. *destriança*, « distinction, discernement, éclairement ». Voir le mot *destria* dans Mistral.

220. Constr. : *Qu'ell solell d'estiu fay*. — 221. *briu*, « impétueux, vif » (ebrius ?).

Hon no era desvay 225
Passar, e, si no u fay,
Jes per ço no [e]scay
Que la clardat no y sia ;
Axi, per senblan via,
Pus far divisio 230
De *Conssolacio*,
A cuy es conparada
La clardat qu'es pausada
En l'arbre dessus n[a]ut.
Amor vos fara baut, 235
Si sabets cossirar.
Can veyrets, vos, passar
Dessus vos un pauch d'ombra,
Que per ço no·s descombra
La fin'amor coral, 240
Mas no·s pot per egual
Tot hom d'amor jausir.
Si no· [u]s vol abellir
Leys que de cor amats,
Sovien pres ley passats, 245
Que·l sol se virara
Can leys cossirara
De far vos us cimbells.
La vos serets isnels
E pus gays que denan. 250
Tant n'i a que no van [14 *a*]
Siguen d'amar la via,
Per qu'a lor may valria
No·s cureson d'amar,
Pus que·s volen lexar 255
Lo qu'a far los cove,
Ço's car no saben re
La fin'amor don naix,
Co·s capte ne com pax,
Ne, quan munta, dexen. 260
Es aytal van dizen
Ques Amor res no val,
No conexen lur mal
Ne lur gran nechligença.
Donchs ajats entenença, 265
En March, e bon albir
Que vullats retenir
Ço qu'ay d'amor pausat,
E, si u fayts de bon grat,
Pux dir ses falliso 270
Qu'en s'amor aurets pro,
Tan que porets venir
A la fon don desir
Aqui de l'ayga pendre.
E si·us vull dar a'ntendre 275
Car *Desir* l'apeley,
Cos car desirar vey
A xascus leys, als prims

---

223. Constr. : *ne com se vay per lochs* (ms. *lōchs*)... — 225. *desvay* (ms. *deñay*), « s'en va », de *dezanar*. — 230. *Pus*, « je peux ».

231. Allusion à la division en cinq parties de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce. La clarté placée sur l'arbre d'amour est donc une étoile à cinq branches. La comparaison est subtile et prouve, encore une fois, le succès de Boèce, même en dehors des clercs, grâce à la traduction catalane du dominicain Fr. Pere Saplana dédiée à l'infant Jacme de Majorque († 1375).

235. *baut*, « hardi, fin, joyeux ».

245. *Sovien*, « souvent ». Le scribe a hésité entre *soven* et *sovin* et a réuni les deux formes, l'une provençale et l'autre catalane. — 248. *cimbells* = *simbel*, « signe ». Voir B. de So, v. 1095, 1115, *Romania*, LIV, p. 59. — 249. *isnels*, « prompt, dispos ». — 257. Ms. *Cos car*, cf. 277.

273-274. « à la fontaine d'où je désire ici prendre de l'eau ». — 278. *leys*, pron pers. 3e pers. obl., se rapporte à *la fon* du v. 273 ; *als prims d'amor*, « aux premiers en amour ».

D'amor, tan que·ls greus vims
De sospir e d'afans 280
No son jes remembrans,
Ans los volen sofrir
Per tal com han desir [14 *b*]
Venir al finamen ;
Per que·l començamen 285
E lo mig tro al fi
Es desir, don vos di
Qu'aycell qu'es acabat
Ço qu'a tant desirat
Pot mudar lo desir, 290
E pora pux may dir
A lyey fon desplaser,
Car no ha desirer
Nols homs de ço que te ;
Per qu'eu pux dire be 295
Qu'en la fon qu'ay nompnada
No sera jes trobada
D'ayga tanta ne quanta,
Si l'amor se decanta,
Ans leumen deperex. 300
Pero saubets quan crex,
Quan l'amor pura, monda,
Entre·ls aymans abonda ;
E cell qui fa falença
Pendra greu penedença,
O deçay ho delay, 305
E perdonats, si·us play. »

Deo gracias. Amen.
Explicit.

2. — *Le Débat de l'Honneur et du Plaisir* (*Lo debat entre Honor e Delit*), PAR JACME MARCH.

Nous avions fait connaître cette pièce, dès 1912, par une analyse et d'abondantes citations [1]. En 1914, Aristide Raimundi a publié le fragment de 209 vers que renferme un autre manuscrit, de la Bibliothèque de Catane [2]. Il nous a paru qu'elle méritait d'être imprimée dans son entier.

Notre texte est la reproduction du manuscrit Aguiló (*A*) ; au manuscrit de Catane (*B*) nous avons emprunté le v. 140 qui manquait à *A* et quelques leçons manifestement meilleures. Mais, d'une manière générale, le texte de *A* est préférable à

---

279. *vims*, « liens ». — 288. *Qu'es acabat*, « à qui est achevé... » ; *qu'*, corr. *cu'* (*cui*). — 293. *desirer* = prov. *dezirier*, « désir ». — 294. *nols* = *nuls*.

304. *qui*, corr. *cui*.

1. *A. March et ses préd.*, p. 137-142.

2. *Archivio storico per la Sicilia orientale*, XI (1914), p. 252. — En fait, le manuscrit de Catane va jusqu'au v. 215, mais 6 vers ont été omis, par suite d'un bourdon, entre le 47e et le 54e.

celui de *B*, tel du moins que celui-ci a été transcrit par Raimundi.

Une traduction française est placée au-dessous du texte. Elle permettra aux lecteurs peu familiarisés avec la langue poétique des Catalans du XIVe siècle, de mieux suivre la pensée de l'auteur.

Quelques notes, auxquelles nous avons joint les variantes utiles de *B* par rapport à *A*, et, dans quelques cas très rares, de *A* par rapport à *B*, accompagnent texte et traduction. En ce qui concerne les formes et les graphies, il serait difficile d'affirmer qu'elles diffèrent systématiquement d'un manuscrit à l'autre. Tous les deux offrent un mélange à peu près égal de catalan et de provençal. Cependant le fait que les termes nettement provençaux de l'une des copies sont catalanisés dans l'autre prouve, encore une fois, que l'auteur a réellement voulu écrire en provençal et que c'est presque toujours au copiste qu'est due la catalanisation du texte.

Des trois parties que comprend le *Débat de l'Honneur et du Plaisir*, l'exposition (1-81) est certainement la plus intéressante. — C'est la mi-juillet de l'année 1365 [1]. L'armée de Pierre IV d'Aragon assiège, depuis février, Murvedre occupé par les troupes de Pierre le Cruel de Castille. Le chevalier-poète Jacme March est là par devoir — et aussi par plaisir. Il aime la guerre avec ses multiples incidents et en fait l'éloge à la manière de Bertran de Born. Bien à plaindre est, à ses yeux, celui que n'attire point un semblable spectacle.

Un matin il s'éveille et pense à sa dame. L'idée lui vient aussitôt d'accomplir un acte de bravoure afin de plaire à celle qui a captivé son cœur. Il appelle ses écuyers, fait seller son cheval, et s'en va en toute hâte sur une hauteur d'où l'on aperçoit les armées ennemies. Le bruit d'une discussion arrive jusqu'à lui. C'est, d'une part, l'Honneur représenté par un chevalier qui, l'épée à la main, parle « très bravement », et, d'autre

---

1. Le copiste du manuscrit de Catane déclare que la poésie a été écrite par J. March pendant qu'il était au siège de Murvedre (voir, en note, p. 218, la rubrique dont il a fait précéder sa transcription). Mais l'auteur parle de ce siège comme d'une chose passée. Nous persistons donc à croire, malgré Ar. Raimundi, qu'elle a été composée quelque temps après, entre 1365 et 1370.

part, le Plaisir, jouvenceau élégamment vêtu de cendal, n'ayant pour toute arme qu'un couteau, tête nue, les cheveux noués par un ruban de soie à cause de la chaleur, et s'exprimant en termes choisis. Jacme March s'approche d'eux et s'enquiert des motifs de leur querelle.

On ne peut que goûter l'art avec lequel a été présenté ce début. L'époque et le lieu de l'action y sont décrits en quelques traits parfaitement nets. Les personnages n'y sont pas de pures abstractions, mais des hommes bien vivants et facilement reconnaissables. Enfin notre auteur associe habilement l'idée de sa dame et les exploits guerriers auxquels il songe. Il a marqué ainsi, à une époque où les institutions féodales avaient déjà perdu de leur vigueur, les rapports que le moyen âge établissait entre l'amour et l'honneur.

Dans la discussion qui suit (82-271), l'Honneur s'emporte plusieurs fois contre le Plaisir au point de vouloir le mettre à mort. Autant l'un se montre violent et agressif, autant l'autre garde son calme, un peu narquois, sûr de sa puissance auprès des hommes. Ce qui irrite surtout l'Honneur, ce sont les allusions que fait son adversaire aux succès de sa propagande parmi ses propres sectateurs. Il a comme conscience de la faiblesse de ses moyens de séduction. De là ses accès de colère. Le trait ne manque pas de vérité et prouve chez l'auteur une réelle finesse psychologique.

Les raisons qu'ils invoquent l'un contre l'autre sont de deux ordres. — Au point de vue, tout d'abord, du monde, ou de la morale humaine, l'Honneur reproche au Plaisir et à ses partisans leur impuissance à abandonner leur maison et le confort auquel ils sont habitués. Il leur fait honte de cette lâcheté, de cet asservissement aux besoins du corps. — Le Plaisir riposte et accuse l'Honneur de mentir à ses amis, de les tromper en leur faisant souffrir mille maux. même la mort, pour une vaine gloire. Vous péchez par orgueil, finit-il par déclarer à l'Honneur, qui avait déjà dit des serviteurs du Plaisir qu'ils ne sont bons, ni au regard du monde ni à celui de Dieu. — L'Honneur réplique en indiquant toute l'importance de la gloire ici-bas et de la bonne renommée après la mort, de celle que donnent les écrivains aux hommes qui, durant leur vie, ont fait de grandes choses. C'est la gloire telle que l'entendait l'antiquité gréco-

latine et qu'avaient reprise, surtout depuis le XIIe siècle, les auteurs du moyen âge. « C'est par les armes, s'écrie l'Honneur, qu'Alexandre, Jules César, Pompée, Charlemagne et Roland conquirent Honneur et Prix ». Mais l'Honneur a ajouté que les servants du Plaisir seront finalement damnés.

Les deux interlocuteurs se placent désormais presque uniquement sur le terrain de la morale religieuse. — C'est l'Honneur qui a incité Lucifer à s'égaler au Créateur, les habitants de Babel à s'élever jusqu'au Ciel. Il n'est donc pas agréable à Dieu, conclut le Plaisir. Ici bas, ce ne sont pour les guerriers avides de gloire que souffrances et désagréments ; au-delà, ce sera l'Enfer. — Le Plaisir, répond l'Honneur, a invoqué à tort l'autorité de Dieu, qui lutta contre sa propre chair et contre le diable, qui, loin d'aimer le luxe et la mollesse, jeûna pendant quarante jours. C'est ainsi qu'il triompha de l'Ennemi ; c'est aussi en endurant des tourments que ses disciples ont mérité les éloges qu'on leur adresse de toutes parts.

A l'abondance et à la vigueur des arguments développés par l'Honneur, on sent que l'auteur penche nécessairement de son côté, et c'est par sa bouche qu'il proclame les règles de la Chevalerie, comme pour résumer son idéal et réunir, dans une synthèse incontestée, ses devoirs mondains et religieux.

Cependant le poète a pris au sérieux son rôle d'arbitre entre les deux parties, et, quoique suffisamment éclairé, met l'affaire en délibéré. Il les convoque pour le lendemain matin et les invite à apporter ce jour-là des gages suffisants. Ce qu'ayant entendu, les parties s'en vont chacune de son côté, tandis que le poète revient au camp.

Après les débats, le jugement et le verdict (272-350). C'est la dernière partie. Jacme March s'applique à n'oublier aucune des formalités de la procédure. Il se conforme aux usages des auteurs de moyen âge qui, même pour les questions d'amour, ont imaginé des débats judiciaires, « avec plaidoyers, juges et arrêts » [1]. André le Chapelain en avait donné l'exemple.

Le matin du jour fixé pour le jugement du procès, il se lève de bonne heure, tant l'affaire qui lui est soumise le préoccupe. Plaideurs, témoins, greffier sont exacts au rendez-vous. Il dicte,

1. G. Paris, *Journal des Savants*, 1888, p. 730.

puis, à la demande des parties, fait lire solennellement la sentence.

Elle comprend cinq « chapitres » :

1° L'Honneur sera toujours tenu pour supérieur au Plaisir ;

2° Le Plaisir ne devra plus se comparer à l'Honneur ;

3° Défense est faite à l'Honneur et au Plaisir de jamais loger dans la même maison et de servir le même maître ;

4° Défense est faite au Plaisir de pénétrer désormais dans un camp ;

5° L'Honneur s'engagera vis-à-vis du Plaisir à ne point lui faire de mal.

Ainsi le Plaisir a la vie sauve. Jacme March ne va pas jusqu'à le supprimer. C'est qu'en effet la morale qu'il professait ne se confondait pas avec l'ascétisme. Le Plaisir y avait une place par l'union même de l'amour et de la gloire. Afin de plaire à sa dame, le chevalier était capable d'entreprendre les expéditions les plus périlleuses, mais l'Amour n'était que le *primum movens*, le premier moteur, comme disait Aristote, de son activité. On en pourrait dire autant du désir de la gloire. Après avoir été la cause finale de la bravoure, l'amour et l'honneur en étaient la récompense ou, suivant encore une expression péripatéticienne, la fleur et le couronnement.

Le Plaisir exclu par Jacme March n'est autre que la jouissance purement sensuelle, la satisfaction de nos besoins physiques recherchée pour elle-même. Et, cependant, les formes supérieures du plaisir recommandées par la Chevalerie ne sont peut-être pas, elles non plus, compatibles avec le Christianisme. Qu'il s'agisse de l'amour ou de l'honneur, la créature humaine est prise pour fin de notre activité ; nous lui reconnaissons une valeur intrinsèque, indépendante en quelque sorte du Créateur. Si l'Honneur, tel que le représente Jacme March, attaque le Plaisir, parce qu'il fait de l'âme l'esclave du corps, contrairement à la doctrine chrétienne, le Plaisir objecte à son tour que l'Honneur mène à l'orgueil et s'oppose par là même à l'humilité dont l'Église avait fait le fondement de toutes les vertus.

Pas plus que ses devanciers, le poète Jacme March n'a démêlé ce qu'il y avait de païen dans l'amour et l'honneur, dans les deux principaux éléments de l'idéal chevaleresque.

Telle qu'elle est, son œuvre est une des plus belles — par

le fond plus encore que par la forme — de la littérature provençо-catalane du XIVe siècle. Peut-être même n'y en a-t-il pas, dans l'ancienne poésie catalane, de mieux composée ni de plus attachante.

Ço fo el mig de juliol, [14 vo]
Al punt qu'era entrat lo sol
En lo calt signe de Leo,
Hon majors calors de l'an so. 4
Angoxos temps e plasentier
Plaser avion cavaller,
Ladonchs l'ardit, leal e bo
Que lo molt alt rey d'Arago 8
Tenia Murvedr' asegats,
Ab cuy [e]stavon atendats
Coms e vezcoms e man baros.
Aqui verets molts pavallos 12
Estenduts, e fatxes barraques,
E cavals fermats per [e]staques,
Enills e crits e gran brogit,
Enquer virets mant hom garnit 16
Qu'entravon dintre les barreyres,
Far asalts per moltes maneyres,
Lanças volar, cayrell e dart;
Hon tench mant home per musart, 20
Si lay no fo, si esser poch,
Veser d'armes faser tal joch,
Ques als bons es trop gran plaser.
Es eu, ques ami de cor ver, 24

Ce fut au milieu de juillet, au moment où le soleil était entré dans la chaude constellation du Lion et que se font sentir les plus grandes chaleurs de l'année. Temps pénible et plaisant plaisir avaient les chevaliers, lorsque le hardi, loyal et bon et très haut roi d'Aragon assiégeait Murvedre et qu'avec lui étaient sous la tente comtes et vicomtes et maints barons. Là vous auriez vu de nombreux pavillons tendus, des baraques construites de main d'homme, des chevaux tenus à l'attache, des hennissements, des cris, et un grand bruit. Vous auriez vu encore maints hommes équipés entrer dans les barrrières pour y faire des assauts de multiples manières, et voler les lances, les carreaux et les dards. D'où je tiens maint homme pour musard qui, le pouvant, ne fut point là pour voir faire un tel jeu d'armes, car c'est pour les braves un très grand plaisir. Et,

---

Rubrique : Delit e Honor que a fet Mossen JACME MARCH estant en lo setge de Morvedre B. — 1. *meig* B — 2. *intrat* B — 4. *majos* B; *l'ayn* B — 5. *plasenter B* — 7-8. Constr. : *ladonchs que l'ardit* — 9. *Morvedre setiats* B — 10. *estaven* B — 11. *mans* B — 12 *virets mants B* — 13. *fatxas barraquas* B — 15. *enills*, « hennissements », prov. mod. *renills*, *e lum·s* (?) B; *grans brogits* B — 16. *garnits* B. — 17. *Qu'intraves* (?) *ins las bareyras* B — 18. *assay* B; *moltas maneyras* B — 19. *cayrells e datz* (?) B — 20. *musartz* B — 21. *que lay* B — 23. *bos* B — 24. *es he* B.

Lay volgui esser es [e]star,
E si·us vull eras recontar
Que m'avench .j. bon matinet
Que m'[e]stava, suau e quet, 28
En mon lit, penssan d'una flor
Qu'eu ami de fort gran amor,
Car es sus totas altres bella,
Gaya, jentil, cuy[n]da, isnella, 32
Amorosa e de bell tayll, [14vo b]
Si que nulla res no li fayll,
Mas una pauca de merce
La qual volgues aver de me, 36
Qu'il suy de cor leals e fis,
E pes en leys sers e matis,
Com la pogues en grat servir.
Axi penssan, m'ane vestir 40
E cridey alt mos [e]scuders;
Es us se fo levat primers,
Dizen : « Senyer, que·us plats mandar ? 44
— Anats me leumen ensellar
E menats-me lo meu cavall
Qu'avia bo e de beyll tayll,
Ben affrenat et ben corren ».
Axi cutxats, aney breumen 48
Alt en hun puy don hom vesia
Les osts e la cavalleria,
Lo castells, la vila e·l mur,
Car lo temps no era [e]scur, 52
Ans era quaix le sol rouens.
Axi [e]stan en penssamens,
Ausi persones rasonar

moi, qui l'aime d'un cœur sincère, je voulus être là et y rester.

Et cependant je veux maintenant vous raconter ce qui m'advint un bon matin, alors que j'étais, heureux et tranquille, dans mon lit, pensant à une fleur que j'aime d'un fort grand amour, car elle est par-dessus toutes les autres belle, gaie, noble, gracieuse, vive, amoureuse et de belle taille. Il ne lui manque que de consentir à avoir un peu de merci pour moi qui lui appartiens d'un cœur loyal et fin et qui pense à elle soir et matin, me demandant comment je la pourrais servir à son gré. Dans cette intention j'allai m'habiller et j'appelai à haute voix mes écuyers. L'un d'eux se leva le premier et me dit : « Seigneur, que vous plaît-il de me mander ? » — « Allez-moi vite enseller et menez-moi mon cheval, mon bon cheval de belle taille, docile au frein et bon coursier ».

Ainsi pressé, j'arrivai en peu de temps au haut d'un puy, d'où l'on voyait les hosts et la cavalerie, le château fort, la ville et le mur, car le temps n'était pas obscur, mais le soleil était presque cuisant. Comme je songeais ainsi, j'entendis des personnes causer à haute voix ; je me mis à regarder, et je vis qu'il y

---

28. *qu'eu m.* B — 29. *pessan* B — 31. *totes autres* B — 34. *nulha* B — 35. *da* B — 36. *av. a me* B — 37. *leyals* B — 40. *pessan m'aney* B — 42. *es hu* B — 43. *Dixme* B — 48-53. Manquent dans B — 53. *ronens* A — 54. *penssamen* B — 55. *raisonar* B.

Altas votz, es aney gardar. 56
E vi que no m'era trop luny
Un hom tenen [e]spa al puny
Qui parlava trop bravamen,
Es altre qu'ab luy se conten 60
Ab bells dits, ques altramen no,
Car no tenia garnio,
Armes, ne fer, mas .j. coltell.
Es era assats jovencell 64
E de vestirs jen arresat,
Ab forradures de scendat,
Tallades gin segons son tall. [15 *a*]
En lo cap no porta capmall, 68
Ans tench sos cabells pentinats,
Ab corda de seda liats,
Per que no·l donassen calor.
Es eu m'aney metr' enfre llor 72
Per que no·s poguessen donar,
E tantost los vau demandar :
« Bells senyors, de que·us contenets ?
Car no [e]stay be nulla vets 76
Esser barallos null homs bos,
Ne moure·s ab poch d'ocaysos,
Pus hi aja qui ·ls puxa'ntendre.
No·us sia greu co·us vull rependre. 80
Mas diats-me vostre affar ».

Ab aytan anech començar
Aycell qui tench la spa'n la ma :
— « Senyer, dix ell, gran rayso y ha 84
Qu'eu alcies aquex malvat,

avait, très peu loin de moi, un homme tenant l'épée au poing qui parlait très hardiment, et un autre qui se disputait avec lui par de belles paroles — il serait faux d'affirmer le contraire — puisqu'il n'avait ni équipement, ni armes, ni fer, sauf un couteau. Il était très jeune, élégamment vêtu de fourrures de cendal bien coupées à sa taille. Sur la tête il ne porte point de camail, mais il a ses cheveux peignés, liés par un ruban de soie, pour qu'ils ne lui donnent point chaud. J'allai me placer entre eux pour éviter qu'ils n'en vinssent aux mains, et aussitôt je leur demandai :

« Beaux seigneurs, de quoi disputez-vous ? Car il ne convient nullement à d'honnêtes gens de se quereller, ni de s'émouvoir pour peu de chose, s'il y a quelqu'un qui puisse les entendre. Ne soyez point fâchés que je veuille vous reprendre. Mais exposez-moi votre affaire ».

Aussitôt commença celui qui avait l'épée à la main : « Seigneur, dit-il, il y a grand'raison pour que je tue ce mal élevé,

---

57. *viu* B ; *eron* B — 58. *l'espa* B — 60. *qu'ab* manque B ; *leys* B — 61. *bes ditz que* B — 62. *guarniso* B — 63. *de far*, mais *ne* au-dessus de *de* dans l'interligne A ; *ni* B — 65. *ben* B — 66. *condats* B — 70. *cordo* B — 72. *m'ane* B — 73. *poguesen dar ffar* B; *se donar*, « se frapper » — 75. *senyos* B — 76. *no l esta* B — 77. *nul hom* B — 78. *de caysos* B — 79. *qui l b.* B — 81. *vostron* B — 84. *raysso a* B — 85. *que n auçies* B.

Qui m'a tan servidor levat.
Tant es lequet e vicios
Qu'a hun qu'eu n'ay, en a ell dos. 88
Tan gin los ho don a [e]ntendre,
Que d'ell no·s saben tuyt defendre,
E pux son dins son poder mes,
Cen no'n valrien .j. pujes, 92
Ne son bons a Deu ne al Mon,
Car ples de tots mals vicis son.
Que vos direu qu'eu dic vertats,
Can lo syeu mal renom sapiats, 96
Car de ell dison sol DELIT,
Qui es de man rich hom servit,
E ja nulls, qui a ell servesca,
No cujets que molt se partesca 100
De son ostal per gerrejar, [15 *b*]
Mas que l'adoben de menjar
Es ajon molts capos farsits,
Pahons, vedells e bou[s] cabrits, 104
E bon vin clar e saboros,
Bells verjers e nobles maysos,
E·l lit ben fayt per jaure moll ».
Respos DELIT : « Cert tinch per foll 108
Qui tu servex ne·t va derreyre,
Car ab tos fals dits los fas creyre

qui m'a enlevé tant de serviteurs. Tant il est complaisant et vicieux que, dès qu'il m'en vient un, deux sont à lui. Il les endoctrine si gentiment qu'ils ne savent pas tous se défendre contre lui, et puis ils tombent en son pouvoir. Cent d'entre eux ne vaudraient pas un pougeois, et ils ne sont bons ni pour Dieu ni pour le Monde, car ils sont pleins de tous les méchants vices.

Vous reconnaîtrez que je dis vrai quand vous saurez son mauvais renom ; il suffit qu'on l'appelle Plaisir. Il a maint homme riche à son service, et ne croyez pas qu'aucun de ceux qui le servent quitte beaucoup son hôtel pour guerroyer. Il veut plutôt être pourvu de nourriture, avoir de nombreux chapons farcis, des paons, des veaux et de bons chevreaux, de bon vin clair et savoureux, de beaux vergers et de nobles maisons, et le lit bien fait pour reposer mollement ».

Le Plaisir répondit : « Certes, je tiens pour fou celui qui te sert ou te suit, car par tes mensonges tu leur fais croire que tu

---

87. *lequet* = prov. *liquet*, « friand, gourmet » ; cf. *delicat* v. 246, et, surtout, v. 347 — 88. *Qu'a hun mati ell ne ha dos* A *Cahu qu'eu n'ay an a ell dos* B ; texte altéré dans l'un et l'autre manuscrit ; notre correction s'obtient par leur rapprochement — 89. *gint* B — 90. *sabon* B — 91. *puis* B — 92. *Que no v.* A ; *puges* B, « monnaie du Puy, menue monnaie », cf. notre *Commentaire des poésies d'Auzias March*, p. 124 — 93. *Dieu* B — 94. *plens* B — 95. *E vos diretz* B — 97. *Car ell disen* B — 98. *que* B — 99. *null* B ; *que* B ; *sell* B — 100. *no us c.* B ; *que d'ell se pertescha* B — 102. *adobon* B — 103. *aien* B ; *capons* B — 104. *bos* B — 108. *Be t.* B. — 109. *qui t s.* A.

Que·ls faras tots sus alt muntar,
E per aco los fas lexar 112
Amichs, parens, e lur ostals,
E·ls fas sofrir treballs e mals,
Anan pel mon, gueras cerquan,
Senyors serven, don los ve dan, 116
Sol per aver del mon la bomba,
Per qu'en van molts ans en la tomba
Qui·ns ajon be acosseguit;
E pux, quan l'ome es fenit, 120
Es li tengut a gran follor,
E si be tu·t fas dir HONOR,
Mils te porion dir ERGULL.
Peccat mortal fa qui t'acull, 124
Per que·t van ja molts conexen
Es eu qui·ls ho do a 'ntenen.
— Desastruch, no t'ich cal venir,
Dix HONOR, car per mi servir 128
Son aci tots aquests de l'ost.
Partex hic donchs e ve t'en tost,
Per repayar en les ciutats
Hon as tos servidors lexats, 132
Qui mal a lus obs t'an cregut,
Car d'aquest segle han perdut
Bon nom, e ja no auran fama, [15vo a]
Pux en l'altre auran la flama 136
Qui·ls ardra per xascun plaser,
Car en tu s'encloen per ver

les feras tous monter haut, et dans ce but tu leur fais abandonner amis, parents et leurs hôtels, et tu leur fais souffrir travaux et maux, allant par le monde, cherchant les guerres, servant des seigneurs qui leur font du tort, uniquement pour obtenir les vains honneurs du monde. Aussi beaucoup descendent-ils dans la tombe avant qu'ils aient obtenu leur bien. Et, puis, quand l'homme n'est plus, on l'accuse d'avoir été complètement fou. Quoique tu te fasses appeler Honneur, on pourrait mieux te nommer Orgueil. Il commet un péché mortel celui qui t'accueille. Aussi sont-ils déjà nombreux ceux qui te connaissent. Je te connais aussi, moi qui les renseigne sur ce point.

— Malheureux, il ne te faut point venir ici, dit l'Honneur; car tous ceux qui composent l'host y sont pour me servir. Pars donc et va-t'en vite, retourne dans les cités où tu as laissé tes serviteurs, tous ceux qui malheureusement pour eux ont eu confiance en toi, car ils ont perdu leur bon renom et ne le retrouveront plus dans ce siècle, puis, dans l'autre, ils auront la flamme qui les brûlera pour chacun de leurs plaisirs présents,

---

113. *ostal* B — 114 *mal* B — 115. *queras* A — 116. *servem* A — 119. *ques aion be aconseguit* B — 120. *ffinit* B — 123. *poriom* B — 126. *do entenen* B — 127. *t'y* B; *ich* « y »; cf. *hic*, v. 130 — 131. *repassar* B; *repayar* = *repairar*, « retourner ». — 132. *servidos* B — 133. *a tos obs* B — 135, *e ja* manque B — 136. *Puis en l'autra uostra* (?) *la flama* B; *la* manque A. — 137. *que lls* B; *pler* A — 138. *se enclou* B.

Dels peccats la major partida ;
E qui tu creu a Deu oblida, 140
E d'un peccat va n'en major.
E val mes conquerir honor
D'armes a pe es a caval,
Qui per null temps ja no defall,
Que les servex tota lur vida, 144
Es apres lur mort no's fenida,
Qu'eu los faç pels libres [e]scriure
E·ls faç per fama tots temps viure. 148
E los teus vius no son presats
Es apres morts son oblidats.
Vejes Alexandre que feu,
Ne Juli Cesar, ne Pompeu, 152
Ne Carles Maynes, ne Rotlan,
Com conqueriren, treballan,
Honor e Prets qui no fenex,
Ans li gen mellora e crex, 156
Que per mi son axi montats ».
Respos DELIT : « Si m'[e]scoltats,
Yo·us dire los mals qu'en ell son,
Qu'en lo començamen del mon, 160
Quan l'Anjel primer fon creat,
Fo per ell mal aconsellat,
Car entes en aver honor
Aytanta com lo Creador. 164
E Deu, qui es homilitat,
Tant tost l'ach en l'Ifern baxat.

parce qu'en toi sont vraiment enfermés la plus grande partie des péchés. Celui qui croit en toi oublie Dieu et va d'un péché à un plus grand. Mieux vaut conquérir l'honneur par les armes, soit à pied, soit à cheval. Il ne leur fait jamais défaut ; il leur rend service toute leur vie, et, après leur mort, il ne disparaît pas, puisque je fais raconter leurs faits et gestes dans les livres et leur donne, par la renommée, une vie éternelle. Tes fidèles, au contraire, ne sont pas appréciés durant leur vie et sont oubliés après leur mort. Vois ce que fit Alexandre, et Jules César, et Pompée, et Charlemagne, et Roland, comment ils conquirent, par leurs efforts, Honneur et Prix qui ne finit jamais, mais améliore et accroît ceux qui par moi sont montés à ces hauteurs ».

Le Plaisir répondit : « Si vous m'écoutez, je vous dirai les maux qui sont en lui. Au commencement du monde, quand fut créé le premier ange, c'est lui qui lui donna de mauvais conseils. Il eut la prétention d'avoir autant d'honneur que le Créateur, et Dieu, qui est humilité, le précipita aussitôt dans l'Enfer. L'erreur que tu fis commettre à Babel fut plus grande

---

140. manque A — 141. *an en* B — 142. *Be val* B — 144. *que* B — 145. *quels s.* A, *als bons s.* B — 146. *no es finida* B ; *ferida* A ; *es ferida*, a pour sujet *honor* du v. 142. — 147. *per los l.* B — 148 *f. sa f.* B — 149. *seus* B — 150. *mort* B — 152. *ne l* B — 154. *conquerieren* B — 161. *ffo* B — 163. *entes*, 3e p. sing. parf. d'*entendre*, « il eut l'idée de ». — 166. *en inffern* B.

Enquer mays fist errar [B]abell
Qui vol[c] muntar la tor al cel 168
Ab ergull, mas no·s poch obrar,
Que·ls lengatges Deu volch mudar.
Donques no est a Deu plasens; [15vob]
Al mon dones de greus turmens 172
A cells qui·t cresen de tot mal.
Perço vejes en lo real
Com son de mosques abastats,
Puçes qui·ls roen los costats, 176
Que no·ls lexen dormir de nuyt.
En lo jorn an per gran desduyt
Cigales qui fan gran brogit.
Null bon auzell no y es hoyt 180
Ne vist, mas voltos e milans,
Corps, e d'autres auzells senblans
Qui venon per menjar carnaça.
Aquesta es la tua caça; 184
Fort es plasent a tos servens.
Albergar los fas solamens
En maysos de bova de jonch,
E los pilars que son de tronch 188
A gran perill [e]stan de foch.
Aco donques no·m sembla joch,

encore, lui qui par orgueil voulut élever la tour jusqu'au ciel, mais son projet ne put pas se réaliser, car Dieu décida de changer les langages.

Donc tu n'es pas agréable à Dieu ; tu causes de graves tourments au monde et toute espèce de maux à ceux qui croient en toi. C'est pourquoi vois, dans le camp, combien ils sont envahis par les mouches, vois les puces qui rongent leurs flancs et ne les laissent point dormir pendant la nuit. Durant le jour ils ont pour leur grand déduit les cigales qui font grand bruit. On n'y entend, on n'y voit aucun oiseau agréable, mais vautours et milans, corbeaux, et autres oiseaux semblables qui viennent se repaître de charogne. Voilà ta chasse à toi ; elle est fort agréable à tes servants. Tu les fais héberger uniquement dans des maisons en paille de jonc, et les piliers qui sont faits de troncs d'arbre sont grandement exposés au feu. Tout cela ne me paraît donc pas un jeu, ni une bonne vie, mais la mort

---

167. *mas* B; *Abell* A *Abel* B. La correction *Babell* s'impose. Babel était considéré, au moyen âge, comme le bâtisseur — 168, — *volch* B; *lo cor* A ; *la coir* (?) B. La correction est de M. Jeanroy — 170. *que lls* B; *Deus* B. M. Jeanroy soupçonne une lacune après ce vers — 171. *dieu* B — 172. *grans* B — 173. *qui cresen e t.* B — 174. *Pero eiatz* (*veiatz?*) B — 176. *Pulces qui ils* B — 177. *lexen* manque B — 180. *ausit* B — 183. *venen* B — 184. *Dels homens qui moren'n casa* (?) B — 187. *mayso* B; *e de* B; *bova* = *boga*, « herbe à empailler les chaises », d'après Labernia — 188. *E li pilar qui* B — 190. *Aço t dich que no m* B.

Ne vida bona, ans es mort.
Donques be·t servexen a tort, 192
Pus, en aquest mon, axi·ls va :
Mal an deça, pijor della ».
— « Desastruch, e com as pogut
Parlar de Deu, tu qu'est perdut ! 196
Car Deu no y vench per delitar
En aquest mon, mas batallar
Volge ab sa propria carn
Es ab lo diable truan. 200
Per que a nos donas a'ntendre
Com d'Ell no·s sabessen defendre,
Quaranta jorns volch dejunar.
Donques no li plats molt menjar, 204
Ne jaure moll, ne molt dormir,
Ans als Apostols volge dir
Que vetlasen e que pregasen
E qu'en temptamen no entrassen,
[16 *a*] 208
Es ab pena, es ab turmen
Acaça nostre Salvamen,
Es ach de l'Enemich victoria,
E s'en puga sus alt en gloria, 212
E·ns volch sos dexebles jaquir
Qui per Ell volgeren sofrir
Greus turmens e mals affans,
De que·ls van pel mon predicans 216
E·ls lauson tuyt, que ja no·s fera
S'aguesson seguit ta carrera.
Mas per bon dret a deffensar
Se deu l'ome a mort pausar ; 220
E deu defendre son senyor,
E mantenir-li sa honor,
E dones vidues, e pobils,

même. Ils te servent donc bien à tort, puisque, en ce monde, tel est leur lot : mal ici-bas, pire au-delà ».

— « Malheureux, et comment as-tu pu parler de Dieu, toi qui es un homme perdu ! Car Dieu ne vint pas en ce monde pour y prendre du plaisir, mais il voulut lutter contre sa propre chair et contre le diable truand. Pour nous faire comprendre comment nous pourrions nous en défendre, il voulut jeûner quarante jours. Donc ce n'est pas lui plaire que de manger beaucoup, de reposer mollement et de dormir longtemps, mais il recommanda aux apôtres de veiller et de prier et de ne point entrer en tentation. Par la peine, et par le tourment, il poursuit notre salut. Et il triompha de l'Ennemi et s'éleva haut dans la gloire. Il voulut nous laisser ses disciples qui pour lui consentirent à souffrir graves tourments et mauvais chagrins. Aussi prêche-t-on pour eux de par le monde et tous chantent leurs louanges. Cela ne serait pas arrivé s'ils avaient suivi ta carrière. Mais, pour défendre le bon droit, l'homme se doit exposer à la mort. Il doit aussi défendre son seigneur et lui maintenir son honneur, défendre les veuves, les orphelins, car autrement les

191. *via* B — 193. *aq. mes* B — 194. *han* B — 197. *dieu* B — 199. *propia* B — 201. *donas entendre* B — 202. *sabesem* B — 204. *plach* B — 208. *Que temprament (?) no intrasen* B — 210. *Acaba* B — 214. *volgren* B — 215. *e mal es affan* B. Vers trop court.

Car d'altramen serien vils, 224
Si ço no feyen cavallers.
Per ço foren fayts los primers
E d'aco los vau predican.
E tu m'en vas molts destorban, 228
Empero d'aco m'aconort,
Que los teus, a dret ne a tort,
Ab los meus no gosen contendre,
Ne d'els no·us porieu defendre ». 232
Respos DELIT : « Molt as parlat,
Mas tots temps fust oltracujat,
E cuydist tot lo mon valer.
Maravell me qui·t pot voler, 236
Segons lo be ques an per tu.
Dels meus ja no n'auras negu.
Axi son per mi consellats.
Mas dels teus aure yo assats, 240
Sol ques a mi vullen ausir.
Yo·ls fare lo cor adolcir,
Que de bon cor no·t serviran. »
— « Deu prech que·t meta en malan, 244
Que tu as lo mon afollat, [16 *b*]
Qui as fayt man hom delicat »,
Dix HONOR, « es ich vols partir,
Sino per mi as a morir ». 248
Ab aytan se girech ves me :
« Senyer, dix ell, yo·us clam merce
Qu'il me lexets ara matar,
Per que·l mon no pux'afollar, 252
Car assats l'a mès en aulesa ».
Eu respongui : « Be ay entesa
Longamen vostra questio,

chevaliers seraient vils, s'ils n'agissaient pas ainsi. C'est dans ce but que furent faits les premiers chevaliers, et voilà ce que je prêche à tous. Et, toi, tu m'en détournes beaucoup, mais je m'en console, puisque les tiens, à bon droit, et non à tort, n'osent pas se mesurer avec les miens et que vous ne pourriez pas vous défendre contre eux. »

Le Plaisir répondit : « Tu as beaucoup parlé, mais toujours tu fus outrecuidant, et tu as cru valoir le monde tout entier. Je m'étonne qu'on puisse te vouloir en raison du bien qu'on obtient par toi. Tu n'auras plus aucun des miens. Je les ai conseillés dans ce sens. Mais j'aurai, moi, beaucoup des tiens, pourvu qu'ils veuillent m'entendre. J'adoucirai leur cœur au point qu'ils ne te serviront pas de bon cœur. »

— « Je prie Dieu qu'il t'envoie à la malheure, car tu as affolé le monde et rendu maints hommes délicats, dit l'Honneur, et tu veux partir d'ici, si non tu mourras de ma main. »

Aussitôt il se tourna vers moi : « Seigneur, dit-il, je vous crie merci de me le laisser tuer maintenant, pour qu'il ne puisse plus corrompre le monde, car il l'a rendu suffisamment méchant ! »

Je répondis : « J'ai bien longuement entendu votre discussion. C'est pourquoi mon intention est de rendre promptement

---

247. *s'ich*, cf. v. 127

E per ço es ma'ntencio 256
De breumen donar la sentença,
Pux ay del fayt la conexença,
E man vos que dema mati
Siats abdosos davan mi, 260
E portats penyores bastàns,
Xascus les quals donets enans
Ques eu no la faça legir,
Per ço ques ajats a tenir 264
Axi com sera hordenats. »
E ells foron d'aco payats,
E tench xascu tantost sa via.
Es eu senblan tengui la mia, 268
Que vars lo real m'en torney.
E lo jorn e la nuyt pessey
Com pogues lo fayt declarar.
[D]e gran mati m'ane levar, 272
Es ells foren conparaguts.
Testimonis agren hauts
Es amenat un [e]scriva.
Les penyores tengren en ma, 276
Per tornar, quan eu les volgues.
Es eu agui l'escriva pres
Ab hona part, e vau li dire :
So ques « diraÿ vullats [e]scrire. » 280
E sol lo feu de mot a mot
E, quan aguem acabat tot, [16vo *a*]
Eu m'aney a les parts girar :
« Volets que faça publicar ? » 284
Ells respongeren : « Fort nos play.
— Ara donchs legats-la duymay » :
En nom de Deu tot poderos,
Lo qual prech que sia ab nos 288
E ns inlumin l'entendimen,
Vist e regonegut breumen
Tot ço qu'es per les parts pausat,

la sentence, puisque je connais l'affaire ; je vous ordonne de vous présenter demain matin tous les deux devant moi. Apportez des gages suffisants que chacun de vous donnera avant que la sentence ne soit lue. Ainsi vous serez tenu de faire comme il sera ordonné ».

Ils furent satisfaits de cette décision et immédiatement chacun s'en alla de son côté. Et moi, de même, je suivis mon chemin et m'en revins vers le camp. Et le jour et la nuit je me demandai comment je pourrais régler l'affaire.

Je me levai de grand matin, et eux comparurent. Ils avaient pris avec eux des témoins et amené un greffier. Ils tenaient en main les gages pour les échanger quand je les voudrais. Et je pris à part le greffier, et je lui dis : « Veuillez écrire ce que je dirai ». Et il le fit seul mot à mot, et, quand nous eûmes tout achevé, je me tournai vers les parties : « Voulez-vous que je la fasse publier ? » Ils répondirent : « Cela nous plaît fort. — Or donc lisez-la désormais » :

Au nom de Dieu tout-puissant que je prie de nous assister et d'illuminer notre entendement, vu et vérifié rapidement tout ce qui est posé par les parties, et pour et contre la demande chacun fondant

---

262. Constr. : *les quals xascus donets*.

E pro e contr' allegat 292
Xascus fondan sa'ntencio,
D'aquesta molt gran questio,
La qual hu lonch de temps que dura,
E pux aytal es m'aventura 296
Que m'en avets donat lo carch,
Sentencian En JACME MARCH,
Diray en la forma seguen :
E pronunciu primeramen 300
Que de les parts sia HONOR
Tengut tostemps per lo mellor,
Car lo vey de noble coratje
Es es molt antich de linyatge, 304
Qne·ls bons reys els enperados,
Coms e vescoms e varvessos,
L'an tots temps volgut en lur cort,
Per que·us ho dia pus a cort : 308
Res no val qui en ell no'nten.
A DELIT *pausi callamen :*
C'ab ell no·s vulla comparar,
Car ja nulls homs per delitar 312
No sera entre·ls bons presats,
E molts volen esser honrats
E volen donar departir,
E sil no saubon ques vol dir, 316
Car, qui honor vol conquistar, [16vo *b*]
Sapiats que molt li a costar,
Treballan e molt despenen,
E no la conquer hom durmen, 320
Ne jes no l'a qui l'anomena,
Mas qui per ell'aver se pena.
E pren ne molts com fay al catz
Qui no·s volria 'ser baynats 324
E volria del pex menjar.
Enapres vull pronunciar
Que james abdos ne siats
En un ostal, ne servesquats 328
Un senyor, car no·s pot be far
DELIT *ab* HONOR *puxa 'star*
Ensemps, senes divisio,

son intention, de ce très grand procès qui dure depuis longtemps, et puisque j'ai la chance d'en avoir été chargé par vous, moi, EN JACME MARCH, *je rendrai la sentence en la forme suivante :*

Et je prononce premièrement que, des parties en présence, c'est l'Honneur qui est toujours tenu pour le meilleur, car je le vois de noble courage, et il est très ancien par son lignage. Les bons rois et empereurs, comtes et vicomtes et vavasseurs, l'ont toujours voulu à leur cour, et, pour vous le dire plus brièvement : Il est sans valeur celui qui n'entend rien en matière d'honneur.

Au Plaisir j'impose silence : Qu'il renonce, lui dis-je, à se comparer à l'Honneur, car désormais personne ne sera pour sa vie de plaisir placé parmi ceux qu'on estime bons. Beaucoup veulent être honorés et délaisser la largesse ; ceux-là ne savent pas ce que signifie ce mot, car à qui veut conquérir l'Honneur sachez qu'il coûtera beaucoup, en efforts et grosses dépenses, et on ne le conquiert pas en dormant. Celui-là ne le possède point qui le nomme, mais qui peine pour l'avoir, et, pour beaucoup, il en va comme au chat qui voudrait ne point se mouiller et manger du poisson.

Ensuite je prononcerai que jamais vous ne devrez vous rencontrer tous les deux dans la même maison, ni servir le même seigneur, car

Car no son d'una 'ntencio. 332
Lo quart capitol si 'aytal :
Que no sia en null real
DELIT, *car be no y [e]staria,*
E, si y es trobat nulla via, 336
Que sia per l'ost açotat,
Ab veu de trompeta jetat.
Lo quint vull que l'asegurets,
Vos, HONOR, *que mal no·l farets,* 340
E lexats-lo pel mon preycar,
Es aco fa·ls vostros honrar,
Lo mal que d'els s'en pot hom dir.
E serva·l qui·l volra servir, 344
Ques aco no·us te negun dan ;
Que cells qui a ell servirán
Son delicat e vicios,
E ja no servirien vos. 348
E man vos que·s faça axi
Com es sentenciat per mi.

il n'est guère possible que Plaisir et Honneur demeurent ensemble, sans désaccord, car ils ne se proposent pas la même fin.

Voici le quatrième chapitre : Que le Plaisir ne soit admis en aucun camp, car il n'y serait point à sa place, et, si quelquefois on l'y rencontre, qu'il soit flagellé par l'host et chassé au son de la trompette.

Je veux que le cinquième chapitre soit que vous, Honneur, vous l'assuriez que vous ne lui ferez aucun mal et que vous le laissiez prêcher de par le monde, et cela fait honorer les vôtres, le mal que l'on en peut dire. Le serve qui voudra ; cela ne vous fait aucun tort, puisque ceux qui le serviront sont délicats et vicieux, et ne pourraient plus vous servir.

Je vous ordonne de faire ainsi qu'il est sentencié par moi.

3. — *La Joyeuse Garde* (*La Joyosa Garda*), PAR JACME MARCH.

Cette nouvelle, que son auteur, Jacme March, avait vraisemblablement intitulée *Joyosa Garda*, est malheureusement incomplète. C'est une épître à un « seigneur très cher » dont il est question aux v. 275 et 360 et que les premiers vers désignaient sans doute plus clairement.

Elle a été écrite le 31 août 1371, comme l'indiquent les v. 266-274.

Elle comprend trois parties bien distinctes.

---

342. *vostros*, anc. forme catalane ; voir A. Morel-Fatio, *Das Catalanische* (*Grundriss d. Rom. Phil.* de Gröber, Strassburg, 1888), p. 122.

343. Ms. *dels seus p.*

Le début nous fait défaut. Le poète y racontait sans doute que les vrais amants, tous les seigneurs et leurs dames qui, de par le monde, s'aiment d'amour loyale et fine, fatigués de vivre au milieu de gens grossiers, ignorant ou violant les règles de la « courtoisie », ont envoyé une ambassade au Roi d'Amour pour lui demander assistance et protection.

De cette première partie, qui se termine dans notre texte au v. 97, il ne nous est resté que la fin du discours des ambassadeurs au Roi d'Amour. Celui-ci déclare leur plainte bien fondée, réunit ses trois conseillers Secret, Loyauté et Connaissance, et décide, après les avoir consultés, qu'il y a lieu de construire une cité nouvelle où ne seront admis que les amants ennemis de toute tromperie. Les ambassadeurs vont alors prendre congé de lui. Il leur adresse de nouveau la parole pour préciser ses intentions. Aucun amoureux malhonnête, dit-il, n'habitera cette cité et n'y aura « d'héritage ».

La deuxième partie (v. 98-274) a pour objet l'entrevue de Jacme March et du Roi d'Amour. — Le poète, qui a entendu l'entretien précédent, s'approche du Roi d'Amour et lui demande la faveur pour sa dame et pour lui de résider dans la cité qu'il se propose de bâtir. Amour accueille favorablement cette requête ; il connaît depuis longtemps le talent du poète et sa dame, qui est jolie (*jolia*) et « a fin prix au cœur. » Le greffier royal inscrit son prénom, JACME, son « surnom » ou nom de famille, MARCH [1], sa devise, d'*or fin*, et le nom de sa dame, COLOMBE. On lui assigne un « héritage », puis le roi le charge, au moment de partir, d'inviter « les fins amants » à venir peupler sa cité. Il lui donne pour eux une lettre de créance dûment signée et scellée. Amour y annonce son projet et ajoute que Jacme March leur rendra compte de ce qu'il a vu et entendu. La lettre est datée de *Joyosa Garda*, le 31 août 1371.

Une autre épître (v. 275-366) termine le poème. Elle est

1. L'auteur, Drouart La Vache, d'une traduction en vers d'André le Chapelain termine aussi son poème en donnant son nom et son « seurnon » ou nom de famille et en indiquant la date de sa composition 8 novembre 1290. (*Romania*, XIII, 403.) M. R. Bossuat, qui vient de publier le livre de Drouart, nous apprend, à la p. 242 de son édition, que l'auteur de la *Clef d'Amors* fait connaître de la même manière avec son nom, son surnom et le nom de sa dame, la date où il composa son poème.

adressée au « très gracieux seigneur » à qui Jacme March a rapporté tout ce qui précède. Suivant sa promesse au Roi d'Amour, il l'engage à se rendre immédiatement « avec son amie » au château fort qu'il va construire ; ils y goûteront « joie et allégresse parfaite et absence de tout mal ». De bonnes terres leur seront attribuées. — Il attend de lui une prompte réponse et exprime le souhait de le voir à bref délai au château de *Joyeuse Garde.*

L'œuvre est agréable à lire, le sujet simple, les vers, de six syllabes, faciles et légers.

A différents endroits s'y révèle l'influence de la littérature française. Le nom même de *Joyeuse Garde* donné à la nouvelle cité d'Amour rappelle les *Romans de la Table Ronde* qu'on lisait d'ailleurs à la cour d'Aragon. On sait que le château de *Douloureuse Garde,* une fois conquis par Lancelot, devient la *Joyeuse Garde.* C'est là que les amants parfaits Lancelot et Guenièvre, Tristan et Iseult, mènent leur « joyeuse vie » et sont assiégés par Arthur et ses compagnons.

Un autre souvenir des romans bretons pourrait être l'Ordre d'Amour dans lequel sont enrôlés « les nobles amoureux, les dames gracieuses et les humbles damoiselles » (v. 83, 231-237). Un Ordre du même genre figurait déjà dans le *Rosier d'Amour*, v. 164. Mais il est plus probable que Jacme March a pris cette idée à André le Chapelain qui parle souvent d'une « milice », d'un « ordre militaire » dont le chef serait le roi d'amour.

Plus subtile, et, cependant, non moins certaine, a été l'action exercée sur notre auteur par le *Roman de la Rose*, qu'il ne nomme pas une seule fois. — Guillaume de Lorris nous avait transporté dans un verger entouré de hautes murailles, où le Dieu d'Amour règne sur ses fidèles sans crainte de la haine, de la trahison, de la médisance, de la bassesse de pensées et de langage, en un mot, de tous les vices et de toutes les infirmités de la société humaine. Tous ceux qui ont échappé à leur mauvaise compagnie vivent dans ce Paradis où abondent les plaisirs des sens et les vertus. C'est là que pénètre l'Amant et qu'il s'efforce de cueillir la rose.

Jacme March est moins idéaliste. L'amour qu'il conçoit n'est plus dieu ; il est roi, comme pour André le Chapelain, mais un roi sans domaine propre. Son pouvoir s'exerce un peu par-

tout dans le monde, là où il y a de nobles chevaliers et de gracieuses dames s'aimant d'amour « loyale et fine ». Cette dispersion n'est pas exempte de périls. Les dames sont en butte aux entreprises des faux amants. Ces mutins (*avolotadors*), insurgés contre les commandements d'Amour, se conduisent vis-à-vis d'elles en vilains, les diffament, vivent et parlent sans aucune distinction. Ce sont les « félons » dont se plaint Amour dans le *Roman de la Rose* (éd. Langlois, v. 1963-5) et dont il « a oïe mainte noise ». Le roi d'Amour ne saurait tolérer plus longtemps pareille promiscuité. Il se décide à édifier une cité, une place forte où, comme dans le jardin céleste de Guillaume de Lorris, sera observé le code de la galanterie.

La conception de la *Joyeuse Garde* s'éloigne d'abord du *Roman de la Rose*, mais c'est pour y retourner.

Les deux œuvres se rapprochent aussi par les commandements d'amour. Il faut, avait dit Guillaume de Lorris, se garder de « vilanie », c'est-à-dire de sentiments bas et serviles [1]. Ce sera aussi, suivant Jacme March, la principale préoccupation des habitants de sa cité (v. 250-1). — Le Dieu d'Amour veut encore que l'amant sache chanter et ne prononce aucun mot obscène [2]. Il en est de même chez le roi d'Amour. On n'y chante que pour célébrer sa dame, et Jacme March blâme les « mutins » qui préfèrent aux chansons les « estribots et les sotirrimbots », tous les genres de poésie les plus contraires au parler noble et à la courtoisie. — Enfin tout homme courtois doit, suivant le *Roman de la Rose*, s'abstenir de maltraiter les femmes et d'en médire (v. 2115-9). La *Joyeuse Garde* blâme ceux qui font souffrir leurs dames et les « diffament » (v. 153-161).

Autre ressemblance moins importante. Le Dieu d'Amour, chez Guillaume de Lorris, perce de six flèches le cœur de l'Amant et lui inculque ainsi une passion grandissante. Jacme March supplie, à son tour, le roi d'Amour de décocher à sa dame une de ses « sagettes ».

---

1. Vilanie premierement,
Ce dist Amours, vueil e comant
Que tu guerpisses senz reprendre... (v. 2077-9)

2. Apres garde que tu ne dies
Ces orz moz ne ce ribaudies...
Je ne tieng pas a cortois ome
Qui orde chose e laide nome... (v. 2109-0, 2113-4).

Ce n'est donc pas seulement par l'usage des personnifications et de l'allégorie que le poète catalan rappelle son prédécesseur français. Les points de contact que nous avons relevés entre eux permettent d'affirmer que Jacme March a puisé dans le *Roman de la Rose* la matière même de son intéressante nouvelle.

. . . . . .
Los pot hom nomenar ; [17 *a*]
Car los veyrets cridar,
Anan per los cantons,
Es, en loch de cançons, 4
No fan mas [e]stribots,
Dizen sotirrimbots
E mots c'om no enten,
Don viven ab turmen 8
Mantes ab lurs marits.
Vejats com son partits
D'amor leal e fina !
Qui vol c'om serch asina, 12
Aman e car tenen,
E celan e sofren,
Ab cor leal e fi,
Seguen lo dit cami, 16
Ses pas a desviar ?
Per que·ls hi vullats far
Vos tal provisio
Qu'ab conssolacio 20
Viscon e sens treball,
E cells a cuy s'en fayll
Vullats regeu ponir. »
Ladonchs se pres a dir 24
Lo Rey als missatgers :
« Eu metray volenters
Consell en aquest fayg,
E jes no vull que playg 28
Verenan s'en segesca,
Per qu'es dret ques pertesca
Be de mal per triat,
Car un avol e fat 32
N'affillaria cen.
Es exits-vos d'aquen, [17 *b*]
Es auray mon Consseyll,
Car en tot fayt noveyll 36
Deu hom be acordar. »
Tantost ell fech cridar
Sos tres conssellador,
Ques anch no·ls vi millors, 40
Per a conssell estret.
L'aun ach nom *Secret*,
E l'altre *Lealtat*.
Lo terç es molt presat, 44
Ques ach nom *Conexença*.
Lo Rey sos dits comença
Ayxi com han ausit,
Que, si u tingues [e]scrit, 48
No u pogera mils dir.

---

5. *estribot*, *estrabot*, *strambot*, « pièce de vers satirique et injurieuse » (Godefroy). Sur le sens de ce mot, voir notre *A. March et ses préd.*, p. 144, note 1. — 6. *sotirrimbots*, se ratt. a *sotir*, « plaisanter » (Godefroy). — 12. *asina*, *aizina*, « facilité ». — 17. *ses pas a desviar*, « sans pas à dévier, sans mauvais pas. »

23. *regeu* (rigidus), cf, *tebeu* (tepidus). — 28. *playg*, « plaie ». — 29. *verenan*, « venimeuse », de *verenar*, « envenimer ». — 33. *n'affillaria*, « en affilierait, c.-à-d. en engendrerait. »

Xascus dix son albir,
Segons sa' ntencio.
A la conclusio,
E senes null discort,
Tots foren d'un acort
Aytal com vos dire :
Que no·s sofris per re
En lo mon aquest mal.
Es agren consseyll tal
Que·l Rey, per maravella,
Una Ciutat novella,
Volgues al mon bastir,
En la qual acollir
No volgues null aman,
Sino's senes engan,
Secrèt e conexen,
Per que joliamen
Los bons pogessen viure
E que fossen delliure
De totas las errors.
Dels avolotadors
Dix que no y entraria
Nulls, ans lo poniria,
E fech hi comissaris,
E mandech als notaris
Que fessen tost les letres,
Les quals foren tost fetes.
E, com vench al partir,
Ell los ana'xi dir :
« Baros, yo·us vull preyar
Que anats saludar
Les donzelles e dones
Leals, belles e bones,
Qui de mon Orde son ;
E preicats pel mon
Amor ab leyaltat ;
E qui desonestat
Vol, ni pensa ab si,
No·l vull qu'esti'açi, 88
Dedins mon abitatge,
Ne ych aura eretatge,
Enans mal e destrich
Auran tot li enich, 92
De tot lo meu poder. »
Tuyt agron gran plaer
Co·l Rey age parlat,
E prengren tuyt comjat, 96
Xascus tantost s'en part.
Es eu qu'a una part
N'agui'stat ses dir mot,
Ausit que agui tot, 100
En pes m'aney levar,
Al Rey m'en vau anar,
Pus que·l vi [e]spayat,
E suy m'ajenollat, 104
Qu'axi·s tany a Senyor
Faça hom gran honor,
E majormen aquell
Qui es d'Amor capdell, 108
Lo qual tostemps servi.
Es Eyll demandech mi
En sa Cort que volia.
« Senyor, be·m play que·us dia 112
Breumen lo meu affar.
Uy·m vengui deportar
Per aquest prat, pessan,
Qu'anava rims cerquan, 116
Car mester los avia
Ab cobles que fazia
A cella que tan am,
Qui'm te pres ab vn am, 120
D'amor ab [e]sperança,
Qu'ab sa gaya semblança,

65. Constr. : *è conexen secret.* — 70. *avolotadors*, catal. *avalotadors*, « mutins. » Ce mot est dérivé de l'adj. *avol*, « méchant. » — 80. *anats*, dans l'interligne, correction du copiste de *devets* dans la ligne. — 90. *ych*, « ici ».

100. Constr. : *que agui tot ausit.* — 101. *En pes*, « debout ». — 103. *espayat*, m. à m. « espacé », « à l'écart »

Quan eu la pux veser,
Me don joy e plaser. 124
Tan l'am d'amor coral
Que trestot mey jornal
N'ay meses tro açi,
Car say qu'ell'a·l cor fi [18 *a*] 128
Ab tota honestat.
Mas, pus vos ay trobat,
Homilmen sopleyar
Vull que·l denyets tirar 132
Ab l'arch una sageta,
Qu'en la Ciutat secreta
Qu'ara volets obrar
Eylla dejats poblar 136
A mi ab ella'nsemps.
Car es vengut lo temps
Qu'avia desirat
Que·l fi enamorat 140
E leals amarits
Fossen de joy complits,
E que·ls enganados,
Per quí venon erros, 144
Fossen foragitats
E fossen xastiats
Del mal qu'an fet passar,
Ab lur mal dir e far, 148
A mantes dones jentes,
Qui·s tengeren jausentes
S'aguesson servidos
Qui sabesson d'amors. 152
Car no's leal aman
Qui fa sofrir affan
As aquella ques ama,
Ans par que la desama, 156
Si, per lur malmenada,
Ne pren manta collada [18 *b*]
Per lur avolotar,
E fan les difamar 160
E d'aco son cuxats. »
Lo Rey fon molt payats,
Segons que feu semblan ;
E dix : « Vostre talan 164
Ay lonch de temps que say,
E dich vos qu'a me play
Que dintre ma Ciutat
Siats jen eretat 168
Es enquer vostr'aymia,
Car say ques es jolia
Es a fin pretz en cor,
Axi que per null for 172
No y pora contradir. »
L'escriva fech venir
E qu'escrivis mon nom :
« Senyor, e co'us diu hom ? 176
Dix l'escriva a mi,
« E lo nom atresi
Me deyts de vostr'aymia ».
Eu li respos qu'avia 180
Nom JACME tot primer ;
El sobrenom derrer
Es MARCH, e mon senyal
Es d'OR FI, atretal 184
A midons dits COLOMA.
Rosa fresca ne poma
No es pus colorada.
Deu la fây tan comada [18v°*a*] 188

126-127. « Que toutes mes journées je les ai dépensées jusqu'ici (à l'aimer) ». — 133. *Una*, ms. *i ma*. — 136. Constr. : *dejats* (catal. *deixats*) *poblar eylla* (s. ent. *la Ciutat*). — 157. *lur*, pron. pers. 3e pers. plur. datif ; *per lur*, « par eux ». — 158. *collada*, *colada*, « colée, souflet ». — 159. *avolotar*, catal. *avalo*tar, « mutiner » ; cf. v. 70. — 161. *cuxats*, *cochats*, « pressés » — 162. *payats*, « payé, satisfait ». — 172. *for*, « coutume, droit ». — 184-185. « Ma dame, appelée COLOMBE, a le même signal. » *Dits*, part. passé de *dire*. — 188. *comada*, « chevelue ».

E fayta de bell tayll.
Nulla res no li fayll
Qui·s tang'a nobla dona,
Qu'ella's bella e bona 192
E de noble linyatge.
Lo Rey volch qu'eretatge
Me fos lay asignat;
Es eu volgi còmjat 196
Pendre de luy apres,
E rendi·l gran merces
De ço que dat m'avia,
Es Ell dix que volia 200
Que per luy feses tan
Que tot le fin aman
Degues per luy amprar
Que·s volguessen poblar 204
Dins la Ciutat novella,
Hon fin joy s'aparella
A tots los pobladors.
E plasers es honors 208
Àuran a tots temps may.
Eu li respos : » Be·m play
Far vostres mandamens. »
E, per qu'en fos cresens, 212
Mandech al Cançeller
Que letres fases fer,
Cresença comandan,
E que anes prestan 216
A cells que·m fos avis
Es anch tantost no vis
Neguna causa fatxa. [18vo b]
L'escrivan desenpatxa. 220
El rey la volch signar,
E fech-la sagellar
Ab son real sagell
Qu'era polit e bell. 224
E fon fet prestamen.
Es eu joliamen
Fiu de luy ma partença
Ab sa gran benvolença, 228
E las letras presi
Les quals dizon axi :
Als fels e molt amats,
Gentils enamorats, 232
Es a dones grasides,
De grans bontats complidès,
E donzelles humils,
Ques en l'Orde jentils 236
D'Amor esser volran,
Saluts, ab honor gran,
De mi, lo Rey d'Amor.
Sapgats que, per clamor 240
Que del mon ay ausida,
Vey Bon'Amor perida
E Solaç e Joven,
E perço, de presen, 245
Heu hi vull provesir,
E una Ciutat bastir
Faray novellamen,
Hon aura complimen 248
De tota alegria,
Car nulla vilania [19 a]
Dins no por'aturar,
Si co·us sabra contar 252
L'amat En Jacme March,
E·us ho dira pus larch,
Contan de mot a mot.
Car ausit ho a tot 256
E vist com es [e]stat,
E prey vos de bon grat
D'aco creyre·l vullats,
Que per Nos l'es mandats 260
Volgues per Nos comptar,
E, si res podem far

---

203. *amprar*, cf. *asemprar*, v. 329. — 216. *prestan*, « prêtant, communiquant », s. ent. *les letres de cresença*. — 220. *desempatxa* = *despacha*, « se dépêche ».

246. *E una*, dissyllabe par diphtongaison des deux voyelles initiales. Cf. v. 254.

Que·us tornas a plaser,
Trametets missatger 264
A me, que ho faray.
Dada en lo loch gay
De la JOYOSA GARDA,
Lo jorn qui plus se tarda 268
D'Agost a l'eximen,
En l'any del naximen
Mil e .ccc. LXX :
Aco saben gen manta 272
Qu'un an hi fa justar
A complir canelar.
A vos, molt gracios,
De bos fayts coratjos 276
E de granda bonesa,
A vos, en cuy s'a mesa
Amor leal e fina
Qu'es a xascus doctrina [19 *b*] 280
De Pretz e de Valor,
Saluts, ab gran amor
Que·us port e benvolença.
Ja vesets la cresença 284
Qu'a vos ay enviada,
Qui m'es recomanada,
Que·us deja [e]splicar
Del Rey d'Amor qui far 288
Vol una gran Ciutat,
Car li'n han soplicat
Dones de totes parts,
Per moltes males arts 292
Que son huy en lo mon,
Dels amados qui son,
De que sofren gran pena,
Car xascus desafrena 296
E no an cosimen,
Ans usen follamen.
Per que y vol provesir,
E tramet vos a dir 300
Per me sa volentat.
Eyll m'a recomandat
Que tot primer dixes
A xascus lo proces 304
De ço qu'ausit avia,
Quan pres la fon sesia,
De trestot li claman
Qui li vengron denan. 308
Per que hay tot [e]scrit,
Que mot no n'e mentit,
Si com podets veser.
En lo proces primer [19vo *a*] 312
Legits ho largamen ;
Car as hom quis enten
No u cal plus recitar,
Qu'assats ho pausi clar, 316
Si be u he abreugat;
Car no·s poch en dictat
Dir com fay de paraula ;
Car seria gran faulla 320
E volgra, si pogues,
De paraula dixes
Trop may ques ab paper,
Mas car no ay laser. 324
Ades de vos anar
Vullats me perdonar,
Que per ço·us ho tramet.
Enapres me mandet 328
Que·us volgues asemprar
Qu'ins sa Ciutat poblar
Volguesets de presen,
Ab leys que coralmen 332
Vos tenits per aymia.
Enquer me dix que·us dia

---

274. *Canelar* = *calendar*. — Sur cette date et la manière de l'indiquer, voir *A. March et ses préd.*, 143.

294. Constr. : *qui son dels amados*. — 296. *desafrena*, au neutre, « est effréné ».

318. *poch*, 1re pers. parf. de *poder*. — 324. *laser*, *leser*, « loisir ». — 329. *asembrar*, « solliciter ».

Que, per grand'amoresa,
Eyll atorga franquesa 336
A vos es a tot hom,
Qui tenra son renom,
Axi co·s tany de far.
E fara honorar 340
Xascus segons valor,
Qu'ell es noble senyor
Es a gran conexença.
E, pus tan be comença, [19v° *b*] 344
Molt mils volra finar,
Per que vull molt preyar
De part luy e de mi,
Pus amats de cor fi, 348
Que·us n'intrets dins sa força,
Hon res no va a força,
Mas tot joliamen,
Es aurets complimen 352
De joy e d'alegria
E de mal carestia.
Mentre lains serets,
Ab que no·us desviets 356
Del bon començamen,
Un bon eretamen
Vos fara asignar.
E donchs, Senyor molt car, 360
Fasets-me breu resposta,
Car m'arma es disposta
A far vostre voler.
Deus prech que·us lax veser 364
En breu, que molt me tarda,
Dins la *Joyosa Guarda*.

4. — *Le compte final* (*Lo compte final*), PAR PERE MARCH.

Cette pièce ne se détache pas, dans le manuscrit, de la *Joyosa Garda* qui la précède, et semble en être la continuation. Voilà pourquoi elle a été négligée par D. J. Massó Torrents [1]. En fait, elle en est indépendante et n'est pas, non plus, de Jacme March, mais de Pere March.

Nous lui avons donné, d'après le v. 71, le titre de *Compte final de Mossen Pere March*.

Elle est adressée à Alphonse, duc de Gandie, marquis de Villena, comte de Ribagorça et de Denia. Pere March était, depuis 1370 environ, son procureur général « pour toutes les villes, châteaux, lieux et seigneurie qu'il avait dans le royaume de Valence » [2].

En bon trésorier qu'il prétend avoir été, il établit précisément un compte détaillé, en dépenses et en recettes, de sa gestion. Parmi ses dépenses il note son temps qu'il a entièrement

---

335. *amoresa*, « bienveillance », cf. *amorejar* = *afalagar* (Labernia).

1. *Bibliografia dels antics poetes catalans* (*Anuari de l'Institut d'Estudis catalans 1913-14*), p. 56.

2. Voir notre article de la *Revista de Bibliografia catalana*, I, 133-5.

consacré à son maître, refusant les offres avantageuses qui lui étaient faites, les services qu'il lui a rendus pendant qu'il était son « nourri », la guerre à laquelle il a pris part, sous son commandement, contre Pierre le Cruel, de 1356 à 1365 ; il a dû même traverser la mer avec lui, ce qui ne lui plaisait guère. Pour lui il a passé de mauvaises nuits, dépensé plus de 900 florins à l'équipement de ses gens.

Qu'a-t-il reçu en échange ? Il est loin d'avoir eu ses appointements doublés, comme il le méritait. A toujours dire non aux demandes qui lui sont faites, son seigneur éloignera de lui ceux qui l'ont aimé du vivant même de son père. Qu'il se rappelle cependant sa recommandation : « Ne te tiens pas pour satisfait d'un maître qui, après que tu l'as servi, t'oublie pour un nouveau serviteur ! »

Cette requête spirituelle, où l'on sent quelque dépit, a été composée peu avant 1410. Cette année-là est mort le duc Alphonse de Gandie. De son côté, le poète, qui est depuis longtemps son intendant (v. 5-7), semble craindre, en raison de son âge, qu'un autre, plus jeune, ne lui soit préféré. Il n'a cependant abandonné définitivement ses fonctions que le 31 mars 1412, deux ans environ après la mort du duc lui-même. Ce jour-là, il obtient de son nouveau maître, fils du précédent, le privilège de juridiction civile et criminelle sur Beniarjó et autres lieux. Tout permet de croire que c'est la récompense qu'il avait sollicitée du père pour ses services passés.

[M]on car senyor NAMFOS,
Er vull contar ab vos
Com fay bon servidor
Quan ha servit senyor, 4
Ne tengut longamen
Per luy aur ne argen,
Ne granda mesios.
Es es m'antencios 8
De far lo comte tal
Que·l tengren per egual [20 *a*]
Tots aycells qui·l veyran.
Lo compte d'aquest an 12
E dels altres passats,
Senyor, vull que sapgats
Qu'escay en despeses,
E si causes ay preses 16
Que no sian ayci,
Per un morabati
Eu ne vull pagar cen.
E dich primeramen, 20
Senyor, ques ay despes
Tot lo temps ques ay mes
En vos servir axi
Que null rich hom de mi 24
No·s poch en res servir,
E, si·us volgues jaquir,

24-25. Constr. : *servir de mi.*

Qui m'[agr]an asemprats
Eu n'agra pro trobats 28
Que m'agron dat assay
Diners graualls, que may
No u volgi [e]scoltar.
Axi· us ay tengut car 32
Que may volgra de vos·
Un do que d'altres dos,
Qu'ab vos me suy criats
E, si· us es oblidats, 36
E·us faray sovinen
Que del començamen
De tot'aquesta guerra
Vos ay servit per terra 40
Del temps major partida, [20 *b*]
E no crey que· us oblida,
Com me volgues amprar
Qu'ab vos passas la mar. 44
Eu o fi de bon grat,
Que no y fora passat,
Senyor, en bona fe,
E vos sabets per que. 48
Enquer do per despeses
Les males nits qu'ay preses,
E pux que del cabal
. 52
Ay despes part lo sou,
Dels florins may de nou
Centenaris per ver...
. 56
Qui volets vostra jen
Que vagen bellamen
Per que· us facen honrança.
No· us fare longa dança, 60
Mas be pogra dir mes,
Car a senyor entes
Abasta pro d'aco,
Per pagats en sermo. 64
Xifre qui sap contar
E vulla be gardar
Lo libre tot arreu,
Enaxi com far deu, 68
Contan les re[e]budes,
Les dates abatudes
Façan compte final,
E, si n'ay lo cabal, 72
Be· us [e]stara, senyor.
Pero tal servidor [20vo *a*]
Com eu vos suy [e]stats
Be·ls degr'auer doblats, 76
Que ay fayt man servir,
Lo qual er no vull dir,
Car seria gran jesta,
Es hom a pauca festa 80
Deu far breu lo sermo.
Mas dir tots temps de no
Fara de vos lunyar
Cells qui·us solen amar 84

---

27. *asemprats*, « sollicité ». Voir *Joyosa garda*, v. 329. — 30. *graualls*, « graduels »; *diners graualls*, « salaire progressif, m. à m. deniers graduels ». — 43. *amprar* = imperare ?

64. *Per*, corr. *ser* ? — 70. *les dates abatudes*, « les versements défalqués ». Dans une pièce de comptabilité établie à Valence en 1334, le père de notre Pere March, maître des comptes (*maëstre racional*) du roi Pierre III d'Aragon, déclare qu'il a fait défalquer du reçu d'une dette de l'infant P. de Ribagorza la somme de 5000 sous barcelonais donnés à Jacme March, à l'occasion de son mariage (*li he fets escriure per* abatuts *en lo dors de un albara*...). Ce document a été publié par J. Rubió y Ors, *Ausias March y su época*, Barcelona, 1882, p. 87. — 76. « ce seigneur devrait bien les (se rapp. à *servidor*) avoir doublés, c.-à-d. aurait dû doubler leurs appointements ». — 77. *man servir*, « maint service ». — 80. *pauca*, « petite ».

Del temps de vostre payre,
Mas vos dona vigayre
Qui ·l novell servidor
Vos sion trop millor ;
E vull vos sovenir
Son exemple qu'aug dir :

« Ja no·t pachs de senyor
« Que, com l'ajes servit, 92
« Per novell servidor
88 « Te meta en oblit. »

Deo gracias.

5. — *Le mal d'amour* (*Lo mal d'amor*), PAR PERE MARCH.

Cette nouvelle, en vers octosyllabiques, débute par un hommage à Madame Roger de Castelló (1-14).

Dans une première partie (15-95), l'auteur rappelle la conversation qu'il a eue avec elle sur la route de Silgues à Sorda. Depuis deux ans elle souffre d'un mal inconnu, sans signes extérieurs, et qui la fait languir. Personne ne pouvant la guérir, son mari lui a conseillé d'avoir recours à la science de Pere March. — Certes, votre mari dit vrai, avait répondu notre poète, et il avait déclaré d'abord que le siège du mal était dans la pensée. Puis il avait supposé qu'il avait pour cause la mort de quelque parent. — Je n'ai perdu aucun des miens, avait répliqué la dame. Là s'était arrêté leur entretien devant témoins. La consultation ne pouvait être désormais que secrète et était d'autant plus difficile qu'il ne pouvait ni ausculter et examiner la malade, ni lui ordonner et préparer lui-même des remèdes appropriés.

Mais voici maintenant le résultat de ses réflexions et son diagnostic (96-165). La maladie de madame Roger de Castelló provient du désir qu'elle a de posséder un bien qui lui manque. Ce désir est l'amour. Tant qu'il ne sera pas satisfait, elle éprouvera de l'irritation (*gran ira*), de la langueur, de la tristesse et de la peine. Rien d'autre ne saurait la distraire. Elle se complaît dans la pensée de cet objet et dans cette langueur dont sont morts de nombreux amoureux. L'espérance peut réconforter un cœur ainsi atteint, et souvent l'attente de la joie et du plaisir

86-88. *vigayre, veiaire*, « avis ». — « Mais il vous semble que les nouveaux serviteurs sont bien meilleurs ». — 91. *pachs*, 2e pers. subj. prés. de *pagar*, « payer, satisfaire ».

le guérit complètement. Il le sait par lui-même, lui qui a souffert de ce mal à en mourir. Une femme le ressent plus qu'un homme, parce qu'elle ne peut pas manifester comme lui son inclination.

Suivent les prescriptions et les conseils (169-291). Qu'elle espère; qu'elle voie celui qu'elle aime; qu'elle lui parle, si possible; qu'elle lui parle de « fine amour », pour le piquer au vif; qu'elle le regarde amoureusement, l'œil de travers et en soupirant. Il lui répondra, et ses paroles uniront solidement leurs cœurs. Elle sera alors guérie de tout mal, et ils oublieront, en des épanchements qui les égaleront aux rois et aux reines, toutes leurs misères d'autrefois.

Si elle ne peut ni le voir ni lui parler, qu'elle confie son secret à quelque damoiselle discrète, souffrant du même mal. Elles se plaindront mutuellement, et cela calmera son agitation. Mal d'amour devient plaisir d'amour pour qui sait le bien prendre.

Il faut, en outre, qu'elle n'aime homme du monde, si haut que soit son rang, que s'il l'aime à son tour loyalement et sans mensonge, ou s'il peut l'aimer ainsi, dès qu'il connaîtra son affection. Sinon qu'elle l'abandonne vite. Il ne sied pas à une dame de requérir un homme d'amour. Quant à l'homme qui aime véritablement, il ne reculera devant aucun effort pour éprouver la joie complète. Elle doit, sans le requérir, lui faire savoir par un message qu'elle l'aime réellement et lui permettre, après un an et un jour d'attente, de lui tenir la main.

S'il ne peut venir la voir, il enverra un bel anneau pour se rappeller à elle. Qu'elle lui envoie de son côté un ruban qu'il portera dans les faits d'armes et qui le garantira de tout danger. Le gage qu'elle aura reçu de lui la délivrera de tout souci, et elle pensera au jour où elle sera réunie à son ami.

« Mon conseil, conclut l'auteur (291-302), est sincère et pur; aucune formule n'est aussi efficace pour conjurer les maux de ce monde; aucun médecin n'y trouverait à redire. Apprenez-le de tout cœur et ne l'oubliez pas... »

Ce petit traité sur les moyens de guérir l'amour n'est qu'un badinage agréable et spirituel. Le chevalier qu'aime Madame de Castelló semble bien n'être autre que le poète. Il feint de l'igno-

rer, mais la nature de ses conseils, le regret qu'il exprime de ne pouvoir l'examiner tout comme un médecin, l'insistance avec laquelle il lui demande d'avouer son amour, de rechercher une occasion de voir son ami, montrent qu'il sait à quoi s'en tenir. On a souvent décrit, dans le théâtre et le roman moderne, le cas d'une femme amoureuse prenant conseil de celui qu'elle aime sans qu'il sans doute. La situation de Pere March est plus complexe. C'est à la demande du mari que sa dame le consulte. Tout cela est d'ailleurs conforme à la casuistique amoureuse de l'époque. Bernat de So raconte qu'à Chypre, à la cour de Lusignan, les dames flirtaient avec l'autorisation de leurs maris, qui ne s'en montraient aucunement jaloux. Les mêmes pratiques étaient de mode à la cour de Barcelone et parmi quelques seigneurs catalans ou valenciens. L'amour chevaleresque était pour eux un jeu élégant et de bon ton.

Certes, troubadours et trouvères ont décrit maintes fois le mal d'amour. On sait que, dans une tenson célèbre [1], Pistoleta avait pris conseil de sa propre dame. Mais c'est encore dans le *Roman de la Rose* que nous trouvons le plus grand nombre de traits susceptibles d'avoir inspiré Pere March. On sait qu'après avoir formulé ses dix Commandements Amour dépeint le *mal d'amer*, « les aventures qui as amanz sont griés e dures » (v. 2267-8). Or quelques-uns des remèdes qu'il conseille à l'Amant (v. 2595-2764) sont précisément ceux que prescrit à son tour Pere March. Le plus efficace est l'Espérance qui fait supporter les angoisses sans nombre provenant de l'Amour. Des trois autres biens, Doux Penser, Doux Parler et Doux Regard, que Guillaume de Lorris leur oppose, nous retrouvons des traces chez le poète catalan. Il recommande à Madame de Castelló de voir, si possible, celui qu'elle aime, de lui parler, si non, de choisir une confidente, une « damoiselle », amoureuse

---

1. *Bona domna, un conseil vos deman* (Bartsch, 372, 4 ; Rayn. *Lex.* I, 506), pièce attribuée à tort à Rambaut de Vaqueiras par le ms. (catalan) A fol. 47vo ; l'erreur s'explique par le fait qu'une histoire analogue est racontée de Rambaut dans une des *razos* des mss E R P (Chab. p. 87). C'est ce qu'a expliqué Crescini dans un article analysé *Annales du Midi*, XIII, 582. — Nous devons ces renseignements à M. Jeanroy.

elle-même. Elles s'entretiendront l'une l'autre de leurs amours. Cette idée d'un « secretarius » est déjà dans André le Chapelain, mais elle est plus longuement développée dans le *Roman de la Rose* (2686-2716). Il semble que Guillaume de Lorris y ait ajouté cette particularité d'un confident amoureux lui-même, plus apte, par conséquent, à comprendre les souffrances de l'Amour et à y compâtir. De la même source (v. 2240-2248) dérive vraisemblablement l'invitation de Pere March à n'aimer qu'un seul homme qui en soit digne.

Quant au ruban de soie que la dame enverra à son amant, on en trouve de nombreux exemples chez les troubadours et, notamment, dans Peire Vidal.

Ces rapprochements ne diminuent en rien les mérites et le charme de cette poésie, qui dénote de la finesse dans les idées ainsi que dans l'expression.

A vos, Madona, qui sabets [20vo *b*]
Tot quan de be sauber devets,
D'onor, de pretz, de cortesia,
Ques auvets nom e senyoria 4
De Castello, me recoman,
Eu, Peyres March, que vostre man
Suy apparellat de complir :
E plaç'a vos que per lo dir 8
Senes lo fayt no m'en cresats,
Mas, si d'algun fayt m'esenprats,
Vos conexerets que dich ver,
E que suy de vostre plaser 12
Cutxos, de far en tota re.
Madona, be crey vos sove
Ço que dixes l'autre mati,
Quan de Silgues presem cami 16
Per venir a Sorda menjar,
Que be dos ans ho mas, ço· m par,
Aviets sofert gran affan,
Tal ques hom non vi [lo] senblan, 20
Com sofria lo vostre cos,
E que no·s mostrava defos,
E cujavets toua languir,
Tan ques a fort punt de morir 24
Vengues d'aquell affan per cert,
E no trobes home tan cert
Que· us en sabes de re valer,
Si que· us respos Mossen Roger 28
De Castello soptadamen,
Qui tenia son parlamen
Ab vostra jentil damizella,
Que be·s dava gran maravella 32
Que no aguessets hom trobat
Qui· us sabes dir la veritat,
Aytall fort mal de que mouia;
Que certes eu ne sabia [21 *a*] 36
Tan com sabes home del mon,
E ques avia cor relon
De servir dones may que res.
Es eu responi : Cert ver es, 40

---

10. *m'esenpratz* = *m'azemprats*, « me commandez ». — 12-13. Constr. : *e que suy cutxos de vostre plaser, de far* (*vostre plaser*) *en tota re*. — 22. *defos* = *defors*, « dehors ». — 23. *tou*, *toua*, « vide, creux, fluet ».

36. Manque une syllabe. — 38. *relon* = prov. *relongo* (Mistral), « rallongé ».

Madona, ço qu'ell dit vos ha,
Mas be vull veser de certa
Qui n'es del mal lo movimen,
Car mantes vetz de pessamen 44
Ve greu mal que no par defora,
E dedins alciu es acora
Tan ques hom ne pot leu morir,
Es a vos, Madona, n'ey dir 48
Que certes de pessamen fo.
Heu vos demandi la raso
Del penssamen, car be fuy cert
Que mantes de vetz doha pert 52
Payre, mayre, filla ho sor,
Que te pausats dintre son cor,
E l'ama d'amor natural,
Don a raso que·l sapga mal, 56
Pero no·l deu tostemps durar,
Car en pauch temps deu cossirar
Que tots morrem ho tart o lieu,
Per que deu hom grasir a Dieu 60
De tot ço que fay ne fara.
— Vos, Madona, digues tot pla
Que no avieu re perdut.
Hon eu fuy tost apercebut 64
Lo mal don pogra devallar,
Mas no volgui pus enantar
Denan tots en lo parlamen,
Car hom deu fort secretamen 68
Les nobles dones conssellar.
De mal, que defora no par, [21 *b*]
Ne sap hom si es calt ho fret,
E, pus lo mal [e]sta secret, 72
Secret deu esser lo consseyll :
Per qu'a me no [a]parech bell
Que de mon cor vos digues als.
Es atresi ques a greus mals 76
Garir deu hom gran acort penre,
Per c'om puxa pus clar entenre
Qui n'es lo mal ni de que ve,
E may com lo metge no te 80
Lomalaut a tot son plaser,
Per que·l pogues a son laser
Gardar lo pols e la orina,
Palpan lo fron e la peytrina, 84
Per mils conexer com [e]sta,
Car be permes es ab la ma
Tocar dona ses mal [e]star,
Per que li puga ordenar 88
Segons lo mal lo letovari ;
E no deu far ypotecari
De villa grosir malastruch,
Mas qu'ell matex destenpre·l such 92
Que l[i] voldra dar exarop,
Per que no fazes pauch lo trop
De ço que l'agues ordenat.

Madona, com molt ay pessat 96
Vostre mal don pogra venir,
Sapgats qu'el moch d'algun desir
Que·us vench al cor d'alguna res
Que [la] volgrets tenir de pres, 100
E no podiets bonamen,
Don lo cor sofria turmen,
Que no podia repausar,
Ne volgra dormir ne menjar, 104
[21vo *a*]
Pessan tostemps en cella causa,
E, can un forts desir se pausa
Dedins lo cor de la persona,
Tans de forts punyimens li dona 108
Qu'en sofer affany ses dolor :
Aytal forts desir es Amor,
Nompnat per tot hom egalmen,
E, can lo foch d'amor se pren 112

---

42. Ms. *uoler*. — 56. *sapga mal*, « que cela lui soit désagréable ».
62. *digues* = *dizets*, 2e pers. plur. indic. prés. de *dire*.
86. Ms. *per me res* (*permetes ?*). — 87. *ses mal estar*, « sans être malséant ». — 91. *villa*, « vilain » ; *grossir* = *grossier*.
111. Ms. *nompnar*.

A cremar, no garda raso,
Ne da repaus nulla saso,
Tan es lo fort desir que·l ve
De posseir ço que no te, 116
Ne pot tener si com desira.
D'aycell desir li ve gran ira,
Languimen, tristor e treball,
Car lo cor se fon e defall 120
Pel fort desir qui·l te destreg,
E no troba negun deleg
En veser, parlar, ne ausir,
Mas que li plats axi languir, 124
Penssan la nuyt, pessan lo dia,
Per que pessan, languin morria,
E'n son morts trop amans per cert.
Mas atresi com lo foch pert 128
Sa gran virtut e la calor,
S'i metex d(e l)'ayga la fredor,
Tan qu'esta flach o que s'amorta,
Enaxi' sperança conforta 132
Lo cor malaut d'aycell desir,
E mantes vetz lo fa garir
Perfetamen, ses mal aver,
Atendre lo joy e·l plaser 136
Ques aura de ço que tant ama, [21vo b]
Es ab tan s'escantis la flama
Del foch d'amor e sa virtut,
No jes ques ell sia perdut 140
Lo fort desir qu'enans avia,
Mas atresi com ne sofria
Languimen, tristor e afan,
Aura plaser e joya gran 144
U passara cominalmen;
E, si tot lo cor d'om no sen
Mantes vetz lo be d'esperança,
Sapgats ses neguna duptança 148
Qu'en fay tan qu'en soste la vida;
Qu'autramen seria blasida
Pe·l foch d'amor, co dit vos ay,
E puch ne parlar, pus qu'en say, 152
E suy ja vengut a la mort,
E say be que·m dava conort
E que·m pogra del tot curar,
Be crey qu'en degrets vos pasar 156
Pus forts lo mal que no fazia,
Car dona, per sa cortesia,
Per temor ho vergonya gran,
No pot axi tot son talan 160
Be demostrar com l'om fara :
Per que lo foch que dins [e]sta
Li deu ardre lo cor e·l cos,
Car no pot de la part defos 164
Aspirar punt de sa calor.
Madona, lo consell millor
Que puxats aver en cell mal,
Si per lonch temps l'avets aytal, 168
Es qu'estigats ab bon [e]sper
E que vullau tot jorn veser
E trop soven ço ques amets, [22 a]
E si·s pot far qu'ab luy parlets, 172
Ja n'es mellor la medecina,
E vullats parlar d'amor fina
Per donar l'algun punyimen,
E gardats l'amorosamen 176
Ab ull traves, e sospiran
E·us vetz, car trop va demostran
Amor coral [un gran] sospir.
Una causa li vullats dir 180
Ho demandar s'es amoros,
Es hom qu'es ja volenteros
A demandar, mas que no ausa,
Mantes vetz per alguna causa 184
Que fay hom [e]star recresut.
No pessets ladonchs sia mut,
Ans respondra ses gran acort
Paraules que faran al fort 188

---

130. On pourrait corriger autrement : *de l'ayga ·l fredor*. — 131. *s'amorta*, « s'amortit ».

138. Ms. *s'estanris*. — 150. *blasida*, *blezida*, « gâtée ».

185. *Que*, corr. *le ? Recresut*, « découragé, rendu », cf. le vfr. *recreü*.

Vostre cor e·l sieu alliar,
De que porets ab joy [e]star
E serets de tot mal garida,
Qu'al mon no es tan gaya vida 192
Com de dos aymados corals,
Es oblidarets tots los mals
Qu'arets passats arrere temps,
Quan [e]starets abdos ensemps 196
Ses mal passar dintre cortina,
Ques auch a rey nes [a] regina
Per null temps no anech millor,
Car l'ayga ros qui·s fa d'amor, 200
E·ls enguens e les medecines,
Son axi [tan] dolces e fines,
Confortades e plasens, [22 *b*]
Que·l malalt no pot bonamens 204
Assats menjar a son talan,
Tan es l'afany e l'ardor gran
Ques a de menjar nuyt e dia.
Pero, si cas s'esdevenia 208
Qu'ab luy no poguesseu parlar,
Ne vostre voler demostrar,
O que no·l poguessets veser,
Damizella vullats aver, 212
Leal, e secreta, e bona,
Que sia vostra companyona,
E diats-li vostre secret,
Car trop es lo cor en destret, 216
Can no pot dir lo mal ques ha,
E per ventura passara
La damizella d'aytan fort,
De que pendrets un gran conort 220
Quan veurets que u passara jen,
E sol lo dolç complanyimen
Qu'ella fara del vostre mall,
E vos del seu tot atretal, 224
Vos alleugara la gran ira.
E, qui be·l mal d'amor cossira,
Plaser es qui be·l ne sap pendre,
Pus ab plaser vullats atendre 228
Lo jorn que devisar vos ay.
Una causa·us conssellaray,
Que no fay obs la oblidets,
Que per re lonch temps no amets 232
Home del mon, per gran que fos,
Si no saubets qu'ell am a vos
Lealmen [e] senes mentira,
U que·us ames, si ell sabra [22vo *a*] 236
Que vos lo denyasets amar,
Per que no vullats molt tardar
En far qu'ell ho puxa saber,
E saubets qu'aurets son voler. 240
Sera·us trop gran avançamen,
Car, si·us am(a) tan cominalmen
Com vos ja luy, ets mig garida,
E, si no u fay, la departida 244
Sia trop breu ses altr'acort,
Car no tany a dona que fort
Requeris a null hom(e) d'amor.
Hom deu seguir sa gran ardor 248
D'amar dona tro que·l joy n'aya
Complit d'amor es aura paya.
No deu presar un [e]starli,
Ni deu jamay son dret cami 252
Virar per afan ni per res,
Tro que·l joy complit n'aya pres
Qu'Amor als fins amans cossen
E d'aquells fa lo passamen 256
De lot lur affany e destrich.
No·us dets maravella, si·us dich
Que vos lo y trametats a dir,
Car no dich jes que requerir 260
Ho fasats que s'amor vos do,
Mas que, per un misatge bo,
Ell sapxa cert que vos l'amats,
Car, pus lo desir no·us da pats 264

---

200 — *l'ayga ros*, « l'eau rose ». — 203. Vers trop court. — 218-219. Passage obscur. — 251. *estarli* = *esterli-s*, *esterlin-s*, « sterling » ; la monnaie anglaise était très dépréciée pendant la guerre de Cent ans. — 264-265. « Car puisque le désir ne vous laisse point de paix, qu'il ne vous fasse aimer en lieu sûr, c.-à-d. sûrement ». Ms. *nos departs*.

Que·us faça d'amar en cert loch,
No devets contrastar al joch
D'amor qui·us ha tan fort moguda.
Per que no siats recresuda 268
De far lo'n breu certificar,
E per re no vullats pensar [22vo b]
Que negun hom no s'en desdiga,
Ans l'er .j. jorn .j. an de triga 272
Que·us pogues sol la ma tener,
E, si no·us pot venir veser,
Si·us trametra polit anell,
Per que siats remembran d'ell 276
Qui·us ama del cor fi.
Vos, Madona, fayts atresi
Portar a luy un cordonet,
Que port desobre·l bacinet, 280
Quan en fayt d'armes entra[ra],
Car, tan com ell lo portara,
No pora pendre fort damnatge.
E vos qu'aurets l'anell en gatge 284
En senyal que son cor tenets,
Aytan com vos lo gardarets,
No serets de mal angoxada,
Pessan en aycella jornada 288
Que vostr'amich tendrets denan,
Per far ço que·us venra'n talan
Amorosamen e jentil.
Acabat vos ay mon [e]still 292
E mon consell veray e pur,
Ques anch no trobes null conjur
Que valgues tan a mal del mon,
Ne tots los metges que huy son 296
No crey m'en pogeson rependre :
Per que·us prech que·l vullats apenre
Be del cor e que no·us oblit.
Madona, lo Sant [E]sperit 300
Prech que·us do ço que desirats.
Mandats-mi si res als vos plats.
Explicit. Deo gracias.

Am. Pagès.

---

268. *recresuda* ; cf. v. 185. — 269. Ms. *lom*. — 272. *ans l'er*, « avant qu'il lui soit » ; *er*, 3e pers. sing. futur d'*esser*. Ce vers rappelle un passage de la *Quête du Saint Graal*, traduite en catalan en 1380 : « Lors Galaas... iura comme loiax cheualiers que ceste queste maintenroit vn an et .j. ior. » Voy. W. Entwistle, *The arthurian legend in the literatures of the spanish peninsula*, London, 1925, 8o, p. 100, n. 3. — 277. Vers trop court. — 279. *Portar*, corr. *portas* ? ; *cordonet*, « cordelette de soie offerte en don » ; sur ce mot et cet usage, voir *Les poésies de Peire Vidal* (éd. J. Anglade), au mot *cordon* du glossaire. — 301. Ms. *quel desirats*.

LES
SUBSTANTIFS NEUTRES EN ROUMAIN

Parmi les langues romanes, le roumain est seul à posséder actuellement des substantifs neutres. A vrai dire, cette catégorie ne concorde complètement avec le latin ni pour la forme ni pour le sens. Tandis qu'en latin, au moins primitivement, étaient du genre neutre tous les substantifs désignant des objets inanimés, et ceux-là seuls, on trouve en roumain des noms d'objets appartenant au masculin ou au féminin (mais on n'a pas de neutres désignant des êtres vivants : le type allem. *das Kind* ou gr. τὸ μειράκιον est inconnu au roumain). Pour la forme, le neutre était caractérisé en latin uniquement par le nominatif-accusatif, qui avait une désinence spéciale (au pluriel elle était la même pour tous les thèmes, tandis qu'au singulier il y en avait plusieurs) ; à tous les autres cas, et souvent à l'accusatif singulier aussi, il se confondait avec le masculin. En roumain, au singulier le neutre est entièrement confondu avec le masculin (de même que dans les autres langues romanes), tandis qu'au pluriel il est comparable au féminin. Il ne suffit pas cependant de dire qu'un neutre est un substantif qui est masculin au singulier et féminin au pluriel ; cette définition est purement formelle et ne tient pas compte de l'idée d'inanimé, qui est essentielle ; mais, de plus, au pluriel les neutres ne sont pas complètement identiques aux féminins, puisqu'un grand nombre de neutres a le pluriel en *-uri*, désinence normalement inconnue au féminin. Même en admettant l'identité formelle, comme l'équivalence syntactique, du neutre et du féminin au pluriel, nous serions en droit de considérer le neutre comme une catégorie à part, puisqu'il est différent du féminin au singulier et du masculin au pluriel : ce qui est intéressant pour les catégories linguistiques c'est l'opposition (F. de Saussure), qui ici est très nette.

La morphologie historique nous montre d'ailleurs que le neutre roumain (dont le nom se trouve ainsi pleinement justifié) provient du neutre latin : tandis que les autres langues romanes ont assimilé le neutre avec le masculin même au pluriel (après la confusion phonétique intervenue pour le singulier), le roumain a gardé le pluriel sous sa forme distincte : outre le mot isolé *cap-capete* (< caput-capita), il existe en roumain deux types de neutre : *piept-piepturĭ* (v. roum. *piepture* < pectus-pectora) et *scaun-scaune* (< scamnum-scamna; le roman occidental n'a gardé que des débris de ce type : it. *osso-ossa* à côté de *ossi*, fr. *bras-* v. fr. la *brace*, etc.). Au contraire, les masculins ont leur pluriel en *-ĭ* (et les féminins en *-e*). Le type du pluriel neutre en *-urĭ* est à l'heure présente de beaucoup le plus important, car, contenant l'élément *-ur-*, qui permet de distinguer le neutre du féminin, il ne cesse d'empiéter sur le domaine de l'autre type, qui se maintient uniquement là où *-urĭ* serait embarrassant : dans les mots trop longs ou terminés en *-r* (voir pour cette question Tiktin, *Elementarbuch*, p. 74 et J. A. Candréa, *Cours de grammaire roumaine*, 3e éd., p. 32 et suiv.). Ceci nous montre bien l'intention formelle de distinguer le neutre comme un genre à part.

Mais pourquoi l'*a* de pectora, scamna, s'est-il changé en *-e* (*-i*) ? La phonétique roumaine, à elle seule, semble incapable de l'expliquer, puisqu'ailleurs *a* dans cette position devient *-ă* : barba > *barbă*, etc. On présente généralement les faits de la façon suivante : pectora, scamna, ont dû devenir d'abord normalement **pieptură*, **scaună* ; mais sous cette forme leur terminaison se confondait avec celle du singulier des féminins ; c'est pourquoi on a refait leur pluriel sur le modèle du pluriel des féminins. Cette explication n'est pas dénuée de mérite, mais elle se heurte à un obstacle qui lui enlève toute portée générale : la flexion *scaun-*scaună*, qui aurait été éliminée à cause de la confusion du pluriel neutre avec le singulier féminin, était en tout cas préférable au type nouveau, *scaun-scaune*, où le pluriel neutre se confond avec le pluriel féminin : comme le roumain a aujourd'hui encore le sentiment très marqué de la valeur du neutre, il est certain que la confusion du pluriel neutre avec le singulier féminin devait être moins gênante que la confusion du pluriel neutre avec le pluriel féminin.

Le point de départ du changement doit être cherché dans un fait de phonétique : les pluriels neutres étaient généralement terminés en *-ă, tandis que les pluriels féminins étaient en -e. Mais dans certaines conditions ces deux terminaisons pouvaient se rejoindre : après certaines consonnes, surtout après *r*, *e* passe à *ă* : *mură*, *amară*, *rață*, *casă*, *moașă*, etc., pour *mure*, *amare*, *rațe*, *case*, *moașe* étaient autrefois les formes normales, qui sont du reste encore assez répandues (les formes littéraires semblent être dues à l'analogie). Et comme une grande partie des neutres avaient leur pluriel en -**ură* (lat. -ora), la confusion que provoquait ce changement phonétique n'était pas négligeable. De même après *u*, *e* devient et reste partout *ă* : *nouă* < lat. noua a comme pluriel *nouă* < lat. nouae, etc. C'est aussi le cas du nom de nombre « deux « (roum. *două* pour **doue*), qui est capital pour la formation du pluriel des substantifs. Il y a donc plusieurs catégories très importantes où le pluriel des féminins venait rejoindre celui des neutres ; ensuite il y a au moins un cas où c'est le pluriel neutre qui, pour des raisons de phonétique, devait prendre la même forme que le pluriel féminin : après *y*, *a* devient normalement *e* : folia > *foaie*, etc. ; le pluriel des neutres à radical en *-i* devait donc être en *-e*, tout comme celui des féminins. L'analogie du singulier féminin n'est donc intervenue que pour parfaire l'œuvre commencée par la phonétique. C'est comme une réaction contre cette confusion qu'il faut expliquer l'expansion de la terminaison *-uri*.

On voit donc que, si la caractéristique actuelle du neutre roumain diffère de la terminaison qu'avait le pluriel neutre en latin, au point de vue historique il n'y a aucune raison pour séparer les deux formations. Quant aux catégories de mots qui y appartiennent, nous constatons que le neutre roumain n'est pas réduit aux seuls mots qui étaient du neutre en latin, loin de là. Sans toucher à la question des mots d'emprunt, que je réserve pour le moment, on trouve même parmi les mots d'origine latine des neutres nouveaux. Tout comme en latin, seuls les mots inanimés appartiennent en roumain au neutre. Mais la catégorie elle-même de l'inanimé a changé : en latin primitif, comme en indo-européen, étaient considérés comme animés des mots du type de uentus, oculus, manus, spīritus, terra, aqua, lingua, nāsus, focus, silua,

nātiō, pānis, gemitus, etc., qui étaient envisagés comme des forces agissantes (voir Meillet, *Linguistique historique et générale*, p. 215 et suiv.). Naturellement le roumain ne pouvait pas conserver cette mentalité ; le latin lui-même l'avait abandonnée : il n'est pas douteux qu'à l'époque impériale tous les mots cités ci-dessus avaient perdu leur caractère animé et ne représentaient plus que des objets. Cela explique même en partie la disparition du neutre en roman occidental : il ne suffit pas de dire que par suite de la chute phonétique de *m* final, les neutres se sont confondus avec les masculins ; il y avait encore le pluriel qui différait et qui pouvait servir pour maintenir la catégorie (comme c'est le cas pour le roumain) ; et même si la confusion phonétique avait été complète, la catégorie n'aurait pas été perdue, si la notion elle-même n'avait pas été atteinte ; mais du moment que la catégorie du masculin comprenait des mots comme oculus, liber, etc., la différence avec le neutre devait s'effacer (et en fait la confusion du masculin et du neutre avait commencé dès une époque bien plus reculée qu'on ne le croit généralement ; voir Meillet, *De quelques innovations de la déclinaison latine*, p. 13).

Qu'allaient devenir tous ces mots en roumain ? Leur histoire est très variée. Les féminins n'ont généralement pas changé : des mots comme mensa > *masă*, casa > *casă*, lingua > *limbă*, manus > *mînă*, aqua > *apă*, terra > *țară*, uallis > *vale*, petra > *piatră*, sella > *șea*, pellis > *piele*, etc., sont aujourd'hui encore des féminins. Par contre, les masculins sont généralement devenus des neutres : *vînt*, *-urĭ* < uentus, *fum*, *-urĭ* < fūmus, *buric*, *-e* < umbilīcus, *cuĭ*, *-e* < cuneus, *geamăt-gemete* < gemitus, *nas*, *-urĭ* < nāsus, *inel*, *-e* < ānellus, *unghĭ*, *-urĭ* < angulus, etc. Il est inutile d'allonger cette énumération, les exemples se comptent par centaines. Le roumain s'est donc laissé guider par la logique et il a accompli le changement que le latin, empêché par la tradition, ne pouvait pas mener jusqu'au bout.

Mais les exceptions à cette règle sont assez nombreuses. Il est d'autant plus intéressant de les passer en revue, que leur étude nous montrera par quel procédé le changement s'est opéré dans les mots où il a eu lieu. Ecartons tout d'abord les noms de plantes comme *ulm* < ulmus, *frasin* < fraxinus, *cireș* <

*cereseus, etc., qui du reste étaient féminins en latin classique. Il n'est guère probable qu'ils soient restes animés dans l'imagination populaire ; mais le roumain (de même que les autres langues romanes) a généralisé la distinction entre les noms d'arbres, masculins, et les noms de fruits, féminins : *prun-prună* (lat. prūnus-prūna), etc., ce qui empêchait le neutre d'intervenir. Naturellement, les noms des arbres qui ne portent pas de fruits ont subi l'analogie des autres (il existe pourtant aussi des noms de plantes neutres). Plus intéressants sont les masculins qui n'ont pas changé ; voici les principaux :

an, -ĭ < annus ; *căprior, -ĭ* < capreolus ; *cercel-cerceĭ* < circellus ; *coș -ĭ* (neutre aussi) < cossus ; *floc, -ĭ* < floccus ; *fuscel-fusceĭ* < fusticellus ; *genunchĭ-genunchĭ* < genuculus ; *mucĭ* (plur. tant.) < muccus ; *neg, -ĭ* < naeuus ; *ochĭ-ochĭ* < oculus ; *par, -ĭ* < pālus ; *păr-perĭ* < pilus ; *pas-pași* < passus ; *pumn -ĭ* < pugnus ; *rărunchĭ-rărunchĭ* < rēnuculus ; *rinichĭ-rinichĭ* < rēniculus ; *spin, -ĭ* < spīnus ; *umăr-umerĭ* < humerus.

Il est facile de voir le lien qui unit tous ces mots entre eux : ils sont tous employés davantage au pluriel qu'au singulier, ou en tout cas, leur pluriel est très vivant : *mucĭ* n'a pas de singulier (v. *Romania*, LIII, p. 199 et suiv.) ; *genunchĭ, ochĭ, pumnĭ, rinichĭ, rărunchĭ, umerĭ*, désignent deux organes pairs ; de même *cerceĭ* « boucles d'oreilles », *căpriorĭ* « chevrons du toit » et *fusceĭ* « ranchers » désignant plusieurs objets du même genre ; *anĭ, coși, flocĭ, negĭ, parĭ, pașĭ*, sont employés le plus souvent au pluriel ; *păr* a dû être employé autrefois au pluriel (v. Tiktin, *Dict.*, *s.v.*), comme son équivalent français, *cheveux*, mais aujourd'hui le pluriel *perĭ* ne subsiste plus que dans la locution *în doĭ perĭ* « équivoque » et le singulier est employé seul comme collectif. La conclusion qui s'impose est que le masculin n'a subsisté pour les noms d'objets que là où le pluriel était tenace et ne pouvait pas être remplacé. C'est donc que, pour les mots qui ont changé, le pluriel était plus ou moins désuet : quand ensuite, pour une raison ou pour une autre, on a eu l'occasion de l'employer, on a fabriqué un nouveau pluriel, et comme le mot était senti comme inanimé, on a pris pour modèle le neutre. Des exceptions apparentes sont *deget, -e*, qui ne vient pas de digitī mais de digita (cf. it. *dita*, fr. *doie*),

coï-coaïe, qui ne vient pas de coleus (cf. it. *coglia*, fr. *couille*), *cot-coate*, qui provient de cubitum, non de cubitus, etc.

D'autre part on trouve quelques exemples de masculins (employés surtout au pluriel) dérivés de neutres latins : *creer -ĭ* < cerebrum, *ficat-ficaţĭ* < fīcātum, etc. Comme les autres langues romanes ne font pas de distinction entre le masculin et le neutre, il est difficile de savoir si ces mots avaient changé de genre en latin déjà, ou bien si la transformation a eu lieu en roumain même, sous l'influence analogique des autres noms d'organes. On trouve, il est vrai, le même changement pour un mot récent : sinus est devenu en roumain un neutre : *sîn-sînuri*, au sens de lat. *sinus*; mais quand on a calqué le fr. *seins* « mamelles », on en a fait un pluriel masculin : *sînĭ*.

Il arrive parfois qu'un nom d'objet masculin soit appliqué a un autre objet, employé de préférence au singulier ; en ce cas le mot change de genre : *ochĭ* « œil », au sens de « œuf sur le plat », a un pluriel *ochĭurĭ* ; *mucĭ* « morve » a un singulier *muc*, qui est arrivé à désigner la mèche; en ce sens on a refait un nouveau pluriel, *mucurĭ*.

Parmi les exemples de masculins conservés, je n'ai pas noté les substantifs de troisième déclinaison (terminés en *-e*) : *munte* < mons, *dinte* < dens, *pĭeptene* < pecten, *cărbune* < carbō, etc., etc. Il n'est pas surprenant, en effet, que ceux-ci soient restés des masculins : le roumain ignore presque complètement les substantifs neutres à la troisième déclinaison, car les thèmes consonantiques du latin sont passés à la deuxième déclinaison roumaine (correspondant aux thèmes latins en *-o-*) : un mot comme frigus, -oris, par exemple, a été gardé en roumain sous la forme du nominatif-accusatif, *frig*, et a été confondu entièrement au singulier avec les mots comme *lup* < lupus. Parmi les thèmes en *-i-*, d'autre part, les neutres étaient très rares en latin même. M. Tiktin (*Elementarbuch*, p. 77) cite trois exemples de neutres roumains appartenant à la troisième déclinaison : *nume* < nōmen, *pîntece* < pantex, et *sînge* < sanguis ; le premier était neutre en latin déjà ; le deuxième a à côté un singulier *pîntec*, qui pourrait sortir de pantex, tandis que *pîntece*, serait une ancienne forme du pluriel (voir de même *foale*, *vintre*, employés au pluriel au sens d' « estomac ») ; quant au troisième, comment pourrait-on savoir s'il est neutre, puis-

qu'il n'a pas de pluriel ? M. Tiktin cite, il est vrai, un pluriel, *sîngĭurĭ* (*Dict.*, *s.v.*), mais c'est une formation livresque, qui sert à traduire gr. αἵματα, etc., et qui s'explique à l'intérieur du roumain (v. ci-dessous). Les masculins de troisième déclinaison n'avaient donc presque aucun exemple sur lequel s'appuyer pour se changer en neutres, aussi sont-ils restés tous masculins. (A vrai dire, il existe maintenant quelques substantifs neutres de troisième déclinaison, comme *spate*, *Paște*, qu'on étudiera ci-après, mais leur explication est bien différente et ils ne peuvent pas être très anciens.)

Il est juste de rappeler pourtant que des essais timides ont été faits pour changer les masculins en *-e*, mais ceux-ci ne sont pas devenus des neutres : sur *foarfece-foarfecĭ* < forfex on a bâti un neutre (la forme du mot restait la même, seul l'adjectif accordé changeait), mais comme cette formation était gênante, on a refait sur le pluriel de forme féminine un singulier féminin *foarfecă*. La même chose est arrivée à l'ancien neutre mare, dont le représentant roumain est féminin (*mare-mărĭ* ; M. Meyer-Lübke invoquait le genre de ce mot comme argument contre l'hypothèse de Schuchardt, suivant laquelle le féminin français, *mer*, s'expliquerait par une influence gauloise, cf. *R.E.W.* 5349). On peut expliquer de la même sorte roum. *rînă*, qui, suivant M. Pușcariu, proviendrait de rēn (on a objecté à cette hypothèse la différence de genre, voir *D.R.*, III, p. 779). De même lat. nōmen est féminin en macédo-roum. et en mégléno-roum. Enfin il faudra tenir compte du fait indiqué ci-dessus pour l'étude des mots comme pānis > *pîine*, qui sont masculins en latin et féminins en roumain, ou comme sal > *sare*, qui sont tantôt masculins tantôt féminins en roman occidental et que le roumain connaît sous la forme féminine.

D'autre part, on comprendra aisément pourquoi les noms d'objets féminins ne sont pas devenus neutres : ce qui concordait au féminin avec le neutre c'était le pluriel, il fallait donc pouvoir changer le singulier. Or le singulier est bien plus difficile à transformer que le pluriel, puisque c'est lui qui donne la forme générique du mot (il faut se rappeler en outre que le féminin roumain garde encore deux cas distincts : un nominatif-accusatif et un génitif-datif, ce qui constitue un obstacle de plus quand il s'agit de rendre masculin un singulier féminin).

Pour qu'un nom d'objet féminin devienne neutre, il fallait que le singulier fût entièrement tombé en désuétude, de sorte que plus tard il soit refait sur le pluriel. C'est ce qui est arrivé pour un certain nombre d'exemples : *paĭ*, *-e* < palea ; *maţ*, *-e* < mattea ; *ol*, *-oale*, à côté de *oală*, *-oale* < olla (M. Ettmayer, *Z.R.Ph.*, XXX, p. 528, se fondait sur roum. *ol* pour prouver l'existence d'un masculin latin) ; le roum. a hérité de spatha, sous la forme *spată*, au sens de « dos, épaule » ; pour l'épaule on a employé de préférence le pluriel, *spate*, dont on a ensuite extrait un nouveau singulier, *spate*, masculin ; sur celui-ci enfin on a fabriqué un nouveau pluriel, à inflexion vocalique, *spete* ; de même sur *brîncă-brîncĭ* de branca on a fait un *brîncĭ-brîncĭ* « poussée » (qui doit sortir de la locution *a da brîncĭ* « bousculer ») et ensuite *brîncĭ-brîncĭurĭ* ; *boş-boaşe* vient de byrsa (le vocalisme est difficile à expliquer par la phonétique roumaine mais l'étymologie semble assurée) : *iţ-iţe* ne paraît pas provenir de līcium, mais de līcia (pour lequel voir le *R.E.W.* 5020) ; le singulier est assez rare mais la forme féminine, *iţă*, probablement ancienne, est attestée elle aussi ; *Paşte-Paştĭ* vient de Paschae. Ces quelques exemples sont suffisants pour mettre en lumière le procédé. Il est entendu que pour la grande masse des noms d'objets féminins on ne pouvait pas l'employer, car le singulier était généralement plus vivant que le pluriel.

Mais ce n'est pas là le seul moyen qu'on ait trouvé pour transformer les féminins en neutres : toute une série de féminins qui n'avaient pas de pluriel a dû à un moment donné en recevoir un. Il s'agit de mots comme *făină* « farine », *sare* « sel », *verdeaţă* « herbe potagère », *dulceaţă*, « confiture », etc. C'est à la désinence du neutre, *-urĭ*, qu'on s'est adressé. (Il est donc faux de dire que le neutre se confond complètement avec le masculin au singulier, puisque nous avons des neutres qui ont un singulier féminin.) Suivant M. Tiktin (*Elementarbuch*, p. 83) cette sorte de pluriel servirait à désigner les différentes espèces d'une même matière ; mais en fait, si l'on essaye de le traduire dans une autre langue, en français par exemple, on s'aperçoit qu'il recouvre entièrement le pluriel français : *făinurĭ* « farines », *sărurĭ* « sels », et ainsi de suite. Il est évident qu'il ne s'agit nullement ici de désigner des espèces, mais au contraire, des ensembles. En fait, tous ces féminins qui ont un

pluriel neutre sont des collectifs (leur nombre est bien plus grand qu'on ne le croirait en regardant les listes de M. Tiktin : rien que parmi les mots à suffixe *-eață* on trouverait facilement quelques dizaines d'exemples) ; comme tels, ils n'ont généralement pas de pluriel, qui ne devient nécessaire que lorsqu'il s'agit de désigner plusieurs collectivités. Le roumain s'est servi ici du neutre, parce qu'il y avait déjà le modèle des collectifs masculins, dont le pluriel neutre était normal : *porumb* « maïs » a le pluriel masculin, *porumbĭ*, quand il s'agit de désigner plusieurs tiges, mais il a aussi un pluriel neutre *porumburĭ*, qui s'applique à plusieurs champs de maïs (voir encore ci-dessus l'exemple de *sîngiurĭ*). Il est clair donc qu'il ne s'agit pas d'espèces, mais de collectivités. Le sens collectif du neutre est tellement sensible, qu'on a pu employer ce genre pour des noms d'animaux et même pour des personnes : *animal-animale*, *vînat-vînaturĭ* « gibier », etc., *tist-tisturĭ* « officier », etc.

Le roumain connaît donc de perpétuelles réactions entre le pluriel le singulier, tendant à transformer tous les noms d'objets en neutres ; cette tendance a abouti complètement pour les masculins d'origine latine, puisque les exceptions ne comptent pas plus d'une vingtaine d'exemples. Pour les féminins, elle ne se fait jour qu'avec difficulté, mais nous avons suffisamment d'exemples pour nous apercevoir que cette tendance existe.

Il reste maintenant à examiner la façon dont se comportent à ce point de vue les mots d'emprunt. Il suffit d'un simple coup d'œil pour se rendre compte du fait que, dans l'ensemble, les choses se passent pour ces mots exactement comme pour ceux d'origine latine. On trouve des exemples de neutres comme : *hotar* « frontière » < hongr. *határ* ; *lacăt* « serrure » < hongr. *lakat* ; *feredeŭ* « bain » < hongr. *fürdö*, etc. ; *chip* « image » < sl. *kipŭ* ; *coș* « panier » < sl. *košĭ* ; *pod* « pont » < sl. *podŭ*, etc. ; *condeĭ* « porte-plume » < gr. κονδύλι ; *amanet* « gage » < gr. ἀμανέτι, etc. ; *bacșiș* « pourboire » < turc *bagšyš* ; *hatîr* « faveur » < turc *hatyr*, etc. Il serait facile de remplir plusieurs pages rien qu'en énumérant les exemples bien connus.

De même que pour les mots d'origine latine, les masculins empruntés qui sont de préférence employés au pluriel sont restés des masculins. Par exemples, les noms de monnaies :

franc < fr. *franc* ; *filer* < hongr. *filler* ; *sfanț* < allem. *zwanzig* ; *icosar* gr. εἰκοσάρι, etc. ; ensuite des noms de vêtement ou de chaussures comme : *șoșon* < fr. *chausson* ; *papuc* < turc *papuč* (le singulier roumain est extrait du pluriel) ; *pantalon* < fr. *pantalon* ; *gacĭ*, russe *gačĭ*, etc. ; et ainsi de suite. Je citerai encore des mots qui ont les deux genres comme *clopot* « cloche », qui est neutre, mais il a un diminutif *clopoțel* « grelot », qui est masculin ; *veac* « siècle » est neutre quand il désigne des siècles (ou des vies d'homme) isolés, mais il est masculin quand il a le sens d'« éternité » (cf. lat. *saecula saeculorum*, etc.). Il est possible qu'une partie de ces mots soient entrés en roumain à une époque où la transformation des masculins en neutres n'était pas très avancée, car autrement ils seraient devenus dès le commencement des neutres. Mais comme on trouve aussi de masculins parmi les mots récents, il faut croire que l'analogie a eu ici un rôle important.

A vrai dire, parmi les emprunts contemporains les noms d'objets masculins sont plutôt rares : presque tous les noms d'objets, de quelque provenance qu'ils soient, prennent le genre neutre quand ils sont terminés en consonne. Je trouve comme exceptions les exemples suivants : *antipod* « antipode » ; *buton* « bouton » (neutre parfois dans les parlers rustiques) ; *chiloțĭ* (plur. tant.) « culotte » (qui du reste est féminin en français) : *saboțĭ* « sabots », *biscuit* « biscuit », *epolet* « epaulette » (cf. la remarque pour *culotte*), *pion* « pion », *termen* « terme scientifique » (au sens de « délai », etc., le mot est neutre).

Les féminins par contre, étant terminés généralement en *-a*, restent naturellement des féminins en roumain, puisqu'ils sont assimilés aux mots en *-ă*. Il y a pourtant une exception importante à signaler : les féminins français sont terminés en *-e* si l'on a en vue leur forme écrite, ou bien en consonne, s'il s'agit de leur prononciation. On n'éprouve aucune difficulté à les transposer en féminins roumains (terminés en *-ă*), le parallélisme des deux formations étant nettement senti ; c'est le cas des noms d'animaux comme *langustă* « langouste », des mots abstraits comme *piesă* « pièce », *alură* « allure », etc. Mais lorsqu'il s'agit de noms d'objets, la tendance est de s'en tenir à leur forme prononcée et d'en faire des neutres : *escalop* « escalope », *cotlet* « côtelette », *sos* « sauce », *robdeșambru* « robe de

chambre », *eponj* « éponge », *automobil* « automobile », etc. Une différenciation curieuse a été subie par fr. *garderobe*, qui est devenu en roumain d'une part *garderob*, au sens de « armoire », d'autre part *garderobă*, au sens de « ensemble de vêtements » ou de « dépôt pour les vêtements ». Naturellement, les gens cultivés, connaissant le français, sont tentés de garder le genre féminin pour tous ces mots de provenance française, et ils réussissent en partie à écarter le neutre, puisque des mots comme *locomotivă* « locomotive », *maşină* « machine », *valiză* « valise », etc., ne sont connus que sous cette forme. Mais les mots qui circulent principalement dans le langage familier ou technique (voir les termes de cuisine cités ci-dessus) restent bien des neutres. Parfois aussi on trouve une différence de genre répartie suivant les classes sociales : *flanelle* est devenu *flanelă* dans la langue littéraire, mais les paysans, au moins dans une certaine région, disent *flaner* ; de même on a *jachetă* et *jachet* pour *jaquette*, *cravată* et *crivat* pour *cravate*, *toaletă* et *taulet* pour *toilette*, etc.

Plus intéressant encore est le sort subi par les féminins français qui, même dans la prononciation, étaient terminés en voyelle. Écartons d'abord les mots en *-o* : un mot comme *torpédo* ne pouvait pas rester féminin en roumain, puisque cette langue ne connaît pas de féminin en *-o*. Mais les féminins en *-ée* pouvaient fort bien se maintenir en roumain, et ils s'y sont maintenus en partie, s'adaptant à la catégorie des mots en *-ea* : *soirée* est devenu *soarea*, etc. Il y avait pourtant un moyen d'en faire des neutres : c'était de les assimiler aux masculins en *-é*, dont le roumain a fait des mots en *-eŭ* (l'*ŭ* a été détaché de l'article postposé : c'était la seule façon de maintenir ici le genre masculin, car le roumain n'a pas de masculins en *-e* tonique) ; c'est ce qui est arrivé pour un certain nombre de mots : *tournée* est devenu *turneŭ* (pl. *turneurĭ*) ; *purée* > *pireŭ*, *-urĭ* ; pour d'autres mots on hésite encore, mais la tendance à en faire des neutres se dessine nettement : *volée* est employé au singulier sous la forme française, car c'est un terme de tennis, et les joueurs de tennis connaissent tous le français (on compte généralement en français) ; *voleŭ*, masculin, est donc assez gênant ; mais au pluriel, le français ne peut plus intervenir, on dit donc normalement *voleurĭ* ; *soirée* est devenu un féminin (voir ci-

dessus), néanmoins le pluriel est souvent *soareurĭ* ; voir encore *foulée*, qui commence à se répandre sous la forme *fuleŭ*, et ainsi de suite.

Parti d'un nombre assez restreint de mots latins, qui n'avaient une caractéristique spéciale qu'au pluriel, le neutre s'est enrichi en roumain de nombreux éléments empruntés aux autres genres ; la terminaison spéciale qu'il avait au pluriel arrivant à se confondre avec la terminaison des féminins, on a profité de l'existence d'une désinence *-urĭ*, qui n'avait aucune valeur morphologique, pour différencier le neutre du féminin ; quant au sens de cette catégorie, on a renforcé l'idée d'inanimé, qu'elle avait eue en latin, mais qui était sur le point de disparaître (comme elle a disparu en roman occidental). Il ne s'agit donc pas d'une survivance latine qui aurait été gardée en roumain par simple conservatisme, mais bien du développement d'une catégorie grammaticale qu'on sentait nécessaire ; pour l'exprimer, on s'est servi des débris qu'offrait le latin, en les transformant en un système. Toutefois si, pour la forme, le neutre roumain provient du latin, le sens de la catégorie paraît lui appartenir en propre.

Mais si l'on écarte le latin, comment expliquer que le roumain ait senti le besoin de distinguer un genre inanimé ? On pourrait songer à l'influence du slave, qui conserve les trois genres de l'indo-européen ; mais les neutres slaves que le roumain a empruntés sont devenus des féminins en roumain, pour des raisons purement formelles : sl. *greblo* > *greblă*, sl. *slovo* > *slovă*, etc., ce qui montre que le neutre slave n'était pas compris par les Roumains. Il ne semble pas que la question soit soluble ; la linguistique en tout cas ne nous fournit pas de moyen pour la résoudre.

A. Graur.

MÉLANGES

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA VIE PROVENÇALE DE PEIRE VIDAL

Des biographies de troubadours qui nous sont parvenues, celle de Peire Vidal est sans contredit la plus curieuse. C'est aussi, peut-être, celle qui nous montre le mieux comment les gens du XIIIe siècle, voulant à tout prix reconstituer la vie de poètes plus anciens de cent ans, ont eu recours aux œuvres de ceux-ci et en ont interprété arbitrairement quelques belles fictions et formules poétiques. Il est d'autant plus regrettable que cette biographie [1], si riche en traits légendaires, n'ait pas encore été l'objet d'un examen d'ensemble. Deux épisodes seulement en ont été étudiés : celui du déguisement en loup, qui remonte sûrement au jeu de mots *Loba-lop* auquel le poète s'est complu [2], et celui de ses prétentions au trône de Byzance dont l'origine se trouve, selon M. G. Bertoni [3], dans la qualification de *senher* et d'*emperaire* que Peire Vidal se donne dans un sens métaphorique.

C'est sur ce dernier point que je veux revenir, car il me semble que M. Bertoni n'a pas utilisé dans sa notice sommaire tout ce que les textes pouvaient apporter de confirmation à sa thèse [4].

En effet, M. Bertoni ne cite, outre la boutade célèbre de Manfredi Lancia contre Peire Vidal : *Emperador avem de tal*

1. Éditée par C. Chabaneau dans l'*Histoire générale de Languedoc*, par Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissette, t. X (Toulouse, 1885), p. 271 sq.

2. F. Novati, *Un' avventura di Peire Vidal* (*Romania*, XXI, 1892, p. 78 sq.).

3. *Come fu che Peire Vidal divenne imperatore* (*Giornale storico della letteratura italiana*, LXV, fasc. 1, 1915, p. 49-50).

4. J'ai eu l'occasion de faire sur ce sujet une communication à la Société Néophilologique à Pétersbourg, au début de 1915 ; j'en ai tiré un article : *K biografii trubadura Peire Vidal'a*, publié dans le *Journal du ministère de l'instruction publique* (russe), janvier 1916. A ce moment, je ne connaissais

maneira Que non a sen ni saber, ni membransa [1], que quatre passages pris aux poésies du troubadour : 1) *Eu sui* senher *dels Genoes, Que·ls grans e·ls paucs ai totz conques : Li gran mi fan tot mon afar E·l pauc m·onron e·m tenon car* (XLIII, v. 73-76). M. Bertoni en rapproche justement les vers XII, 48-54 ; 2) Emperaire *dels Genoes Remanh* (XXXIX, v. 61-62) ; 3) *E si·us pagatz d'amor* emperial (XXX, v. 19) et 4) *Ab color vermelh'e blanca Fina beutatz vos faissona Ad ops de portar corona Sus en l'*emperial *banca* (VI, v. 17-20). On peut y ajouter au moins trois autres passages où Peire Vidal s'attribue directement l'appellatif *emperaire* ou ses variantes : 5) *E si mos afars m'avengues D'aisso de que·m sui entremes, A mon* emperi *ses dubtar Feira tot lo mon soplejar* (XLIII, v. 53-56) ; 6) *Be·m par que Loba es ; Quar de comte s'empres E·s part d'*emperador (XXXIV, v. 45-47) — se plaint le poète des rigueurs de sa dame ; 7) *A Deu coman Monrial E·l palaitz* emperial (IX, v. 29-30) — dit-il en se préparant à quitter l'Albigeois [2].

Ce n'est pas tout. A deux reprises au moins, le poète prétend faire peu de cas de la possession d'un empire, comparée au bonheur que lui procurent (ou peuvent procurer) les bonnes grâces de sa bien-aimée : 8) *De fin joi sui coronatz sobre tot* emperador (XXXIII, v. 33-34) ; 9) *E plagra·m mais de Castela Una pauca jovensela Que d'aur cargat mil camel Ab l'*emperi Manuel (XVI, v. 57-60) [3]. Le poète est encore plus explicite lorsqu'en

pas l'article de M. Bertoni, publié pendant la guerre. Loin de regretter cette coïncidence, j'en suis très heureux. Il m'a semblé pourtant utile, mon article russe étant inaccessible à la plupart des romanistes occidentaux, d'en reprendre ici, sous une forme fortement abrégée, quelques arguments capables de fortifier la thèse de M. Bertoni, qui est aussi la mienne.

1. *Les poésies de Peire Vidal*, éditées par J. Anglade (*Classiques français du moyen âge*), 2e édition, 1923, XXI, v. 1-2. C'est à cette édition que se rapportent toutes mes citations.

2. Ce n'est pas de son château à lui, bien sûr, que le poète parle ; mais tel a pu être le sens du passage pour le commentateur complaisant du XIIIe siècle. Cf. d'ailleurs l'appellation de *reial capdolh* que Peire Vidal donne au château de Vierna (XVIII, v. 14).

3. Je veux bien que ces deux passages, le dernier surtout, soient des lieux communs insignifiants (cf. encore XXVII, v. 37 : *plus rics que·l reis N'Anfos*) ; mais ont-ils nécessairement paru tels à un interprétateur possédé d'une idée fixe ?

se vantant d'un gage amoureux qu'il a reçu de sa belle il s'exclame : 10) *Quant ieu remir mon anel, No vei ciutat ni castel Tug no fasson mon coman ; E li rei e l'amiran Me tenon tug* per senhor (I, v. 26-30). Enfin, il lui échappe une fois une allusion énigmatique aux grands projets par lui conçus : 11) *E s'eu podi acabar So que m'a fait comensar Mos sobresforcius talens, Alixandres fon niens Contra qu'eu seria* (XII, v. 11-15), ce qui s'accorde bien avec les vantardises extravagantes de ses autres pièces (voir notamment XII, v. 31-54 et XLIII, v. 41-48, 53-56).

Ainsi, outre les quatre passages relevés par M. Bertoni, il y en a sept autres où Peire Vidal s'attribue, directement ou par allusion, le titre d'empereur, et quatre encore qui rentrent dans le même ordre d'idées, soit 11 passages pour 49 pièces conservées ! Il y avait là de quoi égarer le biographe du poète. Et, une fois lancé sur la fausse piste, il a résolu le problème d'une façon logique et spirituelle.

Mais avant de retracer le développement probable de son hypothèse biographique, tâchons d'établir les origines psychologiques de la métaphore « je suis empereur » (et de ses dérivés), que Peire Vidal se complaît à répéter. Elles peuvent être doubles. D'abord, la bonne fortune auprès d'une belle dame ou d'une jolie fille comble de joie le poète et le rend égal à un empereur, voire plus riche et plus puissant, cf. les passages 8), 9), 10). Ensuite, la faveur dont le poète jouit auprès des Génois en fait leur idole, maître, empereur, cf. 1) et 2), auxquels se rattachent, comme des dérivations poétiques, 5) et plus particulièrement 11). La chronologie incertaine des œuvres conservées de Peire Vidal, et la possibilité de l'existence de pièces antérieures, aujourd'hui perdues, qui auraient pu déjà contenir des formules pareilles, nous empêchent d'établir avec sûreté lequel de ces deux motifs fut le motif initial, bien que tout parle en faveur du premier. En tout cas, l'idée surgie de deux sources indépendantes et, par là, d'autant plus forte, plut à Peire Vidal, qui en fit sa formule favorite et personnelle, et, en vrai troubadour, la tourna et retourna sans jamais s'en lasser. C'est ainsi que les passages 3), 4), 6) et 7) sont les variations de la même formule, figée et généralisée, après qu'elle se fut dégagée de ses sources.

Revenons à notre biographe. Une fois persuadé que Peire

Vidal avait réellement aspiré à la couronne impériale, il dut décider de quel empire il pouvait s'agir. Il en existait deux à ce moment. L'idée de la compétition au trône germanique était absurde, le narrateur opta naturellement pour celui de Byzance. N'avait-on pas vu récemment (1204) crouler l'empire byzantin sous les coups des hardis aventuriers français, sans parler de la facilité avec laquelle surgissaient à cette époque différentes principautés françaises en Orient ? Du reste, le poète ne parle-t-il pas lui-même de l'*emperi Manuel* (9) ? Pourtant le biographe a voulu faire du poète mieux qu'un fou aventurier : il lui a donné une apparence de droits légaux. En cela encore il se fonde sur des précédents historiques. Tout le monde se rappelait le sort dramatique de la fille de Manuel Comnène, la princesse Eudoxie, et de sa fille Marie [1]. Il est hors de doute que les nombreux maris et prétendants des deux malheureuses princesses ont été guidés en partie par le vague espoir d'acquérir par ces alliances quelques droits sur le trône de Byzance [2]. Il est intéressant de noter que la pauvre Marie fut pendant un an la femme de Barral de Marseille, et que sa mère Eudoxie, d'abord fiancée à Alphonse II d'Aragon, autre protecteur de Peire Vidal, se maria ensuite avec Guillaume VII, seigneur de Montpellier, c'est-à-dire que tout cela se passait dans un milieu très proche de Peire Vidal, ce qui a pu orienter les idées du biographe. Seulement, celui-ci se garda raisonnablement d'inventer une princesse de fantaisie et préféra supposer que le poète avait été dupe d'une aventurière. C'est ainsi qu'il est parvenu à créer une légende en formulant une hypothèse biographique plausible pour des gens du XIIIe siècle [3].

---

1. On peut trouver le résumé succinct de ces événements dans Stronski, *Le troubadour Folquet de Marseille*, p. 13*-14*.

2. En outre, l'héritage par alliance, comme me l'indique mon ami M. G. Lozinski, joue un très grand rôle, à la fin du XIIe siècle, dans la succession au trône de Jérusalem. C'est ainsi qu'un simple chevalier du Midi de la France, Guy de Lusignan, marié à la princesse Sibylle, fille du roi de Jérusalem Amaury I, est couronné roi en 1187, pour abandonner le trône, en 1190, à Conrad de Montferrat, mari d'Isabelle, sœur cadette de Sibylle. Voir L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. I.

3. Qu'il me soit permis de faire à cette occasion une remarque d'ordre

Ce qui vient d'être dit sur le créateur de cette légende ne s'applique pas à tous les auteurs de la *Vie* de Peire Vidal. Ils furent en effet plusieurs : on peut discerner dans le texte complet de la biographie trois parties distinctes :

I) Caractéristique générale de Peire Vidal ; ses « folies » d'armes et d'amour ; l'épisode de la langue taillée ; son mariage avec la prétendue princesse et ses préparatifs pour la conquête de l'empire byzantin ; sa largesse et ses vantardises.

II) L'histoire du baiser dérobé à Alazaïs, de l'exil du poète, de la réconciliation et de son retour à Marseille.

III) (*a*) Les extravagances commises par Peire Vidal par excès de tristesse à cause de la mort du comte de Toulouse ; Alphonse d'Aragon le console, veut l'emmener avec lui et lui demande une chanson ; (*b*) l'épisode de la Loba et du déguisement en loup; (*c*) le poète guéri vient auprès d'Alphonse et compose la chanson réclamée.

Le caractère originairement indépendant de ces trois parties est marqué clairement par l'état des manuscrits. Sur l'ensemble des onze mss. qui contiennent la partie I, six seulement ont pour continuation la partie II, un s'arrête là, tandis que les cinq autres vont jusqu'au bout, avec la partie III [1]. Les trois parties débutent par les mots : *Peire Vidal*..., comme si c'étaient trois narrations séparées et indépendantes [2]. De plus, la partie I, de beaucoup la plus substantielle [que les autres], a seule l'allure d'une véritable biographie, tandis que les parties II et III, nous rapportant de menues anecdotes sur le poète, ne sont au fond que des *razos*, destinées à expliquer, l'une, quelques chansons

général. Les critiques, me semble-t-il, sont trop souvent portés à voir dans les auteurs des *Vies* des troubadours des faussaires maladroits et ignorants. Compte tenu du goût de ces auteurs pour la fiction romanesque, il reste que plusieurs d'entre eux ont été les précurseurs des historiens de la littérature, qu'ils ont cherché consciencieusement et avec certaine documentation à éclaircir la vie de leurs poètes nationaux. Diffèrent-ils beaucoup de tant de savants du XIXe siècle, qui ont tâché de reconstruire, à l'aide de suppositions bien hasardeuses, la vie des grands écrivains d'après leurs œuvres ?

1. Pour les détails, voir l'édition de Chabaneau.

2. Le renvoi « *si com ieu vos ai dit* », qui suit immédiatement ces mots dans la partie II, marque un effort de la part de son auteur pour coordonner sa narration avec celle de son prédécesseur.

adressées à Vierna, l'autre, la pièce *De chantar m'era laissatz*, faite sur la demande du roi Alphonse. Ajoutons que le morceau III *c* a dû primitivement suivre le morceau III *a*, avec lequel il formait un ensemble (un long délai entre la demande du roi et son exécution par le poète semble bien invraisemblable), brisé ensuite par l'intercalation du morceau III *b*.

C'est au même résultat que nous amène l'analyse du style, très différent dans les trois parties. Le style sobre et net de la partie I qui nous offre un portrait fin et juste du fantasque poète, révèle dans son auteur un critique pénétrant, non dénué d'une certaine malice. En revanche, la manière de la partie II avec son style travaillé et imagé (jusqu'à l'introduction, une fois au moins, du discours direct) est bien celle d'un nouvelliste de talent qui veut amuser son public. Dans la partie III ($a + c$), le style redevient sec et pauvre, trop pauvre pour que nous osions y retrouver l'auteur de la partie I (cette hypothèse serait d'ailleurs contredite par la répartition des mss). Enfin, le morceau III *b*, avec son mauvais style, plein de répétitions et de maladresses, ne peut appartenir qu'à un narrateur inexpérimenté.

On peut ainsi, croyons-nous, distinguer dans la *Vie* de notre troubadour quatre mains différentes, auxquelles revient une part inégale dans la formation de sa biographie fabuleuse.

A. Smirnov.

UNE VERSION NOROISE DU PRÉLUDE DE *GIRARD DE ROUSSILLON*

M. Ferdinand Lot ayant repris, dans un article récent [1] les questions qui se posent pour la genèse de la légende épique de Girard de Roussillon, je crois à propos d'attirer l'attention des médiévistes français sur un épisode très curieux de la *þiðreks Saga*, compilation noroise en prose du XIIIe siècle. Cet épisode rappelle à plus d'un point de vue le prélude de la chanson de geste conservée.

On sait que cette chanson de geste est précédée d'une sorte de prélude racontant les événements que voici :

1. *Romania*, LII, 257 et suiv. On y trouvera toutes les données bibliographiques de ce sujet.

En récompense des services que lui ont rendus Charles, roi de France, et son vassal Girard de Roussillon en combattant contre les Sarrasins, l'empereur de Constantinople leur promet la main de ses deux filles Berthe et Elissant. Girard se rend à Constantinople pour ramener les princesses en France, où Berthe, l'aînée, doit épouser le roi, tandis qu'Elissant, la cadette, deviendra la femme de Girard. Le roi vient à leur rencontre, mais, mécontent de cet arrangement, il préfère épouser Elissant, donnant à Girard l'aînée des deux sœurs.

On n'a pas aperçu jusqu'ici le parallèle frappant que présente la *þiöreks Saga*, dont les chapitres 47-56 racontent avec beaucoup de détails le mariage du roi des Huns, Etzel, qui est, on le sait, l'Attila historique, avec Erka, la même que les poèmes moyen haut-allemands appellent Helche. Voici les péripéties de cet épisode [1] :

Le roi Osantrix, roi des parties orientales de l'Europe et en particulier de Russie et de Grèce, refuse de donner sa fille en mariage à Etzel qui la lui demande. Dans cette situation rien moins qu'embarrassante pour le roi des Huns, le duc Raoul, vassal fidèle d'Etzel, lui offre ses services en cette matière très délicate et avec le consentement de son maître, qui n'en est que trop heureux, se rend à la cour d'Osantrix, à qui il se présente comme exilé des domaines d'Etzel. Comme on se l'imagine, il est accueilli à bras ouverts et ne fait rien qui puisse détruire la bonne opinion que son hôte a conçue de lui. Bien au contraire, il se distingue par l'excellence de sa tenue au point que, peu de temps après, Osantrix lui confie une petite commission auprès de la princesse Erka qui demeure dans une tour isolée avec sa sœur Berthe. Au lieu de s'acquitter de sa commission, il demande la main d'Erka pour son maître et celle de Berthe pour lui-même. Indignée de cette audace, Erka va dénoncer le chevalier trop hardi à son père ; mais sa sœur, à qui il ne répugne évidemment pas d'épouser Raoul, l'en dissuade. Quelques jours plus tard, celui-ci enlève les deux princesses, sans doute avec leur plein consentement, pour les amener au

1. C'est le chapitre 56 de l'édition d'Unger (Christiania, 1853) ; dans l'édition de Bertelsen (Copenhague, 1908-11) on trouvera le texte à la p. 62 et suiv. du tome Ier.

pays d'Etzel qui vient à leur rencontre. L'épisode se termine par les noces d'Etzel avec Erka et de Raoul avec Berthe.

On chercherait en vain un parallèle à ce récit dans les épopées allemandes. Aucun texte ne mentionne le fait qu'Erka-Helche est la fille d'un roi Osantrix. Quant à l'enlèvement, il n'est que la répétition de l'enlèvement d'Oda, mère des deux princesses, par le roi Osantrix lui-même, quand il était jeune. Le mariage de Raoul est sans conséquence pour le reste du récit ; lui-même joue un rôle, assez modeste, il est vrai, dans les guerres d'Etzel, mais Berthe disparaît de l'action, sans qu'on sache même au juste pourquoi on l'y a introduite.

On a l'impression de se trouver ici en présence d'un torse, je veux dire des restes pitoyables de ce qui fut autrefois un cycle légendaire. Ce qui est sûr c'est que l'enlèvement d'Erka-Helche n'était pas inconnu en Allemagne. Du moins quatre vers du *Biterolf*, poème moyen haut-allemand composé peu après 1254 et utilisant de vieux matériaux légendaires [1], le rendent assez certain [2].

Pour en revenir à la chanson de geste, on notera les ressemblances suivantes entre les deux récits, français et norois :

1° Un roi de Grèce a deux filles,

2° Elles s'appellent Berthe et Elissant ou Erka et Berthe,

3° Elissant et Erka épousent un monarque, les deux Berthes le vassal de celui-ci,

4° Le vassal va chercher les deux princesses,

5° Le monarque va à leur rencontre.

Voici maintenant entre les deux récits les différences qu'il faudra expliquer d'une manière satisfaisante avant de postuler quelque connexion entre la saga noroise et la chanson de geste :

1° L'enlèvement des princesses est inconnu à l'auteur français,

2° Dans la chanson de geste c'est Berthe qui est l'aînée,

3° La saga ne sait rien du mécontentement du monarque pour l'arrangement fait en son absence.

Il est clair qu'on ne saurait séparer la deuxième de ces diffé-

---

1. W. Golther, *Die deutsche Dichtung im Mittelalter*, p. 325 et suiv.

2. Éd. O. Jänicke, *Deutsches Heldenbuch*, I (Berlin, 1866), vv. 344-45 et 376-77. Voir aussi W. Grimm, *Die deutsche Heldensage*, p. 153.

rences de la troisième. Supposons que, dans une version originale et sur laquelle les deux récits reposent, Elissant épousât le roi et sa sœur le vassal et qu'il répugnât à l'auteur germanique d'introduire dans son récit le mécontentement du roi, dont il ne savait rien tirer pour son propre récit, il lui fallait bien alors faire de Erka l'aînée et que Berthe devînt la cadette, puisque, suivant l'ancienne loi, l'honneur le plus grand revenait toujours à l'aînée [1]. D'autre part, il est également clair que si la version originale était plus proche du texte de la saga et que l'auteur français désirât y introduire le mécontentement du roi, toujours envieux de son vassal, et la mansuétude de Girard, il fallait que Berthe fût d'abord désignée comme épouse du roi et que par là elle devint l'aînée. Quant à la première différence, l'enlèvement d'Erka, c'est évidemment un épisode des plus banals, en tout semblable à l'enlèvement d'Oda par Osantrix, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Une question se pose : comment expliquer ces ressemblances frappantes ? Notons d'abord qu'on ne connaît pas de traduction allemande, anglaise, néerlandaise ou scandinave de *Girard de Roussillon*. Il faudrait donc supposer que c'est par voie orale que le conte se serait propagé dans l'Europe centrale et septentrionale. Mais alors il est difficile d'expliquer comment seul le commencement de la chanson de geste, si riche par ailleurs en péripéties épiques intéressantes, a ainsi laissé des traces. Je crois donc qu'il faut chercher une autre explication.

Notons d'abord que, s'il s'agit d'une identification des quatre princesses, il faut supposer que la forme du nom de la reine des Huns était bien la forme allemande, car il est facile de comprendre l'identification d'*Elissant* ou *Hélissant* avec *Helche*, mais non avec le norois *Erka*. S'il y a donc eu identification, il faut qu'elle se soit produite dans des bouches allemandes et non scandinaves. Or, les recherches de M. Voretzsch [2] sur ce que les Allemands appellent *Werbungssagen*, c'est-à-dire, les légendes d'enlèvements de princesses par leurs fiancés ou époux

---

1. Comp. par exemple le conte de Léa et Rachel (*Genèse*, XXIX, 26) et J. A. MacCulloch, *The Childhood of Fiction*, p. 26 ; *Revue Celtique*, XIII (1892), p. 37 ; H. Zimmer, *Altindisches Leben*, p. 428.

2. *Epische Studien*, I, p. 303 et suiv., 325 et surtout la table à la p. 319.

royaux, légendes qui d'ailleurs foisonnent dans l'épopée germanique, rendent probable que celle d'Etzel et d'Helche est un dérivé d'une légende bourguignonne dont Frédégaire nous a laissé le récit [1]. Mais nous savons, grâce aux recherches de MM. P. Meyer [2], Ph.-A. Becker [3] et Joseph Bédier [4], que la légende épique de Girard de Roussillon était localisée en Bourgogne, où elle avait pour centre les abbayes de Vézelay et de Pothières [5]. Pourtant, comme le mariage de Girard avec une fille de l'empereur de Constantinople paraît être une addition faite sur le tard par l'auteur de la chanson conservée (la *Vita Girardi* n'en sait rien), il faut supposer que cette identification s'est produite à une date assez récente, c'est-à-dire, après 1150 [6].

De tous ces faits je crois qu'on devra conclure ceci. Il y avait, dans le haut moyen âge, une légende germanique sur l'enlèvement d'une princesse, identifiée avec Clotilde par Frédégaire, lui-même bourguignon, avec Helche, femme d'Etzel, par les poètes allemands d'une époque postérieure. Soit que cette légende fût encore vivante en Bourgogne au temps des croisades, soit qu'elle ne le fût que parmi les pèlerins qui fréquentaient les sanctuaires de Vézelay et de Pothières, elle subit, au XIIe siècle, l'influence de la légende épique de Girard de Roussillon qui parlait de *deux* princesses, filles d'un empereur de Constantinople, et dont la cadette, *Elissant*, portait un nom qui offrait certaine ressemblance avec celui de la reine des Huns, *Helche*. Comme il est malaisé d'avoir recours à la voie orale seule, vu que la prononciation des deux noms n'était certes pas tout à fait identique (l'*h* du nom de *Helche* était certainement une *h* aspirée fortement, tandis que celle d'*Elissant* ou *Hélissant* n'était pas entendue), c'est probablement un ménestrel allemand qui est responsable de l'identification en question. Si le texte original germanique connaissait déjà une

1. Frédégaire, III, 17-20.
2. *Girart de Roussillon*, chanson de geste..., Paris, 1884.
3. *Grundriss der altfranzösischen Literatur*, I (Heidelberg, 1907), p. 85.
4. *Les légendes épiques*, II, 3 et suiv.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, p. 53 et suiv.

sœur cadette de la reine, nous ne le savons pas ; personnellement, j'en doute fort. Le rôle de Berthe dans la saga et le double mariage sentent un peu trop l'art facile des ménestrels médiévaux, et je préfère croire que la Berthe du récit norois doit son existence à l'influence puissante de la chanson de geste française.

Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'ajouter une autre légende épique d'origine française au nombre de celles qui, comme *Huon de Bordeaux*, *Daurel et Beton*, *Anséis de Carthage*, ont quelques contacts avec l'épopée allemande ou du moins germanique.

Alexander Haggerty KRAPPE.

IMITATIONS PIEUSES DE CHANSONS PROFANES

Sur les 80 chansons pieuses du XIIIe siècle récemment publiées par MM. Järnström et Långfors (*Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle*, t. II, 1927), il n'en est pas moins de 33 dont les modèles profanes ont été retrouvés soit par les éditeurs eux-mêmes, soit par d'autres chercheurs. Je crois être en état d'accroître ce chiffre de six unités. — Je suis l'ordre de l'édition.

N° LXXXV (Raynaud 1246 a), anonyme : les deux premiers couplets ont été publiés par P. Meyer ici-même (XIX, 297) :

Chanter voel, or m'en sovient.

a a *b* a a *b* *b* *b* a a c c *C* (coblas singulars).
7 7 5 7 7 5 7 7 7 7 7 7 7

Modèle : Raynaud, 580 ; pastourelle anonyme (Bartsch, *Romanzen*, p. 135) :

La douçors del tens novel.

a a *b* a a *b* *b* *b* a a c *C* *C* (coblas unissonans).
7 7 5 7 7 5 7 7 7 7 7 7 7

Des rimes du modèle, la copie (en son premier couplet) ne reproduit que celles en *b* (*oie*) et *c* (*ot*).

La seule différence consiste en ceci que le refrain dans l'original se compose de deux vers et dans la copie d'un seul, le précédent faisant partie du couplet ; les deux vers qui précèdent le refrain sont donc tous sur la même rime (ou assonance).

N° XCVII (R. 677), anonyme.

Vers Dieu mesfais, desirrans sui forment.

Le schéma dressé par les éditeurs est erroné; il faut le rectifier comme suit :

a b b a a *c c* *d d* (cob. unissonans; v. de 10 s.).

Modèle : R. 647 :

A l'entree del dous comencement.

Chanson d'amour de Guiot de Dijon ou Jocelin de Dijon (éd. d'après *C*, *Archiv* XLI, 350) :

a b b a a *c c* *d d* (cob. uniss.; v. de 10 s.).

Toutes les rimes (*ent*, *ier*, *ie*, *ure*) sont communes aux deux pièces.

N° CII (R. 2111), anonyme :

Mainte chançon ai fait de grant ordure.

a a b *a* b *a* b b *a* b b *a* *c a c a* (cob. singulars).
10 10 7 6 7 6 7 7 6 7 7 6 7 6 7 6

Modèle : R. 980 :

Au renouviau dou teus que la florete.

Débat anonyme, pub. dans mes *Origines de la poésie lyrique*, p. 465 et Spanke, *Eine altfranzœsische Liedersammlung*, n° LIV.

a a b a b a c c *d* c c *d* c *d* c *d* (cob. singulars).
10 10 7 6 7 6 7 7 6 7 7 6 7 6 7 6

C'est à dessein que je n'indique pas, dans ce schéma, le genre de toutes les rimes, ce genre changeant de couplet à couplet pour la plupart; seule la rime *d* est uniformément féminine (*ie*). Il n'y a pas de rimes communes à l'original et à la copie, mais la rareté et la complication de cette forme rendent l'imitation très probable. L'imitateur a encore ajouté à la difficulté en construisant la strophe sur trois rimes au lieu de quatre. La versification du modèle est au reste assez négligée. Il pourrait y avoir à la base une chanson perdue dont la forme serait plus exactement reproduite dans la pièce pieuse.

N° CIV (R. 1276), anonyme :

Quant voi le siecle escolorgier.

a *b* a *b* a a *b* a *b* a (cobl. singulars).
8 6 8 6 8 8 6 8 6 4

Modèle R. 1484 :

Quant je voi la dous tens venir.

Chanson d'amour de Renaut de Trie, nom qui ne figure dans aucune rubrique, mais dans la pièce même (voy. l'éd. Scheler, *Trouvères belges*, I, 147, coup. 6).

Même schéma dans les deux pièces ; même succession de rimes masculines et féminines, mais aucune rime commune. A propos de la chanson de Renaut de Trie. P. Meyer a signalé (*Romania*, XIX, 17) le fait très curieux qu'elle reproduit le schéma de deux sirventés de Bertran de Born et supposé qu'une pièce provençale perdue avait fourni le modèle commun.

N° CV (R. 323), anonyme :

Prions en chantant.

a b a b a b a b *c c* d *c c* d (cob. sing. ; v. de 5 s.)

Modèle : R. 291 :

Par un ajournant
Trouvai en un pré.

Même schéma (coup. 1 et 2 sur mêmes rimes), même succession de rimes masculines et féminines ; rimes en *c* d communes aux deux pièces.

N° CVII (R. 1961), anonyme.

Je te pri de cuer par amors.

a *b* a *b* *b* a a *b* a *b* (deux cob. doblas, 3 sing.).
8 6 8 6 6 8 8 6 8 6

Modèle : R 1919 :

D'amours plus que de tout le mont.

Chanson anonyme contre l'amour et les femmes, pub. par Jeanroy et Långfors, *Chansons satiriques et bachiques*, n° XXXVIII et Spanke, *op. cit.*, n° XLIV.

Même schéma, même succession de rimes masculines et féminines ; rime en *b* commune aux deux pièces, qui ont probablement un modèle commun, aujourd'hui perdu.

A. Jeanroy.

COMPTES RENDUS

CHRÉTIEN DE TROYES, *Guillaume d'Angleterre, roman du XIIe siècle*, édité par Maurice WILMOTTE ; Paris, Champion, 1927 ; XIV-133 pages (*Classiques du moyen âge*, 55).

M. Wilmotte nous a dotés d'une édition française, et accessible à tous, de l'agréable roman attribué à l'un des plus remarquables poètes français du moyen âge. Espérons que les chefs-d'œuvre de Chrétien de Troyes paraîtront un jour dans la collection des *Classiques français du moyen âge* et qu'on aura enfin une « édition nationale » de ses œuvres.

Il y a dix-sept ans, la réédition de *Guillaume d'Angleterre* par Wendelin Foerster dans la *Romanische Bibliothek* (t. XX) a donné lieu à plusieurs comptes rendus qui s'occupèrent de l'attribution du roman à Chrétien [1]. Dans l'intervalle, M. Wilmotte a repris la question (*Romania*, XLVI, 1 sq.) et l'a résolue par l'affirmative. Dans la présente édition, il ne revient pas à son argumentation et renvoie le lecteur à l'étude citée.

Si, sous ce rapport, M. Wilmotte approuve les idées de Foerster, il se sépare de l'érudit allemand dans le choix du ms. base. Pour Foerster, l'infériorité de *P* (Paris, BN fr. 375), comparé à *C* (Cambridge), ne fait pas de doute [2]. L'avis de Foerster est partagé par tous les critiques qui ont étudié *Guillaume d'Angleterre*.

M. Wilmotte remonte le courant et défend la précellence de *P* (pp. I à IX), reprenant ainsi la tradition inaugurée par Francisque Michel [3]. Son édition remet donc en jeu, avec le problème de l'attribution, celui de la valeur respective des mss.

Les deux problèmes sont plus intimement liés qu'on ne serait incliné à le croire. L'effet que *G. d'A.* produit sur certains lecteurs est dû, en partie, à la mauvaise conservation du texte. Quelques-unes des leçons qui déforment *P*

1. J. Acher, *Revue des langues romanes*, LV (1912), 446 sq. — A. Smirnov, *Romania*, XLII (1913), 282 sq. — G. Cohn, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, CXXXII, 85 sq., 336 sq.

2. Fr. Michel fut le premier à publier *G. d'A.* d'après le ms. de Paris, dans les *Chroniques anglo-normandes*, III, 39 sq. ; Paris, 1840. Le ms. *C* a été signalé pour la première fois par Paul Meyer en 1874 (*Romania*, III, 507).

3. Christian von Troyes, *Sämtliche erhaltene Werke*, hgg. v. Wendelin Foerster, t. IV ; Halle, Niemeyer, 1899 ; surtout p. CLXII sq.

et *C* ne doivent pas être nécessairement imputées à l'auteur ; elles ont pu se glisser dans le texte au cours des transformations que lui ont fait subir les copistes (voir plus bas, p. 284).

A part ces fautes que nous sommes enclin à attribuer à une source commune de *P* et de *C*, les deux mss. abondent en leçons défectueuses qui ne sont propres qu'à l'un d'eux. Nous ne croyons pas qu'une comparaison numérique des fautes de chaque ms. suffise pour nous autoriser à donner la préférence à l'un ou à l'autre. D'autre part, certaines leçons de *P* ont été trop facilement reconnues mauvaises. Comme c'est l'avis énoncé par Foerster dans sa première édition du roman qui a contribué à déprécier *P*, M. W. montre que dans beaucoup de cas c'est la leçon de *P* qui est la meilleure (pp. VII à IX et *passim*, dans les notes).

Toutefois M. W. admet nombre de leçons de *C* ou de corrections de Foerster (environ 175, marquées corr. éd.) dans son texte critique. Nous croyons qu'il s'est montré trop accueillant pour les variantes de *C*. Dans l'état où se trouvent les deux mss. le jugement de Salomon, prononcé en 1879 par P. Meyer [1] : « Il (*P*) offre en maint cas de meilleures leçons ; mais l'inverse se produit aussi en des cas non moins nombreux. En somme, ces deux manuscrits représentent chacun une famille distincte et se corrigent mutuellement », reste le plus prudent pourvu qu'on n'y voie pas une invitation à substituer à volonté les leçons de *P* à celles de *C* et vice versa. Une fois qu'on s'est engagé dans cette voie, on est trop facilement tenté d'éliminer les leçons de *P* et, de cette façon, on défigure le ms. base. Il aurait mieux valu s'en tenir, autant que possible, au ms. *P*, comme l'avait fait Fr. Michel lequel s'acquitta de sa tâche « fort convenablement », selon l'attestation de M. W. En effet, l'édition princeps de *G. d'A.* reproduit le texte de *P* avec le plus grand soin. Nous n'y avons relevé que neuf erreurs de lecture ou d'impression (vv. 306, 354, 1015, 1167, 1423, 1613, 1616, 1953, 2244 d'après l'édition de M. W.), ainsi que quelques cas de ponctuation défectueuse.

Quant au texte établi par M. W., il ne laisse pas d'être composite. Il comprend de nombreuses corrections dont quelques-unes s'imposent et font honneur au sens critique de l'éditeur (par exemple, aux vv. 330, 731, 871, 1931, 2619, etc.), tandis que l'utilité de certaines autres est contestable.

Dans la suite nous examinerons un certain nombre de passages où, selon notre avis, les leçons du ms. base (*P*) auraient pu être conservées.

76. *ausi com* (*C*) pour *ausi que* (*P*) ; il est vrai que la première locution est la plus répandue, mais est-ce une raison pour rejeter celle de *P* ? Le poète dit bien : *Li vilains tot li reproça* Si que *cil qui male bouce a* (1503-04).

85-86. *Le te di jou, qu'il le te mande Et de par moi le te commande. P* a au v. 85 : *qu'il le commande.*

L'auteur annonce au début du roman qu'il emploiera la rime « lionime »

---

1. *Romauia*, VIII, 315.

(v. 4) et, en effet, il utilise largement la rime riche sous ses diverses formes (44%, d'après les calculs de E. Freymond, *Über den reichen Reim bei altfranzösischen Dichtern bis zum Anfang des XIV. Jahrhundert*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, 1 sq., tableau aux pp. 22 sq., et R. Müller, *Untersuchung über den Verfasser der altfranzösischen Dichtung* Wilhelm von England ; Diss. Bonn, 1891, pp. 33 sq., 91-94). Dans *P*, la tendance du poète à faire rimer les homonymes a entraîné le copiste à commettre plusieurs bévues dont il faut tenir compte, car les statistiques de Freymond et de Müller sont précisément basées sur l'édition de Fr. Michel. Citons, parmi les fautes évidentes de *P*, les vers 134, 330, 1831, 2677, 2966. Mais si beaucoup de ces rimes, faussement « lionimes », sont absurdes (notons que c'est à elles que *P* doit en grande partie sa mauvaise renommée), il ne s'ensuit nullement qu'il convienne de les envisager toutes avec méfiance. Dans certains cas, les deux mots identiques représentent deux nuances sémasiologiques ou syntaxiques différentes qui autorisent, à notre avis, leur conservation. Dans l'exemple qui a provoqué cette longue digression, M. W. suit la correction de Foerster, bien que dans *P*, au v. 85, *commande* régisse seulement *le* et qu'il ait la valeur d'un commandement d'une portée générale (= « telle est la volonté de Dieu »), tandis qu'au v. 86 il s'agit d'un ordre individuel adressé au roi (*te le* commande). Invoquons, à l'appui de notre affirmation, le témoignage implicite de M. Bédier qui traduit dans *Roland* « Puis quel comant » (v. 300), « quant jol cumant » (v. 289), par « puisque je le *commande* », et « se jo nel vos cumant » (v. 273) par « si je ne vous l'*ordonne* ». M. W. n'est d'ailleurs pas choqué par une rime comme *dut* : *dut* (3291-92).

519. *que que m'en chie* (*C*) pour *que que me chie* (*P*), bien que aux vv. 858 et 1084, le verbe cheoir soit employé dans sa forme impersonnelle et sans la particule *en*.

552. *Don pechié mortel feriiés* (*C*) pour *De pitié morte seriiés* (*P*). La leçon de *P* est excellente : le roi invoque des arguments d'ordre humain, tandis que dans *C* la question de savoir si la reine mangera ses enfants est placée sur le terrain religieux.

620. (les marchands) *Qui moult estoient mescreant* (*C*) au lieu de *recreant* (*P*). M. W. explique sa préférence dans une note : « recreant : *épithète banale et injurieuse ; j'ai suivi éd.* » (p. 106). Une épithète injurieuse appliquée à des gens qui se sont montrés inhumains à l'égard du couple malheureux n'a pourtant rien d'étonnant ; sa banalité ne la distingue d'ailleurs pas d'un grand nombre d'autres épithètes de notre roman. D'ailleurs, *mescreant*, appliqué, si nous ne nous abusons pas, exclusivement à la croyance religieuse, s'associe mal avec les marchands en question ; par contre, nous savons qu'ils se distinguent par leur cruauté. La locution « malvais et recreant » n'est pas rare dans la vieille langue. Godefroy cite un exemple de *molt recreant* qui s'accorde d'une manière excellente avec notre passage.

1195. Est-il indispensable de remplacer *faire carnelment vilonie* (*P*) par *f. c. compagnie* (*C*) ?

1215. *m'encharja* (*C*) pour *me dona* (*P*) constitue une admirable rime léonime avec le vers suivant (*ma char ja*) : mais est-ce une raison suffisante pour douter de l'authenticité de la leçon de *P* ? Nous avons vu que le nombre des rimes riches dans *G. d'A.* ne dépasse même pas la moitié du nombre total.

1309 sq. *Tout li ont faite feuté Et jurent qu'il a loiauté Toute sa vie li feront* (*P*). Pour le deuxième vers de ce passage, M. W. adopte la leçon de *C* (bien qu'il omette de le signaler dans son appareil critique) : *Et jurerent que loiauté* (*li feront*). Mais la leçon de *P* : *li* (= *le li*) *feront a loiauté* signifie : « ils se comporteront loyalement à son égard ».

1331-32. *nourirent* : *firent* (*C*) pour *nourissent* : *fisent* (*P*) ; mais l'éditeur imprime au v. 1334 *fisent* ; notons que *P* fait rimer *puisse* avec *truise* (2991) que M. W. corrige, avec Foerster, en *truisse*.

1815. *destrosser* (*C*) pour *destorser* (*P*), correction inutile.

2029. *Tantost li rois molt tost s'en amble* (*P*). La correction, d'après *C* (*li r. cui m. tart samble*), de ce vers maladroit ne s'impose pas. Le roi devance ses compagnons de voyage, tandis que ces derniers, que la décision de leur père a pris au dépourvu, « s'atornent » avant d'aller rejoindre Guillaume à bord du navire.

2247. *A tant li rois de l'oncle part* (*P*), remplacé par *A tant li niés de l'o. p.* (*C*). L'éditeur a visiblement préféré la leçon de *C* à cause de la confusion à laquelle donne lieu la rencontre de Guillaume avec son neveu et successeur au trône, car tous les deux sont rois d'Angleterre. Mais cette regrettable confusion qui ne semble pas plaider en faveur de l'attribution du roman à un artiste comme Crestien, a pris naissance plus haut, au début de l'épisode. Par exemple, aux vv. 2163 et 2166, c'est le neveu qui est appelé roi, et au v. 2175 Guillaume. L'auteur a même l'air de se rendre compte de cette particularité de son récit, lorsqu'il fait dire au neveu : « *Je suis rois, et vos samblés roi* » (2182) ; cf. 2113 et 2128, 2152 et 2156. Un défaut de clarté analogue apparaît plus bas, dans l'épisode du roi de Catanasse ; *roi* désigne tantôt ce dernier, 2902, tantôt Guillaume, 2920 ; 2871 (Guillaume) et 2891 (roi de C.).

2411 sq. Leçon de *P* :

A tant la dame en le nef entre,
Cui li cuers haletoit el ventre,
Car il li aloit ja disant
Del roi, qu'ele aloit ravisant,
Qu'ele l'avoit vëu aillors.

Imitant Foerster, M. W. adopte l'ordre des vers de *C* et imprime :

Cui li cuers haletoit [voletoit *C*] el ventre
Dél roi, qu'ele aloit ravisant,

Car il li aloit ja disant
Qu'ele l'avoit veü aillors.

Or, la leçon de *P* est excellente et même supérieure à celle de *C*. Son cœur *dit* à la reine, *au sujet du* (= *del*) roi, qu'elle l'a déjà vu quelque part. Dans *C*, le cœur *s'agite à cause* du roi ; d'autre part, le voisinage des mots « ventre » et « roi « (*li cuers haletoit el ventre del roi*) ne laisse pas de nous choquer. Ce qui a probablement décidé l'éditeur à préférer la leçon de *C*, c'est que dans *P* la conjonction *que* est séparée par un vers entier du verbe (disant) qui la régit. Mais la tournure n'a rien d'exceptionnel. *Aucassin et Nicolette* : « Quant or *entent* Aucassins *de s'amie* o le cler vis *qu'ele* est venue el païs, or fu liés... » (éd. Roques, XLI, 1 sq.) « Qant or *voit* li quens Garins *de son enfant* Aucassin *qu'il* ne pora departir de Nicolete au cler vis, en une prison l'a mis... » (*ib.*, XI, 1 sq.). Autres exemples dans R. L. Graeme Ritchie, *Recherches sur la syntaxe de la conjonction « que » dans l'ancien français* ; Paris, 1907, pp. 112 et 113.

2627-28. Nous voulons bien reconnaître que la leçon de *C*, admise par M. W. avec la correction de Foerster, est supérieure à celle de *P* (*Tot ont lor cors et lor harnas*), bien que cette dernière puisse aussi être défendue. Mais comme *harnas* rime dans *P* avec *escars* (*un essart* dans *C*, corrigé par Foerster en *uns essars*), le texte a dû paraître corrompu à l'éditeur. Or, la question des rimes dans *G. d'A.* mérite un examen plus attentif que celui qu'on lui a accordé jusqu'ici. En effet, on s'est trop souvent empressé de condamner des rimes comme étant mauvaises, voire impossibles, ce qui a entraîné l'altération ou l'exclusion des vers qui les contenaient. Le traitement de l'*r* dans notre texte dénote une tendance à l'amuïssement : *P* fait rimer, aux vv. 201-202, *orent* avec *loent*, aux vv. 643-44 *m'avés menti* avec *repentir*, et même *cuident* avec *virent* (3003-04). Toutes ces leçons se laissent facilement corriger avec l'aide de *C* ou des conjectures de Foerster, comme le fait M. W. pour les vv. 2627-28 ; pourtant le fait qu'elles se répètent avec insistance est assez significatif en lui-même (voir infra, remarques au sujet des vv. 3125-3126).

2846. *estes mes pere* (*C*), pour *nos pere* (*P*). La correction n'est pas nécessaire. Marin vient de déclarer : *or sai çou que ne savoie. Ensamble o moi* [ces deux mots manquent dans *P*] *mon frere avoie... Or saciés bien certainement que compaignon somes et frere* » (2839 sq.), et c'est ici qu'il dit : « *Et vus, biax sire, estes* nos *pere* ».

2889. *Quant le verra venir çaians* (*P*), *Si le vandra veoir ceanz* (*C*). M. W. emprunte à *C*, pour une raison qui nous échappe et sans le signaler dans ses notes, *venra veoir*. Dans *quant le verra venir*, c'est Guillaume (mentionné au v. 2883) qui est le sujet et le roi de Catanasse le complément direct, c'est Guillaume qui sera heureux de voir le seigneur de ses fils ; dans *C*, et chez M. W., c'est le roi de Catanasse qui est le sujet, et Guillaume le complé-

ment. Les deux leçons sont également bonnes, et il est inutile d'éliminer celle de *P*.

3001. *Ains s'en vient* (la reine) *P*, est aussi acceptable (surtout après 2999 : *Et la roine i est venue*) que la leçon de *C* : *s'en vont* (la reine et son escorte), adoptée par M. W.

3011-12, intervertis dans *P*. La correction inspirée par la leçon de *C* ne semble pas s'imposer, à cause de *Ains* du v. 3011 (*Et* dans *C*) ; *ains* rend préférable l'ordre des vers de *P*.

3032 sq. *Boin venimes le cerf cacier, Boins fut trovés... boins fu ocis, Car vos guerroiers ai conquis Et tote lor gent avœc li. Venu sont a vostre merchi* (*P*). M. W. remplace *boin* et *boins* des vv. 3032-35 par *buer* (leçon de *C*), substitue au v. 3037 de *P* (*Et tote lor gent avœc li*) la variante de *C* (*Li rois de Catanasse est ci*) et utilise *C* pour l'établissement du vers précédent (*Car vos guerriers avons conquis*). Or, la leçon *P* du v. 3037 apparaît tout à fait légitime si l'on veut bien voir dans *li* le cerf. Grâce au cerf qu'il poursuivait, Guillaume a vaincu les « guerroiers » de la reine, ses adversaires, les deux chevaliers dont il a déjà été question aux vv. 2716 et 2718 (M. W. imprime *guerrier*, leçon de *C* [voir note à la p. 121], ce qui entraîne une modification du v. 2718 ; *P* écrit *Qui guerroier la dame estoient*) et en qui la reine reconnaît ses ennemis les plus redoutables (*Cist ont faite toute la guerre, Cist sont li plus mal de la terre... Sont cist mi mortel anemi*, v. 3053 sq.). Donc, du même coup, le roi s'est rendu maître du cerf (2712), des deux ennemis les plus dangereux de la reine et de tous leurs compagnons. Les sous-entendus du discours du roi ont plus de finesse dans *P* que dans *C*, où Guillaume procède, pour ainsi dire, à des présentations officielles (*Li rois de Quatenasse est ci*).

3125-26. *issirent* : *vinrent* (*P*), *vindrent* (*C*). Foerster corrige le dernier verbe en *virent* et modifie, par la suite, le vers entier *Tant qu'a Solyn le chastel vindrent* (*C*) en *Tant que Sorlinc le chastel virent*. M. W. accepte, sans la discuter, la correction de Foerster et transforme la leçon de *P* : *Tant c'au castel de Sorlinc vinrent* en *Tant que le castel Sorlinc virent*. Foerster ajoute en note : « Hier stimmen alle, *CPE* (la version espagnole), überein, um *vindrent* zu sichern, das aber mit *issirent* nicht reimen kann. Der Fall ist um so auffälliger, als die Besserung *virent* für jeden auf der Hand lag ». Et il renvoie au petit *Erec*, p. XI, où il avait déjà proposé cette « kleine Änderung ».

Or, des rimes semblables ne sont pas inconnues à *G. d'A.* 805-06. *Tant coururent qu'a l'enfant* vinrent. *Tout maintenant que il le* virent *Le desvolepent...* (*P*). *C* a *tindrent* pour *virent*, et M. W. accueille cette leçon. Cependant, quant au sens, *virent* ne présente pas de difficultés : les marchands poursuivent le loup qui emporte un paquet dont ils ignorent le contenu; le loup laisse tomber sa proie. [*C* ajoute deux vers après 804 : *Car mout desirrent a veoir Que li los ot leissié cheoir.*] Ils s'approchent de leur trouvaille, et lorsqu'ils voient de quoi il s'agit, ils débarrassent l'enfant du manteau qui le couvre, etc. — 2089-90 *devinrent* : *prisent* (leçon que M. W.

laisse intacte ; *C* a *pristrent* que Foerster corrige en *prindrent*). Nous avons dit (v. 1331) que *P* emploie le parfait *fisent* qui autorise aussi *prisent* ; mais après ce que nous venons de voir, la correction *devinrent* : *prirent* nous semble naturelle. (Notons une quatrième rime *quierent* : *vinrent* 443-444, à laquelle l'éditeur substitue *tienent* : *vienent*, leçon de *C*, remplacée chez Foerster par *tindrent* : *vindrent*.)

Ayant entrepris de démontrer que Crestien de Troyes est l'auteur de *G. d'A.*, un disciple de Foerster, R. Müller, fut naturellement frappé par les rimes *issirent* : *vinrent*, *devinrent* : *prisent* qui ne plaidaient pas en faveur de sa thèse. Et il déclara carrément que ces rimes « sind unmöglich » (*o. c.*, p. 19) ; *vinrent* : *virent* « ist nach *C* zu ändern ». Nous avons vu que tel était aussi l'avis de Foerster. La rime gênante fut mise au rebut, ce qui rendit plus aisée la tâche des partisans de l'attribution. Après maintes manipulations, il ne resta qu'une seule rime, vraiment embarrassante, *muert* : *detuert* (909-910), mais Foerster eut un geste charmant pour la rendre inoffensive : « Soll wegen diesem einen Reime (während *alles* andere stimmt, — c'est Foerster qui parle, bien entendu) Kristian von Troyes zurückgewiesen werden ? Einmal ist der Reim nicht unmöglich (wie wenig wissen wir noch im Einzelnen über die verschiedenen Mundarten Frankreichs !)... » (t. IV de la grande édition, p. CLXV). Mais le malheur est que *muert* : *detuert* n'est pas une rime unique [1] ; nous venons de voir que d'autres ont été reconnues « unmöglich » et, par conséquent, écartées du débat, les rimes du type *vinrent* : *virent*. Or, ces rimes ne sont nullement impossibles.

Elles sont fréquentes dans le *Perceval* de Gerbert de Montreuil [2] qui fait rimer *monte* avec *doute* (1945 ; cf. 4464, 6257, 7637, 9177, 12967) et même *amors* : *salmons* (11455), ainsi que *riche* : *princhc* (1381, 1893, 6305, 6421). Le *Roman de la Violette* qu'on attribue au même auteur [3] est aussi riche en rimes du même genre : *tous* : *li tons* (712, cf. 832, 1959), *riche* : *princhc* (4656 ; voir, en outre, Fr. Kraus, *Über Girbert de Montreuil und seine Werke* ; Diss. Erlangen, 1897, p. 20). Des rimes semblables se trouvent dans d'autres œuvres du moyen âge. Puisqu'elles ne constituent pas une exception, il n'y a aucune raison pour les exclure de notre texte. Si la thèse de l'attribution de *G. d'A.* à Crestien de Troyes en souffre, tant pis pour la thèse.

---

1. Il faut noter que M. W. a montré dans l'article cité de la *Romania* (p. 29, note 2) que cette rime n'est pas incompatible avec l'usage de Crestien.

2. Gerbert de Montreuil, *La continuation de Perceval*, éd. Mary Williams, t. I et II ; Paris, Champion, 1922 sq. M. W. a consacré à *Gerbert de Montreuil et les écrits qui lui sont attribués*, un mémoire dans le *Bulletin de la classe des lettres, etc.*, de l'Académie royale de Belgique, 1900 ; voir, en particulier, p. 181 sq.

3. *Roman de la Violette, ou de Gérard de Nevers*, par Gibert de Montreuil, p. p. Francisque Michel ; Paris, 1834.

Après ce qui vient d'être exposé, il nous sera permis de mettre en doute l'opportunité d'une correction au v. 2520 :

De l'atorner se hastent moult, 2519
Et la dame jus de son *front*
Dusc'au menton se guimple avale (*P*).

C écrit *devant son vout*, et M. W. emprunte à Foerster la graphie *voult*. Mais, sans être parfaitement limpide, la leçon de *P* correspond mieux que celle de *C* à l'idée que nous avons de la *guimp(l)e* « pièce de tissu léger dont les femmes s'encadraient le visage » (C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. III ; Paris, 1916, p. 37). « Quelquefois le couvrechef se ramène sous le menton en cachant le col et en encadrant complètement le visage : c'est ce qu'on nomme la *guimpe* » (*ib.*, p. 178). Dans les vers cités, la reine est en train de faire sa toilette et de « ramener le couvrechef sous le menton ». La correction de M. W. est sans doute motivée par les vv. 2396 (*Car ele avoit son vis covert*) et 2514-16 (*Mais li rois a moult grant envie Que veoir le puisse en la face*). La guimp(l)e pouvait cacher entièrement le visage : *De blanche guymple est atournee* ; *S'en a repost et nez et face* (Jean Renart, *Galeran de Bretagne*, éd. Foulet ; Paris, 1925, v. 6934-35) ; cf. les exemples signalés dans E. R. Goddard, *Women's costume in French texts of the eleventh and twelfth centuries* ; 1927, p. 137 sq.). Notons enfin que *C* écrit *mont* : *vout*.

Deux autres rimes de notre roman (*P*) peuvent être rapprochées des exemples qui viennent d'être examinés : 2183-84 *oncle* : *escarbocle* (leçon différente dans *C*) que Foerster et M. W. corrigent en *escarboncle*, et 2461 : 62 *gagouce* : *once* (*jagonce* : *once* C) ; Fr. Michel a lu *gagouce* (note à la p. 138 de son édition), Foerster et M. W. ont fait de même (erreur d'impression chez ce dernier, dans les notes, p. 120 : *gaguce*), mais le ms. permet plutôt de lire *gagonce*. Bien que possédant une force probante moindre que les autres exemples, ces deux mots, *escarbocle* et *gagouce*, dont les doublets *escarboncle* et *jagonce* sont aussi fréquents, confirment notre thèse que *G. d'A.* utilise les rimes *voyelle (o, i) : voyelle suivie d'une nasale*.

*
* *

Les observations qui précèdent avaient pour but de montrer qu'il n'était pas nécessaire, dans des cas assez nombreux, de substituer des leçons de *C* à celles de *P* ou d'accepter les conjectures de Foerster. Il reste une autre catégorie de corrections, indépendantes de *C*, et que M. W. a introduites dans son texte. Ici encore, il nous semble qu'il aurait pu laisser intactes certaines leçons de *P*.

644-45. *Tart en venrés au repentir Se hui mais hors des dens* (*hors de ses danz C*) *vus cole* (*P*) ; M. W. reproche à Foerster de repousser sans bonnes raisons la correction *moz* pour *mais* qui, d'après lui, s'impose (p. 106). Nous croyons, par contre, que le sujet *repentir* est bien à sa place.

740. L'éditeur remplace l'impératif *prendez* de *P*, qui est inattaquable, par le futur *prendrez*, probablement pour obtenir une rime plus riche avec *venrés* ; cf. ce que nous avons fait remarquer au sujet des rimes riches à propos du v. 1215. D'ailleurs, *P* emploie de préférence les formes *prenderai* 2410, *venderont* 3207, *reprenderont* 3208 (à côté de *prendra* 3205) que M. W. corrige, en supprimant l'*e* épenthétique et en refondant le vers entier.

2782-83. *Cascuns forment souspire et pleure Si durement, mervelle est fine* (*P*) ; l'éditeur considère *mervelle* comme adverbe, y ajoute l'*s* dit adverbial et interprète le passage de la façon suivante (p. 121) : « que c'est merveille qu'il s'arrête » (*C* : *si duremant qu'onques ne fine*). Mais : 1° le poète ne laisse pas entendre que les auditeurs de Guillaume, ses fils, et lui-même, le narrateur, aient à un moment quelconque retenu leurs larmes ; tout au contraire, il souligne au v. 2787 que le roi *assés plus pleure et sospire* lorsqu'il arrive au moment le plus pénible de son histoire ; 2° l'interprétation que M. W. donne de *merveille(s) fine* est inacceptable, car on s'attendrait au subjonctif *fint*. Il s'agit de l'expression courante *fine merveille* et la phrase signifie : « Chacun (des trois) soupire fortement et pleure si « durement » que c'est une « fine merveille », un spectacle admirable.

2893. *Car a grant mervelle li tint* (*P*) ; il s'agit des nouvelles importantes que reçoit le roi de Catanasse et qui lui font entreprendre un voyage. M. W. corrige *li* en *le* ; mais ne pourrait-on pas voir dans *li tint* la tournure impersonnelle (« importer, avoir de l'intérêt ») ? Cf. *Erec* 4417 : *a vos que tient* ? *Elie de Saint Gille* 298 : *en tient a vous noiant* ? *Poire* 1977 : *A els qu'en tient* ?

D'autre part, nous proposons de corriger au v. 3090 *voel* (présent) en *voil* (parfait), car l'intention que le roi de Catanasse avait eue d'épouser la reine se rapportait à une époque antérieure et ne pouvait pas décemment subsister à un moment où la reine avait retrouvé son mari, lequel, en outre, est présent à leur explication.

*
* *

Les « notes et variantes » donnent lieu aux observations suivantes :

762 sq. (p. 107), « *Passage obscur* : 1° *après 762 une lacune est certaine, qui ne se constate pas dans éd...*; 2° *il y a contradiction entre 762 et 770...* » En effet, le passage est vague, mais nous croyons qu'il faut chercher la lacune plus haut, aux environs des vv. 566-7. De l'endroit où il se trouve et « esgarde le mer », Guillaume aperçoit un port, et des marchands qui sont en train de charger un vaisseau. Nous supposons que c'est ici que se plaçait une description du port qui pouvait se réduire à la simple indication qu'il y avait là trois bateaux. Même si l'auteur a omis, par étourderie, de noter sur le papier la présence des trois navires, il y pense continuellement, et le récit, divisé en épisodes, qui suit, part de cette donnée importante. Guillaume s'approche des marchands qui sont sur le point de lever l'ancre et il s'en ensuit le rapt de la reine (571-752). Le roi retourne vers ses enfants (757) et

« pense que il porra faire » (758). C'est alors qu'il se souvient des autres bateaux qu'il avait vus au port (*Lors s'est de deus batiaus pensés Et dist que en l'un des batiax Metra lui et ses deus jumiax*, *P* 762-64). [*C* qui parle « des batiaus », sans en spécifier le nombre, ajoute deux vers après 762 : *Que il ot an la mer veüz Lores quant il i fu venuz*.] Ces vers supposent que Guillaume a déjà aperçu les deux bateaux lors de sa première visite au port et, en second lieu, que les deux bateaux étaient démunis d'équipage, car s'il y avait eu des matelots, ils n'auraient pas permis à Guillaume de s'emparer de ce qui leur appartenait à eux, et, en outre, ils seraient d'une façon ou d'une autre intervenus dans la dispute qui se produisit entre le roi et les ravisseurs de sa femme. C'est bien de cette manière qu'il faut se représenter la situation. L'auteur ne perd pas de vue les deux bateaux abandonnés au port par leur équipage. Ils appartiennent chacun à un groupe de marchands qui, après une randonnée au fond du pays, reviennent à la mer charger leurs marchandises. Guillaume a déposé le premier de ses fils dans « un batel trestout apresté » (*P* 770) et il est allé chercher l'autre enfant, mais il se le voit enlever par un loup ; à bout de forces, le roi tombe au pied d'un rocher (791-92). Entretemps, le loup est poursuivi par des marchands qui passent par le même chemin (797). Les marchands s'emparent de l'enfant et

El batel, u li rois a mis 818
L'autre enfant, sont venu tot droit (*P*).

Il est raisonnable de supposer que les marchands n'erraient pas à l'aventure et qu'ils se dirigeaient vers un bateau qu'ils avaient laissé au port. Pendant ce temps, le roi reprend ses sens et retourne au bord de la mer ; ne trouvant pas de trace de son fils, il se remet en marche et rencontre « un grant moncel de marceans en un prael » (945-46). Ces marchands, qui sont en train de se restaurer, ont leurs bagages (sacs et malles, 949) avec eux. Après de pénibles péripéties, Guillaume obtient d'eux qu'ils l'emmènent dans « lor navie » (980) ; ils le reçoivent « dedens lor nef » (983) et

Maintenant sont del port meü. 984

Donc, il y avait là trois équipes de marchands et ce n'est pas le hasard qui leur a fait trouver trois navires dans le port. Il est dit du premier que « ja estoit pres atornee la nef » (571-72), du deuxième qu'il était « trestout apresté » (770) et attendait, par conséquent, son équipage, et du troisième que c'était « lor navie », « lor nef » (980 et 983). Donc, la lacune doit être située, comme nous l'avons supposé, aux environs du v. 567. A la fin du roman, le v. 3268 vient confirmer que le poète envisageait tout le temps le port comme étant peuplé de plusieurs bateaux :

Arriere estoit Marins remés 3267
En un batel entre les nes.

La lacune peut être due à l'inadvertance d'un scribe, ce qui ferait supposer

un *O1* entre *O* et *PC*[1] ; ou bien c'est l'auteur en personne qui en est responsable.

1408 (p. 113). « *On peut traduire* se par lui *ainsi* : séparément ». Nous ne voyons pas sur quoi se fonde M. W. lorsqu'il propose cette traduction de *se par lui*. Le poète raconte que les deux jumeaux se ressemblaient tellement que (leçon de *P*)

Il sont tot doi d'une façon; 1406
Et lor parole est si tote une
Que, se par lui oiiés cascune,
Mais les enfans ne vissiés,
Que ne cuidiés et crissiés,
Quant oïs les ariés andeus,
Que n'aroit parlé que uns seus.

Ne pourrait-on pas corriger au v. 1408 *par lui* en *par l'uis* « par la porte », « de derrière la porte » ?

2000. « *La ponctuation de l'éd.* (vint,) *est inintelligible*, etc. ». Mais Foerster se sert de la méthode de ponctuation allemande, qui exige une virgule devant les propositions incidentes.

2352. Dans sa petite édition, Foerster a remplacé *isle* (*C*) par *vile* (*P*) (p. XXXV de la préface).

2744. *PC* ont *trait* et non pas *lait*. La leçon de *P* (*Et son* escu *après lui trait*) est mauvaise, non seulement à cause des vv. 2745 et 2767, mais aussi parce que le roi, se rendant à la chasse, n'a pas emporté son bouclier. Ceci excuse d'ailleurs son émotion — pour ne pas dire, sa peur — à la vue des deux chevaliers armés des pieds à la tête (2716 sq.).

Quelques remarques concernant le Glossaire :

637. *boure* n'est pas expliqué ; *garmos* est traduit par « feinte, propos hypocrite ». Si cette traduction est exacte, ne devrait-on pas lire *bourde* ? Mais l'interprétation que donne de *garmos* M. A. Thomas dans ses *Mélanges d'étymologie française*, 2e éd., p. 105-06 : « une préparation faite de charbon pilé et d'huile et... toute autre drogue analogue », n'est-elle pas préférable à cause du contexte : *Ceste... n'est pas fardée* 636 ? *Boure* serait donc aussi une espèce de fard (cf. E. R. Goddard, *op. cit.*, p. 61 et 129).

1983 et 1987. *awan* est traduit par « aujourd'hui » ; l'étymologie et le contexte exigent une traduction par « hoc anno » ou « bientôt ».

2443. *doit mame* est laissé sans explication (voir la note de Foerster au v. 4658 de *Lancelot*).

Nous avons relevé, dans le texte et dans les notes, les fautes d'impression ou de transcription suivantes. Il faut lire :

226 le foi (de même 2828 le vreté ; cf. 369, 447, etc.) — 514 sire fet el

1. Une lacune que J. Acher (*art. cité*, p. 466) déduit des vv. 2648-53 pourrait s'expliquer de la même façon.

(et non ele) — 589 s'on m'en veut c. — 647 supprimez la note — 1295 risees (*PC* ; éd. visées) — 1302 mettre l'accent sur *verité* — 1503 la cédille de reproça manque — 1662 siut (cf. 1661) — 1802 riens (cf. note de l'éditeur à la p. XII) — 2046 soués — 2160 osoit et non pas ooit (la note à la p. 118 corrige l'erratum) — 2591 verités — 2687 cers (éd. ciers) — 2808 envoia (éd. envia) — 3272 talens (éd. talent).

Notes et variantes. *add.* 747 *nes* (*P*) — 995 *a* le *f.* (*P*) — *add.* 1310 *Et jurent quil a loiauté* (*P*) ; *corr. éd.* — *add.* 1658 *le fait* (*P*) — 1882 supprimez la note ; *P*, de même que *C*, écrit *Que de haut vespre* ; c'est Fr. Michel (p. 114 de son édition) qui imprime *devant vespre* et marque en note la leçon du ms. — 1978 *ariemes* nos (*P*) ; la même erreur de lecture se retrouve chez Foerster — 2008 note inutile, puisque le texte a *dist* (*P*) ; Fr. Michel imprime *dit* (p. 120) — *add.* 2196 *Jusqua la tu as mise court* (*P*) ; *corr. éd.* ; la correction remonte à Fr. Michel (note à la p. 127) — 2257 la première lettre de *iere* est grattée et non effacée ; de même au v. 2565, *P* écrit *ere* — 2277-78 *P* écrit *s'esboulent*, *PC* ont *boutent* à la rime, et c'est Fr. Michel qui corrige ce dernier verbe en *foulent* (note à la p. 130) — *add.* 2322 *veismes* (*P*) — *add.* 2412 *voletoit* (*C*) — 2461 *corr. gagouce* (*P*) — *add.* 2494 *Vus tout et* (*P*) ; *corr. éd.* — 2908 *corr.* V *t. a de p. v.* (*P*) — 3037 lire *avoec* — 3038 Cette note n'est pas claire, le vers *Que je vos ai ci amenez* manque dans *P* — 3074 « *dos* (sic) » : telle est en effet la leçon de Fr. Michel (p. 163) et celle que reproduit dans ses variantes Foerster, mais *P* a bien *doi* — 3075 lire *C si bien q.* — 3199 la note n'indique pas que *P* omet *fole* — 3208 corrigez en 3207 — 3223 supprimez : « Si fu (*J'ai ajouté* li) » ; *P* a bien *Si* li *fu*.

G. LOZINSKI.

Holger PETERSEN, **Destrees, frère chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche** ; Helsingfors, 1927 ; in-8, 168 pages (Societas scientiarum fennicae, Commentationes humanarum litterarum, I, 8).

M. Petersen imprime trois vies de saintes, s. Marguerite, s. Wenefrede et s. Catherine contenues dans le ms. BN fr. 14977. Le texte est précédé d'une introduction et suivi d'un glossaire. Nous examinerons successivement chacune de ces parties. Après une description sommaire du manuscrit, M. P. établit que l'auteur des trois poèmes hagiographiques, qui se nomme dans des acrostiches des deux premières vies, est un frère chartreux du nom de Destrées ; c'est la même signature que présente, également en acrostiche, une pièce bien connue et que les éditeurs de Guillaume Alecis ont publiée en appendice au *Blason de faulses amours* (G. Alecis, *SATF*, I, 261 sq.), *le Contreblason de faulses Amours* ; c'est à tort que cet acrostiche avait été lu *Estrées*. L'identité des deux auteurs nous paraît définitivement acquise ; peut-être M. P. aurait-il pu accentuer la ressemblance des vies de saintes et

du *Contreblason* en comparant la langue et les jeux de rimes : nous donnerons plus bas un exemple caractéristique. Le *Contreblason* est daté de 1512, la *Vie de s. Catherine* de 1501. M. P. montre avec raison que Destrees chante les louanges de Marguerite d'Autriche, protectrice des poètes de l'école bourguignonne, mais il ajoute que la princesse « employait le Valentinois Jean Molinet comme bibliothécaire ». En fait, le rhétoriqueur valenciennois n'a jamais fait partie du personnel de Marguerite d'Autriche ; cette erreur que Vinchant a mise en circulation dans ses *Annales du Comté de Hainaut* (1555) a fait une belle carrière. Après avoir montré que Destrees s'est surtout inspiré de la *Légende dorée* pour versifier ses vies de saintes, M. P. consacre le chapitre IV de son Introduction à la langue de l'auteur et le chapitre V à la langue du copiste. La distinction nous semble ici factice, car les poèmes et le manuscrit sont à peu près contemporains, et sont également picards, ce que M. P. aurait pu préciser davantage. Ce sont des rimes picardes, p. ex., que *jeu* (jocum) : *geu* (participe passé de *gésir*), *feu* (focum) : *fu* (fuit); de même *heure : meure, pluiseurs : seurs*. M. Petersen ajoute qu'on trouve parfois les formes normales : *sure* « sûre » : *mesure* (*Vie de S. Marguerite*, v. 479); mais *sur* est ici un autre mot : le picard a confondu pour la forme deux adjectifs différents, *seur* « sûr » et *sur* « amer, aigre. » (*REW*, 7776 et 8471). L'introduction se termine par une étude détaillée de la versification. — M. P. aurait pu marquer plus nettement l'influence exercée sur Destrees par Molinet qu'il appelle son « souverain précepteur » et dont il s'est, en fait, montré disciple fidèle et même imitateur un peu servile. Sans insister sur toutes les ressemblances de langue et de versification, nous nous bornerons à confronter des passages significatifs :

J. Molinet :
v. 317

Bergier sans solas
Presentons ung cierge
A la mere vierge
Qui lassus prospere,
affin que de chierge
Elle nous dechierge,
Sans plus de renchierge
Et soit la conchierge
Du fils et du pere.

Contreblason
v. 1350 *Des folles vierges*
Fausses concherges
De viles cherges,
Comme en l'evangile sont lus,
Vous fit par ses radians cherges
Paraclis, pour toutes descherges
Fouyr les estas superflus.

Vie de sainte Marguerite
v. 636 *Parquoy soubz ta cherge,*
Divine concherge,
Venons a refuge
Pour avoir descherge
Devant le grant juge,
Craindant la rencherge,
Car seul nous adjuge.

Les textes imprimés par M. P. appellent quèlques corrections : il ne semble pas que le manuscrit ait toujours été parfaitement interprété. Dans le prologue de la *Vie de sainte Marguerite*, il faut lire *exaree* et non *extree* : il est vrai que l'*a* a été atteint partiellement par des piqûres de vers, mais on retrouve le même mot dans le prologue de la *Vie de sainte Catherine* : « faicte et exaree mot apres aultre » ; v. 34 *vestu* et non *vesty* ; v. 120 *mes convens* et non *mis couvens* ; v. 389 *plon* et non *ploin* ; v. 521 *virtu* et non *wirtu* ; v. 587 *ez tendans lacqz* et non *extendans lacqz* ; v. 611 *jherarchie* et non *iherarchie* ; v. 628 *fourvoye* et non *sourvoye* ; v. 630 *fourdroye* et non *sourdroye* ; v. 632 *desroye* et non *defroye*. Dans *la vie de sainte Wenefrede* : v. 76 *widee* et non *vuidee* ; v. 408 *peusist* et non *pensist* ; v. 631 *soubz lame* et non *soubz l'ame* ; v. 636 *realme* et non *reaulme* ; v. 657 *debas* et non *d'ebas* ; v. 689 *mort sure* et non *mort fiere*. Enfin dans la *Vie de Sainte Catherine* : v. 114 *envoy* et non *ennoy* ; v. 389 *desrois* et non *defrois* ; v. 390 *expectois* et non *expertois* ; v. 402 *aerine* et non *acerine* ; v. 606 *follye* et non *fol lye* ; v. 690 *promouvant* et non *promonnant* ; v. 722 *acomblee* et non *a comblee* ; v. 885 *tout recité* et non *t'ont recité* ; v. 1431 *ces deux* et non *tes deux* ; v. 1492 *aprester* et non *aprifier* ; v. 1495 *tres agus* et non *et sagus* ; v. 1498 *mutiller* et non *mitiller*. Pour la fin du vers 1912, M. P. a été gêné dans sa lecture par le cachet rouge de la bibliothèque, mais on lit aisément *anob*, ce qui permet de compléter ce vers et les deux précédents par le mot *lis*.

Dans le glossaire, la correction des lectures défectueuses que nous avons relevées entraîne un certain nombre de rectifications. Il faut remplacer, par exemple, *acerine* par *aerine*, *aprifier* par *aprester*, *defroyer* et *defrois* par *desroyer* et *desrois*, *ebas* par *debas*, *experter* par *expecter*, *promonner* par *promouvoir*, *sourvoyer* et *sourdroyer* par *fourvoyer* et *fourdroyer*. M. Petersen explique *estre soubz l'ame* par « vivre », alors qu'il faut lire *estre soubz lame* « être au tombeau » ; il traduit intrépidement *sagu* par « clou, pointe de fer », alors qu'il s'agit de l'adjectif *agu*, et *lyer* par « tromper », alors qu'on a affaire au verbe *follyer* « faire des folies » (*Contreblason*, v. 118 : *L'assaillent durant qu'il follye*). Enfin *extré* devrait figurer sous la forme *exaré* et *ennoy* sous la forme *envoy* ; ce dernier mot ne se trouve pas dans Godefroy, mais Lacurne l'enregistre avec le sens de « présent ». La traduction des mots n'est pas toujours assez précise, ni même exacte. Voici quelques rectifications : *allemelle* signifie « épée » et non « cheville » ; *commercie* « commerce, relation » et non « celle qu'on fréquente » ; *embuchier* « embusquer » et non « bâcler » ; *esgharitte* « guérite » et non « garde » ; *garde* « peigne à carder » et non « corde » ; *hyde* « frayeur » et non « cruauté » ; *ingenit* « incréé » et non « qui n'est pas né » ; *magniere* « manière » et non « maison » ; *mierre* « myrrhe » et non « vin » ; *rencherge* « charge nouvelle » et non « talion » ; *roix* « rets ou filets » et non « petit animal avec la peau duquel on faisait des fourrures ».

N. DUPIRE.

Philologische Studien aus dem romanisch-germanischen Kulturkreise Karl Voretzsch *zum 60. Geburtstage und zum Gedenken an seine erste akademische Berufung von 35 Jahren dargebracht..., herausgegeben von* B. Schädel † und W. Mulertt ; Halle, Niemeyer, 1927 ; in-8, III-543 pages.

Le recueil offert à M. Voretzsch est de contenu assez varié, et nous signalerons, des 23 articles très différents d'étendue qui le composent, seulement ceux qui touchent à nos études.

P. 1-20. E. Winkler, *Seelische Energie und Wortwert, ein Kapitel Stilistik.* Remarques souvent fines sur la valeur affective des mots et des termes ; on trouvera notamment à la fin de l'article des exemples intéressants de la variation d'impression entre les tournures avec et sans article. — P. 25-31. Fr. Saran, *Stamm, Wurzel, Hauptsilbe.* Essai de précision des sens de *Stamm* et *Endung*, *Wurzel* et *Ableitung*, *Haupt-* et *Nebensilbe.* — P. 58-86. G. Rohlfs, *Baskische Kultur im Spiegel des lateinischen Lehnwortes.* Importante étude sur les conditions de la latinisation de l'Espagne du nord. M. R. estime que l'influence latine a été profonde en raison de la grande supériorité de culture des conquérants. Elle s'est marquée dans les domaines les plus divers du vocabulaire. On peut, il est vrai, penser qu'il est difficile de distinguer entre ce qui est apport latin ancien et ce que l'influence romane ultérieure a pu donner au basque, mais M. R. montre que certains mots latins du basque remontent à la période latine, car ils manquent aux langues romanes voisines. Il y aurait eu sur les deux versants des Pyrénées occidentales une aire de latinisation ancienne dont les traces se retrouvent aujourd'hui encore d'une part en basque, d'autre part en gascon. Ces constatations rejoignent de façon intéressante celles de M. Bourciez sur les étroites relations du latin d'Espagne et du latin d'Aquitaine. — P. 87-104. A. Wallenköld, *Les* Serments de Strasbourg, *le plus ancien texte français conservé.* M. Ernest Muret a rendu compte ici (XLVII, 421-6) du mémoire suédois de M. W. dont celui-ci n'est que la traduction quelque peu remaniée. Je pense qu'il est excessif d'affirmer que « à la ligne 6, le manuscrit porte indubitablement *dist* » : la lecture *dift* me paraît toujours au moins possible. Il y a d'ailleurs inconvénient à se reporter seulement au fac-similé de la Société des Anciens textes ou aux reproductions qui en ont été faites dans diverses Histoires de la littérature française. M. W. reproduit à son tour ce fac-similé qui est imparfait. J'ai fait faire, il y a quelques années, une photographie meilleure, qui a servi à établir le cliché imprimé dans l'édition Lauer de Nithard (Classiques de l'Histoire de France au moyen âge, 7). Cette reproduction me paraît préférable et elle montre une légère différence entre le *dist* (= *d'ist*) de la ligne 2 et le groupe de la ligne 6. — P. 105-34. E. Sievers, *Zum Haager Fragment.* Il m'est très difficile d'analyser sommairement ce mémoire qui se rattache aux études de M. S. sur ce qu'il nomme « Sagvers », c'est-à-dire

un vers à rythme accentuel non absolument rigoureux. M. S. retrouve un rythme de ce genre dans plusieurs textes latins en prose, comme la *Vita s. Faronis*, et il décompose de même tout le fragment de la Haye en courts membres rythmiques à 2 (ou 4) ou 3 accents. Une conclusion curieuse de cette étude est que M. S. pense pouvoir retrouver, dans les textes qu'il examine, des différences entre l'accentuation et la prononciation françaises et germaniques du latin ; notamment il retrouverait dans le fragment de la Haye le type qu'il appelle « fränkisch ». — P. 131-54. K. Warnke, *Die Vorlage des Espurgatoire st. Patriz der Marie de France*. Classement des mss du *Tractatus* de Henri de Saltrey. C'est encore, pour la collection de M. J. Bédier, un classement bipartite, avec en plus une contamination. M. W. pense que la mise en œuvre de ce classement pourrait aider à reconstituer un texte proche de celui qu'a connu Marie de France et qui représenterait un état antérieur à ceux que nous ont conservé nos divers manuscrits — P. 155-72. W. Suchier, *Weiteres zu Aucassin und Nicolette*. M. S. signale d'abord un rapprochement entre *Aucassin* et le *Roman de Renart* : il s'agit de la rencontre avec le bouvier qui déclare : « *Je perdi le mellor de mes bués, Roget, le mellor de me carue* » ; or dans *Renart*, IX, 39-41, il est aussi question des bœufs d'un vilain :

En la contree en ne savoit
Meillors bués qu'estoient li suen.
Mais sor toz en i ot un buen
Qui estoit apelés Rogeus.

Que tirer de ce rapprochement ? Rien d'autre, semble-t-il, que la fréquence, déjà connue et toute naturelle, du nom de *Rouge*, *Rouget*, *Rougeaud*, etc., pour désigner un bœuf. Mais M. S. est frappé du fait que dans les deux textes il s'agit de bœufs de charrue, et que Rouget est, dans les deux cas, le meilleur. Je ne vois rien là qui soit remarquable : il y a des chances pour que l'animal qu'on désigne par un nom particulier soit en effet le favori, le « meilleur », et le bœuf de trait est, au moins dans le Nord, encore plus utilisé pour le labourage que pour d'autres besognes. Cela ôte tout intérêt à la question, laissée pendante par M. S., de savoir si *Aucassin* est redevable de ce détail à *Renart* ou inversement. Je note seulement qu'à ce propos M. S. renonce à l'idée de placer *Aucassin* au XIIe siècle. La deuxième partie de l'article est consacrée au nom d'*Aucassin*, à son origine arabe, et à l'importance de ce trait pour l'origine du conte d'*Aucassin* : M. S., en opposition avec M. Scheludko, insiste sur le fait que ce nom arabe est ici attribué, non pas à quelque personnage épisodique, mais au héros de l'historiette. Je ne puis que répéter que l'équation *Aucassin* = *Al-Kásim* n'est pas pour moi un fait acquis : l'attribution consciente d'un nom *arabe* au fils du comte de Beaucaire me paraît peu vraisemblable, et, si l'on admet que l'auteur a voulu donner à son héros un nom qui ne fût pas banal, un nom qui donnât une

impression méridionale, il a pu choisir celui-là sans l'avoir trouvé dans sa source ; quant à l'idée que, dans tout un conte où il n'y a pas un seul autre trait de récit spécifiquement oriental, il aurait, par inertie, pourrait-on dire, gardé cet unique nom, elle me semble bien invraisemblable. M. S. examine enfin les rapports d'*Aucassin* avec *Floire et Blancheflor* et avec le conte des *Mille et une nuits* signalé par M. Jordan. M. S. pense qu'*Aucassin* ne procède directement ni de *Floire* ni du conte arabe, mais pourrait avoir sa source dans un conte oral, naturellement d'origine orientale, apporté dans la France du Nord, et qui aurait cependant conservé le mélange à la mode arabe des vers et de la prose. C'est une hypothèse qui n'est pas très éloignée de celle de M. Jordan : je continue à la croire, sous cette forme au moins, à peine concevable. — P. 173-213. K. Christ, La Regle des fins amans, *eine Beginenregel aus dem Ende des XIII. Jahrhunderts.* Le texte ici publié est tiré du ms. Lat. oct. 284 de la Bibliothèque de Berlin, d'où M. Chr. avait déjà extrait *Le livre du paumier*. C'est un ms. picard, des environs de 1300, mais le texte même de la *Regle* vient de l'Ile-de-France. L'introduction, où M. Chr. tente une esquisse de la littérature béguine, est fort intéressante. Dans les notes, je ne vois pas bien pourquoi M. Chr. tient à la forme *fuleüre*, qui n'a rien d'impossible sans doute, mais pour laquelle son texte, où le mot est précédé de l'article *la* (donc *l'afuleüre* aussi bien que *la fuleüre*), n'apporte pas de preuve. — P. 214-38. J. Brüch, *Gab es im Altprovenzalischen ein z aus lateinischem intervok. t ?* Les mots *espaza*, *mezeis*, *mezesme*, *pozestat*, *guizar*, *cuizar*, *Rozergue*, *druza*, *mezalha*, *palazi*, où un *t* latin ou germanique est représenté par un *z* font figure d'exception dans une langue où *t* intervocalique devient normalement *d* ; M. Br. y voit en effet des cas exceptionnels dont chacun doit s'expliquer à part. Son explication est pour presque tous ces mots que le type galloroman dont ils dérivent avait un *d* et non un *t* : spatha serait passé à *spada sous l'influence du francique *spado* ; *metipse, ou plutôt *met ipse, aurait eu une forme *med ipse, comme on a *ed* à côté de *et*; *metipsima a naturellement suivi ; potestate a pu donner naissance à une forme dissimilée *podestate ; le francique **wītan*, source de l'a. fr. *guier* et du prov. *guidar*, influencé par un got. **wīdos* (all. *weiter*), a pu donner un gallo-roman **gwidare* ; *cuizar* à côté de *cuidar* serait parallèle à *guizar-guidar* ; pour *druza*, le type gallo-roman serait **drūda* ; *mezalha* représente non *metallea, mais, suivant l'hypothèse de Schuchardt, medialia passé à *medalia ; *palazi* est un dérivé de *palatz* ; enfin *Rozergue*, à côté de *Rodez*, serait une formation proportionnelle d'après le fr. *Rouergue* et le couple prov. *rozegar* = franç. central *rongier*. Je n'ai pu que résumer ces essais de solution ; les constructions hypothétiques de M. Br. sont bien plus minutieuses et accompagnées d'une foule de faits et de formes qui parfois, à la vérité, les ornent plus qu'elles ne les fondent. — P. 239-54. O. Schultz-Gora, *Zum Text der Fides*. Corrections et commentaires aux éditions Thomas et Hoepffner. — P. 255-84. W. Mulertt, *Der Trobador Guillem Peire*

de Cazals; Vorbemerkungen zu einer kritischen Ausgabe. Recherches biographiques, étude de la langue, de la versification, du style, avec quatre reproductions du chansonnier *C* (B.N.fr. 856). — P. 422-29. A. Griera, *Del regne de la mort : ataut i apat. Ataut* est le résultat de l'agglutination de l'article *la* avec *taut* < *tabut*, lui-même constitué par l'agglutination de l'article préroman *ta* (cf. les noms de lieu de la péninsule ibérique en *Ta-*) avec *but*, *buc* « récipient » (cf. lat. buttis). *Apat* serait agape avec métathèse de *g-p* et modification analogique de la finale. — P. 430-68. C. Weber, *Die Legende der santa Guglielma.* Inventaire et comparaison des mss de cette légende et publication du texte d'après le ms. E 5, 9, 82, de la Bibliothèque nationale de Florence. — P. 469-79. B. Wiese, *Kleinigkeiten zu Dante.* Notice d'un ms. inconnu du commentaire de Benvenuto de Imola ; note sur *Convivio*, IV, IX, 119 ; rapprochement entre *Inf.*, XXXIII, 61 et 66, et deux passages d'*Amis et Amiles* et d'*Aliscans* : dans *Amis* les enfants disent à leur père que, les ayant engendrés, il peut faire d'eux ce qu'il veut, et de même parlent les enfants d'Ugolin ; dans *Aliscans*, Guillaume, accablé de douleur, demande à la terre de s'ouvrir pour l'engloutir, et Ugolin reproche à la terre de ne pas le faire ; on trouve cette même idée dans d'autres textes français, p. ex. dans la *Vie de saint Grégoire* (éd. Luzarche, p. 79). — P. 480-513. G. Moldenhauer, *Zur Geschichte der Tiererzählung in der mittelalterlichen spanischen Literatur.* — P. 514-22. K. Pietsch, *Zum Text des Segundo libro de la Demanda del Sancto Grial.* Corrections à l'aide de la comparaison avec l'*Historia dos Cavalleiros da Mesa Redonda e da Demanda do Santo Graall.* — P. 523-43. M. Artigas, *Una collección de papeles manuscritos de D. Fernando Wolf (apuntes para la historia del hispanismo en Alemania).*

M. R.

Medieval Studies in memory of Gertrude Schoepperle Loomis ; Paris, Champion, et New York, Columbia University Press, 1927 ; in-8, XV-535 pages avec portrait.

Le premier article de Gertrude Schoepperle a paru dans la *Romania* (en 1909) et de même sa dernière note, note posthume que j'ai imprimée en 1923 : c'est dire la part que nous prenons à la pieuse commémoration de notre regrettée collaboratrice.

On trouvera en tête de ce volume un sobre *curriculum vitae* et la liste des travaux de G. Schoepperle Loomis, dont le plus grand nombre est consacré à Tristan, aux romans de la Table ronde, et aux légendes apparentées.

P. 1-20. Pio Rajna, *Sono il* De ortu Walwanii *e l'*Historia Meriadoci *opera di un medisimo autore ?* La réponse de M. R. est affirmative, pour des raisons, il est vrai, différentes de celles qui avaient été présentées par J. Douglas Bruce et par Margaret Shove Morriss : M. R. insiste surtout sur l'étroite ressemblance de style des deux compositions ; par contre la *Narratio de*

Arthuro et Gorlagon, conservée à la suite de l'*Historia Meriadoci* dans la copie de la Bodléienne, se distingue nettement, par le style, des deux autres œuvres. M. R. n'examine pas spécialement l'attribution à Robert de Torigny, mais il semble bien qu'il s'y rallie. En appendice, liste importante de corrections à l'édition de Bruce : une collation du ms. d'Oxford, que celui-ci n'a pas connu, serait utile. — P. 21-47. Myrrha Lot-Borodine, *Tristan et Lancelot*. Le premier héros, symbole de l'amour tout-puissant, est une adaptation, non une création du moyen âge; le second, qui laisse l'amour profane au-dessous de l'amour sacré, est une création médiévale. — P. 49-74. Martha Warren Beckwith, *A note on Punjab legend in relation to Arthurian romance*. Rapprochements entre des épisodes de la légende de Rasalu, roi du Punjab, et des récits relatifs à Ivain et à Perceval. — P. 75-86. E. Vinaver, *The love potion in the primitive Tristan romance*. Reprenant la discussion de G. Schoepperle contre M. Bédier sur la durée du pouvoir du philtre dans le *Tristan* primitif, M. V. conclut que la version primitive est représentée par les rédactions de Béroul et d'Eilhart, qui donnent à l'effet de la boisson une durée limitée. — P. 87-94. Friedrick Ranke, *Isoldes Gottesurteil*. L'épisode du jugement de Dieu ne serait pas primitif, et si nous le trouvons chez Thomas et Béroul, mais non chez Eilhart et dans le roman en prose, c'est que Thomas et Béroul l'ont emprunté à un modèle commun, mais non primitif. — P. 95-111. Arthur C.-L. Brown, *The irish element in King Arthur and the Grail*. — P. 113-33. Henry Goddard Leach, *Is Gibbonssaga a reflection of Partonopeus?* Réponse négative. — P. 135-45. William A. Nitze, *The identity of Brons in Robert de Borow's metrical Joseph*. A l'origine du nom et du personnage il faut placer le celtique *Bran*. — P. 147-74. E. Brugger, *Bliocadran, the father of Perceval*. Ce nom se décomposerait en deux éléments celtiques : *Blios* ou *Blioc* + *Cadroain*. Il y a dans l'article de M. Br. une masse de remarques et d'indications sur des noms de personnages arthuriens et sur ces personnages eux-mêmes. Je n'en relèverai qu'une pour confirmer une hypothèse de M. Br. : celui-ci avait rapproché du nom de *Gomeret* la forme *Goinec* de Wauchier de Denain et la forme *Gohenet* du *Bel Inconnu*; mais pour cette dernière l'édition de miss G. Perrie Williams donne *Goheriet*; M. Br. a soupçonné ici une mauvaise lecture et en effet la photographie de l'unique ms. de Chantilly, que j'ai sous les yeux, donne bien *Gohenet*. — P. 175-95. Laura A. Hibbard, *Malory's Book of Balin*. Sur cette question voir *Romania*, XLVII, 451, le c. r. sommaire du travail de Mlle Vettermann ; la présente note se propose de redresser le jugement trop sévère de Mlle V. sur la valeur artistique du récit de Malory. — P. 197-208. James Douglas Bruce, *Mordred's incestuous birth*. Le motif de la naissance incestueuse de Mordred, fils d'Arthur et d'Anna sa sœur, n'apparaît pas avant la *Mort Artu* et se trouve au contraire dans les romans en prose postérieurs : il est donc dû à l'imagination de l'auteur de la *Mort Artu*. — P. 209-28. Roger Sherman Loomis, *The date, source, and subject of the Arthurian sculpture at Modena*. Sur ce

sujet voir *Romania*, LIII, 445-6, où il faudrait corriger (p. 446, l. 1 et 2) *Burmallus* en *Burmaltus* et *Galvarium* en *Galvariun*. M. L. s'est proposé de réfuter les critiques qui font descendre jusqu'à la seconde moitié du XIIe siècle les sculptures de l'archivolte de la Porta delle Pescheria de Modène et de montrer par l'examen des détails de la représentation qu'elles sont bien du début du siècle et contemporaines des premières sculptures de la cathédrale. En particulier, l'armement des chevaliers y correspond à ce que nous montre la tapisserie de Bayeux et la Bible de Citeaux de 1109 (Dijon, ms. 14) : tout spécialement le heaume y a la forme d'un cône régulier, tandis que peu après le début du siècle le heaume prend une forme oblique vers l'arrière. L'artiste auteur de ces sculptures serait le même que le maître de Saint-Nicolas de Bari, *Wiligelmus*, ou un de ses aides ; Wiligelmus serait un Normand (cf. *Wilgelmus* dans la tapisserie de Bayeux) : c'est par Bari et les Normands que les contes bretons auraient pénétré en Italie, bien avant Gaufrei de Monmouth et les écrivains français qui se sont inspirés de l'*Historia Britonum*. — P. 229-64. Ferdinand Lot, *De la valeur historique du* De excidio et conquestu Britanniae *de Gildas*. Cette valeur est nulle pour les temps antérieurs à Gildas ; pour le VIe s. elle se borne à l'indication du nom de cinq ou six rois bretons du Sud-Ouest. — P. 265-75. Eleanor Hull, *The Helgi Lay and Irish literature*. — P. 277-83. J. Vendryes, *Mellifont fille de Clairvaux*. Il s'agit du premier monastère cistercien fondé en Irlande. — P. 285-99. Rose Jeffries Peebles, *The children in the tree*. Dans diverses versions de *Perceval*, vers la fin de sa quête, le héros voit un arbre avec des lumières, ou avec des enfants dans ses branches : c'est un arbre de vie, symbole de la vie éternelle. Mlle P. présente un grand nombre de rapprochements avec des légendes médiévales et notamment avec l'arbre du soleil et de la lune qui apparaît dans le roman *d'Alexandre* et aussi sur des cartes du XIVe s. — P. 301-16. George L. Hamilton, *The royal mark of the Merovingians and kindred phenomena*. Il s'agit des crins que les Mérovingiens auraient eu le long de la colonne vertébrale, cf. *Romania*, XIII, 612, et XX, 280 : traditions analogues. — P. 317-27. D. S. Blondheim, *Gleanings from the Bible of Alra*. Cf. *Romania*, XL, 7, n. 5 : M. Bl. a tiré de cette traduction de l'*Ancien Testament* de l'hébreu en castillan par un rabbin des compléments à son *Essai d'un vocabulaire des parlers romans des Juifs au m. âge* (*Romania*, XL). — P. 329-39. Antoine Thomas, *Sur une nouvelle étymologie de « chantepleure »*. Critique de tous les essais étymologiques sur ce mot pour lequel M. Th. maintient l'étymologie de Ménage, *chante + pleure*. — P. 341-54. R. Weeks, *Le lai de l'Oiselet*. Texte du ms. 837 de la Bibl. nationale ; il représente la version légèrement modifiée et un peu écourtée que Gaston Paris n'a pas suivie dans son édition, d'ailleurs provisoire (Cf. *Légendes du moyen âge*, 271 sq.). — P. 355-80. Lucien Foulet, *Villon et Charles d'Orléans*. Villon a sans doute été en relations dès 1457 avec Charles d'Orléans, à qui s'adresse vraisemblablement l'envoi de la *Ballade a s'amie* (*Test.*, 966-9) : « Prince amou-

reux, des amans le greigneur » ; l'*Épître à Marie d'Orléans* pourrait être de 1458 et la *Ballade du concours de Blois* achève de prouver que vers cette époque Villon était des familiers du duc. — P. 381-90. R. I. Best, *The Birth of Brandub, son of Eochaid, and of Aedan, son of Gabran*. Édition de ce petit texte romanesque irlandais d'après le « Yellow Book of Lecan », avec traduction anglaise. — P. 391-98. Douglas Hyde, *Mediaeval account of Antichrist*. Texte irlandais avec traduction anglaise. — P. 399-406. Osborn Bergin, *How the Dagda got his magic staff*. Texte irlandais du « Yellow Book of Lecan » avec traduction anglaise. — P. 407-12. J. Fraser, *The alleged Matriarchy of the Picts*. Aucune preuve n'établit l'existence de la succession matriarcale. — P. 413-41. Mario Roques, *Correspondance de Karl Bartsch et Gaston Paris de 1865 à 1885* : première partie (1865-67). La suite de cette correspondance paraîtra prochainement dans un autre recueil jubilaire actuellement sous presse. — P. 443-88. Frank Allen Patterson, *Hymnal from Ms. Additional 34.193 British Museum*. Traduction anglaise en vers, XVe siècle. — P. 489-512. Louise Ropes Loomis, *The greek studies of Poggio Bracciolini*. — P. 513-35. Charles H. Grandgent, *Rime and Rhetoric in the « Divine Comedy »*.

M. R.

Hinne Zwanenburg, **Posse et son évolution en vieux français** ; Amsterdam, H. J. Paris, 1927 ; pet. in-8, XII-111 pages,

Dans cette thèse, riche en aperçus intéressants, M. Z. étudie la valeur de posse en latin et l'affaiblissement de cette valeur en ancien français. Cet affaiblissement avait déjà largement commencé en latin, puisque posse, qui signifiait d'abord « être fort, puissant », avait admis à sa suite un infinitif (même un infinitif passif) et avait pris le sens de « disposer du moyen de, avoir l'occasion de » ; il avait servi à traduire une émotion et même, dans posse fieri ut, à rendre une hypothèse ; déjà même on peut parler d'un emploi périphrastique de posse pour exprimer une nuance de futur et de subjonctif. En vieux français, *pouvoir* perd ce qui lui restait de sa valeur première et tend à devenir un simple verbe auxiliaire qui ajoute une nuance au sens de l'infinitif qui le suit : on peut dire (ce qui était encore impossible en latin) *En iver ne puet morir* (*l'erbe*) *Ne que l'eve ne puet tarir* (*Rose*, 1535 sq.). Au XIIIe siècle cette évolution paraît achevée. Les grandes lignes de ce développement sont bien marquées par M. Z. et confirmées par des exemples nombreux.

Peut-être aurait il mieux valu ne pas poser comme fondamentale l'opposition du « subjectif » et de l' « objectif » ; si nous voyons bien la valeur affective que prend *pouvoir* lorsqu'il exprime la surprise, l'incertitude ou le souhait, nous ne croyons pas qu'aucun sens de *pouvoir* soit caractérisé essentiellement par la subjectivité, ni d'autre part qu'aucun sens en soit complètement dépourvu. Cette classification semble d'ailleurs avoir gêné M. Z. dans l'étude

du sens qu'il appelle « éventualité » et auquel nous préférerions donner le nom de « possibilité » (dont l' « approximation » est une nuance spéciale, un peu négligée par M. Z.).

M. Z. a donné un sens un peu lâche au mot *périphrastique* (p. 47 sqq.) ; cette valeur « périphrastique » se présente surtout dans les propositions conditionnelles commençant par la conjonction *si*, ou les propositions au subjonctif où le français, ne disposant pas d'un futur, analyse la notion à exprimer et, s'il y trouve une idée de possibilité, a recours à *pouvoir* (cf. Brunot, *La Pensée et la Langue*, p. 88-89). Certains des exemples que M. Z. donne comme « périphrastiques » sont en réalité « pléonastiques » ; *pouvoir* ne fait que répéter une permission déjà exprimée : Si *fas est* homini cum Jove *posse* loqui. Ov., *Trist.*, V, 2, 46 (p. 17) ; *Mais Amors ne viaut consentir Que il s'en puisse repentir* (*Rose*, 3268. p. 51) ; *lui priant qu'il voulsist consentir et accorder qu'il pût aller* (Froissart, 227. 1, p. 52).

L'interprétation de détail de M. Z. est en général fine et ingénieuse, quelquefois trop subtile (ainsi p. 33 et 89 pour *Si poez croire...*, *poez savoir...*). Sur quelques points de détail, mes propres recherches m'ont conduit à adopter des solutions un peu différentes de celles de M. Z. P. 53, M. Z. nie qu'on trouve le type *quoi qu'on puisse dire* en v. fr. ; or on lit dans le *Roman de la Rose* (v. 9157-8) : *Car qui que puist le fait esteindre, Volenté ne peut nus contraindre.* — P. 81, il est tentant de considérer avec M. Z. *ne pouvoir que ne...*, qui ne se rencontre pas en v. fr., comme un calque du latin non posse quin ; mais les exemples du xve siècle où on le trouve avec les sens de « ne pouvoir être que » : *il ne peult qu'il ne le congnoisse* (*Path.*, 1300), et de « ne pouvoir faire que ne » : *Je ne luy* [au Créateur] *puis riens a nul feur Que n'obeysse tousjours a luy* (*Moralité de Charité*, *ATF.*, t. III, p. 407) se présentent dans des textes qui n'ont pas un caractère particulièrement savant. Il semble que le tour se soit dégagé sans intervention du latin (au moins à l'origine) de phrases comme *Mes ne puet tant qu'aler s'an puisse* (Chrest. de Troyes, *Yvain*, 3037) ; *Mais se vous pouez a nul fuer Qu'encor l'aie huit ans sanz plus, En convent vous ay, Belgibus, Que j'en lairay Lucifer faire Ce qui lui plaira* (*Miracle de l'enfant donné au diable*, v. 544 sqq.).

Ce que M. Z. dit des autres auxiliaires de mode appellerait quelques précisions. *Savoir* a été plus en contact avec *pouvoir* que M. Z. ne semble le croire (p. 92-93) ; rappelons seulement que *je ne saurais* a fini par équivaloir à peu près à *je ne puis*. — P. 104, l'emploi de *veuille* comme optatif pour exprimer la volonté de Dieu est antérieur à Commines.

M. Z. termine son étude par une statistique de l'emploi de *pouvoir* chez divers écrivains du moyen âge. Il est toujours délicat d'établir une statistique en syntaxe et l'on doit avoir grand soin de n'additionner que des faits bien déterminés et comparables entre eux; mais dans l'ensemble les conclusions que M. Z. tire de ses données me semblent justes.

M. Z. écrit correctement le français ; toutefois certaines indications relatives

à l'usage moderne manquent de précision : ainsi l'optatif avec *puisse* n'existe plus dans l'usage courant (p. 50); *ne pouvoir que ne* a disparu dès la fin du XVIIe siècle, André Chénier le regrette (éd. Dimoff, t. II, p. 136); l'exemple de M. Paul Valéry est archaïsant.

G. GOUGENHEIM.

PÉRIODIQUES

BALKAN-ARCHIV, III (1927). — P. 1-96. O. Liebhart, *Die Ortsnamen des Seklergebietes in Siebenbürgen*. On sait qu'une partie de l'Est de la Transylvanie est occupée par une population magyare, les Seklers ; les noms de lieu de ce territoire sont naturellement en majorité magyars, une partie est slave. — P. 97-112. G. Weigand, *Etymologien*. Je ne donne de ces notes complexes et de grand intérêt que ce qui touche directement au roman : 1. roum. *gorun* « chêne rouvre » < blg. srb. *gorun* ; — 2. roum. *crangă*, *creangă* « branche » < sl. *granka* ; — 3. roum. *crăciun* « Noël » < sl. *korčun* « équinoxe » ; — 4. roum. (et magy.) *Rece*, nom de lieu, n'est pas le roum. *rece* « froid », mais le blg. *reče*, diminutif de *reka* « ruisseau » ; — 5. roum. *găsesc* « trouver < blg. *na-gazich* « tomber sur qq. ch., trouver » ; — 6. roum. *creț* « crépu » < blg. *krecav*, m. s. ; — 7. roum. *ceață* « brouillard » < sl. *čadca*, m. s. ; — 8. roum. *povață* « conseil » < blg. *povod(î)ca* « direction » ; — 9. roum. *viță* « pied (de vigne), tige, souche » < rus. *vica*, m. s. ; — 10. meglen. *umă* « terre » < blg. *chumă* ; — 11. roum. *păcură* « goudron, pétrole brut » < blg. *păcălă* m. s. ; — 12. roum. *șopârlă* « lézard » < alb. *shëpirëllë* < lat. *sepinula de sepa (< alb. *shap-th*) ; — 13 alb. *shkul*, roum. *scol* (*mă*) « se lever » < *excollare, cf. *REW*. 2041 ; — 14. roum. *ajumi* « s'assoupir » < blg. *žumja* « clignoter ». — P. 113-72. W. Scheiner, *Die Ortsnamen im mittleren Teile des südlichen Siebenbürgens*. Suite et fin avec index. — P. 173-207. G. Weigand, *Cuneus prophetarum von Peter Bogdan*. Sur cet ouvrage, voir E. Legrand, *Bibliographie albanaise*, n° 77 ; je pense avoir prochainement l'occasion de revenir sur ce livre et sur ses rapports avec *L'Infallibile verità della Catolica fede* du même auteur (Legrand, 82). M. W. en transcrit un fragment, qu'il accompagne d'une traduction allemande et d'un glossaire. — P. 208-26. G. Weigand, *Albanische Einwanderung in Siebenbürgen*. L'auteur présente ce court article comme une esquisse et non comme une étude, que l'insuffisance des matériaux recueillis ne permet pas encore de fonder ; mais la question soulevée ici est d'importance capitale et les faits avancés par M. W. devront faire l'objet d'un examen très précis. Le point de

départ de M. W. est la constatation de l'existence en Transylvanie occidentale, chez les Motses, de quelques noms de famille d'origine albanaise ; en outre dans le roumain de cette région apparaissent des particularités qui se retrouvent en albanais : rhotacisme, tendance à l'aspiration initiale, addition de *ă* à la fin des part. passés. M. W. conclut qu'une immigration albanaise a dû se produire en Transylvanie, et nécessairement avant l'époque des anciens textes rhotacisants ; il semble placer cette immigration au début du XIVe s. pour des raisons que je ne parviens pas à dégager clairement. Il va de soi que les faits sur lesquels s'appuie M. W. peuvent être discutés : sans parler du rhotacisme, pour lequel on a défendu récemment une explication polygénétique, il est bien évident que l'aspiration initiale peut être expliquée de même et que l'influence des part. passés albanais en *-ë* sur l'allongement dialectal des part. roumains n'est pas un phénomène très vraisemblable ; mais surtout il faudrait savoir si l'aspiration initiale et la finale des part. sont, comme le rhotacisme, des faits anciens, ce que rien jusqu'ici ne paraît indiquer. La partie la plus importante de l'article de M. W. est un essai pour déterminer des couches chronologiques d'emprunts albanais en roumain : certains seraient très anciens, antérieurs aux évolutions phonétiques caractéristiques de l'albanais ; ils nous feraient remonter à un état linguistique thrace ; d'autres seraient un peu plus récents et parmi ceux-ci figureraient des éléments latins parvenus au roumain par l'intermédiaire de l'albanais ancien ; les emprunts transylvains appartiendraient naturellement à une couche encore plus récente. Je n'ai pas épuisé dans ce résumé toutes les indications nouvelles présentées par M. W. ; l'on peut cependant se rendre compte dès maintenant de l'importance de son article. Je note encore l'idée que les Roumains d'Istrie ne viennent pas du domaine roumain du Nord et notamment du Banat, puisqu'ils n'ont pas d'élément linguistique magyar, mais proviennent de Mésie. — P. 227-51. G. Weigand, *Sind die Albaner die Nachkommen der Illyrer oder der Thraker ?* Le principal argument pour faire des Albanais les descendants des anciens Illyriens, c'est leur habitat actuel en grande partie sur territoire jadis illyrien, mais il est bien dangereux, en particulier dans l'Est de l'Europe, de conclure d'un habitat moderne à un habitat ancien, et de fait il est remarquable que nous ne voyons pas apparaître les Albanais avant le XIe s. dans les documents médiévaux, cependant nombreux, qui nous renseignent sur les régions à l'est de l'Adriatique. D'autre part ni l'albanais ne paraît avoir laissé de traces dans la toponomastique ancienne de l'Illyricum, ni les noms de lieu latins conservés aujourd'hui ne portent l'empreinte de la phonétique albanaise, ni l'albanais n'a conservé plus que le roumain un vocabulaire propre de pêche ou de marine, et tout cela entraîne à placer l'habitat ancien des Albanais vers l'intérieur dans une région où ils se seront trouvés, avec les Romains ou les romanisés, en ce contact étroit qu'impliquent les ressemblances de vocabulaire et de folklore entre Roumains et Albanais ; et comme d'ailleurs l'albanais paraît avoir gardé

quelques mots thraces et que quelques noms propres thraces paraissent pouvoir s'expliquer à l'aide de l'albanais, il faut en conclure que les Albanais représentent non les Illyriens, mais les Thraces. M. W. n'a voulu, ici encore, apporter qu'une ébauche et il prévoit que les faits, parfois peu nombreux, dont il tient compte, pourront être discutés et rejetés ; il ne donne d'ailleurs pas à son exposé la forme rigoureuse et arrêtée qu'a prise mon compte rendu, mais je ne crois pas avoir trahi sa thèse, et celle-ci est d'une grande portée non seulement pour la linguistique indo-européenne, mais aussi pour la linguistique romane et spécialement balkanique, parce qu'elle permettrait de resserrer la région de formation du roman oriental. — P. 252-89. D. Scheludko, *Lateinische und rumänische Elemente im Bulgarischen*. Cet article est la reprise et la critique de l'étude sur les éléments latins ou bulgares publiée par Romanski au t. XV du *Jahresbericht*. Il débute par de précieuses remarques sur l'état de la romanisation balkanique à l'époque de l'arrivée des Bulgares. La thèse essentielle de M. Sch. est que les Bulgares ont pris très peu à la population romanisée dont l'importance devait être déjà restreinte ; les éléments latins anciens du bulgare seraient des éléments déjà introduits dans le slave commun à l'époque impériale : tel serait notamment le cas de *cěsar*. A la vérité il est assez difficile d'admettre que les populations romanes des bords du Danube, groupées autour de centres urbains signalés jusqu'au VIIe siècle, n'aient rien fourni aux Bulgares, et M. Weigand fait justement remarquer dans la courte préface à ce volume de l'*Archiv* que, si les Bulgares ont emprunté aux Romans, comme le dit M. Sch. lui-même (p. 259), les noms de cours d'eau et de villes qu'ils ont gardés jusqu'à présent, p. ex. Timacus > *Timok*, Oescus > *Isker*, Ratiaria > *Arčar*, Dorostorum > *Dristra*, etc., il est bien improbable qu'ils n'aient pas pris en même temps quelques noms communs. Je signale dans l'art. de M. Sch. une très utile revision de la liste des mots bulgares présumés d'origine roumaine. — P. 290-316. G. Weigand, *Kritik und Bibliographie*. M. W. s'occupe surtout cette fois d'ouvrages relatifs à l'ethnographie balkanique ; pour le domaine roman il rend compte de : J. Jordan, *Rumänische Toponomastik* ; S. Dragomir, *Vlahii şi Morlacii* ; Diculescu, *Die Gepiden* (rejette complètement les étymologies gépides de l'auteur) ; A. T. Ilieff, *Die rumänische Toponomie slavisch-bulgarischen Ursprungs*.

M. R.

Bibliographie lorraine, VIII, 1924 et 1925 (1927). — P. 191-245. Charles Bruneau, *Les parlers et la littérature populaire de la Lorraine*. Chronique et compte rendu de publications.

Giornale Storico della letteratura italiana, LXXI (1918). — Un seul article de fond, très court (p. 208-212), intéresse le moyen âge : G. Reichenbach publie une lettre de la veuve de Boiardo au duc Hercule

d'Este, extraite des archives de Modène ; il en résulte qu'elle n'avait épousé le comte de Scandiano qu'en 1480 (et non 1472, comme on l'a souvent répété). Ce détail a de l'importance pour dater celles des églogues allégoriques en italien, de sujet amoureux, que l'auteur de l'*Orlando Innamorato* a réunies avec ses églogues historiques, dont la date incontestable est 1482-83. — Deux très importants articles bibliographiques, l'un, p. 71-90, de Egidio Gorra sur l'unité politique de l'Italie et l'Empire dans la pensée de Dante (à propos du mémoire de Francesco Ercole, dans l'*Archivio Storico italiano*, 1917) ; l'autre, p. 243-302, de A. Farinelli, très développé et plein de faits patiemment recueillis par cet infatigable chercheur, sur les relations de l'Italie et de l'Espagne, depuis les origines jusqu'à la Renaissance, à propos du livre ancien de B. Croce, remanié et publié en 1917 sous sa forme nouvelle (*La Spagna nella vita italiana durante la Rinascenza*).

T. LXXII (1918). — Francesco Ercole, *Per la genesi del pensiero politico di Dante* ; *la base aristotelico-tomistica* ; première et seconde partie (p. 1 et 245). — P. 90-95. L. Frati publie quelques documents, extraits des archives de Bologne, sur Benvenuto da Imola.

T. LXXIII (1919). — P. 137-58. I. Del Lungo, *Dell' Esilio di Dante* : un des derniers écrits de l'illustre éditeur de Dino Compagni et commentateur de Dante. Étude de documents postérieurs à la mort du poète, mais qui jettent quelques lueurs sur son exil. — P. 44-50. Pio Rajna, *Il nuovo codice del De vulgari Eloquentia* ; considérations et hypothèses du savant éditeur de ce texte, à propos de l'édition publiée par L. Bertalot, pendant la guerre, en Allemagne, d'après un « codex Bini », sur l'origine et la conservation duquel le nouvel éditeur crut d'abord devoir garder un secret rigoureux. — P. 203-6, G. Bertoni, *Guittone d'Arezzo e il così detto « lai Tristan »* ; pour réfuter l'hypothèse de E. Levi, d'après laquelle le problématique « lai Tristan » aurait été imité par Guittone.

T. LXXIV (1919). — P. 1-40. Henry Cochin, *Les Epistolae metricae de Pétrarque* ; *remarques sur le texte et la chronologie*. — P. 243-261. A. Foresti, *Per la storia del carteggio de Fr. Petrarca con gli amici fiorentini* (intéresse Bruno da Firenze, Zanobi da Strada, Boccace et Lapo da Castiglionchio). — P. 172-73. Domenico Guerri, *Chiosa ai versi 24-28 della Canzone « Donne che avete... »* ; c'est le fameux passage : « e che dirà nello inferno : O malnati... » ; D. Guerri veut que l'*Inferno* soit la terre, et *i malnati* les hommes ; il cite des textes à l'appui. Mais il est tout de même curieux que, la scène se passant au paradis, Dante emploie le mot « enfer » pour désigner la terre !

T. LXXV (1920). — P. 153-208. E. Filippini, *Fred. Frezzi e l'Italia politica del suo tempo* ; tableau dont les éléments sont tirés du contenu du *Quadriregio*, l'œuvre que Frezzi composa, à l'imitation de Dante, à la fin du XIVe siècle. — P. 209-33. A. Fr. Massèra, *Per la storia letteraria del Dugento*. Courtes notes sur Messer Folcacchieri da Siena, Bart. Mocati, Caccia d'Asciano, une ballade historique siennoise, Gallo Pisano, Terramarigno da

Pisa, Ser Jacopo da Leona, Mess. Gonnella degli Antelminelli, etc... — P. 323-27. A. Foresti, *Sul testo delle Epistolae metricae del Petrarca*; ajoute diverses observations à l'article publié par H. Cochin dans le vol. précédent.

T. LXXVI (1920). — P. 1-19. Fr. Biondolillo, *Il canto degli ipocriti*, commentaire de *Inferno*, XXIII. — P. 245-54. A. Aruch, *Spigolature di dialetto fiorentino antico*. Quelques corrections au texte du *Libro di Banchieri* de 1211. — P. 255-64. Fr. Maggini, *Appunti sul « Sallustio volgarizzato » di Bartolomeo da San Concordio*, sur la méthode de la traduction, et sur deux mss. peu connus de ce texte. — Luigi Piccioni revient (p. 184-186) sur les vers 56 du ch. III du Purgatoire, « Esaminava del cammin la mente », pour soutenir que *mente* signifie ici *manière*, *forme*, *nature* (du chemin). — D. Guerri propose une nouvelle lecture du v. 44 du Purg. XXI : « Di quel che il cielo dà ; se in sé riceve », p. 382-383 ; notons que l'éd. publiée en 1921 par la Soc. Dant. Italiana n'a pas admis cette lecture.

T. LXXVII (1921). — En dehors d'un curieux article de G. Reichenbach, qui fait connaître une série de poésies populaires trouvées dans un manuscrit fort modeste de la Vaticane, contenant les comptes des serviteurs et dépensiers de M. M. Boiardo (p. 29-53), ce volume ne renferme, sur le moyen âge, que des notes relatives à Dante : p. 147-149, Gius. Toffanin signale dans les *Vitae Patrum* recueillies par Rosweid (L. V, 5) une source fort intéressante de la vision de la « femmina balba » (Purg. XIX) ; p. 150-152, Mercurio Antonelli, situe la prison dite *Malta*, réservée aux prêtres coupables de crimes graves, dans l'île Bisentina du lac de Bolsena, grâce à des textes sûrs ; p. 365, V. Cian fait d'intéressantes remarques sur le nom « Monte Malo », que Dante donne au Monte Mario, aux portes de Rome ; p. 367-369, S. De Chiara précise le sens des mots « luna nuova », dans *Inf.*, XV, 19.

T. LXXVIII (1921). — P. 1-52. Bruno Nardi, *Il concetto dell' Impero nello svolgimento del pensiero dantesco*. — P. 241-93. Manlio Torq. Dazzi, *L' « Ecerinide » di Albertino Mussato*.

Pio Pecchiai fait connaître quelques documents nouveaux concernant la vie de Buonvicino della Riva (p. 96-127). — A. Belloni reprend *Una chiosa di Benvenuto da Imola* pour commenter les vers 77-78 du ch. V du Purgat. (p. 128-141). — G. Reichenbach, *Il matrimonio del Boiardo, nota seconda* (voir t. LXXI). — A. Foresti soumet l'*Egloga ottava del Boccaccio* à un nouvel examen, qui en précise la date et l'allégorie (p. 325-343).

T. LXXIX (1922). — Ramiro Ortiz commence ici (p. 1) une série d'articles où sont minutieusement relevées les allusions à *La materia epica del ciclo classico nella lirica italiana delle origini*; il commence par les réminiscences des cycles de Troie et Thèbes (suite aux t. LXXX, LXXXI). — P. 32-56. A. Corbellini présente d'intéressantes observations sur la *Lisetta* chantée par Dante, à propos de l'étude magistrale publiée par Michele Barbi sur la question au t. I des *Studi danteschi*, 1920. — P. 264-73. Plinio Carli, excellente analyse de la figure de Guido da Montefeltro au ch. XXVII de l'*Enfer*.

H. Hauvette.

Jahrbuch für Philologie. — Le titre de cette revue n'était pas très expressif, et il doit être remplacé à partir du t. III par celui d'*Idealistische Philologie*. Les fondateurs sont MM. V. Klemperer (de Dresde) et M. E. Lerch (de Munich); les collaborateurs appartiennent pour la plupart aux Universités allemandes; la revue a paru jusqu'ici par volumes in-8: I, 1925; II, 1927; chez Max Hueber, à Munich.

I (1925), IV-280 pages. — P. 1-23. K. Vossler, *Die Nationalsprachen als Stile*. — P. 24-54. E. Lorck, *Die Spraschseelenforschung und die französischen Modi*. Premier article, qui intéresse surtout la syntaxe du français moderne. — P. 55-69. H. Naumann, *Ueber das sprachliche Verhältniss von Ober- zu Unterschicht*. — P. 70-124. E. Lerch, *Ueber das sprachliche Verhältniss von Ober- zu Unterschicht, mit besonderer Berücksichtigung der Lautgesetzfrage*. Remarques judicieuses sur les conditions dans lesquelles se fait le choix entre les possibilités phonétiques. — P. 125-28. G. Bertoni, *Che cosa sia l'etimologia idealistica*. — P. 129-59. L. Spitzer, *Aus der Werkstatt des Etymologen*. Il ne suffit pas pour trouver une étymologie de tenir compte de la phonétique et de la sémantique, il faut encore avoir le sens de l'état linguistique où le mot à expliquer a été créé et employé; c'est, me semble-t-il, la leçon qui se dégage des réflexions de M. Sp., et à laquelle je souscris, pour ma part, entièrement. — P. 160-201. J. Stenzel, *Sinn, Bedeutung, Begriff, Definition, ein Beitrag zur Frage der Sprachmelodie*. — P. 202-44. E. Lommatzsch, *Deiktische Elemente im Altfranzösischen*. Suite à un article publié, en 1922, dans les *Hauptfragen der Romanistik*; on y trouvera réunis un grand nombre d'exemples bien classés des aspects divers de l'expression démonstrative et du renforcement rhétorique en a. fr. — P. 245 commence une série d'articles de caractère littéraire et esthétique portant sur la période moderne de la littérature et de l'art romans.

II (1927), IV-325 pages. — P. 3-7. V. Klemperer, *Karl Vossler*. La pensée de K. Vossler domine de façon évidente l'esprit des rédacteurs du *Jahrbuch* et cette courte esquisse est ici bien en place. — Les articles suivants, qui forment jusqu'à la p. 174, la première partie de ce volume, intéressent uniquement l'histoire moderne de la littérature. — Deuxième partie : p. 175-87. E. Lorck, *Sprache als Medium und als Mittel*. — P. 188-208. E. Lorck, *Die Sprachseelenforschung und die französischen Modi*. Deuxième article, à suivre. — P. 209-17. M. Regula, *Zum französischen Konjunktiv*. Étude de syntaxe moderne. — P. 218-36. M. Regula, *Syntaktische Streifzüge*. Sur les locutions *Ç'est à qui, Tout ce qui reluit n'est pas or, Et d'un, et de deux*. — P. 237-69. W. Schingnitz, *Terminologie und Definition*. — P. 270-92. L. Spitzer, « *Fait-accompli* ». — *Darstellung im Spanischen*. — P. 293-97. L. Spitzer, *Zu Meillets Kritik von « Jahrbuch für Philologie », Band I*. Discussion du c. r. de A. Meillet dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, 1925 : me sera-t-il permis de dire que je repousserais de toutes mes forces l'esprit d' « impérialisme scientifique », comme tout impérialisme, mais

qu'il me paraît injuste de soupçonner cet esprit chez les travailleurs français ? — P. 298-319. E. Lerch, *Von Ohnmacht, Weinen und Küssen*. Réponse à un article de M. G. Rohlfs, *Zs. f. franz. Sprache u. Lit.*, XLVIII, 121 sq. sur l'*Idealistiche Neuphilologie*.

Revue de philologie française et de littérature, XXXVIII (1927), 1. — P. 1. F. Piquet, *Le patois de Dombras* (*Meuse*). Suite. — P. 16. L. Clédat, *En marge des grammaires. IX. Futur dans le passé, ses valeurs modales*. Étude des valeurs du « conditionnel » ; à suivre. — P. 42. G. Esnault, *Lois de l'argot* (*suite*). On trouvera, p. 49, une remarque intéressante sur certaines conditions où les mots deviennent argotiques (sans qu'il y ait à faire intervenir des conventions secrètes ou non), tout spécialement des mots provinciaux et à vie ralentie. — P. 57. F. Baldensperger, *Notes lexicologiques*. — Mélanges : p. 64. L. C., *Action usuelle et action virtuelle* ; — p. 65. L. C., *Être « sur les dents »* ne serait qu'un rajeunissement de l'a. fr. *estre a denz* ; — p. 67. L. C., *Plus souvent !* employé pour exprimer un refus ironique serait le résidu d'une phrase complète : « Je l'ai fait *plus souvent* que je ne le ferai ». — Comptes rendus : p. 68, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, fasc. II (A. Dauzat) ; — p. 71. F. Brunot, *La pensée et la langue*, 2e édition ; — p. 73. G. Cohen, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge*, 2e édition ; — p. 73. E. Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 6e édition ; — p. 75. K. Nyrop, *Études de grammaire française*, 24-28 ; — p. 77. L. Ph. Geoffrion, *Zigzags autour de nos parlers*, 3e série ; — p. 78. P. Barbier, *Etymological and lexicographical notes on the french language* ; — p. 79. J. Bourciez, *Recherches historiques et géographiques sur le parfait en Gascogne*. — P. 82-8. Chronique.

2. — P. 89. F. Piquet, *Le patois de Dombras* (*Meuse*). Suite et fin. — P. 98. A. Dauzat, *Essais de géographie linguistique, IIe série ; troisième partie, Aires phonétiques : 1. Les sous-produits de* c (+ a *latin*) *dans la Gaule romane*. Nous n'avons ici que la première partie de cette importante étude : elle est consacrée à la délimitation des aires diverses d'altération du *c*. Pour la période ancienne, M. D. y reprend et précise son hypothèse que la limite septentrionale entre *c* altéré et maintenu correspond à la limite entre la région proprement celtique et une région de colonisation franque et saxonne (domaine picard-normand). — Mélanges : p. 128. J. Derocquigny, *Boulonnois « ressant »*. Le mot « se dit d'une personne ivre qui a cuvé son vin » ; ce serait le participe présent *resseant* (cf. angl. *resiant*) de *reseoir* ; — p. 129. L. Clédat, *A propos des formes de l'interrogation en français*. Remarques sur l'article de M. de Boer (*Romania*, LII, 307) ; — p. 133. L. C., *Sémantisme des formes du masculin et du féminin pour un même nom : maître-maîtresse, hôte-hôtesse* ; — p. 135. L. C., *« Qui » et « qu'il »* ; — p. 137. L. C., *Simple remarque sur les définitions du verbe « souvenir »* ; — p. 137. L. C., *L'impératif de « tenir »* ; — p. 140. L. C., *« Près de » et « approcher de »* ; — p. 141. L. C., *N'avoir pas*

l'heur de. — Comptes rendus : p. 144. A. Sechehaye, *Abrégé de grammaire française* (H. Yvon); — p. 149. J. Bédier, *La Chanson de Roland, commentaires* (L. Clédat); — p. 155. B.H. J. Weerenbeck, *Participe présent et gérondif*; — p. 156. Ch. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, I-II; — p. 160. A. Thomas, « *Crassantus* » *ou* « *craxantus* »; — p. 160. R. Lévy, *The astrological works of Abraham Ibn Ezra*; — p. 161. E. R. Goddard, *Women's costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries*; — p. 163. V. Bertoldi, *Parole e idee*; — p. 163. A. Jeanroy, *Anthologie des troubadours, XIIe-XIIIe siècles.* — P. 166-75. Chronique : p. 172-5, errata et explications complémentaires au *Manuel de phonétique et de morphologie romanes* de M. L. Clédat. — P. 176. Table.

M. R.

Speculum, *A Journal of Mediaeval Studies.* — Cette revue trimestrielle est l'organe officiel de The mediaeval Academy of America ; elle est dirigée par un comité à la tête duquel se trouve M. E. K. Rand. Les fascicules paraissent (comme devraient paraître ceux de la *Romania*, si les efforts de son directeur étaient enfin couronnés de succès) en janvier, avril, juillet et octobre. Elle est plus spécialement consacrée à la littérature latine, mais s'occupe aussi des littératures en langue vulgaire.

I (1926), 1. — P. 5-18. G. R. Coffman, *The mediaeval Academy of America : historical background and prospect.* — P. 19-30. Ch. H. Haskins, *The Spread of ideas in the middle ages.* — P. 31-7. Ch. H. Beeson, *The vocabulary of the* Annales Fuldenses. — P. 38-58. J.-H. Hanford, *The progenitors of Golias.* Primat d'Orléans et l'Archipoeta étudiés comme précurseurs de la littérature goliardique. — P. 71-86. K. Young, *The home of the Easter play.* Critique de la thèse de M. Klapper sur l'origine du trope *Quem quaeritis* : M. Y. maintient qu'il n'y a pas de raison de penser que nous ayons là une innovation de la liturgie de Jérusalem antérieure aux croisades et apportée ensuite en Occident. — P. 87-100. H. H. Thornton, *The poems ascribed to Frederick II and* « *rex Fredericus* ». Début d'une série d'articles : dans celui-ci sont publiés, avec appareil critique et notes, les quatre pièces *De la mia disianza, Poi ketti piace Amore, Dolze meo drudo e vatene, Oi llasso, nom pensai.*

2. — P. 129-56. A. Griscom, *The date of composition of Geoffrey of Monmouth's* Historia *: new manuscript evidence.* Cette importante étude fera prochainement l'objet d'une note de M. E. Faral complétant l'article paru ici même (LIII, 1 sq.). — P. 157-69. J. R. Reinhard, *The literary background of the* Chantefable. Exemples de *prosimetrum* depuis Varron jusqu'à Dante ; mais il y a autre chose dans *Aucassin et Nicolette*, c'est l'alternance de morceaux *parlés* et de morceaux *chantés*, ces derniers n'étant pas des citations, comme dans telle œuvre latine ou dans *Guillaume de Dole*, la *Violette*, etc., mais des éléments du récit même ou de l'action. — P. 170-89. M. Bl. Ogle

Some aspects of mediaeval latin style. — P. 190-216. *An* Index *of abbreviations in Miss Alma Blount's unpublished* Onomasticon Arthurianum. Rien n'est plus souhaitable que la publication d'une *Table des noms propres des romans arthuriens* et l'on apprendra avec plaisir que le travail préparatoire de dépouillement de textes et de mise en fiches a été entrepris par miss A. Blount, qui a déposé ses matériaux, pour en permettre dès maintenant la consultation, à la Widener Library de Harvard University. Les références portées sur ces fiches sont nécessairement très sommaires et présentent quelque difficulté d'interprétation immédiate, d'autant que miss Blount a dépouillé des textes appartenant à des littératures très diverses. L'*Index* que publie M. F. P. Magoun jr. rendra donc service aux travailleurs qui seront appelés à utiliser les matériaux recueillis. Nous souhaitons que l'*Onomasticon* puisse s'achever et être publié. — P. 225-32. F. P. Magoun jr., *The* Compilation of St Albans *and the old french prose* Alexanderroman. Confirmation de l'idée de M. A. Hilka, que le prologue du *Roman d'Alexandre* en prose dérive de la *Compilation de Saint-Alban.*

3. — P. 280-307. D. V. Thompson jr., Liber de Coloribus illuminatorum sive pictorum *from Sloane ms. nº 1754.* Le traité latin ici publié a été sans doute composé en France, la copie est du XIVe s. Cf. p. 448-50 : *addenda et corrigenda.* — P. 353-7. J. S. P. Tatlock, *Recent publications on Geoffrey of Monmouth.* — P. 359-60. F. P. Magoun jr., c. r. de *Amadas et Ydoine*, éd. J. R. Reinhard (Cl. fr. du m. a.) ; on y trouvera une liste, dressée par M. Reinhard lui-même, de corrections à des fautes typographiques.

4. — P. 398-409. H. H. Thornton, *The poems ascribed to King Enzio.* Édition avec variantes et notes des pièces *Amor mi fa sovente*, *S'eo trovasse Pietanza*, *Tempo vene ki sale e ki descende* et du fragment *Allegru cori*, *plenu.* — P. 410-38. J. W. Thompson, *The romance text of the* Strassburg Oaths, *Was it written in the ninth century ?* La « littérature » des *Serments de Strasbourg* ne cesse de s'enrichir, mais cette fois ce n'est pas pour la plus grande gloire de ce texte célèbre. M. Th. pense en effet que Nithard avait primitivement écrit les serments français dans le latin usuel au IXe s., et que c'est un des copistes qui, ultérieurement, fabriqua la traduction vulgaire qui nous a été transmise. Pour M. Th. *romana lingua* ne peut, au IXe s., désigner que le latin et non le français : *romanus* est un terme politique et non linguistique, et l'ancien français ne pouvait s'appeler que *lingua gallica.* M. Th. ajoute qu'au IXe s. le français ne devait pas être assez différencié du latin pour être considéré comme une langue particulière ; mais c'est là toute la question, et comme il admet que la traduction de l'original latin du serment a dû être faite sous le règne de Charles le Simple, c.-à-d. au début du Xe siècle, il est difficile de croire qu'un laps de 80 ans a suffi à établir cette différenciation. M. R.

STUDI RUMENI pubblicati a cura della sezione rumena dell' Istituto per

l'Europa orientale ; Roma, Anonima romana editoriale, in-8. — Cette nouvelle publication, qui doit comporter deux volumes par an, est dirigée par M. C. Tagliavini dont nous avons déjà signalé ici la Grammaire et la Chrestomathie roumaines. La philologie roumaine a maintenant des organes de plus en plus nombreux : souhaitons que les roumanisants ne manquent pas pour les utiliser ; à vrai dire le recueil fondé par M. Tagliavini n'est pas spécialement linguistique ou littéraire, mais aussi historique. Nous en signalerons les articles qui traitent de la langue roumaine ou des textes anciens.

Première année, vol. I (juin 1927). — P. 1-13. C. Tagliavini, *Proemio*. Programme du nouveau recueil, avec des indications utiles sur l'histoire de la philologie roumaine. — P. 20-34. M. Bartoli, *La spiccata individualità della lingua romena*. Des exemples bien choisis montrent comment le roumain est à la fois la plus conservatrice des langues romanes et celle qui a les innovations les plus particulières et comment il concorde avec l'italien, au moins dans son histoire ancienne, plus qu'avec les autres langues romanes. — P. 115-51. C. Tagliavini, *Rassegna delle pubblicazioni periodiche* : *Anuarul Institutului de istorie națională*, III ; *Archivio glottologico italiano*, XX ; *Archiv zu arbanesku starinu*, III ; *Balkan-Archiv*, II ; *Codrul Cosminului*, II-III ; *Dacoromania*, IV, 1 ; *Grai și suflet*, II-III ; *Mélanges de l'École roumaine en France*, 1926, 1 ; *Romania*, LII ; *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLVI. — P. 152-64. Comptes rendus : Bianu et Cartojan, *Album de paleografie românească* (C. T.) ; J. Bogdan, *Album paléographique moldave* (C. T.) ; *Palia de Orăștie*, éd. M. Roques, I (C.T.) ; N. Iorga, *Istoria literaturii românești*, I (C. T.) ; V. Caba, *Poésies populaires de Szilágy* (en hongrois) (B. E. Vidos) ; L. Costin, *Graiul bănățean* (C. T.).

II (décembre 1927). — P. 234-7. C. Tagliavini, *Postille rumene*. 1. Pe *dinanzi all' accusativo* : l'emploi de la préposition s'est développé d'abord avec les pronoms *el*, *noi*, *voi*, etc., qui étaient identiques à l'accusatif et au nominatif ; il a été plus tardif devant *mine*, etc., qui ne faisaient pas d'équivoque. 2. Rum. *gruiu* « collina, giovane albero » : si le mot, au premier sens, représente grunium, il se pourrait qu'au second il eût quelque lien avec un préhellénique γρυνός « tronc d'arbre ». 3. Rum. *butuc*, *butură* « tronçon, tronc d'arbre, partie du joug ». 4. Mrum. *stupu* « ape » ; drum. *stup* « alveare » : exemple, d'ailleurs douteux, de *stup* au sens d' « abeille » en Transylvanie. — P. 238-45. Comptes rendus : *Omagiu lui Ioan Bianu* (C. T.) ; A. Bitay, *Les Roumains de Transylvanie sous les princes protestants* (en hongrois) (B. E. Vidos) ; K. Lokotsch, *Etymologisches Wörterbuch der europäischen Wörter orientalischen Ursprungs* (C. T.). M. R.

CHRONIQUE

Notre collaborateur W. von Wartburg a été nommé professeur de philologie romane à l'Université de Lausanne, en remplacement de M. Taverney, à partir d'octobre 1928.

Collections et publications en cours.

Le fascicule VIII du vol. V du *Thesaurus linguae latinae* (1928) va de DO à DOLOR.

— Le fascicule V du *Glossaire des patois de la Suisse romande* va de AKOUTOI à ALYO.

— Le Supplementheft XXIV de la *Zeitschrift für romanische Philologie* donne la *Bibliographie 1924* établie par M. Fr. Ritter.

— *Poèmes et récits de la vieille France* :

XI. — *Le théâtre édifiant aux XIVe et XVe siècles*, introduction et traductions par F. Ed. Schneegans; 1928, xxxi-158 pages. — Extraits de Miracles de Notre-Dame, de l'*Histoire de Griselidis* et de Mystères de la Passion.

XII. — *Le Roman de la Rose*, principaux épisodes traduits par Mme B.-A. Jeanroy ; introduction par A. Jeanroy ; 1928, xxi-133 pages. — Traduction habile d'assez nombreux passages bien choisis.

— *La Chronique de Philippe de Vigneulles* éditée par Charles Bruneau, t. I (de la Création du Monde à l'an 1324); Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1927 ; grand in-8, xxxi-382 pages. — La *Chronique* est du XVIe siècle, mais Philippe de Vigneulles se rattache par bien des points au moyen âge, et son œuvre est particulièrement intéressante pour nous faire connaître une forme du français provincial de l'époque. M. Bruneau en signale quelques traits dans son intéressante et précise Introduction ; il nous fait d'ailleurs espérer une étude spéciale sur la langue de Philippe. La publication est faite avec beaucoup de soin ; le texte est éclairé par des notes sommaires.

Comptes rendus sommaires.

I. Rovența et I. Chirițescu, *Introducere în paleografia chirilică, culegere de diferite scrieri şi texte chirilice după stampe şi manuscrise* ; Bucarest, édit.

Ancora, 1927; pet. in-8, 39 pages. — Il aurait suffi de peu de chose pour que ce petit livre, destiné à l'enseignement secondaire roumain, fût utile à tous les étudiants, et tel qu'il est il pourra rendre quelques services; mais pourquoi n'avoir pas indiqué la date et l'origine des documents reproduits, et n'avoir pas donné la transcription des quelques spécimens vraiment difficiles? Il eût été bon d'ajouter aux lettres des alphabets cyrilliques reproduits les noms qui servent à les épeler; à la page consacrée aux lettres à valeur numérique il eût été utile de joindre des spécimens de nombres à chiffres multiples. P. 20, au titre lire *întrebuințate*.

Mélanges publiés en l'honneur de M. le professeur Václav Tille à l'occasion de son 60e anniversaire (1867-1927) par J. Polívka, J. Frček, J. Jezek et J. Horák; Prague, Orbis, 1927; in-8, 273 pages. — Ce recueil intéresse surtout la littérature moderne et le folk-lore. Voici les articles particulièrement notables pour les romanistes. P. 1-15. F. Baldensperger, *Bohême et Bohème :* un doublet linguistique et sa fortune littéraire. — P. 16-21. J. Bédier, *Roncevaux*. Sur la valeur symbolique du geste de Roland allant mourir en avant de ses compagnons « devers Espaigne » et sur la possibilité que les perrons faits de marbre, sur lesquels le héros tentera de briser Durandal, aient été en réalité un monument dans la plaine de Roncevaux ou aient représenté dans l'imagination du poète les bornes entre la terre des païens et le pays chrétien. — P. 102-4. N. Iorga, *L'élément occidental dans le conte danubien et balkanique*. Le *făt frumos* des contes roumains, le jeune héros qui combat, délivre et venge, n'est autre chose que le bon chevalier de la poésie française du moyen âge passé en Orient avec les romans français. — P. 138-9. A. Meillet, *De quelques adjectifs signifiant « beau »*. Note sur le caractère souvent familier et le renouvellement de ces adjectifs, formosus, bellus, καλός, etc. — P. 222-30. M. Wilmotte, Celtice loqui. Dans le célèbre passage des *Dialogues* de Sulpice Sévère l'expression ne signifie pas autre chose que parler latin à la manière de Gaule, parler « gallo-latin ». — M. R.

Viggo Brøndal, *Mots « scythes » en nordique primitif* : Copenhague, 1928, in-8, 31 pages [Extrait des *Acta philologica Scandinavica*]. — A juger sur le titre, cet article devrait échapper à la bibliographie romane; en fait il traite d'un problème très vaste, celui de la constitution du vocabulaire européen ou du moins de la part qu'ont pu y prendre les langues asianiques. Les recherches de M. B. rejoignent ainsi de façon curieuse, et d'ailleurs indépendante, celles que M. O. Densusianu a instituées de son côté et que j'ai exposées ici (LII, 396). M. B. pense qu'une influence orientale, venue de la Russie méridionale a pu s'exercer non seulement sur les Gots (et par conséquent sur les parlers germaniques), mais aussi, directement ou par leur intermédiaire, sur la masse européenne romanisée à l'Ouest et sur les

parlers finno-ougriens à l'Est. « Étant donné, dit-il (p. 3), qu'il n'existe pas visiblement de lien direct entre les Romains à l'Ouest et les Finno-Ougriens à l'Est, des éléments linguistiques qui se retrouvent dans les deux groupes de langues, et qui en même temps sont anciens en nordique, offrent un intérêt particulier. Ils doivent évidemment, s'ils ne sont pas issus du germanique ou du nordique, provenir d'une source commune et méridionale et d'un centre de civilisation qui, comme on s'efforcera de le montrer, doit être cherché dans les régions scythes de la Mer Noire ». M. B. a choisi pour sa démonstration un groupe de six mots, quatre substantifs et deux adjectifs : 1. islandais *kot* « cabane » — a. fr. *cote*, m. s. — finnois *kota* « chaumière » ; 2. isl. *alr* « alène » — fr. *alène* (et mots romans apparentés) — fin. *ara* « foret, alène » ; 3. isl. *hross* « cheval » — fr. *rosse* (et correspondants romans) — fin. *orhi* « étalon » ; 4. isl. *refr* « renard » — esp. ptg. *reposa* m. s. — fin. *repo* m. s. ; 5. isl. *súrr* « aigre » — fr. *sur* — magyar *sör* « bière » ; 6. isl. *stórr* « grand » — prov. *esturlenc* « jeune guerrier » — fin. *suuri* « grand ». Les mots islandais sont, d'après M. B., à la fois assez vieux en nordique et cependant sans racine certaine en germanique ; les mots romans n'ont aucune connexion avec le latin et, s'ils ont tous des équivalents très proches dans le germanique de l'époque ancienne, ceux-ci ne sont pas toujours, par leur forme, absolument satisfaisants comme base des mots romans ; ces mots sont d'ailleurs des mots de technique ou de mode et il n'est pas sûr que les Germains aient été à époque ancienne d'une supériorité technique ou culturelle qui permette de leur attribuer la diffusion de ces vocables ; enfin les mots finno-ougriens ne paraissent pas non plus indigènes à l'antérieur de la famille finno-ougrienne ; en revanche ils se retrouveraient tous en iranien ou dans d'autres formes de l'aryen : sanscrit *kuta*, *ara*, caucas. *urči*, sanscrit *lopāšá*, *sūrā*, *sthūrá-h*. Les peuples habitant les régions pontiques, Cimmériens, Scythes, Alains, Sarmates, ont pu être ici les intermédiaires de l'influence iranienne. — M. R.

Casimir Jarecki, *Sur l'Appendix Probi (III), son lieu d'origine et son auteur* ; Leopol, 1927 ; in-8, 25 pages. — M. J. passe en revue les arguments présentés pour la date et l'origine de l'*Appendix* et conclut que cette liste de fautes et de corrections « a été composée à Rome, après 305 de notre ère, par un maître... du *pædugogium* de la rue *Caput Africæ* ».

E. Gamillscheg, *Zum Lautwert von altruss.* ъ : *Ana R* ъ *ina* [Extrait de *Zeitschrift für Slavische Philologie*, IV, 1927, pp. 141-2] ; R. Ekblom, Анну Рьнна, *eine Namensunterschrift der Enkelin des schwedischen Königs Olov Skötkonung* ; Upsal, Almqvist & Wiksells boktr., 1928 ; in-8, 15 pages [Extrait de *Språkvetenskapliga Sällskepets i Uppsala Förhandlingar 1928-1930*]. — Tous les romanistes connaissent la pénétrante étude de M. Ant. Tho-

mas sur *la signature de la reine Anne de Russie* (*Essais de philologie française*, 159-65) et se rappellent que M. Th. voyait dans les deux mots de cette signature des formes françaises et non latines : il se fondait sur la réduction à *n* simple des deux *n* de Anna, sur l'absence du *g* de regina, enfin sur l'emploi du signe cyrillique ъ, qui ne pouvait noter l'*e* de regina, mais plutôt un son obscur analogue à l'*ă* roumain et plus ou moins voisin de l'*e* muet du français moderne ; seul l'*a* final des deux mots faisait difficulté, mais les textes les plus anciens du français connaissent la notation par *a* (à côté de *e*) du son issu de *a* final latin, qui ne pouvait plus être un véritable *a*. M. Gamillscheg adopte la conclusion générale de M. Thomas, mais il pense devoir préciser ce que celui-ci avait dit de la valeur du signe ъ : ce signe représenterait non un *e* muet (M. Th. n'avait, il est vrai, parlé d'*e* muet qu'à titre de comparaison, et il citait expressément le *le*... de l'*École des Femmes* où *e* est long, tonique et nettement articulé), mais ce son intermédiaire entre *é* et *o* par lequel est passé le premier élément de la diphtongue *ei* au cours de son évolution vers *oi*. Pour M. Ekblom, au contraire, tout est remis en question : sans doute il accorde que la signature de la reine Anne ne saurait être une *translittération* cyrillique de formes latines écrites, mais il fait remarquer fort ingénieusement que ce pourrait être un essai de graphie cyrillique de formes latines prononcées (ce qui expliquerait bien le maintien de *a* dans les deux finales et la réduction de la nasale double) et plus précisément de formes latines telles qu'elles pouvaient être prononcées en France au XIe siècle. Que pouvait être dans ces conditions la prononciation du mot regina, seul en cause maintenant ? Quelque chose comme *re*^{d}*jina* ou, plus simplement, *rei̯ina*, et le groupe cyrillique -ън- pouvait convenir pour noter *-ei̯i-* : ъ pouvait être, pour noter *e* franco-latin, plus exact que le cyrillique є, si celui-ci avait déjà pris la valeur de *i̯e*, et la combinaison ън peut noter en cyrillique un groupe avec i̯ intermédiaire, tel que *ei̯i*. Naturellement ces interprétations de graphies occasionnelles et individuelles ne sauraient comporter de preuve et l'on ne peut qu'enregistrer l'hypothèse de M. Ekblom, en constatant une fois de plus que le doute, bien plus encore que le commencement de la sagesse, est la conclusion des examens critiques les plus avisés et les plus précis. — M. R.

O. Tröger, *Namengebung und Bedeutungswandel in gerbereitechnischen und gerbereichemischen Ausdrücken der französischen Sprache*; Leipzig, Noske, 1928 ; in-8, VI-73 pages [Diss. de Francfort-s.-M.]. — Contribution à l'étude du vocabulaire de la tannerie, utile comme tous les travaux qui pourront nous renseigner sur la formation des langues techniques trop peu étudiées jusqu'ici malgré quelques recherches excellentes comme celles de M. J. Haust sur la houillerie liégeoise. Le point de vue où se place l'auteur est trop exclusivement grammatical (métaphores, métonymie, synecdoques)

et trop peu historique et son enquête paraît uniquement livresque : la langue technique des manuels n'est pas nécessairement celle des gens de métier.

Leo Spitzer, *Stilstudien*; München, Max Hueber, 1928; 2 vol. pet. in-8 : t. I, *Sprachstile*, xiii-295 pages; t. II, *Stilsprachen*, vii-592 pages. — Le premier volume réunit seize articles que M. Sp. a publiés depuis dix ans dans des revues ou des recueils fort divers, et il sera précieux de les retrouver réunis ici; mais cette réunion n'a pas le caractère d'un volume de Mélanges : toutes les études ainsi réimprimées s'appliquent à des expressions grammaticales ou lexicales, communes à toute une langue, de faits de pensée. Nous avons signalé déjà ou nous signalerons ceux de ces articles qui ont paru dans les périodiques régulièrement dépouillés dans la *Romania* (*Archivum romanicum*, *Literaturblalt*, *Zs. f. rom. Phil.*, *Zs. f. fr. Spr. u. Lit.*) ou dans l'*Homenaje a Menéndez Pidal*, mais d'autres ont été publiés ailleurs (*Germanisch-Romanische Monatschrift*, *Neuere Sprachen*, etc.); je crois utile d'en donner la liste : 3. *Providentielle Finalbestimmungen* (*naître... pour mourir*, emploi du futur), 4. *Ueber Personenvertauschung in der Ammensprachen*, 5. *Franz.* « *par exemple — peut-être — déjà* », 6. *Frz.* « *Il ne faut pas que tu meures* », « *Du darfst nicht sterben* », 7. *Zur pronominalen Verwendung von* « *des* » (M. Sp., qui remarque justement la valeur quantitative de *des et des* en français moderne, n'a pas noté que *des* seul a aussi cette valeur dans certaines conditions que ce n'est pas le lieu de préciser ici, mais que M. Nyrop examinera sans doute quelque jour pour compléter le n° 24 de ses *Études de grammaire française* (1927, p. 11), 13. *Spreizstellung bei präpositionalen Ausdrücken im Französischen* : « *avec sur la figure grave un bon et doux sourire* », 14. *Das synthetische und das symbolische Neutralpronomen im Französischen*. Le second volume réunit des études consacrées au travail stylistique d'écrivains modernes, français pour la plupart (de Malherbe à Proust); il se termine par un article, *Wortkunst und Sprachwissenschaft*, où M. Sp. marque, non sans d'ironiques réserves (p. 533-5), la nécessité de l'étude esthétique du langage des écrivains. — M. R.

Rodofo Lenz, *El papiamento, la lengua criolla de Curazao*; *la gramatica mas sencilla*; Santiago de Chile, Balcolls et C°, 1928; in-8, 341 pages. — Parmi les parlers créoles, le *papiamento*, le parler de l'île de Curaçao, aurait, selon M. Lenz, ce caractère particulier qu'il est une langue plus ou moins fixée, devenue d'usage général dans toutes les classes de la société et utilisée même comme langue de culture, parlée et écrite ou imprimée, pour l'enseignement religieux et par la presse périodique. Peut-être cela n'est-il pas si particulier, et, si je ne me trompe, les créoles français de certaines Antilles ou celui de la Réunion sont ou ont été à un degré voi-

sin de celui du papiamento. Ce parler n'en est pas moins très intéressant par les conditions où il s'est développé : c'est essentiellement un jargon négro-portugais du XVIIe s., qui a augmenté ou modifié son vocabulaire sous influence espagnole (castillan littéraire ou espagnol d'Amérique) et qui a enfin reçu des termes techniques et administratifs et même des éléments grammaticaux (suffixe diminutif p. ex.) du hollandais. Les restes de langage africain sont minimes : une forme pour le pron. pluriel de la 3e pers., *nan*, un très petit nombre de noms d'êtres surnaturels dans le folklore, des habitudes articulatoires. C'est le trait le plus saillant du livre de M. L. : le papiamento, pas plus que les autres créoles, n'est une combinaison de vocabulaire européen avec une grammaire indigène; c'est un vocabulaire européen altéré avec une grammaire européenne minima; la grammaire du papiamento est en effet très réduite, il ne paraît pas qu'elle le soit sensiblement plus que celle d'autres créoles, p. ex. du créole de Cayenne, tel que le décrit A. de Saint-Quentin en 1872 (si du moins on ne se laisse pas prendre à son cadre grammatical, dont les cases sont le plus souvent vides). Le mérite du gros travail, un peu prolixe peut-être, de M. R. Lenz, c'est qu'il est fondé non pas seulement sur quelques documents imprimés parfois peu dignes de confiance, mais sur l'étude directe d'un sujet, un nègre de Curaçao, qui lui a fourni des lettres, des récits, des contes écrits en un papiamento plus vulgaire que celui des textes imprimés, encore qu'il soit relevé de quelques expressions plus savantes ou distinguées. M. L. a d'autre part tenté des comparaisons avec d'autres parlers créoles, connus surtout à travers les travaux de H. Schuchardt. Cela donnera à son livre, pour les curieux des créoles romans, la valeur d'un premier guide. M. L. n'a pas eu toujours à sa disposition les livres, parfois assez rares, relatifs aux parlers créoles, et cela rend son travail d'autant plus méritoire, mais c'est sans doute par oubli qu'il n'a pas mentionné la note du Dr A. Bos sur le créole de l'île Maurice, parue au t. IX de la *Romania*, et les notes échangées entre le même auteur et C. Baissac sur le même sujet aux tomes X-XII. — M. R.

Dom L. Gougaud, *Ermites et reclus. Études sur d'anciennes formes de vie religieuse*; Abbaye de Saint-Martin de Ligugé (Vienne), 1928; in-12, III-144 pages. — On ne saurait trop insister sur la nécessité de connaître la vie religieuse au moyen âge pour bien juger la littérature de ce temps, en latin ou en langue vulgaire. Depuis une cinquantaine d'années on a surtout décrit la vie monastique, notamment Cluny et Cîteaux, et l'activité des Ordres Mendiants, Franciscains, Dominicains, Carmes; l'existence des ermites et des reclus avait été peu étudiée. Aussi devons-nous savoir gré à dom L. Gougaud de nous faire connaître ces formes singulières de la vie religieuse, maintenant abolies, mais qui eurent autrefois grande vogue. « L'ermite, remarque-t-il dans son Introduction, était une figure si fami-

lière au moyen âge que la place qu'il occupe dans les productions littéraires est loin d'être sans importance ». Sur la retraite des ermites, leur genre de vie, leur nourriture, l'hospitalité qu'ils pouvaient offrir, dom Gougaud donne des renseignements précis, corroborés par des citations typiques d'œuvres profanes. Il insiste sur le rôle que jouent les ermites dans les chansons de geste et souligne l'importance du thème de la tentation des ermites dans les contes et fabliaux. Les reclus frappaient moins l'imagination populaire : ils étaient moins nombreux, moins connus, un peu mystérieux. Toutefois plusieurs ont fait œuvre littéraire, comme le Reclus de Molliens. Les romanistes consulteront avec profit le petit livre élégant et sobre de dom Gougaud. — Noël Dupire.

N. Banašević, *Le cycle de Kosovo et les chansons de geste*. [Extrait de la *Revue des Études slaves*, VI, 1926, pp. 224-44]. — Ressemblances entre les chansons serbes du cycle de Kosovo et les chansons de geste françaises notamment du cycle de Guillaume : la légende serbe se serait formée sous l'influence, directe ou indirecte, des chansons de geste françaises propagées à travers l'Italie du Nord et la Vénétie jusqu'au littoral dalmate.

I. Hirschler, *Chanson d'Aspremont tanulmániok* ; Pécs, 1927 [Bibliothèque de l'Institut français à l'Université de Budapest, 3]; in-8, 87 pages. — Ces études sur la *Chanson d'Aspremont*, écrites en magyar, traitent sommairement des sujets suivants : le thème de l'ambassade insolente (M. H. pense que c'est le même récit que celui de la *Vie de saint Faron*, modifié seulement en raison des différences d'époque de composition) ; le thème de la fiancée enlevée ; l'Arbre sec ; Galant le forgeron ; les personnages de portiers dans les chansons de geste (indications intéresantes) ; les Hongrois dans *Aspremont* (rôle conventionnel, sans caractère historique) ; le caractère de la *Chanson d'Aspremont* : beaucoup d'éléments traditionnels et forte influence du *Roland*, mais aussi influence de la société courtoise, connaissance de légendes comme celle du Prêtre Jean, traits de mœurs (fêtes, vêtements, surtout repas) et quelques traits plus populaires, p. ex. emploi fréquent de proverbes.

La pastorale de Roland, texte basque établi à l'aide de plusieurs manuscrits ; avant-propos, traduction française, commentaire par J. Saroïhandy ; Bayonne, imprimerie du *Courrier*, 1927 ; gr. in-8, 140 pages. — La source de cette pastorale est le *Fierabras* (ou *Conqueste du grand roy Charlemaigne des Espaignes*) de Jean Bagnyon, utilisé, non sous sa forme française, mais dans a versiou espagnole de Nicolas de Piamonte (*Historia de Carlomagno*, 1528, etc.).

Un testo friulano inedito del sec. XIV, nota dec. prof. Luigi Sorrento ;

Milano, Hoepli, 1928 ; in-8, 19 pages [Extrait des *Rendiconti del Reale Istituto lombardo di scienze e lettere*, LXI, fasc. VI-X, pp. 401-19]. — Il s'agit d'un inventaire de revenus de septembre 1355, intéressant l'église Sainte-Marie de Gemona, et qui fournit un certain nombre de noms propres et quelques noms communs non enregistrés par Pirona.

Amos PARDUCCI, *Costumi ornati, Studi sugli insegnamenti di cortigiania medievali*; Bologne, Zanichelli, 1928; in-8, XI-408 pages. — M. P. a étudié successivement les enseignements dans les littératures provençale, française, italienne, catalane et espagnole jusqu'au XVIe siècle : il en donne des analyses détaillées, avec des informations sur les auteurs, et une étude de la matière et de la forme des enseignements, en particulier pour les œuvres provençales ; il marque les différences qui séparent les œuvres provençales et françaises de celles des autres pays et en recherche l'explication dans les conditions différentes de la chevalerie ou les situations diverses faites aux femmes dans la société, etc. Il indique aussi, notamment pour l'Italie, ce qu'on peut percevoir du changement des esprits et des mœurs dans la succession des enseignements. La deuxième partie du livre est constituée par la traduction annotée des cinq textes provençaux de Garin le Brun, *El termini d'estiu*, d'Amanieu de Sescas, *En aquel mes de mai* et *El temps de Nadalor*, d'Arnaut Guillem de Marsan, *Qui comte vol aprendre*, et de Peire de Lunel, *L'autr'ier mentre ques ieu m'estava* ; les textes eux-mêmes ont tous été publiés déjà (Bartsch, Appel, Forestié), mais il eût été bien commode de les trouver réunis ici. Il y aurait lieu aussi d'éditer à nouveau un certain nombre des textes français analysés par M. P. En attendant, celui-ci a écrit utilement un chapitre intéressant de l'histoire des littératures romanes au moyen âge. — M. R.

A. SABA, *Montecassino e la Sardegna medioevale, Note storiche e Codice diplomatico sardo-cassinese* ; Mont-Cassin, 1927 ; in-8, XIV-253 pages, avec 2 planches de fac-similés et 3 cartes [Miscellanea cassinese, 4]. — Histoire des établissements religieux fondés en Sardaigne, depuis la fin du XIe siècle, par les moines du Mont-Cassin ; en appendice, publication de quelques chartes de fondation, donation ou confirmation, dont certaines en latin de Sardaigne, jusqu'ici incomplètement ou inexactement imprimées.

Juan MILLÉ Y GIMÉNEZ, *Estudios de literatura española* ; La Plata, 1928 ; in-8, XVI-350 pages [Biblioteca Humanidades editada por la Facultad de Humanidades... de la Universidad de La Plata, VII]. — Presque tous les articles résumés dans ce volume sont consacrés à la littérature espagnole moderne depuis Lope de Vega et Cervantès : mais le recueil commence par une étude de la *Laitière et le pot au lait*, depuis le *Pantchatantra* jusqu'à

La Fontaine et ses imitateurs, qui est une agréable revue des formes variées prises par ce conte.

Historia de la literatura española par M. ROMERA-NAVARRO ; Boston, Heath, 1928 ; in-8, XVIII-701 pages. — Manuel commode, mais très sommaire pour la période antérieure au XVIe siècle.

Le théâtre en France au moyen âge, I. Le théâtre religieux par Gustave COHEN, avec 59 planches en héliogravure ; Paris, Rieder, 1928 ; pet. in-8, 80 pages de texte [Bibliothèque générale illustrée, nº 6]. — Ce court exposé a toutes les qualités de précision qu'on pouvait attendre de M. C. Les médiévistes lui seront reconnaissants de la riche illustration qu'il y a jointe, mais que l'imprimeur a tirée, me semble-t-il, un peu lourdement. Cette illustration est empruntée aux mss fr. 819 et 820 de la Bibl. Nat. (Miracles de N. Dame), mais surtout au ms. 667 d'Arras (*Passion* d'Eustache Marcadé) et au ms. fr. 11536 de la Bibl. Nat. (*Passion* de Valenciennes), dont toutes les miniatures sont ici reproduites. — M. R.

La Châtelaine de Vergy, conte du XIIIe siècle publié et traduit par Joseph BÉDIER ; Paris, Piazza, 1927 ; in-16, XVII-115 pages. — C'est un délicieux petit volume et il faut souhaiter que M. Bédier donne suite à son projet d'en publier d'autres semblables. Le texte est celui du ms. fr. 837 de la Bibl. Nationale, corrigé en seize endroits seulement ; encore ces corrections, sauf une insertion de deux vers, sont-elles très peu importantes. Deux menues fautes d'impression m'ont été signalées par M. B. lui-même, p. 18, v. 5, lire *s'i descuevre*, et p. 84, v. 11, *mespreïsse*. La traduction, que M. B. avait déjà publiée dans la *Revue de France*, est d'une délicatesse charmante : peut-être « *Marché conclu !* », pour traduire *Bien m'i acort* à la p. 83, n'est-il pas exactement du ton du reste du dialogue. La préface marque bien le caractère de l'œuvre, subtilement romanesque et d'une sentimentalité mystique ; M. B. y a indiqué en outre les raisons pour lesquelles il a choisi le texte du ms. 837, l'impossibilité d'établir un texte critique unique et peut-être l'existence de deux ou « trois états successifs du texte, véritables éditions procurées chacune par l'auteur lui-même ou par d'habiles reviseurs ». C'est une idée dont on trouvera le développement dans l'important article de M. B. que nous imprimons ci-dessus. — M. R.

E. S. MURRELL, *The Death of Tristan*, from Douce MS 189 (Reprinted from *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. XLIII, nº 2, 1928, p. 345-83). — Le manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne mentionné au titre contient, aux 32 derniers feuillets, un fragment du roman en prose de Tristan. C'est ce fragment que publie M. M. Sa publication aurait gagné en utilité s'il avait pris la peine, avant de la livrer au

public, d'acquérir les connaissances indispensables à un éditeur d'anciens textes. Telle qu'elle apparaît, c'est le texte nu du manuscrit Douce (dont l'incorrection n'est pas aussi grande que M. M. le croit), avec, en note, quelques variantes d'un autre manuscrit, et, comme introduction, deux pages occupées par une concordance avec le livre bien connu de M. E. Löseth, *Le roman en prose de Tristan*, et une note d'une dizaine de lignes sur la graphie du manuscrit. Puisque M. M. a constaté que c'était une habitude chez le copiste de redoubler la consonne initiale (*je ne ffassoie*, *a llui*, *qquant*, etc.) et certaines voyelles (non pas seulement à l'initiale, comme le dit M. M.), il n'était pas utile de corriger le manuscrit sur ce point. Il y aurait encore d'autres particularités graphiques à signaler, notamment l'addition d'un *e* parasite (*priste* pour *prist*, *fuste* pour *fust*, *faite* pour *fait*). M. M. ne dit rien ni de l'âge ni de la patrie du manuscrit. Je constate seulement que les particularités signalées se retrouvent dans le manuscrit 9446 de la Bibliothèque nationale de Madrid qui contient l'histoire versifiée de l'abbaye de Fécamp et qui est très probablement [1] de facture normande. Je note dans le manuscrit Douce la forme normande *pies* (p. 365), à côté de *pis* (pectus). — M. Murrell ne dit rien non plus de la façon dont il résout les abréviations ; certaines formes font croire que l'éditeur n'a pas toujours bien compris la valeur de quelques-unes. Ainsi, p. 383, au milieu du dernier alinéa, le manuscrit peut difficilement avoir *ivre* ; il a probablement *iu'*, c'est-à-dire *iver*. P. 375, l. 8 de la fin, le ms. a-t-il vraiment *prochaçai* et non *porchaçai* ? N'y a-t-il pas, p. 379, l. 1, *guerredon* et non *guererdon*, et, l. 13, *escamper*, et non *escampre* ? — Je n'ai pas l'intention de soumettre la publication de M. Murrell à un examen détaillé qu'elle ne comporte pas et qui nécessiterait une nouvelle collation du manuscrit. Je me bornerai à signaler les erreurs les plus évidentes. Elles permettent de constater que M. M. est tombé dans tous les pièges qui attendent les éditeurs mal préparés : mauvaises lectures du manuscrit, ponctuation à contresens, intervention inopportune dans des passages corrects, mais mal compris par l'éditeur, etc. Il faut y ajouter, semble-t-il, un grand nombre de fautes d'impression.

P. 345, alinéa 2 du texte, l. 5 *jorz*, lire *forz*. — L. 8 *mostre*, l. *mostra*, l. 10 *voit*, l. *veoit*. — P. 348, l. 1 *esperdinament*, lire, non *esperdument*, mais *esperduiement* (diphtongaison fréquente en normand), l. 6 *en cel main*[*i*]*eres*,

---

1. Je dis probablement, car plusieurs des traits remarquables qui se trouvent dans l'un ou l'autre de ces manuscrits se rencontrent dans tout l'Ouest jusqu'en Touraine. Ces deux manuscrits ne sont d'ailleurs pas entièrement analogues au point de vue de la graphie. Les textes *littéraires* qui présentent ces particularités sont plutôt rares. On sait que le livre de E. Goerlich, *Die nordwestlichen Dialekte der Langue d'oïl*, est fait principalement des documents d'archives. Il y a encore beaucoup à préciser sur la répartition des traits linguistiques en question.

lire *en tel m.*, de même, l. 8 et ailleurs. Al. 2, l. 3 *envi*, lire *enui*, de même ailleurs (p. 353, l. 15, deux fois, etc.). — P. 350, l 20 *qi le face honte*, l. *qi li*. — P. 353, l. 2 *laississ*, l. *laissiés*, l. 3 *voé*, lire *vos*. — P. 355, al. 2, l. 1 *il s'en taste ne dit plus* est pour *il s'en ta[i]st ne ne dit plus*. Ligne suivante, *maiz* est probablement pour *muiz* (*muz*). — P. 358, l. 6 *Hestes*, lire *Hostes*. Alinéa suivant, l. 5, il faut un point après *vos*. L. 11 *coiz* est pour *croiz*. — P. 361, l. 18 *s'il*, lire *sil*. Dernière ligne du même alinéa, *le lais le*, lire *le lais je*. — P. 362, l. 20-21 supprimer *a* et le point et lire : *Les dex* (dés) *vos seront changié. Ceste cortoisie que je vos ai ore faite me fist faire la bonté de Tristan.* — P. 363, l. 3 *se sent mis*, lire *se sont mis*. Dernière ligne du même alinéa, *preudemes*, lire *preudomes*. Alinéa suivant, l. 3 il y a une haplologie; lire : *qu'il n'estoit devant* ; [*devant*] *aloit il morant de dolor*. — L. 5-6 *q'el li*, lire *qe lli*. — P. 364, l. 14-15 *costumie*, l. *costuime* (diphtongaison normande). L. 19 *sevient*, l. *seivent*. Avant-dernière ligne du même alinéa, ajouter *Vos dites* [*voir*]. Alinéa 3, l. 3 *et l'iles*, lire *et si les*. Dernier alinéa, l. 3 *joiens*, lire *joines*. — P. 366, al. 2, l. 9 *s'entreintent*, lire *s'entre urtent* ; l. 13 *qe*, le ms. a correctement *qil*. — P. 367, l. 11 *Il est e ja*, lire *Il este* (*e* adventice) *ja*. — P. 369, l. 2 *toutes elz*, l. *touz celz*. Alinéa suivant, l. 7 *poï*, lire *poi*, de même ailleurs. — P. 371, l. 6 de la fin, *voroit* est pour *veroit*. — P. 372, al. 2, l. 3 de la fin, *mon chiez neveu*, l. *mon chier n.* — P. 373, al. 1, l. 1, il faut une virgule après *guises*. L. 4, au lieu de *cirtesce*, le manuscrit a, paraît-il, *critesce* ; il faut *tritesce*. Alinéa suivant, l. 2 *dolont*, l. *dolant*, et supprimer le point et virgule. Dernier alinéa, l. 4 de la fin, *soit*, l. *sont*. — P. 376, l. 4 *Loz*, l. *Laz*. Al. 2, l. 3 *qe*, le ms. a correctement *qi* (= *cui*) ; l. 10, *puisse*, le ms. a correctement *puis*[*t*] ; l. 13 *poï*, l. *poi*, de même ailleurs. — P. 377, al. 1, l. 2, *doit*, le ms. a correctement le subjonctif *doie*. — P. 378, fin du deuxième alinéa, qu'est-ce que c'est que *roi terrenz*? C'est probablement *terreuz* qu'il faut lire, adjectif rare dont Godefroy ne donne que trois exemples ; voir ma note dans *Neuphilologische Mitteilungen*, 1905, p. 125. Dernier alinéa, l. 3, *menent*, faut-il sous-entendre *duel* (*meinent duel*) ou lire *vienent* ? Cf. page suivante : *Tuit cil qui oient* (non *oïent*) *la novelle vienent au chastel*. — P. 380, milieu, *on semblance*, l. *en semblance*. Même alinéa, l. 5 de la fin, mettre une virgule après *d'or*, et supprimer celle qui se trouve après *piz*. — P. 381, l. 9 *plort*, l. *ploroit*. — P. 382, l. 17 *fort qe* est pour *fors qe*. Alinéa suivant, l. 2 *mestre*, l. *mostre*. A l'avant-dernière ligne de la page, il faut mettre le point, non avant mais après *tuit*. Puis ce n'est pas « l'hiver » qui est retourné, mais « le vers » : *Por Tristan est or tot li vers retornés*, locution figurée dont il y a de nombreuses variantes. — P. 383, dernier alinéa, l. 7 *longue*, l. *langue*. L. 16 *laissiz*, l. *laissie*. — Arthur LÅNGFORS.

C. M. VAN DER ZANDEN, *Étude sur le* Purgatoire de saint Patrice *accompagnée*

du texte latin d'Utrecht et du texte anglo-normand de Cambridge; Amsterdam, H. J. Paris, 1927; in-8, VI-178 pages. — L'auteur décrit tout d'abord le ms. 173 de la Bibliothèque de l'Université d'Utrecht et imprime d'après ce ms. le *Tractatus de Purgatorio sancti Patricii*, dont il donne en outre la traduction en français. En appendice on trouvera de plus le texte latin du ms. Arundel 292; il eût été sans doute plus commode de lire les deux textes sur les mêmes pages. Suit un chapitre, un peu long, sur frère H., auteur du *Tractatus*, où est mis en lumière le fait que celui-ci devait être anglo-saxon et appartenir à l'évêché de Lincoln. Enfin M. v. d. Z. réunit quelques notes sur les diverses rédactions latines, en signale dans les bibliothèques de France une quinzaine de copies non encore étudiées et propose des copies éditées un classement qui n'aboutit pas à établir des filiations. M. v. d. Z. n'a pas connu l'article de M. Warnke (*Mélanges Voretzsch*, p. 135, cf. ci-dessus, p. 289); remarquons en passant que M. v. d. Z. et M. Warnke ne désignent pas les mss. par les mêmes sigles, ce qui rend la comparaison des travaux assez incommode. La deuxième partie de l'étude de M. v. d. Z. consiste essentiellement dans l'impression de la version anglo-normande en vers du ms. de Cambridge Ec. 6. 11, avec les variantes du fragment Lansdowne 383 du British Museum. Cette édition est accompagnée d'une notice sur la langue et la versification du poème et d'un glossaire où il y a pas mal d'inutilités. Suit un court chapitre sur les versions françaises du *Purgatoire* où sont signalés un assez grand nombre de mss. des bibliothèques de France contenant des traductions en prose. Dans l'ensemble travail très consciencieux et qui sera utile surtout par ses transcriptions de textes latins et français et ses indications bibliographiques. Trois fac-similés des mss. d'Utrecht, de Cambridge et du ms. Lansdowne sont joints au volume. — M. R.

L'évolution de la pastourelle du XIIe siècle à nos jours par Edgar PIGUET; Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1927; in-8, 207 pages [Publications de la Société suisse des Traditions populaires, 19]. — M. Piguet expose dans son introduction la question, récemment débattue de nouveau (voir *Romania*, XLIX, 204 sq., et LIII, 447), de l'origine de la pastourelle, mais il ne la traite pas directement : il s'est en effet proposé d'étudier depuis le moyen âge « l'évolution de la pastourelle et plus spécialement son passage de la littérature au folklore » et d'examiner « s'il existe dans la tradition populaire des formes de notre thème qui ne se laissent pas ramener à la pastourelle littéraire et qui prouveraient — ou laisseraient supposer — l'origine populaire, antérieure à l'époque classique » de cette forme poétique. Il a pour cela analysé méthodiquement, avec les pastourelles françaises et provençales du moyen âge, toutes les compositions analogues conservées dans les chansonniers, du XIVe au XVIIIe siècle; et toutes celles que lui ont fournies les collections modernes de chansons populaires ; pour chacun des thèmes

qu'il a ainsi isolés, il a tenté d'établir une filiation chronologique ; puis il a étudié d'ensemble la transformation de la pastourelle du moyen âge aux bergerettes du XVIIIe siècle. La conclusion est que la pastourelle est un « thème littéraire et aristocratique devenu traditionnel et populaire au cours des siècles », en particulier grâce à son passage à la chanson de « carole » ; la pastourelle populaire n'ajoute, ou n'a conservé, aucun élément étranger à la pastourelle littéraire. Une bibliographie étendue termine cette étude soigneuse et d'une portée certaine. — M. R.

Helen WADDELL, *The wandering scholars* ; London, Constable, 1927 ; in-8, XXVIII-242 pages (avec illustration d'après les sculptures de la cathédrale de Chartres). — On trouvera dans ce livre, comme l'indique la préface, plus que le titre ne le laisse supposer ; c'est une histoire sommaire de la culture poétique latine au moyen âge, sans prétention à l'originalité, mais avec des citations nombreuses et souvent bien choisies.

Dante BIANCHI, *La leggenda di « Otinel », contributo alla störia dell'epopea francese in Italia ;* Aquila, Verchioni, 1926 ; in-8, 43 pages. — Essai pour retrouver dans la légende d'*Otinel* une tradition se rattachant à l'histoire de Tortona et de la famille des Ospinelli,

M. J. PINET, *Christine de Pisan (1364-1430)*, étude biographique et littéraire Paris, Champion, 1927 ; in-8°, XXIV-463 pages (Bibliothèque du XVe siècle XXXV). — Une erreur de plan a pesé sur cet ouvrage : comme il n'y a dans la vie de Christine à peu prés rien d'autre que la composition de ses livres, raconter en deux cents pages cette vie amenait nécessairement à y introduire une première étude de l'œuvre, qui déflore la seconde partie. Pour éviter les répétitions, l'auteur a multiplié les renvois de la seconde à la première partie : grande incommodité ; et nulle part les questions ne sont prises à plein. En outre l'auteur a étoffé cette partie biographique d'aperçus d'histoire générale qui dénotent une information très insuffisante : il s'y trouve même d'étranges erreurs. La partie proprement littéraire reste, malgré son ampleur, assez superficielle. L'étude des sources de Christine est morcelée et insuffisante ; de même celle de l'art poétique, thèmes et versification. L'auteur n'a pas clairement vu, semble-t-il, les véritables questions intéressantes : ce que Christine a compris des tendances de son temps ; les modes intellectuelles et artistiques qu'elle atteste et exploite ; la médiocrité un peu prétentieuse, mondaine, de son travail ; l'importance considérable donnée à l'antiquité (dont Mlle Pinet aurait dû étudier de plus près, et plus historiquement, la déformation caractéristique) ; la langue de Christine, et l'origine de ses bizarres affectations, rapportées ici, très illégitimement, à la seule influence du jargon des chancelleries ; bref, les éléments, idées, sujets, recherches de forme, procédés de composition et de style, semblants d'érudition, dont Christine se compose une élégance qui

doit plaire à l'aristocratie de son temps, tout cela qui, en un écrivain médiocre et ennuyeux, nous eût du moins montré un curieux témoin d'un moment de notre histoire spirituelle, n'est pour ainsi dire pas effleuré ici. Au total, du labeur méritoire et non inutile, mais une connaissance insuffisante du moyen âge dans son ensemble, et l'ignorance de quelques-unes des conditions essentielles du travail scientifique. — A. PAUPHILET.

E. DROZ, G. THIBAULT, G. ROKSETH, *Trois chansonniers français du XVe siècle*, fasc. I; Paris, 1927, in-4, 125 pages avec 7 planches en phototypie [1] (*Documents artistiques du XVe siècle*, t. IV) [2]. — La chanson française de la fin du XVe siècle nous est surtout connue par quatre mss., conservés respectivement à Dijon, Paris (collection du Marquis de Laborde), Wolfenbuttel et Copenhague. Les éditrices ont entrepris la publication intégrale des trois premiers, en laissant complètement de côté le quatrième, sans doute parce qu'il vient d'être édité par M. Jeppesen, en un volume (Copenhague, 1927) qui aurait dû être mentionné ; cf. *Romania*, LIII, 602. Le ms. pris comme base est celui de Dijon, le plus complet de tous (159 pièces). Les mélodies sont transcrites en notation moderne, les textes publiés à la suite, le premier couplet accompagnant les mélodies (ce qui en rend la lecture assez pénible). L'édition du manuscrit-base occupera trois fascicules, le dernier étant réservé aux pièces propres aux deux autres. Celui-ci contient les cinquante premières, suivies d'un bref commentaire, où sont traitées des questions d'attribution et de technique musicale. L'Introduction est surtout consacrée à la description et à l'histoire du ms. de Dijon ; on s'étonne de n'y pas trouver des renseignements analogues sur les autres ; une table de concordance nous en fait du moins connaître le contenu. On regrette aussi de ne pas trouver dès maintenant les variantes de texte de ces mss., lesquelles permettront sans doute de corriger un certain nombre de leçons fautives, dont voici quelques-unes. P. 8, v. 4 : *loer* fausse le sens et la mesure : corr. *los*. — P. 37, v. 5 : *consulz*] corr. *conseilz*. — P. 93, v. 1 : *lieux*] corr. *biens*. — A. JEANROY.

1. Cinq de ces planches reproduisent des feuillets des mss désignés ci-dessous.

2. Les deux premiers volumes de cette collection ont été annoncés ci-dessus (LI, 469). Le troisième, par M. J. Bouissounouse, intitulé *Jeux et travaux d'après un livre d'heures du XVe siècle*, reproduit les miniatures du livre d'heures dit « de la duchesse de Bourgogne », conservé au Musée Condé. L'introduction (p. 40) décrit les miniatures et les commente par d'intéressantes citations d'œuvres littéraires.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII

LA TRADITION MANUSCRITE
DU
LAI DE L'OMBRE
RÉFLEXIONS SUR L'ART D'ÉDITER LES ANCIENS TEXTES

DEUXIÈME ARTICLE

III. Examen de la nouvelle méthode.

1. *L'archétype du* Lai, *d'après dom Quentin : quel est l'enjeu du débat.*

Dom Quentin nous invite à construire, d'après une certaine règle, un certain texte. J'applique la règle. Ce texte, le voici :

« Las! » fet il, « *se je sui* (1) amis, 166
Que sera ce, se n'est *amie* (2) ?
Ce ne sai je ne ne voi mie
Comment je puisse vivre un jor.
Deduis d'errer ne de sejor 170
Ne me puet *mon cuer* (3) *alaschier* (4).
Or n'i a fors *de tenir chier* (5)
Ceus qui la vont ou ele maint,
Quar por ce fere ont eü maint
De lor *amor* (6) joie et solas. 175
Quar m'eüst... (7 ?) fet un las
De ses deus braz entor *mon col* (8) !
....Or ne puet estre autre : 186
Aler ou envoier m'estuet
Proier, *puis qu'autre* (9) estre ne puet,
Qu'ele ait *de moi merci* (10) en fin,
Et que, por Dieu, ainz que je fin, 190
Qu'ele ait pitié de ma destrece,
Et que, par sa grant gentillece,
Qu'ele me gart et vie et sens.

Ele i avroit *un mains des suens* (11)
S'ele souffroit que je *morisse* (12), 195
S'est bien droiz que de son cuer isse
Pitiez, et douçors (13) de ses iex.
Mès je cuit (14) qu'il me *vauroit* (15) miex
Li alers que se g'i envoi.
On dit (16) : « N'i a tel comme soi », 200
Ne nus n'iroit si volentiers.
Pieç'a c'on dist (17) que li mestiers
Aprent l'omme et la grant soufrete.
Puis que g'i ai reson atrete,
Il n'i a se de l'aler non 205
Dire qu'ele a en sa prison
Mon cuer, qui de gré s'i est mis.
Ja, devant qu'il ait non amis,
N'en quiert eschaper *por destrece* (18).
Gentelises, pitiez, larguece 210
La devroit a ce esmovoir. »
Il s'est atornez por movoir,
Soi tiers de compaignons sanz plus.
Ne sai que *vous deïsse* (19) plus :
Il monte, et vallet (20) jusqu'a .VI. 215
.... (21 ?) chevauche, liez et penssis
.... son penser et... (22 ?) sa voie.
Ses compaignons oste et desvoie
De la voie de son pensser
Qu'il ne.... (23 ?) puissent apensser 220
... (24 ?) *la reson* de son voiage.
Il dist qu'il chevauche a grant rage,
Celant son pensser..... (25 ?),
Tant qu'il vindrent a la monjoie
Du chastel ou cele manoit. 225
Fet li sires *qui les menoit* (26) :
« Veez com cil chastiaus siet bien ! »
Il nel disoit pas tant por rien
Qui montast aus fossez n'aus murs
..... *por* (27 ?) savoir se ses eürs 230
L'avroit encor *si haut monté* (28)
Qu'il parlaissent de la biauté
De la dame (29) *qu'il va* (30) veoir....

Représentons-nous un lettré, homme de goût et de savoir, à qui l'on demanderait de poursuivre l'opération, de vouloir bien

se charger d'établir de la sorte, de bout en bout, le texte du *Lai de l'Ombre*. Il se pourrait, je le crains, qu'il nous tînt ce langage :

« Certes, la tâche n'est pas bien lourde : n'importe qui s'en tirerait en quelques heures, au prix d'un peu d'attention ; mais, à en juger par le spécimen qu'on a sous les yeux, y a-t-il si grand intérêt à construire ce texte nouveau ? Son propre est de ne favoriser et de n'autoriser aucun des textes anciens, ni celui de *A*(*B*), ni celui de *C*, ni celui de *G*, ni celui de *D*, ni celui de *E*, ni celui de *F*, mais de nous offrir une mixture de tous ces textes. En cette mixture on retrouve le texte de *A*, mais modifié jusqu'à dix fois en moins de quatre-vingts vers, et le texte de *C*, mais modifié jusqu'à quinze fois ; et ainsi des autres textes. Et ce qui frappe, c'est que ces modifications, si nombreuses, semblent pour la plupart grammaticalement, logiquement, littérairement, inutiles. Il est évident, en effet, que si le *Lai* nous avait été conservé par un seul manuscrit, *A* par exemple, il ne se fût jamais rencontré un critique assez aventureux pour prétendre, ou assez perspicace pour s'aviser qu'on dût en amender la leçon en l'un quelconque des dix lieux où l'on vient de l'amender. Sans doute, à considérer ces dix retouches, on convient que certaines procurent à l'esprit quelque agrément. Ainsi, aux v. 196-7, où le manuscrit *A* portait :

> S'est bien droiz que de son cuer isse
> Douçors et pitiez de ses iex,

on se réjouit que le texte nouveau porte :

> S'est bien droiz que de son cuer isse
> Pitiez et douçors de ses iex,

si tant est qu'on trouve plus légitime de loger la pitié dans le cœur que dans le regard. Pareillement, aux v. 171-2, il est constant que la rime *alaschier : tenir chier* du texte nouveau est plus riche que la rime *solacier : tenir chier* du manuscrit *A*. Et même on réussira, en se forçant un peu, à accorder qu'au v. 167 *amie* vaut peut-être mieux que *m'amie* et qu'au v. 209 *por destrece* vaut peut-être mieux que *por tristrece*. Mais que dire des autres retouches ? Quand une fois on a remplacé *S'ele souffroit que je perisse* par *S'ele souffroit que je morisse* (v. 195), —

on dit par *l'en dit* (v. 200), — *li sires quis i menoit* par *li sires qui les menoit* (v. 226), — *si amonté* par *si haut monté* (v. 231), — *la beauté la dame* par *la beauté de la dame* (v. 232-3), — *qu'il aloit veoir* par *qu'il va veoir* (v. 233), qu'a-t-on gagné ? Et si l'on remarque d'autre part que le texte nouveau a des « trous », qu'il nous laisse en peine de décider s'il faut lire, au v. 176, *ceste* ou *ele*, — au v. 217, *il chevauche* ou *et chevauche*, — au v. 218, *En son penser et en sa voie* ou *A son penser et a sa voie* ou *Celant son penser et sa voie*, — au v. 220, *ne s'en puissent* ou *ne se puissent*, — au v. 221, *en la reson* ou *a la reson*, — au v. 223, *Celant son pensser souz sa joie* ou *sor sa joie* ou *et sa joie* ou *et sa voie*, — au v. 230, *mès por savoir* ou *fors por savoir* ou *com por savoir*, on en vient à se demander si le plus sage ne serait pas, tout bien considéré, tout bien pesé, de préférer à un texte critique construit d'hier, tout battant neuf, le texte d'un bon manuscrit, le manuscrit *A* par exemple, qui n'est pas irréprochable sans doute, qui a du moins le mérite d'avoir été établi voilà plus de six siècles et par un homme qui savait le vieux-français presque aussi bien que nous. »

Combien de fois, en d'autres circonstances, les critiques de toute école qui s'efforcent de restaurer les anciens textes n'ont-ils pas entendu de pareilles objections ? Les sceptiques foisonnent qui parlent de la sorte, et c'est pourquoi j'ai mis en scène celui-ci, mais afin de bien marquer que ce n'est pas en cet esprit que j'aborde l'examen du système qui nous est proposé : les propos que j'ai prêtés à ce personnage, qui n'est fictif qu'à demi, n'est-il pas évident qu'ils sont irréfléchis, et même insensés, si le classement des manuscrits déterminé par dom Quentin est le vrai ?

Rappelons-le, en effet : si ce classement est le vrai, il nous révèle un texte, non pas construit d'hier, mais retrouvé d'hier, non pas tout battant neuf, mais plus ancien qu'aucun de ceux qui se lisent dans nos manuscrits du treizième siècle et plus précieux infiniment, puisque c'est en lui que Jean Renart se fût le mieux reconnu. N'est-ce rien que d'avoir fixé le sort d'environ 1600 variantes sur 1700 ? N'est-ce rien que d'être débarrassés enfin du problème de savoir s'il faut préférer *amie* ou *m'amie* et de 1600 autres problèmes du même ordre de grandeur ? Encore le vrai profit n'est-il pas là : Jean Renart et son

petit poème ne sont pas seuls en cause. Si ce classement est le vrai, c'est donc qu'une méthode est trouvée, la méthode, celle qu'on cherchait depuis la Renaissance : et le vrai profit, c'est de savoir que voilà effacés, annulés, et que demain seront réparés les méfaits de ces légions de scribes, de remanieurs et de philologues qui, par distraction ou par ignorance, par fantaisie ou par pédanterie, ont altéré au cours des siècles les œuvres non seulement de notre aimable ménestrel, mais de tous les écrivains profanes et sacrés de l'Antiquité et du moyen âge.

2. *Le classement de dom Quentin est-il nécessairement le vrai ?*

Tel étant l'enjeu du débat, on conçoit que nous replacions ici sous les yeux du lecteur le schéma (nous l'appellerons le *schéma n° 3*) qui représente, selon dom Quentin, la généalogie de nos sept manuscrits :

SCHÉMA N° 3.

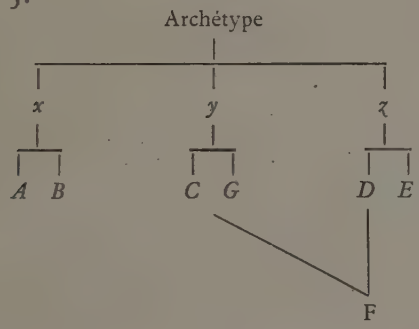

et que nous nous proposions d'examiner minutieusement, pièce à pièce, les éléments de cette construction et les modes de leur assemblage.

1° *Le cas du manuscrit F.* — Le reviseur à qui l'on doit la forme du texte conservée en *F* avait pour modèle un manuscrit du type *D* : Gaston Paris l'a reconnu comme moi (voir ci-dessus, p. 178), et c'est aussi l'opinion de dom Quentin [1]. Mais dom Quentin veut en outre que ce reviseur ait exploité un autre

1. « Le groupement *DF*, établi par M. Bédier, écrit-il (*Essais*, p. 159), est exact. »

modèle encore : « *F*, dit-il, est un dérivé des deux familles *CG* et *DE* ».

Ce dire résulte du fait que, par cinq fois dans le court passage par lui considéré, on voit une leçon *CGF* s'opposer à une leçon *DE* (ou à une leçon *ABDE*). Le phénomène se produit aux vers 176 (n° 8 de l'appareil critique), 188 (n° 9), 189 (n° 10), [198, n° 15][1], 221 (n° 24).

Mais considérons le poème entier. Voici un relevé complet des leçons de ce type (on retrouvera dans cette liste, imprimées en caractère romain, celles dont a fait état dom Quentin) :

V. 90, *il vousist CGF* < *qu'il vousist* ; — v. 103, *je ne mespris mie CGF* < *je ne despris mie* ; — v. 117, *qu'ele en volt CGF* < *qu'ele volt* ; — v. 176, entor mon col *CGF* < entor le col ; — v. 188, quant *CGF* < puis que ; — v. 189, qu'ele ait merci de moi *CGF* < qu'ele ait de moi merci ; — v. 198, *il m'i vauroit miex CGF* < *il me venroit miex* ; — v. 221, l'ocoison de son voiage *CGF* < la reson de son voiage ; — v. 268, *tornerent CGF* < *guenchissent* ; — v. 373, *fame CGF* < *dame* ; — v. 400, *me fet CGF* < *m'a fet* ; — v. 535, *fors CGF* < *hors* ; — v. 701, *ou CGF* < *et* ; — v. 835, *qu'ele dira CGF* < *ele dira* ; — v. 932, *Tout ont mon cuer el vostre mis CGF* < *Tout mon cuer ont el vostre mis.*

Comme on voit, on ne recueille que 15 leçons *CGF* en 962 vers, et le hasard a voulu que cinq d'entre elles se rencontrassent à quelques vers de distance dans la centaine de vers d'où dom Quentin a tiré son appareil critique, tandis que les dix autres sont disséminées dans les 850 autres vers. D'où il suit que, s'il avait fondé son étude sur un autre échantillon du texte que celui qu'il a choisi, sur une autre centaine de vers quelconque, le phénomène ne se fût pas manifesté ou se fût manifesté de façon si fugitive qu'il l'eût sans doute interprété tout autrement [2].

---

1. Dom Quentin a méconnu ce cas.

2. Par exemple, s'il avait opéré sur le passage de 300 vers qui va du v. 401 au v. 700, ses opérations ternaires (celles des nos 15, 16, 18 et 19) lui auraient donné, non pas un zéro, mais deux (ou un o et un 1, si l'on tient compte de l'infime variante *fors* < *hors* du v. 535) : ce qui eût confirmé cette vérité, acquise déjà par ailleurs, que « *C* et *G* sont très voisins l'un de l'autre, tandis que *F* s'éloigne d'eux notablement », mais ce qui n'eût pas suggéré l'idée que *F* a dû faire des emprunts à *CG*.

Ces rencontres de *F* et de *CG* doivent, en effet, je crois, être qualifiées de fortuites, vu leur petit nombre et leur insignifiance. C'est à cette explication que nous avons vu dom Quentin recourir en un cas analogue, pour rendre compte de certaines autres concordances anormales, mais qui portaient sur des vétilles ; il les traitait de « quantités négligeables », car, disait-il très justement, « le premier copiste venu peut faire de ces modifications sans avoir besoin pour cela d'avoir un manuscrit différent sous les yeux ». Et, non moins justement, non moins énergiquement, il a écrit aussi (*Essais*, p. 160) : « Les copistes ne sont pas des machines, mais des hommes qui pensent, qui raisonnent, et qui, sur un point donné, peuvent faire une modification qui les fait retomber dans la leçon d'une autre famille, sans que pour cela il y ait influence nécessaire des manuscrits de cette autre famille. » De fait, le reviseur qui a constitué le texte *F* avait-il vraiment besoin d'avoir sous les yeux un manuscrit du type *CG* pour écrire *mespris* au lieu de *despris*, *entor mon col* au lieu de *entor le col* ? Si l'on se refuse à croire qu'il ait pu prendre de pareilles initiatives, il nous offrirait le spectacle édifiant, mais surprenant, d'un homme qui, disposant de deux manuscrits du *Lai de l'Ombre*, aurait pris la peine de les comparer phrase par phrase pour demander tantôt à l'un, tantôt à l'autre la leçon la plus louable, mais qui, puérilement, se serait contenté de prélever sur l'un des deux le pauvre butin que nous savons : *il* pour *qu'il*, *qu'ele en volt* pour *qu'ele volt*, *qu'ele ait merci de moi* pour *qu'ele ait de moi merci*, etc.

Il est vrai que deux de ces modifications sur les quinze sont de moins chétive apparence. Si notre reviseur a établi le texte *F* sans se reporter à *CG*, il est singulier qu'au v. 221, au lieu de *la reson de son voiage*, qu'il lisait dans son modèle, il ait écrit *l'ocoison de son voiage*, ce qui est la leçon de *CG* ; — et il est singulier aussi qu'au v. 268, où son modèle portait *Atant guenchissent vers la porte Chascuns la teste del destrier*, il ait écrit *Atant tornerent vers la porte*..., ce qui est, à peu près, la leçon de *CG* (*Atant tournent devers la porte*...).

Mais c'est le moment de se rappeler que notre homme n'est pas un de ces copistes qui se feraient scrupule de changer un iota au texte qu'ils transcrivent : il est le plus libre des remanieurs. Le nombre de ses retouches arbitraires est énorme : son

texte diffère de celui de *A* en 400 lieux et j'y relève jusqu'à 260 leçons qui ne se retrouvent nulle part ailleurs. Il a repensé toutes les phrases et les a pour la plupart modifiées. Est-il si difficile d'admettre qu'au cours de ce fantasque travail il ait pu avoir quelque motif, autre qu'une suggestion qu'il aurait reçue de *CG*, de remplacer *la reson* par *l'ocoison*, *guenchissent* par *tornerent* ?

Pour nous incliner à l'admettre, regardons cet autre phénomène : comme on rencontre par 15 fois dans la *varia lectio* du *Lai de l'Ombre* des leçons *CGF* contre *DE* (ou contre *ABDE*), de même on y rencontre par 9 fois des leçons *ABF* contre *DE* (ou contre *ABDE*). En voici la liste :

V. 156, *mesaesmé* (*mesaamé F*) *ABF* < *desaamé*; — v. 191-2, *ces deux vers manquent en ABF*; — v. 350, *dame ABF* < *amiz*; — v. 422, *vos.en avez ABF* < *vos i avez*; — v. 474, *gentiz dame ABF* < *douce dame*; — v. 580, *il se part ABF* < *si se part*; — v. 592, *mès qu'il fust ABF* < *por qu'il fust*; — v. 656, *mais ABF* < *il*; — v. 753, *je n'en ruis mie ABF* < *je n'en vuel mie*.

Cette liste est plus courte que l'autre ; par ailleurs elles se ressemblent. Elles ne comportent guère l'une et l'autre que de ces faits infinitésimaux qu'on peut, qu'on doit, qualifier de « quantités négligeables ». Pourtant l'accord de *F* et de *AB* sur la leçon *je n'en ruis mie* < *je n'en vuel mie* n'est pas moins singulier que l'accord de *F* et de *CG* sur les leçons *l'ocoison* < *la reson* et *torner* < *guenchir*. Si donc on répugne à expliquer les trois leçons *ruis*, *l'ocoison*, *torner* comme les autres, par des jeux du hasard qu'a favorisés l'extrême liberté d'allures de ce remanieur, ce sera se condamner par là même à croire qu'il aurait exploité non pas deux modèles seulement, comme le veut dom Quentin, mais trois, un manuscrit du type *DE*, un manuscrit du type *CG*, un manuscrit du type *AB* : ce qui n'est pas vraisemblable.

Ce qui n'est pas impossible, pourtant : dans la transmission d'un texte quelconque, tant de choses ont pu se passer ! La destinée du critique qui entreprend de démêler l'histoire de ces accidents est de cheminer d'hypothèse en hypothèse à travers une forêt si broussailleuse et si ténébreuse qu'il doit s'attendre à toutes les surprises, et c'est pourquoi on se gardera de rejeter

l'opinion de dom Quentin. Il n'en coûterait rien d'ailleurs de s'y ranger : que le texte *F* soit, comme il l'affirme, contaminé par des emprunts à *CG*, il n'importe guère, maintenant qu'on sait à quoi se réduisent ces emprunts, — à presque rien. Ce qui importe, c'est que tout le monde est d'accord pour constater que le texte *F*, contaminé ou non, dérive en tout cas d'un manuscrit du type *D*(*E*), et que le texte de ce modèle a été fortement remanié. Par suite, qu'on emploie à constituer un texte critique du *Lai* le schéma n° 1, ou le schéma n° 2, ou le schéma n° 3, ou tout autre, le résultat sera le même : le manuscrit *F* est inutile ; on ne recevra de lui pas une leçon qui ne se trouve aussi en *D* ou en *E* ou en *DE*.

Il convenait pourtant d'entreprendre cette discussion et de la pousser à fond. Elle montre qu'en matière de critique de textes on a beau serrer de près les problèmes, on ne réussit guère à franchir la barrière qui sépare le probable du certain. D'autre part, nous nous engageons dans l'examen d'une méthode qui nous interdit, du moins durant les phases initiales de nos enquêtes, de peser les variantes, qui nous enseigne à les accepter toutes à égalité et à nous fier pour un temps à des opérations de pure statistique. Il était bon, au seuil de notre examen, de marquer, par l'analyse d'un cas en soi presque indifférent, que le critique littéraire ne devrait jamais consentir, même par convention provisoire, fût-ce pour un instant, à s'effacer devant le statisticien : pas une déduction tirée de supputations purement numériques ne devrait se produire qu'on ne se soit assuré au préalable, par l'étude du texte entier, que rien n'y contredit dans l'ordre des vraisemblances psychologiques, grammaticales, littéraires.

Restent les six autres manuscrits.

2° *Le cas des groupes* x = AB, y = CG, z = DE. — La méthode nouvelle s'est montrée habile à ranger les manuscrits dans un certain ordre d'après leur plus grande ou leur moindre ressemblance. L'autre méthode, celle des « fautes communes », y parvient aussi, mais par des moyens moins objectifs, donc moins élégants et moins sûrs. Notamment le procédé quentinien qui consiste à compter combien de fois chaque manuscrit s'accorde avec chacun des autres ne saurait être trop recommandé. A vrai dire, nos manuscrits *A* et *B* se ressemblent de

si près, et de même nos manuscrits *C* et *G*, que l'obligation d'écrire $x = AB$, et $y = CG$ se révèle presque spontanément, s'impose presque d'emblée, quelque méthode qu'on emploie : le cas du *Lai de l'Ombre* est trop simple. Il importe pourtant de bien mettre en relief l'excellence du procédé nouveau, et c'est pourquoi je produirai un exemple plus complexe, et par là plus expressif.

Soit donc le cas de ces mille et une chansons courtoises du XIIe et du XIIIe siècle dont une quarantaine de recueils manuscrits nous ont conservé le trésor ; telles et telles de ces pièces reparaissent dans huit, dix ou douze de ces anthologies, et la *varia lectio* en est abondante. Comme on sait, les manuscrits en question forment plusieurs groupes et sous-groupes, dont maints critiques, Eduard Schwan notamment, en son livre *Die altfranzoesischen Liederhandschriften*, ont dès longtemps déterminé les principaux : ici le groupe *MTAa*, là le groupe *UCI*, etc. : on finit par savoir réciter par cœur ces séries de sigles, à force de les avoir rencontrées, toujours les mêmes, en tant de travaux concordants sur Conon de Béthune ou sur Gace Brulé, sur Blondel de Nesle ou sur Thibaut de Navarre. Or il m'est arrivé de confier à un érudit, pour qu'il la traitât d'après la nouvelle technique, une de ces pièces, la chanson du Châtelain de Coucy qui commence par le vers *A vous, amanz, plus qu'a nule autre gent*. Je lui en avais remis des copies extraites de onze manuscrits, les manuscrits *A*, *C*, *K*, *M*, *O*, *P*, *R*, *T*, *U*, *V*, *X* de la nomenclature de Schwan. Cet érudit, un latiniste fort étranger à l'étude de nos trouvères, ignorait tout de ces manuscrits et de ce qu'on avait pu en écrire. Avec quelle promptitude et quelle justesse de discernement il sut pourtant s'orienter dans le dédale des onze copies ! Dès le début de son travail, la statistique des accords entre manuscrits pris deux à deux, première démarche de la méthode nouvelle, lui avait enseigné qu'on doit les ranger dans l'ordre :

MTA, — *Q*, — *UC*, — *R*, *KPVX*,

c'est-à-dire qu'elle lui avait révélé, avec plus ou moins de netteté, ces quatre gros groupements, que reconnaîtront bien les spécialistes : elle avait suffi à lui livrer l'essentiel et le meilleur de ce que contient le livre de Schwan, dont il ignorait jusqu'à l'existence.

Cependant, — et dom Quentin y a insisté, lui le premier, — on décèle de la sorte des ressemblances et des dissemblances entre les manuscrits, des relations de voisinage plus ou moins étroites, non nécessairement des lignées. Ce sont des procédés de dégrossissement, non nécessairement de stricte délimitation des groupes. En effet, dans le cas du *Lai de l'Ombre*, de quelle considération fournie par ses statistiques dom Quentin peut-il s'autoriser pour dire — au contraire de ce que disait Gaston Paris — que *D* et *E* forment une même famille, dérivent d'un même modèle, z ? Sans doute la façon dont les variantes se répartissent impose qu'on écrive $z = DE$, s'il est acquis par ailleurs que $x = AB$ d'une part et $y = CG$ d'autre part représentent deux lignées indépendantes entre elles, descendues de l'archétype chacune par une route particulière [1]. Mais c'est précisément ce qui n'est pas acquis : et là est le point vif du débat. Dans cette méthode comme dans l'autre, la difficulté se manifeste de tracer les *lignes de faîte* du schéma, celles qui doivent relier les manuscrits réels à l'archétype. En l'espèce, sont-elles deux ou trois ? et quel en doit être le dessin ?

3° *De la difficulté de déterminer le nombre des familles.* — Pour montrer combien cette difficulté est grave, je pourrais faire appel au seul raisonnement. Mieux vaut peut-être, bien que la route soit plus longue, produire une expérience où l'on me verra employer la technique même de dom Quentin : ce me sera un moyen de montrer que, si je me permets de critiquer sa méthode, ce n'est pas du dehors, mais après m'être maintes fois exercé, et très scrupuleusement, à la pratiquer, à en pénétrer l'esprit, à en recueillir les enseignements.

Je suppose donc que j'ai entre les mains un huitième et un

---

1. Il ne se peut pas, en effet, que *AB*, — *CG*, — *D* — et *E* dérivent de l'archétype par *quatre* routes distinctes : c'est ce qui apparaît dès qu'on regarde l'appareil critique de dom Quentin, où l'on rencontre, sous le n° 3, le conflit d'une leçon *ACG*, *mon cuer*, et d'une leçon *DE*, *mon mal*. Car, si l'archétype portait *mon cuer*, comment deux scribes, censés indépendants l'un de l'autre, celui de *D* et celui de *E*, se seraient-ils rencontrés pour écrire à la place *mon mal* ? Inversement, si l'archétype portait *mon mal*, comment deux scribes, censés indépendants l'un de l'autre, celui de x (= *AB*) et celui de y (= *CG*), se seraient-ils rencontrés pour écrire à la place *mon cuer* ? Ces sortes de conflits sont trop fréquents pour qu'on puisse y voir des effets du hasard.

neuvième manuscrit du *Lai de l'Ombre*, écrits tous deux au XIIIe siècle, et récemment retrouvés. L'un des deux, *w*, donne précisément, mot pour mot, le texte que dom Quentin nous a prescrit de reconstruire : c'est « l'archétype » lui-même [1]. L'autre, le manuscrit *r*, en diffère, mais rarement : dans le passage de 67 vers que nous considérons seul ici, on ne relève entre *w* et *r* que cinq divergences : les cinq fois, *w* s'accorde avec *A*, *r* avec *E*. En effet, on lit en *r*, au n° 3 de l'appareil critique, *mon mal*, — au n° 5, *du tenir*, — au n° 6, *dame*, — au n° 17, *on dit pieça*, — au n° 22, *A son pensser et a sa voie*.

Il s'agirait d'introduire à leur juste place dans le classement de dom Quentin, réputé juste, ces deux manuscrits nouveaux, ou plutôt d'y introduire *r*, puisque, par définition, *w* et « l'archétype » de dom Quentin ne font qu'un.

A cet effet, je reprends l'appareil critique de dom Quentin. Comme on y remarque plusieurs traits inexacts ou contestables (ce qui d'ailleurs ne compromet aucun des raisonnements de dom Quentin), je le rectifie, pour plus de rigueur, sur ces quelques points [2] ; puis, j'y inscris les sigles *w* et *r*, chaque fois à la ligne qui convient.

---

1. Aux quelques lieux où le canon critique de dom Quentin nous laisse libres de choisir entre les variantes, je choisis comme voici : *w* porte, au n° 7, *ceste*, — au n° 15, *venroit*, — au n° 21, *il*, — au n° 22, *en son pensser et en sa voie*, — au n° 23, *ne se*, — au n° 24, *en la reson*, — au n° 27, *mès por*.

2. Il n'y avait pas lieu de séparer, au n° 11, les manuscrits qui ont *suens* de ceux qui ont *siens*, et, au n° 19, les manuscrits qui ont *deïsse* de ceux qui ont *desisse*, vu qu'un usage à peu près universel au XIIIe siècle permettait d'employer ces formes *promiscue*. — Au n° 15, l'appareil de dom Quentin porte : *m'i vauroit miex CGDEF* ; mais il aurait fallu séparer *DE*, qui disent *venroit* (de *venir*), de *CGF*, qui disent *vauroit* (de *valoir*). — Au n° 25, dom Quentin a écrit : *Celant son pensser sor sa joie BD* ; mais c'est une inadvertance : *D* porte *sor ṣa voie* (je l'ai bien vérifié). Il y a donc en cet endroit autant de leçons que de manuscrits, et puisque l'on est en présence d'une série de ces « variantes à témoin unique » que dom Quentin ne fait jamais entrer dans ses calculs, ce n° 25 doit disparaître. (On pourrait, il est vrai, noter à la place le fait que cinq manuscrits commencent le vers par les mots *Celant son pensser*, tandis que les deux autres, *C* et *G*, disent : *En son penser* (*son voiage G*) *et en sa voie*. Mais il est inutile de relever cette concordance : on a tant d'autres preuves de l'intime parenté de ces deux manuscrits !)

APPAREIL DE VARIANTES DRESSÉ D'APRÈS LES MANUSCRITS *A B C G D E F w r*.

1) se je sui *A B D E F w r*
se j'estoie *C G*

2) m'amie *AB*
amie *C G D E F w r*

3) mon cuer *A C G w*
mon cors *B*
mon mal *D E F r*

4) solacier *A B*
alaschier *C G D E w r*
alegier *F*

5) de tenir *A B C G w*
du tenir *D E F r*

6) amor *A B C G w*
dame *D E F r*

7) ceste *A B E w r*
ele *C D F*
ore *G*

8) mon col *A B C G F w r*
le col *DE*

9) puis que *A D E w r*
quant *C G F*
B manque

10) de moi merci *A B C G F w r*
merci de moi *D E*

11) un mains des suens (siens) *A B D E w r*
molt peu de sens *C G*
perdu son sens *F*

12) perisse *A B*
morisse (morusse) *C G D E F w*

13) douçors et pitiez *A B*
pitiez et douçors *C G D E w r*
pitié trover *F*

14) mès je cuit *A B C G w r*
si cuit bien *D E*
je cuit bien *F*

15) me venist *A B*
m'i vauroit *C G F*
me venroit *D E w r*

16) l'en dit *A B*
on dit *C G D E F w r*

17) pieç'a c'on dist *A B C G w*
on dit pieça *D E F r*

18) por tristrece *A B*
por destrece *C G D E F w r*

19) vous deïsse (desisse) *A B E F w r*
vous en die *C G*
g'en deïsse *D*

20) il monte et valet *A B D E F w r*
il montent valet *CG*

21) il chevauche *A B E w r*
et chevauche *C G D F*

22) en son pensser et en sa voie *A B w*
a son p. et a sa voie *D E r*
celant son p. et sa voie *C G*
a ses amours et a sa joie *F*

23) ne s'en *ABG*
ne se *CDEFwr*

24) en la reson *ABwr*
a la reson *DE*
de l'ocoison *CGF*

25) .....

26) quis i menoit *AB*
qui les menoit *CGDEFwr*

27) mès por *AB wr*
fors por *CG*
com por *EF*
tot com *D*

28) si amonté *AB*
si haut monté *CGDEFwr*

29) la dame *AB*
de la dame *CGEFwr*
a la dame *D*

30) qu'il aloit *AB*
que il va *CGDEFwr*

Comme a fait dom Quentin pour les manuscrits dont il disposait, je comparerai tour à tour *w* à *A* et à *C*, *w* à *A* et à *G*, etc., jusqu'à épuisement de la liste des triades (en négligeant *F*, qui, d'un commun accord, est ici hors de cause). De même pour *r*. Ce sont vingt-cinq opérations à effectuer, qui viendront s'ajouter aux vingt opérations déjà faites par dom Quentin. Voici ce qu'elles donnent. On observera que, pour obtenir des chiffres plus immédiatement expressifs, je n'ai pas fait entrer dans mes calculs les variantes des n°s 7 (*ceste* < *ele*), 21 (*il* < *et*) et 23 (*ne se* < *ne s'en*) : ce sont celles que dom Quentin, en ayant reconnu l'insignifiance, a qualifiées à bon droit (*Essais*, p. 158) de « quantités négligeables ».

21) $w < AC = 0$
$w > A < C = 10$
$wA > C = 8$

22) $w < AG = 0$
$w > A < G = 10$
$wA > G = 8$

23) $w < AD = 0$
$w > A < D = 10$
$wA > D = 9$

24) $w < AE = 0$
$w > A < E = 11$
$wA > E = 10$

25) $w < CD = 0$
$w > C < D = 5$
$wC > D = 7$

26) $w < CE = 0$
$w > C < E = 6$
$wC > E = 7$

27) $w < CG = 9$
$w > C < G = 0$
$wC > G = 0$

28) $w < DE = 9$
$w > D < E = 0$
$wD > E = 0$

29) $w < DG = 0$
$w > D < = 7$
$w D > G = 5$

30) $w < EG = 0$
$w > E < G = 7$
$w E > G = 6$

31) $r < AC = 4$
$r > A < C = 10$
$r A > C = 7$

32) $r < AG = 4$
$r > A < G = 10$
$r A > G = 7$

33) $r < AD = 0$
$r > A < D = 16$
$r A > D = 3$

34) $r < AE = 0$
$r > A < = 16$
$r A > E = 5$

35) $r < CD = 0$
$r > C < D = 10$
$r C > D = 3$

36) $r < CE = 0$
$r > C < E = 10$
$r C > E = 3$

37) $r < CG = 14$
$r > C < G = 0$
$r C > G = 0$

38) $r < DE = 4$
$r > D < E = 0$
$r D > E = 0$

39) $r < DG = 0$
$r > D < G = 3$
$r D > G = 10$

40) $r < EG = 0$
$r < D < G = 3$
$r E > G = 11$

41) $w < Ar = 0$
$w > A < r = 11$
$w A > r = 5$

42) $w < Cr = 0$
$w > C < r = 8$
$w C > r = 4$

43) $w < Gr = 0$
$w > G < r = 8$
$w G > r = 4$

44) $u < Dr = 5$
$w > D < r = 4$
$w D > r = 0$

45) $w < Er = 5$
$w > E < r = 5$
$w E > r = 0$

A considérer ces chiffres, on recueille les enseignements que voici :

1°) Le manuscrit *r* est intermédiaire entre *w* et *D* (opération 44), et entre *w* et *E* (opération 45); mais il ne l'est pas entre *C* et *G*; il ne l'est pas non plus entre *D* et *E* (opérations 37 et 38).

2°) Les manuscrits *A* et *D*, *A* et *E*, *C* et *D*, *C* et *E*, *G* et *D*, *G* et *E* communiquent entre eux par l'intermédiaire de *w* (opérations 23 à 26, 29, 30), mais aussi par l'intermédiaire de *r* (opérations 33 à 36, 39, 40).

3°) Le manuscrit *w* fait figure d'archétype par rapport à *A* et à *C* et par rapport à *A* et à *G* (opérations 21 et 22), ce qui n'est pas le cas de *r* (opérations 31 et 32).

4°) Les opérations 41, 42, 43 révèlent que *w* est intermédiaire entre *r* et *A*, entre *r* et *C*, eutre *r* et *G*.

Or, il y a maintes façons d'interpréter ces résultats et maintes figures pourraient représenter ces diverses interprétations. Mais deux seulement de ces constructions théoriquement légitimes nous intéressent ici. Voici l'une :

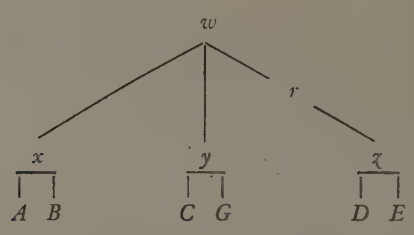

Comme on voit, c'est, dessiné un peu autrement, le schéma même de dom Quentin, à cette différence près que « l'archétype » est ici dénommé *w* et que, en un point de la ligne droite qui va de *w* à *z*, le sigle *r* a été introduit. Quoi de plus simple ? Notre manuscrit *r* est un manuscrit semblable à *w*, mais où nous avons placé par hypothèse quelques-unes des leçons propres à *z* (= *D E*). Ce n'était pas une hypothèse difficile à admettre : car le scribe du manuscrit *z* n'a pas nécessairement fabriqué lui-même — et dom Quentin ne suppose pas qu'il ait nécessairement fabriqué lui-même — toutes les leçons qui distinguent *z* de l'archétype; la plupart peuvent lui avoir été léguées, et, sur cette ligne qui va de *w* à *z*, nul ne saurait voir aucun inconvénient à ce que l'on plaçât non seulement *r*, mais plusieurs autres sigles encore, pour représenter autant de copies perdues dont chacune a pu contribuer à donner au texte la forme qui est celle de *z* (= *D E*).

Mais voici l'autre construction :

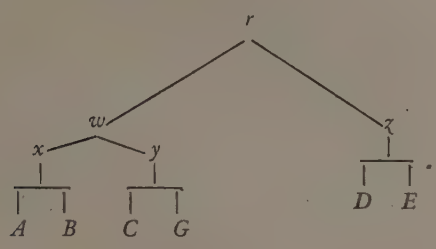

Elle ne diffère de la précédente qu'en ce que la ligne qui va de *w* à *z*, au lieu d'être une ligne droite, est une ligne brisée. Du fait de cette unique modification, ce que dom Quentin appelait « l'archétype » a perdu ses titres à cette appellation. Le véritable archétype, c'est *r*, dont sont issues deux lignées seulement. Mais ce schéma, notre lecteur l'a reconnu : c'est le « schéma n° 1 », notre antique schéma de l'an 1890. Il reparaît, obstiné, mais construit cette fois avec l'aveu de la méthode nouvelle.

La méthode nouvelle permettrait aussi bien d'en dessiner d'autres, bipartis eux aussi. Par exemple, si l'on place par hypothèse dans un archétype *m* quelques-unes des leçons particulières à *A B*, on pourra (mais le démontrer serait se répéter) construire ceci :

SCHÉMA N° 4.

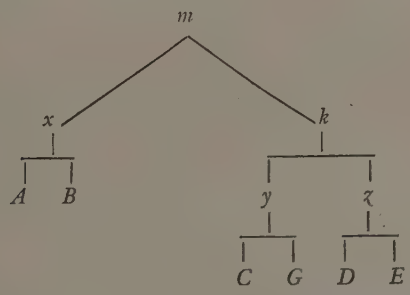

et, quand on établira le texte, on pourra traiter les leçons *A B* avec une faveur particulière.

De l'expérience qui précède se dégage une conclusion,

valable pour tous les cas similaires, et qu'on exprimera en ces termes :

A moins que des raisons fournies par la critique interne des variantes s'y opposent [1], on peut, à volonté, supposer deux points d'attache, au lieu d'un seul, entre deux manuscrits ou deux groupes de manuscrits ; autrement dit, on peut, à volonté, représenter par une ligne droite ou par une ligne brisée l'une quelconque des lignes qui relient à l'archétype X les manuscrits conservés ; on peut écrire, à volonté :

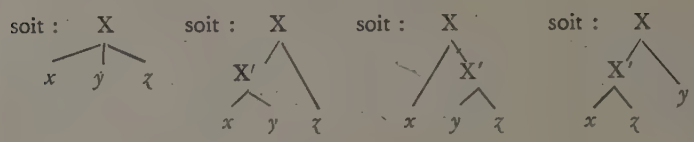

Par conséquent, tant qu'on ne se fonde, pour classer les manuscrits d'un ouvrage, que sur des déductions tirées de faits d'ordre numérique, le schéma reste malléable comme le plomb.

*
* *

Cette difficulté, dom Quentin s'est préoccuppé de la réduire en ce qui concerne le *Lai de l'Ombre*. A la page 160 de ses *Essais*, il s'en est pris à notre schéma n° 1 (w = ABCG < z = DEF) et l'a taxé d'invraisemblance à la faveur de l'argument que voici :

« Ce qui procure le classement, ce sont les données constantes, et ce qui prouve la fausseté d'un classement, ce sont également les données constantes, habituelles, et non un cas isolé, fût-il parfaitement constaté. Or, c'est précisément ce qui nous met en garde contre le classement $w = ABCG$ auquel M. Bédier s'était arrêté tout d'abord. Il y a, en effet, une donnée constante de la tradition du *Lai de l'Ombre* qui n'est pas envisagée dans les catégories de faits par lui énumérées : c'est la concordance des manuscrits $CGDE(F)$ contre AB. L'apparatus de M. Bédier relève ce cas un nombre considérable de fois : comment se fait-il que le critique ne lui ait pas fait de place dans

1. C'est pour des raisons de cet ordre que je m'abstiens de dessiner un schéma biparti où l'on aurait $AB + DE$ d'un côté, CG de l'autre.

son Introduction ? J'en devine la raison : c'est qu'en aucun de ces cas M. Bédier n'a trouvé de « faute commune ». Mais il n'y a pas que les fautes à considérer dans un classement — nous disons même que les fautes ne doivent pas être considérées dans le classement, et le cas du *Lai de l'Ombre* en est une belle preuve, — il y a surtout les accords des manuscrits sur les leçons courantes. Or, comment expliquer l'accord constant de *CGDE* contre *AB* avec un classement qui les sépare en deux familles ? »

Le raisonnement est fondé, sauf erreur, sur ce seul principe : deux frères doivent normalement se ressembler plus qu'ils ne ressemblent à un de leurs cousins. Et ce principe est juste. Mais si l'un des deux frères s'est maquillé et travesti ? Si un scribe très « particulariste », comme il y en a tant, imaginant à plaisir des leçons de son cru, a maquillé et travesti le texte *x* (= *AB*) ? Du fait de sa fantaisie, le texte fraternel *y* (= *CG*), ouvrage d'un scribe conservateur, prendra à nos yeux un air de plus étroite parenté avec le texte *z* (= *DE*), bien que celui-ci, dérivé d'un autre modèle, descendu d'une autre lignée, ne soit lié à *ABCG* que par un lien de cousinage. « L'accord constant de *CGDE* contre *AB* » s'expliquerait donc fort bien, malgré ce qu'en dit dom Quentin, « avec un classement qui les sépare en deux familles ».

Mais cet accord, qu'il qualifie de « constant », est-il donc si fréquent ?

J'ai établi un triple relevé :

1°) des accords de *ABCG* contre *DE* (conflits du type *avoir ne amis ABCG* < *parenz ne amis DE*, v. 27) ;

2°) des accords de *CGDE* contre *AB* (conflits du type *par derriere CGDE* < *par droiture AB*, v. 15) ;

3°) des accords de *ABDE* contre *CG* (conflits du type *la despense ABDE* < *la pensee CG*, v. 66).

Je trouve au total :

1°) conflits de *ABCG* < *DE* : 65,

2°) conflits de *CGDE* < *AB* : 56,

3°) conflits de *ABDE* < *CG* : 68.

Ce sont trois nombres sensiblement égaux. Donc l'accord des manuscrits *CGDE* contre les manuscrits *AB* n'est pas une « donnée constante » de la tradition de notre texte, et, ni en théorie ni en fait, l'argument de dom Quentin n'est, je crois, résistant.

3. *De quelques autres classements, non moins plausibles.*

Mais supposons qu'un critique se décide, à tort ou à raison, à établir le texte du *Lai* d'après le classement de dom Quentin. Encore devra-t-il tenir compte d'une certaine possibilité, que le savant bénédictin lui-même, traitant de la *Vulgate*, a pris soin de mettre en relief, aux pages 94 et suivantes de ses *Essais* : à savoir que tels et tels copistes peuvent avoir utilisé, non pas un archétype, mais deux. Je me réfère à cet exposé lumineux : pour mieux faire entendre sa pensée, dom Quentin a dessiné une figure. Voici la pareille [1], si l'on passe du cas de la *Vulgate* au cas du *Lai de l'Ombre* :

SCHÉMA N° 5.

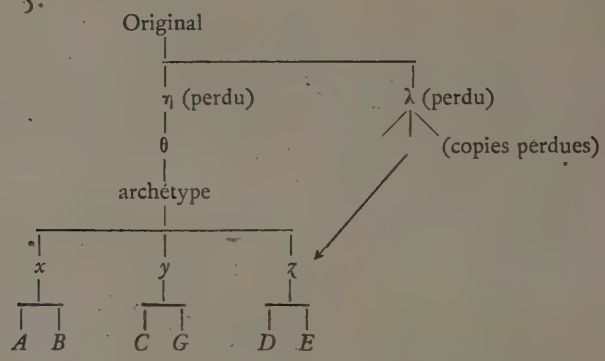

Par cette figure on veut dire que des manuscrits perdus, dérivés d'une source très haute, ont pu exercer sur « une famille de tradition inférieure » certaines influences, comme le montre la flèche qui frappe *z*. Plusieurs des leçons *DE* sont très séduisantes (*enssis DE* < *partiz*, v. 583, — *s'esbahi DE* < *s'esvanuï*, v. 608, etc.) : *z* aura reçu d'une copie ancienne ces leçons vénérables, authentiques.

1. Non pas tout à fait la pareille, car, dans la figure dessinée à la page 94 des *Essais*, la flèche frappe un seul manuscrit, lequel est un membre d'une famille riche en rejetons. Au contraire, dans la figure que je dessine, la flèche frappe le chef d'une famille : par là je pare à certaines difficultés marquées par dom Quentin (p. 95) et qu'il serait trop long d'exposer.

Mais on peut aussi bien se persuader que ce fut le cas du manuscrit x : maintes leçons AB peuvent tenter plus que leurs rivales (*peniu d'armes* $AB <$ *preu d'armes*, v. 93, — *par escole* $AB <$ *par parole*, v. 339, etc.). On sera par là autorisé à dessiner ce schéma :

SCHÉMA N° 6.

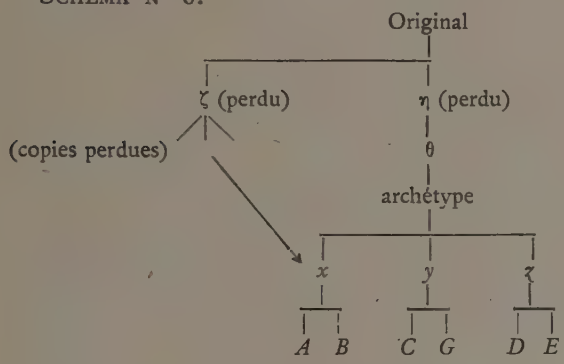

Bien mieux : il est non moins licite d'associer ces deux possibilités et de construire un schéma où deux flèches frapperont, l'une x, l'autre z :

SCHÉMA N° 7.

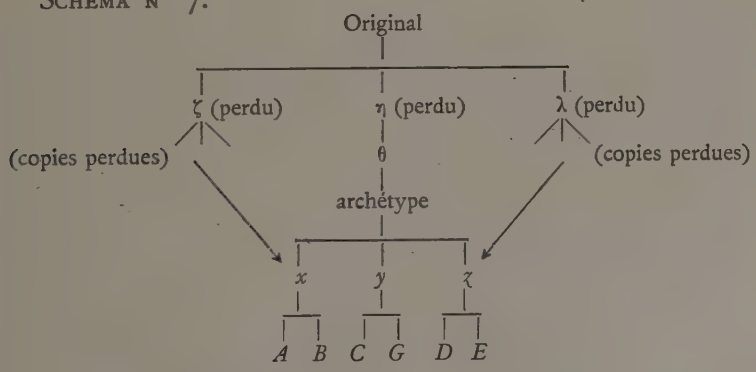

Si un éditeur du *Lai* retient une de ces possibilités, il devra assurément commencer par établir, selon le système de dom Quentin, le texte de l'archétype. Mais ce ne sera qu'une besogne

préliminaire. Une fois qu'il s'en sera acquitté, il pourra introduire dans son « texte critique » soit des leçons *AB*, soit des leçons *DE*, qui, à tort ou à raison, l'auront séduit; et, s'il se sert de la figure qui comporte deux flèches, il pourra y introduire tantôt des leçons *AB*, tantôt des leçons *DE*, en telle proportion qu'il voudra, en pleine liberté.

*
* *

Entre les schémas tripartis de G. Paris et de dom Quentin (schémas n°s 2 et 3) et l'un ou l'autre de nos schémas bipartis (n°s 1 et 4), comment choisir ? Dom Quentin nous disait tout à l'heure que « les fautes ne doivent pas être envisagées dans un classement » et que « le cas du *Lai de l'Ombre* en est une belle preuve ». Pourtant, s'il veut justifier à ses propres yeux l'idée que *AB* et *CG* forment deux familles indépendantes entre elles, ne faut-il pas qu'il s'assure que pas une des leçons *ABCG* ne saurait être qualifiée « faute commune à ces quatre manuscrits » ? Et comment pourra-t-il s'en assurer s'il ne consent pas à mettre dans la balance, par 65 fois, ici une leçon *ABCG*, là une leçon *DE* (*F*), et à opérer par 65 fois la pesée, *more lachmannico* ?

Je reviens donc à l'examen de quelques-uns de ces conflits, de ceux-là même qui m'ont jadis le plus préoccupé.

D'un premier conflit. — Aux vers 506 et suivants, comme le chevalier s'est fait trop pressant, la dame le menace de rompre l'entretien. Deux leçons s'opposent, que voici, imprimées en regard l'une de l'autre :

ABCG	*DEF*
« Or me fetes de vous partir, Sire, » fet ele; « c'estroit lait. Mes cuers ne me sueffre ne lait Acorder en nule maniere; Por ce s'est oiseuse proiere. — Ha! dame, » fet il, « mort m'avez, Se vous de moi merci n'avez! Gardez nel dites mès por rien, Mès fetes cortoisie et bien : Retenés moi... »	« Por ce s'est oiseuse proiere, Si vous pri que vous en souffrez. — Ha! dame, » fet il, « mort m'avez! Gardez... »

Si on les compare, il ne se peut pas qu'on ne préfère, et de beaucoup, la leçon *DEF*. Car l'autre offre une fâcheuse rime du même au même (*m'avez n'avez*) et l'on y remarque deux infractions à une règle généralement observée depuis Chrétien de Troyes par les rimeurs de son école, dont Jean Renart : celle qui les obligeait à « briser le couplet de deux vers », c'est-à-dire à arrêter le sens après le premier de deux vers unis par la rime ; en vertu de cette règle, la dame aurait dû éviter de terminer son petit discours par une phrase formant quatrain, et le chevalier aurait dû veiller à ce que la première phrase de sa réplique comportât un seul vers, ou trois, ou cinq, mais non deux. La leçon *DEF* est, au contraire, pour ce qui est de la versification, d'une technique irréprochable, et son propre est précisément de manifester, et comme de souligner, les trois défauts de sa rivale.

Qu'a-t-il pu se passer ? Dira-t-on, contrairement à ce qu'oblige à croire le classement de dom Quentin, que l'excellente leçon *DEF* doit être la plus ancienne des deux ? En cette hypothèse, un accident aura détruit dans une certaine copie le vers *Si vous pri que vous en souffrez*, en sorte que le vers *Ha ! dame, fet il, mort m'avez* ne rimait plus à rien. Quelqu'un, s'en étant aperçu, a fabriqué vaille que vaille le vers *Se vous de moi merci n'avez* et du coup a introduit dans le texte les trois défauts susdits. Et comme d'ailleurs ce vers n'a pu être imaginé qu'une fois et par ce seul individu, voilà les deux familles x (= *AB*) et y (= *CG*) bloquées en une seule, w.

Mais l'hypothèse inverse, celle que recommande le classement de dom Quentin, n'est pas moins recevable. Jean Renart n'est pas un rimeur impeccable : en ses autres romans, on rencontre parfois la rime du même au même et des couplets non brisés [1] ; dans le *Lai* même, il s'est permis par deux fois (aux vers 263-4 et aux vers 793-4) cette dernière licence. Rien n'empêche donc que la leçon *ABCG*, bien que nettement inférieure à l'autre, soit plus ancienne, et que Jean Renart l'ait écrite de sa main. Seulement, s'il en fut ainsi, l'homme qui l'a modifiée, celui qui a établi le texte z du classement de dom Quentin, prend sou-

1. Voir *Galeran de Bretagne*, par Jean Renart, édition Lucien Foulet, 1925, p. XXVI.

dain à nos yeux une physionomie très particulière. Il n'est pas un de ces reviseurs qui revisent à tort et à travers. Il est un observateur perspicace, puisqu'il a su remarquer que Jean Renart avait par trois fois dérogé à son propre usage; — et un censeur exigeant, puisqu'il s'est mis en devoir d'amender ces irrégularités, après tout légères; — et un écrivain adroit, puisqu'il y a si bien réussi. Il biffe le vers *Se vous de moi merci n'avez* : le discours du chevalier n'y perdra rien [1]; — à la place, il en invente un autre, mais qu'il fera prononcer par

1. Il y perd pourtant quelque chose, dira-t-on peut-être : car, si l'on supprime ce vers, le chevalier, au lieu de se contenter de prédire sa mort, se donne pour mort déjà, et l'on peut s'étonner que, dans ces conditions, il continue à parler comme si de rien n'était. Mais il faut tenir compte de l'affaiblissement de certaines formules dans la phraséologie galante. La mort n'empêche pas l'amoureux de Belle Ysabelot de chanter son joli motet :

Bele Ysabelot m'a mort,
Bele Ysabelot.
Quant Ysabelot fu nee,
Amors furent en esmai.
Ele est plus encoulouree
Que ne soit la rose en mai.
Ele mi het et je l'aim trop,
Bele Ysabelot.
Bele Ysabelot m'a mort,
Bele Ysabelot.

Comparer ces vers de Cercamon (*Quant l'aura doussa s'amarzis*) :

Ai, Dieus ! quant suavet m'aucis,
Quan de s'amor mi fes semblan,
Quar mort m'a e no sai per qu'es,
Qu'ieu mas una non vuelh vezer...

et ceux-ci, qui sont tirés d'un motet (*Recueil de motets* publié par G. Raynaud, t. I, p. 82) :

Et ses trés doz regars m'ont ocis, Dieus ! m'ont ocis,
Aimi, aimi, aimi, Dieus ! aimi !
A jointes mains merci li pri
Qu'ele ne me mete en oubli...

et ceux-ci encore : *Amors m'a mort par bien amer*... (Raynaud, 2033) — *Mort m'a sans point d'achaison*.. (Raynaud, 1390). On rencontre même des locutions telles que *Mout m'avez mort* et *Trop m'avez mort*.

la dame, et c'est le joli vers *Si vous pri que vous en souffrez*, dont l'élégante impertinence répond si bien à l'intention de la coquette. Et par cette seule retouche, le triple résultat est obtenu : la dame a appris à observer la règle du couplet brisé ; le chevalier, pareillement, et il a appris en outre à éviter la rime du même au même.

Le classement de dom Quentin enjoint de rejeter cette ingénieuse leçon. On obéira, sans doute ; on la reléguera dans les oubliettes de l'appareil critique : mais quel regret !

D'un deuxième conflit. — Aux vers 522-5, le chevalier insiste pour que sa dame lui accorde quelque menu suffrage :

« Vo vair oeil et vo clere face
Me puet de mout poi *justicier*.
Je ai tout souz vostre dangier
Quanques je ai, force et pooir... »

Justicier, disent les manuscrits *ABCG*; *ostagier*, disent les manuscrits *DEF*, et le classement de dom Quentin oblige à sacrifier cette leçon. On obéit à nouveau, mais cette fois encore à contre-cœur : car *ostagier* est un terme de la langue juridique aussi bien approprié que *justicier* et qui a le mérite de mieux rimer avec *dangier*.

— *D'un troisième conflit.* — Au vers 547, la dame *chiet en un penssé*, « s'absorbe dans une songerie ». Elle songe que, si elle rebute le chevalier, elle ne trouvera jamais un autre soupirant qui le vaille. Puis, à partir du vers 558, deux leçons rivalisent, l'une offerte par *ABC(G)*, l'autre, plus longue de quatre vers, par *DEF*:

ABC(G)	*DEF*
Avoec cel penssé la traveille	Avec ce penser la traveille
Resons, qui d'autre part l'oppose	Resons, qui d'autre part l'opose
Qu'ele se gart de fere chose	Qu'ele se gart de fere chose
Dont ele se repente au loing.	Dont ele se repente au loing.
.....	A celui qui ert en grant soing
.....	Du penser ou ele ert entree
.....	A mout bele voie mostree
.....	D'une grant cortoisie fere
Amors, qui en tant maint besoing	Amors, qui en tant maint afere
A esté sages et soutiex !	A esté voiseuse et soutille.
Entruesqu'ele estoit.....	Entrusqu'ele estoit.....

Selon le schéma de dom Quentin, la leçon *A B C* (*G*) était celle de l'archétype. Il se peut, en effet, et même que, dans « l'original », Jean Renart en personne l'ait écrite : la phrase *Amors, qui en tant maint besoing A esté sages et soutiex !* se suffit à elle-même, malgré les apparences[1]. Mais, en cette hypothèse, l'autre leçon, la leçon « refaite », avec quel bonheur elle a été façonnée ! Par elle et par elle seule on comprend que, si la déité subtile et sage entre en scène, ce n'est pas pour disputer à Raison le cœur de la dame, mais pour agir sur le chevalier et lui inspirer le très courtois stratagème de l'anneau. Et si l'on considère en outre de quelle façon ingénieusement contournée la phrase nouvelle est construite — le sujet s'en fait longtemps attendre, mais on sera payé de l'attente, car c'est « Amour », — on admire une fois de plus le scribe du manuscrit *z* : comme il a bien su pénétrer les intentions de l'auteur et s'approprier sa manière !

D'un quatrième conflit. — Celui-ci est des plus délicats à interpréter : il nous faudra reprendre les choses d'un peu haut. Mais il est expressif et mérite, en vérité, qu'on l'analyse avec soin.

Le *Lai de l'Ombre*, c'est l'histoire d'un gage d'amour, un anneau, qu'une belle reçoit, refuse, accepte enfin : ainsi, en bien des contes, on voit une amoureuse accepter d'abord un présent, puis le rendre au cours d'une scène de brouillerie. Mais l'héroïne de Jean Renart n'est pas une amoureuse ; elle est une dame hautaine qu'un téméraire s'est trop vite flatté de conquérir. Il ne la connaissait que de vue ; elle, elle ne le connaissait que « par oïr dire » : et c'est la première visite qu'il se permette de lui faire. Il est venu, il voit, il prétend vaincre sur l'heure, « a cest premerain parlement ». Elle s'est prêtée au jeu, car elle est coquette, et l'outrecuidance de cet inconnu l'amuse ; mais elle a su se défendre et riposter. Et si lès « beaus moz plesanz et polis » du chevalier l'ont peut-être troublée, toujours est-il qu'il n'en sait rien : il n'a reçu d'elle que d'ironiques

---

1. On peut y voir en effet une phrase exclamative et suspensive du type : *Ce médecin, qui ne vient pas !* (voir *La Chanson de Roland, commentée par* Joseph Bédier, 1927, p. 200). Je fais donc ici amende honorable aux scribes des manuscrits *A*, *B* et *C* que j'avais à tort accusés, en 1890 et en 1913, d'avoir passivement reproduit une phrase mutilée.

rebuffades. Et maintenant qu'il a épuisé sans profit toutes les formes de la supplication, il n'a plus qu'à s'en aller, déçu, raillé, confondu : seulement, voilà que Jean Renart, pour avoir mis en scène, par une gageure hardie, non pas deux amants, mais deux adversaires, se voit fort en peine d'introduire dans le petit drame la péripétie de l'anneau : comment le galant se risquerait-il à offrir un gage d'amour ? La dame ne pourrait que refuser et l'éconduire. C'est pourquoi nous venons de la voir, au vers 547, *cheoir en un penssé*, se plonger dans une méditation si profonde que le chevalier en profite pour lui glisser l'anneau au doigt subrepticement. Qu'il y réussisse, c'est une de ces menues invraisemblances dont Jean Renart sait bien qu'on les lui passera : il n'y aurait invraisemblance trop criante que si, le coup fait, le chevalier s'esquivait sur la pointe du pied, escorté de ses deux compagnons, sans que la rêveuse s'en aperçût. Mais, pour avoir réussi l'opération délicate du don de l'anneau, ni le chevalier ni le conteur ne sont tirés d'embarras : car enfin, il faut bien que, tôt ou tard, la dame reprenne ses esprits : et à cet instant, que se passera-t-il ? Le galant encourra le même risque précisément que naguère : le risque d'être congédié. Jean Renart s'est tiré de la difficulté par une invention qui est la même dans tous les textes ; on remarquera pourtant entre l'exposé d'*A B C G* et l'exposé de *D E F* une certaine nuance :

ABCG		*DEF*
Entruesqu'ele estoit, la gentiex,	568	Entrusque estoit la gentille
El pensser la ou ele estoit,		Ou grant penser ou ele estoit,
Cil tret erraument de son doit		Cil tret erranment de son doit
Son anel, si li mist el suen.		Son anel, si l'a mis el sien.
De ce fist il un mout grant sen :		Puis fist après un greignor sen
Si ert sousprise del pensser		Qu'il li derompi son penser [1],
Que ainc ne li lut apensser		Que ainc ne li lut apenser... etc.
De l'anel qu'ele ot en son doit.		
A ce qu'ele mains se gardoit :		
« Dame », fet il, « a vo congié !		
Sachiez que mon pooir et gié		
Est tout en vo commandement. »		

1. C'est la leçon de *E*. On lit en *D* : *De ce fist il un mout grant sen Qu'il li desrompi son penser* ; — en *F* ; *Si fist aprez ung greignor sen Qu'il li rompi lues son penser*.

Ainsi, son manège se décompose en deux temps, presque simultanés : il passe l'anneau au doigt de la dame, ce qui est imprudent; et aussitôt, il prend congé et part, ce qui corrige en quelque mesure l'imprudence : la cruelle n'aura pas le temps de manifester sa colère, et, lui parti, qui sait ? elle pardonnera peut-être. Son *grant sen* ou son *greignor sen* consiste à ne pas attendre que la songerie de la dame se dénoue d'elle-même, mais à la *rompre*, par un adieu inattendu, si brutal, si discourtois, qu'elle n'a pas le loisir de remarquer l'anneau.

Or, une seule version, la version *D E F* l'explique clairement : seule elle loue le chevalier de ce que, prenant les devants, il a *dérompu* la songerie de la dame.

Et les deux termes reparaissent de l'alternative.

Ou bien cette version *D E F*, contrairement au classement de dom Quentin, est la plus ancienne; mais, dans une certaine copie, un accident avait détruit le vers *Qu'il li derompi son penser*, n'en laissant subsister que le dernier mot *penser* : sur quoi un reviseur a fait de son mieux pour rendre un sens à la phrase; mais, comme le vers *Si ert sousprise del pensser* n'a pu être inventé que par un seul individu, il faut qu'une même copie, *w*, l'ait léguée à *A B* et à *C G*.

Ou bien, comme le veut le classement de dom Quentin, la leçon *A B C G* est la leçon première : on devra donc sacrifier sa rivale, mais cette fois encore en admirant celui qui l'a inventée : ce reviseur a senti que Jean Renart avait dit les choses d'une façon intelligible sans doute, mais ambiguë, grossement. Il intervient : quatre mots changés, et la situation s'éclaire, et précisément de la lumière dont, selon toute apparence, Jean Renart, s'il était allé jusqu'au bout de son effort, l'eût éclairée.

D'un cinquième conflit. — Un écuyer dépêché par la dame a rejoint le chevalier sur la route et l'a ramené vers elle. Elle l'a reçu, non plus dans sa chambre, mais devant le perron du château, dans la cour. La cour est vide et ils s'entretiennent seul à seule, assis tous deux sur la margelle d'un puits. Elle exige qu'il reprenne son anneau. Il a beau supplier, il faut bien qu'il obéisse, et en effet, au v. 869, il le reprend; mais, au lieu de le faire disparaître dans le creux de sa main ou au fond d'une poche, il le regarde doucement, et dit un madrigal : « Certes, l'or n'en est pas noirci s'il a été à votre beau doigt. » Elle sourit,

croyant qu'il va le remettre au sien. Mais il s'accoude sur le puits et, à cet instant où, semble-t-il, il ne devrait plus, s'il parle encore, exprimer que son chagrin, il annonce au contraire qu'il sait bien à quelle autre amie, plus accueillante, il donnera l'anneau :

884 « Sachiez », fet il, « tout a un mot,
Que je ne le retenrai mie,
Ainz l'avera ma douce amie,
La riens que j'aim plus après vous. »

C'est la leçon (*A*) *B C G*. En tenant compte du fait que *tenir* dans l'ancienne langue signifie « être en possession » et que *retenir* une chose, c'est « rentrer en possession » de cette chose, on ne peut traduire qu'ainsi : « Je ne le garderai pas (ce n'est plus mon bien) ; mais ma douce amie l'aura, l'être que j'aime le plus après vous ».

Que peut répondre la dame, à supposer, comme il convient, qu'elle n'ait jamais lu le *Lai de l'Ombre* et que, par conséquent, elle ne sache pas ce qui va se passer ? Nécessairement, que la déclaration du galant lui semble toute naturelle, ne la surprend en rien : un aussi courtois chevalier ne saurait être en peine de rejoindre dès qu'il lui plaira, dès le soir de ce jour peut-être, cette autre amie. — Au contraire, à notre surprise, elle s'écrie :

888 « Diex ! » fet ele, « ci n'a que nous :
Ou l'avrez vous si tost trovee ? »

« Dieu ! nous sommes seuls ici !... » Étrange exclamation ! Le chevalier lui a-t-il jamais dit que la cour du château fût hantée par d'autres dames ? « Ma rivale, où l'aurez-vous trouvée de si tôt ? » Étrange question ! Le chevalier lui a-t-il jamais dit qu'il se faisait fort de la rencontrer bientôt ?

Cette exclamation et cette question, il faut bien qu'il les ait provoquées, et il les a provoquées en effet, mais par un dire qui ne se trouve que dans les trois autres manuscrits, *D E F* :

« Sachiez » fet il, « tout a un mot,
Que je n'en reporterai mie... [1] »

---

1. C'est la leçon de *DE*. *F* porte :
Fet il lues droit, tout a un mot :
« Je ne le reporterai mie. »

C'est-à-dire, non seulement « Je ne garderai pas l'anneau », mais « Je ne le remporterai pas hors d'ici : c'est dans cette cour même que se dénouera l'aventure. »

Doit-on voir en cette leçon une correction interprétative introduite par l'auteur de la recension *z* ? En cette hypothèse, il mériterait une fois de plus de grandes louanges. Mais il n'est guère concevable que Jean Renart, à cet instant décisif du dialogue de ses héros, n'ait pas su trouver de lui-même le mot si facile à trouver, qui est le mot nécessaire, unique. Aussi est-il bien malaisé d'échapper ici à la conclusion que nos manuscrits *A B C G* doivent dériver d'une même copie fautive, *w*.

*
* *

Nos cinq pesées lachmanniennes n'ont pas été, semble-t-il, tout à fait vaines. Ce qu'elles ont mis en lumière, c'est le fait que les cinq leçons *D E F* considérées sont dues en tout cas à un homme fort intelligent, qui parlait la même langue que Jean Renart, écrivait du même style, rimait selon la même technique, et que les Muses avaient doué précisément des mêmes dons. D'où la question : ce double de Jean Renart ne serait-il pas Jean Renart lui-même ?

Il se peut que l'on réponde oui.

Qui répondra oui devra se rappeler qu'il reste une soixantaine d'autres cas de conflit entre *A B C G* et *D E* (*F*).

S'il réussit à en arbitrer quelques-uns, ceux-ci en faveur de *A B C G*, les autres en faveur de *D E* (*F*), ce sera revendiquer notre vieux classement biparti, le schéma n° 1.

Si au contraire il croit légitime de les arbitrer tous à l'avantage de *D E* (*F*), ce sera revendiquer le classement triparti de G. Paris, le schéma n° 2.

Mais on pourrait se former encore une autre opinion. On admettrait que Jean Renart, ayant publié du *Lai de l'Ombre* une certaine édition, O^1, représentée par les manuscrits *A*, *B*, *C* et *G*, en a ensuite publié une seconde, revue et corrigée de sa main, O^2, représentée par les manuscrits *D*, *E* et *F*. Ce qui s'expri-

merait par deux schémas nouveaux, l'un à deux branches seulement, l'autre à trois :

SCHÉMA N° 8.

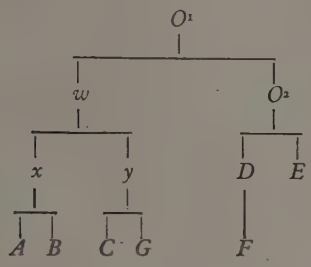

SCHÉMA N° 9.

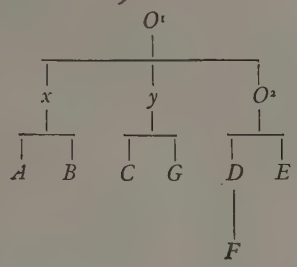

La figure de gauche est notre schéma n° 1, celle de droite est le schéma n° 3, celui de dom Quentin, modifiés seulement l'un et l'autre par l'accession des sigles O^1, O^2. Selon que l'on choisira celui de droite ou celui de gauche, on attribuera plus ou moins d'autorité au témoignage de *AB* et de *CG*; mais, de toutes façons le groupe *DE*(*F*) sera devenu le groupe privilégié.

*
* *

Le tort commun des combinaisons envisagées jusqu'ici est de contraindre à rejeter automatiquement d'un texte critique du *Lai de l'Ombre* toute leçon, si séduisante soit-elle, qui ne se lit que dans un seul manuscrit. Ne risque-t-on pas, par cette condamnation en bloc, de détruire parfois des leçons qui sont l'œuvre du poète lui-même?

Soit le manuscrit *E*. Si on le compare au manuscrit qui s'en éloigne le plus, *A*, on relève entre les deux textes jusqu'à 350 divergences. Passons condamnation sur une trentaine de détestables leçons *A* et sur une trentaine de détestables leçons *E*, que l'on doit interpréter comme autant de « fautes serviles », sans racines dans la tradition. Nous restons en présence de près de 300 cas de conflit, et par 80 fois la leçon *E*, qui produit le conflit, ne se retrouve dans aucun des six autres manuscrits. Dans l'ensemble, le manuscrit *E*, qui est une charmante anthologie de ces contes de courtoisie et d'amour qu'on appelait des « lais », nous offre de notre poème un texte d'une très belle tenue, irréprochable notamment aux 80 lieux où sa leçon lui est parti-

culière. En la plupart de ces 80 lieux, le critique littéraire le plus subtil, le grammairien le plus sévère ne trouveront rien à reprocher ni à la leçon *A*, ni à la leçon *E*. Ils pourront bien parfois en leur for intérieur préférer l'une des deux, mais sans réussir à justifier pleinement leur préférence. On aurait tort pourtant de qualifier d'« insignifiantes », d'« indifférentes », de telles variantes: Jean Renart ne les eût pas qualifiées ainsi. Ce n'est « blanc bonnet » et « bonnet blanc » que pour nous, qui ne savons plus, après tant de siècles écoulés, discerner pourquoi il aurait préféré ce tour, cette épithète, cette cadence. Il aurait eu ses raisons pourtant, parfois obscures pour lui-même peut-être et mystérieuses, et néanmoins puissantes. L'art du style est fait d'une infinité de menus scrupules, et celui-là seul mérite le nom d'écrivain qui sait peser des impondérables, choisir entre des nuances presque insensibles. Dès lors, pour peu que certaines des 80 leçons propres au manuscrit *E* semblent dignes de Jean Renart, on se voit invité à dessiner deux schémas encore, dont la signification est d'ailleurs la même :

SCHÉMA N° 10.

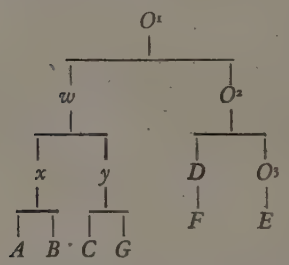

SCHÉMA N° 11.

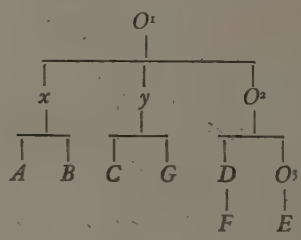

Ils signifient l'un et l'autre que *D* et *F* sont les deux seuls exemplaires venus jusqu'à nous d'une édition seconde, O^2, et que Jean Renart, voulant en procurer une troisième, et employant à cet effet, comme il convient en pareil cas, un exemplaire de l'édition la plus récente, y a introduit de nouvelles retouches, au nombre de 80 : c'est l'édition O^3, dont nous avons un bon exemplaire, *E*.

Certes, supposer un O^2, puis un O^3, c'est aller en compliquant toujours davantage. Mais ni la simplicité d'une hypothèse n'est un gage de sa justesse, ni sa complexité n'est une marque de sa fausseté. Et d'ailleurs quelle hypothèse plus naturelle que

celle qui vient d'être définie ? Dire que tel et tel de nos manuscrits peuvent représenter des recensions d'auteur, c'est dire cette chose toute simple que les écrivains venus avant l'invention de l'imprimerie ont dû, aussi bien que ceux d'aujourd'hui, se préoccuper de répondre à la demande du public quand il leur réclamait des exemplaires plus nombreux de leurs ouvrages, et veiller eux-mêmes à la bonne exécution des « tirages » nouveaux. Quel écrivain d'aujourd'hui ne se relit, ne se corrige d'une édition à une autre ? Ceux d'autrefois aimaient-ils moins leur art ? aimaient-ils moins le succès, l'argent, la gloire ? Pourtant il est rare que des philologues, étudiant la tradition manuscrite d'un ouvrage ancien, aient retenu, ou conçu seulement, l'hypothèse de deux ou trois « états » du texte, tour à tour avoués par l'auteur. Que dirait-on d'un éditeur du *Père Goriot* qui, faute de l'avoir conçue, combinerait en un texte unique et monstrueux des variantes prises dans trois éditions O^1, O^2, O^3, toutes trois procurées par Balzac ? Les variantes de nos anciens textes ! Pauvres choses bizarres, informes, difformes, quand on les regarde grouiller comme des larves au fond d'un appareil critique, mais qui, si souvent, prennent du sens et du charme à l'instant où on les replace dans leur contexte, à l'instant où, de variantes, elles redeviennent leçons.

Ce ne sont pas, en l'espèce, des possibilités purement logiques et théoriques que je considère. A lire séparément les trois manuscrits les plus dissemblables du lai, *A*, *E*, *F*, on y reconnaît trois « formes du texte » diversement, mais presque également cohérentes et harmonieuses. Ce sont — peut-on dire — trois *éditions*, au sens moderne du mot. La forme du texte qui se lit en *F*, très arbitraire, témoigne du moins de l'activité d'un reviseur ingénieux et elle nous est précieuse à ce titre, telle qu'elle se comporte. Telle qu'elle se comporte, la forme du texte offerte par *A* est plus précieuse encore, car il y a apparence qu'elle a été voulue telle par Jean Renart à une certaine date de sa vie, et il en va de même de celle que le manuscrit *E* nous a conservée. Or, puisqu'on peut lire le texte *F* dans une édition Jubinal [1], et le texte *A* dans notre édition de 1913, il convient

1. *Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale de La Haye*, par A. Jubinal, Paris, 1846, p. 154.

qu'on puisse lire aussi le texte *E* dans une édition où il soit fidèlement reproduit, comme l'ont été les deux autres. Et je me mettrai en devoir de procurer bientôt cette édition.

Conclusions.

Le cas du *Lai de l'Ombre* est un des plus simples qui se puissent rencontrer : puisque *A* et *B* sont presque identiques et de même *C* et *G*, c'est de cinq manuscrits seulement qu'il s'agissait de retrouver la généalogie. Et pourtant on a vu que le problème n'est simple qu'en apparence.

Maintes combinaisons s'offrent et un éditeur du *Lai* devra en établir différemment le texte selon qu'il se servira de tel ou tel des schémas bipartis, ou du schéma triparti de Gaston Paris, ou du schéma triparti de dom Quentin, ou du schéma de dom Quentin chargé de telle ou telle superstructure, ou du schéma de dom Quentin ou de tel autre modifié par l'insertion soit des sigles O^1 et O^2, soit des sigles O^1, O^2 et O^3.

Mais d'autres combinaisons encore devraient être envisagées sans doute, et je déplore que mon imagination trop peu fertile ne me les ait pas suggérées. Non pas que j'aie pris plaisir à étaler les ressources d'une lente et lourde dialectique ; mais parce que d'un tel débat résulte peut-être un enseignement : à savoir que ce foisonnement d'hypothèses est la condition inéluctable de toute étude sur la tradition manuscrite d'un texte et que l'enquêteur est tenu de mener son enquête jusqu'au bout.

Est-il légitime qu'il établisse le texte d'un ouvrage d'après un classement des manuscrits que lui-même estimerait seulement « acceptable », logiquement « satisfaisant » ? Oui, si ce classement l'invite à imprimer tel quel l'un des manuscrits conservés, *E* dans notre cas, par exemple, ou *V* dans le cas du *Roman d'Yvain* ; non, si ce classement lui enjoint de construire un texte composite. Assurément, tout se passe comme si le classement de dom Quentin était le vrai ; mais, pareillement, tout se passe comme si cet autre était le vrai, et cet autre encore, et ainsi jusqu'à onze. Or la formule *Tout se passe comme si...* convient dans les sciences purement spéculatives : elle n'autorise pas un médecin à offrir à son malade une potion dont il

saurait qu'elle risque de le tuer ; elle n'autorise pas un constructeur de schémas à traiter son texte d'après un canon critique dont il saurait qu'il risque de l'abîmer. Qu'il dessine dans une préface tel schéma qu'il voudra, ou même qu'il publie dans une préface, à titre de récréation philologique, un fragment, qui tienne en quelques lignes ou en quelques pages, d'un texte construit d'après ce schéma, soit : personne ne pourra songer à lui en faire reproche. Mais, s'il se propose de publier tout un ouvrage d'après un système qui lui impose d'emprunter des leçons tantôt à ce groupe de manuscrits, tantôt à cet autre ou à ces autres, qu'il réfléchisse d'abord qu'il n'en a le droit qu'à une condition : à la condition de s'être assuré que pas une autre façon de se représenter la filiation des manuscrits ne serait concevable sans absurdité [1]. Car, voici le point : si je me suis appliqué ci-dessus à montrer que, dans le cas du *Lai de l'Ombre*, tel classement était aussi vraisemblable que tel autre [2], c'était pur luxe. Est-ce donc d'après le classement le plus vraisemblable qu'on doit établir les textes ? Un seul est le vrai : c'est celui-là que l'on a cherché, c'est celui-là qu'il faut, absolument.

Les textes littéraires du moyen âge français, romans d'amour et de chevalerie, fables, contes à rire, chansons, chroniques, etc., n'ont pas été copiés, collationnés, amalgamés, remaniés dans les mêmes conditions que les textes littéraires de l'Antiquité, à plus forte raison que les textes juridiques ou sacrés du moyen âge ou de l'Antiquité : il serait imprudent de conclure des uns aux autres.

C'est donc, comme il convient, au seul domaine que j'aie fréquenté, celui des lettres françaises, que je limite mes remarques, et je les soumets à dom Quentin. Il sait mon admiration pour lui. L'éditeur de la *Genèse* a eu la gloire de mener à bien, par des moyens neufs, une très haute entreprise. Sa méthode, seule, ou associée en certains cas à la méthode de Lachmann, a rendu et rendra d'éminents services. Je me permets seulement d'exprimer le vœu que, passant des textes sacrés aux textes profanes,

---

1. Assurément, s'il existe déjà d'autres éditions qui reproduisent fidèlement tous les manuscrits connus, on peut sans grand dommage publier une édition à texte composite : le papier souffre tout.

2. Cf. (p. 338-9) notre comparaison des schémas n° 1 et n° 3.

variant ses expériences, il emploie ses grands dons de logicien et son génie inventif à préciser les limites de sa méthode, à la nuancer, à l'assouplir, et, par là même, à la fortifier.

En attendant, et si l'on se cantonne sur le terrain des textes littéraires, on peut dire, à considérer la masse de ces constructions que l'on dénomme *Stemmata codicum*, que presque toujours les principaux groupements de manuscrits y apparaissent déterminés de façon très juste, ceux que l'on aligne au bas du tableau : la base de la construction, le rez-de-chaussée, est solide. Mais il en va autrement des parties hautes : seules, mais presque toujours, sont suspectes les lignes par lesquelles on relie des *w*, des *x*, des *y* et des *z* à *O*, « l'original », ou à O^1, « l'archétype », car on peut, presque toujours, en modifier la disposition. Et pourtant, c'est d'elles seules, de la façon dont elles sont disposées, que dépend le sort du texte.

Dès lors, il faut bien convenir, avec les anciens humanistes, qu'on ne dispose guère que d'un outil : le goût. Que ce soit un pauvre outil, fragile, décevant, et qu'on l'ait manié souvent avec témérité, c'est ce que les humanistes eux-mêmes se sont, hélas! souvent chargés de montrer, en tant d'éditions de style composite par eux publiées, au XVIe siècle notamment. Certes, les fins qui ne sont que fins sont aussi dangereux que les géomètres qui ne sont que géomètres, et il faut bien de l'orgueil, ou plutôt bien de la vanité, pour se fier à son goût. Aussi la méthode d'édition la plus recommandable est-elle peut-être, en dernière analyse, celle que régit un esprit de défiance de soi, de prudence, d'extrême « conservatisme », un énergique vouloir, porté jusqu'au parti pris, d'ouvrir aux scribes le plus large crédit et de ne toucher au texte d'un manuscrit que l'on imprime qu'en cas d'extrême et presque évidente nécessité : toutes les corrections conjecturales devraient être reléguées en quelque appendice. « Une telle méthode d'édition, a écrit dom Quentin, risque d'être bien dommageable à la critique textuelle ». Peut-être; mais c'est, de toutes les méthodes connues, celle qui risque le moins d'être dommageable aux textes.

Joseph BÉDIER.

ÉTUDES
SUR
LES LÉGENDES ÉPIQUES FRANÇAISE

V
LA CHANSON DE ROLAND

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT[1]

I

Que la *Chanson de Roland* soit imprégnée de l'esprit des croisades et plus particulièrement des croisades d'Espagne de la fin du onzième et du début du douzième siècle, c'est une idée qui est venue à l'esprit de plus d'un[2], et, comme c'est la thèse de M. Boissonnade, on pourrait croire au premier abord que le titre de son livre est mal justifié. Ce serait s'abuser. Nous sommes en présence d'un travail vraiment original, vraiment nouveau. Jamais avant lui on n'avait si profondément fouillé le sujet ; jamais on n'avait avec tant de force et d'ingéniosité attiré l'attention sur l'influence possible des croisades du Sud-Ouest, de l'Est de l'Europe, de l'Orient enfin, sur la *Chanson de Roland*. Les tableaux du monde musulman sont, pour la plupart des lecteurs, une révélation et, quoi que l'on pense de l'ouvrage, le livre Ier, consacré au rôle des Français dans les croisades d'Espagne et à la colonisation française, tant féodale et militaire que religieuse

---

1. P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland. La genèse historique, le cadre géographique, le milieu, les personnages, la date et l'auteur du poème*, Paris, Champion, 1923, in 8 ; 520 pages, cf. *Romania*, XLIX, 604.

2. Par exemple de M. Bédier : « L'idée qu'il faut rapprocher la *Chanson de Roland* de ces croisades me paraît simple, légitime et presque nécessaire » (*Légendes épiques*, t. III, p. 372). M. B. est donc ici un disciple de M. Bédier.

et civile, dans le Nord de l'Espagne, sera accueilli par tous avec faveur et reconnaissance.

Que d'ingénieuses identifications dans les chapitres consacrés aux peuples de l'Est de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique mineure! Le sujet paraissait rebattu. Après les recherches de G. Paris, de Bédier, de nombreux chercheurs allemands, tel Tavernier, on pouvait croire le filon épuisé. M. B. nous apporte, ici encore, du nouveau. Donnons quelques exemples, presque au hasard. Dans l'Afrique du Nord : *Alferne* représente la puissante tribu des *Beni-Ifrène* dans le Maghreb (p. 158); *Califerne* est une *kalaa*, peut-être celle des mêmes Ifrènes, soit *Kalaa-Ifgan*, à 30 kil. S.-O. de Mascara, soit celle des Beni-Hamad, à 50 kil. S.-O. de Sétif, grande capitale de l'empire des Sanhadja (p. 159-161). *Garmalie* ou *Garmaire* n'est nullement le pays des antiques Garamantes, mais *Ghomara* ou *Ghamara* dans le Rif (p. 162). Le royaume de *Belferne* ou *Belmerne* rappelle les *Beni-Merin*, appelés *Belmerin* ou *Belmarine* par les Latins (p. 163-166).

Parmi les peuples de l'Est de l'Europe, Léon Gautier avait déjà identifié les *Leutices* aux Wiltzes de Lusace, G. Paris les *Leus* aux Leks ou Polonais, la *Puillane* à la Pologne, les *Micenes* aux Milcènes de la Misnie, les *Sorbres* aux Sorabes, qui vivent encore aujourd'hui entre la Sprée, la Bober, la Werra. Baist avait proposé de voir dans les *Nigres* des *Wigres*, c'est-à-dire les Wagriens du Holstein. Les *Bruns* sont à corriger en *Ros* ou *Rous*, c'est-à-dire les Russes (G. Paris, Hoffmann, Tavernier), les *Bascles* en *Vlaques* des Balkans (Baist), etc. M. B. reconnaît justement (p. 182) dans les *Pinceneis* les Petchenègues, si célèbres dans les annales de la vieille Russie du IXe au XIe siècle; il propose pour les *Bruises* les Borusses (p. 172), pour les *Ormaleus* les « Jarmlenses » de l'Ermland entre Pregel, Alle et Panarge, pour la *Gent Samuel* le Samland, entre le Kurisches et le Frischeshaff, vers Kœnigsberg. Les *Solteras*, nommés à côté des *Avers* (les Avares de Pannonie), sont ou les *Stoderani*, rameau des Wiltzes de la Havel, ou les *Sulanes*, entre la Haute-Vistule et le Dniepr (p. 176).

Pour l'Orient asiatique les identifications sont étudiées avec minutie. Signalons que les *Eugiez* du v. 3422 sont les Arabes au delà de l'Arabie Pétrée ou du golfe Persique (p. 195). *Argoilles*

(v. 3259) est une Héraclée, probablement Héraclée de Cappadoce, près des portes de Cilicie, l'ancienne Archelaïs : les chrétiens y mirent les Turcs en déroute le 20 septembre 1097 ; ils y subirent un désastre le 26 septembre 1102 (p. 201). *Suatilie* (v. 90) rappelle Satalie en Adalie. Les pailes *galazins* sont les pailes d'Aias ou Lajazzo, la place de commerce la plus importante de la Cilicie (p. 203). *L'amiralz Galafes* (v. 1664) est l'émir d'Alep dont le nom est écrit *Galapia* par les Croisés (p. 206). La Palestine a plus d'importance dans le poème que ne le croyait G. Paris. Le païen Valdabron tire son nom de la vallée d'Hébron (p. 208). Jericho doit sa renommée aux Croisades (p. 209), les *Canelius* sont les Chananéens, comme l'a vu P. Meyer, et le *Val Fruit* est leur pays, alors que *Valpeneuse* est la morne Transjordanie (p. 211 et 214) ; le *Cheriant* est le Jourdain, dit *El Cheria* par les Arabes (p. 213). Les *Gros* sont les Kurdes, dits *Grudi, Curti* dans les historiens latins (p. 215), et les barons d'*Occian la déserte* sont les Turcs de l'Oxus (p. 231). La sixième « échelle » de l'armée de Baligant est composée de la *Gent Maruse* : c'est la *Marusis* de la première Croisade, c'est-à-dire Marasch, l'ancienne Germanica, à 150 kil. N.-O. d'Alep. La dixième « échelle » est formée des païens de *Balide la fort* : c'est *Balitch*, sur la route d'Alep à Bagdad ; les Croisés y subirent un désastre en 1104, et là était le tombeau de saint Bacchus fréquenté par les pèlerins (p. 217). *Baldise la Lunge* (v. 3255) ou *Baldace* est Bagdad (*Balduc, Baudas* des chrétiens) bordant le Tigre sur 5 kil. de long (p. 219). *Datlium* ou *Dathun* et *Balbium* peuvent être, soit *Athlil* « la terre d'Atliun » des croisades, sur la route d'Acre à Gaza, et *Byblos* (*Djebaïl*), soit Doctaim, au S. de Jérusalem, et Balbec, soit enfin Dalouc ou Tulupes, près d'Aïntab, clef de l'Euphrate, et l'antique Babylone, la *Bābil* des Arabes.

La *Chanson de Roland* se termine par des vers mystérieux : l'ange Gabriel apparaît à Charlemagne et lui ordonne de se rendre en la *tere de Bire* : « reis Vivien si sucurras en Imphe, en la citet que paien unt asise » (v. 3995-7), M. B. accepte et développe l'identification (proposée par Génin, Baist, Tavernier), avec la région dont Biredjik, au coude de l'Euphrate, est le chef-lieu (p. 218). Quant à *Imphe*, ce serait Edesse ou Ourfa, formidable place qui fut un demi-siècle le

boulevard inexpugnable des chrétiens contre les assauts de l'Islam (p. 221-223). C'est séduisant, mais il n'y a aucun rapport de forme entre *Imphe* ou *Nimphe* et Edesse ou Ourfa, quoique Tavernier ait inventé l'intermédiaire *Irfe*, qui aurait été lu, par erreur, *Imphe*! Memphis, en Égypte, écrit *Nemphi* dans les itinéraires, est visiblement le prototype. Qu'importe que ses ruines soient au pouvoir des Fatimites et non d'un roi chrétien vers 1120 ! Un poète n'est pas un professionnel de la géographie, pas plus que de l'histoire.

Mais, quelles que soient les indications que puisse fournir la géographie de l'Asie sur la *Chanson de Roland*, sa genèse, ses idées maîtresses (p. 232), M. B. attache infiniment plus d'importance à celles qu'imposent, selon lui, la géographie et l'histoire de l'Espagne dans la seconde moitié du onzième siècle et le premier quart du douzième. Les identifications des pages 69 à 148 sont les assises sur lesquelles s'élèvent les constructions de l'auteur. Les conclusions de la recherche sont ainsi résumées: « De toute cette Espagne dont il attribue la conquête à Charlemagne et dont il se représente imparfaitement les contours, il n'a presque rien voulu indiquer en dehors du cadre qu'il assigne à son drame épique. Tolède, Valence, Almeria, Marbrin, Marbrose [1], la Galice, n'apparaissent qu'accessoirement, à propos de faits secondaires. Les *cinq sixièmes* de la terminologie géographique du trouvère se retrouvent dans le bassin de l'Ebre et dans la région pyrénéenne, dont il semble connaître des coins restreints sur lesquels il possède des détails caractéristiques. Trente et un de ces noms appartiennent, en effet, à cette partie de l'Espagne du Nord... » Qui plus est, en dehors de Saragosse et de Tudela, les noms ne concernent que d'insignifiantes localités dont le tiers (10) est dans la région de Tudela, sept dans celle de Barbastro, quatre dans la région de la Sègre, trois dans celle de Saragosse (p. 148-149). Si le poète n'avait suivi de près l'histoire du bassin de l'Ebre de 1064 à 1120 comment connaîtrait-il les noms obscurs de terre de Piñe, Haltilie, Napol, Sevil, Berbegal, les Monegros, Balaguer, Tamarite, Estercuel, Durera, Tortoles, Monubles, Valtierra, Moriana, Gulina, Cortes ? « Comment,

1. Les îles Majorque et Minorque selon M. B. ; identification contestable.

avant le XIIe siècle, Roland eût-il pu conquérir Tudela, puisque Tudela n'est entrée dans l'histoire des croisades qu'en 1087 et n'a été conquise qu'en 1114, par Rotrou du Perche ? Comment eût-il pris Balaguer, alors que Balaguer n'a été occupé qu'en 1106 ? Comment eût-il pu devenir le maître de Valterra, qui n'a été débarrassée des musulmans qu'en 1110 ? Comment encore le poète eût-il pu placer divers épisodes ou faits de son poème aux Monegros, à Tortoles, à Berbegal, à Nopal, à Darera, à Cortes, à Monubles, dans la région de Barbastro et de Tarazona, qui n'ont été bien connues qu'après les succès de 1101, de 1114, de 1118, de 1119, de 1120 ? Comment enfin eût-il pu insister avec tant de force sur l'importance de la lutte dont Saragosse était l'enjeu et sur les batailles finales livrées devant cette place, ou non loin d'elle, faits étrangers à la légende carolingienne, s'il n'avait été le témoin des glorieux événements de 1114, de 1118 et de 1120 ? » (p. 151). Enfin, pour connaître avec tant de précision le théâtre de la lutte, il faut l'avoir vu, et M. B. est fort tenté de croire que l'auteur de la *Chanson de Roland* a participé aux luttes ou, du moins, en a connu les héros (p. 152, 486. etc.).

Ces héros, M. B. les connaît si bien qu'il ne peut s'empêcher de croire que leur physionomie était familière au poète et que celui-ci pensait, par exemple, à Gaston de Béarn ou à Rotrou du Perche, quand il dessinait la physionomie de Roland (p. 240, 305, 321). Il n'est jusqu'aux comparses et aux figurants qui ne reflètent des personnages réels, contemporains de l'auteur. Et à ce propos M. B. passe en revue la féodalité française qui revit presque tout entière dans un savant chapitre IV (p. 348-423), bourré de choses intéressantes.

Dans le livre IV (p. 413-486), M. B. aborde enfin les questions cruciales touchant la date, la patrie, l'auteur de la *Chanson de Roland*. Disciple en cela de M. J. Bédier, il accepte que le poème soit l'œuvre d'un individu et non d'une collectivité : son unité de composition est prouvée et par l'analyse littéraire et par la genèse historique. Reflet des croisades d'Espagne et d'Orient, la *Chanson* ne peut être antérieure à 1120 ; d'autre part, les citations et les allusions ne permettent pas de l'abaisser plus bas que 1124 ou 1125.

Quant à l'auteur, c'est un clerc, un clerc instruit, à la fois auteur et récitant (jongleur). Il a mené une vie errante, il a été

l'hôte probable des cours seigneuriales d'Angers et de Laon. Ce clerc, Turold, est un Normand de Basse-Normandie, mais il subordonne son patriotisme provincial à un idéal français. Repoussant toutes les identifications jusqu'alors proposées, M. B. propose de voir dans l'auteur de la *Chanson de Roland* Guillaume Turold, clerc établi en Espagne, à Tudela, à la date de 1128 (p. 484-6). On voit que M. B. n'avait pas tort de prendre pour titre de son ouvrage *Du nouveau sur la Chanson de Roland* !

II

Il est temps maintenant de prendre parti. Nous rendons justice, encore une fois, aux qualités d'ingéniosité créatrice déployées par M. B. dans l'élaboration d'un livre qui représente un labeur formidable et admirable. Ce n'est pas sans un regret comme poignant qu'il nous faut tout de même déclarer que, à notre sentiment, il constitue une erreur, et à peu près complète.

Passons condamnation sur le Turold de Tudela. L'identification ne convaincra certainement personne. Il n'y a pas même l'ombre d'un argument à l'appui. Le clerc Guillaume Turold ne saurait être Turold, pour la bonne raison que son nom est Guillaume et que Turold est le nom de son père, conformément aux habitudes du temps. Libre à M. B., il est vrai, s'il accepte cette remarque, de faire de Guillaume le fils de l'auteur de *Roland* !

L'objection grave, c'est qu'il n'a été nullement démontré que les noms de lieu d'Espagne doivent être tous identifiés avec les localités des Pyrénées occidentales et de la haute vallée de l'Ebre. Il faut les reprendre un à un.

La *Chanson de Roland* ne connaîtrait, en dehors du Nord-Ouest de l'Espagne, que Tolède et Valence, et comme fabriques d'armes. Elle ignorerait Cordoue, Séville, Grenade. Laissons de côté cette dernière dont la célébrité ne date que du XIIIe siècle. Comment ne pas reconnaître la capitale du khalifat dans *Cordres* emportée par Charlemagne ? M. B. objecte la distance entre Cordoue et l'Èbre (500 kil.)[1], et l'accentuation du nom espagnol

1. « C'est seulement dans un conte de fées que le trajet entre Cordoue et l'Èbre pouvait être accompli en un laps de temps aussi court qu'une

Cordóba ; mais : 1° le poète se joue de l'espace et du temps ; 2° la forme *Córdoba* a certainement existé puisque la bastide de Cordes dans le Midi lui doit son nom [1]. L'identification (p. 127-129) avec la bourgade de *Cortes*, à 79 kil. de Saragosse, à 21 de Tudela, ne tient pas debout phonétiquement.

Le musulman Margariz de Sébilie, « qui tient terre entres qu'a Cazmarine » (v. 955), devrait son nom à Margalif, bourgade située près de Gerona (p. 98) ; *Sebilie* serait *Mont-Sevil*, sierra entre Barbastre de l'Alcanodr, et Cazmarine serait, soit Camarinas, lieu disparu près de Huesca, soit encore Camáron, également disparu, ou enfin et plutôt Alcazarrie, à 5 lieues au N. de Barbastre (p. 97-102). A notre avis le Margariz doit son nom au grec Μαγαρίτης, qui désigne les renégats [2] ; Sébilie est à coup sûr Séville et le païen règne jusqu'à Cadix sur mer (Cazmarine) [3].

Commibles (v. 198) ne doit pas être corrigé en *Monubles*, localité sur la route de Saragosse à Madrid, diocèse de Tudela (p. 121). C'est, quoi qu'en dise M. B., sans aucun doute possible, Coïmbre (latin *Conimbria*), longtemps la ville la plus importante du Portugal, capitale de la *Colimbriensis provincia* romaine.

Noples, conquis également par Roland, ne peut être *Napal* ou *Nabal*, à 17 kil. au N.-E. de Barbastre (p. 116-118). L'accentuation s'y oppose. Mieux vaut encore *Noblejas*, à 10 lieues au N.-E. de Tolède, proposé par Andresen et Tavernier. Quand M. B. objecte que cette localité est trop éloignée de Saragosse (300 kil.), ne commet-il pas un cercle vicieux ?

A la laisse LXXV, le neveu de Marsile propose de reprendre aux Francs l'Espagne, morceau par morceau, « des les porz

---

journée », observe M. B. (p. 117), qui ajoute : « Le poète de la *Ch. de Roland* n'est pas un arrangeur de féerie ». Il suffit qu'il soit un poète, insoucieux des contingences géographiques.

1. Tarn, arr. de Gaillac. Cette bastide doit son nom à la grande ville espagnole. Elle fut fondée par Raymond VII.

2. Comme l'ont montré Zenker et Fluri (cf. *Romania*, t. XXVII, 1898, p. 8).

3. Comme l'ont vu L. Gautier et Petit de Julleville. On peut encore penser, avec M. Bédier (III, 292 en note), à Camarinas au N. O. de Compostelle.

d'Aspre entresqu'à Durestant » (v. 870). Si les défilés de la vallée d'Aspre dans les Basses-Pyrénées sont bien connus, Durestant est énigmatique. La forme fait penser à Duurstede, le port du Bas-Rhin le plus actif de l'ère carolingienne. Le malheur c'est que celui-ci est géographiquement absurde. Le neveu de Marsile veut désigner évidemment un point au Sud, à l'opposé des Pyrénées. M. B. propose (p. 76-77) *Daroca* au Sud de l'Èbre, forteresse commandant la route de Saragosse à Teruel, laquelle fut prise par les chrétiens en 1120. C'est encore trop au Nord. Le neveu de Marsile entend reprendre aux Francs *toute* l'Espagne. Si la limite septentrionale est formée par les Pyrénées (le port d'Aspre), la limite méridionale ne peut être que le détroit de Gibraltar, Durestant qui, dans la forme, rappelle Duurstede en Hollande, est une déviation graphique ou mentale pour la pointe de Tarifa qui termine l'Espagne au Sud. Puisque Charlemagne a compris la « terre altaigne » *tresqu'en la mer* (v. 3), cette mer ne peut être que celle qui est à l'extrémité de l'Espagne. On ne voudrait tout de même pas que ce soit le golfe de Gascogne !

Pour la même raison, j'ai peine à croire que les autres conquêtes de Roland, *Vaterne* et la *terre de Pine*, soient, la première, Valtierra, près de Tudela, selon l'opinion reçue, la seconde le district de Penner en Sobrarbe, comme le propose ingénieusement M. B. (p. 115). C'est trop près de Balaguer et de Tudela et, d'ailleurs, on ne s'explique absolument pas pourquoi *Valtierra* donnerait *Valtierne* au lieu de *Valtierre*. Je propose pour la terre de Pine l'une des nombreuses *peñas* de la Cordillère cantabrique, ou plutôt le cap Fineterre, qui termine l'Espagne à l'Ouest : il faut lire la *terre de Fine*.

La cité de *Galne* (v. 667), qui resta cent ans déserte après sa prise par Roland, ne saurait être identifiée à une des trois localités appelées Guendulain en Navarre, ou à Gulina, près de Pampelune, comme le propose M. B. (p. 119-121), sans l'ombre de vraisemblance. Mieux vaut avouer notre ignorance. Quant à *Morindre*, autre conquête de Roland, s'il n'y faut pas voir Merida, ce n'est pas parce que cette localité est à « une énorme distance du bassin du Tage » (p. 123), mais parce qu'elle ne figure pas dans le ms. d'Oxford.

Somme toute, M. B. a échoué, à notre sentiment du moins,

dans sa tentative de ramener à la vallée de l'Èbre les conquêtes de Charlemagne et de Roland. Il n'a pas compris, au surplus, qu'un héros épique ne peut employer sept années à réduire une si petite région [1]. Dans l'idée du poète, Charlemagne a conquis toute l'Espagne. Le coup décisif porté à Marsile est la prise de Cordoue (Cordres) : c'est alors que le roi païen, réfugié à Saragosse, « k'est en une montaigne », se décide à traiter et à témoigner une feinte soumission à Charles. La chute de la capitale de l'Islam en Espagne explique parfaitement la démarche de Marsile. Il faut tout le parti pris de M. B. pour imaginer que la capture de la bourgade de Cortes sera pour Marsile le coup de grâce.

Que l'auteur du *Roland* connaisse fort mal l'Espagne dans son ensemble, la chose est certaine. Mais M. B. s'abuse quand il proclame qu'il connaissait admirablement la vallée de l'Èbre [2]. Il met Saragosse, « en une montagne » et près de la mer : or Saragosse est en plaine et fort loin de la Méditerranée. Il faut lire les pages (p. 82-84, 258-261) dans lesquelles M. B. essaye de se tirer de ces difficultés : on en admirera l'ingéniosité, digne d'un meilleur sort.

Le *Roland* connaît-il, du moins, la région pyrénéenne [3] ? Il saurait le chemin ou les chemins qui mènent à Roncevaux, et même Roncevaux [4], peut-être Tudèle, au débouché de la route de Roncevaux à Pampelune (qu'il ignore ou ne nomme pas). Au delà rien ! rien du chemin de Saint-Jacques [5] vers l'Ouest, rien du chemin de Saragosse et de la mer, au Sud !

---

1. Il faut dire que G. Paris ne l'avait pas compris davantage. En 1869 il écrit que Balaguer, à trois lieues de Lerida, « est le point le plus lointain qu'aient atteint les armes de Roland » (*Revue critique*, 1869, p. 173). Il y a du reste un autre Balaguer, sur la Méditerranée, entre Tarragone et l'embouchure de l'Èbre.

2. Le poète semble confondre l'Èbre avec la Sègre, car il l'appelle l'« ewe de Sebre (v. 2642, 2465).

3. Relevons l'intéressante identification (p. 135) de *Sorence*, fief de Pinabel, ami de Ganelon, avec Sarrance, château sur le chemin de Saint-Jacques à 3 lieues d'Oloron.

4. Bédier, III, 295 ; Boissonnade, p. 137.

5. Bédier (III, 380) observe que Charlemagne ne deviendra le dévot de Saint-Jacques qu'après la *Chanson de Roland*.

Il semble même commettre des erreurs formidables : Charlemagne et les Francs, quittant Saragosse conquise, « passent Narbonne par force et par vigur » pour rentrer en France, à Bordeaux (v. 3683). Selon C. Jullian, Nerbonne serait Arbonne, à une lieue de Biarritz [1]. L. Gautier avait dejà objecté que cette localité insignifiante, est en dehors du chemin de retour et que la « Nerbonne », enlevée d'assaut, ne peut être qu'une ville importante. Mais, au v. 385, Roland, près de Charlemagne, occupé au siège de Cordres, va faire du butin « dejuste Carcassonie ».

Nulle explication satisfaisante ne peut non plus être donnée du passage où Marsile, voulant surprendre les Français, évacuant l'Espagne par Roncevaux, se lance derrière eux en partant de Saragosse : il passe par la « terre Certaine » (v. 856), qui est la Cerdagne ! M. B. (p. 112-114 et p. 130) ne trouve rien d'invraisemblable à cet itinéraire « en scrutant le texte de près ». Les Musulmans ont pris par le val de Sègre, couloir d'invasion, chemin de rocade séparant la Cerdagne et la Navarre. Ils le franchissent d'« un élan endiablé », et l'auteur s'excite, à leur suite : il dépeint leur raid sur les chevaux « barbes » c'est-à-dire berbères. C'est un effet de surprise (p. 133) : pour le lecteur, oui ! Pourquoi ne pas reconnaître franchement que le *Roland* ne sait pas la position exacte de Narbonne, de Carcassonne, de la Cerdagne ? En dehors de Roncevaux, de Saragosse, du fleuve « Sebre » (*sic*), de Tudela, de Balaguer, de Tortose [2], peut-être de Brigal [3] et d'une ou deux autres [4], le *Roland* ne

1. C. Jullian dans *Romania*, t. XXV, p. 161 ; Bédier, t. III, p. 332.

2. B. (p. 104) propose pour Turtuluse le village de Tórtoles dans l'évêché de Tarazona. C'est phonétiquement impossible : Tórtoles eût donné Tortles ou Tortres.

3. Brigal (v. 889), fief du païen Malprime, serait Berbegal, à six lieues de Huesca (Bédier, t. III, p. 291). C'était l'avant-poste musulman du côté du Nord (Boissonnade, p. 96).

4. Je songe aux identifications du pays d'Haltilie, où Marsile commit une trahison, avec Peraltilie, canton de Barbastro, ou Secastilie, canton de Benabarre (p. 88). La terre de Munigre, fief de Chernubles, dont la chevelure balaye la terre, serait « los Munegros », terre brûlée à la limite des provinces de Huesca et de Saragosse ; mais cette contrée où le soleil ne luit pas, où la pluie ne tombe pas, où le blé ne pousse pas et où habitent les diables (v. 975-

connaît véritablement aucune localité dans le Nord de l'Espagne et celles qu'il cite ne sont que des noms pour lui. L'auteur, écrivant, soi-disant sous la dictée des exploits accomplis en Espagne de 1064 à 1120, ne nomme ni Barbastre, ni Huesca, ni Lerida, par exemple ; pas même Jaen, capitale de l'Aragon, pas même Pampelune, capitale de la Navarre ! N'entrent en ligne de compte que Balaguer et Tudela. Mais la prise de Balaguer par les chrétiens en 1092 a été éphémère, et Tudela ne joue un rôle dans l'histoire des croisades d'Espagne qu'à partir de 1087 [1]. Encore l'auteur pouvait-il connaître cette dernière localité parce qu'elle était à peu près à la frontière de trois États : Navarre, Castille, Aragon.

Quant à invoquer la prise de Saragosse par les chrétiens en 1118 pour dater le *Roland*, c'est s'abuser. Autant dire que le poème est postérieur à 1204 parce que Roland a valu à Charlemagne la « fiance » de Constantinople (v. 2329), parce qu'il est question d'un duché de Thrace (v. 3042), à 1172, puisque Roland a conquis *Irlande* (v. 2331), au règne d'Édouard Ier (1272-1307) puisqu'il a également conquis *Guales* !

Contrairement à l'opinion de M. B., ce qui étonne dans un poème dont l'action se passe en Espagne, c'est, outre la méconnaissance de la géographie de ce pays, le silence sur les grands événements qui l'ont agité à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle.

III

Mais ces événements ne seraient-ils pas racontés sous un voile transparent ? N'y aurait-il pas un transfert épique ? M. B. le soutient avec beaucoup de force et de conviction. Notre épopée n'a emprunté à Eginhard que les deux noms de Charlemagne et de Roland, et qu'un fait, le désastre de Roncevaux (p. 238). « Il a pris pour thème de son épopée un épisode secondaire des expéditions de Charlemagne, qui

982) est-elle une contrée réelle ? — Il me paraît inutile de discuter cinq ou six autres identifications : leur caractère est trop conjectural.

1. Boissonnade, p. 73-77.

n'eut, dans la réalité, qu'une portée infime pour l'ensemble de l'œuvre du grand empereur. Il en a transformé entièrement l'esprit. Dans un moule froid, vieux de trois cents ans, il a coulé la matière toute brûlante de la Croisade, de la Croisade d'Espagne » (p. 304-5 ; cf. p. 348).

M. Boissonnade est si sûr de son fait qu'il n'hésite pas à mettre un nom sur chacun des personnages de la *Chanson de Roland*, ou plutôt plusieurs noms sur chacun d'eux. C'est ainsi que Roland c'est Gaston de Béarn et c'est Rotrou du Perche (p. 321) ; Olivier doit son nom à quelque seigneur du Midi, de Champagne, de Normandie ou de Bretagne française (p. 335-339) — sur ce point il y a doute. Ganelon, c'est Guillaume Ier, vicomte de Melun (p. 330). Turpin, c'est un prévôt de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; la transformation du prévôt en archevêque pouvait se faire « en vertu d'une association d'idées » (p. 325-326). Naimes, c'est Raymond de Saint Gilles et Aimeric de Narbonne. Ogier le Danois, c'est Charles de Danemark, comte de Flandre ; Hamon de Galice, c'est Raimond, comte d'Amous dans le comté de Bourgogne, beau-fils d'Alphonse VI de Léon (p. 383). Le duc de Normandie Richard le Vieil fait songer à Henri Ier Beauclerc, la reine Bramimonde à Juliane de Laigle, la belle Aude à Ade de Roucy, dame d'Avesnes, etc. Quant à Charlemagne, c'est une figure bien composite. Pour la retracer, Turold a pensé à Guy-Geoffroy et à Guillaume VII, ducs d'Aquitaine, à Alfonse le Batailleur, roi d'Aragon, à Godefroy de Bouillon (p. 314) ! La *Chanson de Roland*, avec l'interprétation de M. B., apparaît comme un roman à clef.

Mais alors on se demande pourquoi Turold, auteur présumé, s'est donné tant de mal. Que n'a-t-il chanté les Gaston, les Rotrou, les Guillaume, les Alfonse, etc. Son succès n'eût été que plus grand et le profit également. Pourquoi s'embarrasser du poids d'un épisode oublié, d'un passé mort ? Pourquoi faire un sort à un obscur personnage du VIIIe siècle, Roland, profondément oublié au XIIe siècle ?

En vérité, la conduite de Turold est tout à fait incompréhensible. Son succès n'est pas moins inexplicable : ce succès fut rapide, foudroyant, car son poème, composé après 1120, selon M. B., est célèbre en Europe dès 1124 et 1125. De nos

jours, avec tout le secours d'une savante réclame, un poème pourrait difficilement arriver à une célébrité aussi universelle, en un espace de temps aussi court.

IV

Mais ces bornes chronologiques — 1120-1125 — ont-elles toute la solidité désirable? Le *terminus ad quem*, oui. M. B. a démontré, en effet, que l'on ne peut descendre plus bas pour l'apparition de la *Chanson de Roland*. Le *terminus a quo* nous laisse sceptique. L'argument fondé sur les succès des chrétiens en Espagne au début du XIIe siècle constitue un paralogisme évident, puisque c'est précisément la thèse qu'il faut prouver. Que la *Chanson de Roland* soit antérieure à l'année 1100 et l'édifice laborieux élevé par M. B. s'écroule avec fracas. Il est à la merci d'une ligne de chronique oubliée, d'une allusion dans une charte.

A cet égard, des constatations déjà faites par M. Bédier sont inquiétantes. Le faux diplôme de Charlemagne pour Saint-Jean-de-Sorde, où il est question de la conquête de l'Espagne par le grand empereur, ne peut être postérieur à 1120, puisqu'il y est fait allusion dans une charte du duc d'Aquitaine Guillaume VII de cette année [1]. Peut-on croire que le moine de l'abbaye béarnaise qui a fabriqué le diplôme venait seulement de faire connaissance avec la *Chanson de Roland*?

Dès 1106, pour le moins, la légende plaçait au point culminant du Val de Cize une croix appelée *Crux Caroli* [2]. Croirait-on que c'est un souvenir de l'expédition de 778 qui s'est attaché à ce point précis des Pyrénées? Il suffira de relire les pages 297 à 306 du tome III des *Légendes épiques* pour être détrompé : l'embuscade du 15 août 778 ne se conçoit pas à Roncevaux. Elle se comprend mieux sur la route du col de Velate que sur le col de Cize.

On pourrait être tenté aussi de retourner contre M. B. ce qu'il dit du moine de Silos. Le religieux espagnol fait une

1. Bédier, t. III, p. 337-339. — Sorde se flatte de posséder le tombeau de Turpin (Boissonnade, p. 323-324). [Cf. les récents *Commentaires* de la *Chanson de Roland* de M. Bédier, p. 21.]

2. Bédier, t. III, p. 321-3, 326 [cf. *Commentaires*, p. 25-26].

sortie violente contre Charlemagne parce qu'on lui attribue la conquête de l'Espagne entière [1]. On fait remarquer que le moine castillan connaît à coup sûr la *Vita Caroli* d'Eginhard. Selon lui, Charlemagne, au lieu de travailler à arracher l'Église à la domination des Barbares, s'est laissé acheter, « à la manière des Francs », lors du siège de Saragosse, et s'est empressé de retourner goûter les délices des thermes d'Aix. Après avoir tenté de détruire Pampelune, « ville mauresque » [2], il subit un échec sanglant dans une gorge des Pyrénées. Que le moine de Silos ait utilisé la *Vita Caroli*, il n'y a pas de doute, puisqu'il en reproduit quelques lignes. Mais il a mis à profit également la rédaction des *Annales royales* mise sous le nom d'Eginhard. Là seulement il a pu trouver les noms de Saragosse et de Pampelune dont la *Vita Caroli* ne parle pas. L'imputation injurieuse que Charles s'est laissé acheter semble provoquée par le passage « Caesaraugustum... accessit, acceptisque quos Ibn al Arabi et Abu Thur quosque alii quidam Sarraceni obtulerunt obsidibus, Pampelonem revertitur » [3].

Le moine de Silos use donc de sources écrites franques. Mais est-ce à dire qu'il ne connaisse pas autre chose ? Où a-t-il pu puiser cette allégation, qui l'exaspère, que Charlemagne a conquis l'Espagne entière ? A coup sûr ce n'est pas dans la *Vita Caroli*, ce n'est pas dans les *Annales* mises sous le nom d'Eginhard, ce n'est pas dans une annale carolingienne quelconque.

Mais qu'on se rappelle le début de la *Chanson de Roland* et tout devient clair :

> Karles li reis, nostre emperere magne,
> Set ans tut plein a passé en Espagne
> Tresqu'en la mer cunquist la terre altaigne
> N'i a castel qui devant lui remaigne
> Fors Saraguce...

Or le témoignage du moine de Silos (près de Burgos) est « curieux entre tous parce que sa chronique, composée avant

---

1. Sa chronique est éditée dans l'*España Sagrada* de Florez, t. XVII, 280.
2. Le moine de Silos a lu dans les *Annales qui dicuntur Einhardi* : « Pompelonem maurorum oppidum » au lieu de « nauarorum ».
3. Éd. Fr. Kurze (Hanovre, 1895), p. 51.

l'an 1103, est la contemporaine du *Roland* d'Oxford », remarque M. Bédier [1].

La *Chanson de Roland* serait donc antérieure à l'année 1103. Peut-être. En réalité le témoignage du moine de Silos n'offre pas ce *terminus ad quem* pour la date du poème. Un spécialiste des choses d'Espagne, M. Barrau-Dihigo, me fait observer en effet que le moine annonçant le projet, non exécuté jusqu'au bout, d'écrire la vie d'Alfonse VI, n'a pu écrire avant 1109, date de la mort du roi de Léon et Castille.

Il demeure cependant qu'il est téméraire de faire descendre jusqu'à 1120-1125 la date de composition du *Roland*.

Un siècle environ avant le moine de Silos, Adhémar de Chabannes, moine limousin, composant sa chronique entre les années 1028 et 1031, copie tranquillement les *Annales royales* dans son l. II, consacré à Charlemagne. Il ne souffle mot de Roland ni de Roncevaux. Il ne sait donc rien, dit-on, de prétendus chants anciens sur l'événement de 778 [2].

On s'étonne alors que, avant de commencer son récit, il fasse régner Charles du Mont-Gargan en Italie jusqu'à Cordoue en Espagne [3]. On dirait qu'il a en tête, les vers 70-71 du *Roland* :

> Seignurs baruns, a Carlemagne irez :
> Il est al siege a Cordres la citet.

Rêverie ! Peut-être. Je demande pourtant qu'on m'indique la source écrite où Adhémar a puisé son assertion.

Autre chose : dans le poème latin qu'il a consacré à la légende d'*Amis et Amile*, Raoul le Tourtier, moine de Saint-Benoît-sur-Loire, parle des exploits de Roland qui a occis des milliers de païens avec l'épée que lui donna *son oncle* Charlemagne. Raoul

---

1. T. III, p. 379. [Dans ses récents *Commentaires*, p. 29, M. Bédier interprète la colère du moine de Silos d'une manière, sinon identique, du moins analogue à la nôtre.]

2. Cf. Bédier, t. IV, 452.

3. « Tenuitque domnus Carolus, Deo largiente, in potestate sua omnem terram de monte Gargano usque in Cordubam, civitatem Hispanie » (éd. Chavanon, p. 68).

savait donc que Roland est neveu de Charles, comme dans la Chanson. Cet écrivain est mort entre 1114 et 1120. Son poème a été, dit-on, composé entre 1090 et 1100 [1].

Enfin, dans l'acte de consécration de l'abbaye de Saint-Pé de Generès, en Béarn, le 14 octobre 1096 [2], on relève, parmi les souscriptions, celle d'un grand seigneur nommé *Olivier* de *Arbocava*. Simple hasard ! Elle est suivie de celle d'un autre seigneur, *Roland* [3]. Simple hasard ! Les deux personnages sont frères ! Simple hasard ! Cette fois, non ! Il est trop évident que les parents de ces deux seigneurs béarnais ont nommé un de leurs fils Olivier et l'autre Roland, à cause de la célébrité des deux « compains » [4]. Et, comme ces personnages sont adultes lors de la cérémonie de 1096, leur naissance ne peut se placer, au plus tard, que quinze ou vingt ans auparavant. Vers 1080, vers 1075, la *Chanson de Roland* était connue en Béarn [5]. Elle

---

1. Voy. *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XVI (1855), p. 489-521. Cf. Bédier, t. IV, p. 453. [Au moment de corriger les épreuves de cet article, nous recevons un mémoire de M. Angelo Monteverdi, *Rodolfo Tortario e la sua epistola ad Bernardum* ext. du vol. XIX de *Studj Romanzi*, 1928 ; il en ressort que le poème peut dater de la fin de la vie de Raoul le Tourtier, mais celle-ci ne s'est pas prolongée au delà de l'année 1114.]

Roland est dit également neveu de Charlemagne dans le ms. Sternfeld (Addit. 21 109 British Museum) de la *Vita Caroli* (cf. Bédier, t. III, p. 285, note 1). Mais ce manuscrit est du XIIe siècle.

2. Voir l'acte en appendice.

3. Marca, dans son analyse, écrit *Rodlan* (*Histoire de Béarn*, p. 356), forme archaïque qu'il n'a pu inventer.

4. Ce sont des témoignages du même ordre qui révèlent l'existence de l'épopée germanique. Ainsi *Sigifridus filius Sigimundi*, vers 750, en Alsace, *Witigo* et *Wielant*, père et fils, témoignent ensemble dans une charte de Saint-Gall, en 864. En Angleterre, en Wiltshire, en 931, *Beowan ham* et *Grendeles mere* révèlent la diffusion du *Beowulf*. Voy. *Grundriss der german. Philologie* d'H. Paul, t. III, p. 626.

5. Il est étrange que M. Boissonnade, qui connaît l'existence de cet acte (p. 336, note 1), n'y attache pas d'importance. [Nous sommes heureux de constater que les vues de M. Bédier, dans ses *Commentaires*, et les nôtres se rapprochent : « Dès une époque reculée le souvenir de Charlemagne s'était réveillé dans la région et vivait, paré d'un halo de légende (p. 25) ». Ce halo c'est pour nous la *Chanson de Roland*.]

a donc été composée avant la première croisade, comme le voulaient Léon Gautier et Gaston Paris [1].

V

Le rôle de saint Michel dans le poème a déjà incité plus d'un érudit, Léon Gautier, par exemple, à assigner la Normandie, l'Avranchin plus précisément, pour patrie à l'auteur du *Roland*.

Cette idée a été reprise et fortifiée d'exemples nouveaux par M. Boissonnade. Il a fait observer que Gautier de Hum (v. 800-813, 2039-76) a comme surnom un nom de lieu (Hum) très répandu en Basse-Normandie (p. 341-347). Les héros, chrétien et païen, Rabel et Turgis, portent également des noms normands (p. 414-417). D'autres arguments [2] enfoncent M. B. dans sa conviction que l'auteur de la *Chanson de Roland* est un Normand (p. 466 et suiv.).

Mais c'est ce qu'il est impossible de lui concéder. A partir de-

---

1. [Une objection — et très forte — subsistait contre cette chronologie : le nom de lieu *Butentrot*, au v. 3220. On a pensé à Butentrot de Cappadoce. Les Francs y campèrent en août 1097 et la notoriété de ce lieu est due à un épisode de la première Croisade. M. Bédier nous tire cette épine du pied : dans ses *Commentaires* sur la *Chanson de Roland*, qui viennent de paraître (1925), il fait observer (p. 46-47) qu'il s'agit plutôt de *Butintro*, ville d'Epire, en face de Corfou, alors célèbre par la légende qui y plaçait le tombeau de Judas. En tout cas le mot Butentrot est insuffisant pour permettre de placer le *Roland* après 1097. Il en va de même des autres arguments dans le même sens. Cependant M. Bédier groupe « quelques indices » qui conspirent à faire croire que le poète, avant d'écrire, a dû vivre les jours de la Croisade. Il suffit de les passer en revue (p. 49-50) pour s'apercevoir qu'ils sont inconsistants.]

2. Voici l'un d'eux (p. 467) : « Le cri de guerre que Turold prête à Roland et à Rabel est celui-là même que jetaient les Normands : *Dieu aide* (*Deus adjuvet*) d'après Orderic Vital (l. X, p. 22). » Ainsi c'est pousser le cri de guerre des Normands que de dire, avec Roland mourant, « barons Français je vous vois mourir à cause de moi... que Dieu vous aide qui onques ne mentit » (v. 2863-65) ! Au vers 3358 ce sont les Français, et non Rabel qui s'écrient : « Damnes Deus nus aït ». Est-ce un signe de normandise que d'invoquer le secours de Dieu ?

911 et jusqu'en 1204, la région cédée aux Normands a vécu d'une vie indépendante, rattachée au royaume seulement par l'hommage que prêtait au roi de France — quand il le prêtait — le « duc et marquis des Normands ».

Le souvenir de l'antique solidarité qui reliait ce pays au reste de la France s'était oblitéré. L'ensemble de la population, descendants des Gallo-Francs comme des Danois, se sent unifié et en opposition aux Français de « France » précisément, et le *Roland*, qui englobe l'Anjou à l'Ouest et implicitement la Champagne à l'Est, et le Vermandois au Nord, dans la « France », en sépare aussi rigoureusement les Normands aussi bien que les Bretons ou les « Flamengs » ou même les « Peitevins » et les « baruns d'Alverne » (v. 306 ?). Les Normands, dans la lutte suprême, forment le cinquième corps, commandé par Richard le Vieil. On nous les dépeint comme des braves: « Ja pur murir cil n'erent recreanz — Suz ciel n'ad gent ki plus poissent en camp » (v. 3048-49). Pourtant ce ne sont pas eux que Charles aime le mieux, ce sont « li vassal de Baivere » (v. 3028), après, bien entendu, « cels de France ki les regnes cunquerent » (v. 3032). Les Francs « de France » sont ses préférés. Ils forment les premier, deuxième et dixième corps, et l'empereur se place au milieu d'eux : « od els est Carlemagne ». Ils constituent vraiment le bataillon sacré, la fine fleur de l'armée. Ils sont en même temps « les plus sages » (v. 3703).

Qui sont ces « Français » ? Qu'est-ce que la France proprement dite ?

A côté des passages, si nombreux, où la France s'identifie à l'Empire [1], on voit que, dans l'idée de l'auteur, c'est le pays qui va du Mont Saint-Michel jusqu'aux Saints (c.-à-d. Xanten ou Cologne, sur le Rhin), de Besançon jusqu'à Wissant sur la

1. France s'emploie 170 fois dans ce sens archaïque, comme l'a déjà signalé Léon Gautier. Voy. encore Carl Th. Hoefft, *France, Franceis et France* (Strasbourg, 1891). Je ne saurais donc dire avec M. Bédier (t. III, p. 452) que la « douce France » de la Chanson de Roland soit « précisement la nôtre » : c'est tantôt plus, — l'Empire —, tantôt moins —, la Neustrie. [Dans ses *Commentaires*, M. Bédier se tire de cette difficulté en écrivant (p. 39-40) que la *Terre Majur*, la « douce France », n'est pas un territoire délimité, mais une « personne morale ». Voilà qui est délicieux, juste même — à certains égards — et, tout de même, dérisoire.]

Manche (v. 1428-29), donc les antiques Neustrie et Austrasie. Mais les « Français » se distinguent, non seulement des gens d'Outre-Rhin et d'Outre-Loire, mais des « Frisuns » (Hollandais), mais des Bourguignons (vallée de la Saône et du Rhône), mais des « Loherengs », c.-à-d. des Lotharingiens d'entre Meuse et Rhin, mais des « Flamengs », mais des Bretons, mais des Normands (v. 3027-85 et 3700-04). Ce sont les habitants du pays qui va de la Meuse à la baie du Mont-Saint-Michel et aussi à la Basse-Loire, puisque le comte Geoffroy d'Anjou porte l'oriflamme (v. 3093) [1]. La France c'est la Neustrie [2], ou plutôt la *Francia* du xe siècle, avant que l'ambition des Foulques, des Thibaut, des Eudes, des Herbert, n'eût fait d'Angers, de Blois et Chartres, de Troyes et Meaux, de Saint-Quentin, les centres de principautés s'opposant à la « France », et la réduisant, au xie siècle, à la région parisienne et à l'Orléanais [3]. L'auteur de la *Chanson de Roland* est un Français de cette France dont Laon est la capitale effective, tandis qu'Aix [4]

---

1. La « France » englobe-t-elle la marche de Bretagne, c'est-à-dire les comtés de Rennes et de Nantes, que Roland tint historiquement (*comes limitis Britannie*)? C'est ce qu'il serait téméraire d'affirmer. Rennes, Nantes et même, un instant, le pays jusqu'à la Mayenne, cédés à Erispoé en 851 (Longnon, *Atlas*, p. 86) furent dès lors considérés comme partie intégrante du royaume, puis duché, de Bretagne. Nous savons, nous, la contrée dont Roland fut « li marchis » (v. 2031), mais la *Chanson de Roland* ne paraît pas le savoir.

2. Dans son mémoire *Francia et Francus*, Godefroid Kurth a signalé que, dès les viie et viiie siècles, la *Francia* c'est le plus souvent la Neustrie et les Neustriens sont les Francs par excellence (*Études franques*, t. I, p. 74-77).

3. Cf. Longnon, *L'Ile de France* (*Mémoires de la société historique de Paris et de l'Ile-de-France* t. I, p. 1-27). Voy. aussi L. Gallois, *Régions naturelles et noms de pays* (1908), p. 180-192; Marc Bloch, *L'Ile-de-France* dans la *Revue de Synthèse historique*, 1912, p. 209-223 ; enfin Olivier Martin, *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris* (1922), t. I, p. 30-36.

4. La *Chanson de Roland* est l'unique poème où Aix-la-Chapelle soit la seule capitale, alors que les autres nomment également Laon et Paris (cf. Hoefft, *op. cit.*). En un endroit pourtant, au v. 2910, l'empereur commet l'inadversance de parler de Laon, comme de la ville où il va rentrer et recevoir les ambassades des étrangers : c'est donc sa capitale. Étourderie précieuse : Laon n'a été le séjour favori, forcé plutôt, du roi que sous les derniers Carolingiens, de 936 à 987. Abandonnée à l'évêque, après la trahison d'As-

est la capitale du passé [1]. Historiquement, psychologiquement, il est impossible que la *Chanson de Roland* soit due à un Normand [2].

Mais, s'ils ne sont pas les auteurs du poème, les Normands l'ont passionnément aimé, et pour ses belles qualités et pour ses vertus guerrières. Si quelque chose a pu les rapprocher des « Français », c'est l'audition du fier poème. L'ont-ils chanté avec Taillefer à la bataille de Senlac en 1066 ? Pourquoi pas. On répète que c'est une invention de Wace dans son *Roman du Rou* [3], composé un siècle après l'événement, en 1160. Mais Guillaume de Malmesbury affirme, vingt ans avant Wacé, que l'on chanta pour enflammer les combattants la *cantilena Rollandi* [4]. Il ne nomme pas Taillefer, mais son contemporain, Henri de Huntingdon, en parle et attribue au ménestrel deux exploits, qui consistent, l'un à jongler avec des épées, l'autre à tuer le porte-étendard des Anglais [5]. Taillefer est donc légen-

---

celin, qui livra Charles de Lorraine en 991 (F. Lot, *Hugues Capet*, p. 28, 153), la ville cessa d'être résidence royale. C'est également à Laon que saint Gilles dépose, «el mustier », l'écrit (*la cartre*) où il a consigné la geste de la fin de Roland et de ses compagnons (v. 209-98). « Tout s'éclaire », selon M. Boissonnade (p. 461-462), si l'on remarque que les comtes de Roucy et de Reims descendaient des Carolingiens et exerçaient la principale influence sur le pays de Reims. A Laon, Turold a trouvé « la trace légendaire conservée par les descendants de Charlemagne ancêtres des Roucy ». Illusion ! Les comtes de Roucy, qui, d'ailleurs, n'étaient pas comtes de Reims, n'exerçaient aucun pouvoir à Laon ; ils n'y avaient ni un château, ni une tour, ni une maison. Tout cela est pure fantasmagorie. La mention de Laon est, en réalité, un archaïsme. Passé le milieu du onzième siècle, qui donc pouvait se souvenir que Laon avait été la résidence du roi ? Sur les chansons de geste où Laon est capitale voy. Hœfft, p. 59.

1. Cependant les Carolingiens de l'Ouest ne l'oublient pas. Lothaire en 978 tente de s'en emparer (Voy. F Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. 95). Au surplus la connaissance du tombeau de l'empereur à Aix et les légendes qui s'y étaient attachées suffisaient à conserver le souvenir d'Aix comme capitale.

2. [Nous nous accordons sur ce point avec les récents *Commentaires* de M. Bédier sur la *Chanson de Roland*, p. 37.]

3. Éd. H. Andresen, t. II.

4. *Gesta regum Anglorum*, l. III, éd. Stubbs, t. II, p. 302.

5. *Historia Anglorum*, l. VII, éd. Th. Arnold.

daire dès 1130-1139 [1]. Il l'est du vivant de Guillaume le Conquérant, car c'est lui le *mimus*, dit en surnom *Incisor-ferri*, dont parle Gui de Ponthieu, évêque d'Amiens (mort en 1074), dans le poème *de Hastingo prœlio*, dédié au roi lui-même [2]. Sans doute la *Chanson de Roland* n'est pas nommée dans ce poème latin, alors qu'elle l'est seulement dans l'*Historia Anglorum* de Guillaume de Malmesbury, lequel écrit 60 à 70 ans après la bataille de Senlac. C'est un long intervalle de temps [3]. Est-il suffisant pour rejeter cette tradition des Normands d'Angleterre [4] ?

Quoi qu'il en soit [5], la Normandie a connu et aimé le *Roland*. Elle l'a même interpolé. Il n'est pas douteux, en effet, que les

---

1. Dates entre lesquelles se place la chronique d'Henri de Huntingdon.

2. Voy. Aug. Molinier, *Sources de l'histoire de France*, n° 1966, t. II, p. 217. Le poème est publié dans Francisque Michel, *Chroniques Anglo-normandes*, t. I, p. 38, et dans Petrie, *Monum. Brit.*, p. 856.

3. Peut-être est-il moins considérable, car la 1re édition des *Gesta regum Anglorum* est de 1125 ; mais, comme le fait observer M. B. (p. 439), on peut toujours objecter que le passage sur la *cantilena Rollandi* a pu être ajouté dans une des éditions subséquentes.

4. Je n'accepte pas l'assertion de M. Boissonnade (p. 434), à propos du poème de Gui de Ponthieu, que « les historiens anglo-normands s'empressèrent de transformer le rôle du jongleur [Taillefer] et prétendirent connaître le chant qui avait enflammé les soldats du Conquérant. Gui de Ponthieu ne parlait que d'une harangue ; ils supposèrent que les paroles de Taillefer étaient les fragments d'une chanson de geste et, tout naturellement de celle qui, depuis 1120-1124 jouissait d'une renommée universelle ». A notre avis, traduire *hortatur Gallos verbis* par « haranguer », c'est trahir le sens du texte. Un jongleur n'a pas à haranguer l'armée, — ce qui est l'affaire du prince — il n'a qu'à chanter et à frapper. Quant à savoir ce que Taillefer chanta, c'est une autre affaire. Au XIIe siècle on prétendait, en Angleterre, que c'était la *Chanson de Roland*. On se refuse à le croire aujourd'hui. Je me borne à dire « pourquoi pas » ? [Dans ses *Commentaires*, p. 57, M. Bédier, tout en répétant que l'anecdote de Guillaume de Malmesbury ne rapporte qu'une belle fiction, remarque que ses lecteurs trouvaient naturel qu'on eût chanté la *Chanson de Roland* dès 1066.]

5. La critique de la bataille d'Hastings ou de Senlac et de ses sources a donné lieu à d'innombrables polémiques, surtout en Angleterre. L'affaire renferme encore bien des obscurités. Voy. les travaux de Round signalés, outre sa *Feudal England*, dans la *Revue historique*, t. LXV, p. 61-77 ; t. LXXI, p. 447. Cf. Bémont dans la *Romania*, 1910, p. 370.

deux scènes du ms. d'Oxford où figure « Gautier de Hum » (v. 800-813 et 2039-2076), « obscures et presque inintelligibles », observe M. Bédier [1], ne constituent une interpolation normande. M. Boissonnade a appuyé cette vue en relevant (p. 341-347) la fréquence des noms en Hum en Basse-Normandie. De plus Rabel, héros chrétien, Turgis, guerrier païen, portent des noms spécifiquement normands (*ibid.*, p. 414-417).

Enfin le rôle du Mont-Saint-Michel n'est pas négligeable. Il est vrai que la popularité du culte de saint Michel est immense aux XIe et XIIe siècles [2], mais ce culte est particulièrement normand à cette époque. Ce ne peut être hasard si, à deux reprises, la cour d'Aix se tient à la Saint Michel (v. 53, v. 152); et si, en compagnie, il est vrai, de Gabriel et de Chérubin (Raphaël), saint Michel emporte l'âme de Roland au paradis (v. 2390-96) [3].

La Normandie a rendu un éclatant service à notre poème en le conservant, en dépit de ces interpolations, sous sa forme la moins altérée, celle du manuscrit d'Oxford [4]. Humble petit codex de jongleur que transportait avec lui, pour ranimer sa mémoire, l'obscur ménestrel normand Turold [5], en qui certains s'obstinent, sans preuve [6], à voir l'auteur même du célèbre poëme !

---

1. *Légendes épiques*, III, 446.

2. Olga Rojdestvensky, *Le culte de saint Michel et le Moyen Age latin*, Paris, 1922.

3. [Dans ses *Commentaires* de 1927, M. Bédier ne tient pas assez compte peut-être de l'influence normande.]

4. [La précellence de la version d'Oxford est soutenue avec force par M. Bédier dans ses *Commentaires*.]

5. Ce nom est normand et rien que normand.

6. Ils s'autorisent du mot *declinet* qui termine l'œuvre : *ci falt la geste que Turoldus declinet*. Le sens de « décliner » n'a rien de mystérieux : c'est un terme d'origine ecclésiastique qui s'entend d'une mélopée descendante. Transporté dans le domaine profane, il s'applique à merveille à la déclamation, ou plutôt à la récitation chantante, d'une geste. Turold s'était sans doute fait une spécialité de la récitation du *Roland*. En tout cas, son vers final tient lieu d'ex-libris. [Dans ses *Commentaires*, M. Bédier se refuse à prendre parti dans la controverse suscitée par le dernier vers du *Roland*.]

APPENDICE [1]

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-PÉ [2] (1096)

Anno ab incarnatione Domini MXXV (*sic*)[3], indictione 4ª, epacta XXII, secundo idus octobris, presidente Romane ecclesie Urbano IIº papa, incitante Odone IIº, tertio abbate Generensis, convenerunt ad idem monasterium Willermus, Ausciorum archiepiscopus, atque predictus Odo abbas simulque episcopus Olorensis ; Bernardus presul Bigorrensis ; Sancius Lascurrensis ; Bernardus etiam episcopus Aquensis ; — et dedicaverunt ecclesiam in honore [4] Apostolorum Petri et Pauli, ipsisque monentibus et precipientibus, accesserunt totius Vasconiæ tam principes quam populi et renovaverunt [5] salvitatem beati Petri, quæ nuper a Sancio comite, ejusdem loci constructore, firmata fuerat [6]. In primis accessit ad jurandum Beatrix, comitissa Bigorrenis; Gasto vicecomes Bearnensis juravit ; Astanova, comes Fiduacensis [7] ; Augerius vicecomes Mirimontis et filii ejus juraverunt ; Bernardus de Castrobajaco juravit ; Raimundus (Bernardus) de Benaco juravit ; Petrus de Julhano et fratres ejus juraverunt ; Garsias Donati de Orbeaco et frater ejus uraverunt, Petrus de Bidose, Odo de Auridal (Auria Valle) ; Ramundus de Ossu [8], Comes Bonus et fratres ejus ; Bernardus Willelmi de Cera ; Willelmus Bernardi de Sancto-Pastore ; Odo de Baregiis et Ramundus Willelmi de Iserasco ; Odo frater ejus ; Odo de Castellione et Espaniol ; Bernardus de Spodio (Espoëy) et frater ejus ; Olivarius de Auriaco ; Cognard Austored [9] ; *Olivarius de Arbocava et Rollandus frater ejus* ; Willermus Garsiæ de Milsen ; Anelup d'Anhons ; Ramundus Garsiæ de

---

1. Édité dans l'*Annuaire du Petit-Séminaire de Saint-Pé*, treizième année 1887, p. 273-275, d'après les *Glanures* de Larcher [Bibliothèque de Tarbes], t. I, p. 585 ; *Livres de la Reformation* (Archives munipales de Saint-Pé), fol. 127 à 128 recto ; Marca, *Histoire de Béarn*, p. 356 et 357.
2. *Livre de la Réf.* (fol. 127 recto) DEDICATIO ECCLESIAE GENERENSIS.
3. *Ib.* : Millesimo XXVI. *Lire, naturellement,* Millesimo XCVI.
4. *Ib.* : in honorem.
5. *Ib.* : jurando renovaverunt.
6. *Ib.* : firmata, pœne oblivioni tradita sunt.
7. *Ib.* : juravit.
8. *Ib.* : Bernardus.
9. *Ib.* : Chanhardus Austoret.

Guabasto; Raymundus Arnaldus[1] de Busi; Bernardus Willelmi d'Escot; Willermus Arnaldi de Castello; Willermus Raymundi de Saltu; Raymundus Ezii de Balier; Raymondus Aureoli de Laruno; Arnaldus Anerii de Monteanerio et filii ejus; Sancius Garsiæ de Alea (Aura); Ramundus de Levitania; Arnaldus et Br. de Finis[2]; Bernardus Raymundi d'Esparros et filii ejus[3].

Datum in claustro Sti Petri de Generosio.

Ferdinand LOT.

---

1. *Ib.*: Raymundus Arnald.
2. *Ib.*: Bernardus de Finiis.
3. *Ib.*: ajoute à ces noms: Sancius Garsias de Asca.

LE GENRE
DES
MOTS D'EMPRUNT NORROIS EN NORMAND

Pour cette étude, nous avons examiné et discuté tous les mots que le *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke et le *Dictionnaire général* tirent du norrois et bien d'autres encore dont l'étymologie est inconnue ou douteuse et auxquels on aurait pu attribuer une origine norroise. Pour un certain nombre des mots donnés comme norrois par le REW et le DG, l'origine est pourtant très incertaine [1] : ils ne pourraient servir de base à une étude dont le but est de déterminer les principes selon lesquels ont été classés par le dialecte roman emprunteur les mots norrois empruntés. Nous les avons donc écartés de cette étude [2].

I. — Mots dont le genre a été déterminé par la forme.

A. *Mots devenus féminins en roman.*

1. — Thèmes en -n.

Ces mots sont tous des dissyllabes paroxytons.

a) Thèmes en -ōn (singulier : nominatif *-a* ; génitif, datif et accusatif *-u* ; pluriel : nom. et acc. *ur*, gén. *-na*, dat. *-um*) :

— hōra [3] s. f. « femme de mauvaise vie » > bas-norm.

---

1. Pour d'autres, il est certain qu'ils ne viennent pas du norrois.
2. Nous espérons pouvoir traiter bientôt de ces mots dans une autre étude.
3. Pour les mots norrois, nous les avons cités sous la forme qu'ils avaient en vieil islandais (d'après Fritzner, *Ordbog over det gamle norske Sprog*, Kris-

hore, horette « petite fille », « jeune fille » (Fleury ; REW 4177 [1]).

— v. dan. flundra (*Ordbog over det danske Sprog*, Copenhague, 1919 ss., IV, 1269 ; cf. le suéd. *flundra*, l'isl. *flyđra* < germ. **flundrōn*) s. f. zool. *Pleuronectes* > v. norm. *flondre* s. f. « sorte de poisson ressemblant beaucoup à la limande » (G, IV, 35[b]). Godefroy ne cite qu'un seul exemple du mot :

Plaiz : flondres cuites en eve.... (*Enseignements pour appareiller la viande*, Bibl. Nat., fonds latin, 7131, f° 100 b r°) [2].

---

tiania, 1886), sauf dans le cas où la forme du mot normand indique comme origine une forme norroise différenciée.

Pour les patois normands, nous nous sommes servi des dictionnaires suivants :

Métivier, *Dictionnaire franco-normand*, etc., Londres, 1870 (cité Mét.) ;

Glossaire du pat. jersiais, publ. par la Société Jersiaise, Jersey, 1924 (*Gl. jers.*) ;

Fleury, *Essai sur le pat. norm. de la Hague*, Paris, 1886 ;

Romdahl, *Glossaire du pat. du Val de Saire...*, Linköping, 1881 ;

De Beaucoudrey, *Le langage norm. au début du XXe siècle*, Paris, 1911 ;

Butet-Hamel, *Glossaire du patois du Bocage et du Sud de la Normandie*, dans la *Revue de l'Avranchin*, t. XX ss. (1923 ss.);

Viez, *Essai sur le pat. d'Alençon* (*RPhF*, VII, 191 ss.).

Le Héricher, *Histoire et glossaire du norm...*, Paris et Avranches, 1862 ;

Joret, *Essai sur le pat. norm. du Bessin*, Paris, 1881 (Extrait des MSLP, III et IV) ;

Guerlin de Guer, *Le parler populaire dans la commune de Thaon*, Paris, 1901 ;

Moisy, *Dict. de pat. norm.*, Caen, 1887 ;

Du Bois, *Gloss. du pat. norm.*, Caen, 1856 ;

Du Méril, *Dict. du pat. norm.*, Caen, 1849 ;

Robin-Le Prévost-Passy-De Blosseville, *Dict. du pat. norm. en usage dans le dép. de l'Eure*, Évreux, 1879 (cité Robin) ;

Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères*, Le Havre, 1876 ;

Maze, *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, Le Havre, 1903 ;

Decorde, *Dict. du pat. du pays de Bray*, Rouen, 1852 ;

1. Cf. aussi I. Pauli, « *Enfant, gàrçon, fille* », thèse Lund, 1919, p. 203.

2. Godefroy ajoute que le mot vit encore en Normandie (Dieppe, Le Havre, Tréport).

Pour les parlers normands modernes nous citerons les témoignages suivants :

Le Héricher : *fliondre* s. f. « espèce de plie, limande » ; Moisy : *flondre* s. f. « espèce de poisson, voisin de la limande et de la plie, qui se rencontre à l'embouchure de la Seine »[1] ; Du Bois : *flondre* « poisson de la Basse-Seine, et que, dans la mer Baltique, on appelle *flunder* et *flundra*. C'est le flez (flessus) » ; Robin (pour l'Eure) : *flondre* « nom vulgaire du poisson que les riverains de la Basse-Seine et de la Basse-Risle mangent le plus abondamment » ; Joret (pour le Bessin) : *fllonde* s. f. « carrelet », zool. *Pleur. flesus* ; « la *flondre* est une espèce de plie très voisine de la limande et du carrelet » (Robin).

Remarque. — Il y a eu hésitation en roman pour le mot sigla s. f. « mât » > v. norm., vfr. *sigle* s. m. et f. « voile de navire » (G, VII, 423[b]). Notre mot est du masculin dans la plupart des exemples cités par Godefroy. Il se trouve déjà dans la vie de *Saint Alexis* (strophe 16[d]) mais le genre n'y est pas indiqué, non plus que dans *Rou* et *Brut*. L'hésitation entre le masculin et le féminin est due à l'influence du synonyme *voile* qui était au moyen âge, tantôt masculin, tantôt féminin (voir G, VIII, 283[b], X, 834[b]).

b) Thèmes en -jon (sing. : nom. *-ja*, gén., dat. et acc. *-ju* ; plur. : nom. et acc. *jur*, gén. *-ia* ou *-na*, dat. *-jum*) :

— v. dan. **snekkia*[2] s. f. « espèce de navire long » > v. norm. *esneque* « sorte de vaisseau léger, particulièrement employé par les pirates » (G, III, 503[b] ; REW 8046).

---

1. Un exemple du mot *flondre* tiré d'un compte de 1435 est donné par Ch. de Beaurepaire dans ses *Notes et doc. concernant l'état des campagnes de la Haute-Normandie*, Évreux-Rouen, 1865, p. 214.

2. La forme du vieux norrois commun était snekkja (avec un *k* palatal). Le yod s'est pourtant amuï, c.-à-d. que le *k* s'est dépalatalisé, de bonne heure, dans une grande partie du territoire danois. Selon Mme Lis Jacobsen (*Studier til det danske Rigssprogs Historie fra Eriks Lov til Christian IIIs Bibel*, I, *Lydhistorie*. Copenhague, 1910, p. 86), le yod après une consonne est plus rarement représenté dans la langue écrite du XIIIe s. de la Jutland que dans celle de la Sjelland. Il faut peut-être conclure de ce fait que l'amuïssement du yod s'est produit dans les parlers de la première de ces deux provinces bien avant de se produire dans ceux de la seconde. Or, les formes du vieux danois écrit étant de beaucoup plus vieilles que celles des parlers de la même époque (*o. c.*, p. 29), on aurait pu dire *a priori* que l'amuïssement du yod après *k* en Jut-

Le v. fr. *esneche*, même sens, doit être une forme francisée de *esneque*. Notre mot fut latinisé au moyen âge sous la forme *snecka* [1].

— þilja s. f. « planche » ; plur. þiljur « pont d'un navire » > v. fr. *tille* s. f., « t. de mar., compartiment à l'avant et à l'arrière, servant d'armoire à l'équipage » (G, X, 766[c] ; cf. REW 8708) [2]; fr. mod. *tille* « sorte de demi-pont ménagé à l'avant et à l'arrière d'un navire non ponté » ; « petit compartiment réservé à l'avant et à l'arrière d'une barque, pour serrer les objets de ceux qui la montent » (*Grand Dict. Larousse*).

c) Thèmes en -an (sing. : nom. *-i*, gén., dat. et acc. *-a* ; plur. : nom. *-ar*, gén. et acc. *-a*, dat. *-um*) :

— biti s. m. « poutre puissante autour de laquelle s'enroule le câble d'un navire » > norm. [3], fr. *bitte* (REW 1135 ; FEW I, 384[b]) s. f. « pièce placée à l'avant du navire et formée de deux montants et d'une traverse sur laquelle s'enroulent et s'amarrent les câbles » (DG). Il y a, en général, deux bittes sur un navire, une de chaque côté de sa ligne médiane.

M. Sainéan (*Sources indigènes de l'étymologie française*, p. 40 s.) fait dériver *bitte* terme de marine d'un prov. *bito* « chèvre ». Or, ce *bito* qui est une autre forme de *bico* (un autre mot ?), ne semble avoir existé qu'en forézien, et la position géographique du Forez n'admet guère que ses parlers aient fourni au provençal le terme de marine *bito* « bitte », qui aurait ensuite

---

land a été antérieur au XIIIe siècle. Le traitement qu'a subi le mot *snekkja* en normand nous permet de constater que dans une partie du territoire danois le *kj* s'était dépalatalisé ou presque, déjà à l'époque de la colonisation de la Neustrie par les Norrois du Danemark. Cf. Marius Kristensen, *Fra de danske runestene* (*Nordisk Tidskr. f. Filologi*, Tredie Række, XV, 148 ss.), p. 150 ss.

1. Supradictis autem viris quindecim, qui hujus negotii videbantur æmulatores ferventiori zelo, hujus erat summa consilii, ut piraticis constructis navibus, quas *Sneckas* (hæ naves vocatæ etiam sunt longæ, et erant naves bellicæ) appellamus, quæ ferendis alimentis magnitudine ac firmitate forent idoneæ, quasque etiam artificum diligentia tam solida compaginatione constringerent, ut ventorum inclementiam et procellas undarum irruentes inconcussæ repellerent (*Scriptores rerum danicarum medii ævi..... quos collegit et adornavit* Jacobus Langebek, Hauniæ, 1772 sqq., V, 348-349).

2. Le DG tire notre mot de l'anglais *till* « tiroir ».

3. Le plus ancien ex. connu date de 1382 (*Compte des Galées de Rouen*).

été emprunté par le français et les autres langues romanes, comme le prétend M. Sainéan. Mais il y a une difficulté au moins aussi grande pour le sens du mot. Il est vrai que le nom de la chèvre a passé par métaphore à des objets tels que le chevalet, le trépied et le tréteau. Mais lorsque M. Sainéan compare la forme qu'a actuellement la bitte d'un navire à ce qu'il peut y avoir de commun dans ces différentes machines, il commet lui-même l'erreur qu'il a si vivement attaquée chez les étymologistes : il ne tient compte ni de la réalité ni de l'histoire. Ces trois machines ont les pieds écartés, et c'est vraisemblablement là la raison pour laquelle les noms du cheval, de la chèvre et du bouc servent si souvent à les dénommer dans les langues indo-européennes ; mais la bitte d'un navire n'a aucunement cette forme. Elle diffère aussi des machines mentionnées par le fait qu'elle n'est pas transportable. Ces faits n'auraient pas fourni une raison suffisante pour réfuter l'hypothèse de M. Sainéan, si celle-ci avait été bien fondée au point de vue historique. Mais M. Sainéan n'apporte qu'une preuve négative qui n'est pas valable : le fait que notre mot n'est attesté dans la littérature française qu'au XVIe siècle n'exclut pas toute hypothèse d'origine norroise. Ce mot n'est pas de ceux qu'on peut s'attendre à trouver dans les œuvres littéraires du moyen âge, et les documents non littéraires de la Normandie n'ont pas encore été suffisamment dépouillés.

Notre mot a d'ailleurs existé en Normandie dans un autre sens que celui que nous venons de mentionner. Godefroy donne (I, 653^c) un *bitte* s. f., dont on connaît quelques exemples [1] tirés des *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon* (Eure, début du XVIe s.) [2] :

A Pierre Fauquet, carrier, pour XLIIII tonneaulx de bites, pour faire les fondemens de la fontaine, ...XVII l. XII s. (*o. c.*, p. 314).

A XII tailleurs de pierre, pour avoir besogné à tailler des bites pour les fondemens de la fontaine, ...CIII s. (*o. c.*, p. 315).

A huit chartiers, pour avoir amené du Port aux pierres V^c XVIII piez et demi de bites pour servir à la fontaine, VIII l. XV s. (*o. c.*, p. 315).

---

1. G. ne donne que deux des exemples que nous citons (les n°s 1 et 5).

2. Nous citons les ex. d'après l'éd. Deville (Coll. des monuments inédits de l'histoire de France).

A XIII tailleurs et maçons, pour avoir besongné ez bites et maçonné es fondemens de la fontaine, ... XIIII l. II s. IX d. (*o. c.*, p. 315).

A douze maçons et tailleurs de pierre, pour avoir taillé des bistes et assises aux fondemens de la fontaine, VIII l. II s. (*o. c.*, p. 315).

A neuf maçons et tailleurs, pour avoir taillé des bites et maçonné à la fontaine, IX l. III s. (*o. c.*, p. 316).

A huit maçons et tailleurs, pour avoir taillé des bites et maçonné à la fontaine, IX l. XIX s. VI d. (*o. c.*, p. 316).

A neuf maneuvres, pour avoir aydé à manyer les bites, servir les maçons et vuidé les émondices..... LXXVIII s. (*o. c.*, p. 316) [1].

Ce *bite*, dont Godefroy, au début, n'a pas compris le sens [2], mais qui désignait évidemment des pierres de taille [3], a la même origine que *bitte* terme de marine. Il n'est pas autre chose que le norrois biti, déverbal de bīta « mordre » [4].

C'est sans doute à ce même mot norrois biti dans son sens primitif de « morceau » que remonte le fr. dial. et pop. *bitte* « membre viril » : m. fr. *bitte* s. f. (FEW, 384[b]); arg. de Paris *bitte* (Sainéan, *Lang. paris.*, p. 172) ; wallon (Mons) *bitte*, pic. (boul.), rouchi *bite* s. m. ; Saint-Pol *bi(t)*; Vallée d'Yères (Delboulle) *bitte* s. m. Cf., pour l'évolution sémasiologique, le suéd. pop. *smula* « membre viril (Dalin, *Ordbok över svenska språket*, Stockholm, 1853), proprement « miette », « petit morceau ».

Par réduplication de la première syllabe on a eu *bibitte* s. f. (FEW, 384[b]) et *bibit* (Saint-Pol) « terme d'amitié donné aux petits enfants ».

---

1. Qu'on ne s'étonne pas de ce que le payement des *bites* ait été porté en compte en plusieurs articles : le bassin octogone de la fontaine dont il s'agit avait 5 m. de diamètre (voir *o. c.*, Introduction, p. LXIV), le travail a dû durer un certain temps et le payement s'est évidemment effectué par plusieurs articles. Le payement du travail avec le marbre se faisait de la même manière (voir *o. c.*, p. 317 ss.).

2. Plus tard, dans son *Lexique de l'ancien français* (p. 55[b]), Godefroy traduit *bite* par « pierre grossièrement équarrie dont l'une des faces est à vive arrête ».

3. Les *bites* n'ont pas dû être très grandes, puisqu'elles se vendaient par tonneaux. On se sert aussi du terme de *pierre* dans les *Comptes*, sans doute en parlant de pierres plus grandes : « A trois maçons, pour avoir taillé et assiz des pierres à la fontaine... LII s. »

4. De la racine i.-e. bhid, d'où le sanscr. bhid « fendre », « couper ».

Ce *bitte* « membre viril » est devenu par métaphore, dans les parlers du Centre, *bitte* (*à Pierrot*) « tuyau de cuir par lequel s'écoule le vin de l'*amiau* dans un poinçon » (voir Jaubert, *Gloss. du Centre de la France*).

M. v. Wartburg (FEW, *l. c.*) fait dériver *bitte* dans ces deux dernières significations du verbe (*a*)*biter* « toucher », et le déverbal prétendu aurait, selon lui, eu le sens de « membre viril » grâce à l'influence de *habiter avec* ou *à une femme* « avoir commerce charnel avec une femme ». Même si l'on admettait, ce que nous ne faisons pas, que ce *habiter* vient du lat. habitare, cette dérivation de *bitte* pèche par la base : le français ne dérive pas un *bitte*, substantif concret avec le sens cité, d'un verbe *abiter* « toucher ». La forme et le sens s'y opposent : pour la forme, cf. *abet*, déverbal de *abeter* ; pour le sens, il faut se rappeler que les déverbaux sont d'abord des *nomina actionis* qui peuvent passer ensuite dans la classe des concrets. Or, pour notre mot, on ne saurait s'imaginer le passage d'un abstrait à un concret. M. Sainéan fait dériver *bitte* « membre viril » de *bitte* « chèvre » (*Lang. par.*, p. 172).

— floti s. m. « ce qui flotte, nage sur l'eau », « radeau » > norm., fr. *flotte* s. f. [1].

Le DG explique *flotte* « nom donné à diverses choses flottantes » comme un substantif déverbal de *flotter* dont il considère d'ailleurs l'origine comme incertaine : « *flotter* suppose en lat. vulg. l'existence de *flottare qui semble une altération du mot lat. (fluctuare) sous l'influence du radical germanique » [2]. Le DG dit également de *flotte* « réunion de navires » que son origine est douteuse [3].

M. Meyer-Lübke tire (REW 3385) notre mot ainsi que le sair. *flo* du lat. fluctus.

M. Gamillscheg [4], enfin, le fait dériver de l'anglo-saxon *flota*

---

1. Cf. E. Mackel, *Die germanischen Elemente in der franz. und prov. Sprache* (*FrSt*, VI), pp. 32 et 156.

2. Le premier exemple connu de *flotter* se trouve dans la *Chanson de Roland* (voir l'éd. Gautier, v. 2472).

3. Le premier exemple connu se trouve dans la *Chançun de Guillelme* ; voir L. Spitzer, LGRP, 42, 310. Cf. EWFS, 426a.

4. Voir EWFS, 426a, où les explications antérieures du mot sont discutées.

« navire », « flotte ». Or, on sait que *flota* a abouti à *float* en anglais moderne et que ce mot n'a pas le sens de « flotte ». Il signifie d'abord « action de flotter ». Parmi les significations concrètes qui en sont dérivées, celle de « objet qui flotte » (NED, IV, 334[a]) nous intéresse ici. « Objet qui flotte » a subi une spécialisation de sens pour aboutir à « radeau » et « bateau à fond plat » (*l. c.*) [1]. L'angl. *flote* « flotte » dont le premier exemple connu date de 1275 (voir NED, IV, 346[a]) et qui n'a eu qu'une brève durée dans le vocabulaire anglais [2], ne doit pas remonter à l'ags. *flota* : il est vraisemblablement un emprunt fait au français [3].

L'hypothèse que *flotte* est d'origine norroise est très vraisemblable. Le norrois *floti* qui fut primitivement un déverbal abstrait mais dont le sens concret général est celui de « ce qui flotte, nage sur l'eau » sert à désigner aussi bien le radeau que la flotte. L'évolution sémantique qu'il a subie semble avoir été la suivante :

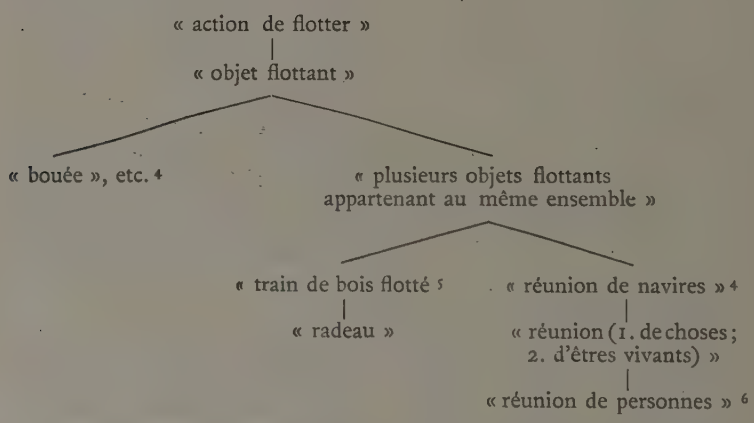

1. Quelques-unes des significations du mot anglais peuvent être dues à l'influence scandinave.

2. Il disparaît au XVIe siècle. Voir NED, IV, 346[a]; cf. aussi Weekley, *Etym. Dict.*

3. Dans plusieurs langues, le nom de la flotte est un emprunt français : cf. l'allem. *Flotte* qui n'apparaît qu'en 1618 (Grimm), l'it. *flotta*, *fiotta*, l'esp. *flota*, le port. *frota*.

Voir les notes 4, 5 et 6 page 389.

Nous tirons donc le mot français *flotte* dans toutes ses significations du norrois floti, et nous considérons le verbe *flotter* comme un dénominatif de *flotte* « ce qui nage sur l'eau ».

L'expression *a flote* « à flot » qui se trouve déjà dans le *Livre des Mestiers* (II, IV, 27) peut remonter au norrois ā floti, datif du substantif neutre flot. L'expression a en norrois aussi la forme ā flot (v. Fritzner) [1].

— kriki s. m. « courbe, baie » > norm., fr. *crique* s. f. « petite baie » (cf. REW 4776). Le premier exemple connu de ce mot se trouve dans Delisle, *Étude sur la condition de la classe agr. en Normandie au moyen âge*, p. 291 : « La crigue de Vateville ».

Le guern., jers. *crique* « crevasse » vient de l'anglais *creek* même sens (NED, II, 1158[b]).

— rakki s. m. « cerceau qui tient la vergue près du mât et qui coule de haut en bas avec la vergue au fur et à mesure que celle-ci se monte ou se cale » > norm., fr. *raque* s. f. « boule percée servant à faire un racage » (DG).

Le DG donne le holl. *rak* (s. n.) comme étymologie de ce mot. Mais le holl. et fris. oriental *rak* est un emprunt fait aux langues scandinaves ou à l'anglais (v. Franck's *Etym. Woordenboek der nederlandsche Taal*. Tweede Druk door Dr N. van Wijk, et E. Hellquist, *Svensk Etymologisk Ordbok*). La forme anglo-saxonne du mot était *racca* (*-an*, s. m.). Il n'y en a pourtant qu'un seul exemple tiré d'un vocabulaire anglo-saxon du XIe s. (v. J. Wright, *A Volume of Vocabularies*, p. 63; le ms. du voc. où se trouve le mot est à la Bibl. Roy. de Bruxelles). Dans cet exemple, le mot, qui se trouve dans une liste de noms du navire et de ses parties, est traduit par *anguina*

---

4. Le DG qui ne connaissait pas l'exemple de *flotte* « réunion de navires » de la *Chançun de Guillelme*, donne le sens de « troupe », « réunion de personnes » comme le premier du mot et traite à part *flotte* « bouée », etc.

5. G. donne un exemple moyen-français (datant de 1415) de notre mot au sens de « train de bois flotté » ; voir G, IX, 630[a].

6. Pour le v. fr. *flote* « troupe », « multitude », voir G, IV, 28[a]. Cf. le jers *flotte* s. f. « troupe ou volée d'oiseaux » (*Gl. jers.*). Le sair. *flo* s. m. « troupeau » doit provenir d'un ancien *flot* (< norr. flot) qui a reçu le sens de « troupe » sous l'influence de *flote*.

1. Pour le fr. *flot*, voir p. 400.

(= « corde »). Or *anguina* dans une liste semblable qui se trouve dans le supplément au voc. d'Ælfric du xe au xie s., est rendu par *cops* qui signifie « corde », « chaîne(s) », « fer(s) » (Wright, *o. c.*, p. 55) et, dans une liste de noms d'armes faisant partie du voc. d'Ælfric du xe s., par *bogen streng* « corde d'arc » (*o. c.*, p. 35). L'anglo-saxon se servait pourtant d'un autre mot pour désigner les fers, les chaînes, à savoir *racente* (*-an*, s. f.) apparenté à l'isl. *rekendi* (s. n.) et *rekendr* (s. f. pl.) [v. Hellquist, *o. c.*, sous *rack*, et Falk-Torp, *Etymologisk Ordbog over det norske og det danske Sprog*]. Or, le fait que *anguina*, terme de navire, est d'abord en anglo-saxon traduit par *cops* « fer(s) », montre, peut-être, que le mot *racca* est un emprunt au norrois et que *cops* s'employait anciennement seul pour désigner la raque[1]. Il est alors vraisemblable que le fr. *raque* vient du norr. rakki, d'autant plus que le premier exemple du mot *raque* est normand [*Compte du Clos des Galées de Rouen au XIVe siècle*, éd. Ch. Bréard (Société de l'Histoire de Normandie, Mélanges, 2e série, 1893, p. 51-154) ; voir p. ex. les pp. 74-75 du tirage à part].

2. — Thèmes vocaliques empruntés au singulier.

a) Mots en *g* :

α) un adjectif, thème en *a*, substantivé au féminin : — v. dan. vrang fém. nom. (gén. *-rar*, dat. *-ri*, acc. *-a*; plur. : nom. *-ar*, gén. *-ra*, dat. *-um*, acc. *-ar*) « courbe, tors, gauchi » (cf. l'isl. *röng*[2] s. f., gén. *rangar* « courbe », « morceau de bois courbé dans une embarcation », *Edda Snorra Sturlasonar*, éd. Arna Magn., 1848-52 ; Fritzner : « bois courbe ou courbant », « pièce courbe ») > norm., fr. *varangue*[3]

1. Peut-être oserait-on voir dans le fait que *racca* n'est représenté qu'une seule fois et qu'il n'a pas survécu en anglais [« raque » = angl. mod. *truck* (*parrel-truck*) < lat. trochus, gr. τροχός] une preuve que le mot n'était qu'un emprunt.

2. Le danois a conservé le *v* initial devant *r* ; cf. *vrang*, Danske Studier, 1922, p. 24. Le mot vrang existe au sens de « couple de levée », de nos jours, selon Rietz (*Svenskt dialektlexikon*, 1867) dans les parlers populaires de Södermanland, d'Uppland et de Nerke (Suède).

3. Pour l'évolution vr- > *var-*, cf. wreck > *varech*.

« pièce de bois courbe fixée par le milieu sur la quille d'un navire, et formant la base de la membrure qui compose la carcasse du bâtiment » (DG) [1]. Il faut supposer que *varangue* a reçu le sens de « bois courbe » par l'ellipse d'un substantif féminin [cf. le suéd. dial. *vrångan* « l'envers d'une étoffe » où le mot *sidan* (*den vrånga sidan*) a été élidé]. Mais l'ellipse a dû avoir lieu déjà en norrois et il est vraisemblable que c'est un substantif vrang « pièce courbe dans un navire » qui a été introduit en normand par les Norrois.

β) deux substantifs masculins, thèmes en *-a* (nom. *-r*, gén. *-s*, dat. *-i*, acc. —; plur. : nom : *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*) :

— haugr, s. m. « colline » > norm. *hougue*, *hogue* s. f. « colline » (cf. REW 4079). Godefroy donne (IV, 483[a]) les formes *hoge*, *hogue*, *augue*, s. f. (le premier exemple connu est tiré des *Rois*). Notre mot n'existe pas en dehors de la Normandie, et dans cette province, il a perdu sa fonction de nom commun. Comme nom de lieu, il est fréquent dans la Basse-Normandie. Il existe à la Hague (Fleury), à Jersey (*Gloss. jers.*), à Guernesey (Mét.), dans le Bocage et le sud de la Basse-Normandie (Butet-Hamel), et dans le Bessin (Joret). A. et E. du Méril, Le Héricher et Du Bois donnent aussi le mot.

Dérivés : *houguette* s. f., *houguet* s. m.

Dans l'île de Jersey, il y a un *houguillon* s. m. « petite hougue » (*Gloss. jers.*)

Le Héricher et les frères du Méril indiquent le mot comme masculin, mais dans tous les exemples qu'ils en citent, *hougue* est du féminin. Il existe pourtant quelques rares exemples d'un *hogue*, *heugue* masculin : la pointe du Hogue à Grand Camp, le Heugue de Jobourg, etc. Ce *hougue* masculin pourrait, s'il est de même origine que *hougue* féminin, avoir été influencé par le dérivé *houguet* qui serait alors son aîné. *Hougue* masc. peut pourtant être un autre mot (cf. l'angl. sept. *heugh*; v. Wright, *English Dialect Dictionary*).

En ce qui concerne le vocalisme de notre mot, il faut suppo-

---

1. Il y a, dans un navire, de nombreuses pièces dans le nom desquelles entre notre mot : la *maîtresse varangue*, la *demi-varangue*, les *fausses varangues*, la *plate varangue*.

ser que a forme norroise empruntée par les parlers normands a eu un *u* ou un *ǒ*.

— vāgr s. m. « onde, vague » > norm., fr. *vague* s. f. (cf. REW 9477).

γ) deux substantifs neutres, thèmes en *-a* (gén. *-s*, dat. *-i*, acc. — ; plur. : nom. et acc. — , gén. *-a*, dat. *-um*).

— hrogn[1] s. n. « œufs de poisson, frai » > norm., fr. *rogue*, norm. *roque* « œufs de poisson » (cf. REW 4210 et 7363).

Fleury ne donne pas ce mot pour la Hague, mais il signale un adjectif qui en est dérivé : *rogu* « qui contient des œufs » (cf. *laitu* « qui contient de la laite »). Joret donne pour le Bessin *roque* « œufs de poisson » et *rocu* « œuvé ». M. Guerlin de Guer signale pour Thaon *d la rǒk de rǒku* « des harengs pleins », et Le Héricher donne *rogue* f. collectif « les œufs d'un poisson, le frai » et *rogu* s. m. « poisson femelle, opposé à *laitu* « celui qui a la laite ou laitance ». Moisy : *rogue* s. f. « œuf de poisson » ; *rogué* « œuvé » (*hareng rogué*). Robin : *rogue* s. f. « œufs de poisson » ; adj. *rogué* « œuvé ».

— þang (gén. *-s*, dat. *-i*, acc. — ; sans plur.) s. n. > norm., fr., pic. *tangue* s. f. (cf. REW 8556).

Jersey (*Gloss. jers.*) : dér. *tangon* s. m. « une espèce de varech » ; Guernesey (Mét.) : dér. *tangon* s. m. « varech en forme de fouet, queue de mer », bot. *Laminaria* ; Bessin (Joret) : *tangue*, *tanque*, s. f. « alluvions mêlées de sable de l'embouchure de l'Esque et de la Vire » (cf. *Romania*, IX, 303) ; Eure (Robin) : *tangue* « espèce de sable gris, mêlé de limon, que l'on recueille en Basse-Normandie, à l'embouchure de quelques rivières, pour servir d'engrais ». Du Bois donne *tangue*, *tanque* « sable de mer propre à l'engrais des terres ». Les frères du Méril donnent le mot sans indiquer où il existe. Au XIIe s., notre mot s'écrivait *tangua*, *tanga* dans les chartes latines[2].

Pour les mots vrang, haugr et vāgr, les formes dissyllabiques du nominatif du pluriel et des cas obliques des deux

1. Le *h* a dû être amuï, ou presque, devant *r* dans le parler norrois d'où a été emprunté ce mot. Voir ci-dessous, *harousse*, p. 395.

2. Accipiebant enim *tangam* sine licentia et assensu baillivorum abbatis in grande dampnum monachorum. (Charte de 1186, citée par Delisle dans ses *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, p. 269). Wilhelmus de Sancto Johanne dedit Lucerne quicquid habebat, in Torvilla..... excepta *tangua* (Cartul. de la Luzerne, p. 53 ; v. Delisle, *o. c.*, p. 270).

nombres peuvent avoir causé le changement du genre, et pour hrogn on pourrait supposer qu'il s'est produit une voyelle anaptyctique entre le *g* et l'*n* et que le mot, devenu ainsi dissyllabique à rythme trochaïque, est passé au féminin pour cette raison.

Pour þang, une telle explication ne peut pas être alléguée. Le changement de genre de ce mot montre qu'un *g* final pouvait à lui seul faire passer un mot dans la catégorie des féminins. C'est que le roman du Nord de la Gaule ne connaissait pas, à l'époque de la colonisation de la Neustrie par les Norrois, des occlusives sonores à la finale : longum > *lonc*, largum > *larc*, etc. Le *g* final de þang, qui était pleinement sonore, a développé, par son explosion, un phonème qui était inconscient pour les Norrois mais qui devint conscient pour la population romane de la province. Notre mot en vint ainsi, par la terminaison *-gĕ*, à avoir une forme féminine et il fut pour cette raison rangé parmi les féminins en *-gue* < lat. -ga.

b) Mots en *-n* (*-nn*) :

— hūnn s. m. (gén. *hūns*, dat. *hūni*, acc. *hūn*; pl. : nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*) « hune » > norm., fr. *hune* s. f. (REW 4240) : 1° t. de mar. : « plate-forme élevée à l'extrémité supérieure d'un bas-mât qui la traverse » ; 2° par. ext. (technol.) « grosse poutre terminée par deux tourillons et à laquelle une cloche est suspendue » (DG).

Hague (Fleury) : *hune* s. f. « terme de marine, plate-forme établie horizontalement au haut d'un mât » ; Bocage et Sud de la Basse-Normandie (Butet-Hamel) : *heune* s. f. « tête »[1] ; Thaon (Guerlin de Guer) : *hœ̆n* s. f. « tête » ; Bessin (Joret) : *hune* s. f. « tête, partie supérieure de la cloche par laquelle elle est suspendue ».

— grunn s. n. (gén. *grunns*, dat. *grunni*, acc. *grunn*; pl. : nom. et acc. *grunn*, gén. *grunna*, dat. *grunnum*) « bas-fond » > norm. *grune* s. f. « bas-fond, fond rocailleux ».

Guernesey : *grœ̃n* ; (Mét. : *grune*) s. f. « fond rocailleux » ; Jersey (*Gl. ers.*) : *grune* s. f. « rocher ».

Le *nn* norrois représentait un phonème plus long et vrai-

1. Remarque ici un développement de sens intéressant : « tête de mât » > « tête de cloche » > « tête ».

semblablement plus intense que ne l'était, à l'époque de la colonisation de la Neustrie par les Vikings, l'*n* final du roman de cette province. Lorsque les habitants de la Neustrie adoptèrent le mot norrois grunn, ils substituèrent à l'*n* long intense norrois l'*n* intense de leur propre langue. Or, dans les nasales intenses françaises, on le sait, la détente est caractérisée par un relâchement net et assez brusque des organes : c'est-à-dire par une sorte d'explosion. Puisque les vibrations des cordes vocales continuent pendant cette détente explosive et ne cessent souvent que lorsque la langue s'est déjà éloignée un peu du palais supérieur, il se produit après l'*n* un phonème qui ressemble comme timbre à une des voyelles *œ*, *ẽ* ou *ə* [1]. Ce phonème inconscient qui est, de nos jours, bien plus bref que ne sont ordinairement les voyelles mentionnées, avait vraisemblablement à l'époque où fut emprunté notre mot à peu près la même durée et le même timbre que la voyelle neutre du roman de la province. Par le fait même que l'*n* intense roman produit par sa détente cette voyelle, le mot norrois en *-nn* vint à ressembler, après l'emprunt, aux mots féminins romans en *-ne* et il fut ainsi rangé parmi eux.

Pour le mot hūnn, il faut peut-être supposer que c'est le nominatif qui fut emprunté par le roman. Mais on pourrait aussi concevoir que l'*n* final simple de l'accusatif du mot norrois ait été plus intense que l'*n* final simple du roman de l'époque de l'emprunt et que même l'accusatif hūn ait ainsi mis le mot en désaccord avec les mots romans en *-n*. On pourra objecter que ceci est invraisemblable puisque l'*m* final de brim n'a pas empêché ce mot de devenir masculin (v. ci-dessous, p. 399). Il est pourtant facile de répliquer à cette objection : dans un *m*, la détente orale peut faire défaut et c'est le cas, en effet, le plus souvent devant une pause ; dans un *n*, par contre, la détente orale doit nécessairement se faire pour que les organes puissent entrer en position de repos. Il y a aussi une autre différence entre les deux mots : dans hūn, la voyelle est longue, dans brim elle est brève [2].

---

1. Pour ces phonèmes, voir Roudet, *Éléments de phonétique générale*, §§ 49 : 2, 52 : 3 et 4.

2. On pourrait soutenir, peut-être, que les formes du pluriel sont aussi

c) Un mot en -ss (gén. *-ar*, dat. *-i*, acc. —; plur. : nom. et acc. —, gén. *-a*, dat. *-um*);

— hross s. n. 1. « cheval en général sans indication de sexe »; 2. « jument » > norm. *harousse* s. f. « haridelle » (REW 4216) [1]. Du Bois : *harousse* « haridelle » ; Moisy : *harousse* s. f. « haridelle », « vieux cheval usé » ; A. et E. Duméril : *harousse* s. f. « mauvaise jument ».

Puisque ce mot n'existe pas en dehors de la Normandie, sa dérivation du norrois est justifiée géographiquement. Le mot norrois conservait encore son *h* lorsqu'il fut emprunté par le roman de la Neustrie [2] : il se développa dans les parlers emprunteurs, une voyelle anaptyctique *-a-* entre les deux phonèmes du groupe *hr-* [3]. L'*o* de hross qui est devenu *u* (ou) en normand, a dû être très fermé [4]. Le *-ss* qui était plus long et plus intense que l'*s* (simple) final du roman, a fait ranger notre mot parmi les mots romans dans lesquels la voyelle accentuée était suivie de *ss* [5]. Or, ces mots finissaient en *-e* et étaient des féminins : ainsi le norr. hross est devenu féminin en roman.

3. — Thèmes vocaliques empruntés au pluriel.

— kilir s. m. pl. (plur. de kjǫlr « quille de bateau » ; thème en *-u*) > norm., fr. *quille* s. f.

---

pour quelque chose dans la détermination du genre que reçut hunn en roman. Le fait bien connu que les navires de l'époque des Vikings n'avaient qu'un seul mât et, par conséquent, une seule hune, rend cette hypothèse invraisemblable : on n'a pas souvent eu lieu de se servir du mot hunn au pluriel.

1. Cf. E. Mackel, *o. c.*, pp. 36, 136 et 174. M. Sainéan, *Sourc. ind.*, II, 416, rattache *harousse* à *harasse*, ce qui n'est guère possible à cause du vocalisme.

2. On sait que l'amuïssement de *h* devant *n*, *l*, *r* qui commença dans le norrois du Danemark au IXe s. ne fut accompli partout que deux siècles plus tard (voir Verner Dahlerup, *Geschichte der dänischen Sprache*, Ulm, 1905, p. 6). Cf. le mot *rogue*, ci-dessus, p. 392.

3. Cf. Mackel, *l. c.* Mackel explique la genèse de l'*a* entre *h* et *l*, *n*, *r* d'une manière quelque peu différente, mais son explication ne vaut pas pour notre mot. Il n'a pas tenu compte du fait qu'en normand le *h* des mots germaniques s'est toujours prononcé.

4. Cf. haugr > *hougue*. Voir ci-dessus, p. 391.

5. Voir Mackel, *o. c.*, p. 174.

On a, il y a déjà longtemps, proposé une origine norroise pour le mot *quille*, mais on a voulu le faire dériver de kjǫlr. Contre cette dérivation s'élève une difficulté d'ordre phonétique : *jǫ* n'a pas pu devenir *i* en roman. On pourrait supposer, il est vrai, que le brisement (la diphtongaison) et l'*umlaut* (la métaphonie) de l'*e* n'avait pas encore eu lieu dans la langue des Norrois qui colonisèrent la Neustrie. Ce brisement, que l'on considère avoir eu lieu vers la fin du IXe siècle, ne se produisit pas simultanément, selon toute vraisemblance, sur tout le domaine norrois. Dans certaines parties, la diphtongaison a complètement fait défaut, comme c'est le cas pour quelques parlers de Jutland. Il n'est pas impossible, mais il n'est pourtant pas vraisemblable que *quille* vienne d'une forme jutlandaise du singulier de notre mot.

On a aussi voulu faire dériver notre mot du néerl. *kiel*, *kiele* s. f. (voir DG ; REW 4698 ; EWFS, 730b). Or, le genre et la signification du néerl. *kiel* « quille de bateau » est difficile à expliquer, si l'on ne suppose pas pour ce mot une influence étrangère. Selon M. Vercoullie, *Beknopt etym. Woordenboek*, ce n'est qu'en moyen néerlandais (XVIe s.) que *kiel* a pris le sens de « quille de bateau » (selon M. V. sous l'influence du bas-allem. *kil* et de l'angl. *keel*) : il signifiait en vieux néerlandais « vaisseau », « navire ». Or, *quille* est attesté en normand dès 1382 (Bréard, *Comptes du Clos des Galées de Rouen*). Puisque le moyen néerlandais a emprunté au français le mot *hune*, il ne peut pas être trop audacieux de supposer que le m. néerl. *kiel* « quille » doit à l'influence du français sa signification et son genre.

Mais alors il faut chercher ailleurs l'origine de notre mot. A notre avis, c'est le pluriel norrois kilir qui est à la base du français *quille*. Ce pluriel s'employait pour désigner un autre objet, composé comme la quille du bateau de plusieurs fractions : la chaîne de montagnes entre la Norvège et la Suède qui porte aujourd'hui le nom de *Kölen* (« la quille ») s'appelait en norrois *Kilir* (voir Cleasby-Vigfusson, *Icelandic-English Dictionary*).

— *mjelar plur. de melr (thème en *-a* ; gén. *-s*, dat. *-i*, acc. — ; plur. : nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*) s. m. « banc de sable » (selon E. Jonsson, *Oldnordisk Ordbog*, le mot, en islan-

dais, s'employait surtout au pluriel dans le sens de « banc de sable ») > norm. *mielle(s)* s. f. « terre sablonneuse près de la mer » (REW 5486).

La Hague (Fleury) : *mièle* s. f. « plaine de sable, semée de touffes de milgreux, de fenouil et autres plantes analogues » ; Jersey (*Gl. jers.*) : *mielle* s. f. « terrain sablonneux non cultivé » ; Guernesey (Mét.) : *mielles* pl. f. « terres vagues au bord de la mer » ; Percy (Beaucoudrey) : « Les *Mielles*, partie de dunes aux bords de la mer où pousse une herbe rare mais de bonne qualité pour la nourriture des animaux, en particulier du mouton, recherchée sous le nom de ' pré-salé '. Ces terrains sont ainsi désignés dans les textes du moyen âge ; Deslisle (p. 289) en cite plusieurs exemples. Moisy donne (Dict. 424b) le mot et Du Bois le signale comme fréquent à Cherbourg. Les lexiques patois autres que ceux cités ci-dessus ne donnent pas le mot, qui ne survit guère que dans les noms de lieu où il s'emploie presque exclusivement au pluriel [1].

Littré donne *mielle* s. f. : « nom donné, dans la Manche, à des grèves plates, sèches et mobiles, et aussi à des dunes, à des plaines de sable voisines de la mer, et dont une partie est cultivée ». Victor Hugo qui introduisit le mot en français, le traite comme un masculin, lorsqu'il écrit « au Grand-Mielles » dans ses *Travailleurs de la mer* (1re partie, Livre I, chap. IV), mais c'est là un malentendu causé par le fait que l'adjectif *grand* a conservé en bas-normand sa forme ancienne du féminin.

Le mot melr fut aussi introduit par les Vikings en Angleterre où il existe de nos jours dans les formes *meal*, *male*, *meale*, *miol*, *miel* en Norfolk, Suffolk, Lancashire, Lincolnshire, Lakeland, Cheshire et East Anglia (v. Wright, *The English Dialect Dictionary*). Le NED, qui cite le mot, commet l'erreur de dire que son sens primitif était celui d' « agrostide » (bot. *Agrostis vulgaris*). En émettant cette opinion, il ne fait que suivre Cleasby-Vigfusson, *Icelandic English Dictionary* ; Fritzner, *Ordbog over det gamle norske Sprog*, et E. Jonsson, *Oldnordisk Ordbog*, donnent pourtant comme signification primitive pour l'islandais

1. Dans les ex. cités par Delisle (*l. c.*), le mot est au singulier. Il est pourtant du féminin. Faut-il en conclure que *l* final norr. ait eu plus d'intensité que *l* final roman de l'époque de l'emprunt ? Cela est peu vraisemblable. Il faut alors expliquer le genre de *mielle* sg. par une influence de la forme du pluriel.

celle de « banc de sable » et S. Egilsson-Finnur Jónsson, *Lexicon poeticum antiquae linguae septentrionalis*, et J. Jakobsen, *Etymologisk Ordbog over det norroene Sprog på Shetland*, ne donnent que cette signification. Le sens d'*Arundo arenaria* et d'*Agrostis vulgaris*, donné par Fritzner, E. Jonsson et le NED, est sorti de celui de « banc de sable couvert d'agrostide ».

La signification primitive du mot melr qui provient d'un germanique *melhaz [1], thème en *-a* de la racine indo-eur. mel- « broyer », « triturer » et de la formante *-q-* (v. Walde, *Vergleichendes Wörterbuch der indogerm. Sprachen*, II, 290), est, en effet, celle de « sable ». L'*e* bref du mot ne s'est diphtongué que dans le Nord de la Suède (Dalecarlie : *mjåg*, **mjälg* « banc de sable haut », « raidillon sablonneux de rivage » < germ. *melʒaz) et dans la partie méridionale de la Suède actuelle (Scanie, une partie de la Halland [2]) et au Danemark [3]. Cette diphtongaison n'a pas, à ce qu'on sache, eu lieu en Norvège [4]. Puisque la diphtongaison de l'*e* bref latin avait déjà eu lieu en roman, lorsque les Vikings arrivèrent en Neustrie (cf. Nyrop, *Gr. hist.*, I, § 166), la voyelle du mot a dû être diphtonguée lorsque celui-ci fut introduit en roman. La forme du mot *mielle(s)* est donc une preuve, si faible soit-elle, que le Cotentin fut colonisé par des Danois.

En conclusion de cette première partie nous dirons que :

Les paroxytons dissyllabiques norrois sont devenus des féminins en roman. Les monosyllabes norrois qui finissaient par l'occlusive sonore

---

1. Ce mot a été emprunté au norrois primitif par le lapon sous la forme *melhaR (voir Wiklund, *Finnisch-Ugrische Forschungen*, XII, 33, et A. Kock, *Umlaut und Brechung*, p. 266).

2. Ces deux provinces, on le sait, ont appartenu au Danemark jusqu'au XVIIe siècle.

3. Selon M. Kock (*o. c.*, p. 267), une des raisons pour lesquelles la voyelle de melr ne s'est pas brisée, est l'influence de son synonyme sandmelr ; dans ce mot l'absence de la diphtongaison est régulière, puisque la première diphtongaison (« die ältere Brechung ») ne se produisit pas dans les syllabes frappées d'un accent secondaire (: « semifortis »). Cf. aussi *o. c.*, p. 302. Pour le traitement de l'*e* de notre mot, voir aussi J. Brœndum-Nielsen, *Gammeldansk Grammatik*, Copenhague, 1928, § 94.

4. Nous devons ce renseignement à M. J. Sahlgren, chargé de cours de langue suédoise à l'Université de Lund.

g, *par un* n *ou par un* s long *ont également passé dans la classe des féminins.*

B. *Mots devenus masculins en roman.*

1) MOT EN *-m* :

— brim s. n. (gén. *-s*, dat. *-i*, acc. —; sans plur.) « brisement des vagues » > (*v. norm.) v. fr. *brin*, s. m. « bruit, tumulte, cri, force, jouissance, orgueil » (G, I, 734[b]; v. Diez, *Et. Wb.*, 533 ; FEW, I, 527[b]; REW 1301).

2) MOT EN *-d* (*d̥*) :

— brandr s. m. (gén. *brands*, dat. *brandi*, acc. *brand* ; plur.: nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*) « pièce de bois appliquée dans ou près de l'étrave des navires » > v. norm. *brant* s. m. « proue ». De ce mot Godefroy ne donne qu'un seul exemple (*R. de Rou*, éd. Andresen, III, v. 6475 ; G, I, 723[a]; v. REW 1274 ; FEW, I, 504[a]).

Pour expliquer le fait que notre mot a été classé parmi les masculins, il faut supposer que le *d* final était devenu sourd (*d̥*) ou presque en danois déjà à l'époque de la colonisation de la Normandie par les Vikings [1].

3) MOT EN ð :

— skeið s. f. (gén. *-ar*, dat. *-i*, acc. — ; plur.: nom. *-ar* ou *-ir*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-ar* ou *-ir*) « bâtiment de guerre de la plus grande espèce » > v. norm. *eskei* ; v. fr. **escei*, *eschei* > *escoi*, *eschoi* « esquif » (G, III, 394[b]; v. REW 7988).

---

1. On sait qu'un *g* final a entraîné le genre féminin; v. ci-dessus, p. 393. M. Brœndum-Nielsen nous communique que les premiers ex. connus d'un *d* final représenté par un *t* se trouvent dans le *Liber confraternitatum Augiensium* des XI[e] et XII[e] siècles [p. ex. *Osmunt* (voir l'éd. Piper, Monumenta Germaniae historica, 1884, p. 165) et *Prant* (*o. c.*, p. 329); cf. aussi Finnur Jónsson et Ellen Jørgensen, *Nordiske Pilegrimsnavne i Broderskabsbogen fra Reichenau*, Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie, 1923] et dans le *Liber daticus Lundensis vetustior* du milieu du XIIe s. (p. ex. *Ingemunt*; voir C. Weeke, *Lunde Domkapitels Gavebøger*, Copenhague, 1884-89, p. 218).

Le ð final, on le voit, s'est amuï, avant que le mot n'ait été représenté graphiquement en roman.

4) MOTS EN *-t* :

— heit s. n. (gén. *-s*, dat. *-i*, acc. — ; plur. : nom. et acc. —, gén. *-a*, dat. *-um*) « vœu » > v. norm., v. fr. *heit*, *hait* s. m. (cf. v. fr., fr. *souhait* ; v. fr. *deshait* « découragement » ; voir REW 4096).

Val de Saire (Romdahl) : *déhé* s. m. « tristesse, affliction » ; Hague (Fleury) : *déhait* s. m. « affliction par suite d'une déception » ; Guernesey (Mét.) : *dég'houet* s. m. « révélation d'un accident fâcheux » ; *dëwë*, forme relevée par nous-même sur place, « malheur », « accident fâcheux » ; Moisy donne *déhait* s. m. « chagrin, plaisir » ; E. et A. Du Méril : *déhait* s. m. « tristesse, affliction » ; Du Bois : *déhait* « affliction ».

— klūtr s. m. (gén. *klūts*, dat. *klūti*, acc. *klūt* ; plur. : nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*) « morceau d'étoffe ou de drap servant à envelopper quelque chose » > v. norm., v. fr. *clut* « morceau, pièce, râclure » (G, II, 169[a] ; REW 4719).

Jersey (*Gl. jers.*) : *cliu* s. m. « petit morceau d'étoffe ». Cet exemple est le seul relevé jusqu'ici de notre mot dans un parler moderne.

— flot s. n. > v. norm., v. fr., fr. *flot* « partie de la surface des eaux d'une mer, etc. qui, poussée par le vent, etc., s'élève et s'abaisse tour à tour » (DG).

Le vieux français avait aussi un *fluet* « flot » qui provenait du germanique de l'Ouest. On a soutenu jusqu'ici que *fluet* aurait été changé en *flot* sous l'influence du verbe *flotter* [1]. Cette explication de notre mot n'est guère plausible. *Fluet* et *flot* sont d'origine différente. Ils ont existé l'un à côté de l'autre au XIIe siècle [2], *fluet* dans l'Est et dans le Nord-Est, *flot* en Normandie. *Fluet* n'a peut-être jamais existé dans les parlers de l'Ile de France [3], *flot* s'y est infiltré de bonne heure : il a remonté le

1. Voir le DG, le REW et le EWFS. Cf. ci-dessus, p. 389.

2. Le premier ex. connu de *fluet* se trouve dans le *Psautier de Cambridge*, XLIV, 7, le premier exemple connu de *flot* dans *Brut*, éd. Le Roux de Lincy, v. 9795. Pour d'autres ex. de *flot*, voir G, IX, 630[c].

3. Il semble avoir existé en anglo-normand ; peut-être y est-il venu par l'influence du picard.

cours de la Seine avec les navigateurs. Si *fluet* était parvenu jusqu'à la capitale, ce qui n'est guère vraisemblable, il a dû céder la place à *flot*.

5) MOT EN *-a* :

thème en *-a* (gén. *-s*, dat. *-i*, acc. — ; pl. : nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*).

— hār s. m. zool. *Squalus acanthias* L. > norm. *ha*, *har* (*haw*) s. m., nom de poisson.

Guernesey (Mèt.) : *haus*, *haû* s. m. « requin » ; Jersey (*Gl. jers.*) : *haut* s. m. « chien de mer, roussette » [1] ; Bocage et sud de la Basse-Normandie (Butet-Hamel) : *har* s. m. « chien de mer » ; *ha* à Granville ; Percy (Beaucoudrey) : « *du ha* (*h* fortement expirée), poisson commun et bon marché, dont le vrai nom est chien de mer..... Ce poisson étant fort gros, on en achète seulement un morceau » ; Bessin (Joret) : *hā* s. m. « chien de mer, espèce de squale (*Mustelus vulgaris*) » ; Thaon (Guerlin de Guer) : *hǎw* s. m. « chien de mer » ; Du Bois donne le mot : *har*, *has* « chien de mer ».

Dans les îles Shetland et Orkneys et en East Anglia, ce mot survit sous la forme *ho*(*e*) « Squalus acanthias » [2] (v. J. Jakobsen, *Etym. Ordbog over det norroene Sprog på Shetland*, et J. Wright, *The English Dialect Dictionary*). Le mot existe encore en scandinave : dan. *haa*, norv. dial. *haa*, suéd. dial. *hå* (voir Rietz, *Svenskt Dialektlexikon*).

6) MOTS EN *-s* :

— rās s. f. (gén. *-ar*, dat. —, acc. — ; plur. : nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-ar*). 1. « course, courant » ; 2. « ouverture par laquelle coule un liquide (de l'eau, etc.) » > v. norm. *ras*, *raz* s. m. « courant violent dans un canal étroit qui fait communiquer deux mers » (G, X, 484[b] ; v. REW 7068) [3].

1. Cf. pour une époque plus ancienne, Philippe Falle, historien de Jersey, qui publia la première édition de son *History of Jersey* en 1694 : « For rough-coated fish, such as go among us by the names of *haus*, *rousses* etc., as they are the coarsest, so are they the cheapest of all fish, therefore bought by the meaner sort of people (p. 110).

2. Wright l'appelle *Acanthias vulgaris*.

3. Le v. fr. *rase*, *rasse*, *raisce*, *raisse* s. f. « conduit d'eau, rigole,

Bas-norm. de Guernesey : *rȧ̃* s. m. (relevé par nous-même sur place); Mét. : *ras* s. m. « courant », « canal ». Ce mot est fréquent comme nom de détroit : il y a le Ras Blanchard, le Ras de Fonteney et le Ras de Bréhat.

— vindāss s. m. (gén. *-āss*, dat. *-āsi*, acc. *-ās* ; plur. : nom. *-āsar* ou *-āsir*, gén. *-āsa*, dat. *-āsum*, acc. *-āsar* ou *-āsir*) « treuil » > v. norm. *vindas* s. m. (*Brut*, éd. Leroux de Lincy, v. 11488); v. pic. *guindas* (Gloss. ms. du xve s., Bibl. d'Amiens, selon Godefroy, IV, 386^b ; cf. REW 9545). Pour le Loiret, la forme *gaindas* est attestée en 1419 (selon Godefroy).

Bas-norm. de Guernesey : *vèỹndȧ̃* « treuil » (forme relevée par nous-même sur place).

C'est l'accusatif vindās qui a été emprunté par le roman. Le nominatif aurait sans doute fait passer notre mot dans la classe des féminins.

7) MOT EN *-f* :

— rif s. n. (gén. *rifs*, dat. *rifi*, acc. *rif* ; plur. : nom. *rij*, gén. *rifa*, dat. *-um*, acc. *-rif*), t. de marine, « ris » > v. norm., fr. *ris* s. m. « partie d'une voile qu'on a repliée pour diminuer la surface présentée au vent » (DG). Le plus vieil exemple de ce mot se trouve dans *Brut* (éd. Leroux de Lincy, II, p. 141, note *a*).

8) MOT EN *-ndr* :

— tundr s. n. (gén. *tundrs*, dat. et acc. *tundr*) « amadou » > v. norm., v. fr. *tondre* s. m. « amadou » (G, VII, 742^a ; REW 8984). Le premier exemple connu du mot se trouve dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (v. l'éd. Walberg, vv. 3089 et 3113). Un autre se trouve dans *Partonopeus de Blois* (Bibl. Nat., Ancien fonds Saint-Germain 19152, f° 143^a) [1].

Le mot a été conservé par les parlers modernes du Val de

---

fossé », que M. G. Hopfgarten, *Der Untergang altfranz. Wörter germanischer Herkunft*, thèse Halle, 1926, p. 31, en dernier a traité comme un mot norrois, doit avoir une autre origine (ce mot n'a d'ailleurs existé, selon M. Hopfgarten, que dans les Flandres).

1. Voir aussi *Partonopeus de Blois*, éd. Crapelet, Glossaire.

Saire, de la Hague, des îles de Jersey et de Guernesey et du pays de Bray. Dans tous ces parlers notre mot est du genre masculin.

Moisy donne *tondre*, *tundre* sans indication de genre. Le Héricher qui donne également le mot pour le bas-normand, nous signale qu'il existe aussi en breton et à Boulogne [1]. Du Bois donne *tondre* s. m. « amadou » sans indication de lieu et les frères Du Méril signalent le mot pour l'arr. de Cherbourg.

Littré indique *tondre* comme substantif féminin dans le sens de « bois pourri sec, amadou naturel » et de « toile brûlée, renfermée dans une boîte bien close, pour servir d'amadou » [2]. Le *Dictionnaire de l'Académie française* ne donne pas notre mot.

Les substantifs en *-ndre* étaient rares en vieux français : *cendre* était féminin, tandis que *gendre* « gendre » et *gendre* « genre » étaient masculins. Trois autres mots finissant en *-dre* (*cisdre*, fr. *cidre*, *masdre*, fr. *madre* et *lasdre*, fr. *ladre*) étaient du masculin. La terminaison *-dre* semble donc avoir été sentie comme étant propre au masculin, et c'est, sans doute, pour cette raison que le mot *tondre* est entré dans la classe des masculins [3].

Ainsi : *Les mots norrois, dissyllabiques oxytons, ou monosyllabiques finissant en* voyelle, m simple, r simple, d *ou* consonne sourde simple, *sont entrés dans la classe des masculins.*

II. — Mots dont le genre a été déterminé par le sens.

A. *Mots influencés par des mots romans de sens voisin.*

1. Mot masculin.

— timbr s. n. (gén. *timbrs*, dat. *timbri*, acc. *timbr*; sans plur.) « nombre de 40 (en parlant de peaux) » > v. fr. *timbre*

---

1. Pourtant Delboulle ne mentionne pas notre mot comme appartenant au parler de cette ville.

2. Le dictionnaire français-allem. de Sachs-Villatte s'en tient pour le genre et pour les significations à Littré.

3. La raison pour laquelle Littré considère notre mot comme féminin reste obscure.

s. m. (terme de pelletier) « peau de martre, d'hermine, etc. » (G, VII, 719[a] ; cf. REW 8736).

Godefroy dit que ce mot est féminin. Mais des trois exemples qu'il cite, deux (picards) n'indiquent pas le genre. Dans le troisième (le second dans Godefroy) qui est du dép. du Nord actuel, et date de 1540, le mot est vraiment féminin.

Littré qui donne deux exemples de *timbre* (XIVe et XVe siècles), l'indique comme masculin. Il est également masculin dans les chartes normandes du moyen âge : *unum timbrium*, dans une charte de Rouen de 1207 ; *un timbre de martres*, dans le *Coutumier de la Vicomté de Rouen* ; *le dit timbre* (3 fois), *ib.* [1].

Le mot *timbre* est devenu masculin sous l'influence de *nombre*. Cette influence analogique s'explique facilement par le rapport étroit qui existe entre les notions qu'expriment les deux mots.

2. Mots féminins.

— (land)festr s. f. (sing. : gén. *-s*, dat. —, acc. — ; pl. : nom. *-ar*, gén. *-a*, dat. *-um*, acc. *-a*) « grosse corde par laquelle on amarre un navire » > v. norm., v. fr. *feste* s. f. « espèce de cordage », « amarre ». Godefroy (III, 770[c]) donne deux exemples normands : le premier est de 1415 (*Ord.*, X, 330), le second est tiré du *Coutumier de la Vicomté de Rouen*. Ce mot peut devoir la conservation de son genre à l'influence analogique exercée par les mots *corde* et *amarre*. Il n'est pourtant pas invraisemblable que les formes dissyllabiques du pluriel du mot soient entrées pour quelque chose dans la détermination de son genre.

— stafn s. m. (gén. *-s*, dat. *stafni*, acc. *stafn* ; plur. : nom. *-ar*, gén. *stafna*, dat. *stafnum*, acc. *stafna*) « un des bouts d'un navire, l'arrière, la poupe » > v. fr. **estavne* > **estavre* [2] > v. fr. *estrave* > fr. *étrave* s. f. « assemblage de fortes pièces de bois courbes qui continuent la quille et forment la proue d'un navire » (DG ; cf. REW 8214).

Le changement de genre de ce mot peut être dû à l'influence de *proue*. Il y a pourtant un autre mot dont l'influence sur

---

1. Pour ces ex. et d'autres, voir Du Cange, s. v. TIMBRIUM.
2. Voir le DG ; pour l'évolution *vn* > *vr*, cf. *havre* < *havne*.

étrave est au moins aussi vraisemblable : le déverbal *entrave* dont le corps phonique, après le changement *estavre* > *estrave*, était bien semblable à celui de notre mot.

B. *Mot ayant conservé son genre logique.*

— drengr (gén. *drengs*, dat. et acc. *dreng*; plur. : nom. *drengir*, gén. *drengja*, dat. *drengum*, acc. *drengi*) s. m. « garçon » > v. norm., v. fr. *drenc*, fr. *drän* [1] s. m. « drosse de basse vergue » (DG).

Le *Lexicon poeticum antiquae linguae septentrionalis* de Sveinbjörn Egilsson-Finnur Jónsson donne drengr sg. dans le sens de « grosse corde à lier » tandis que le *Oldnordisk Ordbog* de Jonsson indique le pluriel du mot comme ayant seul reçu le sens de « grosse corde à navire ». Le v. fr. *drenc* doit pourtant remonter à l'accusatif du singulier dreng. En plus, il faut supposer que notre mot a vécu pendant un certain temps en Normandie dans sa signification primitive de « garçon » (il est fort vraisemblable que les premiers Vikings s'en servaient en adressant la parole à leurs fils ou en parlant d'eux [2]) et que c'est à ce fait qu'est due la conservation du genre primitif et logique du mot. Pour que *drenc* eût la forme usuelle des masculins, son phonème final perdit sa sonorité (cf. þang > *tangue*; voir ci-dessus, p. 390 ss.).

*
* *

Selon Windisch qui a été le premier à se prononcer sur les conditions générales de l'emprunt [3], il faut, pour qu'un emprunt puisse avoir lieu, qu'un groupe (social ou ethnique) bilingue

---

1. Cf. Falk, *Wörter u. Sachen*, 4, 61; EWFS, 325b. MM. A. Thomas (*Romania*, XXXIII, 346) et Meyer-Lübke (REW 8717) font dériver ce mot de þrongva « presser ». Cette dérivation n'est pourtant pas justifiée; la phonétique aussi bien que le sens y font obstacle.

2. Le mot drengr a été emprunté par l'anglo-saxon au sens de « soldat ». V. Bosworth-Toller, *An Anglo-Saxon Dictionary*; cf. aussi V. Dahlerup, *Det danske Sprogs historie*, p. 6, et id., *Geschichte der dänischen Sprache*, p. 6.

3. Voir Windisch, *Zur Theorie der Mischsprachen und Lehnwörter*, dans les *Berichte der Kgl. sächs. Gesellschaft der Wissenschaften*, 1897, pp. 101 ss.

dans le peuple emprunteur apprenne la langue à laquelle l'emprunt se fait [1]. Or, il faut se rappeler que lorsque Windisch pose ainsi le bilinguisme comme une condition *sine quâ non* de l'emprunt, il n'entend pas toujours par bilinguisme ce que désigne ordinairement ce mot : le minimum nécessaire de connaissance de la langue étrangère qu'il demande au groupe qui fait l'emprunt est la connaissance du mot qu'il emprunte [2]. Hermann Paul, qui semble traiter la question d'après Windisch [3], se prononce sur le bilinguisme en termes beaucoup moins catégoriques [4].

---

1. Voir *o. c.*, pp. 104, 107, 110, 111. Lorsqu'un individu ou un groupe social parle une langue étrangère, il n'introduit pas dans son discours des mots de sa langue maternelle, dit W., car s'il le faisait, il risquerait de n'être pas compris de ceux qui l'entendent (*o. c.*, pp. 104, 105, 114, etc.). Cf. H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte* [5], Halle, 1920, § 275 (p. 392). Ceci dépend des conditions dans lesquelles vit le groupe social qui change de langue. Si le changement de langue se fait subitement, la thèse de W. est sans doute vraie. Mais s'il commence par un emprunt qui s'étend de plus en plus, sa thèse est fausse. Remarquer ce qui s'est produit dans les îles Shetland, où la population, tout en adoptant l'anglais, a conservé les termes de métier norrois ; voir J. Jacobsen, *Det norroene Sprog paa Shetland*, et O. Jespersen, *Growth and Structure of the English Language*, p. 79 note.

2. « Der Grad, bis zu dem die fremde Sprache, aus der das Lehnwort stammt, erlernt worden ist, kann sehr verschieden sein. Das Minimum ist, dass der Angehörige des einen Volks nur das eine fremde Wort kennen gelernt hat, das den ihm auffallenden, den seiner Beachtung oder seines Verlangens werthen Gegenstand bezeichnet (*o. c.*, p. 115).

Or, un individu bilingue, selon le sens usuel du mot, est celui qui, depuis son jeune âge, sait exprimer, *avec la même netteté et la même facilité*, ses pensées et ses sentiments en deux langues. Il ne suffit pas pour mériter cette épithète de connaître un seul mot étranger ou même un petit nombre.

3. Voir Paul, *o. c.*, p. 391.

4. « Die *meiste* Veranlassung zur Mischung ist gegeben, wo es Individuen gibt, die doppelsprachig sind, mehrere Sprachen neben einander sprechen oder mindestens eine andere neben ihrer Muttersprache verstehen. Ein gewisses Minimum von Verständnis einer fremden Sprache ist unter allen Umständen erforderlich. Denn mindestens muss doch das, was aus der fremden Sprache aufgenommen wird, verstanden sein, wenn auch vielleicht nicht ganz exakt verstanden » (p. 391). — « Fremdwörter werden, in einer Sprache wohl *meistens* direkt durch Individuen eingeführt, welche dieselbe als ihre Muttersprache sprechen » (p. 392). J'ai souligné deux mots importants.

M. Jespersen, au contraire, qui a pourtant cité lui-même le fait si intéressant des emprunts de l'anglais des îles Shetland aux anciens parlers norrois des îles [1], accepte, sans réserve, la théorie de Windisch [2]. Mais il y a une objection grave à faire à cette manière d'envisager les faits : l'emprunt de vocabulaire étant le plus souvent un fait de parole avant de devenir un fait de langue, il faut examiner les conditions de l'emprunt dans chaque cas particulier. Or on trouvera de nombreux cas où l'emprunt s'est fait sans qu'il y ait eu bilinguisme [3]. Nous nous rallions donc à l'opinion de M. Vendryes qui soutient que pour l'emprunt de vocabulaire le bilinguisme n'est nullement nécessaire [4].

A l'autre thèse de Windisch, qu'on n'introduit pas de mots de sa propre langue lorsqu'on parle une langue étrangère, il faut objecter que l'introduction d'un mot désignant une chose entièrement nouvelle ou un objet ayant une forme distinctive peut quelquefois être effectuée par un individu pour qui la langue emprunteuse est une langue étrangère.

Pour notre cas, il est à tous les points de vue invraisemblable que les habitants pré-normands de la Neustrie aient acquis « la langue danesche » [5]. On ne sait pas même dans quelle mesure

---

1. Voir O. Jespersen, *Growth and Structure of the English Language*, p. 79 note.

2. Voir O. Jespersen, *Language*, chap. XI, § 10.

3. Appeler « bilinguisme » le cas où la connaissance de la langue étrangère se limite à un seul mot emprunté ou à un petit nombre, est s'exposer à être mal compris. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le sens d'un substantif concret peut être indiqué au moyen d'un geste.

4. Voir J. Vendryes, *Le Langage*, p. 341. M. V. est le premier qui ait fait ressortir la difficulté de décider laquelle de deux langues dont l'une remplace l'autre, est l'emprunteuse (voir *o. c.*, p. 339 s.).

5. Il n'y avait aucune raison pour que les habitants pré-normands de la Neustrie apprissent le norrois. Les Vikings n'étaient pas venus en assez grand nombre pour imposer leur langue à la population subjuguée même pendant un laps de temps très bref, et leur culture n'était pas supérieure à celle de la Gaule dans d'autres domaines que celui de la navigation et de la construction de navires (cf. Jespersen, *Growth*, etc., pp. 78 s.) : il n'y avait donc pas nécessité réelle d'un emprunt dans les autres domaines de la vie, et le facteur de mode ne pouvait guère entrer en jeu.

les descendants des Vikings apprirent la langue de leurs pères [1]. Mais on sait que les Norrois n'amenaient pas de femmes en Gaule. Il a donc dû se produire ceci. Les enfants de la première génération des Norrois apprirent d'abord la langue de leurs mères, le roman. Lorsque les fils furent en âge d'apprendre à travailler comme leurs pères, ceux-ci eurent à assurer leur éducation et les jeunes gens durent alors apprendre la langue de leurs ancêtres paternels. Il n'est pourtant pas invraisemblable qu'un certain nombre de Vikings, d'origine modeste et moins fiers de leur extraction, aient négligé d'apprendre le norrois à leurs fils [2]. Même les jeunes gens qui ne parlaient pas cette langue étaient pourtant obligés de se servir des termes de métier norrois — les mots concernant la construction de navires et la navigation [3] — puisque leur langue maternelle n'en avait pas les équivalents [4]. Les fils des Vikings introduisirent ainsi

---

1. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est guère possible de tirer des noms de lieu norrois en Normandie une conclusion concernant la question du bilinguisme. Si les recherches que fait sur l'histoire de la colonisation de la Normandie par les Norrois M. Adigard des Gautries, lecteur français à l'Université de Copenhague, pouvaient montrer que les fils et les petits-fils des premiers colonisateurs de la province ont été les auteurs de noms de lieu, ceci pourrait trancher la question de savoir dans quelle mesure et pendant combien de temps le norrois a été parlé dans la province.

2. Une preuve que la vie du norrois en Normandie ne fut pas longue, est la tradition que Dudon a fait connaître et selon laquelle Guillaume Longue-Épée envoya son fils Richard, plus tard surnommé Sans Peur, à Bayeux pour que dans cette ville, restée plus normande que Rouen, il n'oubliât pas la langue de ses pères. Voir Joret, *Les noms de lieu d'origine non romane*, etc., p. 26.

3. On sait que les Vikings étaient les constructeurs de navires et les marins les plus habiles de leur temps. Les navires de Gokstad, d'Oseberg et de Nydam, en portent un témoignage éloquent ; voir N. Nicolaysen, *Langskibet fra Gokstad ved Sandefjord, beskrevet af* (*The Viking-Ship discovered at Gokstad in Norway described by*—); G. Gustafson, *Osebergfundet* (dans l'« *Aarsberetning for 1904, utg. af Foreningen til norske fortidsmindesmærkers bevaring* », 1905) ; K. Engelhardt, *Sönderjydske Mosefund, II. Nydam Mosefund*, 1865.

4. Les pères avaient pu apprendre la langue de la Neustrie et se servir des termes de métier norrois en parlant roman. Quelques-uns des Vikings pouvaient user de signes et de gestes pour faire comprendre à leurs fils la signification des nouveaux mots. La constatation de Windisch qu'on n'introduit pas

dans le roman de la province un certain nombre de mots norrois. Leurs filles, au contraire, restant auprès de leurs mères, eurent, en général, peu de contact avec la langue norroise ; sinon, celle-ci aurait laissé des traces dans le vocabulaire féminin de la province [1]. Or, les mots d'emprunt norrois en normand appartiennent tous à la langue des hommes : termes d'architecture navale et de navigation, mots désignant les aspects du terrain, surtout sur la côte, noms d'amas d'eau et de cours d'eau [2].

*
* *

La classification des mots d'emprunt entrés dans une langue par voie orale, comme c'est le cas pour les mots norrois, se fait en général automatiquement : la génération qui les emprunte les fait entrer inconsciemment dans les catégories formelles de sa langue [3]. Voyons quelles étaient les catégories vivantes dans

---

de mots de sa propre langue lorsqu'on parle une langue étrangère, n'est, on le voit encore une fois (cf. ci-dessus), qu'une vérité relative.

1. Hempl, qui esquisse les conditions du mélange de langues (*Language-Rivalry and Speech-Differentiation*, dans les *Transactions and Procedings* of the Am. Phil. Ass., 1898, pp. 31 ss.) et les résultats qui s'ensuivent, n'a pas tenu compte de la situation qui se présente lorsque les envahisseurs n'ont pas amené de femmes de leur patrie dans le nouveau pays. M. Ernst Lewy (*Zur Frage der Sprachmischung* dans les *Beiträge zur Sprach- und Völkerkunde, Festschrift für den geheimen Regierungsrat Dr. phil. Alfred Hillebrandt...*, Halle, 1913, p. 113) parle en termes vagues de l'influence exercée sur le langage par l'intermariage d'individus parlant deux langues différentes : « Diesen letzten Fall (: den intensivsten Heiratsverkehr) radikalster Mischung möchte ich ins Auge fassen..... ». Mais il ne se prononce pas sur les conséquences : la question, il est vrai, n'a pas été suffisamment étudiée. Il faudrait des recherches approfondies sur le rôle que joue l'intermariage dans l'évolution phonique : souhaitons que la méthode de M. Terracher ait des adeptes parmi les dialectologues phonéticiens.

2. Il y a, on le sait, quelques rares mots abstraits norrois entrés en roman. Ce fait parle en faveur de l'hypothèse du bilinguisme dans une partie de la Normandie. C'est vraisemblablement dans la Basse-Normandie (le Nord du Cotentin) que la langue des Vikings s'est conservée quelque temps.

3. Il peut y avoir quelquefois incertitude pendant un certain temps pour des mots isolés que leur forme expose à des influences diverses, mais pour la plupart des mots la classification se fait lors de l'emprunt.

le roman de la France du Nord et quelles étaient leurs caractéristiques. La vitalité qu'avaient montrée déjà en latin vulgaire les deux premières déclinaisons latines — la première en adoptant quelques neutres pluriels de la deuxième déclinaison latine et en s'assimilant un certain nombre de féminins en -ies de la cinquième et quelques féminins de la quatrième, la deuxième en adoptant les masculins et les neutres de la quatrième déclinaison latine — continuait à se manifester en roman. Elle fit sentir la terminaison *-e* comme la marque du féminin et elle fit de la finale consonantique la caractéristique du masculin. Si, dans les masculins, la consonne finale était une fricative (denti-labiale ou linguo-alvéolaire) ou une occlusive, elle était toujours sourde. Par suite de l'évolution phonétique qui produisit ces faits, il y eut une autre différence entre les deux genres : l'accent avait, en vieux français, une valeur significative [1] en tant que, le plus souvent, les paroxytons étaient des féminins, tandis que les oxytons étaient des masculins [2]. Ainsi les catégories morphologiques du genre différaient par la finale et par l'accent : la différence de forme était corroborée par une différence d'accentuation.

Les mots norrois empruntés par le roman de la Neustrie

---

1. On sait qu'en indo-européen, l'accent avait une valeur significative ; voir Vendryes, *Une loi d'accentuation grecque : l'opposition des genres*, dans MSLP, III, 131 ss.

2. Ces règles sur la différence entre les genres dans le roman de la France du Nord ont quelques exceptions. Il y avait en vieux français un certain nombre de mots paroxytons qui étaient masculins : c'étaient ceux dans lesquels un groupe de consonnes demandait ou avait demandé une voyelle d'appui à la finale (cf. Nyrop, *Gr. hist.*, I, § 229 ss.). Il y avait d'un autre côté des féminins oxytons, p. ex. ceux en *-ion*, *-çon*, *-son*, *-té*, *-tié*. Ni l'un ni l'autre de ces deux groupes n'était assez fort pour diminuer la valeur distinctive de l'*e* final comme caractéristique du féminin ou de la finale à consonne sourde comme caractéristique du masculin. La preuve décisive de la valeur formelle de l'*-e* est fournie par les adjectifs à masculin ou féminin analogique. Le sentiment de cette valeur distinctive de l'*-e* était d'ailleurs si fort qu'il fit changer de genre des masculins qui étaient sortis de l'évolution phonétique avec un *e* final (voir K. Armbruster, *Geschlechtswandel im Französischen*, pp. 9 ss. ; cf. aussi D. Behrens, *Beiträge zur franz. Wortgeschichte und Grammatik*, pp. 383 ss.) et des féminins tels que *plantain* et *(a)vertin*.

étaient ou monosyllabiques ou dissyllabiques. Les dissyllabes paroxytons entrèrent dans la classe des féminins et la voyelle finale inaccentuée, quelle qu'elle fût, s'affaiblit en *e* [1]. Pour les dissyllabes oxytons et les monosyllabes, ce fut la nature ou l'intensité du phonème final qui en détermina le genre.

*
* *

Le résultat de nos recherches sur le genre des mots d'emprunt norrois en normand se résume dans la règle suivante : *La forme et l'accentuation du mot d'emprunt détermine son genre dans la langue emprunteuse.*

La portée très limitée de cette étude ne permet pas de tirer du résultat une règle linguistique générale [2]. Pourtant, c'est une nécessité logique que la règle proposée ci-dessus préside à la classification des mots empruntés par voie orale [3] dans toutes les langues connaissant les genres grammaticaux à terminaisons distinctives [4].

---

1. Cf. Mackel, *o. c.*, p. 13 : « In den Wörtern, die nach der Wirkungszeit der romanischen Auslautsgesetze aufgenommen sind, bleibt *i*, *e*, *o* als *e* erhalten ».

2. La question du changement de genre des mots d'emprunt a été très peu étudiée.

M. Kr. Sandfeld (Copenhague) m'a indiqué que dans les langues balkaniques, c'est la forme du mot d'emprunt qui détermine son genre, et M. K. Knutsson, chargé de cours à l'Université de Lund, m'a fourni le même renseignement pour les mots d'emprunt germaniques dans les langues slaves.

3. Pour les emprunts livresques, les conditions sont différentes.

4. Déjà K. F. Söderwall, dans son étude *Om främmande ords behandling i Fornsvenskan* (Lunds Universitets Årsskrift, 1866), p. 13, parle du rapport entre la terminaison des mots d'emprunt et leur genre. Il donne pourtant comme règle générale que les mots d'emprunt conservent leur genre primitif, ce qui n'est vrai pour le genre grammatical que dans le cas où les caractéristiques des genres sont identiques ou semblables dans la langue prêteuse et dans la langue emprunteuse. C'est là le cas des exemples sur lesquels Söderwall basait son opinion. C'est également le cas des mots germaniques entrés en roman lors de l'invasion des tribus germaniques en Gaule au début du moyen âge. Pour cette raison il ne sera guère possible de prouver

Deux facteurs peuvent contrarier l'application de cette règle : ce sont la tendance à conserver le genre logique dans les noms d'êtres animés et l'influence de l'analogie dans les noms de choses.

Albert SJÖGREN.

---

ce qu'avance la grammaire de Schwan-Behrens sur la classification de ces mots : « Auf die Einordnung der germanischen Substantiva in das vulgärlateinische Deklinationssystem ist das Geschlecht derselben von Einfluss gewesen ».

NOTICE DU MANUSCRIT FRANÇAIS 9220 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

QUATRAINS FRANÇAIS SUR LE TRÔNE DE SALOMON
LA VISION DE SAINT PAUL
VERS LATINS DU MIROIR DE VIE ET DE MORT, ETC.

Voici l'article que le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale a consacré à ce volume (le tome en question du Catalogue de l'ancien Supplément français est de 1895) :

9220. « Vrigiet de solas » ou Verger de consolation, « car ki vioult ens entrer par penser et par estude il i trueve arbres plaisans et fruis suffisans pour arme nourrir et pour cors duire et aprendre. »

Abrégé de la doctrine chrétienne, en figures ; seize miniatures à pleine page, ou tableaux avec miniatures. — N° 1670 de la Bibliothèque protypographique de Barrois.

XIIIe-XIVe siècle. Parchemin. 16 feuillets. 440 sur 300 millimètres. Rel. veau raciné (Supplément français 11, 2).

Voici d'autre part ce qu'on trouve dans l'inventaire publié par Barrois [1] (p. 239) :

1670. Ung autre grant volume couvert de cuir rouge, a tout deux cloans sans boutons, intitulé : *Le Virgiet de Soulas* ; comenchant ou second feuillet, *Tu celi prelata thronis Salomonis*, lequel est tout plain et enluminé de histoires.

L'article du Catalogue des manuscrits ne permet pas de deviner que ce volume contient deux poèmes français, sans

1. Barrois, *Bibliothèque protypographique* (Paris, 1830), p. 233 : « Inventaire fait par nous, Martin Sleenberch, doyen, et Charles Soillet, escolastre de l'eglise colegiale Sainte-Goudele de Brouxelles,... des livres et volumes par nous trouvez en la Chambre de la Garde des Joyaulx, en l'ostel du-Roy, en la ville de Brouxelles, comenchié par nous... le 15e jour du mois de novembre, l'an 1487. »

parler de diverses inscriptions de peu d'étendue, en latin et en français, qui servent de légendes aux enluminures. Mais il aurait dû mettre en éveil les historiens de l'art qui auraient trouvé à s'y documenter utilement [1], tout au moins sur une miniature intéressante dont on n'a connu jusqu'à présent qu'un exemplaire conservé en fort mauvais état. Je veux parler du *Miroir de Vie et de Mort* auquel je reviendrai tout à l'heure. Je ne donnerai pas ici une description complète du manuscrit, d'autant qu'on ne saurait en parler utilement sans mettre sous les yeux du lecteur une reproduction des principales miniatures. Je me contenterai d'une notice sommaire où je m'arrêterai particulièrement à l'un des deux poèmes français et aux vers latins du *Miroir de Vie et de Mort*, dont j'ai traité ici même il y a quelques années.

Le ms. 9220 a été confectionné de telle sorte que huit grandes feuilles de parchemin, mesurant environ 440 mm. sur 600, ont été pliées en deux, seule la face intérieure de chaque feuille ainsi pliée ayant été couverte de peintures tandis que la face extérieure est ordinairement restée blanche. Ainsi, des 32 pages du manuscrit, les fol. 3r°, 4v°, 5r°, 8v°, 9r°, 10v°, 11r°, 12v°, 13r°, 14v°, 15r°, 16v° sont entièrement en blanc. Étant donné que les fol. 2v° et 6v°-7r° sont occupés par des textes (le fol. 1r° par le titre général du volume), on peut se demander si toutes les pages correspondant à la face extérieure des feuilles n'ont pas été destinées à recevoir des textes se rapportant aux peintures mais dont deux seulement auraient été transcrits.

Fol. 1r°. Cette page ne contient que le titre, reproduit en grande partie dans l'article du Catalogue : *Cest livre puet on apieler Vrigier de solas. Car ki vioult ens entrer par penser et par estude, il i trueve arbres plaisans et fruis suffissans pour arme nourir et pour cors duire et aprendre.*

Fol. 1v°, l'Arbre de Jessé [2], enluminure de pleine page.

---

1. M. Ch.-V. Langlois a pourtant vu l'intérêt de ce manuscrit. Voir ci-dessous, p. 426, à propos du fol. 16.

2. Et non l'*Arbre d'Amour*, comme j'ai dit erronément dans *Neuphilologische Mitteilungen*, XXIX (1928), p. 4.

Fol. 2r°, grande enluminure représentant le trône de Salomon ; sur le trône, la sainte Vierge avec l'Enfant Jésus. En haut, ces huit vers, quatre à gauche et quatre à droite :

Tu celi prelata thronis, solium Salomonis,
Prestans picturis, es sacris plena figuris ;
Celi districtus ascensus murice pictus
Signat utrinque vola quod opem fers provida sola.

Vult hinc inde thronum valla[n]s fera turba leonum
Hostibus infestam fore te intus semper molestam.
Quos redoles mores signant sine labe sorores ;
Dant vite potum tibi sacra karismata dotum.

L'abbé Poquet[1] a donné la description d'une miniature se trouvant dans le célèbre manuscrit des Miracles de Gautier de Coinci du grand Séminaire de Soissons (disparu depuis la séparation de l'Église et de l'État, en 1905) qui traite du même sujet. Il a aussi signalé le point de départ de la conception qui s'y manifeste : c'est un passage de la partie apocryphe du *Livre des Rois*, III, 18-20.

« Le roi Salomon fit aussi un grand trône d'ivoire qu'il revêtit d'or très pur. Ce trône avait six degrés et le haut était rond par derrière, et il y avait deux mains, l'une d'un côté et l'autre de l'autre, qui tenaient le siège ; et deux lions auprès des deux mains ; et douze lionceaux sur six degrés, six d'un côté et six de l'autre. Jamais rien n'a été fait d'aussi beau dans tous les royaumes du monde. » Les degrés du trône de Salomon ont reçu une interprétation symbolique : ils représentent les vertus de la sainte Vierge. On remarquera que les premiers vers du poème qu'on va lire sont la traduction exacte du début du passage du *Livre des Rois*.

Les vers ci-dessus sont à peu près intelligibles, mais peu propres à être traduits. C'est la sainte Vierge qui est *celi prelata thronis*. *Vola* (ici ablatif) désigne la main se trouvant, conformément au passage biblique, de chaque côté (*utrinque*). *Vallas* doit être une faute pour *vallans*, *de vallare* « garder ». *Semper* fait une fin d'hexamètre incorrecte. *Fera turba leonum* et *sorores*

1. *Les Miracles de la Sainte Vierge par Gautier de Coincy*, Introduction, p. XII.

désignent les lions et les personnifications des Vertus qui sur la miniature entourent de chaque côté (*hinc inde*) la figure centrale de la Vierge.

Fol. 2v°, la page est divisée en trois colonnes dont la première et la plus grande partie de la seconde sont occupées par des quatrains monorimes d'alexandrins, en français.

Ce morceau est sans titre dans le manuscrit, mais on pourrait l'intituler le Trône de Salomon. Pour ce morceau, trois autres manuscrits entrent en considération :

BRUXELLES, Bibliothèque Royale 9.411-26, fol. 97-102 (XIIIe siècle).
— — — 18.064-69, p. 107-110 (daté de 1462-3).
TURIN, Bibliothèque Royale L. V. 32, fol. 68-73 (XIIe siècle; ms. brûlé).

Les mss Bruxelles 9.411-26 et Turin se révèlent, aussi bien pour le texte en question que pour leur composition en général, comme étroitement apparentés. Dans ces deux manuscrits, la majorité des quatrains se retrouvent, parfois dans un ordre différent, comme partie d'un poème de 114 couplets intitulé dans le ms. Bruxelles 9.411-26 improprement *Li priere Theophilus* et dans le ms. Turin plus exactement *Une proiere Nostre Dame* [1]. Ce poème a été imprimé d'après les deux manuscrits, en 1877, par A. Scheler dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, I, 247-58. Le texte du ms. de la Bibliothèque nationale est plus rapproché de celui de l'autre manuscrit de Bruxelles, publié par M. H. Peters en 1897 [2].

Dans ces deux derniers manuscrits, en effet, les quatrains se suivent dans un ordre identique et sont les mêmes, à cette seule exception près que le couplet qui, dans le texte Peters, occupe la troisième place manque au ms. 9220. Il y a ainsi vingt-neuf quatrains dans le texte Peters, contre vingt-huit dans le ms. 9220.

---

1. Cf. G. Naetebus, *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen*, type VIII, n° 85.

2. C'est le manuscrit de la *Chronique de Florefe* dont je me suis occupé ici même, XLV, 268, et qui a été publié, en 1897, par M. H. Peters dans la même *Zeitschrift*, XXI, 396-99.

Ces deux manuscrits offrent-ils un extrait d'un poème plus long, représenté par le texte Scheler, ou l'auteur de ce dernier texte a-t-il inséré dans sa composition une pièce étrangère? Les deux hypothèses peuvent se soutenir. Sur les vingt-neuf quatrains du texte Peters, vingt se retrouvent dans le texte Scheler, tandis que neuf sont étrangers à celui-ci. Y aurait-il des lacunes dans le texte Scheler? Ou le rédacteur du texte Peters aurait-il ajouté au début et à la fin des quatrains de sa façon? Il ne semble pas possible de répondre d'une manière certaine à ces questions. La composition de ces sortes de poèmes moraux est trop lâche pour qu'on puisse y trouver des arguments définitifs pour ou contre. Des considérations de M. Peters il faut pourtant retenir que l'ordre des strophes entrant ici en question semble supérieur dans le texte plus long. De plus il y a, dans le *Trône de Salomon*, des allusions à certains passages qui ne se trouvent que dans le texte long. Il faut donc conclure, semble-t-il, que le *Trône de Salomon* est un extrait d'un texte plus étendu. Bien que le morceau du ms. 9220 ne soit pas inédit, je l'imprime ici parce qu'il n'offre pas seulement des leçons supérieures à celles du texte Peters, souvent très corrompu, mais fournit aussi, pour les parties qu'il a en commun avec la version Scheler, des corrections utiles à celle-ci. Je rétablis, d'après Scheler, entre crochets, le quatrain III, que le copiste du ms. 9220 a évidemment omis par erreur. La numérotation des quatrains est ainsi la même que chez M. Peters. Le chiffre romain à droite du couplet indique le couplet correspondant dans le texte de Scheler. Je ne mettrai au bas des pages que les notes indispensables. Elles indiquent soit les corrections à faire au manuscrit de la Bibliothèque nationale, lorsque celui-ci est évidemment corrompu, soit celles que ce dernier manuscrit permet de faire au texte de Scheler.

I Salemons fist un trone, la matere ert d'yvoire,
De fin or le viesti, si come dist l'istoire,
Ki bien nos senefie le roïne de gloire
En cui Diex s'aombra et s'asist sans mescroire. 4

II Yvoires, ki est blans et de froide nature,

I-2 com il dist.

Virginité demostre k'elle eut et blance et pure ;
Li ors, ki en la terre dure sans poureture,
Karitet nos ensaingne dont elle eut viesteüre. 8

III [Vous estes nostre aiue, c'est voirs, et nos escus, (70)
Car par vous, douche dame, fu l'anemis vencus.
Encore a en vous, dame, .vj. preciaus viertus,
Dont tous li biens nous vient, no joie et nos salus.] 12

IV Dame, tu es li trones u li fius Dieu monta ; (71)
VI. escaillons i eut, ainc nul n'en mesconta
Li angeles ki le salut en vos, virgene, planta,
Dont li dous fruis issi ki tous nos delivra. 16

V Li premiers escaillons, se je bien dire l'ose, (72)
U li fius Dieu monta por ataindre la rose,
Ce fu chou que li angeles trova la virgene enclose,
Seule, de tous pechiés et de tous maus desclose. 20

VI A chou que il la vint et il le trova seule (73)
Poons nous bien entendre qu'elle n'ert mie veule
De courre par la vile pourportant sa keneule,
Ains estoit de tous maus sourde et mue et aveule. 24

VII En estre seul por Dieu n'a mie grant peril, (74)
Car male compaignie met maint homme a essil ;
Nis au siecle s'en sentent li chevalier de pris
Ki tant siuent compaigne c'on les en tient por vils. 28

VIII L'autres escaillons est qu'elle fu peüreuse (80)
Quant vint l'angele venir en clartet miervilleuse,
En si tres biele fourme et en si deliteuse ;
N'avoit pas home apris, s'en fu espoënteuse. 32

IV-15 *Sch.* L'angeles, *Pet.* L'angle ; *au lieu de* vos virgene, *Sch. a* vo vregié. *La bonne leçon était peut-être* : Li angles cui salut en vous vergier planta Dont li dous fruis...

VI-23 *Sch.* comportant—24 *Sch. a à tort* monde *pour* mue.

VII-26 *Sch. a à tort* mainte compaignie—27 *Sch*. li franc home gentil—28 *Pet.* Tant siwent compaignie c'on lez en tient pour vilh ; *Sch.* Qui tant les ont tenues qu'il en sont tenu vil.

VIII-30 *Pet. Sch.* Q. vit.

IX N'est pas grans preus de feme, que que nus vous en die, (81)
Ki au siecle se mostre trop baude et trop hardie.
Feme bien embatans est plus tost envaïe
Que celle ki se garde par fine couardie. 36

X Li tiers des escaillons ce fu qu'elle fu saige, (82)
Volentiers entendi et oï le messaige.
Doucement dist a l'angele, sans parole volaige :
« Sire, comment iert chou, sans estre en mariage ? » 40

XI Moult par fu ore saige ki respondi premiere : (83)
« Sire, comment venra en moi ceste lumiere ? »
Et li angeles savoit trestoute la maniere
Qu'elle estoit toute a Dieu et garde et tresoriere. 44

XII Chou que li dist li angeles forment li abieli. (84)
Tantost qu'il li eut dit, et Diex fu dedens li
Ki le cuer et le cors de tous biens li empli.
S'elle ne fust si saige, elle i eüist fali. 48

XIII A cest mot pierdent Dieu les sotes et li sot (85)
Ki font les grans outraiges et dient maint lait mot.
Or puent bien savoir cil et celles ki m'ot
Ke par sens a on Dieu ki tous biens voit et ot. 52

XIV Et li quars escaillons, se jou a droit le noume, (75)
C'est chou qu'elle fu virgene et nete comme pume :
Ains de cuer ne de cors n'avoit pensee a home ;
Bien l'avoit Diex esliute a son oués, c'est la somme. 56

XV En estre vraie virgene convient moult grant purté, (76)
Que il convient c'on ait cuer et cors si enté
En l'amour Jhesucrist et en sa fermenté
C'om ne pense ne ne die ne ne face lasqueté. 60

XII-46 *Sch.* Tantost que dit li out fu Dieus mis dedens li.
XIII-51 *Sch.* Bien pueent pierchevoir cil et cele qui m'ot.
XIV-55 *Pet. Sch.* Penset.
XV-59 *Pet. Sch.* fermeté — 60 *Sch.* C'on ne penst ne ne die ne f. l.

XVI Moult de gent tienent chou, n'ont pas virginité : (77)
L'un s'en tiene (*sic*) por honte, autre por povreté,
Autre por le haïme de lor grant parenté
Et li autre por chou qu'il n'ont lor volenté. 64

XVII Encor est bon c'on lait mal a faire por honte ; (78)
Ki le lait por povreche, il meïsmes se donte ;
Ki le lait por paour, assés puet estre en contre ;
Mais ki por Dieu le lait, c'est cil ki plus haut monte. 68

Fol. 2 v° b

XVIII Mais ceste fu si pure et si nete et si saige (79
C'onques vanitet n'eut en cuer ne en coraige.
Elle fu tous tans virgene dedens son herbrigage.
Por chou se mist en li Jhesucrist en coraige. 72

XIX Li quins des escaillons ce fu quant la pucelle (86)
Par fine humilité dist qu'elle estoit ancelle.
Ne se clama or mie dame ne damoiselle,
Ne ne s'enorghilla por le haute noviele. 76)

XX A cest mot l'ont pierdut li felon orghillous, (87)
Ki sainte humilité ont mise en decours, (*sic*)
Soient clerc, soient lai, soient vain glorious,
Ja Diex ne montera en teus maleuirous. 80

XXI Le sissime escaillon doit ou bien avant traire. (88)
Ce fu obedïence, dont moult fu deboinaire :
« Sire, dist elle a l'angele, vos dis me doit moult plaire.
Or face Diex de moi selonc ton exemplaire. » 84

XXII Volentiers otria chou ke l'angele avoit dit. (89)
A cest mot l'ont pierdut li felon contredit,

XVI-61 *Sch.* Mais mout en t. quoi, *Tur.* Mais les autres el siecle, *Pet.* Moult de gens tienent chu — 62 *Pet.* Li uns le tient, *Sch.* Ains s'en tienent.

XVII-65 *Sch. a eu tort de ne pas tenir compte de la leçon de Tur.* — 67 *Pet. Sch.* en conte.

XVIII-72 *Pet.* sans oultrage. *Chez Sch. ce quartrain rime en* -ors.

XIX-76 *Pet.* Ne ne s'enorguilhat pour si h. n., *Sch.* Ne ne fist l'orguilleuse p. si h. n.

XX-78 *Pet.* ont mise en desous, *Sch.* ont cachie en sus d'eus — 79 *Sch. a la bonne leçon* S'il sont vain glorïeus — 80 *Pet.* en ches, *Sch.* en ces.

Ki sainte obedïence prisent nient ou petit,
Mais sunt pris en chou, il en seront hounit. 88

XXIII Obedïence est faire tout chou que Diex commande,
Mais moult de gent ne prisent cest commant une amande,
Et s'il sunt pris en chou, sans penitance grande,
Il feront en infier d'arme et de cors offrande. 92

XXIV Car li commant de Dieu sunt moult bon a tenir,
Car il ne nos commande a embler n'a tolir,
N'a traïr, n'a maldire, n'a jurer, n'a mentir,
Ne gloutenie a faire, n'a nul home haïr; 96

XXV Ains violt que nos vivons en pais et bielement
Et gaaignons de droit et vivons sobrement ;
L'assés nos abandoune et le trop nos deffent :
Plus en pais siert on Dieu c'on ne fait le sierpent. 100

XXVI Car li diaubles ne laisse son home reposer,
Ains le viout nuit et jor travillier et pener,
En luxure, en usure et en tous maus penser,
En gloutenie faire, en traïr, en jurer. 104

XXVII Ses siervices n'est preus, onkes ne l'aquillons,
Mais or pensons d'orer sour nos .vi. escaillons,
Si que par ceste eskiele en paradis montons.
Je vos recorderai por chou que n'i falons. 108

XXVIII Or soiens premiers seul de male compaignie,
Virgene de tous maus et douteus sans folie,
Sage de nos garder, et humle sans envie,
Et puis obedïent, s'iert l'eskiele furnie. 112

XXIX En la fin ce ces viers devons Dieu apieler
Qu'il nos doinst ceste eskiele si a droit carpenter
Ke plus hardïement puissiens a lui monter
Et jamais a nul jor ne puissiens desmonter. Amen. 116

XXII-88 *Pet. Sch.* Mais s'il sont.
XXIII-91 *Pet.* pour penitanche grande.
XXVIII-110 *Pet.* Et vierge de tous maulz et tous sens folie.

Fol. 3 v°, série de petites miniatures, avec légendes en latin et en français, tantôt en vers, tantôt en prose. La première commence ainsi :

Lignum vite querimus	Nous querons l'arbre de vie
Qui vitam amisimus, *etc.*	Ki pierdu avons la vie
	Par le fruit dou fust veé, *etc.*

Fol. 4r°, sorte d'arbre d'amour chrétien, avec légendes en latin et en français.

Fol. 5v°, grande enluminure, avec l'inscription *Hec est arbor virtutum.*

Fol. 6r°, de même, avec l'inscription, en bas : *Hec est arbor vitiorum. Superbia est radix omnium vitiorum...*

Fol. 6v°, page divisée en trois colonnes et occupée par un poème intitulé *Li visions saint Pol des paines d'infier* :

Signor, or m'entendés ki Damredeu amés...

On connaît sept manuscrits de ce poème [1] qui commence ordinairement par :

Beau seigneur et vos, dames, faites que l'en vous oie.

La fin se trouve au fol. 7r°, col. *c.*

Fol. 7v° et 8r°, douze médaillons (six par page) représentant les douze tourments de l'enfer.

Fol. 9v°, figures de l'Ancien Testament avec légendes en latin et en français.

Fol. 10r°. Variante du *Miroir de Vie et de Mort*, reproduit ici (XLVII, 511) d'après le ms. 2.200 de Sainte-Geneviève.

On se rappelle que la miniature est très usée dans le manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui est de petit format, et que, notamment, les vers latins y inscrits sont pour une

1. Voir *Les incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle*, p. 40 et 378.

grande partie devenus illisibles. Cette intéressante miniature a depuis longtemps attiré l'attention des historiens de l'art, mais qu'il en existe dans le ms. de la Bibliothèque nationale une variante d'une conservation parfaite et de dimensions plus grandes, personne ne s'en est aperçu, ni M. Émile Mâle[1] qui a décrit la miniature de la Bibl. Sainte-Geneviève, ni MM. Alfred Kuhn[2] et A. Boinet[3] qui l'ont reproduite. Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, c'est une grande peinture de pleine page (on se rappelle que le volume mesure 440 mm. sur 300). Un médaillon se trouve dans chacun des deux coins supérieurs représentant, celui de gauche, un homme, et celui de droite, une femme, tous deux assis. Au médaillon de gauche se rattache un phylactère portant ces deux vers (le numéro est celui du vers correspondant dans la miniature de Sainte-Geneviève, *Romania*, L, 38) :

1. Carnea mors, ubi stas, procul a me si modo distas.
5. Oro ne venias vicina nec a modo fias.

A l'endroit correspondant, à droite, on lit :

2. Carnea vita, cinis es erit putredoque finis.
6. Non a te disto, sed ubi dominaris ibi sto.

Au-dessous de ces deux phylactères, à l'intérieur de l'encadrement, il y en a deux autres, à gauche et à droite, portant chacun deux vers, qui figurent aussi dans le ms. Sainte-Geneviève immédiatement avant la miniature, et qui forment en quelque sorte la rubrique du poème même (abstraction faite des prologues) de Robert de L'Omme (*Romania*, XLVII, 514) :

Li miroirs de Vie et de Mort
Ki met a terre foible et fort,
Et s'est li arbres de pechiés
Dont tous li mons est entechiés.

---

1. *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, 4e éd., 1919, p. 134.

2. *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, XXXI (1912), p. 28, fig. 13.

3. *Les manuscrits à peintures de la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris* (*Bulletin de la Société française de reproduction de manuscrits à peintures*, Paris, 1921, pl. XI).

Un peu plus bas, au-dessus du cercle qui entoure la miniature proprement dite, on lit : *Vita mundi.*

Dans l'étroit bandeau blanc qui coupe la miniature horizontalement en deux demi-cercles, on lit ces deux vers :

11. Hoc speculo mortis viteque vir esto me mortis [1].
12. Crastina nulla dies, in fuge nulla quies.

Au milieu, des deux côtés de l'*arbre de Vie* :

9. Arbor peccati, sub qua sumus arbore nati.

A gauche, en une courbe au-dessus du musicien qui joue de la trompette :

13. Gaudens (*sic*) [2] in vanis quia mens tua semper inanis.

A droite, au-dessus de l'humain qui monte l'échelle : *Mors humana*. De haut en bas, en biais, dans le sens de l'échelle, ces deux vers (dont le premier seulement, semble-t-il, a figuré sur la miniature de Sainte-Geneviève) :

15. Dum sit in hac sorde, rogo, mors, vitam cito morde,
10 (?). Ut euat (*sic*) hancque feri, te rogo firmiter i.

Le demi-cercle inférieur est occupé par les sept racines de l'arbre, dont chacune porte une bande posée verticalement où est inscrit le vers correspondant à chacun des sept péchés mortels.

En plus, aux deux diables entourant l'Orgueil (*Superbia*), se rattache un hémistiche ; les deux réunis forment le vers :

17. Do sceptrum, regna, dominare per omnia regna.

Voici maintenant les sept racines, avec leurs inscriptions, de gauche à droite :

Radix Luxurie
16(?) Si vis per patriam, me tibi do sociam.

---

1. Ce vers ne se rapporte pas, comme je l'ai supposé à tort (*Romania*, L, 39), au miroir de Luxure (première racine), mais est en quelque sorte la rubrique générale de la miniature dont la forme reproduit intentionnellement celle d'un miroir (« Miroir de vie et de mort »).

2. Lire *Gaudes*.

Radix Avaricie

3. O sacer, o summe, colo te super omnia, numme.

Radix Iracundie

7. Mors, infelici non[1] miserere mihi.

Radix Superbie

Quippe libens regno, quare fierem sine regno ?

Radix Invidie

18. Flos designat tibi me sine fraude tibi.

Radix Accidie

4(?). Me Deus audi, vis, si non vis, nulla mihi vis.

Radix Gule

8. Potus vita quibus affluit atque cibus.

Le nombre des vers est de dix-huit, chiffre donné par le poème de Robert de L'Omme. Si l'on compare les vers imprimés ci-dessus avec ce que j'ai cru lire dans le manuscrit de Sainte-Geneviève (*Romania*, L, 38), on constate d'abord que ce que j'ai désigné comme v. 14, n'en est pas un, c'est 1) la rubrique *Vita mundi*, 2) l'autre rubrique *Mors humana* et 3) le début du vers 15 : *Dum sit in hac sorde*... D'autre part, il y a dans le ms. de la Bibliothèque nationale un vers (rattaché à *Radix Superbie*) dont il n'y a pas de trace dans l'autre. Puis il est incertain si les vers 4, 10 et 16 sont bien les mêmes dans les deux manuscrits. En tout cas, on lit sûrement, sur le miniature de Sainte-Geneviève, près de l'échelle, le mot *Scalam*, et il n'y a rien de pareil dans le ms. 9220. Il peut y avoir une légère différence dans les légendes entre les deux manuscrits. Cela est d'autant plus probable qu'il y a, dans l'exécution de la peinture même, des divergences notables. Celle du ms. 9220 est d'abord beaucoup plus grande, et l'espace laissé libre par le rond du Miroir a été mis à profit pour placer les légendes, non pas à l'intérieur du cadre, comme dans le ms. Sainte-Geneviève, mais sur des bandes qui dépassent le cercle de la peinture et qui, pour la partie inférieure du cercle, sont disposées verticalement, en dehors du cadre du Miroir. Voici quelques-unes des différences de détail. Le coffret d'Avarice est, dans le ms. 9220, beaucoup plus grand et la figure allégorique y plonge ses deux mains. L'Envie, sur la miniature de Sainte-Geneviève, serre une bête contre son cœur;

1. Sainte-Geneviève : *nunc*.

dans l'autre manuscrit, elle porte une fleur et il n'y a pas de bête. Ceci est, au moins partiellement, conforme au poème de Robert de L'Omme, selon lequel Envie porte comme emblème une fleur surmontée d'un serpent (mais le serpent manque). Enfin, tandis que Gloutonnerie, sur la miniature de Sainte-Geneviève, verse de sa main droite, qui tient un pot, dans une coupe qui se trouve dans sa main gauche, dans le ms. 9220 elle est en train de boire dans la coupe qui est dans sa main droite, sa main gauche tenant le pot. On se rappelle que cette dernière disposition (*Gloutonnie boit*) [1] est conforme à l'indication, à l'usage du rubricateur, du ms. Ottoboni, dont les miniatures n'ont pas été exécutées.

Fol. 11v°, roue. *Hec rota continet septem conferentias, unam ab alia dependentes. Per primam enim sequens acquiritur, per secundam tertia et sic de aliis inter duos radios legendis. Prima circumferentia rote huius continet .VII. petitiones orationis dominicae*, etc.

Fol. 12 r°, tableau, au bas duquel on lit : *Fundamentum turris sapientie est humilitas, que est mater virtutum. A pede incipitur legi ascendendo par seriem literarum alphabeti...*

Fol. 13 v°, tableau, on lit en haut : *.XII. prophete, .XII. articuli fidei, .XII. apostoli...*

Fol. 14 r°, un autre, avec cette inscription : *.X. plage Egypti, Moyses .X. legis mandata, .X. plebis abusiones...*

Fol. 15 v°, tableau, on lit en bas : *.VII. hore canonice, .VII. opera passionis Christi, .VII. dona recordationis.*

Fol. 16 r°, de même : *Hec est arbor sapientie.* Cet Arbre de Sapience a été reproduit par M. Ch.-V. Langlois en frontispice de *La Vie en France au moyen âge*, IV : *La Vie spirituelle, enseignements, méditations et controverses* (Paris, 1928).

Arthur LÅNGFORS.

1. *Romania*, L, 21.

PEIRE BREMON LO TORT

Nous ne savons à peu près rien de la vie de Peire Bremon lo Tort : une très courte biographie provençale [1] nous apprend seulement que ce troubadour était « un pauvre chevalier du Viennois » et que, « bon trouveur », il fut très honoré par les barons de la contrée.

De nombreux documents du Dauphiné [2] mentionnent, dès 1160, parmi les témoins de partages et d'autres actes, un « Petrus Bermundi » ou « Peire Bremont », et, en 1209, « Petrus Bremondi et Bermundus filius ejus » ; ces deux personnages sont toujours cités parmi les derniers de la liste, ce qui prouve qu'ils avaient une situation modeste ; mais nous ne pouvons pas affirmer qu'ils fassent partie de la famille du poète et, encore moins, que l'un des deux soit le poète lui-même.

En l'absence de documents, on a essayé de déterminer indirectement l'époque à laquelle vivait Peire Bremon.

On a songé notamment à l'identifier avec le Peire Bremon dont il est fait mention aux vers 43 sqq. de la célèbre satire de Peire d'Auvergne contre les troubadours de son temps [3]. Mais M. Zenker a montré [4] que dans ce passage il est question de

---

1. Nous en donnons le texte critique à la fin de cette étude. E. David (*Hist. litt. de la France*, XVII, p. 570) dit que Bremon « naquit à Viana, dans la Navarre », sans appuyer son affirmation sur aucun texte.

2. *Cartulaires des Hospitaliers et des Templiers en Dauphiné*, publiés par l'abbé U. Chevalier, Vienne, 1875, pp. 35 et 80-83, etc. (*Collection des Cartulaires Dauphinois*, t. III). Il semble qu'il faille rapprocher ce personnage du Bremont dont parle M. G. de Monteyer (*La Provence du Ier au XIIe siècle*, p. 351).

3. E. David, *l. c.*; *Histoire de Languedoc*, X, p. 370 (Chabaneau).

4. *Die Lieder Peires von Auvergne*, Erlangen, 1900, pièce XII ; la démonstration se trouve dans les notes, p. 199.

Peire Bremon Ricas Novas [1], bien connu par les sirventés qu'il échangea avec Sordel, et que, d'ailleurs, la strophe a été certainement interpolée.

D'autre part, C. Chabaneau [2], considérant que les deux Peire Bremon portent un sobriquet, a conjecturé qu'ils étaient contemporains : chacun des deux poètes auraient reçu un surnom pour être distingué de son homonyme ; c'est là une hypothèse gratuite : les deux Bremon ont pu vivre à des dates différentes, et le sobriquet du premier obligeait les copistes des mss à attribuer, sous peine de confusion, un sobriquet au deuxième.

Nous en sommes donc réduits à essayer de trouver des renseignements dans les pièces subsistantes du poète.

L'œuvre de Peire Bremon (ou, peut-être, ce qu'il reste de cette œuvre) est, à vrai dire, bien mince : elle ne compte que deux chansons. Aussi Raynouard s'est-il contenté de la mentionner brièvement [3] et tous les philologues qui ont suivi l'ont complètement négligée ; bien plus, une erreur matérielle de Bartsch [4] a frustré Peire Bremon de l'une de ses poésies : le *Grundriss* lui attribue seulement la pièce *En abril can vei verdejar* (331, 1), dont Raynouard [5] et Diez avaient publié (d'ailleurs sous le nom de B. de Ventadour), celui-ci une traduction fragmentaire, celui-là le texte. Cette dernière chanson, fort précieuse pour le biographe, a été éditée critiquement : mais M. Appel [7] n'a utilisé qu'une partie des mss ; elle n'a été étudiée de près par personne.

Or, un examen attentif des mss nous permet d'affirmer non seulement que Peire Bremon est l'auteur de la pièce 331, 1,

---

1. Nous ferons paraître bientôt une édition de ce troubadour.
2. *L. c.*
3. *Choix*, V, p. 300.
4. Voir p. 430.
5. *Choix*, III, p. 82 ; toutefois il faisait observer ailleurs (*Ibid.*, V, p. 300) que certains mss attribuaient la pièce à P.B. lo Tort ; E. David (*l. c.*, p. 571, note) dit que Raynouard a publié la traduction complète de cette pièce à la suite de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud : nous ne l'avons trouvée ni dans l'édition de 1817, ni dans celle de 1825-1829.
6. *Leben und Werke*, p. 35.
7. *Chrestomathie*, 2e édit., p. 62 (d'après *CDGIOR*).

mais encore qu'il faut lui rendre la chanson *Mei oill an gran manentia*, que Bartsch attribue à Ricas Novas (330, 10) [1] : les deux pièces, étroitement liées par les idées, l'expression, les rimes et la langue, se font suite dans l'ordre 331, 1 ; 330, 10.[2].

I. — Voici d'abord le témoignage des mss :

La pièce I est donnée par onze mss [3], dont quatre (*D I K c*) contiennent aussi la pièce II ; les mss *C D I K* l'attribuent à *Peire Bremon lo Tort* [4], *c* à *Peire Breumon* ; *T a* nomment Peire Raimon comme auteur, par évidente confusion entre Raimon et Bremon [5].

Cette chanson est anonyme dans *N2* et *O* [6] ; *G R* et la table

---

1. M. G. Bertoni a déjà revendiqué pour P. B. le Tort la paternité de ces deux chansons (*Annales du Midi*, XXV (1913), pp. 476-478). De plus, il pense que la pièce 330, 12 et, peut-être, une autre chanson, conservée par le ms. *a2* (*Studj*, VIII, p. 457), sous le nom de Ricas Novas, appartiennent aussi à notre troubadour ; tout en reconnaissant la valeur des arguments invoqués par M. Bertoni, nous considérons cette attribution comme impossible : en effet, d'une part, ces deux chansons ne présentent aucune des nombreuses particularités de langue, que nous relèverons dans les pièces de P. B. le Tort ; d'autre part, elles témoignent, pour la forme et, surtout, pour le fond, d'une grande recherche (rimes rares en *-ui*, vers de deux syllabes, allitérations, multiples répétitions de dérivés et de composés d'un même radical, dans la première ; la seconde est presque tout entière en rimes dérivatives), tandis que, dans les deux pièces de P. B. lo Tort, on constate une grande indigence d'idées, de vocabulaire et de rimes ; au contraire, Ricas Novas recherche souvent la difficulté ; on trouvera des détails précis dans l'*Introduction* et dans les *Notes* de l'édition que nous publierons prochainement. — Nous ne croyons pas non plus, et pour les mêmes raisons, que P. B. lo Tort soit l'auteur de la pièce 330, 11, conservée par le seul ms. *E*, sous le nom de *Peire Bermon* : cette tenson, échangée avec un *Jausbert* dont l'identité n'est pas sûre, a été publiée par Selbach (*Das Streitgedicht in der altprovenz. Lyrik*, Marburg, 1886, p. 104) et W. P. Shepard, *Les Poésies* de J. de Puycibot, *Classiques fr. du m. d.*, 1924, p. 52.

2. Pour plus de commodité, nous désignerons les deux pièces par I (331, 1) et II (330, 10).

3. Nous ne comptons pas *N2*, qui ne donne que le premier vers. Bartsch qui ignorait *N2* et *Sg*, n'en signale que neuf.

4. Voir les rubriques aux variantes.

5. Même confusion pour Bartsch, 330, 12.

6. Bartsch dit, par erreur, que *O* attribue la pièce à B. de Ventadour.

de *C* l'attribuent à B. de Ventadour ; *Sg* à R. de Vaqueiras. Mais les mss *CDIKc Ta* suffiraient à assurer la paternité de Peire Bremon [1], même si nous n'en avions pas d'autres preuves.

L'erreur du ms. *Sg* s'explique aisément : elle provient du fait que R. de Vaqueiras, qui, de plus, est allé aux Croisades, a écrit une chanson (*Aras can vei verdejar*, *Grundriss*, 392, 4) dont le début ressemble à celui de 331, 1.

Il est plus surprenant que *GR* et la table de *C* nomment comme auteur B. de Ventadour : en effet la biographie ancienne (qui, du fait qu'elle a été écrite par Uc de Saint-Circ, d'après les renseignements fournis par Èble IV, mérite une créance particulière) nous apprend que Bernart séjourna successivement auprès du vicomte de Ventadour, d'Éléonore d'Aquitaine et de Raimon V de Toulouse ; mais elle ne nous dit pas qu'il soit allé aux Croisades [2] : la paternité de Bernart ne saurait donc être retenue. La confusion de *G* et de *R C*, qui appartiennent à deux familles différentes, paraît s'expliquer comme suit : deux pièces de Bernart (70, 24 ; 70, 25) commencent par *lanquan vei*; deux autres (70, 42 ; 70, 43) par *quan vei*, et la première strophe de 70, 42 est, par les idées et par quelques mots, assez voisine de la strophe 1 de notre n° II ; or la pièce 70, 42 précède immédiatement, dans *G*, notre n° II ; elle figure également, dans *R*, peu après la même pièce : c'est elle, sans doute, qui a induit le copiste en erreur.

L'autre chanson (Bartsch, 330, 10) est donnée par cinq mss. Quatre d'entre eux (*A D I K*) l'attribuent à *Peire Bremon lo Tort*; le cinquième (*c*) à *Peire Breumon*. Dans *A I K*, la pièce est précédée de la courte biographie du poète et, dans *D I K c*, elle est accompagnée du n° I [3].

La paternité de Peire Bremon est donc sûre et c'est par suite d'une erreur matérielle que Bartsch a fait figurer parmi celles de Ricas Novas cette chanson déjà attribuée par Raynouard [4] à

---

1. Millot (*Histoire Litt. des Troubadours*, 1774, I, p. 37) avait déjà rejeté la paternité de B. de Ventadour.

2. Chabaneau, *l. c.*, p. 218 ; cf. Diez, *l. c.*, p. 35 (il donne cependant la traduction de cette pièce à la fin de son étude sur B. de Ventadour).

3. Les mss *IKc* présentent les pièces dans l'ordre II, I.

4. *Choix*, V, p. 300.

son véritable auteur. L'erreur de Bartsch n'a été relevée qu'assez récemment [1] et M. de Lollis [2], puis M. Salverda de Grave [3] se sont appuyés sur cette pièce pour conjecturer que Ricas Novas était allé en Syrie, lors de la Croisade de 1248.

II. — L'étude des textes vient confirmer le témoignage des mss.

Si on analyse les deux pièces, on se convainc aisément qu'elles ont été écrites en Syrie, au cours de l'une des Croisades, par un même troubadour.

Voici le résumé de la première chanson :

Au retour du gai mois d'avril, le poète se rappelle la joie qu'il éprouvait naguère (en France) auprès de sa « dame » (strophe I), dont il tâchait de mériter l'amour par ses attentions et ses talents (str. II). Il chante, pour essayer d'oublier son chagrin; d'ailleurs doit-il désespérer d'avoir encore lieu de chanter? (str. III). Non, il ne doit pas perdre tout espoir : Dieu, pour lequel il a abandonné sa « dame », a le pouvoir de la lui rendre; en tout cas, s'il la recouvrait, jamais plus il ne la quitterait (str. IV). C'est qu'en effet, au moment où il a pris congé, elle lui a témoigné son amour par de touchantes paroles (str. V); d'ailleurs, jamais auparavant le poète n'avait voulu partir pour la Croisade : Dieu a dû s'étonner de le voir se résoudre à une séparation si douloureuse (str. VI). La strophe VII envoie la chanson « outre mer » (en France) : elle dira à la « dame » que son ami songe à elle nuit et jour, et chargera Guillaume-Longue-Épée d'aller réconforter l'abandonnée; car le poète ne peut quitter la Syrie sans le protecteur qu'il y a accompagné (str. VIII).

La deuxième pièce a été écrite plus tard, au moment où les Croisés allaient regagner leur patrie :

Après avoir dit adieu à « celle qui faisait sa joie », le poète est si désespéré qu'il souhaite la mort (str. I-II). S'il éprouve tant de peine, ce n'est pas que sa « dame » lui ait accordé son amour : il n'a jamais osé le lui demander (str. III); mais il a été séduit, dès le premier jour, par ses mérites tout à fait exception-

---

1. Voir p. 429, note 1.
2. *Sordello*, p. 48.
3. *Le Troubadour Bertran d'Alamanou*, p. 102.

nels (str. IV). Il éprouverait un grand réconfort, s'il pouvait être accompagné en France par un valet de sa « dame », avec lequel il s'entretiendrait d'elle tout le jour (str. V). Puis, par une brusque inconséquence, il demande à Dieu de le ramener bien vite (en France) auprès de celle qu'il a abandonnée, espérant que, grâce à l'aide divine, il pourra trouver « merci » (str. VI).

En somme, le poète, parti pour la Croisade malgré la défense de sa « dame », exprima dans une première chanson ses regrets, et ses espoirs de pardon ; outre mer, il s'éprit d'une Syrienne et, au moment où il quittait l'Orient pour ne plus y revenir, il chanta sa douleur dans une seconde pièce [1].

Il n'est pas surprenant que Bremon ait clamé successivement son désespoir pour deux « dames » différentes : c'était chose courante chez les troubadours, dont les amours étaient souvent plus ou moins imaginaires. Par contre, la strophe VI de la pièce II soulève certaines difficultés : il ne faut pas s'étonner, croyons-nous, que le poète dise, au vers 46, que sa « dame » *n'a pas voulu lui donner congé*, alors qu'il déclare dans la pièce I (v. 30) qu'*il a pris congé*, car les plaintes des vers 34-35 de la pièce I équivalent à un refus ; mais cette strophe est en contradiction avec les cinq premières : l'auteur, après avoir dit, au début de la chanson, que toute joie lui est désormais interdite et qu'il va se laisser mourir, oublie subitement sa douleur, pour ne plus songer qu'à aller retrouver au plus vite celle qu'il a abandonnée en France. Il y a là une singulière incohérence et l'on peut se demander si cette strophe VI (donnée par le seul ms. *c*), qui reprend les idées exprimées aux vers 24-25, 30 et 35 de la pièce I, sans tenir compte, semble-t-il, des strophes qui la précèdent immédiatement, n'a pas été interpolée ? Remarquons toutefois,

---

1. M. Bertoni (*l. c.*, p. 477) croit, à tort, selon nous, que dans les deux pièces « il est question d'une dame de *Suria* » : les vv. 24-25 de notre nº 1 (*Car aicel qui la·m fetz gequir — A ben poder del recobrar*) prouvent que cette chanson est adressée à une dame de France, que le poète a quittée pour aller combattre pour Dieu en Terre-Sainte ; quant aux vers 26-28, nous les comprenons : « et si j'étais (de nouveau) en sa puissance, et que je revinsse en Syrie, puisse Dieu ne pas me laisser revenir de là-bas (c'est-à-d., m'y faire trouver la mort) ». Au contraire, dans notre pièce II, le poète parle d'une Syrienne (vv. 9-10 : *Qu'era roman en Suria. — Mos jois.....*).

d'une part, que le ms. *c* est également le seul à avoir conservé la *tornada* de la pièce I ; d'autre part, que notre strophe VI présente des particularités de langue (*seit*, *aia*), qui cadrent parfaitement avec celles des autres strophes (par exemple, *jazir*, du vers 37) [1] ; elle ne paraît donc pas apocryphe.

III. — Les deux chansons ne sont pas liées seulement par les idées, mais aussi par l'expression : le poète a repris dans la pièce II beaucoup de mots et même des groupes de mots de la pièce I ; voici quelques exemples :

I	E s'ieu er' en sa *baillia*	(v. 26)
II	Aguda en lor *baillia*	(v. 2)
I	Me fai *la nuoit e·l jorn estar*	(v. 46)
II	Que *la nuoich* non posc dormir *e·l jorn* m'aven a veillar	(vv. 15-16)
I	*Que ja mais joi non auria.*	(v. 41)
II	*Que ja mais joi non aurei*	(v. 3)

(Cf. encore I, 24-26 et II, 2, 5, 6 ; I, 27-28 et II, 41-42 ; I, 31, 32 et II, 13-14 ; I, 30 et II, 46 ; I, 24-25 etII, 5-6).

Il semble que lorsque Peire Bremon écrivit la pièce II, il ne disposait guère, pour la rédiger, que du vocabulaire et des rimes [2] de la pièce I.

Mais il y a plus : du total de treize strophes, qui composent les deux pièces, il n'en est pas une seule qui ne contienne au moins un mot répété, souvent deux, une fois même trois et, exceptionnellement, un membre de phrase de trois mots.

Ces répétitions se présentent sous deux formes :

1) Type I :

ab *chantar* me cuich esbaudir
. . . . . .
qu'ancar aurai luoc de *chantar* (I, vv. 17 et 21)

(Pièce I : str. I, vei ; II, amor ; III, chant (2 fois), chantar (2 fois), qui deuria plorar ; V, dec ; VII, chanzos. — Pièce II : str. I, joi ; II, m'aven ; III, o ; IV, om ; VI, Dieus).

1. Voir p. 435.
2. Voir p. 434.

2) Type II (plus fréquent que le premier) :

Si mai *tornav'* en Suria,
ja Dieus no m'en laisses *tornar* (I, vv. 27-28)

(Pièce I : str. III, chant, chantar ; IV, tornava, tornar; V, poc, pogues ; VI, far, fara ; amia, amic ; VII, dir, di, dia. — Pièce II : str. I, an, aguda ; II, fan, far ; III, demandei, demandar; IV, a, aia ; pot, porria ; VI, lachei, lais).

La strophe III de la pièce I est particulièrement remarquable à cet égard : elle contient quatre formes du verbe *chantar* (vv. 15, 17, 19, 21) et répète (vv. 15 et 19) le membre de phrase *qui deuria plorar*.

Si quelques-unes de ces répétitions peuvent viser à un effet de style (par exemple, I, vv. 27-28), beaucoup d'autres, par contre, ne servent qu'à alourdir la phrase : il faut y voir à la fois un défaut du poète, qui ne sait pas se défaire d'une certaine lourdeur, et la marque d'une grande pauvreté de vocabulaire.

Par ces multiples répétitions (soit d'une pièce à l'autre, soit dans une même strophe), qui témoignent d'une grande indigence d'idées, de vocabulaire et de rimes, l'auteur a pour ainsi dire apposé sa signature aux deux chansons.

IV. — Les deux poésies sont également voisines par leurs rimes.

La pièce II emprunte les trois rimes de la pièce I, mais en modifie l'ordre ; elle présente, en outre, une quatrième rime en *-ei*.

Le schéma suivant montrera la disposition de ces rimes :

I	-ar	-ir	-ir	-ar	-ia	-ia	-ar	
II	-ia	-ia	-ei	-ei	-ir	-ar	-ir	-ar.

De plus, les deux chansons ont en commun dix mots à la rime :

Deux en *-ia* : *baillia* (I, 26 ; II, 2); *Suria* (I, 27 ; II, 9).

Trois en *-ar* : *cobrar* (I, 25 ; II, 6) ; *far* (I, 32 ; II, 14) ; *donar* (I, 11 ; II, 46).

Cinq en *-ir* : *giquir* (I, 24 ; II, 5) ; *sospir* (I, 31 ; II, 13) ; *remir* (I, 23 ; II, 29) ; *dir* (I, 44 ; II, 31) ; *partir* (I, 37 ; II, 45).

En deux endroits, même, des rimes d'une strophe de I sont reproduites dans une même strophe de II, soit dans le même

ordre (*sospir* et *far* : I, 31-32 ; II, 13-14), soit dans un ordre différent (*gequir*, *recobrar*, *baillia* : I, 24-25-26 ; II, 2, 5-6).

V. — Les deux chansons contiennent enfin des particularités de langue extrêmement remarquables : des formes très rares (et même des barbarismes et un mot français ou franco-provençal), que l'on ne trouve nulle part ailleurs réunies en aussi grand nombre.

Dans la pièce I, on relève les trois participes fém. sing. *floria*, *jauzia*, *marria* (vv. 5, 13, 33); les deux formes verbales *cria* (v. 6), *dia* (v. 48); et la forme barbare *Longespia*, qui n'est ni française, ni provençale (v. 47).

Dans la pièce II : six formes de futur en *-ei* (vv. 3, 4, 12, 30, 35, 44), l'adverbe de négation *no*, avec élision de la voyelle finale (v. 17) [1] ; l'infinitif *jazir* (v. 37) et les mots *seit* et *aia* (v. 41).

Examinons successivement les différentes formes citées :

Les trois participes *floria*, *jauzia*, *marria* et les 3es personnes du sing. *cria* (prés. ind.) et *dia* (prés. subj.) présentent la chute de l'occlusive intervocalique (dentale dans les quatre premières formes, gutturale dans la cinquième), phénomène propre aux dialectes du Nord et au franco-provençal, qui a régulièrement des formes du type *floria* < florita, avec conservation de la voyelle *a* [2] ; de pareilles formes existent, à la rime, chez les troubadours [3] : mais elles sont assez rares.

Seit est un emprunt pur et simple au français ou au franco-provençal [4].

Les formes *aia* et *Longespia* doivent être rapprochées : la première paraît bâtie sur le français *aïe* (substantif verbal de *aidier*) : elle a reçu la terminaison provençale *-a* ; mais ce pourrait être aussi une forme franco-provençale du type *floria* ; le Midi ne connaît, en tout cas, que *ajuda* ou, plus rarement,

---

1. C'est le texte de *I K* ; *A D* donnent *non* ; mais *D* présente une syllabe de trop : le mètre exige la leçon *n'*.

2. Cf. Flechtner, *Die Sprache des Alexander-Fragments des Alberich von Besançon*, Breslau, 1882, pp. 16, 19, 68.

3. On trouve, par exemple, *cria*, chez R. de Vaqueiras ; *trahia*, chez Beatrice de Die (Bartsch, *Chrestomathie*, 3e édit., pp. 129, 6 et 69, 6).

4. On relève *set*, *siet*, *syet*, chez Marguerite d'Oyn (Flechtner, *l. c.*, p. 74).

aida [1]. Quant à la forme *Longespia*, elle est calquée sur le français *Longespée* : le provençal exigerait *-espada* ou *-espaza*.

La forme *ei*, soit comme 1re pers. du sing. de l'indicatif prés. de *aver*, soit comme terminaison de la 1re pers. du sing. des futurs (ce qui revient d'ailleurs au même), sans être très courante, se rencontre dans un certain nombre de textes provençaux du moyen âge. Les exemples de cet affaiblissement, que M. A. Thomas [2] croit d'ordre morphologique, sont assez fréquents dans la *Chanson de la Croisade* [3], où ils coexistent avec les formes en *-ai* plus nombreuses ; les deux formes coexistent également dans la *Confession* publiée par M. P. Meyer [4]. Au contraire, la *Chanson de sainte Foi* [5] ne connaît guère, à une exception près, que les formes en *-ei*. En outre, ces formes sont « habituelles » (P. Meyer) [6] dans la Haute-Loire, le Tarn-et-Garonne, le nord de la Haute-Garonne et l'Aude ; elles existent aussi dans le Languedoc et le Roussillon. Elles figurent enfin, le plus souvent, dans la plus ancienne charte connue du Gévaudan (1109) [7] et on en relève un exemple dans le *Fragment d'Alexandre* [8].

L'élision devant voyelle de l'*o* final de l'adverbe de négation *no* est exceptionnelle en provençal, tandis que l'*e* final du français *ne* s'élide normalement.

L'infinitif *jazir*, à côté de la forme normale *jazer*, est rare en provençal ; il paraît influencé par le français et franco-provençal *gesir* [9], issu normalement de *jacere*.

La multiplicité, dans les deux chansons, de ces formes rares ou inexistantes en provençal, est, au même titre que les répéti-

---

1. W. von Wartburg, *Franzosisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, 1928, t. I, p. 34.

2. *La Chanson de Sainte Foi d'Agen*, Paris, 1925, p. XXIX.

3. P. Meyer, *La Chanson de la Croisade*, t. II, pp. CXII-CXIII.

4. *Anciennes poésies religieuses en Langue d'Oc*, Paris, 1860, pp. 10-12.

5. A. Thomas, *l. c.*

6. *Ibidem*, p. XXXVII ; cf. P. Meyer, dans *Romania*, XVIII, p. 423.

7. Le texte a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXVII, pp. 14-17 ; cf. p. 258.

8. Flechtner, *l. c.*, p. 23, nº 79.

9. On trouve *gesir* chez Marguerite d'Oyn, qui était originaire du sud-ouest du département de l'Ain (Fletchtner, *l. c.*, p. 72, nº 77).

tions ci-dessus signalées, une preuve très forte de l'identité de l'auteur.

Ces formes, dont la plupart existent ou ont un équivalent dans le *Fragment d'Alexandre* et dans l'œuvre de Marguerite d'Oyn, dénotent l'influence des parlers d'oïl ou, plus précisément, du franco-provençal. Cette constatation ne saurait nous étonner, car la frontière linguistique, qui sépare les dialectes du Nord de ceux du Midi, coupe le Rhône au-dessous de Lyon et descend au sud de Grenoble, en passant entre le Viennois, patrie de Peire Bremon, et le Dauphiné septentrional, qui appartient au domaine franco-provençal [1].

A la vérité, à la lecture des deux pièces, on a le sentiment que le poète écrit en une langue dont il n'est pas absolument maître : on peut conjecturer, croyons-nous, qu'il pratiquait surtout le franco-provençal et n'a écrit que par exception dans la langue des troubadours : de là les particularités ci-dessus étudiées, de là aussi, sans doute, cette grande pauvreté de vocabulaire, qui se traduit par l'emploi de mots usuels et par de multiples répétitions [2].

VI. — Notre étude présente un autre intérêt : la pièce I, en nous donnant le nom du seigneur que Bremon accompagna en Orient, et celui du personnage auquel elle est envoyée, nous permettra, peut-être, de fixer approximativement la date à laquelle vivait le poète.

En effet, d'une part la *tornada* propre à *c*, d'autre part la strophe VII de *D G I K c* et la *tornada* de *C R*, nous fournissent à cet égard d'intéressantes indications.

Dans la tornade de *c*, l'auteur déclare qu'il ne peut quitter la Syrie sans Philippe de Montreal [3] : c'est donc avec ce seigneur qu'il se rendit en Terre Sainte.

Les localités du nom de Montreal sont extrêmement nombreuses ; trois seulement paraissent devoir être retenues, à cause de leur situation dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Aude. A priori, on songerait plutôt à l'Ardèche et à la Drôme, départements limitrophes de l'Isère, d'autant

1. Ascoli, dans *Archivio Glottologico*, III, p. 61.
2. Voir pp. 433-34.
3. *Monreal*, dans le ms. ; sur cette forme, voir la note à I, 50, p. 448.

plus que l'ancienne biographie dit que Bremon « fut très honoré par les barons de la contrée » : si nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur les vieilles familles de Montreal de l'Ardèche, nous savons, en revanche, que Montreal de la Drôme appartenait anciennement aux barons de Sahune ou d'Ancezune [1] ; mais rien ne nous permet d'affirmer que ces barons aient jamais été appelés du nom de Montreal, ni qu'ils soient allés aux Croisades. Au contraire, un Maurice de Montreal (de Montreal, Aude) se croisa en 1147 [2] ; le Philippe de Montreal de la pièce II serait-il le fils ou l'un des descendants de ce seigneur ?

Dans la strophe VII de *DGIKc* et dans la *tornada* de *CR*, le poète envoie sa chanson « outre mer » à un personnage qu'il prie d'aller porter (ou de faire porter) à sa « dame » des paroles de réconfort. Ce personnage se nomme *Guillem Longespia* dans *DGIK* [3] ; *Guillelme de Lespia*, dans *CR* [4] ; *Guigelme*, dans *c*.

Le ms. *c*, où ne figure qu'un prénom, ne saurait nous fournir aucun indice. Nous n'avons trouvé aucune trace du nom donné par *CR* : ces mss paraissent avoir altéré le texte original et il convient, semble-t-il, de lire avec les autres mss : *Guillem Longespia*. Toutefois le texte de *DGIK*, où le poète demande à Guillaume-Longue-Épée « d'aller réconforter sa dame », ne laisse pas d'être assez embarrassant; car, d'une part, les personnages connus qui portent ce nom sont tous de grands seigneurs, qui ne peuvent guère être chargés de messages par un troubadour ; d'autre part, habitant l'étranger, ils n'ont pas la possibilité de venir facilement en France. Mais devons-nous prendre les paroles de Bremon au pied de la lettre ? Dans *CR*, en tout cas, le seigneur ne doit pas s'acquitter en personne de la mission qui lui est confiée [5].

Les documents et chroniques mentionnent, de 1150 environ à 1250, quatre personnages qui portent le nom de *Guillaume-*

---

1. *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, par J. Brun-Durand, Paris, 1891.

2. Ambroise Tardieu, *Livre d'or du Cortège des Croisés à Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, 1895, p. 54.

3. Voir l'appareil critique, p. 446.

4. *Seipia* (ou *Selpia* ?) de *R*, paraît être une altération de *Lespia*.

5. Voir note 3.

Longue-Épée (*Guillelmus Longaspata*) : ce sont, dans l'ordre chronologique, le fils de Geoffroi Plantagenet, ce dernier comte d'Anjou de 1129 à 1151 ; le fils du marquis Guillaume de Montferrat ; les deux comtes de Salisbury, père et fils.

Le premier cité ne saurait être retenu : troisième fils de Geoffroi le Bel, il naquit en 1134 ou 1135 ; les chroniques ne lui consacrent que quelques lignes et ne lui attribuent aucun surnom [1] ; seul, Guillaume de Tyr l'appelle « Willelmus, cognomine Longaspata » [2].

Au premier abord, Guillaume de Montferrat, que les Italiens nommaient *Guilelmo Longa Spada*, paraît avoir de grandes chances d'être celui auquel Bremon a envoyé sa pièce : les Montferrat, en effet, se plaisaient à recevoir les troubadours à leur cour hospitalière et il semblerait tout naturel qu'un poète adressât une de ses pièces au fils du célèbre lieutenant de Frédéric Barberousse. Mais, si l'on regarde les choses de plus près, l'identification paraît impossible : c'est sensiblement plus tard, au temps de Boniface, que le château de Montferrat fut largement ouvert aux poètes provençaux ; il faudrait donc supposer que Bremon connut le jeune marquis en Palestine : mais Guillaume de Tyr [3] nous apprend que ce seigneur débarqua à Sidon en 1176, « vers le commencement d'octobre », épousa, quarante jours plus tard, la sœur de Baudouin et, trois mois après son mariage (donc en février 1177), tomba malade à Ascalon et mourut en juin suivant ; il trouva donc la mort au cours de son unique voyage en Palestine et le poète ne put lui envoyer de Syrie l'une de ses chansons.

Il semble donc bien qu'il s'agisse de l'un des deux comtes de Salisbury, que Bremon aurait connu en Terre Sainte.

Guillaume Longespée le père [4], fils du roi Henri II et de Rosemonde, devint comte de Salisbury, en 1196, par son mariage avec la fille de Guillaume de Salisbury ; après avoir

---

1. P. Marchegay et E. Mabille, *Chronique des Églises d'Anjou*, Paris, 1869, pp. 89 et 145.

2. Marchegay et Salmon, *Chronique des Comtes d'Anjou*, Paris, 1856-1871, pp. 157, 278, 362.

3. *Histoire des Croisades*, *Historiens Occidentaux*, t. I, p. 607.

4. *Historiens Occidentaux*, t. II, pp. 302 (et note) et 203 ; cf. Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, Paris, 1847, I, pp. 351-353.

soutenu de longues luttes en France, il participa à la cinquième Croisade et débarqua à Damiette en septembre 1219 [1].

Son fils [2] alla une première fois en Palestine, en 1240-1242, avec Richard de Cornouailles ; puis il prit part à la septième Croisade [3] et rejoignit saint Louis à Damiette, en 1249.

Auquel des deux comtes pourrait être adressée la chanson de Bremon ? A première vue, on songerait plutôt au fils, car les Français n'ont guère participé à la cinquième Croisade ; mais Bremon n'aurait pu le connaître qu'à Damiette, pendant la septième Croisade, car les Français ne firent pas du tout partie de celle de 1240-1242 ; or le jeune comte fut tué au cours de la guerre, en combattant bravement près de La Mansourah (1250 [4]).

On est donc en droit de penser qu'il est question de Guillaume Longespée le père. Ce seigneur fit vraisemblablement un long séjour à Damiette, soit pendant le siège, soit, plutôt, après la prise de la ville, puisque les Croisés, avant de s'avancer en Égypte, où ils devaient être écrasés, demeurèrent à Damiette de novembre 1219 à 1221 [5]. Il n'est dit nulle part que le comte ait vécu en mauvaise intelligence avec les Français et il est assez vraisemblable que, durant les longs mois passés en Égypte, il se soit lié avec quelques seigneurs, dont celui que Bremon avait accompagné.

Cette hypothèse est assez solidement étayée par un passage de Guillaume de Tyr [6] : le chroniqueur, après avoir parlé de l'arrivée de Guillaume de Salisbury, ajoute : « . . . et si y vint Sauvari de Mau Leon, qui mut de Poitou, et amena beles gens en galees et en coques. . . ». On peut conjecturer que Philippe de Montreal, protecteur de Bremon, était parmi les seigneurs qui accompagnaient Savaric ; c'est à Damiette que notre troubadour aurait eu l'occasion de connaître le comte anglais. Guillaume ayant quitté l'Orient avant les Français, Bremon lui aurait adressé, plus tard, l'une de ses chansons : nous savons,

---

1. *Histor. Occid.*, II, p. 343 et note *c*, cf. M. Michaud, *Histoire des Croisades*, 4e édit., Paris, 1825-1829, III, p. 450.

2. *Hist. Occid.*, II, p. 438, note *b*, et pp. 605-606 ; cf. Le Nain de Tillemont, *l. c.*, III, pp. 149, 265, 300, 302, 306, 308.

3. Mathieu Paris, pp. 524 sqq.

4. Cf. note 3.

5. Table chronologique, à la fin des *Hist. Occid.*, t. II.

6. *Hist. Occid.*, II, p. 343 ; cf. Michaud, *l. c.*, p. 450.

en effet, que beaucoup de seigneurs n'attendirent pas la fin de la Croisade pour rentrer dans leur patrie ; c'est ainsi que, dès septembre 1219, certains pèlerins, fatigués des longueurs du siège, quittèrent Damiette; beaucoup d'autres s'en allèrent durant l'hiver qui suivit la prise de la ville ; c'est de ce dernier groupe, ou d'un autre, formé ultérieurement, qu'aurait pu faire partie Guillaume de Salisbury [1].

Si notre hypothèse était exacte, Peire Bremon, adulte en 1219, serait né dans les vingt dernières années du XIIe siècle et aurait été contemporain de Ricas Novas.

Mais le *Guillem Longespia* de notre pièce peut ne pas être Guillaume de Salisbury : il n'est pas impossible que le surnom de *Longue-Épée*, illustré par plusieurs grands seigneurs, ait été emprunté par des personnages moins connus. Et alors ?

En somme, l'étude des deux chansons nous permet de poser avec assez de vraisemblance les points suivants :

Peire Bremon lo Tort, modeste chevalier, naquit entre 1180 et 1190, dans le Viennois, sur la limite du domaine franco-provençal. En 1219 (?), lors de la cinquième Croisade, il se rendit en Terre Sainte avec Philippe de Montreal (seigneur languedocien ?), peut-être en même temps que Savaric de Mauleon ; il débarqua d'abord en Syrie, à Jaffa ou à Ascalon, et c'est là qu'il aurait rencontré la « dame » dont il parle dans la pièce II. A Damiette, il fit la connaissance de Guillaume de Salisbury, et, quand le comte fut rentré en Angleterre, il lui adressa d'Orient l'une des deux chansons qu'il écrivit en Syrie. Ces deux pièces (les seules que nous donnent les mss sous le nom de Peire Bremon) sont de valeur médiocre : si les strophes ne manquent pas, en général, d'une certaine souplesse, elles témoignent, par contre, d'une grande indigence d'idées, de vocabulaire et de rimes ; la deuxième chanson présente même une singulière incohérence. Si l'on considère, en outre, que d'assez nombreuses particularités de langue, dénotant une indiscutable influence des parlers d'oïl, figurent dans les deux pièces, on est amené à conjecturer que Bremon pratiquait surtout le franco-provençal et n'a écrit que par exception deux chansons dans la langue des troubadours.

---

1. Michaud, *ibid.*, p. 476 et note 1.

Nous ne nous dissimulons pas que cet essai de reconstitution d'une partie de la vie de Bremon est, sur certains points, assez fragile.

I

12 mss : *C*, f. 364 r (*P. Bermon lo Tort*) ; *D*, f. 82 c (*Peire Bermons lo Tort*) ; *I*, f. 141 v (*Peire Bremonz lo Tortz*) ; *K*, f. 127 v (*Peire Bremonz*) ; *G*, f. 15 c (Bertoni, *Il Canz. della Ambrosiana*, p. 45) (*Bernard de Ventador*) ; *N*², f. 22 r (*Archiv*, 102, p. 200) (le premier vers seulement au milieu d'un groupe de chansons anonymes indiquées par le premier vers) ; *O*, f. 66 b (*Atti della R. Accademia dei Lincei*, 1886, seria quarta, vol. II, p. 74) (anonyme, mais *Peire Bremon* à la table); *R*, f. 57 c (*B. de Ventadorn*); *Sg*, f. 48, p. 71 (*Riambaut de Vaqueyras*); *T*, f. 211 v (*Peire Raimon*) ; *a* (Bertoni, *Il Canz. prov. di B. A.*, *Sez. Ric.*, p. 152 ; texte reconstruit d'aprés les variantes de Pier del Nero) (*Peire Raimonz de Tolosa*, à la table) ; *c*, f. 84 b (*Studj*, VII, p. 386) (*Peire Breumon*). — Éditions : Mahn, *Werke*, I, p. 46 ; Raynouard, *Choix*, III, p. 82 (C) ; Appel, *Chrest.*, 2e édit., p. 62 (d'après *C D G I O R*) — Traduction en allemand : Diez, *Leben und Werke*, p. 35 (strophes I, II, VI, VII, d'après *C R*). — Texte de *IK*, graphie de *I*.

1 En abril, quant vei verdejar
los pratz vertz e·ls vergiers florir
e vei las aigas esclarcir
et aug los auselletz chantar, 4
l'odors de l'erba floria
e·l douz chanz que l'auzels cria
me fai mon joi renovellar. 7

---

1 quan *C Gc*, cant *a*, can *DRT*; uey *CSg* ; uerdeyar *CSg*, uerdear *T*, uerdoiar *O* — 2 Lo *IKTac* ; prat *OT* ; uerç *CGa*, uert *T* ; Los p. v.) boys e pratz *Sg* ; el *GITac*, e *Sg* ; uerçer *Gc*, uerger *DK*, uergier *IT*, uerges *Sg*, verdiers *R* — 3 uey *CR*, ui *c* ; elclarçir *G*, esclarir *ac*, esclarsir *T*, esclarzir *COR*, esclarar *D* ; e vei l.a.e.) e las fontanas esclardir *Sg* — 4 E *Sg* ; a...d *D*, auch *GSg* ; los *manque Sg* ; ausels *Dac*, auzels *CO*, auçels *G*, auseletz *K*, auzelets *Sg* ; lo rossinlhol *R* ; çantar *D*, xantar *Sg*, alegrar *C*, allegrar *c*, demorar *a* ; e ueill peisons conortar *T* — 5 lodor *I*, lodors *GK*, lolor *O*, lolors *ac*, losdo..s *D*, e lodor *Sg*, e loror *T* ; dun erba *Oca*, duna e. *C* ; herba *R* ; floiria *ac* — 6 lo dolz *G* ; dolz *DKSg*, dolç *ac*, dos *R*, dous *C*, doutç *T*, dulz *O* ; chans *C*, cantç *T*, chan *R*, chant *DOa*, çhant *c*, xant *Sg* ; ql *D* ; cels ausels *T* ; augels *D*, auzelz *G*, auzelh *C*, auzel *Sg*, ausel *ac*, auselet *O* ; crian *T* — 7 mi *O*, men *D* ; mi fan *Cac* ; ay me fay *Sg* ; fay *R* ; me fan en gioi r. *T* ; iois *ac*, ioy *CRSg* ; renouelar *DKOR Sg ac*.

II En cest temps soli'eu pensar
consi·m pogues d'amor jauzir,
ab cavalcar et ab garnir
et ab servir et ab donar : 11
qui aquestz mestiers auria,
per els es amors jauzia
e deu la'n hom mielz conquistar. 14

III Eu chant, qui deuria plorar,
qu'ira d'amor me fai languir ;
ab chantar me cuich esbaudir ;
et anc mais non auzi parlar 18
qu'om chant qui plorar deuria ;

---

8 en c. t.) adoncx *C*, alas donc *D* ; cest) qest *a*, acest *T*, cel *Sg*, qel *c*, aqel *R*, aiqels *O*, ē (?) *G* ; tems *GR*, tēps *Sg* ; solia *CIKSg*, suelh *R*, soi *O* ; yeu *CR*, en *D*; pesar *Sg*, passar *IK* — 9 com sim *I* (sin) *Kc*, cum si *O*, cum mi *C*, com me *Sg*, com ieu *T*, con eu *a* ; poges *Dt* ; amors *R* ; iausir *Sg*, gausir *T* — 10 caualgar *CDGOR*, cacaulcar *c* ; e *OSg* ; et *manque D* ; guarnir *Sg c*, grazir *D*, burdir *a* ; ab g.) am bordir *T* — 11 et a. s.) ab gent s. *acSg* (gen), i amb serur (*sic*) *T*, *manque D* ; e *OSg* ; doniar *O*, onrar *D*, honrar *GSg* ; anb onrar *T* — 12 cui *c* ; aqest *GIK*, aqes *c*, aqels *D*, aitals *Ta* ; qui a m.) qi daital mestier sauria *O*, e qui tals m. *C*, e qui sest m. auia *R*, e tots aq̄sts mestes auia *Sg* ; mesters *Kac*, mestres *D*, mester *G* ; hauria *D*, auia *RT* — 13 per e.) per sestz *R*, per el *D*, per ço *ac*, e per so *T*, dasso *C*, adoncs *O* ; es) ens *D* ; per e.e.a.i.) adoncs uers lamor seruia *O*, ab quē bona mor seruia *Sg* ; amor *Da*, mors *IK* ; iausia *D*, gausia *T*, lauzira *G*, seruia *c*, seruida *R* — 14 *Au début de ce vers (comme au début des vers 7, 21, 35, 42 et 53) Sg ajoute* ay ; e pot *CRSg* ; e deu l.) e poirian conqistar *O*, e pot lo nom *T*, e pol on hom *c*, e pot tan hom *a* ; la'n) lam *IK* ; miels *R*, mieltç *T*, milhs *C*, meils *ac*, meilz *DG*, meillz *K*, myls *Sg* ; concistar *Sg*.

15-21 *manquent à c* — 15 yeu *C*, ieu *ORT* ; çant *D*, cant *T*, xant *Sg* ; ce *T*, que *CDR* ; degra *T* ; deuria p.) d. mielhs p. *R* ; plurar *T* — 16 dira *CRTa* ; dir e damor *Sg* ; iera *D* ; amors *R* ; mi *G* ; me f.) quem f. *CO* (qe) *RT* (ce) *a*, quim *Sg* ; lenguir *Sg* — 17 ab ch.) quab ch. *Ca*, cab achantar *T*, mas ab chant *O* ; cantar *DG* ; mi *CGa* ; cuit *D*, cuith *G*, cug *CO*, dei *a*, deg *T* ; esbaldir *D*, esbaudr (*sic*) *G* — 18 et a.m.n.a.p.) et n. auzis anc m. p. *C*, et anc n. m. auzi p. *a*, e sanc mais n.a. p. *T*, canc m.n. lauzi cuindar *O* ; auzi *G*, ausi *T*, auziç *D*, auzis *IK*. *Au lieu de* 17-18, *R donne* : et anc mais non o auzim dir | ni per merauilhar comtar ; *Sg* : e anch hom mays no n ausi dir — n eus per merauevllas comtar — 19 hom *CO* ; chantes *CO*, xantes *Sg*, chantans *a* ; qu'om) que *D* ; chan *R* ; can *T* ; qui) ce *T*, que *R*, quan *C* ; plurar *T*.

pero no·m desesper mia,
qu'ancar aurai luoc de chantar. 21

IV No·m dei del tot desesperar
qu'eu enquar mi dons non remir,
car aicel qui la·m fetz gequir
a ben poder del recobrar; 25
e s'ieu er'en sa baillia,
si mai tornav' en Soria,
ja Dieus no m'en laisses tornar. 28

V Ben gent me sap lo cor emblar,
quan pris comjat de chai venir,
que non es jornz qu'eu non sospir
per un bel semblan que·il vi far; 32

---

20 no·m) no men *C*, nomz *R*; desesper) desconort *COTa*; mia) ges mia *O* — 21 qanqar *R*, q̃us q̃r *Sg*; anccar *IK*, ancara *G*, anquor *D*, encor *O*, enquer *C*; auray *C*; loc *DORa*, lioc *T*, locx *G*, luocs *IK*, luec *C*, lench *Sg*; de) d' *G*; cantar *T*, xantar *Sg* — *Dans Ta*, 17-21 (*transportés à la strophe* VII) *sont remplacés par* : can (tan, *a*) mi remebran (remembron, *a*) li sospir | cem fan (fai, *a*) la nuoc (noit, *a*) el gior (iorn, *a*) pensar | mals damor caisim laghia (caissi languia, *a*) ce (qi, *a*) nom laisa nuot (noit, *a*) ni dia | qels giorn (qel iorn, *a*) mi fan centues (uetz, *a*) trenblar (tremblar, *a*).

22-28 *manquent ORSgTa* — 22 non *D*; dey *C*, d'i *G*; no·m d.) per ço non dei d. *c* — 23 ieu *C*, eu *manque I*; enquer *C*, auqer *D*, ancar *G*, anqera *c*; midon *IKDc*, midons *C*, midonz *G*; nom *D*; remire *I* — 24 açel *D*, cel *G*, celui *c*; fez *DK*, feç *G*); qui l. f.) qim la fei *c*; giquir *G*, çequir *c*, caus... *D*; car aicel q.l.f.g.) quisselh que men a fag partir *C* — 25 a b.p. d.r.) lam pot far ben cobrar *c*; ha *D*; del r.) de retornar *D* — 26 eu *DGc*; era *C*, son *c*; bailia *CDGc* — 27 si m. t.) si iamais era *C*, Era mais torn *c*; mais *DG*; Suria *CGc* — 28 deus *DGc*; no m.l.t.) n. m. lais mais t. *c* — *c intervertit* IV *et* V.

V *manque CRSg*, *mais 31-35 remplacent 45-49 à la strophe* VII. — 29 ben e gent *IK*; ben g.m.s.) mout m.s.g. *DOac* (molt *ac*, mult *O*, mi *O*); mi *G*; sab *O*, saup *DK*; gen *D*, gien *T*, gent *manque O*; enblar *I*, eblar *T* — 30 can *DT*, cam *ac*, qant *O*, quanc *IK*; pres *OTac*; comgiat *T*, congat *D*, comnhat *a*, cugei *O*; comjat de) coniadei *c*; de) d' *G*; sai *OTa*, sa *Dc* — 31 que n.e. j.) greus er mais iorn *ac*, iamais ner ior *O*, non es giorn *T*; iorns *CR*, iorn *DGSg*; ieu *CRT*; qeus *ac*; no *CDGRSg*; qu'eu n.) aueunenon *O* — 32 per lo s. qeu la uifar *O*; un dous *CR*; semblant *G*, senblant *O*; quel *CRSg*, queill *GK*, quella *D*, cieu li *T*.

qu'ella·m dis, tuta marria :
« Que fara la vostr' amia,
bels amics ? per que·m vols laissar ? » 35

VI Ben se dec Deus meravillar
car anc me poc de lei partir,
e dec m'o ben en grat tenir
quant per lui la volgui laissar ; 39
qu'el sap ben, s'eu la perdia,
que ja mais joi non auria,
ni el non la·m pogr' esmendar. 42

VII Chanzos, tu·t n'iras outra mar,
e, per Deu, vai a mi donz dir

---

33 qu') qar *ac* ; ·m *manque IK*; qu'ella ·m d.) cil me d. *T*, quan me d. *CRSg* (can, *RSg*) ; tuta *K*, tota *DGaSg*, tata *I*; tota smaria *a* (smarria) *c*, tuta smaria *O* ; maria *IK*, esmaria *Sg* ; tuta m.) ont anaria *CR* (on, *R*) — 34 ques *D*, q̃s *Sg* ; fera *O* ; uostra a. *DGT*, uostraymia *Sg* — 35 ami *c*, amic *T*; bels a.) amics cum la uoletz l. *CR* ; per q.) cui uoletç l. *Ta* (uoles), cosim pois l. *c* ; uol *O*, uoles *D*; laisar *ORT* ; per q.v.l.) com podetz laxar *Sg*.

VI *manque Ta* — 36 Be *Sg* ; B. si deu *O*, Molt sen de *c*, Mot se poc *R* ; sen *Sg* ; det *IK*, dec *CG*, dech *Sg* ; dieus *CRc*, deu *I*, do *Sg*, om *O* ; merauilhar *Rc*, meraueillar *DO*, meraueyllar *Sg* — 37 ac *G* ; pot *DG* ; car a.m.p.d.l.p.) quan mi p. de midons p. *C*, com mi puch de midons p. *Sg*, cant me fes de midons p. *R*, com sim poic de midon sofrir *c* — 38 de *D*, dech *Sg*, deu *R* ; mon *D* ; be *Sg* ; e dec m. b.) e be mo d. *C*, e degral molt a g.t. *c* ; gra *D* — 39 qan *G*, can *D*, car *R* ; lei *D*, el *R* ; la volgui *manque R* ; quar lan u. p. luy layssar *C*, qar anc p. l. l. pois l. *c*, com per ella m uolgui lexar *Sg* — *Aux vers 36-39, O donne le texte* : Ben si deu om meraueillar | qant eu la poc per re zeqir | cil me deu mout agradir | qant por leis o torn adrezar.

40 quelh *C*, qil *c*, qe *G*, qieu *O*; sa *Dc*, sai *O* ; be *D* ; qu'el s. b.) car be sap q̃ *Sg* ; sieu *COR* ; lan *C* — 41 qieu *C* ; ioy *CR*, iois *DGc* ; hauria *D*; que j.m.j.n.a.) ia may ioya no n hauria *Sg* — 42 elh *C* ; ni el) ni hom *ORc* non l. p. e.) no la poi ra mendar c, nol me poyri emendar *C*, no mo pot esmendar *R*, non lam poiria dar *O* ; pogres mendar *D*, pogues mendar *IK* ; ni el n. l. p..e.) n eylla m poria e. *Sg*.

43-49 manquent O ; 43 charços *G*, chanso *R*, chançon *Dac*, chanson *C* ; tu niras *GT*, tut uiras (?) *D*, tu irai *a c* ; oltra *DGKac*, otra *R* — 44 e *manque G* ; dieu *CR* ; e per D.v.) adonc e uai *a*, adonc uai *T*, fe qem dei ua *c* ; a m.d.) ma mi dons *CRc* (don) ; midon *Dac*, midons *T* ; dire *D* ; 43-44, *texte de Sg* : Xançonet lay oltra la mar | uay per amor a midons dir.

qu'en grant dolor et en conssir
me fai la nuoich e·l jorn estar. 46
Di·m a'N Guillem Longespia,
bona chanzos, qu'el li dia
e que· i an per lei confortat. 49

VIII Qe Filippe de Monreal
me ten pres en sa bailia,
et am tan sa compagnia
que sens lui no m'en puesc tornar. 53

NOTES

Manuscrits. Il y a douze mss, mais N^2 n'a que le premier vers ; ces mss diffèrent non seulement par le nombre et l'ordre des strophes, mais encore par le texte de certaines strophes ; de plus, les variantes sont extrêmement nombreuses.

La composition de certaines strophes et de la *tornada* permet de distinguer trois groupes :

x (*D G I K O c*) : paraît se rapprocher le plus du texte original, qui devait contenir sept strophes et une *tornada* de trois vers ; aucune des copies n'a conservé le texte intégral : *a*) *I K D G* ont perdu la *tornada* ; *D* intervertit VI et V. *b*) *c* a conservé la *tornada*, mais a perdu III et intervertit V et IV. *c*) *O* a perdu la *tornada* et IV et VII ; de plus, aux vers 38-39, il a un texte qui lui est propre.

y (*C R Sg*) : Dans ce groupe, la strophe VII se compose des deux premiers vers de VII et des cinq derniers vers de V, strophe que *C R Sg* n'ont pas. Ces mss ont une *tornada* de trois vers, très voisine des vers 5-7 de la strophe VII de *x*, dans *C R* ; toute différente, dans *Sg*. *R Sg* ont perdu les strophes IV et V, *C* la strophe V.

---

45 qu'en) que *IK* (qe) ; gran *DG* ; ien *I* ; consir *G*, cossir *K*, conssire *D* ; qa greus afan et a martir *c* — 46 noiç *c*, nuoiz *I*, nuoich *GK*, noit (?) *D* — 47 diman *G*, dimon *IK*, dunan *D* ; guilem *D* ; longaespia *IK*, longespia *D*, longaspia *G* — 48 chanços *D* ; qill *G* ; lit dia *D* — 49 per) p *D* ; *45-49 sont remplacés, dans Ta, par 17-21* ; *dans CRSg, par 31-35 — 47-49, texte de c* : A guigel me daitam pria | bona domna chançon qel tedia | e uama mi don conortar — *CR donnent 47-49 sous forme de tornade* : An guillelme de lespia | chanso uai quet chant et h dia | e q̃ man mi dons conortar (Guilhelmes, Seipia, uay, t dia, mans, *dans R*),

50-53 ne se trouvent que dans c ; Sg a une tornada qui lui est propre : Sil uostre bel cors uesia | bels cauales gint miria | ay Deus com men pogui tan luynar.

z (*Ta*) : La strophe VII se compose des deux premiers vers de VII et des vers 3-7 de III ; à la strophe III, les vers 3-7 sont remplacés par cinq vers propres à ces deux mss ; *T* intervertit V et III.

Voici la répartition et l'ordre des strophes :

IKG	I	II	III	IV	V	VI	VII	
D	I	II	III	IV	VI	V	VII	
C	I	II	III	IV		VI	VII	Torn. 3 vers
c	I	II		V	IV	VI	VII	Torn. 4 vers
R	I	II	III			VI	VII	Torn. 3 vers
Sg	I	II	VI	III			VII	Torn. 3 vers
O	I	II	III		V	VI		
T	I	II	III		V		VII	
a	I	II	V		III		VII	

Forme. C'est une chanson : sept *coblas unissonans* de sept vers chaque et une *tornada* de quatre vers. La formule est :

a	b	b	a	*c*	*c*	a	(Maus, nº 509)
8	8	8	8	7	7	8	

V. 5, *floria*. Sur les participes *floria*, *jauzia* (v. 13), *marria* (v. 33), et les formes *cria* (v. 6) et *dia* (v. 48), voir p. 435.

V. 8, *en cest temps*. Nous comprenons : « au temps d'avril, quand j'étais en France ».

V. 9, *consi·m*. *IKC* donnent la leçon *com sim* (*sin*, *I*) ; *O*, *cum si* ; nous écrivons : *consi·m*.

V. 10, *cavalcar*. Diez traduit par « Reiterkunst ». — *Garnir* : « Waffenpracht » (Diez) ; Appel (Lexique) explique par « sich rüsten ».

V. 12, *qui...auria* : sens fréquent de « si quelqu'un, si on ». — *Mestiers* : « Beschäftigung » (Levy, *Suppl. Wörterbuch*, V, p. 260).

V. 13, *per els* : « grâce à elles (à ces occupations) ».

V. 14, *'n*, reprend *per els* du v. 13. — *Jauzia* : « geniessen » (Appel) ; on pourrait comprendre : « grâce à elles on fait la joie d'Amour ».

V. 18, *non*. M. Appel lit *no·n* ; notre interprétation, plus simple, est tout aussi satisfaisante. — *Auzi* : nous avons préféré cette leçon de *G O Sg T a* à *auzis* = *auzitz* de *C D I K* ; *R* donne *auzim*.

V. 24, *aicel qui...* : Dieu, pour qui Bremon est allé lutter en Palestine.

V. 29, *lo cor emblar* : expression figurée fréquente chez les troubadours ; cf. Raynouard, *Lexique Roman*, III, 112.

V. 30, *pris comjat*. Voir p. 431.

V. 38, *o* est développé dans le v. 39.

V. 41 : ce vers est reproduit dans II, v. 4.

V. 42, *pogr' esmendar* : cette leçon, conservée par *D*, a été corrompue dans *I K* : *poguesmendar* ; les autres mss présentent la forme de condit. I *poiria*.

V. 43, *chanzos*, *tu·t n'iras...* Cf. un début semblable, dans *Elias de Barjols*, XIV, vv. 44-45.

V. 47, *Di·m a'N Guillem : 'm* est explétif. — Ce texte, conservé par *G*, a été altéré dans *D* (*dunan*) et *IK* (*dimon*). — *Longespia* : sur cette forme et ce personnage, voir pp. 435-36 et 438-41.

V. 48, *qu'el li dia* : Nous comprenons : « qu'il lui dise ce qui précède (vv. 45-46) » : en répétant les paroles de Bremon, Guillaume leur donnera plus de poids; ce vers 48 est complété et précisé par le suivant. M. Appel a adopté le texte de *D* (*li·t dia*), qui nous paraît moins satisfaisant.

V. 49, *i*, désigne l'endroit où habite la « dame » ; voir p. 431.

V. 50, *Filippe de Monreal*. Sur ce personnage, voir p. 437. — La rime exigerait *Monrear*, mais Bremon en use très librement avec la langue : voir p. 435.

II

Cinq mss: *A*, f. 166 d (*Studj*, III, p. 519; *Archiv*, 34, p. 178) (*Peire Bermons lo Tortz*); *D*, f. 82 d (*Idem Peire*, à la suite de la pièce I); *I*, f. 141 v (A la suite de la biographie : *Peire Bremonz lo torz*..... ; précède la pièce I); *K*, f. 127 r (même biogr.); *c*, f. 84 c (*Studj*, VII, p. 385) (*Peire Breumon*) (suivie de la pièce I). — Éditions : vv. 13-16, 25-40 et biographie (d'après *I*), dans Raynouard, *Choix*, V, p. 300; Mahn, *Gedichte*, 674 (*I*). — Texte de *IK*, graphie de *I*.

I Mei oill an gran manentia
aguda en lor baillia;
ara·m pesa car viurei,
que ja mais joi non aurei ; 4
ar me·n voill del tot giquir
e no·l poirai mais cobrar,
e laissarai mi morir,
c'om ses joi non deu durar. 8

II Qu'era roman en Suria
mos jois et eu tenc ma via
en las terras on nasquei :

L'initiale ornée représente, dans I, un cavalier tout armé, à cheval ; dans K, le cavalier est sans armes.

I miei *A* ; huoill *A* ; ant *A* — 2 bailia *c* — 3 peça *c*, pessa *D* ; qer uirei *D* ; qar *c* — 4 qem *D* — 5 er *A*, anz *D*, ans *c* ; meu *c* ; uuoill *A*, uoil *c* ; geqir *c*, gequir *D*, giqir *A* — 6 noi *ADIK* ; parai (*le premier* a *est incertain*) *c* — 7 e laissera men m. *D*; me *A* — 8 qhom *c*, deo *D*.

9 reman *AD*, remamh *c* — 10 teing *D* — 11 elas t. *A* ; la terra *Dc* ; nasqui (?) *I*, nasqiei *A*, nasquei *DK*, nasqes *c*.

ja mais mi donz non veirei; 12
gran mal mi fan li sospir
que per lei m'aven a far,
que la nuoch non posc dormir
e·l jorn m'aven a veillar. 16

II Aquesta domna n'es mia,
ne s'eschai ges qu'il o sia,
qu'anc s'amor no·ill demandei,
ni ja no m'o pensarei; 20
mas, s'ieu la pogues servir,
ja no me·n fera prejar,
et eu tem en tan faillir
c'al res no·ill aus demandar. 24

IV De sen e de cortesia
a tota la seingnoria
cesta domna cui me dei
lo premier jorn que·il parlei; 28
e sembla·m, quan la remir,
qu'el mon non aia sa par,
que tot lo be c'om pot dir
porri' om del seu doblar. 32

V Dieus, com gran merce faria
us sieus garsos, si·m seguia
per las terras on irei,

---

12 midon *D*, midons *c*; uerei *D* — 13 me (?) *D*; fant *A*; suspir *D* — 14 lieis *A*, leis *c*; manen *D*; affar *D* — 15 nuoch *manque l*; nuoich *A*, noit *D*, nuoch *K*, nuit *c*; puosc *AK*, pos *D*, puesc *c*.

17-24 *manquent à c* — 17 aquist *A*; dompna *A*, dona *D*; non es *AD* — 18 sescai *A*, ne no taīg *D*; qella sia *D* — 19 noil *AK* — 20 ne *D*; peusiarei *IK* (*raturé dans K*), pensarei *A*, pessarei *D* — 21 eu *D*; poges *DK* — 22 feira *AD* — 23 et atē i tan f. *D*; in *A*; tant *A* — 24 que re *D*; noil *A*.

25 de preç *c* — 26 seignoria *AD*, senhoria *c* — 27 aquesta *D*; dona *D*, donna *c*, dompna *A*; a cui *A*; mi *c*; diei *A* — 28 primier *Ac*, premer *D*; qel *c*, qeill *D*; parliei *A* — 29 semblam *AD*, senblan *IK*, semblan *c*; can *D* — 30 son par *D* — 31 totz los bes *ADc* (bens, *A*), tot lo bes *IK*; qhom *c*; pod *c* — 32 poiria hom *Ac*, poiriom *DK*; dels seus *D*, del seus *D*; sieu *AK*.

33 Deus *D*; cum *A*, con *K*; gram *D*; merse *D*, merçe *c* — 34 dun seu guarso *c*; seus *D*; gargez *D*; sem *D* — 35 ond *A*; iriei *A*.

que·m parles tot jorn de lei : 36
quant il s'iria jazir,
eu seri' al sieu colgar,
e non poiria soffrir
c'autr'om l'anes descausar. 40

VI Era·m seit Dieus en aia,
e·m torn en lai dreita via
a ma domna cui lachei ;
non sai s'ieu la cobrarei ; 44
qan de leis mi vench al partir,
anch comgad no·m volc donar :
Dieus la me lais convertir,
qe i pusca merse trobar. 48

NOTES

Manuscrits. Cinq mss : *A D I K* contiennent cinq strophes (I-V) ; *c* seul présente la strophe VI, mais a perdu la strophe III. L'original avait six strophes ; d'une première copie, *x*, est dérivé *c* ; une autre copie, *y*, a donné le deuxième groupe de mss, qui se subdivise d'ailleurs en *a*) et *b*), le groupe *b*) se subdivisant lui-même :

x (*c*) : vv. 6, 11, 25, 34, 37.

y (*D A I K*) : *a*) *D* : diffère sur bien des points de *A I K* (et *c*) : vv. 3, 4, 5, 7, 12, 18, 23, 24, 30, 34, 37, 40 ; il est avec *c* dans un rapport assez malaisé à définir : *anz* (v. 5), *la terra* (v. 11).

b) *A I K* ont en commun la biographie de Peire Bremon et sont généralement d'accord ; ils présentent toutefois quelques divergences (*A*, vv. 5, 17, 27).

Pour les attributions, voir pp. 430-31.

Forme. C'est une chanson : six *coblas unissonans* de huit vers chaque ; pas de *tornada* ; la formule est :

a a b b c d c d (vers de sept syllabes) (Maus, nº 169, *unicum*).

V. 3, *viurei*. Sur les futurs *viurei*, *aurei* (v. 4), *veirei* (v. 12), *pensarei* (v. 20), *irei* (v. 35), *cobrarei* (v. 44), voir p. 436.

---

36 parlez *D* ; liei *A*, llei *I* — 37 qand *A*, qant *c*, cant *D* ; el *Ac*, ill *D* ; siria i. *A*, seria i. *IK*, seria ia ser *c*, serial gessir *D* — 38 seria al *A* ; seu *D* ; colguar *c* — 39 nom *AD* ; sufrir *c*, suffrir *D*, sofrir *A* — 40 ons *D*, hom c ; descaussar *A*, descauchar *D*.

41-48 *dans c seulement* — 42 En — 45 *une syllabe de trop*.

V. 5, *giquir*. *Se gequir de* = « s'abstenir, cesser » (Levy, *Petit Dictionnaire*, p. 206 ; cf. *Suppl. Wört.*, IV, p. 114).

V. 6, *no·l*. A *noi*, de *A D I K*, nous avons préféré la leçon de *c* : *no·l*.

V. 8, *durar* : « bestehen, leben » (Levy, *Suppl. Wört.*, II, p. 309).

V. 10, *mos iois*. Désigne souvent, chez les troubadours, la personne aimée ; voy. Raynouard, *Lex. Rom.*, III, p. 444. — Sur *tener sa via*, voir Levy, VIII, p. 745.

VV. 10-11 : ces vers donnent lieu de penser que Bremon écrivit sa pièce juste au moment de son départ, peut-être en cours de route.

V. 14, *m'aven*. Cf. *Elias de Barjols*, VI, 32.

V. 16 : Le sens de ce vers n'est pas très net.

V. 17, *n'*. Sur cette élision de la voyelle finale de *no*, voir p. 436.

V. 18, *o*, reprend le vers 17, comme *o* du vers 20 reprend le vers 19.

V. 20, *pensarei* : c'est le texte de *A* ; *I K* donnent *peusiarei* et *D*, *pessarei*.

VV. 23-24, *en tan... c'..* : « In dem Masse dass, so schr dass » (Levy, VIII, p. 48).

V. 26, *seingnoria* : « Vorrang » (Levy, V, p. 202).

V. 29, *sembla·m* : texte de *A D* ; la bonne leçon a été altérée dans *I K* (*senblan*) et *c* (*semblan*).

V. 31, *tot lo be*. *I K* donnent *tot lo bes* ; *A D c*, *totz los bes* ; nous avons conservé le singulier, à cause de *del seu* du vers suivant, mais en corrigeant *bes* en *be*.

V. 34, *garsos* : « Knecht, Diener » (Levy, IV, p. 75).

V. 37, *s'iria jazir*. La bonne leçon, *s'iria*, conservée par *A*, a été altérée dans *I K c* (*seria jazir*) et dans *D* (*serial gessir*), sans doute sous l'influence de *serial sieu colgar* du vers suivant. *Se anar jazir* : « schlafen gehen, zu Bette gehen » (Levy, IV, p. 253). Sur la forme *jazir*, voir p. 436.

V. 41, *seit*, *aia* : sur ces formes, voir p. 435.

V. 42, *e·m torn eu lai*. L'unique ms., *c*, présente le texte : *en tornen lai* ; la correction nous a été suggérée par M. A. Jeanroy.

V. 45, *vench al partir*. Il faudrait peut-être corriger *al* en *a* ; sur *venir a* + l'infinitif, voir Levy, VII, p. 641. Ce vers a une syllabe de trop.

V. 48, *i*, représente la « dame » : « auprès d'elle ».

VV. 41-48. Sur cette strophe, propre à *c*, voir p. 432.

BIOGRAPHIE

Quatre mss : *A*, f. 166 d (*Studj*, III, p. 519) ; *I*, f. 141 v ; *K*, f. 127 r ; *N²*, f. 23 v (*Archiv*, CII, p. 204). — *Parnasse Occitanien*, p. 377 ; Raynouard, *Choix*, V, p. 300 (I) ; Mahn, *Die Biographien der Troubadours*, p. 95 ; *Hist. de Languedoc*, X, p. 296 (*N²*). — Texte et graphie de *N²*.

Peire Bremonç lo Torç si fo uns paubres caualliers de Vianes ; e trobet

ben et avinenmen e saup ben estre entre la bona gen et ac honor gran dals barons d'aqella encontrada.

Bermons *A*, Bremonz *IK*; torz *I*, tortz *AK* ; us *A* ; cauailliers *K* ; fon *A* ; *d partir de* Vianes, *A I K donnent le texte suivant :* e fo bons trobaire et ac honor per totz los bons homes. *Leçon rejetée* ; estra ; *la biographie est suivie dans N², de l'indication :* et aqui son de las soas chansos ; *mais le ms. ne donne aucune pièce du poète.*

Jean BOUTIÈRE.

NOMI ALPINI DEL LUPPOLO

Alle grandi aree di nomi romanzi del luppolo non fa riscontro nella nomenclatura classica latina nessun nome che possa servire d'appoggio e di guida. Degli autori latini nessuno parla di questa pianta. Nessun cenno nelle opere di agronomia, nè in Catone, nè in Varrone, nè in Columella. Il solo Plinio menziona un lupus salictarius in cui si volle riconoscere il luppolo. Ma l'attribuzione è arbitraria ; possibile, ma non sicura. Tanto maggiore quindi la necessità in tanta penuria della documentazione di comparare geograficamente la massa dei nomi attuali e di interpretarli con l'aiuto degli indizi dati non soltanto dal loro aspetto fonetico e dal loro valore semantico, ma soprattutto dalle aree ch'essi al presente ricoprono e dai raggruppamenti ch'essi lasciano intravvedere nel passato, colmando cosí almeno in parte e per via indiretta la lacuna delle fonti.

L'attenzione deve perciò volgersi anzitutto verso le zone montuose più conservative. Infatti le Alpi col tipo *rovertíſi* « luppolo » dividono all' ingrosso l'area di *luppolo* dell' Italia da quella di *houblon* della Francia. Entro il gruppo alpino è inoltre possibile distinguere le forme *romportíſi-lomportíſi* [1] vive in alcuni villaggi isolati delle Giudicarie, nei punti meno accessibili e più lontani dai centri maggiori ; forme che non vanno naturalmente separate, nè da quelle lombarde *roertíſi-loertíſi* nè da quelle piemontesi *roertín-loertín*, con differente elemento di derivazione, ma con eguale alternanza radicale [*r-* e *l-*]. Resta

1. La forma *romportíſi* è di Storo, *rompartíſi* di Gabbiole. A Breguzzo nella Rendena ho udito *omportis*, a Darzo nelle Giudicarie *impartis*, a Magasa di Valvestino *lompartis*. Il Battisti raccolse *lampartis* a Bagolino (cfr. Battisti, *Die Mundart von Valvestino* in *Sitzb. Wiener-Akad., Phil.-histor. Kl.* 174, pag. 57).

a vedere quale rapporto si possa supporre tra i singoli tipi : giudicariese *romportíʃi* [*lomp-*], lombardo *rovertíʃi* [*loer-*] e piemontese *rovertín* [*loer-*].

Di tutto il gruppo alpino s'occupava a più riprese il Salvioni [1]. La base da lui proposta è *luportíču subentrato al posto di *lupiurtiču, divenuto *lupertíču, forme, tutte queste, ricostruite da un nome lupi urtica, ipotetico anch'esso. Il Salvioni stesso non si nascondeva però le difficoltà che si opponevano a una tale spiegazione poichè chiudeva la sua ricerca dichiarando insoluta la forma *levertíẓa*. Ma anche per le altre forme le difficoltà non sono minori. Il tipo *loertís*, per es., dovrebbe rappresentare un « femminile che poteva conservarsi quale mascolino in *-a* (*il *luportíca*) » e come tale « irresistibilmente portato a sostituire l' *-a* con *-o* e a ridursi quindi a **luportíco*. Forma singolare, quest' ultima, che più non s'ode, perchè nell' uso della voce il plurale prevalendo di gran lunga al singolare, questo finì per acconciarsi a quello, che, attraverso **luportiči*, veniva a sonare **luportiši* ». Nel tipo piemontese *luvertín*, secondo l'opinione del Salvioni, dovrebbe invece dissimularsi « un singolare che più non s'ode e in cui l' *-ín* da un *-i* anteriore avrebbe conforto dal casal. *cavín* (= *caví*) capello, dai lomb. *mantín* mantile, *campanín* campanile ». Come si vede, le vicende fonetiche postulate per chiarire i due tipi sono alquanto intricate e per di più il primo tipo, *loertìs*, presupporrebbe quel prevalere del plurale che il secondo, *luvertín*, smentisce.

Ma anche se queste obiezioni non venissero accolte per buone, resta pur sempre il fatto molto significativo che il tipo *loertis-loertín* forma un nucleo lessicale compatto e isolato, mentre se **lupi urtica* > **luportica* fosse una creazione dei botanici penetrata nel dominio popolare (ed è questa l'unica interpretazione consentitaci dal silenzio delle fonti), se ne dovrebbero trovare tracce disseminate in vari territori. Del resto la presunta denominazione latina « *lupi urtica* », popolare bensì nel concetto, ma impopolare nella forma almeno nella disposizione dei componenti (cfr. *panis cuculi* ecc.), non sarebbe confortata

1. Salvioni, *Romania*, XXIX, 555-558, XXXI, 294; *R. Istit. Lomb.*, XXXVI, 609, XLI, 398 ; *Bollett. stor. Svizz. ital.*, XXII, 93.

da nessun' altra creazione schiettamente popolare ad essa simile per il senso, nè in Italia nè altrove. La circostanza che il luppolo appartiene alla famiglia delle urticacee è un accertamento dotto non avente alcuna eco nell' esperienza popolare. Quando il Salvioni, per difendere l' « ortica del lupo », afferma che « per *orticaccio* traducon più dizionari la base nostra », confessa indirettamente che un tal nome non è di fattura popolare. Inoltre si potrebbe chiedersi, volendo dare ragione al Salvioni, il motivo per cui nessuno dei nomi del tipo *lovertís* sia venuto a significare l'ortica stessa o altra pianta della famiglia delle urticacee (per es. la parietaria) a cui si poteva pure adattare l'epiteto del lupo.

Col tipo *romportíſi*, sconosciuto al Salvioni, ci scostiamo ancor più dalla base presunta. Il nucleo radicale potrebbe essere paragonato con quello del gruppo ticinese *romp*, *rompor*, *rompana* ecc. « acero », in cui si sono riconosciute delle preziose sopravvivenze della voce RUMPUS [1] « tralcio della vite », documentata da Varrone nella forma primitiva e da Plinio e Columella nella formaderivata RUMPOTINUS. Dal punto di vista semantico i nomi del luppolo, pianta a viticci detta pure « *vite selvatica* o *vite nera* », entrerebbero nelle variazioni di senso assunte dalla base rumpus « viticcio » quali il romagnolo *brombol* « viticcio », il lombardo *romp* « vite arrampicantesi sull' acero », il varesotto *rompik* « l'acero stesso che le serve da sostegno » e il bresciano *rompana* « vite bianca, vitalba » [2]. Per di più, il gruppo giudicariese verrebbe a colmare l'intervallo geografico tra i frammenti romagnoli e il gruppo alpino-lombardo. In ogni caso la coincidenza dell' area attuale di *romp*, *rompor*, *romportíſi* con quella di RUMPUS, RUMPOTINUS, quale ci risulta dalle testi-

1. Cfr. Guarnerio, *La rosa delle Alpi* in *Studi dedicati* a Pio Raina, pag. 684 nota 1, e Salvioni, *Rend. Istit. lomb.*, XXXIX, pag. 618). Per la voce RUMPUS (cfr. Walde, *LEW*, s. v., Holder, *AS*. II, s. v.) rimando allo studio importante del Marstrander, *Videnskapsselskapets Skrifter*, II, 1924, p. 1-51.

2. Il Monti per il valtellinese *luvertiss* non conosce altro valore che quello di « cime tenere del luppolo », « viticci o fili della pianta del fagiolo ». Ed ancor più chiaro appare il rapporto semantico fra « viticcio » e « luppolo » nel veneto *roveğa* « viticcio » con accanto il verbo *roveğàr* « avvolgersi formando quasi un graticcio, ed è proprio della vite, dell' edera e di altre piante che salendo s'appigliano » (Boerio).

monianze degli autori latini [« *in agro Mediolanensi* »], non può non costituire un elemento di giudizio nell' esame di tutto il gruppo.

È vero che il Salvioni partiva dalla premessa che le forme con *l-*, *lovertís* ecc., fossero anteriori a quelle con *-r-*, *rovertís* ecc., e supponeva che quest' ultime, meno numerose, fossero dovute a « dissimilazione dal *l-* dell' articolo o ad assimilazione al *l* interno ». Tuttavia non mi sembra difficile di poter dimostrare che la fase con *r-*, rappresentata anche da *romportíſi*, è la più antica, non sopraffatta ovunque dalla fase innovata con *l-*. Anzi qua e là l'innovazione *rover-* > *lover-* può essere ancora sorpresa nel suo compiersi tanto rispetto al tempo quanto rispetto allo spazio. Il Salvioni stesso cita un *rivertisi* per il milanese del secolo xv e sa che più tardi gli si contrappose *leurtís* e che la forma da lui « più volte udita a Milano » era *leortís* accanto al più frequente *loertís*. E tre forme differenti sono citate dal Salvioni anche per il territorio bresciano : *rovertís*, *roerdís* e *loertís*. Il loro rapporto di tempo non è diverso da quello che corre tra le varie forme milanesi. Le florule della regione bresciana distinguono i *roerdís* che sono i virgulti primaverili del luppolo, dal *loertís*, l'intera pianta. Oggi *roerdìs* va tramontando col prevalere di *leortìs* in tutt' e due le accezioni. Il verbo omofono *roerdìs* « rinverdire » che dapprima ha intaccato *roertìs* lasciandogli il suo *d*, avrà poi contribuito alla sua scomparsa dall' uso in favore della fase innovata per dissimilazione *loertís*. In quanto poi alla distribuzione geografica delle varie forme è molto significativo il fatto che le forme con *r-* predominano incontrastate nelle valli alpine più elevate e più lontane dai centri maggiori : *rovertíſi* è l'unico nome del luppolo registrato in un vecchio vocabolario del dialetto solandro compilato da Salvadori [1], come *rovertís* è vivo tuttora a Cusiano, a Caldés, a Vermiglio e come *rortís*, *reortís* e *rioltís* sono le uniche forme diffuse nella Val vestino, in una valle che per la sua quasi assoluta inaccessibilità fu già dichiarata « territorio estradoganale » [2]. Nelle borgate principali delle Giudicarie e

1. Il manoscritto è conservato nella *Biblioteca civica* di Trento.

2. Cfr. C. Battisti, *Die Mundart von Valvestino*, *Sitzb. Akad. Wien*, vol. 174, pag. 5.

della Rendena il luppolo è invece detto *ortís*. Si ripete ovunque lo stesso fenomeno : le innovazioni deformatrici di *rovertíʃi* [> *lovertíʃi* > *loertíʃi* > *leortíʃi* > *ortíʃi*] si propagano dai centri maggiori verso la campagna. Ecco un caso tipico tolto tale e quale dal Cherubini : « *luvertíʃa*, voce brianzola che i Pavesi dicono *ortiʃa* »[1] ; il che per noi vuol dire che l'innovazione *ortíʃa* di Pavia non aveva allora raggiunto ancora la campagna della Brianza, fedele a *luvertíʃa*. Anzi i vecchi di Pavia ricordano ancora la variante *vertís*[2], vitale nel derivato *vertʃéi* « i giovani germogli », che lega *luvertíʃa* dei campi con *ortíʃa* della città. Il punto di partenza sarà dunque *RUP- e non *LUP-.

Nella soluzione del problema è, a parer mio, di grande momento la forma *rovertín* > *lovertín* ora ristretta al solo Piemonte[3], ma che una volta doveva essere molto più estesa, se da essa non si voglia separare i toponimi omofoni *Lovertín*, località a vigneti presso l'Albettone, prov. di Vicenza, e *Roventino* (con *r* assimilato a *-n-* del suffisso) nella Lomellina tra Mortara e Garlasco. È lecito scorgere nell' elemento di derivazione di questo gruppo quel -tinus ch'è in rumpotinus? La base cosí postulata *ruportinus conterrebbe un *r* inesplicato, che forse non va interpretato altrimenti di quello contenuto in *rompor* « acero ». Va fatta qui inoltre menzione del nome di pianta *ruper* « genus ligni » che il Du Cange cita dagli *Statuta datiaria Riperiae* :..... « *ruperis*, albarae et cujuslibet alterius ligaminis... ». Quantunque non risulti chiaro dal documento a quale pianta il nome *ruper*, *-eris* si riferisca e la fonte sia di dubbio valore, nulla c' impedisce tuttavia d'interpretarlo quale forma latinizzata di un nome popolare riferentesi al luppolo. L'accenno a « *ligamen* » induce infatti a pensare a nomi del luppolo quali *ligabósk* di Tiarno in Val di Ledro.

Ammesso il rapporto tra l'appellativo e i toponimi, le altre

---

1. Cherubini, *Vocabolario milanese*, V, 105. Cfr. per il sopras. la *vertit*, Salvioni, *Romania*, XXXI, pag. 294.

2. La forma *levertis* è di Mesolcina, di Ronco d'Ascona e del Malcantone (cfr. Salvioni, *Boll. stor. Svizz. ital.*, XXII, pag. 93 e M. Gualzata, *Di alcuni nomi loc. d. Bellinz. e Locarn.*, pag. 28).

3. Ecco le principali forme : *rovertín* (Colla) ; *lovertín* di San Damiano ; *luvertín* di Saluzzo ; *lavartín*, *lavertín*, *levratim* ; *lüvertín* di Val San Martino, *livortín* ; *lüvertín* a Maïsette (Atlas), *lüverting* a Bobi (Atlas).

forme prive di corrispondenza nella toponomastica potrebbero venir considerate quali innovazioni posteriori entro l'area di *rovertín* > *lovertín* dovute a sostituzione di suffisso. In realtà una certa disgregazione negli elementi derivativi appare chiaramente già dalle varie forme dialettali, latinizzate e italianizzate, nel testo latino e nella versione italiana del Trattato sull' agricoltura di Pier Crescenzi. In esse la finale *-isio* s'alterna a *-issio*, *-izio* ed *-igo*. Il Salvioni [3] notava nel chiosatore della versione certe velleità etimologiche congiunte col tentativo di cernita fra le varie forme : « il lupolo, pianta notissima, che in questa parte d'Italia [Lombardia] chiamano *lovertisio* non so se per la ragione addotta dal Manardo Ferrarese « Graecorum vulgus Bryum nunc vocat, nostri *Luvertitium* quasi *Lupum vertitium* ». Ebbene le due uscite in *-igo* (*-iga*) [1] e in *-isi* (*-isia*) che ricorrono nei nomi più anticamente documentati (sec. XIII-XV) si presentano tuttora nel tipo *rovertígol* (*rev-*) del bacino del Garda [2] e *rovertíſi* della Val di Sole. Nel primo si potrà vedere il suffisso ch' è in *rompik* « acero » (*Rompiga*, nome di luogo nel comune di Barbengo, Canton Ticino), nel secondo il suffisso -ĪSIA con valore collettivo e ridotto a mascolino ; l'uno e l'altro subentrati al posto di -INUS (in -tīnus). Si sarebbe in tal caso ripetuta un' elaborazione dei suffissi di rumpus (*rupus) simile a quella che diede origine alla forma ibrida rumpotinetum di Columella per l'ulteriore ampliamento del collettivo rumpotinus, non compreso dai latini nei suoi elementi di composizione (rumpus + -tinus, l'equivalente di -etum).

Non occorre dire che le forme alpino-lombarde con *l-*, *loertís* ecc., possono essere spiegate per lo stesso fenomeno di dissimi-

---

1. Lorck, *Altbergam. Sprachdenkmäler*, pag. 135 : *la luvertiga* = lupulus ; *livertigo* (Salvioni, *Romania*, XXIX, 555, nota 7) nel testo latino del Trattato dell' Agricoltura di Pier Crescenzi ; *rovertigo* nei *Semplici* dell' Anguillara; bregagl. *lūvartik* (Guarnerio, *Appunti lessicali bregagl.* nel *R. Ist. Lomb*, XLI, 1908, pag. 398).

2. Le forme trentine sono state raccolte da me, per le altre v. Penzig, *Flora popol. ital.*, I, 395.

Ecco le varie forme : *rovertigol* di Ceniga, *revertigol* di Oltresarca, *ver-* (*igoi* di Drena e di Lundo nel Lomaso, *ortigoi* di Strembo e di Caderzone forme raccolte da me personalm.) ; *ortigoli* nella Val di Caprino, *vertigoli* sul Monte Baldo (Goiran, *Flora Veron.*).

lazione che diede *lóver* (Novarese), *lúer* (Bergamasco), *lúvar* (Bregaglia) accanto a *róver* (Novara), *rúer* (Bergamo e Brescia) alla nomenclatura della quercia e *lóvra* di Molveno accanto a *róvra*, *róa* alla nomenclatura trentina del rovo (*Rubus fructicosus*) [1]. Anzi non c'è dubbio che i riflessi di robur e di rubus contribuirono al formarsi, per esigenze di chiarezza, di tipi quali *ortíʃi*, *urtín*, *vertsèi* [da **roortíʃi*, *roertín*, **rovertsèi*] [1] in cui il nucleo radicale [*rov-*] è quasi interamente assorbito dagli elementi di derivazione. Cosí nel veronese *rovéia* « luppolo » venivano a trovarsi a contatto un *rovéia* « rovo » (derivato di rubus) e un *rovéia* « vilucchio » (derivato di ervilia) [2]: per riparare all'omonimia si ricorreva qui a *bruscanzi* o a *fioranzi* « luppolo ». Nell'un caso il rimedio consiste dunque nella soppressione parziale, nell'altro nella sostituzione totale [3].

Se si tenga presente il doppione fonetico *romportíʃi-roertíʃi* « luppolo », si potrà più facilmente spiegare la coesistenza di *rompàna* « acero » nel Varesotto, « vitalba » a Zumié (Lago d'Idro) e di *roàna* « vitalba » a Ziano (Val di Fieme), a cui s'aggiunge, quale terza forma, *ropane*, f. « vitalba » a Verrens-Arvey (Savoia; Atlas). Le varianti in cui si presenta la radice nel lessico sono rispecchiate pure nella toponomastica : al romagnolo *brombol* « tralcio della vite » corrisponde il nome di luogo *Rómbolo* presso Cásoli (Valle del Serchio) [4], il veneto *rovéia* « luppolo » è contenuto nei nomi di luogo *Roveiago* presso

---

1. Il nome *biurtín* di Cuneo (Salvioni, *l. c.*) va corretto in *liurtín* che sarà, attraverso a *luertín*, identico a *luvertín* registrato per il piemontese nel Sant' Albino. Flechia conosce la forma *urtíl* di Piverone (cfr. *Arch. glott. ital.*, XVIII, pag. 323).

La forma non mutila *roversèi* mi pare si possa vedere in *Roversèi* « località boscosa posta sopra la frazione di Fontèchel del paese di Brentònico » (Prati, *Arch. glott. ital.*, pag. 257).

2. Cfr. Prati, *Arch. glott. ital.*, XVII, pag. 423 e Olivieri, *Saggio topon. veneta*, pag. 179.

3. Chi dovesse per caso interpretare *rovéia* e simili « luppolo » come derivati di RUBUS, dovrebbe chiedersi la ragione per cui nessun altro nome del rovo, per es. *razza*, *baragna*, *ronse* ecc., sia venuto a designare il luppolo o la vitalba e viceversa.

4. Il Pieri, *Topon. Valle Serchio* nell' *Arch. glott. ital.* Suppl. V, pag. 26, penserebbe al nome latino *Romulus* rimasto alla forma primitiva.

Pescantina (Verona) e *Rovegliara* presso Bressanvido (Vicenza). Quest' ultimo fu interpretato cosí già dall' Olivieri [1] il quale vedeva pure un derivato in -arius da rumpus o meglio da *rumpulus nel toponimo veneto *Rompolèr*. Similmente su territorio lombardo *Rompeggio* [*rompéč*], frazione del comune di Ferriere, potrebbe trovare il suo parallelo in *Vedeggio* [*vedéč*], già dichiarato dal Salvioni da un *ABETICULU [2].

Ora, per poter conciliare fra loro le varie forme, tenendo congiunti gli appellativi coi toponimi coincidenti entro la stessa area, si dovrebbe supporre accanto alla base rump-, documentata dagli antichi autori latini, la coesistenza di forme radicali senza la nasale, con la consonante semplice e con la geminata (*rup- allato a *rupp-). Ed in vero sembra che nomi derivati dalla radice rup- e rupp- non fossero sconosciuti al lessico botanico arcaico, anzi qualche indizio parla in favore all' ipotesi che tali nomi si riferissero proprio al luppolo.

La glossa *ruppo rusco* (*Corp. Gloss. Lat.*, II, 176, 21), se è oscura nei vocaboli greci, ci permette almeno d'intravvedere nella storia di *ruppus* e di *ruscus* dei punti di contatto. La forma genovese *rüspu* « *Ruscus aculeatus* » n'è forse la prova più evidente, confermata pure dai due tipi lessicali predominanti nell'Italia alpina per designare il luppolo : derivati di *rup-* ad occidente e derivati di *brusc-* ad oriente [3]. Il *tertium comparationis*

---

1. D. Olivieri, *Saggio illustraz. toponom. veneta*, 1915, pag. 180.

2. Salvioni, *Bollett. stor. Svizz. ital.*, XXI, pag. 97 e v. pure M. Gualzata, *Di alcuni nomi locali del Bellinzonese e Locarnese* nella *Bibliot. Archivum Roman.*, VIII, pag. 17.

3. Il nome *rovertisi* è tipo lombardo, *bruscàndoli* tipo veneto. L'Adige segna il limite fra le due zone. Nell'agro veronese *rovèja* è la pianta del luppolo e *bruscànsi* i giovani germogli (cfr. anche A. Garbini, *Antroponimie ed omonimie*, pag. 621). Cosí nel contado di Udine la pianta è detta *cervese* oppure *ufe*, mentre i germogli sono detti *bruscàndui* (Pirona). Altre forme : bellun. *bruscàndoi* (De Toni), venez. *bruscàndoli* (Boerio), trevig. *bruscàndui* (Saccardo), vicent. e padov. *bruscàndoli* (Pajello e Patriarchi), trent. Valle di Primiero *bruscàndole*, Valsugana *bruscàndoli* (Prati, *I Valsuganotti*, pag. 37), Val Lagarina *bruscànzoi*, Canàl San Bovo *buscàndoli*, Val di Caprino, lago di Garda *bruscànzi* (Goiran). In qualche parte del Trentino a *brusco* s'è sostituito *fiore*, donde *fiorànzi* e poi *fioranzési*, nome che dal popolo viene interpretato come « fiori in siepe » (= *zésa*) sul modello di *morazése* =

fra il luppolo e il *Ruscus aculeatus* è costituito dal fatto che i giovani germogli dell' una e dell'altra pianta servivano anticamente e servono in gran parte tuttora a sostituire nella culinaria rustica gli ASPARAGI (donde : *asperges sauvages* nel francese, *asparguls* nel catalano, quali nomi del luppolo ; *asparago di bosco* nel toscano, *sparzi bastardi* nel trentino, e *spargs di ruscli* nel friulano, quali nomi del *Ruscus*). Già Plinio (*Hist. nat.*, XXI, 86) menziona il *lupus salictarius*, nome riferito di solito al luppolo, insieme col *ruscum* e con l'*asparagus Gallicus*, considerandoli tutt' e tre come « verius oblectamenta quam cibos. » Non sorprende quindi che un vocabolarista milanese del secolo XV potesse scrivere : « un *rivertisi* è uno sparago » [1] ; come non sorprende che ancor oggi a Valenciennes sotto il nome *gédoublans* (= « jets de houblon ») s'intenda l'intera pianta del luppolo, non soltanto i getti primaverili e che questi ultimi nell' agro veronese siano detti *bruscanzi* tanto se appartengono al luppolo quanto al rusco [2]. La glossa *ruppo rusco* può dunque

---

Rubus fructicosus L. « le more che maturano nelle siepi » a differenza di quelle che maturano sull' albero (*Morus alba*). Facile il passaggio da *fioranzesi* per etimologia popolare a *franzesi* (i Francesi !), ch'è il nome del luppolo a S. Lorenzo di Banale ; si spiega così l'istriano *parigini* (di Buie) riferito al luppolo e alla vitalba ?

1. A Mombaruzzo (Acqui) i *vertis* sono le punte di luppolo che entrano come ingrediente nella *torta verde pasqualina* (insieme col *scarzeu* = *Sonchus oleraceus*, con la *ciapisa* = *Hypoehaeris radicata*, col *büsóm* = *Salvia pratensis*, col *cougè* = *Plantago lanceolata* ecc.), cfr. O. Mattirolo, *Phytoalimurgia Pedemontana*, Torino, 1919, pag. 118.

A Cuneo e nei dintorni i virgulti di luppolo sono detti *rüvrerój* o *lüvrerój* che potrebbe rappresentare un derivato di *RUPUL-ARIA.

2. Il *b-* tanto in *bruscàndoli* « luppolo » quanto in *brusco* « ruscus» (con le varianti : *brùscolo* della Toscana, *briscóm* del Novarese, *bruschiamari* del contado di Verona, *bruscàndoli* dell' Istria, *brosch* della Romagna, *brùscoli* delle Marche, *brusco* degli Abruzzi, *fruscu* e *frusciu* di Sassari ecc. cfr. Penzig, I, 424) sarà dovuto a quel bruscum (Plinio, *Hist. nat.*, XVI, 68) « tuber aceris arboris » [« e brusco fiunt et mensae nigrescentes. Reperitur et in acere tuber, sed tanto deterius, quantum ab acere alnus ipsa distat »] detto in francese *lupe d'érable* e per cui rimando a Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, 1909, pag. 127 ; cfr. Rolland, *Flore popul.*, III, pag. 153 e Wartburg, *FEW.* s. v. É meno probabile un incontro di rūscum con brucus, come penserebbe il Meyer-Lübke (*Wiener Studien*, XXV, 93 e

essere interpretata nel senso che le due piante furono avvicinate l'una all'altra per l'affinità dell'uso o addirittura scambiate fra loro; ma quello che più importa è che in tal modo è resa verosimile l'ipotesi che ruppus sia da riferirsi al luppolo. L'alternarsi della consonante semplice con la geminata si rispecchia forse nei doppioni onomastici *Ruppus* e *Rupus* (Holder, II, 1248), per i quali si potrà osservare che il nome del luppolo diede ripetutamente origine a nomi di persona e di famiglia [1].

Sorretto in vita da un'usanza rustica di cui Plinio ci dà un primo accenno, il gruppo di nomi alpini del luppolo costituisce, a mio avviso, uno dei nuclei più pertinaci di resistenza di fronte alle innovazioni del piano condizionate da ragioni di coltura. Ma a datare da quale epoca vi furono le premesse per il prevalere di tali innovazioni? È condivisa ormai da quasi tutti, botanici e linguisti, l'opinione del De Candolle che il luppolo selvatico non fosse stato sconosciuto agli agricoltori romani, ma lasciato da essi senza nome quale inutile malerba [2]. A sud delle Alpi tali premesse, dunque, mancarono. Non cosí ad occidente delle Alpi, dove dall'epoca carolingia in poi si fanno sempre più frequenti le *humlonariae* « terreni coltivati a luppolo per la preparazione della birra » [3]. Mentre pertanto in Francia la col-

---

REW, 7460) in quanto le forme con *b-* esorbitano dall'area dei riflessi di BRUCUS (a Potenza *bruscio* è l'*Ilex aquifolium*, detto *vrusco* a Cosenza).

1. *De Homblonerie* è un nome di famiglia del secolo XIIIº, *De Lombelon*, nome di famiglia del medioevo, *Houblon*, *Houbron*, *De la Houplière*, famiglie attuali della Picardia. Così *Rivertisi* è un nome di famiglia della Lombardia. Il Salvioni ricordava che ai suoi tempi a Milano *lovartisón* significava « un uomo lungo ed esile » (*Romania*, XXIX, 555 nota 2), come l'Edmont ha notato per Saint-Pol : *perche à houblon* « personne maigre et très grande ». Altri esempi (quali : « il avait pour femme une véritable perche à houblon ») si trovano raccolti nel Rolland, X, 52.

2. De Candolle, *L'origine delle piante coltivate*, pag. 213 e seg.; V. Hehn, *Kulturpflanzen und Haustiere in ihrem Übergang aus Asien*, VIIIª ediz. curata dallo Schrader, pag. 486 e Schrader, *Reallexikon indog. Altert.*, ediz. illustr. 1923 (Nehring) s. v. *Hopfen*.

3. La prima menzione di un luppoleto [*humlonariae*] si trova nell'atto di una donazione fatta da Pipino, padre di Carlo Magno, nel 768 all'abbazia di St. Denys. Cfr. Doublet, *Histoire de l'abbaye de St. Denys*, Paris, 1625, pag. 699 ; De Candolle, pag. 214. Cfr. la forma *umblone* del sec. IXº (Thomas, *Archivum lat. medii aevi*, 1928, pag. 95).

tivazione del luppolo determinava un ambiente culturale propizio al rapido diffondersi di *humolone*, non stupisce di notare nel latino d'Italia, privo di un nome proprio, una maggiore cedevolezza verso il gruppo di nomi alpini. Si manifesta essa già nell'accogliere *rupulus, forma collaterale di *rumpulus, con la sola riserva del suono consonantico iniziale, alterato in lupulus (Matthaeus Silvaticus) per immistione di *lupus* [1] o per la tendenza assimilativa del suffisso? Nulla si può dire con certezza se non che gli autori latini non ci hanno tramandato alcun nome sicuro per il luppolo e che, stando alle testimonianze storiche, la vita di *lupulus* nel latino s'inizia non prima di quella di *humolone* nel galloromano. Se la denominazione pliniana *lupus salictarius* « lupo saltellante o rampicante » [2] rispecchia, se pur forse solo in forma scherzosa, un nome del latino regionale udito da Plinio in bocca alle popolazioni padane, avremmo in esso la testimonianza più antica di quel digradare di *rupulus a *lupulus* che vedemmo compiersi con ritmo tardivo nelle vallate alpine e rimasto ancor oggi incompiuto nei punti più fuori di mano. Nelle Alpi si sarebbe in tal modo conservato un gruppo lessicale in nesso con RUMPUS-*RUPUS « tralcio della vite », che dal punto di vista semantico s'accorderebbe con altri nomi isolati del luppolo, quali il lituano *apwynỹs*, *apyniaī*, il lettone *appini*, propriamente il « rampicante », e il greco dei

---

1. La stessa immistione di *lupus* si suppose per spiegare il latino *lupīnus*, se dal greco λοπός « baccello » (λόπιμος « che si sbuccia facilmente »). Cfr. Keller, *Latein. Volksetym.*, 60; Lenz, *Botanik der alten Griechen und Römer*, pag. 713 e seg. Il Kanngiesser (*Die Etymol. der Phanerogamennomenklatur*, pag. 107) propone però come punto di partenza il greco λύπη « dolore » [il lupino dovrebbe produrre dolori allo stomaco in causa del suo sapore amaro].

All' origine greca di *lupinum* credeva già Isidoro : « lupinum et ipsum Graecum est nomen » (*Etym.*, XVII, 4). Dalla Grecia venne per il tramite arabo un altro nome del lupino ora diffuso in tutta la penisola iberica. È il greco θέρμος (Dioscoride, II, 132 e 133) che passò all' arabo : *al-tramuz*, donde spagnolo *altramós* (castigl. *altramuz*, *atramós*, *entramoços*, *entremós*, valenc. *tramuser*, *tramus*) e il portoghese *tremoço* (*tramoço*, *tramoçeiro*, *tremoçeiro*). Anche il catalano allato a *llobi* conosce il nome *tramuço* (Colmeiro, *Enumer. de las plantas Penins. Hisp.-lusit.*, II, 82).

2. È la spiegazione proposta dallo Schrader, *Reallexikon*, ediz. Nehring, I, pag. 507.

paesi montuosi (Lebadia, Arcadia, Malevô) ἀγριόκλημα « vite selvatica », nomi già messi in rilievo dal De Candolle e dallo Schrader come indizi di uno stadio culturale primitivo anteriore a quello che determinava le grandi aree delle voci attuali.

Vittorio Bertoldi.

NOTES SUR LE MANUSCRIT 871

DE LA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE

La description de ce recueil donnée dans le *Catalogue Général* manque de précision [1]. Le manuscrit 871 est un recueil de pièces morales, comme on en trouve beaucoup au xve siècle, pour apprendre aux gens à bien vivre et bien mourir ; en fait il est composé de trois manuscrits, tous du xve siècle, réunis ensemble.

I. — La première section, qui comprend les feuillets 1-108, contient :

Fol. 1. *Les Dicts des Sages*.

INC. Les bonnes parolles et les saiges notables
Rementevoir souvent sont prouffitables.

Ce sont les *Proverbes moraulx* de Christine de Pisan, mais avec des lacunes : le texte des *Proverbes* publié par M. Roy [2] contient 101 couplets ; il manque à notre manuscrit le couplet 47 de l'édition ainsi que les couplets 52-79, sauf le c. 77 qui se trouve à la suite du c. 94.

Au fol. 4 v°, en guise d'envoi aux *Proverbes*, se trouvent les vers suivants :

Pour despendre oultre mesure
Et pour moy mectre trop avant,

---

1. *Catalogue général des Manuscrits de la Bibl. Municipale de Grenoble*, pp. 262-264.

2. *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, III, p. IV et 45 (Soc. des Anciens Textes, 1896).

Pour moy gecter de ma stature
Et pour trop faire le galant,
Pour mesprisier saincte escripture
Et le conseil des saiges gens,
M'est adveü telle adventure
Q'en ma borce n'a point d'argent.

Fol. 5. *Ce sont les dicts des Philosophes.*

INC. J'avoie assez a pasturer.

Voir Morawski, *Les diz et proverbes des Sages*, Paris, 1924.

Fol. 15 r°, une traduction française de *Floretus*,

INC. Vous qui prenés plaisir a lire.

M. Långfors (*Incipits des poèmes français*, etc., p. 444) en signale un autre manuscrit à la Bibl. royale de Stockholm.

Fol. 56, le poème qui commence : « Je fus indigne serviteur », n'est ni d'Olivier de La Marche, comme le dit le *Catalogue*, ni de Pierre de Nesson, comme le suggère M. Långfors [1], mais de Georges Chastellain, « l'Aventurier ». Le texte est identique à celui du manuscrit 21530 de la Bibl. royale de Bruxelles, qui renferme 200 vers de plus que les mss de Paris mentionnés par Kervyn de Lettenhove dans son édition des *Œuvres* de Chastellain [2]. M. Arthur Piaget a bien voulu nous indiquer trois autres mss de ce *Miroer de Mort* qu'ont ignorés Kervyn de Lettenhove et M. Långfors :

Lyon, 653, (Catalogue Delandine, I, 412-415).
Turin, L. v. 9, fol. 1-16.
Chantilly, 506, fol. 29.

Fol. 72. *Les Proverbes de Caton.*

INC. Cathon fut preux chevalier et saige home.

Voir Långfors, *Incipit*, p. 50,

---

1. *Op. cit.*, p. 177.

2. Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Georges Chastellain*, t. VI, pp. VI, n. 1, et p. 49. [Pendant la correction des épreuves de cette notice, je reçois une notice très complète sur les mss. et l'incunable du Miroir de Mort, (*Le Miroir de Mort de Georges Chastellain*, par E. Droz et C. Dalbanne, dans le *Guthenberg Jahrbuch*, 1928, pp. 89-92), à laquelle je renvoie le lecteur.]

Fol. 99, *Le livre de Facet*.

Voir Morawski, *Facet en françois*, Poznan, 1923, dans les Travaux de la Commission philologique de Poznan, t. II, fasc. 1.

Le verso du fol. 108, dernier feuillet de la première section, est collé au recto du feuillet de garde de la deuxième section, lequel est en mauvais état, ayant été mouillé et frotté pour enlever une illustration dont il ne reste plus que quelques traits incolores. Cette composition a dû représenter l'Expulsion d'Adam et Ève du Jardin, car on y distingue, au centre, un arbre avec des fruits enlacé par un serpent, à droite de l'arbre une tête de femme avec de grands cheveux, à gauche une tête d'homme à grande barbe avec une auréole. La partie inférieure est détruite.

II. — La deuxième section, fol. 108-187, contient une copie du *Livre des Bonnes Mœurs* de Jacques le Grand.

Au fol. 187 v°, une table avec l'en-tête suivant :

Vous qui volles scavoir Pasques cascun an sachies premierement le nombre d'or et puis la lettre dominicale. Et puis comptes les sillebbes de la chanchon qui s'ensieult, et prenes chascune silleble pour ung jour, a compter le XXIIe jour de mars. Et la sillebbe que vous trouveres en la ligne descendent de la lettre dominicale en la ligne traversant du nombre d'or sera le jour de Pasques iceluy an. Et ainsy perseverés tous les ans.

mars xxii avril

Amés moy bergeronnette / Che vous supply humblement / Lors seray vostre servant / Pour garder vos brebiettes / Au joly vers boys. [1]

Au bas de la table nous trouvons la date *mcccclxxxxiii* suivie des lettres d'or pour les 28 années suivantes, ce qui nous fait penser que les trois sections du recueil ont été reliées ensemble vers la fin du XVe siècle. En effet, le feuillet 187 est composé de trois épaisseurs de papier [2] : le recto authentique du fol. 187,

---

1. Cette même chanson se trouve attachée à une table pour trouver la date de Pâques dans le ms. latin 12885 de la Bibl. Nat., ms. daté de 1448. Voir l'article de M. Clovis Brunel, *Une chanson pour trouver la date de Pâques* dans les *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Alfred Jeanroy* (Paris, 1928), pp. 657-662.

2. M. Royer, conservateur de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, à qui nous avons signalé la particularité du fol. 187, a fait décoller les trois

les restes d'une autre feuille de papier, et la Table pour trouver la date de Pâques qui, collée sur les deux autres, forme le verso actuel du fol. 187.

III. — La troisième section, fol. 188-211, contient quatre « vies » moralisantes.

Fol. 188, *Vie de Fleurence de Rome.*

INC. Pourceque de mal faire ne puet nul bien venir.

Nous avons ici une copie du *Dit de Florence de Rome* publié par Jubinal (*Nouveau recueil de dits, etc.*, t. I, p. 88 ; Paris, 1839), intéressante surtout parce qu'elle est complète, tandis que la version publiée par Jubinal ne l'est pas, le fol. 223 du ms. fr. 34432 de la Bibliothèque Nationale dont il s'est servi étant détruit. La version de Grenoble contient aussi deux genres de variantes :

1° Précisions qui montrent que le scribe connaissait la chanson de geste de *Florence de Rome* et s'en est servi pour corriger les imprécisions du début du *Dit*.

a) Texte de Paris (Jubinal, p. 91) : Le filz du roy li firent fiancer à delivre... Grenoble (fol. 189 r°) : Le filz du roy *des Hongres* fiancent a délivre... Dans la chanson Esméré, le fiancé de Florence est fils

> D'un riche roi, Philipe, qui se fist coroner
> En la terre d'Angrie..... [1]

b) Paris (Jubinal, p. 91) :

> Le roy fu enterré dedenz une chapelle.
> Grant duel mena sa fille ; a la Virge pucelle
> Se complaingnoit.....

épaisseurs de papier et a trouvé au milieu une image coloriée de sainte Marguerite dont le dessin « criblé » et le fond d'arabesques témoignent la provenance allemande ou flamande. Cette gravure, qui ne correspond exactement à aucune de celles qui sont décrites dans le *Manuel de l'Amateur de la Gravure sur bois et sur métal* (Berlin, 1892), daterait du milieu du XVe siècle. M. Royer a l'intention d'en parler plus longuement ailleurs.

1. *Florence de Rome, chanson d'aventure, etc.*, éd. Wallensköld (Soc. des Anc. Textes, 1907-1909), t. II, p. 28, vers 669-670.

Grenoble (fol. 189 r°) :

Le roy fut enterré dedens une chapelle.
Ce roy ot non Otes. A la Vierge pucelle, etc...

Dans la chanson le père de Florence s'appelle Othon.

c) Paris (Jubinal, p. 112) : Cadot li mariniers estoit si atournez... ; Grenoble (fol. 197 r°) : Escot le marinier estoit sy atourné... Le « marinier » de la chanson s'appelle aussi Escot.

Il est à remarquer que le scribe n'a pas remplacé le nom d'*Archembaut* (Jubinal, p. 112) ou *Herchanbault* (ms. de Grenoble, fol. 198 r°) par *Clarenbaut*, nom que porte le personnage de la chanson.

Cependant la laisse suivante, tirée du *Dit* publié par Jubinal (p. 112) et qui contient une allusion directe à la chanson, ne se trouve pas dans le ms. de Grenoble :

Douce gent, es croniques de Romme sont trouvees
Les paroles qui sont ci de par moi contees ;
Mais I rommans en est ou en a ajoustees
Granz bourdes qui n'i doivent pas estre recordees.

2° Additions, destinées à donner plus de pathétique au récit, qui sont parfois des échos de la Chanson.

a) Grenoble (fol. 188 r°) :

Se jor qu'elle naquit les gens s'entretuerent,
Par la cité de Rome les gens s'émirveillerent ;
C'estoit signifiance de la guerre mortelle
Qui par elle sourdit ; james ne sera telle.

Chanson (p. 3, vers 37-46) :

Quant Florence naqui, con Deus l'ot destiné,
.....
Granz miracles lor a nostre sires mostré,
Car il virent dou sanc sur terre a grant plenté ;
Les bestes se combatent de par tot le regné.
Et li oisel volant se sunt entreplumé :
Ce fu senifiance de la mortalité
Que por lé fu si grant, con dient li letré,
Que plus de cent mile homes en furent mort gité.

b) Grenoble (fol. 189 r°; il s'agit de la mort du roi Othon; cf. Jubinal, p. 91):

Grant duel fist la pucelle le jour qu'elle fut plevye,
Car son pere heut illec en l'eure perdu sa vie :
Je croy que tele douleur ne fut oncques ouÿe
Que le jour demena toute la baronnye.
Le roy fut enterré dedenz une chapelle etc.

Chanson (p. 72, vers 1746, etc.) :

Quant Romain ont le cri et la noise entendue,
Tote la baronnie est celle part venue.
« Hé, Deus », fait l'uns à l'autre, « Sainte Marie aiue », etc.

Les lamentations des Romains occupent toute une laisse. D'autres additions sont des inventions du scribe :

c) Grenoble (fol. 188 v°; cf. Jubinal, p. 98):

« L'eure que je fu nee devoye bien haïr,
Quant pour moy voy mon pere a tel grieste mourir,
Je vouldroye que terre me peüst transglotir. »
Adonc cheit pasmee, ne se puet soustenir.

Son pere d'aultre part d'angoisse se pasma ;
Puis quant il pout parler ces barons apella
Et dist : « Seigneurs, c'est voir, et l'en l'a dy piessa,
Que terre sans seigneur a grant pouvreté va.

« Or est le jour venu qu'il me convient mourir,
La fille doit la terre aprés moy maintenir ;
Voulentiers m'accordasse que on la feist plévir
A ung home qui peust l'enpire maintenir, etc »

d) Grenoble (fol. 194 v° ; cf. Jubinal, p. 107) :

La chastellene vint toute deschevelee...
A son seigneur a dit « Faulx traistre, revoys.
Céans nous amenastes la meurtriere du bois
Qui a meurtri noustre fille. » Le chastelain courtoys
Ot au cueur si grant rage qui desrompit ces doys.

Cette dernière addition est en contradiction avec la chanson, où la femme du châtelain Thiérri croit que Florence est innocente du meurtre de la fillette (II, p. 198, vers 4808, etc.).

Voici le passage qui manque à l'édition de Jubinal (p. 110) :

Le faulx larron heüst la Florence occise [195 v°]
Se ce ne fust l'otesse, et fust mauvais service.
Adonc se pensa le glous de pute vie :
« Aux marchans la vendrons qui sont en la Salize. »

Ilz didrent a Fleurence qu'ilz vouloint aller
Savoir se ilz pourront auchune nef trouver
En quoy elle peust oultre la mer passer.
Celle, qui ne se seut de leurs baras garder,

Leur dist : « De par Dieu soit qui est Roy droicturier. »
Le larron et son hoste qui furent deus murdriers,
Vendirent plaing ung sac de deniers.
Sur le bourt de la mer se mist le marinier ;

Sy dist : « Aller moy querre la belle au corps poli. [196 r°]
Vees cy vostre argent en ce sac compté. »
Les larrons pour Fleurence s'en sont arriere allés.
Le marinier tandis leur charga bien le dé,

Car le lieu ou il heut le sac plein d'argent mis,
En remist ung cy fait, mais il estoit farcis
De mereaulx faiz de cuivre ; ainsy furent ilz trompés.

Le maistre de la nef la fist moult richement
Sur une couste-pointe ouvree nettement.
Les larrons s'en allirent et prindrent vitement
Le sac, car ilz cuidoient qui fust tout plain d'argent.

Herchanbault le larron, qui moult seut de tripot,
Si cuida bien avoir la gaingné son escot,
Le maistre marinier, qui avoit nom Escot,
Fist le nef desriver et puis a dit ung mot :

« Doulce, qui cy estes, deves estre ma madrue.
Le larron Herchanbault vous a a moy vendue. »
Quant Fleurence l'ouyt, forment fui esperdue,
Jhésus Crist et Sa Mere prindrent a maugrees,

Par despit s'entreprindrent entre eulx deux le larron.
De la belle Fleurence huy maix vous compteron.
Escot le marinier qui moult estoit felon,
Vouloit avecques elle gesir, ou luy pleüst ou non.

Mais elle qui n'avoit du cure, reclama de bon cueur
La Vierge necte et pure que son corps luy gardast de péchié.
Le felon marinier luy fist assés de laidure ;
Elle se deffendoit de bon cueur naite et pure.

Mais tant l'avoit lassee le gloton pontonnier,
Garder plus ne se povoit quant Dieu le droicturier
Fist lever ung nuage moult merveilleus et fier,

Par la force du vent rompit cordes et matz ;
Il n'y ot marinier tant hardi qui ne fust mathé.
Leur vaissel se tourtoit souvent, puis hault, puis bas;
Fleurence reclamoit souvent saint Nicholas

Que par sa sainte grace la fist arriver
Fn tel lieu qu'elle peust l'ame d'elle saulver.
Mais encontre une roche convint la nef heurter
Si fort que tout rompre la convint et casser. [196 v°]

Oncques n'y ot personne qui perit ne fust,
Fors le filz au marinier, qui chevauchoit ung fust [1],
Et la belle Fleurence qui tout adez se just
Sur ung sac de farine ; bien cuida qu'elle mourust,

Mais Dieu la fist venir a rive sens contraire.
Il y avoit nonnains et plaines de bonne affaire,
Dessoubz une abaye que on clame Beau Repaire.
Mais cy toust que Fleurence ce deust a rive trayre

Toutes sens tirer sonnoist les cloches du moustier,
Les nonnains sy se prindrent forment amerveillés.
Il en y avoit une qui ung an tout entier
Ot esté en lengueur, en hault prist a hucher:

« Alons m'en sur la rive faire procession,
Il y a une dame qui grant affliccion
A souffert sens desserte, grant tribulacion. »
Lors y vindrent les dames en bonne entencion.

Fleurence sur le sac de farine trouverent ;
Avecques eulx en l'eglise doulcement la menerent,

1. Il y a ici une erreur évidente du scribe : la suite de l'histoire montre que c'est le marinier lui-même qui est sauvé. Le vers a d'ailleurs deux syllabes de trop.

Les draps leur demanda ; pas ne la refuserent,
En guise de nounayn la endroit la tournerent.

Quant Fleurence la belle fut comme nonayn vestue, etc...

Notre texte a 811 vers ; il devrait en avoir un nombre pair, la « vie » étant écrite en quatrains, mais il est arrivé au copiste de faire disparaître un vers, p. ex. fol. 194 r° :

Qu'il a plus de service en ung enfent de bonne nassion
Qu'en ung aultre. Fleurence ot illec bon regnom.
Le chastelain Tierri, qui moult estoit prudons.....

où le texte de Jubinal (p. 105) donne :

Qu'il a plus de service et de bonne duison
En I enfant qui est de bonne nascion
Qu'en I truant : Fleurcnce ot laiens bon renom.
Le chastelain Tierry, qui moult estoit preudon,...

Après l' « explicit » de la *Vie de Fleurence de Rome*, bas du fol. 199 r°, nous lisons :

A l'exemple des fames mariés ay cy mis ung petit livret appelé le Mirouer des Dames, d'une vaillent fame nommee Griselidis et du marquis de Saulces, son mari. Tournés le feuillet.

Et au verso commence une version en prose de la *Vie de Griselidis* :

Inc. : Aux piés des monts en ung cousté d'Italie est la terre de Saluces qui jadis estoit moult peuplee de bonnes villes et chasteaulx. En laquelle terre avoit, etc.

La *Vie* se termine ou fol.. 206 r° par le petit sermon que voici :

Cest ystoire est relatee de la pacience d'icelle fame non pas tant seulement que les fames qui sont au jour d'uy se esmeuvent a ensuir icelle pacience et constance, qui a paine me semble ensuivable et possible, mais auxi les liseurs, eulx voyant ensuivir et considerer au mains la constance d'icelle fame affin que ce qu'elle souffrit pour son mortel mari, facent et rendent a Dieu graces. Comme dit St Jaques : Ne tempte nul, mais bien esprouve. Et ne espicial ay cecy escript aux constans hommes, s'il est auchun qui pour nous-

tre Createur et Redempteur Jhesus Crist seuffre et endure paciemment ce que pour son mari endura ceste pouvre fame, bien doit estre heureux.

Fol. 207 r° : *Cy commence la Vie st. Jehan Paulus* [1].

Cette pièce, écrite sans alinéas, est en quatrains d'alexandrins rimés ; elle contient 360 vers.

INC. La Vierge glorieuse qui le doulx Dieu porta,
Veillant garder touz ceulx qui entenderont sa,
Et je diray telle chose, qui bien escoutera,
Que oncques si piteuse nulz homs regarda.

De sainct Jehan Paulus vous compteray la vie,
Qui longtemps fut hermite en la forest feullee,
Pour acquerre l'amour de la Vierge Marie
Et de Dieu, qui nons veuille touz garder de folie.

Saint Jehan Paulus, dont je vous cy mencion,
Par dedens ung boys, ou faitte sa mencion,
La servoit Nostre Dame par bonne intencion,
Mais l'ennemy y fist mainte temptacion.....

EXPL. Si prions touz et toutes a la Vierge Marie,
Qui en ses flans porta le disgne fruit de vie,
Que telle oroyson soit de nos bouches parties,
Qu'avoir puissions des anges la sainte compagnie.
Amen.

Au fol. 209 v°. *Vie de saint Georges, martyr* (sans titre) :

INC. U temps que le grant parsecuteur des mescreans estoit contre les crestiens et que le roy Dacien ot comendé que touz ceulx qui ne vouldroient sacrifier à ces dieus fussent tourmentez, ungs hons qui estoit de la terre de Capadoce et nourri en la terre de Palestine, lequel home avoit nom George. Il estoit chevalier de grant regnom et de noble lignee, etc.....

EXPL. Or prions nostre Seigneur Jhésu-Crist que par les mérites Saint George nous vueille donner la joie des cieulx.

Explicit la vie st George.

---

1. Sur le personnage de saint Jean Paulu (le pelu, le poilu), dans les Mystères, voir Douhet, *Dictionnaire des Mystères* (1854), p. 474, et Petit de Julleville, *les Mystères*, I, p. 176-179, II, p. 303-305.

Les « vies » de Griselidis et de s. Jehan Paulus sont signées et paraphées par le scribe : *Mege*. La vie de s. George était peut-être signée aussi mais les deux derniers feuillets originaux du ms. ont été découpés (on en voit les restes) et remplacés par deux autres, contemporains, mais d'une autre main. Il ne manque rien au texte.

Thomas WALTON.

MÉLANGES

FRAGMENTS D'UN MANUSCRIT DE LA TRADUCTION CATALANE DE LA *LÉGENDE DORÉE*

Parmi les fragments de manuscrits provenant d'anciennes reliures qui, en vertu d'une récente circulaire, ont été communiqués aux Archives nationales par les dépôts d'archives départementales, figurent quelques feuillets appartenant aux Archives du département du Gard, sur lesquels M. Samaran a eu l'obligeance d'attirer mon attention. L'écriture du manuscrit, dont cinq feuillets nous sont transmis, est de la première moitié du XIVe siècle. La langue du texte est le catalan. Il est parlé de la vie de plusieurs saints, et l'identification de l'œuvre est aisée : nous sommes en présence de la traduction catalane de la *Legenda aurea* de Jacques de Varazze.

Ce fragment de manuscrit comprend deux doubles feuillets et un feuillet isolé. Aucun feuillet ne continue directement un autre. Les bords du parchemin sont déchirés. L'usure produite par le frottement sur la partie extérieure de la reliure, les trous laissés par une couture grossière, de nombreuses taches diverses rendent l'écriture souvent illisible. Une étiquette du XVIIIe siècle collée en pleine page indique le volume auquel la couverture a servi : « Jean Fossat notaire. Registre commencé le 12 mai 1557 fini le 8 9bre 1557 ».

La largeur des feuillets, qu'on peut encore déterminer telle qu'elle était à l'origine, est de 240 millimètres ; leur hauteur devait être primitivement d'environ 37 centimètres. De la première à la dernière ligne, on compte 240 millimètres. Les deux colonnes de 36 lignes qui constituent chaque page couvrent une largeur de 170 millimètres. Le feuillet simple porte le

numéro CCVI de la même main que le texte. L'écriture est très soignée. Quelques initiales de phrases sont écrites en rouge ou en bleu. Les initiales des notices sur les différents saints sont plus grandes et ornées de rinceaux bleus pour les lettres rouges, rouges pour les lettres bleues. Les titres des chapitres sont en rouge et le mot *miracle*, écrit également en rouge, est intercalé dans le texte, parfois au milieu d'une phrase, pour attirer l'attention sur les faits surnaturels.

La traduction catalane de la *Légende dorée* est une œuvre déjà connue. Notre bibliothèque nationale en conserve un manuscrit (Espagnol 44), presque complet, contemporain de celui dont nous signalons des épaves. Paul Meyer l'a considérée dans son étude [1] sur la traduction provençale de la *Légende dorée* (1898). Nous rappellerons qu'elle a été publiée à Barcelone en 1524 sous le titre de *Flores Sanctorum*, que de nos jours Chabaneau [2] en a tiré en 1878 la vie de sainte Anastasie, et qu'en 1881, Balaguer y Merino [3] en a signalé un manuscrit du XVe s. conservé à Barcelone.

A l'aide de réactifs ou des rayons ultra-violets, le fragment des Archives du Gard pourrait être lu en majeure partie. Puisque le texte est conservé par d'autres manuscrits et que notre fragment est déposé dans des archives publiques, il suffira, pour préparer la tâche du futur éditeur de la traduction catalane de la *Légende dorée*, d'indiquer ici l'étendue des passages transmis par le nouveau manuscrit et de donner un specimen de la langue.

1. Feuillet isolé [4] : Vie de saint Dominique (4 août).

Commence : Domenec lo resuscita per sa oracio. — MIRACLE. En la esglya de Sent Sixti avion los frares logat .I. masestre per la esglya a cobrir, lo cal caset sotz lo cubert e mori. Mas lo baron sant de Deu feu trer lo cors d'aquel loc el fe asi adur e per la seua oracio eyl lo resuscita. — MIRACLE. En aquela meteixa esglya a Roma, dementre quels frares estaven aqui costretz .XL., els

1. *Romania*, XXVII, p. 93.

2. *Extrait d'une traduction catalane de la* Légende dorée, dans *Revue des langues romanes*, 2e série, t. V, p. 209.

3. *La traduccio catalana del* Flos Sanctorum *comparada per medi de dos differents textos*, dans *Revue des langues romanes*, 3e série, t. V, p. 55. Cf Morel-Fatio, dans le *Grundiss* de Gröber, t. II, 2e partie (1897), p. 90.

4. Correspond au feuillet 161*b* — 162 *a* du ms. de Paris.

atrobaron .Ia. vegada .I. poc pa, lo cal mana devezir sent Domenec sobre la taula, e dementre que cascun ab gaug trencava .Ia. lesqueta de pa, vec vos que .II. yovenseyls vestitz d'un meteix abit e semblantz de forma entraron en lo retredor qui portavon los mantels plens de pa, lo cal pa donaren a sent Domenec calan qui sesia en lo cap de la taula e mantenent els se esvaneiron que apres non pogron negun atrobar. Adoncs sent Domenec parti lo pa entre los frares disen : « Menya[tz], frares mieus ! » — MIRACLE. Aixi [c]om sent Domenec anava per .I. [c]amy, eyl ve se que molt gran plu[ya] casia per que eyl se seya ab lo seyn [d]e la crou, on mantenent eyl [e sie]u compayo foren deliures [de la] pluya que nols toca ni s'acos[ta] d'els per espasi de .III. codeus. — MIRACLE. Una vegada, en les par[tides] de Tolza, el passava en .Ia. naveta .Ia. ayga e demana li lo nautuner .I. diner per loger, mas col ser de Deu li promeses per loger lo regne del cel e que sia discipol de Crist e li dixes que el no portava diners, lo nautuner lo tira yrat per la capa, disen : « Om lixaras la capa om pagaras .I. diner ! » Adoncs lo baron de Deu garda en lo cel oran e apres el garda en terra e ve se .I. diner que Deus li ac trames, per que dix : « Pren, amic, so quem demanes e laixam anar en pau ». — MIRACLE. Endevenc se .Ia. vegada que sent Domenec anan per .I. cami que eil s'acompaya ab .I. religios qui era d'autre lengatge, de la cal causa fo molt dolent car no podia ab el parlar del feit de Deus, per que el prega Deus e aixi enpetra quel seu compayo parla ab eil aitam pla com si tos temps fos ab eyl estat d'un lengatge. — MIRACLE. Una vegada li fo davant aduyt .I. home qui era endemoniat de .VII. demonis per que eyl pres la stola e pausa la al coyl, en apres eyl ne liga lo coyl del endemoniat e mana als demonis que d'aqui enant no trebalassen aquel home, per que els tormantaron molt lo cors e cridaron altamens, disen : « Lexa nos anar ! nons vules turmentar ! — Sapiatz », dix sent Domenec, « que eu no vos gequirey anar entro m'ayatz donada fermansa que d'aisi avant aqui no tornetz. On els li demanaren quines [*verso*] fermanses li podion li donar... *Le feuillet finit par les mots* : MIRACLE. A Sent Sisti en la ciutat [estava] sent Domenec ab los frares, [on con] soptament fos vengut sobr'[el l'es]perit de Nostre Seyor, eyl apela [los frares] al capitol e devant totz eyl.

2. Premier double feuillet [1]. *a*) Premier feuillet. Passage tiré du chapitre du Jour des Morts (2 novembre).

La recto est effacé. Au verso : causa que son purgatz en .I. loc costa infern qui a nom Purgatori segons la opinion d'alscuns, yassia que alscuns digen que es en l'aer o en la torr da sona [2], so es en dret la via del soleyl, mas enpero per la divinal dispensacion son a diverses animes diverses locs asignatz

1. Le passage correspondant manque dans le ms. de Paris qui est mutilé.
2. *Sic.* Corrigez *torrida zona*.

alscunes vegades e aiso per moltes rasons... *Finit* :... las flamas del foc que tu veus... portava e aquesta flama [me crema] fort on col maestre... aquela pena l'ome mort.

b) Second feuillet. Passage tiré de la Vie de saint Martin (11 novembre) et de la Vie de saint Brice (13 novembre).

Commence : Sanctus Perpetuus exampla la seua esglya molt et en aquela el volc mudar lo cors de sant Marti, mas dejunaron cubans e oraron per .III. dies e en neguna manera no pogron moure lo seu vas.....

De sent Bres. Bres fon diaque de sent Marti e fo home qui ac gran enveia de sent Marti e li fasia grans enugs. Una vegada que .I. paubre queria sent Marti, sent Bres li dix : « Bem sembla que sotz pec si demanatz aquel home senes sen, car aixi coma fat garda al cel ». E col paubre ages so que volia de sent Marti, en apres sent Marti apela sent (Miracle) Bres a el disent : « Ont es vengut a tu, Bres, que tu diges que eu son senes tot sen ? » E sent Bres li respos per vergoya que no ho avia [*b*] dit e sent Marti li dix : « E penses te... que eu no ho auzis cant tu ho disies, verament sapies tu que eu ei enpetrat ab Deu que tu sies bisbe apres mi, mas moutes enjuries sostendras en la bisbalia. » E cant sent Bres o ausi, el dix : « No e en ver dit que aquest es aurat. » Enpero apres la mort de sent Marti, sent Bres fo elegut en bisbe per que el estet en bones obres, e ja fos so que fos ergulos, el vivia castament. — Miracle. E cant el ac estat bisbe .xxx. ayns, .Ia. femma qui li lavava los draps concebe .I. fil e l'enfanta per que tot lo pobol s'ajusta ab peres a la porta de la seua casa disent : « Longament avem dissimulada la teua luxuria per la pietat de sent Marti e tu, malvat, nos as feites baisar les teues mans solades. » Mas tot aiso negava sent Bres fortment, disent : Aportatz me l'enfant ! » E cant lo li agren aduyt que fo en edat de .xxx. dies, sent Bres li dit : «Et conjur per lo fil de Deu que tu diges davant totz si t'ei engenrat ». E l'enfant dix : « No est tu mon pare ». En apres tot lo pobol li dix que li demanas de cuy era fil, mas el no ho volc fer disent que no li tayia, per quel pobol dix : « Tot o as tu feit per encatament. Sapies que ja nos no aurem fals pastor. » — Miracle. Per que adoncs el porta brases de foc al vas de sent Marti en presencia de totz e cant ac gitades les brases del foc ...s els seus vestimens sens cremament disent : « Anaixi con aquest [*verso*].

Le verso du feuillet est très effacé.

3. Second double feuillet. *a*) Premier feuillet [1]. Passage tiré de la Vie de saint Clément (23 novembre) et de la Vie de saint Chrysogon (24 novembre).

---

1. Fol. 239 *b*-240 *a* du ms. de Paris.

Commence: Adoncs en Sisimi apela la (MIRACLE) sua muler, a ela disent que pregas Deus per el e que li feses venir sent Clement, e cant li fo vengut davant, el lo instroi en la fe de Crist el bateya ab .CCC.XIII: perssones de la seua casa e per el cresegren moltes perssones nobles Jhesu Crist qui eren de la paria del emperador... *Finit* : MIRACLE. On con sancta Anastasia fos molt costreta en la carcer per so car hom no li donava miga conduyt, ela pensa ques morria e trames a sent Grisogon aitals letres : « Al confessor de Crist, a'N Grisogon.

b) Second feuillet [1]. Passage tiré de la Vie de sainte Catherine (25 novembre) et de la Vie de saint Saturnin (29 novembre).

Commence : prec te que tot hom qui aia memoria de la mia passio nim pregara cal que hora per sa necessitat placiat que el aia so que volra e mantenent (MIRACLE) ela auzi una vou disent : « Veni, amada mia e esposa mia, que la porta del cel t'es uberta »....*Finit* : ...Fo autre Sadorni qui fo tormentat per lo pretor de Roma en moltes maneres e fo degolat. Fo autre Sadorni en Afri[ca].

C. BRUNEL.

TRENTE-SIX LOCUTIONS

TIRÉES DU MS. 550 DE LA BIBL. SAINTE-GENEVIÈVE [2].

Parmi les anciens recueils de proverbes il n'y en a que trois qui fassent une large place aux locutions : le recueil du ms.

---

1. Fol. 241*d* — 242 *c* du ms. de Paris. Il manque donc dans notre fragment, entre les deux parties du feuillet double, huit colonnes, soit un double feuillet.

2. Je profite de cette occasion pour donner quelques notes complémentaires sur les *Locutions et proverbes obscurs*, étudiés ici-même (L, 1924, p. 499-514). — P. 500, nº 2. Sur les formes *plee*, *ennee*, *tree*, voir maintenant *Revue du XVI*e *siècle*, XIV (1927), p. 361, n. 10, où je renvoie à Meyer-Lübke, *Gramm. der roman. Sprachen*, t. I, § 190. — P. 501, nº 5. Cf. aussi le prov. espagnol : *Quien padre tiene alcalde seguro va a juicio*. — *Ib.*, nº 6. Sur *croistre* « faire l'amour », voir aussi G. Tilander, *Lexique du Roman de Renart*, *s. v*º. — P. 502, nº 9. *La Fraglaye*, faute d'impr. pour *La Fruglaye*. — P. 503, nº 10. Voir maintenant Wartburg, *Franz. Etym. Wb.*, *s. v*º BATLINIA, notamment bas-manceau *balè* « paillasse remplie de balle pour les enfants du premier âge, langes », sens qui convient mieux à notre proverbe. — P. 506,

Sainte-Geneviève 550 (*A*), le *Bonum Spatium* du ms. lat. 10360 de la Bibl. nat. (*Q*) et le recueil compilé par Jehan Mielot (*S*). Les locutions de *Q* [1] et de *S* étant publiées, il ne me reste qu'à publier celles de *A* (y compris celles que j'avais cru pouvoir admettre dans le *corpus* de mes *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*), en y ajoutant quelques notes et des renvois [2].

[1] A gras porcel le dos aoindre [3].

[2] A force ne li feroit il ja bien.

[3] Ce n'est mie comparoison de suie a miel. [*L.*, II, 181; *M.*, n° 323.] [4]

---

n° 21. On trouvera dans Tobler-Lommatzsch deux autres exemples de la locution *charrier droit*. — P. 507, n° 23. Je n'ai pas cité *escarcelle* « gibecière » (quoique ce mot convienne aussi à notre proverbe), parce que ce mot n'est pas attesté avant le XVIe siècle (cf. *Dict. gén.*, *s. v°*). — P. 508, n° 27. Pour *leite*, cf. le mot *litte*, relevé par Delboulle (*Romania*, XXXIII, 567), dont la correction en *elitte* (G. Paris) ne s'impose pas. — *Ib.*, n° 28. M. Blondheim m'a signalé, après coup, dans le *Glossaire* des *Œuvres* de Deschamps (t. VIII, p. 222), l'article : *Secont* (*pain*) « pain bis, où le blé n'entre que pour 1/2 » [cp. *secundarius panis* « pain bis-blanc », dans Suétone]. Faute de mieux, on peut donc admettre que le copiste a remplacé ce qu'il croyait être la prépos. *secont* par son synonyme *silont* tout en changeant *aver* en *aler*. — P. 509, n° 30. Ce prov. a été l'objet d'un article de M. Schultz-Gora (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, XLVI, 457; cf. *Romania*, LIII, 272), d'où il résulte que *prent* est la bonne leçon. (Supprimer l'[*i*] au n° 1567 de mes *Prov. fr.*) — P. 510, n° 31. On trouvera dans la *Faune populaire* de Rolland (t. V, p. 88, n° 22) deux prov. rouergat et valencien qui correspondent aux deux prov. catalans cités par moi.

1. *Revue du XVIe siècle*, *l. c.*, p. 360-78.

2. *L.* et *M.* renvoient à l'ouvrage de Le Roux de Lincy (2e édit.) et aux *Proverbes français*.

3. Cf. *C'est au cras porcel le cul oindre* (Jubinal, *Nouv. Rec.*, I, 382) et le prov. de *R* : *On ne doit pas à gras pourcel le cul oindre*. [*M.*, n° 1490.]

4. Cf. *Mes il n'a pas conparason Ne qu'il a de sine a oison* (*Vies des peres*, B. N., fr. 1546, fol. 94 v° *b*. Var. du ms. fr. 1544 : *Ne qu'il y a d'aigle a oresson*; var. de l'éd. Méon, *Nouv. Rec.*, II, 410, v. 506 : *Ne qu'il a de taigne a oison*). Cf. les expressions analogues : *changier cire por siu* (Barbazan-Méon, I, 139, v. 129), (*ne*) *savoir qu'est cire et sius* (*Vers de le mort*, CCXLI, 1, Wahlund), et *Romania*, IX, 236, v. 117.

[4] Ce semble qu'il ait borse trovee [1].

[5] Ceste coe n'est pas de cest veel. [*L.*, I, 206; *M.*, n° 338.][2]

[6] Cist est hors des gons [3].

[7] Ele a non « mar-m'i-esgardés » [4].

[8] rdre! [*M.*. n° Fier, n'as que pe749.]

[9] Ge bouteré a vostre chareste [5].

[10] Ge vos afaiteré vostre chevez [6].

[11] Ge vos geterai une pierre en vostre cortill [7].

Loquitur de petra scandali et offensionis.

[12] Il reüle por mieuz saillir [8].

[13] Il a non « fox-s'i-fie » [9].

[14] Il a mors maint chien en son baston [10].

[15] Il lessa saint Martin, si s'est pris as sauz [11].

---

1. Locution fréquente; cf. *Romania*, XLVIII, 525, n. 1; Tobler-Lommatzsch, *s. v°* BORSE; *Rec. gén. des jeux-partis français*, n° LXXII, v. 40 (et la note des édit., p. 269).

2. La locution complète était : *Isabel, ceste queue n'est pas de ce veel* (Hauréau, *Not. et extr.*, IV, 177). Elle est encore citée dans *RZ*, et dans les *Prov. et figures* du ms. Arsenal, 5066, au fol 85.

3. Voir *Romania*, XLVIII, 525, n. 2, et Oudin (*Curios. franç.*) : *Sortir des gonds*, i. « estre hors de raison; se mettre en colere, estre hors de soy ».

4. Voir *Romania, l. c.*, n. 3.

5. On trouvera dans Tobler-Lommatzsch (*s. v°* CHARRETE) deux exemples de cette locution, tirés de *Marques de Rome*.

6. Voir *ibid.*, *s. v°* CHEVEZ : *A vostre chief ferai mal chevez aturner* (Guernes, *S. Thomas*, éd. Walberg, v. 5010), et les vers de G. de Coinci, cités *ibid.*

7. Cf. *Anc. Théâtre françois*, VII, 266 : « Ce sont pierres jettées en nostre jardin »; Oudin, *o. c.*, et Leroux, *Dict. com.*, *s. v°* PIERRE.

8. Cf. le prov. : *Il fait bon reculer pour meus saillir*. [*M.*, n° 875.]

9. Voir, sur cette locution bien connue, A. Tobler, *Verm. Beitr.*, II, 238, et la note de W. Foerster sur le v. 2357 de l'*Yzopet de Lyon*. Ajouter : G. de Coinci, éd. Poquet, col. 640, v. 465; *La Cont. d'Anjou*, v. 3506; *Renart le Contrefait*, v. 27868; *Hist. de Fauvain*, éd. Långfors, v. 243; P. Meyer, dans *Bull. de la Soc. des anc. textes*, XII (1886), p. 89 et n.; *Miroir de vie et de mort*, v. 218 Var., dans *Romania*, XLVII, 519. On trouve de même : (*avoir non*) *fous i bee* et *fous s'i prent* (cf. Tobler, *o. c.*, et G. de Coinci, *l. c.*).

10. Voir *Romania*, XLVIII, 526, n. 1.

11. Cf. le prov. : *Muit est fol qui lessa saint Ma*[*r*]*tin por saolesse* [*M.*,

...In cuius festo vetule, immo et iuvenes bibunt vinum.

[16] Il demande meillor pain que de froment [1].
[17] Il n'i a plus froit de l'astre [2].
[18] Il est plus vils que chiens qui riens n'a [3].
[19] Il est du verjus de Nort qui ne peut meurer.
[20] Il parole sanz consoill.
[21] Il veult et ne veult, li pareceus.

Vult comedere et non vult laborare ; sed qui non laborat, non manducet. [Cf. S. Paul, II *Thess.*, III, 10.][4]

[22] Il met la charue devant les bués [5].
[23] Il fait chasteax en Espaigne [6].
[24] Il est plus povre que pucele [7].

---

n° 1312], et la note de Wulff et Walberg sur Helinant, *Vers de la mort*, XII, 8-9. — Le commentaire latin fait allusion au prov. : *A la feste saint Martin, toutes vieilles boivent vin* (cité par A. Lecoy de la Marche, *La chaire française au m. â.*, p. 256, note).

1. Cf. le prov. : *Fous est qui queurt a meillor pain que de forment.* [*M.*, n° 773.]

2. L'expression *plus freit que l'astre* se lit déjà dans Simon de Freine, *Roman de philos.* (Matzke, v. 93, imprime *lastre*). La locution : *Il n'y a rien plus (si) froit que l'astre* est citée par Deschamps (*Lettres*, 1418, v. 17), Menot, H. Estienne et B. des Périers (voir *Revue du XVI*e *siècle*, VII, 1920, p. 113). Ajouter Oudin, *Cur. franç.* : *Il n'y a rien de si froid que l'âtre*, i. « il n'y a rien à manger, ou rien à profiter ». Au XIIIe siècle, on employait dans ce sens aussi le mot *fouier* : « Homo delicatus — lit-on dans un recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs — non stat vel manet libenter *ou il n'a plus froit que le fouier* » (Bibl. nat., lat. 14929, fol. 12 v°).

3. Cette locution figure aussi dans les recueils du groupe *d* (*DEFG*); cf. Le Roux de Lincy, I, 168. L'expression *estre plus vis qu'uns chiens* est du reste fréquente ; cf. *Prov. au vil.*, 127, 6 ; G. de Coinci, col. 544, v. 75, etc.

4. La locution est plutôt la traduction de la parole biblique : *Vult et non vult piger* (*Prov.*, XIII, 4), non citée dans le commentaire.

5. Cf. le prov. : *Len ne doit pas mectre la charue devant les beufz.* [*M.*, n° 1495.] Pour d'autres exemples, voir Le Roux de Lincy, I, 150 ; Tobler-Lommatzsch, *s. v°* BUEF.

6. Voir *ibid.*, *s. v°* CHASTEL, et les indications bibliographiques qui y sont données.

7. Cette locution a été employée par Phil. de Novare (cf. Ch.-V. Langlois, *La vie en France au m. â. d'après qques moralistes du temps*, p. 194).

[25] Il ne vault mie ses oreilles, l'eschaudé.

[26] La geline est morte qui les gros oés ponoit. [*M.*, n° 1004.] [1]

[27] Li uns me poile, li autres me tolt. [*M.*, n° 1126.]

[28] N'i vault noiant saÿns de chat. [*M.*, n° 1395.] [2]

[29] N'i vault noiant barat. [*M.*, n° 1394.] [2]

[30] N'i vaut celee, Dex set tot. [*M.*, n° 1393.]

[31] Or i parra qui bien le fera. [*M.*, n° 1557.]

[32] Or est venuz qui aunera. [*M.*, n° 1555.] [3]

[33] Or est Brie bone. [*M.*, n° 1554.] [4]

Mensura semper est bona.

[34] Par tot me chace, fors en eve (*ms.* fors in aqua) [5].

[35] Raiez et paiez et engigniez l'oste ! [6]

[36] Totevoies fu ele tondue. [*M.*, n° 2402.] [7]

J. Morawski.

SÉGUIN ET L'ABBAYE D'EYSSES

M. Bédier résume ainsi qu'il suit, au tome IV de ses *Légendes*

Un manuscrit donne la variante : *il est plus povre que pucele qui ist du baing* (cf. Le Roux de Lincy, II, 496).

1. Sur cette locution, citée aussi dans *Q*, voir *Revue du XVI*e *siècle, art. cité*, p. 371, n° 84, et la note.

2. Ces deux locutions sont synonymes ; cf. *N'i a mestier saïn de chat, Hui finera vostre barat* (*Renart*, I, 1286) et la note de G. Tilander sur ces vers (*Rem. sur le Roman de Renart*, p. 24), et en rapprocher le commentaire du n° 28 : *Hoc dicitur de incurabili.*

3. Sur cette locution, citée aussi dans *Q*, voir *Revue du XVI*e *siècle, art. cité*, p. 373, n° 96, et Tobler-Lommatzsch, *s. v°* AUNER.

4. D'après le commentaire, *brie* ne saurait signifier ici « bruit, tumulte » (cf. Godefroy, *s. v°*) mais bien « fromage de Brie ».

5. Parce que l'eau ne garde pas les traces, ou comme dit un autre dicton : *Coup en ewe ne pert.* [*M.*, n° 423.]

6. C'est peut-être une citation ; *paiez* « vengez » ?

7. A quoi se rapporte le pronom *ele* ? *RZ* donnent : *Toutes voies fut ly prés tondus*, et Cotgrave : *Toutes fois fut le pré tondu* (allusion au fableau du « pré tondu »).

épiques, tout ce qu'on sait de Seguin que l'épopée donne comme père à Huon de Bordeaux :

« Ce personnage est assez souvent nommé, mais il n'est que nommé dans les chansons de geste. Il n'est que nommé, comme le père déjà mort du héros, dans *Huon de Bordeaux* et dans les suites de *Huon de Bordeaux*. Il n'est que nommé au début de *Gaufrey*, dans une énumération des fils de Doon de Mayence. Il n'y a qu'un passage d'une chanson de geste, à ma connaissance, où il paraisse en personne parmi les barons de Charlemagne ; c'est une scène de *Girard de Vienne* où le poète lui a donné deux vers à prononcer.

Trois comtes de Bordeaux ont porté le nom de Seguin ; le premier paraît en 778, le second en 816, le troisième en 839. De ces trois personnages, l'histoire ne dit à peu près rien ; du Seguin épique, les chansons de geste ne disent absolument rien ; la comparaison entre l'histoire et la légende est par là facilitée et l'on peut identifier le Seguin des romans à celui des trois comtes carolingiens que l'on veut. Il reste qu'il est probablement l'un des trois.

Comment nos poètes ont-ils connu l'un de ces Seguins historiques ?

Nous l'ignorons. » (p. 391)

Essayons d'abord de dégager ce que nous savons de ce personnage d'après les chansons de geste.

Elles l'appellent tantôt Seguin (forme méridionale, dans la version de *H. de B.* en alexandrins, version très importante d'où nous tirerons quelques indications supplémentaires), tantôt Sewin, Sevin (forme du Nord, version de *H. de B.* en décasyllabes).

Selon les chansons, Seguin était duc de Bordeaux, mais avant lui cette terre faisait partie de la « royauté » et c'est lui qui l'érigea en duché.

« Je connui bien vo taion, en non Dé,
En vostre tere vi jou ja roiauté ;
Mais vostre pere le fist par carité,
Quant vint a tere, si en fist duceé.
— Sire, dist Hues, vous dites verité,
Jou l'ai oï, se le m'a on conté ».

H. de B., vv. 3106-11.

Il fut un vassal fidèle de Charlemagne :

« Sewins li dus vous servi volentiers,
Moult vous ama et forment vos tint chier ».

H. de B. décas., vv. 251, 253.

Charlemagne le confirme lui-même :

« Quant jel mandoie par sëaus et briés
Il me venoit et secorre et edier,
Quant je voloie errer et chevauchier,
En sa compagnie .x. mil chevaliers. »
H. de B. déc., vv. 2570-73.

Il avait, selon le poète des *Loherains*, un fils nommé Hues :

Em Bourdeloit ot .I. franc duc Sewin
Qui eut .I. fil qui fu preus et hardis
Hues ot non...
vv. 222-24.

L'auteur de *H. de B.* lui donne deux fils, Girart et Huon :

C'est a Bordele que bien pres de ci siet
Mors est li dus, bien a .VII. ans entiers,
Remés en sont doi garçon paltonniers,
Gerars et Hues, doi malvais iretier.
H. de B. déc., vv. 232-35.

Seguin était gouverneur de Bordeaux au temps où les Sarrasins envahirent le Bordelais :

Quant li baron ont le mes escouté,
Li plus hardi en sont espoenté,
Et dist Seguin de Bordiauz la cité:
« Messagier frere, dittes vos veritey
Ke Sarrazin sont en ma terre antrey ? »
Girard de Vienne, v. 3972.

Quant à son « lignage », les poètes le font fils de Doon de Maience (*Gaufrey,* vv. 102-104). En outre, on nous raconte qu'il avait un frère bâtard, nommé Guillaume ou Macaire qui renia la foi et devint payen soit sous le nom de Oedes (*H. de B.* décas.), soit sous celui de Ubelon (*H. de B.* en alex.).

Ce sont des témoignages bien imprécis qui peuvent se rapporter à n'importe quel autre héros obscur des chansons de geste. Mais dans la version en alexandrins nous trouvons un renseignement qui peut nous orienter vers un pays où le nom de Seguin, comte de Bordeaux, devait être familier.

D'après la version en alexandrins, Seguin avait fondé une abbaye de Saint-Morisse, située près de Bordeaux.

Quant l'abbé l'entendit, vers lui s'en est alés,
Isnelement lui a ses bras au col noés :
« A ! monsegneur, dist il, soiés bien trovés,
Li avoirs de ceans vous est abandonnés,
Car Seguin nous fonda, si voir que Dieu fust nes,
Par lui est saint Morisse cy endroit aourés,
Y nous crea ce lieu et si nous a rentés. »

H. de B. alex., fol. 148 °.

Mais par deca Bordiaulx qui est bonne cité
Y a une abbaye S. Morrisse des pres...
Bonne est l'abbaye et se est riche assez
Mon pere Seguin fust qui jadis l'ot fondés...»

ib., fol. 147vo.

Où les poètes avaient-ils pu recueillir cette indication sur Seguin, fondateur d'une abbaye ?

Cherchons là où ils nous mènent eux-mêmes, c'est-à-dire, dans le Bordelais et les pays avoisinants.

A 8 lieues E.S.E. de Bordeaux se trouve la commune de Blazimont (canton de Sauveterre). « Dans cette dernière se trouve l'abbaye de Saint-Maurice de Blazimon, ci devant habitée par les Bénédictins exempts. » « Ce couvent, appelé *Blavinimons* [1] ou *Bladimons*, fut bâti en 721, par un ermite de Saintonges, détruit par les Maures en 732 ou plutôt par les Normands en 848 et rétabli par le duc de Gascogne, Guillaume Sanche, vers l'an 977. » [2]

Nous aurons à reparler de ce couvent, car l'abbaye de Saint-Maurice est mentionnée dans toutes les versions de *Huon de Bordeaux* et nous en étudierons les rapports avec la légende de Huon de Bordeaux.

Pour l'instant, il faut noter cette coïncidence : le poète place près de Bordeaux une abbaye de Saint-Maurice et là se trouve réellement une abbaye de ce nom.

---

1. Sur Blazimon voir : O. Gauban, *Histoire de la Réole*, p. 486, La Réole, 1873 ; Ribadieu, *La Guyenne d'autrefois*, p. 486 et suiv. ; P. Bernadau, *Antiquités bordelaises*, Bordeaux, 1797 ; abbé Joseph Baurein, *Variétés bordelaises*, Bordeaux, 1784-86.

2. Gauban, *op. cit.*

Dans les environs de cette abbaye existait au xe siècle un lieu désigné sous le nom de « vinea Seguino, vice comite », « terra Seguino ».

Le cartulaire de la Réole, année 980, contient une donation faite par l'abbé de Blazimon au monastère de la Réole.

Cedo atque condono ad monasterium qui est honore Sancti Petri, in loco qui prenominatur Squirs, super flumen quod vocat Garonna, facio cartam de alodo meo vel vinea qui est in pago Basadine, in vicaria Gamaginse, in villa qui dicitur Montevitore. Habet ipse alodus cum vineas et in se per girum partitas (perticas) CLXXX, pro uno latus vinea Sancti Petri de Castello, pro uno parte, similiter Sancti Petri ; pro uno fronte *vinea Seguino*, vicecomite ; alio latus, via publica.

Item in ipso loco una pecia de terra cum vinea vel mansione cum tota strumenta. Habet ipsa terra cum vinea perticas XLI, pro alio latus XL et *terra Seguino* et via publica. Et de mea donatione trado potestate ad habendum et possidendum.

(*Archives de la Gironde*, V, p. 409).

Était-ce une terre d'un Seguin, vicomte, vivant au xe siècle ? et faut-il alors ajouter un quatrième Seguin aux personnages énumérés par M. Bédier ?

Était-ce une terre qui appartenait à l'abbaye et portait le nom de son donateur ?

La première opinion semble être appuyée par les anciennes coutumes de la Réole de 977, où parmi les témoins figure un certain *Seguinus*, *vicecomes* (*Archives de la Gironde*, t. II, p. 233).

Quoi qu'il en soit, au xe siècle, le nom d'un vicomte Seguin ne devait pas être inconnu aux moines de l'abbaye.

Mais recherchons dans les pays avoisinants si le nom de Seguin ne se rattachait pas à un autre lieu ?

Dans l'Agenais, sur la route qui mène d'Agen à Périgueux, se trouve la petite ville de Villeneuve-sur-Lot. Tout près de cette ville existait autrefois l'abbaye d'Eysses, bâtie sous l'invocation des SS. Gervais et Protais et construite, selon la tradition, sur les débris de la colonie romaine d'Excisa ou Excisum. On lit dans la *Gallia christiana nova*, II, 935-40 :

Exiense coenobium ord. Benedictini, fers ad ripam Oldi fluvii in pinguissima et amoenissima planitie situm est, monticulis in orbem ad duas et tres leucas dissitis conclusum, fundatum in ruderibus veteris coloniae Romanae, Excisa seu Excisum dictae, cujus meminere Antoninus in itinerario et alii.

Ale Cassinogilo castro, in que Ludovicum Pium Hildegardis imperatrix, Caroli magni uxor, cum alio gemello uno partu edidit, tribus milliaribus ; a Nitobrigum civitate Agenno 9 distans. Ejus ecclesia sub S. S. martyrum Gervasii et Protasii patrocinio dedicata est. Quo seculo, quove auctore primum extiterit, haud satis coopertum est. Alii enim seculo IV a *Seguino quidam comite*, jussu Silvestri papae, ob interfectum ibidum proprium filium inter venandum conditum volunt : alii seculo nono a Carolo Magno. Non fuisse a Carolo Magno fundatum hocce monasterium, vel inde concludi potest, quod nec inter coenobia, quae donaria, preces aut militiam debebant in Aquisgranensi Synodo an. 817 numeretur, nec inter Septimaniae, Vasconiae aut pagi Tolosani, quae ibidem recensentur, locum habeat. Sed nec a Seguino saltem tempore Silvestri papae ut aiunt ortum habuisse, clarius est quam ut probatione indigeat.

Dixi saltem Silvestri tempore, fieri quippe potuit, ut *circa X seculum a quodam Seguino constructum*. Fuerit, cui postea fundationi imperitus aliquis S. Silvestri tempus assuerit. Ut ut est constat illud Cluniacensi congregationi adjunctum et illius abbati subditum, ac postea Moissiacensi asceterio immediate subjectum, in carta donationis Fulconis et in epistola Urbani II data Isanco Tolosano, Simoni Agennensi etc. indict. IV an. 1097 quae exstat in Moissiacensi tabulario.

Du Tems, dans son *Clergé de France*, reproduit le texte de la *Gallia Christiana* et remarque que « le premier sentiment (la fondation par Seguin) n'est appuyé que sur une tradition populaire ». Il conclut : « Peut être s'appeloit il (le fondateur) Seguin, mais on s'est trompé sur le temps de la fondation. »

Les érudits qui ont étudié cette question se sont partagés en deux groupes ; les uns, d'accord avec la tradition populaire, attribuent la fondation à Seguin ; les autres, ne pouvant résoudre le problème de l'intervention inexplicable du pape Sylvestre, se prononcent pour Charlemagne.

Lantenay, qui a publié dans la *Revue d'Agenais* un « mémoire d'un bénédictin » concernant l'abbaye d'Eysses [1], donne un exposé détaillé de cette polémique.

---

1. Sur l'abbaye d'Eysses voir : *Revue de l'Agenais*, Lantenay, *Mémoire sur l'histoire de l'abbaye d'Eysses*, 1853, XIX, p. 151, 221, 397 ; Ducourneau (Alex.), *Guyenne historique*, t. I, 1842-44, p. 287 ; Barrère (abbé Joseph), *Histoire du diocèse d'Agen*, t. I, 1855-56, p. 175 ; Cassany-Mazet (A.), *Histoire de la ville de Villeneuve-sur-Lot*, 1837, p. 8 ; Cassany-Mazet, *Annales de V.-s.-L.*, p. 17 ; Pierre Louvet, *Histoire d'Aquitaine*, p. 144 ; Du Tems, *Le clergé de France*, t. II, 1774-75, p. 289.

L'auteur inconnu de ce mémoire cherche, semble-t-il, à combiner les deux théories : l'abbaye, selon lui, fut fondée par le comte Seguin, ruinée par les Normands, et restaurée par Charlemagne. A l'appui de sa thèse il cite d'Arnald qui écrit dans sa *Remontrance* (1606) :

Il se lit dans les anciens titres d'icelle abbaye *presque en ces termes*, qu'elle est fondée de longue ancienneté et quasi la première église de toute la Chrestienté Cisalpine. La dite fondation faicte par Seguin comte qui estoit grand seigneur et de grande authorité en ce pays de l'Agenois, lequel par droict de fondation et dotation lui confera plusieurs fiefs nobles, places et revenus spirituels et temporels : entre autres seculiers, tout le territoire de Gaiac, tant deça que dela la rivière de Lot (ou est assise de présent la ville de Villeneufve) et la seugnerie de la ville d'Eysses, comprenant cinq ou six paroisses.

L'auteur du mémoire ajoute que, outre ces titres que d'Arnald a vus dans les archives de l'abbaye :

Il y a encore quelques mémoires qui restent d'un procès entre le sieur Abbé et le baron de Pujols, qui font mention comme autrefois l'église de cette abbaye a été fondée par l'autorité du pape Silvestre, *ad instantiam comitis Seguini*, à l'instance du comte Seguin. S'il y avoit seulement qu'elle a été fondée par le comte Seguin sans parler du pape Silvestre cela se pourroit convenablement rapporter au temps de Charlemagne, car entre les comtes qu'il établit y en avoit un appelé Seguin, qu'il fit gouverneur de Bordeaux.

Il faut noter que d'Arnald ne prononce pas le nom de Sylvestre, il dit seulement : « Ceste fondation et dotation fust authorisée par le Sainct Siège qui l'avoit aussi enrichie de plusieurs droits ecclesiastiques. »

Il convient aussi de remarquer que Barrère, dans son *Histoire de diocèse d'Agen*, nous donne ce renseignement : « Un peu plus bas d'Arnald, nous apprend qu'il était natif d'Eysses. Il était donc parfaitement à portée de connaître les lieux ».

Il nous est toutefois impossible de trancher d'une manière décisive, en raison dû manque de documents, ce problème de l'origine de l'abbaye d'Eysses.

Ce qui nous intéresse, c'est l'existence autour de cette abbaye d'une tradition populaire qui, pour emprunter les expressions un peu romantiques de Ducourneau, « ressemble aux belles poésies primitives de l'Écosse ».

Quel est le véritable caractère de cette légende ?

L'auteur du mémoire sur l'abbaye d'Eysses la raconte de la manière suivante :

La tradition est restée après la perte desdites chartes que le comte Seguin étant idolâtre et n'ayant qu'un seul fils, un jour étant à la chasse, pensant tirer à quelque bête sauvage, il le frappa et tua d'un coup de flèche dont il conçut une étrange tristesse et contracta une langueur qui le consumait sensiblement. Il consulta les médecins, et ayant fait expérience de leurs remèdes long temps sans trouver soulagement, il y en eut un qui lui dit que son mal était plus dans l'esprit qu'en son corps ; qu'à Rome il y avoit un homme qui guerissoit de toutes sortes de maux ; qu'il lui consultait d'y aller s'il vouloit trouver remède à son mal. Le comte suivit ce conseil, fit le voyage de Rome, et ayant trouvé le pape Sylvestre, il lui déclara son mal et surtout l'origine dont il parvenoit, qui était la mort de son fils. Le pape Silvestre le consola, l'instruisit et le convertit à la foi, et lui bailla l'absolution de tous ses péchés et s'en étant retourné, par le conseil et ordre qu'il avoit de ce saint pape, il fonda l'Église d'Eysses et la dota de ses biens. On ne sait en quel temps après on y établit des religieux.

L'église de l'abbaye d'Eysses fut construite sous l'invocation des saints Gervais et Protais. Ces deux saints étaient honorés un peu partout en Gaule, mais surtout dans le Maine où saint Victor donna à leur culte un développement considérable. Dans la Vie de saint Hadouin [1], évêque du Mans au VIe s., nous trouvons une légende qui ressemble singulièrement à celle de l'abbaye d'Eysses. (L'église du Mans fut aussi consacrée sous l'invocation des saints Gervais et Protais.)

Il s'agit de donations pieuses faites par un puissant seigneur, à saint Hadouin et à l'église du Mans. Ce seigneur, nommé Alanus, possédait de riches terres. Un jour, son fils unique mourut subitement à la suite d'un accident de chasse. Cette mort frappa douloureusement les parents et ils cherchèrent consolation dans la foi. Ils résolurent de donner à Dieu tout ce qu'ils possédaient et ils visitèrent les sanctuaires voisins. C'est à l'église des saints Gervais et Protais qu'Alanus donna ses douze terres avec leurs dépendances, Loudon, Rulle, Roche, etc.

Dans cette légende monastique nous trouvons les mêmes traits que dans celle de l'abbaye d'Eysses. Seulement cette der-

1. *Acta ss. Bolland.* (1643), jan. II, 1140 (3^a, 763-64) ; Baronius, *Annal.* (1599), 652, 13-14 ; *Patrol. lat.*, LXXX, 565.

nière est plus développée, c'est le père lui-même qui tue par imprudence son fils, et qui expie son péché involontaire en fondant une abbaye et en la dotant de terres.

Au lieu d'Alain, personnage inconnu aux moines de l'Agenais, nous y voyons le puissant comte Seguin.

Celui-ci fut-il le véritable fondateur de l'abbaye ou les moines d'Eysses, en recevant la tradition liée à leurs saints patrons Gervais et Protais, ont-ils seulement substitué son nom à celui d'Alanus ?

La question est difficile à résoudre.

Il faut retenir seulement que les moines d'Eysses célébraient Seguin comme leur fondateur et leur donateur et qu'il existait une légende monastique autour de ce personnage. Son nom était vivant dans la région, et justement sur une route menant à Bordeaux.

Le poète, qui d'après d'autres indices aurait visité ce pays, pouvait en passant recueillir le nom de Seguin, comte puissant, fondateur d'une abbaye, données que nous trouvons dans la version en alexandrins de Huon de Bordeaux. Nous ne pouvons encore déterminer de façon rigoureuse les rapports entre cette version et les autres rédactions de *Huon de Bordeaux*. Il nous apparaît cependant dès maintenant que cette version en alexandrins, quelle que soit sa date propre, recouvre des traditions anciennes et localisées dans une région méridionale bien définie.

X. Pamfilova.

UNE CHANSON DE « MAL MARIÉE » DANS UN MANUSCRIT FRIBOURGEOIS DU XVe SIÈCLE

« Au milieu du nombre infini de chansons — a écrit M. J. Tiersot [1] — il en est une surtout qui, par son immense et universelle popularité, mérite en vérité de former un groupe à part : c'est celle dans laquelle s'exhalent les plaintes de la femme malheureuse en ménage, ou mariée contre son gré, ou épouse d'un mari vieux ou ridicule, la chanson de la *malmariée*,

1. J. Tiersot, *Histoire de la chanson populaire en France*, Paris, 1889, pp. 56-57.

dont le nom, datant du moyen âge, sert encore à désigner aujourd'hui cette classe de chansons. » Dans le seul recueil de Rolland, nous trouvons une trentaine de ces *malmariées* : elles racontent l'histoire, toujours la même et toujours différente néanmoins par quelque détail, d'une jeune femme qui se plaint d'avoir épousé — forcée qu'elle l'était presque toujours — un vieillard laid, jaloux ou impotent [1], un pauvre gueux [2], ou un mari jeune il est vrai, mais qui ne fait que dormir, ou qui délaisse sa femme [3] ou qui est ridiculement petit ou niais [4]; parfois encore, le mari malencontreusement choisi est un avocat [5] ou un marchand de velours [6], sans qu'on sache d'ailleurs pourquoi ces deux professions jouissent de si peu de crédit dans la chanson populaire.

Mais, comme l'ont reconnu en particulier M. Jeanroy et Gaston Paris, la popularité de ce genre est fort ancienne : d'après M. Jeanroy, la chanson de *malmariée* n'est qu'une variété des monologues de femmes qui, sous l'influence de la pastourelle, est devenue un dialogue [7]. Et Gaston Paris, en rendant compte de l'ouvrage de M. Jeanroy, a noté que le thème de la *malmariée* se présentait dans les chansons du moyen âge « sous cinq formes principales : 1° le poète entend la femme se plaindre du mari; 2° le poète assiste à la dispute de la femme et du mari ; 3° le poète assiste à une entrevue de la femme et de son ami, qui disent leur pensée sur le mari ; 4° c'est le poète lui-même qui console ou essaye de consoler une femme... ; 5° le poète assiste à l'entretien de deux femmes qui échangent leurs doléances [8]. »

---

1. E. Rolland, *Recueil de chansons populaires*, t. I, n° XXV et variantes (p. 79 sqq.); t. II, n° XXX et variantes (p. 75 sqq.).

2. E. Rolland, *op. cit.*, t. I, p. 88.

3. E. Rolland, *op. cit.*, t. I, n°s XXVI et XXVII (pp. 65-69), pp. 83 et 87 ; t. II, n°s XXVI et XXVII (pp. 57-61), et p. 91.

4. E. Rolland, *op. cit.*, t. I, n° XXVIII (p. 70), et t. II, n° XXVIII (p. 64).

5. E. Rolland, *op. cit.*, t. I, p. 84.

6. E. Rolland, *op. cit.*, t. I, p. 89, et t. II, p. 91.

7. A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge*, 3e éd., Paris, 1925, pp. 85 et 92.

8. G. Paris, *Les origines de la poésie lyrique en France*, Journal des Savants, 1891, pp. 682-683.

Ces divers genres de *malmariées*, qui, selon Gaston Paris encore, sont des chansons de femmes et, plus particulièrement, des chansons de danse que des jongleurs ont enlevées à leur milieu et qu'ils ont munies d'une introduction extrêmement simplifiée [1], ont eu par la suite des fortunes diverses : M. Parducci, qui a étudié de façon particulière les *malmariées* du xve et du xvie siècle, dit que des cinq formes sous lesquelles elles se rencontrent dans les textes des origines, une n'est pas représentée dans les chansons de la fin du moyen âge, et trois autres formes n'apparaissent que très rarement ; par contre « è ampiamente sviluppata quella di esse, che mette in iscena la donna, la quale si lamenta del proprio marito [2] », c'est-à-dire la première forme, celle précisément qui, avec son monologue à peu près intact est, pour Gaston Paris, la forme la plus ancienne. Il s'ensuivrait que les autres formes, plus ou moins influencées par la pastourelle, et participant plus ou moins du dialogue caractéristique de cette dernière, n'ont eu qu'une vitalité restreinte : seule, en tout cas, la forme monologuée s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Le nombre de *malmariées* des xve et xvie siècles, signalées et inventoriées par M. Parducci, est assez considérable, même après que l'on a biffé de sa liste les chansons qui n'appartiennent point à cette catégorie : M. Parducci lui-même, en effet, s'est excusé avec bonne grâce si, entraîné par l'amour du sujet, il avait peut-être vu çà ou là des *malmariées* où il n'y en avait pas [3]. Celle que je publie ici ne se distingue guère de ses sœurs signalées jusqu'à aujourd'hui : son seul intérêt, c'est qu'elle a été connue et sans doute chantée à Fribourg, dans ce Fribourg de la seconde moitié du xve siècle, à demi germanisé, et qui allait, en 1476,

1. G. Paris, *art. cit.*, p. 685.

2. A. Parducci, *La canzone di « Mal Maritata » in Francia nei secoli XV-XVI*, Romania, t. XXXVIII (1909), pp. 292-293.

3. A. Parducci, *art. cit.*, p. 297. Je rayerais de la liste, par exemple, dans le recueil de J. Weckerlin, *L'ancienne chanson populaire en France (XVIe et XVIIe siècles)*, Paris, 1887, les chansons publiées aux pp. 76, 92, 94, 119, 167, 191, 201, 228, 319, 328, et peut-être aussi celle de la page 197 ; dans cette dernière, en effet, il n'est pas sûr que la protagoniste soit mariée : elle dit qu'elle préfère un ami à un mari, mais sans spécifier si elle-même a déjà un mari, ou non.

soit quatre ans seulement après que fut copiée notre chanson, remplacer le français, comme langue officielle, par l'allemand. Les manifestations de la vie littéraire dans le Fribourg industriel d'alors, les preuves de ses rapports avec la culture française sont si rares, qu'on en est réduit, pour montrer que malgré tout la ville avait quelque connaissance de la littérature d'outre-Jura, et que les Fribourgeois d'alors n'étaient pas complètement des Béotiens, à mettre en évidence d'infimes détails, dont on ne tiendrait certes pas compte dans une région plus riche en souvenirs et en œuvres littéraires, d'infimes détails comme la chanson suivante :

Je ne le seré de .VII. ans
A mon gré mariée,
Ne ja villain n'aura m'ameur :
Gentilliesse m'agrée.

Hé, faul villain que fay tu cy ?
Va t'en ez champs garder berby,
Va gaignie ta journée !
Tu gagnieras plus en ung jour
Que moy d'une ventenée [1].

Hé, faulx villain, se tu ly vient
En l'ostel de mon pere,
Tu trouveras lez huys fermés,
Les fenestrez sarréez ! [2]

Hé, faul villain, se tu me prent,
Je te feray poyne et torment,
La dure destinée :
Je te feray cus, de certain,
La première nutée !

Cez bonnes gens mentant disant
Que je suys grosse d'ung enfant :
C'est bourde controvée,
Car on veoit bien a mon semblant
Point de coleur muée.

Roncigniollet, roncigniollet,
Que chante la nuytée [3],
Va vers mon amy se ly dy
Que vieignie a la journée ;
S'il ne ly vient, il m'a perdu :
A ung villain suys donnée.

Le texte de cette chanson, on le voit, a été conservé dans un assez mauvais état. Sans parler du fait que la troisième strophe a été copiée avant la seconde — erreur qui a été corrigée par une brève annotation du copiste lui-même — on peut remarquer que, dans son état actuel, la chanson comprend trois sortes de

1. L'original a *ventene*. La correction n'est d'ailleurs pas assurée, puisque l'afr. n'avait pas de mot *ventenée* « vingtaine » (cf. par contre Mistral, *vintenado*), et qu'ainsi le vers serait trop long.

2. Dans l'original, le couplet est transcrit avant le précédent ; mais les sigles *a* et *b*, en marge, donnent la succession véritable des strophes.

3. L'original a *nuydee*.

strophes : la première et la troisième qui sont de quatre vers ; les deuxième, quatrième et cinquième, qui ont cinq vers, et la dernière enfin, qui en a six. Il est vrai que cette dernière strophe a tout l'air d'avoir été plus mal copiée que les autres encore : je croirais volontiers qu'elle devait être primitivement ainsi :

Roncigniollet du boys joly,
Va vers mon ami se ly dy
Que vieignie a la journée ;
S'il ne ly vient il m'a perdu :
A ung villain suys donnée.

auquel cas elle rentrerait dans la règle générale, si l'on admet qu'au dernier vers « a ung » ne compte que pour un pied. Cette *malmariée*, en d'autres termes, devait être formée de strophes ayant cinq vers chacune. Ce n'est que par suite d'accidents banaux que la première et la troisième strophes ont toutes deux perdu un vers. Dans chacune de ces strophes, le nombre des pieds devait être le suivant : 8, 8, 6, 8 et 6. Deux des strophes complètes qui nous restent sont construites ainsi : la quatrième et la cinquième, auxquelles, on vient de le voir, on pourrait ajouter la dernière. Dans les strophes irrégulières, ce serait le second vers qui manquerait. La rime également est déficiente : là où on peut la retrouver, soit dans les quatrième et cinquième strophes, les premier, deuxième et quatrième vers riment partout en *-ant*, et les deux vers de six pieds en *-ée*.

La versification de cette chanson, en un mot, fait penser, ou qu'elle a été très maltraitée en se répandant, ou qu'elle a été composée par un novice ou par un auteur facile à contenter. Rien ne permet néanmoins de croire qu'elle ait été composée ou transformée à Fribourg. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été copiée entre le 21 mai et le 30 juin 1472 — date des actes qui, dans le registre notarial [1] où elle se trouve, précèdent et suivent immédiatement la chanson — par le notaire fribourgeois Bérard Faucon, plus connu peut-être dans l'histoire fribourgeoise sous son nom germanisé, Berhard Falk. Ce Bérard Faucon, fils de Pierre Faucon, fut comme son père chancelier de la

1. Ce registre est conservé aux Archives de l'État de Fribourg, où il porte le numéro 357.

ville de Fribourg. La famille, arrivée dans cette ville dans la première partie du xve siècle semble-t-il, y occupait une place distinguée : Pierre Faucon, chancelier de 1450 à 1469, avait un frère, Guillaume, qui était ecclésiastique, et notre Bérard, notaire de 1459 à 1480, succéda à son père dans la charge de chancelier. Il avait en tout cas fait des études à Berthoud (canton de Berne) où il était allé apprendre l'allemand [1] : peut-être était-il allé aussi faire un séjour d'études en France, et il se peut que ce soit là qu'il se serait tout d'abord intéressé à la poésie française. De son mariage avec une des filles de Pierre Ramu, appartenant à l'une des meilleures familles de la ville, il eut quatre fils, dont l'humaniste Peter Falk [2].

Bien qu'elle soit d'un mince intérêt, la chanson copiée par Bérard Faucon présente quelques caractères qui méritent qu'on s'y arrête. C'est un monologue pur et simple : une jeune fille jure que jamais elle n'épousera un vilain ; et s'adressant à l'un d'eux, elle l'invective et lui promet les pires disgrâces, s'il veut par force l'épouser. Dans la cinquième strophe — je croirais volontiers qu'il manque une strophe au moins, car la transition est trop brusque entre le quatrième et le cinquième couplet — elle proteste que ce n'est pas vrai qu'elle soit enceinte ; il semblerait presque que son père veuille lui faire épouser ce vilain pour cacher son déshonneur, mais elle ne veut pas de ce mariage forcé, et, dans la strophe finale, elle appelle désespérément son ami à son secours, en lui faisant connaître, par l'entremise du rossignol, à quel triste sort elle est promise s'il ne la sauve pas promptement.

Nous sommes donc en présence, non d'une chanson de malmariée proprement dite, mais d'un petit poème qui ferait partie de ce groupe de chansons, étroitement unies aux *Malmariées*, dans lesquelles « la donna, in esse posta in azione, è ancora ragazza. Vero è — remarque M. Parducci — che si tratta

1. F. Heinemann, *Geschichte des Schul- und Bildungsleben im alten Freiburg bis zum 17. Jahrhundert*, Freiburger Geschichtsblätter, vol. II (1895), p. 46.

2. Sur la famille Faucon, et sur Peter Falk en particulier, cf. Jos. Zimmermann, *Peter Falk, ein Freiburger Staatsmann und Heerführer*, Freiburger Geschichtsblätter, vol. XII (1905), p. 5, et P. A. Wagner, *Peter Falks Bibliothek und humanistische Bildung*, Freiburger Geschichtsblätter, vol. XXVIII (1925), et thèse de Fribourg 1925, p. 131, note 2.

sempre d'una ragazza, che deve andare a marito ; del quale, non essendo soddisfatta, si lamenta, rappresentandocelo in termini, che in niente si differenziano da quelli usati nelle mal maritate autentiche, e al qual farà anche quello, che fan tutte le autentiche mal maritate [1]. » Et ce caractère de la jeune fille qui se plaint par anticipation, et qui remplace les femmes mariées de la Mal-mariée typique, serait, selon M. Jeanroy, un indice d'ancienneté : ce serait, en effet, dans les œuvres lyriques les plus anciennes que les plaintes et les sarcasmes à l'égard du futur mari sont mises dans la bouche d'une jeune fille [2]. Il ajoute que « la poésie allemande nous offre en abondance certaines situations où il est plus naturel de voir placées des jeunes filles que des femmes mariées, et si la condition des héroïnes n'est pas toujours nettement indiquée, il semble... que ce soit bien de femmes non mariées qu'il s'agisse en effet. Dans la poésie portugaise, qui est plus explicite, nous ne trouvons plus aucune trace de l'amour illégitime ; toutes les femmes mises en scène sont des jeunes filles... [3] » : ce serait là, semble-t-il, des traces de l'influence d'une période ancienne de l'existence de ces *chansons dramatiques* — suivant l'expression de Gröber — françaises, qui ont par ailleurs laissé des traces dans la littérature française également. Aux XVIe et XVIIe siècles encore, dans le recueil de Weckerlin, nous trouvons quatre exemples de ces chansons de « futures mal-mariées » : l'une date de 1615 [4], et le futur est « un vieillard qui n'a ny maille ni denier » ; la deuxième est de 1615 encore, et il y est question d'un « vieux rechigné jaloux [5] » ; le troisième exemple est de 1603 : le promis est un « badaut de village [6] », et le quatrième, d'une année antérieure, soit de 1602, parle simplement d' « un vieux bonhomme [7] ». Il faut dire que dans ce même recueil, le nombre de *malmariées* authentiques est quatre fois plus élevé. Au

1. A. Parducci, *art. cit.*, p. 297.
2. A. Jeanroy, *op. cit.*, p. 157.
3. A. Jeanroy, *op. cit.*, p. 158.
4. J. Weckerlin, *op. cit.*, p. 32. Ces quatre exemples sont signalés par M. Parducci, *art. cit.*, p. 298.
5. J. Weckerlin, *op. cit.*, p. 166.
6. J. Weckerlin, *op. cit.*, p. 241.
7. J. Weckerlin, *op. cit.*, p. 324.

xve siècle, la proportion est la même : dans les chansons publiées par Gaston Paris, nous en trouvons deux où les plaintes sont mises dans la bouche d'une jeune fille [1] — la seconde de ces chansons, le n° cxxx, rentre d'ailleurs à peine dans le groupe des *malmariées* —, alors que les autres *malmariées* du recueil mettent bien en scène des femmes mariées. Et jusque dans les romances plus anciennes encore publiées par Bartsch, la « mal mariée » authentique triomphe ; mais, comme l'a remarqué M. Jeanroy, ce sont des jeunes filles que mettent en scène les pastourelles et quelques pièces tant provençales que françaises [2]. En un mot, s'il est vrai que l'on retrouve les deux types de la « mal mariée » et de la « future mal mariée » aussi loin qu'il est possible de remonter, on constate d'autre part, à mesure que s'écoulent les siècles, que la « mal mariée » authentique, plus populaire, semble-t-il, plus vivante et plus parlante, étend son domaine et triomphe seule dans les chansons actuelles : la « future mal mariée » est un type relativement ancien qui a disparu peu à peu.

Un autre type qui a évolué, c'est celui du mari ou, dans le cas où l'on ait affaire à une « future mal mariée », celui du prétendant imposé à la jeune fille par les parents. D'après le recueil de Rolland, le mari dont la femme se plaint est, nous l'avons vu, généralement un vieillard et, dans quelques cas spéciaux, un mari ridiculement petit ou peu viril, un laid bonhomme, un sot, un avocat ou un marchand de velours. Dans notre chanson au contraire, l'époux imposé par le père est un « faulx villain » que la jeune fille ne peut ni voir ni sentir ; elle a plaisir au contraire à frayer avec la noblesse : « gentilliesse m'agrée », dit-elle. Or, plus on remonte dans le temps, plus on constate que ce type du vilain est fréquent dans les *malmariées* : M. Jeanroy a remarqué déjà qu'au moyen âge, dans ce genre poétique, l'auteur « suppose ordinairement... que la femme dont il peint les douleurs est une demoiselle qui a été forcée de se mésal-

---

1. G. Paris, *Chansons du XVe siècle*, Société des anciens textes français, Paris, 1875, n° cxvii, p. 115, et n° cxxx, pp. 131-133.

2. A. Jeanroy, *op. cit.*, p. 157. La liste de ces pièces se trouve à cette même page, note 7.

lier [1] ». Weckerlin donne entre autres une chanson de 1530 qui commence ainsi :

Mon père m'a mariée
A ung villain m'a donnée,
Tout au long de la journée
De dormir il ne cessa [2]...

Deux autres, d'un siècle plus jeunes — elles sont de 1602 et de 1644 [3] — font également mention du vilain, et dans une autre chanson encore, datée de 1570, le mari est un « faus vilain jalous » qui bat sa femme [4]. Dans deux chansons du XVe siècle, c'est encore le même personnage qui est en jeu :

Jo qui son tant belle fille,
M'an dounade a ung villan...

qui la bat et qui dort toute la nuit [5]; et, dit l'autre pièce, qui se trouve dans un manuscrit datant du commencement du siècle.

Mon pere marié m'a —.....
a un vilen doné m'a —....
il dit qui me battera —....
e ge dis que non fera —....
mon ami m'en gardera! —....
altre foys gardi m'en a [6].

Mais c'est surtout dans les romances qu'on le retrouve à chaque instant, ce vilain [7] : il est jaloux, il ronfle, il est vulgaire, si bien que c'est presque bien faire que de le tromper et de

1. A. Jeanroy, *op. cit.*, p. 92.
2. J. Weckerlin, *op. cit.*, p. 242.
3. J. Weckerlin, *op. cit.*, pp. 245 et 343.
4. J. Weckerlin, *op. cit.*, p. 421.
5. G. Paris, *Chansons du XVe siècle*, no CXIX, pp. 118-120.
6. Rud.-Ad. Meyer, *Französische Lieder aus der florentiner Handschrift Strozzi-Magliabecchiana Cl. VII. 1040, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. VIII, Halle a. S., 1907, no X, pp. 57-58.
7. K. Bartsch, *Altfranzösische Romanzen und Pastourellen*, Leipzig, 1870, nos I, 25 (p. 21), 35 (p. 30), 42 (pp. 42-43), 45 (pp. 46-47), 48 (p. 49), 49 (p. 51), 51 (p. 53).

le berner ; sa femme va jusqu'à lui crier en plein visage qu'elle a un amant :

Je lui ai dit « Vilains floris...
J'ai bel amin coente et joli »...[1]

Ce « vilain », c'est donc encore un caractère ancien qui a disparu par la suite : et ce n'est que comme un bien lointain écho que l'on retrouve, dans une variante donnée par Rolland, la mention d' « un si vilain » — avec évidemment la signification de « laid » —, époux d'une mal-mariée [2]. A mesure que la féodalité s'éloignait dans le temps, que la poésie se démocratisait, le thème de la jeune fille noble forcée d'épouser un vilain, si fréquent dans les romances, tendait à disparaître, remplacé par un thème qui mettait en scène, non plus une différence de classe, mais une différence d'âge : le thème de la jeune fille épousant un barbon.

Il semble bien, d'ailleurs, que le vilain, dans notre chanson, avait quelque mérite à épouser la belle, puisqu'avant même d'être marié, il se résignait à un rôle ridicule ; j'ai déjà remarqué que, bien que notre texte soit extrêmement concis, et qu'il soit peut-être tronqué, on pourrait inférer du cinquième couplet, ainsi que du sixième dans lequel elle invoque désespérément son ami, que l'amour qu'elle a pour cet ami n'a pas toujours été platonique, et que ç'a été pour cacher une honte qu'on l'obligea d'épouser un rustre qui s'accommoda du rôle : trait qui, il faut le noter, est particulier à notre chanson.

C'est là, au surplus, sa seule originalité. Avec l'apostrophe au rossignol qui occupe la dernière strophe, avec cette prière dans laquelle la jeune fille supplie l'oiseau d'avertir son ami de ce qui lui arrivera, s'il ne vient promptement à son secours, nous retrouvons une idée plus que courante dans la chanson populaire. M. R.-A. Meyer, dans une courte mais suggestive note sur le motif du rossignol dans l'ancienne lyrique française [3], a distingué deux époques dans le mode de traiter ce motif. Tandis en effet que dans la lyrique du XIIIe siècle le rossignol

1. K. Bartsch, *op. cit.*, nº I, 35, pp. 30-31.
2. E. Rolland, *op. cit.*, t. I, p. 80.
3. R.-A. Meyer, *op. cit.*, pp. 107-108.

est tantôt un messager d'amour, tantôt un confident, tantôt un incitateur à l'amour, comme dans la chanson de la *Bele Aelis* de Baude de la Quariere, le xve siècle ne lui a pas conservé ce dernier rôle : il n'est plus alors qu'un messager d'amour allant porter au loin des nouvelles douces ou tristes. Le « roussignolet sauvaige », appelé aussi « roussignolet du boys joly » ou « roussignolet du bois ramaige », s'en va à tire d'aile dire à l'ami que la belle s'est mariée contre son gré, ou reproche à l'ami son instabilité, ou le supplie de venir parler à la jeune fille ; ou bien il va réconforter l'amoureux, ou bien encore va dire à la belle que quelqu'un s'est épris d'elle. Dans notre chanson, nous l'avons vu, la strophe a dû être maltraitée : le double « Roncigniollet, roncigniolet » doit être remplacé par l'une des formules habituelles, soit probablement « Rossignolet du bois joly » qui rimerait avec le troisième vers et peut-être même avec le cinquième, si l'on remplace « perdu » par une forme « perdi » ; le second vers doit vraisemblablement être un intrus, de sorte que la strophe aurait, pour le commencement tout au moins, une certaine ressemblance avec une strophe d'une des chansons publiées par Gaston Paris :

Roussignolet du boys joly,
Va a mon amy et luy dy
Que je me recommande a luy
Et qu'il viengne parler a my [1]

strophe irrégulière d'ailleurs, ajoutée après coup à la chanson. Quant au sens, la dernière strophe de notre *malmariée* rappellerait plutôt la strophe

Roussignolet sauvaige qui chante a la ramée,
Va dire a mon amy que je suis mariée,
Que je suis mariée hors de mon desir.
Helas ! mes amours ne sont pas ycy [2].

Mais si tous ces éléments, sauf un, se rencontrent dans d'autres chansons du xve siècle en particulier, notre *Malmariée*, avec cette idée de la mésalliance imposée à la jeune fille pour sauve-

1. G. Paris, *op. cit.*, n° LXXVII, p. 70.
2. G. Paris, *op. cit.*, n° V, p. 6.

garder l'honneur de la famille sans doute, avec la présence du « vilain » et celle aussi de la jeune fille en lieu et place de la mal-mariée habituelle, n'en a pas moins un caractère personnel ; le fait en particulier que les deux derniers traits tendent à céder la place à d'autres au xve siècle déjà laisserait croire que notre chanson est sensiblement antérieure à cette date de 1472 à laquelle elle a été copiée, semble-t-il. Avant d'être recueillie par hasard dans le registre d'un grave notaire fribourgeois, sans doute avait-elle longuement couru les grands chemins : et c'est sur ces grands chemins, en frayant avec les rustres et les marchands, les mauvais garçons et les soudards et les voleurs, qu'elle nous est arrivée éreintée et boîteuse — mais gardant néanmoins un rameau vert entre ses dents : un brin de la vivacité qui fait la chanson française.

Paul Aebischer.

NOTES DE LATIN VULGAIRE

1. Lat. *afannare.

It. *affannarsi*, v. fr. *ahaner*, etc., classés sous *afannare « se donner de la peine » ont été laissés inexpliqués par le *R.E.W.* (252). On peut pourtant les rattacher à lat. afannae. Ce mot est traduit généralement par « échappatoire, mauvais prétexte », mais les textes d'Apulée, que l'on cite à l'appui, ne sont pas concluants : (*Mét.*, IX, 10) *haec et alias similis afannas frustra ablaterantis*... (X, 10) *ore semiclauso balbuttiens nescio quas afannas* ; le sens doit en être plutôt celui de « chose embrouillée », surtout si l'on se réfère au gr. ἀφάν(ν)αι, qui est le point de départ de notre mot : Ἀφά(ν)ναι, χωρίον Σικελίας ἄσημον, ἀφ'οὗ ἡ εἰς Ἀφάν(ν)ας ἐπὶ τὸν ἀδήλων καὶ ἐκτετοπισμένων, Étienne de Byzance ; σκινδαψός, ἀφάνα, Suidas ; *apinae* φάννας (ἀφάννας *g*), *C.G.L.*, II, 9, 40. Le sens de « situation embrouillée » pourrait convenir pour expliquer les mots romans.

2. Lat. broncus.

Sous le n° 1337, le *R.E.W.* présente une série de formes

telles que it. *bronco*, v. fr. *bronche*, etc., qui seraient dérivées de broccus croisé avec truncus. En fait, leur original pourrait être broncus, variante de broccus, attestée chez Lucilius (ap. Nonium, 25, 23). Pour le sens, cf. les représentants de broccus (*R.E.W.*, 1319). Quant à la naissance de la forme broncus en latin, je compte l'expliquer ailleurs.

3. Lat. *cottufia.

Le *R.E.W.* (4750) fait venir esp. *cotovia* « alouette huppée », port. *cotovia* « alouette », de gr. kotyphos « merle », en ajoutant que cette étymologie est douteuse et que ces mots peuvent avoir une origine imitative, comme it. *tottovilla*. Pourtant, si l'on se décide à faire abstraction de la différence de sens, les formes ibériques s'expliquent très bien par le grec : l'original grec n'est pas kotyphos, comme l'écrit M. Meyer-Lübke, mais bien κόττυφος (κόσσυφος); le *t* conservé est donc normal. Un dérivé *cottufia pourrait peut-être expliquer également it. *tottovilla*.

4. Lat. croccus.

On fait généralement venir fr. *croc*, etc. du germanique (*R.E.W.*, 4780). Pourtant croccus est attesté : *uncinus croccus uel aspidiscus*, *C.Gl.Lat.*, V, 624, 42 (pour *uncinus*, voir le *R.E.W.*, 9055). Ce peut tout aussi bien être un mot latin, tiré d'une onomatopée.

5. Lat. lacusta.

Pour expliquer roum. *lăcustă*, v. fr. *laoste*, etc., on a restitué un lat. *lacusta, provenant du croisement de locusta avec lacus ou lacerta (*R.E.W.*, 5098). Or, cette forme est attestée : Plaute, *Mén.*, 924, on lit *lacustam* dans *Bb*. Les autres manuscrits portent *lucusta*.

6. Lat. lordus.

Malgré le grand nombre d'hypothèses faites pour expliquer

fr. *lourd* (voir en dernier lieu Densusianu, *Grai şi Suflet*, I, p. 147, Gamillscheg, *s. v.*), ce mot attend encore son explication. Dans les gloses latines on trouve déjà la forme lordus (*lurdus*) au sens de *cloppus* (*C. Gl. Lat.*, II, 17, 27; III, 330, 35; 499, 44; 529, 49), qui peut expliquer les sens ultérieurs (v. Gamillscheg). Cette dernière forme est d'origine grecque : λορδός, attesté chez Hippocrate et chez Aristote, a le sens de « courbé, penché », mais dans les gloses latines il traduit *cloppus* (*C. Gl. Lat.*, III, 330, 35) et *mancus* (II, 17, 27).

7. Lat. maccus.

Comme original de v.-it. *macco*, sic. *màkku*, etc., le *R.E.W.* (5198) restitue un lat. *maccus « haricot ». M. Meyer-Lübke ajoute que *maccus* est écrit dans quelques éditions de Lucilius, XXVII, 28. Je n'ai pas réussi à retrouver les éditions en question; en revanche, je trouve dans le *C. Gl. Lat.*, III, 315, 7 : κοκκολαχανον *maccum*, qui nous fournit le mot recherché.

8. Lat. *musus.

On trouve dans plusieurs dialectes italiens des noms du mul et,contenant le même élément initial *mus-* : vénit. *muso*, lomb. *müsa*, v.-trévis. *mussa*, frioul. *mus* (v. le *R.E.W.*, 5767). M. Meyer-Lübke tire ces mots de lat. muscella « jeune mule » (attesté dans le *C. Gl. Lat.*, II, 373, 29 : *muscella* μυλάριον) et repousse le rapprochement de lat. musimo « ein nicht näher bezeichnetes sardinisches Tier », comme « formell und sachlich ausgeschlossen ».

Il faut pourtant avouer que l'explication par muscella n'est pas très heureuse, car l'abrègement du mot n'est pas motivé. Quant au sens de musimo, il n'est pas si difficile à déterminer; les traductions qu'on en a faites peuvent être réparties en deux catégories :

1). — « animal né d'une chèvre et d'un bélier » (*musmo ex capra et ariete*, Isidore, *Orig.*, XII, 1, 60; *C. Gl. Lat.*, V, 507, 35 et 573, 5; v. encore Pline, VIII, 199 et Strabon, V, 2, 7).

2). — « jeune mule, âne, etc. » (Lucilius chez Nonius, 137, 22 et suiv.; *C. Gl. Lat.*, V, 644, 13).

L'élément commun aux deux sens est celui de « animal hybride » (v. Ernout, *Élém. Dial.*, p. 200), peut-être aussi celui de « dux gregis » (Servius, *ad Georg.*, III, 446 ; *C. Gl. Lat.*, V, 467, 13). Ce qui est certain, c'est que le sens de « mule » est attesté. Au point de vue phonétique, M. Meyer-Lübke a raison de dire que musimo ne peut pas expliquer les formes romanes : il faut restituer un primitif *musus (voir pour le radical Ernout, *loc. cit.*) qui est à la base de musimo et de muscella, peut être aussi de mulus, et qui peut rendre également compte des formes italiennes. Ce devrait être, de même que musimo, une forme dialectale, puisque *-s-* intervocalique y est conservé.

9. Lat. nouella.

Lat. nouella « jeune branche » qu'on a restitué pour expliquer roum. *nuia* (v. par exemple Puşcariu, *Et. Wb.*, 1200), est attesté chez Anthime, 34.

10. Lat. pessicum.

A côté de formes comme it. *persico*, roum. *piersec*, etc., qui remontent au lat. persicum, on trouve en roman des formes comme it. *pesco*, *pesca*, fr. *pêche*, où la disparition de *r* est inexpliquée. Ces mots doivent remonter à lat. pessicum, *pessica, dont le premier est attesté *pessicum* περσικόν, *C. Gl. Lat.*, III, 358, 74. Pour l'assimilation de rs en ss, cf. dossum de dorsum, etc.

11. Lat. pinnaculum.

Comme origine de it. *pennachio*, etc., le *R.E.W.* (6515) suppose un mot *pinnaculum, dérivé de pinna « plume ». Or, le latin connaît pinnaculum « sommet d'une maison », dérivé de pinna « créneau ». Il est très naturel de supposer que it. *pennacchio*, etc., proviennent de ce pinnaculum attesté, car le sens de « panache » s'explique très bien par celui de « sommet ». En plus, il ne faut pas oublier que pinna avait aussi le sens de « plume » en latin, ce qui a pu contribuer à faire changer le sens de pinnaculum.

12. Lat. scroba.

A côté de scrofa, le *R.E.W.*, 7748, restitue un original latin *scroba, que M. Meyer-Lübke explique par un croisement avec scrobis. Les mots romans dérivés de scroba ont le sens d' « écrou » ; mais fr. *écrouelles* (*R.E.W.*, 7749) paraît provenir lui aussi de scrob-. Il est inutile de faire intervenir ici l'influence de scrobis, car scroba est attesté au sens de « truie » : on trouve dans le *C.Gl. Lat.* les gloses suivantes : *scroba* porca quae generauit, V, 331, 23 ; *scruas* unde glandole nascuntur, III, 606, 8; heranisida (?) .i. *scruuaria*, III, 565, 26; hramsida, erba *scrouarion*, 591, 29 ; hyramsida id est erba *serouaria*, 612, 57; hramsida id est erba *scrouarion*, 624, 75.

On ne connaît pas l'origine de lat. scrofa, mais il paraît certain que c'est un mot dialectal (Ernout, *Élém. Dial.*, p. 226). Scroba pourrait très bien nous fournir la forme latine du même mot.

13. Lat. stagnum.

Pour expliquer it. *stagno*, fr. *étain*, etc., le *R.E.W.* (8228) établit un original *stannius et repousse la forme stagnum, qui ne serait pas suffisamment attestée. En réalité, stagnum est la seule forme attestée à date ancienne : Pline, XXIX, 35; XXX, 38 et 57 ; XXXIII, 94 et 130; XXXIV, 159 et 160; Pline Valér., I, 31 et III, 14 ; Pseudo-Théodore, *add.* I, 23 (73) ; II, 31 (102); III, 2, 12 ; *Antidot. Bruxell.* 10; 17; 21; Isidore, XVI, 22, 2, etc. Il n'y a donc pas lieu de recourir à la forme stann-, qui n'est attestée que par des manuscrits inférieurs (par exemple *d* ou *h* chez Pline).

14. Lat. *strigo.

Comme original de roum. *striga*, sic. *striula* « crier », peut-être aussi de it. *strigolare*, on a restitué un lat. *strigare, dérivé de strix (Puşcariu, *Et. Wb.*, *s.v.*; *R.E.W.*, 8319). Ce verbe a existé certainement en latin, car j'en trouve un composé dans la glose : blatis et blateras *constrigis* aut incondite et inaniter loquitur, *C.Gl. Lat.*, V, 443, 25. Mais sa dérivation de

strix se trouve compromise, car il n'est pas probable que ce dérivé fût assez ancien pour avoir un composé. Il faut plutôt voir dans *strigo une forme parallèle à strideo; l'élargissement -g- se retrouve dans gr. τρίζω et en latin même dans strix.

15. Lat. *stuppio.

A côté de *scuipa* de *scuppio, le roumain a, pour l'idée de « cracher », un verbe *stupi*. Cette forme n'a pas d'étymologie, car on ne peut pas, avec M. Meyer-Lübke (*R.E.W.*, 8014), y voir une déformation voulue de *scuppio.

Parallèle au thème **spew-* de spuo, l'indo-européen connaît un thème **stew-*, représenté par skr. *ṣṭhīvati*, *ṣṭhyūtaḥ*, arm. *t'k'i*, *et'uk'*, *t'k'anem*. Il est donc possible que le latin ait connu un dérivé de cette racine, à élargissement -p-, c'est-à-dire *stuppio, représenté par roum. *stupi* (le roumain n'exige pas la géminée, que je note par analogie avec **scuppio*). Le latin connaissait encore sputo, screo, etc., de même qu'une forme *cracc- (*R.E.W.*, 4752), *racc- (*R.E.W.*, 7017), attestée en roman; voir encore *rusp- (*R.E.W.*, 7461), etc.

16. Lat. trullia.

Pour expliquer port. *trolha* « truelle », M. Meyer-Lübke restitue une forme *trullia (*R.E.W.*, 8950), en notant que le rapport avec truella n'est pas très clair. Mais trullia est attesté en latin : chez Caton, *R.R.*, 10, 2, les mss ont *trullium*, *trulium*, *trulia*, etc. On trouve encore *truleus* chez Lucilius (ap. Nonium, 22, 28) et chez Festus, 168, 21 et *trulleum* dans le *C.Gl.Lat.*, II, 202, 31 ; 476, 52 ; III, 324, 62 (*trullium*) et V, 655, 10. Le portugais ne nous permet pas de savoir s'il faut partir d'une forme à *l* simple ou géminée. Trul(l)ia doit être une forme récente prise par trul(l)ea, qui se laisse facilement expliquer en latin comme dérivé de trulla.

17. Lat. uentulare.

Le *R.E.W.* (9207) explique it. *ventolare*, log. *bentulare*, etc.

(pourquoi en séparer roum. *vîntura* ?) par lat. uentilare. Il est pourtant visible que les formes romanes ne reposent pas sur uentilare, mais sur uentulare, qui est attesté : *euanitur uentuletur a uanno, C. Gl. Lat.*, V, 650, 43. Cette glose semble provenir de Nonius, 19, 16 : *euannatur dictum est uentiletur*, où un manuscrit (L_1) a également *uentuletur*. La présence de *u* doit s'expliquer ici comme dans mespulus pour mespilus, v. *Romania*, LIII, p. 201.

Al. Graur.

A PROPOS DU TROUBADOUR PONS D'ORTAFFA

En vue d'une édition de Pons d'Ortaffa que prépare un de mes étudiants, j'ai examiné les deux chansons qui nous restent de ce troubadour roussillonnais. L'une (*Aissi cum la naus en mar*; Bartsch, *Gr.*, 379, *1*) se trouve reproduite (d'après le ms. *C*, le seul qui l'ait conservée) dans les *Gedichte der Troubadours*, de Mahn (n° 13), et, incomplètement, dans Raynouard, *Choix*, V, 362 (réimprimée dans Mahn, *Werke der Troubadours*, III, 334).

L'autre chanson (*Si ai perdut mon saber*) a été publiée plusieurs fois [1], et, en dernier lieu, d'après cinq manuscrits, par M. Napolsky, dans son édition du troubadour Pons de Capduoil [2] (p. 97).

Cette chanson se trouve dans les manuscrits suivants : *C*, f° 356^b; *R*, f° 30^c (ces deux mss. attribuent la chanson à Pons d'Ortaffa). Dans les mss. *a* (p. 214) et *b* (19^a), elle est attribuée à Pons de Capduoil. Elle est anonyme dans le ms. *f* (30^a) [3].

La chanson se trouve encore dans des chansonniers catalans :

---

1. *Parn. Occ.*, p. 383 (d'après *CR* (complète), Raynouard, *Ch.*, V, 364 (incomplète), Mahn, *Werke d. Troub.*, III, 334 (complète), Milà, *Trov. en España*, 445. Voir sur Pons d'Ortaffa, Millot, *Hist. Litt. des Troubadours*, III, 431 ; Diez, *L. W.*, 602.

2. M. de Napolsky, *Leben und Werke des Trobadors Pons de Capduoill.* Halle, 1879.

3. Voir le texte de *f* dans, P. Meyer, *Les derniers troubadours de la Provence*, § XXI.

H[a], n° 87 (attribuée à Rambaut de Vaqueyras) ; même manuscrit, n° 136 (attribuée également à Rambaut de Vaqueyras) ; *H*[b], n° 13 (les cinq premiers vers seulement, à la suite d'une chanson de Guilhem de Berguedan (anonyme ?) ; enfin, dans *Z*, n° 9 (poésie de Pere Toroella), les huit premiers vers (attribués à Pons d'Ortaffa) sont cités [1].

Le premier texte de *H*[a] (avec les variantes du second texte contenu dans le même ms.) a été publié par M. Massó-Torrents [2].

Dans le texte critique publié par M. Napolsky, on lit à la str. II (v. 9-11) :

A per pauc no·m desesper
O no·m ren monge d'*Iau*
O no·m met dins una frau...

Dans les variantes du v. 10 on trouve : *R daniau*, *a a lau*, *b en gau*, *f a guau* [3].

Parmi les chansonniers catalans *H*[a] donne :

Que·m ret monge d'*Eviau*

et le second texte du même ms. : *Monge d'enjau* [4].

On est tenté d'admettre la forme très régulière *daniau*, c.-à-d. *d'Anjau*, d'Anjou. Mais que viendrait faire ici une allusion aussi vague ? Ne vaut-il pas mieux penser à une abbaye du Roussillon ? Or il y en avait une, qui s'appelait *Monastir de Jau*. Elle se trouvait entre Mosset (Pyrénées-Orientales) et le col de *Jau*, qui sépare aujourd'hui le département des Pyrénées-Orientales de celui de l'Aude. C'était une abbaye cistercienne, qui existait déjà en 1162, qui fut ruinée au XIVe siècle, et dont les ruines se voient encore. C'est là, dans une contrée peu hospi-

---

1. Sur les chansonniers catalans et leurs sigles, cf. Massó-Torrents, *Bibliografia dels antics poetes Catalans* ; Barcelone, 1914 (Extrait de l'*Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1913-14).

2. Dans son mémoire intitulé : *Riambau de Vaqueres en els cançoners catalans* (n° X ; extr. de l'*Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1907).

3. Voici le texte complet de ce vers dans *f* :

Vo morent mozent a guau (P. Meyer, *loc. laud.*).

4. Massó-Torrents, *Riambau de Vaqueres*, p. 433.

talière l'hiver, que Pons d'Ortaffa, désespéré, voudrait se retirer [1].

Joseph ANGLADE.

NOTICE D'UN COMMENTAIRE SUR PÉTRARQUE

Le manuscrit d'où sont extraits les passages suivants est un petit volume en parchemin, relié en demi-basane, mesurant extérieurement 18 cent. 5 sur 12 cent. 5. La reliure est moderne : on lit au dos : *Notes sur Pétrarque*. A l'intérieur de la couverture, une main récente a écrit au crayon : *Manuscrit de la 2e moitié du XVe siècle (1450 à 1500). La 1re édition en français des œuvres de Pétrarque est de 1514*. Le manuscrit appartient actuellement à un bibliophile de Carcassonne.

La partie écrite mesure 11 cent. 5 sur 8 cent. Il y a vingt-quatre lignes par page.

Le ms. comprend 97 folios. Mais il y a des lacunes et des mutilations. Les lettrines sont ornées sommairement.

La partie italienne est écrite d'une autre main (qui semble italienne) que la partie française. Cette dernière est écrite d'une écriture lourde et empâtée, tandis que la partie italienne est écrite d'une écriture légère et dégagée.

Au bas du folio 14 r°, on lit d'une main moderne (XVIIIe siècle ?) le nom suivant : *Charles Louis Delsignore Buronzo*.

L'ouvrage est un commentaire verbeux et peu intéressant du *Trionfo d'Amore*, et plus particulièrement du chant quatre.

Le nombre des vers de Pétrarque cités est de 303, c'est-à-dire environ la moitié du *Trionfo d'Amore*.

F° 1, v° (deux vers seulement : les deux tiers de la page ont été coupés).

Pindaro Anacreonte che rimesse
Havea sue muse sol d'amore importo. [IV, 17-18]

F° 1, r°. « Touchant l'intelligence des précédents vers est à entendre que Alceus fut très prestant et souverain poète et par la sienne doctrine (*un mot illisible* : et science ?) moult note et cler citoyen en sa chose publicque, comme escript Tulles au quatriesme des *Tuscullanes*, que quasi il institua et

1. Voir : Pierre Vidal, *Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales*, 2e éd., Perpignan, 1899, p. 260-261.

Dans mon *Onomastique des Troubadours* j'ai indiqué *Anjau* et *Jau* : il faut supprimer le premier article. On peut hésiter entre *de Jau* et *a Jau*.

ordonna toute [f° 2, r°] poésie et ses poèmes contre la vie tirannique et contre l'amour immodérée des jouvenceaux. Esquelles œuvres si élégamment et avecques si grande doctrine il escrivit que méritoyrement il consuyvit et vint jusques a là que publicquement luy fut donnée une harpe d'or. Comme escript Quintilian au dixiesme *de Institutione Oratoria.* »

« Pindarus mesmement, selon ledict Quintilian, fut si singulier et digne poète, que s'il eut voulu en ses poesmes et fictions poeticques observer gravité de subgectz, et non alier (*sic* : aller ?) et proceder par icelles lascivement et doulcement assez prouche se rendoit de Homere. Lequel Pindarus ayma souverainement ung beau jeune filz ; et ung jour estant dedans la maison se mist a dormir sur sa poictrine, où, ainsi dormant, il rendit l'esperit. Comme escript Valere en son neufviesme livre et douziesme chapitre. Et vérita [f° 2, v°] blement fortune luy fit très grande courtoysie de le faire mourir en ce lieu, lequel plus que aultre repos il desiroit et aymoit... »

[F° 3, r°]. « Descript après Pétrarque aulcuns aultres poètes latins. Lesquels, oultre leurs estudes de chanter choses eccellentes et en l'hystoire et congnoissance naturelle, encores escripvent d'amour et le célèbrent, disant que il veyt Virgile. Et lui sembloit qu'il avoit autour de lui une compaignie d'esbatement et de plaisir. C'estoit Ovide, Catulle, Properce et Tibulle. Laquelle compaignie plus voulentiers il esleut au monde pour son exercice et estude qu'il ne fist les aultres ausquelles estoit plus convenable ; et dit :

Virgilio vidi e parmi intorno havesse
Compagni d'alto ingegno et da trastullo,
Di quei che volentiere gia al monde elesse :
L'uno era Ovidio et l'altro era Catullo ;
L'altro e Propertio che d'amor cantaro
Fervidamente et l'altro era Tibullo.

[IV, 19-24]

[F° 3, v°]. « Ainsi que par les poèmes et les fantaisies poéticques des devantdictz peult estre cler, chascun de ceulx-cy fut excellent et glorieux escripvain, desquels chascun par soy célébra en amor quelque gentille fillette. Dont Virgile (comme il est noté au livre de Lidie) fist illustrer et excellentement louer Ludie, laquelle il monstre estre sa très bien aymée. Ovide (comme bonnement se list ou livre de *sine titulo*) célébra sa mye Corina ; Catulle Lespia, Properce Cinthia ; et son vray nom estoit Hostilia ; Tibulle Plania, combien qu'il la surnommast Delia, comme il est escript en leurs élégies. Dont est quasi universelle coustume de tous les poètes faire semblables célébrations de dames. Là où Gallus poète chanta de Lichoris et son vray nom estoit Citheris. Et Horatius Flaccus fist la loy éternelle ; Dante Beatrix et messire Francisque.

[F° 4, r°] poéticques [1]. Esquelles en telle façon devint si parfaicte que non seullement elle mérite estre nombrée entre les aultres poètes... »

1. Il y a évidemment ici une lacune.

[F° 4, v°] (Le passage de Pétrarque concernant les troubadours (IV, 40 sq.) est mutilé et il n'y a rien d'ailleurs qui s'y rapporte dans le commentaire, sauf la mention de Pierre d'Alvernie).

Fra tutti il primo Arnaldo Daniello,
Gran maestro d'amor, che alla sua terra
Anchor fa honor col suo dir polito e bello.
Eran vi quelli ch' Amor si leve afferra.

(Le texte reprend au f° 5, r°, qui est mutilé de plus de la moitié)

Ch'ornò Bologna et hor Messina inpingua.
[F° 50, r°] *Non bolli mai Vulcano Lipario Ischia*
Strongillo o Mongibel come quel luogho
Dove qualunque viene molto se arischia.

[IV, 154-6]

« Pour plus clere congnoissance des vers précédentz fault entendre comme escript Solin, en son livre des *Merveilles du Monde*, et Pline, au livre *De la Naturelle Histoire*, [F° 50, v°] que en la mer siciliane sont les dessus nommées isles, anciennement appellées *Ephesties*. Desquelles est la nature de gecter flammes de feu dessus la superficie et le plus hault de la terre, principallement aux raidz contraires du soleil. Dont l'isle de Vulcan, paravant nommée *Gera*, print après tel nom seullement pour avoir esté à Vulcan consacrée. Et contient en soy une très haulte montaigne, laquelle continuellement ard, et de nuict sa lumière resplendissante assez de loin est veue.

L'isle de Lipare fut nommée du roy Liparus, lequel en icelle habita assez beaucoup plus et devant que Eolus. »

« Strongille fut l'isle réputée la maison royalle de Eolus. A cause que, par sa fumée, les habitans cognoissent en troys jours, selon les diversetés des odeurs qui sont la, quelz ventz se doibvent faire sus la terre. »

« Iscle est une isle un peu plus prouche de Naples que les aultres et semblables (*sic*) à icelles pour la éruption et ap [f° 51, r°] parance des flammes et très cogneue pour les dictes œuvres vers elle ouvrées d'ambrazementz. »

« Mongibel est en Sicile et plus que aultres de cestes-cy est fameuse par la sienne incention, provocation ou ardeur, et plus appert et est manifeste son feu. De laquelle incention et ardeur ont esté variables oppinions. Pour ce que aulcuns ont dit ces lieux estre la descente d'enfer, et que Pluston pres de ce lieu là ravyt Proserpine en enfer. Mais, selon Trogus, que Justin recite au quatriesme livre *De bellis externis*, auquel ne semble point que discorde la sentence des naturelz (lacune?). »

« Sicile est une région caverneuse; et, par la situation d'elle, la nature de la terre est quasi toute sulphurine; là où les ventz qui s'enclouent et s'enferment en celles concavitéz et cavernes, et ensemble se conbatans en celle terre incensible, par leur impétuosité se embrazent et engendrent les flammes si par la nature du feu, qui monte et s'eslièvе tousjours, lui [f° 51, v°] estant

très legier ; si aussi par l'impétuosité d'iceulx ventz lesquelz devant eulx chassent le feu. Par quoy tout ce mont de Ethna est habondant et plain de feu. Comme grandement le descript Virgile en la *Géorgicque*, disant :

Vidimus undantem ruptis fornacibus Ethnam
Flammarumque globos liquefastaque (sic) volvere saxa.

C'est-à-dire : nous avons veu le mont Ethna gectant ses undes, estantz les fournaises rompues ; et les bouillons des flammes ont tourné et fondues les pierres. »

« Pareillement semblable nature contiennent en soy celles aultres isles dessus dictes ; par laquelle chose facillement se peult entendre quantes ardeurs et ébouillementz sont es couraiges de ceulx lesquelz par grande cupidité et aussi pour les intollérables travaulx ne craignent et ne doubtent point eulx soubzmectre à l'apétit amoureux. »

J. Anglade.

DISCUSSIONS

CAUSE OR COINCIDENCE?
A REPLY TO MONSIEUR FERDINAND LOT

M. Lot has done me the honor to review at some length my *Celtic Myth and Arthurian Romance*, and is gracious enough to pay some compliments to my style, character, and industry, for which I am of course grateful. It is pleasant, moreover, to note that he does not dispute my facts, and even grants that my thesis that Arthurian romance is derived ultimately from Celtic mythology « en elle-même n'est nullement absurde ». But when it comes to my inferences and interpretations in detail, M. Lot believes me wholly incompetent and my case fantastic. A number of eminent scholars, however, including specialists in Celtic matters, assure me that my facts are stronger than M. Lot's criticism. Accordingly I am moved to reply.

In the first place, my critic betrays from the very outset not the cold impartiality of a judge, but the parti-pris of a prosecuting attorney, bent on presenting the defendant in the worst possible light. He introduces me as « M. Loomis, qui est un archéologue ; » whereas if he will turn to *Romania*, XLVI, 448, 451 ; XLVII, 442 : XLIX, 319, 458 ; L, 148 ; LI, 313, 397, he will discover that my work on medieval literature has appeared in the leading philological journals for some twelve years. M. Lot avers that my book contains but one fundamental thesis, that the combats of Arthurian romance represent the annual combat between the old sun-god and the young. The fact is, this thesis, in a much less sweeping form, dominates but one sixth of the book. After creating this misleading impression M. Lot with equal regard for accuracy presents the reader with some specimens of my derivations of Arthurian from Celtic names. « Nombre de ces rapprochements onomastiques sont effarants : Galehaut est le dieu Gwair. » Let us pause to observe that this sentence would convey to every reader the impression that I derive Galehaut from Gwair. But if one turns to the page cited (325), he will find that he has been completely misled : « Whatever the derivation of Galahaut, the name seems to be another *corruption of a Welsh epithet attached to Gwair*. » He will find that the only name I derive from Gwair is Gaher, whose father is Lohoz, as the father of Gwair is Llwch or Lloch.

Equally strange, coming from M. Lot, is the next sample of my absurdity : « Erec est une corruption de Gwri. » Who would suspect that M. Lot had himself urged that Erec is a development of Breton Guerec and that we both agree that Guerec is a substitution for a Welsh name, the only difference being that he holds for Geraint and I for Gwri [1] ? M. Lot personally is the soul of generosity and honor, but if my book is as absurd as he believes, why does he use ambiguous, incomplete statements to make it appear so ?

Taking up more seriously M. Lot's charge that my treatment of proper names transmitted from one language to another neglects phonetics, I should like to ask three questions : Is it not a well-known principle that proper names so transferred are frequently bungled ? for example, could M. Lot supply a regular phonetic law to account for every French name as it emerged from the larynx of a Yankee soldier ? Secondly, is there any phonetic system which will tell exactly what will become of names passed from Irish to Welsh, from Welsh to Breton, from Breton to French ? Thirdly, if such a system exists, will he explain by it how Peredur becomes Perceval, Melwas Meleagant, Twrch Trwyth Tortain ? There is not one of these equations but which is quite as « effarant » as any of mine, yet they are universally accepted [2]. In fact, M. Lot himself once worked out just such a series of derivations from the Irish as I have myself : « Un rapprochement achèvera de nous convaincre : parlant de l'épée d'Arthur, Calibor, [inaccurate : Geoffrey's form is Caliburnus] Gaufrei de Monmouth la dit fabriquée dans l'île d'Avalon... L'épée Calibor, en gallois Caledvulch, n'est autre que l'épée Calodbolg du héros irlandais Leite. Un texte irlandais contenu dans un ms. du XIIe siècle, mais notablement plus ancien, nous dit que cette épée provenait du pays des fées, *a sidib*. Le pays de féerie et l'île d'Avalon sont donc identiques, et la source du passage de Gaufrei est visiblement irlandaise [3] ». Let us note that M. Lot offers no phonetic explanation how Calodbolg became Caledvwlch, nor how Caledvwlch became Calibor. Sometimes when he is faced by a difficult derivation, he feels justified in speaking of « une forme hypocoristique, dont le mécanisme nous échappe », « une méprise », « une déformation [4] ». But when I have occasion to note similar

---

1. *Romania*, XXV, 10 ; R. S. Loomis, *Celtic Myth and Arthurian Romance*, 94.

2. Bruce has urged (*Evolution*, I, 192) that Peredur is merely a substitution for French Perceval, but this does not alter the wild irregularity of the equation. Against Bruce it may be urged that Peredur as a knight of Arthur's is found in Geoffrey of Monmouth (Bk. IX, chap. 12), and that there is good reason to believe, as I shall show below, that Peredur is a substitution for the name of the divine Pryderi, son of the Chief of the Otherworld. See my *Celtic Myth*, 152-5, 201-4, 218-20. I there reverse the true relation of the names Pryderi and Peredur.

3. *Romania*, XXVII, 563.

4. *Romania*, XXV, 3, 11, 13.

phenomena, M. Lot is horrified : « La phonétique est un garde-fou ». In America we have a saying, « It is a poor rule which does not work both ways ».

Let us examine carefully one derivation which M. Lot discusses at length: Lugh Loinnbheimionach > Llwch Lleminawc > Llenlleawc > Lancelot. M. Lot concedes every step except two. Though granting that the epithet Loinnbheimionach became Lleminawc, he denies that Lug became Llwch because « la consonne finale avait cessé d'être prononcée. » This may be true in modern Irish, but Mr. Bergin, the most eminent of Irish phoneticians, assures me that the final *g* in Lug had the sound of *g* in German *Tage* throughout the Old and Middle Irish periods. Llwch is therefore a close reproduction of Lug. M. Lot adds the further objection that Lug is represented in Welsh by Llew. This also is inaccurate, for though Llew has attracted to himself stories of Lug, the name is held by Rhys, Morris-Jones, Gruffydd, Loth, and F. N. Robinson to be a substitution for Lleu [1], and Lleu is not a derivate but a cognate of Lug. Phonetics, far from ruling out the derivation of Llwch Lleminawc from Lugh Loinnbheimionach, actually confirms it. There remains the step from Llenlleawc to Lancelot, which M. Lot himself recently proposed and which he now retracts. Why? « Le rapprochement entre Llenlleawc et Lancelot est déjà téméraire, celui de Lleminawc est inadmissible. » This is an extraordinary objection. Do two steps which are possible separately become impossible by being put together? As well say that it is impossible to derive English *royal* from Latin *regalis* simply because they cannot be connected directly. Indeed there is nothing to prevent the derivation of Lancelot from Loinnbheimionach. More than that, Llwch Lleminawc or Llawynnawc is a prominent warrior of Arthur's [2]. More than that, while the epithet explains the name Lancelot, Llwch, which as a common noun means « lake », accounts for Lancelot du Lac. Unless we are to believe that a miraculous series of chances supplied every onomastic step from the god Lug to Lancelot du Lac, we must believe in the only scientific alternative, a chain of causation.

Many other facts dovetail into this etymology with extraordinary precision. Llenlleawc is called the Irishman [3], obviously because Lug was Irish. Therefore, it is significant that Lucius, whose war with Arthur resembles Lancelot's in localization, in the prominence of Gawain, and the reason for its termination, is called Hiberus, a manifest corruption of Hibernus [4].

---

1. *Cymmrodor*, XXVIII, 239; W. J. Gruffydd, *Math Vab Mathonwy* (Cardiff, 1928), 61; J. Rhys, *Hibbert Lectures*, 237; J. Loth, *Mabinogion* (1913), I, 195, n. 1. Professor Robinson kindly writes me that he thinks Lleu cognate with Lug.
2. Loomis, *Celtic Myth*, 92.
3. J. Loth, *Mabinogion* (1913), I, 335.
4. Loomis, *op. cit.*, 348.

Another name, Laquins de Lampadaiz, clearly derives from Lug Lamfada, for Lug as we know became Llwch, and *llwch* as a common noun translates into French as *lac*. Add the diminutive termination *-in*, common in Arthurian nomenclature, and you have Laquin [1]. I am not so credulous as to believe that this series of steps is also provided by accident. Llwch Llawynnawc had a son Gweir [2]. M. J. Loth long since pointed out that Llwch is the original of King Loth [3], who, I may add, has a son Guerhe(s). Llwch must also be the original of King Lac, who had a son named Erec, originally Guerec. The connection is clinched by the unusual correspondence between the latter adventures of Erec in Chrétien's poem and certain adventures narrated of Guerhes [4]. Is all this pure coincidence ? Then the age of miracles has come again. I prefer the scientific explanation of causation.

Let me note two other derivations of mine which M. Lot takes the trouble to attack. Cuchulainn > Guiglain is rejected because « Cuchulinn était prononcé Cullin ou Collin en Irlande dès le XIIe siècle. » Whatever M. Lot's authority for this statement may be, — and his pronunciamentos on these matters must be regarded with extreme caution, — it is quite irrelevant. For the Irish stories that passed through Welsh into Arthurian romance had reached Brittany before the twelfth century [5]. Moreover, it is an extraordinary set of coincidences if mere chance affords us in Loth, Gawain's father, a name derivable from Lug, Cuchullinn's father; in Guiglain, Gawain's son, a name approximating in sound to Cuchulainn itself ; and in Florie, or Floree, the name of Gawain's *amie* [6], a translation of Blathnat, « Little Flower », the name of Cuchulinn's *amie*. M. Lot reserves his strongest adjective for my derivation of Ban de Benoic from Bran le Benoit. It is « terrifiant ». Who would have supposed that one who finds the derivation of Benoic from Benoit *terrifiant* had himself proposed that Benoic derives from Welsh Gwynedd ! ! ! [7] In order to do so he finds in a German romance Pant von Genewis, assumes that the German romance preserves the original form, — a procedure which he finds highly reprehensible in me, — and derives Genewis from Gwynedd. Needless to say, this derivation has been sharply contested [8], and seems perfectly superfluous in view of the fact that a French text gives us the form Brauz instead of Ban, indicating an original form Bran(s), and that the Welsh Bran is regularly called Bendigeid Vran, which in French would be Bran le Benoît. No one knows better than M. Lot that

1. Loomis, *op. cit.*, 93 f.
2. *Ibid.*, 95.
3. *Revue Celtique*, XVI, 84 ff.
4. H. O. Sommer, *Vulgate Version*, V, 30-2.
5. Loomis, *op. cit.*, 5-15, 25.
6. Sommer, *op. cit.*, VII, 108; Piper, *Höfisches Epik*, II, 211 f; Heinrich von dem Türlin, *Krone*, l. 1294 f.
7. *Romania*, XXIV, 335.
8. *Festgabe für Heinrich Morf*, 53 ff.

the change from *c* to *t* is among the commonest of scribal errors; no one knows better than he that to mistake a Welsh place-name for a French personal name is a recognized phenomenon [1], and why not vice versa? Yet he prefers to derive Ban from the Scotch name Bain [2], and associates it, for reasons known only to himself, with the Welsh district of Gwynedd. Moreover, he derives the name of Perceval's brother Agloval from an Ethiopian god Aglebul [3], and Salluste from Sadoc [4]. There is not a jot or a tittle of support for either identification. Accordingly I am only bewildered when M. Lot talks of my terrifying etymologies. The very principles which he lays down for me he often ignores or waives himself. His more precise objections are either mistaken or irrelevant. His faith in the possibilities of coincidence seems unbounded.

His remarks in the field of mythology leave me equally unmoved. Before I proposed my interpretation of Curoi as a combined sun and storm god, I carefully prepared the ground [5]. I cited five modern authorities on mythology and certain concrete evidence to demonstrate the existence of such a dual concept in many parts of Europe, including Gaul. I showed that Lug, whom M. Lot recognizes as a sun-god, possesses a spear which roars and flashes fire, his approach is preceded by the rolling up of a dark cloud, and is followed by the hurling of the spear. I showed that this same interpretation explained much that was mysterious about Cuchulinn. Finally I showed that Curoi, exactly like Lug, was preceded by a dark cloud and dealt blows with his club, and the sound of his ax descending was like the loud noise of a wood, tempest-tossed in a night of storm. On the other hand, he is taunted with being a light-bearer, and replies that he brings light to the household but not burning. He leaves his home by night for a long oriental journey, during his absence it revolves, — observe the night sky, — and when he reappears, it is in the morning. He boasts of his knowledge of Europe, Africa, and Asia. He has a copper boat in which he voyages. In view of the absolute certainty of the prevalence of sun-worship in Ireland, to reject this coherent and detailed solar characterization of Curoi seems to me again to betray an extraordinary credulity in the powers of coincidence and also an iron resolution to believe in the complete fatuity of Irish story-tellers. M. Lot objects that Curoi is « un être sombre et terrifiant ». So too on occasion are Lug and Cuchulinn [6], whom M. Lot admits to be solar. When he proposes that Curoi is a « dieu des Enfers », he rejects a rational solution for a chimaera of his own, for Miss Hull has shown and M. D'Arbois de Jubainville

1. *Romania*, XXIV, 337.
2. F. Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*, 166.
3. *Ibid.*, 207.
4. *Ibid.*
5. Chapter IV.
6. Loomis, *op. cit.*, 47; *Revue Celtique*, XII, 99.

granted [1] that the pagan Celts had no hell, and surely Curoi is not a Christian Satan, nor his home a Christian inferno.

Another argument shows how unfamilar M. Lot is with mythological phenomena, and how little facts affect his prepossessions. He urges against my discussion of the Fisher King that I represent Manawydan as at the same time a god of the sea and of the earth. If M. Lot will consult any authoritative work, let us say on classical mythology, he will find that this dual role is far less confused and confusing than the multiple and often contradictory functions of such divinities as Zeus, Apollo, Hecate, Pluto. As for Manawydan, every one admits that he is the Welsh counterpart of Manannan, god of the sea, yet not only is he, like Lug, a skilled craftsman, but, like Manannan, he is a supernatural wheatgrower [2]. Mythology is not a problem in geometry; but a problem in primitive imagination, to be solved not by the rules of theoretic logic but by a sympathetic attention to the facts.

A curious confirmation of the dual nature of Cuchulinn as sun and storm god I discovered in the following description of his recognized Arthurian counterpart : « et il estoit si escaufes a ce quil se traioit uers eure de noune que nule riens nauoit a li duree. & samble uraiement quant il lieue lespee contremont por ferir & ele descent que ce est foudre tant descent de grant rauine. car ele bruit si comme tounoires [3]. » If it be urged that Gawain's solar traits are well-known, and lightning swords and spears are familiar in Arthurian as well as Welsh and Irish literature [4], I can only reply that the very frequency of the feature implies cause not accident, and that it is a very remarkable coincidence indeed if Arthurian romance should impute to Gawain in the vividest form the dual nature which his Irish prototype presents in less obvious but equally conclusive imagery. The theory of causation, here as elsewhere, better explains the facts.

One of M. Lot's most magnificent bursts of scorn is inspired by the alleged fact that I find more archaic and mythical elements in late and non-French romances than in twelfth century French texts. « Chrétien, ses imitateurs même, sont à ce point de vue très inférieurs à Wolfram von Eschenbach, à Heinrich vom dem Türlin. » The answer lies in my index. My book, which deals altogether with the archaic elements in Arthurian romance, contains 55 pages referring to Chrétien, 32 to Heinrich, 24 to Wolfram [5]. To be sure, I find certain archaic features in these German romances not contained in Chrétien or Paien de Maisieres. But so do other scholars, and so does M. Lot find archaic features in *Lanzelet* not contained in the *Charete*. I merely permit myself to be guided by the evidence.

---

1. *Folklore*, XVIII, 121 ff, 339, 445 f.
2. Loomis, *op. cit.*, 186.
3. H. O. Sommer, *op. cit.*, II, 367.
4. Loomis, *op. cit.*, 47 f, 160, 163, 174, 243 f, 246 f.
5. If I have little to say regarding the Celtic connections of Marie de

M. Lot makes the further sweeping assertion that « on aurait beau fouiller la riche littérature irlandaise on n'y trouverait rien qui ressemble, même de loin, au *Perceval* de Chrétien de Troyes. » Compare these two scenes [1]. Chrétien tells us that snow has fallen, and three drops of blood from a wounded wild goose have fallen on the white ; Perceval beholding them falls into deep thought on the red and white in his love's face. In the Irish Book of Leinster (ca. 1150) we read that while Deirdre's foster-father was skinning a calf in the snow, a raven came to drink up the blood, and Deirdre exclaimed that she could love only a man whose hair was like the raven, whose cheeks were like the blood, and his body like the snow. Moreover, the *Voyage of Bran*, which goes back to the seventh or eighth century, furnishes five features which reappear in exactly the same order in Gawain's visit to the Chateau Merveil : the maiden messenger who vanishes, a lordly figure met upon the water, arrival at the land of maidens, a long feast of every desirable food, a prohibition against departure, relaxed by the queen of the maidens on condition that the hero return [2]. Perhaps M. Lot would object that the Irish story relates the voyage of a hero to an island beyond the sea, whereas Chrétien relates the adventurous ride of a hero to a castle beyond a river. Here is the answer in his own words : « Les Celtes... se représentaient le pays des Morts comme situé au delà de l'Océan. Plus tard... l'île ou la terre merveilleuse put être identifiée de mille façons. Dans les poèmes français, elle finit par se réduire à un château situé simplement sur l'autre bord d'un fleuve difficile à franchir. [3] » M. Philipot describes the transformation in words that apply with extraordinary aptness to this case. « Les voyages des héros de romans dans les pays féeriques nous apparaissent comme des odyssées ou des *imrama* qui se seraient adaptés aux nécessités de la chevalerie errante et où l'élément maritime serait réduit à son minimum. » The sequence of five parallel features is interrupted in Chrétien by many details, but the whole episode of the *Lit Merveil*, interposed between Gawain's arrival and the feast, is based on a tale found in *Bricriu's Feast*, probably of the eighth century [4]. Cuchulinn arrives at Curoi's castle to be tested, Curoi having departed ; he spends the night alone in a seat of watch, is attacked by a monster, then by a giant (Curoi in disguise) hurling stakes, and in the morning receives Curoi's congratulations and the verdict that he deserves the Champion's Portion.

France, it is because I have nothing to add to the work of Kittredge in *Studies and Notes in Philology and Literature*, VIII, 149 ff, Cross in *Kittredge Anniversary Papers*, 377 ff, *Modern Philology*, XII, 585 ff, *Revue Celtique*, XXXI, 413 ff, Levi in *Studi Romanzi*, XIV, 113 ff, Miss Schoepperle in her *Tristan and Isolt*, A. H. Krappe, in *Balor with the Evil Eye*, 34 ff.

1. A. Nutt, *Studies in the Legend of the Holy Grail* (Publications of the Folklore Society, 1888), 137 f.
2. Loomis, *op. cit.*, 177 f.
3. *Romania*, XXIV, 331.
4. Loomis, *op. cit.*, 165-70.

Chrétien relates how Gauvain, the Arthurian counterpart of Cuchulinn, undertakes the test of the Chateau Merveil that only a knight free from avarice, cowardice, boasting, or lying can survive [1]. The host departs, Gauvain lies on a rich bed, is assailed by arrows and bolts, then by a lion released by a churl in a hide (a form which Curoi assumes on a famous occasion). When Gauvain is victorious, his host returns assuring him that he has put an end to the enchantments, and old and young shall serve him. Now it is known to all the learned world that another story from *Bricriu's Feast* had a profound influence on Arthurian romance, appearing in seven versions, one being found in the *Livre de Caradoc* inserted in the *Conte del Graal*. M. Lot seems to me unduly sceptical when he denies outright any Irish influence on Chrétien's poem.

If we turn to the broader question of Welsh influence on the Perceval legend, let us note the following facts : 1. Bron, the Fisher King, is lord of a Grail (a broad and rather deep dish), which miraculously feeds the worthy, whereas Bran, son of the Sea, is lord of a healing caldron and a horn of plenty [2]. 2. The Fisher King in Chrétien, who corresponds closely to Bron, was wounded in battle through the thighs, whereas Bran was wounded in battle in the foot. 3. The Fisher King Bron dwelt in the isles of Ireland in one of the fairest places of the world, thought he suffered from a great malady, whereas the Noble Head (a title of Bran's, misinterpreted physiologically) abode eighty years after his wounding, in the island of Grassholm in the midst of the Irish Sea in a fair and regal spot [3]. 4. Bron according to Robert de Boron brought Christianity to Britain, whereas Bran is credited with the same accomplishment [4]. 5. The Fisherman in the Rochat *Perceval*, *Perlesvaus*, Manessier, and Wolfram is the maternal uncle of Perceval, and in *Peredur* of Peredur [5], whereas Bran is the brother-in-law of Pryderi's mother. 6. Perceval during a banquet of Arthur's sits in the Siege Perilous, with the result that there is a great roar and a great darkness and the land falls under an enchantment, whereas Pryderi leaves a feast to sit upon the Throne of Narberth, with the result that there is a peal of thunder and a thick mist and the land becomes desolate [6]. Is all this coincidence? If so, there is further evidence.

---

1. G. L. Kittredge, *Study of Gawain and the Green Knight* (Cambridge, Mass., 1916).
2. Loomis, *op. cit.*, 149, 182, 232.
3. *Ibid.*, 148 f.
4. *Medieval Studies in Memory of Gertrude Schoepperle Loomis*, 141 ff.
5. On this relationship cf. *Modern Philology*, IX, 291 ff.
6. Loomis, *op. cit.*, 218 f. Anyone who objects that the Mabinogi does not continue with the story of Pryderi on the model of the Perceval romances should read W. J. Gruffydd's *Math Vab Mathonwy* (Cardiff, 1928). The *Four Branches* are a composite of mutilated and truncated stories.

An ancient Welsh poem, *The Harryings of Annwn*, gives us a description of the Welsh Other-World as a four-cornered fortress, called Caer Siddi (Chateau Faé), on an island, a mysterious prisoner, a company drinking wine, a fountain, a sentinel in a glass fortress who will not answer questions, a pearl-rimmed caldron that will not boil the food of a coward. Three figures are mentioned in connection with this castle, Pryderi and his divine father and step-father. Everyone of these features is found in the island which Perceval visits in *Perlesvaus* and to which he returns, preceded by the Grail, to become its king [1]. Even the warrior who would not answer questions is there, except that he is in a round vessel « d'ivoire », not in a fortress « de voire ». The equation of Perceval with Pryderi, and of the pearl-rimmed caldron which would not boil the food of a coward with the jeweled *graal* or bowl, which refused food to the unworthy, seems inevitable. If we reject this, what becomes of all our parallels? If coincidence can explain this, it can explain anything, and we might as well abandon all theories of literary causation.

I am content to rest my case regarding the presence of Irish and Welsh elements in Chrétien and the Grail legend on this evidence, though there is much more to the same effect in my book. I also consider this a sufficient answer regarding my use of *Perlesvaus* and the *Didot Perceval* as containing genuine archaic material not found in Chrétien. The Modena sculpture, which even French archaeologists have now conceded dates from 1150 instead of 1200 and which other archaeologists date between 1099 and 1106, contains details which crop up again in *Yder*, *Durmart*, *De Ortu Walwanii*, *Vulgate Lancelot*, *Hunbaut*, — all romances of the thirteenth century [2]. Mrs. Laura Hibbard Loomis has demonstrated that the *Pèlerinage Charlemagne* (1109-50) must rest in part on the same Celtic *conte* as *Arthur of Little Britain*, a romance of the fourteenth century [3]. There is nothing surprising, therefore, in the fact that the latter text contains a version of the testing of the hero in the *Lit Merveil* according to which the castle revolves, just as Curoi's fortress does in the Irish version; and that Chrétien's version retains of this primitive feature only the meaningless wheels on a motionless bed. All this evidence of archaism in late texts M. Lot never considers on its merits. He meets it, as we have seen, by such plain misstatements as that concerning my preference for Wolfram von Eschenbach over Chrétien. He meets it by the witty suggestion that on my hypothesis the translators of early texts set out « en quête d'un conteur breton pour rectifier leur documentation. » Of course, a much more plausible explanation is that Chrétien and Paien de Maisieres had sources (oral or

1. *Ibid.*, 201, 202-4.
2. *Medieval Studies in Memory of Gertrude Schoepperle Loomis*, 222 f.; Loomis, *op. cit.*, 105, 107.
3. *Modern Philology*, XXV, 331.

written matters not), that these versions were not unique, and that there was nothing to prevent a romancer, even in the fifteenth century, from finding and following a written version which contained certain traits more primitive than those in any other version now extant. This phenomenon of the more ancient tradition being found in the later text is so familiar to students of traditional literature that all the clever sarcasm and exclamation points in the world will not suffice to demonstrate its absurdity to those who know something of the ways of story cycles.

Another misconception of M. Lot's is that I refuse to believe « qu'un poète, même quand il traduit, n'est pas un être absolument inerte et qu'il se permet d'inventer ou d'interpréter. » On pp. 8, 9, 26, 30, 32, 33, — in fact, all through my book I refer to the modifications which the successive romancers introduced into their work. M. Lot is again at his favorite task of demolishing dummy opponents. Let me repeat that my ardent belief in Celtic tradition as the nucleus of Arthurian romance in no way conflicts with a firm belief in the shaping hand of intelligence and artistry. My thesis, far from discrediting the work of the French romancers, permits us to think better of their good sense and taste. M. Lot himself sets forth as serious defects in the *Lancelot-Graal* the inconsistencies, the unexplained or unfulfilled references, the repetitions with which it abounds. All these blemishes which M. Lot charges against the author, I blame on tradition : in fact they are the very earmarks of tradition. Foerster's view that Chrétien was the builder of his own plots involved the necessary conclusion that the author of *Cliges* must have degenerated seriously to produce the plots of the *Charete* and the *Conte del Graal*; whereas the view I have set forth permits us to estimate Chrétien's original capacity from *Cliges*, and to charge all falling away from that standard to the defects of the *contes* which he followed at the behest of the Countess Marie or Count Philip. Nor when M. Lot asserts roundly that the interpretation of Galaad by M. Pauphilet and Mme. Lot-Borodine destroys the interpretation of the *Queste* as based ultimately on Celtic myth, can I follow him. Here is M. Pauphilet's statement of the relation which he conceives to exist between the *Queste* and Celtic myth [1] : « La grande originalité de notre romancier, c'est d'avoir ressenti à la fois le charme, en vérité très prenant, des contes celtiques et l'incomplète satisfaction qu'ils apportent à l'esprit... L'auteur de la *Queste* était loin de se douter que tout cela n'avait pas toujours été une vaine fantasmagorie, et que ces contes étranges n'étaient pour la plupart que l'expression déformée d'antiques croyances païennes. Mais il eut la clairvoyance rare de comprendre qu'en l'état où les Français de son temps le trouvaient, le merveilleux celtique, malgré son charme incomparable, n'était plus qu'une forme vide. Ce qu'il y introduisit, ce fut tout naturellement sa conception chrétienne de l'univers et de

1. *Étude sur la Queste del Saint Graal*, 191.

l'homme. » M. Pauphilet may not accept my interpretation of Celtic mythology ; he does believe that the *Queste* is more original in structure than I ; but his statement of the general relation between that work and Celtic paganism satisfies me entirely. In fact, I yield to no one in my admiration for the ingenuity with which the author of the *Queste* fulfilled his purpose or for the clarity with which M. Pauphilet and Mme Lot-Borodine have interpreted it.

In sum, M. Lot's critique, with all deference to his magnificent erudition in Arthurian romance and other fields, shakes my convictions not a whit. I stand astonished that a scholar of his maturity and prestige should write a critique consisting of little but exclamation points, of caricature, of dummy theories, of unsupported statements regarding Celtic sounds, of appeals to principles which he himself neglects in practice, of all the arts of the skilful attorney. If and when M. Lot, taking a genuinely judicial attitude, can point out any considerable number of errors in fact which would leave my hypotheses without a foundation, or if admitting my facts to be sound, he can put forward theories which better account for them, I shall listen with exemplary docility. Until then he seems to me blind to the limits which we can allow to coincidence, and he is merely distracting attention by his manoeuvres from the main issne. That is, when a number of phenomena present a certain regularity of pattern or a fairly frequent correspondence, it is the business of science to find a cause. I have proposed a solution which, whatever its defects of detail, has commended itself to a number of competent critics in America, Italy, France, Germany, Wales, and Ireland. In spite of the highly confused and fragmentary nature of the material, specially in the Welsh stages, and the complete absence of any Breton literature of the period, my theory does afford a fairly consistent explanation of a multitude of facts, more, I believe, than can be explained on any other hypothesis in the field. Briefly it may be stated thus [1] :

The Irish legends of Curoi, Cuchulinn, Blathnat, Bran, Lug, Manannan, were current among the Goidels of Western Wales. These were combined with Brythonic materials concerning Pryderi, Rhiannon, Arawn, and so forth, to produce the *Four Branches of the Mabinogi*, our oldest Welsh prose. Three figures from the *Four Branches*, Gwri, Teyrnon, and Manawydan, certainly appear among Arthur's warriors in *Kilhwch* in which the fusion of Goidelic with Brythonic material has been carried much further. Many more figures and story motifs from the *Four Branches* are traceable in French romance and its derivatives : Bran (under many forms), Pryderi, Gilvaethwy the son of Don, Blodeuwedd, Llew, Beli, Rhiannon. The universal admission of Welsh scholars that the *Four Branches* are saturated with Goidelic material

1. Cf. *Speculum* (Cambridge, Mass.), III, 32 ; *Transactions of the Cymmrodorion Society*, 1912-13, 14-26; W. J. Gruffydd, *Math Vab Mathonwy*.

and my own evidence for the infiltration of material from the *Four Branches* and ancient Welsh poetry into Arthurian romance make it clear that it is through the Goidels of Western Wales that the channel of tradition from Ireland to France must lie. From the Welsh the stories, as nomenclature and localization indicate, passed, at least in part through Cornwall, to Brittany, and it is the bilingual Breton *conteurs*, to whose existence and popularity we have so much testimony, who spread the Arthurian tales. They must have been with the Duke of Brittany at Bari before 1100; they probably supplied a scenario to the author of the *Pèlerinage Charlemagne* before 1150; they had made the names of Tristan and Isolt famous by the same date. Over and over again we have in the romances testimony to the *contes* on which they are based, and internal evidence of the plainest sort shows that their authors are struggling, with more or less success, to work a complex of tangled threads into consistent patterns.

On the minor question of Anglo-Norman transmission I believe that Gaston Paris, one of the very greatest scholars who has dealt with the Arthurian problem, was mistaken and that Wendelin Foerster's argument that Brittany was the immediate source of French Arthurian tradition was right [1]. But on the major question as to the essentially Celtic and traditional nature of the romances of the Round Table I believe Gaston Paris was altogether right and Foerster altogether wrong. So far as I can observe, a few French scholars are steadily abandoning the position of Paris on this capital matter and adopting that of Foerster. I raise my protest against such a procedure until a more thorough examination of the Celtic material has been made. When that material is examined by scholars who understand the ways of cyclic traditon and the ways of mythology, I believe Paris will be more than vindicated.

Roger Sherman Loomis.

---

1. Cf. W. Foerster, *Karrenritter*, cxvii; *Zeitschrift für französische Sprache*, XX[1], 19 ff.

COMPTES RENDUS

Festschrift Louis Gauchat ; Aarau, Sauerländer, 1926 ; in-8, XVIII-522 pages.

Les recueils jubilaires redeviennent décidément fort à la mode : ils sont souvent pour nous une occasion d'adresser nos compliments et nos vœux à un maître de nos études et en même temps à un collaborateur de la *Romania*. C'est heureusement le cas une fois encore pour l'imposant volume présenté le 12 janvier 1926 à M. Louis Gauchat, à l'occasion de son soixantième anniversaire, par ses amis et ses élèves suisses, qui ont exceptionnellement admis parmi eux un collaborateur catalan, A. Griera.

Voici celles des 29 contributions réunies dans ce recueil qui intéresseront particulièrement nos lecteurs.

P. 1-21. E. Werder, *Jacopone da Todi im Licht der neueren Forschung*. — P. 22-39. P. Æbischer, *Contribution à l'étude de la situation linguistique dans la vallée de La Roche du XIIIe siècle à 1500*. Indications, avec toutes les réserves nécessaires, des noms d'habitants et des noms de lieux sur un procès de lente germanisation dans cette vallée proche de Fribourg. — P. 40-51. M. Niedermann, *Zur Beurteilung der* r- *Epenthese im Romanischen*. L'épenthèse de *r* n'est qu'une apparence : la grande masse des cas se présente dans des mots contenant déjà une liquide, soit *r*, et dans ce cas nous avons affaire à un phénomène de propagation : *trésor*, *jardrin*, soit *l*, et dans ce cas deux phénomènes se superposent, propagation et dissimilation : fistella > *festele* > *frestele*. — P. 52-67. K. Jaberg, *Una pera mezza*. Examen de la carte de l'*AIS* consacrée à cette expression et discussion du rapport des types *nizza* et *mezza*. — P. 68-78. Ch. Bally, *L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes*. M. B. a voulu attirer l'attention sur les procédés par lesquels une langue peut exprimer le lien qui attache à une personne donnée des objets ou des êtres qui en constituent comme la sphère personnelle, et aussi sur les états différents à cet égard des langues anciennes et des diverses langues modernes : emploi du moyen ou du pronominal, datif du pronom, emploi de certains verbes (*j'ai*, *je me vois*), emploi relatif de l'article et du pronom. Toutes les parties de cette note ne sont pas également

claires et certaines impressions paraissent contestables : je ne vois pas en quoi *je trouverai une chambre à votre ami* « est un tour très dur » (M. Bally dit *à mon ami*, c'est ce possessif de 1re pers. qui me paraît gauche), et si je suis d'accord qu' « on hésite à dire *Je casse la jambe à Paul* », c'est parce que l'exemple est, dans son fond, invraisemblable, mais on dit couramment *Elle a monté la tête à Pierre ou à Paul*. — P. 79-94. E. Muret, *Adverbes préposés à un complément de lieu dans les patois valaisans*. L'adverbe locatif, détaché du verbe de mouvement, reste joint au complément prépositionnel : *aller amont... à la montagne* fera naître *amont* (*à*) *la montagne* sans idée de mouvement. Le phénomène paraît très étendu en valaisan. — P. 115-17. G. Bertoni, *La voce* cenqe *nell' iscrizione volgare ferrarese del 1135*. Cette inscription nous est parvenue en 2 copies, l'une antérieure, l'autre postérieure au tremblement de terre de 1570-71 après lequel elle avait été reconstituée. Il y a entre les copies des différences de lecture : en particulier, dans la date qui commence l'inscription le fac-similé le plus ancien donne *cenqe*, le plus récent *cinque* ; c'est cette dernière forme que M. B. croit originale, la première étant due à une faute de lecture, car le passage de *ī* à *e* devant nasale n'est qu'un phénomène récent. — P. 135-54. O. Keller, *Das Passé défini im Genferdialekt*. — P. 155-78. C. Pult, *Am eigenen Backbrett*. Exemples de l'activité créatrice des parlers rétiques dans le domaine lexical, formel et sémantique. — P. 187-208. E. Tappolet, *Ein Exerzierreglement aus dem 17. Jahrhundert in Waadtländer Mundart*. — P. 209-20. R. von Planta, *Birkicht und Volkalmetathese im Rätischen*. Explication du nom de lieu *Wutñaida* (et de nombre d'autres formes rétiques) rattaché à un dérivé de betull-. — P. 247-53. A. Barth, *Beiträge zur französischen Lexicographie :* 1. *Nfrz.* par exemple ; 2. *Mfrz.* pouir : M. B. voit dans ce mot tardif et mal attesté (cf. A. Thomas, *Essais*, p. 322) un doublet formel de *pouoir*, au sens de « pouvoir tenir ». — P. 271-82. A. Steiger, *Vom Ursprung des spanischen Epos*. Leçon faite à l'Université de Zurich. — P. 298-316. J. Jud, *Zur Wortgeographie der Toscana*. Par l'examen de quelques cartes de l'*AIS*, M. J. montre la situation linguistique de la Toscane, région de rencontre des parlers de l'Italie centrale et de l'Italie du Nord, et elle-même sans unité linguistique, aucune des villes toscanes n'ayant pu imposer sa langue aux autres. — P. 317-28. P. Scheuermeier, *Im Dienste des Sprach- und Sachatlasses Italiens und der Südschweiz*. Renseignements sur l'enquête de l'*AIS* et spécimens de feuillets d'enquête et d'illustrations. — P. 329-76. Ch. de Roche et G. Wissler, *Documents relatifs à Jeanne d'Arc et à son époque*. Le ms. no 205 de la collection Bongars à la Bibl. municipale de Berne, écrit en 1430 par Nicolas du Plessy, procureur du bailliage de Sens, contient une série de pièces relatives à Jeanne d'Arc, et d'ailleurs déjà connues en général par d'autres copies. Ces pièces sont ici imprimées avec variantes et notes. On y trouvera en particulier le *Dittié* de Christine de Pisan en l'honneur de Jeanne, les conclusions des docteurs qui examinèrent Jeanne à Poitiers en mars 1429, la Lettre de Jeanne aux Anglais du 22 mars

1429, etc. — P. 377-97. A. Griera, *Materials del Diccionari dels Dialectes Catalans extrets del qüestionari del* segar *i del* batre. — P. 435-8. J. V. Hubschmied, *Gallische Nomina auf* -pi, -pā. Cette terminaison expliquerait des formations telles que gaul. **kossipā* < **koksa* « pied », d'où le type *kospa*, *gaspa* « marc » ; **pelpā*, d'où le nom de lieu *Belp*, près Berne ; **wospā* < **wes-* « nourrir », d'où le type *gaspa* désignant les résidus de battage ou de laiterie servant à l'engraissement des animaux ; *alpa* « pâturage » remonterait de même à un dérivé en *-pā* du thème indo-europ. **al* « nourrir ». — P. 439-49. J. Jeanjaquet, *Que signifie* Val-de-Ruz ? M. J. propose de voir dans le dernier élément de ce nom d'un district du canton de Neuchâtel le galloroman *Rotoialos* : *Val-de-Ruz* serait ainsi exactement parallèle au fr. *Vaudreuil*. — P. 508-20. Index des matières et des mots dressés par J. Jud. — En tête du volume on trouvera un bon et très vivant portrait de M. Gauchat.

M. R.

Jaufré. Ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII Jahrhunderts nach Wendelin FOERSTERS Kollationen auf Grund sämtlicher bekannten Handschriften, mit Einleitung, Inhaltserzählung, Anmerkungen, Namen- und Wortverzeichnis herausgegeben von Hermann BREUER ; Göttingen, Niemeyer, 1925 ; in-8°, LXIV-446 pages (Gesellschaft für romanische Literatur, t. 46).

La « matière de Bretagne » ne semble pas avoir joui d'un grand succès dans le Midi de la France. Deux poèmes, *Blandin de Cornouailles* et *Jaufre*, sont les seules œuvres en vers provençaux que nous ayons à citer à côté de la brillante littérature française inspirée par les légendes arthuriennes. Le symbolisme, le mystère, le merveilleux de celles-ci, tout ce qu'elles ont d'émotion étrange, de suggéré plus que de défini, n'était pas pour plaire au goût très intellectuel du Midi, à sa faveur pour l'observation et l'analyse. Le génie méridional, contraint dans un genre emprunté, n'a pas été sans trahir l'esprit de thèmes légendaires éclos sous d'autres cieux. *Jaufre* est un simple roman d'aventures qui amusent l'imagination, l'idéal chevaleresque de force et de générosité est réalisé avec une outrance dont l'auteur est le premier à sourire et qui fait penser parfois à Cervantès ; aucune foi dans le merveilleux, aucune communion avec l'héroïsme, mais une complaisance assez maligne dans l'analyse des sentiments ; de la finesse là où il eût fallu de l'émotion.

Jaufré se présente à la cour d'Arthur pour être armé chevalier, quand un ennemi du roi, Taulat de Rougimont, vient tuer l'un des convives de la Table Ronde. Jaufré s'élance à sa poursuite et se heurte en chemin aux plus rudes difficultés. Géants, nains, lépreux, enchanteurs; fées, le diable lui-même, s'opposent vainement à sa mission. En la remplissant, il rencontre la belle Brunissent de qui la main sera la récompense de sa victoire. S'il est quelque monotonie dans de fréquentes scènes de combat, le récit est alerte, sobre, vif.

L'esprit du lecteur reste en éveil, il peut rencontrer quelque puérilité, mais il s'arrête avec intérêt sur des scènes descriptives qui peuvent être rapprochées de celles de *Flamenca*. Le poème a été mis en prose espagnole en 1564 (*Chronica de los muy notables cavalleros Tablante de Ricamonte y de Jofre hijo del conde Don Ason*), ce qui l'a fait connaître jusqu'aux Philippines (*Journal of American Folk Lore*, 1916, p. 203). De nos jours, une adaptation par Mary Lafon accompagnée de dessins de Gustave Doré a pu en être publiée en 1856.

C'est Raynouard qui le premier, dans le tome I de son *Lexique* (1838), s'est occupé de notre roman. Il en a donné en réalité une édition presque complète d'après le manuscrit *B*, il n'a sacrifié aucune des aventures et s'est borné à couper des fragments de récit, sans d'ailleurs que les raisons de ces suppressions soient toujours judicieuses. Les parties non publiées ont été éditées par Hofmann dans les Procès-Verbaux de l'Académie de Munich en 1868. Des fragments d'édition critique ont été donnés dans les Chrestomathies de Bartsch et Appel. Dès 1879, W. Foerster annonça une édition complète dans l'*Altfranzösische* puis dans la *Romanische Bibliothek* (1889), enfin dans les publications de la Gesellschaft für romanische Literatur (1900). Il est mort sans aboutir. De son côté, Paul Meyer qui consacra au poème son cours du Collège de France en 1890, préparait une édition que, désespérant de mener à bien, il me confia en 1914. Je n'ai point renoncé à répondre au vœu de mon éminent maître, et il me sera d'autant plus permis de différer ce travail au profit d'autres que M. Breuer vient de tirer des matériaux laissés par Foerster une édition qui donne l'essentiel dans une telle entreprise, un texte sûrement établi. Des corrections ont depuis été indiquées par l'auteur lui-même (*Zeitschrift für rom. Philologie*, 1926, p. 80). Des extraits à l'usage des cours universitaires ont été récemment publiés (cf. *Romania*, 1927, p. 598) et M. Breuer annonce des dissertations sur le sujet. C'est qu'en effet l'introduction laisse pendantes nombre de questions qui, non seulement ne sont pas traitées, mais qui ne sont pas posées. Assurément l'auteur ne les ignore pas, mais on ne s'en aperçoit souvent qu'au détour d'une note. Le lecteur, qui n'est pas même informé par une bibliographie, attend sans trouver d'information, dût-elle être provisoire, la réponse à une question aussi capitale par exemple que celle de la région d'origine du roman.

Les manuscrits sont au nombre de deux. En outre, des passages ont été recueillis dans deux chansonniers. Ms. *A*. Bibl. nat., fr. 2164. Début du XIVe siècle. Volume orné de nombreuses miniatures qui ont amené la mutilation de quelques feuillets par un amateur indélicat. M. Breuer ne consacre au ms. que huit lignes de description matérielle, alors qu'on attendrait au moins quelques informations sur la langue et la graphie. Il ne provient évidemment ni de Gascogne, ni de la région toulousaine, ni de Provence, ni du nord de la région provençale (il maintient le son occlusif dans *ca* et *ga* initiaux ou appuyés). Si on considère d'autre part qu'il connaît les 2e pers. plur. en *-t*, les 3e pers. du pluriel en *-nt*, les formes en *e* et en *i* des pr. pers. régimes

de préposition, on ne se trompe guère en plaçant au nord de Nîmes, dans la région cévenole, le pays d'origine du manuscrit.

Le ms. *B* (Bibl. nat., 12571) est du même temps. Il apparaît au premier abord comme écrit par une main italienne et M. Breuer a signalé justement les italianismes qui caractérisent la graphie. Il y a plus, le manuscrit est d'une main connue. P. Meyer (*De l'expansion de la langue française en Italie pendant le moyen âge*, p. 15), avec cette admirable expérience des manuscrits qui fut la sienne, a signalé comme œuvres du même scribe le ms. 584 de Lyon (divers poèmes dont *la Prière Theophilus* et l'*Assomption* de Wace. Cf. *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1888, p. 72), un manuscrit de *Florimont* (Bibl. nat., fr. 15101) et un manuscrit d'*Aspremont* (Chantilly 470). Voir la planche ci-jointe.

Le fragment *C* est contenu dans le chansonnier *L* (Vatican, lat. 3206). M. Breuer n'a pas utilisé l'édition diplomatique de ce manuscrit donnée en 1921 par M. Pelaes. Il a eu entre les mains une photographie d'après laquelle il a donné dans la *Zeitschrift* en 1926 une reproduction du fragment de *Jaufre*. Plusieurs passages manquent dans ce fragment et, pour avoir eu le volume entre les mains, je puis en donner la raison. Il manque le premier feuillet de deux cahiers et on reconnaît aisément la cause de cette double mutilation, c'est une fois de plus le désir de s'approprier une lettre ornée.

Le second fragment (*D*) est contenu dans le chansonnier *N* conservé à Cheltenham et il y a longtemps que Suchier l'a publié.

Un poème de 10956 vers ne manque pas d'offrir par les rimes ou la mesure un bon nombre de caractères. Il faut grandement louer M. Breuer de les avoir dégagés avec soin dans son chapitre sur la langue du poète, mais ce chapitre reste sans conclusion. Avouons que nombre des phénomènes observés ne sont pas des indices régionaux précis. Pourtant le traitement de -arium qui aboutit à *er* et la mouillure du groupe *ll* devenu final inclinent à chercher vers la Catalogne la patrie de l'auteur. On est confirmé dans cette indication linguistique par deux autres faits : le poème est dédié au roi d'Aragon Jacques Ier le Conquérant (début du XIIIe s.) et son succès littéraire s'est développé, comme on l'a vu, en Espagne.

La question de l'auteur pose un problème que le lecteur regrettera vivement de ne pas voir au moins rappelé dans l'édition de *Jaufre*. Le poème se termine par ces vers adressés à Dieu :

que, sil platz, el deing perdonar
a cel quel romantz comenset
ez az aquel que l'acabet
don de tal maniera reinar
en aquest segle ez estar
que sia al sieu salvament.

De ce passage qui ne se trouve que dans *B*, la fin de *A* faisant défaut, on

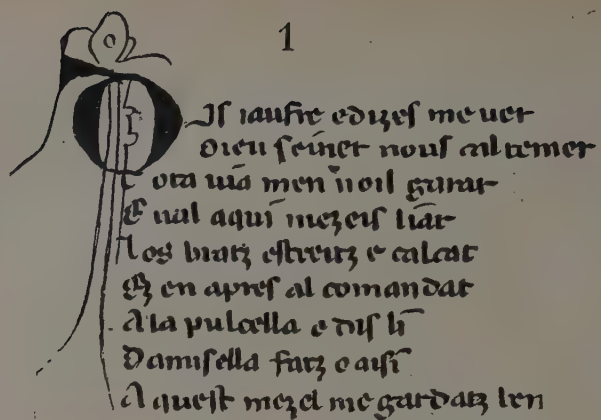

1

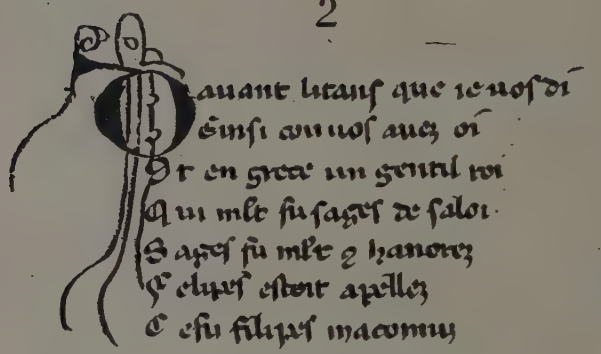

2

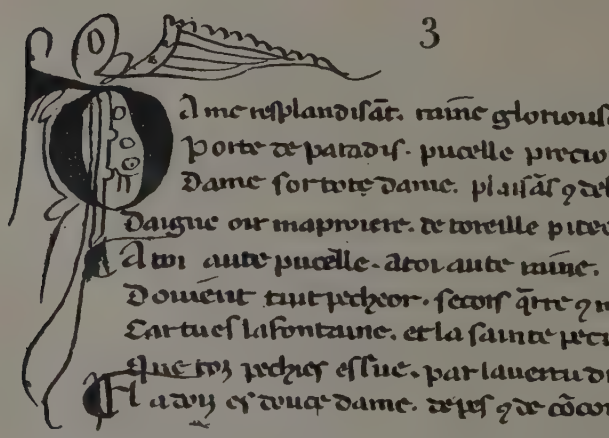

3

1. Jaufré (Bibl. nat., ms. fr. 12571). — 2. Florimont (Bibl. nat., ms. fr. 15101). — 3. La prière Theophilus (Lyon, 584).

a conclu naturellement à l'existence de deux auteurs. Contre cette opinion Stimming s'est élevé (*Z. f. rom. Phil.*, 1888) en faisant remarquer que l'unité de composition littéraire est certaine. Les vers de la fin ne peuvent viser que deux copistes, non deux auteurs. Bien que cette opinion n'ait pas gagné l'adhésion de Paul Meyer (*Romania*, 1890, p. 616) ni celle de M. Ant. Thomas (*Annales du Midi*, 1889, p. 559), je dois dire qu'elle me paraît s'imposer. M. Breuer dira sans doute à ce sujet son opinion qu'il a réservée, l'étude linguistique ne révèle aucune différence entre le début et la fin du roman et le lecteur chercherait vainement au cours du poème le moindre changement de style ou de ton.

Avec ces données, sur quel manuscrit établir l'édition? Au point de vue du fond *A* et *B* sont de valeur égale. Il ne suffit vraiment pas que *A* manque de quelques pages pour le rejeter comme texte de base ainsi que le fait l'édition Foerster-Breuer. Imprimer le texte de *B*, travesti à l'italienne, alors que *A* est de bonne graphie provençale, c'est à mon sens défigurer la composition. Cette erreur est la principale raison qui justifie une reprise de l'édition.

Le texte est établi de façon très satisfaisante, j'en ai collationné une notable partie sans rien relever que de menues distractions auxquelles personne ne peut échapper. L'annotation ne vise guère qu'à éclairer le sens sans se préoccuper du rapprochement littéraire. Le glossaire est d'un provençaliste expérimenté et je ne voudrais pas insister sur des vétilles.

Je crois avoir assez dit pour justifier le jugement que je portais au début de ce compte rendu. Ce qui nous est offert est de très bonne qualité et il faut remercier l'auteur de nous mettre enfin en mesure de lire une des œuvres les plus notables de l'ancienne littérature provençale, mais que de choses il nous faut regretter de ne pas avoir trouvées qui auraient pu être dites sans amplifier le volume au delà de ce que les sociétés d'anciens textes sont en mesure à l'heure actuelle de supporter!

Cl. BRUNEL.

Eunice Rathborne GODDARD, **Women's Costume in French Texts of the eleventh and twelfth Centuries** (The Johns Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, Volume VII); Baltimore, The Johns Hopkins Press, et Paris, Presses Universitaires de France, 1927; in-8, 265 pages.

Ce livre est un glossaire alphabétique des mots désignant les diverses parties du vêtement féminin dans les textes français des XIe et XIIe siècles. On ne saurait apprécier pleinement les renseignements qu'il contient avant que le même dépouillement ait été fait tout au moins pour les textes du siècle suivant, et une étude minutieuse du costume masculin pendant la même époque jetterait sans doute, elle aussi, une nouvelle lumière sur cette matière où les points mal éclaircis sont nombreux. Quel est exactement

l'objet de parure ou d'habillement auquel correspond tel nom figurant dans les textes ? Quelles étaient les pièces qu'on mettait simultanément, et dans quel ordre les mettait-on ? Tel vêtement était-il exclusivement masculin ou féminin, ou porté par les deux sexes ? Tels mots désignent-ils les mêmes effets au XIIe siècle qu'au XIIIe ? Autant de questions auxquelles les textes ne fournissent que rarement des réponses à peu près satisfaisantes. L'étude iconographique (que miss G. a eu raison de ne pas négliger) nous laisse souvent dans la même incertitude. A ce propos je voudrais signaler un fait que, si j'ai bien vu, miss G. a oublié de mentionner dans sa substantielle introduction : c'est que les images sont sujettes à caution comme témoignages de l'époque où elles ont été exécutées. Pour les détails, vestimentaires et autres, les artistes du moyen âge étaient, en effet, généralement très conservateurs, de sorte qu'on trouve dans les œuvres d'art des détails qui n'étaient plus conformes à l'usage de l'époque où celles-ci ont été exécutées. D'autre part, des modes passagères ont pu être mentionnées par les écrivains contemporains, mais ont disparu trop tôt pour laisser des traces dans l'iconographie. Un exemple suffira pour démontrer l'utilité d'un dépouillement minutieux comme celui de miss G. et en même temps une partie des difficultés signalées tout à l'heure : c'est celui du mot *chainse*. M. Bédier [1], à propos du célèbre *Chevalier au chainse*, explique que le *chainse* est « une de ces longues tuniques à manches, faites de fine soie, qui servaient de parures aux femmes, mais que revêtaient aussi à l'occasion les chevaliers, pour recouvrir leur cotte de mailles ». Miss G. le définit un peu autrement : « Le *chainse* était de tissu lavable. On le portait plissé et long. Il y a à noter qu'à cette époque il n'était pas synonyme de « chemise », mais désignait un vêtement différent qu'on portait sur celle-ci ; on ne le portait pas sous le *bliaut*, c'était un vêtement de dessus qui servait de vêtement d'intérieur ou bien à la cour ; c'était particulièrement un vêtement féminin, mais il y a un cas où il est porté par un homme ». Miss G. relève dix-sept exemples de *chainse* vêtement de femme ; mais il reste un passage d'*Orson de Beauvais* (v. 624), qui ne présente aucune trace apparente de corruption, et où c'est un objet d'habillement masculin. On se demande si une étude attentive des textes du siècle suivant ne fournirait pas des renseignements permettant de remédier au vague des définitions ci-dessus. Le cas du *chainse* n'est pas le seul où les renseignements réunis jusqu'à présent sont insuffisants. Une explication heureuse, et qui a une certaine importance, est celle que fournit miss G. sur le sens exact des verbes *lier* et *deslier*, fréquents dans les combinaisons *lier et ceindre*, *deslier et desceindre* : on croit généralement que *lier* a trait à la ceinture ; ainsi, p. ex., Foerster, au glossaire des œuvres de Chrestien de Troyes, interprète *desliee* par *ohne Gürtel* ; miss G. démontre d'une manière définitive que *lier* (*deslier*) se

1. *La Châtelaine de Vergy*, conte du XIIIe siècle, publié et traduit par J. Bédier (Paris, 1927), Préface, p. x.

rapporte toujours, lorsqu'il s'agit de l'habillement d'une femme, à la *guimple*, c'est-à-dire à la coiffure [1].

Arthur LÅNGFORS.

Recueil de Chansons pieuses du XIIIe siècle, publiées par Edw. JÄRNSTRÖM et Arthur LÅNGFORS, II ; Helsinki, Annales Academiae Scientiarum Fennicae, 1927 ; in-8, 213 pages.

I

M. Järnström nous donne, à l'instigation de M. Långfors, devenu son collaborateur, une suite à son *Recueil de Chansons Pieuses*, si heureusement inauguré en 1910 (cf. *Romania*, XL, 124). M. Långfors s'est chargé lui-même d'une grande partie du travail : on lui doit l'Introduction, l'étude critique et le commentaire.

La substantielle introduction contient d'intéressantes indications sur les textes publiés. On y trouve notamment de précieux renseignements sur les manuscrits utilisés par l'éditeur. Nous relevons les importantes notices sur les manuscrits de Paris, Sainte-Geneviève 1273 (p. 14 ss.), Arsenal 3512 (p. 17 ss.) et Bibl. Nat. fr. 2193 (p. 23 ss.). Aux problèmes de date, d'origine et d'attribution viennent s'ajouter souvent un utile commentaire des passages difficiles et de bonnes appréciations littéraires (voir aux pages 27 ss. la notice sur les pièces du manuscrit B. N. fr. 12483). Ces notices ne font pas double emploi avec celles, plus brèves, qui précèdent chacune des chansons publiées, ni avec les notes explicatives qui les suivent.

Le deuxième fascicule comprend, groupées d'après les manuscrits qui les contiennent, 80 chansons, du n° LXVI au n° CXLV. Elles étaient en partie encore inédites, par exemple celles de Gautier de Coincy ; d'autres avaient déjà été publiées ailleurs, mais on retrouvera ici avec plaisir, commodément réunies, des pièces qui étaient dispersées un peu partout et dont quelques-unes étaient devenues d'un accès difficile.

La valeur littéraire de ces chansons est très inégale. La plupart ne dépassent guère une honnête médiocrité et elles ne brillent presque jamais ni par la beauté de la forme ou la vigueur de l'expression, ni par l'originalité des idées.

---

1. Il y a, dans le livre de miss G., un certain nombre de fautes d'impression et d'autres inexactitudes. P. 3, n. 6, lire *Lommatzsch* (non *Lommatsch*); — p. 10, v. 2, lire *Ainc* (non *Aine*) ; — p. 21, dernier vers, lire *avenoit* (non *averoit*) ; — p. 23, l. 12 d'en bas, lire *moral* (non *morale*) ; l. 5 d'en bas, supprimer la correction, *leve* est la bonne forme du présent de *laver* ; — p. 25, l. 9, *bofonez* doit être une faute d'impression pour *botonez* ; — p. 27, l. 11 d'en bas, lire *esti'* (non *esti,*); — p. 153, l. 11 et 12 d'en bas, lire *desliies* et *apareillies* (féminins picards, et non *desliiés* et *apareilliés*) ; — p. 184, l. 8 d'en bas, lire *orlees* (non *orlés*); — p. 194, l. 13, lire *contour* (non *conture*) ; — p. 247, l. 10, lire *Du Sommerard* (non *Du Sommerand*), etc.

Il serait néanmoins injuste de les déclarer dénuées de tout intérêt. Loin de là : il y en a qui intéressent par leur forme, tel le nº 73 qui a le type de la *ballette*, les nºs 86, avec ses vers de onze syllabes, 108, 134, qui sont peut-être des *rotrouenges*. Les pièces de l'Appendice, nºs 138-145, qui datent du XIVe siècle, sont exactement des « serventois » dans la forme classique, c.-à-d. des chansons à la Vierge qu'on portait devant un *puy* (ici, le *puy* de Valenciennes), dans la forme rigide qui caractérise le lyrisme du XIVe siècle : cinq strophes *unisonans*, sans refrain final, mais avec un envoi obligatoire où le nom de la Vierge (*dame* ou *vierge*) remplace le *Prince du Puy*. D'autres intéressent plutôt par les idées, celles par exemple qui sont bien plus des chansons satiriques, de véritables *sirventes*, que des chansons pieuses : le nº 66, contre les « papelards » ; le nº 119, contre les hypocrites ; le nº 120, contre le mensonge et l'avidité qui règnent jusque dans les rangs du clergé. Très curieux aussi le nº 117 où l'auteur, un Juif sans doute — est-ce Mahieu le Juif? se demandent les éditeurs — se plaint qu'on lui refuse le baptême. Quelquefois le poète s'élève contre les chansons profanes, celui du nº 113 contre les chansons de Gace Brulé et les chansons sur Iseut ou Hélène, celui du nº 74 contre celles sur Robin et Marion, tandis que l'auteur du nº 131 adopte au contraire pour sa chanson pieuse le type même de la chanson de *Bele Aalis* et qu'un autre (nº 127) s'inspire de la pastourelle. Cette dernière, d'ailleurs, mi-française mi-latine, témoigne chez son auteur d'un réel talent poétique (voir surtout la strophe 12) ; et ce talent, on le retrouve dans quelques autres chansons, comme par exemple dans les premières strophes du nº 82, malgré la forme défectueuse que lui a donnée le poète anglo-normand, ou dans le nº 118 dont l'auteur, un moment, trouve un accent presque ronsardien pour chanter la beauté féminine qui se flétrit comme la fleur *qu'en queut matin, au soir pert sa color*.

Les textes sont établis avec tout le soin et toute la sûreté désirables. Les difficultés qu'ils pouvaient offrir ont presque toujours trouvé une solution satisfaisante. Voici cependant quelques corrections que nous soumettons aux éditeurs :

LXXXIV, 9 : *buen' odor*, au lieu de *buen odor* — LXXXVIII, 23 : Peut-être *j'i* pour *je*, et 29 : *m'en* pour *me* — XCIV, 7 : La correction de *nes* en *nel* (= *ne la*), proposée en note avec quelque hésitation, me paraît sûre; cf. 33 *nel* = *ne la* — XCVIII, 49-50 se construisent sans difficulté, si l'on supprime *Se* au vers 49 et qu'on lise : *Qu'a li vëoir* — XCIX, 15 : *doit* pour *doint* ? — CIV, 19 : Virgule après *requerre* ; *ib.*, 31 : *de la mer* au lieu de *de l'amer*, et 38 : *Tout' autre amour*, au lieu de *Tout* — CVIII, 20 : Corriger *ele aporta* en *ele a porté* — CX, 1 : Il faut certainement lire *Sohier* au lieu de *sohier*. Nom de berger (cf. Froissart, *Pastourelles*, V, 29), *Sohier* est mis ici comme ailleurs *Robin* (74, 5), pour désigner la chanson profane que le poète veut désormais abandonner, afin de chanter la Vierge — CXXI, 36 : *sans amenuisier*, au lieu de *sans ame nuisier* — CXXIII, 22-23 : Pour obtenir un sens acceptable, il suffit de

remplacer *lance* par *pance*; au vers suivant, *la* pour *li*, étourderie du copiste qui, confondant l'adverbe avec le pronom personnel, donne machinalement à ce dernier la forme tonique après la préposition *pour* — CXXV, 22 : *qu'el* pour *que* ? — CXXXIII, 33 : On pourrait lire *l'ame* au lieu de *lame*, et *efforcé*, à cause de la rime, pour *efforce*, mais le passage n'en devient guère meilleur — CXXXVIII, 3 : *sa* au lieu de *si* — CXXXIX, 27 note : *lui* se rapporte à *mal* — CXL, 26 : *vout* pour *veut* ? et de même CXLI, 12 : *voult* pour *veult* ?

E. HOEPFFNER.

II

La déplorable médiocrité de la plupart de ces textes [1] n'a pas empêché les éditeurs d'y apporter tous leurs soins. Résolus à n'y toucher qu'avec une extrême et peut-être excessive discrétion, ils y ont laissé tels quels un assez grand nombre de passages obscurs ou altérés. Les rares corrections qu'ils proposent sont du moins si plausibles qu'on s'étonne de ne pas les voir accueillies dans le texte même. Je n'ai à présenter sur ce remarquable travail qu'un très petit nombre d'observations.

LXXV, 16-2 : le sens serait meilleur en ponctuant autrement : point après 11, virgule après 12 — LXVIII, 8 : *dedanz*, cri de l'assaillant victorieux, doit être mis entre guillemets — LXXXI (pièce bilingue qui manque à Raynaud), 42 : corr. *morsu* en *morsus*, génitif dépendant de *doumage* ; 75 : corr. *repleto* en *repleta*, ce mot se rapportant à *l'ame* (v. 94) — XCI (manque a Raynaud), 70 : corr. *chil* en *chist*, exigé par la rime — XCVIII, 32 : *viaires*, qui ne donne aucun sens, doit être corrigé, non en *li aires*, proposé en note (p. 112), qui n'en donnerait pas davantage, mais en *viaures*, traduction du *vellus* du texte biblique (*Juges*, VI, 37) (cf. Körting, 10026) — CIV, 7 : je corrigerais ce vers, qui n'offre pas de sens, en : *n'est nus en qui ne pere* (il s'agit du péché originel) ; 31 *estoile de l'amer* ; il est évident qu'il faut lire *la mer* ; *amer* = amarum au reste se trouve au v. 38 — CV, 69 : *D'enfer la baïe* embarrasse les éditeurs : il faut lire simplement *l'abaïe* (abbatia) ; un autre auteur se permet une comparaison non moins bizarre en qualifiant l'enfer de *port* (LXXXV, 37) — CXI, 25 : la leçon du ms. *ostez nos las de prison* est irréprochable : il suffit de ponctuer *nos, las* ! — CXVII : 13 : *ert*] corr. *sera*, pour la mesure ; 23 : *avoir*] corr. *voir*. — CXXI, 36 : *sans ame nusier* ne donne pas de sens ; lire *sans amenuisier*. Il s'agit du buisson ardent, qui brûlait sans se consumer (*Exode*, III, 2) — CXXX, 12 : *tort* fausse la rime et le sens : lire *tous* — CXXXIII, 64 : sur le mot *jobreuse*, voy. la note de M. Roques (*Romania*, XL, 88).

L'Appendice est formé par huit serventois couronnés à Valenciennes à

1. Ce sont en général des chansons à la Vierge ; quelques-unes sont plutôt des serventois moraux ou satiriques, commençant ou finissant par quelques formules de dévotion ; elles sont de beaucoup les plus intéressantes ; il est regrettable que le plan adopté n'ait pas permis de leur faire une place à part.

l'extrême fin du XIIIe siècle. Ces pièces avaient jadis été imprimées, d'une façon très imparfaite, par Hécart ; mais il faut bien dire qu'elles ne sont guère, par la faute des auteurs ou des copistes, plus intelligibles dans la nouvelle édition ; quelques-unes (CXXXVIII-IX par exemple) sont tellement amphigouriques qu'elles découragent toute tentative de correction : il était difficile à ce genre ingrat de tomber plus bas.

A. Jeanroy.

Drei Erzählungen aus dem didaktischen Epos. L'Image du Monde (Brandanus — Natura — Secundus), hgg. v. Alfons Hilka ; Halle, Niemeyer, 1928 (*Sammlung romanischer Übungstexte*, hgg. v. Alfons Hilka und Gerhard Rohlfs, 13) ; in-8, VII-69 pages.

La *Vie de Saint Brandain*, *Coment Nature fist un home* et *D'un philosophe qui ocist sa mere par sa parole* sont trois chapitres de la version amplifiée de l'*Image du Monde*. Mais dans le ms. de Berlin Hamilton 577 ils font suite à la première version du poème. M. Hilka nous en donne une édition scolaire d'après ce ms. ; pour le premier morceau, elle remplacera utilement la version du ms. fr. 1444 de la Bibliothèque Nationale, publiée avec peu de soin par Jubinal [1]. Une édition critique de l'*Image du Monde* dont la deuxième version n'a jamais été suffisamment étudiée, reste toujours à faire [2].

Cependant M. Hilka a fait un pas vers une édition critique des trois récits, car il a accueilli quelques leçons d'un autre ms. de Berlin, Hamilton 575 [3]. En outre, il a utilisé, pour la *Vie de Saint Brandain*, la légende latine en prose, dont le témoignage est précieux en cas d'hésitation, encore que le poème français, qui suit de très près le texte latin, l'abrège en maints endroits [4]. Il nous semble que M. H. aurait pu écarter, à l'aide de ce critérium, un plus grand nombre de leçons suspectes qu'il ne le fait. Telle correction s'impose, sans même qu'on ait besoin de recourir à la *Vita*.

Au v. 1652 il faut corriger *Sainz Brandains lors a acouru* en *Leur procureres* (cf. v. 1671) *a*. Cette correction est indiquée par le texte latin (éd. Schröder, p. 34, l. 23 et suiv., éd. Jubinal, p. 50) et par le ms. latin 10769 de la Biblio-

1. *La légende latine de S. Brandaines*, avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes, p. p. Achille Jubinal ; Paris, 1836.

2. C. Fant (L'Image du Monde, *poème inédit du milieu du XIIIe siècle* ; Upsala, 1886) s'est occupé du classement des mss. de la première version, il s'est borné, pour la deuxième, à une analyse succincte du texte, d'après un seul ms.

3. En elles-mêmes, plusieurs variantes du ms. Hamilton 577, rejetées par l'éditeur, sont acceptables : vv. 24, 27, 43, etc. Mais les mss. de Paris coïncident le plus souvent avec les leçons du ms. Hamilton 575.

4. Il s'ensuit parfois que le texte français devient assez obscur ; comparez le v. 1434 au passage latin correspondant (*Sanct Brandan*, ein lateinischer und drei deutsche Texte, hgg. v. Carl Schröder, p. 30, l. 34 et 35 ; cf. Jubinal, pp. 44 et 97).

thèque Nationale [*lor procorator acouru* (*fu*)], et le sens du récit exige une substitution de ce genre : saint Brandain ne pouvait pas accourir à la rencontre de saint Brandain et « faire grant joie » à ses compagnons dont il ne s'était jamais séparé durant son voyage.

La concordance des mss. de Paris et de la *Vita* permet de corriger le texte de M. Hilka au v. 146 :

Puis prist celui, si s'en alerent 145
Au *maingier* ou il se cenerent.

C'est *mandé* qu'il faut lire, lat. mandatum, cérémonie du lavement des pieds qui avait lieu à des époques différentes, quotidienne durant une grande partie de l'année dans certains couvents (cf. Ducange). Non seulement les pauvres en bénéficiaient, mais aussi les moines auxquels leur abbé lavait et embrassait les pieds pendant que le chœur chantait : « Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos... » (Saint Jean, XIII, 34). La *Vita* dit : « His finitis sermonibus dixit sanctus Brandanus : « Eamus ad refectionem corporis et ad *mandatum novum* » (Schröder, p. 5, l. 22 et 23 ; Jubinal, p. 5). On trouve *mandé* dans les mss. de la Bibliothèque Nationale : fr. 1607, 2168, 2174, 14961 (*monde*), 25407 (*maunde*), lat. 10769 ; il y a des lacunes considérables dans fr. 1807 (près de 4350 vers), dans fr. 25343, (vv. 59 à 1022 de *Saint Brandain*) ; fr. 1444 laisse tomber les vv. 141 à 149.

Le passage suivant devrait être, à notre avis, corrigé conformément à la leçon de la plupart des mss. de Paris, bien que le texte latin s'accorde avec la leçon du ms. de Berlin. Le vieil ermite raconte l'apparition de l'ombre de saint Patrice :

Je di : « Qui es ? » Il dist : « Je sui... 1585
Ne me connois ? Tes abbes *sui* ».
Je dis : « Saint Patrice(s) j'estois ».
Il dist : « Se sui je que ci vois ».

Le texte latin vient appuyer cette leçon : « Cui dixi : « Pater, quis es tu ? » Qui ait : « Cur me non cognoscis ? Nonne tuus abbas *sum* ? » Cui dixi : « Sanctus Patricius est meus abbas ». At ille respondit : « Ego sum..... » (Schröder, p. 33, l. 14 et suiv. ; cf. Jubinal, p. 48). Il s'agit de *sui* du v. 1586. Le ms. fr. 14961 de la Bibliothèque Nationale a *soi*, mais tous les autres mss. de Paris plaident en faveur de *fui* : fr. 1444, 1607 (plutôt *fui* que *sui*), 2168, 2174, 25343, 25407 (*fu*) ; le vers manque dans lat. 10769. Ne nous fions pas, dans ce passage, à la version latine, car le remanieur français s'est écarté ici de son modèle. Il a ajouté un trait qui, si nous le comprenons bien, explique l'introduction de *fui* à la place de *sum*. Le vieillard qui apparaît au frère-fossoyeur répond à la question de celui-ci : « Qui es ? » — « Je sui » ; mais il se reprend immédiatement, car il n'est plus, il est mort. Il continue donc : « Tu ne me reconnais pas ? Je *fus* ton abbé : *tes abes fui* ». Le premier *sui* correspond au *sum* latin, *fui* est une innovation du traducteur.

Les vv. 5 à 12 de l'édition Hilka, qui ne sont qu'une réplique des vv. 1767 à 1774 devratent être supprimés ; leur place à la fin du récit est attestée par tous les mss. de Paris, sauf fr. 1607, 2174 et 14961 qui omettent toute allusion à l'abbaye de Saînt-Arnoult.

Le glossaire, utile, explique *huchier* (I, 305, 1446, 1464) par « brüllen, laut schreien, rufen ». La première traduction, qui convient à *huler* (I, 1495), doit être supprimée et c'est « rufen » qu'il faut garder. Dans les trois exemples de notre texte, il s'agit toujours d'un appel adressé à saint Brandain (*Hom Dieu !*). C'est, d'ailleurs, la signification courante du mot. On *huche* à la porte de quelqu'un pour attirer son attention et se faire ouvrir, on *huche* pour convoquer des gens (sa femme, ses valets, voir Godefroy) ou bien pour porter quelque chose à leur connaissance (*huchier un ban*, *huchier le vin*), pour communiquer une sommation juridique. Dans tous ces cas, c'est un appel (ou une proclamation) adressé à des personnes déterminées. Dans Godefroy, seul un exemple de *Raoul de Cambrai* (v. 1087 et suiv.) ne se prête pas à cette interprétation.

G. Lozinski.

The Misterio de los Reyes Magos : **its position in the development of the legend of the Three Kings**. By Winifred Sturdevant ; The Johns Hopkins University Press, Baltimore (Maryland), 1927 (The Johns Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, vol. X); in-8, 130 pages.

Dans cette étude touffue, mais intéressante, miss Sturdevant semble avoir poursuivi un double but : chercher les sources du *Misterio de los Reyes Magos*, et retracer le développement de la légende des Trois Rois depuis le IIe siècle jusqu'à la fin du moyen âge. Il en résulte un certain désordre dans la présentation des faits, et il faut beaucoup de patience au lecteur pour en dégager ce qu'il y a de vraiment important. Dans ce qui suit, je laisse de côté tout ce qui me paraît d'intérêt secondaire, pour résumer les résultats de l'enquête sur le *Misterio*. Je dirai tout de suite que miss S. a déployé dans ce travail beaucoup d'ingéniosité et de perspicacité; elle a examiné un nombre énorme de textes de toutes sortes et elle y a trouvé des faits dont personne n'avait jamais eu le moindre soupçon.

En sa qualité de plus ancien spécimen du drame liturgique en langue vulgaire et de seul représentant du drame religieux espagnol antérieur au XVe siècle, le *Misterio de Los Reyes Magos* méritait une étude approfondie. En effet, en dépit des efforts de deux générations d'érudits, le problème de son origine restait entier [1]. Hartmann avait cru y trouver une traduction de

1. Pour les études antérieures à 1880, voy. le compte rendu, par Morel-Fatio, de la dissertation de M. Hartmann (*Romania*, IX, 464) ; pour les travaux postérieurs, Ford, *Old Spanish Readings*, 1911, p. 99.

trois vers de Virgile (*Énéide*, VIII, 112-114), intercalés dans un office latin en usage à Orléans ; de là il concluait que le *Misterio* dérivait d'un drame liturgique latin introduit en Espagne par les Bénédictins de Cluny. Cette hypothèse a été admise sans réserve par Fitzmaurice-Kelly ; Morel-Fatio, sans y donner sa pleine adhésion, était d'avis que cette « traduction » constituait « une analogie frappante » ; mais M. Ford, plus prudent, a fait remarquer que les ressemblances entre les passages en question ne sont pas très grandes. Miss S. a démontré que les trois vers du *Misterio* (60-63) n'ont de commun avec le prétendu original que les trois questions, toutes naturelles dans les circonstances : Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Où allez-vous ? Ensuite, elle a établi par des comparaisons détaillées que les traits communs au *Misterio* et aux offices latins sont uniquement ceux qui se sont développés du récit évangélique dans la tradition orthodoxe, indépendamment de la liturgie.

Le terrain ainsi déblayé, miss S. a cherché ailleurs les sources du drame espagnol. Poursuivant ses comparaisons de détails, elle a découvert que les éléments de la légende qui se trouvent dans le *Misterio* et qui manquent aux offices latins — par exemple, la violence déclamatoire d'Hérode — se retrouvent dans un drame latin du type transitionnel ou semi-liturgique, le *Ludus scenicus de Nativitate Christi* (conservé par le célèbre manuscrit de Benediktbeuern) et aussi dans les nombreux drames en langue vulgaire (français, anglais, allemands) qui dérivent de l'office latin. Voilà déjà quelque chose d'acquis ; mais il y a mieux.

Le *Misterio de Los Reyes Magos* a deux traits qui lui sont propres, et ne se retrouvent dans aucun autre drame écrit pour la fête de l'Épiphanie : la dispute entre les Rabbins, et la raison qui motive ici les trois offrandes. Le premier de ces traits, quoique sans précédent, ne s'oppose pas réellement à la légende ; il a pu être inventé par l'auteur espagnol pour rehausser l'intérêt dramatique de la pièce. Il n'en va pas de même pour le second — et ici nous touchons au point capital de la thèse. Selon toute la tradition orthodoxe depuis Irénée (IIe siècle), c'est en signe d'adoration que les Rois Mages ont apporté leurs dons au Nouveau-Né ; ils lui ont présenté l'or comme à un roi, l'encens comme à un dieu, la myrrhe comme à un homme mortel. C'est ce que font les Trois Rois dans tous les offices et dans tous les autres drames en langue vulgaire. Dans le *Misterio de los Reyes Magos*, au contraire, les trois dons ne sont pas offerts en signe d'adoration : les Trois Rois, incertains si le petit Enfant qu'ils sont venus voir est réellement le Créateur, décident de le mettre à l'épreuve : si c'est un roi, il choisira l'or ; si c'est un homme, il prendra la myrrhe ; si c'est un dieu, il voudra l'encens. Cet écart de la tradition orthodoxe est bien fait pour nous étonner, mais, chose curieuse, aucun critique n'avait jamais songé à en rechercher la source. La trouver serait une précieuse indication de la provenance du drame. L'origine lointaine de cette déviation de la légende commune est probablement introuvable, car aucun

théologien n'en a jamais fait mention ; mais cette petite hérésie s'est glissée, à une époque inconnue, dans la poésie sacrée : un hymne conservé dans un manuscrit du XIIe siècle nous la présente en un seul vers où il s'agit du motif des Trois Rois :

Ut probetur, deus esset an homo.

C'est le seul texte latin où cette idée soit exprimée, et c'est, peut-être, le plus ancien. Mais ce n'est pas de ce vers latin que s'est inspiré l'auteur espagnol ; il avait à sa disposition des textes bien plus explicites.

Il existe dans divers manuscrits français plusieurs versions rimées d'une « Histoire de Marie et de Jésus », toutes dérivant, semble-t-il, d'un poème perdu basé, en partie, sur l'Évangile apocryphe du Pseudo-Matthieu [1]. Une comparaison de ces versions prouve que sous sa forme originale le poème a dû traiter l'épisode des Rois Mages précisément comme il se présente dans le *Misterio de los Reyes Magos*. Quelques-uns de ces textes omettent tel ou tel détail donné par d'autres, mais *tous* concordent sur ce point capital : c'est pour mettre l'Enfant à l'épreuve, pour établir son identité, que les Rois lui présentent leurs dons. Et ces poèmes français présentent non seulement la même version de la légende que le *Misterio*, mais ils la présentent dans les mêmes termes. Cette fois il ne peut pas y avoir de doute : l'auteur espagnol a eu sous les yeux un texte français qui réunissait toutes les données des versions existantes. Il suffit de confronter les textes espagnol et français pour s'en convaincre.

La preuve de l'imitation étant indéniable, on pourra se demander — vu l'ancienneté du *Misterio* — comment les choses ont pu se passer ainsi. Mais en réalité, il n'y a pas de difficulté : la date du drame espagnol est loin d'être

---

1. Voici une liste partielle de ces textes :

a. Paris, B.N., fr. 1526 = la Bible des Sept Estaz du Monde de Geffroi de Paris. Le passage qui nous intéresse a été publié par F. Intemann, *Das Verhältniss des Nouveau Testament von Geffroi de Paris zu der « Conception de Notre Dame » von Wace, zu der Hs. Add. 15606 des Brit. Mus. und zur Hamilton Hs. No. 273 des Fitzwilliam Mus. zu Cambridge.* (Diss.), Greifswald, 1907 ; et par E. Krappe, *Christi Leben von seiner Geburt bis zur Geschichte der Samariterin, Altfr. Version nach den Hss. Arsenal 5204, Bib. Nat., f. fr. 9588, und den entsprechenden Kapiteln der Bible von Geufroi de Paris.* (Diss.), Greifswald, 1911

b. Cambridge, Fitzwilliam Museum (anc. Hamilton), ms. 273, pub. par Intemann, *op. cit.*

c. Montpellier, Bibl. de l'École de Médecine, ms. 350 = le Romanz de saint Fanuel et de sainte Anne et de Nostre Dame et de Nostre Segnor et de ses Apostres, pub. par Chabaneau, *Rev. des langues romanes*, XXVIII (3e série, XIV, 1885), 157-258.

d. Londres, British Museum, Cott. Vit. D III. Pub. par P. Meyer, *Romania*, XVI (1887), 255-8.

e. Paris, B.N., fr. 2162 = la Bible ou le Romans de Sapience d'Herman de Valenciennes. (Omis dans l'édition de H. Burkowitz, Greifswald, 1914.)

établie avec certitude, et quand même il faudrait la faire remonter au milieu du XIIe siècle, le poème français pourrait bien être antérieur. L'une des versions dérivées qui paraît être parmi les plus éloignées de la forme originale — celle d'Herman de Valenciennes — date de la fin du XIIe siècle ; quant au *Saint Fanuel*, il existe une preuve de son ancienneté — ou plutôt de l'ancienneté du passage qui raconte l'épisode des Trois Rois, preuve que miss S. ne pouvait connaître. Dans les *Vers* de Thibaut de Marly (poème encore inédit dont je prépare une édition) se trouvent plusieurs passages copiés presque textuellement, soit sur le *Saint Fanuel*, soit sur un autre poème qui employait les mêmes expressions pour raconter la même histoire. Or, le poème de Thibaut de Marly a dû être composé entre 1173 et 1189 ; donc le *Saint Fanuel* — ou son modèle — était déjà courant à cette époque.

Ici, donc, nous sommes sur un terrain solide : le *Misterio de los Reyes Magos* dérive en partie d'une source non-dramatique française. Pour ce qui est de la source dramatique — si source dramatique il y a — nous sommes réduits à des conjectures. Miss S. est d'avis que le *Misterio* aurait pu se développer du rite mozarabe, sans l'intervention d'un drame venu de l'étranger ; mais elle croit à la probabilité d'une source dramatique, qui aurait été un drame semi-liturgique latin du même type que le *Ludus scenicus de Nativitate Christi*.

Poursuivant le second des objets de son étude, miss S. a publié en appendice ce qu'elle considère comme le dernier exemple d'un genre dont le *Misterio* est le premier. C'est la « 4e journée » (l'Épisode des Trois Rois) de la *Passion de Jesu Crist en rime franchoise* du ms. 560 de la Bibl. de la ville de Valenciennes [1]. Faute de pouvoir collationner sa transcription avec le manuscrit, je ne saurais dire si elle est exacte, mais l'édition paraît être bien faite et le glossaire suffisant. Outre quelques fautes de ponctuation, j'en note deux ou trois autres, dues sans doute à l'impression : v. 153, *Se procure*, lisez *Je p.* ; v. 172, *Ce ceste*, lisez *De c.* ; v. 468, *sont mouvement*, corr. *son m.*

En somme, le travail de miss S. est très méritoire. C'est une contribution de grande valeur à notre connaissance de la littérature du moyen âge et qui rendra nécessaires quelques rectifications dans les pages des manuels consacrées au *Misterio de los Reyes Magos*.

Herbert K. STONE.

Hilding KJELLMAN, **Étude sur les termes démonstratifs en provençal**, Göteborg, Wettergren et Kerbers Förlag, 1928 ; *Göteborgs Högskolas Arsskrift*, XXXIV, 1928, 2 ; in-8, 138 pages.

La question des démonstratifs abonde en difficultés, c'est sans doute pourquoi les démonstratifs provençaux étaient restés sans étude particulière, alors

1. Sur ce texte, voy. en dernier lieu l'article de N. Dupire (*Romania*, XLVIII, 571), qui croit pouvoir l'attribuer à Molinet.

que les autres parties de la morphologie ont, en grande partie, été l'objet de travaux spéciaux. C'est déjà un mérite pour M. Kjellman que d'avoir envisagé son sujet, c'en est un bien plus grand que d'avoir vu les problèmes, d'avoir dégagé leurs données et d'avoir proposé des solutions.

L'auteur a choisi un certain nombre de textes, chartes ou œuvres littéraires, comme échantillons de l'usage de divers temps et des diverses régions, l'usage actuel étant connu à peu près exclusivement par l'*Atlas linguistique de la France*. C'est là une schématisation inévitable dans une étude aussi générale de faits aussi menus, on regrette parfois qu'elle n'ait pas été plus détaillée sans charger sensiblement une entreprise déjà lourde. Pourquoi s'être privé de renseignements déjà acquis comme ceux des travaux de Mushacke sur l'idiome de Montpellier ou de Wehowski sur la langue de la *Vie de sainte Douceline* ? Il y a aussi dans le classement constant des exemples anciens en deux séries, chartes, textes littéraires, une division qui est très sujette à caution. On cherche depuis longtemps, sans l'avoir jamais trouvée, l'origine de la langue littéraire commune dont l'existence paraît admise comme un dogme depuis Raynouard. C'est la question de cette existence même qu'il faudrait considérer. La croyance en l'opposition ancienne de langues écrites déjà constituées paraît subjuguer M. Kjellman. Il est porté à voir, par exemple, dans les textes du nord du domaine provençal, dès le XIIe siècle, des influences françaises, alors qu'il est tout simple d'y reconnaître les témoignages très purs de l'idiome roman du pays. Cet idiome a naturellement des traits communs avec ceux qui l'avoisinent. Il n'y a pas d'influence réciproque des uns sur les autres, mais coïncidence entre le développement spontané des faits linguistiques dans des territoires qui se touchent.

En dehors des démonstratifs remontant aux formes classiques du latin (*o*, *est*, *eis*), le provençal connaît des termes composés, formés avec les particules *ai* (*aicest*, *aicel* et *aizo*), et *a* (*aquest*, *aquel* et *aquo*). Il offre donc un état intermédiaire entre le français, qui n'offre que les formes avec sifflante, et l'espagnol, qui n'offre que les formes avec occlusive. En principe la particule *ai* accompagne toujours les démonstratifs en *c*, et la particule *a*, ceux en *q*. M. Kjellman admet l'origine des premiers dans le renforcement avec le préfixe *ecce*. Pour les seconds, on sait que les uns reconnaissent comme préfixe *eccum*, les autres *atque*. L'une et l'autre étymologies se heurtent à des difficultés phonétiques quand il s'agit d'expliquer l'ensemble des démonstratifs romans. Comme *atque* ne rend pas compte des faits italiens, M. Kjellman adopte comme point de départ *eccum* modifié en *accum* par suite de l'influence d'une forme intermédiaire *atque eccum*.

Aujourd'hui, notre région méridionale, sauf pour le neutre, n'offre que les formes en *aq*. Il n'en était pas ainsi autrefois. Les formes en *aic* (affaibli en *ei*, *e* dans le Nord, du Limousin au Dauphiné) sont fréquentes dans les anciens textes et disparaissent dans la seconde partie du moyen âge. La présence du préfixe *ai* avec *qu* (*aiquel*) et du préfixe *a* avec *c* (*acest*) résulte d'une conta-

mination réciproque qu'on ne rencontre que sur les confins de la région provençale. Cette influence analogique ne me paraît pas sûre pour le gascon : ce dialecte admettant le passage de *ai* antétonique à *a*, *aizo* peut devenir spontanément *azo*. Dans le classement des matériaux, sont considérés séparément l'usage démonstratif et l'usage déterminatif (usage du pronom devant un nom complément précédé de *de* ou comme antécédent d'une proposition relative).

Un chapitre spécial est consacré à la morphologie. La question de l'origine des féminins du type *aquilh* est très justement liée à celle des féminins pr. pers. *ilh* et article *li*. M. Kjellman adopte l'opinion de Suchier. Les poss. féminins *mi*, *ti*, *si* ont entraîné l'article *li*. Ensuite, propose-t-il, le rapport masc. plur. *li-aquilh* a produit au féminin singulier *li-aquilh* au lieu de *li-aquella*. J'avoue n'être pas touché par de telles intuitions. Ces féminins sont de l'est et du centre, ils sont communs au franco-provençal, et la phonétique seule peut prétendre à les justifier. Pour les plur. masc. *aquestos*, qui ne sont pas primitifs et qui ne sont pas rigoureusement caractéristiques de la Provence, car on les rencontre à Montpellier (Mushacke, ch. 104), dans les patois modernes ils sont devenus des mots terminés par *-ous*, et il faut poser la question de leur accentuation. Au moyen âge, ils n'apparaissent pas, je crois, à la rime. Au sujet des nom. masc. plur. en *-i*, ces formes ne sont pas attestées en dehors de la région des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes. Dans Raimon Feraut, *aquisti gent* est un fém. sing., non un masc. pluriel. Il ne faut pas mettre sur le même pied les plur. masc. sujet en *i* de la région toulousaine et albigeoise qui se rencontrent, à la différence des phénomènes alpins, également dans la déclinaison des substantifs et des adjectifs. Ajouter aux formes signalées *acon* pour *aco* dès 1450, à Toulon (Bruno Durand, *Mém. de l'Inst. hist. de Provence*, V, 1924, p. 112) et *anquest* (*Anc. ch.*, 225, 93), dans le Périgord, peut être à rapprocher de **ancesta* qui serait le continuateur normal de *hancista* attesté dans une charte de 979 (Vaissete, *Hist. de Lang.*, V, 1875, p. 289). Dans l'emploi déterminatif, le démonstratif a été remplacé par l'article (*lo que* pour *aquel que*) en Gascogne et dans certaines parties de la province de Languedoc et du Périgord. Pour cette dernière région, il en était déjà ainsi dès la plus ancienne charte conservée (*Anc. ch.*, 225). Dans les Hautes-Pyrénées, M. Kjellman a parfaitement identifié l'article avec la forme *eys* qu'il montre ne remonter nullement à *ipse*, mais être le représentant normal dans ce pays de *illos*.

Le pronom neutre et impersonnel *aizo*, *aquo*, *o*, gascon *ag*, *at* est étudié dans un chapitre à part. Les formes gasconnes curieuses telles que *aicelo*, *aquero* ne manquent pas d'être relevées, mais pourquoi reconnaître dans ce dernier mot la continuation de **akku illu* avec un maintien anormal de la voyelle posttonique? M. Kjellman considère avec raison *aicelo* comme oxyton (il n'y a pas de doute possible, le mot est dit *plenissonan* dans les *Leys*, II, 216). Il se refuse à voir dans *aquero* une forme analogue, et j'avoue ne pas

deviner ses raisons. Je me demande aussi si la forme unique *aqueso* n'est pas une variante de *aquero* avec passage $r > s$ facile à admettre et comment elle pourrait être apparentée à *aquest*. Pour ce qui est du démonstratif neutre sujet, il est connu, depuis un article de Gaston Paris sur la question, que le *ol*, *o* poitevin représente *illum*. Que le *o* employé avec la même valeur dans la Loire, l'Allier et le Puy-de-Dôme, ne s'explique pas de la même manière et renvoie au latin *hoc*, c'est ce qui ne me paraît pas nécessaire.

Dans les derniers chapitres, l'auteur a repris et développé, en l'appliquant au provençal, une idée très ingénieuse qu'il avait déjà exprimée dans un article des *Mélanges Vising*. En partant de *ecce iste*, *ecce ille*, il est aussi impossible de rendre compte du prov. *aicest*, *aicel* que du fr. *icest*, *icel*. Suivant M. Kjellman, les formes romanes primitives sont déjà les formes avec aphérèse *cest*, *cel*, les formes pleines sont recomposées avec une particule fr. *i*, prov. *ai*, empruntée ici au fr. *iluec*, là au prov. *aisi* (*accum sic*). La thèse est soutenue avec beaucoup de force et de logique. Les faits ne donnent pas par leur nombre une base très solide. L'explication est en elle-même à peu près indémontrable, mais elle valait certes d'être produite et soutenue, et elle appellera sans doute d'utiles contradictions. Signalons encore une autre explication originale dans la conclusion de M. Kjellman, celle de la limitation au domaine provençal de l'envahissement des formes en *q* depuis le moyen âge. *Aquel* n'a pas prévalu là où *á* passe à *e*, parce qu'il se serait trouvé en homonymie intolérable avec l'interrogatif et le relatif venu de *qualem*.

Le volume est accompagné de cartes en couleurs établies d'après l'*Atlas linguistique de la France*. Par sa présentation comme par sa conception et les résultats qu'il dégage, c'est assurément un livre des plus méritoires, surtout riche d'idées, dont le propre est de donner lieu à des discussions, et tout tendu vers la systématisation, qui est encore parfois prématurée après le peu de richesse en somme des dénombrements acquis. L'honneur lui reviendra d'être le fondement de toute nouvelle étude sur la question des démonstratifs romans.

C. Brunel.

Robert Bossuat, **Drouart La Vache, traducteur d'André le Chapelain** (1290) ; *Li Livres d'Amours* **de Drouart La Vache**, texte établi d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Paris, Champion, 1926 ; in-8, xx-264 et viii-275 pages.

« On sait, écrit M. Bossuat (p. 44), que le *Tractatus de Amore* [d'André le Chapelain] n'est que le code des règles et des pratiques de l'amour, telles qu'elles étaient en faveur dans la société du xiie siècle et nommément à la cour de Champagne. Rien d'étonnant, par suite, à ce qu'un large souffle d'esprit courtois circule à travers le livre, et c'est là justement ce qui en fait une œuvre originale et précieuse entre toutes. » Cette assertion me semble très contestable. Je crois pour ma part qu'il n'y a qu'un rapport lointain

entre le traité d'André le Chapelain et les véritables idées courtoises, telles qu'elles apparaissent chez les meilleurs poètes, et que l'auteur du *Tractatus* les voit sous une forme singulièrement vulgaire et terre à terre.

Quoi qu'il en soit, cet étrange manuel de casuistique amoureuse a été mis en vers français par un homme qui a pris soin de consigner dans ses vers son propre nom et la date de sa traduction. Si on ajoute à ces renseignements que Nicole de Margival mentionne ce poète sous un nom un peu différent, *Dreus* (ms. *Dieus*) *de la Vache*, mais qui ne peut désigner que le même personnage, c'est à peu près tout ce que nous savons de lui. M. B. a cru pouvoir tirer des renseignements complémentaires de l'étude de sa langue et des noms de saints qu'il mentionne. Parmi ceux-ci il en est un qui est rarement mentionné dans les textes littéraires : c'est saint Vitre ou Victor, confesseur, prêtre d'Arcis-sur-Aube en Champagne (VIe-VIIe siècles), dont le corps fut transféré au monastère de Montiéramey (Aube, canton de Lusigny). Le culte des autres saints nommés par Drouart concorde aussi avec divers cultes locaux de la même région. De ces faits, et de divers faits linguistiques (il faut pourtant dire que ceux qu'on peut invoquer à ce propos sont rares), M. B. est disposé à conclure que la patrie de Drouart était la partie sud-orientale de la Champagne. Sa démonstration est ingénieuse, mais quelque peu hypothétique. La langue de Drouart est essentiellement conforme au « picard » du XIIIe siècle. Ce texte confirme encore une fois qu'il y a bien peu de preuves à tirer, pour sa localisation, d'un texte littéraire de cette époque.

L'introduction de M. B., sans apporter beaucoup de renseignements nouveaux, est dans son ensemble intéressante et soigneuse. On peut dire la même chose de l'édition, qui, il est vrai, ne présentait pas beaucoup de difficultés, l'unique manuscrit étant d'une rare correction. Voici quelques observations de détail.

T. I. — P. XIII. La cote du ms. de la traduction française de l'*Anticlaudianus* est ici indiquée inexactement : c'est le ms. 10047, non du fonds français, mais des nouvelles acquisitions françaises. Dans les indications bibliographiques, je ne vois aucune mention des trois séries de *Nuove postille al trattato amoroso d'Andrea cappellano*, par M. V. Crescini, parues dans les *Atti del R. Istituto Veneto*.

T. II. Texte. — V. 98. Il ne faut pas imprimer, comme le propose M. B aux corrections, *l'i* au lieu de *li* ; il y a là la chute normale du régime avant *li* : *Et s'il avient que je* [*le*] *li die*. — 1107. Supprimer les deux virgules. — 1425. *Por cel fais*, corr. *por tel fais*. — 1430. Supprimer les deux virgules. — 1432. *Mais c'afiert*, imprimer *Mais ç'afiert*. — 1569. *Cis hom cui n'est riens que il lait*, corr. *que il dit* ou *que ill ait*. — 2471. *Aimeroit* est peut-être une faute d'impression pour *ameroit*, de même 2672 *être* pour *estre*. — 2919. Remplacer la virgule par un point et virgule, et supprimer toute ponctuation à la fin du vers. — 3019. *Et c'on ait c'un seul secrétaire*, corr. *Et c'on n'ait*. — 3969. *Ni*, imprimer *n'i*. — 4040. *Clercs* est peut-être une faute d'impres-

sion pour *clers*, de même 6511 ; même remarque pour *ordre* au lieu de *orde* 4435. — 4721. Au lieu de *C'uns autres ait eu coppie*, il faut lire avec le ms. *C'un*[*s*] *autre en ait eü coppie*. — 5358. Point d'interrogation à la fin. — 5465. *Qu'elle l'atoille et si li baise*, corr. *Qu'elle l'acole et si le b.* — 5627. Il n'y a aucune raison de remplacer la leçon du ms. *juga* par la forme moderne *jugea* ; si on tient à normaliser la graphie, il faudrait la forme ancienne *juja*. — 5742. *Qui l'amast*, imprimer *Qu'i l'amast*, c.-à-d. *Qu'i*[*l*] *l'amast*. — 6378. *Plantee, et .II., ou plait, ou guerre*. Le copiste a commis ici une erreur curieuse : *.II.* n'est pas 2, mais *deus* substantif ; il faut donc lire : *Plantee, et deus ou plait ou guerre*. — 6678. Faute d'impression pour *desammoneste*. — 7139-40 :

Dou delit de la char touz pris,
Et ies ausi comme touz pris...

Il faut corriger, à l'un ou l'autre vers, *souzpris*. — 7196. Remplacer le point par une virgule ; *mais que*, au vers suivant, est « pourvu que », ce que le glossaire n'indique pas. — 7212. *Maint puissant*, le sens demande *Mains puissant*. — 7362. *Povra* est une faute d'impression pour *porra*. — 7375. *Qui toutes ne tentent a penre* ne donne pas de sens, il faut *tendent a penre*, c'est-à dire « prendre ». — 7379. Il ne fallait pas remplacer la forme du ms. *awglera* (c'est-à-dire *avuglera*) par *aweglera* qui n'a probablement jamais existé. Corriger au glossaire. — 7455. *Abareter* ne se trouve pas dans les dictionnaires et n'a probablement pas existé ; il faut imprimer *a bareter* (*Et penser fort a engingnier et a bareter*). Corriger au glossaire.

Notes. — P. 227, note des v. 2194-2202. Dans la citation du *Roman de la Rose*, v. 2241, au lieu de *son cuer*, lire *ton cuer*. — P. 231, note des v. 3900-902. Le renvoi à l'article de F. Wolf dans les *Sitzungsberichte* est incomplet, lire p. 188. Alinéa suivant, au lieu de *Phillips*, lire *Phillipps*. — P. 236. Il n'était pas nécessaire de citer l'*Art d'Amors* de Guiart d'après le manuscrit, puisqu'il en existe deux éditions, dont la plus ancienne en date est celle que j'ai donnée dans les *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIX, 2, p. 544. — P. 240, note aux v. 7209-10. Ne faut-il pas supposer, dans la rime *doive : foible*, la forme « picarde » *foivle* ?

Glossaire. — Après *deliteus*, au lieu de *id.*, lire « délicieux ». — *Expirement* n'est pas « soupir », mais une autre forme de *experiment* (cf. *hiretage* et *heritage*) ; il faut traduire ici par « preuve ». — Ajouter *josner* 2246 « repaître » ; *marrance* 5478 ; *soi souffrir* 7348 « se résigner », *touchier* 7069 « dire ».

Arthur LÅNGFORS.

Études sur deux poèmes français relatifs à l'abbaye de Fécamp, par Oskari KAJAVA ; Helsinki, 1928 ; in-8, 158 pages (thèse de Helsingfors) [1].

1. Ce mémoire a aussi paru dans les *Annales* de l'Académie finnoise, B, XXI.

De ces deux poèmes, le plus court (750 vers), conservé dans un manuscrit de notre Bibliothèque nationale (f. fr. 1555), avait déjà été publié par Leroux de Lincy en 1840. C'est celui qui reparaît ici, accompagné d'une étude grammaticale et d'un glossaire.

L'autre, beaucoup plus long (6068 vers), dont le manuscrit est depuis la fin du XVIIIe siècle à Madrid (B. nac. 9446), est encore inédit, et sera prochainement publié par M. Långfors, qui a suggéré le présent travail [1].

Ces deux poèmes ne sont ni de la même époque ni du même auteur ; leur sujet et leurs sources sont en grande partie différents : il n'était donc nullement indiqué de traiter de l'un et de l'autre dans la même publication. S'il en a été ainsi fait, c'est sans doute par suite d'une entente entre les deux éditeurs, et en vue d'alléger la future édition du poème de Madrid.

Celui de Paris a pour sujet essentiel les origines légendaires de la fiole du Saint-Sang, qui était une des gloires et une des sources de revenus de l'abbaye de Fécamp ; il est très bref sur l'histoire de l'abbaye et les accroissements dont elle fut dotée par les ducs Guillaume Ier, Richard Ier et Richard II (927-1027) ; il ne relate enfin, en terminant, qu'un seul miracle. Le texte latin dont ce poème est traduit (sauf les derniers épisodes) n'est pas antérieur à 1071 (p. 77) ; il nous a été conservé par trois manuscrits ; M. K. le publie d'après l'un d'entre eux (Brit. Mus., Harl., 1801) [2]. La comparaison de l'original et de la traduction, que l'éditeur nous a laissé le soin de faire, montre que le traducteur a suivi très exactement son modèle. L'étude de la langue et des rimes, très soigneusement faite, permet de localiser le poème en Normandie, et de le dater, selon l'éditeur, du premier quart du XIVe siècle [3]. L'auteur écrit très platement et son vocabulaire est fort pauvre. L'édition, très satisfaisante, ne donne lieu qu'à peu d'observations : au v. 442 la correction de *chief* en *chiel* s'impose. Au glossaire, ajouter *ameur* (533), *lerme* (26, 32) au sens de « goutte », *nourreture* (254) « élevage ».

Le poème de Madrid se compose de trois livres. Le premier est une histoire de l'abbaye de ses origines au début du XIe siècle ; le second raconte la légende du Saint-Sang, le troisième vingt-cinq miracles opérés à Fécamp depuis le temps du premier abbé. Le premier livre est fondé sur une histoire en latin qui existait encore au XVIIe siècle et dont nous n'avons plus que l'analyse et les quelques extraits donnés par Du Monstier (dans sa *Neustria pia*, 1663). Ce récit est dédié à un abbé Guillaume, qui serait, selon M. K., Guillaume de Ros (1080-1107) ; vu la maladresse de style, je serais disposé à le vieillir quelque peu : l'abbé en question serait alors Guillaume Ier (1001-31) ; je viens de dire au reste que le récit s'arrête au début du XIe siècle [4]. Le

1. Voy. ci-dessous la note complémentaire.
2. Une autre version en a été publiée par M. H. Omont en 1913 d'après un ms. de Cambridge.
3. Il serait plus prudent de dire : « de la première moitié ».
4. Du prologue, cité fort opportunément (p. 81), il résulte que l'auteur

deuxième livre, qui traite le même sujet que le poème de Paris, est emprunté à la même source, ici très fidèlement suivie. Celle du livre III est perdue : c'était pour les vingt-et-un premiers miracles un livre latin (p. 71) et, pour les suivants, des récits oraux (si je comprends bien l'exposé de M. K. qui eût bien dû citer le texte qu'il résume).

Tels sont les résultats, que j'ai complétés sur quelques points d'après les textes, des recherches méritoires de M. K., dont l'exposé est pénible et parfois même assez peu clair. Je relève en note quelques lapsus [1].

P.S. — Ce compte rendu était écrit quand a paru (décembre 1928) l'édition annoncée du poème de Madrid (*Histoire de l'abbaye de Fécamp en vers français du XIIIe siècle publiée avec une Introduction et un Glossaire par* Arthur LÅNGFORS, Helsinki, 1928 ; extrait des *Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, B, XXII, 1). Une Introduction très développée complète très heureusement ou rectifie les recherches de M. Kajava, notamment sur les points suivants : — Le livre latin, source du livre III, n'a pas été conservé partiellement, mais intégralement par Du Monstier (qui l'a même enrichi de quelques commentaires); il est publié ici (p. 12-40) in extenso, avec renvois au texte du poème. L'autre écrit latin, source du livre III, est bien perdu, mais une partie en a été conservée par Dom Guillaume Le Hule, auteur d'un mémoire sur l'abbaye, composé en 1684 (publié seulement en 1893) dont M. L. (p. 47-64) donne de très suffisants extraits. L'édition est complétée par un Index des Noms où les personnages cités sont soigneusement identifiés, et un Glossaire très riche, mais assez peu instructif, le vocabulaire de l'auteur étant fort pauvre.

Ce poème, écrit probablement à Fécamp même, vers le milieu du XIIIe siècle, n'a que très peu subi l'influence française ; c'est donc surtout en tant que texte dialectal qu'il présente de l'intérêt.

A. JEANROY.

Amos PARDUCCI, **Costumi ornati, studi sugli insegnamenti di cortigiania medievali** ; Bologne, Zanichelli, 1928 ; in-8, XII-308 pages.

Plus clairement que le titre, emprunté à une phrase de Fr. da Barberino qu'on est excusable de ne pas connaître, le sous-titre nous informe qu'il

---

n'avait comme sources que des récits oraux et des documents écrits, rédigés seulement de son temps même.

1. *Spaciosa* (p. 29, l. 3 du bas) doit être corrigé en *speciosa*, *viverat* (p. 33, l. 14), en *viveret* ; *justitiam* (p. 81, l. 4 du bas) doit être lu *inscitiam*. — P. 40, l. 4 du bas, et 41, l. 2, *Ansegise* est un double lapsus pour *Waninge*. — P. 12 et 16, il s'agit non de Dôle, qui n'a jamais été ville épiscopale, mais de Dol en Bretagne.

s'agit ici des traités de civilité courtoise. Mais ces traités comprennent aussi, pour la plupart, des préceptes de morale, que M. P. n'a pas cru devoir négliger. Il a même poussé son enquête jusqu'à des œuvres qui ne contiennent ni l'une ni l'autre chose, ou en contiennent infiniment peu, comme le *Miroir des dames* de Watriquet, qui n'est qu'un insipide défilé d'allégories, l'*Ordre de chevalerie* ou les *Arrêts d'amour*. M. P. a étendu le sujet, ainsi compris, à cinq littératures (à savoir les provençale, française, italienne, espagnole, catalane) : le champ était donc extrêmement vaste et il est déjà fort méritoire d'avoir analysé exactement et finement caractérisé ces œuvres innombrables (présentées ici dans un ordre dont on ne s'explique pas toujours les raisons). Il y a sans doute du nouveau sur quelques points de détail ; mais c'est dans les notes, très abondantes en rapprochements, qu'il faut aller le chercher. Ce tableau de l'idéal proposé par les pédagogues et moralistes à l'« honnête homme » et à l'honnête femme intéressera non seulement le public cultivé, mais les savants qui étudient la civilisation médiévale.

Un très long appendice (p. 213-95) présente un tout autre caractère : il contient une traduction littérale, si littérale qu'elle est parfois assez peu intelligible, des cinq *ensenhamens* provençaux (auxquels il eût été naturel de joindre le petit poème moral de Sordel), avec d'abondantes notes, surtout relatives, comme les autres, à l'histoire des mœurs [1]. On regrette très vivement que M. P. n'y ait pas joint les textes, dûment amendés et commentés : on ne possède en effet de trois d'entre eux que des éditions médiocres et au reste fort rares (le *Lesebuch* de Bartsch est de 1855, les *Denkmæler* de 1856) et si l'édition de Lunel de Montech est meilleure, elle est encore plus difficile à trouver. Espérons que M. P. nous donnera un jour ce petit Corpus [2].

A. JEANROY.

F. ZAMAN, **L'attribution de** *Philomena* **à Chrétien de Troyes** ; Amsterdam, H. J. Paris, 1928 ; in-8, III-109 pages.

L'auteur s'est proposé de faire l'examen critique de tous les arguments donnés depuis Gaston Paris pour et contre cette attribution.

---

1. M. Ch. Samaran a bien voulu faire quelques recherches sur les personnages nommés à la fin de la pièce II (*ensenhamen de la donzela* d'Amanieu de Sescas) ; il en résulte qu'elle doit être datée des toutes dernières années du XIIIe siècle.

2. Çà et là quelques lapsus, des fautes d'impression, à peu près inévitables dans un travail de cette ampleur, p. 89, etc. *Couvin*, non *Cauvin* ; p. 229, *De Puybusque*, non *Puibesque*. — P. 91, il ne fallait pas emprunter à Scheler l'erreur qui fait de Raoul de Houdan un trouvère « belge ». — P. 229. L'attribution à Alain Chartier du *Miroir aux dames*, dont il est question à cette place, est une hypothèse gratuite de Knust, comme l'a montré A. Piaget dans une édition du poème (voy. *Romania*, XXXVIII, 329) que M. P. n'a pas connue. Il n'a pas utilisé non plus le tome XXXV de *l'Histoire littéraire*, dont plusieurs notices lui eussent rendu de grands services.

L'on connaît les données du problème : l'auteur de la traduction allégorisée des *Métamorphoses* d'Ovide connue sous le nom d'*Ovide moralisé* (début du XIVe s.), arrivé, au l. VI, à l'histoire de Procné et Philomèle, filles de Pandion, déclare qu'il ne racontera pas cette histoire (*ne descrirai le conte*)

Fors si com Crestïens le conte
Qui bien en translata la letre

(*Or. mor.*, éd. De Boer, VI, 2211-12)

et par deux fois (v. 3685-6 et 3841-2) il confirme, à peu près dans les mêmes termes, l'attribution à un certain « Crestien » de la version qu'il a reproduite :

.... le conte
Si com Crestïens le raconte.

Or, au début de *Cligès*, Chrétien de Troyes nous dit qu'il a conté

Et de la hupe et de l'aronde
Et del rossignol la muance,

c'est-à-dire précisément la métamorphose de Térée et des filles de Pandion. Gaston Paris, et plusieurs après lui, notamment l'éditeur de *Philomena*, M. De Boer, ont estimé qu'il fallait identifier le « Crestien » cité par l'*Ovide moralisé* et Chrétien de Troyes. Wendelin Foerster, au contraire, suivi à son tour par plusieurs savants, a affirmé qu'il s'agit là de deux poètes différents ; ses arguments, à la vérité assez minces, sont surtout d'ordre grammatical : le poète de *Philomena* emploierait cinq formes (*el* féminin, *peüst*, *fel* régime, *nes* pour *neis*, *iert* impf. 3) qu'ignorerait l'auteur de *Cligès* et inversement la 1re pers. pl. en *-omes* connue de Chrétien de Troyes manque dans *Philomena*.

M. Z. s'est particulièrement attaché à peser l'argumentation de Foerster et il en a fortement marqué le vice initial : tous les mss. de l'*Ovide moralisé* ne représentent nécessairement qu'un seul ms. de *Philomena* ; au contraire ce que Foerster appelle la langue de Chrétien de Troyes est le résultat de la comparaison de mss. divers et par conséquent une sorte de langue moyenne, et peut-être irréelle ; les deux termes ne sont donc pas comparables. Si nous comparons au ms. unique de *Philomena* reproduit dans les divers mss. de l'*Ovide* l'un ou l'autre des mss. de Chrétien de Troyes, nous voyons que les traits de *Philomena* se retrouvent dans tel ou tel ms. d'*Erec* ou de *Cligès*, etc. La démonstration de M. Z. est d'une méthode excellente et l'on peut la tenir pour convaincante. Les arguments grammaticaux de Foerster écartés, la vraisemblance de l'identification des deux Chrétien apparaît à M. Z. aussi grande qu'à Gaston Paris.

Reste une question délicate que M. Z. a traitée tout d'abord, bien qu'elle

ne soit après tout qu'accessoire. Outre les trois mentions de « Crestien » rappelées ci-dessus, on trouve, au v. VI 2950 de l'*Ovide moralisé*,

Ce conte Crestiiens li Gois,

et d'autre part on sait que trois mss. de l'*Ovide* donnent dans leur table le nom de l'auteur de cette énorme composition sous la forme « Crestien Le Gouays de Saincte More vers Troyes » ; que ces trois rubriques remontent à une même source, cela paraît évident, mais ce témoignage unique n'en a pas moins sa valeur, d'autant que la forme *Le Gouays*, équivalente à *li Gois*, présente une différence qui ne permet guère de penser que l'indication de la rubrique provienne du v. 2950 cité plus haut. M. Antoine Thomas a étudié cette question ici même (XXII, 271) et il concluait que le premier auteur de cette rubrique avait mal interprété les indications du texte lui-même, confondu *Crestien li Gois* et Benoît *de Sainte-More*, nommé aussi dans l'*Ovide* (mais en un passage bien éloigné), et qu'ainsi il n'y avait qu'un seul Chrétien, l'auteur de *Philomena*, c'est-à-dire Chrétien de Troyes, dont il restait à expliquer le surnom *li Gois*. Foerster a admis, lui aussi, que *Crestien* et *Crestien li Gois* étaient un même personnage, l'auteur de *Philomena*, mais non Chrétien de Troyes ; et même contre l'attribution de *Philomena* à celui-ci, il invoquait, comme dernier argument, l'invraisemblance que le poète ait changé de surnom au cours de sa carrière. M. Z. n'a pas été convaincu par l'argumentation de M. A. Thomas (et par suite la difficulté soulevée par Foerster est pour lui inexistante). Il pense que l'auteur de l'*Ovide moralisé* est bien un *Crestien Le Gouais*, peut-être bourguignon, mais ayant quelque rapport avec Sainte-Maure près Troyes, ce que confirme le vers

Saincte More Ovide esclairier

de la ballade 1474 d'Eustache Deschamps sur les « condicions des Champainoys ». Nous nous retrouvons donc ici avec deux Chrétien : Chrétien de Troyes, auteur de *Philomena*, et Chrétien Le Gouais de Sainte-Maure, traducteur et moralisateur d'Ovide.

La démonstration de M. Z. n'emportera sans doute pas la conviction de tous, mais elle mérite l'attention : je note seulement qu'il est fâcheux et un peu étrange que, dans cette vaste composition qu'est l'*Ovide moralisé*, l'auteur, puisqu'il ne voulait pas garder l'anonymat, ne se soit nommé qu'une fois, et au milieu de son œuvre et, comble d'imprudence, dans une partie où il nommait lui-même par trois fois un autre poète qui était précisément un de ses homonymes : c'était rendre sa signature bien difficile à reconnaître. Le problème reste donc posé, et la *Romania* pourra encore publier dans son prochain numéro un essai de M. De Boer pour expliquer le nom *li Gois* appliqué à Chrétien de Troyes, sans craindre de sortir des données du problème. Cette incertitude n'enlève d'ailleurs rien à la valeur de l'étude de M. Z. qui est un travail soigneux, précis, et bien présenté autant que réfléchi.

M. R.

ANTOINE DE LA SALE, **Le Petit Jehan de Saintré**, édité par Pierre CHAMPION et Fernand DESONAY, avec une introduction et des notices critiques ; Paris, Éditions du Trianon, 1927 ; in-4, 423-LXXXIV pages.

Il y a maintenant un quart de siècle que Gaston Raynaud a fait paraître dans la *Romania* une notice relative à un ms. du chef-d'œuvre d'Antoine de La Sale que venait d'acquérir la Bibliothèque Nationale [1]. Ce ms. provenait de la vente Ashburnham et avait appartenu, longtemps avant, à la collection Barrois, d'où son nom ordinaire de ms. Barrois. Après avoir signalé l'intérêt capital de ce ms., portant des corrections qu'on est d'accord pour considérer de la main de l'auteur, G. Raynaud présenta un essai de classement des neuf mss. du *Saintré* alors connus [2]. C'était la première fois qu'on s'occupait de ce texte depuis 1843, date de l'édition de Guichard. Ce dernier avait établi son texte, reproduit par Héllény en 1890, d'après trois mss. seulement, et non les meilleurs. L'article de G. Raynaud faisait donc souhaiter une nouvelle édition du *Saintré*, fondée sur une étude de tous les mss., étude dont il a posé les premières bases.

M. Fernand Desonay s'est consacré à la comparaison des dix mss., à Paris, Londres, Rome, Florence et Bruxelles, et son étude l'a amené à la conclusion, que nous aurons ici à examiner, que le ms. Barrois représente le dernier état authentique de l'ouvrage de La Sale. C'est donc le texte de ce ms., scrupuleusement reproduit, que nous trouvons dans la belle édition qu'il nous présente, en collaboration avec l'excellent amateur du XVe siècle qu'est M. Pierre Champion.

C'est une édition de luxe, chose rare pour les œuvres du moyen âge, et qui mérite des éloges. Elle est embellie de dix-sept illustrations tirées des mss. des œuvres de La Sale. Le frontispice, en couleurs, est une reproduction par l'un des meilleurs procédés de la belle miniature placée en tête d'un ms. de *La Salle*, et qui figure la présentation de l'ouvrage à l'un des protecteurs d'Antoine, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol [3]. Ensuite il y a six miniatures du ms. de Londres du *Saintré* reproduites en pleine page par phototypie, et dont l'une a déjà été reproduite dans l'*Encyclopaedia Britannica* (article *Tournament*). Finalement viennent vingt dessins à la plume reproduits, eux aussi, par phototypie. Œuvre d'un artiste beaucoup moins doué que les peintres des miniatures, ces dessins ont néanmoins un charme dans leur gaucherie même, assez analogue à l'allure naïve de certaines par-

---

1. *Romania*, XXXI (1902), pp. 527-56. Le ms. est coté 10057 des *Nouvelles acquisitions françaises*.

2. Un dixième fut signalé peu après, voir G. Raynaud dans *Romania*, XXXIII (1904), p. 108.

3. Et non à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comme le disent MM. Ch. et D., après tant d'autres. Cf. *Romania*, LIII (1927), pp. 367-8, où l'on verra aussi que nous connaissons le peintre de cette miniature.

ties du roman. Imprimé en beaux caractères sur beau papier, un peu gros peut-être, le livre plaira aux bibliophiles fortunés qui pourront l'acquérir.

Le texte est celui du ms. Barrois, scrupuleusement respecté jusqu'aux orthographes quelquefois bizarres d'Antoine de La Sale ou de son scribe. On saura gré aux éditeurs de nous avoir donné un texte du moyen âge sans retouches, sans cette refonte d'après des systèmes de grammaire quelque peu artificiels qu'il était autrefois habituel d'imposer à la langue de nos vieux auteurs. MM. Champion et Desonay se sont bien gardés de moderniser même l'aspect de leur texte ; ils ont été très circonspects dans l'emploi des accents, et ils ont raison. Néanmoins, ils auraient mieux fait de mettre un accent aigu à la forme *Abbes* du mot *abbé*, puisque l'*s* ne suffit pas, comme le *z* d'*Abbez*, pour indiquer que l'*e* n'est pas muet. Nous préférerions aussi l'orthographe moderne *j* pour l'*i* dans des mots comme *tousiours* (*toujours*), *desiuner* (*déjeuner*), et *desia* (*déjà*), où c'est vraiment une consonne. Enfin, et ceci n'est qu'une observation typographique, l'emploi du vieux caractère *ſ* au lieu de l'*s* moderne nous semble peu heureux : il déroute le lecteur d'aujourd'hui, il a donné lieu à des espacements irréguliers entre les lettres d'un même mot, et enfin il a été mis pour *f*, et vice-versa, dans plus de cas que les errata n'en signalent. C'est là un archaïsme d'utilité douteuse.

Nous arrivons à l'introduction et aux notices critiques, qui se trouvent reléguées à la fin du volume. Dans un court chapitre sur la biographie de La Sale, M. Champion résume ce qui a déjà été publié et ajoute deux documents inédits, des mentions de La Sale dans les comptes de la maison de René d'Anjou en 1444 et 1445. Suivent quelques pages d'appréciation du *Petit Jehan de Saintré*, où M. Champion réagit contre certaines interprétations du roman que nous sommes d'accord avec lui pour trouver extravagantes, et expose, de façon sommaire, sa manière de voir.

C'est sur les notices critiques de M. Desonay que nous voudrions concentrer notre attention. C'est là qu'il traite de la classification des mss. et justifie le choix du ms. Barrois comme seule base de son édition. Puisque celle-ci se présente, non seulement comme édition critique, mais comme édition définitive [1], nous nous croyons autorisé à examiner quelque peu en détail l'argument sur lequel il fonde ses conclusions. Remercions d'abord M. D. de l'exposition de son étude consciencieuse, soignée, intelligente, qui permet à quelqu'un ne connaissant que certains de ces mss., et assez superficiellement, de juger, sans trop de témérité, de son raisonnement.

Pour M. D., comme pour G. Raynaud, les dix mss. du *Saintré* se divisent en deux groupes. Dans le premier se trouvent six mss. : Bibliothèque Nationale français 19169, B. N. fr. 24379, Additional 11614 du British Museum,

---

1. Voir p. L, et F. Desonay, *Comment un écrivain se corrigeait au XVe siècle*, extrait de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, VI (1927), nº 1-2, p. 2, en note.

9547 de la Bibliothèque Royale de Belgique, Med. Pal. 102 de Florence, et B. N. nouv. acq. fr. 20234. Le second groupe, constitué par Vat. Reg. 896 de Rome, Cottonien Nero D IX du British Museum, et B. N. fr. 1506, présente un texte considérablement remanié et comportant une dédicace à Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, et une lettre d'envoi. De plus, les mss. de ce groupe font suivre l'histoire de *Saintré* de celle de *Floridan et Eluide* (traduite du latin par Rasse de Brunehamel et dédiée à La Sale) et aussi, exception faite du Cottonien, d'une *Addition des Chroniques de Flandre*.

Par les accessoires (dédicace, etc.), le ms. Barrois appartient au deuxième groupe, mais par son texte il appartient en partie au premier, et fait la transition entre les deux. Ce ms. porte un grand nombre de corrections stylistiques (ratures, surcharges et additions marginales) écrites de deux mains différentes dont l'une (cela nous semble assez bien établi) serait celle de l'auteur lui-même, qui d'ailleurs a mis une fois sa signature sur le ms. C'est donc à un ms. d'auteur que nous avons affaire, ms. que La Sale a remanié, tantôt en faisant des annotations lui-même, tantôt en les faisant faire par son scribe. Le texte primitif, qu'on lit sous les nombreuses ratures, est celui des mss. du premier groupe.

Mais M. D. a constaté que les corrections stylistiques n'intéressent qu'une partie du roman, qu'elles cessent assez brusquement après les deux premiers cinquièmes [1]. C'est le texte remanié que présentent les mss. du deuxième groupe en ce qui concerne cette première partie. Mais, pour les trois derniers cinquièmes, presque sans retouches dans le ms. Barrois, les mss. du deuxième groupe présentent une version remaniée elle aussi. Cette observation conduit à l'une des deux conclusions suivantes : « Ou bien (nous citons M. D.) Antoine de La Sale aurait continué son travail de révision sur un ms. aujourd'hui perdu... ou bien, un lecteur remanieur... frappé de l'arrêt brusque et quasi définitif des corrections de style au tiers de l'ouvrage, aura voulu poursuivre jusqu'au bout, dans l'esprit de l'auteur a-t-il pu croire, ce travail de refonte qui devait, à première vue, passer pour interrompu : et c'est de ce double remaniement, d'Antoine pour les deux premiers cinquièmes, anonyme pour le reste, que dérivent, dans ce cas, les trois versions du Vaticanus, du Cottonien et du B. N. fr. 1506 » [2].

La question est capitale. Si l'on croit que la révision des trois derniers cinquièmes du roman n'est pas l'œuvre de La Sale, on s'arrêtera au texte du ms. Barrois comme à son dernier état authentique. C'est ce qu'ont fait MM. Champion et Desonay. Si, au contraire, on veut bien admettre que La Sale ait pu continuer et compléter sa révision ailleurs que sur le ms. Barrois, on ira plus loin chercher le texte définitif dans un des trois mss. du

1. Il y a aussi une série d'indications purement calligraphiques, dont il n'est pas ici question, qui continuent jusqu'à la fin du ms.
2. P. XXV.

deuxième groupe. Le choix de MM. Ch. et D. est éminemment défendable. Ils nous offrent un excellent texte, authentique sans l'ombre d'un doute. Mais de là à dire que c'est le texte définitif, il y a un pas, hasardeux à franchir tant que la thèse contraire peut être soutenue. On verra par la suite que d'excellentes raisons autorisent un avis différent du leur.

Après avoir posé la question et indiqué la façon dont il l'a résolue, M. D. revient sur ses pas pour examiner les mss. du premier groupe, en commençant par le ms. Barrois, le B. N. nouv. acq. fr. 10057ª (c'est-à-dire, avant la révision) qu'il considère comme l'archétype. Nous admettrons volontiers que le scribe est le même que celui qui a écrit le ms. du *Réconfort* de la Bibliothèque Royale de Belgique [1] et le B. N. fr. 5867 du *Traité des tournois*, et nous ne voyons pas d'inconvénient à l'appeler le secrétaire attitré de La Sale. Mais nous ne sommes nullement disposé à admettre que le ms. Barrois soit le premier ms. du *Saintré*. Pour établir cela il ne suffit pas de montrer que c'est un ms. soigneusement préparé sous la direction de La Sale lui-même.

Il y a un fait qui, à notre avis, constitue une très grosse difficulté. Il est vrai que M. D. considère ce fait comme une évidence en faveur de sa thèse, plutôt que contre. Il dit : « Si nous rappelons maintenant que le ms. 10057ª est le seul du premier groupe qui contienne déjà l'épître dédicatoire et la lettre d'envoi avec l'*Histoire de Floridan et d'Eluide* et l'*Addition*, tous les autres se contentant de reproduire uniquement le récit des amours de Jehan et de la Jeune Dame des Belles Cousines, chacun devra bien reconnaître avec nous, — à moins de supposer que le « plus » dérive du « moins », — la priorité de ce manuscrit Barrois dont nous ferons donc le chef de file du premier groupe » [2]. Comment ? La Sale n'aurait-il pu écrire le *Saintré* sans y mettre immédiatement une dédicace et une lettre d'envoi, et sans faire ajouter dans un ms. deux morceaux tout à fait indépendants ?

Considérons les choses d'un autre point de vue. Ne serait-il pas curieux que chaque fois qu'on faisait une copie du ms. Barrois *avant* la révision partielle qui y a été ajoutée, on ait omis et la dédicace et la lettre d'envoi, et *Floridan et Eluide*, et l'*Addition* (rappelons-nous qu'il y a six mss. dans le premier groupe, que M. D. déclare représenter au moins trois branches) et que chaque fois qu'on le copiait *après*, on ait eu le soin de les ajouter ? Une conclusion nous semble s'imposer : si ces quatre additions ne se trouvent dans aucun ms. du premier groupe, c'est qu'elles n'existaient pas dans le ms. duquel ils dérivent, et que ce n'était donc pas le ms. Barrois. M. D. a peut-être fait une confusion entre deux choses assez distinctes, un texte et un manuscrit. Nous voulons bien que le texte tel que nous le présente le ms.

1. Un oubli a fait dire à M. D. « l'unique manuscrit » (p. XXVII) ; on sait qu'il y en a un autre, daté celui-ci, signalé en 1910 et en 1926, et appartenant actuellement à M. Joseph Nève dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'intéressent à La Sale. Voir *Romania*, LIII (1927), p. 368 en note.

2. P. XXVII.

Barrois soit le texte primitif qui a servi de base au premier groupe, mais ce n'est pas, à notre avis, dans ce ms. que les six autres l'auraient copié. Ajoutons en passant que deux conclusions pourraient suivre cette observation, mais ne s'imposent pas : que l'ouvrage aurait pu avoir été écrit avant la date du ms. Barrois (1456, nouveau style), et qu'il n'a peut-être pas été composé d'abord pour Jean d'Anjou, à qui ce ms. est dédié.

Pour ce qui est des mss B. N. fr. 19169 et B. N. fr. 24379, M. D. n'admet pas l'hypothèse de G. Raynaud, qu'ils sont « la rédaction la plus voisine du texte primitif », mais les considère comme de simples abrégés, et nous sommes disposé à lui donner pleinement raison sur ce point. Nous ne parlerons que d'un autre ms. du premier groupe, celui de Florence, à cause d'une particularité qui s'y trouve. « Dans la partie qui traite de la Croisade en Prusse, La Sale dénombre l'armée des païens, dénombrement qui dans tous les mss. excepté celui-ci (les abrégés à part) n'est qu'une géographie embrouillée et inexacte de la « païennie ». « Or, la version de Florence supprime purement et simplement cette page géographique qu'elle remplace par quelques lignes sommaires, aux indications vagues. » Comment expliquer ce raccourci dans un ms. qui suit partout ailleurs la version du premier groupe, sans l'abréger en aucune façon ?

Dans le ms. d'une œuvre antérieure de La Sale, *La Salade*, il se trouve un chapitre géographique identique à celui que reproduisent la plupart des mss du *Saintré*. Mais, dans les deux éditions imprimées de *La Salade*, qui ont paru beaucoup plus tard, en 1522 et 1528 (nouveau style), ce chapitre a été remplacé par un autre chapitre géographique beaucoup plus long et moins inexact. M. Werner Söderhjelm, qui a été le premier à signaler la chose, a supposé que l'édition imprimée aurait suivi un autre ms. remanié par La Sale [1]. La supposition est bien naturelle, mais M. D. n'est pas d'accord : « Cette hypothèse de M. Söderhjelm d'un remaniement postérieur je suis prêt à l'accepter, à condition toutefois qu'Antoine ne soit pas ici mis en cause. Il me paraît en effet que, si c'était à l'auteur lui-même que nous devions les corrections géographiques de *La Salade*, on retrouverait ces corrections dans le « rifacimento » (10057b) du *Saintré*. A mon avis, point n'est besoin même d'invoquer ici un manuscrit perdu, l'éditeur de *La Salade* ayant parfaitement pu faire le changement de son propre chef » [2]. L'objection semblerait bonne, mais il y a un petit fait, que ni M. S. ni M. D. n'ont remarqué, et qui suscite des difficultés pour celui-ci. C'est que dans le chapitre substitué dans l'édition il y a un passage où l'auteur raconte avoir vu certains chiens que les gens de Pierre d'Acigue, sénéchal de Provence, avaient pris dans les îles près de la Sardaigne et ramenés en Provence [3]. Or, Pierre d'Acigue était sénéchal,

1. *Notes sur Antoine de La Sale et ses œuvres*, dans *Acta Societatis Scientiarum Fennicae*, XXXIII (1904), p. 36.
2. P. XXXIII.
3. *La Salade*, Paris, Philippe Le Noir, 1528 (nouveau style), f. 29 vo.

de Provence tout au commencement du xve siècle ; il est mentionné en 1411 [1]. Qu'on se rappelle maintenant que La Sale, né en Provence, est entré au service de Louis II, duc d'Anjou et comte de Provence, vers 1400, et on sera tout à fait disposé à croire que cette référence au sénéchal est de la main de La Sale lui-même. Ce n'est certainement pas l'éditeur de 1522 qui l'aurait écrite, et quelle coïncidence si quelque remanieur de la seconde moitié du xve siècle (la version du ms. de *La Salade* date d'entre 1442 et 1447) avait passé une partie de sa jeunesse lointaine, lui aussi, parmi les gens du comte de Provence !

Mais, si c'est bien La Sale qui a fait ce changement dans sa *Salade*, pourquoi n'a-t-il pas modifié le même passage dans son remaniement du *Saintré* sur le ms. Barrois ? Nous n'avons pas de réponse toute faite, mais nous pouvons dire que la difficulté n'est pas aussi grosse qu'on pourrait le croire. C'est que le nouveau chapitre de *La Salade* est plutôt une substitution qu'une rectification. Les deux passages ne sont guère parallèles, mais, en grande partie, traitent de différentes régions du monde. Donc, La Sale aurait pu substituer l'un à l'autre dans *La Salade* parce que le nouveau était plus long et plus intéressant, et sans même apercevoir que le premier était inexact. En effet, il n'aurait pu introduire sa nouvelle géographie dans le *Saintré*, parce qu'elle traite en grande partie des régions du nord de l'Europe, ce qui ne sert à rien pour un dénombrement des pays orientaux d'où venaient les armées sarrasines. Mais, si c'est bien La Sale qui a remanié la partie géographique de *La Salade*, il ne suit pourtant pas que c'est lui aussi qui a fait la suppression dans le ms. de Florence : ç'a bien pu être un scribe quelque peu savant, comme le pense M. D.

Nous arrivons au deuxième groupe des mss. et nous revenons au B. N. nouv. acq. fr. 10057 qui fait la transition. Par son texte antérieur au remaniement il appartient au premier groupe ; par la dédicace, etc., et par ses deux cinquièmes de texte remaniés, au deuxième. C'est ce ms. qu'ont choisi MM. Ch. et D. pour leur édition, bien que ce ne soit pas le dernier état du texte. Les trois mss. du deuxième groupe montrent un remaniement stylistique qui ne s'arrête pas au tiers de l'ouvrage, mais continue jusqu'au bout. Par qui, et comment, ce travail de refonte a-t-il été terminé ? Il nous semble que M. D. n'offre pas de raisons décisives contre la supposition naturelle que tout le remaniement soit l'œuvre de La Sale, et que, quand il essaie d'expliquer comment le « rifacimento » aurait été continué par un autre, il fait surgir bien plus de difficultés que n'en soulève le simple fait que le remaniement ne se trouve qu'en partie sur le ms. Barrois.

Nous disons : la supposition naturelle. Car enfin nul n'a un intérêt comparable à celui de l'auteur à polir le texte d'un ouvrage. D'ailleurs, le remanie-

---

1. Honoré Bouche, *La chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du mesme pays*, Aix, 1664, II, p. 436.

ment des trois derniers cinquièmes est tellement dans l'esprit du remaniement des deux premiers que M. D. n'arrive pas lui-même à les distinguer [1]. Si l'on compare un passage remanié du ms. du Vatican que donne M. D. [2] avec la leçon correspondante du ms. Barrois, on partagera notre répugnance à voir une autre main que celle de l'auteur dans ce travail de refonte. Car, ce ne sont pas de simples corrections de fautes évidentes de grammaire ou de syntaxe, mais quelque chose de plus intime, de plus subtil, un remaniement de style. On se figure facilement l'auteur se relisant et faisant des retouches ici et là pour donner davantage de vie ou de clarté à un passage. C'est le « vingt fois sur le métier » de Boileau. Mais nous ne voyons pas d'exemple d'un remaniement ne changeant qu'un certain nombre de passages sans modifier leur sens, qui soit susceptible d'être l'œuvre d'un « lecteur-remanieur » hypothétique.

Examinons maintenant la difficulté qui a empêché M. D. de croire que la dernière partie du « rifacimento » soit l'œuvre de La Sale. C'est qu'elle ne se trouve pas sur le ms. Barrois, ms. que nous avons des raisons de croire être resté entre les mains de l'auteur jusqu'à son dernier jour. Mais cette objection est-elle insurmontable ? Il y a une possibilité dont on devrait tenir compte dans des considérations de cette espèce : c'est le rôle de la dictée. Pour les gens du moyen âge, surtout des gens de quelque condition, comme La Sale, qui avaient moins l'habitude d'écrire que nous autres, la dictée a dû être un moyen relativement facile de donner forme écrite à leurs ouvrages. Rappelons-nous aussi que La Sale était un homme âgé en 1456 : son écriture, telle que nous la trouvons dans le ms. Barrois, est tremblante. Pourquoi n'aurait-il pas dicté le remaniement des trois derniers cinquièmes du *Saintré* ?

Mais alors, pourquoi aurait-il écrit la première partie ? Selon nous, il aurait fait son « rifacimento » sur le ms. Barrois tant qu'il n'y avait pas d'autre ms. en préparation. Mais, à un certain moment, l'occasion d'en faire faire une copie se présentant, il aurait abandonné ce procédé pour continuer le remaniement sur le nouveau manuscrit en cours de préparation, et par un moyen plus rapide, la dictée. C'est là, nous semble-t-il, une explication tout à fait vraisemblable du fait qu'il n'y a dans le ms. Barrois que la première partie d'un « rifacimento » qui a bien l'air d'être, d'un bout à l'autre, un travail d'auteur.

De quand faudrait-il dater ce remaniement des trois derniers cinquièmes ? Examinons le raisonnement de M. D. La lettre d'envoi du ms. 1506 porte la date de 1459. Mais M. D. n'est pas d'avis qu'il faille conclure que l'ouvrage avait déjà subi ce qu'il appelle ce double remaniement si peu de temps après l'achèvement du ms. Barrois. Son idée est que « sur une copie prise à Genappe, en 1459, de ce texte encore incomplètement corrigé... un remanieur aurait poursuivi, à quelques années de distance... le travail de refonte stylistique

1. Si nous l'avons bien compris, voir pp. XXV-XXVI.
2. P. LXX.

signalé par le scribe de Genappe comme interrompu au tiers du ms. »[1]. Mais, pourquoi le scribe de Genappe aurait-il signalé qu'un travail de remaniement avait été interrompu? Les scribes du moyen âge, à ce que nous en savons, n'étaient pas si méticuleux. Et pourquoi un autre se serait-il donné la peine de continuer un remaniement qui ne s'imposait pas du tout? Qu'on lise le texte tel que le donne l'édition de MM. Ch. et D., et qu'on essaye de déterminer où s'arrête le « rifacimento ». On n'y parviendra pas. Il nous semble tout à fait impossible qu'avec une copie du texte du ms. Barrois et une simple indication telle que « Ici s'arrête un travail de refonte sur le ms. », un remanieur, même s'il le voulait, ait pu faire un deuxième « rifacimento » tellement dans l'esprit du premier, car, sur cette hypothétique copie perdue, le remaniement partiel ne se distinguait déjà plus du texte primitif, ayant été fondu avec lui.

Pour ce qui est de la question chronologique, M. D. croit que c'est à l'hypothétique copie de 1459, remaniée, que remonterait notre actuel ms. B.N. fr. 1506, d'où sa date et sa localisation. Le ms. du Vatican porte la date du ms. Barrois, 6 mars 1455 (vieux style) et sa localisation au Châtelet-sur-Oise; le scribe du Cottonien a transcrit la même date, mais négligemment, en laissant tomber le *cincquante*. Ces deux mss., M. D. les ferait remonter aussi à l'hypothétique copie de 1459, mais par un intermédiaire, hypothétique aussi, où le scribe « aurait rétabli, par traditionalisme, la date et la localisation généralement reçues (1455, Châtelet-sur-Oise) »[2]. Mais que peut vouloir dire « par traditionalisme » ? Les scribes du moyen âge se donnaient-ils la peine de rechercher les dates véritables des œuvres qu'ils copiaient? Y avait-il une tradition qui se souciât de tels riens? Certainement non : des mss. qui portent la date et la localisation de l'original ne dérivent pas d'une copie de celui-ci qui porte des indications entièrement différentes.

Résumons-nous. Nous avons essayé de démontrer qu'il n'y a pas de bonne raison pour ne pas attribuer à l'auteur du *Saintré* tout le remaniement qu'a subi l'ouvrage, dans le ms. Barrois et ailleurs. Nous ne considérons ce ms., avec ses corrections, que comme une étape entre deux états également respectables du texte, celui du ms. Barrois avant son « rifacimento », et celui qui se trouve dans les mss du deuxième groupe, surtout le Cottonien et le Vaticanus. Étant de cet avis, nous sommes dans l'obligation de conclure qu'une édition qui ne va pas plus loin que le ms. Barrois et son « rifacimento » ne peut s'appeler définitive.

Du court chapitre sur « La fortune de l'œuvre » qui termine les notices critiques, nous ne dirons qu'un mot pour y faire une ou deux rectifications. M. D. énumère les quatre éditions gothiques, d'après G. Raynaud. Trois d'entre elles portent leur date, 1518 (nouveau style), 1523 et 1533. La qua-

1. P. XLI.
2. P. XLI.

trième, imprimée par Jean Trepperel, ne l'indique pas. On l'a quelquefois datée de 1528, à cause d'un chiffre (28) qui se lit sur la page de titre, mais à tort, comme l'a dit G. Raynaud, parce que ce chiffre n'indique que le nombre des cahiers. On l'a datée aussi de 1520, mais sans raisons, comme l'avouent G. Raynaud et M. D. Néanmoins ils lui font place dans leur liste entre les éditions de 1518 et de 1523, et M. D. ajoute qu'il faudrait la dater de cette période. Pourquoi ? Si M. D. a une raison, il ne nous le dit pas. La vérité est que cette édition, et non celle de 1518 par Michel le Noir, est la première. Jean Trepperel établit son atelier dans la Rue Neuve Notre-Dame en 1502, il fut actif jusqu'à 1508 environ et mourut en 1511 [1]. Son édition du *Saintré*, donc, doit être située entre ces dates ; l'édition de Michel le Noir (qui fut le gendre de Jean Trepperel) la suit d'au moins sept ans.

M. D. fait aussi erreur quand il dit que la Bibliothèque Nationale ne possède qu'une seule des éditions gothiques, celle de 1518. Nous y avons trouvé aussi l'édition Trepperel et celle de 1553. Ajoutons que le musée Condé à Chantilly possède l'édition Trepperel, l'édition de 1518 et celle de 1553 (par Jean Bonfons) ; la Bibliothèque de l'Arsenal possède les éditions de 1518 et de 1553. Il y a un exemplaire de l'édition de 1523 au British Museum, et un autre, incomplet au commencement et à la fin, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. Enfin, M. D. aurait dû faire place, dans sa liste des auteurs qui ont parlé du *Saintré*, à l'une des notices les plus anciennes et les plus intéressantes, celle que donne Brantôme dans ses *Dames galantes* [2].

C.-A. Knudson, Jr.

Les Cent nouvelles nouvelles, publiées par Pierre Champion ; Paris, Éditions E. Droz, 1928 ; in-4, cxvii-312 pages, en deux parties, et un album [Documents artistiques du xve siècle, tome V].

Le texte des *Cent nouvelles nouvelles* nous a été conservé sous deux formes : une impression de Vérard de 1486, qui a servi aux éditions postérieures, et un manuscrit de la fin du xve siècle, aujourd'hui à Glasgow (Bibliothèque de l'Université, Hunter 252), qui a été retrouvé par Th. Wright et publié par lui en 1858, non sans erreurs, semble-t-il, dans la *Bibliothèque elzévirienne*. Le ms. de Glasgow devait présenter au xviie s. quelques lacunes accidentelles, qui ont été comblées à cette époque à l'aide d'un modèle qui n'est pas le texte de Vérard. De plus la table des nouvelles y est très incomplète : elle n'a pas les sommaires des nouvelles 12-96. Les deux textes présentent d'assez nombreuses différences : celui de Vérard est parfois un peu plus long que

1. Voir Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, 1898, pp. 354-5, et A. Claudin, *Histoire de l'imprimerie en France*, II (1901), pp. 151-62.
2. Brantôme, *Œuvres complètes*, éditées pour la Société de l'Histoire de France par Ludovic Lalanne, 1865-82, IX, pp. 704 et suiv.

celui du ms., il est au contraire plus bref dans les dernières nouvelles; il y a des variantes d'expression et de syntaxe; enfin le ms. a une date qui manque à l'imprimé, date, il est vrai, surprenante : « De Dijon, l'an m. IIII^c.xxx ij. »

M. Ch. a reproduit, comme Wright, le texte du ms., et avec raison ; les variantes de Vérard qu'il a relevées pour la dédicace et la nouvelle I suffisent à prouver que Vérard a fait revoir le texte pour en supprimer les archaïsmes, les provincialismes et les apparentes obscurités ; Wright avait déjà attiré l'attention sur ce travail. Mais, suivant encore en cela l'exemple de Wright, M. Ch. a pris à Vérard quelques leçons qui lui ont permis de combler de menues lacunes du ms. ou même de corriger des leçons jugées fautives ; ces corrections sont entre crochets [1]; plus rarement M. Ch. a proposé, d'accord avec Vérard, de supprimer des mots qui lui paraissaient superflus et qu'il a pour cette raison placés entre parenthèses. Sans avoir fait un examen minutieux de tout le texte, je crois que les corrections de M. Ch. rendent souvent la lecture plus facile, mais il n'est naturellement pas possible d'affirmer que les leçons de Vérard sont les leçons originales et non pas des corrections plus ou moins intelligentes à un texte déjà altéré ou simplement difficile. Il me semble du moins qu'on pouvait être plus conservateur que ne l'a été M. Ch. et que certaines corrections ne s'imposaient pas. Voici quelques exemples. Nouvelle I, p. 18, *sans ce que* est à maintenir, malgré le *sans que* de Vérard ; — nouv. II, p. 20, *or*, *ore* sont aussi bons que *ores* ; p. 21, l'addition de *plus* est inutile ; — III, p. 23, *de cheoir* n'est pas indispensable, malgré les passages parallèles ; p. 24, *lui* inutile ; — IV, p. 28, l. 12-13, le ms. porte *Quand le vaillant homme d'armes sceut l'Escossois enseur de luy*, Vérard donne *l'Escossois yssu hors de l'uys* et M. Ch. adopte cette leçon et suppose que celle du ms. est le résultat d'une erreur d'audition, le ms. ayant donc été écrit sous la dictée ; mais la leçon de Vérard est évidemment une mauvaise correction et celle du ms. *enseur de luy*, c.-à-d. *ensur* (ou *ensus*) = « loin de lui » est excellente ; l. 16, *que* et *de* ne sont pas indispensables ; — V, p. 30, *quand il eut dit* est aussi bon que *quand il eut ce dit*, ce dernier texte est-il d'ailleurs exactement celui de Vérard, et non pas *quant il ce eut dit* ? Un peu plus loin il n'est pas nécessaire de corriger *comment* en *comme* ; — XXIV, p. 75, je ne vois pas pourquoi on corrigerait *si que vous auray monstré*, qui est excellent, en *si que vous ay m.* ; — XXV, p. 76, *on l'avoit deshonoree* est certainement plus conforme à nos habitudes modernes de concordance, mais une tournure telle que *elle poursuyvoit... le prevost qu'il luy en feist justice, et de ce*

---

1. C'est là une supériorité sur le texte de Wright qui n'indiquait pas ses remaniements. — M. Ch. indique que le texte de Vérard et celui du ms. remontent à une source commune déja fautive ; je n'ai trouvé dans son travail qu'une preuve à l'appui de cette opinion : les deux textes donnent dans la nouv. I, p. 17, *tenans le hoc en l'eaue* ; ce serait une faute pour *le bec en l'eaue* ; je ne tiens pas la preuve pour valable, comme je pense le montrer en étudiant l'expression contestée.

que... on l'a deshonoree n'a rien d'insolite; — XXXII, p. 104, *convie* « festin » du ms. de Glasgow est corrigé en *convive*, ce dernier mot est en effet bien attesté dans ce sens, mais *convie* ne serait-il pas simplement un reste de l'ancien français *convi* ? ou bien ne pourrait-on pas écrire *convié* = *convier*, attesté lui aussi dans le Nord avec le même sens? Je crois qu'il eût mieux valu ne pas corriger, et discuter le mot au *Glossaire*; — XXXIII, p. 112, l. 16 du bas, addition de *qu'* inutile et même anormale; p. 113, *plorant de dueil qu'elle avoit esté desatournée* est excellent et la correction *qu'elle avoit d'avoir esté d.* est un rajeunissement inutile ; p. 114, *l'un fera place a l'aultre, et bons amis comme devant* est tout naturel, et même préférable, dans une prose de conte, à *et seront bons amys*; — XL, p. 131, l. 20, deux additions inutiles et qui ici encore alourdissent la phrase et la rendent moins parlée : ces modifications montrent que le reviseur de Vérard a travaillé un peu hâtivement; — XLV, p. 143, l'addition me paraît contraire au sens : il s'agit de l'Écossais déguisé en lavandière ; *il demouroit bien souvent, a cause de faire la buée, ung jour et deux jours, es maisons dessus dictes ; et le faisoit on coucher avecques la chambriere...*; le sens est excellent et on le fausse en ajoutant *au coucher* après *bien souvent*.

Dans ma lecture de quelques nouvelles je n'ai guère rencontré de passages où j'aie pu souhaiter une correction que M. Ch. n'ait pas faite. Ne faudrait-il pas cependant vérifier ce qu'a réellement le ms. pour la nouv. XLVI, p. 145, l. 7 du bas : M. Ch. imprime *commence a dire a la nonnain*, or c'est sœur Jehanne qui parle; *a* est donc de trop; il n'est d'ailleurs pas dans l'édition Wright.

M. Ch. a fait suivre le texte de quelques pages de notes et commentaires où des références précises aux pages, sinon aux lignes, du texte auraient été utiles ; plusieurs de ces notes apportent de précieux éclaircissements et font regretter que le commentaire n'ait pas été plus abondant. A la vérité un certain nombre d'explications sont réunies dans le glossaire heureusement assez étendu [1], mais où M. Ch. ne se proposait pas de signaler toutes les particularités de lexique des *C.N.N.*: un glossaire complet de cette œuvre serait une utile contribution à la connaissance de ce lexique du moyen français si imparfaitement représenté dans Godefroy. Je ne signalerai ici du glossaire de M. Ch. qu'un article difficile et qui s'y trouve marqué d'un point d'interrogation : on lit dans la nouv. I (p. 18) que le mari, querellé par son épouse, à qui il avait d'abord fait lui-même des reproches, *se prend a meiser, et, a chef de sa meditation, se tire pres d'elle* ; telle est la leçon du ms., au lieu de quoi Vérard imprime *se prent a penser, et a chief de pensee ou meditation...*; que *meiser* soit une faute de copie pout *penser* n'est guère probable et ce

1. Ce glossaire est un peu plus considérable que celui de l'éd. Wright, mais il me semble que M. Ch. a accordé trop de confiance aux interprétations de son prédécesseur.

n'est sans doute pas davantage une faute pour *muser*, comme le propose M. Ch. à titre de seconde hypothèse. Ne serait-ce pas plutôt *mairier* ou *mairer* « dominer, calmer » ? Le mari, d'abord fort en colère, a baissé le ton ; maintenant il se domine, se calme, et réfléchit. Si je présente, sous réserves, cette explication, c'est que, fait exceptionnel dans les *C.N.N.* et sur lequel on aimerait avoir l'avis de l'éditeur, il y a dans la nouvelle I un autre exemple du *s* pour *r* intervocal, *ceruse* pour *serrure* ; l'on pourra ajouter ce trait pour le domaine des ducs de Bourgogne au tableau récemment dressé par M. O. Bloch (cf. ci-dessous, p. 594) pour l'assibilation de *r*.

J'ai laissé de côté jusqu'ici la partie de l'ouvrage de M. Ch. qui est sans doute pour lui la plus importante et celle où son érudition précise et sagace se manifeste tout à plein, je veux dire les 115 pages d'introduction et de pièces justificatives. L'on y trouvera d'abord l'inventaire des conteurs des *Nouvelles* et pour chacun de ceux-ci une identification et une notice, parfois très importante, avec l'indication, s'il y a lieu, du genre et des sources des nouvelles contées ; puis un essai pour identifier *l'acteur*, c'est-à-dire le rédacteur du recueil. M. Ch. avait d'abord pensé à Philippe de Loan ; il conclut en dernier lieu que le recueil, envoyé au duc de Bourgogne de Dijon, suivant l'indication du ms. de Glasgow, doit être l'œuvre de *Monseigneur de la Roche*, c'est-à-dire de Philippe Pot, chambellan du duc de Bourgogne, passé plus tard à Louis XI qui le fera grand sénéchal de Bourgogne. Philippe Pot paraît avoir été un lettré, il est d'ailleurs le principal conteur du recueil avec 15 nouvelles. Les arguments de M. Ch. en faveur de cette attribution ne sont pas à coup sûr décisifs, mais ils méritent grande considération.

Quant à la date de la rédaction du recueil, nécessaitement antérieure à 1467, année de la mort de Philippe le Bon, année aussi où l'inventaire de la librairie des ducs de Bourgogne nous signale la présence d'un ms. des Nouvelles, elle est postérieure à 1456, en raison de diverses allusions rappelées par M. Ch., et même certains conteurs, de l'entourage du dauphin Louis, n'ont pu apporter leur contribution qu'entre 1456 et 1461. Partant de ces données, M. Ch. se résout, comme ses prédécesseurs, à corriger en 1462 la date de 1432 inscrite au bas de la dédicace du ms. de Glasgow : l'erreur de celui-ci serait due à une mauvaise lecture et par suite à une mauvaise transcription en chiffres romains d'une date notée en chiffres arabes. A vrai dire l'erreur est inquiétante, et si l'on doit, ce qui est certain, corriger (mais comment ? en 50 ou en 60 ?) le chiffre des dizaines, l'on ne voit pas bien pourquoi l'on ferait confiance au chiffre des unités. Je tiens donc la date de 1462 pour une date moyenne, mais arbitraire, entre les dates extrêmes de 1456 et 1467 [1].

---

1. Si d'ailleurs on ne s'arrêtait pas à l'hypothèse d'une notation originale en chiffres arabes, la correction *lxij* pour *xxxij* serait moins vraisemblable que *lviij* ou *lxiij* ou *lxvij* p. ex.

M. Ch. ne s'est pas attaché au problème si souvent débattu de la part respective des conteurs et du rédacteur : il note seulement des habitudes d'expression qui se retrouvent, comme *a chief de piece*, tout au long du recueil. Il y a cependant bien des différences de ton et de mouvement d'une nouvelle à une autre, et c'est un point qui mérite encore d'être examiné de près.

L'introduction est complétée par un choix de lettres de l'audience du duc de Bourgogne et d'extraits des registres d'amendes de l'officialité de Tournai : on y trouve un grand nombre de faits divers plus ou moins scandaleux qui forment comme une suite curieuse de croquis au vif pour servir à l'illustration des *Cent nouvelles nouvelles*.

Cette suite est autrement vivante et intéressante pour nous que les deux suites de miniatures ou de bois qui ornent le ms. de Glasgow et l'édition de Vérard. M. Ch. et Mlle Droz n'en ont pas moins été bien inspirés de reproduire dans l'album joint à leur édition ces deux séries de compositions ; les miniatures du ms. de Glasgow en particulier paraissent de valeur technique assez mince et sont d'invention médiocre, mais elles ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du costume ou les détails de la vie privée, et elles complètent agréablement une belle publication.

M. R.

PÉRIODIQUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, t. CXLVIII (1925, suite). — P. 181-95. K. Beug, *Die Sage von König Athelstan*. Étude d'un motif qui apparaît chez Guillaume de Malmesbury. — P. 221-45. K. Lewent, *Ein Kapitel aus der Geschichte des französischen Infinitives*. Type : *J'oci ma char por l'ame vivre*, construction qui a son point de départ dans l'*accusativus cum infinitivo* du latin et qui reste vivante dans la langue littéraire jusqu'au début du XVIIe siècle et vit toujours dans les patois du nord de la France. — Mélanges. P. 253. A. G. Ott, *Altfranzösisches* bane, *s. f.*, « *Fahne* ». — P. 254. O. Schulz-Gora, *Eine Stelle in den letzten Ausgaben von Dántes Briefen*. Cette note a donné lieu à un échange de vues entre M. Barbi (*Studi Danteschi*, X) et M. Sch.-G. (*Archiv*, CLI, 314). — Comptes rendus : p. 275. *Grai şi suflet. Revista Institutului de Filologie şi Folklor publicată* de O. Densusianu (M. Friedwagner) ; — p. 279. *Fuero de Guadalajara* (1219) ed. by H. Keniston (A. Zauner) ; *Les poésies des quatre troubadours d'Ussel*, p. p. J. Audiau (O. Schulz-Gora ; corrections). Dans la Chronique, compte rendu e. a. de G. Tilander, *Lexique du Roman de Renart* (cf. *Romania*, LII, 191).

T. CXLIX (1926). — P. 65-76. L. Jordan, *Beiträge zur Wirtschafts- und Handelssprachgeschichte zur Zeit der Merowinger*. I. *Wirtschaftliches*. — Mélanges. P. 77. R. Riegler, *Zu den Tiernamen vom Typus* mariposa « *Schmetterling* ». — P. 78. G. Rohlfs, *Sexuelle Tiermetaphern*. — P. 82. O. Schulz-Gora, *Serpe-Dieu*. Formule d'affirmation (*par la sarpedié*, etc.) que l'auteur rapproche de « cervelle de Dieu ». M. L. Spitzer (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XLV) propose *sacre-Dieu*, que M. Sch.-G. rejette (*Archiv*, CLI, 307). Ni l'une ni l'autre de ces explications ne paraît très convaincante. — Comptes rendus. P. 136. H. Kjellman, *Collection anglo-normande des Miracles de la Vierge* (A. C. Ott ; nouvelles corrections ; cf. *Romania*, XLIX, 292). — P. 147. *Glossaire des patois de la Suisse romande* (H. Urtel). — P. 148. O. Schulz-Gora, *Altprovenzalisches Elementarbuch*, 4e éd. (W. Suchier). — P. 149. R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli* (750-1300), *Saggio storico-linguistico* (H. Gelzer). — P. 246-57. L. Jordan, *Beiträge zur Wirtschafts-und Handelssprachgeschichte zur Zeit der Merowinger*. II. *Das Borggeschäft mit Germanen*. — P. 258-64. J. Bacinschi, *Zur*

Pluralbildung im Italienischen und Rumänischen. — Mélanges. P. 272. R. Riegler, *Rätorom.* mammadonna *und verwandte Schmetterlingsnamen.* — P. 278. O. Schultz-Gora, *Zum Prothesilaus.* Rétablit, au v. 8851, le mot *escamonie.* — Comptes rendus. P. 289. H. Hatzfeld, *Leitfaden der vergleichenden Bedeutungslehre* (G. Rohlfs). — P. 292. P. Studer et E. G. R. Waters, *Historical French Reader* (W. Suchier). — P. 293. J. Audiau, *La Pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge* (O. Schulz-Gora; nombreuses corrections; cf. *Romania*, L, 611). — P. 300. *Libro de Apolonio*, éd. C. Marden (A. Zauner). Dans la Chronique, p. 312, des comptes rendus sommaires, mais contenant des remarques de détail intéressantes : *Vier Lais de Marie de France*, éd. Warnke; K. Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur*; C. Appel, *Zu Marcabru*; *Li Chantari di Lancelotto*, éd. E. T. Griffiths.

T. CL (1926). — P. 63-82. W. Meyer-Lübke, *Zu « Griechen und Romanen in Unteritalien »*. Dans l'étude dont le titre est ici rappelé, M. Rohlfs concluait que les Italo-Grecs de nos jours constituent le dernier résidu des Grecs préromains; leur domaine a été autrefois plus étendu, et l'était encore au XIIe siècle, mais il s'est petit à petit, et en ces derniers temps avec une rapidité particulière, rétréci devant la poussée venant du Nord. M. M.-L. partage la manière de voir de M. R., tout en en renforçant les preuves d'une part, d'autre part en en atténuant la portée. — Mélanges. P. 109. R. Riegler, *Marder und Mahre* (*Mahrt*). Note sur le rôle de certains animaux dans la croyance populaire; p. ex. à Belluno (pays vénitien), un bon esprit domestique s'appelle *martorel*. — Comptes rendus : p. 121. A. Farinelli, *Aufsätze, Reden und Charakteristiken zur Weltliteratur* (L. Pfandl). — P. 121. *Cambridge Anglo-Norman Texts*, I (W. Suchier; cf. *Romania*, L, 150). — P. 122. P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland* (W. Schulz; cf. *Romania*, XLIX, 604, et ci-dessus, p. 357). — P. 130. L. Jordan, *Altfranzösisches Elementarbuch* (C. Appel). — P. 132. P. Studer et J. Evans, *Anglo-Norman Lapidaries* (A. C. Ott; cf. *Romania*, LI, 475). — Mélanges. P. 235. W. Mulertt, *Über zwei Handschriften der* Dichos de los Sabios. Note sur les rapports de deux mss du XIVe siècle, l'un à Santander, à la Bibliothèque Menéndez y Pelayo, R'I-11-10, l'autre à Madrid, à la Bibliothèque nationale, 6608. — P. 242. A. Risop, *Vertretung des Gattungsbegriffes durch die Formen beider Geschlechte und Verwandtes.* Étude sur le type *tuit et totes l'en mercient.* — Comptes rendus sommaires dans la Chronique : A. Kolsen, *Trobadorgedichte* (cf. *Romania*, LII, 381); *Jaufre*, éd. Breuer (cf. ci-dessus, p. 529); *Eine altfranzösische Liedersammlung*, éd. Spanke (cf. *Romania*, LIII, 226); V. Crescini, *Manuale per l'avviamento agli studi provenzali*, 3e éd.; N. Zingarelli, *Per la genesi del Poema del Cid.*

T. CLI (1927). — P. 69-76. G. Moldenhauer, *Nachweis älterer französ. Handschriften in portugiesischen Bibliotheken.* I. Bibliothèque du château d'Ajuda près Lisbonne. 1. Cod. 46-IX-10, *Faits de Baudouin, comte de Flandres.*

2. Cod. 52-VI-7, *Composicion de la sainte Escripture* (XVe s.). 3. Cod. 52-VI-35, *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienne, *Galien*, etc. (XVe s.). 4. Cod. 52-VI-33, *Chroniques de Saint-Denis* (XVe s.). — II. Oporto, Bibliothèque publique. Ms. 619 = 99 de l'*Indice*. Extrait de l'*Image du monde*, avec, à la fin, une addition contenant des réflexions sur les propriétés de Dieu, la naissance virginale, etc. (fol. 58) ;

Après voil faire mon retour
A Jesucrist, nostre seignor,
Por mon romans asavorer
Voil en la fin de lui parler...

Le début (*Quant Deus fit le monde premiers*) indique qu'il s'agit d'un texte incomplet de l'*Image du monde*. Le ms. d'Oporto est à ajouter à ma liste (*Incipit*, p. 300 et 314). Le même ms. (du XVe s.) contient (fol. 60) une nouvelle copie de l'imitation de l'*Anticlaudien* par Ellebaut (à ajouter aux *Incipit*, p. 116 ; cf. P. Meyer, *Bulletin de la Société des anciens textes*, XXI, 1905, p. 104); suivent *Des .XV. joies Nostre Dame* (à ajouter aux *Incipit*, p. 32 et 103) et divers traités en prose française. 2. Ms. 713 = 105 de l'*Indice*. Recueil de poésies pieuses, dont l'âge n'est pas indiqué, mais qui semble du XVe siècle. 3. Ms. 714 = 86 de l'*Indice*. Chansonnier du XVe siècle, débutant par le *Tractatus musicae mensuratae* de Jean *de Muris* et qui demande une étude plus approfondie. — Mélanges. P. 91. L. Jordan, *Über das Abkommen von* commodare, faenerare, mutuare *im Lateinischen und das Aufkommen von* impromutuum, praestare *und* praestitum. — P. 95. O. Schulz-Gora, *Zum ersten Strassburger Tristan-Fragment*. Corrections. P. 97. *Id.*, *Huwes au blanc tabart*. C'est un nom de personne figurant dans le refrain d'une pastourelle et aussi sur la liste de la taille de 1292 (publiée par Géraud). — Comptes rendus. P. 139, P. Benoit, *Die Bezeichnungen von Feuerbock und Feuerkette* (E. Gamillscheg ; cf. *Romania*, LII, 229). — P. 155. K. Pietsch, *Spanish Grail Fragments* (F. Krüger). — P. 244-59. H. Kjellman, *Die Infinitive bei unpersönlichen Verben und die Verallgemeinerung des* de-*Infinitivs im Französischen*. — P. 260-74. O. Schulz-Gora, *Die französischen Satzortsnamen*. I. *Imperativische Bildungen*. Étude sur les types de noms de lieu comme *Pendelupum*, dans le Cartulaire de Grenoble, env. 1080, aujourd'hui *Pelloux*, *Mirepoix* (où l'auteur voit piscem comme second élément), *Bapaume*, anz. *Bat-palmes*, etc. A suivre. — Mélanges. P. 276. E. Lommatzsch, *Zum Protesilaus*. Note sur *escamonie*, « excitant », et *can*, « clavicule » ; voir ci-dessus, p. 568. — Comptes rendus, p. 280. F. Schürr, *Das französische Epos* (W. Mulertt). — P. 284. A. G. Solalinde, *Alfonso X el Sabio. Prólogo, selección y glosarios* (F. Krüger). — Dans la Chronique : p. 297, A. Griscom, *The date of composition of Geoffrey of Monmouth's Historia* (Les résultats de cette étude, parue dans *Speculum* de 1926, fasc. d'avril, sont à comparer avec ceux

auxquels est arrivé M. E. Faral dans son article publié presque en même temps dans la *Romania*, LIII, 1, et 42, n. 4) ; — p. 309, E. Hochuli, *Einige Bezeichnungen für den Begriff Strasse, Weg, Kreuzweg im Romanischen* (à noter une tentative pour expliquer la désignation *via ferrata*, *chemin ferré*, ou *ferree* tout seul, « chemin empierré »); — p. 313, Bernart v. Ventadorn, *Ausgewählte Gedichte*, éd. Appel (cf. *Romania*, LII, 384) ; *Bruchstücke des provenz. Versromans Flamenca*, éd. K. Lewent.

Arthur LÅNGFORS.

ARCHIVUM ROMANICUM, VII (1923), 1-2. — P. 1. R. Riegler, *Italienische Vogelnamen*. Suite et fin de l'art. signalé ici (LII, 201). — P. 27. M. Lenchantin de Gubernatis, *L'accentazione dei grecismi italiani*. C'est là une question qui mérite d'être reprise pour toutes les langues romanes et les listes soigneusement classées que l'on trouvera dans cet article pourront être d'un utile secours. Toutefois je ne comprends pas quelle utilité il peut y avoir à mettre dans une même liste des mots différents de tant de manières que *lámpada* p. ex. et *telégrafo*, l'un simple, ancien et vraiment grec, l'autre composé, moderne et fabriqué, seulement parce qu'ils sont tous deux proparoxytons, et de même *apóstolo* et *agrónomo*, etc. M. L. de G. indique lui-même fort bien qu'il y a eu, à époque romane, des habitudes d'accentuation différente à divers moments et que d'ailleurs des mots d'apparence grecque sont en réalité venus à une langue romane par imitation d'une autre langue romane et non par héritage ou par emprunt direct du grec. Pourquoi mettre ensemble des mots sans communauté historique, et quel est donc le sens des déclarations faites à la p. 84 sur l'histoire linguistique et l'histoire des mots ? — P. 88. A. Prati, *La « Chiarentana »*. Dante (*Inf.*, XV, 9) désigne sous ce nom le pays des Slaves *Carantani*, la *Carantania* ou *Carantana*, qui s'étend de la région de la Brenta à la Styrie et à l'Autriche, et dont le duché de Carinthie représente comme le cœur : l'all. *Kärnten* correspond à *Carantana* ; quant à *Carintia* l'origine en est moins claire. — P. 95. F. Ghisalberti, *Mitografi latini e retori medievali in un codice cremonese del sec. XIV*. Le ms. 12.227.129 de la Bibl. de Crémone, ms. du XIVe s., écrit en Italie, comprend : 1° une copie des *Mitologiae* de Fulgence, sans grand intérêt ; 2° une copie du *Poetarium* ou *Scintillarium poeseos* d'Alberic, mythographe bien connu des humanistes et en particulier utilisé par Pétrarque et Boccace ; on en trouvera dans cet article une longue collation ; 3° une copie du poème de Giovanni di Virgilio, explication des allégories d'Ovide ; 4° une copie des commentaires sur Virgile et Lucain du maître crémonais Folchino de Borfoni. — P. 155. L. Spitzer, Ital. *nicchiare* « kreischen » : de *hinnitulare ; Ital. *taffiare-pacchiare* : que *taffiare* « bâfrer » ne soit pas le représentant d'une forme italique avec *-f-* intervocal, comme on l'a répété souvent depuis Flechia et Ascoli, c'est un point sur

lequel je suis entièrement d'accord avec L. Sp.; il ne semble pas qu'il soit resté vraiment beaucoup de formes italiques dans l'italien ; il est d'ailleurs bien imprudent de chercher un guide étymologique dans un unique phonème d'un mot familier, c'est-à-dire à déformation phonétique probable, surtout quand ce phonème peut avoir une valeur expressive, comme c'est le cas de *-f-* dans *bàfrer*, *bouffer*, etc. Je n'affirmerais pas aussi nettement que dans la constitution de ce mot expressif, il n'y a pas reste ou influence de la syllabe initiale de *tavola*, mais il peut aussi bien y avoir simple rencontre. Pour *pacchiare* « mastiquer avec bruit », Salvioni avait déjà indiqué ici même (XLIII, 561), comme M. Sp. le note en addition, que le mot est onomatopéique. — P. 161. L. Spitzer, Port. *ovo choco* « bebrütetes Ei ». M. Sp. maintient, contre M. Rohlfs, le rapprochement de *choco* avec clocca « poule couveuse »; cf. J. Jud, *Romania*, XLV, 274. — P. 164. L. Spitzer, *Abwehr*. Au sujet de l'étude sur l'expression de la faim en italien. — P. 167. A. Levi, Piem. *genöria* : doutes sur le rapprochement fait par M. Bertoni avec *genia*; piém. *levaeius* « ruberia », nom tiré du début de *Cant. Cant.* II, 6 : *Laeva ejus sub capite meo.* — P. 168. G. Millardet, *Ancien provençal* benc « *assise de rochers* ». Le sens d' « aspérité » indiqué de Raynouard à M. Brunel pour *benc* au v. 402 de *Sainte Enimie* est à modifier : dans la Lozère, à Sainte-Enimie même, *bonc* désigne encore aujourd'hui une assise rocheuse apparente dans un talus ; *bonc* n'est qu'une modification régionale de *banc* et *benc* est une autre forme du même mot, soit que nous ayons là le résultat d'une modification phonique locale (*an* > *en* devant consonne), soit qu'il s'agisse d'une survivance de l'alternance germanique *a-e*. — P. 171. G. Bertoni, *Alfonso X di Castiglia e il provenzalismo della prima lirica portoghese*. — P. 176. G. Bertoni, *Ant. franc.* berserez : contre l'opinion invraisemblable de M. Schulz-Gora que *berserez* pourrait désigner un javelot. — P. 177. P. Marchot, *A. fr.* ongier *ou* onchier « *oindre* ». Ex. de *onchier* « administrer, donner l'extrême-onction » dans *Renart le contrefait* (éd. Raynaud-Lemaître, II, 247). — P. 179. P. Marchot, *A. fr.* ongier « *fréquenter* ». Cf. *Romania*, XLVII, 233, et XLVIII, 585 ; M. M. maintient le sens de « fréquenter » et propose comme étymologie le franc. *umbigán* = all. *umgehn*. — P. 181. P. Marchot, *Noms de lieu en* -onius *ou* -onia, *à radical germanique, dans la cité des Tongres*. Huolo-Huolone donne un adj. Huolonius, d'où *Hollogne* ; de même *Recogne* remonte à Rocco, *Revogne* à Rubo, *Serlogne* à Serlo, *Wihogne* à Wido. — P. 184. A. Camilli, *Rime e ritmi in Virgilio Marone grammatico*. — *Bibliografia* : p. 194, Cl. Merlo, *Fonologia del dialetto della Cervara* (G. Bertoni) ; — Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache, II, Wortbildungslehre* (L. Spitzer : compte rendu important par ses observations générales autant que par de nombreuses remarques et additions de détail); — p. 210, *Rassegna di letteratura popolare* (G. Vitaletti) ; — p. 225, A. Bertoldi, *Nostra maggior Musa* (Fr. C. Pellegrini); — p. 231, E. Levi, *Poeti*

antichi lombardi (G. M. Monti) ; — p. 232, Fra Bonvesino della Riva, *Le meraviglie di Milano* a cura di E. Verga (G. M. Monti) ; — p. 233, F. Torraca, *La seconda soma di Stazio nei commenti antichi di Dante* (G. M. Monti) ; — E. Santini, *Firenze e i suoi « Oratori » nel quattrocento* (G. M. Monti) ; — p. 234, I. Taurisano, *I Fioretti di Sa Caterina da Siena* (G. M. Monti) ; — A. Padula, *Brunetto Latini e il Pataffio* (G. M. Monti) ; — p. 236, A. de Llano Roza de Ampudia, *Del folklore asturiano : mitos, supersticiones, costumbres* (R. Riegler) ; — p. 237, Fr. Mastelloni di San Niccola, *Delle voci degli animali nei verbi della lingua italiana e della latina* (R. Riegler : sujet intéressant, beaucoup de connaissances lexicales, étymologies fantaisistes) ; — p. 239, B. A. Betzinger, *Italienische Sprachbrücke* (R. Riegler) ; — p. 241, H. Hatzfeld, *Einführung in die Interpretation neufranzösischer Texte* (R. Riegler) ; — p. 242, *Butlleti de dialectologia catalana*, VIII-IX (W. v. Wartburg).

3. — P. 239. A. Farinelli, *Consideraciones sobre los caracteres fundamentales de la Literatura española*. Réimpression de deux conférences faites à l'Université de Madrid. — P. 275. V. Bertoldi, *Dal lessico botanico : Chelidonium majus*. Étude des dénominations scientifiques et populaires : il semble que la plante ait été jadis cultivée, sans doute en raison de ses propriétés médicinales (p. ex. contre les maux d'yeux et contre la jaunisse) ; je note le fait parce qu'il serait une indication de plus qu'il ne faut pas conclure du caractère populaire de l'objet au caractère populaire des dénominations : tout objet a pu à un moment donné être englobé dans une technique. — P. 288. P. Æbischer, *Quelques textes du XVIe siècle en patois fribourgeois* (suite). II, Fragments d'une adaptation fribourgeoise de la Farce de la Fontaine de Jouvence (dont un texte français incomplet a été publié en 1900, dans le *Bulletin de Bibliophile* par Émile Picot). III, Fragments d'une farce du Valet qui vole son maître. IV, Fragments d'une farce du Marchand de volaille et des deux voleurs. V, Fragment d'une scène de farce où un maître paraît faire croire à un domestique paresseux qu'il l'a transformé en âne. — P. 337. G. M. Monti, *Per tre rime attribuite a Ser Brunetto Latini*. — P. 349. N. Sapegno, *La « santa pazzia » di Frate Jacopone e le dottrine dei Mistici medievali*. — P. 373. G. Vitaletti, *Un tresoretto di proverbi e motti sentenziosi del secolo XIV (Cod. Vatic. Rossiano 516)*. Je signale, p. 373, une note sur le fonds Giov. Francesco de Rossi, entré à la Vaticane, et qui paraît riche en mss en grande partie italiens, mais aussi français, mal connus. — P. 386. Leo Spitzer, 1. *It.* asolare « *frische Luft schöpfen* », *neap.* ausoliare « *horchen* ». Rattachés au lat. ansula « crochet, œillet ». 2. *Ital.* folata, *frz.* frôler, frotter, fretiller, 3. *Ital.* scaltrice. 4. *Ital.* sciocco « *dumm, geschmacklos (in Toscana auch von Speisen)* ». 5. *Ital.* sentinella « *Schildwache* ». 6. *Venez.* úgnolo « *einfach* ». — P. 397. P. Marchot, *Noms de lieu en* -anius *ou* ania, *à radical germanique, dans la cité des Tongres*. Alda-Aldane a donné un adj. Aldanius-Aldania, d'où *Oudain* (auj. *Odet*) et *Odeigne* ; *Bothey* (anc. *Botagne*) se rattache de même à Butta, *Harsin* à Herigis-a, *Ivoy*

(jadis *Iwange*) à Iva, *Wartet* (anc. *Wartaing*) à Werta. — P. 399. L. Bertalot, *Versi latini di Bolza Trachalo da Rimini.* — Bibliografia : p. 401, E. Levi, *Sulla cronologia delle opere di Maria di Francia* et *Marie de France e il romanzo di « Eneas »* (G. Bertoni); — p. 407, M. Orlando, *Spigolature glottologiche : l'accentuazione delle parole greche in italiano* (M. Lenchantin de Gubernatis); — p. 411, H. Neunkirchen, *Zur Teilungsformel in Provenzalischen* (E. Seifert); — H. Morf, *Auswahl aus den Werken des Gregor von Tours* (E. Seifert); — p. 413, *I Fioretti di S. Francesco con prefazione di Giovanni Papini* (G. M. Monti); — A. Alunno, *Jacopone da Todi tratto dai suoi cantici* (G. M. Monti); — p. 414, *Biblioteca filológica de l'Institut de la Llengua catalana*, XIII (W. v. Wartburg); — p. 416, *Diccionari Aguitó* (W. v. Wartburg); — p. 417, *Diccionari de rims de Jaume March* editat per A. Griera (W. v. Wartburg); — p. 418. *Estudis romànics*, 2 (W. v. Wartburg).

4. — P. 422. G. Bertoni, *Linguistica ed estetica.* — P. 447. G. Rohlfs, *Unteritalienische Beiträge.* Additions et rectifications au *REW*, lettres *A-C*, à suivre. — P. 470. A. H. Krappe, *The vassal of the Devil.* — P. 478. A. Wilmanns et L. Bertalot, *Lauri Quirini Dialogus in gymnasiis florentinis.* — P. 510. G. Bertoni, *Speculazione ed empiria nel campo filologico.* — P. 512. L. Spitzer, 1. *Pistoj.* búrchio « *Knäblein* ». 2. *Pist.* ruciare. 3. *Veron. venez.* lampido, *emil.* lampid « *rein* ». 4. *Ital.* piaggiare « *schmeichelnd betören* ». — P. 517. G. Zaccagnini, *Lettere ed orazioni di grammatici dei secc. XIII e XIV.* — *Bibliografia* : p. 534, *Idealistiche Neuphilologie, Festschrift für Karl Vossler* (E. Seifert); — p. 538, T. Navarro Tomás, *Handbuch der spanischen Aussprache* (G. Rohlfs); — p. 539, G. Bertoni, *Programma di filologia romanza come scienza idealistica* (A. Camilli : de nombreuses notes de M. Bertoni suivent pas à pas la discussion de M. C.); — p. 544, K. McKenzie et W. A. Oldfather, *Ysopet-Avionnet* (G. B.); p. 545, G. Rohlfs, *Dorische Sprachtrümmer in Unteritalien* (G. B.). — P. 546-72. G. Pascu, *Bibliographie roumaine 1921.*

VIII (1924), 1-2. — P. 1-58. A. Farinelli, *I Tedeschi nel giudizio degli Spagnuoli sino all' alba del Romanticismo.* — P. 124. L. Jordan, *Wo ist der Denkfehler in dem Schlagwort vom Bankrott der Lautlehre?* M. J. montre que dans une phrase française d'un dialecte donné (Orléans) il y a plus de mots développés conformément aux lois phonétiques que de mots qui y contreviennent; c'est poser singulièrement le problème : 1° l'orléanais en question est du français vulgaire à peine patoisé; qu'il reproduise l'état phonique du français moyen cela va de soi; le fait certain c'est que ce franco-orléanais n'est pas la suite du latin de l'Orléans gallo-roman; 2° toute la question est, non pas de savoir s'il y a une régularité phonétique, mais si cette régularité n'est pas simplement une régularisation. Je me permets de renvoyer M. J. aux *Mirages phonétiques* où Gilliéron et moi-même nous sommes expliqués d'une façon qui me paraît toujours, après 22 ans, nette et convaincante. —

P. 135. L. Bertalot, Poire, viere, aviere. Il s'agit de trois verbes latins. Poire se trouve dans le ms. Bini du *De vulgari eloquentia* de Dante ; il est d'ailleurs attesté et longuement commenté par le lexique de Ugutio de Pise, et c'est une latinisation du grec ποιεῖν, destinée à donner un verbe à poeta — ποιητής. Viere et aviere qui sont aussi dans le *De vulg. eloq.* sont de même mis en rapports par Ugutio avec vates et autor. — P. 139. G. Bertoni, *Ancora il v. 1917 del* Cid. Brève note de polémique avec M. V. Crescini. — P. 140. G. Bertoni, *Il tipo* [nos] homo portat (= portamus). Extension lombardo-alpine de ce type bien connu en franco-provençal, mais qui est fréquent dans le français vulgaire de bien des régions de la France. Je pense avec M. B. qu'il n'y a pas lieu de chercher, comme le fait M. Ettmayer, l'origine de cette formule dans une sorte de fausse décomposition de **portam(m)u* en **portam-nu*, d'où *nu[om] porta* : il me semble que *nous on porte* est fait sur le modèle de *moi je porte*, avec le *on* = *nous* bien connu du français. Ce n'est pas là un fait récent, mais il ne paraît pas non plus extrêmement ancien : il serait intéressant d'en trouver des exemples écrits et datés. — P. 143. G. Bertoni, *Calabr.-sicil.* animulu « *arcolaio* ». Remarques sur ce nom de l'anémone : déplacement de l'accent grec, et peut-être influence de animus. — P. 144. L. Spitzer, 1. *Ital.* falbalà, *frç.* falbala. Il est certain que le mot est français ; qu'il doive sa fortune à M. de Langlie, comme le dit Ménage, c'est fort possible ; mais Ménage ne dit pas qu'il soit de l'invention de ce courtisan. M. Sp. pense qu'il pourrait en effet se rattacher au groupe du méridional *farboulha* « fagoter ». 2. *Tosk.* tarpano, tarpagnuolo « *Bauer*, *Grobian* », tarpare « *beschneiden* ». — P. 147. P. Skok, *Notes de linguistique romane.* 1. *Roum.* aimintre. 2. *Alb.* bl'etë, mbl'etë « *abeille*, *rucher* » : de *albeata. 3. *Roum.* brîu « *ceinture* » ; rapproché de l'alb. *brez*, m. s., il nous montre que *brez* doit être analysé en *bren* + *z*, ce dernier son étant le diminutif *-zë* sous forme masculine. 4. *Lat. vulg.* *expaentare ; formes nivernaises, morvand., etc., *épanter*, *apanter*. 5. *Ital.* fiocine, -o. 6. *Frç.* feuillette, *ital.* foglietta, *prov.* folheta « *mesure pour les liquides* » ; de follis « tuyau ». 7. *Lat.* gybbus < *grec* κῦφος. 8. *Siennois* ciucco, ciucio, *ital.* giucco, -ata, -aggine, -erello « *fou*, *toqué*, *folie* ». 9. *Ital.* groscile, nerešile (*Sora*), gregiliu (*Amona*). 10. *Alb.* grun « *froment* ». 11. *Ital.* guscio : < de *cusceum. 12. *Alb.* mještrë : < magister. 13. *Frç.* pleurnicher : la finale serait un croisement des suffixes -inare et -iscare ; mais M. Sk. ne nous dit pas où ni quand a pu se produire ce croisement, et la forme latine qu'il donne à son explication est de nature à surprendre. 14. *Roum.* pururi « *toujours* » : le rapprochement avec l'alb. *përhera* amène à l'étymon per horam > *pe oară*, auquel on aurait fait un pluriel du type neutre. 15. Ros, roris *en roman* : une déclinaison ros-*rosis, d'après vas-vasis a entraîné ce mot dans la 2e déclinaison, *rosu > prov. *ros*. 16. *Lat.* saburra. 17. *Roum.* strein « *étranger* » : > sl. *stranĭ*. 18. *Frç.* tioler : le mot est nivernais et morvandiau, il signifie « chanter en labourant,

pour exciter les bœufs » ; M. Sk. y voit un dérivé de cri : *tiauler* de *tii*, comme *miauler* de *miaou*. Mais il me parait difficile de séparer *tiauler* de *piauler*, *kiauler*, *chiauler* sur lesquels cf. Sainéan, *Lang. paris.*, 285. 19. *Ital.* trafelare : ce serait trans-halare avec *f* italique pour *h* ; voir ce que j'ai dit plus haut (p. 571) de ces italismes à propos de *taffiare*. 20. *Subj. prés.* velim, vellim. Les deux consonantismes sont romans : velis > roum. *veri*, vellis > afr. *se-veals*, lecce *tšieḍḍi* (quid vellis). — P. 161. G. Rohlfs, « *Kahlkopf* » *als Kinderbezeichnung*. L'ital. du nord et le prov. *tos*, *tosa*, l'a. fr. *touse*, *touset*, qui représentent tonsus, -a, et désignent des enfants jeunes, ont des analogues sémantiques dans l'esp. *muchacho*, *-a* « jeune garçon, ou fille », qui se rattache à *mocho* < mutilus, et dans l'ital. méridional *carusu*, *-a* m. s., d'étymologie incertaine, mais dont le dérivé *carusella* désigne p. ex. l'épi vide de ses grains. La tête chauve de l'enfant à sa naissance a pu être à l'origine de ces désignations. — P. 167-77. M. Lenchantin de Gubernatis, *Trattati medievali sull' accento*. Il s'agit naturellement d'accentuation latine. — *Bibliografia* : p. 178, J. P. Wickersham Crawford, *Spanish Drama before Lope de Vega* (A. H. Krappe); — p. 180, W. A. Nitze et E. P. Dargan, *A History of French Literature from the earliest times* (A. H. Krappe) ; — p. 182, Ch. B. Lewis, *The origin of the Weaving Songs and the theme of the Girl at the Fountain* (A. H. Krappe : c. r. important, et qui ne laisse rien subsister de la trop ingénieuse hypothèse de M. Lewis) ; — p. 188, S. Debenedetti, *Il* « *Sollazzo* » (G. Vitaletti) ; — p. 204, G. Bottiglioni, *Il dileguo delle brevi atone interne nella lingua latina* (M. Lenchantin de Gubernatis) ; — p. 209, K. Voretzsch, *Altfranzösisches Lesebuch* (G. Rohlfs); — p. 210, H. Hatzfeld, *Meisterwerke der italienischen* et *der spanischen Literatur* (R. Riegler).

3. — P. 213. L. Jordan, *Wort und Begriff — Satz und Beziehung*. — P. 239. G. Bertoni, *L'estetica di Dante e il Canto XXIX del* « *Paradiso* ». — P. 256. V. Bertoldi, *Dal lessico botanico : la petacciola* (*Plantago major et sp.*). — P. 268. G. Vitaletti, *Il Bessarione e una derisoria coronazione sul monte Catria*. — P. 281. E. Castle, *Die Quelle von Boccaccios Griselda-Novelle*. Étude folklorique : la nouvelle de Boccace ne serait que la mise en œuvre littéraire d'un conte populaire ; les formes modernes du récit, où Reinhold Köhler voyait des dérivés de Boccace sont des représentants de ce conte. A la vérité tout cela ne nous apprend rien sur cette source de Boccace qu'annonçait le titre. — P. 294. A. Schiaffini, *La diffusione e l'origine di* fidelli « *vermicelli* », fidelini « *capellini* ». Ces mots ne sont pas toscans ; le plus ancien exemple de *fidelli* est génois et de la fin du XVIe s. De Gênes le mot a gagné toute l'Italie, la Provence, la Péninsule ibérique, la Grèce et la Roumanie ; *fidelli* paraît être dû à une dissimilation de *filelli*. — P. 302. L. Spitzer, 1. *Ital.* gavonchio « *Meerdal, Knirps* », gavorchio « *Knirps* ». 2. *Ital.* grumereccio « *Grummet* ». 3. *Ital.* mantrugiare. 4. *Abr.* skupine « *Dudelsack* ». — P. 305. P. Marchot, *Le germ.* *awia « *eau courante* » *ou* « *prairie avec eau*

courante » *en français*. M. M. explique par là les noms de lieu du Nord-Est des types *Aive*, *Ayvelle*, *Aviol*, *Aviot* et les dérivés de noms propres *Balaives*, *Landèves*, *Malèves*, *Mousaive*, *Waleffe*. — P. 303. A. Levi, *Giudeo-piemontese*. Quatre mots provençaux qui sont connus en Piémont seulement des Juifs. — P. 309. G. M. Monti, *Nota sulla coltura letteraria e artistica della Napoli Angioina*. — P. 317. L. Frati, *I* Flores veritatis grammaticae *di M° Bertoluccio*. — P. 325. L. Olschki, « *Male cançun* ». La crainte exprimée par Roland que ne soit chantée « male cançun » devait être proverbiale, et elle est en somme déjà dans les lamentations de Jérémie (III, 14). — *Bibliografia* : p. 327, *Cambridge Anglo-Norman Texts* (J. Vising : observations importantes) ; — p. 334, M. Casella, *Studi sul testo della* « *Divina Commedia* », *I*, *Per la tradizione manoscritta* (G. Bertoni) ; — p. 337, A. Griera, *Atlas lingüistic de Catalunya* (E. Seifert) ; — p. 338-42, E. Stemplinger, *Antiker Aberglaube in modernen Ausstrahlungen* (R. Riegler) ; — p. 346, Hj. Kallin, *Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes* (L. Spitzer) ; — p. 347, G. Bonelli, *Storia naturale e letterati* (G. B. : critique sévère).

4. — P. 349. L. Spitzer, *Zur Bewertüng des* « *Schöpferischen* » *in der Sprache* (*zwei Musterfälle*). Les deux exemples de M. Sp. sont l'emploi très étendu en roman de *faire* au sens de « dire » et l'emploi wallon de *savoir* au sens de « pouvoir » (pour ce dernier l'aire d'emploi aujourd'hui même est beaucoup plus étendue). Mais on ne s'étonnera pas qu'il y ait dans l'étude de M. Sp. autre chose que des indications très fines sur la valeur émotionnelle de *faire* ou l'élément de personnalité que comporte *savoir* par rapport à *pouvoir*. M. Sp. a des langues romanes une connaissance admirablement variée et profonde et l'on suit avec une véritable passion le flot des exemples, des remarques, des interprétations, qu'il fait couler sous les yeux du lecteur ; on voudrait parfois que le flot laissât voir plus exactement la valeur et l'importance de ce qu'il roule. — P. 386. A. Haggerty Krappe, *Studies on the Seven Sages of Rome*. Sur les contes *Medicus*, *Aper* et *Sapientes*. — P. 408. N. Sapegno, *Appunti intorno alla vita di frate Jacopone : Il Papa e il fraticello*. — P. 425. S. Debenedetti, *Notizie e documenti per la storia degli studi romanzi nei secc. XVI-XVIII*. — P. 436. C. G. Mor, *La* « *Vita di S. Alessio* » *secondo il ms. trivulziano 93*. Publication complète des 522 vers de ce texte qui n'était connu jusqu'ici que par des fragments. — P. 452. M. Catalano, *La leggenda cavalleresca in Assisi*. — P. 459-61. G. Bertoni, *Il maggior miniatore della Biblia di Borso d'Este ; la patria di Taddeo Crivelli*. — *Bibliografia* : p. 470-8, Hue de Rotelande, *Protheselaus*, éd. Fr. Kluckow (L. Jordan : nombreuses remarques sur la langue et le vocabulaire) ; — p. 485, A. Duraffour, *Extrait d'un lexique patois-français du parler de Vaux en Bugey* (W. v. Wartburg) ; p. 486, *Butlleti de Dialectologia catalana*, X-XI (W. v. Wartburg) ; p. 489, Ét. Gilson, *De la Bible à François Villon* (F. Neri) ; — p. 490, M. Bartoli, *Nomi e confini delle Venezie* (G. B.) ; — p. 492,

R. Sabbadini, *Giovanni da Ravenna* (G. B.) ; — p. 493, *Studii in onore di Francesco Torraca* (G. V.) ; — p. 494, C. Giordano, *Alexandreis, poema di Gautier de Châtillon* (G. V.); — E. G. Parodi, *Questioni teoriche : le leggi fonetiche* (G. B.).

IX (1925), 1. — P. 1-4. G. Bertoni, *Che cosa sia l'etimologia idealistica.* Si j'entends bien la pensée de M. Bertoni, l'étymologie « idéalistique » est celle qui tient compte de l'histoire des mots, des emplois et des faits, et non pas seulement de la forme ces mots ou de leur sens ; s'il en est bien ainsi je ne fais pas de difficulté à dire que les bonnes étymologies seront « idéalistiques », mais je ne vois pas bien ce qu'elles gagneront à être ainsi baptisées. — P. 5. L. Jordan, *Der Roman von* Claris und Laris, *ein Sprachdenkmal des oberen Moseltals aus dem Jahr 1268.* L'emploi fréquent de la négation *mie*, la rime des 3e pers. sing. et plur. des verbes, la rime *fome : home*, quelques traits d'onomastique, rendent vraisemblable l'origine lorraine de la rédaction de *Cl. et L.* ; M. J. ajoute à son article des additions au glossaire d'Alton et une note sur le sens du mot *estre* « habitation ». — P. 33-66. M. Catalano, *Autografi e pretesi autografi ariosteschi.* — P. 67-9. R. Riegler, « *Pirol* » *im Italienischen* ; *österr.-dial. Gugler und Verwandtes.* Noms du loriot. — P. 70-72. L. Spitzer, *Prov.* ve(j)aire, *altfrz.* viaire « *manière de voir, opinion, mine* ». Rattaché à videre. — P. 72-3. L. Spitzer, *Franz.* pouillé « *Register der geistlichen Stiftungen* ». De *dépouiller* on a tiré *pouiller* « vêtir » ; le *pouillé* ou **pouillier* serait l'inventaire des *pouilles* de la terre, c'est-à-dire des productions (ou des emblavures) des champs, etc. — P. 74-5. B. Sanvisenti, *Noterella cidiana.* A propos du v. 1971 du *Poema del Cid* et des *cendales d'Adria* que M. Bertoni corrige en *Andra* ; M. S note l'existence d'étoffes « d'Alexandrie » en Espagne et pense que *Adria* pourrait être une altération d'*Andra* sous l'influence d'*Alexandria* ; ce n'est guère probant et la note n'ajoute pas beaucoup à notre connaissance des tissus « alexandrins ». — P. 77-104. L. Jordan, *Der heutige Synthese in der Sprachwissenschaft.* Discussion à propos de travaux de MM. Spitzer, Vossler, etc. — Comptes rendus : p. 105-9. J. Haust, *Étymologies wallones et françaises* (J. Jud); — p. 109-10, J. Désormaux, *Bibliographie méthodique des parlers* de Savoie (J. Jud) ; — p. 111-18, A. Griera, *Atlas lingüistic de Catalunya*, I (W. v. Wartburg et E. Seifert); — p. 120-23, R. R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli, 750-1300* (G. Bertoni).

2-3. — P. 129-53. L. Spitzer, *Der Dual im Katalanischen und Spanischen.* Observations sur les pluriels romans désignant un couple, une paire d'éléments qui peuvent être de genre différent (*les parents*). L'article qui est la discussion d'une critique de M. Meyer-Lübke est suivi (pp. 144-50) de remarques sur *Das Katalanische* de M. M.-L. Cf. additions, p. 467. — P. 154-70. G. Rohlfs, *Unteritalienische Beiträge.* Suite et à suivre : compléments au *REW* dans l'ordre des numéros. — P. 171-6. P. Skok, *Notes de linguistique romane.* Suite : 21. Le parfait *siuskeri* à Montauban : parfait tiré du subj.

pr. *sioske*, lui-même combinaison de *sia* avec le s. pr. de *poder*, *posca*; — 22. *Frç.* puis = a. prov. *puosc* < lat. vulg. *possio : *puosc* est un remède à l'homonymie des deux *puois* issus de *possio et de *potius, que les finales verbales en *-sc* ont permis d'éviter; — 23. Prov. *dęc* « limite » < *decus pour decussis cf. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, 233; M. Sk. rapproche *quadras pour quadrassis > a. ital. et logoud. *carra*; — 24. *Burc*, anciennement *Biorc* (Cantal) < Bifurcum. — P. 177-89. P. Mazzei, *Valore biografico e poetico delle* Trobas *del Rabi Don Santo*. — P. 190-97. A. Fr. Masséra, *A proposito della* Leandreide. — P. 198-206. S. Debenedetti, *Notizie e documenti per la storia degli studi romanzi nei secc. XVI-XVIII*, II : *Le ricerche francesi del Barbieri*. — P. 207-8. L. Spitzer, *Kalabr.* skantare « *sich bräunen* (*Brot beim Backen*, *Fische beim Braten und Rösten*) ». Non de *excandidare (*REW* 2951), mais correspondant à ital. *schiantare*. — P. 209-15. R. Riegler, *Wasserjungfer und Wiesel*. Noms de la libellule; rapports avec les dénominations de la belette. — P. 215. A. Levi, Piem. *fidéi*, *fidlin* < *fidalin* < *filadin* < *filasino*. — P. 216. G. Bertoni, *Nota sul verso 830 della* « *Chanson de Roland* ». C'est le vers, tenu pour difficile, où il est dit que Charlemagne, sur le chemin du retour vers la France, ayant laissé Roland à l'arrière-garde,

Suz sun mantel en fait la cuntenance,

ce qui paraît indiquer une attitude chagrine, puisqu'au v. 831, sans autre indication, Naimes peut demander à l'empereur de quoi il a « pesance ». M. B. propose une correction hardie : *en fait*, ou plutôt *en fet*, serait une fausse lecture pour *cutet*, du verbe *cuter* « cacher » dont M. A. Thomas s'est occupé ici-même (XLII, 387 : aj. pour la région française *Boissy-le-Cutté*, arr. d'Étampes, Seine-et-Oise, village caché en effet au creux d'un vallon). Le sens serait donc « Charlemagne cache son visage (?) sous son manteau », traduction assez peu vraisemblable ou, si l'on préfère, attitude peu recommandable pour guider sûrement son cheval, à moins qu'il ne s'agisse ici d'un manteau à capuchon. M. Bédier (*Commentaires*, p. 208) a pensé que *faire la contenance* suffirait à signifier « avoir une attitude chagrine » comme aujourd'hui « faire la tête, ou la mine » (à la vérité il précisait dans sa traduction : « cache »), et il tient qu'aucune correction n'est nécessaire, ni même possible étant donné l'accord des versions V^4, V^7 et *T*, pour garder ici le verbe « faire ». Je suis sur ce dernier point entièrement d'accord avec M. Bédier, et je ne pense pas que la faute supposée par M. Bertoni puisse nous apporter aucune lumière sur les rapports des diverses rédactions. Mais je ne crois pas non plus indispensable de chercher aux mots de ce vers un sens très particulier. *Se contenir*, c'est « se tenir »; la *contenance* est le « maintien », c'est-à-dire la façon dont on se tient, mais aussi naturellement le fait de « se tenir » ou « maintenir », de « rester », comme nous disons volontiers aujourd'hui. « Rester sous son manteau »,

ne pas redresser son buste, ne pas dégager son cou, ses mains, ses bras, ne pas donner de l'aisance à ses membres, c'est ne pas avoir une « fière contenance », c'est le fait d'un malade, d'un fatigué physiquement ou moralement; cela est particulièrement vrai pour un cavalier : qu'on se rappelle la différence d'allure d'un escadron bien frais, droit sur la selle, au matin d'une étape, et des mêmes cavaliers, voûtés, comme rapetissés et écrasés sous leurs manteaux au soir d'une dure marche. Que dit la *Chanson* ? « A ce retour l'empereur se tient, reste sous son manteau ». Cela me paraît simple et clair, et très suffisant pour expliquer l'intervention de Naimes. On notera seulement que *faire la contenance* est peut-être plus concret, plus descriptif d'attitude, que *se contenir*, que l'art du poète français se marque peut-être dans l'emploi de traits objectifs simples, de descriptions rapides et sans commentaires, et peut-être aussi que la perception et l'interprétation des attitudes, le « langage des gestes », varient avec les époques et les groupes sociaux. — P. 217. G. Bertoni, *Intorno a Niccolò da Verona*. Ce pourrait être un « Niccolò, notaio di Verona », qui apparaît dans un acte de 1348; à moins que ce ne soit le « D. Nicolaus de Verona legum doctor » signalé par M. Crescini, ou un autre, car il n'a pas dû manquer des Nicolas pouvant s'appeler « de Vérone ». — P. 217. G. Bertoni, *Un copista della « Biblia dos Jeronimos »*. Sigismondo da Carpi se déclare (21 janv. 1510) auteur d'une copie d'une Bible miniaturée pour le roi du Portugal, qui doit être la Bible en question. — P. 217-91. P. Rumpf, *L'étude de la latinité médiévale*. — P. 292-8. L. Jordan, *Von der Fassung des Problems, dem Beweisgang*, Wirklichkeit, Möglichkeit *und* Irrtum *in der Sprachwissenschaft*. Discussion de l'article de M. L. Spitzer (*Arch. Rom.*, VIII, 350) sur *dit-il*, *fait-il*, et brève réponse de M. Sp. (p. 298-9). — Comptes rendus : p. 300-31, Rapports linguistiques albano-roumains : N. Jokl, T. Capidan, Baric, etc. (G. Pascu); — p. 331-4, G. Tilander, *Remarques sur le Roman de Renart* et *Lexique du R. de R.* (W. v. Wartburg); — p. 334-5, J. Buchmann, *Il dialetto di Blenio* (W. v. Wartburg); — p. 335-8, F. Brunot, *La pensée et la langue* (L. Jordan); — p. 338-43, Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 2e éd. (L. Jordan).

4. — P. 345-65. A. H. Krappe, *Studies on the* Seven Sages of Rome. Suite : IV. *Arbor*, V. *Vaticinium*. — P. 366-82. P. Æbischer, *Fragments d'un manuscrit du* Roman d'Alexandre *de Lambert le Tort et Alexandre de Bernai*. Deux doubles feuillets de parchemin du milieu dn XIIIe s., conservés dans une reliure, et contenant 233 vers du *Fuerre de Gadres* en deux fragments; le ms. n'est pas un ms. de luxe contrairement aux autres mss du roman et a pu être un ms. de jongleur; il s'apparente aux mss *MRS-EU*. Édition du texte avec variantes d'autres mss. — P. 383-420. M. Casella, *La versione catalana del « Decamerone »*. — P. 421-2. G. Bertoni, *Ant. franc.* gore; *franc.* goret *ecc.* Mot sans doute préindoeuropéen. — P. 422. G. Bertoni, *Piem.* barasa, *landa*, *tratto di paese inculto*. Mot préindoeuropéen. — P. 422-3, G. Bertoni, *Franc.* sapin. Encore un mot préindoeuropéen en raison de

ses analogues basque et berbère. — P. 424-31. M. Lenchantin de Gubernatis, *Metanastasi e ditonia degli ellenismi latini*. — P. 439-43. G. Rohlfs, *Un problema di sintassi italo-meridionale* (*abruzz*. mammasé = *figliuol mio*). *Mammasé, la mamma tua, la mamma*, dits par une maman à son enfant, ne sont pas des appellatifs caressants transposés du langage des enfants à celui des parents, mais des formules rassurantes, indiquant à l'enfant que c'est sa mère qui lui parle, et devenues ensuite des appels. — P. 444-5. A. Levi, *Fr.* comptant, *it.* contante. Dans *deniers comptants* l'élément verbal serait d'abord un gérondif comme dans *à son corps défendant*, explication déjà connue. — P. 446-53. A. Monteverdi, *Sul testo del « Mistero d'Adamo »*. Corrections à l'éd. Studer : elles ne sont pas toutes nouvelles et, portant souvent sur le nombre des syllabes; elles sont nécessairement assez arbitraires. — P. 456-7. G. Reichenbach, *Nota sul costume cavalleresco nel Quattrocento : il « demenino »*. L'expression « giostra a demenini » paraît désigner une joute avec des lames dont la pointe au lieu d'être simple est refendue en trois de façon à piquer sans pénétrer; en effet un équivalent latin est donné sous la forme « lanceis triplici ferro propilatis ». Si j'entends bien l'idée de M. R. il s'agirait en somme de ce que les épéistes français appellent la « pointe d'arrêt », bouton de métal qui s'adapte au bouton de l'épée d'escrime et qui est terminé par trois pointes aigues, mais très courtes; ces pointes suffisent à assurer que le coup a vraiment porté de pointe et n'a pas été « plaqué », elles peuvent érafler la toile des vestes ou le cuir des gants sans pénétrer jusqu'à la chair. — P. 458-64. G. Livi, *Per la storia della più antica fortuna di Dante*. — P. 465-6. G. Gerbini, *Brevità ; asimmetria, simmetria*. — Comptes rendus : p. 468-81, A. Dauzat, *Les noms de personnes* (P. Æbischer et R. Riegler); — p. 485-8, T. Papahagi, *Din folklorul romanic şi cel latin* (R. Riegler); — p. 495-6, A. Griera, *Le domaine catalan* (E. Seifert). — P. 497-503. Index par P. Æbischer.

X (1926), 1-2. — P. 1-200. C. Tagliavini, *Il dialetto del Comelico*. — P. 201-20. V. Bertoldi, *Droghe orientali e surrogate alpini ; A proposito di* saliunca, *di* valeriana *e di* denemarca *; il valore storico-linguistico delle due aree di* spicum *« lavanda »*. Les trois mots *saliunca, valeriana, denemarca* sont trois désignations d'origine pour des variétés de plantes aromatiques, objet de commerce. Le transport et la vente de ces plantes se faisaient par petites bottes (*fasces* ou *spica*) et le nom de *spicu* a pu désigner la plante elle-même, de là, dans tout le sud de la France le type *aspic* pour désigner la lavande. — P. 254. G. Bertoni, *Friul.* nevóre « *molto* ». — P. 255-7. R. Riegler, *Zu den romanischen Affennamen*. Sur *mona, berta*, comme noms du singe. — P. 258-61. A. Camilli, *Briciole petrarchesche*. — P. 262-90. C. Calcaterra, *Canzoni villanesche e villanelle*. Sur le caractère littéraire de ces compositions. — P. 291-94. L. Spitzer, [Notes étymologiques.] Noms du violon ; le point de départ étant le prov. *viula*, celui-ci est une formation onomatopéique analogue aux verbes *pioula, fioula*, etc. : la *viula* est l'instrument qui

fait *viu*. Nom du rat : l'animal n'est pas très anciennement connu et a pu être dénommé ainsi par une onomatopée *rat-rat* imitant le grignotement. — Comptes rendus : p. 295-7, F. Rondolino, *Il Piemonte preromano nei nomi dei suoi fiumi* (P. Massia); — p. 297-8. G. Cohen, *Le livre de conduite du régisseur ...pour le mystère de la Passion, Mons, 1501* (F. Neri); — p. 298-300, A. de Llano Roza de Ampudia, *Cuentos asturianos* (R. Riegler); — p. 302-3, M. L. Wagner, *Notes linguistiques sur l'argot barcelonais* (B. Migliorini); — p. 303-4, L. Cons, *L'auteur de la Farce de Pathelin* (F. Neri; je regrette de n'avoir pas connu ce compte rendu au moment où j'écrivais le mien, j'aurais noté dès lors volontiers que M. F. Neri conserve des doutes sur la méthode d'argumentation de M. Cons et signale à bon droit les habitudes d'imitation de Guillaume Alecis et la fréquence des expressions clichées chez les auteurs du XVe s., les rapprochements d'expression étant rendus par là très peu significatifs).

3-4. — P. 305-50. Ant. de Stefano, *Le origini dei Frati Gaudenti*. — P. 351-63. J. Morawski, *Les* Douze mois figurez. M. M. imprime ce petit texte (146 vers) du XIVe s., d'après le ms. 179 *bis* de la Bibliothèque de la Ville de Genève, avec les variantes des autres mss et il y joint le remaniement en 228 vers, également du XIVe s., du ms. fr. 1140 de la B. N. — P. 364-80. S. Santangelo, *Sul testo siciliano dei Dialoghi di S. Gregorio*. M. S. distingue dans le ms. de ce texte important pour l'étude du sicilien des parties de mains et de nuances linguistiques différentes : la partie la plus ancienne ne serait pas le début, mais, sauf des additions ultérieures, la fin du ms. et cette partie, de la première moitié du XIVe s., serait seule purement sicilienne; le ms. ayant perdu ses premiers cahiers, ceux-ci auraient été remplacés à la fin du siècle par plusieurs copistes calabrais. — P. 381-6. G. Reichenbach, *Costumi della Rinascenza : i serragli degli Estensi*. — P. 387-427. A. Levi, *Parola e verso in Dante*. Étude de métrique dantesque. — P. 438-84. Bibliographie roumaine 1922-1924. P. 483 : une sottise qui ne saurait atteindre ceux qu'elle vise; je tiens à dire que l'on n'en peut faire grief à l'excellent directeur de l'*Arch. roman.* dont la bonne foi a été surprise.

XI (1927), 1. — P. 1-13. G. Bertoni, *Il canto degli ipocriti* (*c. XXIII dell' Inferno*). — P. 14-30. V. Bertoldi, *Per la storia del lessico botanico popolare*. A propos de la *Flora popolare italiana* de O. Penzig, compléments trentins et observations sur la difficulté de distinguer le populaire et le savant, l'indigène et l'emprunté, l'ancien et le récent, dans le vocabulaire botanique. — P. 31-75. Ant. de Stefano, *Delle origini della natura del primitivo movimento degli Umilioti*. — P. 76-93. G. Zaccagnini, *La lirica di Cino da Pistoia*. — P. 94-7. L. Spitzer, *Etymologien*, : afr. *sen(z) fege*, *senz foge* devrait être lu *senz fegé*, c.-à-d. *sanc fegié* (« figé »), mais comment traduit-il *perfidus*; — Otrante *spara* « nappe », rattaché à parare; — fr. *garenne* rattaché à *garant* (cf. *defois*); afr. *empenter*, prov.-cat. *empeltar* « greffer » < gallo-rom. *impeltare, de pelta « bouclier » (cf. *écusson*). — P. 98-107. A. Marigo, *De*

Hugucionis Pisani « Derivationum » latinitate earumque prologo. Utilité de cet ouvrage pour la connaissance du latin médieval. — P. 108-17. Lina Cesati, *Contati e interferenze tra il ciclo brettone e carolingio prima del Bojardo.* Ce mélange se rencontre p. ex. dans *Huon de Bordeaux*, mais surtout dans la littérature franco-italienne. — Comptes rendus : p. 128, A. Griera, *Les Esposalls* (E. Seifert); — p. 130-2, D. Puzzolo Sigillo, *Il sonetto italiano gia bello e formato nelle materne viscere di un' antichissima doppia canzone siciliana* (G. M. Monti) ; — p. 132. D. Alighieri, *Il Canzoniere*, a cura di G. Zonta (G. M. Monti).

2. — P. 150-62. Ant. de Stefano, *Intorno alle origini e alla natura della « secta spiritus libertatis ».* — P. 163-76. A. H. Krappe, *Studies on the Seven Sages of Rome.* Suite : VI. *Canis*, VII. *Medicus II*, VIII. *Roma*, — P. 210-22. M. Jirmounsky, *Quelques remarques sur la datation du « Tristan » de Thomas ; discussion de méthode.* M. J. discute les emprunts que Chrétien aurait faits à Thomas; les rapports des deux poètes font l'objet d'un article de M. Hoepffner qui paraîtra dans notre prochain fascicule. — P. 232-44. L. Sorrento, *Una particolarità sintattica delle lingue neolatine e un esempio tipico nei « Sepolcri ».* Il s'agit de l'emploi du subjonctif dans la seconde de deux propositions coordonnées dont la première est à l'indicatif. — P. 245-50. L. Spitzer, *Etymologien* : fr. *frapper*, onomatopée ; it. *cesso* « lieu d'aisance » de cessare « se retirer » (cf. *retrait*, *abort*), comme l'a déjà indiqué C. Salvioni ; — it. *far greppo* ; — Comelico **kumpissó* « malheureux », analogie avec le fr. *compisser* ; — Lucca *sconiato*, florent. *conia*, du lat. *quoniam*, mot de raisonnement, de chicane, d'où le sens ital. de « combinaison, cabale » ; — ital. *smargiasso* « hâbleur », popul. « morveux », de *amurga*. — P. 251-8. E. Richter, *Das altitalienische « tabacco ». Tabacco* est antérieur à l'usage de l'« herbe à Nicot », parce que le *thobbak* des Arabes avait un emploi médical. — Comptes rendus : p. 259-66, G. Vandelli, *La Divina Commedia* (S. Pieri) ; — p. 267-8, Dante Aleghieri, *Il Fiore*, trad. A. Bassermann (S. Pellegrini) ; — p. 270-2. R. Riegler, *Hugo Schuchardt.*

3. — P. 273-312. D. Scheludko, *Beiträge zur Entstehungsgeschichte der altprovenzalischen Lyrik.* Influences latines classiques. A suivre. — P. 313-24. V. Todesco, *Appunti sulla lirica di Auzias March.* — P. 392-6. L. Spitzer, *Etymologien* : log. *(b)endzu, aenzu* « défaut physique » < ingenium avec sens péjoratif ; — afr. *enrede* « violent », déverbal de *enredir* < *in + rigidia ; — a. ital. *tabacco*, etc. ; — prov. *coderc* « pacage communal » rattaché à condirigere. — P. 397. G. Bertoni, *Un nuovo frammento di un esemplare in pergamena della più antica stampa dei « Reali di Francia ».* — P. 398. A. Levi, Moden. *zirudela* < *gira-rotella.* — P. 398-9. A. Levi, *Ancora* festaiola « *festicciuola* ». — P. 400-2. P. Massia, *Dei nomi locali di Pancalieri e Polonghera (Torino-Cuneo).* — P. 402-6. C. Gutkind, *Spricht Paolo im V. Gesang der « Divina Commedia » ?* — Comptes rendus : p. 407-8, A. Dauzat, *La langue française, sa vie, son évolution* (R. Riegler) ; — p. 409-13. *Festschrift Louis Gauchat* (A. Monteverdi).

4. — P. 417-58. P. Æbischer, *La Chanson du comte de Gruyère*. — P. 459-510. J. Ruggieri, *Le varianti del canzoniere portoghese Colocci Brancuti nelle parti comuni al Codice Vaticano 4803*. — P. 581-8. G. Bertoni, *Sulla lingua dei più antichi rimatori siciliani*. — P. 589-91. A. Monteverdi, *Il « lai de Noton »*. Le lai *de Noton* fait partie du répertoire qu'annonce Renart déguisé en jongleur breton dans la branche Ib, v. 2390, de *Roman de Renart*. Matzke voyait dans *Noton* le dieu Neptunus, M. Bédier corrige le lai *de Foucon*, M. Egio Levi préfère le lai *de Goron* ou *Guiron*; M. M. propose à son tour de lire *de Nabon* en pensant au géant Nabon du lai de la *Franchise Tristan* dans le *Tristan en prose*, ou bien *de Mabon* en pensant au *lai Mabon* du *Roman de Silence* d'Heldric de Cornouailles, à moins que *Mabon* et *Nabon* ne soient qu'un seul et même personnage, et même que le lai de la *Franchise Tristan* et le *lai Mabon* ne soient qu'un seul et même lai. Tout cela n'est présenté par M. M. que comme pures hypothèses, mais il n'était pas inutile de constituer ce petit dossier de rapprochements. — P. 592-603. A. H. Krappe, *Note in Dante's Inferno*. Suite. — P. 604-5. G. Rohlfs, *Noch einmal zu südital. spara « Tragpolster »*. Réponse à L. Spitzer (*Arch. roman.*, XI, 95). — Comptes rendus : p. 606-7, P. G. Goidanich, *Le alterazioni fonetiche del linguaggio e le loro cause* (G. Bertoni); — p. 607-9. C. Raimondo, *La Canzone di Rolando* (G. Bertoni); — p. 615-16, L. Valli, *Il linguagio segreto di Dante e dei fedeli d'amore* (G. Bertoni). — P. 617-9. Index par P. Æbischer.

M. R.

Dacoromania, IV (1924-1926). — Le vol. III correspondait à l'année 1923. Le retard du vol. IV, paru en 1927, est largement compensé par les dimensions imposantes qu'il a prises : il atteint en effet le chiffre de 1641 pages, et il a été nécessaire de le couper en deux parties, la première consacrée aux études plus développées, la seconde aux notes étymologiques, aux courts articles, aux comptes rendus, etc. L'on ne peut que féliciter les romanistes roumains de l'activité qu'atteste l'importante publication de l'Université de Cluj.

Partea I. *Studii*. — P. 1. Sextil Puşcariu, *Pour l'organisation du travail scientifique : la fiche internationale; l'index général*. Je ne puis examiner ici les propositions très intéressantes de M. P., mais les problèmes d'organisation du travail intéressent très directement les romanistes, dont le domaine propre est très étendu et très divers, qui sont en outre obligés de tenir compte d'un grand nombre de disciplines en dehors de leur champ d'études (linguistique, histoire, folklore, etc.) et dont, enfin, les centres d'études sont dispersés dans l'Ancien et le Nouveau Monde et publient dans les langues et les systèmes les plus variés, ce qui rend la mise au courant du travail fait de plus en plus difficile. L'on se préoccupe en ce moment même de l'organisation de la bibliographie romane et nous tiendrons nos lecteurs au courant des études prépa-

ratoires en ce sens, auxquelles la *Romania* est directement mêlée. Mais la bibliographie, périodique ou rétrospective, ne suffit pas et M. P. insiste avec raison sur l'utilité que présenteraient un index général ou plutôt des séries d'index généraux pour chaque discipline. — P. 12. Al. Procopovici, *Principiul sonorității în economia limbii*. Sur les théories de la syllabe de Saussure et de Jespersen. La sonorité est en somme pour M. Pr. ce qui amène la perceptibilité, et l'auteur examine des cas linguistiques divers pour établir le rôle de cette sonorité, ainsi entendu, dans l'évolution linguistique. — P. 38. Al. Procopovici, *Din istoria raporturilor noastre interdialectale*. Le point de départ de cet article est le premier volume des *Meglenoromînii* de M. Capidan ; M. Pr. s'attache à une des idées exprimées par M. Capidan dans ce volume et qui peut se résumer ainsi : il y a entre le dialecte mégléno-roumain et le daco-roumain des traits communs qui ne se rencontrent pas en aroumain, cette communauté ne prouve pas, comme on l'a dit, que le mégléno-roumain est du daco-roumain transporté au sud, mais seulement que l'unité roumaine primitive ne s'est pas fragmentée d'un seul coup ; il y a eu une première brisure, l'aroumain s'est détaché ; le daco-r. et le mégléno-r. ne se sont séparés que plus tard, ils ont eu une période de vie commune qui explique leurs traits communs. Cela revient à dire que ces traits communs sont des innovations postérieures à la séparation aroumaine, antérieures à la séparation méglénite et il y aurait là des indications de chronologie relative fort intéressantes. Mais M. Pr. examine prudemment ces traits communs (M. Capidan en a dénombré 14) et pour presque tous il conclut que la communauté séparée n'existe pas ou que l'innovation est du côté de l'aroumain, etc. Pour un de ces traits : *a tonique* + *nasale* > *âi* dans *câine*, *pâine*, etc. ; M. Pr. pense que nous avons affaire à un trait ancien du roumain commun. Par ailleurs il pense que l'habitat le plus ancien des Méglénites a dû se trouver dans l'Est de la Bulgarie. — P. 67. G. Oprescu, *L'activité de journaliste d'Eliade Rădulescu pendant son exil à Paris*. — P. 77. N. Drăganu, *Mihail Halici ; contribuție la istoria culturală românească din sec. XVII*. Cette étude, très nouvelle sur beaucoup de points, présente cet intérêt particulier qu'elle attribue à Mihail Halici la composition du dictionnaire roumain-latin connu sous le titre d'*Anonymus Lugoshiensis* ou *Caransebesiensis*. — P. 169. V. Bogrea, *Sfinții-medici în graiul și folklorul românesc*. Explication d'un grand nombre d'expressions proverbiales où apparaissent, souvent méconnaissables pour des yeux moins perspicaces que n'étaient ceux de Bogrea, les saints guérisseurs, Cosma, Damian, Trifon, etc. — P. 183. Th. Capidan, *Românii nomazi, studiu din viața Românilor din sudul Peninsulei Balcanice*, avec carte et photographies, cf. *Romania*, LII, 415. — P. 353. C. Lacea, *Sânt în Transilvania așezări de Români veniți din sudul Dunării sau nu sânt ?* Les Roumains de Șcheii, faubourg de Brașov, ne sont pas des Bulgares roumanisés, mais des Roumains du Sud, dont le langage et les coutumes se rapprochent par quelques traits de ceux des Méglénites de Tsernareka, et qui sont venus s'installer sur ce point

à la fin du XIVe s. sous la pression de l'invasion turque. — P. 371. G. Giuglea, *O problemă de fonetică : soartea lui ĕ deschis accentuat după* r. M. G. montre que le traitement normal de ce groupe est *ră* dans *îndărăt* < in-derĕtro, *cirăş* forme dial. < cerĕsia, *rău* < reus ; il tire de cette constatation les conclusions étymologiques que voici : *arăt* « je montre », — l'idée de « montrer » étant en rapport avec l'idée de visage, d'aspect (ce que ses exemples ne prouvent d'ailleurs pas, à mon sens) —, serait un dérivé du gr. ῥοῦθος, qui peut en effet signifier « visage » dans le grec ancien ; *răbda* « patienter » serait un dérivé de regere + suff. -ĭdus, au sens de « se diriger, se maîtriser » ; enfin le macédo-r. *arăpu* « montée », comme le roum. *răpăga* « glisser », et aussi l'albanais *rĕpitĕ*, se rattacheraient à repens. — P. 383. Dr V. Bologa, *Terminologia medicală românească a doctorului Ioan Piuariu* (*Molnar von Müllersheim*). — P. 394. C. Diculescu, *Elemente vechi greceşti din limba română*. Il s'agit naturellement des éléments grecs autres que ceux dont l'emploi à époque latine nous est attesté directement ou par l'accord d'autres langues romanes, ou de ceux dont la forme roumaine ne s'explique pas par la forme latinisée ; M. D. élimine aussi de son étude les mots grecs anciens qui auraient pu venir par un intermédiaire balkanique : il se limite ainsi aux mots empruntés directement au grec, par le latin balkanique que représente le roumain commun, entre le IIe et le VIIe s. Il montre abondamment que les colons latins de Dacie étaient très mêlés de Grecs : les témoignages épigraphiques ne laissent pas de doute à cet égard ; la toponymie de la Dacie présente dans Ptolémée quelques éléments grecs, mais ceci est plus sujet à discussion. M. D. remarque d'ailleurs que les éléments grecs du roumain peuvent venir de dialectes grecs divers, ce qui est de nature à donner quelques facilités dans les cas où l'étymologie grecque se heurterait à des difficultés phonétiques. Il présente ensuite, classées par groupes d'idées un nombre important d'étymologies roumano-grecques, dont chacune devra être examinée à part. Des index détaillés faciliteront l'usage de cette étude qui a le mérite de poser avec précision un problème qui n'avait été qu'effleuré. — P. 517. G. D. Serra, *Per la storia del cognome italiano*. Suite et à suivre.

Partea II, *Etimologii ; articole mărunte ; dări de seamă ; cronică*, etc. — Cette deuxième partie est dédiée au souvenir de V. Bogrea, dont un portrait ouvre le volume et qui y est encore représenté par plus de 150 pages d'étymologies, de courtes notes ou de comptes rendus. — P. 641-856. *Etimologii*. Je renonce à en donner un aperçu même sommaire : il m'y faudrait des pages, les index du volume permettront de les retrouver ; elles sont dues à W. Meyer-Lübke, L. Spitzer, S. Puşcariu, N. Drăganu, G. Kisch, C. Lacea, V. Bogrea. — P. 857-968. *Articole mărunte*. Presque tous de V. Bogrea. — P. 969-1302. *Recensii şi dări de seamă*. Un certain nombre de ces comptes rendus portent sur des questions d'histoire littéraire moderne ; nos confrères de Roumanie n'auraient-ils pas avantage à spécialiser un peu plus leurs revues scientifiques dont le nombre augmente chaque année et à créer une *Revue d'histoire litté-*

raire de la Roumanie, qui dégagerait quelque peu les revues linguistiques ou philologiques et serait en même temps plus accessible aux travailleurs roumains non philologues et aux comparatistes étrangers. — P. 1303. S. Puşcariu, *Pe marginea cărţilor*. Sous cette rubrique, M. P. se propose de réunir des comptes rendus qui lui permettraient de traiter des questions plus générales ou même des questions de principe ou de méthode, et il examine ici en effet des travaux importants par leur sujet ou la qualité de leurs auteurs : H. Schuchardt, W. Meyer-Lübke, L. Spitzer, Jaberg et Jud, G. Weigand ; mais il en recense d'autres aussi, qui sont d'intérêt secondaire, et je me demande si, en fin de compte, ce mode de groupement n'aura pas plus d'inconvénients pour le lecteur que d'avantages ; en tout cas il serait bon que les ouvrages ainsi examinés figurassent toujours à la table du volume (comme ceux qui font l'objet de comptes rendus isolés) et non pas seulement à l'index où ils ne sont représentés que par le nom de l'auteur. Les gros morceaux de la rubrique sont cette fois la discussion des idées de M. Weigand sur les rapports des langues balkaniques à propos de la publication et du programme du *Balkan-Archiv*, I, et une mise au point des relations actuelles de M. G. Weigand avec les philologues roumains. — P. 1410. Th. Capidan, *O întâmpinare*. Réponse au compte rendu des *Raporturile lingvistice* de M. C. inséré par M. Weigand au t. II du *Balkan-Archiv*. — P. 1412-1529. *Revista periodicelor*. Dépouillement des périodiques roumains (M. Lipăneanu) et étrangers (E. Herzog, N. Georgescu-Tistu, I. Gherghel et I. Chinězu) pour les questions intéressant la philologie roumaine au sens le plus large ; la première partie (périodiques roumains) est classée méthodiquement et rendra tout particulièrement service. — P. 1530-50. *Cronică*. Nombreuses notices nécrologiques en particulier sur V. Bogrea, J. Gilliéron (S. Pop), Th. Gartner. — P. 1551-62. Rapport annuel sur le Musée de la langue roumaine. — P. 1563-72. *Addenda*. — P. 1573-1637. Index, extrêmement copieux, mais de lecture assez pénible, surtout pour les index des noms et des mots, qui sont composés à longues lignes et non en colonnes.

M. R.

Grai şi Suflet, III, 1 (1927). — P. 1. V. Bogrea, *Contribuţie la onomastica Romanului lui Alexandru şi Romanului Troiei*. Il s'agit des versions roumaines de ces deux romans dont Bogrea a expliqué avec son habituelle et savante ingéniosité quelques noms géographiques, déformés à travers les traductions et les transcriptions, précieux pourtant, car ils nous révèlent que la traduction roumaine a été faite sur un texte serbe différent de celui qu'a publié Novaković. — P. 12. A. Rosetti, *Lettres roumaines de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle tirées des archives de Bistritza* (suite et fin ; cf. *Romania*, LIII, 397). — P. 47. G. G. Alexici, *Elemente române în musica populară maghiară*. — P. 82. T. Papahagi, *Dispariţii şi suprapuneri lexicale*. Nous avons ici une communication faite par M. P. au congrès des philologues

roumains à Cluj en 1926, et cette forme d'exposé s'accommode mal de précisions qui paraîtraient cependant utiles. Aussi bien M. P. s'est-il surtout proposé de donner des exemples de problèmes qui constitueraient la matière de ce qu'il voudrait appeler *ad libitum* « linguistique ethno-psychologique » ou « ethnopsychologie linguistique ». Il s'agirait de trouver dans les caractères ethniques d'un groupe humain, groupe lui-même variable, ethniquement par des mélanges, socialement par des événements historiques, l'explication des innovations linguistiques, en particulier ici des innovations lexicales. Les mots latins amare, bellum et prœlium, conspicere et spectare, loqui et parabolare, enfin vivere, ont disparu, le dernier à une époque relativement récente, du roumain du nord et du macédo-roumain. Les explications proposées par M. P. sont fort diverses ; certain de ces mots n'étaient vraisemblablement pas du latin vulgaire (bellum, praelium, spectare au sens de « regarder », loqui) ; parabolare a pu être lié à certaines conditions de l'exercice du ministère religieux, conditions que ne réalisait pas la vie pastorale et montagnarde des Romans balkaniques ; vivere a pu être en conflit formel avec le composé *invie* ou les formes issues de venire. Resterait à savoir pourquoi c'est ici un mot slave, ailleurs un mot grec, ou albanais, etc., ou un autre mot latin, qui a remplacé dans les parlers roumains le vocable défaillant. Les explications ethniques ou psychologiques ou historiques proposées par M. P. lui apparaissent à lui-même, semble-t-il, bien hypothétiques. Pour amare, il serait plus catégorique : le mot a disparu du latin balkanique ; *agapsescu*, qui le remplace en macédo-roumain, est sans vitalité, paraît-il, au moins en ce sens ; le daco-roumain a *jubi*, qui est slave ; c'est, pense M. P., que « l'âme romaine a été en général réfractaire aux exubérances lyriques... » et telle serait encore l'âme aroumaine ; pour amare, on a pu dire plus raisonnablement *volere ou plus délicatement se servir de dolus ; chez les Roumains du nord ce serait l'apport slave qui aurait rendu l'expression de l'amour moins raisonnable ou moins délicatement discrète. Tout cela est de cette ingéniosité ardente à laquelle nous a habitués M. P. Mais est-il possible d'étudier la disparition de amare en latin balkanique, sans tenir plus de compte du sarde où le fait se reproduit ? Et n'est-ce pas s'abuser que de parler ainsi de l'« âme romaine » : nous apparaît-elle si pratique ou si réservée dans Catulle ou dans Ovide pour ne citer que ceux-là ? Et qu'y avait-il d'ailleurs d'âme romaine dans l'empire romain ? Peut-être comprendrais-je mieux M. P. s'il parlait d'habitudes sociales, de mœurs, et c'est bien par là, plus que par une disposition psychologique, qu'il explique les lacunes du vocabulaire macédo-roumain pour l'expression de l'amour. Mais encore, est-il légitime d'étudier isolément le mot amare ou ses représentants possibles et ne faudrait-il pas plutôt examiner plus largement le vocabulaire du sentiment ou de la passion ? Ce vocabulaire, toujours insuffisant ou insuffisamment intense ou nuancé, se renouvelle ou se complète tantôt d'en haut par la poésie ou la mystique, tantôt

d'en bas par l'argot ou la brutalité, etc. Si une partie de la Romania a gardé, en l'affaiblissant et en le sublimant tour à tour ou tout ensemble, tel mot latin comme amare, n'est-ce pas parce que, dans ces régions, le latin s'est développé en milieu latin, que le vocabulaire latin s'y est sans cesse rafraîchi au contact de la culture, de la poésie, de la langue religieuse latines. Ce n'était pas le cas de la Romania balkanique, ni peut-être, pour une part, de la Sardaigne. Mon ami M. P. me reprochera-t-il de m'arrêter aux causes externes : qu'il m'excuse d'hésiter à m'aventurer avec lui dans la profondeur des causes intimes. — P. 101. I. I. Stoian, *Texte folklorice din Rîmnicul-Sărat* (à suivre). — P. 132. M. Gregorian, *Syntagmation nomicon*. Il s'agit d'une collection de lois imprimées en 1780 (à Bucarest, ce qui n'est pas dit ici) ; M. G. étudie la langue de ce recueil de caractère valaque assez prononcé : il y signale quelques néologismes français et italiens ; ces derniers seraient plus nombreux, mais je ne vois pas toujours exactement comment M. G. détermine l'origine italienne de tel mot aussi bien français qu'italien ou latin ou, si l'on veut, européen, comme *public*. — P. 152. Alexandrina Istrătescu, *Texte populare din judeţul Prahova* (à suivre). — P. 175. I.-A. Candrea, *Glosar megleno-romîn*. Nous n'avons ici que la première partie de ce lexique, lettres A-C. M. C. y a réuni aux mots compris dans les textes publiés au t. I de *Grai şi Suflet* tous ceux que ses informateurs ont pu lui fournir isolément. — P. 210. O. Densusianu, *La Soule în secolul al XVII- lea după descrierea lui L. de Froidour*. M. D., dont on sait l'intérêt pour tout ce qui touche au pays basque, publie ici un intéressant mémoire de L. de Froidour, envoyé par Colbert pour inspecter les forêts du Sud-Ouest entre 1670 et 1672, sur l'état et les mœurs du pays de Soule. — P. 231. I.-A. Candrea, *Quelques noms romans de la prunelle* : it. *prugna*, it. dial. *proña*, *broña*, brianç., *apruno*, port. *abrunho*, etc. < (prunus) aprŭgna « prune de sanglier », cf. *prune à cochon* et autres formules semblables pour désigner la prunelle ; esp. *endrina*, *andrina*, it. mérid. *triña*, *atriña* < atrina,-nea de ater « noir » ; abruzz. *lëçęnę* < *ulicina < *ulex (M. C. propose un dérivé *ulicinella pour le fr. *cenelle*). — P. 234. I.-A. Candrea, [*Étymologies albanaises* :] *kërthizë* « cordon ombilical » < *chordina < chorda, plus le diminutif *-zë* ; *kërthin*, « petit enfant tardif » < *chordinus, cf. *REW* chordus; *thengjill* « braise » < focilis. — P. 256. O. Densusianu, Roum. *prunc* « petit enfant » < *pronicus < pronus, désignait l'enfant à la mamelle, idée qui est exprimée aussi par *aplecat* où se retrouve la même image. — P. 237. O. Densusianu, *Lat. baculum şi înţelesul lui primitiv*. Le sens primitif serait celui de « bâton recourbé » d'accord avec l'irl. *bacc* et autres formes celtiques apparentées qui ont le sens de « bâton à crochet, croc ». — P. 238. T. Papahagi, Aroum. *flumin* « grand nombre » < flumen; aroum. *h'ima*, « en bas, au fond » < lat. īmus,-a, auquel se serait préposée l'aspiration de mots grecs de sens voisin comme *hambld* < gr. mod. γαμηλά. — P. 241 T. Papahagi, Réponse au c. r. par M. Drăganu (*Dacoromania*, IV, 1063).

de *Graiul şi folklorul Maramureşului* de T. P. — Comptes rendus : p. 253. M. Bartoli, *Introduzione alla neolinguistica* (O. D.) ; — p. 257. M. Roques, *Palia d'Orăştie*, I (O. D.) ; — p. 259. C. Höeg, *Les Saracatsans* (T. Papahagi : les Sacaratsans sont des Aroumains grécisés ; un nombre important de mots de leur langue sont aroumains ; ce groupe appartiendrait au même rameau aroumain que les Farşeroţi du sud de l'Albanie) ; — p. 272. A. Balotă, *La nasalisation et le rothacisme* (sic) *dans les langues roumaines et albanaises* (O. D. : théories en l'air, manque de préparation, ignorance du français) ; — p. 276-83, indications bibliographiques (O. D. et T. Papahagi).

2 (1928). — P. 285. O. Densusianu, *Cuvinte latine cu semantism păstoresc.* M. D. pense, avec quelques-uns des historiens de Rome, mais contrairement à l'opinion la plus courante surtout chez les linguistes, que les Romains avant d'être agriculteurs ont été des pasteurs ; il apporte ici comme preuves des mots dont le sens primitif, parfois altéré par la suite, se rapporte à la vie montagnarde et aux occupations pastorales : bimus (**dvi-himos*) « animal qui a passé deux hivers », callis « sentier de montagne », campus (cf. gr. καμπή « pliure ») « terrain entre deux côtes », cohors « parc à bétail », considerare « examiner les étoiles (comme font les bergers, plus que les agriculteurs), desiderare « attendre le lever d'une étoile (?) », egregius « le meilleur du troupeau », fecundus de fetus et fertilis de *bher-* « porter (d'une femelle) », felix en rapport avec fello « sucer, têter ». — P. 297. I. I. Stoian, *Texte folklorice din Rîmnicul-Sărat* (fin, avec bref glossaire). — P. 344. Al. Istrătescu, *Texte populare din judeţul Prahova* (suite). — P. 381. I.-A. Candrea, *Glosar megleno-romîn* (suite, lettres č-L'). — P. 413. Al. Rosetti, *Asupra tratamentului lui* n + *consoană în limba romînă.* Mécanisme de la chute de *n* dans cette position. — P. 415. Al. Rosetti, *Asupra trecerei lui* p + y *la* k'. Maintient la nécessité de l'étape intermédiaire *pk'*. — P. 418. G. I. Brătianu, *Observaţii asupra unor denumiri etnice medievale din sud-estul Europei.* Ces dénominations sont plus géographiques qu'ethniques et doivent être utilisées avec circonspection. — P. 422. I.-A. Candrea, Étymologies : roum. *alior*, nom général des euphorbiacées, dont la fleur est jaune < *arior* < aureolus ; *a arăta* « montrer » < adre(i)t(e)rare, « répéter, remontrer » ; *a feri* « protéger », mais plus anciennement sans doute « mettre de côté » < auferre ; *a refeca* « doubler, remplier (une étoffe) pour border, ourler » < *orificare de ora « bord » ; *a reteza*, dial. *rătunza*, « tailler, arrondir » < *retundiace (a. fr. *reoigner*) ; *Sînziene* « fête du 24 juin, naissance de saint Jean Baptiste » < **sîmpt dzi Iuane* < sanctus dies Johannis, cf. *infra* ; *străghiaţă*, dial. *streghiat* « fromage mou » < (lac) strangulatum ; *sulfină*, dial. *sulcină* « mélilot (à fleurs jaunes) » < *sulfinus de sulfur, cf. it. *solfino* ; alb. *koshëz* « ver des bœufs < cossus + diminut. *-zë*. — P. 430. O. Densusianu, Étymologies : roum. *a desfăta* « divertir, charmer » < dis + effetare « fatiguer » ; *noian*, dial. *loian*, « océan, grande quantité » < sl. *loj-* « couler » ; *bui*, mot employé pour

faire boire les enfants, < lat. bua (ou *buium), mot d'enfant pour la boisson ; *undă*, v. fr. *onde* (*ondée*), « coup, fois », pourrait faire admettre pour le lat. unda, dans la langue vulgaire, ce sens qui n'est attesté dans les textes qu'en liaison avec fervere ; *Sînziene* : M. D. s'étonne de la formule proposée par M. Candrea (voir ci-dessus) et propose de revenir simplement à Sanctus Johannes. — P. 434. T. Papahagi, *Incheierea unei discuţii*. — P. 439. O. Densusianu, *Pentru probitatea ştiinţifică*. — Comptes rendus : p. 442. Kr. Sanfeld, *Balkan-filologien* (O. D.) ; — p. 446. S. Puşcariu, *Studii istro-romîne*, II (O. D.) ; — p. 451. V. Bröndal, *Mots scythes en nordique primitif* (O. D.) ; — p. 455. Al. Rosetti, *Recherches sur la phonétique du roumain au XVIe siècle* (O. D.) ; — p. 460. Al. Procopovici; *Arhetipul husit al Catehismelor noastre luterane* (Al. Rosetti) ; — p. 463. Th. Capidan, *Romînii nomazi* (O. D.); — p. 464 : indications bibliographiques (O. D.). — P. 471-4. Index.

M. R.

L'Italia dialettale, *Rivista di dialettologia italiana diretta del prof. Clemente Merlo*, I (1924-25). — P. 1. *Proemio*. — P. 3. *Norme per la trascrizione fonetica*. — P. 12. C. Merlo, *L'Italia dialettale*. — P. 27. C. Battisti, *Appunti di fonetica móchena*. Les *Mócheni* sont un groupe de colonies allemandes occupant trois communes du Trentin. M. B. étudie la phonétique de leur parler germanique en partie attaqué par des infiltrations italiennes (à suivre). — P. 91. V. Bertoldi, *Genealogie di nomi designante il mirtillo* (*Vaccinium myrtillus*). Premier article. — P. 114. G. Toppino, *Il dialetto di Castellinaldo*. L'auteur donne ici des compléments à l'étude publiée sur ce dialecte au t. XVI de l'*Archivio glottologico* et dans le n° 10 des *Studi romanzi*. Premier article. — P. 161. V. Bertoldi, *Genealogie di nomi designante il mirtillo*. Suite et fin. P. 167, il est peut-être exagéré de penser que Paris a joué un grand rôle dans la diffusion du fr. *airelle* : ni le nom, ni le fruit ne paraissent avoir jamais été très connus à Paris. — P. 190. S. Sganzini, *Fonetica dei dialetti della Val Leventina*. Cette vallée appartient au massif du Saint-Gothard, c'est donc un des points les plus septentrionaux du domaine linguistique italien. Premier article. — P. 213. C. Salvioni, *Etimologie valtellinesi*. Publication posthume de notes brèves. M. Merlo annonce qu'il publiera encore d'autres notes inédites de Salvioni. — P. 229. M. Porena, *Di un fenomeno fonetico dell' odierno dialetto di Roma*. Il s'agit de la chute, dans certaines conditions, de *l* de l'article et des formes apparentées. — P. 238. C. Merlo, *Concordanze corse-italiane centromeridionali*. Les faits relevés sont le passage à *a* de l'*o* initial, celui de *e* initial à *a* dans certaines conditions, l'altération de *g* devant *a*, la chute de *g* dans le groupe *gr*, le traitement différent des labiales *b* et *v* suivant qu'elles sont ou non précédées de *d* ou *s*, le rhotacisme pour *-d-* intervocal, les formes réduites des possessifs et partiellement l'emploi d'une forme unique pour les deux genres, la

survivance de eccu-ipse. A la vérité tel de ces faits est particulièrement toscan, d'autres exclusivement méridionaux ou même seulement insulaires ; il aurait été prudent de ne pas en faire un bloc. — P. 252. G. Melillo, *La pesca nel lago di Varano in quel di Foggia*. Étude de vocabulaire technique, avec figures, et de noms de poissons. — Comptes rendus : p. 267, M. Gualzata, *Di alcuni nomi locali del bellinzonese e locarnese* (D. Olivieri) ; — p. 270, Br. Guyon, *Note di toponosmatica Giulia (preistoria)* (D. Olivieri); — p. 274, O. Penzig, *Flora popolare italiana* (C. M.). — P. 276. *Bollettino dell' Opera del Vocabolario della Svizzera Italiana*, I (juillet 1925). Renseignements sur l'origine et le progrès de cette entreprise ; type des illustrations. — P. 287-304. Index.

II (1926). — P. 1. G. Toppino, *Il dialetto di Castellinaldo*. Suite : *Note di sintassi*. — P. 50. C. Battisti, *Le premesse fonetiche e la cronologia dell' evoluzione di* á *in* é *nel ladino centrale*. Rapports de cette évolution avec l'allongement de la tonique. — P. 85. C. Merlo, *Il vocalismo tonico del dialetto di Carbonara di Bari*. — P. 100. S. Sganzini, *Fonetica dei dialetti della Val Leventina*. Suite et fin. — P. 156. G. Bottiglioni, *La penetrazione toscana e le regioni di Pomonte nei parlari di Corsica ; saggio di ricostruzione storico-linguistica*. Première parrie (avec 11 cartes) de ce travail, que précède une introduction sur les recherches générales faites en Corse par l'auteur. — P. 211. D. Olivieri, *Mezzo secolo di studi sulla toponomastica italiana*. Revue rétrospective méthodique. — P. 238. C. Merlo, *I nomi della Pentecoste nei dialetti italiani*. — P. 251. C. Salvioni, *Etimologie emiliane e romagnole (pubblicazione postuma)*. — P. 259. C. Salvioni, *Monf.* iua « *uva* ». — P. 260. C. Merlo, *U. skoppio* scopulus « *scoglio, rupe* ». Cette forme est attestée dans la toponymie de l'Ombrie. — P. 262. C. Battisti, *Bibliografia dei dialetti italiani e non italiani d'Italia (1924-1925)*. Première partie. — Comptes rendus : p. 294, E. Gamillscheg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, 1-3 (C. Merlo) ; — p. 297, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, I-III (C. M.) ; — J. de Benedetti, *Postille a testi antichi romanzi : II, Ritmo cassinese* (C. M.). — P. 298. *Bollettino dell' Opera del Vocabolario della Svizzera italiana*, 2 (décembre 1926). Notes de S. Sganzini et C. Merlo, sur diverses formes dialectales, sur les noms de la résine, sur les expressions pour désigner une personne peu active, qui reste au coin de son feu ; gravures et vocabulaire pour divers outils et objets paysans. — P. 313-34. Index.

M. R.

Revista filologică, I (1927), 1-2. — Ce numéro double est dédié à notre collègue et ami Sextil Puşcariu, professeur à l'Université de Cluj et directeur de *Dacoromania*, par le Cercle d'études philologiques de la Faculté des Lettres de Cernăuţi, qui, nous l'avons dit, a entrepris de publier cette revue. — P. 1-27. N. Georgescu-Tistu, *Scrierile lui Sextil Puşcariu, repertoriu*

bibliografic in ordine cronologică. — P. 29-32. W. Meyer-Lübke, *Die betonten labialen Vokale im Rumaenischen*. Le roumain n'a pas participé à l'évolution romane des voyelles antérieures (*ĭ* > *ę* et *ĕ* > *ie*), mais non plus à celle des voyelles postérieures (*ŭ* reste *u* au lieu de passer à *ǫ* et *ŏ* reste *o* et ne devient pas *ǫ*, *uo*) ; il faut en conclure que la tendance ouvrante n'a pas agi en même temps en latin vulgaire pour les deux classes de voyelles. — P. 33-4. J. Leite de Vasconcellos, *Alguns topónimos portugueses*. — P. 35-40. P. Skok, *Contribution à l'étude des rapports albano-roumains*. Modifications phoniques dans les emprunts au slave. — P. 41-50. L. Spitzer, « *Bestimmter Artikel im Anruf und Ausruf* » *und Verwandtes*. Remarques sur l'article dans des formules d'appel du type *Hé ! l'ami* : il s'agit, psychologiquement, d'un exclamatif plus que d'un vocatif. — P. 51-65. M. Friedwagner, *Rumänische Volkslieder aus Bessarabien*. Ces chansons, recueillies auprès de soldats bessarabiens dans un camp de prisonniers pendant la guerre, sont données ici dans la transcription russe des témoins, avec transcription roumaine et traduction allemande. — P. 67-85. C. Lacea, *Codicele Puşcaşul*. Notice d'un ms. du XVIIIe s. écrit par un prêtre de la famille Puşcariu, qui s'appelait alors *Puşcaş* ; la forme actuelle est une « latinisation » de 1848. — P. 85-98. G. D. Serra, *Per la storia del cognome italiano : III, Nomi personali femminili piemontesi da nomi di paesi e città famose nel medioevo*. Suite de l'étude publiée dans la *Dacoromania*, III et IV. — P. 99-104. E. Herzog, *Românescul « afin, afină »*. Ces noms du myrtille s'expliqueraient par une fausse coupe de *dafin* « laurier » en *de* + *afin* ; plus ingénieux que convaincant. — P. 105-16. N. Drăganu, *Cuvinte şi obiceiuri*. Dans les villages de Transylvanie les jeunes gens élisent un chef qui juge ceux qui ont commis quelque faute et les condamne à quelques coups de baguette : les mots qui servent à désigner cette punition sont divers, les uns, du type *bricelà* se rattachent à l'allemand *Britsche* « batte » ; d'autres, de type *vergelà*, s'expliquent par *vergea* « baguette » ; etc. — P. 117-54. I. Iordan, *Un fenomen fonetic românesc dialectal : ă neaccentuat* > a. Étude minutieuse et sur bien des points très nouvelle ; M. I. aboutit à distinguer deux cas : celui où *ă* > *a* dans des mots ayant un *a* tonique et évidemment par assimilation à cette tonique, type *barbat* pour *bărbat* ; celui où il n'y a pas d'*a* tonique (type *batrîn* pour *bătrîn*). Le premier phénomène se rencontre plus ou moins dans tout le domaine daco-roumain : c'est un fait de phonétique proprement roumaine qui vient s'opposer à l'ancienne transformation régulière de *a* atone en *ă* ; l'autre ne se rencontre que dans les régions périphériques : Bucovine, Moldavie du Nord, Maramureş, Transylvanie occidentale, Banat, Serbie : il serait dû à l'influence des populations hétéroglosses auxquelles le *ă* roumain est inconnu. — P. 155-65. Th. Capidan, *Românismul balcanic*. M. C. maintient contre O. Densusianu sa thèse que les Mégléno-roumains sont des Roumains balkaniques et non un rameau détaché du groupe des Roumains danubiens. — P. 167-84. C. Tagliavini, *Un frammento di terminologia italo-rumena ed un*

dizionarietto geografico dello Stolnic Cost. Cantacuzino. Vocabulaire conservé dans le ms. 61 de la collection du comte Louis Ferdinand Marsigli (1658-1730) à Bologne. — P. 185-8. Gr. Nandriş, *Hăis ! cea !* Deux interjections pour diriger les bœufs à gauche et à droite : dans les langues qui entourent le roumain (slave ou hongrois), on retrouve l'un ou l'autre de ces mots, mais sans précision de direction ; M. N. en conclut que le point de départ des deux cris est roumain : le conducteur placé près des bœufs est à leur gauche, le bœuf de droite de l'attelage étant le plus éloigné de lui ; l'homme qui tient la charrue lui commande de les mener d'un côté ou de l'autre, on comprend qu'il puisse les désigner par rapport à leur éloignement du conducteur ; *cea* « à droite » ne serait-il pas alors une forme de *cel* < ecce-ille, démonstratif d'éloignement, et *hăis* une combinaison de l'exclamation *hăi* avec *acest*, *ăst*, démonstratif de proximité. — P. 189-206. N. Cartojan, *Contribuţiuni privitoare la originile liricii româneşti în Principate.* Notes sur des cahiers manuscrits de chansons et poésies roumaines du début du XIXe s. conservés dans la bibliothèque de l'Académie roumaine : il est intéressant de noter qu'une de ces chansons, évidemment de facture savante, a été recueillie environ 70 ans plus tard comme chanson populaire, exemple à joindre à tant d'autres. — P. 207-8. Leca Morariu, *De-ale morfologiei istro-române.* — P. 209-18. I. Şiadbei, *Prepunerea lui* de, di, *în poezia populară română şi italiană de Nord.* Il s'agit de l'addition d'une préposition irrationnelle, sans valeur syntactique, telle que C. Salvioni l'a étudiée (*Archivio glott. ital.*, XVI, 1) pour la poésie populaire de l'Italie du Nord : « A passa *d'un* cavaliero » ; le phénomène est connu dans tout le domaine roumain devant noms, pronoms, verbes, adverbes ; il peut avoir des causes diverses, phonétique, analogique, métrique ; il n'y a pas lieu en tout cas de chercher une origine commune au fait roumain et au fait italien. — P. 219-31. V. Morariu, *Sintaxa propoziţiunii în « Psaltirea scheiană ».* — P. 233-66. Al. Procopovici, *Din istoria pronumelui în limba românească.* Étude historique et comparative tenant compte des divers dialectes : 1. Formes conjointes du pronom personnel au datif et à l'accusatif pluriels ; 2. *ille* en fonction d'article préposé au nom : remarques précieuses sur l'emploi de *ei*, *îi*, article féminin préposé, attesté dans la *Palia d'Orăştie* et retrouvé dans un grand nombre de documents postérieurs.

3. — P. 269-75. S. Puşcariu, *Cicăli, chiti.* Le premier verbe signifie « bavarder » et « tracasser » ; M. P. le rattache au lat. vulg. *cicala pour cicada « cigale » : on aurait eu en roumain **cicară* (remplacé par *cicoare*), d'où **cicărire* et par dissimilation *cicăli(re)*. Le second verbe a des sens divers : a) « orner, parer » ; b) « bien arranger » ; c) « organiser, mettre en train » ; d) « viser, atteindre » ; e) réfl. « se précipiter sur » ; les trois premiers sens sont liés et remontent clairement au slave *kititi* (serbe ou bulgare) « orner » ; les deux autres sens doivent se rattacher au serbe *hititi* « viser ». — P. 276-83. I. Siadbei, *Fragmentul Leviticului românesc dela Belgrad.* J'ai

traité de ce fragment dans l'Introduction à mon édition de la *Palia d'Orăştie*; M. Ş. pense que ce fragment a été traduit en Transylvanie, mais que la copie (du XVIIe s.) est valaque; la traduction aurait été faite isolément, et ne fait pas partie d'une traduction continue. — P. 284-309. Adèle Getzler, *Note asupra limbii lui Chrestien de Troyes*. L'auteur examine trois points. 1. Mélange de *ę* et *ę* à la rime; dans la plupart des cas le mélange indiqué par Foerster n'existe pas; 2. Représentants de venio-veniam, teneo-teneam : les notations de Foerster en *-ainc*, *-aigne* sont à rejeter; 3. *-uel* a été adopté par Foerster pour noter les représentants de -ŏlo et de -ŏlio : en fait les deux types étaient, pour Chrétien, phonétiquement distincts. — P. 310-24. Al. Procopovici, *Din istoria pronumelui în limba românească*. Suite : 3. Ipse et le pronom roumain d'identité. — P. 325-28. Gr. Nandriş, *Răzeş* (*despre cuvânt şi instituţie*). Le *răzeş* est un propriétaire rural libre; le mot pourrait être le polonais *rycerz* (< all. *Ritter*) désignant un combattant cavalier de naissance noble, un « chevalier ». — P. 329-51. Nécrologies : V. Pârvan (T. Sauciuc-Săveanu), V. Thomsen (Gr. Nandriş), H. Schuchardt (E. Herzog). — P. 352-79. Rapports du 2e et du 3e congrès des philologues roumains (1926 et 1927). — P. 382-9. Bibliographie. — P. 390-99. Index.

M. R.

Revue de linguistique romane, III (1927), 1. — P. 1. C. Battisti, *Appunti sulla storia e sulla diffusione dell'ellenismo nell' Italia meridionale*, avec 2 cartes. Je ne saurais analyser ici utilement le long article de M. B. et je n'en puis donner que les thèses, nettement opposées à celles qu'a brillamment soutenues M. G. Rohlfs. Pour celui-ci, la colonisation byzantine dans le Sud de l'Italie s'est établie sur un territoire occupé par des populations de langue grecque, cette langue n'ayant jamais cessé d'être parlée dans cette région depuis le temps de la Grande Grèce. Pour M. B. le grec avait cédé devant l'influence latine durant l'époque impériale, ne laissant derrière lui que des éléments de langue fondus dans le latin régional. C'est sur ce fond latin que la colonisation byzantine a de nouveau importé le grec, qui a accru d'autant les éléments linguistiques helléniques de la région. Enfin les oasis linguistiques grecques de Bova et de la Terre d'Otrante sont des colonies romaïques fixées dans ce territoire latin à éléments grecs. — P. 92. O. Bloch, *L'assibilation d'*R *dans les parlers gallo-romans*, avec 2 cartes. Il s'agit du passage de *r* à *r* interdental ou à la sifflante interdentale ou à la continue dentale *z*, cette dernière forme étant la plus connue et celle qu'ont notée à une certaine époque les textes littéraires eux-mêmes. Le problème est de savoir si ce développement est né en un point du territoire gallo-roman à la fin du moyen âge pour se propager à d'autres points plus ou moins éloignés ou si l'on se trouve devant un cas de polygénèse. M. Bl. conclut nettement à la dernière explication. Sa démonstration, solidement appuyée sur les données de l'*ALF* et des

lexiques régionaux, est convaincante : elle nous montre le phénomène dans les Alpes, le Massif central, le bassin central de la Loire, la Champagne, la Normandie et jusqu'aux îles Anglo-normandes, en aires aujourd'hui plus ou moins en régression, mais qui ont été sans doute toujours isolées. Le phénomène aurait pu se généraliser : il ne l'a pas fait parce que Paris, qui l'a connu, ne l'a pas en fin de compte retenu, s'étant décidé pour une articulation qui le débarrassait aussi de l'*r* vibrant d'une manière, pourrait-on dire, plus déguisée. Reste la question de savoir pourquoi cette répugnance à l'*r* vibrant se manifeste particulièrement dans le domaine gallo-roman ; je dois dire qu'on la retrouverait facilement ailleurs et je constate p. ex. dans la prononciation roumaine des centres un progrès notable de *r* guttural. Incidemment M. Bl. a signalé très utilement que le *Dictionnaire du patois du Bas-Gâtinais* de Puichaud n'a rien à voir avec le Gâtinais, comme on le croit d'ordinaire, mais se rapporte au parler de la Gâtine de Vendée (Deux-Sèvres, région de Bressuire et Parthenay). — P. 157. C. Pult, *Historische Untersuchungen über die sprachlichen Verhältnisse einiger Teile der* Raetia prima *im Mittelalter*, avec une carte. Exposé, remarquable par la nouveauté et, autant qu'il est possible en un pareil sujet, la précision des données, de l'extension et du recul de la romanisation dans la *Raetia prima*, du lac de Constance au Frioul. Il est regrettable que la carte soit si peu nette.

2. — P. 207. Al. Rosetti, *Chronique roumaine* (1923-1926), avec une carte des divisions administratives de la nouvelle Roumanie. — P. 263. V. Bertoldi, *Residui del lessico alpino-pirenaico*. Il s'agit cette fois de la racine **alis* qui se retrouve dans le nom de l'*alise* et mots apparentés, mais aussi dans des noms de lieux et de cours d'eau, et qui a pu avoir le sens de « clair » ou de « blanc ». — P. 253. C. de Boer, *Études de syntaxe française*. I. *Les temps « surcomposés » du français*. Observations sur l'article de M. L. Foulet (*Romania*, LI, 203-52). II. « *Dont* » *conjonction*. Sur la valeur syntactique de *que* et de *dont* dans les expressions *que je sache* et a. fr. *dont moi soveignè*. III. *Sur une « méthode » d'analyse syntactique*. Critique serrée de l'étude de M. Eringa sur *La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe*. — P. 313. J.-M. Meunier, *Étymologie du mot « assiette »*. De *assedita. — P. 318. G. Gougenheim, « *Contrefait* » *et* « *pouacre* ». *Contrefait* ne serait qu'une adaptation populaire (ou demi-savante?) de l'ancien *contrait* < contractus « perclus, difforme » ; *pouacre* « goutte » et « goutteux » n'apparaît plus à partir du XVIe s. que comme adjectif et avec la valeur de « pourri, vilain, sale, dégoûtant (au physique ou au moral) » ; cette évolution, assez insolite, serait due à l'influence de l'interjection *pouah*, anciennement *pouac*, qui exprime le dégoût.

M. R.

SPECULUM, II (1927), 1. — P. 1-10. E. H. Wilkins, *Dante and the mosaics of his* Bel San Giovanni, avec 7 photographies. — P. 11-32. L. C. MacKin-

ney, *Pregothic architecture : a minor of the social-religions Renaissance of the eleventh century*. — P. 33-51. G. H. Gerould, *King Arthur and politics*. Sur l'intérêt politique qu'ont trouvé les rois normands, successeurs de fait des rois anglais ou celtiques, à voir illustrer ceux-ci, dans des œuvres comme celles de Geoffroi de Moumouth, et sur le rôle de héros dynastique que joue ainsi Arthur pour l'Angleterre comme Charlemagne pour la France. — P. 52-65. E. K. Rand. *On the symbols of abbreviations for* -tur, avec 6 fac-similés. Cet article est un modèle d'histoire des habitudes graphiques comme on en voudrait avoir pour les manuscrits français. — P. 76-78. W. R. Halliday, *A note upon the Sunday Epistle and the Letter of Pope Leo*. — P. 78-80. G. T. Northup, *Spanish and portuguese* busilis ; *italian* busillis. L'anecdote de l'ignorant qui se demande ce qu'est *busillis* dans *in diebus illis* (qu'il coupe *in die busillis*) est déjà dans Giraud de Barri et remonte au moins à la fin du XIIe siècle. — P. 92-104. J. O. M. Ford, compte rendu de *La Chanson de Roland*, éd. T. A. Jenkins.

2. — P. 107-12. Ch. Johnson, *An abortive passage of arms in the fourteenth century*. Texte d'une lettre comportant envoi de cartel de Jean, lord Wells, à Eustache de Renti, seigneur d'Embry près Montreuil, en 1384. — P. 113-46. G. L. Hamilton, *A new redaction* (J^{3a}) *of the* Historia de Preliis *and the date of reaction* J^3. — P. 160-76. E. K. Rand, *A nest of ancient notae*, avec 6 fac-similés. — P. 177-200. Th. Spencer, *Chaucer's Hell : a study in mediæval convention*. — P. 228-9. F. P. Magoun Jr, compte rendu de E. C. Armstrong, *The Austorship of the* Vengement Alixandre *and of the* Venjance Alixandre, et Bateman Edwards, *A classification of the manuscripts of Gui de Cambrai's* Vengement Alixandre.

3. — P. 235-52. Ch. H. Haskins, *The latin literature of sport*. — P. 258-67. H. M. Martin, *A brief study of the latinity of the* Diplomata *issued by the Merovingian Kings*. Cf. sur ce sujet l'étude complète de Mlle Vielliard indiquée ci-dessous (p. 612). — P. 268-83. Cl. H. Hover, *William of Malmesbury and the Irish*. W. de M. considéré comme un trait d'union entre la tradition irlandaise et la littérature d'Angleterre. — P. 284-95. H. Caplan, *Rhetorical invention in some mediæval tractates on preaching*. — P. 296-309. W. P. Shepard, *Two derivative songs by Aimeric de Peguilham*. Texte critique avec traduction anglaise et note des deux pièces d'A. de P. (Bartsch 10, 25, et 10, 47) *En Amor trob alques en queim refranh* et *Ses mon apleg no vauc ni ses ma lima*. — P. 310-17. L. F. H. Lowe et Bateman Edwards, *The language of the* Strassburg Oaths. Discussion de la thèse de M. J. W. Thompson (cf. ci-dessus, p. 305) sur le caractère proprement *latin* de la rédaction primitive des *Serments*, dont la rédaction romanisée serait une traduction postérieure. — P. 317-21. W. A. Nitze, *Geoffrey of Monmouth's King Arthur*. A propos de l'article de M. G. H. Gerould, paru dans le fasc. 1, qui apparaît à M. N. comme une brillante mise en œuvre d'une idée peu nouvelle. — P. 321-5. Roberta D. Cornelius, « *Palus inamabilis* ». La *palu d'enfer* de Virgile à Vil-

lon. — P. 331-43. W. B. Sedwick, *Notes and emendations on Faral's*. Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle. — P. 346-9. K. McKenzie, c. r. de A. H. Gilbert, *Dante's Conception of Justice*. — P. 351-3. G. R. Coffman, c. r. de *Adam, a religions play of the twelfth century translated from the norman french and latin into english verse*, par E. N. Stone. — P. 353-4. J. D. M. Ford, c. r. de Ch. Petit-Dutaillis, *Fragment de l'histoire de Philippe Auguste, roi de France, chronique des a. 1214-16*. — P. 354-6. E. K. Rand, c. r. de J. M. Clark, *The abbey of St Gall as a centre of literature and art*.

4. — P. 374-84. Lynn Thorndike, *Some thirteenth century classics*. Revue des œuvres composées au XIIe siècle et qui ont constitué pour ainsi dire l'encyclopédie morale, et scientifique de l'époque. — P. 385-95. M. M. Witehill Jr, *Gregorian capitals from Cluny*. Il s'agit des chapiteaux représentant les huit modes de la musique grégorienne. —P. 396-410. J. D. Cooke, *Euhemerism ; a mediæval interpretation of classical paganism*. La tradition évhéméniste au moyen âge paraît provenir surtout d'Isidore de Séville qui a résumé les données des écrivains antérieurs de Clément d'Alexandrie à Lactance. — P. 446-7. J. J. Parry, *Geoffrey of Monmouth and Josephus*. Un passage de la *Guerre des Juifs* (VI) met en scène deux personnages *Artorios* et *Loukios* ; Geoffrei de M. a pu connaître Josèphe dans la traduction latine à laquelle il aurait emprunté le nom de l'adversaire d'Arthur. — P. 448. G. H. Gerould, *King Arthur and politics again*. A propos de la note de M. Nitze (p. 317), M. G. marque qu'il ne tient pas son idée pour nouvelle, mais bien la discussion historique qui la fonde. — P. 449-55. A. C. L. Brown, *A note on the* nugae *of G. H. Gerouldes « King Arthur and politics »*. Il semble que l'article de M. Gerould doive réveiller peu à peu toutes les questions relatives aux origines arthuriennes. M. Br. reprend en effet ici la thèse de l'existence, antérieurement aux écrivains « arthuriens », Geoffrei, Wace, Chrétien, des « *fabulae Britonum* » ; l'œuvre de Geoffrei a élevé à la dignité historique ces contes de fées, et Chrétien après lui en a fait le support de ses idées morales ou sociales. — P. 457-62. Dino Bigongiari, *The text of Dante's* Monarchia. — P. 463-9. H. N. Thornton, *The autorship of the poems ascribed to Frederick II, « rex Fredericus », and king Enzio*. — P. 475-7. J. J. Savage, *The song of the soldiers of Modena*. La source en est dans une glose de Servius (rédaction augmentée) à Virgile, *En.* 655-6. — P. 477-8. Ch. H. Haskins, *Guillaume de Noyon*. Les *Derivationes* de G. de N. connues jusqu'ici seulement par une allusion de Jean Daudin, traducteur du *De remediis utriusque fortunae* de Pétrarque, sont conservées dans le ms. E. 12 inf. de l'Ambrosienne. — P. 479-82. W. A. Nitze, c. r. de J. R. Reinhard, *The old french romance of Amadas et Ydoine, an historical study*. — P. 483-5. W. B. Sedgwick, c. r. de M. A. Adams, *The latinity of the Letters of st. Ambrose*.

III (1928), 1. — P. 16-33. R. Sh. Loomis, *Geoffrey of Monmouth and arthurian origins*. Discussion de l'article de M. G. Gerould ; M. L. insiste de nouveau sur l'indépendance, par rapport à Geoffrei de M., des légendes arthu-

riennes mises en œuvre dans les romans français. — P. 34-63. J. C. Russell, *Master Henry of Avranches as an international poet.* Intéressant essai pour reconstituer la vie et l'activité littéraire (1214-60) de ce poète courtisan, fécond et divers, qui paraît avoir à l'occasion composé en français comme en latin : M. C. indique comme possible que H. d'A. soit l'auteur des vies d'Édouard le Roi, de saint Alban et de saint Thomas. — P. 109-10. P. S. Allen, c. r. de H. Waddell, *The wandering scholars.* — P. 122-4. L. J. Paetow, c. r. de Ch. H. Haskins, *The Renaissance of the twelfth century.* — P. 124-7. F. P. Magoun Jr, c. r. de H. V. Routh, *God, man, and epic poetry : a study in comparative literature.*

2. — P. 129-51. Ch. H. Haskins, *Latin literature under Frederick II.* — P. 192-203. Lynn Thorndike, *Sanitation, baths, and street-cleaning in the middle ages and Renaissance.* Il n'y a dans ce court article que des indications fragmentaires, mais qui suffisent à montrer que le reproche de malpropreté et d'insalubrité ne saurait être fait de façon absolue aux villes du moyen âge. — P. 204-17. F. P. Magoun Jr et S. H. Thomson, Kronika o Alexandru Velikém : *a czech prose translation of the* Historia de preliis, *recension J3.* — P. 218-39. R. P. G. Prado, O. S. B., *Mozarabic melodies.* — P. 246-8. R. J. Menner, *Two notes on mediæval euhemerism.* — P. 255-8. C. H. Grandgent, c. r. de J. Beck, *Les Chansonniers des troubadours et des trouvères*, I-II. — P. 259-62. G. H. Gerould, c. r. de E. K. Chambers, *Arthur of Britain.* — P. 262-3. P. S. Allen, c. r. de K. Strecker, *Die Cambridge Lieder.* — P. 266-8. J. D. M. Ford, c. r. de *La chanson de sainte Foy*, éd. Hoepffner et Alfaric.

3. — P. 291-313. Pio Rajna, *Un indovinello volgare scritto alla fine del secolo VIII o al principio del IX.* Quatre vers, écrits à la fin du VIIIe s. ou au début du IXe, en haut d'une page du ms. LXXXIX de la Bibliothèque du Chapitre de Vérone, ms. d'origine espagnole, parvenu à Vérone dès la fin du VIIIe s., font le sujet de cette note à laquelle on appliquerait volontiers ce que dit M. Rajna de son petit texte : « Chi avrebbe mai immaginato che da una postilla.... avesse da sprigionarsi tanta luce ? » L'article est un modèle d'ingéniosité et d'érudition précises. Dans les vers du ms. de Vérone,

Boves se pareba
alba pratalia araba
et albo versorio teneba
et negro semen seminaba,

on a vu d'abord un début de chanson de laboureur, on les a tenus tour à tour pour écrits en italien ou en latin vulgaire. En fait, et M. De Bartholomæis l'avait montré, il s'agit d'une devinette, dont le mot est « la plume à écrire », ou, si l'on veut, « l'écriture » : les bœufs sont les doigts, les champs la page blanche, la charrue est la plume, et la noire semence l'encre. Le même thème est traité de manière analogue dans plusieurs énigmes du VIIIe s. L'intérêt

de celle-ci est qu'on peut la tenir pour écrite en langue vulgaire de la région de Vérone en raison de ses formes (imparfait en *eba* pour la 1re conj., chute des finales) et de son lexique (en particulier *parare boves* au sens du véronais *para i bò* « piquer les bœufs »). Voilà donc un texte roman antérieur aux *Serments de Strasbourg* (même si on n'admet pas pour ceux-ci la thèse de M. J. W. Thompson) et cette qualité attirera sans aucun doute l'attention, et la discussion, sur ces quatre vers. M. Rajna a déjà traité quelques-unes des questions qu'ils peuvent soulever : rime disyllabique et croisée, vers inégaux, etc. Toutefois je n'ai pas trouvé dans sa note une explication de l'emploi des verbes à l'imparfait : faut-il supposer que la devinette était encadrée dans une formule telle que : « J'ai vu ceci : Boves, etc.... Qu'est-ce que c'est ? », qui expliquerait le passé dans le texte de l'énigme ? — P. 322-34. E. Gilson, *Sur* le Jesu dulcis memoria. Il est impossible, pour ce poème comme pour tous ceux qui sont attribués à saint Bernard à partir du XIVe s., d'affirmer qu'il est bien l'œuvre du saint abbé de Citeaux, mais « il se meut entièrement dans le cercle des idées familières à saint Bernard », et il offre « une poétique description de la vie mystique telle que saint Bernard la concevait ». — P. 349-81. W. B. Sedgwick, *The style and vocabulary of the latin Arts of poetry of the twelfth and thirteenth centuries.* — P. 416-17. J. S. P. Tatlock, c. r. de L. A. Paton, *Les Prophecies de Merlin.* — P. 418-20. E. K. Rand, c. r. de K. Strecker, *Die Apokalypse des Golias.*

4. — P. 445-69. A. Watson, *The* Speculum virginum *with special reference to the Tree of Jesse.* — P. 470-504. L. K. Born, *The perfect prince : a study in thirteenth- and fourteenth-century ideals.* — P. 523-79. B. T. Jarcho, *Die Vorläufer des Golias.* La littérature goliardique remonte peu à peu l'échelle des siècles, des *Carmina Burana* aux poèmes de Cambridge et maintenant aux temps de la Renaissance carolingienne. C'est en effet dans Sedulius Scottus, vers le milieu du IXe s., que M. J. retrouve non seulement le nom de la *gens Goliæ* et le type même du poète goliardique, mais aussi les thèmes essentiels, érotiques et bachiques, bucoliques ou parodiques, de la poésie des goliards ; certains de ces thèmes sont à un point d'évolution déjà avancé, d'autres, p. ex. les thèmes érotiques, se développeront un peu plus tard. Il y a en effet, du IXe au XIe s. un courant continu de poésie goliardique, bien que les œuvres n'aient été conservées par écrit ou ne nous soient parvenues que de façon irrégulière. L'étude de M. J. est fort intéressante, à plus d'un titre et en dehors même de la question goliardique : elle jette un jour nouveau sur la littérature carolingienne, qui apparaît plus diverse et moins « classique » ; cf. p. 595 une note de E. K. Rand ; elle montre aussi combien il est difficile de limiter à des périodes plus ou moins exactement définies la poésie joyeuse ou railleuse et cependant savante ; les formes peuvent se diversifier, les thèmes s'enrichir, la mode peut multiplier les productions et les hausser parfois à la dignité littéraire (Villon ou burlesques, Béranger ou Chat Noir), le courant est continu ; pour la poésie médiévale, peut-être saurons-nous quelque jour remon-

ter plus haut que Sedulius Scottus ou Walahfrid Strabo. — P. 603-5. G. H. Gerould, c. r. de W. Levison, *Das Werden der Ursula-Legende* (à noter les indications sur l'utilisation par Geoffrei de Monmouth de la seconde *Passio*). — P. 605-6. C. C. Microw, c. r. de L. J. Paetow, *Morale scolarium of John of Garland*. — P. 608-11. J. R. Reinhard, c. r. de W. P. Shepard, *The Oxford provençal chansonnier*.

M. R.

Zeitschrift für romanische Philologie, XLVII (1927). — Ce volume est constitué par le recueil jubilaire offert à M. C. Appel (*Festschrift für Carl Appel*) pour son soixante-dixième anniversaire, le 17 mai 1927. Il est orné d'un portrait de l'éminent provençaliste de Breslau. La *Romania* ne peut qu'enregistrer avec la plus vive satisfaction un hommage si largement mérité. Le recueil comprend 44 articles qui intéressent presque tous la linguistique romane ou la littérature médiévale. Il est complété (p. 665-77) par des index dus à M. H. Broszinski.

P. 1. Fr. Beck, *Die rätselhaften Worte in Dante's* Vita Nova. — P. 28. Ph. A. Becker, *Adenet le Roi und seine Gönner*. A propos de la miniature du ms. de l'Arsenal de *Cléomadès*, reproduite dans Suchier, *Geschichte der französischen Literatur*, I², 211, où l'on voit l'auteur devant ses protectrices, la reine de France (Marie de Brabant, femme de Philippe III), madame Blanche, c.-à-d. Blanche de France (et non de Castille), fille de Louis IX, veuve de l'Infant Ferdinand de Castille. Le quatrième personnage, qui se tient entre les princesses et Adenet, n'est pas, comme le dit Suchier, Mahaut d'Artois; c'est un homme, un seigneur de la maison de Brabant, et probablement Godefroi, seigneur d'Arschot, frère de la reine Marie. La miniature remonte à l'époque où Adenet se trouvait, après son retour d'Italie, de nouveau au service de la maison de Brabant, vers 1275, et elle pourrait nous avoir conservé des portraits. — P. 30. E. Braunholtz, *Die Streitgedichte Peters von Blois und Roberts von Beaufeu über den Wert des Weines und Bieres*. Trois pièces latines publiées d'après le ms. Gg. 6.42 de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge. — P. 39. H. Breuer, *Eine provenzalische Urkunde aus Najac vom Jahre 1310*. — P. 44. J. Brüch, *Zu altit.* morfire « *fressen* ». Le fr. *morfier* viendrait de l'it. *morfire* et celui-ci d'un longob. **murpffan*. — P. 47. V. Crescini, *Revestor*. Il faut lire ce mot dans les *coblas* de Folco et Cavaire, v. 3-4; c'est le lat. *revestorium* « sacristie ». — P. 49. K. v. Ettmayer, *Die Wortsippe um aprov.* « *galiar* ». A l'origine de cette famille on trouverait le latin médiéval *galiator*, lui-même refait d'après *galearius* « porteur de *galea* »; il semble que les liens de parenté soient quelque peu incertains dans cette famille. — P. 61. A. Franz, *Die reflektierte Handlung im* Cliges. — P. 87. H. Gelzer, *Der* Silenceroman *von Heldris de Cornualle*. Analyse de ce texte inédit (ms. Middleton, cf. le catalogue de Stevenson, p. 224) et examen de

ses rapports avec le conte de Grisandole du roman de *Merlin*. — P. 100. G. de Gregorio, *Due etimologie* : 1. catan. *Diotru* sert à désigner à Catane un éléphant surmonté d'un obélisque ; une inscription sur ce monument nomme un certain magicien Héliodore : *Diotru* est une déformation de *Liodoro* ou *Diodoro*. 2. ital. *ciurlare* (*nel manico*) serait un croisement, bien hypothétique, de *cigolare* et *urlare* ; mais le rapport sémantiqne n'est pas expliqué. — P. 102. A. Griera, *Els noms vascos dels mesos de l'any*. — P. 113. A. Hämel, *Eine unbekannte Rolandslegende*. Sur un voyage de Roland en Espagne, à Saint-Jacques et à Carthagène, à la recherche de son père (?) Adalhard, devenu ermite sous le nom de Genesius. — P. 115. E. Herzog, *Wortgeschichtliches* : 1. franç. *amour* est une forme, non provençale, mais littéraire que Chrétien de Troyes a répandue pour éviter *ameur* déjà sans doute employé au sens de « rut des animaux ». 2. afr. *englouve* qualifie la Mort dans *Cligès* 5793 : c'est un adjectif tiré du lat. ingluvies. 3. franç. *maigle*, prov. *magalh* « pioche, bêche, hoyau » < gr. μάκελλα m. s. (?). — P. 121. A. Hilka, *Altfranzösische Mystik und Beginentum*. [Dans cet article, paru à peu près simultanément avec celui de M. K. Christ publié dans les *Mélanges Voretzsch* et qui traite du même sujet (voir ci-dessus, p. 290). M. H. a groupé un certain nombre de renseignements sur la littérature béguine, au début de son existence, autour de trois pièces tirées du ms. 535 de Metz, le même auquel Paul Meyer a consacré une notice dans le *Bulletin de la Société des Anciens textes*, XII (1886), et dont je compte étudier ailleurs quelques autres parties. Les deux premières pièces (Incipit : *A Dieu proier me tornerai* et *Qui wet droit beguinage avoir*) comptent respectivement 674 et 392 vers, tandis que la troisième (*Je di que c'est folie pure*) n'en a que vingt-huit. Toutes ces compositions, intéressantes comme échantillons d'une littérature où l'amour chrétien s'exprime dans la langue de la passion profane, sont d'une grande incorrection au point de vue de la forme, incorrection qui ne pourrait être imputée au seul copiste. Il n'y a donc pas lieu de chercher à y remédier. Je ne suis pas toujours d'accord avec M. Hilka sur l'interprétation ni même sur la lecture du ms. (j'en ai en effet copié certaines parties), mais je ne crois pas nécessaire de m'arrêter ici sur des points d'un intérêt secondaire. Je ne signalerai que quelques fautes évidentes. 1re pièce, v. 215. Remplacer la virgule par un point. — 226. Le sens demande *Se l'ai je* (ms. *S'ai je*) *fait pour vostre amour* ce qui fait un vers correct. — 347. Au lieu de (*ha*) *haï*, l. *hahai* ; la rime est en *ai*, et non pas en *i*. — 360. *Saïns*, l. *sajus*. — 461. Le renvoi à la note est à supprimer. — 464. Au lieu de *2* lire *1*. — 483. Au lieu de *ami*(*u*), lire *amin*, avec le ms. ; c'est une forme lorraine parfaitement correcte. — 484. Au lieu de *3*, lire *2*. — 662. Point à la fin. — 2e pièce, v. 16. Remplacer la virgule par un point. — 142. Le ms. est déchiré, mais le vers ne manque pas : *Il n'i d*[*oivent*] *mettre lor main*. — 177. *Aimment*, corr. *aimme*. — 179. Le ms. a *povreties* au lieu de *povreteis*. — 195. *Cempre*, fausse lecture pour *tempre*[*s*]. — 200. Remplacer la virgule par

un point. — 219. *Ce regardeis*, l. *Or r.*, de même 226 *Or lor convient*, et non *Ce l. c.* — 221. *Despitent*, je lis *despicent* (pour *despisent*). — 251. Il aurait été utile de signaler que le vers est trop court. — 294. *Loiuer* doit être une faute d'impression pour *louier*. — 3e pièce. Le folio du ms. est inexactement indiqué, c'est 170 vo. — A. LÅNGFORS.]. — P. 171. K. Jaberg et J. Jud, *Transkriptionsverfahren, Aussprachen und Gehörsschwankungen* (*Prolegomena zum « Sprach-und Sachatlas Italiens und der Südschweiz »*). Sur les méthodes, les conditions et la valeur des notations dans l'enquête linguistique. — P. 219. L. Jordan, *Studium der Lautgewohnheiten und Erkenntnis.* — P. 235. L. Karl, *Ungarn und die provenzalische Dichtkunst.* Traite en particulier de la *Vie de saint Honorat.* — P. 242. A. Kolsen, *Zwei provenzalische Streitgedichte* (*B. Gr. 461, 16, und 421, 1*). Texte et commentaire de *Amics privatz, gran gerra vei mesclar* et *A chauzes de cavalaria.* — P. 249. K. Lewent, *Provenzalisches* plus *negative Aussage steigernd.* Cf. *Sainte Foi* v. 40-41 et 274 ; pour ces passages et d'autres formules comparables dans divers textes provençaux, le sens de « encore plus que » paraît convenir. — P. 254-70. C. B. Lewis, *The function of the Gong in the source of Chrestien de Troyes' Ivain.* Rapprochement avec les traditions du culte de Zeus à Dodone. M. L. conclut qu'il n'y a rien de celtique dans *Ivain*, rien que quelques noms et un coloris celtique ; mais la source est antique et rien qu'antique. — P. 286. M. Meyer-Lübke, *Zur galloromanischen Sprachgeschichte.* a) Franç. *font*, wallon *feent* : cette seconde forme s'expliquerait par l'influence labialisante de l'initiale en wallon qui aurait amené une forme **fevent* de facunt. b) gasc. *numi* < *nomne, forme avec *n* voyelle de nomen. — P. 293-300. W. Mulertt, *Doppelte Vornamen.* L'habitude des doubles prénoms aurait pris naissance dans le Sud de la France et déjà au xe s. — P. 316. A. Pillet, *Grundlagen, Aufgaben und Leistungen der Troubadours-Forschung.* utile inventaire des travaux accomplis et à suivre dans le domaine de la poésie provençale. — P. 349. E. Richter, *Impressionismus, Expressionismus und Grammatik.* — P. 372. A. Risop, *Zur Syntax des Reflexivpronomens : « faire taire, faire se taire »*. Le titre de cet article a été défiguré dans la table et les titres courants où il est transformé en *Zur S. d. Relativpr.* Envisage surtout le français moderne ; quelques pages cependant sur la langue ancienne. — P. 394. G. Rohlfs, *Baskische Reliktwörter im Pyrenäengebiet.* En Béarn et en Aragon des mots assez nombreux paraissant être basques ; mais s'agit-il de mots propagés par le basque ou de mots conservés par les parlers romans en progression dans le territoire ibérique ? Pour certains mots comme *artigue* « terre défrichée », *gavarro* « ajonc », *sarnalho* « lézard », l'extension territoriale est considérable : doit-on mettre ces mots sur le même plan historique que les mots uniquement béarnais, p. ex. ? — P. 409. M. Rösler, *Londoner Französisch im XIII. und XIV. Jahrhundert.* Quelques renseignements historiques, et tableau des particularités graphiques, formelles et lexicales du *Liber Custumarum* de 1314. — P. 418. D. Scheludko, *Ueber die arabischen Lehnwörter*

im Altprovenzalischen. Plus de 130 mots sont ainsi enregistrés, en général mots techniques ou mots de commerce qui n'impliquent aucune influence de langue ou de civilisation. Beaucoup sont, peut-on dire, des mots européens : *alambic*, *alcali*, *alkimia*, *algorisme*, *azur*, etc.; d'autres restent en provençal comme ailleurs des mots exotiques : *algaravit*, *almassor*, *amiran*, *califa*, *soldan* ; quant à *cordoan*, je ne vois pas bien comment M. Sch. peut le tenir pour arabe. — P. 443-5. O. Schultz-Gora, *Boccaccios Vater urkundlich in Paris nachweisbar*. Dans la Taille de 1313 figure *Bocassin Lombart*, *changeur et son frere* dans la section de la *tierce queste saint Jaques* qui va *du coinz de la rue Pierre-au-Let* (et non *Tierre-au-let*, comme imprime M. Sch.-G.) *jusques a la rue des Arsis*. Ce serait *Boccacci*, le père du poète. — P. 492. Fr. Schürr, *Sprachgeschichtlich-sprachgeographische Studien*, *II :* talpa, mus, rattus ; — l *vor Kons. im Romanischen*, avec 2 cartes. Il y a dans cet article deux études assez nettement distinctes : l'une s'attache aux désignations romanes pour la taupe, la souris et le rat, et montre, avec la grande extension primitive de talpa, les fréquents croisements ou substitutions de désignations variées que rend naturels d'une part l'imprécision des distinctions entre les animaux en cause et d'autre part le besoin de désignations claires ou frappantes en certaines circonstances ; l'autre étude est d'un grand intérêt pour l'histoire phonétique du roman ; elle s'attache à expliquer la diversité des traitements romans de *l* latin devant consonne et la configuration des aires où ces traitements sont représentés ; *l* se maintient ou passe à *r*, se vocalise en *u* ou en *i*, disparaît ; tel de ces traitements est fréquemment en lutte avec un autre dans une même région. M. Sch. propose, pour débrouiller ce chaos, une explication générale : *l* latin devant consonne passe dans toute la Romania centrale et occidentale à *u* (Vénétie et Balkans gardent *l* ; on a *l* aussi ou *r* dans la France du Sud), c'est ainsi que talpa aboutit à *topa* en Italie comme en Gaule ou dans la péninsule ibérique ; mais la réaction de la prononciation classique avec *l*, prononciation savante ou urbaine, réintroduit *l* dental ou des accommodations de cet *l*, telles que *r* ou *i* : de là la fragmentation des aires avec *r* ou *i*, etc. La question mérite un nouvel examen, mais l'idée est fort intéressante : elle ôterait toute vraisemblance à l'hypothèse que *i* toscan p. ex. pour *l* latin devant consonne pourrait être dû à l'influence d'un substrat étrusque. — P. 514. E. Seifert, *Die beiden Verben* habere *und* tenere *in der altspanischen* Danza de la Muerte. — P. 523. G. Tilander, *Le sens et l'origine de v. fr. plaissier*, *plaisseïs*. Suivant une méthode nécessaire, M. T. a voulu, avant de proposer une étymologie pour ces mots, en déterminer le sens et l'emploi ; il a donc passé en revue tous les exemples que lui fournissaient Godefroy et ses propres lectures, qui sont fort étendues. Il est arrivé ainsi à la conclusion que *plaissier* signifiait à l'origine « battre », et, fort de cette constatation, il propose pour ce verbe l'étymologie latine *plaxare, dérivé de *plaxus, variante en -sus de *plactus forme primitive de planctus, p. pa. de plango « frapper avec bruit », plus tard « se

frapper en signe de deuil, etc. ». La série d'astériques que nous avons reproduite suffit à montrer que nous sommes ici en pleine hypothèse, pour ne pas dire plus, et il n'a pas échappé à M. T. qu'il n'expliquerait pas pourquoi une forme latine archaïque se serait conservée ici, et conservée seulement en Gaule. Laissons le problème de l'étymologie formelle, que M. T. ne peut pas croire avoir vraiment résolu, et revenons aux conclusions sémantiques : ce serait déjà un grand point d'avoir montré qu'il faut en tout cas partir pour l'explication des mots gallo-romans en question du sens de « battre ». Mais, en bonne méthode, il ne suffit pas de faire des dénombrements aussi étendus que possible, il faut encore examiner avec soin les difficultés particulières et surtout ne pas dépasser dans la conclusion générale les limites auxquelles les solutions partielles permettent d'atteindre. Or, si M. T. estime avec raison que les ex. de *plaissier* s'expliquent souvent fort bien par le sens d' « abattre », il en est au contraire, et d'anciens, où le sens de « courber, fléchir, abaisser, coucher » est le seul possible, et rien ne démontre qu' « abattre » soit antérieur ici à « fléchir ». De plus « abattre » n'est pas « battre », et si l'on peut aller du second au premier, cela ne donne pas le droit de remonter du premier au second plutôt qu'à « courber, coucher ». Il me paraît toujours, malgré l'étude de M. T., que *plaissier* comporte en a. fr. d'abord l'idée de modification dans la disposition, dans la station, l'idée de flexion ou de changement dans la direction ou l'équilibre, et non l'idée de choc; un *plaisseïs* est un abatis d'arbres ou un entrelacs de branches factice ou naturel, etc., et c'est de là qu'il faut partir pour trouver, s'il se peut, une étymologie vraisemblable. — P. 541. J. Vising, *Der historisch-genetische Gesichtspunkt bei Anordnung der Bedeutungen im französischen Wörterbüchern.* Observations sur la filiation des sens et critique des dispositions des dictionnaires, en particulier du *Dictionnaire général.* La question me paraît plus complexe encore que ne le fait supposer la note de M. V. ; la détermination de la filiation historique est rendue très difficile parce qu'il y a, en sémantique comme en phonétique, de constantes régressions, si bien qu'un sens apparemment primaire peut être historiquement postérieur ; mais de plus histoire linguistique et conscience linguistique ne se superposent pas : nous établissons dans notre esprit des filiations logiques de sens, comme nous établissons des familles de mots; l'historien montrera que ces filiations sont erronées, comme ces familles sont illégitimes, mais il ne peut nier le fait de conscience, et qui voudra soutenir qu'il doive s'efforcer de recréer, contre la vérité historique moderne, une tradition historique passée ? Si l'on voulait, dans un dictionnaire, représenter avec exactitude un état de langue, il conviendrait d'enregistrer ces filiations et ces alliances, légitimes ou non suivant l'étymologie ancienne, mais actuellement réelles, et n'était-ce pas là au fond l'idée première d'A. Hatzfeld ? Le dictionnaire historique d'une langue serait la somme de ces notations à travers les temps : il marquerait, autant que cela se pourrait, les ruptures de tradition et les régressions, qu'il

s'agisse de forme, de sens, d'emploi ou de conscience; les évolutions ne sont pas nécessairement rectilignes et l'histoire n'a pas le devoir d'être légitimiste. — P. 545. K. Voretzsch, *Proben aus den* Obros et Rimos provvenssalos *des Loys de la Bellaudiero*. On sait que Louis de Bellaud († 1588) est « le Malherbe provençal » ; ses œuvres se trouvent difficilement et sont en somme mal connues : l'étude de M. V. en sera d'autant mieux accueillie. — P. 576. W. v. Wartburg, Discus. Ce mot a d'abord signifié « disque », ce sens ne s'est pas conservé en roman ; il est passé au sens de « plat » qu'il a encore en Sardaigne et Corse et, hors du domaine roman, dans les langues celtiques et germaniques et en berbère ; vers le ve s. il a pris le sens de « table (à manger) », sans doute en raison de changement dans le service des repas, et c'est ainsi qu'il a persisté en Gaule (a. fr. *deis*, a. pr. *desca*) et en Italie. La péninsule ibérique et les Balkans ne l'ont pas conservé. — P. 580. B. Wiese, *Fünf Barzelleten nach alten Drucken*. D'après le recueil de Zwickau (cf. *Z. f. rom. Phil.*, XXXI, 310 sq.), début du XVIe s. — P. 588-97. E. Winkler, *Von der Kunst des Alexiusdichters*. — P. 605. A. Zauner, *Freie und gedeckte Vokale im Französischen*. Examen critique de la thèse soutenue récemment par M. Salverda de Grave dans son étude sur les *Syllabes ouvertes et fermées en roman* : nous reprendrons la question en examinant ce dernier travail. — P. 619. Klara M. Fassbinder, *Formales und Technisches in der höfischen Dichtung des Raimbaut von Vaqueiras*. Fragment d'une étude plus considérable sur « Reimbaut (*sic*) von Vaqueiras und seine Dichtung » dont l'auteur annonce la publication prochaine. — P. 644. G. Ebeling, *Zur Bedeutungsentwicklung romanischer Partikeln*. M. E. étudie ici it. *tanto*, roum. *aşa*, *aşi*, *aş*, esp. *ello*, ptg. *isso*, it. *lo stesso*, esp. *lo mismo*, fr. *tout de même*, franco-canad. *pareil*, fr. *c'est égal*, it. *ugualmente*, employés pour indiquer une opposition : il y a là une très intéressante question de sémantique comparative et M. E. a réuni des exemples fort bien choisis et soigneusement interprétés.

M. R.

CHRONIQUE

Paul STUDER, né à Bienne (Suisse) en 1879, est mort à Oxford le 23 janvier 1927, après une longue maladie contractée pendant la guerre : il avait demandé à être attaché à l'Intelligence Departement of the Admiralty et il mena de front ce travail et son enseignement de 1916 à 1918. Les suites de ce surmenage ne tardèrent pas à se faire sentir, et depuis 1920 le mal ne lui laissa guère de répit : il ne put reprendre son enseignement que bien péniblement et irrégulièrement, toutes les fois que ses longs séjours dans divers sanatoriums de Suisse lui avaient redonné un peu de vigueur.

Il avait fait ses études à Neuchâtel, à Berlin et à Londres. Nommé professeur de français et d'allemand au Hartley University College (Southampton) en 1907, il était resté à ce poste jusqu'en 1913, époque à laquelle il fut élu *Professor of the Romance Languages* au *Taylorian Institute* d'Oxford.

Il s'était spécialisé dans l'étude de l'anglo-normand. Les plus importantes de ses publications sont : *The Oak Book of Southampton* (3 vol.), 1910-11, et *The Post Books of Southampton*, 1913, qui forment les fascicules 10, 11, 12 et 15 de la *Southampton Record Society* ; *Le Mystère d'Adam*, 1918 ; *Anglo-Norman Lapidaries*, 1924 ; *Saint Joan of Orleans, Scenes from the fifteenth Century Mystère du Siège d'Orléans*, 1926 ; ces deux derniers ouvrages en collaboration avec Miss Joan Evans. On peut encore citer son *Historical French Reader* publié en 1924, en collaboration avec M. E. G. R. Waters qui, après avoir été son élève, est devenu son successeur à l'Université d'Oxford.

Paul Studer avait une remarquable connaissance de plusieurs langues et dialectes romans et germaniques qu'il parlait couramment. C'était un maître très dévoué, et ses longues souffrances n'avaient jamais pu entamer la douceur de son caractère. — Louis BRANDIN.

— Hugo SCHUCHARDT est mort le 21 avril 1927; nous aurions dû annoncer depuis longtemps à nos lecteurs ce nouveau deuil, mais nous avions espéré que les regrets des romanistes pourraient être exprimés ici par quelqu'un de ceux qui ont personnellement connu l'illustre linguiste : notre espoir déçu excusera notre retard.

Hugo Schuchardt a été un des premiers collaborateurs de la *Romania* ; notre t. II contient (pp. 72-74) son article *De l'orthographe du roumain* ; j'ai

sous les yeux le manuscrit de cet article avec quelques rectifications de forme de la main de Gaston Paris : c'est là un symbole de la sympathie qui unit pendant tant d'années ces deux maîtres [1]. Les t. III, IV, VI, XI, XVII contiennent d'autres articles ou mélanges et il est sans doute peu de nos volumes où le nom de H. Schuchardt n'apparaisse dans nos comptes rendus, nos analyses de périodiques ou nos annonces sommaires. L'activité de H. Schuchardt, qui s'est étendue à presque tous les domaines de la linguistique, s'est en effet tout particulièrement attachée au domaine roman qu'il a parcouru en tous sens, du latin vulgaire aux argots, aux créoles, aux langues mixtes, aux langues artificielles, aux contacts avec les autres langues européennes, africaines ou asiatiques. Cette curiosité sans limites est un des traits les plus frappants de l'esprit de Schuchardt et il y a insisté lui-même [2] ; un autre est une remarquable aptitude polyglottique qui lui a donné la maîtrise profonde de plusieurs langues de culture et l'intelligence de nombreux parlers ; le plus notable est peut-être ce sens de la réalité concrète, ou psychologique, ou linguistique, par où Gilliéron et lui s'apparentent [3], et qui l'a si heureusement protégé contre les dogmes abstraits, les lois mécaniques et les cadres étroits [4]. On peut se rendre compte de la variété, de l'étendue et de la puissance des idées linguistiques de Schuchardt dans le précieux *Hugo Schuchardt-Brevier*

---

1. Les lettres de Schuchardt à Gaston Paris sont conservées à la Bibliothèque nationale ; celles de Gaston Paris à Schuchardt (50 lettres et 40 cartes) ont dû être versées à la Bibliothèque de l'Université de Graz, suivant l'indication que me donnait Schuchardt lui-même dans une lettre datée de la Pentecôte 1925.

2. *Das Individualismus in der Sprachforschung ; Sitzungsberichte d. Akad. d. Wissenschaften in Wien*, 204, 2 (1925).

3. Le rapprochement a été fait souvent et il est légitime ; Gilliéron l'acceptait et c'est en plein accord que nous avons dédié à Schuchardt notre recueil d'*Études de géographie linguistique*. M. Friedwagner a tenu (*Zs. f. rom. Phil.*, XLVIII, 250, n. 3) à rendre à Schuchardt l'honneur d'avoir parlé de « Sprachgeographie » avant Gilliéron et il pense que cela a de l'intérêt pour l'histoire des idées linguistiques ; il me semble qu'il y a là une confusion : personne n'a revendiqué pour Gilliéron l'invention d'une alliance de mots, c'est la notion, la méthode, la portée, les conclusions de la géographie linguistique que Gilliéron a renouvelées, inventées ou dégagées. Et puisque nous sommes sur ce sujet du vocabulaire linguistique, on me permettra encore une légère rectification à la note de M. Friedwagner. J. Gilliéron a dit que le titre de *Pathologie et thérapeutique verbales*, donné à plusieurs de ses études, était de mon invention ; cela est exact, et d'ailleurs sans importance, pour l'ensemble de ce titre à deux termes ; M. Friedwagner remarque que Schuchardt avait employé « Pathologie » pour l'histoire des mots dès 1887 ; ce n'était pas une nouveauté : Littré intitulait déjà *Pathologie verbale ou lésion de certains mots dans le cours de l'usage* la première des études réunies dans son volume d'*Études et Glanures* publié en 1880.

4. Pour l'attitude et la méthode de Schuchardt en matière étymologique je me permets de renvoyer à l'exposé que j'ai tenté il y a déjà bien longtemps dans le *Journal des Savants* (*Méthodes étymologiques*, 1905).

que nous devons à la diligence éclairée et pieuse de M. Leo Spitzer et dont une deuxième édition augmentée a été publiée récemment[1] ; on y trouvera aussi une bibliographie complète des travaux de Schuchardt.

Schuchardt était né le 4 février 1842 à Gotha où son père était magistrat ; sa grand'mère maternelle était de la Suisse française et parente du doyen Bridel ; il étudia à Iéna, Bonn et Leipzig ; il enseigna à Halle de 1873 à 1876, puis à Graz, où il prit sa retraite en 1900 et où il est mort[2]. — M. R.

— Cesare DE LOLLIS, mort le 25 avril 1928, était né à Casalincontrada (prov. de Chieti), le 14 septembre 1863. Élève de Monaci, il était venu, dès 1884, compléter en France son éducation de romaniste sous la direction de Chabaneau et de G. Paris. C'est dans des revues françaises (*Revue des lang. rom.*, t. XXXI et XXXIII ; *Romania*, t. XVIII) que parurent ses premiers travaux originaux. Voué d'abord aux études provençales, il leur rendit de signalés services par la publication diplomatique des chansonniers *A* et *O*, et son édition, longuement mûrie, de Sordel. Mais bientôt son activité se déploya dans les directions les plus diverses, où il porta une vigueur et une netteté d'esprit peu communes : études sur Christophe Colomb, sur Cervantès, sur les littératures modernes de l'Italie, de l'Allemagne, et de la France. Ses principaux travaux dans notre domaine portèrent sur les anciennes poésies lyriques italienne (*Il canzoniere di Chiaro Davanzati* dans le *Supplemento primo* du *Giornale storico*, 1898, etc.) et portugaise (*Cantigas de amor e de maldizer di Alfonso el Sabio* dans *Studj di filol. romanza*, t. II ; *Dalle Cantigas de amor a quelle de amigo* dans *Homenaje à M. Pidal*). Directeur de la *Cultura* depuis plusieurs années, il exerçait une notable influence sur un groupe de jeunes écrivains et passait, à bon droit, pour un des maîtres de la critique italienne. D'abord professeur de langues et littératures néolatines à l'Université de Gênes, il avait ensuite occupé à Rome une chaire de littérature comparée, puis, en 1919, celle qui était devenue vacante par la mort de Monaci. — A. JEANROY.

— Antonio RESTORI, mort le 30 juin 1928, s'était créé deux spécialités où il avait peu de rivaux : la musicologie médiévale et la littérature castillane des origines au XVIe siècle. Les plus importants de ses travaux dans le premier domaine sont une étude d'ensemble (avec catalogue des mélodies conservées,

---

1. *Hugo Schuchardt-Brevier; ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft zusammengestellt und eingeleitet von* LEO SPITZER ; *zweite erweiterte Auflage* ; Halle, Niemeyer, 1928 ; in-16, 483 pages.

2. De nombreuses notices ont été consacrées à la mémoire de H. Schuchardt ; voici celles qui nous ont été adressées :

Iorgu IORDAN, *Hugo Schuchardt (4 februarie 1842 — 21 aprilie 1927)* ; *Arhiva* (Iaşi), 1927, nos 3-4.

Elise RICHTER, *Hugo Schuchardts wissenschaftliche Persönlichkeit ; Die neueren Sprachen*, XXXVI (1928), pp. 35-45.

M. FRIEDWAGNER, *Hugo Schuchardt* ; *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLVIII (1928), pp. 241-260, avec portrait.

et nombreuses transcriptions) sur la musique des troubadours (*Per la storia musicale dei trovatori* dans la *Rivista musicale italiana*, t. II, 1895) et une courte, mais substantielle « Note sur la musique des chansons » [françaises] (dans l'*Histoire de la littérature française* dirigée par Petit de Julleville, t. I, 1896). Dans le second il avait débuté par des recherches sur l'élément historique et la métrique du *Poème du Cid* (*Propugnatore*, 1881, 1887) et une édition de divers textes relatifs à la légende (*La Gesta del Cid*, 1891). On trouvera l'analyse de quelques autres travaux de moindre importance dans cette revue, t. XX, 632 ; t. XXI, 327, 627, 632 ; XXII, 341-2. Depuis longtemps il exploitait fructueusement la riche collection de drames espagnols conservée à la Bibliothèque Palatine de Parme, dont il avait d'abord publié le catalogue (au tome VI des *Studj di filol. romanza*, 1891), et collaborait à la grande édition de Lope de Vega, publiée par l'Académie espagnole. Il préparait sur le grand dramaturge castillan une étude d'ensemble où on eût certainement retrouvé toute son érudition et sa finesse de goût. Né à Pontremoli, en 1859, il avait été d'abord « libero docente » à Bologne (1894), puis à Pavie, et avait occupé les chaires de langues et littératures néo-latines, d'abord à l'Université de Messine (1898), puis, après la catastrophe de 1908, à l'Université de Gênes, où il est mort. — A. Jeanroy.

— M. Eugène Ritter, professeur honoraire de langue et littérature françaises à l'Université de Genève, est mort le 3 juillet 1928 à l'âge de 92 ans.

— M. Alfred Pillet, professeur de philologie romane à l'Université de Königsberg depuis 1911, est mort le 26 octobre 1928. Il était né le 25 janvier 1875 à Breslau, où son père, originaire de la Suisse romande, était professeur de lycée et lecteur de français à l'Université. Élève de C. Appel et de A. Tobler, et aussi, en 1898, de Gaston Paris à l'École des Hautes Études, il a peu publié parce qu'il cherchait sans cesse à perfectionner ses travaux, mais il avait des connaissances solides et étendues. Il a publié, entre autres, *Die neuprovenzalischen Sprichwörter der jüngeren Cheltenhamer Liederhandschrift* (Diss., 1896), *Das Fableau von den Trois bossus ménestrels und verwandte Erzählungen* (Habilitationsschrift, Breslau, 1901), une étude sur la *Pastourelle*, enfin, dans les *Mélanges Appel* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XLVII), *Grundlagen, Aufgaben und Leistungen der Troubadours-Forschung*. Il préparait depuis une trentaine d'années une nouvelle édition du *Grundriss der provenzalischen Litteratur* de Bartsch : on nous apprend, qu'un de ses élèves a été chargé de mettre au point et de publier cet important travail. — A. Långfors.

— Eugen Herzog, professeur à l'Université de Cernăuţi, membre de l'Académie roumaine, est décédé subitement le 17 décembre 1928. Il n'était âgé que de 53 ans : il était né à Vienne le 14 avril 1875. Élève de Mussafia et de W. Meyer-Lübke à Vienne, puis de G. Paris et d'Antoine Thomas à Paris, il avait enseigné à Vienne, à Prague, à Cracovie, et avait été enfin nommé professeur à Cernăuţi, en 1911, en remplacement de M. Friedwagner.

Il s'était occupé tout particulièrement de l'histoire du français ancien et moderne et même de dialectologie française : on lui doit notamment une *Histoire du français moderne* (1re partie, Phonétique), des recueils de textes dialectaux et d'enregistrements phonographiques ; mais il s'était intéressé aussi au provençal, à l'espagnol et au roumain, et plus largement aux problèmes généraux de la phonétique romane ; dans le domaine de l'histoire littéraire il avait publié des recherches sur Macé de la Charité. — M. R.

— On prépare la publication d'une collection de mélanges en l'honneur du regretté Henry Alfred Todd, professeur de philologie romane à Columbia University, New York. Nous rappelons à cet occasion que Todd, né le 13 mars 1854 et décédé le 3 janvier 1925, fut le premier américain qui ait publié un texte en vieux français; il donna en 1883 une édition du *Dit de la panthère d'amours* pour la Société des anciens textes français. Ce travail, de même que ceux du même genre qui l'ont suivi (*Guillaume de Dole*, la *Naissance du Chevalier au Cygne*, la *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie*, et l'*Apocalypse* en vers d'après le ms. Kerr, parus tous dans les *Publications of the Modern Language Association of America*, t. II, 1886, t. IV, 1888-9, t. XV, 1900, et t. XVIII, 1903), etc., ont mérité des louanges de la part de Gaston Paris et de Paul Meyer. Il fut d'ailleurs l'un des fondateurs de *Modern Language Notes* et de la *Romanic Review*. Par ses publications, par son enseignement et par le charme de sa personnalité, il a eu une grande influence sur les études philologiques aux États-Unis.

— M. E. Lommatzsch, professeur de philologie romane à l'Université de Greifswald, a été nommé à Francfort-sur-le-Mein.

— M. H. Gelzer a été nommé titulaire de la chaire de philologie romane à l'Université d'Iéna, en remplacement de M. O. Schultz-Gora admis à la retraite.

— Notre collaborateur W. von Wartburg a été appelé à la nouvelle chaire de philologie romane créée à l'Université de Leipzig à côté de celle qu'occupe M. Ph. A. Becker.

— Notre collaborateur M. A. Långfors a été élu, le 14 décembre, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— L'Université de Calcutta a décerné en 1928 le titre de docteur ès-lettres à un professeur du lycée de Bombay (nommé depuis *lecturer* à l'Université de Calcutta), M. Gangacharan Kar. Le sujet traité par le nouveau docteur était le suivant : *Étude comparée sur la poésie lyrique amoureuse du moyen âge, avec références à la poésie du Bengali Vaishnava Padavali et à la poésie des troubadours, prises comme types.*

— Voici toute une série de revues nouvelles ou renaissantes qui peuvent intéresser les romanistes et devront figurer dans nos comptes rendus de périodiques :

en France, *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge dirigées par* Et. Gilson *et* G. Théry O. P.; Paris, Vrin, in-8; le premier volume

porte la date de 1926, mais aussi l'indication *Première année, 1926-1927* et il ne nous est parvenu qu'en 1928 ;

en Allemagne, *Volkstum und Kultur der Romanen, Sprache, Dichtung, Sitte; Vierteljahrsschrift mit Unterstützung der Hamburgischen wissenschaftlichen Stiftung herausgegeben vom Seminar für romanische Sprachen und Kultur an dem Hamburgischen Universität* ; Hamburg, Friederichsen, de Gruyter und Co., in-8 ; la direction est confiée à MM. W. Küchler et Fr. Krüger;

en Italie, les *Nuovi studi medievali* sont devenus, à partir de 1928, *Studi medievali, nuova serie,* avec une tomaison nouvelle, et repassés de la maison Nicola Zanichelli, de Bologne, à la maison Giovanni Chiantore, à Turin, successeur de E. Loescher, éditeur de l'ancienne série des *Studi medievali* ; mais le comité de direction reste le même, avec en tête M. V. Crescini; les *Studi* paraîtront à raison d'un fascicule par semestre. D'autre part l'Accademia della Crusca a décidé de publier par fascicules à périodicité libre des *Studi di filologia italiana*, avec le sous-titre de *Bollettino della R. Accademia della Crusca* (Firenze, Sansoni, in-8) ; le vol. I est daté de 1927;

en Roumanie, l'Université de Cernăuţi s'enrichit d'un nouveau périodique, *Revista filologică, organ al Cercului de Studii filologice de pe lângă Facultatea de Filosofie şi Litere din Cernăuţi* (Cernăuţi, « Glasul Bucovinei », in-8); la revue paraîtra trois fois par an, en février, juin et octobre ; elle est dirigée par M. Al. Procopovici; elle s'occupera surtout de philologie roumaine, mais aussi de philologie romane et de linguistique générale; la publication a commencé en 1927.

Publications annoncées.

Par M. M. Valkhoff (Amsterdam) : *Étude sur les mots hollandais en français.*

Collections et publications en cours.

La 15e livraison de l'*Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache* de E. Gamillscheg contient la fin du dictionnaire et la première partie des index, jusqu'à la lettre *G* de l'index français; un 16e fascicule sera nécessaire pour achever l'ouvrage.

— Dans la *Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher* :

I, 4. — *Altitalienisches Elementarbuch* v. B. Wiese, 2e éd. revue ; 1928, x-271 pages. — Le volume a été dans l'ensemble un peu réduit; l'exposé de la phonétique a été récrit sur le plan latino-italien; la chrestomathie qui est une part importante de cet utile manuel a été légèrement accrue.

— Dans la *Sammlung romanischer Uebungstexte* :

XIV. — *Auswahl altportugiesischer Lieder* hgg. v. Silvio Pellegrini ; 1928,

x-46 pages. — Choix de 50 pièces du XIIe au XVe siècle, avec notes sur les mss et éditions, et glossaire ;

XV. — *Sankt Alexius, altfranzösische Legendendichtung des 11. Jahrhunderts*, hgg. mit Benutzung der handschriftlichen Aufzeichnungen von W. Foerster durch Margarete RÖSLER ; 1928, XI-47 pages. — Le texte est, sauf légères modifications, celui que W. Foerster se proposait de publier : il sera intéressant de le comparer à celui de G. Paris que j'ai réimprimé dans les *Cl. fr. du m. âge*. L'édition est complétée par des notes surtout grammaticales, mais aussi parfois critiques, par un glossaire complet avec traduction allemande et indications étymologiques sommaires, un index des noms propres, et une brève bibliographie ; l'introduction est consacrée surtout à l'histoire de la légende ;

XVI. — Frederi MISTRAL, *Gedichte* ausgewählt u. hgg. v. Karl VORETZSCH ; VIII-91 pages avec portrait.

— Dans la *Romanische Bibliothek* :

6. — *Das Adamspiel, angloromanisches Mysterium des XII. Jahrhunderts*, hgg. v. Karl GRASS, 3e verbesserte Aufl. ; 1928, LXXV-112 pages.

— Dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* :

251. — Jeanne VIELLIARD, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*; 1927, XX-262 pages.

— Dans la série des *Elliott Monographs* :

22. *Gerard de Nevers, prose version of the Roman de la Violette*, edited by Lawrence F. H. LOWE; 1928, XXXIV-177 pages. — L'on trouvera dans ce volume le texte qui avait fourni la matière de l'étude publiée dans le no 13 de la même collection (v. *Romania*, L, 148).

23. GUI DE CAMBRAI, *Le Vengement Alixandre*, edited by Bateman EDWARDS ; [s. d., 1928], XI-146 pages. Édition du texte d'après le ms. *H* (B.N.fr. 786).

— Des *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie* nous avons reçu les numéros suivants ;

66. Anfós PAR, *Sintaxi catalana segons los escrits en prosa de Bernat Metge* (*1398*); 1923, XI-580 pages ;

67. Ulrich LEO, *Studien zu Rutebeuf ; Entwickelungsgeschichte und Form des* Renart le Bestourné *und der ethisch-politischen Dichtungen Rutebeufs* ; 1922, XII-152 pages ;

68. Leo SPITZER, *Die Umschreibungen des Begriffes « Hunger » im Italienischen, stilistich-onomasiologische Studie auf Grund von anveröffentlichtem Zensurmaterial*; 1921, VIII-345 pages ;

69. Paul SCHEUERMEIER, *Einige Bezeichnungen für den Begriff Höhle in den romanischen Alpendialekten (*balma, spelunca, crypta, *tana, *cubulum) ; ein wortgeschichtlicher Beitrag zum Studium der Alpinen Geländerausdrücke* ; 1920, IX-132 pages ;

72. *La Infancia de Jesu-Christo, zehn spanische Weihnachtsspiele von* Gaspar

Fernández y Ávila *nach dem in Tlacotálpam* (Mexiko) *befindlichen Exemplar hgg. von* Max Leopold WAGNER; 1922, IX-228 pages;

73. Theodor GARTNER, *Ladinische Wörter aus den Dolomitentälern zusammengestellt und durch eine Sammlung von Hermes Fezzi † vermehrt...*; 1923, 201 pages;

74. Eva SEIFERT, *Die Proparoxytona im Galloromanischen*; 1923, XII-148 pages;

75. Fritz AEPPLI, *Die wichtigsten Ausdrücke für das Tanzen in den romanischen Sprachen*; 1925, X-102 pages.

77. Hans RHEINFELDER, *Das Wort « persona »; Geschichte seiner Bedeutungen mit besonderer Berücksichtigung des französischen und italienischen Mittelalters*; 1928, XIII-200 pages.

— Dans la *Biblioteca dell' « Archivum romanicum »*; serie II, Linguistica:

12. Matteo BARTOLI, *Introduzione alla Neolinguistica (principi, scopi, metodi)*; 1925, VII-109 pages;

13. Bruno MIGLIORINI, *Dal nome proprio al nome comune, studi semantici sul mutamento dei nomi propri di persona in nomi comuni negl' idiomi romanzi*; 1927, 357 pages.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Les Epitomæ de Virgile de Toulouse; essai de traduction critique avec une bibliographie, une introduction et des notes par l'abbé D. TARDI [thèse complémentaire de Paris]; Paris, Boivin, 1928; in-8, 152 pages. — Il sera commode d'avoir ici le texte des *Epitomæ* du grammairien Virgile avec un essai de traduction et des éléments de commentaire. Le texte est celui de l'éd. Huemer, sans les variantes. L'introduction place Virgile à Toulouse vers la fin du VIe siècle, montre la part d'influence que ses livres ont pu avoir, et tente de déterminer l'origine de ses connaissances : à noter les rapprochements avec l'enseignement hébraïque, que Virgile a pu en effet connaître à Toulouse.

Fialori i Marko Boçarit (Le lexique de Marc Botzari); Tirana, Kr. P. Luarasi, 1926; pet. in-8, 84 pages. — Le ms. 251 du Supplément grec de la Bibliothèque Nationale contient un petit lexique grec-albanais qui provient de Pouqueville : d'après une note de celui-ci, ce lexique a été écrit de la main de Marco Botzari, le chef albanais Souliote, à Corfou, en 1809, devant Pouqueville lui-même. Les mots grecs et albanais sont écrits en grec; M. Lumo Skendo qui a copié le ms. nous en donne une reproduction complète accompagnée de quatre fac-similés. Il ne semble pas que la collection de mots dressée un peu au hasard par Marco Botzari soit d'une grande importance, encore qu'elle ait une certaine étendue (17 à 1800 mots

ou expressions); mais la lexicographie albanaise n'est pas assez riche pour qu'on puisse négliger ce témoignage localisé et daté de façon précise et il faut être reconnaissant à l'éditeur de l'avoir publié. Dans son bref avant-propos M. Lumo Skendo signale à la Bibliothèque Nationale deux autres lexiques albanais dans les mss. 4520 (et non 452, comme il est imprimé deux fois par erreur) et 4521 ; mais ces deux lexiques sont sans intérêt ; ils font partie des papiers de Gustave Fallot († 1836) et de son ami Akerman, et ils ne sont que des extraits des *Researches in Grece* de M. W. Leake ou des copies du *Dictionarium latino-epiroticum* de Blanchus ; les notes ajoutées ou les rapprochements linguistiques proposés en marge des copies de Blanchus par l'auteur de ces extraits sont sans valeur. Je signale ici qu'une édition du *Dictionarium* de Blanchus paraîtra prochainement par mes soins : elle sera accompagnée d'un index albanais-latin qui permettra l'utilisation de ce document encore mal étudié. — M. R.

G. Bottiglioni, *I nomi del muflone e i riflessi indo-europei della radice* *mu « *muggito, ronzio* » *ecc.*; Bologna, 1927 [extrait des *Annali della Facoltà di Lettere della R. Università di Cagliari*, I]. — La plupart des noms du mouflon (Sardaigne, Corse, Catalogne et, en partie, Italie) s'expliquent par le mufrone de Polemius Silvius; ce nom même s'expliquerait comme un dérivé de l'onomatopée *mu.

Anonymi Descriptio Europae orientalis... anno MCCCVIII exarata edidit... Dr Olgierd Górka; Cracovie, Gebethner, 1916; in-8, xlix-70 pages. — Ce guide, conservé dans plusieurs mss, dont trois à Paris (en particulier B. N. lat. 5515), était déjà connu (cf. *Hist. litt.*, XXV, 499), mais mal décrit et non étudié. Il nous intéresse par les renseignements qu'il fournit sur l'Albanie et sur l'origine des Aroumains. Je transcris le passage relatif à ces derniers : « Notandum est hic quod inter Machedoniam, Achayam et Thesalonicam, est quidam populus valde magnus et spaciosus qui vocantur Blazi [cf. les *Blas* de Villehardouin], qui et olim fuerunt Romanorum pastores, ac in Ungaria ubi erant pascua Romanorum propter nimiam terre viriditatem et fertilitatem olim morabantur. Sed tandem ab Ungaris inde expulsi ad partes illas fugierunt ; habundat enim caseis optimis, lacte et carnibus super omnes nationes » (p. 12-13).

I. Iordan, *Rumänische Toponomastik, II. u. III. Teil*; Bonn-Leipzig, Schrœder, 1926 ; in-8, pp. 119-298, avec une carte. — Ce deuxième fascicule de l'utile travail de M. I., dont nous avons signalé déjà la première partie (*Romania*, LII, 228) est complété par des index et d'importantes additions et rectifications. Il est consacré à l'étude des particularités linguistiques que présentent les noms de lieux roumains, surtout pour la dérivation suffixale et le lexique ; la dernière partie, beaucoup plus brève, réunit

des indications sur les éléments qui peuvent attester des établissements étrangers en pays roumain.

T. Papahagi, *Images d'ethnographie roumaine (daco-roumaine et aroumaine)*, tome I, 318 photographies, avec texte français et roumain, publié sous les auspices de la *Societatea cultural-naţională Apostol Margarit* ; Bucarest, Cultura naţională, 1928 ; in-4, 174 pages. — C'est un beau fragment d'Atlas ethnographique roumain que nous présente ici M. P. et il n'est personne qui ne doive souhaiter de voir mettre à la disposition de l'auteur les moyens de continuer ses voyages d'enquête et de publier ses collections de clichés. Les linguistes tireront profit de cette publication comme les ethnographes, non seulement grâce aux représentations d'objets qui leur sont fournies, mais aussi par les indications que donne M. P. sur les noms locaux des objets, coutumes, etc. Je regrette pour ma part que ces indications ne soient pas plus nombreuses et plus détaillées : l'on aimerait trouver sous une belle photographie de costume paysan les noms locaux de toutes les parties de ce costume, et de même pour les constructions, les instruments, etc. ; M. P. avait largement la place nécessaire pour joindre ces notes lexicales à ses gravures ; un index des matières et un index des mots à la fin de l'ouvrage aurait réuni tous ces renseignements. M. P. le fera, je l'espère, pour les volumes suivants ; dans celui-ci il nous laisse trop souvent en présence de l'objet rural et d'une dénomination urbaine ou générale. Ce premier volume est uniquement consacré à la vie paysanne. Je voudrais demander à M. P. de ne pas s'en tenir là : la vie des agglomérations, petites et grandes, a aussi son intérêt et elle se modifie plus vite encore sans doute que la vie rurale ou pastorale ; il n'y a pas de raison de la négliger et il y a urgence à en saisir les aspects si vite modifiés. J'entends bien qu'il y a plus de chances de trouver des mœurs, des coutumes, des mots très anciens, à la campagne qu'à la ville, mais tout n'est pas ancien aux champs, tout n'est pas moderne au bourg, et il n'y a pas dans l'histoire, même ethnographique, que préhistoire ou protohistoire ou survivances ancestrales. Je sais M. P. trop averti des réalités diverses de la vie de son pays pour avoir besoin d'insister sur ce point : je serais heureux de l'avoir convaincu. — M. R.

C. Tagliavini, *L'influsso ungherese sull' antica lessicografia rumena*, Paris, Champion, 1928 [extrait de la *Revue des études hongroises*, VI, pp. 16-45]. — Trois dictionnaires roumains du XVIIe s. : l'*Anonymus Lugoshiensis* ou *Caransebesiensis*, lexique roumain-latin (publié par Creţu), qui est peut-être l'œuvre de Mihail Haliciu, le dictionnaire latin-roumain de Tudor Corbea (encore inédit), et le lexique latin-roumain-hongrois, conservé à la bibliothèque universitaire de Bologne parmi les papiers du comte Marsigli et auquel M. T., qui se propose d'en publier une édition, donne le

nom de *Lexicon Marsilianum*, ont été composés en Transylvanie dans la seconde partie du XVIIe s. d'après des modèles hongrois. M. T. ajoute aux renseignements qu'il réunit sur ces trois dictionnaires un aperçu des magyarismes roumains attestés dans le *Lexicon Marsilianum* et dans divers textes roumains de Transylvanie.

Walter GERSTER, *Die Mundart von Montana (Wallis) und ihre Stellung innerhalb der frankoprovenzalischen Mundarten des Mittelwallis* ; Aarau, Sauerländer, 1927; in-8, 157 pages. — Je signalerai tout particulièrement dans cette monographie soigneuse les remarques sur le développement de consonnes après voyelles toniques ; ces consonnes, qu'il n'est pas très juste d'appeler, comme on le fait d'ordinaire, consonnes « parasites », paraissent bien provenir ici du deuxième élément d'une diphtongue antérieure.

Les Rameaux, mystère du XVIe siècle en dialecte embrunais publié avec une introduction et des notes par Louis ROYER *et suivi d'une esquisse philologique et d'un glossaire par* A. DURAFFOUR ; Gap, Jean, 1928; in-8, 138 pages. — Cette composition, fort médiocre, est conservée par un manuscrit de la bibliothèque du château d'Uriage. Elle est l'œuvre d'un carme du nom de Decressent ou Decrescentis qui l'a écrite en 1529 alors qu'il prêchait à Embrun ; la copie est de 1531. C'est pour le dialecte embrunais un texte de langue dont la courte esquisse philologique de M. Duraffour fait bien ressortir l'intérêt. Littérairement elle nous fournit une nouvelle preuve de la vogue « dont jouirent les représentations de mystères dans la région des Alpes à la fin du moyen âge » ; elle confirme ainsi le témoignage des mystères briançonnais édités par M. l'abbé Guillaume. L'auteur a beaucoup utilisé la *Passion* de Jean Michel connue directement ou, peut-être, par l'intermédiaire d'imitations provençales perdues.

E. GAMILLSCHEG, *Nochmals Ana Rъina* [extrait de *Zeitschrift für slavische Philologie*, V (1928), pp. 136-8]. — Remarques sur l'article de M. Ekblom analysé ci-dessus, p. 310 : M. G., faisant état de communications de M. Vasmer, critique les interprétations de M. E. pour la valeur phonétique du groupe cyrillique ън.

Bartina H. WIND, *Les mots italiens introduits en français au XVIe siècle* ; Deventer, Kluwer [1928] ; in-8, XI-222 pages. — Bien que cette étude sorte de notre cadre nous la signalerons ici parce qu'elle contient un premier chapitre sur le phénomène d'emprunt linguistique qui est d'un intérêt général et qu'elle modifie les données du *Dictionnaire général* sur les dates des plus anciens exemples et sur l'origine probable de quelques mots.

A. ECKHARDT, *L'ogre* ; Paris, Champion, 1927 [extrait de la *Revue des études*

hongroises et finno-ougriennes, V, pp. 360-75). — M. E. combat le rapprochement entre *ogre* et *hongre*, *hongrois*, et revient à l'étymologie orcus, non seulement pour le fr. *ogre*, mais aussi pour *orcneas* du *Beowulf* et les *orke(n)* de l'allemand Vintler. Pour la forme il suppose un dérivé du type *orcĭnus.

L. Gougaud, *Goupillon, le mot et la chose* ; Rome, 1928 [extrait des *Ephemerides liturgicæ*, nouv. série, II, pp. 474-8]. — M. A. Thomas a montré depuis longtemps que le *goupillon* ne doit pas originairement son nom au *goupil*. Par l'histoire de l'objet, accompagnée de figures empruntées à divers mss du XIIIe au XVe s., dom G. montre que la comparaison de l'aspersoir avec une queue de renard est invraisemblable.

Ch. Beaulieux, *Histoire de la formation de l'orthographe française ; Des origines au milieu du XVIe siècle* ; Paris, Champion, 1927 ; in-8, XX-366 pages (Thèse de la Faculté des Lettres de Paris). — Cet ouvrage est le fruit d'un grand labeur et il faut souhaiter que l'auteur, qui s'est arrêté à la constitution et à la diffusion de l'orthographe médiocre et retardataire de Robert Estienne, nous expose les vicissitudes de cette orthographe au XVIe et au XVIIe s. Mais cette étude sortira de notre cadre, tandis que la première partie au moins de ce premier volume de M. B. nous intéresse directement. En effet M. B. a tenu à montrer comment s'étaient constituées les habitudes graphiques que Robert Estienne a mal démêlées, et pour cela il a étudié la graphie du français au moyen âge, étude difficile en raison de la rareté des travaux préparatoires, de l'inexactitude graphique de la plupart des éditions de textes médiévaux et des mélanges de graphie dans les documents originaux, chartes ou manuscrits. M. B. montre que la graphie du français s'est tirée peu à peu des difficultés dues au désaccord entre l'alphabet latin et le système phonétique roman et qu'elle est arrivée au XIIe siècle à un état, sinon de perfection, du moins de simplicité remarquable. Il admet que par la suite, l'usage du français se substituant de plus en plus à l'usage du latin dans les écrits, la graphie française n'a plus été le fait des littérateurs, mais aussi des gens de loi et d'administration, des praticiens plus ou moins latinisants qui l'ont surchargée de lettres inutiles que Robert Estienne n'a pas eu le courage d'éliminer et qui nous sont restées pour une part. Je ne sais si M. B. n'accorde pas trop d'influence à ces praticiens ; il est évident du moins que cette étude des conditions externes de la graphie l'a entraîné à des développements excessifs p. ex. sur le développement des services d'administration et de justice ou sur le latin parlé et écrit au Parlement du XIIIe au XIVe siècle. Il aurait été préférable, je crois, de donner plus de place à l'analyse précise de la graphie de documents typiques. C'est ce que M. B. a fait d'ailleurs pour les *Serments* et l'*Eulalie* et pour le ms. B. N. fr. 794, c'est-à-dire la copie des œuvres

de Chrestien de Troyes par Guiot. Mais si ce dernier document est excellent pour le début du XIIIe s., il a l'inconvénient d'être unique, et l'examen de tel autre ms. contemporain, mais d'une autre main ou d'une autre région, p. ex. le ms. *A* d'*Eneas*, aurait modifié sensiblement le tableau donné par M. B. d'après le seul Guiot. Il est fort à désirer que des étudiants en quête de sujets de thèses s'appliquent à étudier minutieusement la graphie de mss. de date et d'origine à peu près fixées : ils y trouveront les traces de multiples essais, heureux ou fâcheux, d'amélioration graphique, et, autant que je puis le voir, la preuve que de véritables écoles se sont constituées ici ou là avec des systèmes graphiques plus ou moins cohérents. Et même si M. B. ne devait s'en tenir qu'à un petit nombre de documents, l'étude précise d'un ms. du XIVe s. et d'un autre du XVe aurait été d'un grand profit pour nous. L'on regrettera aussi que M. B. ne soit pas un grammairien plus ferme : il lui arrive de ne pas distinguer très sûrement des faits de graphie les faits proprement phonétiques ou morphologiques et ses interprétations de graphies sont parfois sujettes à réserves. La méthode d'exposition qu'il a suivie et qui part des sons pour en déterminer la représentation graphique l'exposait à ces erreurs, et je pense qu'il aurait eu avantage à partir des signes et à en étudier les variations d'emploi synchroniques et diachroniques. C'est ainsi d'ailleurs qu'il est arrivé à proposer pour le difficile problème de l'origine de *x* final une explication ingénieuse et qui mérite l'attention, encore qu'il l'ait présentée sans précision et sans exemples suffisants : pour lui *x* a été employé à la finale d'abord dans des mots du type *Dex*, *tex*, parce qu'il permettait de lire, *ad libitum* et suivant les habitudes diverses, soit *Dés*, *tés*, soit *Deus*, *teus*, cette dernière lecture étant en rapport avec l'épel même de *x*, c.-à-d. *yeus*. Il faudrait vérifier si *x* final est en effet tout d'abord employé uniquement après *e*. Ce seul exemple montre ce qu'on peut attendre d'études précises sur la graphie des mss. Il convient d'être reconnaissant à M. B. d'avoir amorcé cette étude et d'avoir fourni à ceux qui l'entreprendront un ensemble de repères, sinon un cadre et une méthode, mais à vrai dire l'histoire de la graphie médiévale reste à faire et ne pourra se faire qu'à l'aide de nombreuses contributions de détail. — M. R.

Ch. Beaulieux, *Les accents et autres signes auxiliaires dans la langue française ; étude historique suivie de* La Briefve doctrine *par* Montflory *et* Les Accents *par* Dolet ; Paris, Champion, 1927 ; in-8, IX-134 pages (Thèse complémentaire de la Faculté des Lettres de Paris). — Cette étude intéresse, comme il est naturel, surtout le français depuis l'imprimerie et plus particulièrement depuis 1530. M. B. estime que c'est d'Italie et par les éditions aldines de textes latins, où il a relevé des accents dès 1505, et par les *Institutiones grammaticae* d'Alde Manuce (1508 sq.) que les humanistes français ont appris l'accentuation. Toutefois, dans son Introduction, M. B.

donne des indications sommaires sur les signes auxiliaires dans l'antiquité grecque et latine et dans les mss latins et français du moyen âge. C'est ce dernier point qui nous intéresserait le plus ; malheureusement il n'a pas été l'objet de recherches précises de la part de M. B. qui s'en est tenu aux indications de Lincke et de Varnhagen. Cependant le résumé qu'il en donne, et qu'il a complété sur quelques points, notamment à l'aide d'un article de M. Ant. Thomas, pourra être utile. On eût été heureux de trouver dans ce volume le texte de Priscien (Keil, III, 520 sq.) qui est à l'origine des préceptes des Aldes.

V. de Bartholomæis, *Le carte di Giovanni Maria Barbieri nell' Archiginnasio di Bologna* ; Bologne, 1927 ; in-8, 152 pages (*R. Accademia delle Scienze dell' Istituto de Bologna, classe de scienze morali*). — Les papiers de Barbieri ayant été, en 1917, donnés à la Bibliothèque Communale de Bologne, M. de Bartholomæis les a examinés dans l'espoir d'y retrouver des documents intéressant les études provençales, ne fût-ce que la copie des quatre chansonniers utilisés par l'illustre érudit. Cet espoir a été déçu ; la recherche néanmoins n'a pas été, comme on va le voir, tout à fait vaine. Le seul document important de la collection est un brouillon du célèbre ouvrage publié par Tiraboschi en 1790, brouillon plus complet que la copie (également conservée) qui a servi pour l'impression. Grâce à ce brouillon, M. de B. a pu reconstituer, un peu plus complètement que ne l'avaient fait Mussafia et Debenedetti, le contenu de ces quatre recueils et déterminer plus exactement leurs rapports avec les autres chansonniers. L'étude la plus fructueuse a été celle du *Libro siciliano*, qui donnait des poésies provençales et des poésies italiennes, dont deux avaient une couleur sicilienne très marquée. La conclusion de M. de B. est celle-ci : le recueil (qui pour la partie provençale reposait sur un ms. très analogue à *H*), a été compilé, au XVIe siècle seulement, et probablement dans l'Italie du Nord ; parmi les scribes auxquels il était dû se trouvait un Sicilien qui a superficiellement sicilianisé quelques pièces, écrites, comme les autres, en langue aulique. Ce recueil était donc très loin d'avoir l'importance que quelques érudits ont voulu lui attribuer. — A. Jeanroy.

Francesco Paolo Luiso, *Per la biografia di Bonagiunta Orbicciani da Lucca : Omonimie disturbatrici* ; Florence, Olschki, 1927 ; in-8, 25 pages [extrait de l'*Archivio Storico Italiano*, série VII, vol. VIII, 1 (1927).] — Les patients érudits qui, depuis plusieurs années déjà, explorent les actes notariés de Lucques, y ont relevé, assez fréquemment, le nom de Bonagiunta Orbicciani. Est-il certain, se demande M. Luiso, que, dans tous les cas, il s'agisse du poète rencontré par Dante au Purgatoire, parmi ceux qui expient le péché de gourmandise ? On l'avait pensé jusqu'ici, et c'est lui qu'on avait cru reconnaître dans cinq documents échelonnés du 15 décembre 1250 au

6 décembre 1296. Or, selon M. L., seul, le premier d'entre eux, où Bonagiunta est qualifié de notaire, concerne le poète. Les quatre autres, où le nom de Bonagiunta Orbicciani ne s'accompagne d'aucune mention, concernent soit un marchand de soie, dont l'existence est nettement prouvée par plusieurs autres documents, soit, peut-être, un troisième Bonagiunta Orbicciani, encore hypothétique.

Il y a donc, conclut M. L., des homonymies dangereuses, et quand, dans un document, nous avons la joie de rencontrer le nom d'un personnage historique, nous devons y regarder à deux fois avant d'affirmer que ce personnage et celui de notre document ne font qu'un. Appliquant cette règle sévère à ses propres découvertes, M. L. se refuse à identifier avec le poète le Bonagiunta Orbicciani d'un sixième document daté du 31 juillet 1298. De même, il se montre très hésitant à reconnaître dans un certain Jean « filius Dantis Alagherii de Florentia » dont, il y a quelques années, il a découvert l'existence dans un acte de 1308, un fils, légitime ou naturel, de Dante. De même qu'il a existé simultanément à Lucques au moins deux Bonagiunta Orbicciani, il a pu exister simultanément à Florence deux Dante Alighieri. — A. J.

Sur les dieux des Sarrasins dans les chansons de geste du XIIe siècle par Kerstin Hård af Segerstad, I. *Les dieux des Sarrasins*, I. *Provenance* ; Uppsala, Almqvist et Wiksells, 1926; in-8, 28 pages. — Il me paraît souhaitable que cette première partie d'un premier volume n'ait jamais de suite : on y lit en effet comme conclusion que « les dieux dits des Sarrasins... sont des dieux qui ont été adorés par les Gaulois », ce qui peut n'être pas en soi absurde, et que « le nom *Sarrasin* désigne les Gaulois et d'autres peuples païens ayant une foi apparentée », ce qui étonnera davantage, mais aussi que dans *Huwes* d'une pastourelle on retrouve *hu* = dieu, qui apparaît encore dans *huihot* « cocu », et dans *Halequin* et dans *Corbaran* et, révérence parler, dans *cul à cul* et dans *pour le cul bieu* ; on y apprend encore que *Mahom* est un dieu gaulois dont le nom se retrouve dans celui de la ville du *Mans* et dans *c'est mon* et dans *Monjoie* et dans le wallon *mohon* « moineau », etc. Je m'excuse d'en avoir tant dit.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

BÉDIER (J.), La tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre* : réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes..... 161 et 321
BERTOLDI (V.), Nomi alpini del luppolo..... 453
BOUTIÈRE (J.), Peire Bremon lo Tort..... 427
GRAUR (A.), Les substantifs neutres en roumain..... 249
HOLBROOK (R. T.), Pour le commentaire de *Maistre Pierre Pathelin*, I 66
KNUDSON (C.-A.) jr., Une aventure d'Antoine de la Sale aux îles Lipari..... 99
LÅNGFORS (A.), Notice du manuscrit français 9220 de la Bibliothèque nationale : Quatrains français sur le trône de Salomon, La Vision de saint Paul, Vers latins du *Miroir de Vie et de Mort*, etc 413
LOT (F.), Études sur les légendes épiques françaises, V : La *Chanson de Roland*, à propos d'un livre récent..... 357
PAGÈS (A.), Poésies provenço-catalanes inédites du manuscrit Aguiló, I : La *Vesio* de Bernat de So..... 11
— II : Nouvelles rimées de Jacme et de Pere March..... 197
SJÖGREN (A.), Le genre des mots d'emprunt norrois en normand.... 381
SUTTINA (L.), Frammento di un nuovo canzoniere provenzale del sec. XIII..... 1
WALTON (T.), Notes sur le manuscrit 871 de la Bibliothèque municipale de Grenoble..... 465

MÉLANGES

ÆBISCHER (P.), Une chanson de « mal mariée »..... 492
ANGLADE (J.), A propos du troubadour Pons d'Ortaffa..... 509
— Notice d'un commentaire sur Pétrarque..... 511
BAKER (A.-T.), *Timor* dans les langues romanes..... 110
BRUNEL (C.), Fragments d'un manuscrit de la traduction catalane de la *Légende dorée*..... 476
DURAFFOUR (A.), Franco-provençal *apouerd, depouerd*..... 114
GRAUR (A.), Notes de latin vulgaire..... 503
HŒPFFNER (E.), Encore Bernart Marti..... 117

JEANROY (A.), Imitations pieuses de chansons profanes 271
KRAPPE (A.-H.), Une version noroise du prélude de *Girard de Roussillon* 266
LÅNGFORS (A.), *Trois pois en sa vessie* 116
MORAWSKI (J.), Trente-six locutions tirées du ms. 550 de la Bibl. Sainte-Geneviève 480
PAMFILOVA (X.), Séguin et l'abbaye d'Eysses 484
SMIRNOV (A.), Contribution à l'étude de la Vie provençale de Peire Vidal 261

DISCUSSIONS

LOOMIS (R. S.), Cause or coïncidence? A reply to M. F. Lot 515

COMPTES RENDUS

APPEL (C.). Voir Festschrift.
BOSSUAT (R.), Drouart la Vache, traducteur d'André le Chapelain; *Li Livres d'Amours* de Drouart la Vache (A. Långfors) 546
BREUER (H.), Voir *Jaufré*.
Cent (Les) nouvelles nouvelles, p.p. P. CHAMPION (M. R.) 562
CHAMPION (P.). Voir *Cent nouvelles nouvelles* et LA SALE.
Chansons pieuses du XIIIe siècle (Recueil de), p. p. E. JÄRNSTRÖM et A. LÅNGFORS, II (E. Hoepffner et A. Jeanroy) 535
CHRÉTIEN DE TROYES, *Guillaume d'Angleterre*, éd. p. M. WILMOTTE (G. Lozinski) 274
DESONAY (F.). Voir LA SALE.
DROUART LA VACHE, *Li Livre d'Amours*, p. p. R. BOSSUAT (A. Långfors) 547
Fécamp. Voir *Histoire* et KAJAVA.
Festschrift für Carl Appel. Voir *Périodiques* : *Zeitschrift für romanische Philologie*.
Festschrift Louis Gauchat (M. R.) 527
GAUCHAT (L.). Voir Festschrift.
GODDARD (E. R.), Women's Costume in french texts of the eleventh and twelfth centuries (A. Långfors) 533
HAUST (J.), La houillerie liégeoise (Ch. Bruneau) 130
HILKA (A.), Voir *Image du monde*.
Histoire de l'abbaye de Fécamp en vers français du XIIIe siècle, p. p. A. LÅNGFORS (A. Jeanroy) 550
Image (L') du monde. Drei Erzählungen aus dem didaktischen Epos L'I. du M. hgg. v. A. HILKA (G. Lozinski) 538
JÄRNSTRÖM (E.). Voir Chansons pieuses.

Jaufré, hgg. v. H. Breuer (G. Brunel) 529
Kajava (O.), Études sur deux poèmes français relatifs à l'abbaye de Fécamp (A. Jeanroy) 548
Kjellman (H.), Étude sur les termes démonstratifs en provençal (C. Brunel) 543
Långfors (A.). Voir Chansons pieuses et *Histoire*.
La Sale (Antoine de), *Le Petit Jehan de Saintré*, éd. p. P. Champion et F. Desonay (C.-A. Knudson, jr.) 554
Levy (R.), The astrological works of Abraham Ibn Ezra (A. Marx) ... 136
Mediæval Studies in memory of Gertrude Schoepperle (M. R.) 291
Menéndez-Pidal (R.), Orígenes del español (A. Çastro) 125
Parducci (A.), Costumi ornati, studi sugli insegnamenti di cortigiania medioevali (A. Jeanroy) 550
Petersen (H.), Destrées, frère chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche (N. Dupire) 285
Philologische Studien aus dem romanisch-germanischen Kulturkreise Karl Voretzsch dargebracht 288
Schoepperle (G.). Voir Mediæval Studies.
Sturdevant (W.), The *Misterio de los Reyes Magos* : its position in the development of the legend of the Three Kings (H. K. Stone) 540
Voretzsch (K.). Voir Philologische Studien.
Wilmotte (M.). Voir Chrétien de Troyes.
Zaman (F.), L'attribution de *Philomena* à Chrétien de Troyes (M. R.) 551
Zwanenburg (H.), Posse et son évolution en vieux français (G. Gougenheim) 294

PÉRIODIQUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, CXLVIII-CLI, 1925-27 (A. Långfors) 567
Archivum romanicum, VII-XI, 1923-27 (M. R.) 570
Balkan-Archiv, III, 1927 (M. R.) 297
Bibliographie lorraine, VIII, 1924-25 299
Bulletin de la Commission de Toponymie et dialectologie, I, 1927 (M. R.) 139
Dacoromania, IV, 1924-26 (M. R.) 583
Giornale storico della letteratura italiana, LXXI-LXXIX, 1918-22 (H. Hauvette) 299
Grai şi suflet, III, 1927 (M. R.) 586
Jahrbuch für Philologie, I-II, 1925-27 302
Journal des Savants, 1924-27 139
L'Italia dialettale, I-II, 1924-26 (M. R.) 590
Philological Quarterly, IV, 1925 (M. R.) 140

Revista de filología española, VIII-X, 1921-23 (E. S.) 140
Revista filologică, I, 1927 (M. R.) 591
Revue belge de philologie et d'histoire, VI, 1927 (M. R.) 148
Revue critique d'histoire et de littérature, 1927 150
Revue de linguistique romane, III, 1927 (M. R.) 594
Revue de philologie française et de littérature, XXXVIII, 1927 (M. R.) 303
Revue des langues romanes, LXIII, 1926 (M. R.) 150
Speculum, I, 1926 (M. R.) 304
— II-III, 1927-28 (M. R.) 595
Studi rumeni, I-II, 1927 (M. R.) 305
Zeitschrift für romanische Philologie, XLVII, 1927 = Festschrift für Carl Appel (M. R.) 600

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Adam (Jeu d'), 3e éd. p. K. Grass 612
Adamescu (G.), Contribuţiuni la bibliografia românească, III 158
Aeppli (Fr.), Die wichtigsten Ausdrücke für das Tanzen in den romanischen Sprachen 613
Anglade (J.), Anthologie des troubadours 158
— Las Flors del Gay Saber 158
Atlas lingüistic de Catalunya, IV 155
Banašević (N.), Le cycle de Kosovo et les chansons de geste 313
Bartoli (M.), Introduzione alla neolinguistica 613
Beaulieux (Ch.), Histoire de la formation de l'orthographe française 617
— Les accents et autres signes auxiliaires dans la langue française 618
Beck (J.), Corpus cantilenarum medii aevi, I-II 154
Bédier (J.). Voir *Châtelaine de Vergi*.
Bernard Gui, Manuel de l'Inquisiteur, I, éd. G. Mollat 156
Bianchi (D.), La leggenda di *Otinel* 319
Bianu (I.). Voir *Omagiu*.
Bottiglioni (G.), I nomi del muflone 614
Botzari (Marco), Lexique albanais, éd. Lumo Skendo 613
Bröndal (V.), Mots « scythes » en nordique primitif 308
Bruce (J. D.), The evolution of Arthurian romance 159
Bruneau (Ch.). Voir Philippe de Vigneulles.
Chansons portugaises. Voir Pellegrini.
Châtelaine (La) de Vergi, éd. J. Bédier 315
Chiriţescu (I.). Voir Rovenţa.
Cohen (G.). Le théâtre en France au moyen âge, I 315
Comput manuel de magister Anianus, éd. D. E. Smith 156
Dargan (E. P.). Voir Nitze.

De Bartholomæis (V.), Le carte di Giovanni Maria Barbieri..... 619
Descriptio (Anonymi) Europae Orientalis, éd. O. Górka..... 614
Desonay (F.), *Le Petit Jehan de Saintré*..... 160
Droz (E.), G. Thibault, G. Rokseth, Trois chansonniers français du xve siècle, I..... 320
Duraffour (A.). Voir *Rameaux*.
Eckhardt (A.), L'ogre..... 616
Edwards (B.). Voir Gui de Cambrai.
Ekblom (R.), *Anna Rъina*..... 309
Fernández (Gaspar) y Avila, *La Infancia de Jesu-Christo*, éd. M. L. Wagner..... 612
Foerster (W.). Voir *Saint Alexis*.
Frček (J.). Voir *Mélanges*.
Gamillscheg (E.), Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, 10-15..... 155, 611
— Nochmals *Ana Rъina*..... 616
— Zum Lautwert von ъ : *Ana Rъina*..... 309
Gartner (Th.), Ladinische Wörter aus den Dolomitentälern..... 613
Gennrich (Fr.). Voir Rondeaux.
Gerard de Nevers, éd. L. F. H. Lowe..... 612
Gerster (W.), Die Mundart von Montana (Wallis)..... 616
Glossaire des patois de la Suisse romande, 5..... 306
Gorka (O.). Voir *Descriptio*.
Gougaud (L.), Ermites et reclus..... 312
— Goupillon, le mot et la chose..... 617
Grass (A.). Voir *Adam*.
Griera (A.). Voir Atlas lingüistic.
Gui de Cambrai, *Le Vengement Alixandre*, éd. B. Edwards..... 612
Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose* mis en français moderne par A. Mary..... 160
— *Le Roman de la Rose*, principaux épisodes traduits par Mme B. A. Jeanroy..... 307
Hård (K.) af Segerstad, Sur les dieux des Sarrasins dans les chansons de geste du xiie siècle..... 620
Hilka (A.). Voir *Image du monde*.
Hirschler (I.), *Chanson d'Aspremont* tanulmániok..... 313
Horak (J.). Voir *Mélanges*.
Huguet (E.), Dictionnaire de la langue française du xvie siècle, 8... 155
Image du monde, Drei Erzählungen aus dem didaktischen Epos l'I. du m., éd. A. Hilka..... 155
Iordan (I.), Rumänische Toponomastik, II-III..... 614
Iorga (N.), Istoria literaturii românești, II, 2e éd..... 158
Jarecki (C.), Sur l'*Appendix Probi*..... 309

JEAN DE JOINVILLE. Voir JOINVILLE.
JEAN DE MEUNG. Voir GUILLAUME DE LORRIS.
JEANROY (B. A.). Voir GUILLAUME DE LORRIS.
JEZEK (J.). Voir *Mélanges*.
JOINVILLE, *Le livre des saintes paroles et des bons faits de notre saint roi Louis*, mis en français moderne par A. MARY 160
LENZ (R.), El papiamento 311
LEO (V.), Studien zu Rutebeuf 612
LEVILLAIN (L.). Voir LOUP DE FERRIÈRES.
LOUP DE FERRIÈRES, Correspondance, I, éd. L. LEVILLAIN 156
LOWE (L.F.H.). Voir *Gérard de Nevers*.
LUISO (Fr. P.), Per la biografia di Bonagiunta Orbicciani da Lucca; omonimie disturbatrici 619
Mélanges publiés en l'honneur de V. Tille, par J. POLIVKA, J. FRČEK, J. JEZEK et J. HORAK 308
MARY (A.), La loge de feuillage 620
— Voir GUILLAUME DE LORRIS et JOINVILLE.
MERRILL (R. M.), American doctoral dissertations in the romance field (1876-1926) 156
MIGLIORINI (Br.), Dal nome proprio al nome comune 613
MILLÉ (J.) Y GIMÉNEZ, Estudios de literatura española 314
MISTRAL (Fr.), Gedichte, éd. K. VORETZSCH 612
MOLLAT (G.). Voir BERNARD GUI.
MURRELL (E. S.), The death of Tristan 315
NITZE (W. A.) et E. P. DARGAN, A history of the french literature, 2e éd. 159
Omagiu lui I. Bianu 156
PAPAHAGI (T.), Images d'ethnographie roumaine 615
PAR (A.), Sintaxi catalana 612
PARDUCCI (A.), Costumi ornati 314
PELLEGRINI (S.), Auswahl altportugiesischer Lieder 611
PHILIPPE DE VIGNEULLES, Chronique, I, éd. Ch. BRUNEAU 307
PIGUET (E.), L'évolution de la pastourelle du XIIe s. à nos jours 318
PINET (M. J.), Christine de Pisan (1364-1430) 319
POLIVKA (J.). Voir *Mélanges*.
Rameaux (Les), Mystère du XVIe s. en dialecte embrunais, éd. L. ROYER et A. DURAFFOUR 616
RHEINFELDER (H.), Das Wort « persona » 613
RITTER (Fr.), Bibliographie 1924 de la *Zeitschrift für romanische Philologie* 307
ROKSETH (G.). Voir DROZ.
Roland (Pastorale de), texte basque, éd. J. SAROÏHANDY 313
ROMERA-NAVARRO (M.), Historia de la literatura española 315

Rondeaux, Virelais und Balladen aus dem Ende des XII, dem XIII und dem ersten Drittel des XIV Jahrhunderts, éd. Fr. GENNRICH... 155
Rose (*Roman de la*). Voir GUILLAUME DE LORRIS.
RÖSLER (M.). Voir *Saint Alexis*.
ROVENŢA (I.) et I. CHIRIŢESCU, Introducerea în paleografia chirilică... 307
ROYER (L.). Voir *Rameaux*.
SABA (A.), Montecassino e la Sardegna medioevale..... 314
Saint Alexis, éd. W. FOERSTER et M. RÖSLER..... 612
SAROÏHANDY (J.). Voir *Roland*.
SCHNEEGANS (F. Ed.), Le théâtre édifiant aux XIVe et XVe siècles..... 307
SCHEUERMEIER (P.), Einige Bezeichnungen für den Begriff « Höhle » in den romanischen Alpendialekten..... 612
SCHUCHARDT (H.), Das Individualismus in der Sprachforschung..... 607
SEIFERT (E.), Die Proparoxytona im Galloromanischen..... 613
SKENDO (Lumo). Voir BOTZARI.
SMITH (D. E.). Voir *Comput*.
SORRENTO (L.), Un testo friulano inedito del sec. XIV..... 313
SPITZER (L.), Stilstudien..... 311
— Hugo Schuchardt Brevier, 2e éd..... 608
— Die Umschreibung des Begriffes « Hunger » im Italienischen..... 612
STANSBURY (M. H.), Foreign languages and interpreters in the chansons de geste..... 159
TAGLIAVINI (C.), L'influsso ungherese sull' antica lessicografia rumena..... 615
TARDI (D.). Voir VIRGILE.
Thesaurus linguae latinae, V, 8..... 307
THIBAULT (G.). Voir DROZ.
TILLE (V.). Voir *Mélanges*.
TRÖGER (O.), Namengebung und Bedeutungswandel in gerbereitechnischen und gerbeteichemischen Ausdrücken der französischen Sprache..... 310
VIEILLARD (J.), Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne..... 612
VIRGILE DE TOULOUSE, *Epitomae*, éd. D. TARDI..... 613
VORETZSCH (K.). Voir MISTRAL.
WADDELL (H.), The wandering scholars..... 319
WAGNER (M. L.). Voir FERNÁNDEZ.
WARTBURG (W. v.), Französisches etymologisches Wörterbuch, II... 154
WIESE (B.), Altitalienisches Elementarbuch, 2e éd..... 611
WIND (B. H.), Les mots italiens introduits en français au XVIe siècle... 616
ZANDEN (C. M. VAN DER), Étude sur le *Purgatoire de saint Patrice* ... 317

CHRONIQUE

Nécrologie : Cesare de Lollis, 608 ; Eugen Herzog, 609 ; Alfred Pillet, 609 ; Antonio Restori, 608 ; Eugène Ritter, 609 ; Hugo Schuchardt, 606 ; Paul Studer, 606 ; Henry Alfred Todd, 610.

Nominations et élections : M. H. Gelzer à l'Université d'Iéna, 610 ; M. E. Lommatzsch à Francfort-sur-le-Mein, 610 ; M. W. von Wartburg à l'Université de Lausanne, 307, à l'Université de Leipzig, 610 ; — M. A. Långfors, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 610.

Publications annoncées : Mélanges Todd, 710 ; Mots hollandais en français, 611.

Périodiques nouveaux ou transformés : *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, 610 ; *Nuovi studi medievali*, 611 ; *Revista filologică*, 611 ; *Revue critique d'histoire et de littérature*, 153 ; *Revue de philologie française*, 153 ; *Revue de phonétique*, 153 ; *Studi di filologia italiana*, 611 ; *Studi medievali*, 611 ; *Volkstum und Kultur der Romanen*, 611.

Collections : Beihefte zur *Zeitschrift für romanische Philologie*, 612 ; Biblioteca dell' *Archivum romanicum*, 613 ; Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 612 ; Classiques de l'histoire de France au moyen âge, 156 ; Documents scientifiques du XVe siècle, 156 ; Elliott monographs, 612 ; Gesellschaft für romanische Literatur, 155 ; Poèmes et récits de la vieille France, 307 ; Romanische Bibliothek, 612 ; Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, 611 ; Sammlung romanischer Uebungstexte, 155, 612 ; Société des anciens textes français, 156.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVIII

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, 5, QUAI MALAQUAIS, PARIS

D. S. BLONDHEIM
PROFESSEUR DE PHILOLOGIE ROMANE A L'UNIVERSITÉ JOHNS HOPKINS

LES
PARLERS JUDÉO-ROMANS
ET LA
VETUS LATINA

ÉTUDE SUR LES RAPPORTS
ENTRE LES TRADUCTIONS BIBLIQUES EN LANGUE ROMANE
DES JUIFS AU MOYEN AGE ET LES ANCIENNES VERSIONS

In-8° raisin, CXXXVIII-247 pages..... 72 fr.

DU MÊME AUTEUR

POÈMES JUDÉO-FRANÇAIS
DU MOYEN AGE

1927. In-8° raisin, 87 pages..... 20 fr.

CORPUS CANTILENARUM MEDII AEVI

LES CHANSONNIERS
DES
TROUBADOURS
ET DES
TROUVÈRES

Publiés en fac-similés et transcrits en notation moderne

PAR

JEAN BECK
Professeur à l'Université de Pennsylvanie.

T. I : **Le chansonnier Cangé**, reproduction phototypique du manuscrit français n° 846 de la Bibliothèque nationale. In-4°, 23 × 28, XXXIII pages, 282 planches en phototypie.
T. II : **Le chansonnier Cangé**, transcription des chansons, notes et commentaires. In-4°, 343 pages. Les deux volumes..... **590** fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, 5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VIe)

EN SOUSCRIPTION :

FAC-SIMILÉS
DE
MANUSCRITS LATINS
DATÉS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU VIIIe AU XVe SIÈCLE
TRANSCRITS ET PUBLIÉS PAR

HENRI OMONT

MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS
A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

In-folio 44 × 29 de 130 planches en phototypie accompagnées d'un texte de 60 pages offrant environ 200 spécimens d'écriture.. **750 fr.**

L'ouvrage que nous annonçons ici est destiné à former le pendant des *Fac-similés des Manuscrits grecs datés de la Bibliothèque nationale* publiés par le même auteur en 1891. Ce recueil offrira environ 200 spécimens choisis d'écritures latines datées, du VIIIe au XVe siècle inclus, soigneusement reproduits en phototypie d'après les plus beaux manuscrits datés de la Bibliothèque nationale. Un texte d'une soixantaine de pages comprendra de courtes notices de ces manuscrits avec un répertoire chronologique des fac-similés des manuscrits latins publiés dans les grandes collections de l'École des chartes, de la *Paleographical Society* anglaise et des principales publications du même genre allemandes, espagnoles et italiennes. Le chiffre de tirage sera limité à 500 exemplaires et les souscripteurs seront servis dans l'ordre de la souscription. On fera le même accueil à ce précieux instrument paléographique qu'aux *Miniatures des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale* du même savant auteur, parues en 1929, et dont le tirage est déjà presque épuisé.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.